



6 Feb. 1897 – 18 Jan. 1899

18.39

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE

DE PARIS

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE

(1897)

BERGER-LEVRAULT ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

PARIS — RUE DES BEAUX-ARTS, 5

NANCY — RUE DES GLACIS, 18

MDCCCXCVII

TABLE DES MATIÈRES DU TRENTE-HUITIÈME VOLUME

(ANNÉE 1897.)

PAGES.

Numéro de janvier. — I. Procès-verbal de la séance du 16 décembre 1896 1
II. L'ouvrier américain, par M. E. Levasseur 6
III. De l'influence du développement de la population sur la représentation parlementaire en Angleterre, par M. Paul Meuriot 12
IV. Le problème monétaire (*suite*), par M. Fournier de Flaix 17
V. Chronique des transports, par M. Hertel 32
VI. Liste des ouvrages présentés dans la séance du 16 décembre 1896 36
Numéro de février. — I. Procès-verbal de la séance du 20 janvier 1897 37
II. Une table de natalité, par M. É. Levasseur 49
III. Le commerce de la Chine avec l'étranger, par M. F. Dujardin-Beaumetz 52
IV. État général et comparatif du régime fiscal de la France, par M. Léon Salefranque 55
V. Chronique des banques, changes et métaux précieux, par M. Pierre des Essars 62
VI. Liste des ouvrages présentés dans la séance du 20 janvier 1897. — Avis important. — Informations 66
Numéro de mars. — I. Procès-verbal de la séance du 17 février 1897. 69
II. Le prix de revient et de vente du blé, par M. François Bernard 75
III. Le coût de la vie à Paris à diverses époques (*fin*), par M. Gustave Bienaymé. 83
IV. Le problème monétaire (*suite*), par M. Fournier de Flaix 90
V. Bibliographie : L'histoire générale de l'assurance en France et à l'étranger (M. Georges Hamon), par M. Paul de Chamberet. 99
VI. Chronique de statistique judiciaire, par M. Émile Yvernès. 100
VII. Information. — Liste des ouvrages présentés dans la séance du 17 février 1897. — Avis important 103
Numéro d'avril. — I. Procès-verbal de la séance du 17 mars 1897. 105
II. Annexes au procès-verbal : 1° Statistique des Sociétés savantes, par M. le Dr Jacques Bertillon; 2° Tableaux dressés par M. Fournier de Flaix à l'appui de ses observations. . . 126
III. Mouvement de la population de la France en 1895. (Rapport au Ministre du commerce, de l'industrie, des postes et des télégraphes.) 130
IV. Bibliographie : 1° Les lois d'assurances ouvrières contre les accidents (M. Maurice Bellom), par M. E. Cheysson; 2° Statistique de l'industrie minérale et des appareils à vapeur en France et en Algérie pour l'année 1895, par M. Daniel Bellet 135
V. Chronique des transports, par M. Hertel. 138
Numéro de mai. — I. Procès-verbal de la séance du 21 avril 1897. 141
II. Situation financière de la Société de statistique de Paris. — Rapport de M. Moron au nom du Conseil. — Comptes de 1896 et budget de 1897 147
III. De la classification et du rôle de la statistique parmi les sciences sociales (*à suivre*), par M. Raoul de la Grasserie 153
IV. Les émissions et remboursements, en 1896, d'obligations de chemins de fer, par M. Alfred Neymarck 168
V. Bibliographie : 1° Les assurances ouvrières (M. Eugène Rochetin), par M. Léon Salefranque; 2° La statistique des revenus et des fortunes en Norvège, par M. Maurice Bellom . . . 170
VI. Chronique des banques, changes et métaux précieux, par M. Pierre des Essars 174
VII. Liste des ouvrages présentés dans les séances du 17 mars et du 21 avril 1897. 179
Numéro de juin. — I. Procès-verbal de la séance du 19 mai 1897 181
II. De l'inégalité de la répartition des bénéfices du travail et du capital dans l'accroissement de la richesse depuis 50 ans, par M. Clément Juglar 184
III. De la classification et du rôle de la statistique parmi les sciences sociales (*fin*), par M. Raoul de la Grasserie. 197
IV. Le mouvement des billets de la Banque de France, par M. Alfred Neymarck. 201
V. Bibliographie : Cours de droit administratif (M. Th. Ducrocq), par M. Adolphe Coste . . . 204

PAGES.
VI. Chronique de statistique sur les questions ouvrières et les assurances sur la vie, par M. Maurice Bellom 205
VII. Informations diverses : Les recettes des chemins de fer en 1896. — Monnaies frappées en 1896 par la Monnaie de Paris. — L'impôt sur les opérations de Bourse 209
VIII. Liste des ouvrages présentés dans la séance du 19 mai 1897 211
Numéro de juillet. — I. Procès-verbal de la séance du 16 juin 1897 213
II. Annexe au procès-verbal : Nouveau règlement intérieur de la Société 217
III. Correspondance : M. Adolphe Coste : un dernier mot sur les bénéfices comparés du travail et du capital 220
IV. La population de Berlin en 1895, par M. Paul Meuriot 221
V. Résultats généraux et charges futures des assurances ouvrières allemandes, par M. Maurice Bellom (*à suivre*) 225
VI. Chronique des transports, par M. Hertel 240
VII. Informations : 1° Nationalité (France, 1896). — 2° Le commerce extérieur de la France en 1896. — 3° Données préliminaires du recensement de la population en Russie (9 février 1897) 245
VIII. Liste des ouvrages présentés dans la séance du 16 juin 1897 248
Numéro d'août. — I. Procès-verbal de la séance du 21 juillet 1897 249
II. Résultats généraux et charges futures des assurances ouvrières allemandes (*fin*), par M. Maurice Bellom 253
III. L'évolution de l'assurance contre l'incendie, par M. Candiani 260
IV. Vingt-cinq ans de dépenses d'un ménage parisien (du 20 avril 1872 au 19 avril 1897), par M. A. Michaut 268
V. Le problème monétaire (*à suivre*), par M. Fournier de Flaix 271
VI. Chronique des banques, changes et métaux précieux, par M. Pierre des Essars 280
VII. Liste des ouvrages présentés dans la séance du 21 juillet 1897 284
Numéro de septembre. — I. Note sur l'industrie et le commerce de la France, par M. Yves Guyot. 285
II. Le recrutement dans ses rapports avec la population, par M. Léon Vacher 298
III. Le problème monétaire (*à suivre*), par M. Fournier de Flaix 304
IV. Chronique de statistique judiciaire, par M. Émile Yvernès 318
Numéro d'octobre. — I. Les dépôts de titres à la Banque de France, par M. Pierre des Essars . 321
II. Un peu de statistique guyanaise, par M. Charles Cerisier 331
III. Essai sur la natalité au Massachusetts (*à suivre*), par M. Arsène Dumont 332
IV. Chronique des transports, par M. Hertel 354
Numéro de novembre. — I. Procès-verbal de la séance du 20 octobre 1897. — Annexe : Congrès des sociétés savantes de 1898 : Programme de la section des sciences économiques et sociales 357
II. La législation internationale du travail, par M. Yves Guyot 364
III. Quelques exemples d'application des méthodes d'interpolation à la statistique, par M. Vilfredo Pareto 367
IV. Le divorce et la séparation de corps en Europe, par M. Emile Yvernès 379
V. Essai sur la natalité au Massachusetts (*à suivre*), par M. Arsène Dumont 385
VI. Bibliographie : Vincent de Gournay (M. Schelle), par M. Beaurin-Gressier 395
VII. Chronique des banques, changes et métaux précieux, par M. Pierre des Essars 397
VIII. Liste des ouvrages présentés dans la séance du 20 octobre 1897 400
Numéro de décembre. — I. Procès-verbal de la séance du 17 novembre 1897 401
II. Session de l'Institut international de statistique tenue en 1897, à Saint-Pétersbourg, par M. Émile Levasseur 409
III. La circulation sur les routes nationales d'après les comptages de 1894, par M. Émile Cheysson. 417
IV. Bibliographie : 1° Cours de droit administratif et de législation française des finances (M. Th. Ducrocq), par M. Adolphe Coste ; — 2° Les travaux publics (M. Yves Guyot), par M. Beaurin-Gressier 431
V. La population française en Tunisie 434
VI. Chronique des questions ouvrières et des assurances sur la vie, par M. Maurice Bellom . . 436
VII. Liste des ouvrages présentés dans la séance du 17 novembre 1897 439
VIII. Travaux de la Société (1897) 440
IX. Table alphabétique des matières 441
X. Table alphabétique des auteurs 443

La prochaine séance aura lieu le mercredi 20 janvier 1897, à 9 heures du soir au siège social, 28, rue Danton.

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

(RECONNUE ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 19 JUIN 1869)

Médaille d'argent aux Expositions universelles de 1878 et de 1889
Diplôme d'honneur de 1re classe à l'Exposition de Venise. 1881.
GRAND PRIX A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE LYON. 1894

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE

N° 1. — JANVIER 1897

SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ, 28, RUE DANTON
(Hôtel des Sociétés savantes)

ON S'ABONNE A PARIS :

CHEZ BERGER-LEVRAULT ET Cie, ÉDITEURS, 5, RUE DES BEAUX-ARTS.

Prix par an : France : 12 fr. — Étranger : 15 fr.

Le Journal paraît par livraisons mensuelles

SOMMAIRE DU N° 1. — 10 JANVIER 1897.

Pages.

I. — Procès-verbal de la séance du 16 décembre 1896. 1
II. — L'ouvrier américain, par M. E. Levasseur. 6
III. — De l'influence du développement de la population sur la représentation parlementaire en Angleterre, par M. Paul Meuriot 12
IV. — Le Problème monétaire (*suite*), par M. Fournier de Flaix 17
V. — Chronique des transports, par M. Hertel 32
VI. — Liste des ouvrages présentés dans la séance du 16 décembre 1896. . . . 36

CONVOCATION

SÉANCE DU 20 JANVIER 1897

A **9** heures du soir,

AU SIÈGE SOCIAL, HOTEL DES SOCIÉTÉS SAVANTES, 28, RUE DANTON.

La séance sera précédée du dîner habituel : 7 heures un quart très précises.

(*Les autres séances auront lieu les* 17 février, 17 mars, 21 avril, 19 mai, 16 juin, 21 juillet, 20 octobre, 17 novembre *et* 15 décembre.)

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU 20 JANVIER 1897.

1° A 9 heures très précises : *Ouverture de la séance : Installation du nouveau Président.*

2° *Statistique de la presse universelle ; — Statistique comparée de l'usage, au monde, des langues européennes*, par M. Georges Guéry.

3° *Statistique de la marine marchande*, par M. Cardozo de Béthencourt.

4° *Statistique des inondations*, par M. Harold Tarry.

ANNUAIRE DE LA SOCIÉTÉ.

MM. les membres de la Société sont instamment priés de vouloir bien tenir au courant le secrétaire général de toutes les modifications à introduire dans l'indication de leurs nom, prénoms, qualités et domicile, afin d'assurer la complète exactitude de l'annuaire.

AVIS IMPORTANT

Collections à prix réduit. — La Société, après avoir complété autant que possible les collections du Journal nécessaires à ses archives et à sa réserve, a reconnu qu'elle pouvait disposer d'un certain nombre de collections incomplètes, contenant, au lieu des 414 livraisons de juillet 1860 à décembre 1895, savoir :

15	collections	de 382 à 348	livraisons,	sans lacune depuis 1883 ;
7	—	de 345 à 334	—	sans lacune depuis 1884 ;
35	—	de 332 à 250	—	sans lacune depuis 1891 ;

Ces collections, qui seront livrées en commençant par les plus complètes, sont offertes, rendues **franco** en France, à raison de 20 centimes la livraison, pour un prix total variant de 76 fr. 40 à 50 fr.

L'année 1896 (12 livraisons), lorsqu'elle sera ajoutée à ces collections, en augmentera le prix de 12 fr. (pour la France).

Prime gratuite aux membres qui rachèteront leurs cotisations. — Une de ces collections sera donnée en *prime gratuite* à tout membre qui rachètera ses cotisations au prix réglementaire de 300 fr., payable en cinq annuités de 60 fr.

Numéros isolés. — En dehors des collections, il existe un plus grand nombre de numéros isolés des années 1863, 1876 à 1882, 1884, 1887, 1888 et 1893 et de certains mois des autres années, qui sont offerts séparément au prix de 25 centimes.

Numéros manquants. — La Société serait reconnaissante à ses membres de lui procurer, par échange ou à prix d'argent, les livraisons de février, août et décembre 1864, août et novembre 1871-1872, janvier 1874, février 1875, mars 1876 et février 1882 qui manquent à ses collections.

S'adresser au trésorier, M. Ad. Coste, *4, cité Gaillard, à Paris.*



JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 1. — JANVIER 1897.

I.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 16 DÉCEMBRE 1896.

SOMMAIRE. — Ouverture du scrutin pour le renouvellement partiel du Bureau et du Conseil. — Nécrologie : MM. le Dr Ernest Engel et Desplanques. — Élection et présentation de nouveaux membres titulaires, correspondants et associés. — Présentation des ouvrages : le Secrétaire général. — Discussion de la communication de M. Eug. Charbonnel sur le placement gratuit par les bureaux municipaux à Paris : MM. Yves Guyot, Paul Matrat, Adolphe Coste, Moron et Charbonnel. — Communication de M. Victor Turquan sur la statistique des employés et fonctionnaires de l'État; discussion : MM. Ad. Coste, Vannacque, Moron, Turquan et Yves Guyot. — Proclamation du scrutin.

La séance est ouverte à 9 heures sous la présidence de M. Yves Guyot.

A l'occasion du procès-verbal de la dernière séance, M. Th. DUCROCQ tient à faire remarquer que le fascicule intitulé : *Syrie, Liban, Palestine,* qu'il a présenté, est absolument indépendant du grand ouvrage de M. Vital Cuinet sur la Turquie d'Asie; ce dernier était entièrement terminé du vivant de l'auteur.

Sous le bénéfice de cette observation, le procès-verbal de la séance du 18 novembre 1896 est adopté.

M. le PRÉSIDENT rappelle que c'est dans la présente séance qu'il y a lieu de procéder au renouvellement partiel du Bureau et du Conseil de la Société.

Aucune liste supplémentaire n'ayant été produite dans le délai voulu, le bulletin de vote imprimé ne contient que les candidats du Conseil, chaque membre restant, d'ailleurs, libre d'y apporter telle modification qu'il jugera convenable.

Les membres présents sont invités à voter. Quant aux bulletins envoyés de province et de l'étranger sous pli cacheté, M. le Président, après en avoir fait l'appel, les dépose dans l'urne. Il déclare ensuite que le scrutin sera fermé à dix heures.

M. le PRÉSIDENT annonce qu'il vient d'apprendre la mort de M. le Dr Ernest Engel; c'est, dit-il, pour la science une très grande perte. M. Engel a dirigé, pendant plus d'un quart de siècle, le bureau de statistique du royaume de Prusse; il a pris part à tous les congrès internationaux de statistique; il était membre honoraire de l'Institut international de statistique et appartenait à notre Société depuis sa création; il figurait, en effet, parmi les premiers membres correspondants étran-

gers élus en 1861. Pendant sa longue carrière, il a publié des travaux nombreux et considérables auxquels une notice spéciale sera consacrée dans notre Journal. S'il ne nous est pas permis de donner ainsi, à l'improviste, une analyse de l'œuvre du savant, nous devons dire que tous ceux qui ont connu l'homme n'ont jamais eu qu'à se louer de son affectueuse bienveillance et conserveront toujours de leur ancien et vénéré collègue le meilleur souvenir. (*Marques d'adhésion.*)

MM. LEVASSEUR, YVERNÈS et VANNACQUE ajoutent quelques mots aux paroles de M. le Président et rendent hommage à la mémoire de M. Engel.

La Société a encore perdu, pendant le mois qui vient de s'écouler, M. Desplanques, ancien trésorier-payeur général du Pas-de-Calais, membre à vie de notre Société depuis 1882.

Sont élus, à l'unanimité, *membres titulaires :*

MM. CHANSAREL, chef de bureau au Ministère de la marine;

DAL PIAZ, avocat attaché à la Compagnie générale transatlantique.

Membre correspondant :

M. Félix MASSON, négociant, président du Conseil supérieur de commerce à Saint-Pierre (Martinique).

Sont présentés, pour être soumis à l'élection dans la prochaine séance, comme *membres titulaires :*

Sur la proposition de MM. Fernand Faure, Adolphe Coste et Alfred Neymarck :

M. Emmanuel BESSON, chef de bureau à la Direction générale de l'Enregistrement, des domaines et du timbre, 12, rue Vineuse;

Sur la proposition de MM. Cardozo de Béthencourt et Georges Hamon :

M. CHARLIAT, examinateur à l'École des hautes études commerciales, 46, rue de Paradis;

Sur la proposition de MM. A. de Foville et Yves Guyot :

M. Hippolyte DENISE, commis principal à l'administration des Monnaies et médailles, 22, rue Chésy, à Neuilly-sur-Seine;

Sur la proposition de MM. Alfred Neymarck et Georges May :

M. Louis EWALD, banquier, 12, rue de Tilsitt;

Sur la proposition de MM. Alfred Neymarck et Cardozo de Béthencourt :

M. Ludovic EYNAC, ancien préfet, administrateur de la Compagnie des voies ferrées économiques, 86, rue de Miromesnil;

Sur la proposition de MM. Moron, Jacques Bertillon et Vannacque :

M. Lucien MARCH, ingénieur, délégué permanent de l'Office du travail, 84, rue Ernest-Renan, à Issy (Seine);

Sur la proposition de MM. Ad. Coste, A. Neymarck, Yves Guyot, Dr J. Bertillon et Ém. Yvernès :

M. Grégoire OLANESCO, ancien député, ancien secrétaire général du Ministère des finances de Roumanie, 36, rue Grivitza, à Bucarest;

Sur la proposition de MM. Georges May et Pierre des Essars :

M. le comte ROCHAÏD;

Sur la proposition de MM. E. Levasseur, Th. Ducrocq et A. de Foville :

M Charles TRANCHANT, ancien conseiller d'État, vice-président du conseil d'administration de la Société des Messageries maritimes, 28, rue Barbet-de-Jouy;

Sur la proposition du Conseil de la Société de statistique de Paris :

LA SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE SOCIALE, représentée par son secrétaire général, M. A. DELAIRE, 54, rue de Seine;

Sur la proposition de MM. Yves Guyot, Émile Yvernès et Adolphe Coste, les membres de la Société d'économie politique dont les noms suivent :

MM. BARTHAUMIEUX (Charles-Victor), architecte-expert, 66, rue de la Boétie;

DE BEAUMONT (H.), 18, rue du Cirque;

DESCHAMPS (Jules), ingénieur civil, 4, avenue des Ternes;

LESTRADE (le vicomte J. COMBES DE), 5, rue Crevaux;

MARON (Albert), secrétaire général de la Société industrielle et commerciale, 51, rue Neuve, à Roubaix (Nord);

MATRAT (Paul), chef de bureau au Ministère de la guerre, trésorier de la Ligue de la prévoyance et de la mutualité, 29, rue de Tournon;

RAVIER (Abel), 9, rue Fondary.

Comme *membres correspondants :*

Sur la proposition de MM. Yves Guyot, Émile Yvernès et Adolphe Coste, les membres de la Société d'économie politique dont les noms suivent :

MM. Allard (Alphonse), directeur honoraire de la Monnaie, à Bruxelles;

BOISSEVAIN (G.-M.), membre de la commission centrale de statistique des Pays-Bas, à Amsterdam;

BOUVET (Auguste), inspecteur régional de l'enseignement technique, à Lyon;

DELIVET (Émile), au Havre;

FIAMINGO (Jos.), publiciste, directeur de la *Rivista di sociologia,* à Rome;

GUÉRIN-PELLISSIER (L.), directeur du Comptoir de l'industrie linière, à Lille;

LACOMBE (Michel), rédacteur au *Journal des Économistes,* à Rodez;

MARCOARTU (S.-E. Arturo DE), à Londres;

MENGER (le professeur Carl), correspondant de l'Institut de France, à Vienne (Autriche);

PARETO (Vilfredo), professeur à l'Université de Lausanne (Suisse);

SITTA (Pietro), professeur à l'Université de Ferrare (Italie);

TALIR (Mathieu), président de la Commission municipale de statistique de Prague;

VIVIER (Alphonse), ancien magistrat, avocat, publiciste à Cognac (Charente);

WERRIJN STUART (Dr C.-A), secrétaire de la Commission centrale de statistique, à La Haye;

ZIMMERMANN (Dr Alfred), conseiller impérial au Ministère des affaires étrangères à Berlin.

Comme *membres associés :*

Sur la proposition du Conseil de la Société de statistique :

MM. GRANDEAU, inspecteur général des stations agronomiques, professeur au Conservatoire des arts et métiers;

VIRGILII (Filippo), professeur à l'Université de Sienne (Italie).

M. le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL présente les ouvrages offerts à la Société; il cite notamment : *Quesnay et la physiocratie,* par M. Yves Guyot; *Données statistiques concernant la progression du commerce extérieur de la Chine,* par M. F. Dujardin-Beaumetz; l'*Histoire générale de l'assurance en France et à l'étranger,* par M. Georges Hamon; *les Jault et les pêcheurs de Fort-Mardyck,* par M. Albert Maron; *le Danger allemand,* par M. Maurice Schwob, et une *Statistique synoptique de la province de Tucuman,* par M. Rodriguez Marquina.

M. le PRÉSIDENT ouvre la discussion sur la communication relative au *placement gratuit par les bureaux municipaux à Paris* (1) et invite son auteur à la résumer brièvement.

M. Eug. CHARBONNEL retrace les grandes lignes de son étude. Il annonce, tout d'abord, que depuis la publication de son travail, le nombre des bureaux municipaux s'est accru d'une unité; il est actuellement de 16.

L'œuvre du placement gratuit, continue M. Charbonnel, vit de cotisations versées par des particuliers et d'une subvention annuelle de 27 000 fr., accordée par le conseil municipal de Paris. Les ressources sont aujourd'hui d'un peu plus de 32 000 fr. Il est assez difficile de connaître exactement le nombre d'individus placés; on peut l'estimer à 27 000 par an. Les frais sont d'un peu plus de 1 fr. par tête, tandis que, dans les bureaux de placement autorisés, ils atteignent, au minimum, 10 fr.

M. le PRÉSIDENT dit que les bureaux municipaux prennent des renseignements sur les domestiques qu'ils placent, mais n'en prennent pas sur les maîtres, tandis que les bureaux autorisés en prennent, à la fois, sur les maîtres et sur les domestiques.

(1) Voir *Journal de la Société de statistique de Paris,* septembre 1896, page 344.

M. Paul MATRAT croit qu'en raison des plaintes qui ont été souvent formulées, les bureaux autorisés s'abstiennent de se renseigner sur les maîtres.

M. le PRÉSIDENT objecte, au contraire, que ces bureaux ont un jeu de fiches sur les maîtres, ce qui est une sérieuse garantie pour les domestiques.

M. CHARBONNEL appelle l'attention sur les abus commis par certains bureaux autorisés qui, contrairement à la loi, font payer un droit d'inscription et, parfois même, s'entendent avec les employeurs ou gérants pour partager la commission prélevée sur les gens placés.

M. le PRÉSIDENT a fait, sur les bureaux de placement autorisés, une enquête personnelle qui réduit à néant toutes les légendes que l'on s'est plu à colporter sur le compte de ces institutions. Le placement municipal coûte cher aux contribuables et n'offre aucune garantie aux domestiques et aux ouvriers.

M. Ad. COSTE croit que l'intérêt de la communication de M. Charbonnel réside dans le nombre des placements effectués par les bureaux municipaux et les sommes dépensées dans ce but; la comparaison des mérites des bureaux autorisés et des bureaux municipaux n'est pas du ressort de la Société de statistique.

M. le PRÉSIDENT regrette que l'Office du travail n'ait rien publié sur le placement depuis 1891.

M. MORON répond qu'une enquête comme celle de 1891, portant sur toute la France, est une œuvre considérable, qui ne peut être entreprise tous les ans; il espère, du reste, la refaire prochainement. Il ajoute qu'il est partisan des bureaux de placement municipaux, mais qu'il verrait avec regret la disparition des bureaux autorisés, parce qu'elle ne se ferait qu'au profit des congrégations religieuses et des bureaux clandestins.

La parole est donnée à M. Victor Turquan pour une communication sur la *statistique des employés et fonctionnaires de l'État.*

L'opinion publique, dit M. TURQUAN, se préoccupe du nombre grandissant des employés et des conséquences de cette augmentation pour la dette viagère; c'est pourquoi il a entrepris, en se servant des budgets de l'État, cette statistique que publiera *in extenso* le Journal de la Société, dans un de ses prochains numéros.

M. Ad. COSTE voudrait savoir si, dans ce travail, l'on trouvera la répartition des employés par ministère; M. Turquan lui répond affirmativement.

M. A. VANNACQUE reconnaît, tout d'abord, l'importance de l'étude à laquelle s'est livré M. Turquan; on y relève des renseignements nouveaux sur un ensemble de faits encore peu déterminés par la statistique, malgré la valeur scientifique des recherches antérieures entreprises par des hommes éminents sur le même sujet. C'est ainsi qu'il y a lieu de retenir, comme une chose nouvelle digne d'être signalée, l'échelle de classification des emplois et des fonctions publiques par catégorie de quotité des traitements dans chaque grade, ainsi que le tableau de la nomenclature de tous les emplois civils. Ce sont là des documents d'un grand intérêt et qui sont de nature, surtout le premier, à redresser bien des jugements erronés sur la prépondérance des gros traitements.

Mais, tout en décernant les éloges qu'il mérite au remarquable travail de M. Turquan, de sérieuses réserves paraissent devoir être faites sur certains points essentiels, notamment en ce qui touche le nombre des employés de l'État et le rapprochement que l'auteur établit entre le nombre de ces employés et le chiffre total des crédits de personnel inscrits aux budgets des différents ministères. Autant qu'il est permis de s'en rendre compte à une première audition d'un exposé aussi compliqué, M. Turquan a pris comme base de ses observations les chiffres des budgets. Or, tout le monde sait que la corrélation qui existe entre le nombre des employés de toutes catégories portés au budget et le total des crédits destinés à faire face aux traitements de ces employés n'est que très relative. En fait, jamais le nombre des employés inscrit au budget ne répond au nombre des employés réellement en fonctions, pas plus que le montant des crédits budgétaires ne répond au chiffre des traitements liquidés. Une administration prévoyante se garde bien de mettre ses cadres au plein, ce qui la priverait de toute élasticité et, d'autre part,

comme les crédits votés ne sont presque jamais égaux à la moyenne authentique des traitements, les dépenses réelles fournissent, en fin d'année, des excédents de crédits qui tombent en annulation ou donnent lieu à des demandes de crédits supplémentaires.

Cette objection n'a pas échappé à M. Turquan ; aussi a-t-il pris soin de dire que, dans certains cas, il avait appuyé sa statistique, non sur les budgets, mais sur les comptes annuels. Ces comptes offrent, en effet, plus de fixité dans les appréciations, car on y rencontre les dépenses effectives en présence du nombre des emplois de chaque catégorie occupés au 31 décembre de l'année observée ; mais alors il n'y a pas de rapprochement à faire entre les parties du travail de M. Turquan qui reposent sur les comptes et celles qui ont les budgets pour base.

Dans un autre ordre d'idées, un grand nombre d'agents émargent au budget, sans que leur nombre soit consigné dans les comptes ; parmi ces agents, les uns versent à la caisse des retraites, les autres n'y versent pas. Pour combler ces lacunes, M. Turquan s'est aidé des annuaires des administrations et même de notes et de listes qui lui ont été fournies à titre officieux.

Certes, ces éléments ont leur valeur, mais il n'en est pas moins acquis que l'étude de M. Turquan semble manquer de la première garantie que doit offrir un travail statistique : une base homogène. L'élément appréciation, arrangement, entre pour une trop grande part dans les documents statistiques présentés ; il importe donc de se tenir en garde contre les conséquences économiques que certaines personnes pourraient être tentées de déduire de l'exposé que l'on vient d'entendre. L'œuvre laborieuse de M. Turquan gagnerait beaucoup à être serrée de plus près. Au lieu de faire une monographie générale dont les lignes restent forcément indécises, par suite de l'infinie diversité et de la non-concordance des faits observés, il paraîtrait préférable d'établir d'abord un tableau bien net de la situation de chaque ministère, et ensuite une comparaison précise de la situation différente des principales catégories de fonctionnaires, selon qu'on les envisage dans tel ou tel ministère. Il est à désirer que l'honorable M. Turquan poursuive dans cette voie une étude si remarquablement commencée.

M. Moron ne voit pas l'intérêt des moyennes établies par M. Turquan ; ce sont des expressions mathématiques, sans portée réelle.

M. Turquan répond à M. Vannacque qu'outre les budgets, il a consulté les comptes définitifs et, lorsqu'il a été possible, les annuaires des administrations, qui lui ont donné les traitements vrais. Il a fait, notamment, la statistique des percepteurs en les prenant un à un.

L'ensemble de son travail a été contrôlé au moyen du calcul du capital sur lequel sont assis les versements des fonctionnaires pour la retraite ; c'est ainsi qu'il a découvert un écart de 26,000 fonctionnaires et de 30 millions entre les chiffres vrais et les chiffres portés au budget ; d'autre part, il y a des traitements formant une centaine de millions qui ne sont pas atteints par la retenue. M. Neymarck a publié dans *le Rentier* une étude sur les fonctionnaires et leurs traitements, et il arrive sensiblement aux mêmes résultats que M. Turquan.

Répondant ensuite à M. Moron, M. Turquan ajoute que les moyennes qu'il a données sont une synthèse de son travail ; elles ont l'avantage de fixer les idées ; mais M. Turquan n'y attache pas d'autre importance.

M. le Président remercie M. Turquan. Il estime que dans un pareil travail il est presque impossible de donner des chiffres absolument précis et qu'il ne faut pas trop demander à l'auteur qui a déjà accompli une œuvre longue et difficile. Il pense, du reste, que la discussion pourra être reprise lorsque la communication tout entière de M. Turquan aura paru dans le Journal.

Le scrutin pour le renouvellement partiel du Bureau et du Conseil, ouvert à 9 heures, a été clos à 10 heures. Sur la demande de M. le Président, MM. Eugène Charbonnel et Georges Roché ont bien voulu opérer le dépouillement des votes ; M. le Président en proclame les résultats :

Nombre des votants : 37 ; majorité absolue : 19.

Ont obtenu, pour la présidence : M. le Dr Jacques Bertillon, 35 voix ; M. le Dr Arthur Chervin, 1 voix ;

Pour la vice-présidence : M. Moron, 36 voix ;

Pour les fonctions de secrétaire général : M. Émile Yvernès, 37 voix ;

Pour les fonctions de trésorier : M. Adolphe Coste, 36 voix ;

Pour les fonctions de membre du Conseil : M. Schelle, 37 voix ; M. Léon Salefranque, 36 voix ; M. Victor Turquan, 1 voix.

En conséquence, M. le Président proclame élus :

Président pour l'année 1897 : M. le Dr Jacques Bertillon ;

Vice-président pour trois ans : M. Moron ;

Secrétaire général pour trois ans : M. Émile Yvernès ;

Trésorier pour trois ans : M. Adolphe Coste ;

Membres du Conseil pour trois ans : MM. Schelle et Léon Salefranque.

Le Bureau et le Conseil se trouvent donc composés comme suit, pour 1897 :

Président : M. le Dr Jacques Bertillon ;

Vice-présidents : MM. Beaurin-Gressier, Fernand Faure et Moron ;

Secrétaire général : M. Émile Yvernès ;

Trésorier : M. Adolphe Coste ;

Membres du Conseil : MM. Léon Bourgeois, Albert Delatour, Émile Mercet, Edmond Duval, Schelle et Léon Salefranque ;

Secrétaire des séances : M. Léon Salefranque.

La séance est levée à 11 heures.

Ordre du jour de la séance du 20 janvier 1897 :

1° Installation du nouveau Président ;

2° Communications de M. Georges Guéry : *a*) statistique de la presse universelle ; *b*) statistique comparée de l'usage, au monde, des langues européennes ;

3° Communication de M. Cardozo de Béthencourt sur la statistique de la marine marchande ;

4° Communication de M. Harold-Tarry sur la statistique des inondations.

Le Secrétaire général,
Em. Yvernès.

Le Président,
Yves Guyot.

Erratum. — A la livraison de décembre 1896, lire, page 436, ligne 40 : « On peut admettre, sans données bien précises, que, de 1870 à 1890, l'augmentation de la propriété immobilière a été de 33 p. 100, celle des salaires de 29 p. 100 et celle des produits agricoles et industriels de 10 p. 100. » Les deux chiffres 33 et 29 ont été intervertis.

II.

L'OUVRIER AMÉRICAIN (1).

Le salaire nominal est élevé aux États-Unis et l'a toujours été relativement aux salaires européens. Il a augmenté très sensiblement, peut-être doublé depuis une cinquantaine d'années, comme d'ailleurs dans la plupart des pays d'Europe. Sur ce point, les opinions des chefs du parti ouvrier en Amérique sont partagés : les uns reconnaissent l'augmentation ainsi que l'accroissement de bien-être qui en a été la conséquence, et s'en font un argument pour démontrer que la progression doit continuer. Les autres — ce sont les plus nombreux et les plus hostiles à l'ordre de choses actuel — affirment qu'il y a eu diminution ; c'est un argument de combat dont les *Silveristes* et les *Populists* ont largement usé durant la campagne d'é-

(1) Paragraphes X à XVII du dernier chapitre de l'*Ouvrier américain*, lus par M. Levasseur dans la séance du 18 novembre 1896. (Voir *Journal de la Société de statistique de Paris*, 1896, p. 436.)



lection présidentielle de 1896. L'erreur de ceux qui croient sincèrement à une diminution s'explique en partie par l'emploi du papier-monnaie qui, il y a vingt-cinq ans, avait fait hausser nominalement tous les prix, ceux du travail comme ceux des marchandises, et par le retour de la valeur de la monnaie à son taux normal après la reprise des paiements en espèces; j'ai démontré (1) que cette hausse factice, loin d'être favorable à l'ouvrier, avait, en réalité, amoindri son salaire réel. L'erreur s'explique aussi par des cas avérés de réduction, lesquels ne sont que l'exception quand on envisage l'ensemble ou par des abaissements soudains et passagers en temps de crise, comme on l'a vu en 1893-1894.

Si la misère de l'ouvrier s'était aggravée depuis un demi-siècle, elle devrait être épouvantable aujourd'hui; car il y a cinquante ans on s'en plaignait déjà amèrement. « Quelque lamentable que soit la condition des travailleurs, celle des femmes est pire et va en s'aggravant », écrivait la « New England Workingmen's Association » qui venait d'être fondée en 1845; cinq ans après, Horace Greelay disait, dans un meeting d'imprimeurs, à New-York : « La classe ouvrière est comme elle était quand je suis venu ici il y a dix-huit ans ou même dans un état encore pire (2). »

Les délégués des syndicats de Paris qui ont été à l'Exposition de Chicago ont rapporté de leurs conversations une impression non moins pessimiste et qui n'est pas plus fondée pour l'Amérique que pour la France. « Notre pensée est que, dans peu d'années, les ouvriers du Nouveau-Monde seront aussi malheureux, et plus même, que les ouvriers français qui, pourtant, subissent une misère qui n'a pas été égalée dans la période de ce siècle (3). »

Ils se trompent. Si leur erreur est involontaire, je les renvoie aux documents que j'ai cités dans le chapitre du salaire des hommes (4); si elle est volontairement lancée comme un brandon de révolte, l'évidence des faits ne peut rien contre une tactique politique.

En Amérique, comme dans tous les pays, et plus peut-être que dans certains pays, l'échelle des salaires est très étendue et est graduée suivant les professions et suivant le rôle et la capacité de l'ouvrier dans chaque profession; entre les fileurs et tisseurs qui gagnent 1 et 2 dollars par jour et les ouvriers du bâtiment qui en ont 2,50 à 4 se placent la plupart des salaires des hommes, bien qu'on en rencontre au-dessous de 1 dollar et qu'au-dessus de 4 il y ait quelques ouvriers d'élite, par exemple des lamineurs et des verriers qui montent jusqu'à 10 dollars et plus. On peut dire que *2 dollars représentent à peu près* la moyenne aux États-Unis, soit le double au moins de la moyenne de la France, autant du moins qu'il est possible, par l'approximation, d'assigner une moyenne au salaire de l'ouvrier français.

Le *salaire des femmes* est presque moitié de celui des hommes en Amérique comme en Europe. Le salaire des enfants au-dessous de 16 ans est inférieur à celui des femmes. La moindre force physique des femmes, qui les fait vivre en grande partie du gain des hommes, leur condition dans la famille, la concurrence

---

(1) Voir chap. VI, IIe partie.
(2) Voir *The Labor Movement*, par M. Neill, p. 100 et 117.
(3) *Rapport de la délégation des syndicats ouvriers de Paris à l'Exposition de Chicago*, p. 157.
(4) Chap. V de la Ire partie.

qu'elles se font dans les professions restreintes en nombre qui leur sont ouvertes, sont les trois principales causes de cette différence. On rencontre beaucoup moins de femmes mariées dans les ateliers en Amérique qu'en Europe, ce qui indique une situation meilleure.

D'ailleurs, le nombre des femmes employées dans l'industrie a diminué proportionnellement; celui des enfants paraît avoir diminué davantage. Mais c'est une erreur de prétendre que le salaire que gagnent les femmes n'est qu'un prélèvement sur ce que gagneraient les hommes s'ils étaient seuls à travailler; c'est une illusion de croire que toutes pourraient vivre uniquement du salaire de la famille et une cruauté de les empêcher, par la tyrannie des syndicats ou par les réglementations de la loi, d'en obtenir un par elles-mêmes.

Il y a en Amérique, comme en Europe, des *salaires de famine,* c'est-à-dire des salaires qui ne fournissent pas à celui qui les reçoit les moyens de vivre au moins dans une condition équivalente à celle des simples manœuvres. Le *Sweating system* dont les salaires appartiennent à cette catégorie est pratiqué surtout, mais non exclusivement, dans l'industrie de la confection et dans certaines grandes villes, telles que New-York, Boston, Cincinnati. Malgré les efforts faits pour le combattre, il paraît s'être étendu plutôt que restreint et il est à craindre que les conditions actuelles de l'industrie et de la population ne le développent encore. Heureusement, le mal, qui n'est ni bien défini, ni nettement définissable, n'atteint qu'une portion très minime de la classe ouvrière.

Le *salaire réel* a augmenté aux États-Unis plus encore que le salaire nominal, parce que, dans le même temps que celui-ci haussait, la majorité des prix des marchandises baissait. La baisse étant beaucoup moindre dans les prix de détail que dans les prix de gros et le loyer étant devenu plus coûteux, le bénéfice est resté notablement au-dessous du rapport calculé par la statistique sur les prix de gros; néanmoins il est réel. Somme toute, les objets de consommation ordinaire de la famille ouvrière, à quantité et à qualité égales, coûtent en moyenne plutôt moins que plus dans les villes des États-Unis que dans celles de France et, par conséquent, la moyenne du salaire réel de l'ouvrier américain est vraisemblablement plus que double de celle de l'ouvrier français.

Ayant un salaire réel supérieur, l'ouvrier américain s'est donné plus de bien-être que l'ouvrier européen en général (l'ouvrier anglais excepté, dans certains cas); il a pris certaines habitudes de consommation et de jouissance; il se nourrit plus substantiellement que les ouvriers du continent européen, il fait plus de toilette; il est plus confortablement logé et souvent il est propriétaire de la maison qu'il habite; il s'assure sur la vie, pratiquant la prévoyance à sa manière; il dépense davantage pour les sociétés auxquelles il est affilié et pour ses distractions; en un mot, il a un « Standard of living », un *niveau d'existence* plus élevé que ne l'ont les ouvriers européens. Situation dont se vantent, avec raison, les États-Unis; car elle est un des résultats très désirables de la civilisation.

L'ouvrier dépense par conséquent plus que l'Européen pour vivre, parce qu'il s'est fait des besoins en proportion de ses ressources. Si l'Américain gagne 2 dollars, c'est à peu près à 2 dollars que se monte le coût de sa vie, parce que c'est

sur ce pied qu'est établi son « Standard of living ». Il est donc obligé de dépenser ses 2 dollars, parce que les besoins enracinés dans les familles ouvrières par l'habitude exigent impérieusement d'être satisfaits, sous peine de souffrance personnelle et de déchéance sociale. Or, chacun a l'ambition de se maintenir dans sa condition sociale, l'égal de ses égaux, sans déchoir; c'est pourquoi on peut dire que *la vie de l'ouvrier est chère aux États-Unis* et que, si le pouvoir commercial de l'argent n'est pas moindre qu'en Europe, *le pouvoir social de l'argent* est de beaucoup inférieur.

L'ouvrier américain a augmenté son bien-être, c'est-à-dire élevé le « Standard of living » depuis le commencement du XIXe siècle. Comme tous les hommes, il est moins sensible au plaisir des biens dont il jouit qu'à l'envie d'acquérir ceux qu'il n'a pas et il aspire à élever encore le niveau de son existence. *Excelsior!* Il n'est pas seul à prendre cette devise.

Des esprits curieux (1) ou inquiets ont posé la question de *l'égalité dans l'accroissement des jouissances,* c'est-à-dire la question de savoir si l'ouvrier devait s'estimer satisfait de l'augmentation de son salaire et de son bien-être ou si, au contraire, il n'avait pas droit de se plaindre d'être frustré de sa part légitime, si la statistique établissait que l'accroissement général de la richesse du pays a été plus rapide que l'accroissement spécial de son revenu.

A cette question, on peut faire une première réponse, au nom du sens moral, en disant qu'il n'est pas bon d'exciter ainsi des passions envieuses et des récriminations sans fondement. Un homme vient de recevoir un don de 20 000 fr. et on le félicite; approuverait-on qu'il gémît de son sort parce que le même jour un de ses voisins a reçu 50 000 fr. ? L'augmentation du revenu d'une classe de la société doit être appréciée en elle-même, d'après le « Standard of living » de cette classe et non d'après celui d'une autre classe. Nous citons ce fait que beaucoup d'ouvriers américains sont propriétaires de leur maison comme un signe caractéristique de leur bonne condition; ces propriétaires nous objecteront-ils avec chagrin que leurs maisons ne sont pas comparables aux hôtels des millionnaires ? Si cette comparaison n'est pas venue d'elle-même à leur esprit, leur rend-on un service en la leur suggérant ?

La statistique a beaucoup de peine à répondre à la question, parce qu'il est rare qu'elle possède une série d'inventaires de la richesse suffisants pour en mesurer le progrès à cinquante ans de distance et pour fournir le dividende d'un quotient dont la population serait le diviseur. Les États-Unis sont précisément le pays où l'on trouve la collection la plus régulière et peut-être la meilleure, quoique fort imparfaite encore, de ces rares documents. J'en ai tiré les chiffres essentiels à cette comparaison (2). Nous savons, d'une part, que la moyenne du gain annuel des personnes

(1) « La richesse a augmenté considérablement. La question que pose le travailleur n'est pas s'il reçoit plus, mais s'il reçoit en proportion de ce que reçoivent les autres classes de la société. Les besoins ont augmenté et il ne sait pas s'il est aussi capable qu'autrefois de satisfaire ses besoins légitimes. » (*The Labor Movement in America,* par M. Richard Ely, p. 304.)

(2) Comme exemple des erreurs auxquelles peut entraîner l'emploi de ce genre de documents, je citerai le calcul fait par M. Powderly (*The Labor Movement*), édité par M. Mac-Neil, p. 579, qui croit trouver le gain du patron en retranchant de la valeur totale des produits le prix des matières premières et les salaires. Il trouve (census de 1880) 1 024 millions de dollars et il accuse les patrons de faire des gains



employées dans l'industrie, moyenne résultant de la division de la somme totale payée en salaires par le nombre total des salariés (ouvriers, ouvrières, enfants, employés, directeurs), était de 247 dollars en 1850 et de 484 en 1890, ce qui indiquerait un doublement en quarante ans (1), et qu'en vingt ans, de 1870 à 1890, des données plus comparables accusent un accroissement de 29 p. 100 (2). Nous savons, d'autre part, que la propriété immobilière et mobilière représentait une valeur moyenne, par habitant, de 308 dollars en 1850, de 780 en 1870, de 1 036 en 1890 (3), d'où il résulte que la quotité par tête aurait triplé de 1850 à 1890 et augmenté de près de 33 p. 100 de 1870 à 1890; nous savons aussi que la valeur produite par l'agriculture, la pêche, les mines et l'industrie représentait, par tête, l'année du recensement, 44 dollars en 1850 (chiffre qui n'est pas comparable avec les autres, parce que les produits de l'agriculture n'y sont pas compris), 177 en 1870 et 194 en 1890, soit un accroissement d'environ 10 p. 100 de 1870 à 1890. Quoique ces données statistiques ne soient pas assez précises pour fournir un rapport numérique exact, le seul rapprochement des taux d'augmentation, 29 pour les salariés, 33 pour la propriété, 10 pour la production, montre que les ouvriers ne sont pas si mal partagés qu'on voudrait le leur faire croire (4).

Ces rapports ne disent pas tout, parce qu'il y a des choses, essentielles pourtant, qui ne sauraient y entrer. Les inventions modernes, le développement des travaux publics et de la voirie, les institutions démocratiques procurent certaines jouissances qui sont, beaucoup plus qu'autrefois, accessibles également, ou à peu près également à tous, pauvres ou riches. Par exemple, aux États-Unis, les écoles publiques sont gratuites, les chemins de fer, qui n'ont qu'une classe de voitures pour tous les voyageurs (les pullman, etc., sont hors classe), et les tramways transportent avec la même vitesse l'ouvrier et le patron dont l'un allait jadis à pied et l'autre en voiture ou à cheval; tous sont éclairés de la même manière dans les rues par le gaz ou l'électricité, la plupart dans les villes ont l'eau à domicile. J'ai insisté plus longtemps sur ces avantages dans mon ouvrage sur la *Population française;* il fallait au moins les signaler ici.

L'ouvrier, dit-on, a bien droit à sa part proportionnelle dans l'accroissement de la richesse, puisque c'est lui qui l'a créée par son travail. C'est là une illusion qu'il importe de dissiper. L'ouvrier, qui donne son temps et son travail pour un prix convenu, reçoit aujourd'hui plus d'argent qu'autrefois pour moins de temps et pour un travail qui n'est assurément pas devenu plus pénible grâce aux machines. Il n'a pourtant, sauf des exceptions individuelles, aucune participation spéciale à

énormes proportionnellement aux salaires (948 millions). Il n'est pourtant aucun économiste, non plus qu'aucun industriel, qui ignore que dans le prix de revient il entre autre chose que le salaire et le prix de la matière première.

(1) Voir le chap. V de la Ire partie et les réserves faites au sujet de la précision de ces données.

(2) 375 dollars en 1870 et 484 en 1890.

(3) Voir le premier chapitre de la IIIe partie.

(4) En France, des statisticiens ont pris les valeurs successorales et donations pour terme de comparaison. Ces valeurs, d'après les déclarations officielles, représentaient environ 2 milliards en 1840 et 6 milliards en 1885-1895 et correspondaient à un revenu proportionnel de 100 en 1840 (intérêt à 5 p. 100) et à 210 en 1885-1895 (intérêt à 3 1/2). Des statisticiens en ont conclu que si les salaires ont doublé dans l'intervalle, le revenu des propriétaires de valeurs mobilières ou immobilières a plus que doublé. En ce cas, la différence ne serait pas considérable.

l'accroissement de la richesse produite; il est l'agent d'exécution opérant avec ses muscles aujourd'hui comme il y a cent ans, ayant toutefois à déployer, dans certains cas, plus d'intelligence pour se servir d'un outillage perfectionné. C'est, en premier lieu, aux découvertes scientifiques et aux applications de la science à l'industrie que cet accroissement est dû. Les inventeurs n'en recueillent pas toujours le profit; mais, cependant, beaucoup sont récompensés légitimement par l'exploitation de leurs inventions, brevetées ou non; puis, après un certain temps, ces inventions étant tombées dans le domaine public et l'usage s'en étant généralisé, n'ont plus d'autre effet que d'abaisser le coût de production et de rendre la richesse plus accessible à la consommation : tel est, en définitive, le principal rôle de l'intelligence dans la production (1).

Après l'inventeur, c'est à l'entrepreneur qu'est dû l'accroissement, parce que l'organisation manufacturière et la conduite commerciale d'une entreprise contribuent beaucoup à l'économie de la production et font, en grande partie, le succès ou l'insuccès de l'affaire, parce que si l'ouvrier ne se fatigue pas plus en dix heures qu'en douze, le patron a plus de peine et plus de mérite quand, portant le poids d'une lourde responsabilité, il dirige 1 000 ouvriers, que quand il en occupe 20; or, nous avons vu que la concentration était au nombre des causes du progrès de la richesse.

M. Gunton déplace la question, sans sortir cependant du sujet, quand il réclame non le droit au produit par une raison économique, mais l'opportunité des jouissances dans l'intérêt social. « C'est, dit-il, une loi élémentaire que toute croissance doit être symétrique. Un sommet ne peut continuer à augmenter sans que la base prenne une extension et une force correspondantes. Il en est ainsi pour la société; une partie ne peut pas gagner indéfiniment si l'ensemble ne progresse pas. Conséquemment, l'accroissement de la richesse, des avantages de la vie, de la liberté des classes fortunées ne peut être assuré d'une manière durable qu'autant que la pauvreté des masses diminue et que les avantages de la vie et la liberté augmentent pour eux (2). » Il peut être rassuré, non sur l'acquiescement des masses aux conclusions que nous prenons, mais sur l'exactitude du fait, qu'excepté dans les bas-fonds de la société, la pauvreté a diminué et que les avantages de la vie et de la liberté ont augmenté en Amérique peut-être plus qu'ailleurs. Est-ce à dire qu'il n'y ait rien à faire ? Non; nous le verrons plus loin.

En résumé : 1° il n'est pas bon de se rendre malheureux par envie et de cesser de jouir du bien que l'on a parce que le voisin en aurait davantage; 2° il n'est pas prouvé qu'au XIXe siècle le revenu de la classe ouvrière ait augmenté dans une moindre proportion que celui des autres classes de la société; 3° les inventions modernes ont procuré certains avantages dont jouissent également tous les habitants d'un lieu, quelle que soit leur condition sociale; 4° la contribution personnelle de la main-d'œuvre à la production des richesses n'est pas plus grande aujourd'hui qu'autrefois, quoique la production soit beaucoup plus abondante; 5° le profit que la classe ouvrière a tiré des progrès de l'industrie et de la richesse est rendu manifeste par l'amélioration de ses conditions d'existence. E. LEVASSEUR.

(De l'Institut.)

(1) J'ai expliqué ce rôle dans une conférence publiée en 1866-1867 : *Le Rôle de l'intelligence dans la production*. Voir aussi le chap. XI de la Ire partie.

(2) *Wealth and Progress*, p. 4.

III.

DE L'INFLUENCE DU DÉVELOPPEMENT DE LA POPULATION

SUR LA REPRÉSENTATION PARLEMENTAIRE EN ANGLETERRE.

Le développement de la population en Angleterre a eu des conséquences intéressantes sur la distribution géographique de la représentation parlementaire : c'est ce phénomène que nous voudrions, dans ses lignes générales, exposer ici.

Avant 1832, c'est-à-dire avant la première grande réforme électorale en Angleterre, le nombre des députés à la Chambre des communes était le même qu'à la fin du XVII[e] siècle. C'était, en effet, à cette époque (en 1673) que le Parlement avait fixé ou simplement consacré à nouveau les circonscriptions électorales, celles des comtés ou des bourgs (1). Or, comme le fait remarquer justement M. Spencer Walpole, la fixation des sièges parlementaires coïncidait avec la révolution économique, qui, en modifiant profondément la répartition géographique de la population, devait, un jour ou l'autre, avoir ses conséquences dans le domaine politique.

Quelle était, en effet, la distribution de la population anglaise à la fin du XVII[e] siècle ? Macaulay estime le total à 5 500 000 habitants, dont 530 000 pour Londres et à peine 800 000, soit le 1/7[e], pour l'Angleterre septentrionale, comprise dans la province ecclésiastique d'York, soit les comtés de Durham, Northumberland, Cumberland, Westmoreland, Lancastre, Chester et York. La superficie de ces comtés équivaut presque au tiers de l'Angleterre (exactement 28 p. 100) : leur densité n'était donc que de 22 habitants, au plus, par kilomètre carré. York était la ville la plus importante avec 10 000 habitants; quant aux cités si populeuses aujourd'hui de cette région, les unes, comme Liverpool, Manchester, Leeds, n'étaient que des bourgades de quelques milliers d'âmes; d'autres, comme Hull, Newcastle, etc., n'étaient que des localités insignifiantes.

Toute différente était la condition du Sud. Non seulement la population de la capitale y représentait déjà la dixième partie de celle du royaume, mais dans cette région se trouvaient également les comtés les plus peuplés relativement et les villes les plus importantes après Londres, Norwich et Bristol, à qui on donnait 30 000 âmes, et d'autres, comme Winchester, Canterbury, Salisbury, etc. Ajoutons que dans le Sud se rencontrent aussi de nombreux « bourgs pourris », vieilles localités historiques pour la plupart, mais qui n'en gardaient pas moins leur représentation parlementaire.

Il n'est donc pas étonnant que, dans la répartition des sièges législatifs, telle qu'elle fut déterminée il y a deux siècles, l'Angleterre méridionale ait eu la plus grosse part. Mais combien les conditions étaient changées au XIX[e] siècle, à la veille du *Reform Act* de 1832, par exemple !

En 1831, la population totale de l'Angleterre propre dépassait 13 millions d'habitants (13 090 000) ; elle avait donc augmenté de 136 p. 100 dans l'espace d'un

(1) « By a strange accident, parliamentary representation was *stereotyped* at the precise moment when the conditions of social life in England were changed. » (Of Spencer Walpole : *The Electorate and the Legislature*, p. 5.)

siècle et demi à peu près. La population des six comtés du Nord, dont nous venons de parler, s'élevait alors à 3 750 000 habitants, au lieu de 800 000; elle avait donc presque quintuplé. Cette région possédait déjà dix villes de plus de 50 000 âmes, et parmi elles, trois, Liverpool, Manchester, Leeds, dépassaient 100 000. C'est que, de ce pays auparavant désert, l'industrie avait fait jaillir le « bloc de fer et de houille » et cette révolution économique avait peuplé les comtés du Nord. Cependant leur représentation parlementaire demeurait la même; c'est dire quelle énorme disproportion existait entre le Nord et le Sud au point de vue de la répartition des sièges législatifs.

Considérons l'Angleterre comme partagée en deux régions par le Trent, et voyons, par exemple, quelle part revenait au Sud et au Nord dans la représentation aux

Tableau I : Répartition des sièges législatifs, en Angleterre, avant la réforme de 1832.

1° Au nord du Trent.

Régions particulières.	Comtés.			Bourgs.		
	Population.	Électeurs.	Députés.	Population.	Électeurs.	Députés.
Nord	466 380	28 394	14	284 137	10 871	18
Nord-ouest. . . .	865 865	27 467	8	805 380	36 342	28
York	906 588	33 154	6	465 378	22 100	31
Nord-milieu. . . .	338 213	15 970	8	124 284	10 491	8
	2 577 046	104 985	36	1 679 179	79 804	85

2° Au sud du Trent.

Régions particulières.	Comtés.			Bourgs.		
	Population.	Électeurs.	Députés.	Population.	Électeurs.	Députés.
Ouest-milieu . . .	1 091 330	55 608	25	698 709	41 238	51
Sud-milieu	961 782	42 047	22	144 283	13 692	26
Est-milieu	449 346	26 169	10	85 732	7 180	11
Est.	831 884	28 679	12	171 994	11 533	21
Sud-est	982 326	37 884	20	365 187	21 805	49
Sud-ouest	1 172 177	49 192	19	411 829	23 334	43
	5 488 845	239 579	108	1 877 734	118 782	220
Londres	1 517 686	71 533	18			

Communes, en 1831 (tableau I). A cette époque, la région située au nord du Trent comprenait, à peu de chose près, le tiers (32,06 p. 100) de la population du royaume. Or, le nombre total de ses députés était de 121, soit 1 par 35 000 habitants et par 15 200 électeurs. Londres, de son côté, n'avait que 1 siège par 83 000 habitants et 3 950 électeurs. Dans le Sud, le chiffre global des mandats était de 338, soit 1 par 22 000 habitants et par 1 056 électeurs; en d'autres termes, les électeurs du Sud avaient, dans l'ensemble, proportionnellement, près de quatre fois plus de représentants que ceux de Londres et quinze fois plus que ceux du Nord.

Dans l'une et l'autre région, il y avait une inégalité très sensible entre la représentation des comtés et celle des bourgs; dans l'ensemble, les 144 députés des comtés représentaient une population globale de 8 067 000 habitants et de 344 000 électeurs; les comtés avaient donc un mandat par 56 000 habitants et par 2 400 électeurs. Dans les bourgs (hormis Londres), les 305 mandats représentaient un

total de 3 506 000 habitants et de 198 500 électeurs seulement; c'était un mandat par 11 495 habitants et par 650 électeurs. Mais, ici encore, il y avait une grande différence entre le Nord et le Sud. Pour les comtés, l'inégalité n'était pas encore des plus choquantes : dans le Nord, il y avait un siège par 71 500 habitants et par 2 920 électeurs, tandis que, dans le Sud, il y en avait un par 50 800 habitants et par 2 220 électeurs. Sous ce dernier rapport, il y avait presque équilibre. Pour les bourgs, la disproportion était grande entre les deux régions : avec ses 220 bourgs, le Sud comptait seulement, par mandat, 8 530 habitants et 540 électeurs, tandis que le Nord en comptait jusqu'à 19 100 habitants et 930 électeurs : sa représentation était donc relativement la moitié de celle du Sud. C'est que, tandis que les nouveaux et grands centres industriels du Nord, tels que Manchester ou Leeds, demeuraient sans « franchises », le Sud était le pays classique des « bourgs pourris ». Par exemple, l'Angleterre comptait alors 29 bourgs de moins de 20 électeurs, représentés chacun par 2 députés : or, sur ce nombre, deux seulement étaient dans le Nord. Même dans le Sud, des localités importantes, comme Devonport, Brighton, étaient des blancs sur la carte électorale; dans Londres même, des districts entiers tels que Marylebone avec 122 000 habitants, les Tower Hamlets (Whitechapel, Saint-Georges in the East, Mile End Old Town, Stepney, Poplar), avec 187 000, Lambeth, Greenwich, étaient dans le même cas. . . . . .

Un exemple, enfin, éclaire d'une manière saisissante, l'inégale répartition des sièges entre le Nord et le Sud : les 6 comtés du Sud, Cornwall, Devon, Dorset, Hamps, Sussex, Kent, avaient, en 1831, un total de 155 députés (bourgs et comtés réunis), pour une population de 2 012 000 habitants; les 6 comtés du Nord, Northumberland, Durham, Cumberland, Westmoreland, Lancastre, York, en avaient seulement 68 pour 3 410 000 habitants. C'était, pour le premier groupe, un mandat par 14 000 habitants à peu près; pour le second, un par 50 000, c'est-à-dire que cette région du Sud avait quatre fois plus de représentants que celle du Nord. Les deux proportions extrêmes était données, au Sud, par le Cornwall, qui, avec 44 représentants, n'avait, par chaque siège, que 6 800 habitants; au Nord, par le Lancashire, qui, avec 14 députés, s'élevait à une moyenne de 95 500 habitants par mandat.

La grande réforme électorale de 1832, plus tard complétée par l'*Act* de 1867, porta une première atteinte à cet équilibre politique qui ne répondait plus à l'état de la population. C'était le développement des villes qui avait accru considérablement la population du Nord; le Nord devait nécessairement bénéficier de la réforme. Et, en effet, si nous considérons la distribution des sièges avant 1884, date d'une autre réforme (tableau II), nous voyons que la part du Nord s'est élevée, depuis 1831, de 121 mandats à 136, que celle du Sud, au contraire, s'est abaissée de 328 à 296. La diminution du Sud serait même plus sensible, si la perte faite par les bourgs (48 sièges) n'était pas compensée par une augmentation dans les comtés. Dans le Sud, quatre régions sur six voyaient diminuer le nombre de leurs mandats; dans le Nord, au contraire, il y avait augmentation partout. Sur l'ensemble, il y avait, dans le Nord, un siège législatif par 30 800 habitants; dans le Sud, ce rapport était de 24 700. Il y avait donc, entre l'une et l'autre moyenne, un rapprochement sensible. Mais cette égalité approximative ne devait pas tarder à être détruite par le progrès constant de la population du Nord et de Londres, par exemple. De 1831

à 1881, la région du Nord avait augmenté de 124 p. 100; l'agglomération londonienne, de 127 p. 100 et le Sud seulement de 60 p. 100.

Tableau II : Répartition des sièges législatifs, en Angleterre, avant la réforme de 1884.

Régions particulières.	Comtés.			Bourgs.		
	Population.	Électeurs.	Députés.	Population.	Électeurs.	Députés.
	1° Au nord du Trent.					
Nord	915 297	59 482	14	711 950	108 650	20
Nord-ouest	1 930 494	113 487	14	2 169 060	285 670	32
York	1 465 717	102 597	10	1 409 760	221 860	28
Nord-milieu	600 000	34 803	10	254 320	41 100	8
	4 911 508	310 369	48	4 545 090	657 280	88
	2° Au sud du Trent.					
Ouest-milieu . . .	1 616 600	123 900	27	1 672 800	247 627	46
Sud-milieu	1 344 750	92 800	22	290 980	39 090	19
Est-milieu	563 600	49 300	12	250 240	38 862	10
Est	1 154 800	62 600	16	222 917	35 185	13
Sud-est	1 945 100	134 150	24	836 613	102 657	41
Sud-ouest	1 286 200	89 800	23	529 005	64 516	43
	7 911 050	552 550	124	3 802 555	528 937	172
Londres	3 452 000	337 692	22			

Aussi, à la veille de la réforme de 1884, la moyenne de la population par mandat était-elle fort inégale. Dans le Nord, on comptait, par siège, plus de 69 000 habitants et 7 100 électeurs; dans le Sud, la moyenne était de 39 000 habitants et de 3 630 électeurs. C'était encore, pour l'ensemble du Sud, une représentation proportionnellement double. A Londres, chaque siège (il y en avait 22) représentait près de 157 000 habitants et 15 320 électeurs; la métropole avait ainsi quatre fois moins de représentants que le Sud, deux fois moins que le Nord. Dans Londres, en effet, des districts, dont la population avait considérablement augmenté, conservaient la même représentation qu'en 1832; il n'y avait que deux sièges pour des circonscriptions telles que Hackney avec 417 000 habitants, Marylebone et Lambeth avec chacune 498 000 et Finsbury avec 525 000.

La proportion variait également beaucoup entre le Nord et le Sud, suivant les comtés ou les bourgs; ainsi, les comtés du Sud avaient, en moyenne, un mandat par 63 000 habitants et 4 200 électeurs et les bourgs du Sud en avaient un par 22 000 habitants et 3 000 électeurs. Dans le Nord, la moyenne était, pour les comtés, de 102 000 habitants et de 6 400 électeurs et, pour les bourgs, 52 000 habitants et 7 450 électeurs. L'inégalité entre les deux régions était donc particulièrement sensible dans la représentation des bourgs. Les bourgs du Sud, qui avaient, dans l'ensemble, moins d'habitants et moins d'électeurs que ceux du Nord, avaient le double de représentants (172 contre 88).

Avant 1884, il y avait encore, en Angleterre, 86 bourgs de moins de 20 000 habitants ayant une représentation particulière (dont 53 de moins de 10 000), avec 884 000 habitants, 129 500 électeurs et 109 députés; c'était le sixième des communes nommé par la vingt-cinquième partie des électeurs et le trentième des habitants. Par contre, des localités populeuses demeuraient encore sans représentants;

c'était le cas de 160 bourgs de plus de 10 000 âmes dans l'ensemble de la Grande-Bretagne. Or, ces bourgs se trouvaient surtout au Nord et dans l'agglomération londonienne; il y en avait 74, près de moitié, dans les quatre comtés de Chester, Lancastre, York, Durham et le seul Lancashire en comprenait 38 avec un total de près de 700 000 âmes. Dans Londres même, des districts comme Bettersea avec 107 000 habitants, Hampstead avec 45 000 et les localités suburbaines de Westham (128 000), de Croydon (79 000) n'avaient pas de représentants.

La réforme électorale de 1884, en même temps qu'elle élargissait considérablement le droit de suffrage, devait aussi diminuer l'inégalité représentative entre le Sud d'une part, et d'autre part, la métropole et les groupements populeux du Nord.

Tableau III : Répartition des sièges législatifs, en Angleterre, après la réforme de 1884

Régions particulières.	Comtés.			Bourgs.		
	Population.	Électeurs.	Députés.	Population.	Électeurs.	Députés.
	1° Au nord du Trent.					
Nord	1 043 896	194 390	18	824 483	133 700	14
Nord-ouest. . . .	2 136 573	351 711	31	2 521 181	353 830	26
York	1 580 730	313 538	26	1 613 446	256 326	39
Nord-milieu. . . .	667 634	126 249	11	305 851	51 379	5
	5 428 833	985 888	86	5 264 961	795 235	84
	2° Au sud du Trent.					
Ouest-milieu . . .	1 665 280	326 375	30	1 892 773	255 340	32
Sud-milieu	1 649 706	301 329	28	215 487	34 575	6
Est-milieu	586 376	123 464	12	280 754	46 390	6
Est.	1 129 220	203 170	19	277 102	44 439	8
Sud-est	1 857 814	331 973	29	847 494	115 843	18
Sud-ouest	1 531 141	282 701	30	315 586	43 068	10
	8 419 537	1 569 012	148	3 829 196	539 655	80
Londres	4 538 460	588 496	62			

Dans l'Angleterre électorale, telle que l'a faite le *Redistribution bill* de 1885 (tableau III), le Nord a un total de 170 sièges au lieu de 136; le Sud en a 228 au lieu de 298 auparavant et la députation de Londres a presque triplé (de 22 à 62 sièges). A l'heure actuelle, il y a, par chaque mandat (comtés et bourgs compris), 63 000 habitants et 10 400 électeurs au Nord, 51 000 habitants et 9 200 électeurs au Sud, 73 000 habitants et 9 500 électeurs à Londres. Pour les comtés proprement dits il y a presque égalité entre les deux régions, mais pour les bourgs, la proportion tend à s'équilibrer. On compte aujourd'hui, par mandat, dans le Nord, 63 000 habitants et 11 400 électeurs dans les comtés, 62 600 habitants et 9 600 électeurs dans les bourgs; dans le Sud, il y a, par siège, 53 000 habitants et 10 000 électeurs dans les comtés et 48 000 habitants avec 6 740 électeurs dans les bourgs. Il y a donc une tendance manifeste à l'égalité. Ce qui faisait la force du Sud, le grand nombre de ses petits bourgs, a disparu : par exemple, de 220 en 1831, le total des bourgs du Sud est réduit à 80, maintenant. Il n'y a plus, du reste, dans toute l'Angleterre, que douze villes de moins de 20 000 âmes qui aient gardé une représentation à part : Boston, Bury-Saint-Edmunds, Penryn-Falmouth, Pôn-

tefract, Salisbury, Taunton, Winchester, Windsor, Grantham, Kings Lyms, Durham et Whitehaven. On remarquera que ces deux dernières seulement sont au Nord. Nous ne parlons pas de la cité de Londres (1) qui, avec moins de 40 000 habitants actuellement, dispose de deux mandats, car le nombre des électeurs y est considérable.

En résumé, plus nous allons, plus l'équilibre politique se déplace au détriment de la vieille région du Sud et au bénéfice de Londres et du Nord, de part et d'autre. Par exemple, la part du Sud, dans la représentation parlementaire, était de 71 p. 100 en 1831 et de 68 p. 100 en 1884; elle n'est plus, aujourd'hui, que de 49,5 p. 100. Mais, tandis que sa proportion au total de la population du royaume était, en 1831, de 56,5 p. 100, elle n'est plus, aujourd'hui, que de 45 p. 100. Par contre, la part de la représentation du Nord aux communes s'est élevée de 28,05 p. 100 à 37 p. 100, et celle de Londres de 3,8 p. 100 à 13,5 p. 100 (2).

Nous opposions, plus haut, la situation des six comtés du Nord et des six comtés du Sud de l'Angleterre. Aujourd'hui encore, l'opposition est complète, mais à l'avantage du groupe du Nord qui dispose de 142 mandats au lieu de 68 en 1831, tandis que le Sud n'en possède plus que 63 au lieu de 155. Ainsi, le développement de la population a amené un changement considérable dans l'équilibre des différentes régions du royaume; or, c'est là un phénomène capital et qui explique avant tout les transformations politiques de l'Angleterre au cours du XIX[e] siècle (3).

Paul MEURIOT.

IV.

LE PROBLÈME MONETAIRE. (*Suite* [4].)

CINQUIÈME PARTIE.

Lutte de l'argent contre l'or.

CHAPITRE SIXIÈME.

La crise de l'argent aux États-Unis.

VII. *La panique de 1893.* — Au milieu de ces discussions, suivies avec passion par les producteurs d'argent, par les gens attachés à leurs intérêts et par les spéculateurs, toujours sur le qui-vive aux États-Unis, on apprit tout à coup que le

---

(1) Exactement la cité a 38 000 habitants et 33 350 électeurs. Un très grand nombre de personnes y ont leur domicile politique sans y résider effectivement.

(2) Le Cornwall n'a plus que 7 représentants, tandis que le Lancashire en a 57.

(3) Nous avons surtout utilisé pour cet article les données de M. Baines dans son étude intitulée : *Parliamentary representation in England...*, qui a paru dans le *Journal of the Royal statistic Society*, 1896.

(4) Voir *Journal de la Société de statistique de Paris :* 1886, p. 281; — 1887, p. 43 et 99; — 1889, p. 217; — 1891, p. 261, et 1895, p. 20 et 371.

gouvernement de l'Inde avait suspendu la frappe de l'argent et fermé les hôtels de monnaie (1). L'once standard d'argent se cotait encore fin décembre 1892, 38 deniers et demi, et 37,7/8 au commencement de juin 1893 ; elle fut précipitée aussitôt à 31 deniers. Cette baisse fut le signal d'un affaiblissement des cours des valeurs à souches et d'une grande panique aux États-Unis, panique générale sur les valeurs, sur les marchandises, sur les affaires, sur les divers instruments de circulation monétaire et fiduciaire ; seuls les rares survivants de la panique de 1837 et des mouvements provoqués par la guerre de la Sécession avaient quelques points de repère. Dans les six premiers mois de 1893, le nombre des faillites passa de 5,351 à 6,239 et leur importance de 56,535,000,000 de dollars à 176,800,000,000 de dollars. Près de 400 banques nationales, banques d'États ou caisses d'épargne durent suspendre ; partout les opérations du *Clearing house* se ralentirent. Par suite, plus de 800 établissements industriels durent arrêter le travail ; plusieurs lignes de chemins de fer diminuèrent les trains et congédièrent des employés ; trois d'entre elles, d'une réelle importance, furent mises en faillite : *Pennsylvania Reading, Northern Pacific, Erie,* avec 2,500,000,000 de dollars d'engagements. Les conditions de la circulation, fondement essentiel de la sécurité des affaires, avaient été, en effet, profondément altérées. Les billets du Trésor (notes) et les certificats d'argent avaient remplacé les réserves d'or du Trésor. Le total des barres d'argent aux mains du Trésor s'était élevé à 2,372,280,000 fr. (2), soit au double de la réserve actuelle en argent de la Banque de France. Il en était résulté une appréhension générale au dedans et au dehors, par suite de nombreuses expéditions d'or en Europe et une tendance générale à amoindrir les affaires.

Depuis plusieurs mois il y avait eu des retraits considérables de dépôts soit aux banques, soit aux caisses d'épargne. Ces retraits, qui dépassaient 180 millions de dollars, inspirèrent une méfiance progressive. La peur se gagne plus vite que la confiance. Les compagnies de chemins de fer cessèrent de remettre, chaque semaine, leurs excédents de recettes. De leur côté, les banques diminuèrent leurs escomptes. La *Chemical national bank,* l'une des plus solides de New-York, se vit obligée de refuser au *New-York Central* une avance de 700,000 dollars. Peu à peu le malaise devint général, le crédit disparut, les banques et surtout les caisses d'épargne, qui aux États-Unis font fonction de banques, furent assiégées. Les caisses limitèrent les retraits. Certaines d'entre elles, ayant engagé leurs ressources, suspendirent. A la bourse de New-York le taux des avances en reports ou sur warrants atteignit jusqu'à 20 p. 100. Tous les billets de banque, quels qu'ils fussent, étaient recherchés et firent fureur. Il éclata bientôt une sorte de terreur générale, on ne sait pourquoi ni comment ; chacun craignit de manquer du nécessaire. Chacun s'imaginait qu'on le paierait en argent qu'il ne pourrait faire accepter, c'est la cause des terreurs engendrées par tous les papiers-monnaie, aussi bien sous Law que sous la Convention. *The nation* a publié sur cette panique un article humoristique qu'elle intitule : *The bimetallic terror* (3). Dans cet article elle analyse un factum de M. Grenfell attribuant la crise à la baisse de l'argent et du 15 1/2. M. Grenfell

---

(1) *The Forum,* article de MM. Leech et H. White, août 1893.

(2) Au 1er janvier 1895, le Trésor fédéral avait, en argent (barres, dollars, monnaie subsidiaire), 505 112 227 dollars et il n'en circulait, dans les États-Unis, que pour 120 079 467 dollars.

(3) 28 septembre 1893.

rappelle à ce sujet que la grande crise monétaire du IIIe siècle a été l'une des causes de la chute de l'empire romain. M. Grenfell a raison dans sa citation, critiquée à tort par *The Nation,* — mais il fait complète erreur néanmoins, parce que les propriétaires de mines de cuivre jouèrent à cette époque le rôle que jouent aujourd'hui les propriétaires de mines d'argent (1).

L'effet le plus saillant de cette panique fut de raréfier toutes les monnaies. Dans ces grands mouvements inattendus, les instruments qui en tiennent lieu: *clearings,* chèques, mandats postaux et télégraphiques sont délaissés; — ce qu'on recherche c'est la substance même de la monnaie et non les moyens de la faire circuler. Or nous établirons que la monnaie substantielle aux États-Unis est insuffisante; c'est même sous ce rapport que l'accumulation de près de 3 milliards d'argent, dont la valeur est incertaine, a été une si grande faute.

Le contre-coup de cette panique fut extraordinaire dans les centres miniers où les sociétés ont besoin, tout en extrayant de l'or et de l'argent, de très gros crédits pour payer 12 fr. 50 c. par jour à chacun de leurs ouvriers. Plusieurs fermèrent et jetèrent sur le pavé des milliers de mineurs dont nous aurons à raconter bientôt les exploits. Dans les centres agricoles le contre-coup ne fut pas moindre (2). Ces centres ne présentent aucune ressemblance avec nos paisibles villages de la Beauce, du Poitou ou de la Guyenne. Les agriculteurs y sont en partie des spéculateurs vivant aussi sur le crédit et fort en peine, lorsque les banquiers, qui les entretiennent et les pressurent, ferment leurs caisses ou tombent en faillite.

La panique revêtit ainsi un caractère général, universel, et tous les Américains se demandèrent, pendant quelques jours, comme l'a dit M. Sylvester Pennoyer, gouverneur de l'Oregon, bi-métalliste ardent, si l'édifice monétaire élevé depuis 400 ans par les premières générations américaines, n'allait pas s'écrouler subitement.

M. James Eckels, contrôleur de la circulation, avait provoqué cette boutade par une étude excellente sur la rente (3).

Dans cette étude, M. Eckels en marquait les caractères divers et les causes complexes, bien qu'il ait fait son travail au début de la panique: 1° une surabondance de production, excitée par des tarifs douaniers excessifs; 2° une circulation monétaire et fiduciaire constituée en vue de temps calmes et prospères; 3° une législation monétaire qui jette de l'incertitude sur la valeur d'un des facteurs qui la composent, ce qui augmente l'insuffisance de la circulation; 4° une notable diminution de confiance de la part des Américains eux-mêmes et naturellement plus grande de la part des Européens, dans cette législation, obstacle insurmontable aux affaires. C'est sur ce dernier chef que M. Eckels insistait principalement, citant quelques-unes des principales autorités et justifiant la grande matière économique: quand chez un peuple confiance entière n'est pas donnée, et ne peut être donnée aux éléments monétaires, représentants de la valeur, organes de sa circulation, tout devient incertain, tout craque, tout s'arrête.

Cette situation, exploitée par des spéculateurs à outrance, coïncidait avec les difficultés que les grèves avaient provoquées en 1892; elle devint bientôt si grave que le président Cleveland se décida à intervenir sans retard.

---

(1) L'article de M. Grenfell a paru dans le *Fortnightly.*

(2) Voir un article de M. de Mandat-Grancey (*Figaro,* 30 août 1893).

(3) *North American Review,* août 1893; *Forum,* janvier 1893; article de M. Gibbs.

Le président Cleveland avait été élu en novembre 1892 en prévision d'une grande crise monétaire. On connaissait la netteté de ses opinions économiques et la rare fermeté de son caractère; on comptait sur lui. Disons tout de suite qu'il a entièrement répondu à sa haute mission et que, par deux fois, en 1893 et en 1895, il a prévenu, dans sa patrie, de grands malheurs, attestant ainsi, dans deux circonstances mémorables, la haute prévoyance des auteurs de la Constitution qui ont su créer un pouvoir exécutif vivant (1).

M. Cleveland convoqua sur-le-champ le Congrès pour le 7 août et publia, au moment de sa réunion, un message dans lequel il demandait le rappel de l'*act Sherman,* afin de rendre aux affaires confiance et activité au moyen de la garantie d'une bonne monnaie (*sound money*).

« Jusqu'au 15 juillet 1893, portait le message, il a été émis en paiement d'achats « d'argent en barres pour plus de 147 millions de dollars de billets, alors que « presque tout cet argent en barres reste sans être frappé au Trésor et n'est d'au- « cune utilité ; au contraire il a fallu rembourser en or la plupart de ces billets. « Il appert, en effet, des statistiques que, du 1er mars 1892 au 15 juillet 1893, les « billets de cette catégorie émis par le Trésor se sont élevés à un peu plus de « 54 millions de dollars et que, pendant la même période, le Trésor a payé en or « pour le remboursement de ces billets environ 49 millions de dollars. »

Ces faits établis, le message reprenait :

« Le peuple des États-Unis a le droit d'avoir une monnaie de bon aloi et stable, « reconnue comme telle dans toutes les Bourses et sur tous les marchés du « monde. Le gouvernement des États-Unis n'a pas le droit de nuire au peuple par « des expériences financières contraires à la politique et à la pratique des autres « États civilisés.

« Comme on sait dans les cercles commerciaux des États-Unis que le gouverne- « ment ne peut pas, à sa volonté, changer une valeur fiduciaire en valeur intrin- « sèque, ni par ses efforts isolés faire qu'une monnaie inférieure aille de pair avec « une monnaie de valeur supérieure, il en est résulté dans le pays un tel manque « de confiance dans la stabilité de la valeur de la monnaie que les capitaux refusent « de venir en aide aux nouvelles entreprises. Les capitalistes étrangers, mis égale- « ment en éveil, non seulement refusent d'acheter des valeurs américaines, mais « s'empressent de vendre à perte celles qu'ils avaient déjà. »

Il faudrait citer le message en entier. En voici un dernier passage. Il est bien rare qu'un chef d'État ait parlé en termes aussi élevés sur un sujet aussi technique. Ces citations n'ont pas seulement une haute portée économique, mais encore une très haute portée politique. Un pareil langage suppose un très grand milieu. Il rappelle Périclès s'adressant aux Athéniens ou Timoléon aux habitants de Syracuse, ou Scipion l'Africain aux Romains.

« L'adoption forcée de cette politique consistant à rembourser en or les billets de « ce genre n'a pas épargné la réserve d'or de 100 millions de dollars mise de côté « depuis longtemps par le gouvernement pour le remboursement d'autres billets, « car il a déjà fallu prendre sur cette réserve pour le paiement de nouvelles obliga- « tions s'élevant à environ 150 millions de dollars par suite des achats d'argent,

(1) Toutefois, M. Cleveland ne crut pas devoir prendre les devants. Bien que provoqué de toutes parts à agir, il attendit. A l'offensive il préféra la défensive offensive, et il n'a pas eu tort.

« et, comme conséquence, pour la première fois depuis sa création, la réserve a « été entamée.

« Nous avons ainsi rendu facile la diminution de notre approvisionnement d'or, et « donné à d'autres nations, sachant mieux l'apprécier que nous, l'envie d'en augmen- « ter leur stock. La preuve que l'occasion que nous avons offerte n'a pas été négligée « résulte des grandes quantités d'or qui ont été récemment retirées de notre Trésor « et exportées pour augmenter la puissance financière de nations étrangères. L'excé- « dent des exportations d'or sur les importations pendant l'année finissant le 30 juin « 1893 a été de plus de 87 millions et demi de dollars.

« Du 1er juillet 1890 au 15 juillet 1893, l'or monnayé et en barres se trouvant dans « notre Trésor a diminué de plus de 132 millions de dollars, tandis que, pendant la « même période, l'argent monnayé et en barres a augmenté au Trésor de plus de « 147 millions de dollars. A moins d'émettre constamment des obligations du gou- « vernement et de les vendre pour reconstituer notre approvisionnement d'or épuisé, « et qui continuera à s'épuiser, il est évident que l'application de la loi sur les achats « d'argent, actuellement en vigueur, fera que l'argent se substituera complètement « à l'or dans le Trésor du gouvernement, ce qui sera forcément suivi par le paie- « ment de toutes les dettes du gouvernement en argent déprécié.

« A ce moment-là, l'or et l'argent ne pourront pas aller de pair, et le gouverne- « ment ne pourra plus suivre sa politique établie de maintenir la parité entre les « deux métaux. Réduits à employer exclusivement le papier-monnaie fortement dé- « précié au point de vue du monde commercial, nous ne pourrons plus réclamer une « place parmi les nations de premier rang, et notre gouvernement ne pourra plus « prétendre qu'il a rempli l'obligation, en tant que cette obligation lui a été impo- « sée, de fournir au peuple la monnaie la meilleure et la plus sûre. »

Le Congrès se réunit le 7 et commença ses travaux le 9 août. A la Chambre des représentants, favorable au président, un délai de 15 jours fut accordé par la majorité, qui se décida sur-le-champ en faveur de l'abrogation de l'*act Sherman*, à la minorité pour présenter ses arguments. Le Sénat ouvrit la discussion sur-le-champ, mais avec des dispositions plus douteuses. A la Chambre des représentants, M. W. Wilson, de la Virginie occidentale, proposa le rappel de l'*act* et M. Bland, chef des silveristes, se leva immédiatement pour présenter un projet de régler la discussion et le vote selon le détail qui suit : « La discussion doit durer quatorze jours, les séances ayant lieu de 11 heures du matin à 5 heures de l'après-midi. Il pourra y avoir des séances de nuit, mais elles ne pourront être consacrées qu'à la discussion : il n'y pourra être pris aucune résolution. Le temps de la discussion sera partagé également entre les *silveristes* et leurs adversaires, les *repealers*. Les onze premiers jours de la discussion seront consacrés à la discussion générale ; les trois derniers jours, on s'occupera des articles du projet de loi, des amendements et des contre-projets, et, pendant ces trois jours, aucun membre ne pourra parler plus de cinq minutes, sauf par permission spéciale de la Chambre. Les membres qui ne pourront pas parler sont autorisés à faire imprimer leurs discours comme s'ils avaient été prononcés. Enfin, on procédera au vote de la façon suivante : le vote portera : 1° sur l'adoption ou le rejet d'un contre-projet établissant la frappe illimitée de l'argent, en maintenant le rapport actuellement existant entre les deux métaux, c'est-à-dire seize à un ; 2° successivement, en cas de rejet, sur quatre autres amendements fixant ledit rapport à dix-sept, dix-huit, dix-neuf et vingt. En cas de rejet de tous

ces amendements, il sera proposé de remettre en vigueur la loi du 28 février 1878 ordonnant la frappe annuelle de 30 millions de dollars argent, et ce n'est qu'après le rejet de ce dernier projet que l'on votera sur le projet Wilson. Il est entendu qu'il n'y aura pas d'obstruction. » Le vote fut fixé au lundi 28 août.

Ces détails montrent l'importance extrême qu'on attachait aux débats. Tous les Américains les suivirent avec une véritable anxiété. D'autre part, les silveristes ne perdaient pas courage. Bien que comptant, avant tout, sur le Sénat, ils défendirent l'*act Sherman* avec obstination (1); ils firent diverses propositions en faveur de proportions monétaires nouvelles entre l'argent et l'or. De nombreux scrutins furent ouverts:

	Votes.	
	Oui.	Non.
Proportion de 1 à 16	124	227
— de 1 à 17	101	241
— de 1 à 18	103	248
— de 1 à 19	104	278
— de 1 à 20	121	222
Libre frappe	136	213
Rappel	232	108

Au Sénat la lutte dura près de trois mois. Ce ne fut que le 30 octobre, à la suite d'un deuxième message du président, que l'on put arriver au vote final: 13 voix se prononcèrent pour le maintien de l'*act* et 32 contre. De même que la Chambre des représentants, le Sénat rejeta toutes les contre-propositions, soit celle du sénateur Peffer, du Kansas, sur la libre frappe, soit celle du sénateur Voorheel, de l'Indiana, sur les refontes de la monnaie d'argent. Le secrétaire du Trésor, M. Carlisle, ayant chiffré à 113 millions de dollars le coût de cette dépense, le Sénat se décida à passer outre. Le Sénat, il est vrai, accepta une déclaration toute platonique en faveur du maintien du rapport traditionnel de 16 à 1 entre l'or et l'argent, mais il comprit qu'il ne pouvait faire face plus longtemps à la crise. La panique, un moment calmée avait, en effet, reparu, ou plutôt la crise se montrait plus grave et plus dangereuse qu'on ne l'avait supposé (2). Fin octobre 1893, 549 banques avec un passif de 195,131,000 dollars avaient suspendu et il avait été déclaré 11,174 faillites au lieu de 7,078 en 1892 avec un passif de 324,087,000 dollars. Aussi les esprits réfléchis et expérimentés, au courant des crises particulières au milieu américain, ne considéraient le rappel de l'*act Sherman* que comme une première marche dans la lutte engagée. Nous allons voir qu'ils n'avaient que trop raison. Néanmoins, sans que les affaires reprissent, sans même qu'elles s'améliorassent, il se produisit, après le vote du Sénat, une certaine détente. On attendit l'ouverture, le 4 décembre, du nouveau Congrès et surtout le message ordinaire de M. Cleveland qui possédait alors, comme il possède encore, l'entière confiance de tous les Américains libres d'intérêts personnels dans la question monétaire.

VIII. *Projets de réformes de la circulation monétaire et fiduciaire aux États-*

(1) *Économiste français*, 30 septembre 1893.

(2) Analyse de la panique de 1893. *Quaterly Journal of Economics*, janvier 1894.

Unis. — Le message du 4 décembre 1893 du président Cleveland, après les renseignements ordinaires sur la politique extérieure et les finances de la Confédération, se bornait à donner des détails assez complets sur les conditions de la circulation monétaire et fiduciaire, conditions qui suscitaient de nombreuses discussions et préoccupaient beaucoup de bons esprits; on n'était pas sans attribuer, en partie, la crise à ces conditions.

« Au 1er novembre 1893, la somme de monnaies en circulation, non compris ce « que détenait le Trésor, était de 1,718,544,682 dollars, soit pour l'année une augmentation de 112,404,947 dollars. La population des États-Unis étant d'environ « 67,426,000 habitants, la circulation est donc de 25-49 dollars par tête.

« A cette même date, le Trésor possédait des lingots d'or pour 96,657,273 dollars « et des lingots d'argent achetés au prix de 126,261,553 dollars.

« Les achats d'argent effectués en vertu de la loi du 14 juillet 1890 ont porté pendant la dernière année fiscale sur 54,008,162 onces et ont exigé une dépense de « 45,531,374 dollars. Le montant total de l'argent acheté depuis le moment où cette « loi est entrée en vigueur jusqu'au 1er novembre de cette année, date de son abrogation, est de 168,674,590 onces de fin et a coûté 155,930,940 dollars. Entre le « 1er novembre 1873 et le 1er novembre 1893, le gouvernement a acheté, conformément aux lois en vigueur aux différentes époques, 503,003,717 onces d'argent fin « pour 516,622,948 dollars.

« Les dollars d'argent frappés en vertu de la loi du 14 juillet 1890 sont au nombre « de 36,087,285. Le droit de seigneuriage sur cette frappe a produit 6,997,098 dollars. On a laissé ainsi aux hôtels des monnaies 140,699,760 onces d'argent fin « ayant coûté 126,758,218 dollars.

« La frappe totale des métaux pendant l'année fiscale écoulée a produit 97,280,875 « pièces valant 43,685,178 dollars dont 30,038,140 dollars en or, 5,343,715 dollars « en dollars d'argent, 7,217,220 dollars en monnaies divisionnaires d'argent et « 1,086,102 dollars en monnaies inférieures.

« Pendant l'année astronomique de 1892, la production des métaux précieux a « été de 1,596,375 onces d'or, d'une valeur de 33 millions de dollars, et de 58 millions d'onces d'argent fin, valant comme marchandise 50,750,000 dollars, et, « transformées en monnaies, 74,989,900 dollars. On estime qu'au 1er juillet 1893 « le stock de monnaies métalliques des États-Unis, comprenant les monnaies et les « lingots, s'élevait à 1,213,559,169 dollars, dont 597,697,685 dollars d'or et « 615,861,484 dollars d'argent.

« L'abrogation récente de la loi qui prescrivait les achats mensuels d'argent a « apporté une révolution dans le système monétaire du pays. Le président ne « doute pas que cette mesure ne produise des effets profonds et salutaires, mais il « est cependant impossible, pour le moment, de prédire exactement quelles conditions apportera ce changement ou quelle législation nouvelle pourra sortir de « ces conditions.

« Après une perturbation financière comme celle qui a désolé le pays, il faut du « temps avant que la confiance soit entièrement rétablie. Quand celle-ci aura ramené aux affaires les capitaux qui, effrayés, se sont cachés au fort de la crise, « alors peut-être apparaîtra clairement la voie à suivre pour arriver à un système « monétaire sain et suffisant pour répondre aux besoins que crée le développement « de la population et de l'activité commerciale et industrielle de la nation. Pour

« atteindre ce but, il faut renoncer aux expédients d'un caractère trompeur et temporaire et prendre la résolution de ne se contenter que d'un système large et durable. »

Le président répondait ainsi, par anticipation, à de nombreuses critiques qui, surtout depuis la panique du mois d'août, panique restée, selon l'expression même de M. Juglar, à l'état latent, avaient été adressées à la législation des banques et à la circulation fiduciaire autant qu'à la circulation monétaire des États-Unis; on trouvait cette législation impuissante; on constatait que les banques nationales n'avaient rien pu faire pour faciliter les escomptes; on ajoutait que l'ensemble de la circulation monétaire et fiduciaire n'était pas en proportion avec l'étendue du territoire, l'importance de la population et l'activité des affaires. Ces idées ont été particulièrement développées dans une étude de M. A.-D Noyer (*Political science Quarterly*), dans un article du *Fortnightly* de M. Moreton Frewen et dans le *Journal des Débats* par M. R. Georges Lévy. M. Lévy se trouvait aux États-Unis au moment de la crise; il a pu étudier sur place la panique, ses origines, ses effets, ses résultats. Après avoir expliqué que l'industrie et le commerce des États-Unis souffraient sensiblement à raison soit de l'influence restrictive du régime ultra-protectionniste des tarifs *Mac Kinley*, soit du gaspillage financier qui avait porté les dépenses militaires et les pensions à un chiffre annuel de 800 millions de francs, M. G. Lévy ajoutait: « Qu'est cela pour un pays de 65 millions d'habitants, qui s'étend de « l'Atlantique au Pacifique, avec 282,000 kilomètres de chemins de fer et dont la « dette ne s'élève plus qu'à 4 milliards de francs? Comment se fait-il que cette « année, en 1893, un tel pays, aussi puissant, ait été bouleversé au point que « les industriels de premier ordre se voyaient refuser tout crédit chez leurs banquiers; que le taux des avances sur titres, par moment, dépassait 50 p. 100 « l'an; que les propriétaires d'actions et même d'obligations de chemins de fer ne « trouvaient pas à emprunter un dollar à n'importe quel prix sur des gages indiscutables, que des banques suspendaient leurs paiements par centaines, que « des manufactures fermaient, faute d'argent pour payer leurs ouvriers? Nous « venons de prouver que ni l'état du commerce ni celui du crédit public ne justifiaient une semblable déroute. Il faut donc creuser plus avant et rechercher « le point faible par lequel l'organisation financière du pays a pu être attaquée « et qui, une fois touché, a communiqué une aussi terrible secousse à la machine « tout entière.

« Rappelons clairement le point de départ. De 1878 à 1890, les États-Unis ont « frappé environ 300 millions de dollars en argent; — de 1890 à 1893, en vertu « du bill Sherman, la Trésorerie a acheté environ 150 millions d'onces d'argent « lesquelles ont servi de base à l'émission de *treasury notes*, billets d'État circulant « avec pleine force libératoire. Cette accumulation de monnaies d'argent ou de « signes représentatifs de monnaies d'argent a eu l'effet connu et prévu: la mauvaise monnaie chassant la bonne, l'or est sorti en grande quantité des États-Unis. « C'est alors que s'est posée devant l'opinion publique américaine et européenne « la question de savoir ce qu'était le dollar américain, de l'or ou de l'argent? « Malgré les déclarations réitérées du gouvernement, à savoir qu'il entendait maintenir l'absolue parité des deux métaux dans le rapport de 1 à 16, c'est-à-dire être « toujours prêt à donner à ses créanciers 16 poids d'argent pour un poids d'or, et « inversement, on se prit à craindre que le drainage de l'or n'amenât le Trésor

« fédéral à un point où, malgré la meilleure volonté du monde, il ne pourrait faire « honneur à cet engagement.

« Ce fut là, il importe de le rappeler, l'origine de la panique : les raisons de « s'inquiéter duraient depuis le *Bland bill* de 1878 et depuis surtout le *Sherman* « *bill* de 1890, qui avait plus que doublé l'infusion annuelle d'argent dans la cir- « culation des États-Unis. Il vint un moment où la coupe déborda et où la perspec- « tive de cet accroissement indéfini du métal blanc épouvanta le public. Théorique- « ment, l'effroi des Américains eût dû être bien moindre que celui de leurs « créanciers étrangers : que ceux-ci fussent porteurs de titres de rente, d'actions « ou d'obligations, ou bien qu'ils eussent ouvert des crédits de banque en monnaies « étrangères à des banquiers ou commerçants américains. Une chute subite du « change américain, qui eût, par exemple, fait tomber la valeur du dollar de 5 à « 3 fr., eût augmenté de 66 p. 100 le fardeau des engagements des débiteurs in- « digènes vis-à-vis du dehors, et aurait pu les mettre dans l'impossibilité de s'ac- « quitter. On comprend dès lors les ventes de titres et les arrêts de crédit de la « part de l'étranger. Mais ce qui est moins facile à concevoir au premier abord, « c'est l'extrême méfiance des Américains les uns vis-à-vis des autres. Car un en- « gagement en dollars fût toujours demeuré égal à lui-même ; contracté en dollars, « il se fût liquidé à l'échéance en dollars. Le créancier, en recevant alors une mon- « naie dépréciée, eût éprouvé une perte par rapport à la valeur de celle qu'il avait « prêtée. Mais la perte eût été la même si le dollar fût resté entre ses mains, à « moins qu'il n'eût prêté un dollar d'or et ne reçût en échange un dollar d'argent « ou de papier. Le raisonnement nous indique donc que le motif qui resserrait les « crédits à l'étranger ne devait pas avoir le même effet, en aucun cas, dans la même « proportion, sur les crédits indigènes.

« Nous sommes ainsi conduit à remonter jusqu'à la source principale du mal, « l'organisation insuffisante de l'escompte aux États-Unis. Là nous paraît être la « cause dominante de la facilité avec laquelle la vie économique de la nation tout « entière, dans une époque après tout normale, a pu être suspendue ou du moins « bouleversée. Si les États-Unis eussent possédé une Banque de France, il est pro- « bable que la crise n'eût pas éclaté ; il est certain qu'elle n'eût pas atteint le degré « d'acuité que nous avons constaté. Mais les 3,000 banques nationales qui se par- « tagent dans les 44 États de l'Union le pouvoir d'émission n'ont que des moyens « très limités : une limite infranchissable leur est assignée, d'une part, par le mon- « tant de leur capital, d'autre part, par celui des titres de rente (bonds) du gou- « vernement fédéral qu'elles possèdent. Elles ne peuvent pas créer un seul billet « de banque au delà de cette limite, fût-ce pour escompter le papier de commerce « le plus légitime du monde, avec les premières signatures de l'Amérique. Là est « la véritable origine de la paralysie qui a frappé tous les établissements de crédit : « n'ayant pas par eux-mêmes le droit de proportionner leur émission à leur por- « tefeuille, n'ayant pas au-dessus d'eux un réservoir central prêt à réescompter « leur portefeuille, ils se bornaient et devaient nécessairement se borner à accu- « muler le plus de ressources liquides possible pour être en mesure de faire face « à leurs engagements immédiats. On demandait un jour au président d'une de nos « plus grandes banques s'il était prêt à toute éventualité : « Oui, répondit-il, à « condition que la Banque de France soit toujours là. » C'est une Banque de France « qui a manqué aux États-Unis.

« Tout le système des Banques nationales devra probablement être remanié un « jour. »

Nous avons reproduit une partie de cette lettre, d'abord parce qu'elle est prise sur le vif et ensuite parce qu'elle contient un exposé fort net de l'état d'une partie de l'opinion pendant les derniers moments de la crise. Il y a cependant, dans la lettre de M. G. Lévy, une certaine illusion, une certaine méconnaissance des faits monétaires. Ce n'est pas seulement dans les rapports des citoyens d'un État avec les citoyens des autres États que l'incertitude de valeur des éléments d'un régime monétaire a des effets désastreux, c'est aussi entre les citoyens d'un même État; c'est surtout entre eux, qui sont sur le champ de bataille, dans la mêlée, qu'il produit des effets de panique tels que les paniques pendant les derniers mois du ministère de Law, et durant 1794 et 1795 en France. Il importe de ne pas envisager les résultats d'une mauvaise condition monétaire au point de vue seulement des échanges extérieurs, ils sont encore plus calamiteux au point de vue intérieur, dans les rapports quotidiens de citoyens à citoyens d'un même pays. C'est ce qu'avait dès l'origine parfaitement compris le président Cleveland; c'est ce qui lui a permis de faire face avec tant d'autorité et de succès tant à la crise de 1893 qu'à celle de 1895.

Nous pensons que les Américains et M. G. Lévy se firent en partie illusion sur le caractère réel de la crise; elle ne provenait que dans une certaine mesure de l'insuffisance des moyens de crédit, mais, essentiellement monétaire, elle avait son principe dans l'incertitude, la variabilité des éléments monétaires eux-mêmes; elle avait, par suite, un caractère tout autrement général qu'une crise ordinaire du crédit; les facilités d'escompte n'y auraient rien changé, parce que l'escompte n'y était que tout à fait accessoire. Mais, au premier moment, les Américains s'imaginèrent que des réformes dans leurs instruments de crédit étaient devenues nécessaires; ils affirmèrent aussi que le total global de leurs moyens fiduciaires et monétaires n'était pas en rapport avec les besoins de leur activité économique. Ces deux questions, n'étant pas les mêmes, doivent être traitées séparément.

I. *Circulation fiduciaire.* — Dès les premiers jours du Congrès, M. Johnson, de l'Ohio, demandait que le Trésor fédéral fût autorisé à émettre, à concurrence de 100 millions de dollars, des notes en échange des rentes fédérales. M. Voorhees, sénateur, proposait que les banques nationales pussent, sans nouvelles garanties, accroître de 10 p. 100 le montant de leur circulation. Mais dès le mois de juin 1893, le comité du *Clearing house* de New-York, de même que dans les crises précédentes de 1873, 1884, 1890, avait autorisé l'émission de certificats d'emprunt 6 p. 100 sur dépôts de valeurs par les banques. Les résultats en décembre même année avaient été :

Crise de	Dépôts des banques. (Dollars)	Certificats d'emprunt. (Dollars)
1873 . . .	152,640,000	22,410,000 ou 14,7 p. 100
1884 . . .	296,575,300	21,885,000 ou 7,3 —
1890 . . .	376,746,500	15,205,000 ou 4,0 —
1893 . . .	374,010,100	38,280,000 ou 10,2 —

La plus forte proportion entre les certificats en circulation et le montant des dépôts tenus par les banques a donc été atteinte en 1873. Si l'on avait eu la même proportion en 1893, le montant des certificats existants eût été de 55 millions.

En décembre, *the Bradstreet* relevait l'accroissement notable de la circulation fiduciaire et monétaire.

	JULY 1893.				DECEMBER 1893.		
	General stock, coined or issued.	In the Treasury.	In circulation.		General stock, coined or issued.	In Treasury.	Amount in circulation Dec. 1, 1893.
	Dollars.	Dollars.	Dollars.		Dollars.	Dollars.	Dollars.
Gold coin	520,273,567	103,363,626	416,909,941	Gold coin.	575,269,517	70,211,506	505,058,011
Stand. silver dollars.	419,332,450	363,108,461	56,223,989	Standard silver dollars.	419,332,550	360,906,628	58,425,922
Subsidiary silver . .	76,563,878	12,556,749	64,007,129	Subsidiary silver. . .	76,960,353	11,418,708	65,541,645
Gold certificates . .	87,704,789	93,710	87,611,029	Gold certificates. . .	78,312,169	149,090	78,163,079
Silver certificates. .	333,031,504	2,843,114	330,188,309	Silver certificates . .	334,138,504	5,716,507	328,421,997
Treasury notes. . .	148,286,348	4,512,210	143,774,138	Treasury notes, act July 14, 1890	153,453,629	2,683,223	150,770,406
United States notes .	346,681,016	22,286,612	324,394,404	United States notes. .	346,681,016	35,412,344	311,268,672
Currency certificates.	8,340,000	485,000	7,855,000	Currency certificates, act June 8, 1872. .	33,325,000	120,000	33,205,000
National bank notes.	183,755,147	3,620,150	180,134,997	National bank notes. .	208,948,105	12,808,547	196,139,558
Totals. . .	2,123,968,649	512,869,632	1,611,099,017	Totals. . .	2,226,420,843	499,426,553	1,726,994,290

Aussi, dans un article du 9 décembre, *The Financial Chronicle,* commentant le dernier message du président Cleveland, déclarait-il qu'il approuvait entièrement sa réserve au sujet des réformes sur la circulation (*on the currency*); que le mécanisme en fonction s'était remis en marche; que les sommes liquidées au *clearing,* tombées à 76,505,500 dollars le 12 août, au plus fort de la panique, étaient remontées à 197,933,200 dollars le 1er décembre suivant et que le global de la circulation, restreint le 30 juin 1893 à 1,290,233,280 dollars, avait rebondi à 1,726,994,290 dollars le 1er décembre suivant. Le *Financial Chronicle* concluait : « Tout dépend de la confiance. Le mécanisme est bon, mais il faut que la foi le soutienne. » Ce qui voulait dire : Il faut que les éléments du régime monétaire inspirent confiance au public et la méritent.

C'était aller trop loin. Il est certain que la panique avait une origine monétaire et que la crainte d'être obligé de recevoir en paiement du Trésor et, par suite, des particuliers, un dollar d'argent déprécié de moitié, avait été le moteur principal de la panique, que toutes les facilités d'escompte n'auraient pas prévenue, mais il est non moins certain qu'il y avait et qu'il y a encore dans le mécanisme monétaire fiduciaire américain un agent perturbateur spécial; cet agent, c'est le Trésor fédéral lui-même, chargé de maintenir dans la circulation non seulement une énorme masse de papiers de tout genre et de toutes couleurs, mais encore une immense quantité de dollars d'argent perdant 50 p. 100, charge accablante à laquelle aucun Trésor n'aurait résisté aussi longtemps, aussi honorablement, sans les ressources multiples des finances des États confédérés, sans le crédit de la Confédération et surtout sans la forte production d'or annuelle de la Sierra-Nevada, du Montana et du Colorado.

Les Américains ne sont pas encore suffisamment édifiés sur la fonction perturbatrice de leur agence financière fédérale ; c'est pour cela qu'ils se sont efforcés, en 1893 et 1894, de demander, à des réformes intempestives et inefficaces dans leur

législation fiduciaire, des résultats qui ne peuvent provenir que d'une modification profonde dans leurs institutions financières. Ils persistent à confondre les faits monétaires avec les faits financiers, le crédit avec la monnaie, les besoins de leur agriculture avec ceux du commerce, lorsque tout cela est si différent (1) ! C'est ce que faisait remarquer M. Clément Juglar dans un mémoire sur la crise aux États-Unis (2). Il relevait l'affaissement des réserves or du Trésor fédéral en 10 ans.

Années.	Dollars.	Années.	Dollars.
1883. . .	187,670,000	1892. . .	111,000,000
1890. . .	190,000,000	1893. . .	100,000,000
1891. . .	117,000,000		

Ce chiffre de 100 millions de dollars, d'après la loi, est un minimum au-dessous duquel le Trésor doit acheter de l'or. De telle sorte que d'un côté le Trésor fédéral est tenu à perpétuellement se vider pour rembourser en or, notes, certificats d'or et d'argent et autres engagements, en outre des *greenbacks,* et que, d'un autre côté, il doit continuellement se remplir, comme le tonneau des Danaïdes. Il n'y suffit que grâce à la production d'or de la Confédération ; c'est pour cela que le moindre tirage d'or sur lui, le moindre affrétement d'or pour l'Europe éveille la plus sérieuse attention, et que le moindre débarquement d'or réjouit les cœurs. De là également les Syndicats faisant fonction du dragon de la Toison d'or, comme nous le verrons bientôt.

On saisit dès lors pourquoi les Américains ont songé et songent toujours à accroître leur circulation fiduciaire. Ils espèrent parer ainsi aux accidents, aux appréhensions auxquels peut donner lieu ce mécanisme monétaire du Trésor. De là les deux projets *Johnson* et *Voorhees,* ayant pour but d'augmenter la circulation fiduciaire ; de là d'autres plans plus importants, dont plusieurs ont émané de la Présidence même. Mais le moment de les examiner n'était pas venu ; il y avait à ce moment à pourvoir à des nécessités plus urgentes.

IX. *Réforme des tarifs Mac Kinley.* — Parmi ces nécessités, le président Cleveland avait placé la réforme des tarifs au premier rang, de même que le changement des lois monétaires. Ces deux réformes étaient pour lui étroitement liées ; elles correspondaient aux deux causes principales de la crise économique actuelle aux États-Unis. La protection par des tarifs douaniers exagérés et la surabondance de la monnaie, papier, argent, or, avaient le même fondement, la hausse, l'inflation des prix. Même tendance dans la mémorable crise 1837-1848 ; c'était la politique traditionnelle du *republican party.* Au contraire, la plate-forme du parti démocrate était favorable à la liberté commerciale et à une sage législation monétaire, afin de maintenir l'équilibre des prix et les rapports avec l'Europe. Appliqués depuis 1890, les tarifs Mac Kinley n'avaient pas eu plus de succès que les achats d'argent du Trésor fédéral. Comme l'établissaient M. M. Millin, du Tennessee, et *M. W. J. Bryan,* du Nebraska, dans un article que *The North American Review* publiait dès

(1) Voir un article de M. David Waite, gouverneur du Colorado, *North American Review*, janvier 1894.

(2) *Économiste français,* 4 novembre 1893.

octobre 1893, ces tarifs avaient coïncidé avec les épreuves que traversaient les États-Unis. A une situation prospère ils avaient substitué une situation mauvaise sans amener dans les prix d'améliorations sérieuses, diminué le mouvement commercial, les exportations aussi bien que les importations, favorisé la formation de *Trusts* ou syndicats gigantesques, cause de troubles profonds dans le mouvement des affaires et la répartition des profits (1). Leur revision était réclamée de toutes parts. « Le parti démocrate, déclarait M. William Russell, gouverneur du Massachusetts, dans un article publié par le même recueil (2), article qui fit la plus grande sensation, est monté au pouvoir, mais les lois forgées par le parti républicain sont la plupart encore en pratique. « Le gouverneur du Massachusetts insistait sur la solidarité qui existait entre les divers anneaux du système économique du parti républicain. Politique monétaire, politique douanière, politique financière ne faisaient et ne font encore que les anneaux d'une même chaîne. Aussi un certain calme étant revenu dans les affaires, le président Cleveland, remettant à un autre moment l'examen des changements dans la circulation monétaire, prit en mains, avec son énergie ordinaire, la réforme des tarifs; il la plaça au premier rang des mesures à prendre, dans son message du 4 novembre. Dès les premiers jours de la session d'automne 1893, M. Williams Wilson, de la Virginie occidentale, président du comité des voies et moyens, agissant au nom de la majorité dans la Chambre des représentants, en réponse à une motion de M. Reed, leader de la minorité, obtint du comité de saisir la Chambre du projet de revision des tarifs, préparé depuis plusieurs mois. Cette revision comportait des changements considérables : 1° substitution, dans tous les cas possibles, des droits *ad valorem* aux droits spécifiques; 2° augmentation des produits exempts de tout droit, comme étant des matières premières, tels que le bois, le charbon, les minerais de fer, le sel, la laine ; 3° réduction générale du taux des tarifs; 4° réductions spéciales sur les sucres et suppression des primes.

Ces changements devaient sensiblement affecter le rendement des douanes, source principale des revenus fédéraux, au moment où aux excédents des années antérieures succédait un certain déficit évalué à 28 millions de dollars pour 1893. Le rapport du comité n'hésita pas à laisser entrevoir la nécessité où l'on allait se trouver de rétablir l'income-tax qui avait fonctionné de 1864 à 1878. Malgré cette

---

(1) En Amérique les producteurs avaient résolu le difficile problème de la restriction de la production. Par une entente préalable et la nomination de fidéi-commissaires chargés de déterminer les quantités à produire, les prix de vente et autres points essentiels, l'on avait ramené l'offre aux proportions de la demande et empêché l'accumulation des marchandises sur les marchés, qui a pour résultat l'effondrement des cours, l'abaissement des salaires et l'avilissement des produits. Cette organisation à la fois manufacturière et commerciale a triomphé dans le *Standard Oil Trust,* qui régla la production et la vente des pétroles et qui fit de M. Rockafeller l'égal des Vanderbilt, des Astor et des Jay Gould. Ce *trust* fut suivi d'autres sur le même modèle qui réglèrent la production et le prix des sucres, du whisky, de la graine de coton, de la houille anthracite et de beaucoup d'autres produits. Mais ce système de *trusts* fit éclore un autre mal plus grand que la surproduction. Les *trusts* n'étaient que l'accaparement sous un autre nom; aux États-Unis il prit des proportions colossales. Les consommateurs, qui s'étaient vite aperçu qu'ils étaient les victimes des *trusts*, ont fait tant et si bien que le Congrès dut voter il y a deux ans la loi Sherman contre ces syndicats d'accaparement, loi qu'on a appliquée depuis avec plus ou moins de succès quant au but à atteindre. C'est la guerre au tarif Mac Kinley, et la guerre à l'accaparement et à la spéculation, qui ont porté les démocrates au pouvoir.

(2) Décembre 1893.

perspective, malgré les efforts des *Silvermen* et des protectionnistes, malgré les absences de beaucoup de représentants qu'il fallut menacer de faire arrêter par le sérgent d'armes, le quorum fut réuni et le bill passait dès le 20 janvier 1894. On y avait introduit un article établissant une taxe de 2 p. 100 sur les revenus supérieurs à 4,000 dollars. Il y eut deux votes par appel nominal, l'un sur l'impôt du revenu, l'autre sur l'ensemble du bill qui ne comprenait pas moins de 1,200 taxations différentes. La réforme réunit 304 voix contre 140. Les hésitations des représentants cédèrent devant les détails qui se répandaient de tous côtés sur la portée redoutable de la dernière crise et sur les dangers de la situation économique, demeurée pleine d'anxiété malgré une certaine reprise. Ainsi (1) on apprenait : 1° qu'en 1893 les faillites avaient été au nombre de 15,560 avec un passif de 2 milliards 200 millions de francs, au lieu de 10,270 en 1892 avec un passif de 540 millions de francs ; 2° que les exportations étaient tombées de 1,015,732,000 fr. en 1892 à 830,870,908 dollars en 1893 ; 3° que dans le seul mois de janvier 1894 les opétions des *clearing-houses* américains avaient été inférieures de 9,455 millions de francs à celles des mêmes mois en 1893, symptôme grave de prolongement de la crise ; 4° que 40 lignes de chemins de fer avaient été mises dans les mains des *receivers* (sous le séquestre) et qu'elles représentaient un capital de plus de 6 milliards de francs, notamment l'*Érié,* le *Philadelphia reading,* l'*Union Pacific* et le *Northern Pacific.*

Néanmoins porté au Sénat, le bill y rencontra une résistance acharnée. Le Sénat était, en effet, la forteresse des *Silvermen* et de leurs alliés. Il y avait déjà une certaine hésitation dans l'opinion publique, peu satisfaite de la réapparition de l'incometax (2). Les polémiques monétaires, un moment suspendues pendant la période la plus aiguë de la crise, reprirent cours. Dans un article remarquable, le président Andrews, de la Brown University, insistant sur l'étroite connexité des tarifs élevés et de la hausse de l'argent, attaquait à fond le bill, comme devant accroître la plus-value de l'or (appréciation), précipiter les exportations d'or et *faciliter la liquidation des capitaux* placés par des Européens aux États-Unis (3). Le Sénat, sous la pression présidentielle, se résigna cependant à accepter le bill, même avec l'incometax, non sans avoir modifié les tarifs, surtout sur les sucres. Mais, avant le vote, les *Silvermen* lui arrachèrent une grave manifestation en faveur de l'argent. Cette manifestation préparait une crise nouvelle. Elle ne laisse, en outre, aucun doute sur la solidarité de la politique douanière et de la politique monétaire aux États-Unis (4).

L'application de ces nouveaux tarifs, en juillet 1894, fut suivie d'une certaine amélioration dans le mouvement des affaires, mais les changements des tarifs ne

(1) *Économiste français* des 27 janvier et 17 février 1894.

(2) *North American Review,* mars 1894, articles en sens opposé des présidents des chambres de commerce de New-York, Boston, San-Francisco New-Orleans.

(3) *North American Review,* avril 1894, page 468.

1° « We cannot permit Europe to easily to liquidate in goods the debts on our side the Ocean. »

2° « Should Wilson's bill become law, and new immenses importations under it, send all our gold to Europe. »

(4) Comparer une protestation contre le bill par M. Reed, ex-speaker, *American Review,* july 1894, et une discussion intervenue entre lord Farrer et MM. Morelon Frewen, Nicholson et Faraday, july 1894, *Fortnightly.*

pouvaient suffire à enrayer la crise. Nous allons la voir renaître et prendre diverses formes. Appelé à Londres quelque temps après le vote du bill, M. W. Wilson, qui en avait eu l'initiative, eut occasion d'en entretenir la Chambre de commerce de Londres. « Il s'est livré aux États-Unis, dit-il, un combat d'une haute portée « économique. Le peuple américain a été élevé dans l'idée que les hauts salaires « du travail dépendent des taxes douanières qui limitent la concurrence étrangère. « Manufacturiers, farmers, ouvriers industriels et agricoles, propriétaires ont éga- « lement participé à cette erreur universellement répandue aux États-Unis. C'est « contre cette erreur que nous avons eu à lutter. » Cette erreur n'est pas seulement douanière, elle est aussi monétaire. Industriels, farmers et ouvriers sont également convaincus que l'abondance de la monnaie concourra avec les tarifs élevés à procurer de hauts profits et de hauts salaires. Aussi, après avoir cédé sur la question des tarifs, le Sénat reprit-il hautement en mains la cause de l'argent, sans tenir compte de la crise qui durait encore.

X. *Le Seigniorage.* — Dès que le parti des *Silvermen* eut acquis la certitude que le Sénat se résignerait à renoncer au *Bland Bill* pour l'acquisition obligatoire par le Trésor fédéral de 4,500,000 onces d'argent par mois, il se décida à saisir le Sénat, où il dominait, d'une autre proposition destinée à soutenir le prix de l'argent métal. Il voulait, en quelque sorte, imposer au président Cleveland le prix du vote de la revision des tarifs et du rappel du *Bland Bill.*

La section III du *Bland Bill* (14 july 1890) portait que, tout en faisant monnayer par mois 2 millions d'onces d'argent, le secrétaire du Trésor aurait à faire profiter le Trésor du *seigniorage,* soit de la différence entre le prix d'achat de l'argent métal et la valeur qui leur est attribuée par la frappe. Le secrétaire du Trésor avait hésité à avoir recours à une pareille supercherie monétaire, procédé employé autrefois par beaucoup de gouvernements, monarchies ou républiques, mais qu'on ne s'attendait guère à voir remettre en honneur par un peuple de 68 millions d'habitants. Mais les *Silvermen* du Sénat ne partageaient pas de tels scrupules. Décidés à substituer dans la circulation monétaire aux États-Unis, l'étalon d'argent à l'étalon d'or et à faire que l'argent devienne l'instrument principal de la circulation monétaire dans les deux Amériques, tous les moyens leur sont bons. En conséquence, M. Bland soumettait, dès le mois de décembre 1893, au Congrès, un projet de bill en deux sections. La première section prescrivait au secrétaire d'État du Trésor de faire frapper sur les onces d'argent acquises en vertu du bill du 14 juillet 1890, la quantité de dollars nécessaire pour réaliser un *seigniorage* de 55,165,681 dollars, soit en francs la somme de 288,947,222 ; elle l'autorisait, en outre, à émettre immédiatement des certificats d'argent à concurrence de ce *seigniorage.* La seconde section disposait que le surplus des onces possédées par le Trésor serait également frappé en *legal tender standard dollars* pour être échangés contre les notes ou billets émis par le Trésor pour en payer le prix. Les notes devaient être brûlées et remplacées au besoin par des certificats d'argent. Ces dispositions conduisaient au *Free coinage* de l'argent. Elles préparaient l'opinion publique à s'habituer aux fraudes monétaires, aux profits illégitimes sur les monnaies ; elles dépouillaient les classes élevées, banquiers, commerçants ; elles permettaient aux débiteurs de se libérer à moitié prix avec leurs créanciers. Elles avaient donc une grande portée. Néanmoins, elles passèrent sans grandes difficultés à la Chambre des re-

présentants. Les mêmes hommes politiques qui avaient voté d'enthousiasme le rappel de l'*Act Sherman,* votèrent le *Bland Bill,* les uns séduits par le grossier appât d'un profit illicite, les autres ne saisissant pas la portée de leur vote, beaucoup comptant sur le vote du président et, avant tout, désireux d'obtenir du Sénat le vote de la revision des tarifs. Au Sénat, ce nouveau bill réunit 44 voix contre 31. Dès que le Sénat eut émis son vote, la Chambre de commerce de New-York se réunit; elle adressa sans retard un mémoire au président Cleveland lui demandant d'opposer son veto à une loi qui allait provoquer une crise plus formidable que celle qui n'était pas encore close. Loin d'avoir un gain sur l'argent, disait M. Abram Hewitt, rapporteur de la Chambre de commerce, le Trésor est en perte.

(*A suivre.*) E. FOURNIER DE FLAIX.

V.

CHRONIQUE DES TRANSPORTS.

4e Trimestre 1896. — Transports par eau.

Navigation maritime. — FRANCE. — D'après les *Documents statistiques sur le commerce de la France* que publie mensuellement l'administration des douanes et dont le 11e fascicule a paru ces jours derniers, le mouvement de la navigation avec l'étranger et les colonies s'est sensiblement relevé.

Voici les résultats d'ensemble accusés pour les onze premiers mois de chacune des années 1896, 1895 et 1894.

	Tonnage de jauge des navires chargés à l'entrée.	à la sortie.	Total.
	Tonneaux.		
Année 1896. . .	12 880 769	9 555 545	22 436 314
Année 1895. . .	11 167 787	8 120 838	19 288 625
Année 1894. . .	12 239 212	8 254 035	20 493 247

L'augmentation totale, par rapport à l'année 1895, ressort à 16,3 p. 100.

Malheureusement, la plus grosse part de cette augmentation revient aux pavillons étrangers dont le tonnage s'est accru de 21 p. 100, tandis que le tonnage couvert par le pavillon national a seulement gagné 8,5 p. 100.

Les ports dont le trafic a le plus sensiblement progressé pendant la période considérée sont : les ports de Cette, 25 p. 100 d'augmentation; Calais, 24; Nice, 16; puis viennent Boulogne et Rouen avec 10; Marseille, 9; Bordeaux et La Rochelle-La Pallice, 8; Dunkerque, 6, etc.

Étranger. — a) RUSSIE. — Le Département des douanes russes a publié récemment un petit volume intitulé : *Tableaux statistiques du commerce extérieur de la Russie expliquant les diagrammes présentés à l'exposition nationale de Nijni-Novgorod.* On y trouve, sous une forme très concise, de précieux renseignements sur le commerce extérieur de l'empire, par terre et par mer, depuis le commencement de ce siècle jusqu'à l'année 1895. Ce fascicule, un vrai *vade-mecum* de ceux qui s'intéressent au développement économique du vaste empire, ne pourrait être résumé dans le cadre d'une simple chronique; on se bornera donc à mentionner ici sa publication, et à lui emprunter quelques données

relatives au progrès du commerce extérieur maritime de la Russie et au mouvement commercial de principales puissances du monde.

Voici le premier relevé sur le commerce extérieur maritime de l'empire pendant la moitié de notre siècle :

Années.	Mouvement des navires chargés russes et étrangers dans le commerce extérieur de la Russie. A l'entrée. Nombre de navires.	A l'entrée. Tonnage en milliers de tonneaux.	A la sortie. Nombre de navires.	A la sortie. Tonnage en milliers de tonneaux.	Valeur des exportations et des importations des marchandises par mer. Exportations. (Millions de roubles-crédit.)	Importations. (Millions de roubles-crédit.)
1851. . .	3 253	236	6 821	547	75,1	73,8
1861. . .	5 804	527	9 364	922	140,0	118,0
1871. . .	7 485	1 009	12 617	1 801	284,3	208,9
1881. . .	7 859	1 501	10 442	2 002	346,9	303,7
1891. . .	4 790	1 427	9 523	3 127	500,9	228,3
1892. . .	4 379	1 314	7 088	2 415	319,3	247,8
1893. . .	4 765	1 508	8 691	3 318	432,7	266,7
1894. . .	5 151	1 730	10 565	4 398	503,0	304,6

Le petit tableau qui suit résume le mouvement total du commerce extérieur (exportation et importation) de principales puissances dans la seconde moitié du siècle. Les valeurs sont exprimées en millions de roubles.

Puissances.	1850.	1860.	1870.	1880.	1890.	1894.
Grande-Bretagne. . .	1 066	2 364	3 454	4 402	4 727	4 403
Allemagne	442	989	1 310	1 772	2 322	2 275
États-Unis	395	841	1 179	1 155	2 140	2 002
France.	599	1 043	1 418	2 125	2 130	1 849
Russie.	192	341	696	1 122	1 100	1 228
Pays-Bas.	250	273	424	726	1 228	1 314
Belgique	108	246	503	826	777	720
Inde.	189	207	285	871	1 175	1 071
Autriche-Hongrie. . .	183	284	499	774	831	975
Italie	240	325	413	573	554	532
Total du globe. . .	5 250	9 396	13 825	19 138	21 309	24 174

Le rapport pour cent du mouvement du commerce extérieur de ces puissances au mouvement total ressort, en 1894, à 18,2 pour la Grande-Bretagne; 9,4 pour l'Allemagne; 8,3 pour les États-Unis; 7,7 pour la France; 5,4 pour les Pays-Bas et à 5,1 pour la Russie; puis viennent l'Inde avec 4,7; l'Autriche-Hongrie avec 4,0; la Belgique avec 3,0 et l'Italie avec 2,2.

b) *Tonnage des ports de principaux pays d'Europe.* — Après avoir donné ci-dessus les montants des échanges de divers pays du monde, on complétera ces renseignements généraux par le relevé du tonnage dans les ports de principaux pays d'Europe en 1894 et 1890. Les données ci-dessous, exprimées en milliers de tonneaux Morsoom, sont extraites du dernier volume du *Statistical Abstract for the principal and other foreign countries* publié en 1896.

			Grande-Bretagne.	Allemagne.	France.	Russie.
1894.	Entrée.	Pavillon indigène .	29 033	5 063	4 024	625
		— étranger .	10 785	7 175	10 042	7 933
	Sortie .	— indigène .	29 649	5 104	4 236	603
		— étranger .	11 069	7 156	10 236	7 914
1890.	Entrée.	— indigène .	26 778	4 618	4 482	503
		— étranger .	10 058	5 902	9 802	5 561
	Sortie .	— indigène .	27 195	4 657	4 772	454
		— étranger .	10 253	5 929	9 911	5 553

c) Pays-Bas. — Le Ministère néerlandais des finances a publié le second volume de la

statistique annuelle intitulée *Statistick van den in, — uit — en Doorvoer. — Over het Jaar 1895.* Voici quelques données générales sur le mouvement maritime des Pays-Bas en 1895 empruntées à cette intéressante statistique. Le tonnage y est exprimé en mètres cubes.

Mouvement à l'entrée.

	Nombre de navires		Tonnage de navires	
	chargés.	sur lest.	chargés.	sur lest.
Pavillon néerlandais . . .	2 582	160	5 067 911	66 212
Pavillon étranger	6 333	525	13 411 056	622 771
Ensemble. . .	8 915	685	18 478 967	688 983
Total en 1895. . .	9 600		19 167 950	
Total en 1894. . .	9 759		19 561 570	

Mouvement à la sortie.

	Nombre de navires		Tonnage de navires	
	chargés.	sur lest.	chargés.	sur lest.
Pavillon néerlandais . . .	2 573	197	4 626 666	616 244
Pavillon étranger	3 996	2 776	6 043 155	7 839 696
Ensemble. . .	6 569	2 973	10 669 821	8 455 940
Total en 1895. . .	9 542		19 125 761	
Total en 1894. . .	9 741		19 351 484	

Notre pavillon ne couvrait, en 1895, que 31 navires jaugeant ensemble 50 328 m. c., à l'entrée des ports néerlandais, et 59 navires jaugeant 89 241 m. c. à la sortie.

Comme pays de provenance, la France figure dans ce mouvement pour 305 navires, jaugeant 329 809 m. c. A la sortie des ports néerlandais, il y avait 248 navires jaugeant 223 575 m. c. à destination de notre pays.

d) *Mouvement des voyageurs entre la Grande-Bretagne et le continent.* — Le *Journal de l'Union des administrations des chemins de fer allemands* donne, dans son numéro du 28 novembre dernier, un relevé relatif au mouvement des voyageurs sur la Manche pour les trois trimestres écoulés de l'année 1896 et les données récapitulatives pour la période correspondante des années précédentes depuis 1890.

Nous empruntons à ce journal les données qui suivent :

Années.	Calais.	Boulogne.	Dieppe.	Ostende.
1890. . .	210 572	75 253	83 561	65 275
1891. . .	204 597	76 328	87 737	71 175
1892. . .	200 959	73 112	88 480	75 314
1893. . .	184 413	72 805	93 173	82 328
1894. . .	189 646	76 112	112 756	100 940
1895. . .	207 535	88 326	129 661	99 803
1896. . .	211 184	78 562	139 054	103 846

Ce tableau montre que le mouvement dans les ports de Calais et de Boulogne reste presque stationnaire, tandis que les embarquements et débarquements des voyageurs, à Dieppe et à Ostende, augmentent sensiblement.

e) Japon. — Pour terminer les renseignements sur le commerce maritime, on donnera quelques chiffres sur les échanges du Japon depuis sa victoire sur la Chine.

Voici la valeur des importations et des exportations de ce pays, exprimée en yens. La moyenne du yen, pour l'année 1895, était égale à 2 fr. 61 c.

	1893.	1894.	1895.
Importations.	88 257 171	117 481 955	129 260 578
Exportations.	89 712 864	113 246 086	136 112 177

Ces données montrent l'extension des relations commerciales de ce pays avec le monde.

Les échanges de la France avec le Japon (exportation et importation réunies) entrent dans ces totaux pour 24 millions de yens en 1894 et pour 27 millions en 1895. Notre pavillon occupe, à cet égard, le 5e rang en 1894, et le 4e en 1895, venant après les États-Unis, la Grande-Bretagne et la Chine.

Ces renseignements, forcément trop sommaires, sont extraits du Rapport de M. Pernet, consul de France, publié dans le *Moniteur officiel du commerce,* numéro du 17 décembre dernier. Ce rapport, très circonstancié, devrait être lu par tous ceux qui s'intéressent au développement de notre commerce avec l'Extrême-Orient.

Navigation intérieure. — France. — Les derniers renseignements publiés par le Ministère des travaux publics sur les mouvements de la navigation intérieure s'appliquent au mois de septembre.

Pendant ledit mois, il a été embarqué, sur les fleuves, rivières et canaux, 2 345 146 tonnes de marchandises, contre 2 440 773 tonnes embarquées en septembre 1895.

C'est donc une diminution de 4 p. 100.

Quoiqu'il en soit de ce léger ralentissement de l'activité des transports par eau, qui peut être attribué à l'époque tardive du chômage pour travaux exécutés sur un certain nombre de rivières et canaux de la région du Centre, les résultats, pour l'ensemble des neuf premiers mois de l'année, restent satisfaisants, puisqu'ils accusent encore 12 p. 100 d'augmentation par rapport à la période correspondante de l'année 1895.

Ce sont les canaux de la région du Nord qui fournissent la plus grosse part de l'augmentation constatée, comprenant principalement des embarquements de houilles des bassins français du Nord et du Pas-de-Calais.

Il a été procédé, le 15 mai dernier, par les soins du service des ponts et chaussées, au recensement quinquennal de la batellerie fluviale.

Voici quelques indications sur les résultats fournis par ce recensement.

L'industrie batelière comptait, au moment de l'opération, 15 793 bateaux ordinaires pouvant porter 3 442 250 tonnes métriques de marchandises et 651 bateaux à vapeur de toute nature, bateaux à voyageurs, bateaux porteurs, remorqueurs et toueurs, disposant ensemble d'une force de 69 532 chevaux-vapeur indiqués sur les pistons.

Le plus grand nombre de bateaux ordinaires, 8 084, étaient conduits par leur propriétaire.

Cette particularité, déjà mise en lumière par les précédents recensements, donne la caractéristique de l'industrie batelière qui, à l'encontre des autres industries, ne s'est guère transformée. Elle a échappé jusqu'à présent à l'évolution qui a eu pour effet de faire disparaître progressivement les petites entreprises au profit de quelques associations plus puissantes. Elle est toujours exercée par des patrons qui ne possèdent le plus souvent qu'un seul bateau, à bord duquel ils habitent avec leur famille.

Quelques bateliers plus aisés ont deux ou trois bateaux. L'un est conduit par le propriétaire lui-même qui confie les autres à des proches parents, fils ou frères.

Ce n'est pas à dire pour cela que l'industrie batelière ne progresse pas. Les résultats du recensement de 1896, comparés à ceux de 1891, montrent qu'elle n'est pas restée stationnaire. Le nombre des bateaux en service a légèrement diminué, 1 p. 100 environ, mais le tonnage de jauge a augmenté de 15 p. 100. Cette augmentation de la puissance de transport de la batellerie provient du remplacement successif des anciens bateaux par des bateaux du nouveau type portant 300 tonnes et au-dessus. Le nombre et le tonnage de ces derniers ont augmenté de plus de 40 p. 100 depuis 1891 : 5 897 bateaux pouvant porter 2 129 698 tonnes, soit 37 p. 100 de l'ensemble de l'effectif et 68 p. 100 de la jauge totale.

Russie. — Quelques mots, pour terminer, sur les mouvements de la navigation intérieure en Russie, en 1894.

La longueur totale des voies fluviales et artificielles de la Russie d'Europe, non compris la Finlande, est de 102 689 verstes (1). La longueur des voies navigables dans les deux sens atteint 34 619 verstes. La navigation à vapeur n'a lieu que sur 21 045 verstes. 34 p. 100 de la longueur totale sert au flottage.

Les voies artificielles ont peu d'étendue relativement, il n'y a que 1 733 verstes de ces voies, dont 754 verstes de canaux et 979 verstes de rivières canalisées.

Voici quelques données récapitulatives sur le mouvement de la navigation intérieure

(1) Une verste = 1 kilomètre 067.

« Considérant que ces dangers tiennent : d'une part, à la quantité de l'alcool absorbé; d'autre part, à la toxicité des bouquets et essences des liqueurs et à l'impureté des alcools, tant d'industrie que des bouilleurs de cru;

« Considérant que, suivant le mot de Jules Simon, « le taudis est le pourvoyeur du ca« baret »;

« Considérant que, pour combattre un tel fléau, il faut faire appel à la double action des lois et des mœurs;

« Émet les vœux :

« 1° Que les lois existantes sur l'ivresse et la police des débits de boisson soient sévèrement appliquées et que leurs pénalités soient aggravées en cas de récidive;

« 2° Que le nombre de ces débits soit diminué et le taux de leur licence relevé;

« 3° Que les alcools nocifs ne puissent être livrés à la consommation sans avoir été préalablement rectifiés;

« 4° Que les essences et bouquets toxiques soient prohibés;

« 5° Que le privilège des bouilleurs de cru soit supprimé;

« 6° Que l'alcool soit surtaxé et les boissons hygiéniques dégrevées;

« 7° Que l'habitation ouvrière soit assainie et améliorée;

« 8° Que des associations locales, agissant de concert avec la Ligue nationale, se constituent dans tout le pays pour déterminer un grand mouvement d'opinion contre l'alcoolisme. »

2°

La collection des *Annales de la Société d'Économie politique* (1846-1887), publiée par les soins de M. Courtois, secrétaire perpétuel de la Société, est aujourd'hui terminée. Elle forme 16 volumes in-8°, dont le dernier contient une table alphabétique des matières très détaillée, noms et objet. L'histoire de la Société d'Économie politique, ses discussions, les communications diverses qui ont eu lieu dans les séances mensuelles de cette Société savante, pendant quarante années consécutives, se trouvent ainsi groupées. Il n'est pas un seul sujet économique, social, commercial, industriel, financier, que la Société n'ait abordé pendant cette longue période. On peut connaître ainsi l'opinion exprimée sur des sujets si divers par les maîtres de la science économique et par ceux de leurs disciples qui, à leur tour, sont devenus des maîtres. Cet ouvrage, un des plus importants qui aient été publiés depuis de longues années, est indispensable aux hommes d'État, aux législateurs, aux historiens, aux banquiers, à tous ceux qui ont étudié l'économie politique et veulent se rendre compte des opinions exprimées sur les questions diverses, économiques et politiques, soulevées dans la seconde moitié de ce siècle; il est indispensable aux professeurs et surtout à nos jeunes gens qui suivent les cours des facultés de droit ou se destinent à des carrières administratives ou libérales.

Le Conseil de la Société d'Économie politique a fixé, au prix de faveur de 100 fr., le coût de ces 16 volumes pour les membres titulaires ou correspondants de la Société, pour les bibliothèques et sociétés savantes et commerciales agréées par le bureau. Aussitôt que le nombre des souscripteurs aura atteint trois cents, le prix sera relevé au taux de 9 fr. par volume, soit 144 fr. pour la collection (1).

Avant peu de temps, cet ouvrage, dont le nombre d'exemplaires est limité, sera introuvable. Nous le recommandons comme une œuvre utile, du plus grand mérite, en félicitant à nouveau M. Courtois, secrétaire perpétuel de la Société d'Économie politique, du service considérable qu'il a rendu à la science en donnant tous ses soins, tout son temps, à cette publication, qui est, comme nous l'avons dit, la photographie de l'état d'esprit des économistes pendant une période de quarante années.

(1) Les souscriptions doivent être adressées, *dans le plus bref délai*, à M. Alph. Courtois, secrétaire perpétuel, 14, rue Richelieu.


Le Gérant, O. Berger-Levrault

Nancy, imp. Berger-Levrault et Cie

La prochaine séance aura lieu le mercredi 21 avril 1897, à 9 heures du soir au siège social, 28, rue Danton.

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

(RECONNUE ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 19 JUIN 1869)

Médaille d'argent aux Expositions universelles de 1878 et de 1889
Diplôme d'honneur de 1re classe à l'Exposition de Venise. 1881.
GRAND PRIX A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE LYON. 1894

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE

N° 4. — AVRIL 1897

SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ, 28, RUE DANTON
(Hôtel des Sociétés savantes)

ON S'ABONNE A PARIS :

CHEZ BERGER-LEVRAULT ET Cie, ÉDITEURS, 5, RUE DES BEAUX-ARTS.

Prix par an : France : 12 fr. — Étranger : 15 fr.

Le Journal paraît par livraisons mensuelles

SOMMAIRE DU N° 4. — 10 AVRIL 1897.

Pages.

I. — Procès-verbal de la séance du 17 mars 1897 105

II. — Annexes au procès-verbal : 1° Statistique des sociétés savantes par M. le Dr Jacques Bertillon ; 2° Tableaux dressés par M. Fournier de Flaix à l'appui de ses observations 126

III. — Mouvement de la population de la France en 1895 (Rapport au Ministre du commerce, de l'industrie, des postes et des télégraphes) 130

IV. — Bibliographie : 1° Les lois d'assurances ouvrières contre les accidents (M. Maurice Bellom), par M. E. Cheysson ; 2° Statistique de l'industrie minérale et des appareils à vapeur en France et en Algérie pour l'année 1895, par M. Daniel Bellet 135

V. — Chronique des transports, par M. Hertel 138

CONVOCATION

SÉANCE DU 21 AVRIL 1897

A 9 heures du soir,

AU SIÈGE SOCIAL, HOTEL DES SOCIÉTÉS SAVANTES, 28, RUE DANTON.

La séance sera précédée du dîner habituel : 7 heures un quart très précises.

(*Les autres séances auront lieu les* **19 mai, 16 juin, 21 juillet, 20 octobre, 17 novembre** *et* **15 décembre.**)

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU 21 AVRIL 1897.

1° A 9 heures très précises : ***Ouverture de la séance : Communications diverses du Président, M. le Dr Jacques Bertillon.***

2° *Communication* de M. Maurice Bellom ***sur les résultats généraux et les charges futures des assurances ouvrières allemandes.***

3° ***Discussion sur le mouvement de la population en France pendant l'année 1895.***

4° *Communication* de M. Léon Salefranque ***sur les mutations immobilières à titre onéreux de 1826 à 1895.***

AVIS

Pour tout ce qui concerne la rédaction du Journal, les communications à la Société, les présentations de candidatures, les rectifications de noms, qualités et domiciles, s'adresser au SECRÉTAIRE GÉNÉRAL, visible chez lui, 21, rue de la Tour, le lundi, de midi à 5 heures.

Les livres, documents et journaux destinés à la Société doivent être adressés au siège social, 28, rue Serpente-Danton.

Pour le paiement ou le rachat des cotisations et l'acquisition des collections du Journal, s'adresser au TRÉSORIER, visible chez lui, 4, cité Gaillard (rue Blanche), tous les jours, de 10 heures à midi ; le vendredi, de 2 à 6 heures.

Les abonnements au Journal sont reçus chez MM. Berger-Levrault et Cie, 5, rue des Beaux-Arts, à Paris, et chez leurs correspondants en France et à l'étranger.



JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 4. — AVRIL 1897.

I.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 17 MARS 1897.

SOMMAIRE. — Nécrologie : M. Ernest Leviez. — Élection et présentation de nouveaux membres. — Présentation des ouvrages : le Secrétaire général, M. Cheysson, le Président. — Rapport de M. Moron, au nom du Conseil, sur les comptes de 1896 et le budget de 1897. — Dépôt, par M. Moron, du Rapport sur le mouvement de la population de la France pendant l'année 1895 : M. Cheysson. — Discussion de la communication de M. Adolphe Coste sur les bénéfices comparés du travail et du capital dans l'accroissement des richesses depuis 50 ans : MM. Cl. Juglar, Fournier de Flaix, Levasseur, Gruner, Alfred Neymarck, Cheysson et Coste.

La séance est ouverte à 9 heures sous la présidence de M. le Docteur Jacques BERTILLON.

Le procès-verbal de la séance du 17 février 1897 est adopté.

M. le PRÉSIDENT annonce la mort de M. Ernest LEVIEZ, membre titulaire à vie de la Société depuis 1882.

M. Leviez, docteur en droit, entra au Conseil d'État comme auditeur en 1849 et devint maître des requêtes. Il fut nommé, en juin 1860, sous-gouverneur du Crédit foncier et conserva cette importante situation jusqu'au 27 août 1878. Après quelques mois de repos, il prit, en juin 1879, la direction de la Compagnie *l'Urbaine* (incendie). M. Leviez s'occupait beaucoup de questions d'économie politique et de jurisprudence. En sa qualité de président de la Banque hypothécaire d'Espagne, il avait été mêlé à tout le haut monde financier ; il laisse une grande réputation de probité et de bonté. Je suis certain d'être l'interprète des sentiments de l'assemblée en apportant à la mémoire de M. Leviez le tribut de nos regrets. (*Marques unanimes d'adhésion.*)

Sont élus, à l'unanimité, *membres titulaires :*

MM. Léon CAUBERT, attaché au Bureau de statistique du Ministère des finances ;
CANDIANI, sous-chef du Bureau de l'industrie à la *Métropole* (incendie) ;
Édouard BADON-PASCAL jeune, avocat, rédacteur en chef du *Journal des Assurances* et du *Droit financier*.

Sont présentés, pour être soumis à l'élection dans la prochaine séance :

Comme *membre titulaire :*

Sur la proposition de MM. J. Bertillon, E. Yvernès et A. Coste :

La COMPAGNIE DES MINES DE HOUILLE de Blanzy.

Comme *membres correspondants :*

Sur la proposition de MM. J. Bertillon et Cheysson :

M. le docteur Charles RICHET, professeur à la Faculté de médecine, 15, rue de l'Université.

Sur la proposition de MM. J. Bertillon, Em. Yvernès et Ad. Coste :

M. Anatole LANGLOIS, 55, rue de Vaugirard.

Comme *membre associé :*

Sur la proposition du conseil de la Société :

M. le DIRECTEUR DU DÉPARTEMENT DES DOUANES, au Ministère des finances de Russie.

M. le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL énumère les ouvrages offerts à la Société et parmi lesquels il cite les suivants : *Aux insouciants qui s'alcoolisent sans le savoir,* par M. Adolphe Coste ; *Les Lois d'assurance ouvrière à l'étranger :* assurance contre les accidents, 2e partie, par M. Maurice Bellom ; *L'Assurance des industries mécaniques, L'Assurance des industries chimiques,* par M. Candiani ; *Théâtres et concerts subventionnés,* par M. Amédée Boutarel ; *Mandats monétaires suisses imprimés,* par M. Alfred Geigy, de Bâle.

M. CHEYSSON entretient l'assemblée de l'ouvrage de M. Maurice Bellom, que le secrétaire général vient de présenter ; il en donne une analyse que l'on trouvera plus loin, page 135.

M. le PRÉSIDENT dépose sur le bureau la statistique des Sociétés savantes de Paris, extraite de l'*Annuaire statistique de la ville de Paris,* pour l'année 1894. Il accompagne ce dépôt des observations qui figurent à la page 126 de la présente livraison.

M. MORON donne lecture, au nom du Conseil de la Société, du rapport sur les comptes de 1896 et le budget de 1897. Les conclusions de ce rapport sont mises aux voix et adoptées à l'unanimité par l'assemblée qui, sur la proposition du président, vote des remerciements au trésorier, à la commission des fonds et à son rapporteur.

M. MORON présente ensuite le rapport qu'il a adressé au Ministère du commerce, de l'industrie, des postes et des télégraphes sur le mouvement de la population de la France pendant l'année 1895 (voir page 130) ; il en fait ressortir les indications les plus saillantes.

A la suite de cette communication, M. CHEYSSON demande qu'en raison de ses constatations, le rapport de M. Moron soit l'objet d'une discussion dans l'une des prochaines séances de la Société. (*Marques d'adhésion.*)

M. le PRÉSIDENT dit que cette discussion sera inscrite à l'ordre du jour de la séance du 21 avril.

L'ordre du jour appelle la discussion de la communication de M. Adolphe Coste sur les bénéfices comparés du travail et du capital dans l'accroissement de la richesse depuis 50 ans (1).

M. Clément JUGLAR : Nous cherchons tous, par l'observation des faits, les conclusions que l'on peut en tirer ; M. Coste plus peut-être qu'aucun d'entre nous.

Dans sa dernière étude sur les bénéfices comparés du travail et du capital dans l'accroissement de la richesse depuis 50 ans, il donne deux chiffres qui ont surpris de nombreux lecteurs.

Les économistes sont désarçonnés en présence des résultats accusés par M. Coste, qui chiffre à 161 p. 100 pour le travail contre 236 p. 100 en faveur du capital, la répartition des bénéfices obtenus. Notre confrère n'est arrivé à ces résultats qu'en mettant en présence des rapports qui ne sont pas comparables. Il établit la comparaison entre la *totalité* des produits nets de l'industrie houillère et obtient, en les réduisant en nombres proportionnels, le chiffre de 236. Pour les salaires, il donne

(1) *Journal de la Société de statistique de Paris,* 1896, p. 438 ; voir aussi, même année, pages 253, 282, 399, 403 et 431.

aussi les totaux en milliers de francs; mais, au lieu de prendre ce *total,* il prend le *salaire moyen annuel,* qui ne donne que 161.

Si nous rétablissons la comparaison avec les salaires *totaux* qui, seuls, correspondent aux produits nets totaux, la plus-value pour le capital se trouve réduite à 136 p. 100, tandis que pour les salaires totaux, elle s'élève à 247 p. 100; nous obtenons ainsi, avec les chiffres donnés par M. Coste, des chiffres opposés aux siens. Est-ce à dire qu'on peut interpréter ces chiffres par certains procédés d'une manière toute différente? Nous ne le pensons pas, et M. Coste est de notre avis quand, après sa démonstration, il ajoute que ce n'est qu'une indication, non une démonstration.

Il faut, en effet, tenir compte, en outre, du nombre des ouvriers, qui a augmenté de 116 p. 100, de la production de la houille qui n'a fait que doubler, et, dans cette énumération, nous ne parlons pas des capitaux qui ont été immobilisés ou employés pour répondre à toutes ces nouvelles dépenses.

Privé de ces indications pour l'ensemble des industries, il y supplée par l'observation des valeurs successorales qui de 1840 à 1895 ont triplé; le chiffre même de 236 est dépassé. Faut-il s'étonner cependant si le produit du travail laisse des traces dont profitent les générations qui se succèdent dans les divers pays?

Il en est ainsi de la propriété immobilière non bâtie et bâtie, des grands travaux publics, routes, canaux, ports de mer, villes capitales, chefs-lieux de département, d'arrondissement, jusqu'au simple canton. Tous ces grands travaux n'ont été exécutés qu'à l'aide de milliards dépensés en salaires soit par l'État, soit par les particuliers, et alors les résultats permanents paraissent dans les valeurs successorales qui s'accumulent sans cesse chaque année. Si l'on doit s'étonner, c'est que la proportion de la plus-value du capital ne soit pas beaucoup plus considérable; rien ne prouve mieux, fait malheureusement trop vrai, qu'une grande partie a été perdue, perdue pour le capitaliste, mais non pour le travailleur, dont le salaire a toujours été payé.

M. Coste a cru constater et révéler une nouvelle inégalité parmi toutes celles qui nous entourent; mais il faudra renoncer à y introduire encore celle-là. En dehors des valeurs successorales, il y a bien des capitaux qui circulent constamment pour payer le travail, et les produits de ce travail sont de deux sortes: les uns se conservent et s'accumulent sans cesse chaque année; ils s'ajoutent à ceux des années précédentes et viennent grossir le chiffre des valeurs successorales; les autres se consomment par ceux, et ce sont les plus nombreux, qui vivent de leur travail, pour se loger, se vêtir, se nourrir, se déplacer selon les besoins; et ces besoins ne sont pas les moindres, il faut encore y ajouter les plaisirs, la plus grande attraction des capitales.

Avant d'épargner, il faut satisfaire ces premiers besoins et alors un simple coup d'œil nous montre le développement des consommations qui absorbent les salaires de chaque jour sans laisser aucune trace. En ne jugeant de ces consommations que par l'impôt perçu, c'est par centaines de millions qu'elles se chiffrent: taxes du tabac, de l'alcool, des boissons, du sucre, des octrois; ajoutons les recettes des services publics de transport dans les villes par les omnibus, dans le pays par les chemins de fer; notons la progression du nombre des voyageurs qui, pour la troisième classe, s'élève, de 1881 à 1894, de 95 à 197 millions de voyageurs, tandis que, pour la 1re classe, dans cette dernière année, le chiffre ne dépasse pas 400 000!

Voilà l'emploi d'une partie des salaires et ils ne trouvent pas leur place dans les relevés des valeurs successorales. Ici, l'épargne joue aussi un certain rôle; nous suivons son développement dans l'accroissement des dépôts des caisses d'épargne qui, depuis la liquidation de 1848, se sont élevés à plus de quatre milliards, sans parler des consolidations en rente sur l'État. Voilà encore un chiffre qni n'apparaît pas dans les valeurs successorales; joignons-y encore le capital employé en assurances sur la vie, celui des sociétés coopératives mutuelles et autres, et nous constatons que le salaire réduit aux proportions indiquées par M. Coste n'aurait pas pu faire face à tous ces emplois.

M. Fournier de Flaix : Je désire vous présenter également quelques observations relativement au rapport de notre savant confrère M. Coste, sur lequel M. Juglar vient d'appeler votre attention.

Je n'ai pas à revenir sur les circonstances et le mémoire de M. Neymarck, qui ont été l'occasion de ce rapport. J'entre donc en matière immédiatement.

D'une manière générale, le mémoire de M. Coste est peu sympathique au capital et pessimiste en ce qui est de la part laissée au travail dans la répartition des résultats de la production. Ayant développé, il y a bientôt 20 ans, dans un concours ouvert par l'Académie des sciences morales et politiques sur le capital dont l'éminent Hippolyte Passy fut rapporteur, des idées contraires, il est tout naturel que les tendances du mémoire de M. Coste m'aient particulièrement frappé, d'autant plus qu'il est composé et écrit avec grand soin. Tout en ayant des critiques à formuler contre les conclusions de ce mémoire, il n'en est pas moins un travail d'un mérite réel.

Trois sujets ont été spécialement abordés par M. Coste : 1° la proportion de la main-d'œuvre dans les diverses industries; — 2° le taux des salaires et le taux de l'intérêt ; — 3° la comparaison de l'accroissement des salaires et des profits du capital dans l'industrie houillère.

Je compte m'attacher particulièrement au troisième sujet, à l'égard duquel je diffère plus complètement des idées et des démonstrations données par M. Coste.

Notre confrère M. Neymarck s'étant placé, je le reconnais, à un point de vue quelque peu optimiste, séduit probablement par l'immense développement qu'ont pris depuis un demi-siècle les diverses formes de la richesse, et au premier rang les valeurs mobilières, M. Coste a pris le point de vue à peu près opposé d'abord pour les progrès généraux qu'il amoindrit ou qu'il réduit et surtout pour la part des classes laborieuses dans ces progrès. Je n'hésite pas à penser que les critiques de M. Costé, fondées, il est vrai, en ce qui concerne la baisse du taux de l'intérêt, n'ont pas détruit l'ensemble des affirmations de M. Neymarck. — Avec M. Neymarck j'admets, depuis plus de 75 ans, un grand et continu développement de la richesse en France et une meilleure répartition.

Permettez-moi, de vous en donner une preuve rapide, preuve que je puise dans les documents publiés par le ministère des finances à propos de l'établissement de la taxe d'habitation. Vous savez tous quelles difficultés a rencontrées, pendant 17 ans, la contribution personnelle-mobilière. Avec six éléments — la cote personnelle, le loyer, le domestique, les chevaux, les cheminées, une taxe d'habitation — elle ne put produire en 1797 que 22 millions. — Eh bien ! en 1893, réduite à deux éléments seulement, la cote personnelle et le loyer, elle a produit 156 millions, c'est-à-dire qu'elle a septuplé. J'ajoute qu'avec 10 676 039 ménages, elle ne porte que sur les 2/3, 6 803 686 ménages, faisant ainsi la part à l'exemption du pauvre. De pareils chiffres révèlent une prodigieuse amélioration concordant davantage avec l'optimisme, peut-être un peu grandiose de M. Neymarck, qu'avec le pessimisme un peu accusateur de M. Coste.

Il n'y a pas lieu d'insister sur le premier sujet traité par M. Coste, l'inégalité de proportion de la main-d'œuvre dans les diverses industries. C'est une très vaste question dont les solutions varient sans cesse avec les progrès de l'industrie, plus que ne semble l'admettre M. Coste. Il est bien vrai qu'en général la substitution du travail mécanique au travail animal exige, comme le dit M. Coste, un personnel plus intelligent, plus instruit et plus rémunéré, mais il n'est pas exempt de croire que ce personnel sera réduit nécessairement. Notre collègue, M. Yves Guyot, a fort bien remarqué que la proposition inverse est plus près de la vérité, dans son charmant livre : *Les Voyages et découvertes de M. Flaubert*. Il a cité l'exemple des chemins de fer, j'y ajouterai celui des tramways. Le tramway à traction mécanique est un tel progrès sur le vieil omnibus que les voyageurs affluent ; par suite, il faut plus de voitures et plus de personnel. La ligne de Saint-Cloud, Sèvres, Versailles a dû doubler en temps ordinaire, le tripler en temps exceptionnel, son personnel — personnel très supérieur à l'ancien et mieux rémunéré.

Le second sujet examiné par M. Coste est celui de la simultanéité de la baisse du taux de l'intérêt et de la hausse des salaires.

En ce qui est des salaires, j'accepte en principe ses critiques, parce que, tout en étant d'accord avec M. Neymarck sur le fait de la hausse des salaires depuis 50 ans, il est bien certain que cette hausse rencontre et a rencontré de nombreuses limites, notamment l'extension du service militaire et l'augmentation des dépenses publiques. Les changements d'impôts pourraient également, en diminuant les consommations et les épargnes des classes aisées, conduire à une baisse des salaires. Les menaces de l'impôt progressif sur le revenu ont déjà exercé une certaine influence déprimante sur les gages des domestiques.

En ce qui est de la baisse du taux de l'intérêt, les observations et les calculs de M. Coste sont pleins de justesse et de sagacité. M. Neymarck a cédé à un mouvement optimiste, à une sorte de courant de l'opinion; mais dans l'ensemble des faits économiques, notamment pour les prêts civils, les affaires du petit commerce, même les rentes, il est incontestable que le taux de l'intérêt n'a pas baissé et ne pouvait baisser de 50 p. 100; une telle baisse, en un quart de siècle, aurait été un désastre.

Le tableau des cours et des moyennes du 3 p. 100 français dressé par M. Coste l'indique péremptoirement. Dans les affaires hypothécaires ordinaires, le taux de 4 p. 100 n'est obtenu qu'avec des garanties excellentes.

Il y a, il est vrai, un contraste réel avec le taux de l'escompte de la Banque de France 2 p. 100 et le taux moyen actuel de l'intérêt en France, mais la Banque dispose d'une énorme circulation fiduciciaire qui déprime le taux de l'escompte.

Quant au revenu des immeubles urbains ou ruraux qui tend à se rapprocher de 4 et de 2 1/2 p. 100, il importe de ne pas le confondre avec l'intérêt et de ne pas lui en appliquer le taux. — C'est un profit. Ce profit n'a pas non plus baissé de 50 p. 100, par la raison qu'il a bien rarement correspondu à 5 p. 100.

Quant au troisième sujet des critiques de M. Coste, je suis obligé de faire des réserves et de présenter des critiques formelles. C'est dans ces critiques que M. Coste a surtout laissé entrevoir ses tendances peu favorables au capital. Dès que j'ai eu pris connaissance de cette partie de son mémoire, j'ai pensé qu'il était nécessaire de le soumettre à un examen approfondi, à raison de son caractère et des conséquences que l'on en pourrait tirer dans les luttes contemporaines.

M. Coste a recherché dans les salaires et les produits de l'industrie houillère de 1851 à 1890 la réfutation de l'opinion de M. Neymarck sur les proportions de la distribution des résultats de la production entre le capital et le travail. Il a donné par décade un tableau, que vous avez tous parcouru, de cette distribution de 1851 à 1890, laissant de côté les années très importantes de 1890 à 1895.

Les résultats auxquels il est arrivé se résument dans quelques chiffres en prenant pour point de départ la décade 1851-1860 :

Périodes.	Salaires du travail.	Produits nets du capital.
—	—	—
1851-1860. . .	100	100
1861-1870. . .	117	115
1871-1880. . .	148	217
1881-1890. . .	161	236

D'après ces moyennes, l'accroissement des profits du capital aurait été bien supérieur à celui des salaires.

Je ferai une objection préjudicielle aux calculs de M. Coste : — c'est qu'il a comparé des éléments qui ne sont pas comparables; en effet, après avoir donné dans une colonne les salaires totaux en milliers de francs, il ramène dans une seconde colonne ces totaux au salaire moyen annuel, et c'est ce salaire moyen annuel qu'il rapproche des profits nets du capital en milliers de francs, mais sans ramener ces profits nets au profit moyen annuel, c'est-à-dire au dividende. Il en résulte qu'au

lieu de comparer deux totalités, deux entités, somme totale revenant au travail et somme totale revenant au capital, il compare la totalité revenant au travail *après* la distribution par tête et la totalité revenant au capital, *avant* toute distribution, — la comparaison ne porte donc pas sur des éléments ramenés aux mêmes termes.

Si on procède d'après la véritable méthode comparative, on doit comparer les totalités des entités entre elles. Les résultats sont alors bien différents.

Ainsi pour la période 1881-1890, M. Coste a trouvé les chiffres ci-après d'accroissement :

	Salaires moyens.	Bénéfices totaux.
	—	—
	1 090	41 400 000
Accroissement	161	236
	Salaires totaux.	Bénéfices totaux.
	—	—
Je trouve, au contraire, en comparant les salaires totaux, un accroissement de. .	312	236

Cette différence si grande provient de ce que M. Coste a fait abstraction d'un élément de premier ordre, du nombre, qu'il est impossible de laisser de côté quand on s'occupe du travail.

J'ai à faire une seconde observation à M. Coste, différente de la première, c'est que, tout en parlant des pertes subies par le capital dans l'industrie houillère, il n'en a pas tenu compte. Cependant ces pertes sont parfaitement connues et importantes; elles correspondent à une différence fondamentale entre le travail et le capital dans la production houillère, l'aléa, aléa qui est considérable. Ainsi, de 1881 à 1895, les pertes ont représenté 86 356 361 fr., soit plus de 15 p. 100 du produit net.

D'après ces observations, j'ai dressé en détail, année par année : 1° les tableaux de la production de la houille en France, avec les prix moyens, la consommation totale et les prix; 2° le tableau des salaires avec le nombre des ouvriers, le total des salaires, le salaire moyen par an, le salaire par jour et le salaire par heure et 3° le tableau du produit net par année, avec indication des pertes, le tout pour la dernière période 1881-1890, dont s'est occupé M. Coste, et 4° pour la période récente 1891-1895 (voir page 128).

Sur l'ensemble de la production de ces quinze années, représentant en francs		4 070 026 000
Il a été affecté aux ouvriers ou aux salaires	1 975 766 000	
Et aux actionnaires ou capital 632 898 000 fr., dont il faut déduire 86 356 361 fr. de perte, net. . . .	546 541 669	

Ces chiffres produisent sur l'esprit une autre impression que ceux présentés par M. Coste; — ils montrent bien quelle est la part que les capitalistes ont reçue depuis 1881 et quelle est celle des ouvriers.

Je dois ajouter que les ouvriers n'ont pas lieu de se plaindre, car depuis 1881 leur nombre a augmenté de 31 700 dans les houillères et le salaire moyen s'est élevé de 1 055 fr. à 1 090 fr.

Dès lors je ne peux m'associer, surtout en ce qui concerne l'industrie de la houille, aux conclusions pessimites de M. Coste. Je vois dans l'industrie houillère en France une industrie puissante et prospère.

Production	en 1881. . .	19 776 000 tonnes.
	en 1895. . .	28 020 000 —
Nombre des ouvriers	en 1881. . .	106 400
	en 1895. . .	177 700
Salaires totaux des ouvriers	en 1881. . .	112 252 000 fr. Moyenne par tête : 1 055 fr.
	en 1895. . .	159 492 000 fr. Moyenne par tête : 1 090 fr.
Profits des capitalistes nets des pertes	en 1881. . .	32 095 000 fr.
	en 1895. . .	29 516 000 fr.

J'y vois également, de même qu'en 1878, une industrie où s'appliquent, dans des proportions équitables, les lois de la distribution des résultats de la production.

Je n'ai pas besoin d'ajouter que les profits des capitalistes supportent l'aléa du travail.

Cet aléa est d'une très grande importance, puisqu'en 1891 le produit net s'est élevé à 60 millions de francs et qu'en 1895, avec une production de plus de 2 millions de tonnes qu'en 1891, il est tombé au-dessous de 30 millions de francs.

M. Levasseur s'associe à plusieurs observations de MM. Juglar et Fournier de Flaix. Il ajoute que ce qui modifie encore la situation aux époques considérées, c'est que la consommation a beaucoup augmenté et qu'il y a plus d'ouvriers. M. Levasseur fera à M. Coste deux objections, l'une négative, l'autre positive.

L'objection négative est celle-ci : M. Coste compare des choses dissemblables et qui, par suite, ne comportent pas la comparaison, n'autorisent pas un rapport numérique et, par conséquent, infirment d'avance les déductions qu'on essaierait de tirer de ce rapport. Il compare le *taux* d'une valeur à la *totalité* d'une autre valeur ; les variations du *taux* des salaires à l'*accroissement* du capital, lequel représente un *total* et non un *taux*. Il fallait mettre en parallèle la rémunération du capital, c'est-à-dire le taux de l'intérêt et la rémunération du travail, c'est-à-dire le taux des salaires ; il fallait dire : il y a 50 ans, le total du capital était tant et produisait en intérêts une somme de tant ; la moyenne du salaire était de tant, il y avait tant d'ouvriers ; par conséquent, ils ont reçu en tout pour leurs salaires de l'année tant ; puis, procéder de même pour l'époque actuelle ; M. Coste aurait eu alors le droit de comparer les deux résultats. Je sais bien ce que me répondra M. Coste, c'est qu'il ne l'a pas fait parce que les éléments de ce calcul n'existent pas et que, dans les exemples qu'il a choisis, il a pris ce qu'il a trouvé. Je lui répondrai à mon tour : les éléments du calcul manquant, il convenait de s'abstenir de faire le calcul.

L'objection positive, c'est précisément que M. Coste ne pouvait arriver à un résultat probant en l'absence des chiffres nécessaires à la position du problème. Il faudrait connaître, pour l'ensemble, le nombre des ouvriers aux deux époques ; or, la France n'a pas de statistique suffisamment précise des professions et il est impossible de donner des chiffres comparables à 50 ans de distance. Mais on peut le faire, sinon avec précision (car les statistiques sont imparfaites et n'ont pas été établies sur des cadres uniformes), mais, au moins, d'une manière sommaire et approximative pour les États-Unis, qui mentionnent les renseignements nécessaires dans leurs recensements décennaux ; c'est le seul pays, à ma connaissance, qui fournisse ces éléments pour une période trentenaire. Voici les chiffres des recensements de 1860 et de 1890 qui peuvent être le plus utilement comparés :

	1860		1890
Richesse immobilière et mobilière (en milliards de dollars)	16,1		65,0
Richesse immobilière et mobilière par tête	$ 514	$	1 036
Accroissement total de la richesse	100	à	403
Accroissement de la richesse par tête	100	à	201
Salaire (ouvriers, employés, etc.)	1 136 246		4 712 622
Salaires (en milliers de dollars)	$ 379	$	2 483
Salaires par tête	$ 335	$	484
Accroissement total des salaires	100	à	602
Accroissement du salaire par tête	100	à	168

Ainsi, le capital se serait, d'après ces données, accru dans la proportion de 100 à 403, tandis que la somme totale payée aux salariés s'élevait de 100 à 602. Le salaire individuel, d'une période à l'autre, passe de 100 à 168 et la moyenne de la richesse par tête de 100 à 201.

Tels sont les résultats fournis par la comparaison d'éléments théoriquement com-

parables; peut-être l'imperfection du travail les rend-il, en fait, médiocrement comparables. Ils indiqueraient que la somme payée en salaires a augmenté beaucoup plus que la somme totale de la richesse et que la progression du salaire reçu par ouvrier a été un peu moindre que la progression de la richesse par tête : résultat qui me paraît différer de celui auquel M. Coste a abouti. Du reste, ce résultat peut différer beaucoup et doit différer d'un pays à l'autre.

Nous devons être très réservés sur cette matière que nous connaissons mal. Nous pouvons affirmer que depuis 50 ans les salaires ont augmenté ; je l'ai démontré dans plusieurs de mes travaux, notamment dans le 3ᵉ volume de *La Population française,* et je suis prêt à le démontrer encore. Nous ne pouvons pas dire que les salariés n'aient pas eu une part suffisante ; je craindrais de quitter le terrain solide de la science pour celui de l'hypothèse et de susciter, sans raison suffisante, des inquiétudes relativement à la répartition de la richesse dans le monde, si j'essayais de dresser, sous la forme numérique et rigoureuse de la statistique, une échelle comparative des variations du revenu de chacune des classes ou des couches sociales.

Ce n'est pas que je déconseille de faire des recherches historiques sur ce sujet, je les ai, au contraire, toujours encouragées et je les pratique moi-même. C'est sur l'emploi de rapports numériques, là où les éléments du rapport manquent, que je voudrais mettre en garde mon collègue et ami M. Coste qui, comme tout savant, ne cherche que la vérité et qui, je crois, ne la trouvera pas par ce procédé numérique.

M. Cheysson estime que c'est le revenu du capital et non le capital lui-même qui devrait être comparé avec les salaires. Ce mode de procéder donnerait, d'ailleurs, des résultats qui viendraient à l'appui de l'argumentation de M. Levasseur.

M. Gruner ne désire présenter sur le travail si intéressant de M. Coste qu'une seule observation. Examinant les *salaires* et les *produits nets de l'industrie houillère* M. Coste prend quatre périodes décennales consécutives et extrait de la statistique officielle d'une part, le salaire annuel moyen en France, d'autre part les produits nets taxés; puis comparant la progression de ces deux chiffres, il donne le tableau ci-dessous:

Périodes.	Salaires du travail.	Produit net du capital.
1851-60	100	100
1861-70	117	115
1871-80	148	217
1881-90	161	236

et en tire la conclusion suivante : « Tandis qu'en trente ou quarante années la rémunération en argent d'un ouvrier mineur se serait élevée de 100 à 161, *la rémunération du capital aurait passé de 100 à 236.* »

C'est contre ce tableau et contre la conclusion qu'en tire M. Coste que M. Gruner croit devoir élever une objection qu'il croit essentielle.

Dans la 1ʳᵉ colonne, M. Coste compare, à diverses époques successives, le salaire d'*un ouvrier :* cette comparaison est légitime.

Mais ce même calcul ne peut se faire pour les produits nets taxés; — quand M. Coste vient nous dire que le capital qui produisait 100 entre 1851-1860, produit 236 entre 1881-1890, il suppose donc implicitement que c'est un *capital invariable* qui a été employé aux deux époques; il suppose que 21 millions et demi de tonnes de houille ont été produites en moyenne de 1881 à 1890, avec des capitaux aussi modestes que ceux nécessités de 1851 à 1860 pour produire moins de sept millions de tonnes!

Et pourtant n'est-ce pas pendant cette période de quarante années qu'ont été découverts, au prix de coûteuses recherches longtemps infructueuses, ces gisements de houille entre Douai et Béthune ; qu'ont été aménagées, armées du plus puissant

outillage, ces houillères du Pas-de-Calais qui, à elles seules, produisaient déjà plus de huit millions de tonnes en 1890, et en ont produit plus de 12 millions en 1896. C'est pendant ce laps de temps qu'ont été transformés l'outillage et l'installation de toutes nos exploitations françaises, jadis si dangereuses, et aujourd'hui moins affectées par les accidents que les houillères d'aucun autre pays.

Il y a dans cette hypothèse *d'un capital resté invariable,* une donnée qu'il suffit de mettre en lumière pour en faire ressortir l'évidente inexactitude.

Si l'on veut savoir avec quelque approximation quelles ont été, aux diverses époques successives, les modifications du produit net, — il faut savoir aussi *comment a varié le capital immobilisé dans l'industrie houillère aux diverses époques.*

Tandis que vers 1850 — quand les exploitations étaient peu profondes, l'outillage mécanique peu compliqué — il suffisait de moins de 2 millions de francs de capital en moyenne pour aménager une houillère produisant 100 000 tonnes, actuellement, comme déjà vers 1890, on calcule qu'il faut immobiliser 3 millions de francs pour produire 100 000 tonnes de houille.

D'après cela, vers 1850, le capital immobilisé dans les houillères devait être inférieur à 150 millions de francs — et le produit net étant de 17 millions et demi, — le rendement du capital n'atteignait pas loin de 12 p. 100. Vers 1890, le capital immobilisé dépassait 570 millions de francs, ce qui donnait un rendement, abstraction faite des pertes, de 7 p. 100.

Par conséquent, le *rendement du capital,* loin d'augmenter dans le rapport de 100 à 236, *est tombé de 12 à 7 p. 100* — et en réalité même vers 5 p. 100, si l'on tient compte des pertes considérables que constate la statistique officielle pour plus de la moitié du nombre des exploitations.

Le revenu des capitaux dans les houillères a donc subi le sort commun. Les capitaux sont rémunérés de moins en moins dans ces entreprises. Certaines valeurs houillères ont beaucoup monté, il est vrai; mais quand on cite ces quelques belles affaires, on oublie d'en rapprocher le long nécrologe des affaires de même nature qui ont sombré après avoir absorbé souvent de très gros capitaux. On s'attaque à la fortune inespérée de ces quelques sociétés dont les titres ont pris le caractère de placement de premier ordre et qu'on capitalise volontiers actuellement au-dessous de 2 1/2 et même de 2 p. 100, parce qu'on escompte les besoins sans cesse croissants de l'industrie et les résultats probables des capitaux actuellement immobilisés; mais a-t-on jamais fait le compte des centaines de millions perdus à la recherche de gisements qu'on avait cru entrevoir?

En résumé donc, nous conclurons, avec M. Coste, que la rémunération de l'ouvrier mineur a augmenté dans une très forte proportion (100 à 161 d'après la statistique officielle), — mais à l'inverse de ce que croyait établir M. Coste, nous établissons que les *capitaux employés dans l'industrie houillère ne rapportent guère plus actuellement que* la moitié de ce qu'ils rapportaient il y a quarante ans.

M. Adolphe Coste s'accuse de n'avoir pas été assez clair dans sa communication, car toutes les objections qui lui sont adressées paraissent nées d'un malentendu. Tout d'abord, il constate qu'on ne l'attaque point sur ses principales conclusions statistiques. Il avançait que les revenus du capital, évalués d'après les annuités successorales de 1840 et de 1890, s'étaient accrus, en cinquante ans, de 100 à 240; tandis que les revenus du travail, évalués d'après la statistique de l'industrie minérale, d'après les enquêtes de 1839, de 1860, de 1891, et d'après les séries de prix de la ville de Paris, ne s'étaient élevés que de 100 à 160, 175 ou 190. Ce qu'on incrimine ici surtout, c'est l'usage de la statistique minière, où se trouvent rapprochés les salaires ouvriers des produits nets des compagnies. Ce n'était là pourtant qu'un exemple entre plusieurs, et invoqué avec beaucoup de restrictions. Les produits nets attribués aux sociétés minières par le service des contributions directes n'y étaient pas donnés comme des constatations certaines, mais seulement comme des indices pouvant faire présumer les profits réels de l'industrie extractive. M. Coste, à cet égard, ne fait nulle difficulté d'admettre l'observation de M. Grüner sur ce que ces produits nets sont afférents à un capital variable et progressif: il

faut seulement remarquer que l'accroissement du capital dans les mines résulte bien souvent de l'accumulation des bénéfices non distribués aux actionnaires. Enfin, si M. Coste n'a pu retrancher des produits nets taxés le montant des pertes constatées pour les mines en déficit, c'est que, dans la statistique officielle, les pertes ne sont publiées que depuis l'année 1879.

Toutes ces réserves ont été faites dans le mémoire en discussion; néanmoins, ce qu'on reproche principalement à M. Coste, c'est d'avoir comparé des salaires *individuels* d'ouvriers aux produits nets *collectifs* des compagnies. Il aurait fallu, objecte-t-on, comparer à l'ensemble des revenus du capital l'ensemble des revenus du travail, ce que précisément la statistique de l'industrie minérale permettait de faire; et alors on aurait obtenu un rapprochement statistique de quelque valeur. Et, sur ce terrain, MM. Juglar et Fournier de Flaix, s'emparant des chiffres officiels, ont montré l'importance énorme des salaires par rapport aux dividendes du capital; ils ont fait voir que la part la plus considérable de la richesse produite passait par les mains des ouvriers et alimentait leur consommation.

Cela est parfaitement vrai, et M. Coste est loin de le contester, mais ce n'est pas cette question de circulation de la richesse qu'il s'est efforcé de traiter. S'il s'était borné à relever l'importance croissante de l'ensemble des salaires, il n'aurait pu en tirer aucun renseignement sur l'amélioration du sort de l'ouvrier ou de sa famille. En effet, en 1850, l'industrie houillère n'occupait que 33000 ouvriers; en 1891, elle en a occupé 132000: supposez un salaire individuel stationnaire ou même décroissant, il n'y en aurait pas moins eu une progression notable sur les chiffres totaux; et alors on s'extasierait sur l'amélioration du sort des ouvriers, tandis qu'en réalité ils auraient pu individuellement languir dans le même salaire ou même dans un salaire amoindri. Cette hypothèse démontre qu'il n'y a, en vérité, que la considération des salaires individuels qui soit instructive. Ce qui fait la valeur de la statistique de l'industrie minérale, c'est précisément qu'elle est la seule à fournir le chiffre du salaire réel par année, d'après le nombre exact des journées de travail.

Cependant une objection de méthodologie statistique continue d'être faite à M. Coste par M. Levasseur, qui prétend qu'en comparant des revenus individuels à des revenus collectifs on opère sur des quantités qui ne sont pas de même nature. L'objection serait valable si l'on prétendait tirer des conclusions des chiffres absolus, si l'on rapprochait, par exemple, les salaires individuels d'une année des bénéfices du capital de la même année; mais M. Coste s'est bien gardé d'opérer ainsi: il a seulement comparé la progression d'une série à la progression de l'autre. Ce ne sont pas des choses concrètes, hétérogènes, qu'il met en parallèle, ce sont des rapports abstraits, toujours comparables entre eux. Ainsi, pour prendre un exemple trivial, il n'assimile pas des carottes à des choux, mais il fait voir la différence de la multiplication des choux et de la multiplication des carottes. C'est ainsi que, en s'en tenant aux chiffres officiels et toutes réserves faites sur la signification effective des « produits nets taxés », il a pu montrer que les salaires individuels de l'industrie houillère avaient progressé de 61 p. 100, tandis que les produits nets taxés de la même industrie avaient progressé de 136 p. 100, durant la même période d'années.

On ne peut que recueillir avec le plus vif intérêt les indications statistiques de M. Levasseur concernant les États-Unis d'Amérique. Cette statistique montre que, de 1860 à 1890, tandis que la richesse immobilière et mobilière s'élevait de 16 milliards de dollars à 65 milliards, soit de 100 à 403, le total des revenus du travail s'était élevé de 379 millions de dollars à 2283 millions, soit de 100 à 602. Oui, certainement, cela est curieux; mais M. Coste n'oserait se prévaloir de cette statistique pour en tirer une conclusion quelconque sur la progression plus rapide des revenus du travail; parce que, en Amérique, la population n'est pas stationnaire comme en France et les capitaux ne naissent pas uniquement de l'épargne indigène: il y a beaucoup de capitaux venus de l'étranger qu'on ne peut constater, et il y a un grand nombre de travailleurs immigrants que l'on recense avec grand soin; on sait, par exemple, que, de 1860 à 1890, le nombre de ces travailleurs a passé de

1136246 à 4712622. Dès lors, la progression des revenus du travail apparaît beaucoup plus comme la conséquence de la multiplication des travailleurs que de l'amélioration de leur sort. Dans ces conditions, la statistique américaine, quoique plus précise, est moins instructive que celle de la France, à cause de la fixité relative de la population de celle-ci et à cause de l'indigénat absolu de ses capitaux ; mais il va sans dire que les conclusions à tirer de la statistique française sont spéciales à la France ; elles ne peuvent servir qu'à caractériser sa situation particulière.

Des observations faites en Amérique et en France, on peut tirer néanmoins un enseignement comparatif qui peut être ainsi formulé :

1° Dans un pays, comme les États-Unis, où tous les capitaux, d'origine indigène ou étrangère, sont employés au développement des entreprises du pays, il y a nécessairement une grande activité agricole, industrielle et commerciale, autrement dit une grande demande du travail, et cette demande pourrait déterminer une hausse des revenus du travail plus grande encore que celle des revenus du capital, n'était l'affluence continue des travailleurs immigrants ;

2° Au contraire, dans un pays, comme la France, où il y a eu de grandes déperditions de capitaux (dépenses de guerre et déficits budgétaires) et de grandes exportations de capitaux à l'étranger qui ne sont pas faites sous la forme de fournitures industrielles, les prêts à l'État ou aux pays étrangers ont bien pu offrir une rémunération avantageuse à l'épargne, mais les capitaux détournés des entreprises indigènes n'ont pas servi à activer la demande du travail ; en sorte que les salaires, tout en haussant, n'ont pas autant profité de la progression de la richesse que les rentiers et les capitalistes.

D'ailleurs, dit en terminant M. Coste, cette observation n'a rien de subversif ; elle ne tend pas à creuser ou à élargir le fossé entre les travailleurs, d'une part, et les capitalistes, de l'autre. Presque tout le monde en France est à la fois capitaliste et travailleur. La thèse revient à dire que si, dans les comptabilités individuelles, on ouvrait un compte au capital et un compte au travail, on constaterait, depuis cinquante ans, que dans la généralité des cas les familles ont vu leur situation s'améliorer plutôt par leur épargne et la plus-value de leurs placements, que par le progrès de leurs traitements ou de leurs salaires, quelque sensible qu'ait été d'ailleurs la progression de ces revenus du travail.

M. Alfred Neymarck : Je désirerais ramener la discussion à son point de départ. Après avoir montré l'accroissement et le *morcellement* des valeurs mobilières dans des millions de portefeuilles, la thèse que j'ai soutenue est celle-ci : plus les valeurs mobilières se sont développées, plus l'intérêt du capital a fléchi ; plus nombreux et plus élevés ont été les salaires. Conséquemment, les salariés ont bénéficié de cet accroissement du capital, car le capital c'est du travail et du salaire ; conséquemment encore, c'est aller à l'encontre des intérêts de tous ceux qui travaillent que de leur opposer sans cesse les rentiers, les capitalistes, tous ceux qui possèdent ou acquièrent des valeurs mobilières.

Entre les chiffres que j'ai fournis et ceux donnés par M. Coste, le désaccord porte sur une différence d'évaluation en plus ou en moins. J'ai dit que, pendant que les revenus des capitaux avaient baissé de 50 p. 100 environ, les salaires avaient augmenté de 50 à 75 p. 100. M. Coste ne pense pas que la diminution des revenus des capitaux ait été aussi forte ; il ne croit pas non plus que l'augmentation des salaires ait été aussi élevée.

M. Fournier de Flaix, à son tour, vient de nous dire qu'il ne croyait pas non plus que la baisse du taux de l'intérêt ait été aussi grande, mais que, par contre, les salaires avaient augmenté dans une proportion bien plus élevée que ne le pensait M. Coste.

Il est donc utile de serrer encore les chiffres de plus près pour obtenir un résultat aussi exact que possible, dans des évaluations si difficiles à établir.

M. Coste, avec beaucoup d'art, a juxtaposé les cours des rentes de 1835 à 1845 près de ceux cotés de 1885 à 1895, et il est arrivé à cette conclusion que le taux moyen du revenu de la rente était de 3,75 p. 100 de 1835 à 1845 et qu'il est, de

1885 à 1895, de 3,32 p. 100, soit « une simple diminution d'environ, dit-il, un huitième ».

« *Nous voilà loin,* ajoute-t-il, *de la diminution de 50 p. 100 dans le taux de l'intérêt qu'a cru pouvoir signaler notre collègue.* »

Pourquoi donc M. Coste a-t-il pris, comme seuls termes de comparaison, les années 1835 à 1845, c'est-à-dire celles pendant lesquelles les rentes 3 p. 100 ont coté *les plus hauts cours,* 86 fr. 65 c. sous le règne de Louis-Philippe, et n'a-t-il pas pris les années 1825 à 1834, pendant lesquelles le plus haut cours du 3 p. 100 a été de 66 fr. 10 c., ou bien encore ceux des années suivantes, et ainsi de suite par périodes décennales? Il aurait eu une moyenne bien plus exacte; mais alors, ses conclusions auraient été détruites par ses chiffres eux-mêmes.

J'ai fait ce travail et mes chiffres diffèrent sensiblement de ceux de M. Coste:

Rentes françaises.

Périodes.	Plus haut.	Plus bas.	Cours moyen.	Taux pour 100.
1825-34	66,10	62 »	64,05	4,68
1835-45	86,65	65,90	76,275	3,95
1846-54	86 »	32,50	59,25	5,02
1855-64	75,45	60,50	67,975	4,41
1865-75	75,10	50,35	62,725	4,80
1876-84	87,30	65 »	76,15	3,95
1885-95	104,50	76 »	90,25	3,33
1897	**Cours actuel :**		**102,50**	**2,92**

D'après ces chiffres, de 1825 à 1895, la moyenne du revenu pour 100 des rentes aurait été de 5,02 au plus haut et de 3,33 au plus bas, soit 4,175: en 1897, les rentes 3 p. 100 rapportent 2,92, soit une diminution de 1,25 par 3 fr. de rentes, c'est-à-dire près de **30 p. 100 de diminution,** et non pas un huitième, comme l'a indiqué mon excellent ami.

J'ajoute que ces moyennes sont encore très élevées, car les années pendant lesquelles les rentes ont coté leurs plus hauts cours et conséquemment pendant lesquelles leur revenu a été le plus faible, sont les moins nombreuses.

Ce ne sont pas seulement les cours de la Bourse, essentiellement variables et discutables, qu'il faut consulter.

Pour apprécier la baisse du taux de l'intérêt sur les rentes, il faut se demander à quel taux les emprunts effectués en rentes ont été émis et à quel taux ils pourraient l'être aujourd'hui.

On peut, en effet, indépendamment d'autres éléments d'appréciation, juger du crédit d'un pays par deux constatations:

1° Le taux auquel il emprunte;

2° Le prix auquel se négocient ses titres.

Nous avons montré les cours des rentes et la moyenne du revenu qu'elles donnent depuis 1825. Examinons maintenant quel a été le taux moyen des emprunts effectués par l'État.

Ces renseignements peuvent être résumés en quelques chiffres (1).

---

(1) Pour plus de détails, voir : *Le Centenaire de la Rente française,* communication faite par M. Alfred Neymarck au Congrès de Besançon de la Société pour l'avancement des sciences. (*Rentier* du 7 août 1893.)

1° La Restauration a emprunté au taux moyen de	6,81	p. 100
2° La monarchie de Juillet	4,56	—
3° La seconde République.	6,64	—
4° Le second Empire.	4,50	—
5° La troisième République a emprunté, pour les emprunts libératoires, à . .	5,98	—
6° La troisième République a emprunté, pour les emprunts postérieurs, à . .	3,50	—

Entre les taux d'emprunt de la Restauration 6,81 p. 100 et celui de 3 p. 100, auquel l'État pourrait emprunter aujourd'hui, *la diminution* est de **55** p. 100.

Entre les taux d'emprunt de la monarchie de Juillet 4,56 p. 100 et celui actuel de 3 p. 100, *la diminution* est de **34** p. 100.

Entre les taux d'emprunt de la seconde République 6,64 p. 100 et celui actuel de 3 p. 100, *la diminution* est de **54** p. 100.

Entre les taux d'emprunt du second Empire 4,50 p. 100 et celui actuel de 3 p. 100, *la diminution* est de **33** p. 100.

Et si on compare le taux actuel du 3 p. 100 à celui de nos emprunts de 1871 et 1872 en 5 p. 100, quelle énorme diminution de revenu pour nos rentiers !

Les rentes 5 p. 100 émises en 1871 et 1872 à 81.50 et 82.50 ont été successivement converties en 4 1/2 et 3 1/2 p. 100 ; d'ici peu d'années, elles sont appelées à devenir du 2 1/2 p. 100 ! Entre le taux *nominal* de 5 p. 100 et celui de 2 1/2 p. 100, n'est-ce pas une amputation terrible de **50** p. 100 que les rentiers auront subie ?

Tous ces chiffres ne sont-ils pas la preuve indéniable de la diminution énorme de revenu sur la rente ? **55** p. 100, **34** p. 100, **54** p. 100, **33** p. 100, **50** p. 100.

Ce n'est pas tout.

On peut objecter que la rente est un titre exceptionnel ; sa sécurité est si grande que l'on peut se contenter avec elle d'un revenu moindre ; on peut dire que, pour démontrer plus exactement la diminution du taux de l'intérêt et des revenus des rentiers, il faut porter ses observations sur plusieurs placements et ne pas limiter son examen à la rente française seulement.

C'est donc une démonstration nouvelle qu'il est utile d'établir.

Un capitaliste a des fonds à placer. Il divise ses achats : il achète de la rente française, des valeurs à lots, des obligations françaises et étrangères, des rentes étrangères ; il peut employer ses fonds en escomptant des bons du Trésor, des effets de commerce ; il peut encore les employer en reports.

Or, dans la seconde moitié de ce siècle et depuis vingt ans surtout, la diminution du taux de l'intérêt a été considérable sur tous ces genres de placement :

Sur les *rentes françaises*, le revenu est tombé de 4 1/2 et 5 p. 100 à 3 p. 100, soit une diminution moyenne de **58** p. 100 ;

Sur les *obligations à lots*, de 4 et 4 1/2 p. 100, le revenu a baissé à 2 1/2 p. 100 et même au-dessous pour certaines d'entre elles : diminution moyenne **41** p. 100 ;

Sur les *obligations de chemins de fer*, de 4 1/2 et 5 p. 100, le revenu a baissé à 2,75 p. 100 : diminution moyenne **42** p. 100 ;

Sur les *obligations industrielles* de premier ordre, le revenu a baissé de 5 1/2 et 6 p. 100 à 3 1/2 p. 100 : diminution moyenne **39** p. 100 ;

Jamais le *taux de l'escompte* n'a été plus bas : pendant de longues années, il s'est maintenu à 4, 5, 6 p. 100 ; aujourd'hui, les premiers effets de commerce s'escomptent à 1 1/2 p. 100 ; l'escompte vaut 2 à 2 1/2 p. 100 ;

Sur les *bons du Trésor*, le taux normal était naguère de 3, 4 et 5 p. 100, aujourd'hui le revenu a baissé à 1 et même, sur les bons à courte échéance, à 3/4 p. 100 ;

Sur les *reports*, dont le taux est essentiellement variable, suivant l'abondance ou la rareté des capitaux, suivant encore la plus grande activité ou inactivité du marché, on pouvait, avant la guerre et pendant quelques années ensuite, faire des placements temporaires à 4, 5, 6 p. 100 ; aujourd'hui, on se contente de 2 et 3 p. 100. De ce côté encore, on peut dire que les reports rapportent 50 p. 100 moins qu'autrefois.

7° Aujourd'hui, étant donné le cours du 3 p. 100, elle pourrait emprunter à . 3 » p. 100.
8° Les compagnies de chemins de fer empruntent en 2 1/2, à moins de 3 1/2, amortissement compris ;
9° L'emprunt tonkinois a été émis en 2 1/2 à 87 fr. 50 c., soit à 2,85 p. 100, sans compter l'amortissement.

Ce n'est pas tout encore :

Les *fonds étrangers* de premier ordre rapportaient 5 p. 100 ; aujourd'hui 2 1/2 et 3 p. 100 ; diminution moyenne **45** p. 100 ;

Les fonds étrangers de deuxième ordre rapportaient 6 et 7 p. 100 ; aujourd'hui 4 p. 100 ; diminution moyenne **38** p. 100 ;

Les fonds étrangers de troisième ordre rapportaient 7, 8, 9, 10 p. 100 ; aujourd'hui 5 p. 100 ; diminution moyenne **41** p. 100 ;

Les *obligations étrangères* les plus répandues rapportaient 6 p. 100 ; aujourd'hui elles donnent 3 et 3 1/2 p. 100 ; diminution moyenne **46** p. 100.

Les conversions diverses de titres et fonds d'État rapportant 5 et 6 p. 100 ont été faites successivement en 4, 3 1/2, 3 p. 100. Entre autres, le 6 p. 100 hongrois a été converti en 4 p. 100 ; le 4 p. 100 autrichien-or, émis en 1876 aux environs de 60 p. 100, est à 105 p. 100 ; les emprunts suédois 4 p. 100 ont été convertis en 3 p. 100 ; les emprunts norvégiens 5 p. 100, 4 1/2 p. 100, 4 p. 100, ont été convertis en 3 p. 100 ; de même les emprunts danois ; les emprunts belges 4 1/2 et 4 p. 100 ; les emprunts suisses ; les emprunts égyptiens qui, de 7 p. 100, sont devenus du 4 ou du 3 1/2 p. 100. Tous les fonds d'États à gros revenus, fonds danubiens, roumains, etc., ont subi des conversions onéreuses pour les rentiers.

Il n'est pas jusqu'aux fonds turcs eux-mêmes qui, malgré leur faillite retentissante de 1876, ne se capitalisent aujourd'hui plus cher, c'est-à-dire donnent un revenu plus faible que lorsqu'ils payaient intégralement leurs coupons. En 1860, 1863, 1865, 1869, on a pu acheter des obligations ottomanes coûtant moins de 300 fr., rapportant 30 fr., c'est-à-dire 10 p. 100 au moins. Aujourd'hui, les diverses valeurs ottomanes se capitalisent aux environs de 5 à 5 1/2 p. 100.

Ainsi, la baisse du taux de l'intérêt est générale, aussi bien sur les titres de premier ordre que sur ceux de second et de troisième ordre.

Parmi les fonds d'État de premier ordre, nous pouvons ranger assurément les rentes russes. Il y a peu de temps encore, toutes ces rentes rapportaient 5, 6, 6 1/2 p. 100 même.

Or, aujourd'hui, *il n'existe plus de fonds russes* 5 p. 100 ; *tous ont été convertis* en 4 p. 100, 3 1/2 p. 100 *et* 3 p. 100, *et les rentes* 4 p. 100 *et* 3 1/2 p. 100 *qui existent encore sont convertibles avant peu d'années.*

Aujourd'hui, les fonds russes 3 p. 100 se négocient plus cher que les prix auxquels les fonds russes 5 p. 100 avaient été émis.

En voici la preuve :

	Taux d'émission. — Pour 100.		Taux d'émission. — Pour 100.
5 p. 100 russe **1862**. . .	90 »	5 p. 100 russe **1881**. . .	92,25
— **1870**. . .	80 »	— **1884**. . .	90,25
— **1873**. . .	93 »	4 1/2 — **1875**. . .	92 1/2
— **1877**. . .	79,60	4 — **1867**. . .	61,50
— **1878**. . .	93 »	— **1869**. . .	63,50
— **1879**. . .	90 1/2	**3** — **1896** . .	**92,30**

Que prouvent ces chiffres ?

C'est qu'en 1870, sans remonter plus haut, on pouvait avoir 5 000 fr. de rentes 5 p. 100 russe pour 80 000 fr. Aujourd'hui, il faudrait débourser 92 300 fr. pour avoir 3 000 fr. de rentes 3 p. 100 seulement, soit une diminution de **48** p. 100 sur le revenu.

Ainsi, sur les fonds russes, dont la France possède un capital de 6 à 7 milliards, la diminution du taux de l'intérêt est, on peut le dire, dans la proportion de près de moitié.

Un capital de 100 000 fr. placé au lendemain de la guerre, de 1872 à 1875, en

valeurs de premier ordre, aurait produit 5 500 fr. à 6,000 fr., soit 5 1/2 p. 100 à 6 p. 100.

Aujourd'hui, il donnerait 3 p. 100, soit une diminution d'environ 50 p. 100.

En 1869, aux plus hauts cours de l'Empire, ce même capital aurait rapporté approximativement 4 500 à 5 000 fr., soit 4 1/2 à 5 p. 100.

Sous Louis-Philippe, 4 000 à 5 000 fr., soit 4 à 5 p. 100.

Antérieurement, le revenu aurait été approximativement de 5 000 à 5 500 fr., soit 5 à 5 1/2 p. 100, mais les valeurs mobilières, les placements mobiliers étaient peu nombreux et les comparaisons ne pourraient que fort difficilement être établies sur les mêmes types.

Ainsi se trouve justifiée une des conclusions de mon travail : *plus les valeurs mobilières se sont développées, morcelées, plus l'intérêt du capital a diminué.*

Voici encore une autre preuve : mettons en présence trois capitalistes achetant les mêmes valeurs, de premier ordre ou considérées comme telles, en 1860, en 1869, en 1896.

Ils achètent, par parties égales, du 3 p. 100 français, des obligations foncières, des 3 p. 100 consolidés anglais, du 5 p. 100 italien, des rentes autrichiennes, du 4 1/2 russe, du 4 1/2 belge, des obligations des six grandes compagnies, des obligations autrichiennes et lombardes, etc.

En 1860, ces valeurs diverses auraient rapporté, en moyenne, environ 5,40 p. 100 et à peu près le même revenu en 1869. En 1896 et aujourd'hui, la moyenne de ce revenu net serait, sur ces mêmes valeurs, de 3,16 p. 100 environ.

On peut donc dire que de 1860 et 1869 à 1896, le revenu de ces placements divers s'est abaissé de 5,40 à 3,16 p. 100, soit d'environ **41** p. 100.

Si, au lieu d'être divisé, ce placement avait été effectué sur la rente italienne, la diminution du revenu, depuis 1860, aurait été de **25** p. 100 et de **50** p. 100 depuis 1869 ; sur le 4 1/2 p. 100 belge, converti en 3 1/2 et 3 p. 100, de **36** p. 100 depuis 1860 ; sur les diverses rentes autrichiennes, de plus de **50** p. 100 ; sur les obligations lombardes de **44** p. 100.

De 1860 et 1869 à nos jours, la diminution du revenu des rentiers ayant placé leurs capitaux sur les rentes et titres mobiliers a donc été de : 25 à 30 p. 100 au minimum, 40 p. 100 dans la généralité des cas, et bien souvent atteint et dépasse même 50 p. 100 ! Telle est la vérité : tous les chiffres, toutes les constatations le prouvent ! L'abaissement du taux de l'intérêt est assurément un des faits les plus marquants de cette seconde moitié du XIXe siècle. Il faut aujourd'hui un capital presque du double qu'autrefois pour avoir le même revenu que jadis ; ce qui revient encore à dire qu'il faut travailler plus de temps qu'autrefois pour mettre de côté la même somme.

Les rentiers se plaignent de ne plus pouvoir vivre avec des rentes aussi réduites qui, chaque année, se réduisent encore, alors que leurs charges et la dureté de la vie ne diminuent guère.

Arrivons maintenant aux salaires.

J'ai indiqué dans mon travail sur le *Morcellement des valeurs mobilières*, quelle avait été la décroissance des profits du capital et la marche ascendante des profits du travail dans les grandes entreprises commerciales, industrielles, mines, houillères. Je me suis appuyé sur des chiffres et des documents officiels. Je n'y reviendrai pas, mais, à ces documents, je puis en ajouter d'autres.

D'après M. Cheysson (*Album de Statistique graphique de 1887*), de 1853 à 1884, les salaires des terrassiers ont haussé de 81 p. 100 en province et de 100 p. 100 à Paris ; les maçons, de 78 p. 100 en province et de 87 p. 100 à Paris ; les charpentiers, de 82 p. 100 en province et de 58 p. 100 à Paris.

On peut admettre, ajoute-t-il, « quelle que soit la difficulté d'une statistique rigoureusement exacte des salaires et la faible valeur des moyennes, que de 1853 à 1884, les salaires se sont accrus en moyenne de 2 p. 100 par an, et que la hausse

a été surtout plus sensible pour les salaires les plus médiocres correspondant aux besognes les plus simples ».

M. Émile Chevallier, député de l'Oise, M. Villey, doyen de la Faculté de Caen, dans leurs ouvrages couronnés par l'Institut, arrivent aux mêmes constatations. M. E. Chevallier donne même des résultats encore plus élevés : il estime que, dans la seconde moitié de ce siècle, le salaire des journaliers a monté de 150 et 200 p. 100.

M. A. Renouard a constaté également la hausse considérable des salaires dans l'industrie linière, les mines, les houillères, etc.

Il faut enfin se reporter aux travaux de M. E. Levasseur, au rapport si détaillé, si complet, de M. Cheysson, sur les expositions patronales à l'Exposition de 1889, et enfin au rapport que notre regretté et illustre ancien président M. Léon Say a fait à l'Exposition de 1889 sur le groupe de l'économie sociale.

Si l'on établissait un graphique de revenu des capitaux et des salaires du travail, on verrait s'abaisser, d'année en année, la ligne indiquant le taux de l'intérêt, pendant que, d'année en année aussi, on verrait s'élever et grandir dans de plus fortes proportions la ligne des salaires.

Quelle est la conclusion qui se dégage de ces faits et de ces chiffres ? Elle est simple et claire :

1° Baisse du taux de l'intérêt ; diminution du revenu des rentiers et des capitalistes ; accroissement du nombre des valeurs mobilières ;

2° Hausse des salaires ; augmentation du bien-être des salariés ; accroissement du travail.

Telles sont, dit M. Alfred Neymarck, les constatations rigoureuses qui résultent des chiffres eux-mêmes.

Sans doute, il existe et il existera toujours de nombreuses misères ; il y aura toujours des pauvres et toujours des riches, comme on verra sans cesse des hommes qui travaillent, économisent, et d'autres qui ne font rien et dissipent ce qu'ils possèdent. Il faut s'efforcer d'atténuer les misères, de calmer les douleurs, d'affaiblir le mal ; mais ce que nous pouvons dire, avec chiffres à l'appui, c'est que jamais, sauf de rares exceptions, les salaires n'ont été plus élevés ; jamais le travail n'a été mieux rémunéré.

Jamais, au contraire, les revenus des rentiers n'ont été plus faibles ; jamais les difficultés d'employer avantageusement les capitaux n'ont été plus grandes.

Les salariés se plaignent de la cherté de la vie, des droits d'octroi, des impôts, etc. ;

Les rentiers ont les mêmes sujets de plainte ; ils ont, de plus, les pertes qu'ils subissent dans leurs placements.

Il ne faut donc pas attaquer le capital, les valeurs mobilières, car ils ne sont rien moins, suivant une expression de M. Michel Chevalier, que « *la substance de l'amélioration populaire* ».

Porter atteinte au capital, au rentier, au capitaliste, c'est sûrement atteindre le travailleur. Sans doute, le capital rapporte au capitaliste ; mais il ne rapporte que par le travail qu'il crée, développe et qui le reproduit lui-même. Capitalistes et travailleurs doivent vivre en paix, en amis et non en *ennemis*. Les exciter les uns contre les autres, c'est faire un acte impie ! La misère des uns ne ferait pas le bonheur et la richesse des autres !

M. Cheysson s'associe aux observations et aux conclusions des orateurs qui l'ont précédé et qui tous soutiennent, contre M. Coste, la hausse plus rapide des revenus du travail que de ceux du capital. Cette différence d'allure entre la marche des deux revenus, il la rattache en partie à la stagnation de la population française, dont M. Moron nous donnait, au début même de cette séance, une démonstration si affligeante pour notre patriotisme. L'effectif de nos travailleurs reste stationnaire, si même il ne décroît, tant par la désertion des campagnes que par l'encombrement du petit commerce et la multiplication des fonctionnaires. D'autre part, la masse

du capital va sans cesse en s'accroissant; l'équilibre est donc rompu au profit du travail, toujours plus sollicité et mieux rémunéré. Ce n'est plus deux écus, comme le disait Colden, mais dix écus qui courent après un ouvrier, comme ils courent après un placement, et qui se font concurrence à la fois pour relever la rémunération du travail et déprimer celle du capital. C'est la même cause qui pousse, d'un côté, à la majoration des salaires et, de l'autre, à la baisse de l'intérêt.

Ce revenu du capital est encore réduit par une autre cause, qui serait très apparente dans les chemins de fer, sans le régime spécial auquel ils sont soumis. M. Coste triomphait, l'autre jour, de la permanence de leurs dividendes entre 1855 et 1895; seulement il ne s'est pas aperçu qu'elle était, non économique, mais artificielle; elle ne résulte pas du libre jeu du marché, mais de la loi qui a institué les conventions et la garantie d'intérêt. On a ainsi maintenu la fixité des dividendes, en faisant « déverser » sur les mauvaises lignes le trop plein des bénéfices réalisés par les artères nourricières. Sans ce régime légal, que nous sommes loin de blâmer, mais qui fausse la comparaison de M. Coste et vicie la conclusion qu'il en tire, le réseau primitif aurait donné des revenus plantureux; le réseau secondaire aurait été moins productif; quant au troisième réseau, avec ses maigres artérioles qui coûtent plus qu'elles ne rapportent, il aurait largement déprimé le revenu des derniers placements, — ce qui ne veut pas dire qu'ils ne se justifient pas par d'autres raisons en dehors de notre sujet.

Bien loin donc de pouvoir être invoqués à l'appui de la thèse de M. Coste, les chemins de fer la combattent et montrent l'influence de cette cause si bien analysée par M. Paul Leroy-Beaulieu; c'est-à-dire la moindre productivité des capitaux, quand les œuvres maîtresses de la civilisation sont très avancées. Nous avons eu, c'est vrai, une période fructueuse, celle des grandes transformations industrielles, qui resteront l'un des traits distinctifs de ce siècle. C'était le temps des moissons abondantes; mais on dirait que, plus tard, la terre s'épuise et qu'il ne reste plus que de maigres épis à y récolter.

Cette cause vient s'ajouter à la première pour diminuer le revenu industriel et pour mettre le capital à la portion congrue.

Quelques chiffres permettent d'entrevoir la gravité de ce phénomène, qui a ses répercussions jusque dans la vie privée de chacun de nous.

Les deux conversions du 5 p. 100 en 4 1/2, puis en 3 1/2 p. 100, ont réduit de près d'un tiers (30 p. 100) en 13 ans le revenu des porteurs de ce fonds et leur ont retranché 103 millions d'arrérages. A l'envi, les unes après les autres, toutes les grandes compagnies ont pratiqué des conversions, qui ont eu pour objet et pour résultat de diminuer la charge de l'emprunteur et le revenu des rentiers.

La situation de ces derniers va donc en s'amoindrissant, comme le prouvent plusieurs symptômes concordants. Et d'abord le fléchissement notable du produit de l'impôt sur les valeurs mobilières depuis quelques années :

1891. . .	70 650 645	**1894**. . .	66 207 775
1892. . .	70 002 309	**1895**. . .	65 594 000
1893. . .	67 049 420	**1896**. . .	62 934 500

La moins-value en 6 ans est de 7 716 145 fr., ou de 11 p. 100 et correspond environ à 200 millions de revenus, non compris les 103 millions enlevés par les conversions des fonds publics, qui échappent à cet impôt.

Voici maintenant le produit des droits d'enregistrement depuis 15 ans :

1881. . .	570 713 000	**1894**. . .	528 537 000
1882. . .	555 483 000	**1895**. . .	528 923 000
1890. . .	536 901 000	**1896**. . .	508 274 000

C'est en 15 ans une chute de 62 438 500 fr. ou de 11 p. 100. Elle tient à la dépréciation des immeubles ruraux et aux pertes financières.

Les valeurs successorales et les donations, se capitalisant à un taux toujours plus élevé, à mesure que l'intérêt s'abaisse, devraient accuser un relèvement continu. Or il n'en est rien, comme l'indique le tableau suivant, où ces valeurs sont exprimées en millions :

Années.	Valeurs successorales.	Donations.	Total.	Années.	Valeurs successorales.	Donations.	Total.
—	—	—	—	—	—	—	—
1876. . .	4 702	1 068	5 770	1891. . .	5 792	1 008	6 800
1880. . .	5 266	1 117	6 383	1892. . .	6 405	1 012	7 417
1885. . .	5 407	1 021	6 428	1893. . .	5 741	978	6 719
1889. . .	5 059	942	6 001	1894. . .	5 770	994	6 741
1890. . .	5 811	937	6 748	1895. . .	5 976	994	6 970

Ainsi, depuis cinq ans, le montant de ces valeurs reste stationnaire, malgré la hausse de leur taux de capitalisation, ce qui équivaut à un véritable recul. Il faut en outre remarquer que le montant des donations entre vifs, qui comprend surtout les dots au moment du mariage des enfants, est tombé au-dessous du chiffre d'un milliard qu'il avait constamment dépassé de 1875 à 1885. C'est ce qui explique ce mot piquant d'un de nos romanciers mondains, M. Marcel Prévost : « La crise actuelle est le krach de la dot (1). »

Pendant que la part proportionnelle du capital décroît, celle du travail augmente, de sorte que, eu égard à la répartition des revenus, l'ascension du travailleur a été plus rapide que celle du capitaliste.

Il est vrai que M. Levasseur, dans une de nos dernières séances, a soutenu que « l'accroissement du salaire devait être considéré en lui-même et non dans une comparaison de classe et que c'était rendre un mauvais service aux ouvriers que de leur suggérer cette comparaison (2) ». Mais on ne peut s'y soustraire, puisque la question est ainsi posée.

Lasalle affirmait aux ouvriers de son temps que peu importe l'amélioration absolue de leur sort, si elle est moindre que celle des autres classes. La situation d'un homme se juge, disait-il, par comparaison non avec le troglodyte de l'âge de pierre ou le botokoudo actuel, mais avec les contemporains de cet homme, avec ses compagnons d'humanité, *mit Menschen.*

Du moment où nos contradicteurs nous attirent sur ce terrain, nous n'avons nulle raison pour ne pas les y suivre et nous n'hésitons pas à affirmer que, dans le progrès général, ce sont les ouvriers qui ont eu l'ascension la plus rapide.

Pour l'Angleterre, — qui pratique cependant sur une immense échelle l'exportation des capitaux, si vivement prise à partie par M. Coste, — cette démonstration a été faite par les beaux travaux de MM. Leone Lévi et Giffen. M. René Lavollée, qui les résume dans ses *Etudes de morale sociale*, établit, d'après eux, que, non seulement, les valeurs se sont accrues bien plus vite que le prix des subsistances, mais encore que, « de 1851 à 1881, le revenu moyen des classes ouvrières s'était augmenté de 59 p. 100, tandis que celui des classes moyennes ne s'élevait que de 37 p. 100 et que celui des classes aisées s'abaissait de 30 p. 100 ». A ces chiffres, il convient d'ajouter ceux que rappelaient tout à l'heure MM. Juglar et Fournier de Flaix pour les épargnes ouvrières en Angleterre sous diverses formes et notamment comme assurances de toute nature et comme sociétés coopératives de construction, où des milliards sont en jeu.

La même démonstration a été faite pour la Belgique par les enquêtes successives de 1846 et de 1891, qui ont attesté que les salaires avaient plus que doublé au cours de cette période de 45 ans. Exprimé d'après la quantité des denrées néces-

(1) Voir les vigoureux articles de M. Paul Leroy-Beaulieu (*Économiste français,* 25 mai, 1er juin 1895, 11 janvier, 24 octobre 1896).

(2) *Journal de la Société de statistique de Paris,* décembre 1896, p. 436.

saires à la subsistance du travailleur, « le pouvoir d'achat » de son salaire était passé de 100 en 1853 à 142 en 1891 (1).

Dans un récent rapport sur l'industrie minérale belge en 1895, M. Harzé, inspecteur général des mines, étudie la répartition des produits entre le capital et le travail. M. Coste a reproché à M. Neymark d'avoir voulu tirer argument de ce que, dans cette industrie, le total des salaires se trouvait plus élevé que celui des dividendes et il citait une autre industrie, celle du gaz, où la proportion inverse se rencontrait. Il est exact que des travailleurs pourraient recevoir une rémunération très insuffisante, même en touchant plus que le capital, si l'atelier n'a qu'un outillage rudimentaire, ou, au contraire, avoir des salaires très élevés, même en touchant beaucoup moins que les actionnaires, s'ils se bornent à conduire des machines perfectionnées, comme dans ces tissages américains, où un seul ouvrier peut mener 12, 16 et jusqu'à 24 métiers Northrop (2). La proportion des salaires et des dividendes n'a donc rien de décisif, comme le soutient M. Coste; mais ce qu'il ne peut contester, c'est l'importance de la variation de cette proportion pour une même industrie.

Tel est précisément le renseignement plein d'intérêt que nous donne M. Harzé dans son dernier rapport sur 1895. Voici les chiffres empruntés à ce document et qui expriment la répartition de 100 fr. de valeur produite entre l'exploitant (dividendes et charges financières), les ouvriers et les frais d'exploitation :

Années.	Frais d'exploitation.	Ouvrier.	Exploitant.	Part proportionnelle de l'exploitant.
—	—	—	—	—
		A.	B.	$\frac{B}{A}$. P. 100.
1861-70. . .	38,10	52,30	9,60	18,30
1871-80. . .	37,90	52,80	9,30	17,6
1881-90. . .	38,00	54,70	7,30	13,3
1891	33,30	52,20	14,50	27,8
1892	38,30	56,40	5,30	9,40
1893	39,40	57,10	3,50	6,17
1894	38,20	57,60	4,20	7,29
1895	37,40	58,30	4,30	7,36

Ainsi, dans l'espace de 34 ans, la part proportionnelle de l'exploitant par rapport à celle de l'ouvrier a subi une décroissance graduelle (sauf en 1891), et elle est tombée de 18,3 à 7,36 p. 100, c'est-à-dire qu'elle a diminué de plus de moitié (40 p. 100). On peut encore exprimer ce résultat dans une autre forme équivalente : quand l'exploitant touchait 100 fr. en 1861-70, l'ouvrier touchait pour sa part 545 fr. 80 c.; aujourd'hui contre 100 fr. attribués à l'exploitant, l'ouvrier touche 1355 fr. 70 c.

M. Cheysson ne veut pas insister plus longtemps sur le compte des ouvriers de l'industrie; mais avant de terminer ses rapides observations, il tient à dire quelques mots de l'agriculture, dont il n'a pas encore été question dans ce débat. On ne saurait pourtant s'abstenir de l'y introduire, puisqu'elle représente à la fois la moitié du capital et de la main-d'œuvre dans notre pays. Elle a donc bien le droit d'apporter son témoignage pour la solution de la question soulevée par M. Coste.

C'est avec beaucoup de raison et de stratégie que notre cher collègue a renfermé sa thèse sur le terrain industriel; car il aurait eu peine à la soutenir sur le terrain agricole où les faits lui donnent le plus éclatant démenti.

M. de Montalivet écrivait, dans sa description d'un *Heureux coin de terre* (le Sancerrois), que, si le revenu de la propriété avait doublé, les salaires avaient aug-

(1) Voir les beaux travaux de M. de Nicolaï, de M. Armand Julin, les enquêtes de l'Office du travail.
(2) *Société industrielle de Mulhouse,* séance du 23 février 1897. Rapport de M. Schlumberger.



menté dans une proportion deux à trois fois plus forte. « Heureuse et double progression, s'écriait-il, qui a penché, Dieu merci ! du côté de ceux qui souffrent ! »

Plus tard, en 1884, M. Risler, le savant directeur de l'Institut agronomique, s'étendait avec complaisance sur toutes les transformations accomplies dans la manière de vivre des classes rurales et il terminait son étude en affirmant que les propriétaires et les ouvriers avaient progressé ensemble, mais que la part du travail avait été plus grande que celle du capital (1).

Ces constatations correspondaient à une période où la valeur de la terre s'accroissait tout naturellement par les avances incessantes qu'on lui prodigue pour la mettre en valeur ou la féconder. Mais, aujourd'hui, en pleine crise agricole, combien ce contraste entre la situation du propriétaire et de l'ouvrier n'est-il pas plus frappant, qu'au temps dont parlaient MM. Risler et de Montalivet ! Bien que les avances foncières continuent sur le pied de centaines de millions par an, la propriété, non seulement n'augmente plus de valeur, mais elle a subi depuis 1885 une dépréciation que d'aucuns estiment entre 15 et 30 p. 100. Mais cette crise n'a pas atteint les salaires, de sorte que, d'après les études de M. Daniel Zolla, pendant que de 1879 à 1894 la valeur du sol serait tombée de 100 à 75, celle des salaires serait montée de 100 à 111 (2).

La Société des agriculteurs de France vient d'instituer un concours de monographies de communes, qui apporte son témoignage local pour démontrer le malaise du capital foncier et l'amélioration de la situation du salaire agricole.

En terminant sa communication, notre ami Coste disait que « notre rôle n'était ni de cacher les plaies ni d'endormir les douleurs » et il ajoutait que « notre devoir était de signaler nettement, même cruellement, le mal pour en amener la guérison ». Encore faut-il être sûr, avant de recourir à l'intervention « cruelle » du bistouri, qu'on ne va pas envenimer la plaie si elle existe, ou blesser tout de bon le patient, si elle n'est qu'imaginaire. Or, M. Cheysson a peur qu'entraîné par son amour de la vérité et sa sincérité courageuse, M. Coste ne se soit cru obligé à dénoncer un mal qui n'existait pas, et qu'il ait dès lors, comme jadis Ricardo et Malthus, fourni, contre son gré, des arguments aux pires démolisseurs de l'ordre social. « La loi, disait Karl Marx, qui toujours équilibre le progrès et l'accumulation du capital et de la surpopulation (3) relative, rive plus solidement le travail au capital que les coins de Vulcain ne rivaient Prométhée à son rocher. C'est cette loi qui établit une corrélation fatale entre l'accumulation du capital et l'accumulation de la misère, de telle sorte que l'accumulation de richesses à un pôle, c'est une égale accumulation de pauvreté, de souffrances, d'ignorance, d'abrutissement, de dégradation morale, d'esclavage au pôle opposé du côté de la classe qui produit ! (4) ».

Il y a dans ce langage une erreur de fait qui étaye des conclusions de haine et de lutte des classes. Avec nous, M. Coste repousse ces conclusions ; mais, comme il les sert contre son gré en accueillant l'erreur qui leur sert de base, notre devoir a été de le réfuter, précisément à cause de la forte autorité dont il jouit et de l'amitié que nous lui portons. *Amicus Plato, sed magis amica veritas.*

M. Juglar rappelle que le taux de l'intérêt s'est abaissé considérablement à certaines époques, pour remonter ensuite : sous Louis XIV, il a été de 3 p. 100 ; Law a prêté à 2 p. 100.

M. Adolphe Coste, vu l'heure avancée, n'a pu répondre ni à M. Neymarck ni à M. Cheysson. Il nous envoie les observations suivantes :

Il proteste tout d'abord contre l'éloge que M. Neymarck a fait de son *habileté statistique*. Un statisticien doit se borner à être clair et répudier toute habileté qui

---

(1) *Bulletin de la Société d'Encouragement*, 1884, p. 577.

(2) *Études d'économie rurale*, 1896, p. 429.

(3) C'est bien de surpopulation qu'il s'agit aujourd'hui ! Voir le dernier état du mouvement de la population de la France en 1895.

(4) Karl Marx, *le Capital*, cité par Benoît Malon ; *le Socialisme intégral*, t. I, p. 189.

tendrait à fausser l'apparence des faits. M. Neymarck, en avançant que « depuis cinquante à soixante ans » le taux de l'intérêt avait subi une diminution de 50 p. 100, délimitait d'avance le champ des recherches. Il fallait comparer 1830 ou 1840 à 1890. 1830 était une époque trop troublée pour qu'on la mît en parallèle avec 1890; on ne pouvait donc prendre que 1835-1845, d'une part, et 1885-1895, d'autre part, pour la comparaison des taux de la rente française; la période de 1835-1845 avait d'ailleurs le mérite de coïncider avec l'enquête industrielle de 1839-1845. On ne saurait donc prétendre que les époques comparatives aient été choisies arbitrairement.

M. Neymarck ne conteste pas d'ailleurs les chiffres comparatifs établis par M. Coste d'après les taux de la rente 3 p. 100, à cinquante ans d'intervalle, pas plus qu'il ne critique le calcul des revenus des capitaux d'après les annuités successorales; mais il invoque, contre les moyennes générales qui lui sont ainsi opposées, une quantité de faits particuliers, et, pour justifier sa thèse de la diminution des revenus, il rapproche les taux minima actuels, des taux maxima qui se sont produits à des dates diverses. M. Coste ne saurait le suivre sur ce terrain, faute d'habileté statistique. Il admet d'ailleurs parfaitement que, dans certains cas, l'affirmation de M. Neymarck se trouve exacte; mais il conteste que ce soit la vérité moyenne, calculée d'une façon rigoureuse pour la généralité des faits, durant une période de cinquante années. Quant aux conclusions de M. Neymarck, formulées en termes généraux et sans chiffres, M. Coste y souscrit très volontiers, parce qu'elles expriment la tendance économique régulière; mais elles n'ont point trait au problème de statistique en discussion.

A M. Cheysson, M. Coste fait observer qu'en ce qui concerne les actions des chemins de fer français, il n'a tiré d'autre conclusion que la fixité de leur revenu collectif depuis trente ans, tandis que M. Neymarck soutenait au contraire, d'après les taux de capitalisation de la Bourse, que leur revenu s'était notablement réduit. S'il n'y avait pas eu l'artifice légal du *déversoir*, les revenus des grandes compagnies seraient plantureux, comme le dit M. Cheysson, et c'eût été un argument encore plus décisif en faveur de la thèse de M. Coste. — M. Cheysson invoque ensuite le fléchissement des droits d'enregistrement et du produit de l'impôt sur les valeurs mobilières, ainsi que la stagnation des annuités successorales *depuis quelques années*. M. Coste ne saurait le nier, mais il n'a pas prétendu comparer les revenus du travail à ceux du capital durant ces dix ou douze dernières années seulement, c'est un travail de précision dont il se sent incapable; il n'a essayé de faire la comparaison qu'à un demi-siècle d'intervalle, et sans avoir égard, bien entendu, aux oscillations intermédiaires dont l'amplitude a souvent été fort grande, notamment en 1848, 1852, 1870 et 1882. En des matières aussi délicates, il faut nécessairement éliminer les maxima et les minima; c'est pourquoi il a rapproché de l'annuité successorale de 1840 la *moyenne des onze annuités de 1885 à 1895;* il pense avoir ainsi tenu compte du fléchissement des revenus agricoles et autres, signalé par M. Cheysson pour ces derniers temps.

En ce qui concerne l'agriculture, M. Coste se borne à rappeler, d'après l'introduction à l'enquête agricole de 1882, que, de 1852 à 1882, la plus-value des terres a été de 46,80 p. 100, celle des animaux domestiques de 103,34 p. 100, l'augmentation du produit brut de l'exploitation du sol de 59 p. 100, tandis que la hausse des salaires agricoles ne paraissait pas avoir dépassé 45 p. 100. Depuis lors, par le fait du phylloxéra et par le fait de la concurrence étrangère sur le blé, il y a eu des souffrances agricoles qui se sont traduites par une baisse des fermages et une dépréciation des terres, beaucoup moindres, il faut le reconnaître, que n'avaient été la hausse et la plus-value de 1852 à 1882. Ces souffrances ne sont pas niables, elles auraient pu être combattues ou évitées par un meilleur emploi de nos capitaux. M. Coste n'est point l'adversaire systématique des exportations de capitaux, comme paraît le croire M. Cheysson, mais il préférerait qu'avant d'envoyer nos capitaux à l'étranger, nous prissions les mesures nécessaires pour pourvoir aux besoins de notre agriculture et de notre industrie. Il y a 15 milliards à appliquer

fructueusement à l'agriculture (1). Moyennant la réforme hypothécaire, la constitution d'un Livre foncier et l'organisation du crédit agricole, ces quinze milliards auraient été retenus en France; ils auraient permis à la viticulture de triompher plus tôt du phylloxéra et des autres maladies de la vigne, à l'agriculture de surmonter sans protection la concurrence étrangère, et à la main-d'œuvre de profiter aussi largement que les capitalistes de l'accroissement de la richesse générale.

La séance est levée à 11 heures et demie.

Ordre du jour de la séance du 21 avril 1897 :

Communication de M. Maurice Bellom sur les résultats généraux et les charges futures des assurances ouvrières allemandes.

Discussion sur le mouvement de la population en France pendant l'année 1895.

Communication de M. Léon Salefranque sur les mutations immobilières à titre onéreux de 1826 à 1895.

Le Secrétaire général,
Em. YVERNÈS.

Le Président,
J. BERTILLON.

II.

ANNEXES AU PROCÈS-VERBAL.

1°

STATISTIQUE DES SOCIÉTÉS SAVANTES AYANT LEUR SIÈGE A PARIS (1894)

PUBLIÉE PAR LE SERVICE DE STATISTIQUE DE LA VILLE DE PARIS.

Les renseignements, encore incomplets, qui ont été réunis sur les sociétés savantes (2) ayant leur siège à Paris peuvent se résumer ainsi :

NATURE DES TRAVAUX des SOCIÉTÉS SAVANTES.	NOMBRE TOTAL des sociétés savantes.	SOCIÉTÉS AYANT ENVOYÉ DES RENSEIGNEMENTS.						
		NOMBRE de sociétés.	NOMBRE DE MEMBRES PAYANTS OU AYANT RACHETÉ LEUR COTISATION.				NOMBRE de membres (honoraires, correspondants, etc.) ne payant pas de cotisation.	NOMBRE total des membres. $(g+h)$.
			Résidant à Paris ou environs.	Ne résidant pas à Paris ou environs.	Domicile non indiqué.	Total. $(d+e+f)$		
a	b	c	d	e	f	g	h	i
I. — Ensemble de toutes les sciences	4	2	1 800	2 000	500	4 300	»	4 300
II. — Mathématiques et Construction	6	4	1 922	1 574	»	3 496	42	3 538
III. — Physique et Chimie	9	8	1 946	1 292	200 (1)	3 438	181	3 619
IV. — Histoire naturelle	11	9	713	1 342	522	2 577	307	2 884
V. — Agronomie	9	8	4 040	13 227	230	17 497	1 013	18 510
VI. — Médecine, Chirurgie, Médecine vétérinaire, etc.	42	31	3 521	1 140	230	4 891	1 525	6 416
VII. — Sciences sociales	19	12	2 238	2 410	»	4 648	181	4 829
VIII. — Géographie et histoire	24	19	4 453	3 074	»	7 527	812	8 339
IX. — Littérature, Arts, Philosophie	12	5	3 838	61	»	3 899	30	3 929
Totaux	136	98	24 471	26 120	1 682 (2)	52 273	4 091	56 364

(1) Inclus les membres honoraires, s'il y en a, de la Société météorologique qui n'a donné que des renseignements sommaires.
(2) Six sociétés n'ont pas distingué le domicile de leurs sociétaires.

(1) *L'Avenir de la richesse agricole en France; les conditions de son développement*, communication faite par M. Coste, le 17 février 1892, à la Société de statistique de Paris.

(2) Académies non comprises. On a compris sous le titre de sociétés savantes les compagnies se réunissant plusieurs fois par an pour discuter des questions scientifiques ou même des questions techniques. On en a donc exclu les sociétés amicales, les sociétés de propagande, les sociétés d'instruction, les associations professionnelles, etc.

On ne perdra pas de vue que, parmi les sociétés qui n'ont pas donné de renseignements, il en est plusieurs qui n'ont probablement qu'une existence très peu active. D'autre part, il n'est pas impossible que quelques sociétés savantes aient échappé à nos recherches, et que notre liste ne soit pas tout à fait complète.

Enfin, un très grand nombre de personnes font partie de plusieurs sociétés savantes et ont été, par conséquent, comptées plusieurs fois.

Le nombre de 24 471 membres résidant à Paris se réduit donc à un nombre de têtes peut-être trois ou quatre fois moindre. On peut trouver fâcheux que dans une ville aussi vaste et aussi cultivée que Paris, le nombre des personnes disposées à contribuer, au moins de leur bourse, au progrès des sciences, se réduise à quelques milliers de personnes. Il ne faudrait pourtant pas exagérer la sévérité de ce jugement.

L'*Annuaire statistique* de la ville de Berlin contient une énumération des sociétés de diverses sortes que possède cette ville avec indication du nombre de leurs membres et de leur situation financière.

Il y a à Berlin 36 sociétés savantes (plus une société militaire et trois sociétés alpines que nous ne considérerions pas dans notre statistique parisienne comme rentrant dans la définition des sociétés savantes).

Ces sociétés, rangées dans un ordre analogue à celui que nous avons adopté pour celles de Paris, donneraient les chiffres suivants :

Sociétés savantes de Berlin (1894).

	Nombre de sociétés.	Nombre de membres.
1. Ensemble de toutes les sciences. .	Néant.	Néant.
2. Mathématiques et construction . .	Néant.	Néant.
3. Physique et chimie (1).	4	3 600
4. Histoire naturelle.	8	2 392
5. Agronomie	Néant.	Néant.
6. Médecine, chirurgie.	6	2 136
7. Sciences sociales (2)	3	1 684
8. Géographie et histoire (3)	7	2 877
9. Littérature (4) et philosophie. . .	8	711
Totaux	36	13 400

D'où il résulterait que les sociétés savantes seraient incomparablement plus nombreuses à Paris qu'à Berlin, puisque les 13 400 membres des sociétés savantes berlinoises résident soit dans cette ville, soit au dehors, et que ce chiffre serait à comparer au nombre de 56 364 qui comprend également la totalité du personnel des sociétés savantes parisiennes (de celles du moins qui ont bien voulu nous répondre).

Assurément, il est possible que, malgré nos efforts, notre classification ne soit pas absolument celle de Berlin, mais les sociétés pour lesquelles un doute subsiste sont peu importantes, et nous pensons que les chiffres ci-dessus s'éloignent peu de la vérité.

On remarquerait, avec plus de raison, qu'en Allemagne Berlin est loin de remplir le rôle que remplit Paris en France. La vie provinciale est plus active et surtout plus autonome en Allemagne qu'en France.

(1) Dont la Société chimique, fondée en 1868, ne contient pas moins de 3 212 membres.
(2) Ce sont trois sociétés de jurisprudence.
(3) Dont la *Gesellschaft für Erdkunde* possède 1 026 membres.
(4) Ce sont surtout des sociétés de philologie.

Voici la date de fondation des sociétés savantes à Paris et à Berlin :

Avant 1800	2	Néant.
1800-9	3	Néant.
1810-19	1	1
1820-29	3	1
1830-39	6	2
1840-49	3	6
1850-59	11	2
1860-69	11	8
1870-79	23	2
1880-89	23	9
1890-94	12	5
	98	36

On voit qu'à Paris bien peu de sociétés savantes ont atteint l'âge de 50 ans. C'est surtout depuis 25 ans qu'elles se sont multipliées.

Jacques Bertillon.

2°

TABLEAUX DRESSÉS PAR M. FOURNIER DE FLAIX A L'APPUI DE SES OBSERVATIONS (*voir page 108*).

I. — Consommation et production de la houille en France, avec les prix, 1881-1895.

Années.	Consommation en 1 000 tonnes.	Prix moyen à la tonne.	Production en 1 000 tonnes.	Prix moyen à la tonne.	Valeur de la production en 1 000 fr.
1881	29 445	21f61	19 776	12f43	245 500
1882	31 000	21,47	20 604	12,20	254 653
1883	32 439	21,00	21 334	12,50	266 750
1884	30 941	21,00	20 024	12,11	247 000
1885	30 031	20,89	19 525	11,23	228 896
1886	29 619	19,79	19 910	11,19	222 694
1887	31 191	19,65	21 288	10,67	226 372
1888	32 671	19,12	22 603	10,31	232 995
1889	33 511	20,41	24 304	10,49	253 000
1890	36 653	22,55	26 083	11,94	311 500
					2 489 360
1891	36 573	21,61	26 025	12,25	344 919
1892	36 516	20,58	26 179	12,40	324 677
1893	36 516	20,58	25 651	11,40	294 791
1894	38 000	19,53	27 417	11,12	307 760
1895	38 600	20,07	28 020	11,01	308 519
					4 070 056

II. — **Salaires dans l'industrie houillère en France, 1881-1895.**

Années.	Nombre d'ouvriers.	Ensemble des salaires en 1 000 fr.	Salaire moyen par tête.	Salaire par jour.	Salaire par tonne.
—	—	—	—	—	—
1881. . .	106 400	112 252	1 055 fr.	»	5f67
1882. . .	108 300	119 015	1 099	3f72	5,21
1883. . .	113 000	127 171	1 125	3,84	5,96
1884. . .	109 000	117 358	1 073	3,83	5,26
1885. . .	101 616	105 869	1 042	3,72	5,43
1886. . .	102 400	107 363	1 049	3,71	4,66
1887. . .	103 200	110 128	1 067	3,72	5,17
1888. . .	105 000	113 841	1 084	3,71	4,30
1889. . .	111 000	124 380	1 057	3,64	5,12
1890. . .	121 600	146 682	1 125	3,76	5,62
		1 184 059			
1891. . .	131 800	158 493	1 126	3,88	6,09
1892. . .	133 000	162 673	1 141	3,92	6,21
1893. . .	132 700	152 075	1 175	3,37	5,97
1894. . .	134 600	158 974	1 108	3,86	5,80
1895. . .	137 700	159 492	1 090	3,83	5,69
		1 975 766			

III. — **Résultats de l'exploitation des mines de houille pour les actionnaires.**

Années.	Produit net.	Mines en perte.
—	—	—
1881 . . .	38 893 000 fr.	6 798 000 fr.
1882 . . .	43 253 000	5 524 000
1883 . . .	42 807 180	6 343 065
1884 . . .	37 589 861	6 121 599
1885 . . .	41 358 699	4 705 315
1886 . . .	35 610 000	3 647 687
1887 . . .	37 841 218	3 732 577
1888 . . .	36 928 425	3 566 314
1889 . . .	38 125 116	4 165 100
1890 . . .	61 799 388	4 700 981
	414 205 887	48 304 638
1891 . . .	65 016 325	5 030 650
1892 . . .	46 577 100	7 299 700
1893 . . .	34 702 718	8 963 434
1894 . . .	35 962 000	9 847 439
1895 . . .	36 434 000	6 910 500
	632 898 030	86 356 361
Résultat réel		546 541 669

III.

MOUVEMENT DE LA POPULATION DE LA FRANCE EN 1895.

RAPPORT AU MINISTRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE, DES POSTES ET DES TÉLÉGRAPHES (1).

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter les principaux résultats statistiques du mouvement de la population en France pendant le courant de l'année 1895.

Il a été relevé d'après le dépouillement des registres de l'état civil :

282 918 mariages, au lieu de 286 662 mariages en 1894;

6743 divorces, au lieu de 6 419 divorces en 1894;

834 173 naissances, au lieu de 855388 naissances en 1894;

851 986 décès, au lieu de 815620 décès en 1894.

Il ressort de la comparaison des chiffres des deux années que le nombre des mariages a diminué de 3 744 tandis que celui des divorces augmentait de 324 unités. D'autre part, le nombre des naissances qui avait été de 874 672 en 1893, et qui avait fléchi en 1894 de 19 284 unités, a encore diminué de 21 215 unités, tandis que la mortalité augmentait brusquement de 36 366 décès.

Les résultats généraux de l'année 1895 sont donc des plus médiocres au point de vue démographique : les naissances ayant diminué de 21 215, les décès augmenté de 36 366, l'excédent de 39 768 naissances constaté en 1894 s'est trouvé remplacé en 1895 par un excédent de 17 813 décès.

Sans insister sur ce que cette situation de la population de la France, depuis longtemps entrevue, présente de regrettable, je crois utile, Monsieur le Ministre, en vous signalant les résultats généraux du mouvement de notre population en 1895, d'appeler votre attention sur la stagnation pour ainsi dire absolue du nombre des habitants de notre pays pendant la période qui a séparé les deux derniers dénombrements.

Voici simplement, à cet égard, les chiffres des naissances et des décès :

Années.	Naissances.	Décès.	Excédent des naissances.	Excédent des décès.
1891. . . .	866377	876882	»	10505
1892. . . .	855847	875888	»	20041
1893. . . .	874672	867526	7146	»
1894. . . .	855388	815620	39768	»
1895. . . .	834173	851986	»	17813
Totaux. . .	4286457	4287902	46914	48359
			Excédent des décès : 1445	
Moyenne . . .	857291	857581	Excédent des décès : 290	

Si donc l'on néglige les fluctuations annuelles, on voit que pendant la dernière période quinquennale, le nombre des décès étant venu à très peu près balancer le nombre des naissances, c'est uniquement à l'immigration des étrangers qu'est due l'augmentation du chiffre de la population française constatée en 1896, lors du dernier dénombrement.

La recherche des causes de cette stagnation regrettable de la population de la France sortirait des cadres du présent rapport; nous nous bornerons à étudier la répartition géographique, par département, de cet inquiétant phénomène démographique; en d'autres termes, la localisation des diminutions et accroissements de population pendant la période quinquennale qui vient de s'écouler.

(1) *Journal officiel* du 15 mars 1897.

Mais auparavant, nous jetterons un rapide coup d'œil sur le mouvement des mariages, des divorces, des naissances et des décès, et sur leurs variations de département à département pendant l'année 1895.

Mariages. — Le nombre des mariages, qui avait été de 286 662 en 1894, est tombé à 282 918 en 1895, en diminution de 3 744 unités, soit de 1,3 p. 100.

Cette diminution, peu importante en elle-même puisque le taux général de la nuptialité se maintient à 7,4 pour 1 000 habitants, chiffre considéré comme satisfaisant, annonce néanmoins une perte éventuelle de 10 000 naissances (à raison de près de 3 naissances par mariage), échelonnée sur plusieurs années à venir.

Les départements où l'on compte, toutes proportions gardées, le plus de mariages ne sont pas toujours, tant s'en faut, ceux où est enregistrée la natalité la plus haute : par exemple la Seine, 9,3 mariages pour 1 000 habitants, ne doit ce taux élevé qu'à la prédominance de l'élément adulte immigré, car la natalité y est faible.

Au contraire, les départements qui fournissent un gros contingent à l'émigration et où la natalité se maintient généralement assez forte enregistrent une nuptialité très faible (les Basses-Pyrénées, 6 mariages pour 1 000 habitants; les Hautes-Pyrénées, 5,8 pour 1 000 habitants; les Hautes et les Basses-Alpes, 6 et 6,6 pour 1 000 habitants).

Divorces. — Les divorces sont, comme chaque année, en progrès : voici les chiffres des douze années qui se sont succédé depuis l'année 1885 qui a suivi le rétablissement du divorce :

Années.	Divorces.	Années.	Divorces.
1885 . . .	4 277	**1891** . . .	5 752
1886 . . .	2 950	**1892** . . .	5 772
1887 . . .	3 636	**1893** . . .	6 184
1888 . . .	4 708	**1894** . . .	6 419
1889 . . .	4 786	**1895** . . .	6 743
1890 . . .	5 457		

On aurait pu penser que le nombre des unions dissoutes par le divorce serait stationnaire, après la liquidation du passé qui s'est produite dans les premières années; il n'en a rien été et le nombre des divorces n'a cessé de croître, d'une façon régulière, à raison d'environ 300 à 400 divorces par an.

Comme toujours, ce sont les départements de la Seine (1 785 divorces), du Rhône (304), des Bouches-du-Rhône (156), de la Gironde (178), de l'Aube (58), qui ont enregistré le plus de divorces eu égard à leur population. Par rapport à 1894, les divorces ont augmenté de 11 p. 100 dans la Seine, de 33 p. 100 dans le Rhône; ils ont diminué de 14 p. 100 dans la Gironde et de 17 p. 100 dans l'Aube.

Naissances. — En 1895, le nombre des naissances s'est abaissé à 834 173, soit 21 215 de moins que l'année précédente. La diminution a été générale, et l'on ne relève que 9 départements, Jura, Maine-et-Loire, Meurthe-et-Moselle, Pas-de-Calais, Haute-Saône, Haute-Savoie, Seine-et-Oise, Deux-Sèvres, Vendée, dans lesquels il y ait eu augmentation du chiffre des naissances. La perte qui, dans l'ensemble de la France, a été de 2,5 p. 100 du chiffre de 1894, s'est élevée à 11 p. 100 dans les Basses-Alpes, 10 p. 100 dans Lot-et-Garonne et 9 p. 100 dans les Pyrénées-Orientales.

Le taux des naissances a été de 21,4 pour 1 000 habitants, chiffre égal à celui qui avait été enregistré après la guerre de 1870; jamais il n'avait été aussi bas depuis cette époque. Considéré sous le rapport de sa répartition géographique, il varie de 14,1 p. 1 000 dans le Gers et 14,2 p. 1 000 dans Lot-et-Garonne, à 32 p. 1 000 dans le Finistère et 31 p. 1 000 dans le Pas-de-Calais.

Il est remarquable que, pour la première fois depuis longtemps, les naissances naturelles ont très sensiblement décru en 1895 et que dans la diminution totale du nombre des naissances elles entrent pour 3 173 unités. Le taux moyen des naissances naturelles a été de 8,8 pour 100 naissances totales, variant de 2,1 p. 100 dans l'Ardèche et de 2,2 p. 100 dans le Finistère, à 24,8 dans la Seine et 13,8 dans la Somme. Viennent ensuite, parmi les départements où la proportion est la plus forte : le Rhône, 13,2 p. 100; la Seine-Inférieure, 13 p. 100; les Bouches-du-Rhône et le Nord, 12 p. 100.

Décès. — Pour la mortalité de la France, dont la moyenne pendant la dernière période quinquennale a été de 857 000 décès, elle a été quelque peu inférieure à cette moyenne en 1895, bien que présentant une aggravation de 36 366 unités par rapport au nombre des décès de l'année 1894. Pendant cette dernière, la mortalité avait manifesté une brusque et notable décroissance, sauf dans le Dauphiné, la Savoie et quelques départements

Mouvement de la population en France, par département, en 1895.

NUMÉROS D'ORDRE.	DÉPARTEMENTS.	POPULATION présente.	MARIAGES.	DIVORCES.	NAISSANCES. Légitimes. Sexe masculin.	Légitimes. Sexe féminin.	Légitimes. Total des enfants légitimes.	Naturelles. Sexe masculin.	Naturelles. Sexe féminin.	Naturelles. Total des enfants naturels.	TOTAL des naissances.	MORT-NÉS. Sexe masculin.	Sexe féminin.	TOTAL des mort-nés.	DÉCÈS. Sexe masculin.	Sexe féminin.	TOTAL des décès.	EXCÉDENT des naissances.	EXCÉDENT des décès.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
1	Ain	356 008	2 457	47	3 298	3 103	6 401	236	218	454	6 855	162	125	287	3 932	3 633	7 565	"	710
2	Aisne	345 435	3 953	196	5 304	5 213	10 517	675	616	1 291	11 808	331	283	614	6 809	6 321	13 130	"	1 322
3	Allier	424 203	3 389	35	4 128	3 893	8 021	257	212	469	8 490	194	147	341	3 938	3 363	7 301	1 189	"
4	Alpes (Basses-)	122 519	813	4	1 250	1 137	2 387	25	26	51	2 438	86	52	138	1 640	1 448	3 088	"	650
5	Alpes (Hautes-)	114 627	697	8	1 351	1 288	2 639	39	38	77	2 716	98	58	156	1 498	1 375	2 873	"	157
6	Alpes-Maritimes	275 634	1 724	45	2 772	2 707	5 479	300	301	601	6 080	263	171	434	3 138	2 912	6 050	30	"
7	Ardèche	368 604	2 700	20	4 680	4 387	9 067	107	88	195	9 262	254	185	439	4 566	4 285	8 851	411	"
8	Ardennes	324 363	2 226	75	2 981	2 923	5 904	266	240	506	6 410	176	128	304	3 707	3 273	6 980	"	570
9	Ariège	219 601	1 561	10	2 079	1 903	3 982	85	78	163	4 145	97	59	156	2 430	2 287	4 717	"	572
10	Aube	255 877	1 736	58	2 176	2 057	4 233	243	218	461	4 694	151	92	243	3 153	2 873	6 026	"	1 332
11	Aude	316 208	2 097	40	2 899	2 794	5 693	139	116	255	5 948	176	129	305	3 483	3 066	6 549	"	601
12	Aveyron	397 405	2 849	20	4 414	4 361	8 775	166	126	292	9 067	301	175	476	4 855	4 492	9 347	"	280
13	Bouches-du-Rhône	633 398	4 787	156	7 469	7 084	14 553	959	1 030	1 989	16 542	650	518	1 168	9 190	7 899	17 089	"	547
14	Calvados	429 417	3 000	103	3 633	3 445	7 078	480	495	975	8 053	229	157	386	5 463	5 247	10 710	"	2 657
15	Cantal	229 880	1 703	18	2 381	2 259	4 640	143	167	310	4 950	94	55	149	2 507	2 458	4 965	"	15
16	Charente	358 238	2 520	49	3 050	2 953	6 003	163	141	304	6 307	161	135	296	4 003	3 564	7 567	"	1 260
17	Charente-Inférieure	455 210	3 107	56	3 964	3 733	7 697	190	197	387	8 084	177	117	294	5 063	4 512	9 575	"	1 491
18	Cher	359 132	2 542	32	3 216	3 124	6 340	282	261	543	6 883	113	101	214	3 162	2 857	6 019	864	"
19	Corrèze	319 383	2 509	16	3 561	3 457	7 018	145	158	303	7 321	160	83	243	3 386	3 125	6 511	810	"
20	Corse	284 709	1 607	10	3 540	3 455	6 995	274	271	545	7 540	40	23	63	3 146	3 159	6 305	1 235	"
21	Côte-d'Or	376 787	2 279	68	2 935	2 952	5 887	230	255	485	6 372	160	98	258	4 301	3 806	8 107	"	1 735
22	Côtes-du-Nord	606 338	4 446	12	7 984	7 623	15 607	320	295	615	16 222	462	309	771	7 733	7 503	15 236	986	"
23	Creuse	260 254	2 093	10	2 498	2 395	4 893	185	151	336	5 229	81	61	142	2 393	2 581	4 974	255	"
24	Dordogne	475 116	3 578	38	4 404	4 217	8 621	210	191	401	9 022	250	172	422	4 954	4 557	9 511	"	489
25	Doubs	302 017	1 990	51	3 137	3 052	6 189	280	273	553	6 742	229	167	396	3 570	3 201	6 771	"	29
26	Drôme	304 685	2 287	38	3 029	2 909	5 938	163	167	330	6 268	195	169	364	3 646	3 420	7 066	"	798
27	Eure	349 080	2 448	130	2 947	2 866	5 813	317	350	667	6 480	150	130	280	4 954	4 652	9 606	"	3 126
28	Eure-et-Loir	283 856	1 894	53	2 679	2 642	5 321	206	214	420	5 741	134	114	248	3 547	3 422	6 969	"	1 228
29	Finistère	719 745	5 579	22	11 508	10 925	22 433	278	280	558	22 991	658	458	1 116	9 635	8 855	18 490	4 501	"
30	Gard	417 663	3 113	64	4 577	4 447	9 024	140	123	263	9 287	288	240	528	5 327	5 020	10 347	"	1 060
31	Garonne (Haute-)	464 402	3 205	60	3 638	3 305	6 943	363	361	724	7 667	238	206	444	5 321	5 181	10 502	"	2 835
32	Gers	260 173	1 731	37	1 737	1 736	3 473	93	99	192	3 665	100	55	155	2 803	2 512	5 315	"	1 650
33	Gironde	794 082	6 071	178	6 773	6 391	13 164	875	846	1 721	14 885	418	337	755	8 160	7 438	15 598	"	713
34	Hérault	460 847	3 407	59	4 422	4 482	8 904	233	256	489	9 393	276	200	476	5 733	5 241	10 974	"	1 581
35	Ille-et-Vilaine	624 820	4 737	27	6 833	6 586	13 419	393	353	746	14 165	414	311	725	7 648	7 018	14 666	"	501
36	Indre	290 042	[illegible]	[illegible]	2 747	2 694	5 441	187	174	361	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	5 408	[illegible]	"

41	Loir-et-Cher	279 860	1 976	27	2 650	2 423	5 068	201	168	380	5 451	107	72	179	2 865	2 539	5 404	47	»
42	Loire	615 729	4 730	98	6 951	6 596	13 547	385	370	755	14 302	516	353	871	6 902	6 279	13 181	1 121	»
43	Loire (Haute-)	311 893	2 377	17	3 839	3 579	7 418	126	139	265	7 683	234	155	389	3 338	3 282	6 620	1 063	»
44	Loire-Inférieure	643 775	4 637	57	6 905	6 529	13 434	346	326	672	14 106	361	289	650	6 206	5 893	12 099	2 007	»
45	Loiret	377 233	2 587	50	3 502	3 503	7 005	337	280	616	7 621	159	90	249	4 107	3 747	7 854	»	233
46	Lot	252 265	1 637	11	2 004	1 805	3 809	59	48	107	3 916	111	57	168	2 759	2 728	5 487	»	1 571
47	Lot-et-Garonne	293 016	2 008	36	2 088	1 898	3 986	84	73	157	4 143	105	83	188	2 939	2 873	5 812	»	1 609
48	Lozère	131 927	926	2	1 736	1 627	3 363	78	74	152	3 515	107	72	179	1 484	1 424	2 908	607	»
49	Maine-et-Loire	519 338	3 645	52	4 356	4 228	8 584	316	326	642	9 226	259	174	433	5 413	5 316	10 729	»	1 503
50	Manche	511 570	3 509	44	4 849	4 646	9 495	357	349	706	10 201	255	177	432	6 306	5 905	12 211	»	2 010
51	Marne	437 214	3 111	143	4 408	4 296	8 704	520	487	1 007	9 711	284	234	518	5 507	5 015	10 522	»	811
52	Marne (Haute-)	243 593	1 534	26	1 971	1 830	3 801	111	123	234	4 035	124	84	208	2 754	2 557	5 311	»	1 276
53	Mayenne	332 662	2 176	11	3 229	3 091	6 320	183	153	336	6 656	176	152	328	3 932	3 548	7 480	»	824
54	Meurthe-et-Moselle	445 063	3 330	71	4 840	4 553	9 393	486	421	907	10 300	301	215	516	5 721	4 911	10 632	»	332
55	Meuse	291 291	1 768	52	2 616	2 531	5 147	148	160	308	5 455	155	86	241	3 574	3 159	6 733	»	1 278
56	Morbihan	542 255	3 734	24	7 314	7 056	14 370	268	275	543	14 913	389	307	696	5 795	5 603	11 398	3 515	»
57	Nièvre	341 075	2 344	29	3 085	2 943	6 028	154	117	271	6 299	123	106	229	3 533	3 026	6 559	»	260
58	Nord	1 736 351	14 523	256	22 321	21 493	43 814	3 096	2 971	6 067	49 881	1 567	1 100	2 667	20 627	18 449	39 076	10 805	»
59	Oise	401 607	3 130	111	3 848	3 799	7 647	388	415	803	8 450	241	167	408	5 365	4 607	9 972	»	1 522
60	Orne	353 874	2 253	34	2 665	2 549	5 214	166	121	287	5 501	124	95	219	4 556	4 223	8 779	»	3 278
61	Pas-de-Calais	870 022	7 206	140	12 291	11 883	24 174	1 535	1 424	2 959	27 133	701	523	1 224	10 037	9 076	19 103	8 030	»
62	Puy-de-Dôme	551 669	3 896	46	4 828	4 750	9 578	204	197	401	9 979	283	190	473	6 100	5 656	11 756	»	1 777
63	Pyrénées (Basses-)	423 062	2 583	20	4 423	4 276	8 699	314	269	583	9 282	156	123	279	4 284	4 295	8 579	703	»
64	Pyrénées (Hautes-)	223 808	1 312	17	1 857	1 694	3 551	106	110	216	3 767	102	62	164	2 330	2 324	4 654	»	887
65	Pyrénées-Orientales	208 269	1 636	28	2 283	2 160	4 443	113	102	215	4 658	117	104	221	2 472	2 150	4 622	36	»
66	Rhin (Haut-) [Belf.]	83 748	539	7	950	948	1 898	92	105	197	2 095	57	69	126	965	773	1 738	357	»
67	Rhône	796 848	5 997	304	6 743	6 474	13 217	1 013	990	2 003	15 220	558	437	995	8 886	8 493	17 379	»	2 159
68	Saône (Haute-)	280 344	1 865	37	2 702	2 452	5 154	196	193	389	5 543	148	115	263	3 118	2 803	5 921	»	378
69	Saône-et-Loire	613 855	4 751	68	6 699	6 382	13 081	342	349	691	13 772	354	239	593	6 652	6 038	12 690	1 082	»
70	Sarthe	431 124	3 021	75	3 896	3 801	7 697	345	342	687	8 384	221	161	382	5 161	4 972	10 133	»	1 749
71	Savoie	261 550	1 733	7	2 840	2 735	5 575	164	141	305	5 880	235	155	410	3 087	2 867	5 954	»	74
72	Savoie (Haute-)	265 090	1 688	10	2 908	2 848	5 756	176	170	346	6 102	298	201	499	3 007	2 879	5 886	216	»
73	Seine	3 113 674	29 037	1 785	28 977	27 443	56 420	9 188	9 259	18 447	74 867	2 774	2 216	4 990	38 696	34 126	72 822	2 045	»
74	Seine-Inférieure	834 831	6 534	241	10 206	9 657	19 863	1 513	1 433	2 946	22 809	739	520	1 259	12 518	11 401	23 919	»	1 110
75	Seine-et-Marne	538 180	2 613	81	3 365	3 214	6 579	224	216	440	7 019	202	142	344	4 537	3 984	8 521	»	1 502
76	Seine-et-Oise	628 783	4 767	207	6 547	6 426	12 973	597	579	1 176	14 149	355	299	654	8 591	7 652	16 243	»	2 094
77	Sèvres (Deux-)	352 790	2 435	19	3 357	3 120	6 477	195	157	352	6 829	125	91	216	3 484	3 305	6 789	40	»
78	Somme	545 325	3 939	153	5 056	4 846	9 902	834	750	1 584	11 486	322	229	551	6 776	6 173	12 949	»	1 463
79	Tarn	341 580	2 430	28	3 321	3 112	6 433	89	87	176	6 609	173	134	307	3 796	3 277	7 073	»	464
80	Tarn-et-Garonne	205 759	1 367	18	1 671	1 464	3 135	62	44	106	3 241	94	75	169	2 269	2 158	4 427	»	1 186
81	Var	288 948	2 065	50	2 644	2 615	5 259	198	177	375	5 634	186	134	320	3 487	3 124	6 611	»	977
82	Vaucluse	233 910	1 826	40	2 177	2 128	4 305	109	90	199	4 504	161	139	300	3 012	2 767	5 779	»	1 275
83	Vendée	440 909	3 134	11	5 144	4 832	9 976	172	183	355	10 331	222	167	389	3 915	3 684	7 599	2 732	»
84	Vienne	342 675	2 570	27	3 234	3 086	6 320	171	155	326	6 646	151	87	238	3 092	2 988	6 080	566	»
85	Vienne (Haute-)	366 537	3 027	30	4 354	4 136	8 490	269	263	532	9 022	210	149	359	3 862	3 582	7 444	1 578	»
86	Vosges	409 270	3 245	66	4 618	4 551	9 169	481	439	920	10 089	343	249	592	5 392	4 914	10 306	»	217
87	Yonne	342 878	2 253	58	2 517	2 476	4 993	158	161	319	5 312	136	75	211	3 840	3 353	7 193	»	1 881
																		32 312	50 125
	Totaux (18'5)	38 133 385	282 918	6 743	388 675	372 220	760 895	37 214	36 064	73 278	834 173	23 971	17 601	41 572	444 380	407 606	851 986	17 813 Excédent des décès.	

bretons et normands. L'aggravation nouvelle s'est fait sentir dans toute la France et s'est élevée à 16 p. 100 du taux de 1894 dans Eure-et-Loir, 15 p. 100 dans Seine-et-Marne et l'Aisne, 13 p. 100 dans les Ardennes et l'Oise, 12 p. 100 dans l'Eure, Seine-et-Oise, le Nord. D'une manière générale, tout le bassin de la Seine et tout l'Est ont paru souffrir, en 1895, d'une forte augmentation de la mortalité, tandis que des régions tout entières du Midi voyaient leur décès rester à peu près stationnaires et même, dans les Alpes et dans les départements gascons, bénéficier d'une sensible amélioration; celle-ci a même été de 10 p. 100 en Savoie et Haute-Savoie.

Dans l'ensemble de la France, le taux de la mortalité générale a été de 22,4 pour 1 000 habitants; il est descendu à 17 p. 1 000, comme d'ordinaire, dans les départements du Centre et il s'est élevé à plus de 28 p. 1 000 dans la Seine-Inférieure et à 27 p. 1 000 dans les Bouches-du-Rhône.

Excédent des décès ou des naissances. — Nous avons dit que l'année 1895 présente un excédent de 17 813 décès. Dans 58 départements il y a eu excédent de décès; dans 29 seulement, soit le tiers de la France, il y a eu excédent de naissances. Ce dernier excédent s'est élevé à 6 pour 1 000 habitants dans la Vendée, le Morbihan, le Finistère, le Nord; à 9 pour 1 000 habitants dans le Pas-de-Calais. Quant à l'excédent de décès, il a atteint 6 p. 1 000 dans le Gers, la Haute-Garonne, le Lot, Lot-et-Garonne, Tarn-et-Garonne, au sud de la France; il a atteint 6,2 p. 1 000 dans le Calvados et 9 p. 1 000 dans l'Eure et dans l'Orne.

Il a été compté en moyenne 98 naissances pour 100 décès dans toute la France; mais, pour ne prendre que les résultats extrêmes, le nombre des naissances est descendu à 69 pour 100 décès dans le Gers et à 67 dans l'Eure; il s'est élevé à 136 pour 100 décès dans la Vendée et à 142 dans le Pas-de-Calais.

Il a été dit plus haut que pendant la période de 1891-1895, considérée dans son ensemble, il y a eu balance entre les décès et les naissances sur le territoire français; l'excédent des naissances constaté dans 34 départements est venu compenser l'excédent des décès constaté dans les 53 autres circonscriptions.

Parmi les plus gros excédents pendant les cinq années 1891-1895, il y a lieu de citer pour les excédents de naissances :

Les Côtes-du-Nord, 8 325; le Finistère, 25 819; le Morbihan, 16 682; le Nord, 63 006; le Pas-de-Calais, 39 643; la Seine, 21 097.

Pour la même période, il y a eu excédent de décès dans :

Le Calvados, 10 916; l'Eure, 11 567; la Haute-Garonne, 12 225; l'Orne, 14 140; le Rhône, 9 994.

Il n'y a pas lieu de conclure, on le sait, que tous les départements où se sont produits des excédents de naissances ont vu leur population augmenter ni que tous ceux qui ont enregistré plus de décès que de naissances ont vu leur population diminuer. Les migrations intérieures de la population viennent modifier les résultats. Certains départements accusent un excédent d'émigration, comme les Côtes-du-Nord, par exemple, ou d'immigration, comme la Seine et le Rhône. Cette étude fera l'objet d'un travail spécial qui prendra place dans le compte rendu détaillé des résultats du dénombrement de 1896, actuellement en préparation dans les bureaux de l'Office du travail.

Telles sont, Monsieur le Ministre, les principales constatations qui résultent d'un examen sommaire du mouvement de la population en France en 1895. La situation mérite d'attirer toute l'attention des pouvoirs publics et du Parlement.

J'ai l'honneur de vous proposer, suivant l'usage établi, l'insertion au *Journal officiel* du présent rapport et des tableaux statistiques qui l'accompagnent.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mon respectueux dévouement.

Le Directeur de l'Office du travail,

Vu et approuvé : C. Moron.

Le Ministre du commerce, de l'industrie, des postes et des télégraphes,

Henry Boucher.



IV.

BIBLIOGRAPHIE.

1°

Les Lois d'assurances ouvrières contre les accidents, par M. Maurice Bellom.

Les deux volumes, que vient de publier M. Maurice Bellom, sur l'*Assurance contre les accidents*, font partie de cette grande publication, qu'il a entamée en 1892 par son ouvrage sur l'*Assurance contre la maladie* et qu'il couronnera par l'Assurance contre la vieillesse et l'invalidité.

La question des assurances ouvrières est partout posée aujourd'hui devant l'opinion publique et les parlements. Pour l'aborder et pour la résoudre, il importe de connaître les solutions qu'elle a reçues ailleurs. Non pas qu'il s'agisse d'importer de toutes pièces une combinaison, qui a pu ne réussir dans son pays d'origine que grâce à des conditions particulières d'adaptation à la race, aux mœurs, au génie et au tempérament national. Mais, cette réserve faite, il est certainement très utile d'être exactement renseigné sur les dispositions prises, sur les résultats constatés, sur les difficultés rencontrées et sur les remaniements apportés après coup aux premières formules, sous la pression des nécessités pratiques. C'est le moyen le plus efficace pour un pays de s'épargner les tâtonnements et les erreurs qu'ont eu à subir ses voisins et d'arriver ainsi droit au but, en mettant leur expérience à profit.

Telle est la pensée qui a inspiré la publication de M. Bellom ; il a voulu nous initier de la façon la plus complète à ces dispositions, qui ont été tentées ou appliquées dans différents pays en matière d'assurances sociales.

Pour cette nouvelle partie, il a conservé le plan qu'il avait déjà suivi pour son premier volume et qui avait fait ses preuves de commodité et de clarté. Ce plan se retrouve dans les divisions consacrées à chaque pays. Une telle uniformité n'irait pas sans quelque monotonie, s'il s'agissait d'une œuvre d'inspiration ou de littérature ; mais elle est très précieuse pour un ouvrage documentaire, qui est destiné, non pas à être lu tout d'une haleine, mais à être consulté. Grâce à cette disposition, tous les chapitres sont comparables, étant coulés dans le même moule, de sorte qu'il devient extrêmement facile de chercher et de trouver dans ces gros volumes le renseignement dont on a besoin.

Pour chaque pays, l'auteur nous donne d'abord la description la plus minutieuse de l'organisation en vigueur par l'analyse, non seulement de sa loi constitutive, mais encore des règlements, des circulaires, des instructions qui ont contribué à préciser son installation et son fonctionnement. Grande, en effet, est la distance qui sépare la proclamation vague et théorique d'un principe général et son application pratique. C'est en descendant des hauteurs abstraites pour prendre pied sur le sol qu'on voit surgir des difficultés d'abord inaperçues, qui peuvent rendre irréalisable, en fait, un principe, d'ailleurs généreux et séduisant.

Dans une seconde partie, l'auteur fournit, pour chaque pays, les relevés statistiques les plus complets sur le fonctionnement de l'institution et sur ses résultats financiers. Je signale d'une manière toute spéciale cette partie, qui doit valoir toute la reconnaissance des statisticiens à l'ouvrage de M. Bellom.

Le premier de ces deux volumes s'ouvre par une introduction, où l'auteur passe en revue les divers systèmes qui ont été tour à tour essayés ou préconisés ; il en discute les divers aspects, mais se garde bien de prendre parti entre eux. Il semble avoir eu peur que l'autorité de son livre ne pût être affaiblie, s'il avait affirmé des préférences personnelles. Voulant faire une œuvre documentaire, il s'est renfermé systématiquement dans la question technique et s'est attaché, avant tout, à réunir des matériaux de choix et bien classés ; mais il a entendu laisser à ses lecteurs la responsabilité de conclure à leurs risques et périls (1).

(1) De savants calculs conduisent à des formules générales qui donnent l'expression mathématique de chacune des solutions du problème.

Après cette magistrale étude, d'une science originale et sûre, vient la description de l'assurance contre les accidents en Allemagne, qui remplit tout le premier volume. On sait, en effet, que ce pays est celui qui a pris en ces matières les initiatives législatives les plus hardies et qui a organisé avec une ampleur prodigieuse la triple assurance contre la maladie, l'accident et la vieillesse. Ceux mêmes qui font les plus expresses réserves sur le moteur, c'est-à-dire sur le socialisme d'État, ne peuvent pas refuser leur hommage à l'extrême habileté technique qui a présidé à l'agencement de tous ces mécanismes, et doivent savoir gré à M. Bellom du grand développement qu'il a donné à l'étude de l'organisation allemande.

Le second volume est consacré aux autres pays de l'Europe et, pour chacun d'eux, l'auteur nous indique soit les solutions déjà adoptées, soit celles qui sont aujourd'hui pendantes devant les parlements.

Par ce simple aperçu, on peut voir qu'on est en présence d'une œuvre considérable. Elle fait le plus grand honneur à notre collègue, à sa méthode et à sa puissance de travail. On a peine à s'expliquer qu'il ait pu mener à bien ce labeur de bénédictin, lorsqu'on connaît l'emploi de sa vie, disputée par beaucoup d'autres devoirs, dont chacun est rempli comme s'il était seul.

Avant de terminer ce compte rendu trop rapide, je demande la permission d'indiquer la double impression qui, en dehors de la sympathie pour le grand effort de l'auteur, se dégage de l'étude de ce grand ouvrage.

La première, c'est le sentiment de la complexité de l'assurance ouvrière. Il est peu de questions aussi touffues, aussi difficiles. A mesure qu'on la creuse, on voit s'ouvrir devant soi des profondeurs nouvelles; on entrevoit des répercussions infinies; on sent qu'on soulève un monde. On était parti avec un système simple et ingénieux, qu'on dotait des vertus les plus mirifiques; mais, plus on fait le tour de la question et plus on aperçoit ses aspects multiples, ses complications et ses difficultés, plus aussi on hésite à la trancher sommairement. On ne saurait en vérité trop admirer la hardiesse et l'intrépidité des personnes, qui croient pouvoir aborder au pied levé de si formidables problèmes et qui osent en improviser la solution.

La seconde impression, qui n'est pas moins nette, c'est la gravité des embarras avec lesquels l'État se met volontairement aux prises, quand il veut régler de haut et par l'obligation ces assurances sociales. A voir ces règlements, ces instructions, ces commentaires, ces retouches incessantes, ces procès, ces plaintes, ces bureaux, ces caisses, ces tribunaux, ces inspecteurs, ces procès-verbaux, en un mot, l'énormité et la lourdeur de cet appareil financier, juridique et administratif, on se demande si vraiment il ne serait pas plus prudent et plus simple pour l'État de faire l'économie de son intervention. Ces grands problèmes, qui touchent à notre for intérieur, aux profondeurs de notre vie domestique, sont malaisément du ressort de l'État, qui ne peut les aborder qu'avec ses formules implacablement niveleuses, avec sa bureaucratie coûteuse, débordante et paperassière. Pour les résoudre, il faut les décentraliser dans le cercle de la famille et de l'atelier, en faisant appel à l'initiative privée qui, seule, a la souplesse et l'élasticité nécessaires aux conditions variables de la pratique. Avec elle, plus n'est besoin de ces textes, de cette réglementation encombrante et inextricable qu'exige l'intervention de l'État et qui donne sa compacité réfrigérante à l'ouvrage de M. Bellom. La vue seule, le poids même de ces gros volumes, si substantiels quoique si condensés, est de nature à inspirer aux « étatistes » une terreur salutaire, qui serait, en ces matières « le commencement de la sagesse ».

Alors même que l'effet de ces publications se réduirait à cette double impression, M. Bellom nous aurait déjà rendu un véritable service; mais il y a dans ses livres plus et mieux; il y a une accumulation abondante et bien ordonnée de documents puisés aux meilleures sources et indispensables à tous ceux qui ont, par quelque côté, affaire à ces grandes questions de l'économie ouvrière. Aussi, à ces divers titres, ne peut-on que féliciter M. Bellom du courage et du talent qu'il met au service de sa grande entreprise et souhaiter qu'il ne tarde pas à nous donner, sur le même plan, le couronnement qu'il nous a promis et qu'il nous doit, c'est-à-dire la dernière partie de son ouvrage sur l'assurance contre la vieillesse et l'invalidité.

E. Cheysson.

2°

Statistique de l'industrie minérale et des appareils à vapeur en France et en Algérie pour l'année 1895 (1).

Chaque année, avec une régularité qui fait éloge au service qui la publie, paraît la Statistique de l'industrie minérale en France; qui plus est, elle ne présente pas de ces retards fantastiques auxquels nous habituent, non pas seulement les documents du gouvernement espagnol, mais encore certaines publications françaises. La Statistique minérale, qui a fait son apparition à la fin de 1896, par exemple, contient tous les documents jusqu'à la fin de 1895, et ce n'est pas une mince besogne que d'en réunir d'abord les éléments en s'adressant à des industriels de toute sorte qui sont longs à répondre aux questionnaires qu'on leur adresse. Nous n'avons pas besoin de rappeler que le travail en question est dû à une commission, mais surtout à un de nos plus éminents collègues, M. l'inspecteur général Keller, qui a pour le seconder activement un autre membre de la Société, M. Sol, chef de bureau au Ministère des travaux publics.

Cette statistique renferme un vaste domaine, car elle embrasse les principales manifestations industrielles du pays; non pas seulement les mines et toutes les exploitations minérales de la France et même de ses colonies, mais encore les usines métallurgiques et enfin les appareils à vapeur, qui sont l'instrument nécessaire de tout progrès, de toute industrie; aussi la Statistique de l'industrie minérale fournit-elle, à ce point de vue, des données précieuses sur les industries, sur les manufactures, et également sur tous les moyens de transport par voie de fer et par voie d'eau, ou par voie de terre, puisque nous y avons rencontré, avec grand plaisir, des données toutes nouvelles sur les voitures automobiles, qui se multiplient si rapidement autour de nous.

Rien n'est plus facile que de trouver un renseignement dans ce volume, car les différents relevés s'y présentent sous trois aspects successifs : d'abord dans un compte rendu général, sorte de commentaire qui fait ressortir les caractéristiques, les variations des statistiques annuelles, puis un nombre assez considérable de diagrammes, simplement faits, facilement lisibles, enfin des tableaux numériques très développés. A ce propos, une petite critique : il faut toujours qu'un compte rendu contienne une critique! Il y a une pagination spéciale, en chiffres romains, pour un rapport de la commission, au commencement du volume; elle nous semble très juste; mais pourquoi faire recommencer la pagination au milieu du volume pour les tableaux numériques, qui constituent, il est vrai, une seconde partie, mais qui sont sous la même couverture? Simple observation, fort secondaire; mais il est certain que cette double pagination gêne dans les recherches.

Nous avons, tout à l'heure, dit deux mots des diagrammes; ils sont d'autant plus précieux qu'ils résument les statistiques de 1876 à 1895. On y verra, par exemple, les variations du prix moyen de la tonne, sur les lieux d'extraction, qui était de 15 fr. 33 c. en 1876, et qui se retrouve à 11,01 en 1895, après être descendu au minimum de 10,31 en 1888. De même pour la production, nous constatons qu'elle a passé par les chiffres successifs de 17 101 000 tonnes en 1876, 19 362 000 en 1880, 26 083 000 en 1890, et enfin 28 020 000 en 1895. Ce simple coup d'œil sur un seul graphique nous renseigne déjà sur deux importantes questions, le prix de la houille et sa production; nous y trouverons également le chiffre de la consommation, qui a monté de 24 472 000 fr. à 38 640 000 fr. Bien que nous soyons très loin de considérer que l'on éprouve une perte chaque fois qu'on achète à l'étranger, nous ferons remarquer que le chiffre de l'importation du combustible demeure stationnaire depuis cinq années et se retrouve même aux chiffres de 1883 et de 1884.

Nous ne pouvons évidemment pas, dans une courte analyse bibliographique, espérer, même simplement, signaler toutes les richesses, tous les renseignements que contient ce gros volume, et sur les tourbières, les carrières, le personnel minier, et sur les sources minérales, et sur la production minérale de nos colonies, qui complète heureusement les données relatives à la France.

Nous signalerons, du moins, particulièrement la statistique internationale, véritablement bien faite, quoique forcément un peu en retard, qu'on annexe maintenant à cette publication, statistique qui renseigne sur la production minérale en général, sur celle des métaux précieux, et enfin sur l'industrie métallurgique du monde. N'oublions pas, non plus, sept belles cartes, dressées à la façon des savants graphiques de l'*Album de statis-*

(1) 1 vol. in-4°, avec cartes et diagrammes. Imprimerie nationale, 1896.

tique de notre éminent collègue, M. Cheysson, et donnant la production, en tonnes, et le poids des diverses catégories de matériaux extraites des carrières de France.

En somme, belle publication, qui continue dignement une série dont le commencement remonte à quelque cinquante ans.

Daniel Bellet.

V.

CHRONIQUE DES TRANSPORTS.

1er Trimestre 1897. — Chemins de fer.

France. — Dans le courant du mois dernier, le ministère des travaux publics a mis en distribution la *Statistique des chemins de fer français* (*documents principaux*). Les données de ce volume se rapportent aux résultats de l'année 1895.

Comme nos chroniques antérieures le faisaient prévoir, l'exercice en question a été plus productif que le précédent, surtout en ce qui concerne notre réseau d'intérêt général.

L'amélioration signalée déjà à propos du trafic de l'année 1894 persiste et s'accentue; les données récapitulatives suivantes permettent de s'en rendre compte :

Années.	Longueur moyenne exploitée en kilomètres.	Milliers de voyageurs		Milliers de tonnes transportées	
		à toute distance.	à un kilomètre.	à toute distance.	à un kilomètre.
—	—	—	—	—	—
1895. . .	36 240	348 852	10 656 999	100 834	12 898 456
1894. . .	35 971	336 544	10 330 605	99 105	12 482 482
Différence.	+ 269	+ 12 308	+ 326 391	+ 1 729	+ 415 974

La circulation s'est donc accrue notablement. Ce trafic a donné lieu aux recettes et dépenses suivantes, exprimées en millions de francs :

Années.	Recettes des voyageurs.	Recettes de la petite vitesse.	Total des recettes.	Total des dépenses.	Produit net de l'exploitation.
—	—	—	—	—	—
1895. . . .	411	700	1 263	684	578
1894. . . .	401	685	1 234	688	541
Différence. .	+ 10	+ 15	+ 29	— 4	+ 37

Comme conséquence de ces résultats relativement satisfaisants, le coefficient d'exploitation, qui était de 55,4 en 1894, s'est abaissé à 53,6 p. 100 en 1895. Le relèvement du produit net est d'autant plus remarquable que, pendant les années qui suivirent l'introduction du nouveau régime douanier, ce produit était continuellement en baisse jusqu'à l'exercice 1894. Il faut noter également que les dépenses kilométriques de l'exploitation, qui s'accroissaient d'année en année pendant la période comprise entre 1888 et 1894, s'abaissent depuis ce dernier exercice. Elles étaient de 17 643 fr. en 1888, de 19 549 fr. en 1893, de 19 127 fr. en 1894 et elles se sont abaissées à 18 668 fr. en 1895.

En Prusse, la dépense d'exploitation du réseau d'État s'élevait, pendant l'exercice terminé au 31 mars 1896, à 25 367 fr. par kilomètre, et, malgré l'importance de ce chiffre, le ministre des travaux publics du royaume a déclaré tout récemment, dans les débats parlementaires sur le budget des chemins de fer, que la réduction de cette dépense pour l'avenir ne pourrait être bien notable. La comparaison de ce chiffre avec le nôtre prouve éloquemment que nous exploitons notre réseau à meilleur compte; mais il faut avouer, en passant, que nos voyageurs, surtout sur les lignes de la banlieue parisienne, ne jouissent pas du confort que l'on constate sur le réseau prussien. Considérant que les dépenses destinées à assurer la commodité et même le confort raisonnable constituent un élément minime dans les frais d'exploitation, il y a lieu de se demander si cette économie est judicieuse.

Cette digression faite, examinons sommairement les autres données, relatives à la situation financière de notre réseau d'intérêt général et notamment : les dépenses de

premier établissement, le compte courant de la garantie d'intérêt et les différences entre les produits nets et les charges des capitaux engagés par les compagnies concessionnaires.

Les dépenses de premier établissement de nos lignes d'intérêt général, y compris les chemins non concédés, s'élevaient, au 31 décembre 1894, à 15 597 millions de francs, contre 15 438 millions à la même date de l'année précédente. A ces dépenses, l'État et les localités ont participé pour 123 686 fr. par kilomètre et les compagnies pour 306 042 fr.; les chiffres correspondants de l'année précédente étaient de 121 873 et 304 437 fr.

Le compte courant de la garantie d'intérêt indique que les avances faites aux compagnies concessionnaires des lignes d'intérêt général s'élevaient, au 31 décembre 1895, à 887 802 228 fr.; les reversements ou remboursements des compagnies atteignaient, à la même date, 11 024 762 fr.; la différence due par les compagnies était par conséquent de 876 777 466 fr.

En ce qui concerne les différences entre les produits nets et les charges des capitaux engagés par les compagnies concessionnaires, il y a lieu de noter une amélioration très sensible. En effet, tandis que, depuis 1891, ces différences se traduisaient annuellement par des insuffisances s'élevant en chiffres ronds à 21 millions de francs en 1892, 29 en 1893, et 6 millions de francs en 1894, elles accusent en 1895 des excédents d'environ 21 millions de francs.

L'amélioration de la situation est donc indéniable, mais peut-on en conclure que c'est le commencement de la réalisation des prévisions d'un célèbre publiciste allemand, M. de Kaufmann, contenues dans son dernier ouvrage, qui a paru il y a quelques mois sous le titre : *Politique française en matière de chemins de fer* (1).

Dans cet ouvrage retentissant, dont la lecture est à recommander surtout aux détracteurs intransigeants de notre régime des voies ferrées, l'auteur établit par un calcul de probabilité que, par suite de l'accroissement des produits nets du réseau de nos grandes compagnies, les avances du Trésor cesseront complètement entre 1915 et 1927; qu'à l'expiration des concessions (1950-1960), les dettes des compagnies seront amorties, les avances faites par le Trésor complètement remboursées par quatre de nos grandes compagnies et partiellement par les autres, et que, finalement, grâce aux bénéfices résultant de la participation de l'Etat aux produits nets des compagnies pendant une longue période, ce dernier entrera en possession du réseau prospère et libre de toute charge.

Les déductions de cette nature, si raisonnées et impartiales qu'elles soient, n'étant pas du domaine de la statistique, on se borne à signaler l'ouvrage de M. Kaufmann, qui a soulevé en Allemagne de nombreuses critiques (2), et dont les conclusions, basées sur la comparaison des faits statistiques afférents à nos chemins de fer et à ceux de l'Allemagne, sont en général très favorables à notre régime.

Après cette digression, qui peut se justifier par le caractère bibliographique de nos chroniques, on passera en revue quelques-unes des statistiques étrangères récentes, fort nombreuses à cette époque de l'année.

ÉTRANGER. — a) *Autriche-Hongrie*. — L'Union des administrations des chemins de fer allemands vient de publier le 46e volume de sa statistique annuelle, relatif à l'exercice 1895.

Nous nous bornons à en extraire les données récapitulatives ci-après, qui se rapportent aux réseaux cis et transleithan réunis :

	1895.	1894.	Différence.
Longueur moyenne exploitée (kilomètres)	28 663	27 933	+ 730
Dépense d'établissement par kilomètre (francs)	274 557	277 056	— 2 499
Nombre de voyageurs à un kilomètre (en millions)	5 800	5 577	+ 223
— de tonnes kilométriques (en millions)	11 452	11 335	+ 117
Recette brute kilométrique (francs)	26 603	26 761	— 158
Produit net kilométrique (francs)	12 086	13 051	— 965

L'année considérée est donc moins prospère que l'exercice précédent. Les dépenses d'exploitation ont augmenté de 741 fr. par kilomètre; il s'ensuit que la rémunération du capital de premier établissement, qui était de 5,5 p. 100 en 1894, s'abaisse à 4,4 p. 100.

(1) *Die Eisenbahnpolitik Frankreichs*, von Richard v. Kaufmann. 2 volumes. Stuttgard, 1896.

(2) Entre autres dans la publication du Ministère prussien des travaux publics intitulée : *Archiv für Eisenbahnwesen*. Fascicule n° 1, 1897, paru en février dernier.

Signalons qu'en ce qui concerne les transports par terre et par eau en Hongrie, on trouvera des renseignements très amples et fort bien coordonnés dans l'*Annuaire statistique*, publié en allemand et en hongrois par le Bureau royal de la Statistique, à Budapest. Le troisième volume de cette publication, récemment paru, se rapporte à l'année 1895.

b) *Prusse*. — Nous extrayons du rapport de l'Administration du réseau des chemins de fer de l'État prussien, paru au commencement de cette année, les renseignements suivants sur les résultats des exercices 1895-1896 et 1894-1895 :

	1895-1896.	1894-1895.	Différence.
	—	—	—
Longueur moyenne exploitée (kilomètres). . . .	27 000	26 151	+ 849
Nombre de voyageurs à toute distance (milliers).	397 760	360 916	+ 36 844
— à un kilomètre (milliers) .	9 439 557	8 585 956	+ 853 601
Nombre de tonnes à toute distance (milliers) . .	153 148	154 307	— 1 159
— à un kilomètre (milliers) . . .	17 870	17 511	+ 359
Recette kilométrique (marks)	38 468	36 555	+ 1 913
Dépense d'exploitation par kilomètre (marks) . .	21 094	21 817	— 723
Produit net kilométrique (marks).	17 374	14 738	+ 2 636

La situation, comme on voit, est très prospère. L'amélioration notable du dernier exercice par rapport au précédent doit être attribuée dans une certaine mesure à la réforme de l'Administration du réseau d'État, introduite depuis le 1er avril 1895. Cette réforme, basée sur le principe de la décentralisation, a permis de diminuer le personnel du réseau d'environ 3 000 employés et de réaliser d'autres économies.

Quoi qu'il en soit, le coefficient d'exploitation, qui est considéré habituellement comme le critérium, sinon unique du moins principal, de la bonne gestion d'un réseau, s'est notablement amélioré. Il était de 59,68 pendant l'exercice précédent, et n'est que de 54,83 pour le dernier. Il s'ensuit que le rapport pour cent du produit net au capital d'établissement s'améliore remarquablement; il atteint le chiffre de 6,75 contre 5,66 afférent à l'exercice précédent.

c) *Norvège*. — Nous empruntons à la statistique officielle des chemins de fer de ce pays, relative à l'exercice 1895-1896, les données suivantes :

Périodes.	Longueur moyenne kilométrique.	Voyageurs kilométriques (millions).	Tonnes kilométriques (millions).	Recette brute kilométrique (francs).	Produit net kilométrique (francs).
—	—	—	—	—	—
1895-1896. . .	1 750	160	122	8 458	2 180
1894-1895. . .	1 709	146	108	7 911	1 759
Différence. . .	+ 41	+ 14	+ 14	+ 547	+ 421

Le petit réseau norvégien comprend 730 kilomètres à voie normale; le reste de ses chemins de fer est à voie étroite, dont l'écartement varie entre 1m,067 et 0m,75.

d) *Roumanie*. — Voici quelques données sur les résultats de l'exploitation du réseau d'Etat de ce royaume. On les a extraites du dernier volume de la statistique de l'Union des Administrations des chemins de fer allemands, dont ce réseau fait partie :

	1895.	1894.	Différence.
	—	—	—
Longueur moyenne exploitée (kilomètres)	2 480	2 459	+ 21
Nombre de voyageurs à un kilomètre (milliers). .	372 828	387 374	— 14 546
Nombre de tonnes à un kilomètre (milliers) . . .	532 908	585 591	— 52 683
Recette brute kilométrique (francs).	17 796	18 817	— 1 021
Dépense d'exploitation kilométrique (francs) . . .	13 322	13 795	— 473
Produit net kilométrique (francs)	4 474	5 022	— 548

On constate une dépression générale du trafic de ce petit réseau. La rémunération du capital de premier établissement, qui était de 1,99 p. 100 en 1894, baisse à 1,58 en 1895.

HERTEL.

Le Gérant, O. BERGER-LEVRAULT.



PUBLICATIONS

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

LE 25e ANNIVERSAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

(1860-1885). Communications et mémoires. La Statistique officielle en France et à l'étranger. Actes et travaux de la Société. Un beau volume in-4° de 444 pages. Paris, Berger-Levrault et Cie, 1886 . . . . 5 fr.

CONFÉRENCES SUR LA STATISTIQUE ET LA GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE

Faites en 1889-1890 à la réunion des officiers, 1 volume in-12, 406 pages. (Vve Rozier, éditeur, 26, rue Saint-Guillaume). . . . . 3 fr.

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

38e année (1897). Recueil mensuel paraissant le 10 de chaque mois par livraisons de 2 à 3 feuilles.

Abonnement d'un an : { Pour la France . . . . 12 fr.
Pour l'étranger (Union postale) . . . . 15 fr.

Un numéro séparé (de 3 feuilles au plus) . . . . 1 fr. 50 c.

On s'abonne chez le Trésorier ou chez MM. Berger-Levrault et Cie, éditeurs, 5, rue des Beaux-Arts à Paris, et chez tous leurs correspondants.

AVIS IMPORTANT

Collections à prix réduit. — La Société, après avoir complété autant que possible les collections du Journal nécessaires à ses archives et à sa réserve, a reconnu qu'elle pouvait disposer d'un certain nombre de collections incomplètes, contenant, au lieu des 414 livraisons de juillet 1860 à décembre 1895, savoir :

15 collections de 382 à 348 livraisons, sans lacune depuis 1883 ;
7 collections de 345 à 334 livraisons, sans lacune depuis 1884 ;
35 collections de 332 à 250 livraisons, sans lacune depuis 1891.

Ces collections qui seront livrées en commençant par les plus complètes, sont offertes, rendues **franco** en France, à raison de 20 centimes la livraison, pour un prix total variant de 76 fr. 40 c. à 50 fr.

L'année 1896 (12 livraisons), lorsqu'elle sera ajoutée à ces collections en augmentera le prix de 12 fr. (pour la France).

Prime gratuite aux membres qui rachèteront leurs cotisations. — Une de ces collections sera donnée en *prime gratuite* à tout membre qui rachètera ses cotisations au prix réglementaire de 300 fr. payable en cinq annuités de 60 fr.

Numéros isolés. — En dehors des collections, il existe un plus grand nombre de numéros isolés des années 1863, 1876 à 1882, 1884, 1887, 1888 et 1893 et de certains mois des autres années qui sont offerts séparément au prix de 25 centimes.

Numéros manquants. — La Société serait reconnaissante à ses membres de lui procurer, par échange ou à prix d'argent, les numéros de février, août et décembre 1864, août et novembre 1871-1872, janvier 1874, février 1875, mars 1876 et février 1882 qui manquent à ses collections.

S'adresser au trésorier, M. Ad. Coste, *4, cité Gaillard, à Paris.*

BIBLIOTHÈQUE

La Bibliothèque de la Société de Statistique de Paris est ouverte tous les jours non fériés, de 11 heures à 5 heures, 80, rue de Varenne (au Ministère du commerce). Bibliothécaire : M. Laugier.



Nancy, imp. Berger-Levrault et Cie.

La prochaine séance aura lieu le mercredi 19 mai 1897, à 9 heures du soir au siège social, 28, rue Danton.

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

(RECONNUE ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 19 JUIN 1869)

Médaille d'argent aux Expositions universelles de 1878 et de 1889
Diplôme d'honneur de 1re classe à l'Exposition de Venise. 1881.
GRAND PRIX A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE LYON. 1894

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE

N° 5. — MAI 1897

SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ, 28, RUE DANTON
(Hôtel des Sociétés savantes)

ON S'ABONNE A PARIS :
CHEZ BERGER-LEVRAULT ET Cie, ÉDITEURS, 5, RUE DES BEAUX-ARTS.
Prix par an : France : 12 fr. — Étranger : 15 fr.

Le Journal paraît par livraisons mensuelles

SOMMAIRE DU N° 5. — 10 MAI 1897.

Pages.

I. — Procès-verbal de la séance du 21 avril 1897 141

II. — Situation financière de la Société de statistique de Paris. — Rapport de M. Moron au nom du Conseil. — Comptes de 1896 et budget de 1897. 147

III. — De la classification et du rôle de la statistique parmi les sciences sociales (*à suivre*), par M. Raoul de la Grasserie. 153

IV. — Les émissions et remboursements, en 1896, d'obligations de chemins de fer, par M. Alfred Neymarck 168

V. — Bibliographie : 1° Les Assurances ouvrières (M. Eugène Rochetin), par M. Léon Salefranque ; 2° la Statistique des revenus et des fortunes en Norvège, par M. Maurice Bellom 170

VI. — Chronique des banques, changes et métaux précieux, par M. Pierre des Essars 174

VII. — Liste des ouvrages présentés dans les séances du 17 mars et du 21 avril 1897 179

CONVOCATION

SÉANCE DU 19 MAI 1897

A 9 heures du soir,

AU SIÈGE SOCIAL, HOTEL DES SOCIÉTÉS SAVANTES, 28, RUE DANTON.

La séance sera précédée du dîner habituel : 7 heures un quart très précises.

(*Les autres séances auront lieu les* **16 juin, 21 juillet, 20 octobre, 17 novembre** *et* **15 décembre.**)

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU 19 MAI 1897.

1° A 9 heures très précises : *Ouverture de la séance : Communications diverses du Président, M. le Dr Jacques Bertillon.*

2° *Communication* de M. Pierre des Essars *sur les dépôts de titres à la Banque de France.*

3° *Suite de la discussion sur le mouvement de la population en France pendant l'année 1895.*

4° *Communication* de M. Léon Salefranque *sur les mutations immobilières à titre onéreux de 1826 à 1895.*

AVIS

Pour tout ce qui concerne la rédaction du Journal, les communications à la Société, les présentations de candidatures, les rectifications de noms, qualités et domiciles, s'adresser au SECRÉTAIRE GÉNÉRAL, visible chez lui, 21, rue de la Tour, le lundi, de midi à 5 heures.

Les livres, documents et journaux destinés à la Société doivent être adressés au siège social, 28, rue Serpente-Danton.

Pour le paiement ou le rachat des cotisations et l'acquisition des collections du Journal, s'adresser au TRÉSORIER, visible chez lui, 4, cité Gaillard (rue Blanche), tous les jours, de 10 heures à midi ; le vendredi, de 2 à 6 heures.

Les abonnements au Journal sont reçus chez MM. Berger-Levrault et Cie, 5, rue des Beaux-Arts, à Paris, et chez leurs correspondants en France et à l'étranger.



JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 5. — MAI 1897.

I.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 21 AVRIL 1897.

SOMMAIRE. — Nécrologie : le général Savin de Larclause. — Élection et présentation de nouveaux membres. — Présentation des ouvrages par le Secrétaire général. — Communication de M. Cl. Juglar sur l'inégalité des bénéfices du travail et du capital dans l'accroissement de la richesse depuis 50 ans. — Communication de M. Maurice Bellom sur les résultats généraux et les charges futures des assurances ouvrières allemandes. — Discussion sur le mouvement de la population en France pendant l'année 1895 : MM. Raoul de la Grasserie et le Président.

La séance est ouverte à 9 heures sous la présidence de M. le Dr Jacques Bertillon.

Le procès-verbal de la séance du 17 mars 1897 est adopté.

M. le PRÉSIDENT : Messieurs, depuis sa dernière réunion, la Société a perdu un de ses membres titulaires à vie : le général de division Savin de LARCLAUSE, ancien chef d'état-major général de l'armée, grand-officier de la Légion d'honneur.

Sorti de Saint-Cyr dans les premiers de sa promotion et de Saumur avec le n° 1, M. de Larclause a fait brillamment les campagnes de Crimée et d'Italie. En 1870, au début de la guerre, il était lieutenant-colonel et prit part à la bataille de Sedan avec le 12e corps d'armée. Colonel au lendemain de la guerre, puis général de brigade en 1878, M. de Larclause commanda pendant deux ans l'École supérieure de guerre; c'est à lui que l'on doit, en grande partie, l'achèvement de l'organisation de cette École. Enfin, en 1886, il fut nommé chef d'état-major général de l'armée et, le 2 février de la même année, général de division.

Admis dans le cadre de réserve en 1891, il se retira à Saint-Martin-la-Rivière, dans le département de la Vienne, puis à Versailles où il est mort tout récemment, après une courte maladie.

En rappelant, même brièvement, cette carrière si noblement remplie et les services rendus au pays par le général de Larclause, nous donnons à sa mémoire un témoignage respectueux de nos souvenirs et de nos regrets. (*Marques unanimes d'approbation.*)

Sont élus, à l'unanimité, *membre titulaire :*

La COMPAGNIE DES MINES DE HOUILLE DE BLANZY;

Membres correspondants :

MM. le Dr Charles RICHET;

Anatole LANGLOIS;

Membre associé :

M. le Directeur du Département des douanes, au Ministère des finances de Russie.

Sont présentés, pour être soumis à l'élection dans la prochaine séance :

Comme *membres titulaires :*

Sur la proposition de MM. L.-O. Smith et Émile Yvernès :

M. le baron Max Zedlitz, de nationalité anglaise, 123, rue de Longchamp;

Sur la proposition de MM. J. Bertillon et E. Yvernès :

M. Arsène Dumont, 7, rue de Bras, à Caen (Calvados);

Comme *membres correspondants :*

Sur la proposition de MM. J. Bertillon, E. Yvernès et Ad. Coste :

MM. van der Smissen, professeur à l'Université de Liège, 16, rue du Gouvernement-Provisoire, à Bruxelles (Belgique);

Gaston David, avocat, vice-président de la Société d'économie sociale, 15, rue du Mont-Thabor;

Lebouteux (P.), à Verneuil, par Migné (Vienne);

Boulenger (H.), directeur de la faïencerie de Choisy-le-Roi (Seine);

Albert Cazeneuve, président de l'Office central lillois des institutions sociales et charitables, 28, rue de Turenne, à Lille (Nord);

Albert Geigy, 48, fossé Saint-Léonard, à Bâle (Suisse);

Sur la proposition de MM. J. Bertillon et E. Yvernès :

M. le Dr Joseph Polak, rédacteur du journal d'hygiène « Zdrowie », de Varsovie (Russie).

M. le Secrétaire général fait connaître les ouvrages offerts à la Société par leurs auteurs : *Le décroissement de la natalité en France et les moyens d'y remédier,* par M. Raoul de la Grasserie; *Pourquoi l'assurance ne doit jamais être obligatoire,* par M. A. Thomereau; *Plan méthodique pour la construction des sciences nouvelles et la reconstruction des sciences incomplètes,* par M. François David, et l'*Homicide dans les Etats-Unis d'Amérique,* par M. Auguste Bosco, de Rome. (Pour les documents officiels reçus, voir à la fin du présent numéro.)

M. Clément Juglar fait une communication sur *l'inégalité de la répartition des bénéfices du travail et du capital dans l'accroissement de la richesse depuis 50 ans.* Cette communication sera publiée dans l'une des prochaines livraisons.

La parole est donnée à M. Maurice Bellom pour une communication sur *les résultats généraux et les charges futures des assurances ouvrières allemandes.*

M. le Président constate le vif intérêt de cette communication et exprime l'avis qu'en raison de son importance et des nombreuses statistiques qui l'accompagnent, elle ne soit soumise à une discussion qu'après qu'elle aura été publiée, *in extenso,* dans le Journal de la Société. (*Adhésion.*)

L'ordre du jour appelle la discussion sur le *mouvement de la population de la France pendant l'année 1895.*

Sur l'invitation de M. le Président de vouloir bien faire connaître à la Société de statistique les idées essentielles contenues dans sa récente étude sur la diminution de la natalité en France et les moyens d'y remédier, M. Raoul de la Grasserie fait une communication dont voici le résumé.

Il n'est pas besoin, dit l'orateur, d'insister sur l'importance qu'il y a, pour une nation, d'accroître sa population, non seulement au point de vue militaire, où le décroissement constitue un véritable danger patriotique, mais aussi à celui du développement de la nation qui ne peut ni sérieusement coloniser, ni réussir dans la production industrielle et agricole, si sa population est stagnante au point de vue de la quantité, tandis que les autres, autour d'elle, sont en croissance relative continue. Or, malheureusement, la France a une natalité de plus en plus faible, le péril a été signalé et ces avertissements sont restés sans effet, l'année 1895 a encore accusé le recul, et comme tous les facteurs continuent d'agir dans le même sens, il y a lieu d'éprouver des craintes sérieuses dans l'avenir. On a proposé bien des remèdes, mais on ne les a pas employés, ou si peu qu'ils ne pouvaient avoir de

résultat, et d'ailleurs ils n'étaient pas topiques. Il suffit de signaler la loi qui accordait une immunité d'impôts au père de famille ayant sept enfants; elle a grevé le Trésor public sans profiter à personne; elle devait rester inopérante.

Pour trouver un remède efficace, il faudrait d'abord découvrir l'étiologie véritable. Ces causes sont assez multiples, et nous ne les passerons pas en revue, parce qu'il y en a plusieurs qui sont bien faibles. La question qu'on peut se poser est celle de savoir si l'infécondité dans les mariages est volontaire ou involontaire; il ne s'agit pas de la nuptialité, tout le monde reconnaît qu'elle est suffisante, ni de la mortalité, on reconnaît aussi qu'elle est plutôt diminuée.

Quelques publicistes, surtout des médecins, ont pensé que la cause de la faible natalité est involontaire, c'est-à-dire physiologique, et ils se fondent sur le nombre assez grand de ménages d'une infécondité absolue. M. de la Grasserie ne croit pas qu'il y ait là une cause normale et puissante; l'excès de bien-être qui pourrait rendre infécond rentre précisément dans la cause économique dont il va être question tout à l'heure et coïncide tellement avec elle qu'il est impossible de l'en distinguer pratiquement.

La cause vraie est volontaire. La faible fécondité du mariage ne se révèle très fortement que dans les familles riches ou aisées. C'est la réalisation du *mental restraint,* devenu presque classique. On ne veut avoir d'enfants qu'en nombre limité, pour ne pas déchoir soi-même et ne pas les faire déchoir de la position sociale qu'on occupe, pour ne pas trop diviser son héritage, et surtout pour ne pas, de son vivant, avoir trop de charges. On a vivement blâmé un tel système, et avec raison; cependant, on ne peut ne pas reconnaître qu'il renferme une certaine prévoyance, que la quantité du produit ne suffit pas, qu'il faut y joindre la qualité, sans quoi le don fait à la société serait funeste. Quant aux classes inférieures, elles laissent s'accroître, sans souci, le nombre de leurs enfants, mais c'est quelquefois au détriment de l'éducation qu'elles leur donnent. En réalité, ce qui est désirable, ce n'est pas le nombre illimité, mais un nombre moyen; ce qui est essentiel, c'est de ne pas procréer seulement, mais d'élever des enfants qui, non seulement par leur nombre, mais par leur valeur physique et morale, profitent au pays. D'ailleurs, les classes laborieuses suivent de loin, mais suivent l'exemple des plus élevées, elles restreignent le nombre de leurs enfants, dès qu'elles atteignent une aisance plus grande. Le mal est donc universel; il a une cause sérieuse, unique, la cause économique.

La nature de la cause indique la nature du remède. Si c'est une certaine tendance économique qui perd, ce sera un moyen économique qui, seul, pourra sauver. Sans doute des adjuvants sont possibles. Par exemple, l'auteur a proposé un potentiel électoral plus grand accordé au père de famille ayant un certain nombre d'enfants; ce serait de toute justice, car un tel homme a une force familiale plus grande, il vaut plus, socialement, que l'homme isolé, le célibataire. De même, au point de vue militaire, on pourrait accorder certaines immunités; au point de vue de l'instruction, concéder des bourses; à celui de la colonisation, donner des avantages particuliers, faciliter le placement des enfants dans les familles fertiles. Ce dernier moyen, surtout, aurait une grande puissance. Le père qui aime ses enfants craint pourtant d'en avoir un trop grand nombre qui l'empêcherait de pourvoir à leur avenir. Cependant, l'orateur croit que tout cela serait insuffisant; les diminutions d'impôt, très justes, seraient inefficaces aussi. Tout cela n'est pas en rapport avec les sacrifices que le père de famille s'impose, et peut, cependant, coûter très cher à l'État.

A la situation dangereuse, résultant de l'affaiblissement de la natalité, il faut un remède héroïque, c'est-à-dire dépassant tous les moyens ordinaires, et en même temps topique, c'est-à-dire directement économique, et tel qu'il puisse être un ressort antagoniste de la tendance actuelle.

Pour le trouver, il faut songer non seulement au droit, mais au fait, et se dire que ce qui est économiquement de nature à impressionner les classes laborieuses ne peut avoir aucune action sur celles plus aisées, les avantages offerts étant alors

trop faibles, et qu'à l'inverse, ce qui peut agir sur les classes riches ou aisées n'affecterait pas les autres. Considérons d'abord les premières, les classes pauvres.

Elles se composent de paysans, d'ouvriers, de petits commerçants ou rentiers; mais ce qui fait masse, ce sont surtout les paysans; ils sont la grande majorité dans le pays, et au point de vue démographique, cela leur donne une supériorité certaine. Jusqu'à un temps rapproché, les paysans produisaient un chiffre relativement fort de population; ce chiffre descend rapidement. Quelle en est la cause immédiate ?

Les paysans avaient un intérêt économique puissant à avoir des enfants nombreux. Dans l'agriculture, les bras sont une aide plus que les bouches ne sont une charge; l'enfant dès son jeune âge y est utile; un peu plus tard il remplace le domestique qu'il faut payer cher; il reste dans la famille jusqu'à son mariage; ne quitte pas la commune, et lorsque les parents sont vieux, il vient à son tour faire valoir la ferme; en tout cas, il prend soin de son père et de sa mère, les recueille chez lui, de son plein gré, sans aucune contrainte, rendant le service lointain qu'il avait reçu, reconnaissant. A la meilleure des assurances et des caisses d'épargne, le père plaçait ainsi pendant sa vie, pour récolter à la fin. Mais cette situation s'est bien modifiée; l'enfant quitte de bonne heure la maison paternelle, est d'un bien faible secours à ses parents et, plus tard, lorsqu'il s'agit de pension alimentaire, il la marchande, souvent la laisse fixer par le juge et la paie mal ou pas du tout. Dès lors, le paysan s'est désintéressé de l'idée d'avoir une famille nombreuse, il sait, par les exemples observés, qu'il serait mal récompensé, il s'abstient. A son tour, ce fait économique se produit aussi dans la classe ouvrière, quoiqu'elle y soit moins frappante. D'ailleurs, le coût de la subsistance, l'habitude du luxe croissent partout et la population va tarissant.

Si, d'une manière artificielle, on rétablissait l'état ancien, les anciens résultats reviendraient; quant à un rétablissement naturel, il n'y faut pas songer, on ne remonte pas l'évolution. Mais quel serait ce moyen ?

Il faudrait que par le fait d'avoir procréé un certain nombre d'enfants, et de les avoir élevés pendant quelques années, le paysan, l'ouvrier gagnassent automatiquement des droits de secours pour leur vieillesse, des droits certains. Pour tout homme du peuple honnête, l'objectif qui a le plus d'attraction, c'est la retraite qui appartient au fonctionnaire, le droit de se reposer, lorsqu'il ne sera plus bon pour le travail, d'éviter l'hospice, et de pouvoir mourir tranquillement chez lui. Cet instinct est précieux, il encourage au labeur et il moralise. Que si cette récompense est promise à celui qui aura plusieurs enfants, elle aura un effet puissant. Mais il faut pour cela que ce ne soit pas aux enfants eux-mêmes que cet homme ait plus tard à réclamer; ils seront sans doute peu riches eux aussi, disputeraient encore les ressources nécessaires. Il faut que l'État se substitue aux enfants et paie pour eux la dette de reconnaissance qu'ils acquittent avec tant de peine; mais il faut, d'un autre côté, qu'on n'exige pas, pour l'obtenir, un trop grand nombre d'enfants, l'homme marié reculerait devant une si grande charge, risquerait de mal élever et d'abaisser ainsi la qualité. Des calculs statistiques qu'il serait trop long de relater ici, il résulte que si chaque ménage avait une moyenne de trois enfants, cela suffirait pour changer le décroissement en accroissement notable.

Dans ces conditions, tout père ou mère de famille qui aurait eu et élevé pendant quelques années (car on ne peut exiger que les enfants aient survécu à un certain âge) trois enfants et qui aurait besoin pour ses vieux jours, par exemple au delà de 65 ou de 70 ans, d'une pension alimentaire, aurait le droit de réclamer cette pension à l'État, elle lui serait servie en espèces ou à domicile, à moins qu'il ne préférât le séjour dans un hospice. L'État aurait son recours contre les enfants, mais seulement lorsque ceux-ci auraient des ressources d'un minimum que la loi déterminerait. Ces enfants seront presque toujours dans une situation peu aisée, aussi une telle ressource sera insuffisante pour l'État.

De quelle manière celui-ci pourra-t-il obtenir le chiffre important nécessaire pour fournir ces pensions ? Le demander à la masse des citoyens, en présence des

charges actuelles du budget, il n'y faut pas songer, et d'ailleurs ce seraient ainsi les familles indigentes qui se paieraient indirectement à elles-mêmes.

Nous avons dit que le moyen d'amener les classes aisées à avoir un plus grand nombre d'enfants ne pouvait être le même que celui ci-dessus. La concession d'une retraite pour la vieillesse les toucherait peu. Mais ce qui les touchera beaucoup, ce sera la crainte de ne pas laisser leur héritage intégral à leurs enfants et de ne pas ainsi se survivre entier. Il ne s'agit pas, bien entendu, de leur infliger de punition, ils n'ont commis aucun délit, mais on peut leur demander le rétablissement de l'équilibre général des charges. Les particuliers paient, en réalité, trois sortes d'impôts, celui de l'argent, celui du sang dans le service militaire, et aussi celui de la naissance, les enfants qu'ils élèvent et qui profitent au pays accroissent toutes leurs charges. Pour ce dernier impôt, les ménages qui ont peu d'enfants et les célibataires y contribuent peu ou point. Il est juste alors qu'ils contribuent davantage en argent, et comme cette dette ne peut être certaine qu'au moment de leur décès, c'est à ce moment qu'elle devra se régler; en d'autres termes, elle sera prélevée sur leur succession. C'est précisément ce prélèvement qui permettra à l'État de servir les retraites de vieillesse à ceux qui auront le nombre d'enfants normal.

Voici comment on opérerait. Le nombre normal d'enfants étant de trois, si, au décès du père, par exemple, il existait trois enfants légitimes, ou même si au cours de son mariage il en avait procréé trois, morts depuis, mais ayant vécu quelques années, il aurait satisfait aux prescriptions de la loi, et sa succession se réglerait comme d'habitude. Si, au contraire, il n'avait que deux enfants, il n'aurait satisfait à son obligation légale que pour deux tiers. L'État se substituerait alors à l'enfant manquant et prendrait sa part. Qu'en résulterait-il ? Si le père avait oublié de tester, ce qui sera rare, l'État prendrait le tiers de sa succession, non pour le garder, mais pour le verser à la caisse spéciale chargée de servir les retraites pour la vieillesse dont il a été plus haut question. Si, ce qui arrivera presque toujours, en fait, le père a légué la quotité disponible, qui est alors du quart, puisque l'État compte pour un enfant, l'État prendrait un quart, chacun des deux enfants un autre quart, et le légataire le reste.

S'il n'y avait qu'un seul enfant, l'État remplacerait les deux enfants manquants; il aurait les deux quarts, soit la moitié, l'enfant unique le quart, et le légataire, lequel pourrait être ce même enfant, encore un quart.

S'il n'y avait pas d'enfant, l'État prendrait la moitié et le décédé pourrait disposer librement de l'autre moitié. Dans ce cas, la part actuellement accordée aux ascendants ne serait pas changée, mais ne serait plus accordée qu'en usufruit.

M. de la Grasserie a indiqué dans son ouvrage quel serait le règlement en cas de présence d'un enfant naturel ou de conjoint survivant. Mais il serait trop long de l'exposer ici.

Il pense que ce moyen serait d'une extrême puissance pour inciter les gens riches ou aisés à avoir des enfants, et comme on ne leur en demande que trois, on ne leur impose pas une obligation exagérée, il n'est pas d'ailleurs exigé que ces enfants leur survivent. Il en résulterait des ressources qu'il estime suffisantes pour servir les retraites pour la vieillesse accordées pour activer la natalité dans les autres classes. Cependant, il serait utile de s'assurer de cette suffisance par une statistique spéciale dont il n'a pu recueillir les données. Si les ressources étaient plus que suffisantes, on pourrait réduire la part ci-dessus accordée à l'État.

M. de la Grasserie insiste sur cette idée que l'État n'acquerrait point pour lui-même les parts transmises; elles seraient versées directement à une caisse spéciale ayant une personnalité propre; les excédents seraient conservés par cette caisse ou placés, par elle, en valeurs déterminées par la loi, mais autres que des rentes sur l'État, pour éviter toute idée de confiscation dans l'esprit des personnes qui redoutent son ingérence.

L'efficacité de ce remède héroïque ne saurait être contestée, mais peut-être en contestera-t-on la légitimité, et prétendra-t-on que le droit de propriété en sera

diminué ? Ce serait inexact; l'impôt ne diminue-t-il pas ce droit, mais légitimement, lorsqu'il porte sur le capital, et notamment lorsqu'il frappe d'un droit de près de 14 p. 100 certaines des mutations par décès. Il ne s'agit réellement ici que d'un impôt compensatoire. Chose d'ailleurs bien remarquable! Ce sont précisément les Romains, ceux qui avaient établi la propriété quiritaire absolue, qui ont eu l'idée première d'un système analogue à celui que nous proposons, le système des lois caducaires. Il était même bien plus rigoureux, puisque le citoyen qui n'avait pas ou avait peu d'enfants était frappé de son vivant, et qu'un délai lui était imparti pour se mettre en règle. On ne peut être plus propriétaire que ne l'était le propriétaire romain, et cependant ces lois ne donnèrent lieu à aucune réclamation dans ce sens. La situation était à peu près la même qu'aujourd'hui. Si les lois caducaires ne réussirent pas, c'est qu'on les éluda constamment par certains moyens juridiques que nous ne pouvons décrire ici et qui tenaient à l'état spécial de ce droit. Sur bien des points, les Romains sont restés nos maîtres, nous ne devons pas oublier leurs précieux enseignements.

M. Raoul de la Grasserie conclut en demandant à la Société de statistique de vouloir bien étudier l'ouvrage qui lui est soumis, rechercher les éléments de statistique qui pourraient en contester les résultats et en faire l'objet de sa critique; il pense que le remède indiqué, très énergique sans doute, mais qui ne dépasse pas le domaine légitime du législateur, serait de nature à amener la direction désirée de l'évolution démographique dans notre pays.

M. le Président remercie, au nom de la Société, M. de la Grasserie de son intéressante communication. Personnellement, M. Bertillon déclare donner son adhésion à la plupart des idées, souvent très nouvelles, qui y sont contenues. Il conteste pourtant une assertion de l'auteur. Il n'est malheureusement pas exact de dire que la diminution de la natalité soit un phénomène général qui affecte plus ou moins tous les pays. Jusqu'à ce jour, la France et les pays français sont les seuls pays importants qui présentent ce phénomène. C'est ce que montrent les chiffres suivants, tirés d'un demi-siècle d'expérience:

Sur 1 000 habitants, combien de naissances vivantes en un an (1) :

	1841-50.	1881-90.
Allemagne	38	38
Autriche	38	38
Angleterre	33	33
Italie	37 (2)	38
France	27	22

On voit qu'en France la natalité est très inférieure à ce qu'elle est dans les autres grands pays de l'Europe; de plus, c'est en France seulement qu'elle diminue; cette diminution est constante et progressive, au moins depuis le commencement du siècle. On n'observe rien de pareil ailleurs; en Angleterre, la natalité a sensiblement augmenté pendant trente ans; depuis une vingtaine d'années, elle diminue en même temps que diminue la mortalité. En Allemagne, en Autriche, elle est parfaitement stationnaire; en Italie, elle a plutôt tendance à augmenter. La France

(1) On trouvera la série complète des chiffres pour ces pays et pour d'autres encore dans le *Journal de la Société de statistique de Paris*, 1895, p. 416.

On a reproché à l'auteur de ne pas mentionner suffisamment les chiffres des années 1891-94, que plusieurs pays ont aujourd'hui publiés. Il estime que ç'aurait été une faute. Ces années ont été mauvaises dans toute l'Europe; le choléra et surtout la grippe y ont sensiblement diminué la natalité; il est probable qu'une compensation se fera, suivant la règle ordinaire, dans les années qui suivront, et c'est seulement alors qu'on pourra, avec avantage, tirer de la période entière une moyenne comparable aux moyennes décennales étudiées ci-dessus.

(2) 1865-70.

est donc bien, jusqu'à présent, le seul pays important de l'Europe où la natalité diminue.

M. le Président propose, l'heure étant très avancée, de renvoyer à la prochaine séance la suite de la discussion. Cette proposition est adoptée.

L'ordre du jour de la séance du 19 mai 1897 est fixé comme suit :

1° Communication de M. Pierre des Essars sur les dépôts de titres à la Banque de France ;

2° Suite de la discussion sur le mouvement de la population en France pendant l'année 1895;

3° Communication de M. Léon Salefranque sur les mutations immobilières à titre onéreux de 1826 à 1895.

La séance est levée à onze heures et demie.

Le Secrétaire général,
Ém. Yvernès.

Le Président,
J. Bertillon.

II.

SITUATION FINANCIÈRE DE LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS.

Rapport présenté au nom du Conseil par M. C. Moron, vice-président, dans la séance du 17 mars 1897 (1).

Messieurs,

Au cours du dernier exercice financier, la Société de statistique a perdu son trésorier, M. Jules Robyns. Jusqu'au dernier jour, et malgré son grand âge et ses souffrances, M. Robyns a consacré tous ses efforts à la bonne gestion des finances de notre Société. Votre Conseil espère que vous voudrez bien vous associer aux regrets que lui inspire la perte de ce dévoué collègue.

En vous présentant son rapport annuel, votre Conseil a le devoir et la satisfaction de vous signaler l'ordre et le soin avec lesquels ont été établis nos budgets qui sont aujourd'hui des modèles de précision et de clarté.

Cet heureux résultat est dû à la collaboration de notre secrétaire général, M. Yvernès, et de notre trésorier, M. Coste, qui a apporté tout son dévouement, tout son zèle, tout son désintéressement à la gestion des finances de notre Société.

Nous allons examiner très brièvement les comptes qui nous ont été présentés pour 1896 et le projet de budget concernant l'exercice 1897.

COMPTES DE 1896.

I. — RESSOURCES.

A. — Ressources ordinaires.

Les ressources ordinaires prévues pour 1896 s'élevaient à	9 369f,60
Les ressources réalisées ont atteint	9 440 ,72
Différence en plus.	71f,12

(1) Ce rapport et les comptes de 1896, ainsi que le projet de budget de 1897, ont été approuvés par la Société, dans la séance du 17 mars 1897.



Cette augmentation est due à un accroissement de 28 fr. 80 c. sur les rentes et arrérages, par suite de l'acquisition de deux obligations foncières et au paiement d'un nombre de cotisations supérieur au nombre prévu, sous déduction, d'autre part, de légères diminutions sur les chiffres des abonnements et des ventes du Journal et des volumes du 25e anniversaire de la Société.

B. — Ressources extraordinaires.

Les ressources extraordinaires comptées pour mémoire au projet de budget de 1896 ont atteint 1 375 fr. 80 c. par suite du décès de 6 membres rachetés, ci. . 1 375f,80

RÉCAPITULATION.

Le montant total des ressources ordinaires et extraordinaires s'est donc élevé, en 1896, à. 10 816f,52
Les prévisions s'élevaient à . . . . 9 369 ,60

D'où un excédent sur les prévisions de. . . . 1 446f,92

II. — DÉPENSES.

A. — Charges ordinaires.

Les dépenses prévues pour 1896 s'élevaient à 10 126f,00
Les dépenses faites ont été de. . . . . 10 018 ,73

Différence en moins. . . . 107f,27

Cette diminution n'est qu'apparente, et est due, pour la plus grande part, à ce que le quatrième trimestre de l'indemnité allouée au trésorier n'a pas été payé par suite du décès de M. J. Robÿns. Mais cette dépense se retrouve reportée aux charges extraordinaires sous forme de participation aux frais funéraires de ce dernier (335 fr. 10 c.).

A noter également une augmentation d'environ 400 fr. sur les frais d'impression du Journal de la Société compensée en partie par de légères économies sur d'autres articles, tels que les frais de rédaction, de recouvrement et de publicité et les menues dépenses.

RÉCAPITULATION.

En somme, le total des charges ordinaires et extraordinaires a atteint, en 1896, le chiffre de 10 816 fr. 52 c. Les dépenses ont atteint 10 649 fr. 73 c., d'où un excédent réalisé de 166 fr. 79 c.

CHAPITRE II.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1896.

Le tableau annexé au présent rapport, et qui contient la comparaison des bilans et des budgets de 1896 et 1897, fait connaître très exactement les divers éléments qui composent l'actif et le passif de la Société.

Nous nous bornerons à faire remarquer à l'actif :

1° Que des disponibilités en caisse au 31 décembre 1896 évaluées à 2 039 fr. 36 c. il faut déduire le montant des comptes créanciers de l'avoir à 1 911 fr. 22 c., ce qui fait ressortir les disponibilités nettes à 128 fr. 14 c.;

2° Que la valeur du mobilier et des livres composant la bibliothèque, précédemment comptée pour mémoire, a été évaluée à 2 fr. afin de faire figurer cette valeur dans la balance des comptes;

3° Que les cotisations arriérées de 1896 ne figurent pas au bilan comme partie du capital, parce qu'elles figurent au budget comme prévisions de ressources extraordinaires;

4° Enfin que les 100 fr. qui restaient dus par un membre racheté viennent d'être encaissés.

Au passif :

1° On a fait rentrer dans le capital libre le mobilier, la bibliothèque et les imprimés;

2° Le rachat de cotisations en cours est aujourd'hui terminé;

3° Enfin les comptes créanciers, dont l'ensemble s'élève à 1 911 fr. 22 c., ont pu être réglés, grâce à la généreuse pensée de notre trésorier, M. Coste, qui a versé par anticipation le montant total du rachat de sa cotisation.

PROJET DE BUDGET POUR 1897.

Le budget de 1897 réalise encore un progrès important sur ses devanciers. Nous avons enfin fait disparaître le déficit.

Les recettes ordinaires étaient évaluées à	9 801f »
Et les dépenses à	9 761 »
D'où un excédent de recettes de.	40f »

Cet heureux résultat est dû à deux causes principales :

1° Au désintéressement de M. Coste, qui a consenti à ce qu'une réduction de 500 fr. fût opérée sur l'indemnité allouée au trésorier. Malheureusement, notre très distingué collègue a déclaré qu'il n'acceptait que temporairement et par dévouement à la Société les fonctions de trésorier, et il est à prévoir que lorsqu'il quittera ces fonctions, le chiffre de l'indemnité annuelle devra être, sinon ramené à son ancien taux, du moins légèrement relevé;

2° A l'augmentation du nombre des membres titulaires et correspondants, due à l'entrée dans notre Société d'un certain nombre de membres de la Société d'économie politique.

Le montant des subventions prévues pour 1897, soit 2 500 fr., est égal à celui des subventions réalisées en 1896. Ces subventions ne sont pas encore accordées à la Société pour 1897.

Il y a là un aléa que notre devoir est de vous signaler, et nous sommes persuadés que votre conseil d'administration fera toutes les démarches nécessaires pour en obtenir l'allocation.

Les ressources extraordinaires s'élèvent à 740 fr. 36 c., dont 690 fr. 36 c. dus à la part du fonds de réserve devenue libre par le décès de 3 membres, déjà constaté en 1897.

DÉPENSES.

Les dépenses ont été réduites au strict minimum possible, dans l'état actuel du fonctionnement de la Société.

Il y aurait lieu, si les subventions sur lesquelles nous comptons ne nous étaient pas entièrement accordées, de rechercher de nouvelles économies. Votre conseil d'administration n'hésitera pas, en ce cas, à vous soumettre les propositions nécessaires.

CONCLUSION.

En résumé, la situation que nous avons l'honneur de vous exposer est momentanément satisfaisante. Mais elle appelle toute notre attention et tous nos soins.

Vous pouvez être certains, Messieurs, que la gestion de vos finances est en bonnes mains, et nous vous proposons de donner votre approbation au compte rendu financier qui vous est soumis.

Le Rapporteur,

C. MORON.



SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1896.

ACTIF.

1° Disponibilités (1) : en caisse	10f44	
— au Crédit foncier de France	1 778 92	
— à la Ville de Paris (4e trimestre de la subvention)	250 »	
		2 039f36
2° Rentes et valeurs (au prix d'achat) [2] :		
— 36 fr. de rente 3 p. 100	997f60	
— 238 fr. de rente 3 1/2 p. 100	7 163 »	
— 70 obligations foncières 3 p. 100 1883	29 609 15	
— 4 obligations communales 3,20 p. 100 1892	2 014 65	
		39 784 40
3° Mobilier : deux corps de bibliothèque (pour mémoire)		1 »
4° Bibliothèque : valeur des livres composant la bibliothèque		1 »
5° Imprimés en magasin (collections du Journal et volumes)		300 »
6° Annuités de rachat à recevoir en 1897		100 »
Total de l'actif		42 225f76

PASSIF.

1° Capital libre (y compris le mobilier, la bibliothèque et les imprimés) [3]		9 308f94
2° Legs Bourdin (36 fr. de rente française 3 p. 100)		997 60
3° Fonds de réserve des cotisations rachetées :		
Versements de rachat au 31 décembre 1895 par 130 membres (chiffre rectifié)	29 811f80	
Rachat de 5 membres complété en 1896	1 250 »	
Soit pour 135 membres	31 061f80	
Somme devenue libre par le décès de 6 membres	1 375 80	
Reste pour 129 membres rachetés		29 686 »
4° Rachat de cotisations en cours (sur lequel 100 fr. à recevoir)		250 »
5° Provision pour la médaille Bourdin à décerner en 1898		72 »
6° Comptes créanciers pour la liquidation de 1896 (à déduire des disponibilités) :		
MM. Berger-Levrault et Cie, imprimeurs	1 108f82	
Créditeurs divers (recettes afférentes à 1897)	802 40	
		1 911 22
Total du passif		42 225f76

(1) Déduction faite des 1 911 fr. 22 c. de comptes créanciers, qui figurent au passif, le chiffre net des disponibilités se réduit à 128 fr. 14 c.

(2) Sur ces Rentes et valeurs, 30 683 fr. 60 c. sont réglementairement immobilisés comme représentant le placement du legs Bourdin et du fonds de réserve des cotisations rachetées.

(3) En augmentation réelle de 166 fr. 79 c. sur le chiffre du 31 décembre 1895.

COMPTES DE 1896

ET PROJET DE BUDGET POUR L'EXERCICE 1897.

I. RESSOURCES BUDGÉTAIRES

A. — Ressources ordinaires.

	Ressources prévues pour 1896.	Ressources réalisées en 1896.	Ressources prévues pour 1897.
Intérêts et arrérages des rentes et valeurs :			
— Rente 3 p. 100	36f »	36f »	36f »
— Rente 3 1/2 p. 100	238 »	238 »	238 »
— 70 oblig. foncières 1883, à 14 fr. 40 c. (1)	979 20	1 008 »	1 008 »
— 4 oblig. communales 3,20 p. 100 1892 à 15 fr. 36 c.	61 40	61 44	61 44
— Compte courant au Crédit foncier, intérêts	10 »	8 78	6 56
	1 324f 60	1 352f 22	1 350f »
Cotisations des membres titulaires à 25 fr. (2)	3 725 »	3 800 20	4 125 »
Cotisations des membres correspondants à 12 et 15 fr.	162 »	185 30	426 »
Abonnements ordinaires (commission déduite)	1 558 »	1 543 70	1 370 »
Subventions (3) de la Ville de Paris	1 000 »	1 000 »	1 000 »
Subventions (3) du Ministère de l'agriculture	1 200 »	1 200 »	1 200 »
Subventions (3) du Ministère des travaux publics	» »	» »	» »
Subventions (3) du Ministère de l'instruction publique	300 »	300 »	300 »
Ventes (journal et volumes du 25e anniversaire)	100 »	59 30	30 »
Totaux des ressources ordinaires	9 369f 60	9 440f 72	9 801f »

B. — Ressources extraordinaires (*ou provenant des exercices antérieurs*).

Cotisations arriérées	» »	» »	50f »
Portion du fonds de réserve des cotisations rachetées devenant libre par le décès des membres titulaires (4)	Mémoire.	1 375 80	690 36
Totaux des ressources extraordinaires.	Mémoire.	1 375f 80	740f 36

Ensemble des ressources budgétaires.

A. — Ressources ordinaires	9 369f 60	9 440f 72	9 801f »
B. — Ressources extraordinaires	» »	1 375 80	740 36
Totaux	9 369f 60	10 816f 52	10 541f 36

II. RECETTES EXTRA-BUDGÉTAIRES (avec affectation spéciale).

Rachats de cotisations à 300 fr.	Mémoire.	» »	600f »
Rachats par annuités (à 50 fr., ancien tarif)	Mémoire.	250 »	100 »
Cotisations arriérées comptées dans le capital libre (5)	200 »	200 »	» »
	200f »	450f »	700f »

(1) Au début de 1896, lors du vote du budget, la Société ne possédait que 68 obligations foncières. A partir de mars 1896, elle en a possédé 70.

(2) Le personnel racheté ou payant, en mars 1897, comprend 332 membres, savoir : 129 membres rachetés; 172 membres titulaires non rachetés; 13 membres correspondants en France, 18 à l'étranger.

(3) A l'époque où le budget est dressé, les subventions ne sont pas encore acquises et sont prévues pour une somme égale aux chiffres de 1896.

(4) En 1896, la Société a perdu 6 membres titulaires rachetés. En mars 1897, la Société est malheureusement déjà informée de 3 décès (dont un remontant à 1895).

(5) En 1896, les cotisations arriérées avaient été comptées dans le capital, ce qui les excluait des ressources budgétaires, puisque leur rentrée ne faisait que reconstituer le capital.

I. DÉPENSES BUDGÉTAIRES

A. — Charges ordinaires.

	Dépenses prévues pour 1896.	Dépenses faites en 1896.	Dépenses prévues pour 1897.
Administration. Frais de secrétariat	1 200f »	1 200f »	1 200f »
— Indemnité au trésorier (1)	1 100 »	825 »	600 »
— Frais de recouvrement et publicité	140 »	100 96	130 »
— Convocations, correspondance et frais divers	750 »	696 75	740 »
Bibliothèque. Allocation au bibliothécaire	250 »	250 »	250 »
— Frais de reliure	50 »	49 75	40 »
— Menues dépenses	50 »	25 35	40 »
Loyer et service	650 »	650 »	650 »
Journal. Impression et expédition	4 500 »	4 909 92	4 650 »
— Graphiques et cartogrammes	100 »	» »	125 »
— Rédaction	1 300 »	1 275 »	1 300 »
Annuaire. Impression et expédition (2)	» »	» »	Mémoire.
Médaille Bourdin (prélèvement annuel)	36 »	36 »	36 »
Totaux des charges ordinaires	10 126f »	10 018f 73	9 761f »

B. — Charges extraordinaires.

Frais de représentation (crédit à la disposition du Président)	100f »	45f »	100f »
Frais divers extraordinaires. Imprévu (3)	Mémoire.	586 »	400 »
Totaux des charges extraordinaires	100f »	631f »	500f »

Ensemble des dépenses budgétaires et balance.

A. — Charges ordinaires	10 126f »	10 018f 73	9 761f »
B. — Charges extraordinaires	100 »	631 »	500 »
	10 226f »	10 649f 73	10 261f »
Déficit prévu en 1896	— 856 40	» »	» »
Excédent réalisé en 1896 (4)	» »	166 79	» »
Excédent prévu pour 1897	» »	» »	280 36
Balance	9 369f 60	10 816f 52	10 541f 36

II. DÉPENSES EXTRA-BUDGÉTAIRES

(comme remploi des recettes de même nature).

Placement pour immobilisation viagère des fonds provenant du rachat des cotisations (5)	Mémoire.	911f 10	» »

(1) Le décès de notre regretté trésorier, M. Jules Robÿns, ayant eu lieu au mois d'août 1896, le 4e trimestre de l'indemnité qui lui était allouée n'a pas été payé; il se retrouve néanmoins plus bas dans les frais divers extraordinaires sous forme de participation aux frais funéraires de M. Robÿns.

(2) Les frais d'établissement, le tirage et l'expédition de l'Annuaire de 1897 s'élevant à 300 fr. n'ont pas été mis à la charge de la Société; mais les modifications ultérieures, l'impression et l'expédition grèveront les années subséquentes d'une dépense annuelle d'environ 75 fr.

(3) Couronne et participation aux frais funéraires de M. Robÿns, 335 fr. 10 c.; dépenses de propagande pour le recrutement de nouveaux membres en 1896, 201 fr. 90 c.; divers, 49 fr.

(4) L'excédent réalisé en 1896 est dû malheureusement au décès de six membres dont les cotisations étaient rachetées. L'excédent prévu pour 1897 sera dû aussi au décès survenu de trois autres membres.

(5) L'achat en 1896 de 2 obligations foncières pour une somme de 911 fr. 10 c. ayant dépassé le chiffre des immobilisations réglementaires et la réduction du fonds de réserve par suite de décès n'ayant donné lieu à aucune réalisation de valeurs, les disponibilités de la Société se trouvent actuellement réduites à une somme trop faible, de sorte que les recettes extra-budgétaires prévues pour 1897 seront employées à les reconstituer.

I

RÉSUMÉ DE L'EXERCICE 1896

RECETTES		DÉPENSES	
Disponibilités au 1er janvier . .	1 762f 25	Charges ordinaires ayant donné lieu à une dépense effective.	9 982f 73
Ressources ordinaires réalisées.	9 440 72	Non compris une somme de 36 fr.	en écritures
Ress. extraordinaires (1 375f80).	en écritures	Dépenses extraordinaires . . .	631 »
Recettes extra-budgétaires. . .	450 »	Dépenses extra-budgétaires (achat de valeurs)	911 10
		Disponibilités au 31 décembre (chiffre net)	128 14
	11 652f 97		11 652f 97

II

RÉSUMÉ DES PRÉVISIONS DE L'EXERCICE 1897

RECETTES		DÉPENSES	
Disponibilités au 1er janvier . .	128f 14	Charges ordinaires effectives. .	9 725f »
Ressources ordinaires.	9 801 »	Non compris 36 fr.	en écritures
Ress. extraordinaires (690f36).	en écritures	Charges extraordinaires. . . .	500 »
Ress. extraordin. effectives . .	50 »	Disponibilités présumées au 31 décembre 1897.	454 14
Recettes extra-budgétaires. . .	700 »		
	10 679f 14		10 679f 14

III.

DE LA CLASSIFICATION ET DU ROLE DE LA STATISTIQUE

PARMI LES SCIENCES SOCIALES.

La statistique, comme la plupart des sciences sociales, et comme la sociologie elle-même, est de date récente; il faut ajouter qu'elle était d'utilité urgente, car elle forme la base essentielle de ces sciences, comme la science du nombre celle des sciences physiques. Aussi, s'est-on occupé d'abord de la mettre en œuvre avant de rechercher sa définition, sa place dans la sériation des sciences, ses divisions. Le même processus a été suivi pour la sociologie, dont l'étude est maintenant assez avancée, mais sur la définition exacte de laquelle on controverse toujours. Cependant, cette classification est loin d'être inutile; elle n'est pas un simple luxe et le couronnement de la science formée; outre qu'elle établit la coordination des sciences, leur place respective, ce qui est essentiel, puisque chacune s'éclaire par les reflets de sa voisine, elle fait comprendre le rôle exact qu'il faut attribuer à une science donnée, sa portée, ses limites, son but final.

La statistique a eu d'humbles commencements, mais elle a devant elle, croyons-

nous, de hautes destinées. Si nous la comparons à la sociologie, sa sœur (nous justifierons tout à l'heure cette parenté), nous voyons que, tandis que la sociologie s'est annoncée tout de suite orgueilleusement comme l'explication et la fin de tout le monde moral et humain, englobant toutes les sciences de cet ordre, ainsi qu'autrefois la philosophie, toutes les sciences en général; la statistique, au contraire, est entrée sans bruit dans le règne de la science, observant, constatant d'abord, sans comparer, puis comparant, sans conclure, d'abord dépourvue même d'instruments précis de constatation, poussée seulement par un instinct, par un besoin de réalité et de certitude, puis se créant peu à peu ses instruments et, dès lors, ayant conquis les éléments fixes qui manquaient aux autres sciences sociales et qu'elle seule pouvait leur donner; enfin, devenant à même de contrôler, de rectifier, d'accorder ou de refuser l'importance aux données de celles-ci, les faisant se soumettre à sa mesure. C'est à ce point qu'elle arrive aujourd'hui. Pas un ouvrage relatif aux faits humains ne peut se passer de sa documentation, sous peine d'être réputé superficiel ou purement subjectif.

C'est uniquement dans le vaste domaine des sciences sociales que nous voulons envisager le rôle de la statistique, et que nous tenterons de la définir et de la diviser, et cette entreprise est déjà assez difficile et étendue. Cependant, nous devons, en quelques mots préliminaires, rechercher si la statistique ne s'étend pas au delà ou en dehors de cette sphère et à quelle idée générale elle se rattache.

C'est presque toujours, en effet, au fait social et humain que la statistique s'applique d'ordinaire; c'est là que son rôle devient le plus élevé et qu'elle est appelée à décider et à conclure. Il s'agit, par exemple, de dresser le dénombrement de la population dans tel pays et dans tel temps, ou dans tous les pays et dans tous les temps; la démographie est, en effet, l'un de ses plus remarquables emplois. Mais, souvent aussi, on en fait usage pour la constatation des faits de la nature qui ont un rapport indirect avec les faits humains; par exemple, il s'agit de la géographie physique, on y recherche quel est le nombre des mines d'un pays, leur rendement annuel, quelle est la production en bétail, en céréales, pendant telle année ou pendant une succession d'années; alors la constatation de ces faits est encore une dépendance de la science des faits humains. Quelquefois le fait humain disparaît entièrement; le fait de la nature demeure seul, et la statistique ne cesse pas d'être compétente. Il s'agit, par exemple, de compter le nombre des étoiles, celui de ces étoiles visibles en chaque pays, le nombre de passages de chaque astre à tel point dans un temps donné, la quantité de pluie tombée, constatée au moyen du pluviomètre, le nombre des inondations, des tempêtes, des éruptions volcaniques, les divers faits dont la succession constitue la météorologie. Dans tous ces cas, il y a lieu à l'intervention de la constatation du nombre, à l'exercice de la statistique.

Ainsi, dans tout ce qu'Herbert Spencer a rangé dans la classe des sciences concrètes, c'est-à-dire non seulement dans la biologie, mais dans la géographie physique, la minéralogie, l'astronomie, la géologie, la constatation du nombre des êtres et des faits est possible et utile. Si nous passons aux sciences abstraites-concrètes, à la physique, à la chimie, il en est de même. Mais le nombre qui est l'élément essentiel de la statistique prend un autre caractère et, par ce virement, nous allons voir la statistique perdre peu à peu ses droits, en perdant, elle aussi, son caractère propre. Ainsi, en chimie, on constate, dans chaque combinaison, la qualité et la quantité des composants par l'analyse qualitative et par l'analyse quan-

titative, et cette dernière est une observation du nombre concret, mais on constate aussi, d'une manière générale, que les combinaisons n'ont lieu qu'en proportions définies et cette observation vient de la vérification et de l'étude répétée de cette proportion dans les combinaisons envisagées; mais, de cette constatation naît presque aussitôt l'idée abstraite de la proportion applicable à tous les cas. Dès lors, le *nombre concret* qui forme l'essence de la statistique commence à lui échapper et devient le *nombre abstrait*. C'est dans le calcul de la fréquence des faits naturels de combinaisons ou de dissociations et dans l'analyse quantitative que la statistique doit se réfugier.

Si, des sciences abstraites-concrètes, consistant dans l'étude des forces, nous passons aux sciences abstraites, consistant en celle des lois, en d'autres termes, aux sciences dites mathématiques, nous retrouvons encore l'élément essentiel de la statistique, le nombre; mais, le nombre a pris un tout autre caractère qu'il garde définitivement, celui d'*abstrait*. Dans cette nouvelle qualité, il acquiert une grande puissance; tout le monde connaît l'importance des sciences mathématiques. Mais, alors, il n'admet plus la statistique à le suivre; celle-ci reste en dehors avec le nombre concret qui lui est propre.

Ainsi, le nombre qui est l'essence de la statistique domine l'ensemble des sciences et pénètre dans chacune d'elles, depuis les sciences abstraites où il domine, ou plutôt semble dominer en maître absolu et exclusif, jusqu'aux sciences concrètes, en passant par celles intermédiaires; dans les sciences concrètes, il aboutit aussi, en passant par l'astronomie, la géologie, la biologie, à la psychologie et enfin à la sociologie, à travers les sciences sociales. Dans les sciences abstraites, il constitue les mathématiques; dans les sciences concrètes, et surtout dans celles sociales, il constitue la statistique.

Voilà donc les mathématiques et la statistique en présence. Elles se ressemblent cependant bien peu, si ce n'est en ce qu'elles sont fondées toutes les deux sur le nombre. Étudions leur parallélisme; ce n'est que par la comparaison qu'on définit bien.

Mais, d'abord, il faut rectifier un peu ce que nous avons dit. Le nombre n'est pas toutes les mathématiques; il n'en est même qu'une partie, et une partie restreinte. Sans doute, l'arithmétique est toute de nombres, mais en est-il de même de l'algèbre, de la géométrie ? L'algèbre opère souvent, non seulement sur des nombres abstraits, mais sur des abstractions de nombres; la géométrie repose sur la mesure de formes. Cependant, dans tout cela, le nombre se retrouve toujours, abstrait à différents degrés. Mais, parmi les sciences abstraites, à côté des mathématiques, qui reposent sur le nombre abstrait, se trouve la logique, qui ne repose sur aucun nombre. Les sciences abstraites se divisent ainsi en deux groupes : le groupe du nombre ou quantitatif, celui des mathématiques, et celui sans nombre ou qualitatif, celui de la logique.

Les *sciences abstraites* sont donc ou *quantitatives* ou *qualitatives*. Celles qui sont *quantitatives* reposent sur le *nombre abstrait*.

De même, à l'autre extrémité, les sciences concrètes, en particulier, celles sociales, sont aussi quantitatives ou qualitatives. Par exemple, dans les faits historiques, il s'agit de savoir quelle est l'origine de telle nation, de quelles races elle se compose, quelles sont les qualités de chacune de ces races, quels événements les ont atteintes. C'est l'objet de l'ethnologie, elle examine tous les faits au point de

vue qualitatif. Mais l'étude n'est pas épuisée, elle est, au contraire, tout à fait incomplète. Il faut savoir maintenant quel est le chiffre de population de cette nation (d'où l'on conclut en partie son importance), quels sont le nombre et la proportion des races qui la composent, quelles ont été ses fluctuations numériques successives, quel a été le nombre des faits économiques ou autres de même nature qui l'ont atteinte, nombre essentiel à connaître pour savoir l'influence de ces faits, c'est le rôle de la statistique ethnologique, de la démographie.

Par conséquent, d'un bout de la chaîne des sciences à l'autre, on étudie successivement, à un double point de vue : à celui qualitatif, à celui quantitatif. Dans ce dernier, ce qu'on retrouve partout, c'est le nombre; dans le premier, le nombre est absent. Ce que, dans les sciences abstraites, la logique (science qualitative) est vis-à-vis de la mathématique (science quantitative), dans les sciences concrètes et surtout dans les sciences sociales, l'histoire, la géographie (sciences qualitatives) le sont vis-à-vis de la statistique (science quantitative).

Ce n'est qu'après avoir examiné l'objet de telle science successivement au point de vue qualitatif et au point de vue quantitatif, puis après avoir essayé de l'examiner synoptiquement, autant que possible, aux deux points de vue à la fois, qu'on peut en avoir une connaissance exacte et une juste idée. Est-ce qu'il nous suffit d'avoir lu l'histoire d'un peuple pour nous rendre compte de l'importance que cette histoire a eue dans celle générale, si nous ne savons pas quel est son chiffre de population actuel, ancien ? Son importance ne se règle pas, sans doute, uniquement suivant ce chiffre, mais celui-ci est l'un de ses éléments non négligeables. Il est plus dominant encore s'il s'agit de la force militaire. Un événement arrivé une fois ne peut avoir, en général, la même influence que celui qui a pu être constaté cent fois, et si l'effet diffère, les causes diffèrent surtout, et l'étiologie est impossible sans le secours du nombre.

La statistique a donc cela de commun avec la mathématique qu'elle forme l'*élément quantitatif de la science concrète,* comme l'autre l'*élément qualitatif de la science abstraite,* toutes les deux dérivent du *nombre*. Mais le nombre dans la *mathématique* est un *nombre abstrait,* tandis que dans la *statistique,* c'est un *nombre concret*. Le rôle de ces deux nombres n'est pas moins important, mais il est tout différent; nous n'avons ici à nous occuper que du second.

Nous n'avons même à l'étudier que dans les sciences sociales. C'est là son domaine propre, où il manifeste son *maximum d'action;* c'est surtout là qu'il aboutit. Ailleurs, il est secondaire. Dans les sciences sociales, au contraire, il contrebalance l'élément qualitatif. C'est là qu'il acquiert, d'ailleurs, l'importance de cette régularité qui s'attache à la loi des grands nombres, et qu'il a cette fixité qui peut devenir la rivale de celle des lois mathématiques.

I.

A la lumière de ces idées générales, nous pouvons maintenant rechercher successivement la définition exacte de la statistique, sa classification parmi les sciences sociales, son rôle, ses subdivisions. D'abord, comment faut-il la définir ?

Que nous sachions, cette définition rigoureuse n'a pas été tentée. On a fait de la statistique, comme du mouvement, avant de prouver son existence scientifique, à plus forte raison, son droit au titre de science. On en a donné ensuite des défini-

tions approximatives et qui ne pouvaient être que telles. Pourquoi ? Parce qu'on ne peut définir une science que par sa classification, de même qu'on désigne un immeuble par ses tenants et aboutissants. On ne définit pas une science isolée, on ne le fait que d'une manière contingente et vague. Nous pouvons, cependant, d'après ce que nous venons d'exposer et la classification générale qui en résulte, définir déjà provisoirement la statistique, *la connaissance du quantitatif concret dans les sciences concrètes, notamment dans les sciences sociales.*

Mais ce *quantitatif concret* est-il bien une science ? N'est-il qu'un art auxiliaire ? En tout cas, quelle est sa position vis-à-vis de chacune des sciences sociales ? Après la réponse à ces questions, nous pourrons compléter la définition donnée, qui ne peut résulter que d'une classification intégrale.

Tout d'abord, la statistique mérite-t-elle le titre de science ? On serait, avant de réfléchir, enclin à le lui refuser. On sait, en effet, que ce titre n'est point adéquat à celui de connaissance. Il faut, pour l'obtenir, ne pas se borner à de simples constatations, mais découvrir des lois. C'est ainsi qu'à la science (dans le langage vulgaire) du droit, on refuse souvent le caractère de science proprement dite. Qu'est-ce, en effet, que le droit ? C'est la connaissance des lois existant dans un pays donné à telle époque, connaissance utile, soit pour juger, soit pour plaider, soit pour consulter, soit pour se guider soi-même. Et cette loi, qui sert d'objet à la science du droit, qu'est-ce autre chose qu'une convention ? Or, la convention, l'accord contingent des volontés, est précisément exclusif de toute science, puisqu'elle ne touche en rien à l'absolu, au nécessaire, et qu'elle n'aboutit point à la recherche et à la rencontre de lois naturelles. La science du droit n'est donc pas une vraie science, mais simplement un art précédé d'une connaissance. Le droit non appliqué est une connaissance ; appliqué, c'est un art, mais une science, jamais. Telle est, du moins, l'opinion générale. Il en est de même de l'histoire. Aux yeux du savant, surtout de celui habitué aux sciences exactes, ou même aux sciences naturelles, l'histoire n'est qu'un amas de faits successifs, de même que la géographie est un amas de faits concomitants les uns aux autres, une sorte de chaos d'où une création pourra être tirée par d'autres sciences, mais non par elle-même.

Il est facile de faire descendre ainsi la plupart des sciences sociales et de les ramener à l'état de simple connaissance, d'art, ou de science appliquée, car les lois sociales sont plus lointaines, moins fermes et plus enveloppées dans le fait que ne le sont les lois mathématiques et naturelles ; cette gangue les dissimule à l'observation et l'on a été jusqu'à dénier l'existence de lois sociologiques. Ce que nous voulons retenir, c'est qu'on a refusé à presque toutes les sciences sociales le titre de science.

On l'a cependant accordé à la sociologie, science qui les renferme et les domine toutes. Pourquoi ? C'est que précisément les lois naturelles et nécessaires et leur recherche qui manquent aux sciences sociales séparées font l'objet même de la sociologie. Cette science est celle qui induit des diverses sciences sociales les lois elles-mêmes, qui recherche les causes des faits sociaux, en les comparant, soit dans leur séquence, soit dans leur simultanéité, et qui tire de cette comparaison ce qu'il y a de commun et d'immanent jusqu'à ce qu'elle remonte aux causes, soit de similitude, soit de diversité. De telle sorte que, suivant une doctrine, l'histoire, la géographie ne sont pas des sciences, mais aboutissent à la sociologie qui en est une.

Il en est de même d'autres sciences sociales, par exemple, de l'économie politi-

que, qui consiste, en effet, tout d'abord, en la constatation de faits contingents. Qu'y a-t-il de moins scientifique, de plus contingent que le fait économique isolé ? Il l'est déjà moins si l'on examine toute une sériation de faits, soit dans le temps, soit dans l'espace, car cette sériation bien établie aboutit à une comparaison, et toute comparaison, si elle n'est pas la science proprement dite, y conduit. En effet, en comparant, on découvre les causes des faits envisagés, on pénètre jusqu'aux lois, et alors c'est bien la science. Mais, à cette hauteur, on n'est plus dans le domaine de l'économie politique, mais on entre, non dans la sociologie indiquée tout à l'heure, mais dans une autre branche de cette dernière science, dans la sociologie économique. Car la sociologie est une très vaste science à branches multiples; il existe une sociologie juridique, comme une sociologie économique, comme une sociologie politique. C'est la quintessence des sciences sociales qui les généralise toutes, comme autrefois la philosophie généralisait toutes les sciences connues.

De même, la philologie n'est aussi qu'une constatation de faits du langage. Lorsque j'apprends l'anglais ou l'allemand, je n'étudie pas une science; ce sont des faits linguistiques isolés ou sporadiques ou considérés comme tels que je veux connaître. Je ne compare pas, et je ne suis pas à la recherche de lois nécessaires. La philologie n'est donc pas une science sociale. C'est une connaissance ou un art. Cependant, si je vais au delà de cette tâche bornée, si je compare un certain nombre de langues entre elles, ou si j'en étudie une seule, mais dans son évolution historique, cette comparaison revêt déjà un certain caractère scientifique, car, en comparant, je ne puis m'empêcher d'induire. Bientôt même, je franchis cette limite sans m'en apercevoir. Déjà, la science transformée avait perdu son nom, ce que je faisais, ce n'était plus de la philologie, mais de la linguistique. Maintenant, j'entre dans un domaine supérieur et longtemps inconnu. Je cherche les lois du langage, ses lois abstraites, j'ai même (c'est la prétention d'une certaine école, celle des néo-grammairiens) l'ambition d'y découvrir, parmi le fait humain, si contingent en apparence, des lois fixes, immuables, comparables aux lois mathématiques.

Ce serait un hors-d'œuvre que de continuer davantage notre exploration parmi les diverses sciences sociales pour leur accorder ou leur refuser le titre de science véritable. On voit qu'il faut le leur accorder ou le leur refuser, non d'après leur objet, l'accordant aux unes et le refusant aux autres, mais d'après leur degré, l'accordant à toutes, mais seulement dans leur branche supérieure. Tant que les sciences sociales se bornent préliminairement à constater le fait, ce ne sont que des connaissances, non des sciences proprement dites; mais elles le deviennent peu à peu lorsqu'elles passent de la constatation à la comparaison, et tout à fait lorsque de la comparaison elles passent à la généralisation, à l'étiologie et à la découverte des lois.

Revenons à la statistique. Elle a les plus intimes rapports avec la géographie et l'histoire. On peut même dire qu'elle est appliquée aux faits sociaux, surtout de l'histoire quantitative et de la géographie quantitative, tandis que l'histoire et la géographie proprement dites sont qualitatives. Or, si l'histoire considérant une sériation de faits au point de vue qualitatif n'est pas une science véritable, la statistique, lorsqu'elle parcourt les mêmes faits dans le temps au point de vue quantitatif, ne doit pas être une science davantage, mais une simple connaissance, ou même un art auxiliaire des sciences et leur instrument de travail. Cela apparaît tout d'abord; vrai ou inexact, cet humble rôle ne reste point celui de la statistique. De

même que l'histoire n'est pas de la science dans ses parties inférieures, mais le devient en s'élevant, de même fait la statistique. Après avoir noté le nombre des faits de telle ou telle sorte s'échelonnant dans l'espace ou dans le temps, elle compare, non ces faits, mais leur nombre, puis, de cette comparaison, elle déduit des lois, et ces lois sont non moins fermes, elles sont souvent plus sûres que celles qui sont révélées par la comparaison qualitative, car le qualitatif est fréquemment dévié, réfracté par les dispositions d'esprit de l'observateur, mais non le quantitatif dont la réalité s'impose si bien que la brutalité des chiffres est devenue proverbiale.

Ces lois ainsi découvertes ont, d'ailleurs, ceci de spécial, que l'examen qualitatif ne pourrait les révéler, de sorte que les lois auxquelles parvient la statistique ne sont pas les mêmes que celles qu'on découvre par l'histoire qualitative; elles ne sont pas contraires, cela va sans dire, mais elles sont différentes. De même, d'ailleurs, la statistique ne saurait trouver les lois qu'obtient l'observation du fait historique, du fait quantitatif. Pour parvenir aux lois intégrales, il faut réunir les deux examens; certaines lois sont découvertes par l'une, certaines autres par l'autre, et elles se complètent. D'autres lois, en outre, ne peuvent être découvertes que par la combinaison des faits qualitatifs avec le fait quantitatif, de même qu'en chimie l'analyse qualitative est insuffisante sans l'analyse quantitative et la seconde sans la première.

De même aussi la géographie n'est d'abord qu'une connaissance ou qu'un art, puis s'élève, peu à peu, à la dignité de science. Ainsi fait la statistique lorsqu'elle série les faits quantitatifs, non plus dans le temps mais dans l'espace, par exemple lorsqu'elle indique le chiffre de la population et de ses divers éléments à la même date chez les différentes nations. Cette simple constatation ne saurait être une science, mais elle le devient lorsqu'elle aboutit à une comparaison, et le tableau synoptique est le point de *virement où l'art se change en science.* A peine ce tableau établi, l'esprit, qui ne s'arrête jamais dans son ascension, compare et cherche la cause des ressemblances et des différences; il ne se repose pas avant qu'il n'ait découvert quelque loi. Cette loi est supérieure à certaines étiologies proches. Dans la démographie, par exemple, on peut rechercher pourquoi la population a diminué chez telle nation, tandis qu'elle a augmenté dans telle autre; la cause peut être contingente, et, quel que soit alors son intérêt, le caractère scientifique reste faible; mais si cette cause est permanente, si elle opère de la même manière partout, on obtient un principe, c'est-à-dire ce qu'il y a de plus élevé dans la science.

La statistique est donc une science véritable, de même que le droit, l'économie politique, la philologie, la géographie et l'histoire et les autres sciences sociales, sciences qualitatives, dont elle est le quantitatif, mais, de même que celles-ci, elle ne constitue pas une science dans toutes ses parties, mais seulement dans ses parties supérieures. Au contraire, les sciences abstraites, soit quantitatives, comme les mathématiques, soit qualitatives comme la logique, constituent, dans toutes leurs parties, des sciences proprement dites.

Non seulement la statistique est ainsi une véritable science par elle-même, et non pas seulement un auxiliaire précieux des autres sciences, mais son objet lui-même est *un objet scientifique.* Quoi pourtant de plus contingent que le *nombre concret,* et combien il échappe par lui-même aux lois! Oui, si l'on ne réunit que deux, dix, cent faits ensemble, mais à mesure que le nombre s'élève, sa contingence, sa variabilité diminuent. Il forme de grandes masses au sein desquelles

prennent naissance de véritables lois, comparables aux lois naturelles. C'est ce que l'on a appelé la loi des grands nombres. S'agit-il de la criminalité, *à priori* rien ne semble devoir être si variable. Les oscillations sont sous la dépendance des facteurs les plus divers. Cependant, voici que les mêmes chiffres se reproduisent d'année en année et de peuple à peuple, sans même que les législations, les causes de moralisation exercent une grande influence, ou cette influence est beaucoup moindre qu'on ne s'y attendrait. Il est vrai que pour l'expliquer on peut invoquer le déterminisme. Mais dans les faits de la nature où le déterminisme n'est pas en question, on retrouve la même régularité approximative.

Nous pouvons maintenant compléter la définition de la statistique ainsi : c'est *la science du quantitatif concret* dans les objets des sciences *concrètes,* notamment des sciences sociales.

Nous ajoutons *dans les objets des sciences sociales,* quoique la sociologie s'étende au delà, par exemple, aux faits simplement humains (faits psychologiques, etc.), aux faits zoologiques, et même aux sciences physiques et chimiques, parce que c'est dans les sciences sociales qu'elle joue son principal rôle, qu'elle vient à égaler le qualitatif, et qu'elle conduit à la révélation de véritables lois.

II.

Telle est, croyons-nous, la définition rigoureuse de la statistique, mais cela va mieux apparaître si nous la classons exactement parmi les sciences sociales où elle doit prendre rang.

Toutes les sciences sociales, y compris la sociologie qui est à leur tête, se divisent en deux grandes branches parallèles qui sont la *branche qualitative* et la *branche quantitative,* cette dernière reposant sur le nombre concret. Nous avons établi déjà que la même division est indiquée, à juste titre, par Herbert Spencer pour les sciences abstraites. Il les classe en : 1° *logique,* science *qualitative;* 2° *mathématique,* science *quantitative,* c'est-à-dire reposant sur le nombre, non pas sur le nombre concret, comme celui qui sert de base à la statistique, mais sur le nombre abstrait. De même, l'ensemble des sciences sociales, qui sont concrètes, possède la même division en quantitatif et qualitatif. C'est chacune des sciences sociales qui présente ce double aspect. Il y a la *géographie qualitative* et la *géographie quantitative,* l'*histoire qualitative* et l'*histoire quantitative,* l'économie politique des deux sortes; en d'autres termes, il y a une *statistique historique* et une *statistique géographique,* et de même une *statistique économique.*

Cela ne peut faire aucun doute. S'agit-il de raconter une bataille, on le fera d'une manière qualitative, en relatant les diverses manœuvres militaires suivies, la qualité des troupes, leur action, leur situation, l'effet des diverses armes; on le fera d'une manière quantitative, en relatant le chiffre de l'armée et de chacune des troupes, celui des canons et autres armes, celui des hommes mis hors de combat, morts ou captifs, le nombre des combattants directement opposés les uns aux autres. Quant aux conclusions immédiates à en tirer, celles qui résultent des divers nombres souvent ne seront pas moins importantes que celles induites des diverses actions. Si l'on veut comparer, la comparaison sera même plus facile lorsqu'il s'agira des nombres. Sans doute, l'historien tiendra compte des deux à la fois, mais sa narration quantitative sera toujours bornée par le qualitatif, et même les anciens

négligeaient presque tous les éléments quantitatifs qui s'adressaient moins à leur imagination, et c'est ce qui a faussé presque toute l'histoire écrite par eux. S'agit-il non plus de narrer, mais de comparer, un statisticien seul le fera pour le fait quantitatif, il parcourra seul toute l'étendue de l'histoire ou tout le champ de la géographie.

Il ne peut être douteux non plus que l'économie politique ne sépare bien nettement la branche quantitative de la qualitative. C'est peut-être elle, avec l'ethnographie, qui a fait l'appel le plus pressant à l'examen du quantitatif. On pourrait même dire que dans sa partie préliminaire et nécessaire elle est toute quantitative. Comment aborder la question du libre échange si l'on ne connaît pas les produits douaniers, article par article, et par là le chiffre des importations et des exportations de tous pays ? Il en est de même de celle de l'étalon monétaire et de toutes les autres. Le nombre domine toute cette science, ou elle devient vaine et vague, sans fondement dans la réalité. Sans doute, elle examine aussi les faits économiques au point de vue qualitatif, car, autrement, elle ne serait qu'une branche de la statistique; mais les tableaux, les graphiques de toutes sortes y apparaissent à chaque instant et c'est le statisticien qui les fournit.

L'ethnologie est une science sociale d'une grande importance, quoique son étude ne soit qu'ébauchée; elle est, comme les autres, une science qualitative qui étudie les différences des races, leur origine, leur fusion en une nationalité. Mais il s'y joint une science quantitative, qui a pris de nos jours une grande extension, c'est la *démographie*. En réalité, l'ethnologie se divise, elle aussi, en deux branches, l'*ethnologie qualitative* ou ethnologie proprement dite, et l'*ethnologie quantitative* ou *démographie*. Personne ne conteste plus l'extrême importance de cette dernière science; calculer l'abaissement et le relèvement alternatifs ou continus de la population d'un même pays à travers les siècles, ou de deux pays à la même époque, faire le même travail pour chaque fraction de la population groupée à divers points de vue, comparer ces variations, en rechercher les causes immédiates, puis les causes plus éloignées, les lois, est du plus haut intérêt. Eh bien! la démographie est précisément de la statistique; c'en est une branche correspondant à l'ethnographie.

La science juridique est une science sociale qui a pour point de départ l'étude des mœurs qui sont l'origine des lois, puisque le droit fut partout coutumier à l'origine. Plus tard, les mœurs se cristallisent, pour ainsi dire, et les coutumes sont codifiées; enfin, le droit devient l'œuvre de la volonté du souverain ou d'une assemblée, mais l'origine est toujours dans un ensemble de faits, et les mœurs, continuant en sous-œuvre, modifient ou détruisent encore les lois. Les faits de coutume sont des faits quantitatifs voilés, mais qui reparaissent et restent la base du droit. Ils se divisent, d'ailleurs, en diverses catégories : ceux de droit civil, ceux de droit criminel. Envisageons cette dernière branche; la science quantitative, qui est la *criminologie*, a près d'elle une science parallèle : la *statistique criminelle*, qui est la science *criminaliste quantitative*. Si on ne relève pas le nombre de criminels de telle nature dans tous les temps et tous les pays, il est impossible de connaître les *causes* de la criminalité; la loi devient une lettre sèche, son application inintelligente, sa réforme impossible.

Nous pourrions parcourir ainsi toutes les sciences sociales dans leur partie inférieure, c'est-à-dire dans celle qui constate les faits, et trouver partout, à côté de

la *constatation qualitative* qui leur appartient en propre, celle *quantitative* qui revient à la statistique; mais les exemples donnés sont assez probants.

En dehors des sciences sociales, dans les sciences de l'homme isolé, dans celles psychologiques, nous trouvons, à côté du qualitatif, partout le quantitatif, qui n'est autre que l'objet de la statistique; par exemple, la statistique des aliénés n'est pas moins utile que celle des criminels. Si nous nous éloignons davantage et que nous entrions dans le domaine de la biologie, à côté de la pathologie proprement dite, nous rencontrons la statistique pathologique dont l'importance n'est pas discutée.

Ce que nous voulons faire ressortir, quant à la classification de la statistique, c'est qu'on ne saurait lui chercher ni lui trouver une place à côté de l'histoire, de la géographie, de l'ethnographie, etc., place voisine, mais distincte. Elle pénètre l'histoire, la géographie, toutes les autres sciences sociales, sans cependant se confondre avec elles. C'est ce qui fait son caractère singulier. On doit commencer par diviser tout le domaine des sciences sociales en deux parties distinctes : le *domaine quantitatif* et le *domaine qualitatif;* jamais ces deux domaines ne se confondent, mais les sciences qui les remplissent les occupent symétriquement.

Ainsi, les sciences sociales qualitatives sont : l'histoire, la géographie, l'ethnologie, l'économie politique, le droit, etc., et, au-dessus, une science suprême et commune : la sociologie. Parallèlement, les sciences sociales quantitatives sont : la statistique historique, la statistique géographique, la statistique ethnologique ou démographie, la statistique économique, celle juridique ou criminelle, etc. Il serait faux de sérier les sciences sociales de la manière suivante : histoire, géographie, statistique, droit, etc.; on ferait ainsi de la statistique une science qualitative, ce qui serait contraire à sa nature, et, d'autre part, on rendrait impossible sa division en statistique économique, statistique historique, etc., ce qui est sa vraie subdivision.

Comment se fait-il, cependant, que la statistique, qui n'a certainement pas la place restreinte qu'on est tenté de lui attribuer d'ordinaire, ait un domaine si étendu, de telle sorte qu'à elle seule elle occupe une situation parallèle d'une ampleur aussi grande que celle du champ qui contient toutes les autres sciences sociales ensemble ? Ne cédons-nous pas à l'envie secrète d'exagérer l'importance de la science que nous voulons classifier et définir ? Nullement, nous indiquons ce qui existe, et, d'ailleurs, il n'est pas tout à fait exact de dire que la statistique égale ainsi toutes les sciences sociales; il serait plus juste de nous exprimer autrement.

Ce sont *les sciences sociales statistiques* qui égalent *les sciences sociales proprement dites,* car, à vrai dire, il y a plusieurs statistiques, que l'on considère comme des subdivisions de la statistique, mais qui sont aussi bien des statistiques différentes. Seulement, tandis que les sciences sociales quantitatives ont une *dénomination générale,* celle de statistique, les sciences sociales qualitatives n'ont pas de dénomination générale marquant leur caractère qualitatif. C'est une simple question de terminologie qui fait obstacle. Il faudrait au groupe des *statistiques* opposer celui des *descriptives,* ou plus simplement ajouter les mots *qualitatif* et *quantitatif* à chaque science. On aurait alors le schème suivant que nous reproduisons page 163.

Nous élargirons un peu plus loin ce schème, mais nous ne le pourrions maintenant avant d'avoir éclairé davantage le sujet. Il suffit pour montrer la place de la statistique vis-à-vis des autres sciences, ce qui constitue la classification externe.

SCIENCES SOCIALES.

Branche qualitative.	Branche quantitative.
Sciences particulières.	*Sciences particulières.*
Histoire.	Statistique historique.
Géographie.	Statistique géographique.
Ethnographie.	Démographie.
Économie politique.	Statistique économique.
Droit, etc.	Statistique juridique.
Science générale.	*Science générale.*
Sociologie induite du qualitatif.	Sociologie induite du quantitatif.

III.

Nous devons étudier maintenant la classification interne de la statistique, ce qui nous conduira au rôle qu'elle joue, et par là même à son utilité et à son emploi.

Ici, encore, il nous sera plus facile de comprendre le quantitatif après avoir observé un instant le qualitatif, mieux connu.

Nous prendrons pour exemple une des sciences sociales qualitatives, l'histoire, qui constate et étudie le fait humain dans la sériation du temps. Cette science est, pour ainsi dire, à plusieurs couches superposées; la couche inférieure n'a pas acquis encore, ainsi que nous l'avons dit, le caractère de science; les faits amassés le sont sans ordre autre que celui chronologique; c'est une sériation matérielle dans laquelle aucun classement logique n'intervient. C'est, d'ailleurs, l'histoire proprement dite, celle qu'on a connue de tout temps. Elle ne se contente cependant pas de décrire les batailles, de raconter la vie des rois et empereurs et des personnages illustres, elle pénètre davantage sans cesser d'être l'histoire proprement dite; par exemple, elle décrit aussi les faits relatifs aux arts, aux institutions, à la civilisation tout entière. Puis cette narration ne lui suffit plus, car l'esprit veut d'abord comparer, puis rechercher les causes, l'étiologie de l'évolution; la *séquence de causalité* vient se superposer à la *séquence de temps;* les causes généralisées conduisent à la découverte des lois qui régissent l'histoire. On a parcouru suffisamment trois étapes : 1° celle de *constatation;* 2° celle de *comparaison;* 3° celle de *généralisation* et de *découvertes de lois.* La première est celle de l'*histoire proprement dite;* la seconde est celle de l'*histoire comparée;* la troisième celle de la *sociologie,* ou plutôt d'une branche de celle-ci, la *sociologie historique.* Une autre science quantitative, la géographie (non celle physique, qui n'est pas une des sciences sociales, quoiqu'elle soit un auxiliaire de celle-ci), mais la géographie dite *politique,* suit les mêmes processus. Seulement, après avoir décrit les faits géographiques, ou plus exactement peut-être, les situations géographiques, non plus dans leur séquence, mais dans leur *concomitance dans l'espace,* elle poursuit dans une seconde phase, scientifique déjà cette fois, non plus leur *séquence causale,* mais leur concomitance, c'est-à-dire leur *comparaison causale,* et, enfin, s'élève aux lois générales qui résultent de cette comparaison et qui forment le fond même de la sociologie géographique, expression nouvelle, mais qui indique bien une région de la sociologie, mal explorée, mais qui n'en est pas moins existante. Ce n'est pas tout : la géographie se multiplie par l'histoire, et l'histoire par la géographie. On peut étudier, par exemple, la géographie politique de la France ou de l'Europe à

des périodes successives. Le temps alors se joint à l'espace, et, dans cette science double, on retrouve encore les mêmes *étages superposés : 1° constatation* et *sériation formelle* dans le temps et dans l'espace; 2° *sériation causale, étiologie* et *comparaison; 3° découverte des lois*. Ce dernier degré constitue toujours la *sociologie*.

Le droit, comme science sociale qualitative, est aussi à trois étages; d'abord, ce n'est qu'une simple constatation; on étudie l'ensemble de faits juridiques qui forment le droit français, ou le droit anglais, sans se préoccuper des droits voisins, ou en n'en étudiant que leurs conflits pratiques. On n'observe, d'ailleurs, que le droit français actuel et non celui qui a existé autrefois. Sans doute, on peut observer successivement plusieurs droits, ou plusieurs époques du même droit, mais sans établir de connexion entre eux, constatant seulement ce qui concerne chacun. Alors, il est vrai de dire que le droit n'est pas une science; c'est une simple connaissance. Mais, on s'élève bientôt inconsciemment, lorsque cette base est devenue très large. Si, par exemple, on a appris séparément le droit français actuel, le vieux droit coutumier, le droit romain, on ne peut s'empêcher de comparer ces moments historiques, d'observer leur *séquence causale*, et de chercher à comprendre l'*évolution interne* qui en résulte. De même, la connaissance des législations étrangères pousse à les comparer, à se rendre compte de leurs ressemblances et de leurs différences, à en rechercher les causes. De là, l'étude *étiologique*, à la fois de l'*évolution* et du *parallélisme* des législations. La lettre vivante succède alors à la lettre morte; les règles rigides, aux tendances mobiles. L'étiologie prochaine conduit, à son tour, à l'étiologie éloignée, c'est-à-dire à la découverte des lois naturelles du droit, de ces causes premières qui ont quelquefois la fixité des lois mathématiques ou de celles physiques.

L'économie politique, qui, dans les sciences sociales, est à l'opposite du droit, comprend aussi ces trois étages. Elle ne peut être sérieuse si elle n'a pas une base très large, mais non scientifique, composée d'une masse de faits observés. Mais, à un étage plus élevé, elle compare ces faits, soit dans leur sériation dans le temps, soit dans leur sériation dans l'espace, et elle tente leur sériation causale. Enfin, elle en induit des lois économiques, lois qui parviendront à une grande fixité lorsqu'elles seront obtenues pures de tout mélange. Mais, alors, ce n'est plus de l'économique proprement dite; c'est de la sociologie économique, où l'abstraction s'est faite de plus en plus.

Il est inutile de poursuivre cette démonstration dans toutes les sciences sociales. Ce que nous voulons dégager, c'est que chacune des sciences sociales qualitatives se divise, en réalité, en trois sciences ou connaissances distinctes : 1° à la base, la science ou plus exactement la connaissance de la simple constatation, soit d'un fait unique ou d'une sériation de faits dans le temps ou dans l'espace, s'il s'agit de la géographie ou de l'histoire, soit d'un ensemble de faits rentrant dans un ordre d'idées restreint ou d'une sériation de cet ensemble dans le temps ou dans l'espace, s'il s'agit des autres sciences sociales; au-dessus, la science de la sériation causale ou de l'étiologie, au moyen de la comparaison dans le temps ou dans l'espace; plus au-dessus, enfin, et comme aboutissement, la sociologie, couronnement commun de toutes les sciences sociales, et où l'on recherche et découvre les lois communes de chacune d'elles.

Souvent on confond la science intermédiaire avec la sociologie. C'est ainsi qu'on intitule traités de sociologie des livres qui se contentent d'exposer les mœurs, les

idées, la religion, le langage des différents peuples civilisés et sauvages, soit en les comparant, soit sans les comparer, et en se contentant de les constater. Dans ce dernier cas, sans doute, ce n'est pas de l'histoire proprement dite, mais c'est du droit, de la religion, de la philologie à leur étage inférieur, celui de constatation, et rien de plus. Dans le cas précédent, où il y a comparaison et recherche étiologique des causes prochaines, c'est la science intermédiaire dont nous avons parlé, mais nullement la sociologie proprement dite. Cette dernière consiste seulement dans la recherche des lois. C'est la *philosophie sociale.*

La sociologie elle-même, aboutissement des sciences sociales qualitatives (nous verrons qu'elle est aussi celle des sciences sociales quantitatives), renferme plusieurs parties. L'une plonge dans chacune des sciences sociales séparées; par exemple, elle recherche séparément les lois économiques, les lois juridiques, celles ethnologiques, celles de l'évolution historique générale. L'autre, plus élevée et qui abstrait davantage, réunit ces résultats, et en extrait d'autres lois *superposées,* épigénétiques et plus générales encore, *lois de lois,* principes derniers, considérant la société comme un être total, vivant comme un individu. C'est la sociologie abstraite, correspondant à ce que certaines parties analytiques des mathématiques sont pour les mathématiques ordinaires.

Tel est le processus dans les sciences sociales qualitatives. Maintenant, nous pouvons comprendre celui de la *science sociale quantitative,* c'est-à-dire de la statistique. Celle-ci renferme aussi trois étages successifs. C'est d'abord celui de simple constatation des faits statistiques, ou, ce qui revient au même, des nombres des faits sociaux. Puis elle série ces faits, ces nombres, suivant leur succession dans le temps ou dans l'espace, en les comparant, en recherchant leurs causes prochaines; c'est l'étage étiologique. Enfin, elle cherche à induire des lois générales, et alors elle forme, perdant son nom, la sociologie quantitative. A son tour, cette sociologie quantitative est à deux degrés, aussi bien que la sociologie qualitative; d'abord, elle recherche les lois des faits sociaux quantitatifs, séparément, dans les domaines historique, juridique, économique, etc., puis réunissant ces lois, et considérant la société dans son unité, elle en extrait d'autres lois, des lois fondamentales et générales.

Il ne faut pas se méprendre sur le sens de cette expression, un peu impropre, de *sociologie quantitative.* Il n'y a pas de sociologie quantitative proprement dite, car les lois ne sont pas des nombres; mais il existe une sociologie qui n'est ni quantitative ni qualitative, mais qui est extraite, tantôt du qualitatif, tantôt du quantitatif.

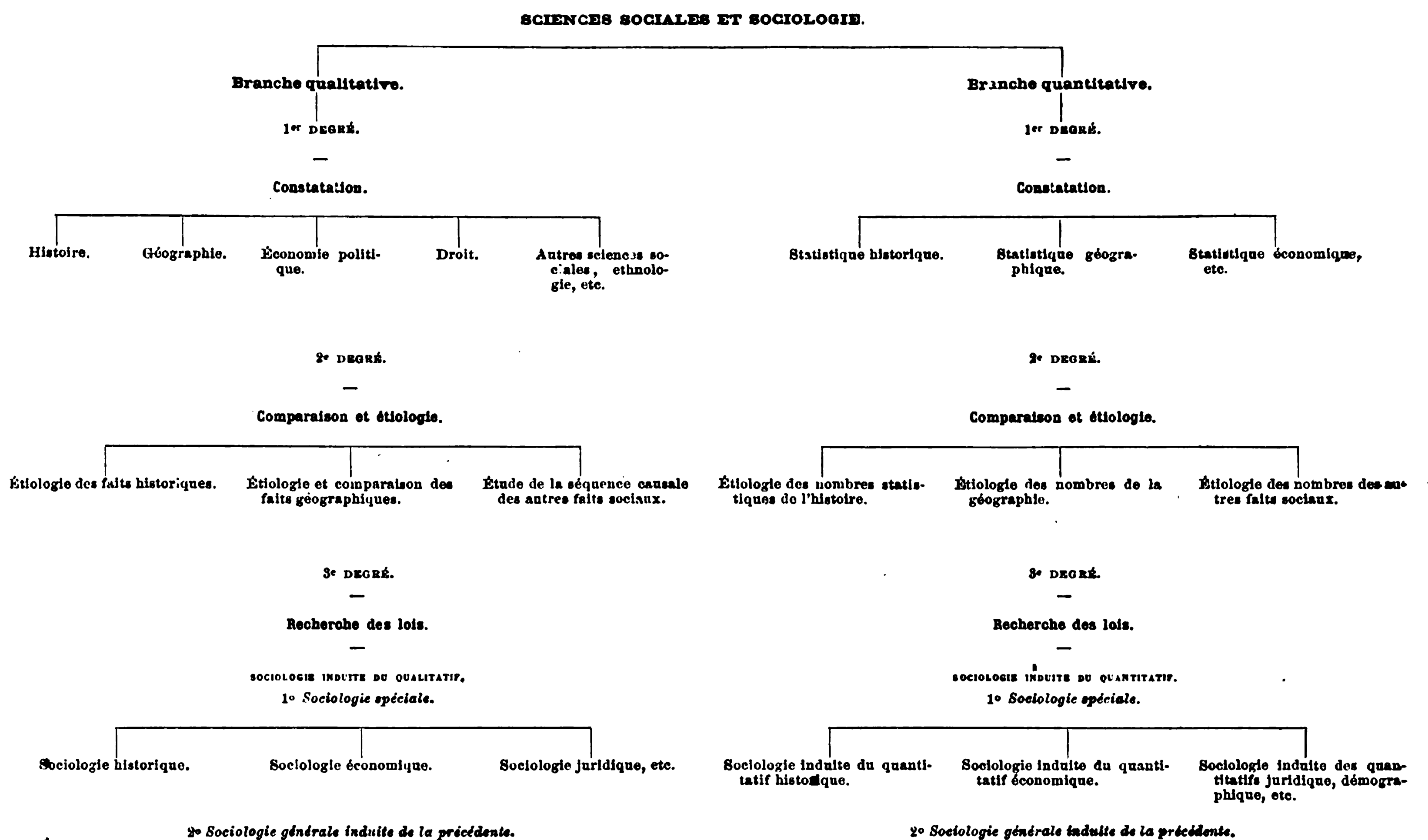
Nous voudrions illustrer cette théorie par quelques exemples. Dans la démographie, qui est de l'ethnographie quantitative, de l'ethnographie statistique, on se livre d'abord à la recherche et à la constatation du chiffre de la population de telle nation et de chacun de ses éléments, pris à différents points de vue aux diverses époques de son histoire, puis on étend peu à peu cette observation à toutes les nations. C'est là le premier stade. Puis on compare les différences entre les époques et celles entre les pays, et même on multiplie l'une de ces comparaisons par l'autre, on obtient ainsi des tableaux nombreux, des tableaux synoptiques, lorsque la comparaison a lieu dans l'espace, des graphiques, lorsque la comparaison a lieu dans le temps; d'après ces graphiques, on ne calcule plus le nombre, on le voit, d'intellectuel il devient sensible.

Mais c'est tout, et longtemps la science statistique, qui n'est alors qu'une con-

naissance, s'est arrêtée là; maintenant encore, pour des branches autres que la démographie, elle ne peut faire autre chose, parce que les éléments complets lui manquent. Le statisticien travaille alors, non pour le présent de la science, mais pour l'avenir: *sic vos non vobis*. Il a le même désintéressement que le linguiste qui rassemble les éléments de langues inconnues pour les conserver à la mémoire et les livrer à l'observation future, lorsque d'autres langues auront été constatées à leur tour et formeront les intermédiaires du groupe. En outre, il travaille souvent avec des éléments incomplets, en partie seulement exacts, qu'il faut longuement, patiemment rectifier. Aussi l'utilité de la statistique n'apparaît pas alors pour beaucoup de personnes que ces chiffres arides et sans conclusion rebutent. C'est qu'elles sont à courte vue; ce sont les infiniment petits qui ont créé le sol terrestre; ce sont les faits et les faits amassés, groupés, comptés, qui, *par leur nombre seul,* comme des protozoaires de la science sociale, sont les facteurs du monde social, et qui, après l'avoir créé, peuvent seuls l'expliquer.

Mais la démographie ne se borne pas à ce dénombrement, à ce recensement. Lorsqu'elle est suffisamment outillée, qu'elle a rassemblé partout des nombres, qu'elle a, sur le temps et l'espace, étendu son vaste réseau, elle veut joindre aux séquences dans le temps, à celles dans l'espace, la séquence supérieure, celle dans la causalité, et dans ce but fait l'étiologie des nombres rassemblés. Pourquoi la population a-t-elle diminué en France à partir de telle époque ? Pourquoi dans tel autre pays a-t-elle augmenté ? Ici elle collabore avec les sciences sociales quantitatives : l'ethnologie, qui lui correspond exactement, puis la science de la religion, le droit, l'économie politique, la géographie, l'histoire; mais elle tire d'elle-même des conclusions qui lui sont propres, et surtout, puisqu'elle collabore, elle vérifie les conclusions que font les sciences sociales quantitatives; c'est même là un de ses rôles remarquables. Ainsi, lorsqu'il y a un accroissement de population, la science économique va prétendre que c'est le résultat de l'accroissement de la richesse ou de sa meilleure répartition; alors la démographie intervient, elle recherche si l'accroissement de la richesse a produit les mêmes résultats ailleurs, c'est-à-dire si, dans un pays aussi riche, l'effet a été le même. Si non, elle rejette les conclusions de l'économique, dont elle se trouve juge en dernier ressort. Puis elle constate que le même accroissement a eu lieu dans un pays qui se trouve sous l'influence de certaines idées religieuses, ou d'un état juridique différent, et alors elle conclut à son tour d'elle-même. Elle a presque partout la clef de l'étiologie. Il est vrai qu'elle doit tenir compte des éléments qualitatifs, mais ceux-ci ne pourraient, sans elle, produire d'induction contrôlable et sûre.

La démographie peut aller plus loin et trouver des lois constantes; mais, c'est alors, suivant nous, la sociologie démographique. Nous ne voulons citer qu'un exemple, très frappant, parce qu'ici le quantitatif ne se trouve, à aucun degré, mélangé de qualitatif. On a découvert une loi d'oscillation d'après laquelle, lorsqu'à la suite d'un événement insolite, guerre, épidémie, etc., la mortalité s'est beaucoup accrue et la population a diminué dans les années suivantes, elle se relève et un nombre surabondant de naissances vient combler le vide fait par l'excès de mortalité. Cette loi est bien remarquable; elle s'explique, d'ailleurs, par l'abondance de nourriture appelant de nouveaux convives; mais sans la démographie on ne l'aurait jamais découverte. Elle a, d'ailleurs, la fixité d'une loi des sciences naturelles ou des sciences exactes. L'oscillation et le retour au point primitif rap-


SCIENCES SOCIALES ET SOCIOLOGIE.
Branche qualitative.
1er DEGRÉ.
Constatation.
Histoire.
Géographie.
Économie politique.
Droit.
Autres sciences sociales, ethnologie, etc.
2e DEGRÉ.
Comparaison et étiologie.
Étiologie des faits historiques.
Étiologie et comparaison des faits géographiques.
Étude de la séquence causale des autres faits sociaux.
3e DEGRÉ.
Recherche des lois.
SOCIOLOGIE INDUITE DU QUALITATIF.
1° Sociologie spéciale.
Sociologie historique.
Sociologie économique.
Sociologie juridique, etc.
2° Sociologie générale induite de la précédente.
Branche quantitative.
1er DEGRÉ.
Constatation.
Statistique historique.
Statistique géographique.
Statistique économique, etc.
2e DEGRÉ.
Comparaison et étiologie.
Étiologie des nombres statistiques de l'histoire.
Étiologie des nombres de la géographie.
Étiologie des nombres des autres faits sociaux.
3e DEGRÉ.
Recherche des lois.
SOCIOLOGIE INDUITE DU QUANTITATIF.
1° Sociologie spéciale.
Sociologie induite du quantitatif historique.
Sociologie induite du quantitatif économique.
Sociologie induite des quantitatifs juridique, démographique, etc.
2° Sociologie générale induite de la précédente.

pelle l'oscillation du pendule. L'égalisation du niveau de la population rappelle celle du niveau des vases communiquants. Il y a donc des lois démographiques proprement dites, des lois statistiques, des lois dérivées des sciences sociales quantitatives.

Telles sont les divisions internes de la statistique qui répondent à celles des sciences sociales qualitatives. Maintenant, nous pouvons reproduire, en le complétant, le schème établi plus haut. (Voir p. 167.)

Ces divisions internes de la statistique mises en regard de celles internes des sciences sociales qualitatives font comprendre complètement sa situation exacte vis-à-vis de celles-ci. Ainsi ressort, au point de vue théorique, l'importance de la statistique, qui répond à chacune des branches des sciences sociales et à leur ensemble. Nous arrivons maintenant à son importance au point de vue pratique.

(A suivre.) Raoul DE LA GRASSERIE.

IV.

LES ÉMISSIONS ET REMBOURSEMENTS EN 1896 D'OBLIGATIONS DE CHEMINS DE FER.

I.

Voici notre statistique habituelle des émissions, prix de vente et remboursements d'obligations de chemins de fer pendant l'exercice écoulé. Le tableau suivant indique le nombre d'obligations vendues en 1896, le montant produit par ces ventes, le prix moyen de vente par obligation, le nombre d'obligations amorties, le total de ces amortissements :

Noms des compagnies.	Nombre d'obligations vendues.	Montant produit par ces ventes. Fr.	Prix moyen de vente.	Nombre d'obligations amorties.	Montant des remboursements d'obligations. Fr.
Est. . . .	7 113	3 346 381,98	470,46	31 479 (1)	16 301 900 (1)
Midi . . .	58 920	27 618 004,25	468,737	18 308 (2)	9 021 500
Nord . . .	11 288 3 0/0	8 608 690,61	477,201	25 879	12 723 000
	7 164 2 1/2		449,755	»	»
Lyon . . .	31 134 3 0/0	29 524 713 »	472,0429	69 919	38 014 375
	33 162 2 1/2		447,1421	»	»
Orléans . .	24 802 2 1/2	10 950 209 »	441,40	34 663	17 413 250
Ouest . . .	38 647	18 251 701,89	472,345	30 825	15 412 500
	212 230	98 302 703,73		211 073	108 916 525

Il résulte de ces chiffres que :

1° Le nombre d'obligations 3 p. 100 et 2 1/2 p. 100 vendues pendant l'année 1896 a été à peu près égal à celui des obligations remboursées; mais les compagnies ont remboursé 109 millions en chiffres ronds et ont émis seulement pour 98 millions d'obligations.

Ce fait avait commencé à se produire l'an dernier : il justifie et confirme les prévisions que nous avions depuis longtemps émises et explique la hausse et la faveur croissante des

---

(1) Sur l'ensemble des obligations émises.
(2) Dont 265 avant émission.

obligations de chemins de fer : *les porteurs d'obligations remboursées font remploi de leurs fonds sur des obligations de même nature.*

2° En 1895, la Compagnie d'Orléans avait seule émis des obligations 2 1/2 p. 100; en 1896, les Compagnies de Lyon et du Nord ont commencé à placer de ces titres à leurs guichets.

En 1895, il avait été placé, par la Compagnie d'Orléans, 25 864 obligations 2 1/2 p. 100 au prix moyen de 421 fr. 11 c.

En 1896, il a été placé :

24 802	obligations 2 1/2	par la Compagnie	Orléans	au prix moyen	de 441 fr. 40 c.
33 162	—	—	de Lyon	—	de 447 fr. 1421.
7 164	—	—	du Nord	—	de 449 fr. 755.

65 128 obligations 2 1/2 ont été vendues par ces trois compagnies à un prix variant de 441 à 449 fr. en chiffres ronds.

3° Le nombre total d'obligations 3 p. 100 vendues par les Compagnies de l'Est, du Midi, de Lyon, de l'Ouest, s'est élevé à 212 230 titres contre 208 958 en 1895.

4° Le prix moyen de vente des obligations 3 p. 100 a varié de 477 fr. 201 au plus haut à 468 fr. 737 au plus bas. En 1895, le plus haut cours de vente avait été de 478 fr. 455; le plus bas de 470 fr. 0126. Cette différence est peu importante étant donnée l'influence que toutes les menaces d'impôt sur *le* ou sur *les* revenus ont pu exercer sur les cours de ces valeurs.

5° Il a été remboursé, en 1896, 211 073 obligations diverses.

Le montant de ces remboursements se chiffre par	108 916 525f, »
Le montant des ventes d'obligations ayant été de.	98 302 703 ,73
L'excédent des remboursements sur les ventes est de.	10 613 821f,27

II.

Depuis 1885, le prix moyen de vente des obligations a été le suivant :

Années.	Est.	Midi.	Nord.	Lyon.	Orléans.	Ouest.
1885. . .	371,45	376,12	384,22	376,08	377,67	376,318
1886. . .	380,09	385,10	398,40	384,318	384,91	385,334
1887. . .	382,07	391,82	395,25	385,263	392,57	390,22
1888. . .	390,25	398,73	401,547	400,306	399 »	396,71
1889. . .	395,12	408,856	411,52	408,91	404 »	405,60
1890. . .	416,07	425,34	437,05	428,25	433,65	430,79
1891. . .	439,48	445,56	443,41	443,49	443,45	442,502
1892. . .	447,51	454,397	454,48	455,2068	457,318	458,668
1893. . .	451,53	460,139	461,339	458,2581	457,37	457,57
1894. . .	454,92	459,45	462,985	461,415	460,842	461,778
1895. . .	471,02	(1)	478,455	475,42	473,87	470,0126
1896. . .	470,46	468,737	477,201	472,0429	(2)	472,345

Voici également, depuis 1885, le relevé des obligations vendues par les compagnies et le total du prix de vente :

Années.	Obligations vendues.	Total du prix de vente.	Années.	Obligations vendues.	Total du prix de vente.
—	—	Fr.	—	—	Fr.
1885. . .	750 752	283 656 206,02	1891. . .	340 510	150 750 641,54
1886. . .	873 992	336 005 657,15	1892. . .	420 153	191 020 388,80
1887. . .	434 396	168 463 646,41	1893. . .	557 024	254 599 419,31
1888. . .	496 743	197 229 253,81	1894. . .	408 541	188 086 629,18
1889. . .	575 926	232 754 566,15	1895. . .	208 958	97 429 231,81
1890. . .	463 484	198 776 709 05	1896. . .	212 230	98 302 703 73

(1) En 1895 la Compagnie du Midi n'a pas vendu d'obligations.
(2) En 1896 la Compagnie a cessé de vendre des obligations 3 p. 100.

Rappelons également que le nombre d'obligations amorties a été :

En 1892, de 177 290	pour un capital de......	92 896 500 fr.
En 1893, de 184 333	—	95 451 475
En 1894, de 197 721	—	101 643 475
En 1895, de 202 643	—	104 470 175
En 1896, de 211 073	—	108 916 525

III.

Depuis 1885, les six grandes compagnies de chemins de fer ont placé sans bruit, suivant les demandes qui étaient faites à leurs guichets, dans les gares, ou à la Bourse, près de 2 milliards et demi d'obligations, soit plus de 200 millions par an, en moyenne.

Elles ont effectué ces placements à des prix qui, chaque année, ont été sans cesse en s'augmentant; aujourd'hui, elles émettent des obligations 2 1/2 p. 100 70 fr. plus cher, en moyenne, qu'elles ne vendaient, en 1885, des obligations 3 p. 100. En 1885, en effet, le prix moyen de vente des obligations 3 p. 100 variait de 384 fr. 22 c. au plus haut à 371 fr. 45 c. au plus bas. Aujourd'hui, les obligations Orléans 2 1/2 p. 100, Lyon 2 1/2, Nord 2 1/2, Est 2 1/2, Midi 2 1/2 p. 100 se négocient entre 447 et 453 fr.

Le crédit des compagnies — ces chiffres le prouvent — s'est développé et affirmé. Il marche de pair avec celui de l'État. Les rentes et les obligations de chemins de fer sont les placements que l'épargne recherche dans les temps calmes et où elle se réfugie, avec plus d'empressement encore, pendant et après les crises.

Ce crédit est un merveilleux instrument de progrès. Il a permis de donner à nos voies ferrées l'extension désirable; le réseau de la France, qui était au sixième rang avant la guerre, est passé maintenant au second rang. Il a permis de réduire le prix des transports des personnes et des marchandises et, par là, de rendre service au pays tout entier.

Nous ne saurions trop répéter qu'il faut éviter, avec un soin vigilant, de risquer de le compromettre par des attaques imprudentes, par des réductions de tarifs insuffisamment étudiées, par des mesures fiscales qui éloigneraient l'épargne tranquille de placements qu'elle recherche et qu'elle estime à l'égal de nos fonds publics.

L'État sera un jour propriétaire, sans bourse délier, de cet immense réseau, qui vaut, à l'heure actuelle, d'après les cours cotés à la Bourse, 19 à 20 milliards, soit, à trois milliards près, le montant de la dette consolidée 3 p. 100 et 3 1/2 p. 100. Il a fait des avances, au titre de la garantie d'intérêts, productives d'un revenu de 4 p. 100; cet intérêt est d'autant plus excessif aujourd'hui que les compagnies peuvent emprunter, amortissement compris, à environ 3 1/2 p. 100. Ces avances, au fur et à mesure qu'elles seront remboursées, constitueront de véritables amortissements ou excédents budgétaires, et le jour où l'Etat en désirera le remboursement, il n'aura qu'un mot à dire : grâce à la faveur dont jouissent leurs obligations, les compagnies pourront rembourser, avec la plus grande facilité, les sommes dont elles sont débitrices envers lui et dont les intérêts leur coûtent plus cher que si elles empruntaient directement au public.

Alfred NEYMARCK.

V.

BIBLIOGRAPHIE.

1°.

Les Assurances ouvrières, par M. Eugène Rochetin (1).

Notre confrère, M. Eugène Rochetin, a déjà publié sur les assurances une série d'études qui ont particulièrement attiré l'attention. Personne mieux que lui, d'ailleurs, n'est

(1) 1 vol. in-18, Guillaumin, éditeur, Paris.

au courant de ces questions de garantie et d'assistance mutuelles, qui tiennent une si grande place aujourd'hui dans les préoccupations des économistes.

Dans un précédent ouvrage, dont il a été rendu compte ici même, *la Caisse nationale de prévoyance ouvrière et l'intervention de l'Etat,* M. Rochetin s'était appliqué à démontrer les avantages considérables que pourraient attendre les travailleurs de leur participation à une caisse dont il exposait tous les éléments d'opération et qui ne réclamait, au reste, que des versements très modiques de la part des adhérents. Dans le système de notre collègue, ceux-ci devaient jouir d'une retraite de 600 fr. après 25 annuités de 30 fr. payées et pouvaient laisser à leurs ayants droit, en cas de mort prématurée, un capital de 1 500 fr. environ. Il est vrai que M. Rochetin augmentait les ressources de la caisse au moyen d'une taxe patronale et demandait au budget de l'État un capital qui, dans sa pensée, ne devait constituer qu'une garantie, temporairement nécessaire.

Servir une retraite à l'ouvrier, garantir un capital à sa famille en cas de décès, c'est assurer l'avenir; mais, n'est-il pas possible de parer aux difficultés du présent, de faire face aux éventualités de maladie, d'accident, de chômage, etc. Notre confrère n'en doute pas; il n'avait envisagé la question sociale que sous un de ses aspects, il tient à honneur d'essayer de la résoudre tout entière et c'est à cette tâche que M. Rochetin consacre son nouveau volume. *Les Assurances ouvrières* complètent l'examen du système de garantie qui lui a semblé le plus propre à donner satisfaction aux travailleurs, aussi bien en ce qui concerne les assurances contre la maladie qu'en ce qui touche celles contre l'incendie dans les usines, et aussi celles contre le chômage.

Ce nouvel ouvrage est divisé en quatre parties : quelques considérations sur les progrès de l'association en France et sur les différentes œuvres d'assistance remplissent la première partie; la seconde traite des sociétés de secours mutuels; la troisième est consacrée aux assurances mutuelles mobilières et la quatrième aux assurances contre le chômage. Il y a là un ensemble de documents, de chiffres, de relevés de nature à frapper l'esprit du lecteur et à lui fournir des éléments d'appréciation qui lui permettront de se prononcer en connaissance de cause sur ce redoutable problème de la misère qu'il s'agit de résoudre au mieux des multiples intérêts en présence.

Aussi, qu'on doive ou non adopter les conclusions de l'auteur, on n'en lira pas moins avec fruit son ouvrage et l'on doit savoir gré à M. Rochetin de la persévérance avec laquelle il poursuit ses consciencieuses études, contribuant ainsi puissamment aux solutions rationnelles et pratiques qu'il est nécessaire de donner à bref délai à ces très complexes problèmes.

Léon SALEFRANQUE.

2°.

La statistique des revenus et des fortunes en Norvège.

De très intéressantes recherches ont été faites en Norvège depuis quelques années par la direction de la statistique norvégienne. Nous avons déjà signalé (1) les remarquables travaux que le savant directeur de cette statistique, M. A.-N. Kiær, avait publiés en 1894 sur la matière. Depuis cette époque, M. Kiær a présenté à la session que l'Institut international de statistique a tenue à Berne, en 1895, la méthode dite représentative, dans un rapport intitulé : « Observations et expérience concernant les dénombrements représentatifs (2) ».

Le volume de statistique sociale que vient de publier le Bureau central de statistique de Norvège contient une première application de cette méthode à la statistique des revenus et des fortunes en Norvège (3).

La statistique a porté sur un effectif de 7 162 hommes adultes de la population rurale et 4 265 hommes adultes de la population urbaine représentant respectivement 1,535 et 3,140 p. 100 de l'effectif total des populations correspondantes des campagnes et des villes; le groupe urbain étant le double du groupe rural, la multiplication par 2 des chif-

(1) Voir *Journal de la Société de statistique de Paris,* année 1895, p. 227.
(2) *Bulletin de l'Institut international de statistique,* t. IX, 2ᵉ livraison, p. 176. Rome, 1896.
(3) *Social statistik. — Statistiske Oplysninger om Indtægts- og Formuesforhold.* Christiania, Aschehoug et Cⁱᵉ. 1897.



fres relatifs aux campagnes permet d'obtenir aisément les chiffres relatifs à l'ensemble du royaume.

Les observations ont été limitées sous trois rapports :

1° On n'appliqua les recherches qu'à 128 communes rurales sur 498 et à 28 villes sur 61 ;

2° On n'observa que les hommes d'âge variant de cinq en cinq années, à partir de 17 ans;

3° On ne considéra que les personnes dont les noms commençaient par les lettres A, B, C, L, M ou N, et même, afin de réduire l'influence exagérée des grandes villes, on n'admit, pour Christiania et quelques autres grandes villes, que les lettres initiales L, M et N.

Le tableau suivant, qui donne la répartition proportionnelle, par profession, de la population adulte du sexe masculin, montre la concordance des résultats fournis par le recensement général et par la méthode représentative :

PROFESSIONS.	CHIFFRES ABSOLUS.				CHIFFRES PROPORTIONNELS.			
	CAMPAGNES.		VILLES.		CAMPAGNES.		VILLES.	
	Recensement général.	Méthode représentative.	Recensement général.	Méthode représentative.	Recensement général.	Méthode représentative.	Recensement général.	Méthode représentative.
Fonctionnaires publics	6 878	126	6 223	206	1,5	1,8	4,6	4,8
Cultivateurs	109 773	1 700	619	8	23,5	23,7	0,5	0,2
Pêcheurs	38 294	530	2 465	59	8,2	7,4	1,8	1,3
Ouvriers agricoles. Tenanciers	26 516	392	24	2	5,7	5,5	»	»
Ouvriers agricoles. Fils des cultivateurs	43 988	598	64	»	9,4	8,4	»	»
Ouvriers agricoles. Domestiques	20 646	352	124	3	4,42	4,9	0,1	0,1
Ouvriers agricoles. Autres	21 141	313	763	29	5,2	4,4	0,6	0,7
Artisans. Patrons	21 611	321	9 555	291	4,6	4,5	7,0	6,8
Artisans. Ouvriers	15 960	265	22 885	773	3,4	3,7	16,8	18,1
Ouvriers de fabrique	19 954	399	15 603	558	4,3	5,6	11,5	13,1
Armateurs et négociants	6 659	106	8 973	297	1,4	1,5	6,6	7,0
Employés de commerce	3 001	57	8 019	231	0,64	0,8	5,9	5,4
Personnel des entreprises commerciales	8 571	103	11 574	236	1,8	1,4	8,5	7,0
— supérieur des entreprises de navigation	5 783	125	6 531	196	1,24	1,7	4,8	4,6
Gens de mer	14 747	307	11 387	325	3,2	4,3	8,4	7,6
Divers	103 155	1 468	31 084	991	21,5	20,4	22,9	23,3
	466 750	7 162	135 893	4 265	100,0	100,0	100,0	100,0

C'est à l'aide des données fournies par le recensement général de 1891 que la statistique des revenus et des fortunes a été dressée. A cet effet, on prit le bulletin individuel des personnes observées et on y fit inscrire, par les autorités communales, le montant du revenu et de la fortune soit d'après les rôles de l'impôt sur le revenu, soit par d'autres moyens.

On obtint ainsi des renseignements sur 79 p. 100 des personnes observées dans les campagnes et 73 p. 100 dans les villes; quant aux 21 et 27 p. 100 restants, on admit que leur revenu moyen était égal à la moitié de celui des individus de même profession et de même âge; cette hypothèse se justifie d'un côté par ce fait que parmi les personnes en question figuraient un certain nombre d'individus omis dans les rôles de l'impôt comme n'ayant qu'un revenu inférieur au minimum taxé, d'un autre côté, par la faiblesse relative du nombre des cas considérés. D'ailleurs, on reconnut que cette hypothèse ne pouvait avoir pour effet que de fournir des résultats inférieurs à la réalité, et afin de permettre de s'en rendre compte, on établit deux séries de moyennes résultant, les unes, des observations effectuées, les autres, du calcul opéré sur les bases précitées.

Les constatations fournies par cette statistique peuvent se résumer comme suit :

Les revenus des cultivateurs propriétaires ont, en général, pour limites extrêmes, 400 et 1 500 couronnes, répartis comme suit :

Revenu variant de	400 à 599 couronnes	408	cultivateurs.
	600 à 799 —	199	
	800 à 999 —	120	
	1 000 et au-dessus	222	
		949 cultivateurs.	

Sept seulement avaient un revenu supérieur à 5 000 couronnes, tandis que pour 432, le revenu était inférieur à 400 couronnes; il est vrai que ces derniers ont, en réalité, des ressources plus élevées, tant à cause des erreurs résultant de la méthode même qu'en raison des revenus qu'ils consomment en nature et qui échappent à la statistique.

Les pêcheurs et les artisans n'ont également que de faibles revenus : pour 74 p. 100 des premiers et 60 p. 100 des seconds, le revenu n'atteint pas 400 couronnes; il convient toutefois de signaler que, pour les premiers, le revenu doit être majoré de ressources en nature dont la statistique n'a pas tenu compte.

Les ouvriers de fabrique ont une rémunération moyenne de 600 à 1 000 couronnes dans les villes et de 400 à 600 couronnes dans les campagnes.

Parmi les personnes adultes du sexe masculin, la proportion de celles dont le revenu atteint ou dépasse 2 000 couronnes est de 1,6 p. 100 dans les campagnes et de 9 p. 100 dans les villes. Sur 117 personnes du sexe masculin, on a trouvé, à la campagne, 1 ouvrier agricole (tenancier), 1 artisan, 10 capitaines de navires, 4 employés de commerce, 4 employés de fabriques, 25 fonctionnaires publics, 15 négociants, 47 cultivateurs. Sur 386 personnes du sexe masculin on a trouvé, dans les villes, 5 ouvriers, 24 capitaines de navires, 39 employés de commerce, 20 employés de fabriques, 76 fonctionnaires publics, 36 artisans, 119 négociants, armateurs et fabricants.

La répartition des revenus, par âge, est la suivante pour l'ensemble de la population adulte du sexe masculin et abstraction faite de la profession.

Age moyen.	Revenu moyen.	Variations d'un âge au suivant.
—	—	—
	Couronnes.	
17 ans	204	
		+ 80 p. 100
22 —	368	
		+ 41 —
27 —	518	
		+ 24 —
32 —	640	
		+ 7,3 —
37 —	687	
		+ 17 —
42 —	804	
		+ 7,1 —
45 —	861	
		— 3,7 —
52 —	829	
		— 19 —
59 —	675	
		— 17 —
69 —	558	
		— 35 —
80 —	361	
Moyenne générale	561	

Ces chiffres indiquent, dans l'ensemble, une allure croissante du revenu moyen jusqu'à un âge voisin de 50 ans, puis une allure décroissante au delà de cet âge, les variations étant le plus rapides aux âges extrêmes.

Le tableau suivant où les résultats des campagnes et des villes figurent séparément donne lieu aux mêmes conclusions générales, bien que l'âge où l'allure du revenu moyen change de sens ne soit pas le même dans les deux cas.

Revenu moyen.

Age moyen.	Campagnes.	Villes.
—	—	—
	Couronnes.	
17 ans	186	264
22 —	278	631
27 —	386	884
32 —	502	1 045
37 —	552	1 082
42 —	595	1 487
47 —	628	1 590
52 —	607	1 684
59 —	533	1 303
69 —	365	1 453
80 —	227	1 169
Moyenne générale	427	1 011

De même, si l'on compare les diverses professions au point de vue de l'âge auquel cette allure change de sens, on constate que, pour les patrons, cet âge est de 47 ans dans les campagnes et de 52 ans dans les villes, que pour les employés il est de 60 ans, que pour les ouvriers, au contraire, il comprend la période de 30 à 50 ans.

Ces quelques indications suffisent à montrer l'intérêt de la statistique entreprise sous la direction de M. A.-N. Kiær et à éveiller le désir de voir paraître à bref délai les travaux complémentaires annoncés par l'auteur.

Maurice Bellom.

VI.

CHRONIQUE DES BANQUES, CHANGES ET MÉTAUX PRÉCIEUX.

La plupart des banques d'émission publiant leur compte rendu dans le premier trimestre de l'année, nous donnons le mouvement des opérations les plus importantes de l'exercice 1896 :

	Escomptes.		Avances sur gages mobiliers.	Comptes courants et dépôts privés.		Compte courant du Trésor.	
	Nombre d'effets.	Montant.		Versements.	Paiements.	Versements.	Paiements.
	—	—	—	—	—	—	—
		Millions et centaines de mille francs.					
Banque de France	14 198 820	9 924,7	1 438,1	54 020,2	54 120,1	4 022,8	3 946,6
Banque d'Allemagne	3 600 251	7 861,0	1 785,2	66 034,0	65 969,5	2 608,6	2 617,2
Banque d'Autriche-Hongrie	1 355 036	2 521,7	402,0	8 335,9	8 341,0	»	»
Banque de Belgique	3 363 921	2 785,6	92,7	5 214,3	5 207,2	1 299,2	1 280,9
Banque d'Espagne	498 056	2 026,9	522,7	5 925,6	5 919,6	1 647,1	1 610,5
Banque du Portugal	59 913	215,3	55,6	174,5	170,0	»	»

Il n'est pas sans intérêt de jeter un coup d'œil sur la consistance du compte de profits et pertes de quelques-unes des principales banques d'émission :

	Bénéfices bruts.			Frais d'exploitation et impôts.	Bénéfices nets.
	Commerciaux.	Divers.	Total.		
	—	—	—	—	—
		Millions et centaines de mille francs.			
Banque de France	28.3	11,7	40.0	17,4	22,6
Banque d'Allemagne	37,7	0,4	38,1	26.9	11,2
Banque d'Autriche-Hongrie	25,2	1,0	26,2	9,4	16,8
Banque de Belgique	9,3	2,4	11,7	4,7	7,0
Banque d'Espagne	26,2	30,0	56,2	17,4	38,8

Dans une communication faite le 24 mars à l'*Institut des banquiers* de Londres, M. James Dick s'est efforcé de dresser une statistique du mouvement des opérations des banques du Royaume-Uni. Une partie des chiffres qu'il donne sont connus, mais d'autres sont tout à fait nouveaux, et malgré leur caractère conjectural, nous croyons utile de les reproduire :

	Effets de commerce escomptés.	Avances sur titres.	Total.
	—	—	—
Banque d'Angleterre.			
		Milliers de £.	
1891	»	»	36 116
1896	»	»	30 553

Autres banques.

1896.	Effets de commerce escomptés.	Avances sur titres.	Total.
	Milliers de £.		
25 banques de Londres.	20 716	61 165	81 881
16 — de Londres et de province. .	39 232	111 660	150 892
88 — anglaises de province. . . .	29 652	114 990	144 642
10 — d'Écosse.	23 631	44 470	68 101
9 — d'Irlande.	15 016	19 111	34 127
148	128 247	351 396	479 643
1891	129 817	288 539	418 356
1883	159 606	175 932	335 538

Situation des principales banques.

		31 janvier.	28 février.	31 mars.
		Millions de francs.		
Banque de France.	Encaisse.	3 139	3 149	3 145
	Circulation.	3 756	3 665	3 702
	Portefeuille et avances	1 298	1 145	1 139
	Comptes courants publics et privés .	803	763	703
Banque d'Allemagne.	Encaisse.	1 098	1 145	1 076
	Circulation.	1 312	1 228	1 502
	Portefeuille et avances	891	787	1 033
	Comptes courants publics et privés .	571	597	514
Banque d'Angleterre.	Encaisse.	928	976	983
	Circulation.	641	639	681
	Portefeuille et avances	712	735	747
	Comptes courants publics et privés .	1 320	1 385	1 370
Banque d'Autriche-Hongrie.	Encaisse.	903	916	920
	Circulation.	1 257	1 235	1 272
	Portefeuille et avances	437	387	413
	Comptes courants publics et privés .	30	35	27
Banque de Belgique.	Encaisse.	102	103	109
	Circulation.	484	467	468
	Portefeuille et avances	441	428	423
	Comptes courants publics et privés .	74	80	77
Banque d'Espagne.	Encaisse.	473	484	483
	Circulation.	1 054	1 061	1 056
	Portefeuille et avances	440	436	445
	Comptes courants publics et privés .	497	492	496
Banque d'Italie.	Encaisse.	371	372	366
	Circulation.	775	738	751
	Portefeuille et avances	286	280	288
	Comptes courants publics et privés .	248	266	269
Banque de Russie.	Encaisse.	2 503	2 506	2 508
	Circulation.	2 593	2 559	2 524
	Portefeuille et avances	763	739	689
	Comptes courants publics et privés .	1 721	1 569	1 607

Les encaisses or, dans les banques où elles varient, ont suivi la marche suivante.

	31 janvier.	28 février.	31 mars.
	Millions de francs.		
Banque de France.	1 909	1 916	1 918
Banque d'Angleterre.	928	976	983
Banque d'Autriche-Hongrie . . .	637	650	655
Banque de Russie.	2 413	2 413	2 413 (1)

Les banques d'Allemagne et de Belgique ne donnent la composition de leur encaisse qu'au 31 décembre; dans ces établissements, à la fin des trois dernières années, l'or s'est élevé :

Années.	Banque d'Allemagne.	Banque de Belgique.
	Millions de francs.	
1894. . . .	893	104
1895. . . .	714	87
1896. . . .	664	86

Les taux de l'escompte, en 1896, ont été les suivants :

	Nombre de variations.	Plus haut.	Plus bas.	Moyenne.
Banque de France	0	2	2	2
Banque d'Allemagne	3	5	3	3,66
Banque d'Angleterre	3	4	2	2,48
Banque d'Autriche-Hongrie. . .	2	5	4	4,09
Banque de Belgique	1	3	2 1/2	2,84
Banque d'Espagne	1	5	4 1/2	4,78
Banque des Pays-Bas.	2	3 1/2	2 1/2	3,03
Banques italiennes.	0	5	5	5
Banques suisses.	8	5	3,50	3,94

Le rapport annuel du Contrôleur de la circulation des États-Unis, pour l'année 1896, vient d'être publié; il présente, cette année, un intérêt exceptionnel en ce qu'il donne, sous une forme condensée, les éléments de l'organisation de presque toutes les banques du monde et une étude sur l'emploi du papier dans la circulation.

Cette partie du rapport est trop étendue pour qu'elle puisse être analysée; en voici la conclusion :

Nature des dépôts dans 5 530 banques.

	Commerce de détail.	Commerce de gros.	Autres dépôts.	Total (2).	Pour 100.
Monnaie d'or . . . $	562 311	172 202	881 189	1 868 589	0,60
Monnaie d'argent. . .	852 662	203 007	564 943	1 643 844	0,50
Billets	7 116 017	2 573 506	8 500 577	19 084 598	6,30
Chèques.	18 005 940	60 139 723	195 080 607	280 339 201	92,50
Total. . . . $	26 536 930	63 088 438	205 027 316	302 936 232	99,90

(1) Voici la situation complète de l'or à la Banque de Russie à la date du 31 mars :

	Millions de francs.
Fonds d'échange des billets de crédit et encaisse de la Banque	2 413
Fonds à l'étranger.	21
Or appartenant au Trésor en dépôt à la Banque.	544
Total.	2 978

(2) Les chiffres de cette colonne ne sont pas complètement exacts, les différences ne sont pas expliquées dans l'ouvrage américain.

Dans le courant de l'année dernière :

28 banques nationales ont été créées avec un capital de . . . $	3 245 000
37 ont liquidé volontairement, leur capital était de	3 745 000
27 ont fait faillite, leur capital était de.	3 805 000

Au 31 décembre, il y avait 3 676 banques nationales en activité, dont le capital global s'élevait à $ 648 540 325.

En dehors de leur capital et de leurs réserves, leurs ressources principales étaient les suivantes :

Billets en circulation . . . . $	209 944 019
Dépôts particuliers.	1 597 891 058
Total. . . $	1 807 835 077

A l'actif, comme emplois, on trouve :

Avances et escomptes. . . . $	1 876 591 716
En caisse.	200 808 632
Total. . . $	2 077 400 348

Les exportations d'or de New-York ayant complètement cessé, la situation du Trésor est restée favorable :

		31 janvier.	28 février.	31 mars.
Encaisse.		Millions de dollars.		
Or.	Barres	52 300	46 800	37 300
	Monnaie.	130 100	139 400	152 000
		182 400	186 200	189 300
Argent.	Barres	109 700	108 900	107 900
	Monnaie.	404 000	406 800	409 100
		696 100	701 900	706 300
Circulation.				
Billets des États-Unis . . .		339 500	342 900	329 300
Certificats d'or.		37 600	37 500	37 500
Certificats d'argent et billets du Trésor de 1890 . . .		443 100	449 300	454 300
		820 200	829 700	821 100

Pour les 5 dernières années, les compensations effectuées dans les *cléaring houses* de *Londres* et de *New-York* ont été :

Années.	LONDRES. (Millions et centaines de mille £.)	NEW-YORK. (Millions et centaines de mille $.)
	1er janv.-31 déc.	1 r oct. 1895-30 sept. 1896.
1892. . . .	6 481,6	36 279,9
1893. . . .	6 478,0	34 421,4
1894. . . .	6 337,2	24 230,1
1895. . . .	7 592,9	28 264,4
1896. . . .	7 574,8	29 350,9

Un ukase du 3/15 janvier a prescrit la frappe de monnaie d'or, portant indication du

prix fixé par l'ukase du 8 août 1896; l'ancienne demi-impériale de 5 roubles est maintenant comptée pour 7 1/2 roubles, ce qui fixe définitivement la valeur du rouble à 2 fr. 666.

Le gros événement monétaire du trimestre a été l'annonce que le Japon allait adopter définitivement l'étalon d'or. Les avis de Yokohama disent que le rapport entre l'or et l'argent serait de 32,348 à 1. On s'est demandé si la réforme ne comportait pas le bimétallisme avec un rapport fixe entre l'or et l'argent. Il n'en est rien, l'ancien yen d'argent sera retiré dans un délai de 5 ans et les hôtels des monnaies seront fermés à l'argent. La valeur nominale du yen d'argent sera ramenée à 2 fr. 583, soit à peu de chose près le prix actuel de l'argent qu'il contient.

Le Directeur de la monnaie des États-Unis a publié récemment son rapport annuel sur la production de l'or et de l'argent pendant l'année 1895.

Dans les trois dernières années, les mines du monde entier ont fourni :

Années.	Or.	Argent.
	Kilogrammes.	
1893. . .	236 974	5 147 841
1894. . .	273 197	5 121 017
1895. . .	301 361	5 263 183

Pendant ces trois années, la production de l'or se répartit comme suit :

	1893.	1894.	1895.
		Kilogrammes.	
États-Unis	54 100	59 434	70 132
Australasie. . . .	53 698	62 836	67 406
Afrique	43 550	60 595	67 040
Russie	41 842	36 313	43 476
Autres pays . . .	43 784	54 019	53 307
	236 974	273 197	301 361

Voici, pour le premier trimestre, la statistique de la production des mines du Transvaal :

1896.	Poids en onces troy.	Valeur en francs (l'once est estimée à 91 fr.).
Janvier	209 832	19 094 712
Février	211 000	19 201 200
Mars	232 066	21 118 006

La suppression prochaine de la frappe de l'argent au Japon a sensiblement influencé les cours du métal blanc; on a coté :

	A Londres, l'once standard.	A Paris, perte pour 1000.
30 janvier	29d,11/16	504 1/2
27 février	29 ,11/16	507 1/2
31 mars.	28 ,5/16	527 1/2

La prime de l'or a varié de 1 1/2 à 2 p. 1000 en janvier; à partir du 10 février, elle a fléchi à 1 p. 1000 et elle a complètement disparu à partir du 22 février.

Le prix, à Paris, d'une lettre de change à vue représentant une somme de monnaie étrangère nominalement équivalente à 100 fr., a été le suivant.

Tableau.

	30 janvier.	27 février.	31 mars.
Allemagne	99,87	99,77	100,00
Angleterre	99,91	99,86	99,70
Autriche-Hongrie	100,15	99,91	100,00
Belgique	99,84	99,82	99,81
Espagne	80,50	78,70	76,90
Grèce	58,47	59,10	59,08
Hollande	100,00	100,00	99,76
Italie	95,58	94,78	94,78
Portugal	69,42	69,43	69,43
Russie	100,00	100,00	100,00
Suisse	99,31	99,19	99,56
États-Unis	99,42	99,51	99,22
République Argentine	34,48	32,15	32,28

Pierre DES ESSARS.

VII.

LISTE DES OUVRAGES PRÉSENTÉS DANS LES SÉANCES DU 17 MARS ET DU 21 AVRIL 1897.

OUVRAGES SIGNÉS. — (*Voir les procès-verbaux des séances.*)

DOCUMENTS OFFICIELS. — France. — *Annuaire statistique de la France*, XVI° vol., 1895-1896. — *Bulletin du Conseil supérieur de statistique*, n° 5, session de 1894. — *Documents sur la question du chômage*. (Office du travail.) — *Statistique agricole annuelle*, 1895. (Ministère de l'agriculture.) — *Compte rendu de l'assemblée générale des actionnaires de la Banque de France du 28 janvier 1897*. (Banque de France.) — *Bibliographie des travaux scientifiques des sociétés savantes de la France*. (Ministère de l'instruction publique.)

Angleterre. — *Third annual report on changes in wages and hours of labour in the united Kingdom. — Board of trade, labour department.* (*Troisième rapport annuel sur les changements survenus dans les salaires et les heures de travail dans le Royaume-Uni. — Bureau du commerce, département du travail.*)

Autriche. — *Die Sparcassen- und Vorschuss-Vereine in Steiermark*, 1895 (*Les caisses d'épargne et les sociétés de prévoyance en Styrie*). — *Statistische Nachweisungen über das civilgerichtliche Depositenwesen, die cumulativen Waisencassen und über den Geschäftsverkehr der Grundbuchsämter. Veränderungen im Besitze und Lastenstande der Realtäten*, 1894 (*Renseignements statistiques sur les dépôts civils, les caisses cumulatives d'orphelins et sur les mutations des livres fonciers. Changement dans la propriété et les charges des biens immobiliers*).

Belgique. — *Annuaire démographique et tableaux statistiques des causes de décès* (ville de Bruxelles). — *Travail du dimanche — Belgique; établissements industriels, monographies; Allemagne, Autriche, Suisse, Angleterre; rapports présentés au Ministre de l'industrie et du travail de Belgique.*

Danemark. — *Communications du Bureau de statistique de l'État*, 3° série, t. XVII.

Espagne. — *Estadistica general del comercio exterior de España con sus provincias de ultramar y potencias extranjeras*, 1895. (*Statistique générale du commerce extérieur de l'Espagne avec ses provinces d'outre-mer et les puissances étrangères*, 1895.)

Italie. — *Relazione della commissione reale sulla Istituzione di una cassa di previdenza per le pensioni civili e militari.* (*Compte rendu de la commission royale sur l'institution d'une caisse de prévoyance pour les pensions civiles et mili-*

taires.) — *Statistica elettorale*, 1895. (*Statistique électorale.*) — *Statistica degli scioperi avvenuti nell'industria e nell'agricoltura*, 1895. (*Statistique des grèves survenues dans l'industrie et dans l'agriculture*, 1895.) — *Popolazione. Movimento dello stato civile*, 1895. (*Population. Mouvement de l'état civil*, 1895.)

Norvège. — *Rapport sur l'état sanitaire et médical*, 1893. — *Tableau des successions, des faillites et des biens pupillaires*, 1894. — *Les chemins de fer publics de la Norvège, du 1er juillet 1895 au 30 juin 1896.* — *Statistique sociale et du travail.* II. *Les revenus et les fortunes dans la Norvège en 1891.* — *Statistique du recrutement*, 1895. — *Statistique internationale de la navigation maritime*, 1872-1894 et 1886-1896.

Pays-Bas. — *Extrait du rapport à la Reine régente sur la caisse d'épargne postale*, 1895.

Portugal. — *Censo da população de Reino de Portugal, 1 de Dezembro de 1890.* (*Recensement de la population du royaume de Portugal au 1er décembre 1890*, 1er vol.) — *Album de Estatistica graphica dos caminhos de ferro portuguezes das provincias ultramarinas*, 1893. (*Album de statistique graphique des chemins de fer portugais des provinces d'outre-mer*, 1893.)

Prusse. — *Statistik der Brände*, 1888 à 1890 (*Statistique des incendies.*)

Russie. — *Tableaux statistiques du commerce extérieur de la Russie*, 1894. — *Recueil des formes et instructions employées pour le recensement général de l'empire de Russie, effectué le 28 janvier 1897.* — *Résultats généraux de la récolte de 1896.*

Serbie. — *Statistique du royaume de Serbie*, vol. VII.

Suède. — *Marine marchande et navigation*, 1895. — *Statistique des fabriques*, 1895. — *Statistique criminelle*, 1895. — *Statistique de la caisse d'épargne postale*, 1895. — *Statistique de l'enseignement*, 1894 et 1895. — *Statistique médicale*, 1895. — *Statistique pénitentiaire*, 1895. — *Statistique agricole*, 1895. — *Statistique forestière*, 1895.

Wurtemberg. — *Bericht über die Verwaltung und den Stand der Gemeinde-Angelegenheiten*, 1892 à 1895. (*Rapport sur l'administration et l'état des communes.*)

États-Unis. — *Tenth annual report of the commissioner of labor*, 1894 : *Strikes and Lockouts* (*Dixième rapport annuel du commissaire du travail : Grèves et mises à l'index*). — *Commerce and navigation*, 1896. 2 vol. (*Commerce et navigation*, 1896. 2 vol.) — *Annual report of the board of Regents of the Smithsonian Institution, showing the operations, expenditures and condition of the Institution to July 1894.* (*Rapport annuel des Régents de l'Institution smithsonienne, montrant les opérations, les dépenses et la situation de l'Institution en juillet 1894.*)

Mexique. — *Informe del Ciudadano general Porfirio Diaz, presidente de los Estados Unidos Mexicanos a sus compatriotas acerca de los actos de su administración en los periodos constitucionales comprendidos entre el 1° de diciembre 1884 y 30 de noviembre de 1896.* (*Communication du Président des Etats-Unis mexicains sur les actes de son administration pendant les périodes constitutionnelles) comprises entre le 1er décembre 1884 et le 30 novembre 1896.*)

Australasie. — *Statistics of the Colony of Tasmania*, 1892. (*Statistique de la colonie de Tasmanie.*)

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES : *Revues et journaux de France et de l'étranger.*

Le Gérant : O. BERGER-LEVRAULT.



PUBLICATIONS

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

LE 25e ANNIVERSAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

(1860-1885). Communications et mémoires. La Statistique officielle en France et à l'étranger. Actes et travaux de la Société. Un beau volume in-4° de 444 pages. Paris, Berger-Levrault et Cie, 1886 . . . . 5 fr.

CONFÉRENCES SUR LA STATISTIQUE ET LA GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE

Faites en 1889-1890 à la réunion des officiers, 1 volume in-12, 406 pages. (Vve Rozier, éditeur, 26, rue Saint-Guillaume). . . . . 3 fr.

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

38e année (1897). Recueil mensuel paraissant le 10 de chaque mois par livraisons de 2 à 3 feuilles.

Abonnement d'un an : { Pour la France . . . . 12 fr.
Pour l'étranger (Union postale) . . . . 15 fr.

Un numéro séparé (de 3 feuilles au plus) . . . . 1 fr. 50 c.

On s'abonne chez le Trésorier ou chez MM. Berger-Levrault et Cie, éditeurs, 5, rue des Beaux-Arts, à Paris, et chez tous leurs correspondants.

AVIS IMPORTANT

Collections à prix réduit. — La Société, après avoir complété autant que possible les collections du Journal nécessaires à ses archives et à sa réserve, a reconnu qu'elle pouvait disposer d'un certain nombre de collections incomplètes, contenant, au lieu des 414 livraisons de juillet 1860 à décembre 1895, savoir :

15 collections de 382 à 348 livraisons, sans lacune depuis 1883 ;
7 collections de 345 à 334 livraisons, sans lacune depuis 1884 ;
35 collections de 332 à 250 livraisons, sans lacune depuis 1891.

Ces collections qui seront livrées en commençant par les plus complètes, sont offertes, rendues **franco** en France, à raison de 20 centimes la livraison, pour un prix total variant de 76 fr. 40 c. à 50 fr.

L'année 1896 (12 livraisons), lorsqu'elle sera ajoutée à ces collections en augmentera le prix de 12 fr. (pour la France).

Prime gratuite aux membres qui rachèteront leurs cotisations. — Une de ces collections sera donnée en *prime gratuite* à tout membre qui rachètera ses cotisations au prix réglementaire de 300 fr. payable en cinq annuités de 60 fr.

Numéros isolés. — En dehors des collections, il existe un plus grand nombre de numéros isolés des années 1863, 1876 à 1882, 1884, 1887, 1888 et 1893 et de certains mois des autres années qui sont offerts séparément au prix de 25 centimes.

Numéros manquants. — La Société serait reconnaissante à ses membres de lui procurer, par échange ou à prix d'argent, les numéros de février, août et décembre 1864, août et novembre 1871-1872, janvier 1874, février 1875, mars 1876 et février 1882 qui manquent à ses collections.

S'adresser au trésorier, M. Ad. Coste, *4, cité Gaillard, à Paris.*

BIBLIOTHÈQUE

La Bibliothèque de la Société de Statistique de Paris est ouverte tous les jours non fériés, de 11 heures à 5 heures, 80, rue de Varenne (au Ministère du commerce). Bibliothécaire : M. Laugier.

Nancy, imp. Berger-Levrault et Cie.

La prochaine séance aura lieu le mercredi 16 juin 1897, à 9 heures du soir au siège social, 28, rue Danton.

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

(RECONNUE ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 19 JUIN 1869)

Médaille d'argent aux Expositions universelles de 1878 et de 1889
Diplôme d'honneur de 1re classe à l'Exposition de Venise. 1881.
GRAND PRIX A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE LYON. 1894

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE

N° 6. — JUIN 1897

SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ, 28, RUE DANTON
(Hôtel des Sociétés savantes)

ON S'ABONNE A PARIS :
CHEZ BERGER-LEVRAULT ET Cie, ÉDITEURS, 5, RUE DES BEAUX-ARTS.

Prix par an : France : 12 fr. — Étranger : 15 fr.

Le Journal paraît par livraisons mensuelles

SOMMAIRE DU N° 6. — 10 JUIN 1897.

Pages

I. — Procès-verbal de la séance du 19 mai 1897 181
II. — De l'inégalité de la répartition des bénéfices du travail et du capital dans l'accroissement de la richesse depuis 50 ans, par M. Clément Juglar. . 184
III. — De la classification et du rôle de la statistique parmi les sciences sociales (*fin*), par M. Raoul de la Grasserie. 197
IV. — Le mouvement des billets de la Banque de France, par M. Alfred Neymarck. 201
V. — Bibliographie : Cours de droit administratif (M. Th. Ducrocq), par M. Adolphe Coste 204
VI. — Chronique de statistique sur les questions ouvrières et les assurances sur la vie, par M. Maurice Bellom. 205
VII. — Informations diverses : Les recettes des chemins de fer en 1896. — Monnaies frappées en 1896 par la Monnaie de Paris. — L'impôt sur les opérations de Bourse 209
VIII. — Liste des ouvrages présentés dans la séance du 19 mai 1897 211

CONVOCATION

SÉANCE DU 16 JUIN 1897

A **9** heures du soir,

AU SIÈGE SOCIAL, HOTEL DES SOCIÉTÉS SAVANTES, 28, RUE DANTON.

La séance sera précédée du dîner habituel : 7 heures un quart très précises.

(*Les autres séances auront lieu les* 21 juillet, 20 octobre, 17 novembre *et* 15 décembre.)

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU 16 JUIN 1897.

1° A 9 heures très précises : *Ouverture de la séance : Communications diverses du Président, M. le Dr Jacques Bertillon.*

2° *Modifications au règlement intérieur proposées par le Conseil.*

3° *Communication* de M. Léon Salefranque *sur les mutations immobilières à titre onéreux de 1826 à 1895.*

4° *Communication* de M. Candiani *sur l'évolution de l'assurance contre l'incendie.*

AVIS

Pour tout ce qui concerne la rédaction du Journal, les communications à la Société, les présentations de candidatures, les rectifications de noms, qualités et domiciles, s'adresser au SECRÉTAIRE GÉNÉRAL, visible chez lui, 21, rue de la Tour, le lundi, de midi à 5 heures.

Les livres, documents et journaux destinés à la Société doivent être adressés au siège social, 28, rue Serpente-Danton.

Pour le paiement ou le rachat des cotisations et l'acquisition des collections du Journal, s'adresser au TRÉSORIER, visible chez lui, 4, cité Gaillard (rue Blanche), tous les jours, de 10 heures à midi; le vendredi, de 2 à 6 heures.

Les abonnements au Journal sont reçus chez MM. Berger-Levrault et Cie, 5, rue des Beaux-Arts, à Paris, et chez leurs correspondants en France et à l'étranger.

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 6. — JUIN 1897.

I.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 19 MAI 1897.

SOMMAIRE. — Élection et présentation de nouveaux membres. — Présentation des ouvrages par le Secrétaire général. — Communication de M. Pierre des Essars sur les dépôts de titres à la Banque de France. — Fin de la discussion sur le mouvement de la population en France pendant l'année 1895 : MM. le Dr Fernand Ledé, Ad. Coste et Dr J. Bertillon. — Annonce de modifications que le Conseil propose d'apporter au règlement intérieur de la Société.

La séance est ouverte à 9 heures sous la présidence de M. le Docteur Jacques BERTILLON.

Le procès-verbal de la séance du 21 avril 1897 est adopté.

Sont élus, à l'unanimité, *membres titulaires :*

MM. le baron Max ZEDLITZ;
Arsène DUMONT.

Membres correspondants :

MM. VAN DER SMISSEN;
Gaston DAVID;
LEBOUTEUX (P.);
Albert CAZENEUVE;
BOULENGER (H.);
Alfred GEIGY;
le Dr Joseph POLAK.

Est présenté, pour être soumis à l'élection dans une prochaine séance, comme *membre titulaire :*

Sur la proposition de MM. Pierre et Étienne des Essars :

M. Paul CAUVIN, directeur de la *Confiance* (Incendie), 1, rue de l'Université.

M. le PRÉSIDENT donne lecture d'une lettre par laquelle M. le Directeur du Département des douanes, à Saint-Pétersbourg, remercie la Société d'avoir bien voulu le nommer membre associé.

M. le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL donne la nomenclature des ouvrages offerts à la Société :

Le 1er volume de la 7e édition du *Cours de droit administratif et de législa-*

tion française des finances, par M. Th. Ducrocq. Ce volume contient une introduction de droit constitutionnel et l'organisation administrative.

L'Administration et les dépenses aux colonies : réponse à M. Leroy-Beaulieu, par M. Clavius Marius, conseiller général de la Martinique; brochure présentée par M. Th. Ducrocq, au nom de M. Félix Masson, membre correspondant de la Société.

Le procès-verbal de la séance du 12 février 1897 de la Commission extraparlementaire du *monopole de l'alcool,* déposé par M. Alfred Neymarck, qui, dans cette séance, a présenté des statistiques embrassant plus de soixante années sur la question hygiénique, fiscale et budgétaire du monopole, sans négliger le côté économique, qui touche à la liberté du commerce et de l'industrie.

Les *Annuaires* parisiens, de Montaigne à Didot, 1500 à 1900, par M. Alfred Bing-Bénard; œuvre pratique et utile aux industriels ainsi qu'aux syndicats professionnels.

La Situation monétaire en 1897, par M. G.-M. Boissevain, qui appelle l'attention de la Société sur son exposé de la nécessité de remédier à ladite situation par une entente internationale et des moyens qui pourraient servir à atteindre au but désiré.

Une étude critique que son auteur, M. Isidore Sachs, intitule : *Vérités sur le monopole de l'alcool; organisation et fonctionnement en Russie et en Suisse; le projet de monopole en Allemagne.*

Deux exemplaires d'un *Graphique sur les fluctuations du change russe de 1854 à 1896,* par M. Arthur Raffalovich, qui a accompagné son envoi des observations suivantes : « Jusqu'en 1897, l'unité monétaire russe a été le rouble-argent, divisé en 100 copecs, lequel valait 4 fr. environ lorsque l'argent était au pair. Depuis plus de 40 ans, la Russie est au régime du papier-monnaie, le remboursement en espèces ayant été suspendu. Cependant le rouble-crédit, grâce à la suspension de la frappe libre, grâce à l'amélioration du crédit de l'État et à la modération qu'on s'est imposée dans les émissions fiduciaires, vaut plus que le métal blanc, dont il est la représentation. Comme je l'ai expliqué l'an dernier, la Russie s'est attachée à stabiliser le change et elle a pris toute une série de mesures, dont la dernière est l'oukase du 3/15 janvier 1897, ordonnant la frappe de pièces d'or portant 7r,50 comme indication de la valeur exprimée en roubles-crédit. La Russie a consacré un change qui s'était établi depuis quelques années et qui correspond à la moyenne des 20 dernières années. Le cours adopté avait été conseillé, dès 1887, par les hommes d'État les plus compétents de la Russie et leur délibération avait été approuvée par l'empereur Alexandre III. La réforme actuelle, à laquelle il ne manque que l'élaboration de points secondaires et de codification, ne touche en aucune façon les intérêts des créanciers de la Russie; elle facilite les transactions commerciales. »

M. Pierre DES ESSARS a la parole pour présenter un travail sur les dépôts de titres à la Banque de France.

M. le PRÉSIDENT remercie M. des Essars de son importante communication, qui sera publiée *in extenso* dans le Journal de la Société pour être ensuite soumise à la discussion dans une prochaine séance.

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion sur le mouvement de la population en France pendant l'année 1895.

M. le Dr F. LEDÉ fait connaître à la Société comment s'exerce, depuis le 1er janvier 1897, la surveillance des enfants en nourrice.

L'orateur expose le système de fiches qui a été établi à cet effet et les conditions dans lesquelles s'effectuent les constatations statistiques et la centralisation des renseignements.

M. Ledé a déjà en mains les chiffres afférents aux trois premiers mois de l'année : 20 728 enfants ont été placés en nourrice pendant cette période; on constate 1 084 retraits et 883 décès; les retraits se chiffrent ainsi à 5,21 p. 100 et la mortalité à 4,25 p. 100.

M. Adolphe COSTE trouve cette mortalité assez élevée, car la période considérée

est très courte et il faudrait multiplier le chiffre par 6 ou peut-être 8 pour obtenir le coefficient annuel.

M. le Président s'associe à l'observation de M. Coste.

M. le Dr Ledé estime que la multiplication ne dépassera pas 4, ce qui fournirait le pourcentage encore très fort de 17 p. 100. La mortalité varie, d'ailleurs, sensiblement selon les séries. Pour les enfants nés dans les départements où ils sont mis en nourrice elle est de 15 p. 100; cela peut tenir, en partie, à la surveillance des parents. Pour les enfants nés à Paris et placés en nourrice au dehors, elle s'élève à 27,52 p. 100 la première année et à 28,13 p. 100 la seconde. Mais ces enfants ne portent-ils pas en eux un germe morbide ? Cela paraît probable.

En terminant, M. Ledé fait remarquer que les chiffres qu'il produit n'ont qu'un caractère provisoire et que son objectif avait été de montrer, dès maintenant, les moyens mis en œuvre pour réaliser le travail statistique prescrit par le Ministère de l'intérieur.

M. le Président est loin de méconnaître l'intérêt des renseignements fournis par M. le Dr Ledé; mais il constate qu'ils ne se rattachent que d'une façon très indirecte à la question à l'ordre du jour; puis il cède la présidence à M. Ad. Coste pour présenter quelques observations sur le véritable objet de la discussion.

M. le Dr J. Bertillon dit que la diminution constante de la natalité lui semble un fait d'une extrême gravité; il en a signalé récemment, dans une autre enceinte, les effets au point de vue économique; il se propose, aujourd'hui, d'appeler plus particulièrement l'attention sur les conséquences de cette situation en ce qui touche la puissance militaire de la France.

M. Bertillon rappelle, tout d'abord, la relation qui existe, en France et en Allemagne, entre le nombre des naissances constatées pour une année déterminée et celui des conscrits fournis vingt ans plus tard par les naissances. Cette relation représente, pour la France, 33 p. 100 et pour l'Allemagne 26 p. 100.

Si on prend comme terme de comparaison l'année 1853, on voit que, conformément à cette proportion, les conscrits portés sur les listes de tirage de 1874 étaient au nombre de 290 000 pour la France et de 310 000 pour l'Allemagne.

Dans ces conditions, il y a déjà un écart appréciable entre les contingents des deux nations; mais cet écart s'accentue chaque année et il deviendra considérable dans vingt ans, ainsi qu'on en peut juger, dès maintenant, par le nombre des naissances constatées dans l'un et l'autre pays. En Allemagne, le nombre des naissances suit une progression régulière et se fixe actuellement à 38 p. 1 000, tandis qu'en France, la proportion de 21 à 22 p. 1 000 reste depuis longtemps stationnaire. Quel sera le contingent français dans vingt ans ? 300 000 hommes; quel sera le contingent allemand ? 450 000 hommes, dépassant le premier de 50 p. 100.

Ces résultats sont particulièrement douloureux, malgré l'avantage que présente, pour la France, la proportion initiale. On ne saurait trop insister sur cet état de choses qui est de nature à avoir, pour notre puissance militaire, les conséquences les plus déplorables.

Le petit nombre des naissances françaises ne met donc pas moins en péril nos intérêts militaires que nos intérêts économiques. M. Yves Guyot le contestait l'autre jour, mais ses objections n'ont nullement modifié les convictions de M. Bertillon à cet égard. M. Bertillon ne peut admettre, en effet, que le nombre des bras ne soit pas un avantage important pour une nation; plus il y a de bras, plus il y a de production et, par suite, plus de richesse.

A un mal aussi grand, il faut appliquer tel remède qu'il conviendra; il n'y a pas à se demander si le moyen employé est juste ou non en soi; qu'il soit efficace, cela suffit. M. J. Bertillon se propose, du reste, de présenter prochainement à la Société, par la voie du Journal, de nouvelles statistiques relatives à ce grave problème.

M. le Président félicite, au nom de la Société de statistique, M. Bertillon de sa persévérance et de son énergie à dénoncer les effets fâcheux du petit nombre des naissances françaises.

En même temps, M. Coste rappelle que l'observation de M. Yves Guyot à laquelle

M. Bertillon a fait allusion, se résume en ceci que, dans la production, la population n'est pas le seul élément à considérer; il faut tenir compte aussi, et en première ligne, de l'outillage. Si on envisage, par exemple, d'une part la population de l'Espagne, de l'Irlande, de l'Italie ou de la Turquie, et, d'autre part, celle de l'Angleterre ou de la France, on ne trouve nullement la richesse proportionnelle à la population.

M. Yves Guyot ajouterait, sans doute, que si on comptait autrefois la richesse d'après le nombre des âmes, d'après les serfs ou les esclaves, cela tient qu'à ces époques il y avait peu de capitaux et que les serfs représentaient un véritable bétail.

Aujourd'hui, c'est d'après les moyens mécaniques dont on dispose, d'après le nombre des chevaux-vapeur qu'on évaluerait la richesse et non d'après les seules bases de la population, élément qui, au point de vue militaire, peut être considéré plus volontiers comme prépondérant.

M. J. Bertillon, reprenant place au fauteuil de la présidence, annonce que le Conseil de la Société, frappé de quelques lacunes du règlement intérieur, avait chargé le Bureau de lui présenter un rapport spécial à ce sujet. Ce rapport a été soumis au Conseil et discuté dans sa dernière séance. Il a été décidé qu'un exemplaire du règlement modifié serait imprimé et adressé à chaque membre titulaire en même temps que la lettre de convocation pour la séance générale du 16 juin prochain. C'est donc au début de cette séance que la Société sera appelée à se prononcer sur les divers changements que le Conseil propose d'introduire dans le règlement. Par conséquent, l'ordre du jour de la séance du 16 juin 1897 est ainsi fixé :

1° Modifications au règlement intérieur proposées par le Conseil;

2° Communication de M. Léon Salefranque sur les mutations immobilières à titre onéreux de 1826 à 1895;

3° Communication de M. Candiani sur l'évolution de l'assurance contre l'incendie.

La séance est levée à 10 heures 3/4.

Le Secrétaire général,
Em. Yvernès.

Le Président,
J. Bertillon.

II.

DE L'INÉGALITÉ DE LA RÉPARTITION DES BÉNÉFICES DU TRAVAIL ET DU CAPITAL DANS L'ACCROISSEMENT DE LA RICHESSE DEPUIS 50 ANS.

On nous excusera de revenir sur une question déjà traitée dans plusieurs de nos séances. Mais la thèse de notre confrère, M. Coste, est si séduisante pour l'opinion publique actuelle et surtout pour les candidats progressistes à la députation que, malgré toutes les objections scientifiques soulevées par nos confrères Fournier de Flaix, Levasseur, Grüner, Neymarck, Cheysson, leurs observations sont trop délicates pour que le public en tienne compte si on n'insiste pas.

M. Coste ne néglige pas non plus l'observation, mais il la résume simplement en choisissant trois chiffres.

Accroissement.

Période.	Salaires moyens (1).	Produits nets du capital.	Valeurs successorales.
	Pour 100.		
1851-1890. . . .	161	236	300

(1) Pour l'industrie houillère.

C'est simple et clair, la question paraît résolue. Ces trois chiffres produisent une profonde impression, on en rêve encore quand on a reconnu que pour les salaires le chiffre n'est pas exact, et même, quand on a rétabli la véritable proportion, on est encore troublé, on réclame de nouvelles preuves, nous voudrions les fournir.

Nous avons observé qu'en prenant la totalité des produits nets du capital, sans nous dire si ce capital n'avait pas varié, et en la comparant, non pas aux *salaires totaux,* mais à un *salaire moyen,* notre confrère mettait ainsi en présence deux éléments qui n'étaient pas *comparables;* il est à craindre que l'on conserve l'impression des trois chiffres mis en relief, l'accroissement des salaires n'ayant été que de 161 p. 100, alors que celui du capital s'élevait à 236 p. 100! Il est vrai que si l'on rectifie l'opération en établissant la comparaison avec les *salaires totaux,* alors la proportion change :

Proportion de l'accroissement des salaires.

D'après les salaires moyens.	D'après les salaires totaux.
161 p. 100	347 p. 100

De 161 p. 100 elle s'élève à 347 p. 100, c'est-à-dire dans une proportion même plus considérable que celles du capital et des valeurs successorales, l'harmonie se trouve ainsi rétablie.

Pour expliquer l'écart qu'il donne, M. Coste ajoute bien que ce n'est qu'une indication, non une démonstration, puis, aussitôt, aux deux premiers chiffres il ajoute celui des valeurs successorales qui, de 2 216 millions en 1840, se sont élevées à 6 632 millions de francs, de 1885 à 1895, de sorte que les valeurs mobilières, les terres, les maisons qui ont changé de mains ont triplé de valeur! Sans attribuer à ces chiffres une valeur précise qu'ils n'ont pas, ils révèlent, selon lui, un fait *grave,* dont il faut chercher l'explication. Il rappelle alors l'opinion de M. de Molinari, qui déclare, lui aussi, quoiqu'il ne *possède pas de renseignements précis* sur la répartition de la richesse, que les classes supérieures et moyennes se sont enrichies dans une proportion plus forte que celle qui vit à peu près exclusivement du produit de son travail : *ainsi cette répartition abandonnée à elle-même peut être inégalitaire.*

Voilà le fait bien établi, il n'y a plus de *réserve :* la société se compose de bandes d'exploiteurs et d'exploités; comme on le répète chaque jour : les humbles et les petits sont destinés à devenir toujours plus pauvres et les riches plus riches. Il a suffi de mettre trois chiffres en présence pour que la démonstration parût complète. C'est la négation de tous les principes économiques. Il y a, dit-on, un équilibre qui a été rompu; comment le rétablir ? Avant de chercher un remède, est-il vrai d'abord qu'il ait été rompu ? Faire intervenir ici l'inégalité de situation de l'entrepreneur et de l'ouvrier, c'est reprendre le thème de l'inégalité des conditions que nous rencontrons à chaque pas, inégalité sans laquelle la société ne saurait vivre, c'est se mettre à la recherche de l'égalité des conditions. Malheureusement, comme toutes les erreurs, ce sont elles qui entrent de suite en circulation; il nous faudra plus de trois chiffres pour montrer qu'on a fait *fausse route.* Nos confrères ont indi-

qué quelques sources où l'on pourrait puiser; pour soutenir la même thèse, nous mettrons sous les yeux les relevés statistiques que nous avons signalés (1).

Si l'on manque de renseignements précis sur la répartition de la richesse, ce qui n'est pas exact, car il y en a, on ne pourra pas récuser ceux que nous possédons pour les dépenses par les consommations; sur ces relevés, on peut suivre celles des classes les moins nombreuses et celles des classes les plus nombreuses, et alors les chiffres prennent de telles proportions que la somme des produits du capital et des valeurs successorales, en défalquant le capital immobilisé qui, lui-même, est un produit du travail, n'aurait pu y suffire. Ce sont donc bien les salaires, et les salaires seuls, qui ont permis et alimenté ces dépenses de consommation.

Nous les constatons d'une manière très claire, non pas sur le cube et la valeur des matières consommées, mais sur les droits perçus qui, quoique n'égalant qu'une faible partie, trop forte encore, de la valeur des produits, s'élève à des centaines de millions; à quelle somme s'élève donc la valeur totale ? Nous prendrons les séries des recettes indirectes perçues par l'État et par l'octroi de la ville de Paris, sur les boissons, sur le tabac et sur les comestibles. Nous suivrons les variations que ces recettes présentent, selon les périodes que l'on observe, de 1840 à 1895, les mouvements croissants et décroissants qui s'accusent dans toutes au même moment, quoique dans des proportions bien différentes, ce qui permettra de remonter jusqu'à l'origine et à la durée même des mouvements et d'en tirer des conclusions.

Ce qui sautera aux yeux, sur le tableau, ce seront les différences que l'on notera entre les écarts de l'accroissement des consommations pour les liquides et pour les solides, pour les boissons et pour le tabac et les comestibles.

A ces taxes qui frappent les produits et peuvent donner une idée assez exacte des quantités consommées, nous joindrons les mouvements des voyageurs, par classe, dans les chemins de fer, les mouvements des fonds déposés dans les caisses d'épargne en France et à Paris, le capital des rentes achetées pour les déposants, ainsi que les sommes versées aussi, sur leur demande, à la caisse des retraites. Il faudrait y joindre encore le capital des sociétés de secours mutuels, des sociétés coopératives, etc.

MOUVEMENTS DES CONSOMMATIONS DES BOISSONS ET DU TABAC EN FRANCE DE 1840 A 1895.

Un mot sur les principaux événements qui ont pu avoir une action sur leur accroissement ou leur diminution.

Boissons. — L'année 1840 succédait à la crise de 1839, la taxe perçue sur les boissons s'élevait à 90 millions de francs.

La crise liquidée, la période prospère reprend son cours; ce fut la plus belle de tout le règne de Louis-Philippe : le cours du 3 p. 100 s'élève à 86 fr. 40 c. et la taxe sur les vins à 101 millions, en 1847, l'année même de la crise.

La Révolution de 1848 éclate, et, au milieu de la perturbation générale, la recette s'abaisse à 90 millions. Dès qu'un peu de calme est rétabli, la consommation se

(1) Voir *Journal de la Société de statistique de Paris*, avril 1897.



relève, et, en 1851, l'année même du coup d'État, les recettes atteignent déjà 103 millions. Avec l'espoir d'un lendemain, le travail et les recettes, en 1853, les élèvent à 115 millions de francs. La guerre de Crimée arrête la progression, on retombe à 107 millions; mais aussitôt que les hostilités paraissent limitées, le mouvement en avant se dessine et continue chaque année jusqu'à la crise de 1857 (153 millions).

La liquidation de cette crise, en 1858, ne l'arrête même pas; l'activité des affaires est telle, la prospérité générale si grande, qu'en 1860 les droits perçus sont déjà de 23 millions supérieurs (176 millions). Les traités de commerce conclus à cette époque viennent donner une nouvelle impulsion qui se traduit par une augmentation de 40 millions en 1864, au moment de la crise du coton (guerre de la Sécession aux États-Unis).

Malgré cette épouvantable perturbation, la crise, en Angleterre, se fait attendre deux années, pour n'éclater qu'en 1866. Rien ne peut arrêter le développement de la consommation des boissons, à en juger par les droits perçus: nous les voyons s'élever chaque année, même de 19 millions en 1866 (244 millions de francs). Ici, il y a une pause, même un léger recul, à 234 millions, pour marquer la liquidation de la dernière crise, ce qui n'empêche pas un relèvement immédiat à 249 millions en 1869, à la veille de la guerre.

On embrasse d'un simple coup d'œil la période de grande prospérité que l'on vient de parcourir depuis 1851, malgré les quelques points d'arrêt marqués par les crises commerciales de 1857 et de 1864, qui correspondent à celles de 1839 et de 1847, et à celles que nous allons encore rencontrer et qui, toutes, laissent la trace de leur passage sur les consommations, surtout sur leur développement à peine interrompu dans les circonstances les plus critiques.

En 1870, la guerre franco-allemande déprime la taxe de consommation des boissons de 249 à 223 millions de francs, ce qui n'empêche pas de la voir se relever l'année suivante à 245 millions et, en 1872, avec l'accroissement des taxes, à 289 et même à 327 millions en 1873, au moment de la crise qui éclate à l'étranger, la France ayant été forcée d'avancer sa liquidation en septembre 1870, au début des hostilités.

Cette liquidation, faite au moment où les nations étrangères entraient, elles aussi, dans la même période, donnait à la France une avance, surtout après le succès de ses prodigieux emprunts; aussi, les consommations n'en portent aucune trace. Pour les boissons, la progression moyenne annuelle de 29 millions, en 1874 et 1875, ne s'écarte guère de 15 à 20 millions dans les années suivantes, jusqu'en 1880, où la taxe des boissons s'élève à 439 millions de francs! Rien ne caractérise mieux une période de grande prospérité et, pour qu'on se livre à de pareilles dépenses, il faut que les salaires aient suivi une progression correspondante. L'accroissement de la consommation, sans tenir compte des taxes nouvelles, a presque quadruplé (387 p. 100).

L'arrêt s'est produit en 1881, la dernière année de la période prospère et la première année de la période de liquidation, la taxe a fléchi de 34 millions (405), se relevant de suite à 426 millions en 1884, tant les ressources de la population étaient grandes, pour ne pas changer ses habitudes. Malgré l'espoir d'une reprise prochaine, il fallait tenir compte du ralentissement des affaires pendant la période de liquidation et, en 1885 et en 1886, nous voyons la recette des boissons baisser

à 416 et 411 millions de francs. Cette baisse correspond bien à la dernière année de la liquidation de la crise de 1882.

Dès 1887, la reprise de la consommation coïncide bien avec la première année de la reprise des affaires; nous voyons les produits de la taxe se relever chaque année par un mouvement continu de 8 à 19 millions jusqu'en 1890, alors qu'éclate le krach Baring (444 millions). La progression fléchit un peu en 1893, la première année du ralentissement des affaires, puis en 1892 elle se relève de suite de 19 millions pour atteindre 470 millions de francs, c'est le chiffre maximum touché depuis 1840; on a pu constater par quelle progression continue, à peine interrompue pendant la liquidation des crises et donnant des proportions d'accroissement variables en rapport avec l'activité ou le ralentissement des affaires. Comment mieux suivre les variations des salaires et du chômage ?

Si nous résumons cette plus-value des taxes des consommations des boissons de 1840 à 1892, dernier chiffre maximum atteint, nous constatons que la plus-value des taxes perçues s'élève à 380 millions de francs, qui se divisent ainsi : 159 millions, produit de la perception de 1840 à 1869 (29 années), avant la guerre, et 221 millions de 1869 à 1892 (23 ans).

Le développement de la consommation, même en tenant compte de l'accroissement de la population et des surtaxes, conséquences de la guerre, dépasse de beaucoup les rectifications que l'on pourrait faire. Les taxes perçues sur les boissons ont plus que quadruplé de 1846 à 1892, et c'est surtout depuis la guerre de 1870 et la liberté des cabarets, en 1880, que la progression a été la plus rapide.

Quelle a été la partie de la population qui a pu supporter de pareilles dépenses? Est-ce la classe aisée, le petit nombre, ou la classe moyenne qui a changé ses habitudes d'économie, ou n'est-ce pas plutôt le grand nombre des travailleurs qui, avec un salaire croissant, trouvant sur son passage des débits toujours ouverts, a été sollicité à y entrer et y dépenser une grande partie du fruit de son travail. Le succès de tous ces cabarets de nouvelle création, dont le nombre s'accroît chaque jour, donne à penser qu'il en est ainsi, et confirme cette opinion. Nous y reviendrons en étudiant la consommation des vins et des comestibles soumis à l'octroi, à Paris, ainsi que celle du tabac. Le rapprochement sera d'autant plus curieux que nous rapprocherons de la consommation normale celle qui a eu lieu au moment des expositions universelles en 1878 et en 1889.

En résumé, comment admettre que les dépenses pour les boissons aient pu quadrupler de prix si les salaires n'ont pas suivi du même pas? Toutes ces sommes qui s'élèvent à des centaines de millions ne figurent pas, il est vrai, dans les valeurs successorales, mais alors, comment M. Coste pourrait-il nous expliquer qu'un accroissement des salaires de 161 p. 100 a pu y suffire ?

Consommation des boissons à Paris. — Nous venons de suivre les mouvements des taxes perçues sur les boissons en France; un coup d'œil pour nous rendre compte des recettes de l'octroi à Paris ne sera pas inutile pour constater si elles marchent d'accord avec les premières. Trouverons-nous la même concordance et la même amplitude dans les mouvements ? Se rencontreront-ils dans les périodes prospères et dans les périodes de liquidation la même année ou à une année près ?

Les recettes de l'octroi à Paris, pour les boissons, s'élèvent de 11 millions de

francs, en 1840, à 68 500 000 en 1895, c'est-à-dire de 606 p. 100, tandis que pour la France, l'accroissement n'est que de 522 p. 100 (1).

Le produit a *sextuplé* à Paris et *quintuplé* seulement en France, alors que la richesse, d'après les estimations successorales de l'enregistrement, aurait seulement *triplé*. Les salaires seuls auraient donc pu permettre une consommation proportionnelle plus considérable encore!

Ce qui prouve que ce sont bien les salaires qui ont profité du développement de la richesse, c'est que l'accroissement des recettes pour les boissons en France et à Paris s'observe toujours pendant les périodes prospères, et même un peu au delà, même après l'explosion de la crise. L'habitude prise, le salaire réduit, on prend sur l'épargne.

Les séries ascendantes sont presque continues; quand il y a un arrêt, il est sensible, bien marqué, mais sans durée, le plus souvent ne dépassant pas une année, le mouvement ascendant reprenant de suite.

De 1840 à 1896 la moyenne annuelle des accroissements varie de 300 000 fr. en 1840-1846 à 8 400 000 fr. en 1874-1876, après le vote des nouveaux impôts, suites de la guerre de 1870.

La moyenne annuelle des diminutions varie de 7 800 000 fr., de 1873 à 1874, à 1 300 000 fr. de 1881 à 1887, pendant la période de liquidation, et, comme contraste, le mouvement ascendant reprend de suite à 3 200 000 fr. par moyenne annuelle jusqu'en 1889.

Cette année de l'Exposition apporte, il est vrai, son contingent, qui s'élève à 5 300 000 fr., sans que cette consommation extraordinaire, due surtout à la présence des visiteurs français et étrangers, fléchisse de plus de 2 500 000 en 1890. Les droits perçus s'élevaient à 58 800 000 fr. en 1888, 64 100 000 fr. en 1889 et nous les retrouvons à 61 600 000 en 1890, quand la foule a disparu. On sent bien ici l'accroissement des bénéfices réalisés à Paris par toutes les personnes qui, d'une manière directe ou indirecte, ont pris quelque part aux affaires; les salaires n'y ont pas été étrangers, sans que la population, aisée et moyenne, ait changé de régime en ce moment.

Le krach Baring ne modère même pas d'abord le développement de la consommation : de 61 600 000 fr. elle s'élève à 65 000 000 fr. (1890-1892), alors seulement le ralentissement des affaires, suite de ce krach, l'abaisse à 63 000 000 fr. en 1893; puis, dès 1894, malgré la persistance des inquiétudes, ne l'empêche pas de se relever et d'atteindre, comme recettes d'octroi, les chiffres de 66 000 000 de francs en 1895 et de 68 500 000 fr. en 1896. Tous les maxima sont largement dépassés, nous reprenons la période prospère, interrompue par le krach Baring, période qui remonte à 1887. La marche des périodes est donc régulière.

Tabac. — Continuant notre observation sur les recettes indirectes fournies en France par le tabac, le tableau général nous fera toucher du doigt des variations analogues, sinon semblables, se produisant au même moment, sous la même influence. Ce qu'il faut noter, c'est que les arrêts complets d'accroissement, suivis d'un recul, ne s'observent qu'en 1848, en 1870, en 1871, en 1886, c'est-à-dire

(1) L'accroissement de la population a été, à Paris, de 260 p. 100, alors que l'accroissement pour toute la France, y compris Paris, ne dépasse pas 111 p. 100.



après les crises, dans les périodes de liquidation, et encore pas dans toutes, car après celles de 1857, de 1864 et de 1873, le mouvement croissant continue sans interruption, mais la progression annuelle diminue au point d'être réduite presque à rien, même à zéro, ce qui, après des accroissements notés de 7, 8, 9, 10, 11, 14 millions en 1854, 1853, 1880, 1857, 1856 et 1875, est bien significatif, et prouve combien, dans les crises les plus graves, malgré le ralentissement des affaires, la fermeture même des usines, la situation des travailleurs est encore moins critique que celle des industriels ou des commerçants, dont les effets de commerce, les lettres de change, le crédit, en un mot, a complètement disparu, si on en juge par le *chiffre minimum* auquel est réduit le *portefeuille* des grandes banques, alors que quelques années auparavant il avait atteint, au moment de la crise, son *chiffre maximum*.

Nous retrouvons ici, comme pour les taxes des boissons, les mêmes séries ascendantes ou descendantes, selon les périodes prospères ou de liquidation. Dans ces séries de progression du produit des taxes, on remarquera dans la longue suite de 1849 à 1868, les années prospères de 1853 à 1858, la dépression de 1859, pendant la liquidation, les belles années de 1860 à 1865, la liquidation en 1868, quoique sans recul sur les chiffres de l'année précédente. Il faut le désastre de 1870 pour faire baisser la consommation. Elle se relève de suite en 1872, la liquidation de la crise de 1873 la déprime en 1874, puis en 1875 et en 1876 reparaissent des plus-values annuelles de 8, 14 et 10 millions, qui s'abaissent à 3 pendant la liquidation, en 1879.

Dans la période prospère, qui finit par la crise de 1882, la plus-value annuelle ne dépasse pas 9 millions, mais le même chiffre paraît trois années de suite. La liquidation, en 1886, est ici bien sensible, l'impôt perçu est de 6 millions au-dessous de l'année précédente.

Enfin vient, en 1890, le krach Baring; le ralentissement des affaires qui suit entraîne encore un recul en 1891, mais ce recul sur l'année précédente ne dépasse pas un million.

Ainsi, aux mêmes époques, quoique sur une moindre échelle que pour les boissons, les accroissements annuels se succèdent, entremêlés d'interruptions et de reculs en rapport avec l'activité des affaires et du travail, ce qui prouve bien que les ouvriers y prennent la plus grande part et que leurs salaires en font tous les frais. Comment s'expliquer autrement ces différences si considérables d'accroissement selon les années ? Comment admettre, pour les classes aisées, avec une fortune bien établie, dont les revenus rentrent régulièrement, une aussi notable différence dans les consommations et dans les dépenses ? On sent qu'il y a là une foule qui satisfait ses besoins, même les dépasse, selon l'argent dont elle peut disposer, et cet argent, d'où peut-il venir, sinon de son salaire ?

En résumé, de 1840 à 1896, l'accroissement des produits de la taxe du tabac en France s'élève de 95 à 376 millions, soit de 281 millions de francs : ces recettes ont triplé! Il s'agit de vérifier quelle a été leur répartition dans cette longue période de 56 ans, plus d'un demi-siècle, avec des périodes de prospérité, de crise, des révolutions et des guerres inoubliables.

La plus-value (281 millions), répartie en 53 ans, n'égale qu'un accroissement de 5 1/2 millions de francs en moyenne par année, sans donner une idée exacte de cette répartition dont les plus grands écarts, en moyenne, par série de baisse ou

de hausse varient de 18 millions de francs (1870-1871), à 9 700 000 fr. (1874-1877).

Pour le tabac, l'accroissement des produits de la taxe paraît continu, sauf en 1870-1871, où le recul est très sensible (18 millions en moyenne), c'est le second que l'on note depuis 1840; le premier avait été à peine sensible (1 million), en 1848, malgré la gravité de la situation. Même pendant la liquidation des crises les plus graves, en 1857, en 1864, en 1873, non seulement la diminution n'est pas notable, mais il y a encore un accroissement, accroissement beaucoup moindre que pendant la période prospère, encore sensible, cependant, malgré la petitesse même de la somme, ce qui caractérise bien la situation.

Au contraire, dans les périodes prospères, c'est là où les progressions, surtout appréciables, sont d'autant plus dignes d'être notées qu'elles se prolongent pendant des séries d'années, correspondant bien à l'*activité* des affaires, et cela non seulement dans un pays, mais dans le monde entier.

Cet entraînement des échanges, qui accompagne toujours une hausse des prix de la plupart des produits et, par suite, des salaires, paraît ainsi être bien lié à l'accroissement des consommations. Sans doute, les classes aisées et les classes moyennes y ont aussi leur part, quoiqu'elles *ne forment pas la majorité;* mais si leurs consommations étaient influencées par l'accroissement de la richesse générale à leur profit, pour ainsi dire exclusif, selon notre confrère, dans les périodes de prospérité, comme cette richesse se conserve, pour une grande partie, ainsi que les relevés des valeurs successorales en donnent le témoignage, il ne devrait pas y avoir un recul et encore moins une diminution aussi sensible des consommations, à en juger par le produit des taxes pendant les périodes de liquidation.

Les différences notables que nous observons sur le tableau ci-joint entre les accroissements moyens et les diminutions que nous relevons dans les périodes prospères et dans les périodes de liquidation, coïncidant avec l'activité ou le ralentissement des affaires, c'est-à-dire avec le mouvement des usines et des échanges, nous indiquent que les salaires des travailleurs, c'est-à-dire du plus grand nombre, doivent jouer un rôle prépondérant. Et alors, c'est là que nous trouvons, par centaines de millions et par milliards, des sommes, en un mot un *capital* qui a été *employé* en *consommations* et qui, pour ne pas figurer à l'actif des valeurs successorales, ne doit pas moins être porté à l'*actif* des travailleurs pour satisfaire leurs besoins dans tous les genres.

Nous avons mis en présence les produits des taxes perçues en France sur les boissons et sur le tabac, et d'un premier coup d'œil on constate que si, pour les deux articles, la progression des recettes prises en bloc persiste en général, quelle que soit la situation des affaires, cependant on note des arrêts, des reculs et, quand on ne va pas jusque-là, il y a au moins des ralentissements bien sensibles de cette marche en avant.

Pour grouper les chiffres afin de bien se rendre compte de l'activité ou du ralentissement des consommations des boissons et du tabac, d'après les droits perçus, nous donnerons, par périodes, la moyenne annuelle des plus-values. (Voir page 192.)

Pour les boissons les accroissements varient de 1,5 à 29 300 000, comme accroissement moyen annuel, 1840-1847—1871-1876. Malgré l'accroissement des taxes en 1871, l'accroissement n'a subi aucun arrêt.

La plus grande diminution a eu lieu en 1870, 26 millions, et en 1881-1882, après la crise qui a éclaté en janvier, 17 millions.

La consommation de tabac a aussi diminué de 1,8 millions de francs en 1870-1871 ; mais les accroissements sont beaucoup moindres que pour les boissons, le maximum annuel ne dépasse pas 9 millions (1880-1883), alors que pour les boissons les plus-values s'élèvent souvent à 10, 11, 13, même 14 millions de francs. Cette simple différence dans l'accroissement des consommations indique, pour les boissons, que ce sont les travailleurs manuels qui se portent de préférence de ce côté, les classes moyennes et riches préférant, comme signe d'élégance, le cigare.

Tableau des mouvements des taxes de consommation.

(*Moyenne annuelle.*)

	Boissons. En plus.	Boissons. En moins.		Tabac. En plus.	Tabac. En moins.
	Millions de francs.			Millions de francs.	
1840-1847 . . .	+ 1,5	»	1840-1847 . . .	+ 3,1	»
1848	»	— 11,0	1848	+ 4,0	»
1849-1851 . . .	+ 4,3	»	. . . .	»	»
1852-1853 . . .	+ 6,0	»	. . . .	»	»
1854	»	— 8,0	. . . .	»	»
1855-1858 . . .	+ 13,0	»	1853-1857 . . .	+ 8,6	»
1859-1860 . . .	+ 5,0	»	1858-1859 . . .	+ 2,5	»
1861-1863 . . .	+ 11,6	»	1860-1869 . . .	+ 8,4	»
1865-1866 . . .	+ 14,0	»	. . . .	»	»
1867	»	— 10,0	. . . .	»	»
1868-1869 . . .	+ 7,5	»	. . . .	»	»
1870	»	— 26,0	1870-1871 . . .	»	— 1,8
1871-1876 . . .	+ 29,3	»	. . . .	»	»
1878-1880 . . .	+ 13,6	»	. . . .	»	»
1881-1882 . . .	»	— 17,0	1880-1883 . . .	+ 9,0	»
1883-1884 . . .	+ 10,5	»	. . . .	»	»
1885-1886 . . .	»	— 7,5	1885-1886 . . .	»	— 4,0
1888-1890 . . .	+ 10,6	»	1889	+ 3,0	»
1891-1892 . . .	+ 13,0	»	1892	+ 5,0	»
. . . .	»	»	1893	»	— 2,0

Le tabac a cédé le pas à la consommation des boissons. L'accroissement total, depuis 1840, donne, pour les boissons, 380 millions de francs, et pour le tabac, 281. Dans les deux cas, les maxima s'observent à la fin des périodes de prospérité et les minima, le ralentissement, ou le recul même, dans les périodes de liquidation, ou sous l'influence de causes politiques.

D'une dépense totale représentée par des taxes s'élevant à 185 millions de francs par an, en 1840, nous passons à une dépense de 846 millions en 1892, et chaque année cette dépense alimente le budget sans avoir sa place dans les valeurs successorales, elle passe tout entière dans les consommations provenant de sources qui n'ont aucun rapport avec les revenus ordinaires provenant des valeurs mobilières ou immobilières qui, malgré leurs variations, ont une fixité relative et ne peuvent

se répercuter sur les consommations, comme le font par leur mobilité les salaires et les chômages.

Comestibles. — Pour les comestibles, les consommations sont influencées dans le même sens, mais comme les taxes ne touchent que les articles de choix, presque de luxe, nous pouvons mieux suivre le développement ou le ralentissement des consommations pour les classes aisées et riches.

Ce qui frappe tout d'abord, c'est la faiblesse du rendement de l'impôt : en 1840, la taxe sur les comestibles, à Paris, ne dépassait pas 5 500 000 fr., si l'on est surpris, c'est qu'elle ne dépasse pas 33 millions en 1893, pas même le chiffre exceptionnel (34 millions) atteint en 1889, au moment de la dernière Exposition universelle. L'accroissement maximum n'aurait ainsi pas dépassé 27 millions, soit en 56 ans, 500 000 fr. par an, quand, pour les boissons, l'accroissement moyen annuel est de plus de 1 717 000 fr., trois fois plus considérable. En 1840, les recettes des boissons étaient plus du double de celles des comestibles; en 1895, la proportion est restée la même.

Nous arrivons, toujours pour les consommations qui frappent l'ensemble des groupes de population, soit en France, soit à Paris, à constater, pour les boissons et le tabac, des plus-values trois fois plus considérables que celles auxquelles prennent part plus particulièrement les classes aisées et riches. Si nous en jugeons d'après la proportion du nombre des voyageurs en première classe, en chemin de fer, la proportion sera la même.

C'est ce triage que nous essayons de faire en cherchant parmi les consommations la part plus ou moins prépondérante de chacune des classes de la société, afin de reconnaître les ressources qui font face à ces dépenses, salaires ou revenus. Peut-être, en observant le nombre des voyageurs, par classe, dans les six grandes compagnies de chemins de fer, arriverons-nous d'une manière plus précise à distinguer la classe choisie par la partie la plus nombreuse de la population et à reconnaître celle qui prend la plus large part aux consommations et dans quelle mesure elle y prend part.

La statistique des chemins de fer nous donne cette division, par classes, depuis 1866 ; nous n'avons pu remonter jusqu'en 1840.

Ici, comme dans toutes les entreprises de création récente, nous sommes en présence d'une progression continue du nombre des voyageurs, quelle que soit la situation ou les troubles politiques qui viennent se jeter à la traverse; sauf la guerre de 1870, qui la suspend un moment, chaque année elle s'avance, mais d'une quantité variable qui, seule, indique l'état de crise ou de liquidation.

Sans nous étendre sur chaque période, ce que l'on pourra faire sur le tableau ci-joint, voici ce que nous constatons : de 1866 à 1894, 86 millions de voyageurs de toutes classes dans la première année, 331 millions dans la dernière, le nombre a presque quadruplé! Comment ce nombre s'est-il réparti par classes ?

Nombre de voyageurs par classes.

	1re classe.	2e classe.	3e classe.
		Millions.	
1866. . . .	8,0	26	52
1882. . . .	14,6	60	106
1894. . . .	19,0	104	197

Tableau des mouvements des taxes sur les consommations et les dépenses de 1840 à 1896. (*En millions de francs.*)

ANNÉES.		FRANCE. BOISSONS.				PARIS. BOISSONS.		PARIS. COMESTIBLES.		FRANCE. TABAC.		FRANCE. Nombre des voyageurs des 6 grandes compagnies. 3e classe.		2e classe.		1re classe.		FRANCE. CAISSES D'ÉPARGNE. Privées.		Paris.		PARIS. — Rentes achetées.		ANGLETERRE. NOMBRE des voyageurs.	
		Max.	Min.	Moyenne plus-value annuelle par période. En plus.	En moins	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.
1840.		"	90	"	"	11,3	"	"	5,5	"	95	"	"	"	"	"	"	"	"	"	69	"	"	"	"
1841.		"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
1843.		"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
1844.		"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
1845.		"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	112	"	"	2,5	"	"
1846.		"	"	"	"	13,4	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	393	"	"	100	"	"	"	"
1847.	Crise.	101	"	+ 7,5	"	"	13,1	7,0	"	117	"	"	"	"	"	"	"	"	358	"	"	"	"	"	"
1848.		"	90	"	— 11,0	"	11,0	"	4,3	"	116	"	"	"	"	"	"	"	338	"	10	"	"	"	"
1849.		"	"	"	"	"	"	7,4	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
1850.		"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	74	23	"	"	"	"	"
1851.	Liquidation.	103	"	+ 4,3	"	15,3	"	"	"	126	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
1852.		"	"	"	"	16,1	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	6,1	"	"	"
1853.		115	"	+ 6,0	"	"	"	8,9	"	138	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
1854.		"	107	"	— 8,0	"	13,6	"	8,5	145	"	"	"	"	"	"	"	290	"	54	"	"	"	"	"
1855.		"	"	"	"	"	12,8	9,0	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
1856.		"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	271	"	"	"	"	"	"
1857.	Crise.	153	"	"	"	15,3	"	9,6	"	173	"	"	"	"	"	"	"	276	"	"	45	"	"	"	"
1858.	Liquidation.	166	"	+ 15,0	"	18,6	"	10,0	"	177	"	"	"	"	"	"	"	278	"	"	44	"	2,8	"	"
1859.		174	"	"	"	21,6	"	10,3	"	178	"	"	"	"	"	"	"	"	210	"	"	4,0	"	"	"
1860.		176	"	+ 5,0	"	"	"	13,8	"	"	"	"	"	"	"	"	"	338	"	48	"	"	"	"	"
1861.		"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	50	"	"	3,7	"	"
1862.		"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	2,7	"	"	"

1867.		[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
1868.	Liquidation.	"	"	"	"	44,0	"	10,3	"	"	"	60	"	"	32	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
1869.		249	"	+ 7,5	"	45,2	"	16,7	"	254	"	65	"	35	"	10,0	"	632	"	52	"	2,0	"	"	"
1870.		"	223	"	— 26,0	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	684	"	54	"	"	2,5	336	"
1871.		"	"	"	"	"	"	"	"	"	217	"	60	"	27	"	7,6	"	632	"	43	"	1,7	"	"
1872.		"	"	"	"	47,9	"	"	15,3	"	"	65	"	"	"	"	"	"	"	"	36	"	"	"	"
1873.	Crise.	327	"	+ 29,3	"	52,5	"	15,9	"	290	"	69	"	36	"	10,0	"	"	515	"	35	"	"	455	"
1874.		"	"	"	"	"	44,7	"	"	"	"	73	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
1875.		"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	79	"	"	"	11,0	"	573	"	"	"	"	"	"	"
1876.		399	"	"	"	61,5	"	23,3	"	322	"	84	"	40	"	"	"	660	"	"	"	3,2	"	"	"
1877.		"	398	"	— 1,0	"	59,6	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	549	"
1878.	Exposition.	411	"	"	"	63,9	"	"	"	"	"	90	"	49	"	11,5	"	"	"	"	"	"	"	"	"
1879.	Liquidation.	421	"	"	"	"	"	27,9	"	335	"	"	"	"	"	"	"	1 016	"	57	"	4,6	"	"	"
1880.		439	"	+ 13,6	"	"	62,0	"	"	"	"	"	"	"	"	12,4	"	"	"	"	"	"	"	"	"
1881.		"	"	"	"	65,6	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	4,8	"	"	"
1882.	Crise.	"	405	"	— 17,0	"	"	30,8	"	362	"	106	"	60	"	14,6	"	1 409	"	72	"	"	3,9	654	"
1883.		420	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	15,0	"	"	"	"	"	"	"	"	"
1884.		426	"	+ 10,5	"	"	"	"	29,8	376	"	"	"	70	"	"	"	"	"	94	"	"	"	"	"
1885.		"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	71	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
1886.	Liquidation.	"	411	"	— 7,5	"	"	"	"	"	368	118	"	72	"	16,1	"	2 211	"	111	"	4,7	"	725	"
1887.		"	"	"	"	"	57,7	31,9	"	"	"	118	"	72	"	16,3	"	2 315	"	117	"	5,6	"	"	"
1888.		"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	121	"	75	"	16,8	"	"	"	"	"	"	"	"	"
1889.	Exposition.	425	"	"	"	64,1	"	34,1	"	"	"	127	"	86	"	18,0	"	"	"	"	"	"	"	"	"
1890.	Krach Baring.	444	"	+ 10,6	"	"	61,6	"	32,1	372	"	131	"	79	"	18,0	"	2 684	"	139	"	"	"	817	"
1891.		"	"	"	"	"	"	"	"	"	371	138	"	86	"	18,2	"	"	"	"	"	8,6	"	"	"
1892.		470	"	+ 13,0	"	65,0	"	"	"	376	"	161	"	"	"	"	"	3 032	"	"	"	"	7,9	"	"
1893.		"	462	"	— 8,0	"	63,0	33,2	"	"	"	194	"	"	"	19,4	"	"	"	158	"	9,2	"	"	"
1894.	Liquidation.	"	451	"	"	"	"	"	31,2	"	375	197	"	104	"	19,0	"	3 140	"	"	153	"	"	"	"
1895.	Krach Mines.	"	"	"	"	68,5	"	32,2	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	159	"	"	7,8	929	"
1896.		463	"	"	"	"	"	"	"	"	354	"	"	"	"	"	"	3 394	"	"	157	"	"	"	"
1840-1895 (p. 100). .		+ 522 p. 100		"	"	+ 606 p. 100		+ 585 p. 100		+ 395 p. 100		+ 378 p. 100		+ 400 p. 100		+ 242 p. 100		"	"	"	"	"	"	"	"

La première classe s'accroît de 8 à 19 millions, elle fait plus que doubler.
La seconde, de 26 à 104, a quadruplé.
La troisième, de 52 à 197, ne quadruple pas, mais elle en est bien près.
Quant à l'accroissement du nombre des voyageurs par classe :

1re classe.	2e classe.	3e classe.
	Millions.	
+ 11	+ 78	+ 145

On voit combien les nombres eux-mêmes donnent une plus grande idée des mouvements que les proportions. Alors que la deuxième classe quadruple et que la troisième n'y arrive même pas, cependant, en deuxième classe nous ne comptons que 78 millions de voyageurs, quand la troisième en donne 145 millions!

A côté de ces chiffres, pour quelle petite part intervient la première classe, avec ses 11 millions de voyageurs! Les chiffres parlent ici avec clarté, ce ne sont pas les classes les plus riches qui profitent le plus de tous les progrès de la civilisation, il y a là, au contraire, une harmonie économique, puisque l'harmonie providentielle fait horreur à tant de gens aujourd'hui, qui s'impose et en répartit les bienfaits surtout parmi la classe qui a le plus de besoins.

Nous venons de constater quelle a été la part de cette classe dans les consommations et dans les moyens de transport, suivons maintenant les efforts qu'elle fait pour s'aider elle-même par l'épargne, qui est aussi un difficile travail à pratiquer avec constance et dont nous pouvons cependant nous rendre compte par les dépôts dans les caisses d'épargne, par les sociétés de secours mutuels, par les sociétés coopératives, etc.

Les relevés des caisses d'épargne ordinaires, de la caisse d'épargne de Paris et de la caisse d'épargne postale, de création récente, nous donnent, depuis 1840, des séries de chiffres qui, pour leurs mouvements comme les taxes perçues sur les boissons et sur le tabac, correspondent aux périodes de prospérité et de liquidation, comme on peut le voir sur le tableau général ci-joint.

De 1840 à 1895, le total des sommes dues au 1er janvier, par les caisses d'épargne ordinaires, s'est élevé de 171 millions à 3 394 millions et à 690 millions pour la caisse d'épargne postale, soit, en tout, plus de 4 milliards.

Pour la caisse d'épargne de Paris, depuis 1849, alors que le solde a été converti en rentes sur l'État, le chiffre des dépôts s'est successivement élevé dans des proportions en rapport avec l'activité des affaires, sans dépasser 157 millions de francs, faible somme, si nous la rapprochons des 4 milliards dont nous venons de parler pour l'ensemble des caisses d'épargne. Néanmoins, avec un solde aussi faible pour Paris, on a pu acheter pour 247 906 000 fr. de *rentes* à la demande des déposants.

Voilà, il nous semble, bien des capitaux au crédit des classes de la société qui n'ont pas la part qui leur est due, il en est de même en Angleterre; et dans toutes les villes où les inégalités de fortune sont les plus grandes, les classes moyennes et inférieures en retirent la meilleure part.

Relevons-nous, dans ce pays, le capital des sociétés coopératives depuis 1876, nous voyons qu'il a plus que triplé, en 1894, de 5 à 15 millions de livres sterling.

Pour la caisse d'épargne, le capital employé en achat de rente sur l'État, de 1881 à 1894, s'élève de 738 000 livres : plus de 7 000 000 de livres.

Nous venons de passer en revue ce capital réparti en poussière uans mille mains, permettant aux consommations de prendre, dans tous les genres, un développement bien supérieur à celles du passé, le fait est là, sous nos yeux, en est-on plus heureux ? Oui, dans la satisfaction des besoins, mais non, et moins que jamais, dans la satisfaction des désirs et par les comparaisons avec ce qui vous entoure.

Nous n'avons observé la répartition du capital que dans les mains des classes les plus nombreuses, il faudrait l'étudier dans les mains des classes privilégiées et constater les pertes qu'il éprouve chaque jour par l'échec des entreprises dont la plus grande partie du capital (actions et obligations) a été absorbée et engloutie dans les salaires payés aux travailleurs, ne laissant entre les mains des souscripteurs qu'un chiffon de papier. Pour se rendre compte de ces pertes, il suffira de jeter un coup d'œil sur l'*Investor Monthly Manual* anglais et américain; sur des milliers de valeurs anglaises, américaines et internationales on verra les écarts entre le pair, les sommes versées et les cours actuels de ces valeurs : un tiers ou un quart est au-dessous du pair. Voilà les bénéfices du capital des souscripteurs et ce capital perdu a passé, pour la plus grande part, dans ce que l'on a improprement appelé le fonds des salaires.

Clément Juglar.

III.

DE LA CLASSIFICATION ET DU ROLE DE LA STATISTIQUE PARMI LES SCIENCES SOCIALES (*fin*).

IV.

Dans chaque science il y a lieu de distinguer : 1° une science *pure et théorique;* 2° une *science appliquée.* La médecine, par exemple, n'est pas une science proprement dite; c'est la *synthèse et l'application* de sciences diverses : l'anatomie, la physiologie, la pathologie, etc., elle a, d'ailleurs, un but pratique qui n'appartient pas à ces dernières, lesquelles, sans application aucune, ne seraient qu'un but de curiosité, de la curiosité la plus élevée, il est vrai, qui porte l'homme à découvrir les secrets du monde, mais qui, les eût-il trouvés, n'influerait pas sur sa vie, s'il ne les appliquait point. Quelquefois la science appliquée n'est pas au confluent de plusieurs pures, mais dépend d'une seule. C'est ainsi que la politique est la science appliquée qui répond à la sociologie, que la législation est la science appliquée qui répond au droit.

Il faut ici, d'abord, bien comprendre la différence entre la science pure et la science appliquée en ce qui concerne les sciences sociales qualitatives avant de passer à la science sociale quantitative, à la statistique.

La science pure, même lorsqu'elle monte à son degré le plus élevé, celui de la recherche des causes et des lois, ne perd pas entièrement son caractère originaire de constatation, caractère tout *objectif.* La déclaration de la loi générale elle-

même est une constatation scientifique au plus haut point, il est vrai, mais n'étant pas une création de l'homme, ce peut être une invention dans le sens étymologique de *trouver,* mais non dans le sens vulgaire de *créer.* Au contraire, dans l'application de la science à un but, l'homme met du sien, en ce sens qu'il travaille *subjectivement,* qu'il a un but volontaire, qu'il réagit sur les vérités scientifiques découvertes pour les rendre utiles. A quoi servirait l'étude du droit si on ne l'appliquait pas ensuite, en le prenant à son stade de constatation pure et simple, à la pratique des affaires, en jugeant, en plaidant, en consultant, en préétablissant une preuve ou en prenant une précaution juridique? A quoi servirait l'étude de la même science du droit, mais prise à un degré supérieur, celui du droit comparé, si on ne la faisait pas servir à la réforme de la législation existant dans un pays ? A quoi, et sans quitter la même science, mais en la prenant à un degré plus élevé encore, celui de la sociologie juridique, servirait cette étude, autrement qu'à satisfaire la curiosité scientifique, si on ne l'employait à se guider dans la direction de la société, par son adaptation à une autre science appliquée, la politique.

Il en est de même de l'économique. A son degré le plus humble, celui de simple constatation, elle ne peut être appliquée, et n'étant pas encore une science pure, reste à l'état descriptif. Lorsqu'au contraire, étant devenue comparative, elle cherche et trouve des causes, ou lorsqu'étant devenue sociologique, elle découvre les lois, alors elle devient susceptible d'application. Pure, elle établit les lois économiques par l'observation du passé et du présent, mais reste impuissante dans la sphère de l'action. Ce qui serait nécessaire, ce ne serait pas de décrire les maux économiques dans leur genèse et leurs lois inéluctables, si elles le sont, mais bien de chercher les remèdes de ces maux, de prolonger, en d'autres termes, l'étude jusque dans l'avenir pour le guider par une action volontaire. C'est précisément l'application de l'économique, c'est ce qu'on appelle quelquefois, mais à tort, la *science sociale,* par opposition aux sciences sociales. C'est bien la science sociale, mais appliquée, l'emploi de tout ce que nous apprend le passé à un avenir meilleur, ce qu'on comprend sous le nom vague, mais expressif, de *question sociale.* Ce n'est pas le dernier mot et la partie la plus élevée de la sociologie, pas plus que la médecine n'est le dernier mot de la physiologie et de la pathologie. C'est la *sociologie économique appliquée.* De là, la vogue actuelle de la sociologie; s'il ne s'agissait que de la science pure, elle serait seulement l'objet de la spéculation de certains savants spécialistes; mais, comme science appliquée, elle intéresse tout le monde, et, malgré son abstraction, elle passionne comme la science la plus concrète.

Ce que nous venons d'observer pour le droit et pour l'économique est vrai pour toutes les autres sciences sociales quantitatives. Comme sciences pures, elles n'intéressent que le savant; comme sciences appliquées, elles s'adressent à tous. D'ailleurs, c'est alors que leurs résultats sont le plus importants. Mais, ce qui est remarquable, c'est que leur application se rapporte à l'avenir. Dans les sciences abstraites, ou abstraites-concrètes, celle-ci est immédiate; l'invention faite, on crée la machine et on l'emploie. En ce qui concerne les sciences sociales, il faut lentement tourner vers l'avenir l'observation du passé, et après avoir constaté, se faire créateur. De là ces nombreuses entreprises sociales auxquelles chaque jour nous assistons. Si elles ont lieu sans l'étude préalable du présent et du passé, elles sont funestes, car elles procèdent alors comme si elles appliquaient une science non existante encore et faisaient consister toute science en application. Si, au contraire,

elles sont l'application de la science pure déjà construite, elles sont légitimes et souvent heureuses.

Mais la science qualitative n'est pas la seule qui soit pure ou appliquée, ou successivement l'un et l'autre. Il en est de même de la science sociale quantitative à ses divers degrés, en d'autres termes, de la statistique. Qu'est-ce donc que la statistique appliquée, quelle est son utilité propre et comment achève-t-elle l'utilité procurée par cette science pure ?

Nous avons observé combien, même comme science pure, la statistique est indispensable, non seulement à titre d'auxiliaire des sciences qualitatives, mais aussi en elle-même. Son importance est même trop peu connue, si ce n'est des spécialistes, et ceux-ci la considèrent trop souvent comme un simple adjuvant sans tenir compte de sa valeur intrinsèque. Ils remplissent bien leurs livres de statistique pour les documenter, pour les orner de tableaux synoptiques et de graphiques, mais la regardent comme un accessoire. Leur opinion est erronée. Les renseignements statistiques sont la base la plus certaine qui serve de substruction aux études. Qu'importe qu'un fait qualitatif existe, s'il est isolé ? Son importance ne naît que s'il se répète un certain nombre de fois, ce que la statistique seule révèle. Ce qui fait que l'histoire, telle qu'on l'écrivait jadis, était souvent sans valeur intrinsèque, c'est que la statistique en était absente. Lorsque celle-ci y a été introduite, elle a produit, d'ailleurs, une autre amélioration précieuse ; c'est qu'au lieu de narrer les faits et gestes d'un seul individu, roi ou guerrier, on a rappelé ceux anonymes et quotidiens de la foule, bien plus importants ; or, il n'y a qu'une manière de narrer ceux-ci, c'est de les compter ; les institutions, les coutumes, les moyens de subsistance ne laissent de souvenirs qu'au quantitatif ; c'est lui qui a fait pénétrer les regards de l'histoire dans les masses plus profondes. Enfin, l'élément que le quantitatif apportait était plus sûr ; le nombre concret conserve, quoique amoindries, quelques-unes des qualités du nombre abstrait, une précision qui lui est propre. Il pèse et mesure seul suffisamment les faits sociaux. Les bienfaits de l'introduction de la statistique ont été incalculables. Aujourd'hui, heureusement, ils commencent à être reconnus. On ne s'impatiente plus de ses lenteurs nécessaires, de ses rectifications scrupuleuses, de la froideur des chiffres alignés, on sent ceux-ci s'animer eux-mêmes, comme mus par des comparaisons incessantes qu'ils se font les uns aux autres ; ils sont sympathiques à la raison froide et impersonnelle pour être impartiale, qui domine la science, et chassent les passions inutiles qui veulent s'emparer de l'histoire.

Mais ces avantages sont bien autres, si la statistique s'élève aux comparaisons et à l'induction générale, bien autres encore, si elle devient une science appliquée. Ce n'est pas, d'ailleurs, la statistique proprement dite qu'on applique surtout, mais son degré le plus élevé, la *sociologie quantitative,* la *sociologie statistique,* soit dans sa partie spéciale, soit dans sa partie générale. Elle s'emploie aussi bien que la sociologie quantitative, et d'une manière bien plus sûre, car elle mesure et corrige à chaque instant, par l'observation quantitative nouvelle, ses propres applications. Il suffit d'en donner quelques exemples. La démographie, cette ethnologie quantitative, recherche les causes prochaines, l'étiologie de l'augmentation ou de la diminution de la population, puis ses lois générales. Voilà pour le présent et le passé. Ne va-t-elle rien essayer pour l'avenir ? N'a-t-elle aucun but ? Les faits observés n'ont-ils qu'une cause efficiente, et jamais une cause téléologique, dont on

puisse s'emparer pour rendre son effet plus facile ou la mieux diriger? Est-ce que les sciences sociales, par définition, ne doivent pas tendre à l'amélioration de la société?

Si; et c'est pourquoi le démographe fera aussi cet essai, passant de la démographie pure à la démographie appliquée, il se demandera comment on peut favoriser le développement de la population. Pour cela, l'étiologie qu'il aura étudiée dans la science pure lui sera d'un puissant secours, car l'avenir n'est que le prolongement du passé. Sachant les causes qui ont fait décroître, il avertira de les éviter dans l'avenir; sachant celles qui ont fait croître, il recommandera de les faire réapparaître. Ce n'est pas tout; il a pu se tromper; ses maximes de science appliquée auront besoin de contrôle, d'expérimentation; ce sera la démographie pure qui les contrôlera à son tour; elle dira, par ses constatations, si l'expérience a réussi, si elle a donné le résultat quantitatif voulu, et dans le cas de la négative, si c'est par erreur ou par un obstacle imprévu.

Il en sera de même dans le domaine du droit. Dans un état rationnel, ce n'est plus le caprice, ni le vouloir humain, c'est la science sociale qui légifère elle-même; mais de même que celle quantitative a éclairé la qualitative dans ses projets de réforme, de même elle contrôle l'expérience législative par les résultats quantitatifs obtenus. Voici, par exemple, une loi nouvelle sur la recherche de la paternité naturelle. Elle aura été préparée d'après les observations statistiques faites, qui comprendront le nombre des enfants naturels reconnus volontairement, reconnus judiciairement ou non reconnus, dans tel pays, à telle époque, sous telle loi; la statistique aura pris une large part au travail législatif, comme science appliquée; toutes les conclusions de la science juridique qualitative auront été contrôlées par elle, et elle aura rejeté, sans conteste de personne, comme utopiques ou erronées, les solutions qui ne lui sont pas conformes. Mais ce n'est pas tout. Une fois la loi promulguée, on en observera l'application, et cette observation sera d'abord et surtout statistique. On se demandera si le nombre des enfants naturels a cru ou décru sous l'empire de la loi nouvelle, et, dans le premier cas, l'expérience sera condamnée. La statistique aura non seulement contribué à la loi à faire, mais elle jugera la loi faite.

Il en sera de même en économique. Les doctrines économiques nouvelles, si elles sont admises, et si une statistique préalable n'a pu les contrôler, ne pourront être acceptées que sous bénéfice d'inventaire. Lorsqu'elles auront duré quelque temps, la statistique viendra peser, nombrer les faits nouveaux qui en dérivent, et les condamnera ou les admettra en dernier ressort.

Tel est le rôle de la statistique, cette fois, comme science appliquée. Ce rôle est plus grand encore que celui qu'elle possède comme science pure. Si, dans ce dernier cas, elle concourt avec les sciences sociales quantitatives, pour sa large part, comme science appliquée, elle a une part beaucoup plus grande qu'elles. C'est essentiellement un élément de précision dans les réformes, sans lequel celles-ci ne peuvent être que des conceptions subjectives, aussi toute proposition de ce genre commence-t-elle nécessairement par le tableau quantitatif complet des faits sociaux dont il s'agit; sans ce préliminaire obligé, elle serait dépouillée de l'autorité nécessaire; lorsqu'elle le présente, le lecteur se sent rassuré, sur un terrain solide, d'où se trouvent éliminés non seulement ce qui est purement subjectif, mais aussi les éléments objectifs incapables de se vérifier eux-mêmes. Cette confiance est le plus grand éloge qu'on puisse faire de la statistique.

D'ailleurs elle le mérite, et soit comme science pure, soit comme science appliquée, elle joue, depuis le commencement de ce siècle, et surtout depuis sa seconde moitié, c'est-à-dire depuis le moment où on a pu l'obtenir sincère et assez complète, parmi les sciences sociales, un rôle analogue à celui si important que joue le nombre abstrait parmi les sciences physiques et surtout parmi les sciences mathématiques qui sont son domaine propre. Ici, il ne s'agit plus du nombre abstrait, il s'agit du nombre concret, mais qui retient encore la force du nombre. C'est cette force si grande, si universelle, que la statistique lui emprunte, et c'est ce qui fait que son rôle scientifique, déjà grand, ne peut que grandir encore, et que sans statistique, c'est-à-dire sans l'élément quantitatif, les autres sciences sociales, toutes qualitatives, resteraient incomplètes et incertaines.

Nous n'avons, d'ailleurs volontairement, observé le rôle de la statistique que dans le domaine déjà très vaste des sciences sociales; il ne faut pas oublier qu'elle le dépasse et que son rôle s'étend beaucoup en dehors, au delà même des faits biologiques.

Raoul de la Grasserie.

IV.

LE MOUVEMENT DES BILLETS DE LA BANQUE DE FRANCE.

I.

Au commencement de cette année, le 28 janvier 1897, le total des billets de banque en circulation était de 3 756 254 975 fr. C'était, à 8 millions près, le maximum atteint par la circulation, qui s'était élevée jusqu'à 3 764 119 000 fr. le 29 avril 1896.

Comment se décomposent nos billets de banque ? Quels sont les types les plus recherchés ? Quelles ont été, depuis un assez long espace de temps, les coupures de billets qui se sont le plus répandues dans le public ? La statistique suivante, que nous avons établie sur une période d'environ 40 ans, répond à ces questions.

II.

On sait que la Banque de France a émis des billets de 5 000 fr., 1 000 fr., 500 fr., 200 fr., 100 fr., 50 fr., 25 fr., 20 fr. et 5 fr. Au 28 janvier dernier, elle n'avait plus en circulation qu'un seul billet de 5 000 fr. Cet unique billet de 5 000 fr. devient une véritable curiosité, une pièce rare pour le collectionneur. Pendant de longues années, on n'en connaissait que 12, 8, 7, 5. Ces billets de 5 000 fr. ont fini par rentrer, sauf un seul, les uns après les autres, dans les caisses de la Banque.

Elle avait, à la même date, 1 276 965 billets de 1 000 fr. en circulation;
531 602 billets de 500 fr.;
2 354 billets de 200 fr.;
18 225 101 billets de 100 fr.;
7 750 026 billets de 50 fr.;
16 091 billets de 25 fr.;
73 009 billets de 20 fr.;
142 079 billets de 5 fr.;
Et 1 213 billets de divers types.

Il est à remarquer que le nombre des billets de 1 000 fr. tend à rester stationnaire, alors que celui des billets de 100 fr. et de 50 fr. est de plus en plus recherché.

Dans les années de grande activité financière, commerciale, industrielle, les billets de

1 000 fr. sont plus demandés parce qu'il est plus facile et plus rapide d'effectuer, avec eux, de gros paiements.

En se reportant au tableau que nous publions, on voit que c'est pendant les années 1869, 1880, 1882, 1890, 1895, que la circulation des billets de 1 000 fr. a été le plus élevée.

III.

Les billets de 100 fr. et de 50 fr. remplacent, dans la circulation et dans les échanges, l'or et l'argent et sont de plus en plus appréciés du public.

On peut en juger par les quelques chiffres suivants (voir le tableau page 203).

Il y a dix-huit fois plus de billets de 100 fr. et six fois plus de billets de 50 fr. en circulation que de billets de 1 000 fr.

Sur une circulation totale de 3 750 millions, en chiffres ronds :

1 276	millions sont	en billets	de 1 000 fr.
1 825	—	—	de 100 fr.
390	—	—	de 50 fr.
265	—	—	de 25, 20, 5 fr.

et anciens types.

Le montant des billets de banque de 100 fr. est tantôt un peu au-dessous, tantôt un peu au-dessus du montant de l'encaisse *or* de la Banque ; on peut en juger par les chiffres suivants, relevés à diverses dates :

Années.	Total des billets de 100 fr. (Millions)	Montant de l'encaisse-or. (Millions)	Années.	Total des billets de 100 fr. (Millions)	Montant de l'encaisse-or. (Millions)
1880. . .	571	645	1895. . .	1 765	2 060
1885. . .	1 244	1 001	1897. . .	1 822	1 912
1890. . .	1 505	1 261			

On peut dire que les petits billets de banque remplacent, pour le public, la monnaie métallique et sont acceptés par lui avec la plus entière confiance.

IV.

Ce qui est vrai des petits billets l'est également pour l'ensemble de la circulation des billets. Si l'on met en regard du total des encaisses or et argent réunies à la fin des années précédentes le total des billets de banque émis, on remarquera que les billets que la Banque donne au public en échange d'espèces sont de véritables *certificats métalliques*, c'est-à-dire qu'ils sont représentés dans les caisses de la Banque par de la monnaie ou des lingots d'or ou d'argent. On peut voir aussi combien cette situation s'est améliorée, grâce aux efforts de la Banque.

Au commencement des vingt-cinq dernières années, l'excédent de la circulation des billets sur l'encaisse était :

1872. . .	1 820 millions.	1890. . .	695 millions.
1875. . .	1 310 —	1895. . .	451 —
1880. . .	352 —	1897. . .	617 —
1885. . .	950 —		

Dans son dernier rapport aux actionnaires, le gouverneur de la Banque de France a fait remarquer que « *le stock métallique, accumulé par une suite persévérante d'efforts, est*

Le mouvement des billets de banque depuis 35 ans.

ANNÉES.	DATES.	NOMBRE ET NATURE DES BILLETS EN CIRCULATION. 5 000.	1 000.	500.	200.	100.	50.	25.	20.	5.	ANCIENS types.	TOTAL de la circulation	TOTAL des encaisses réunies à la fin des années précédentes.	DÉCOMPOSITION DE L'ENCAISSE or.	argent.
1862	30 janvier	12	461 017	183 283	193 913	1 919 126	"	"	"	"	2 971	785 154 900	335 880 000	"	"
1869	28 —	8	826 669	278 924	40 067	3 665 849	775 530	"	"	"	"	1 381 271 400	1 266 800 000	"	"
1872	25 —	7	802 149	424 018	12 211	7 100 301	5 288 089	10 428 836	10 088 859	"	1 309	2 454 029 880	634 000 000	"	"
1875	28 —	6	822 297	431 922	4 094	9 698 075	6 410 499	190 150	14 986 159	1 342 701	1 292	2 641 081 935	1 331 100 000	"	"
1880	29 —	5	1 371 477	716 980	3 009	5 716 919	207 516	27 323	335 635	197 448	1 241	2 321 474 365	1 969 200 000	741,6	1 227,6
1882	26 —	5	1 365 028	688 400	2 823	9 626 652	3 464 329	24 110	233 845	182 700	1 217	2 852 316 700	1 801 700 000	645,8	1 155,9
1885	29 —	5	1 186 638	589 781	2 619	12 446 499	4 931 340	20 859	150 046	167 163	1 200	2 978 072 585	2 029 800 000	1 001,4	1 028,4
1889	31 —	5	1 172 105	230 677	2 530	14 265 266	2 222 596	18 643	104 587	154 842	1 216	2 829 394 100	2 234 000 000	1 006,0	1 228,0
1890	30 —	5	1 292 800	470 314	2 485	15 054 742	3 227 661	18 267	97 531	152 899	1 216	3 198 939 215	2 503 900 000	1 261,7	1 242,2
1895	31 —	5	1 339 502	525 642	2 372	17 657 163	7 561 192	16 919	77 508	144 208	1 214	3 749 721 650	3 298 800 000	2 060,8	1 238,0
1896	30 —	5	1 302 909	532 664	2 368	17 642 045	6 880 476	16 569	74 723	143 063	1 214	3 681 021 075	3 184 900 000	1 950,3	1 224,6
1897	28 —	1	1 276 965	531 602	2 354	18 225 101	7 750 026	16 091	73 009	142 079	1 213	3 786 254 975	3 139 500 000	1 912,0	1 227,5

une des forces du pays et lui donne, avec la sécurité du lendemain, un taux d'escompte stable et aussi réduit que possible ».

Les chiffres ci-dessus confirment ces paroles. L'augmentation de la circulation des billets de banque a répondu aux besoins du public : cette circulation est gagée, presque en totalité, par une somme métallique approximativement correspondante. C'est donc avec raison que, suivant un mot populaire, le billet de la Banque de France est « *de l'or en barre* ».

Le gouvernement de la Banque et son conseil de régence peuvent, à juste titre, être fiers de la confiance que, par leur direction sage et éclairée, le public témoigne au grand établissement qu'ils dirigent.

Alfred Neymarck.

V.

BIBLIOGRAPHIE.

Cours de droit administratif *et de législation française des finances, avec introduction de droit constitutionnel et les principes du droit public,* par Th. Ducrocq. Septième édition. Tome Ier : *Introduction de droit constitutionnel. Organisation administrative.* Paris, 1897, chez A. Fontemoing, éditeur (ancienne librairie Thorin et fils), 4, rue Le Goff.

C'est pour nous un double devoir de signaler l'important ouvrage qui vient de paraître, devoir de respectueuse amitié envers l'un des anciens présidents de la Société de statistique de Paris, hommage sincère pour une œuvre de haute valeur qui, en dépit de la sévérité des questions traitées, obtient cette magnifique consécration d'une *septième édition,* publiée trente-six ans après la première! Car c'est bien, en effet, une nouvelle édition de son livre primitif que M. Ducrocq offre au public studieux. Bien qu'il y ait ajouté de précieux développements et que son ouvrage comporte aujourd'hui six volumes au lieu du volume unique de 1861 et des trois volumes de 1881-1886, l'auteur n'a point changé le plan de son traité; il est resté fidèle à l'ordre qu'il avait d'abord adopté; et il démontre ainsi toute la solidité de ses principes.

Qu'est-ce que le droit administratif? D'après M. Batbie, c'était la collection des exceptions au droit privé. Ainsi compris, il n'y a pas d'étude plus aride, de fouillis plus inextricable, de labyrinthe où il soit plus facile de se perdre. On ne saurait trop louer M. Ducrocq de l'énergie avec laquelle il s'élève contre une telle doctrine ou plutôt contre une telle absence de doctrine. Reprenant la tradition de Rossi, qui fut un économiste en même temps qu'un juriste (double compétence que possède aussi notre auteur), M. Ducrocq, dans une lumineuse préface, montre que le droit administratif forme, avec le droit constitutionnel, la branche intérieure ou nationale du *droit public,* comme le droit des gens ou international en est la branche extérieure.

C'est ainsi que le droit administratif complète le droit civil; il ne serait pas juste de dire qu'il le combat. Le droit civil règle les rapports des individus entre eux; le droit administratif règle les rapports de l'État avec les individus. Pour le doctrinaire individualiste, qui dénie en quelque sorte toute légitimité d'existence à l'État, il est bien clair que les règles du droit administratif apparaîtront comme des exceptions plutôt fâcheuses à la liberté et à la propriété individuelles. Mais pour le sociologue qui étudie l'évolution sociale, et pour le statisticien qui constate les faits accomplis, il y a un puissant intérêt à retrouver le lien qui rattache l'ensemble des réglementations administratives aux principes de notre droit social. Telle est l'œuvre de philosophie juridique que M. Ducrocq s'est proposé d'accomplir, tout en s'attachant à renseigner minutieusement ses lecteurs sur tous les détails, sur tous les points de fait qu'ils ont besoin de connaître. En suivant ce programme avec toute la volonté persévérante dont il est doué, en y appliquant toute la puissance de son esprit déductif, je n'hésite pas à dire que M. Ducrocq nous a rendu à tous un très grand service : nous ne sommes plus, malheureusement, des étudiants en droit, mais, dans nos travaux de statistique, d'économie politique, de sociologie, qui sont

le plus souvent des études préliminaires pour des réformes législatives, administratives et financières, nous ne devons jamais perdre de vue ce qui fait notre unité nationale, et, pour cela, il nous est nécessaire de comprendre l'harmonie générale de notre édifice juridique.

Je ne saurais, bien entendu, dans un compte rendu aussi sommaire, entrer dans le détail de l'ouvrage de M. Ducrocq; je veux pourtant en indiquer ici les grandes divisions. Elles sont au nombre de quatre, savoir :

Introduction de droit constitutionnel;

Titre Ier. — Autorités, conseils, tribunaux administratifs;

Titre II. — Principes du droit public français mis en œuvre par les lois administratives (c'est ici que se rencontrent les limitations du droit civil : restrictions du droit de propriété, dans l'intérêt général; réglementations relatives au service militaire, aux cultes, etc.).

Titre III. — Théorie générale de la personnalité civile. Les quatre classes de personnes civiles du droit administratif : l'État, considéré comme propriétaire, débiteur et créancier; les établissements publics, départements et communes; les établissements d'utilité publique; les personnalités civiles plus restreintes, telles que les sociétés de secours mutuels, les syndicats, les associations, etc.

L'ouvrage comprendra, je l'ai dit, six volumes. Le tome Ier, qui vient de paraître, contient une préface remarquable, l'introduction de droit constitutionnel et l'organisation administrative (administration centrale, administration départementale, administration communale, régime du département de la Seine et de la ville de Paris). Ce volume, qui peut être, comme tous les autres, acheté isolément, offre un très grand intérêt, à la fois théorique et pratique; — le tome II sera consacré aux tribunaux administratifs; — le tome III, aux principes de droit public français; — le tome IV, à l'État et à la législation financière; — les tomes V et VI, aux personnalités civiles.

Je souhaite vivement que ce bel ouvrage se complète le plus rapidement possible.

Ad. Coste.

VI.

CHRONIQUE DE STATISTIQUE SUR LES QUESTIONS OUVRIÈRES ET LES ASSURANCES SUR LA VIE.

Les grèves en Autriche. — La statistique des grèves est définie en Autriche, pour l'année 1895, par les chiffres suivants :

Nombre	de grèves	205
	d'établissements atteints	869
	de grévistes	28 026
	de journées de travail perdues	297 845

Motifs des grèves.

		Nombre de grèves (1).
Demande	de réduction de durée de travail	50
	d'augmentation de salaire	103
Résistance à une réduction de salaire		21
Demande de reprise d'ouvriers renvoyés		33
Résistance au renvoi de grévistes		32
Demande de congé le 1er mai		13
Motifs divers		56

(1) Le total résultant de l'addition des chiffres de cette colonne ne correspond pas à 205, nombre total des grèves, une même grève pouvant avoir eu plusieurs causes.

Résultats des grèves.

	Nombre de grèves.
Succès des revendications	55
Échec des revendications	99
Transactions	51

Les grèves en Grande-Bretagne. — Le compte rendu annuel du *Labour Department* donne, pour les conflits, grèves et *lock-outs,* survenus en 1895 dans le Royaume-Uni, les résultats ci-après :

Nombre	de grèves	876
	d'établissements atteints	2 753
	d'ouvriers réduits au chômage	263 758
	de journées de travail perdues	5 542 652

Motifs des grèves.

Demande	de réduction de durée du travail	12
	d'augmentation de salaire	267
Résistance à une réduction de salaire		186
Contestation relative à une modification du règlement de travail		204
Défense de la cause syndicale (*Unionism*)		76
Maintien ou renvoi d'ouvriers (hors le cas précédent)		69
Divers		62

Résultats des grèves.

Succès des revendications	303
Échec des revendications	343
Transactions	206
Résultat inconnu	24

Les grèves en Italie. — Comme suite aux chiffres relatifs à l'année 1893 que nous avons donnés dans une chronique précédente (1), nous réunissons ci-dessous les chiffres fournis par la *Statistica degli Scioperi* pour les années 1894 et 1895 :

		1894.	1895.
Nombre	des grèves	109	126
	des grévistes	27 595	19 307
	des journées de travail perdues	323 261	125 968

Motifs des grèves (pour 104 d'entre elles en 1894).

Demande	de réduction de durée de travail	12	9
	d'augmentation de salaire	46	45
Résistance	à une réduction de salaire	11	22
	à une augmentation de durée de travail	2	»
Autres causes		32	50

Résultats des grèves (pour 103 d'entre elles en 1894).

Succès des revendications	35	41
Échec des revendications	39	46
Transactions	29	39

(1) Voir *Journal de la Société de statistique de Paris,* année 1895, p. 440.

Les grèves en France. — La statistique des grèves en France, pour l'année 1896, est définie par les chiffres ci-après :

Nombre	de grèves	476
	d'établissements atteints	2 178
	de grévistes	49 851
	de journées de travail perdues	644 168

Motifs des grèves.

		Nombre de grèves.
Demande d'augmentation de salaire		247
Résistance à une réduction de salaire		57
Demande de réduction de la journée de travail		44
Contestations relatives	aux salaires	34
	à la réglementation du travail	26
Demande de suppression du travail aux pièces		21
Contestations relatives aux règlements d'atelier		24
Demande	de suppression des amendes	26
	de réintégration d'ouvriers congédiés	37
	de renvoi de personnes	54
Divers		57

Résultats des grèves.

Succès des revendications	117
Échec des revendications	237
Transactions	122

Assurances ouvrières en Allemagne. — 1° *Assurance contre la maladie.* — En 1894, 20 992 caisses ont assuré 7 283 000 personnes; les dépenses qu'elles ont supportées ont atteint 127 442 000 marks, dont 22 210 000 de frais médicaux, 17 427 000 de frais pharmaceutiques et 44 377 000 d'indemnités funéraires; le nombre des jours de maladie a été de 43 686 440; les cotisations encaissées ont été de 111 312 000 marks.

2° *Assurances contre les accidents.* — L'assurance obligatoire contre les accidents a été appliquée, en 1895, à 18 389 000 personnes, dont 5 409 000 ouvriers industriels, 12 millions 290 000 ouvriers agricoles et 690 000 ouvriers des exploitations d'État.

Les nombres d'accidents survenus en 1895 sont :

26 321 (35 p. 100), suivis d'incapacité de travail temporaire;
41 052 (54 p. 100), — — permanente partielle;
1 076 (2 p. 100), — — — totale;
6 448 (9 p. 100), suivis de mort.

Les accidents visés par les chiffres ci-dessus sont uniquement les accidents indemnisés. Ils ont donné lieu, en 1895, à des dépenses dont le total atteint 67 234 915 marks, dont : 49 374 015 pour frais de traitement et indemnités pécuniaires, 7 873 940 versés aux fonds de réserve des corporations, 6 747 939 pour frais courants d'administration et 3 239 021 pour frais d'enquête, de mesures préventives et de justice arbitrale.

3° *Assurance contre l'invalidité et la vieillesse.* — En 1895, le nombre des pensions constituées par les 31 établissements régionaux d'assurance a atteint 81 479, dont 52 062 pensions d'invalidité et 29 417 pensions de vieillesse. Le nombre des pensions liquidées, jusqu'au 31 décembre 1895, était de 410 256, dont 144 712 d'invalidité et 265 544 de vieillesse. Le capital représentatif de la part des pensions incombant aux établissements régionaux d'assurance était de 194 864 564 marks; la valeur de cette part était de 29 millions 24 072 marks. La valeur moyenne de la pension de vieillesse était de 132 m. 80, dont 82 m. 80 à la charge de l'établissement de l'assurance et 50 marks à la charge de l'État. La valeur moyenne de la pension d'invalidité était de 123 m. 92, dont 73 m. 92 à la charge de l'établissement d'assurance et 50 marks à la charge de l'État. La valeur totale des cotisations encaissées a atteint 95 351 893 marks; celle des arrérages 21 millions 445 005 marks. Les frais d'administration ont été de 5 019 769 marks, soit 0 m. 51 par tête d'assuré ou 4,73 p. 100 des cotisations encaissées.

Assurances ouvrières en Autriche. — 1° *Assurance contre la maladie.* — En 1894, 2 879 caisses comptant 1 941 000 membres ont alloué 14 463 438 florins de secours, dont 2 381 300 pour frais médicaux, 1 703 793 pour frais pharmaceutiques et 7 330 317 pour indemnités pécuniaires; le nombre des jours de maladie a été de 15 629 256; la valeur des cotisations a atteint 16 181 400 florins.

2° *Assurance contre les accidents.* — L'assurance contre les accidents s'est étendue, en 1894, à 1 598 404 personnes, dont 1 124 675 ouvriers industriels et 473 729 ouvriers agricoles. Les accidents survenus en 1894, au nombre de 12 552, se répartissent comme suit :

8 181 (65,2 p. 100), suivis d'incapacité de travail temporaire;
3 585 (28,6 p. 100), — — permanente partielle;
116 (0,9 p. 100), — — — totale;
670 (5,3 p. 100), suivis de mort.

Les chiffres ci-dessus ne s'appliquent qu'aux accidents indemnisés. Les dépenses correspondantes ont été, au total, de 4 863 419 florins, dont 4 005 607 représentent le capital des pensions et 857 812 les secours et pensions. Le montant total des cotisations a été de 4 790 539 florins, soit 2^fl,77 par assuré.

Caisse nationale d'assurance en cas de décès (France). — Au 31 décembre 1894, la valeur des capitaux assurés par la Caisse était de 2 971 527 fr., elle atteignait 3 millions 37 218 fr. au 31 décembre 1895, soit une augmentation de 65 691 fr.

Les assurances collectives contractées en 1895 par les sociétés de secours mutuels approuvées ont été de 67, comprenant 14 321 membres participants; la valeur des primes correspondantes a été de 93 176 fr. et celle des sommes déboursées de 92 902 fr.

Les assurances individuelles ont été au nombre de 1 080 pour une somme de 73 521 fr., et les capitaux payés au décès se sont chiffrés par une valeur de 78 154 fr., représentant 106 p. 100 des primes de l'exercice.

La Caisse présentait, le 31 décembre 1895, un excédent de l'actif sur le passif égal à 207 591 fr., supérieur de 3 303 fr. à la valeur correspondante relative au 31 décembre 1894.

Caisse nationale d'assurance en cas d'accidents (France). — La Caisse d'assurance en cas d'accidents a encaissé, en 1895, 10 478 fr. pour 1 594 cotisations, ce qui porte à 241 584 fr. la valeur des primes versées au nom de 38 166 assurés depuis la fondation de la Caisse (11 juillet 1868), jusqu'au 31 décembre 1895. Le règlement des sinistres n'a entraîné qu'une dépense représentant 75,6 p. 100 des sommes encaissées. Le nombre moyen de personnes assurées annuellement est de 1 413. Le nombre des accidents relevés depuis l'origine de la Caisse est de 78, savoir : 19 suivis de mort et 59 suivis d'incapacité permanente de travail.

Sociétés de secours mutuels en France. — Au 31 décembre 1894, la situation des sociétés de secours mutuels était, d'après le dernier rapport officiel, définie par les chiffres ci-après :

Nombre de sociétés	approuvées ou reconnues d'utilité publique . . .	7 518
	autorisées	2 810

Au point de vue de l'effectif de leurs membres, les sociétés accusaient, en 1894, les chiffres suivants :

		Membres participants.	Membres honoraires.	Total.
Sociétés	autorisées	347 492	28 318	375 810
	approuvées.	999 212	208 447	1 207 659
		1 346 704	236 765	1 583 469

La situation financière, au 31 décembre 1894, se chiffrait comme suit :

		Avoir des sociétés.	
		Valeur absolue.	Valeur relative (par membre participant).
Sociétés	autorisées. . . .	38 309 515^f	110^f,24
	approuvées . . .	178 806 871	178 ,94

Capital disponible	69 473 378f
Fonds de retraite	109 333 493

Compagnies d'assurances sur la vie (France). — Les opérations des compagnies françaises d'assurances sur la vie, en 1895, se sont, d'après le *Moniteur des assurances*, chiffrées comme suit :

a) *Assurances.*

Capitaux en cours au 31 décembre 1895 (réassurances déduites)	3 476 157 751f,00
(Soit une diminution de 20 804 306 fr. par rapport à l'exercice précédent.)	
Production totale de l'année 1895	282 377 746 ,00
Sinistres de l'année 1895.	53 235 303 ,00
Capitaux exposés au risque de décès en 1895.	3 358 800 773 ,00
Rapport des sinistres aux capitaux en cours pendant 1895 : 1,58 p. 100.	

b) *Rentes viagères.*

Rentes viagères immédiates en cours au 31 décembre 1895	59 557 403 ,00
(Soit une augmentation de 2 815 511 fr. par rapport à l'exercice précédent).	
Rentes différées, de survie, etc., au 31 décembre 1895.	3 896 523 ,00
(Soit une diminution de 171 fr. par rapport à l'exercice précédent.)	
Rentes viagères immédiates éteintes en 1895	3 198 447 ,00
(Soit une augmentation de 701 868 fr. par rapport à l'exercice précédent.)	
Chiffre moyen des rentes en cours en 1895.	58 149 647 ,00
Rapport, en 1895, des extinctions aux rentes en cours : 5,50 p. 100.	
Rentes viagères immédiates constituées en 1895.	6 013 958 ,00
(Soit une augmentation de 89 610 fr. par rapport à l'exercice précédent.)	

c) *Réserves.*

Réserves au 31 décembre 1895	1 684 575 928 ,00
(Soit une augmentation de 88 579 958 fr. par rapport à l'exercice précédent.)	

d) *Frais généraux et commissions.*

Frais généraux en 1895	9 710 062 ,46
(Soit une augmentation de 128 062 fr. 46 c. par rapport à l'exercice précédent.)	
Commissions en 1895	9 331 681 ,69
(Soit une diminution de 1 253 318 fr. 31 c. par rapport à l'exercice précédent.)	

e) *Actif.*

Actif au 31 décembre 1895.	2 000 421 920 ,00
(Soit une augmentation de 86 231 214 fr. par rapport à l'exercice précédent.)	

Maurice Bellom.

VII.

INFORMATIONS DIVERSES.

LES RECETTES DES CHEMINS DE FER EN 1896.

En 1896, les principaux réseaux français ont exploité 35 710 kilomètres contre 35 346 en 1895 et leurs recettes se sont élevées à 1 244 048 782 fr. au lieu de 1 214 012 296 fr., soit une plus-value de 30 036 486 fr.

En voici le détail :

PRINCIPAUX RÉSEAUX.	LONGUEURS EXPLOITÉES		RECETTES DES 52 SEMAINES		DIFFÉRENCES EN FAVEUR			
					de 1896		de 1895	
	en 1896.	en 1895.	en 1896.	en 1895.	sur recettes brutes.	par kilomètre	sur recettes brutes.	par kilomètre
	Kilom.	Kilom.	Francs.	Francs.	Francs.	P. 100.	Francs.	P. 100.
Paris-Lyon-Méditerranée. .	8 697	8 634	380 145 463	373 422 201	6 723 267	1,36	»	»
Rhône au Mont-Cenis. . . .	133	133	4 577 987	4 576 041	1 946	0,04	»	»
Nord	3 745	3 728	203 314 000	197 214 000	6 100 000	2,49	»	»
Ouest	5 532	5 365	163 785 721	157 785 489	6 000 232	2,45	»	»
Orléans (y compris les lignes de la Sarthe)	6 775	6 773	189 938 497	185 471 411	4 467 086	2,37	»	»
Est	4 833	4 810	160 292 000	153 992 000	6 300 000	3,31	»	»
Midi	3 204	3 142	98 728 309	100 219 554	»	»	1 491 245	2,29
Chemins de fer de l'État . .	2 791	2 761	43 266 800	41 331 600	1 935 200	4,00	»	»
Ensemble. . . .	35 710	35 346	1 244 018 782	1 214 012 296	30 036 486	»	»	»

MONNAIES FRAPPÉES EN 1896 PAR LA MONNAIE DE PARIS.

		Nombre de pièces.	Valeur.
		—	—
			Fr. c.
Monnaies françaises.	Or.	5 916 617	112 538 240,00
	Argent	»	»
	Bronze.	15 142 611	829 493,60
	Ensemble. . . .	21 059 228	113 367 733,60
Autres monnaies.	Indo-Chine	16 608 280	65 204 571,35
	Ile de la Réunion. . . .	1 500 000	1 000 000,00
	Tunisie.	2 100	3 000,00
	Chili.	27	1 021,41
	Éthiopie	1 400	2 063,75
	Maroc	3 088 886	1 859 746,50
	Monaco.	20 000	2 000 000,00
	Russie	20 244 562	56 489 124,00
	Ensemble. . . .	41 465 255	126 559 527,01
	Total.	62 524 483	239 927 260,61

L'IMPOT SUR LES OPÉRATIONS DE BOURSE.

Le *Bulletin de statistique et de législation comparée du Ministère des finances* publie, dans son fascicule de février 1897, le rendement de l'impôt sur les opérations de Bourse du 1er juin 1893 au 31 décembre 1896 (1).

(1) On sait que c'est la loi de finances du 28 avril 1893 qui a substitué cet impôt sur la négociation même des valeurs mobilières aux droits de timbre qui frappaient jusque-là les bordereaux d'agents de change constatant ces négociations, lorsqu'il en était délivré.

Le droit est de 5 centimes par 1 000 fr. ou fraction de 1 000 fr. du montant de l'opération calculé

Il nous a paru intéressant de reproduire les résultats généraux donnés par le *Bulletin* qui fait également connaître les résultats mensuels pour la période considérée.

			1893.	1894.	1895.	1896.
			France.			
Droits acquittés	à Paris	par les agents de change. .	1 445 414	3 359 460	2 947 814	1 910 127
		par les autres assujettis . .	2 745 096	6 705 819	6 688 139	2 889 942
		Ensemble.	4 190 510	10 065 279	9 635 953	4 800 069
	ailleurs qu'à Paris.		196 990	471 221	446 047	263 931
		Totaux.	4 387 500	10 536 500	10 082 000	5 064 000

Sous le régime ancien, le rendement le plus élevé des droits de timbre des bordereaux est accusé par l'année 1881 avec 1 332 000 fr. La moyenne annuelle oscillait entre 700 mille et 800 000 fr. (V. *L'impôt du timbre devant la statistique,* dans le *Journal de la Société de statistique de Paris,* année 1893.)

VIII.

LISTE DES OUVRAGES PRÉSENTÉS DANS LA SÉANCE DU 19 MAI 1897.

OUVRAGES SIGNÉS. (*Voir le procès-verbal de la séance, p. 181.*)

DOCUMENTS OFFICIELS. — France. — *Statistique annuelle,* 1890 à 1893, 2 volumes. — *Bulletin du Conseil supérieur de statistique,* session de 1894. — *Statistique des grèves et des recours à la conciliation et à l'arbitrage survenus en 1896.* (Office du travail. Ministère du commerce, de l'industrie, des postes et des télégraphes.) — *Résultats du recensement de la circulation, en 1894, sur les routes nationales.* (Ministère des travaux publics.) — *Rapport annuel de 1896 sur les services municipaux de l'approvisionnement de Paris.* (Préfecture de la Seine.)

Allemagne : Prusse. — *Die Geburten, Eheschliessungen und Sterbefälle,* 1895. (*Les naissances, mariages et décès en 1895.*) — *Die Irrenanstalten,* 1892-1894. (*Les établissements d'aliénés,* 1892-1894.) — *Zeitschrift des Königlich Preussischen statistischen Bureaus,* 1896. (*Revue du Bureau royal de statistique de Prusse,* 1896.)

Italie. — *Statistica delle Elezioni generali politiche, 21 e 28 marzo 1897.* (*Statistique des élections générales politiques, 21 et 28 mars 1897.*)

Norvège. — *Statistique de la justice civile,* 1894; *de la justice criminelle,* 1893; *de l'instruction publique,* 1893. — *Recensement du 1er janvier 1891 : professions avec l'indication de l'âge et de l'état civil.* — *Statistique sociale et du travail : fabriques de pâte de bois mécanique et chimique.* — *Organisation et procédés de travail,* 1892 et 1893. — *Annuaire statistique de la Norvège,* 1896. — *Journal du Bureau central de statistique du royaume de Norvège,* 1896.

États-Unis d'Amérique. — *Commerce and navigation,* 1896. (*Commerce et navigation,* 1896.)

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *France.* — Bulletin de l'Office du travail. — Bulletin du

---

d'après le taux de la négociation pour les opérations ordinaires et 2 cent. 1/2 pour celles de report, pour les valeurs de toute nature jusqu'au 1er janvier 1896, époque à laquelle la loi de finances du 28 décembre 1895 a réduit le tarif des 3/4 pour les négociations effectuées sur les rentes françaises.

Le droit de timbre sur les bordereaux était de 60 cent. ou 1 fr. 80 c., selon que l'ensemble des opérations qui y devaient être inscrites était inférieur ou supérieur à 10 000 fr.

Ministère de l'agriculture. — Annales du commerce extérieur. — Tableaux mensuels de statistique municipale de la ville de Paris. — Revue des travaux scientifiques (Comité des travaux historiques et scientifiques). — Journal officiel du Congo français. — Revue maritime et coloniale. — Circulaires du Musée social. — Circulaires du comité central des houillères de France. — La Réforme sociale. — Le Rentier. — L'Économiste européen. — Bulletin de la Société d'économie politique. — Bulletin de la Société des agriculteurs de France. — Bulletin de la Société française de tempérance. — Bulletin de la Société des études coloniales et maritimes. — Bulletin de l'Institut des actuaires français. — Bulletin de l'Association philotechnique. — Le Travail national. — Revue de législation ouvrière et sociale. — Bulletin de la Société de géographie. — L'Avenir économique et financier. — L'Assurance moderne. — Le Moniteur maritime, industriel, commercial et financier. — Revue de la prévoyance et de la mutualité. — Revue des banques. — Bulletin de l'Union française de la jeunesse.

Allemagne. — Revues des bureaux de statistique du royaume de Bavière, des villes de Dresde et de Hanovre.

Angleterre. — Journal de la Société royale de statistique de Londres. — La Gazette du travail. — The Economist. — Statistical abstract.

Autriche. — Revue de la Commission centrale de statistique. — L'Économiste national. — Les caisses d'épargne et les syndicats d'avance en Styrie.

Belgique. — Le Moniteur des intérêts matériels. — Annales de l'Institut des sciences sociales. — Revue du travail (Ministère de l'industrie et du travail).

Bulgarie. — Mouvement commercial avec les pays étrangers. — Statistique des mouvements de la navigation.

Espagne. — Bulletin de la Société géographique de Madrid. — Résumés mensuels de la statistique du commerce extérieur.

Finlande. — Bulletin de la Société de géographie de Finlande.

Grèce. — Bulletin mensuel du commerce spécial de la Grèce avec les pays étrangers.

Irlande. — Journal des enquêtes statistiques et sociales.

Italie. — Annales de statistique. — Bulletin de renseignements sur le crédit et la prévoyance. — Statistique du commerce spécial des importations et des exportations. — Bulletin de législation et de statistique douanière et commerciale. — Tableaux des valeurs des marchandises. — L'École positiviste dans la jurisprudence pénale. — L'Économiste de Florence.

Roumanie. — Bulletin de statistique générale. — Bulletin de statistique municipale de la ville de Bucarest.

Suède. — Publications de la fondation Loren.

Suisse. — Bulletin de la Société neuchâteloise de géographie.

États-Unis d'Amérique. — Finances, commerce et immigration. — Bulletin du Département du travail. — Publications de l'Association américaine de statistique. — The Yale review.

Mexique. — Statistique fiscale. — La Semaine commerciale.

République Argentine. — Bulletin mensuel de statistique de la ville de Buenos-Ayres. — Annales du département national d'hygiène de Buenos-Ayres.

Le Gérant : O. Berger-Levrault.



PUBLICATIONS

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

LE 25e ANNIVERSAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

(1860-1885). Communications et mémoires. La Statistique officielle en France et à l'étranger. Actes et travaux de la Société. Un beau volume in-4° de 444 pages. Paris, Berger-Levrault et Cie, 1886 . . . . **5** fr.

CONFÉRENCES SUR LA STATISTIQUE ET LA GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE

Faites en 1889-1890 à la réunion des officiers, 1 volume in-12, 406 pages. (Vve Rozier, éditeur, 26, rue Saint-Guillaume). **3** fr.

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

38e année (1897). Recueil mensuel paraissant le 10 de chaque mois par livraisons de 2 à 3 feuilles.

Abonnement d'un an : { Pour la France . . . . **12** fr.
{ Pour l'étranger (Union postale) . . . . **15** fr.

Un numéro séparé (de 3 feuilles au plus) . . . . **1** fr. **50** c.

On s'abonne chez le Trésorier ou chez MM. Berger-Levrault et Cie, éditeurs, 5, rue des Beaux-Arts, à Paris, et chez tous leurs correspondants.

AVIS IMPORTANT

Collections à prix réduit. — La Société, après avoir complété autant que possible les collections du Journal nécessaires à ses archives et à sa réserve, a reconnu qu'elle pouvait disposer d'un certain nombre de collections incomplètes, contenant, au lieu des 414 livraisons de juillet 1860 à décembre 1895, savoir :

15 collections de 382 à 348 livraisons, sans lacune depuis 1883 ;
7 collections de 345 à 334 livraisons, sans lacune depuis 1884 ;
35 collections de 332 à 250 livraisons, sans lacune depuis 1891.

Ces collections qui seront livrées en commençant par les plus complètes, sont offertes, rendues **franco** en France, à raison de 20 centimes la livraison, pour un prix total variant de 76 fr. 40 c. à 50 fr.

L'année 1896 (12 livraisons), lorsqu'elle sera ajoutée à ces collections, en augmentera le prix de 12 fr. (pour la France).

Prime gratuite aux membres qui rachèteront leurs cotisations. — Une de ces collections sera donnée en *prime gratuite* à tout membre qui rachètera ses cotisations au prix réglementaire de 300 fr. payable en cinq annuités de 60 fr.

Numéros isolés. — En dehors des collections, il existe un plus grand nombre de numéros isolés des années 1863, 1876 à 1882, 1884, 1887, 1888 et 1893 et de certains mois des autres années qui sont offerts séparément au prix de 25 centimes.

Numéros manquants. — La Société serait reconnaissante à ses membres de lui procurer, par échange ou à prix d'argent, les numéros de février, août et décembre 1864, août et novembre 1871-1872, janvier 1874, février 1875, mars 1876 et février 1882 qui manquent à ses collections.

S'adresser au trésorier, M. Ad. Coste, *4, cité Gaillard, à Paris.*

BIBLIOTHÈQUE

La Bibliothèque de la Société de Statistique de Paris est ouverte tous les jours non fériés, de 1 heures à 5 heures, 80, rue de Varenne (au Ministère du commerce). Bibliothécaire : M. Laugier.

Nancy, imp. Berger-Levrault et Cie.

La prochaine séance aura lieu le mercredi 21 juillet 1897, à 9 heures du soir au siège social, 28, rue Danton.

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

(RECONNUE ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 19 JUIN 1869)

Médaille d'argent aux Expositions universelles de 1878 et de 1889
Diplôme d'honneur de 1re classe à l'Exposition de Venise. 1881.
GRAND PRIX A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE LYON. 1894

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE

N° 7. — JUILLET 1897

SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ, 28, RUE DANTON
(Hôtel des Sociétés savantes)

ON S'ABONNE A PARIS :
CHEZ BERGER-LEVRAULT ET Cie, ÉDITEURS, 5, RUE DES BEAUX-ARTS.

Prix par an : France : 12 fr. — Étranger : 15 fr.

Le Journal paraît par livraisons mensuelles

SOMMAIRE DU N° 7. — 10 JUILLET 1897.

Pages

I. — Procès-verbal de la séance du 16 juin 1897 213
II. — Annexe au procès-verbal : Nouveau règlement intérieur de la Société . . 217
III. — Correspondance : M. Adolphe Coste, un dernier mot sur les bénéfices comparés du travail et du capital. 220
IV. — La population de Berlin en 1895, par M. Paul Meuriot 221
V. — Résultats généraux et charges futures des assurances ouvrières allemandes, par M. Maurice Bellom (*à suivre*) 225
VI. — Chronique des transports, par M. Hertel 240
VII. — Informations : 1° Nationalité (France, 1896). — 2° Le commerce extérieur de la France en 1896. — 3° Données préliminaires du recensement de la population en Russie (9 février 1897). 245
VIII. — Liste des ouvrages présentés dans la séance du 16 juin 1897 248

CONVOCATION

SÉANCE DU 21 JUILLET 1897

A 9 heures du soir,

AU SIÈGE SOCIAL, HOTEL DES SOCIÉTÉS SAVANTES, 28, RUE DANTON.

La séance sera précédée du dîner habituel : 7 heures un quart très précises.

(*Les autres séances auront lieu les* 20 octobre, 17 novembre *et* 15 décembre.)

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU 21 JUILLET 1897.

1° A 9 heures très précises : *Ouverture de la séance : Communications diverses du Président, M. le Dr Jacques Bertillon.*

2° *Note sur l'industrie et le commerce en France,* par M. Yves Guyot.

3° *Le recrutement dans ses rapports avec la population,* par M. le Dr Léon Vacher.

AVIS

Pour tout ce qui concerne la rédaction du Journal, les communications à la Société, les présentations de candidatures, les rectifications de noms, qualités et domiciles, s'adresser au SECRÉTAIRE GÉNÉRAL, visible chez lui, 21, rue de la Tour, le lundi, de midi à 5 heures.

Les livres, documents et journaux destinés à la Société doivent être adressés au siège social, 28, rue Serpente-Danton.

Pour le paiement ou le rachat des cotisations et l'acquisition des collections du Journal, s'adresser au TRÉSORIER, visible chez lui, 4, cité Gaillard (rue Blanche), tous les jours, de 10 heures à midi; le vendredi, de 2 à 6 heures.

Les abonnements au Journal sont reçus chez MM. Berger-Levrault et Cie, 5, rue des Beaux-Arts, à Paris, et chez leurs correspondants en France et à l'étranger.



JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 7. — JUILLET 1897.

I.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 16 JUIN 1897.

SOMMAIRE. — Nécrologie : M. le Dr Frédéric-John Mouat. — Élection et présentation de nouveaux membres. — Présentation des ouvrages par le Secrétaire général. — Modifications au règlement intérieur de la Société. — Communication de M. Léon Salefranque sur les mutations immobilières à titre onéreux de 1826 à 1895. — Communication de M. Candiani sur l'évolution de l'assurance contre l'incendie; discussion : M. Cheysson. — Communication de M. Arsène Dumont relative à un essai sur la natalité au Massachusetts : observation de M. Pierre des Essars.

La séance est ouverte à 9 heures sous la présidence de M. le Dr Jacques BERTILLON.

Le procès-verbal de la séance du 19 mai 1897 est adopté.

M. le PRÉSIDENT annonce en ces termes la mort de M. le Dr Frédéric-John Mouat :

Le Dr Frédéric-John Mouat est mort à Londres le 12 janvier 1897, après avoir parcouru une très belle carrière scientifique.

Il était né en 1816. Son père était médecin militaire; il suivit la même carrière; il fit ses études médicales à Londres, à Edimbourg, où il fut reçu docteur, et à Paris. Il conserva toujours de son séjour en France le souvenir le plus agréable, et je dirai le plus reconnaissant; il aimait à rendre hommage à la science française. Il parlait d'ailleurs et écrivait parfaitement bien notre langue.

Il fut nommé chirurgien assistant dans le Bengale en 1840. L'année suivante, il était nommé secrétaire et trésorier du Collège médical du Bengale, où il fut aussi professeur de chimie et matière médicale, puis de jurisprudence médicale (1845) et enfin de médecine et clinique médicale. Il prit une part prépondérante dans la création du *New hospital* ouvert en 1853, et devint premier médecin du *Medical College hospital*.

Il avait déjà été nommé secrétaire du Conseil de l'éducation du Bengale, et en cette qualité, il dirigea l'instruction publique dans les provinces du Bas-Bengale.

Les travaux qu'il fit à cette époque sont nombreux et de genres très variés. Comme chimiste, il découvrit un vernis approprié aux climats tropicaux, fit l'analyse de la gutta-percha, afin d'en déterminer la nature. L'enseignement des indigènes l'occu-

pait beaucoup : il traduisit en hindoustani, la pharmacopée de Londres, écrivit dans la même langue un traité élémentaire d'anatomie et de chirurgie. Enfin il proposa en 1846 un plan d'Université indienne qui fut adopté en 1854.

En décembre 1855, il fut nommé inspecteur général des prisons de l'Inde ; il y introduisit le système du travail rémunéré, de façon à supprimer les dépenses. Cette réforme réussit parfaitement bien. En 1857, il fut chargé d'une enquête sur la mortalité des émigrants dans les provinces occidentales. On ne peut s'empêcher d'admirer l'étonnante variété des travaux de M. Mouat, dont l'activité était infatigable.

En 1870, il quitta le service des Indes, où il avait passé trente ans. Le gouvernement déclara « que pas un de ses fonctionnaires n'avait montré plus de zèle ni rendu de services plus profitables que le Dr Mouat » et d'autre part les communautés hindoues et musulmanes de Calcutta témoignaient de leurs sentiments de gratitude pour le médecin qui leur avait si généreusement et cordialement prodigué ses soins.

A son retour en Angleterre, il fut nommé inspecteur général du *Local Government Board,* et plus spécialement consacré à l'inspection des prisons. Il conserva ses fonctions jusqu'en 1888, époque à laquelle il prit sa retraite.

M. Mouat consacrait tous ses loisirs à l'étude des sciences, et spécialement des sciences sociales. Il dirigea longtemps la rédaction de l'excellent *Journal of the Royal statistical Society,* et devint président de cette société en 1880-1882. Il s'occupait beaucoup aussi de la Société géographique de Londres, de la *Society of Arts,* et d'un grand nombre d'autres sociétés médicales, scientifiques et philanthropiques. Il leur communiqua un très grand nombre de mémoires.

Il suivait avec soin les congrès internationaux et notamment ceux qui concernaient la statistique et l'étude des questions pénitentiaires. C'est au congrès de démographie, tenu à Paris en 1878, que j'ai eu l'honneur de le connaître ; ce souvenir me sera toujours précieux. En 1885, lorsque le Jubilé des Sociétés de statistique de Paris et de Londres réunit les statisticiens que la disparition des congrès menaçait de laisser isolés, M. Mouat y vit une occasion de faire revivre, sous une forme nouvelle, l'ancienne commission permanente des Congrès de statistique ; de sa correspondance à ce sujet avec M. X. de Neumann-Spallart est sorti le plan de l'Institut international de statistique. M. Mouat en fut un des fondateurs, et il en fut un des membres les plus assidus.

M. Mouat était doué d'une force de caractère, d'une ténacité et d'une indépendance de pensée qu'on a louées avec justice. Il était porté à l'enjouement, ce qu'il attribuait au sang irlandais que sa mère lui avait apporté. Sa conversation portait le plus souvent sur des questions scientifiques ou philosophiques ; il la semait d'anecdotes plaisantes rapportées de ses longs voyages, qui la rendaient très agréable et très intéressante. Il était l'obligeance et la bonté mêmes, et laissera chez tous ceux qui l'ont connu un souvenir ineffaçable.

Est élu, à l'unanimité, *membre titulaire :*

M. Paul Cauvin, directeur de la *Confiance* (Incendie).

Sont présentés, pour être soumis à l'élection dans la prochaine séance :

Comme *membre correspondant :*

Sur la proposition de MM. E. Levasseur et J. Bertillon :

M. E. R. L. Gould, professeur à l'Université de John Hopkins à Baltimore, 281, Fourth Avenue, à New-York.

Comme *membre associé :*

Sur la proposition du Conseil de la Société :

M. Carroll. D. Wright, commissaire du département du travail à Washington.

Par une lettre adressée au Président, M. van der Smissen remercie la Société d'avoir bien voulu l'admettre au nombre de ses membres correspondants.

M. le Secrétaire général annonce que les ouvrages suivants ont été offerts à la Société par leurs auteurs : *le Marché financier* en 1896-1897, par M. Arthur Raffalovich ; un rapport relatif au concours sur *la Monographie des communes,* présenté par M. Cheysson à la Société des agriculteurs de France ; *la Production*

des compagnies françaises et américaines des assurances sur la vie, par M. Eugène Rochetin ; *Du rôle social des syndicats agricoles,* par M. Kergall et *Une nuit à Paris ; Au pays du vice et de la misère,* par M. Paul de Chamberet.

Parmi les documents officiels reçus par la Société, M. le Secrétaire général signale particulièrement une *Notice sur la Tunisie à l'usage des émigrants* et ajoute que M. J. Dybowski, directeur de l'agriculture et du commerce à la Régence de Tunis, offre, dans un but de propagande coloniale, de faire parvenir, à titre gracieux, cette brochure à ceux des membres de la Société qui désireraient la recevoir.

M. le Président rappelle que la Société doit, dans cette séance, se prononcer sur les changements au règlement intérieur proposés par le Conseil. Tous les membres titulaires ayant reçu, il y a quelques jours, un exemplaire du règlement ainsi modifié, en ont pris connaissance et sont à même de présenter leurs observations. Personne ne demandant la parole, M. le Président met aux voix le nouveau règlement qui est adopté à l'unanimité (voir plus loin : annexe au procès-verbal, page 217).

M. Léon Salefranque a la parole pour sa communication sur *les Mutations immobilières à titre onéreux de 1826 à 1895.* Cette communication, en raison des nombreux tableaux et diagrammes qui l'accompagnent, ne peut être immédiatement soumise à la discussion, qui est renvoyée après l'insertion, *in extenso,* dans le Journal de la Société.

L'ordre du jour appelle la communication de M. Candiani sur *l'Évolution de l'assurance contre l'incendie.* Cette étude, trop étendue pour trouver place dans ce procès-verbal, paraîtra dans un des prochains numéros. L'orateur est notamment d'avis qu'en matière d'assurance contre l'incendie de fabriques et d'usines, il y aurait lieu de procéder : 1° à la réfection du tarif industriel ; 2° à la nomination d'inspecteurs techniques chargés d'une vérification préalable et de visites annuelles et 3° à la création d'une caisse commune d'assurance destinée à absorber tous les risques refusés individuellement par chaque compagnie.

M. Cheysson applaudit à l'orientation réclamée par l'auteur du mémoire et fait remarquer que l'on procède déjà, en matière d'assurances-accidents comme le demande M. Candiani. Il cite notamment l'Association des industriels de France contre les accidents. Cette association installe des appareils préventifs dans les usines de ses associés, qui comptent 250 000 ouvriers, et elle en surveille le fonctionnement par ses inspecteurs. Dans le Syndicat d'assurances mutuelles contre les accidents, organisé par le Comité des forges, il est tenu compte aux industriels de leurs précautions contre les accidents pour modérer le taux de leur prime.

En Allemagne, ce système de majoration ou de réduction des primes d'assurance suivant les dispositions prises contre les accidents est appliqué sur une large échelle. En outre, on recourt à une autre série de mesures qui constituent ce qu'on peut appeler « l'atténuation des accidents ». Les corporations s'emparent du blessé même malgré lui, le traitent dans de magnifiques hôpitaux et le guérissent. Comme dans la plupart des cas, le premier pansement est décisif sur la guérison, ces compagnies diminuent sérieusement, par ce moyen, les charges qu'elles auraient à supporter du chef des indemnités, en même temps qu'elles font œuvre d'humanité, sinon de libéralisme.

En ce qui concerne les mauvais risques, M. Cheysson rappelle que les Sociétés de secours mutuels ont des caisses de réassurance. Les secours médicaux sont limités à trois ou six mois et la caisse de réassurance prend ensuite les risques qui ne sont plus justiciables de la mutualité ordinaire, mais en vue desquels les intéressés ont payé une prime spéciale.

Il y a là des précédents que M. Candiani aurait pu invoquer à l'appui de son système et qui doivent l'encourager à persévérer dans sa campagne en faveur de l'organisation rationnelle de l'assurance contre les gros risques d'incendie.

M. Arsène Dumont présente à l'Assemblée un *Essai sur la natalité au Massachusetts.* Attribuant l'abaissement de la natalité en France à l'individualisme à ou-

trance, il a voulu rechercher si cet effet se retrouvait au Massachusetts et son étude lui a démontré qu'il s'y manifestait avec le plus grand relief. Il analyse de nombreux tableaux embrassant de longues périodes et concernant la population, la natalité, la nuptialité, la fécondité des mariages et la mortalité dans cette partie des États-Unis d'Amérique. C'est à la démographie, dit en terminant M. Arsène Dumont, de sauver la démocratie en l'éclairant. Il faut, au plus tôt, faire la démographie de la France commune par commune et décade par décade depuis le commencement du siècle, agir de même aux États-Unis partout où cela est possible et seulement, alors, on aura la base indispensable des spéculations et des raisonnements de l'avenir.

Le travail, très développé, de M. Arsène Dumont sera publié ultérieurement.

M. Pierre des Essars croit devoir faire quelques réserves sur les conclusions de l'orateur. Il lui semble que les constatations, très intéressantes du reste, que M. Dumont a faites sur la statistique du Massachusetts ne sont pas de nature à permettre, par une généralisation exagérée, d'étendre à l'ensemble des États-Unis les déductions qu'il en a tirées.

M. Jacques Bertillon partage l'avis exprimé par M. Pierre des Essars. Il fait en outre des réserves sur la valeur de la statistique des naissances aux États-Unis. Il a étudié sur place comment cette statistique est élaborée dans un certain nombre de villes. On lui a déclaré que 30 ou 40 p. 100 des naissances n'étaient pas enregistrées et échappaient à la statistique. A vrai dire, la statistique paraît mieux faite dans le Massachusetts; cependant à Boston même on est obligé, en fin d'année, pour compléter la statistique, d'envoyer des employés chez tous les médecins de la ville pour obtenir d'eux l'indication des accouchements auxquels ils ont participé. Une telle méthode donnerait évidemment à Paris les résultats les plus incomplets; il est douteux qu'elle soit meilleure à Boston. C'est pourquoi M. Bertillon, sans vouloir trop généraliser le sens de ses observations, et tout en reconnaissant que dans certaines villes la statistique peut être mieux faite que dans d'autres, croit qu'il convient de manier avec beaucoup de prudence et de défiance la statistique des naissances aux États-Unis, car elle pèche le plus souvent par omission.

M. le Président fait connaître l'ordre du jour de la séance du 21 juillet prochain.

1° Note sur l'industrie et le commerce en France, par M. Yves Guyot.

2° Le recrutement dans ses rapports avec la population, par M. le Dr Léon Vacher.

La séance est levée à 11 heures.

Le Secrétaire général,
Em. Yvernès.

Le Président,
J. Bertillon.

La séance avait été précédée d'un banquet offert à M. Toussaint Loua, à l'occasion du 25e anniversaire de sa nomination aux fonctions de secrétaire général de la Société. Au dessert, ont successivement pris la parole MM. le Dr Jacques Bertillon, président, Cheysson, Alfred Neymarck, Georges Paulet et Em. Yvernès. Aux divers toasts qui lui ont été portés, M. Loua a répondu par l'allocution suivante:

Monsieur le Président, Messieurs et chers Confrères,

Votre manifestation d'aujourd'hui me touche profondément et je ne sais comment vous en témoigner ma reconnaissance. Cette reconnaissance d'ailleurs s'allie à quelque surprise car depuis cinq ans je me considérais comme payé au delà de mes mérites par l'Honorariat dont vous m'avez gratifié et qui m'assure une entrée perpétuelle dans vos conseils.

Quoi qu'il en soit, cette journée sera pour moi une date inoubliable et je ne pouvais désirer un plus digne couronnement pour ma carrière! Lorsqu'en 1885 nous avons fêté le

vingt-cinquième anniversaire de notre Société, nos cœurs étaient tout à la joie; pour une Société un quart de siècle d'existence est une garantie de force et une promesse de durée; pour moi, j'envisage ce que je pourrais appeler mes noces d'argent avec quelque mélancolie, car pour un homme déjà mûr, vingt-cinq ans ne se retrouvent plus. Mais qu'importe! l'essentiel est d'avoir fait son devoir et rendu quelques services; or, il semblerait, si j'en crois les paroles un peu trop flatteuses de notre Président et surtout si je tiens compte de vos suffrages unanimes lors des sept ou huit élections qui m'ont confirmé pendant plus de vingt ans dans mes fonctions de secrétaire général, que mon zèle, mon impartialité et mes efforts ont été appréciés. Certes, ils l'ont été au delà de mes plus chères espérances.

C'est chez vous, Messieurs. que j'ai débuté dans la statistique et c'est grâce à votre appui que j'ai pu accomplir certains travaux qui m'ont valu en dehors de cette enceinte de précieux suffrages et de très honorables récompenses parmi lesquelles figure au premier rang le prix Montyon, de l'Institut, le véritable sacrement du statisticien.

Puis est venue l'heure du repos; je m'en console en voyant parmi vous un grand nombre d'émules anciens et nouveaux et même de maîtres qui ne laisseront pas péricliter la statistique et la maintiendront dans la voie du progrès.

Je bois à la Société de statistique de Paris, dont je constate avec bonheur la croissante prospérité.

Je bois à mon digne successeur; je bois enfin à vous tous, mes chers Confrères, et je vous remercie du fond du cœur de votre empressement et de votre sympathie.

II.

ANNEXE AU PROCÈS-VERBAL.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

DE LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS (1)

TITRE PREMIER

Recettes et dépenses.

ARTICLE PREMIER. — Les ressources de la Société comprennent :

1° Le revenu des biens et valeurs de toute nature appartenant à la Société;

2° La cotisation annuelle des membres titulaires, fixée à 25 fr., payables en une seule fois dans les premiers jours de chaque année;

Le rachat de la cotisation annuelle des membres titulaires est fixé à 300 fr.;

Cette somme pourra être payée en cinq termes égaux, de soixante francs chacun, exigibles au commencement de chaque année;

Les annuités versées resteront définitivement acquises à la Société;

Le titre de membre perpétuel, avec les droits qu'il confère, ne sera acquis qu'après le paiement intégral du rachat;

3° Le produit des abonnements au Journal et de la vente des collections;

4° Les dons et legs que la Société est autorisée à recevoir;

5° Les subventions qui peuvent lui être accordées.

ART. 2. — Les *membres honoraires, prévus par l'article 2 des statuts, comprennent des membres d'honneur et des membres associés;* ils ne sont assujettis à aucune cotisation.

Les membres titulaires, ainsi que les membres *honoraires*, reçoivent gratuitement le Journal de la Société.

L'abonnement est obligatoire pour les membres correspondants.

ART. 3. — Les dépenses de la Société se composent :

---

(1) Modifié par la Société dans les séances du 22 novembre 1882, du 15 juin 1892 et du 16 juin 1897. — Les dispositions nouvelles sont imprimées en caractères *italiques*.



1° Des frais de rédaction et d'impression des publications de la Société ;

2° Des prix, médailles et autres récompenses que la Société croit devoir accorder pour des travaux imprimés ou manuscrits concernant la statistique ;

3° De l'achat de livres, brochures et journaux pour sa bibliothèque ;

4° De diverses dépenses d'administration et de bureau.

TITRE II.

Admission et élections.

Art. 4. — *Aucune condition de nationalité ou de résidence n'est exigée des membres titulaires.*

Le titre de membre associé ne peut être accordé qu'aux étrangers résidant hors de France, au moment de leur admission dans la Société.

Le titre de membre correspondant ne peut être accordé qu'aux candidats, tant étrangers que Français, résidant hors du département de la Seine, au moment de leur admission dans la Société.

L'admission des sociétaires titulaires, associés et correspondants, présentés en conformité des prescriptions de l'article 4 des statuts, a lieu par assis et levé, à la majorité absolue des membres *titulaires* présents ; le vote au scrutin secret est de droit s'il est demandé par trois membres au moins.

Art. 5. — La Société procède aux élections des membres du bureau et du conseil dans sa réunion du troisième mercredi de décembre.

Les membres titulaires sont seuls électeurs et éligibles.

Art. 6. — Dans sa réunion de novembre, le conseil dresse la liste des candidats qu'il propose pour les diverses fonctions ; cette liste est communiquée à la Société par le président *dans la séance générale du troisième mercredi du même mois*. Toute candidature proposée par cinq membres au moins est de droit ajoutée à la liste dressée par le conseil, pourvu qu'elle soit conforme aux dispositions des articles 5 et 8 des statuts, et transmise au secrétaire général dans les huit jours qui suivront la séance de novembre.

Art. 7. — La liste des candidats aux diverses fonctions est adressée aux membres *titulaires* de la Société huit jours au moins avant l'élection, laquelle aura lieu le troisième mercredi de décembre.

Art. 8. — Les élections ont lieu à la majorité absolue des suffrages exprimés, et, s'il y a lieu de procéder à un second tour de scrutin, à la majorité relative.

Il est voté au scrutin secret, et chaque bulletin contient autant de noms qu'il y a de membres à nommer.

Les membres titulaires de la Société peuvent envoyer leur vote écrit et clos au président de la Société. L'enveloppe devra porter la signature de l'électeur.

Le scrutin est dépouillé séance tenante et le résultat proclamé par le président.

S'il y a lieu de procéder à un second tour de scrutin, les membres titulaires présents prennent seuls part au vote.

TITRE III.

Attributions de la Société.

Art. 9. — La Société se réunit en séance ordinaire le troisième mercredi de chaque mois, sur la convocation du secrétaire général.

Les réunions peuvent être suspendues à l'occasion des vacances, durant les mois d'août et de septembre. Des réunions extraordinaires peuvent avoir lieu conformément aux dispositions de l'article 9 des statuts.

En dehors des attributions relatives aux admissions et élections énoncées aux articles 4 à 8, la Société approuve les comptes du trésorier, sur le rapport de la commission des fonds et archives, et vote le budget de chaque exercice.

Ne prennent part à ces votes que les membres titulaires de la Société.

Art. 10. — Toute proposition émanant d'un ou de plusieurs membres, qui est prise en considération par la Société, doit être renvoyée à l'examen *du conseil ou d'une commission spéciale.*

TITRE IV.

Attributions du conseil.

Art. 11. — Le conseil se réunit *tous les mois sur la convocation du secrétaire général, sauf avis contraire du président.*

Il peut être convoqué extraordinairement par le président.

Il ne peut délibérer que si cinq membres au moins sont présents. Ses décisions sont prises à la majorité.

Art. 12. — Le conseil administre les affaires de la Société.

Il est représenté, au sein de toutes les commissions, par le président et le secrétaire général.

Il arrête les budgets et les comptes tels qu'ils doivent être soumis à la Société.

Il choisit chaque année dans son sein une commission des fonds et archives et une commission de publication, composées l'une

et l'autre de trois membres *au moins et de cinq au plus.*

TITRE V.

Attributions du président et des vice-présidents.

Art. 13. — Le président signe la correspondance de la Société. Il peut, toutefois, pour les affaires ordinaires ou en cas d'absence, déléguer la signature au secrétaire général.

Les diplômes d'admission, ainsi que les procès-verbaux des séances, sont signés par le président et par le secrétaire général.

Il en est de même des contrats auxquels peuvent donner lieu l'administration de la Société et l'exploitation du Journal.

Art. 14. — En cas de partage *des voix* dans les délibérations de l'assemblée et du conseil, le président a voix prépondérante.

Art. 15. — En cas d'absence du président, les vice-présidents sont appelés au fauteuil par rang d'ancienneté, et, à ancienneté égale, par rang d'âge. Ils ont alors les mêmes droits et prérogatives que le président.

TITRE VI.

Attributions du secrétaire général et du secrétaire des séances.

Art. 16. — *Le secrétaire général représente la Société en justice.*

Art. 17. — Le secrétaire général convoque la Société et le conseil.

Il prépare l'ordre du jour de concert avec le président.

Il assure la rédaction des procès-verbaux des séances de la Société et du conseil et les signe avec le président. *Les procès-verbaux du conseil sont transcrits sur un registre, qui est visé par le président.* Il prépare pour la signature du président la correspondance de la Société et, dans les cas urgents, la signe lui-même par délégation du président. En cas d'absence ou d'empêchement, il est remplacé par le secrétaire des séances.

Art. 18. — Le secrétaire général *est le rédacteur en chef du Journal de la Société*; il est chargé, sous le contrôle du président et de la commission de publication, de tout ce qui concerne les publications de la Société.

Le dépouillement des livres, le service de la bibliothèque et la tenue à jour du catalogue, sans préjudice des fonctions d'un bibliothécaire spécial, sont dans les attributions du secrétaire général, sous le contrôle du président et du conseil de la Société.

Art. 19. — Le secrétaire des séances assiste le secrétaire général pour la rédaction des procès-verbaux des séances de la Société et du conseil. En cas d'absence ou d'empêchement, il est remplacé par le plus jeune des membres présents.

TITRE VII.

Attributions du trésorier-archiviste.

Art. 20. — Le trésorier est chargé, sous l'autorité du conseil, de l'encaissement et du placement des fonds de la Société, ainsi que du paiement de ses dépenses régulièrement autorisées et justifiées.

Il signe les quittances de cotisation *et d'abonnement au Journal, les chèques sur le compte courant de la Société, les transferts et acceptations de transfert; il fait les dépôts et retraits de titres, il acquitte les mandats ordonnancés au nom de la Société, les mandats poste et, en général, toutes les valeurs à encaisser pour le compte de la Société. Il peut, sous sa responsabilité personnelle, se substituer un mandataire pour l'exercice desdits pouvoirs.*

Art. 21. — Il ne garde en caisse que la somme nécessaire pour faire face aux dépenses prévues du mois, et place l'excédent, en compte courant et au nom de la Société, dans un établissement de crédit désigné par le conseil.

Art. 22. — Il place également, au nom de la Société, mais en valeurs mobilières désignées par le conseil et par l'intermédiaire d'un agent de change *ou de l'établissement de crédit désigné,* tous les fonds de la Société qui ne seraient pas nécessaires à ses dépenses annuelles.

Il veille à ce que les fonds provenant des rachats de cotisations soient employés en valeurs mobilières jusqu'au jour où ces fonds redeviennent libres par le décès des membres rachetés.

Il remet tous les trois mois au président la balance des comptes et la situation de la caisse.

Art. 23. — En dehors du budget, aucune dépense ne peut être faite sans l'autorisation du conseil; toutefois, la commission des comptes peut autoriser les dépenses urgentes et jusqu'à la concurrence d'une somme de cent francs au plus.

Art. 24. — Chaque année, le trésorier prépare et soumet au bureau, *dans le courant du mois de février :*

1° Le compte financier détaillé de l'exercice expiré, avec les pièces à l'appui ;

2° Le budget des recettes et dépenses de l'exercice courant, d'après les résultats connus et constatés de l'année précédente.

Ce compte et ce budget, arrêtés par le conseil, après revision de la commission des comptes, sont soumis à l'assemblée à sa prochaine réunion.

Jusqu'à l'adoption du budget de l'année courante, les dépenses sont engagées sur les bases du budget de l'année précédente.

Art. 25. — Le trésorier conserve, pendant trois années au moins, les pièces justificatives de sa comptabilité ; elles sont ensuite déposées aux archives de la Société.

Art. 26. — Les archives de la Société sont placées dans les attributions du trésorier-archiviste, sous la surveillance de la commission des fonds et archives.

TITRE VIII.

Modifications au règlement intérieur.

Art. 27. — *Le présent règlement intérieur ne pourra être modifié que sur la proposition du conseil.*

Les modifications proposées seront imprimées à l'avance et distribuées avant la séance.

Mention spéciale en sera faite à l'ordre du jour de la séance.

III.

CORRESPONDANCE.

UN DERNIER MOT

SUR LES BÉNÉFICES COMPARÉS DU TRAVAIL ET DU CAPITAL.

Mon cher Président et ami,

Je viens de relire la communication, si nourrie de chiffres intéressants, de notre éminent collègue, M. Clément Juglar, qu'il veut bien présenter comme une argumentation contre ma thèse sur les bénéfices comparés du travail et du capital depuis cinquante ans.

Je trouve que notre cher ancien Président me fait beaucoup d'honneur en me prenant ainsi à partie ; mais j'ai aussi quelque peine à me reconnaître dans les conclusions ou les tendances qu'il me prête. En tout cas, je tiens beaucoup à le dissuader de penser que j'aie voulu faire de la statistique tendancieuse et fournir des arguments « aux candidats progressistes à la députation ». Il me connaît assez, je l'espère, pour savoir que cela ne m'importe guère. Je ne m'intéresse pas plus aux *mécontents de parti pris* qu'aux *satisfaits quand même.*

Que M. Juglar me permette de le lui dire : il prend mes chiffres beaucoup trop au tragique ; il aurait suffi de les envisager sérieusement.

Je reconnais avec lui que, depuis cinquante années, l'augmentation de *tous* les revenus, des salaires comme des revenus de capitaux, a été énorme et se chiffre, des deux côtés, par des milliards.

Sans aller, comme lui, jusqu'à mesurer les revenus par les consommations de luxe, et l'accroissement des salaires par le développement des taxes sur les boissons, — je crois que l'*énorme* augmentation de tous les revenus suffit à expliquer l'*énorme* développement de certaines dépenses, surtout si l'on tient compte des exagérations plus ou moins fâcheuses qui sont le fait de véritables maladies sociales, telles que la passion de l'alcoolisme et l'entraînement excessif pour les professions urbaines, deux choses entre autres qui ont produit un déplacement de consommation d'une branche à une autre, en même temps qu'un accroissement.

Mais ceci accordé, qu'est-ce que cela prouve contre ma thèse ?

J'ai soutenu que, dans l'accroissement général des revenus, les salaires avaient un peu moins progressé que les revenus du capital, et ceci pour redresser les harmonies un peu trop préétablies de quelques économistes providentiels.

Est-ce à dire que j'aie crié pour cela : au voleur ! que j'aie voulu bafouer la vieille économie politique et apporter une cartouche de plus au socialisme militant ?

Oh ! Dieu, non. J'en ai tiré simplement une indication, qui pourrait être utile si l'on se

bornait uniquement à l'étudier en elle-même, et sans lui chercher des arrière-pensées ténébreuses.

Les revenus du travail, qui ont beaucoup augmenté, n'ont pas autant progressé qu'ils auraient pu : voilà mon hypothèse. C'est donc que la demande du travail a été moindre que l'accroissement des capitaux l'aurait comporté. C'est donc que les capitaux français ont été détournés de leur emploi normal et le plus productif. C'est donc qu'ils ont subi un détournement factice.

Ce détournement, j'ai cru le voir dans l'exagération des placements en fonds étrangers et surtout en fonds d'État étrangers, et dans la raréfaction corrélative des placements nationaux, notamment en opérations industrielles et agricoles. Voilà mon forfait!

La Banque de France mise à part, en qualité de grand établissement monétaire, pour la frappe du papier, nous vivons sous l'oligarchie de quatre ou cinq grandes sociétés de crédit, parmi lesquelles *un seul* crédit foncier!

Est-ce un régime économique satisfaisant ? Et y a-t-il crime socialiste à le dénoncer ?

Les petites et moyennes entreprises industrielles sont dans l'impossibilité absolue de recourir pour leurs emprunts au marché financier. Quand elles tentent de le faire, elles sont vouées à l'entremise des officines véreuses et au brigandage de la presse dite financière... Fait-on preuve d'hérésiarque en déplorant cette anarchie et cette insécurité ? Est-il donc antiscientifique de rappeler, au besoin, que la plus petite commune de France est parvenue, par le bienfait de l'organisation du crédit, à jouir du même crédit que les plus grandes villes ?

Voilà six ans qu'un ministre des finances, qui était tenté de rendre au crédit national l'activité qui lui est nécessaire, a institué une grande commission pour étudier la réforme hypothécaire et la création d'un livre foncier, deux conditions nécessaires du crédit agricole, que l'Australie possède, que la Tunisie introduit, et que la France discutera jusqu'à la consommation des siècles... Est-ce se montrer collectiviste que de réclamer ces mesures primordiales, sans lesquelles la propriété individuelle est à tout moment contestable.

Pour moi, j'estime que non, et je suis même sûr que M. Clément Juglar est de mon avis.

Eh bien! si, depuis cinquante ans, nos banques s'étaient développées comme nos chemins de fer, si notre crédit mobilier s'était organisé comme notre crédit communal, si notre crédit agricole s'était fondé sur la double garantie de l'hypothèque rurale et de la caution personnelle, j'estime que nous aurions tiré un tout autre parti de notre beau pays de France, que nous n'aurions su que faire de la protection douanière et que nous aurions pu payer aux travailleurs des salaires plus forts que ceux que nous leur disputons actuellement; j'estime de plus que nous aurions évité quelques banqueroutes argentines, brésiliennes, péruviennes, espagnoles, portugaises, grecques, égyptiennes et turques, en attendant les autres.

Voilà, mon cher Président, la conclusion impliquée et visée dans le mémoire dont on s'efforce de repousser les indications. Elle signifie évidemment que tout n'a pas été pour le mieux depuis cinquante ans, et si orthodoxie est synonyme d'optimisme, elle relève assurément d'une économie politique bien subversive.

Veuillez bien croire, mon cher Président, à mon affectueux dévouement.

Châtillon-Coligny, 14 juin 1897. Ad. Coste.

IV.

LA POPULATION DE BERLIN EN 1895.

Le dernier dénombrement de Berlin (2 décembre 1895) a dû être sans doute une désillusion pour ceux qui escomptaient un accroissement considérable de la capitale de l'empire allemand. En 1895, les *Statistische Tabellen* de Hübner donnaient à Berlin une population probable de 1 820 000 âmes, et cette estimation n'était pas faite aveuglément. En effet, de 1880 à 1885, Berlin avait augmenté de 193 000 habitants, ou 17,32 p. 100 et, de 1885 à 1890, son accroissement avait été de

264 000 habitants, ou 22,85 p. 100, et portait la population de la métropole allemande à 1 580 000 âmes. C'était, comme on voit, une augmentation considérable et qui dépassait notablement celle des autres grandes capitales de l'Europe. Tandis que le taux annuel de l'accroissement de Berlin était, dans cette dernière période, de 4,57 p. 100, il n'était à Vienne que de 2,50 p. 100 (1880-1890), à Londres, de 1,05 p. 100 (1881-1891) et à Paris de 0,90 p. 100 (1886-1891).

Étant donné cet accroissement considérable de Berlin, de 1885 à 1890, il n'était point très téméraire, à coup sûr, de prévoir un gain semblable de 1890 à 1895 et de porter à plus de 1 800 000 âmes la population probable de la capitale allemande. Or, nous sommes, à l'heure actuelle, bien loin d'un pareil chiffre : le dénombrement de 1895 a donné, à Berlin, 1 677 000 habitants. C'est seulement une augmentation d'un peu moins de 100 000 âmes ou 6,20 p. 100 (annuellement, de 1,54 p. 100), le moins important depuis 1871. Est-ce à dire pour cela que la population de l'empire allemand ou de ses grandes villes subisse un moment d'arrêt? Rien ne serait plus faux.

Jamais l'empire allemand n'a eu une augmentation aussi forte que dans la dernière période quinquennale (2 800 000 habitants environ), et l'accroissement des villes n'a pas cessé d'être fort sensible. De 1890 à 1895, la population globale des villes de plus de 20 000 habitants (il y en a aujourd'hui 170 dans l'empire), s'est accrue de plus de 1 300 000 âmes, soit 11,60 p. 100, tandis que le taux d'accroissement était de 5,55 p. 100 dans l'ensemble de l'empire.

Population de Berlin, de 1890 à 1895, par districts d'état civil (*Standesamtsbezirke*).

Numéros d'ordre.	Noms des districts.	Population en 1890.	Population en 1895.	Augmentation ou diminution totale.	Augmentation ou diminution pour 100.
I.	Altstadt	58 358	50 158	— 8 200	— 14,1
II.	Friedrichstadt	68 136	62 038	— 6 098	— 9,8
III.	Untere Friedrich Vorstadt.	101 731	99 131	— 2 600	— 3,5
IV *a*.	Obere —	60 390	59 777	— 613	— 1,0
IV *b*.	Tempelhof	98 323	110 169	+ 11 846	— 12,0
V *a*.	Luisenstadt (West)	104 359	99 948	— 4 416	— 4,2
V *b*.	— (Ost)	74 372	81 511	+ 7 139	+ 9,5
VI.	— Neu Cöln	130 930	120 402	— 10 528	— 8,0
VII *a*.	Stralauer Viertel (West)	108 757	107 463	— 1 294	— 1,2
VII *b*.	— (Ost)	84 744	95 360	+ 10 616	+ 12,4
VIII.	Königs Viertel	91 611	95 841	+ 4 230	+ 4,6
IX.	Spandauer Viertel	78 953	74 181	— 4 772	— 6,0
X *a*.	Rosenthaler Vorstadt (Süd)	93 454	86 756	— 6 698	— 7,2
X *b*.	— (Nord)	82 411	126 628	+ 44 217	+ 53,6
XI.	Oranienburg	121 015	127 958	+ 6 943	+ 5,7
XII *a*.	Thiergarten-Moabit (Ost)	65 009	78 959	+ 13 950	+ 21,5
XII *b*.	— (West)	60 876	86 512	+ 25 636	+ 42,0
XIII.	Wedding	95 375	114 512	+ 29 137	+ 30,5
	Total pour Berlin	1 578 794	1 677 304	+ 98 510	+ 6,2

En ce moment, les villes de cette catégorie comptent, *in globo*, une population de plus de 13 500 000 habitants, soit presque le quart (23,8 p. 100) de la population totale de l'empire.

La population des villes ne cesse donc pas de grandir en Allemagne; mais tandis que, dans la période 1885-1890, le taux d'accroissement annuel de Berlin était plus

fort que celui des autres agglomérations de plus de 100 000 âmes (4,57 contre 2,90 p. 100), il est plus faible, au contraire, dans la période 1890-1895.

A quoi tient cette différence ? Tout simplement à ce fait que la population de Berlin se porte de plus en plus vers la banlieue, et ainsi l'accroissement de la capitale a l'air de subir un temps d'arrêt. Mais ce phénomène n'est qu'apparent. Si, au lieu de considérer la ville de Berlin proprement dite, nous considérons l'agglomération berlinoise, nous constatons pour elle, de 1890 à 1895, une augmentation de 3 p. 100 à peu près pour l'ensemble et de 12,8 p. 100 pour la banlieue, à l'exclusion de Berlin. On voit donc que l'accroissement de Berlin ne s'arrête pas, mais que cet accroissement est de plus en plus le fait des localités suburbaines, qui ne sont là, comme partout ailleurs, que les faubourgs de la métropole.

Ce phénomène est aujourd'hui d'ordre universel : dans tous les grands centres, la population augmente, principalement dans les régions excentriques, faubourgs proprement dits ou quartiers suburbains. De 1861 à 1896, Paris a augmenté de 50 p. 100, tandis que le département de la Seine (Paris non compris), augmentait de 212 p. 100. Dans la même période, les 10 arrondissements du centre de Paris ont à peine gagné, dans l'ensemble, 63 000 ou 6,74 p. 100, et sont à l'heure actuelle, en diminution sur leur population de 1881 ; au contraire, les 10 arrondissements de la périphérie se sont accrus de plus de 800 000 âmes ou 111 p. 100, soit 92,7 p. 100 de l'augmentation totale de Paris. A Londres, de 1861 à 1891, les districts du centre (*Central Area*) avaient diminué de plus de 160 000 âmes ou 13,60 p. 100; les autres districts (*Rest of Inner London*) avaient augmenté de près de 1 600 000 ou 97,20 p. 100. A Vienne, de 1880 à 1890, la différence était beaucoup moins sensible entre l'accroissement des anciens quartiers et celui des nouveaux (15,96 et 36,13 p. 100), précisément parce que dans l'ancien Vienne sont compris des quartiers excentriques dont l'accroissement est considérable (*Leopoldstadt* et *Favoriten*, par exemple).

A Berlin, comme dans toutes les capitales, c'est surtout sur la périphérie que porte l'accroissement. Par exemple, on peut voir par le tableau que nous donnons du mouvement de la population à Berlin, de 1890 à 1895, que les quartiers (*Standesamtsbezirke*), dont la population augmente, se trouvent tous sur la périphérie. Par contre, c'est au centre que se trouve la majeure partie des districts en décroissance. Ce double phénomène nous apparaîtra mieux si nous faisons porter notre comparaison sur une plus longue période de temps.

En 1875, les quartiers plus particulièrement centraux de Berlin (I, II, IX), avaient, *in globo*, une population de 216 000 âmes : elle descendait à 203 000 en 1885 et à 187 000 en 1895. La proportion de cette région à la population totale de la capitale était, en 1875, de 31,2 p. 100; elle n'était plus, en 1885, que de 15,3, en 1890, de 13,2 et elle s'abaisse, en 1895, à 11,2 p. 100. La décroissance la plus forte est dans le 1er district (*Altstadt*), où elle dépasse 20 000 âmes (de 73 737 à 50 158 habitants) ou 32,6 p. 100. Les quartiers de la périphérie (III, IV, V *a*, V *b*, VII *b*, VIII, X *b*, XII *a*, XII *b*, XIII) comptaient ensemble 683 000 âmes en 1885 et 920 000 en 1890 : leur population montait à 1 046 000 en 1895. Leur part dans la population totale de la ville s'était élevée successivement de 51,8 à 58,2 et 62,5 p. 100. La plus forte augmentation se manifeste dans les quartiers de l'ouest, le XIIe (*Thiergarten-Moabit*) et le XIIIe (*Wedding*). Leur population globale, qui n'était que de 86 000 âmes en 1875, atteint aujourd'hui près de 280 000 habitants.

Et, aujourd'hui, ce ne sont pas seulement les quartiers extérieurs de la ville, mais la banlieue, qui bénéficie le plus de l'accroissement de l'agglomération berlinoise. La statistique de Berlin considère comme banlieue une partie des cercles de Nieder Barnim et de Telstow, sur les deux rives de la Sprée. Or, il y a à peine quarante ans, en 1858, la population totale de cette banlieue n'était que de 30 000 habitants, dont 21 500 pour la rive gauche (*Teltow*), et Charlottenbourg, dans cette partie, était la plus importante localité suburbaine avec 11 200 âmes. En 1871, la population de la banlieue n'avait pas sensiblement augmenté : elle était de 57 600 habitants, dont 40 201 pour le cercle de Teltow, avec 19 500 pour Charlottenbourg; mais cette population monte à 163 500 en 1885, à 268 500 en 1890 et enfin atteint, en 1895, le total de 435 600 habitants. Si l'on joint ce total à celui de Berlin proprement dit, l'ensemble de l'agglomération berlinoise arrive à une population de 2 110 000 habitants. Et plus nous allons, plus s'accentue la part de la banlieue dans l'accroissement de cette agglomération. De 1858 à 1871, cette part n'était que de 9 p. 100 de l'augmentation totale; mais elle monte à 17,7 de 1871 à 1885, à 29 de 1885 à 1890, et enfin à 63 p. 100 dans la dernière période quinquennale (1890-1895). Le ralentissement dans l'augmentation de Berlin n'est donc qu'un phénomène apparent : ce que la capitale n'acquiert pas, c'est la banlieue qui l'absorbe.

Un phénomène semblable se produit pour les autres métropoles de l'Europe. En 1861, les localités qui forment la banlieue de Londres (*Outer Ring*) n'avaient, *in globo,* que 418 000 habitants, soit 13 p. 100 de l'agglomération londonienne; en 1891, leur population s'élevait à 1 422 000 âmes ou 25,3 p. 100 du total du *Greater London*. De même, en 1861, la banlieue parisienne (c'est-à-dire le département de la Seine, sauf Paris), ne comptait que 257 000 habitants ou 13,1 p. 100 du total; en 1896, la banlieue renferme près de 800 000 habitants (796 000), soit 24 p. 100 de l'agglomération parisienne.

La composition de la population de Berlin n'a pas été sans subir quelques changements d'un dénombrement à l'autre. La proportion du sexe féminin est toujours la plus forte, elle a encore augmenté depuis 1890. A cette époque on comptait, à Berlin, 519 femmes par 1 000 habitants; en 1895, on en compte 525, chiffre le plus élevé qu'on puisse constater depuis 1867. Le sexe féminin domine dans tous les quartiers, sauf le V *b* et le XII *a* (*Moabit*), à cause de la présence des casernes; il est particulièrement nombreux dans le IIIe, en raison de la domesticité (600 p. 1 000). La proportion du sexe féminin à la population totale est plus sensible à Berlin que dans les autres capitales; elle était de 524 pour 1 000 habitants à Londres, de 520 à Paris (1891) et de 518 à Vienne (1890).

Il en est de même de la proportion des adultes : en 1890-1891, Londres, Vienne, Paris comptaient respectivement, par 10 000 habitants, 4 458, 4 854, 5 517 individus âgés de 20 à 50 ans. Berlin, en 1890, en comptait 5 150, mais, en 1895, ce chiffre s'élève à 6 077, proportion plus forte assurément qu'à Paris. Or, comme la population adulte doit surtout sa prédominance à l'immigration, ce fait prouve assez que l'immigration n'a diminué à Berlin qu'en apparence; en réalité, ce sont les gens plus âgés qui quittent la ville et qui y font place à une population plus jeune.

L'introduction d'éléments nouveaux a ses conséquences sur la répartition des cultes. De 1880 à 1895, le total des protestants n'a augmenté que de 45 p. 100, tandis que la proportion est de 62 pour les juifs et de 95 p. 100 pour les catholi-

ques. En 1880, la part de chacune des confessions à la population totale était de 876 pour les protestants, 71 pour les catholiques et 48 pour les juifs; en 1895, la part respective est de 845, 92 et 51 pour 1 000 habitants. Ce phénomène tient, à coup sûr, à l'immigration plus forte des catholiques prussiens et silésiens et des juifs de l'est.

Mais, en revanche, l'élément étranger tient toujours peu de place à Berlin; tandis qu'il y avait, en 1891, 180 000 étrangers à Paris (7,5 p. 100 du total), on n'en compte, à Berlin, en 1895, que 27 000, soit 1,7 p. 100 de la population totale. Sur ce nombre, 45 p. 100 sont Autrichiens (11 764) et 16 p. 100 Hongrois (4 338); il n'y a que 472 Français. Qu'est-ce que ce chiffre infime près des 26 800 Allemands recensés à Paris en 1891!

Paul Meuriot.

V.

RÉSULTATS GÉNÉRAUX ET CHARGES FUTURES DES ASSURANCES OUVRIÈRES ALLEMANDES.

La communication que nous nous proposons de faire à la Société de statistique de Paris, des résultats généraux et des charges futures des assurances ouvrières allemandes, ne comporte point le détail des statistiques publiées annuellement en Allemagne et résumées lors de leur apparition dans les chroniques semestrielles du Journal de la Société. Elle vise essentiellement les chiffres d'ensemble qui peuvent être regardés comme une traduction fidèle du passé et comme un enseignement profitable pour l'avenir. Elle a également pour but de présenter un résumé sommaire des travaux effectués en vue d'une réforme de la loi allemande du 22 juin 1889 sur l'assurance-invalidité et vieillesse.

Le groupement des chiffres d'ensemble résulte de la division même du sujet: les risques auxquels les assurances ouvrières allemandes doivent parer sont ceux de maladie, d'accident, d'invalidité et de vieillesse.

Il convient donc d'examiner successivement ces trois branches d'assurances.

Les chiffres donnés ci-après sont ceux que l'Office impérial a présentés à l'Exposition industrielle tenue l'année dernière à Berlin.

I. — Assurance contre la maladie.

Législation. — L'assurance a été instituée par la loi du 15 juin 1883, modifiée par celle du 10 avril 1892.

Personnel assuré. — Elle s'applique à toute personne occupée moyennant un salaire ou un traitement (jusqu'à concurrence du maximum de 2 000 marks par an) dans l'industrie ou le commerce. Elle n'a encore été étendue ni aux travailleurs agricoles et forestiers, ni aux domestiques.

Organes d'assurance. — Elle est réalisée par des caisses, les unes officielles, les autres libres.

Allocations de l'assurance. — Les allocations de l'assurance comprennent :

1° La gratuité du traitement médical et des médicaments;

2° En cas d'incapacité de travail, un secours pécuniaire égal à 50 p. 100 du salaire.

[Ou bien :

1° La gratuité des soins à l'hôpital;

2° La moitié du secours pécuniaire de maladie pour la famille];

(Le tout pendant une période de 13 semaines.)

3° La même assistance pour les femmes en couches pendant quatre semaines ;

4° En cas de décès, une indemnité funéraire égale à 20 fois le salaire quotidien.

Ressources. — a) *Caisses officielles.* — La cotisation (au maximum 3 p. 100 du salaire) est acquittée à raison de 1/3 par les patrons et 2/3 par les ouvriers.

b) *Caisses libres.* — Les ouvriers payent seuls une cotisation.

RÉSULTATS STATISTIQUES.

A) Année 1894.

		Caisses officielles.	Caisses libres.	Total.
Nombre des organes d'assurance		20 055	1 636	21 691
Nombre des assurés		7 036 929	722 841	7 759 770
Dans la dernière année.	Nombre des malades	2 456 544	256 810	2 713 354
	Nombre des jours de maladie	42 672 635	4 733 171	47 405 806
	Recettes (marks)	132 367 566	15 817 693	148 185 259
	Dépenses (marks)	123 968 215	14 871 919	138 840 134
Avoir (marks)		107 401 059	12 506 177	119 907 236

B) Moyenne 1885-1890.

Valeur par tête d'assuré et par an :

Des cotisations des patrons	3m,69
— ouvriers	10 ,09
Des frais de maladie	11 ,77
Des frais d'administration	0 ,81
De l'avoir	9 ,72

Valeur par cas de maladie :

Du nombre de jours de maladie	15,7
Des frais de maladie (marks)	32,41

Pour 100 assurés, il y a :

Un nombre de malades égal à	36,3
Soit pour les hommes	37,4
Et pour les femmes	31,8

Décomposition de 100 marks de frais de maladie :

Secours pécuniaire	47,91
Traitement médical	19,97
Médicaments	16,04
Soins à l'hôpital	10,49
Indemnités funéraires	4,28
Secours aux femmes en couche	1,31
	100,00

II. — Assurance contre les accidents.

Législation. — L'assurance a été instituée par la loi fondamentale du 6 juillet 1884 et les lois subséquentes.

Personnel assuré. — Elle s'applique à tous les ouvriers, à tous les employés techniques dont la rémunération n'excède pas 2 000 marks par an et aux petits entrepreneurs, dans l'industrie, l'agriculture ou les forêts. Elle n'a été encore étendue ni au commerce, ni au travail des artisans, ni à la petite industrie.

Organes d'assurance. — Elle est réalisée par des corporations résultant du groupement mutuel des patrons, soit dans l'industrie, soit dans l'agriculture.

Allocations de l'assurance. — Les allocations de l'assurance comprennent :

a) En cas de blessures, à dater du début de la 14e semaine :

1° La gratuité du traitement;

2° Une pension d'incapacité de travail jusqu'à concurrence de 66,67 p. 100 du salaire;

[Ou bien :

1° La gratuité des soins à l'hôpital jusqu'à l'expiration du traitement;

2° Une pension à la famille comme en cas de décès.]

b) En cas de décès :

3° Une indemnité funéraire égale à 20 fois le salaire quotidien, et au moins à 30 marks;

4° Une pension à la famille à dater du décès :

Veuves et enfants, maximum de 60 p. 100; ascendants indigents, 20 p. 100 du salaire annuel.

Ressources. — Les charges sont réparties, annuellement, entre les patrons à raison de la consistance (montant des salaires ou effectif des ouvriers) et des dangers (coefficient de risques) de leurs entreprises.

RÉSULTATS STATISTIQUES.

A) Année 1894.

	Entreprises industrielles.	Entreprises agricoles.	Établissements d'État.	Total.
Nombre des organes d'assurance	64	48	385	497
Nombre des entreprises	426 335	4 793 256	»	5 219 591
Nombre des assurés	5 243 965	12 289 415	658 367	18 191 747
Dans la dernière année. — Nombre des accidents indemnisés	157 316	94 422	15 995	267 733
Dans la dernière année. — Recettes (marks)	64 792 980	13 381 702	4 013 017	82 187 699
Dans la dernière année. — Dépenses (marks)	48 189 140	11 880 812	4 013 017	64 082 969
Avoir (marks)	124 081 344	6 048 325	»	130 129 669

B) **Moyenne.**

Valeur par tête d'assuré :

	En 1890.	Au bout de 50 ans.
Des cotisations des patrons. . . .	2m,98	6m,86
Des cotisations des ouvriers . . .	»	»
Des indemnités.	1 ,40	6 ,40
Des frais d'administration	0 ,40	0 ,40
De l'avoir.	5 ,52	13 ,72

Valeur par accident :

Des charges	200 ,00	200 ,00

Pour 1 000 assurés, il y a un nombre :

De blessés égal à.	6,3	21,7
De veuves.	1,0	8,3
D'orphelins	1,9	5,0
D'ascendants.	0,1	0,3

Décomposition de 100 marks d'indemnités :

Pensions de blessés.	68m,66	67m,44
Pensions d'ayants droit	21 ,35	30 ,20
Frais de traitement.	8 ,61	2 ,04
Indemnités funéraires.	1 ,38	0 ,32
	100m,00	100m,00

III. — Assurance contre l'invalidité et la vieillesse.

Législation. — L'assurance a été instituée par la loi du 22 juin 1889.

Personnel assuré. — Elle s'applique à tous les travailleurs de toutes les professions.

Organes d'assurance. — Elle est réalisée par des établissements, les uns officiels d'un caractère territorial, les autres libres.

Allocations de l'assurance. — Les allocations de l'assurance varient suivant la classe de salaire.

Valeur de la pension annuelle (y compris 50 marks de subvention d'Empire).	Classes de salaire. I. Jusqu'à 350 marks par an.	II. Jusqu'à 550 marks par an.	III. Jusqu'à 850 marks par an.	IV. Au-dessus de 850 marks par an.
A) *Pension d'invalidité.*				
(En cas d'incapacité de travail.)				
Après les 5 ans d'attente . . .	115m,20	124m,20	131m,10	141m,00
Après 50 ans.	162 ,00	266 ,40	344 ,40	448 ,20
B) *Pension de vieillesse.*				
Assurés âgés de 70 ans et encore capables de travailler	106 ,80	135 ,00	163 ,20	191 ,40

Ressources. — Les cotisations sont acquittées moitié par les patrons et moitié par les ouvriers; elles varient suivant les classes de salaire.

Valeur hebdomadaire de la cotisation totale .	0m,14	0m,20	0m,24	0m,30
Sommes versées par les assurés :				
Dans les 5 ans d'attente.	16 ,45	23 ,50	28 ,20	35 ,25
En 50 ans	227 ,50	347 ,10	438 ,10	566 ,80

Résultats statistiques.

		Établissements officiels.	Caisses libres.	Total.
Nombre des organes d'assurance		31	9	40
Nombre des assurés		11 000 000	510 000	11 510 000
Dans la dernière annee.	Nombre des pensionnés	284 950	10 250	295 200
	Recettes (marks).	101 300 000	8 100 000	109 400 000
	Dépenses (marks).	25 200 000	1 300 000	26 500 000
	Subvention de l'Empire (marks). .	13 490 000	430 000	13 920 000
Avoir (marks).		304 000 000	25 000 000	329 000 000

Valeur par tête d'assuré :

	Dans la première année.	Au bout de 50 ans.
De la cotisation	8m,21	18m,00
De la subvention d'Empire. . . .	0 ,54	6 ,00
De la pension	1 ,36	27 ,34
Des frais d'administration	0 ,40	0 ,40
De l'avoir.	7 ,09	125 ,33

Valeur de la pension annuelle :

a) Invalidité.	113 ,51	225 ,60
b) Vieillesse	125 ,08	135 ,00

Pour 100 assurés, il y a un nombre :

De pensionnés d'invalidité.	0,00	11,40
De pensionnés de vieillesse	1,20	1,20
Soit au total.	1,20	12,60

Décomposition de 100 marks de pension :

	En 1890.	Au bout de 50 ans.
Pensions d'invalidité	0,00	94,07
Pensions de vieillesse.	100,00	5,93
	100,00	100,00

On peut admettre que, lorsque l'état d'équilibre sera atteint, sur 100 assurés il y aura 1 pensionné d'invalidité et 11 pensionnés de vieillesse, soit, pour une popu-

lation de 50 millions d'habitants comptant 1 500 000 assurés, l'allocation annuelle de 330 millions de marks de pension.

Le tableau suivant donne la récapitulation de ces résultats.

Population totale de l'Empire : 51 000 000.

OUVRIERS D'APRÈS LE RECENSEMENT DU 14 JUIN 1895 : 12 750 000.

Tableau d'ensemble (1894).

		Assurance-maladie.	Assurance-accidents.	Assurance-invalidité et vieillesse.
Nombre des assurés		7 760 000	18 192 000	11 510 000
Nombre des bénéficiaires d'indemnités		2 713 000	332 800	295 200
Recettes		148 185 000^{m}	82 187 700^{m}	123 320 000^{m}
Dont :	Cotisations des patrons	37 470 000	64 083 000	50 000 000
	Cotisations des ouvriers	85 343 000	»	50 000 000
Dépenses		138 840 000	64 083 000	123 320 000
Dont :	Indemnités	109 974 000	44 281 700	35 060 000
	Frais d'administration	7 517 000	9 440 000	5 360 000
Avoir		119 907 000	130 130 000	329 000 000
Indemnité par cas		40,5	133	117
Charge par assuré		15,8	3,5	10

Considérée dans son ensemble, l'institution des assurances ouvrières a été jugée par ses auteurs ou ses organisateurs comme une œuvre d'une haute portée sociale. Dans son remarquable ouvrage sur l'*Assurance ouvrière dans les États de l'Europe* (1), M. le Dr Bödiker, président de l'Office impérial des assurances, a justifié l'élévation des charges de cette institution par l'importance qui s'attache, au point de vue social, à l'amélioration des classes laborieuses : il a qualifié de spectre l'argument des adversaires de l'obligation, basé sur le reproche de socialisme d'État, et il a exprimé l'opinion que cette obligation n'impose à la liberté de l'individu que des limites de même nature que celles qui résultent de l'organisation des peuples civilisés. Il a ajouté que d'ailleurs l'indépendance des organes chargés de réaliser l'assurance avait été respectée au sein de l'institution générale. Il a enfin cherché à montrer que le régime de la liberté ne produirait pas pour l'ensemble de la population des résultats comparables à ceux de l'obligation, dont le régime n'impose en moyenne, pour un salaire de 600 marks gagné en 300 jours de travail, que les charges suivantes par jour de travail :

4 pfennigs pour l'assurance-maladie ;
2 — pour l'assurance-accidents ;
4 — pour l'assurance-invalidité et vieillesse.

Soit au total 10 pfennigs

dont moins de la moitié incombe à l'ouvrier.

L'influence de l'assurance sur les charges de l'assistance publique a souvent été mentionnée. Pour n'en citer qu'un exemple, nous dirons qu'à Manheim les dé-

(1) *Die Arbeiterversicherung in den Europäischen Staaten*, Leipzig, 1895.

penses de l'assistance publique, qui étaient de 3m,20 par tête d'habitant en 1880, avant l'introduction de l'assurance obligatoire, sont tombées en 1890 à 2m,70, puis, à la suite de l'application de l'assurance contre l'invalidité, à 2m,30 en 1893. Des constatations analogues ont été faites dans la Saxe royale.

Considérée dans ses diverses branches, l'institution des assurances ouvrières doit être examinée au point de vue moral et au point de vue financier.

I

Au point de vue moral, on s'est demandé si elle constitue une réelle amélioration du sort des travailleurs en diminuant le nombre des infortunes auxquelles ils sont exposés ou en atténuant les conséquences de celles dont ils sont victimes, et si, d'autre part, elle contribue à la paix sociale en supprimant des causes de contestations entre patrons et ouvriers. En d'autres termes, on a recherché :

1° Si le nombre des accidents avait diminué, si la sécurité avait augmenté et si l'assistance des blessés s'était améliorée; 2° si le nombre des procès avait décru. D'où les questions suivantes : Nombre des accidents; — Prévention des accidents; — Atténuation des accidents; — Nombre des procès.

I. *Nombre des accidents.* — La question de l'influence de l'assurance sur le nombre des accidents a été discutée au Congrès des assurances sociales, tenu à Milan en 1894. Nous en avons reproduit, dans une chronique semestrielle (1), les chiffres présentés à ce congrès par M. Dejace, professeur à l'Université de Liège, et de M. le Dr von Mayr, ancien sous-secrétaire d'État, dans leurs rapports : nous croyons devoir reproduire ci-dessous le tableau donné en 1895 par M. le Dr Bödiker dans l'ouvrage qui vient d'être mentionné (2). Les chiffres de ce tableau comprennent les résultats relatifs aux institutions d'assurance des travaux de construction (3); nous y avons, en outre, remplacé pour l'année 1894 les chiffres provisoires — seuls connus lors de la publication de l'ouvrage — par les chiffres définitifs et ajouté les chiffres relatifs à l'année 1895.

Nous y avons également ajouté, pour les années extrêmes et pour l'année médiane (1891) de la période 1887-1895, la valeur du rapport (en p. 100) : 1° du nombre des accidents indemnisés au nombre des accidents déclarés, et 2° du nombre des accidents légers (suivis d'incapacité de travail temporaire) au nombre total des accidents indemnisés.

Ces chiffres ne visent que les corporations industrielles.

TABLEAU.

(1) Voir *Journal de la Société*, t. XXXVI, 1895, p. 152.

(2) *Die Arbeiterversicherung in den Europäischen Staaten.*

(3) Les chiffres donnés au congrès de Milan par M. le Dr von Mayr, comme ceux que nous reproduisons d'après M. le Dr Bödiker, tiennent compte des résultats relatifs aux institutions d'assurance des travaux de construction; il n'en est pas de même des chiffres publiés dans le Journal officiel de l'office impérial des assurances (*Amtliche Nachrichten des Reichsversicherungsamtes*) dans son numéro du 1er mars 1897 et qui, par suite, sont légèrement inférieurs aux précédents.

Années.	Nombre moyen des assurés.	Nombre des accidents indemnisés.	Suites des blessures. Mort.	Incapacité permanente totale.	Incapacité permanente partielle.	Incapacité temporaire.	Nombre des accidents déclarés.	Nombre, rapporté à 1 000 assurés, des accidents indemnisés.	cas de décès.	cas d'incapacité permanente totale.	cas d'incapacité permanente partielle.	cas d'incapacité temporaire.	accidents déclarés.
1887 . .	3 861 560	15 970	2 956	2 827	8 126	2 061	105 897	4,14	0,77	0,73	2,11	0,53	27,42
1888 . .	4 320 663	18 988	2 990	1 899	10 314	3 755	121 774	4,39	0,69	0,44	2,39	0,87	28,18
1889 . .	4 742 518	22 770	3 457	2 357	12 998	3 958	140 638	4,80	0,73	0,50	2,74	0,83	29,65
1890 . .	4 926 672	27 021	3 686	1 896	16 299	5 040	150 483	5,48	0,75	0,38	3,33	1,02	30,54
1891 . .	5 093 412	28 991	3 716	1 604	17 790	5 881	162 954	5,69	0,73	0,32	3,49	1,15	31,99
1892 . .	5 078 132	29 446	3 382	1 531	18 472	6 061	166 542	5,80	0,67	0,30	3,64	1,19	32,80
1893 . .	5 168 973	32 026	3 680	1 397	20 174	6 775	183 911	6,20	0,71	0,27	3,90	1,31	35,58
1894 . .	5 243 965	33 739	3 549	887	20 560	8 713	192 884	6,43	0,67	0,16	3,92	1,66	36,78
1895 . .	5 409 218	34 788	3 757	818	19 837	10 376	207 325	6,43	0,69	0,15	3,66	1,91	38,32

	1887.	1891.	1895.
Rapport (en p. 100) du nombre des accidents indemnisés au nombre des accidents déclarés.	15,09	17,78	16,77
Rapport (en p. 100) du nombre des accidents légers (suivis d'incapacité temporaire) au nombre des accidents indemnisés	12,80	20,21	29,70

Comme M. le Dr von Mayr, M. le Dr Bödiker signale la diminution du nombre des accidents graves et attribue l'accroissement du nombre des accidents légers aux causes suivantes :

1° Exercice d'un contrôle plus rigoureux sur la déclaration des accidents. — Il signale que dans les premières années de l'application de la loi, les blessures de peu de gravité, dont la guérison était présumée prochaine, ne faisaient l'objet d'aucune déclaration, et c'était uniquement lorsque ces blessures devenaient graves et donnaient lieu à indemnité que les corporations en étaient averties : celles-ci avaient à subir un réel préjudice en raison des difficultés inhérentes aux enquêtes tardives et de l'impossibilité d'intervenir à temps dans le traitement du blessé. De là l'intérêt pour les corporations, d'une part, et pour les patrons, d'autre part, d'assurer la régularité de la déclaration des accidents, les unes en faisant application des sanctions prévues par la loi; les autres en obligeant leurs ouvriers, sous peine de renvoi, à annoncer toute blessure quelque légère qu'elle soit ;

2° Accroissement de l'activité industrielle qui conduit à employer des ouvriers peu expérimentés et mal exercés : tel a été, en 1890, le cas des travaux de construction, où l'absence des précautions nécessaires était aggravée par la concentration exceptionnelle du personnel sur les mêmes points;

3° Développement de l'emploi des machines, dont la conduite est fréquemment confiée à des ouvriers inexpérimentés;

4° Diffusion de la connaissance des dispositions de la loi d'assurance qui a conduit les intéressés à réclamer des indemnités dans des cas qui n'étaient à l'origine l'objet d'aucune demande de cette nature et à déclarer comme accidents les blessures les plus légères ;

5° Interprétation plus large donnée par la jurisprudence de l'Office impérial et des tribunaux arbitraux à la signification du mot « accident du travail ».

A ces causes, M. le Dr Bödiker en ajoute une autre, qu'il emprunte au rapport rédigé en 1894 pour une section (la section V) de la corporation de la construction des machines et de la petite industrie du fer de la Westphalie rhénane : ce rapport

signalait comme une nouvelle source de déclarations d'accidents l'application de la loi sur l'assurance-maladie du 10 avril 1892; en effet, pour permettre aux corporations d'intervenir éventuellement dans le traitement des blessés avant l'expiration de la période de 13 semaines consécutives à l'accident, le législateur de 1892 a imposé aux caisses de maladie l'obligation, sous peine d'amende, d'aviser les corporations de tout accident dont la victime n'aurait pas recouvré la capacité de travail au bout de 4 semaines.

M. le Dr Bödiker fait observer d'ailleurs que, si le nombre des accidents a augmenté, on ne doit pas en conclure à un accroissement des charges qui en résultent : il cite l'exemple de la corporation textile du Sud de l'Allemagne, où la gravité moyenne des blessures est tombée de 32 à 19 p. 100 de l'incapacité totale; ce fait doit être attribué, non seulement aux mesures prises en vue de l'atténuation des conséquences des accidents, mais aussi à la déclaration et à la réparation d'accidents légers, qui abaissent la moyenne du degré d'incapacité dans la corporation précitée; les indemnités actuellement allouées pour 320 cas n'entraînent pas des charges plus élevées que celles qui étaient accordées naguère pour 190 cas.

II. *Prévention des accidents.* — La prévention des accidents a fait l'objet des préoccupations du législateur allemand au même titre que la réparation des accidents : la loi fondamentale du 6 juillet 1884 a conféré aux corporations un droit de réglementation sur la matière, et l'Office impérial leur a facilité l'exercice de ce droit par l'établissement de statistiques détaillées d'accidents, pour l'industrie en 1887, pour l'agriculture en 1891.

Ce serait sortir du cadre de cette étude que d'analyser ici ces deux statistiques. Il suffira de les réduire à ceux de leurs tableaux qui offrent des renseignements directs pour la prévention des accidents dans l'industrie, d'une part, et dans l'agriculture, d'autre part. Ces tableaux se réfèrent aux causes des accidents.

Un accident peut être dû : Soit à la négligence du patron; — Soit à la faute de l'ouvrier; — Soit à la faute d'un tiers (que ce soit un compagnon de travail ou une personne étrangère à l'établissement).

Toutefois, la détermination de la cause de l'accident n'est pas toujours aussi aisée. Cette cause peut être multiple, et il devient alors nécessaire de distinguer la cause dominante des causes accessoires. Dans le cas où l'accident est dû autant à la faute du patron qu'à celle de l'ouvrier, la cause est complexe.

Enfin il est des accidents qui résultent de la nature même du travail et qui défient toutes les précautions de la prudence humaine. Restent les accidents dont la cause n'a pu être déterminée, faute de témoins, par exemple.

Ce groupement des accidents n'a pas toutefois semblé suffisant. La faute du patron et de l'ouvrier est susceptible de diverses formes et de différents degrés. La faute du patron provient en général du caractère défectueux des installations ou du mode de travail, du défaut d'instructions données aux ouvriers, de l'absence de dispositifs protecteurs. La faute de l'ouvrier résulte de l'une des circonstances suivantes : non-application ou non-emploi des mesures ou des dispositifs de sécurité, inobservation des prescriptions de prudence, faute *lourde* par ivresse, légèreté, rixe ou jeux auprès de machines ou de places dangereuses; faute *légère* par maladresse ou inattention; port de vêtements non appropriés au travail.

Causes des accidents.

1° *Industrie.*

INSTALLATIONS ET MODES DE TRAVAIL.	Installations défectueuses.	Précautions insuffisantes ou nulles.	Absence d'appareils protecteurs.	Non-emploi des dispositifs de protection.	Inobservation des mesures de sécurité ou des instructions données.	Légèreté, rixe, jeu, ivresse.	Inhabileté et inattention.	Vêtements défectueux.	Absence d'appareils protecteurs et négligence de l'ouvrier (les deux causes réunies).	Faute des tiers.	Risque professionnel.	Causes non déterminables.	TOTAL (col. 2 à 13).
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
1. Moteurs	15	18	32	4	21	7	32	2	27	1	51	6	216
2. Transmissions	36	32	89	16	56	12	85	9	32	4	39	9	369
3. Machines-outils	123	59	716	87	321	88	530	6	333	58	384	23	2 803
4. Ascenseurs et appareils de levage	150	8	105	16	54	17	156	1	93	59	173	67	899
5. Chaudières et réservoirs	15	»	7	»	3	1	7	»	1	5	18	18	75
6. Explosifs	17	24	9	3	33	7	31	»	10	17	72	65	288
7. Matières combustibles, chaudes et corrosives	66	19	71	19	49	21	115	2	17	15	325	138	857
8. Éboulements	441	79	86	19	133	32	273	»	56	100	2 046	57	3 322
9. Chutes d'échelles, d'escaliers, dans des excavations	105	17	265	15	30	48	462	12	49	26	1 213	76	2 318
10. Manutention de fardeaux	60	23	11	8	21	17	328	1	4	97	1 002	10	1 582
11. Conduite des voitures	36	29	8	11	14	29	158	2	55	42	487	37	908
12. Chemins de fer	31	22	5	12	77	21	181	»	32	44	239	21	685
13. Navigation	6	1	4	»	1	5	22	»	1	1	106	11	158
14. Animaux	1	2	8	2	9	8	13	»	»	1	132	1	177
15. Outils	14	»	247	61	2	2	160	»	»	48	357	4	898
16. Divers	6	1	7	5	1	6	81	3	1	11	287	11	420
Total	1 122	334	1 700	281	825	316	2 634	38	711	524	6 931	554	15 970
Pour 100 de la colonne 14	7,03	2,09	10,64	1,76	5,17	1,98	16,39	0,24	4,45	3,28	43,40	3,47	100,00
Blessures par les machines	324	117	972	123	452	124	803	18	485	117	647	105	4 287
Pour 100 de la colonne 14	7,56	2,73	22,67	2,87	10,55	2,89	18,73	0,42	11,31	2,73	15,09	2,45	100,00
Autres blessures	798	217	728	158	373	192	1 831	20	226	407	6 284	449	11 683
Pour 100 de la colonne 14	6,84	1,86	6,23	1,35	3,19	1,64	15,67	0,17	1,94	3,48	53,79	3,84	100,00

2° *Agriculture.*

INSTALLATIONS ET MODES DE TRAVAIL.	Installations défectueuses.	Absence d'appareils protecteurs.	Insuffisance ou absence de précautions.	Inhabileté et inattention.	Non-emploi des dispositifs de protection.	Inobservation des mesures de sécurité ou des instructions données.	Légèreté, rixe, jeu, ivresse.	Absence d'appareils protecteurs et négligence de l'ouvrier (les deux causes réunies).	Faute des compagnons de travail ou des tiers.	Risque professionnel.	Causes non déterminables.	TOTAL (col. 2 à 12).
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
1. Moteurs	6	48	»	41	1	5	22	7	1	13	3	147
2. Transmissions	3	189	13	1	3	7	3	12	»	5	»	236
3. Machine-outils	49	1 319	58	157	14	28	19	413	28	165	6	2 256
4. Appareils de levage	28	2	»	24	»	1	»	12	6	70	1	144
5. Chaudières et récipients à vapeur	»	»	»	1	»	»	»	»	1	»	»	2
6. Explosifs	10	»	2	22	2	4	4	24	14	22	2	106
7. Matières combustibles chaudes, corrosives	5	7	»	112	»	1	2	9	»	58	2	196
8. Éboulements	540	266	18	497	23	43	20	749	47	396	39	2 638
9. Chutes de hauteur et sur le sol	189	356	1	850	43	8	22	1 420	19	1 065	199	4 172
10. Manutention des fardeaux	78	3	2	357	7	4	10	327	36	443	55	1 317
11. Conduite des voitures	140	24	140	801	31	43	140	998	144	1 400	105	3 966
12. Chemins de fer	5	2	»	16	1	»	3	1	4	9	»	41
13. Navigation	»	1	»	7	»	»	»	»	»	4	4	16
14. Animaux	17	10	»	279	5	9	32	3	12	1 946	15	2 328
15. Outils	30	29	14	749	8	1	7	21	198	320	4	1 381
16. Divers	20	5	»	315	14	1	16	10	37	512	12	972
Total	1 115	2 261	248	4 259	152	155	300	4 006	547	6 428	447	19 918
Pour 100 de la colonne 13	5,60	11,35	1,25	21,38	0,76	0,78	1,51	20,11	2,75	32,27	2,24	100,00
Blessures par les machines (1-4)	86	1 558	71	223	18	41	44	444	35	253	10	2 783
Pour 100 de la colonne 13	3,09	55,98	2,55	8,01	0,65	1,47	1,58	15,96	1,26	9,09	0,36	100,00
Autres blessures (5-16)	1 029	703	177	4 036	134	114	256	3 562	512	6 175	437	17 135
Pour 100 de la colonne 13	6,01	4,10	1,03	23,55	0,78	0,67	1,49	20,79	2,99	36,04	2,55	100,00

Le rapprochement des résultats compris dans ces tableaux conduit aux constatations suivantes :

	Industrie.	Agriculture.
1° Accidents dus à la faute du patron	19,76 p. 100	18,20 p. 100
2° — — de l'ouvrier.	25,64 —	24,43 —
3° — — du patron et de l'ouvrier.	4,45 —	20,11 —
4° — — des tiers.	3,28 —	2,75 —
	53,13 p. 100	65,49 p. 100

Ces chiffres représentent la proportion d'accidents que des précautions parfaites auraient permis d'éviter. Ils montrent que l'intérêt du développement des mesures de prudence n'est pas moins marqué au point de vue financier qu'au point de vue humanitaire. L'élévation du nombre des pensionnés d'un exercice au suivant ne fait que donner plus de gravité à ces constatations.

5° Accidents dus au risque professionnel.	43,40 p. 100	32,27 p. 100
6° — de cause indéterminable	3,47 —	2,24 —
	100,00 p. 100	100,00 p. 100

Les accidents de machines se répartissent comme suit :

1° Accidents dus à la faute du patron	32,96 p. 100	61,62 p. 100
2° — — de l'ouvrier.	35,46 —	11,71 —
3° — — du patron et de l'ouvrier.	11,31 —	15,96 —
4° — — des tiers.	2,73 —	1,26 —
	82,46 p. 100	90,55 p. 100

82,46 et 90,55 p. 100 des accidents de machines auraient pu être évités par des mesures de prudence dans l'industrie et dans l'agriculture respectivement.

5° Accidents dus au risque professionnel.	15,09 p. 100	9,09 p. 100
6° — de cause indéterminable	2,45 —	0,36 —
	100,00 p. 100	100,00 p. 100

Les accidents autres que les accidents de machines se répartissent comme suit :

	Industrie.		Agriculture.	
1° Accidents dus à la faute du patron.	14,93 p. 100	42,37	11,14 p. 100	61,41
2° — — de l'ouvrier.	22,02 —		26,49 —	
3° — — du patron et de l'ouvrier.	1,94 —		20,79 —	
4° — — des tiers	3,48 —		2,99 —	
5° Accidents dus au risque professionnel	53,79 —		36,04 —	
6° — de cause indéterminable.	3,84 —		2,55 —	
	100,00 p. 100		100,00 p. 100	

Il est à remarquer que les chiffres (3,48 dans l'industrie et 2,99 dans l'agriculture) représentant la proportion d'accidents dus à la faute des tiers sont supérieurs aux chiffres correspondants (2,73 et 1,26) entrant dans les accidents de machines : ce fait tient à ce que la conduite d'une machine est d'ordinaire confiée à un ouvrier spécial, tandis que les autres travaux sont parfois entrepris par un personnel de composition variable.

Les tableaux ci-après, qui donnent la répartition en p. 100 du nombre d'accidents d'après leurs causes, permettent d'apprécier à qui les accidents sont le plus fréquemment imputables dans chaque cas particulier. Le chiffre caractéristique de chaque circonstance (c'est-à-dire de chaque ligne ou de chaque colonne du tableau) a été imprimé à l'aide de caractères spéciaux qui le mettent en évidence.

C'est ainsi que l'on aperçoit à première vue que, en matière de transmissions, c'est la faute du patron qui a causé le plus d'accidents, et que, en matière de moteurs, c'est à la faute de l'ouvrier que le plus grand nombre de blessures doit être imputé.

1° Industrie.

INSTALLATIONS et MODES DE TRAVAIL.	FAUTE du patron.	FAUTE de l'ouvrier.	FAUTE du patron et de l'ouvrier.	FAUTE des tiers.	AUTRES causes.	CAUSES indéterminables.	TOTAL.
1	2	3	4	5	6	7	8
Blessures causées par les machines :							
1. Moteurs	30,09	30,56	12,50	0,46	23,61	2,78	100,00
2. Transmissions	42,55	34,69	8,67	1,08	10,57	2,44	100,00
3. Machines-outils	33,10	38,60	11,88	1,89	13,71	0,82	100,00
4. Élévateurs	29,26	27,14	10,35	6,56	19,24	7,45	100,00
Autres blessures :							
5. Chaudières, etc.	29,33	14,67	1,83	6,67	34,00	24,00	100,00
6. Explosifs	17,36	25,69	8,47	5,91	25,00	22,57	100,00
7. Matières combustibles, etc.	18,21	24,04	1,98	1,75	37,92	16,10	100,00
8. Éboulements	18,24	13,75	1,69	3,01	61,59	1,72	100,00
9. Chute d'échelles, etc.	16,73	24,30	2,12	1,12	52,44	3,29	100,00
10. Manutention de fardeaux	5,94	23,71	0,25	6,13	63,64	0,68	100,00
11. Conduite des voitures	8,04	23,57	6,06	4,63	53,63	4,07	100,00
12. Chemins de fer	8,47	42,48	4,67	6,42	34,89	3,07	100,00
13. Navigation	6,96	17,72	0,63	0,63	67,10	6,96	100,00
14. Animaux	6,22	18,08	»	0,56	74,58	0,56	100,00
15. Outils	29,06	25,39	»	5,85	39,75	0,45	100,00
16. Divers	3,33	22,86	0,24	2,62	68,33	2,62	100,00
Total (1-16)	19,76	25,64	4,45	3,28	48,40	3,47	100,00

2° Agriculture.

INSTALLATIONS et MODES DE TRAVAIL.	FAUTE du patron.	FAUTE de l'ouvrier.	FAUTE du patron et de l'ouvrier.	FAUTE des compagnons de travail ou des tiers.	RISQUE professionnel.	CAUSES non déterminables.	TOTAL.
1	2	3	4	5	6	7	8
Blessures causées par les machines :							
1. Moteurs	36,74	46,94	4,76	0,68	8,84	2,04	100,00
2. Transmissions	86,86	5,93	5,09	»	2,12	»	100,00
3. Machines-outils	63,21	9,66	18,31	1,24	7,31	0,27	100,00
4. Appareils de levage	20,83	17,36	8,33	4,16	48,62	0,70	100,00
Autres blessures :							
5. Chaudières, etc.	»	50,00	»	50,00	»	»	100,00
6. Explosifs	11,32	30,19	22,64	13,21	20,75	1,89	100,00
7. Matières combustibles	6,12	58,68	4,59	»	29,59	1,02	100,00
8. Éboulements, etc.	31,24	22,10	28,39	1,78	15,01	1,48	100,00
9. Chutes de hauteur	13,09	22,12	34,04	0,46	25,52	4,77	100,00
10. Manutention des fardeaux	5,92	28,70	24,83	2,73	33,64	4,18	100,00
11. Conduite des voitures	7,67	25,59	25,16	3,63	35,30	2,65	100,00
12. Chemins de fer	17,07	48,78	2,44	9,76	21,95	»	100,00
13. Navigation	6,25	43,75	»	»	25,00	25,00	100,00
14. Animaux	1,16	18,96	0,13	0,52	83,59	0,61	100,00
15. Outils	5,29	55,39	1,52	14,84	23,17	0,29	100,00
16. Divers	2,57	38,68	1,03	3,81	52,68	1,23	100,00
Total (1-16)	18,20	24,48	20,11	2,75	32,27	2,24	100,00

Enfin le tableau suivant donne la comparaison des résultats fournis par la statistique industrielle et par la statistique agricole.

	Industrie.	Agriculture.
Nombre d'assurés	3 861 560	12 508 001
Nombre d'assurés par exploitation assujettie	12,09	2,57
Nombre de blessés par 1 000 assurés	4,14	1,59
Ayants droit :		
Nombre rapporté à 10 000 assurés — des ayants droit	16.36	3,14
savoir :		
a) des veuves	4,90	1,09
b) des enfants	10,95	2,01
c) des ascendants	0,51	0,04
Nombre d'événements	15 645	19 333
Nombre de blessés	15 970	19 359
Rapport du nombre des blessés du sexe féminin au nombre total des blessés	3.84	22,3
Rapport (en pour 100) du nombre des exploitations où ont eu lieu des accidents au nombre total des exploitations	3,20	0,39
Nombre de blessés par exploitation assujettie	0,05	0,004
Gravité des blessures :		
Rapport exprimé en pour 100 du nombre total des blessés — 1° des blessures mortelles	18,51	11,23
2° des blessures non mortelles	81,49	88,77
savoir :		
a) incapacité permanente totale	17,70	3,44
b) incapacité permanente partielle	50,88	45,73
c) incapacité temporaire	12,91	39,60
Degré de danger :		
Nombre rapporté à 10 000 assurés — *a*) des tués	0,77	0,18
b) des blessés (y compris les tués)	4,14	1,59
Mois où les accidents ont été le plus nombreux	Octobre (9,26 p. 100 du total).	Décembre (9,98 p. 100 du total).
Mois où les accidents ont été le moins nombreux	Février (7,50 p. 100).	Mai (6,31 p. 100).
Jours de la semaine où les accidents ont été le plus nombreux	Lundi (16,74 p. 100).	Samedi (16,56 p. 100).
Jours de la semaine où les accidents ont été le moins nombreux	Jeudi (15,47 p. 100).	Vendredi (15,29 p. 100).
Heure où les accidents ont été le plus nombreux	10 h. à 11 h. matin.	4 h. à 5 h. soir.
Heure où les accidents ont été le moins nombreux	2 h. à 3 h. matin.	Minuit à 1 h. matin.
Accidents dus à la faute du patron	19,76 p. 100.	18,20 p. 100.
Accidents dus à la faute de l'ouvrier	25,64 —	24.43 —
Accidents dus à la faute du patron et de l'ouvrier	4,45 —	20,11 —
Accidents dus à la faute des tiers	3,28 —	2,75 —
Nombre, exprimé en pour 100 du total, des accidents en général qui auraient pu être évités à l'aide des mesures préventives	53,13 —	65.49 —
Nombre, exprimé en pour 100 du total, des accidents en général dus au risque professionnel	43,40 —	32,27 —
Proportion (exprimée en pour 100) des accidents de machines qui auraient pu être évités par des mesures préventives	82,46 —	90,55 —
Proportion (exprimée en pour 100) des accidents mortels dus au risque professionnel	44,15 —	37,12 —

Ces statistiques attestent, même dans l'agriculture, la fréquence des accidents et montrent, par suite, l'importance de la question au double point de vue philanthropique et financier; elles prouvent également, par la proportion (supérieure à 53 p. 100 dans l'industrie et à 65 p. 100 dans l'agriculture) d'accidents dus à l'absence de précautions, l'utilité de mesures préventives bien conçues et scrupuleusement appliquées.

L'Office impérial a prêté son concours à l'élaboration de deux règlements-types de sécurité, destinés l'un aux corporations industrielles, l'autre aux corporations agricoles : le premier, élaboré par l'association des corporations allemandes, a été adopté par la dixième assemblée de cette association, tenue à Berlin le 26 juin 1896; le second, préparé par une commission qu'une assemblée de délégués des corporations agricoles et des offices d'assurances d'État avait chargée de cette mission, fut publié par l'Office impérial en annexe à sa circulaire du 30 juin 1895.

60 corporations industrielles et 8 corporations agricoles avaient, en 1896, rédigé des règlements de sécurité.

III. *Atténuation des accidents.* — Il ne suffit pas de prévenir les accidents et d'en réparer les conséquences lorsqu'ils se sont produits en dépit des précautions prises : il importe, en outre, d'atténuer ces conséquences par des soins empressés et intelligents. C'est dans ce but que l'Office impérial engagea, par une série de circulaires, les corporations à intervenir dans le traitement des blessés aussitôt après l'accident, en vertu du droit à elles conféré par l'article 76c de la loi du 10 avril 1892 sur l'assurance-maladie. Pour ne citer que les plus récentes de ces circulaires, nous mentionnerons celles du 7 mars 1895 et du 9 janvier 1896, dont la dernière signale que le nombre des corporations qui appliquent cette mesure est de 56 (sur un total de 64) dans l'industrie et de 24 (sur un total de 48) dans l'agriculture, et que 3 250 blessés pour les premières et 370 pour les secondes en ont bénéficié dans le courant de la dernière année. Les avantages de cette pratique sont attestés par les chiffres suivants :

1° Dans la corporation minière, sur 1 365 blessés (dont le traitement a occasionné une dépense de 87 469m,69), 945 étaient complètement rétablis avant l'expiration de la 13e semaine et les autres ne pouvaient prétendre qu'à une pension égale aux 25 p. 100 de la pension moyenne;

2° Dans la corporation des carrières, sur 136 blessés soignés aux frais de la corporation, 24 étaient complètement rétablis avant l'expiration de la 13e semaine, et, pour les blessés dont la guérison ne fut pas réalisée, la pension fut liquidée aux 30 p. 100 de le pension moyenne;

3° Dans la section I de la corporation de l'industrie chimique, sur 92 blessés traités avec le concours des postes de secours de Berlin, 72 étaient complètement rétablis avant 13 semaines;

4° La section VI de la corporation de la brasserie et de la malterie a réalisé, dans les mêmes conditions, la guérison de 531 blessés sur 580;

5° La corporation de la construction pour Magdebourg a constaté que le traitement qu'elle assurait aux blessés donnait en 66 jours, au point de vue de la réduction de l'incapacité de travail, les résultats que la méthode ancienne n'obtenait qu'en 285 jours;

6° La corporation agricole du Schleswig-Holstein, sur 102 blessés, a réalisé le

rétablissement complet de près de la moitié dans les 13 premières semaines, et celle d'Alsace-Lorraine, grâce à des soins spéciaux donnés aux convalescents, a obtenu sur 80 blessés la guérison pour 32, dont 14 avait recouvré la pleine capacité de travail.

IV. *Nombre des procès.* — Les questions d'indemnités soumises aux organes compétents des corporations peuvent être portées ensuite devant les tribunaux arbitraux et enfin devant l'Office impérial des assurances.

Les tribunaux arbitraux sont saisis d'un nombre croissant d'affaires. L'augmentation a été de :

18,8	p. 100	de 1893 à 1894
11,5	—	de 1894 à 1895
15,2	—	de 1895 à 1896

Le nombre d'affaires a atteint :

30 104 en 1894 — 33 553 en 1895 — 38 647 en 1896

L'augmentation, pour 1896 comme pour les années précédentes, est particulièrement sensible dans l'agriculture (30,4 p. 100); elle est moins élevée dans l'industrie proprement dite (8,6 p. 100) et dans les travaux de construction (0,3 p. 100). A la différence des années précédentes, il y a eu réduction (de 14,9 p. 100) dans la navigation maritime.

L'augmentation du nombre total des affaires portées devant les tribunaux arbitraux est liée à celle des décisions des corporations.

Les décisions formulées par les corporations ont été :

De 127 479 en 1894 — 143 783 en 1895 — 160 872 en 1896

dont

54 407	portant modification	de pensions	en 1894
62 606	—	—	en 1895
64 598	—	—	en 1896

On voit donc que cette dernière catégorie de décisions, auxquelles l'augmentation du nombre des recours devant les tribunaux arbitraux avait été attribuée, ne croît pas plus vite que le nombre total des décisions des corporations.

Sur l'ensemble des décisions des corporations, 33 236 $\left(\text{soit plus de } \frac{1}{5}\right)$ ont été attaquées devant les tribunaux arbitraux en 1895. Le rapport correspondant était inférieur à $\frac{1}{5}$ en 1890, descendait à $\frac{1}{6}$ en 1891 et 1892, puis dépassait $\frac{1}{5}$ en 1893, pour retomber au-dessous de $\frac{1}{5}$ en 1894 et en 1895.

9 377 des décisions des tribunaux arbitraux $\left(\text{soit moins de } \frac{1}{3}\right)$ portaient modification de la décision attaquée : le rapport correspondant, supérieur à $\frac{1}{3}$ en 1890, est depuis 1891 inférieur à $\frac{1}{3}$.

32 422 des décisions des tribunaux arbitraux étaient susceptibles de recours devant l'Office impérial; 9 273 d'entre elles (soit environ $\frac{1}{4}$ comme les années précédentes) ont été attaquées en 1896.

Sur les 7 581 jugements prononcés par l'Office impérial, 5 375 portaient rejet et 2 206 admission totale ou partielle du recours. Le rapport du nombre des jugements de confirmation à celui des décisions de rejet était donc de $\frac{1}{2,4}$ en 1896 : il avait été successivement de $\frac{1}{2,8}$, $\frac{1}{2,5}$, $\frac{1}{2,1}$, $\frac{1}{2,1}$, $\frac{1}{2,3}$, $\frac{1}{2,8}$ en 1890, 1891, 1892, 1893, 1894, 1895.

Sans méconnaître l'augmentation du nombre des litiges, M. le Dr Bödiker a fait observer, dans son ouvrage déjà cité (1), que le régime de l'assurance obligatoire ne pouvait ni ne devait supprimer les procès; il était indispensable, en effet, de donner, tant aux ouvriers qu'aux corporations, la garantie de recours nécessaires à la défense de leurs droits. Mais les contestations qui surviennent n'ont plus le caractère d'aigreur propre à des conflits individuels entre l'ouvrier et le chef d'entreprise qui l'emploie : car l'ouvrier se trouve non plus en face de son patron, mais en face de la collectivité constituée par la corporation, et les deux parties comptent au sein du tribunal des représentants pris parmi leurs pairs.

Quant à la fréquence croissante des litiges, elle s'explique, jusqu'à ce que l'institution ait atteint son régime d'équilibre, par la survenance annuelle de nouveaux blessés qui viennent se joindre aux blessés des années précédentes et par l'accroissement, qui en résulte, du nombre des personnes dont la pension doit être revisée et réduite en raison du recouvrement progressif de la capacité de travail (2).

(*A suivre.*) Maurice BELLOM.

VI.

CHRONIQUE DES TRANSPORTS.

2e Trimestre 1897. — Transports par eau.

Navigation maritime. — **France.** — Le dernier fascicule de la publication périodique de la Direction générale des douanes intitulée « Documents sur le commerce de la France » se rapporte au mois de mai; elle donne par conséquent le résumé des mouvements de la navigation internationale pendant les cinq premiers mois de l'année. Les résultats que nous y relevons ne sont pas de nature à calmer les plaintes que fait entendre

(1) *Die Arbeiterversicherung in den Europäischen Staaten.*

(2) M. le Dr Bödiker a eu récemment l'occasion, dans une réunion que les délégués de l'Association centrale des industriels allemands ont tenue à Berlin les 3 et 4 février 1897, de signaler que les recours des chefs d'entreprises contre les décisions d'ordre administratif des corporations d'assurance n'avaient pas atteint en 1896 1 p. 1 000 exploitations en matière d'attribution d'un coefficient de risques à chaque entreprise (moins de 400 recours pour un demi-million d'entreprises); il se félicitait hautement de ce résultat, qu'il citait comme un des plus heureux de la législation allemande.

de toute part notre commerce maritime. Ils montrent que ce commerce reste stationnaire, et comme cette stagnation dure depuis 1891, on s'explique les inquiétudes qu'elle a fait naître dans le pays.

Pendant l'année 1891, qui a précédé l'inauguration du nouveau régime économique, le tonnage de jauge des navires chargés entrés et sortis avait été de 25 135 485 tonneaux; le tonnage de la même navigation, en 1896, ne s'est élevé qu'à 24 138 037 tonneaux. Quant à la part des pavillons, on constate qu'elle a peu varié. Le pavillon français a couvert 35 p. 100 du tonnage de la navigation avec l'étranger pendant l'année 1891 et cette part a été de 36 p. 100 en 1896. Les encouragements accordés à la marine marchande par la loi du 30 janvier 1893 ne paraissent pas avoir produit les résultats que le législateur en attendait.

Les chiffres afférents aux cinq premiers mois de l'année courante comparés avec ceux de la période correspondante de 1896 font ressortir une augmentation insignifiante. Voici cette comparaison :

Tonnage de jauge des navires chargés entrés et sortis pendant les cinq premiers mois :

De **1897**. . . .	9 543 046 tonneaux
De **1896**. . . .	9 488 296 —
Différence. . .	54 750 tonneaux

Dans ce tonnage, la part du pavillon français reste égale à 36 p. 100.

Si l'on examine séparément le mouvement de nos ports principaux, on constate que, dans ceux qui servent de tête de ligne des services postaux, le tonnage reste sensiblement stationnaire, et qu'il est en décroissance dans les autres.

Au nombre des ports de la première catégorie, nous mentionnerons le Havre, dont le tonnage de jauge est en très faible augmentation avec 1 446 632 tonneaux. A Marseille, le même tonnage atteint 2 794 952 tonneaux, avec 5 p. 100 d'accroissement; dans le port de Bordeaux, il est de 717 527 tonneaux contre 717 267 pendant la même période de 1896.

Dans la seconde catégorie de ports le même tonnage se chiffre par 714 151 tonneaux à Dunkerque, 370 408 tonneaux à Rouen et 447 808 à Cette; les diminutions, par rapport au tonnage de la période correspondante de 1896, ressortent respectivement à 9, 13 et 16 p. 100.

Il s'ensuit que la reprise, tant attendue, ne s'annonce guère pour l'année courante, car la faible amélioration constatée pour le Havre et Marseille peut, au point de vue commercial, n'avoir qu'une valeur illusoire, vu que la jauge des navires affectés aux services postaux de ces ports entre en ligne de compte, quelle que soit l'importance de leur cargaison.

Étranger. — a) *Allemagne.* — L'Office impérial de statistique vient de publier, à Berlin, le second volume de la statistique trimestrielle de l'année courante. Entre autres matières, on y trouve un résumé de la statistique du mouvement maritime de l'empire en 1895. Le volume précédent, paru il y a trois mois, contient des renseignements sur la situation de la flotte marchande de l'Allemagne, au 1er janvier 1896, et résume les modifications survenues dans l'effectif et le tonnage de jauge de cette flotte pendant vingt années écoulées. Nous extrayons de ces publications les renseignements qui suivent :

L'effectif de la marine marchande se composait, au 1er janvier 1896, de 3 592 navires, dont la jauge nette était de 1 502 044 tonneaux. La comparaison de cette situation, avec celle d'il y a vingt ans, fait constater la décroissance constante du nombre de navires et l'accroissement de leur tonnage de jauge. Depuis l'année 1875, l'effectif de la flotte marchande a diminué de 1 010 unités, tandis que la jauge nette de cet effectif a augmenté de 433 661 tonneaux. Les faits analogues se produisent, du reste, dans tous les pays, depuis que la navigation à vapeur prend de l'extension. Le nombre de vapeurs allemands n'atteignait, en 1875, que 6,5 p. 100 de l'effectif total de la flotte marchande; en 1896, ce rapport est de 29,7 p. 100, et le tonnage de jauge de l'ensemble de vapeurs est de 58,6 p. 100 de la jauge de la flotte marchande entière, au lieu de 17,8 p. 100, chiffre de l'année 1875.

Les données suivantes représentent le mouvement commercial total dans les ports allemands pendant les années 1895 et 1894.

Navires chargés et sur lest réunis :

Années.	A l'entrée.		A la sortie.	
	Nombre.	Tonnage de jauge.	Nombre.	Tonnage de jauge.
—	—	—	—	—
		Tonneaux.		Tonneaux.
1895. . . .	66 688	15 183 222	67 142	15 285 527
1894. . . .	71 453	15 856 968	71 965	15 873 923
Différence.	— 4 765	— 673 746	— 4 823	— 588 396

Navires chargés :

1895. . . .	57 436	14 225 271	49 948	10 227 895
1894. . . .	60 732	14 755 743	53 625	10 733 498
Différence.	— 3 296	— 530 472	— 3 677	— 505 603

Comme on voit, la diminution du trafic maritime, en 1895, est très sensible; les chambres allemandes de commerce l'attribuent principalement à la dépression générale du commerce maritime pendant l'année 1895, à la longue durée de l'hiver et à la concurrence croissante des ports russes de la Baltique.

Les chiffres ci-dessous permettent de constater dans quelle mesure la dépression accusée plus haut affecte le mouvement du commerce extérieur de l'empire :

Navires allemands et étrangers réunis :

Années.	A l'entrée.		A la sortie.	
	Nombre.	Tonnage de jauge.	Nombre.	Tonnage de jauge.
—	—	—	—	—
		Tonneaux.		Tonneaux.
1895. . .	26 411	11 922 432	26 327	12 035 632
1894. . .	26 720	12 240 764	26 608	12 263 287
Différence.	— 309	— 318 332	— 281	— 227 655

Navires étrangers :

1895. . .	16 265	6 915 038	16 136	6 893 467
1894. . .	16 673	7 176 083	16 607	7 156 142
Différence.	— 408	— 261 045	— 471	— 262 675

On ajoutera, pour terminer, que dans le mouvement du commerce extérieur de l'Allemagne, notre pavillon occupait le 7ᵉ rang, en couvrant ensemble, à l'entrée et à la sortie des ports de l'empire, 194 navires, qui jaugeaient 154 984 tonneaux. Les chiffres correspondants de l'année précédente étaient : 241 navires et 183 835 tonneaux. Le mouvement entre nos ports et ceux d'Allemagne est accusé, en 1895, par 220 navires de provenance française, jaugeant 154 682 tonneaux, et par 237 navires, jaugeant 144 195 tonneaux, à destination de notre pays.

b) *États-Unis*. — Le dernier volume de la publication annuelle du Département des finances de l'Union, intitulée « Statistical Abstract of the United-States », contient des renseignements sur les échanges et le mouvement maritime pendant l'exercice terminé le 30 juin 1896.

D'après les données de cette statistique, les importations et les exportations réunies ont atteint, en 1896, une valeur de 8 311 millions de francs contre 7 697 millions pendant l'exercice précédent. Dans ces totaux, les importations figuraient pour 3 898 millions en 1896 et pour 3 660 en 1895 et les exportations correspondantes étaient de 4 413 et de 4 037 millions de francs. Pour se rendre compte du développement du commerce extérieur de l'Union en 50 années, il suffit de comparer les données ci-dessus avec celles

afférentes à l'année 1847, qui se chiffraient par 612 millions de francs comme importations et 783 millions comme exportations. Le total des échanges n'était donc que de 1 395 millions de francs. La rapidité prodigieuse de ce développement commercial est de nature à rendre jaloux même les Anglais, qui constatent avec fierté, à propos du jubilé de la reine, que la valeur de leurs importations et exportations réunies a plus que sextuplé de 1840 à 1895; elle s'élevait à 2 825 millions de francs il y a 55 ans et elle a atteint, en 1895, 17 575 millions.

Les rapports pour cent de la valeur des échanges avec l'Europe aux montants totaux du commerce extérieur de l'Union étaient, en 1896, de 53,7 pour les importations et de 76,3 pour les exportations; les rapports correspondants, pour l'exercice précédent, étaient de 52,4 et 77,7.

La participation de principaux pays d'Europe au mouvement du commerce extérieur des États-Unis ressort des données suivantes, exprimant la valeur des échanges en millions de dollars :

	Grande-Bretagne.		France.		Allemagne.	
	1896.	1895.	1896.	1895.	1896.	1895.
Importations aux États-Unis.	170	159	94	81	66	62
Exportations des États-Unis.	406	387	98	92	47	45
Totaux. . .	576	546	192	173	113	107

Le commerce extérieur de l'Union a donné lieu à un mouvement maritime, dont le tonnage de jauge, à l'entrée et à la sortie des ports américains, est résumé ainsi :

Années.	Entrée.		Sortie.	
	Navires indigènes.	Navires étrangers.	Navires indigènes.	Navires étrangers.
	Tonneaux.		Tonneaux.	
1896	3 673 487	13 779 481	3 741 069	14 077 721
1895	3 676 651	13 048 696	3 615 658	13 407 987

Au point de vue du tonnage notre pavillon occupe, comme l'année précédente, le 5e rang parmi les pavillons étrangers. Il couvrait, en 1896, à l'entrée, 345 616 tonneaux et, à la sortie, 347 557. Le tonnage correspondant de l'exercice précédent était de 359 387 et 361 989 tonneaux.

Les navires de provenance française jaugeaient, en 1896, 435 777 tonneaux contre 481 120 en 1895. La jauge des navires à destination de nos ports était de 749 120 tonneaux en 1896 et de 813 110 tonneaux l'année précédente.

Enfin, l'effectif de la flotte marchande des États-Unis se décomposait comme il suit :

Années.	Navires à voiles et à vapeur.		Navires à vapeur.	
	Nombre.	Tonnage de jauge.	Nombre.	Tonnage de jauge.
		Tonneaux.		Tonneaux.
1896 . . .	22 908	4 703 880	6 595	2 307 208
1895 . . .	23 240	4 635 960	6 554	2 212 801

Dans le tonnage de jauge total, le tonnage des navires au long cours entre pour 829 833 tonneaux Morsoom en 1896, et pour 822 347 en 1895.

c) *Mouvement et recettes du canal maritime de Kiel.* — Pour terminer cette revue sommaire des statistiques maritimes les plus récentes, nous extrayons, d'un relevé qui vient d'être publié dans la statistique trimestrielle allemande, quelques renseignements sur le tonnage du canal maritime de l'Empereur-Guillaume. Cet extrait peut avoir quelque intérêt au moment où la création des voies maritimes est à l'ordre du jour.

Les chiffres ci-dessous se rapportent au dernier exercice terminé au 31 mars de l'année courante. Le nombre de navires qui ont traversé le canal dans les deux sens s'élevait à 19 960, jaugeant 1 848 458 tonneaux. Ce total comprenait 8 287 navires à vapeur ayant un tonnage de jauge de 1 407 435 tonneaux. Le nombre de navires chargés était de

5 786 et leur jauge de 1 178 164 tonneaux. Il ne s'agit, dans ces données, que des navires soumis aux droits de navigation, à l'exclusion des bâtiments de guerre et des bateaux de service qui sont exempts de ces droits. Le nombre de navires étrangers empruntant cette voie est encore relativement très faible. Le pavillon danois, occupant le 1er rang, couvrait 828 unités ne jaugeant ensemble que 186 982 tonneaux. Notre pavillon figurait dans ce mouvement pour 13 navires jaugeant 8 801 tonneaux. Le nombre de navires allemands était de 17 862 et leur jauge de 1 260 768 tonneaux. Le nombre de voyageurs transportés dans les deux sens s'élevait à 2 750. Le montant total des droits perçus, y compris les droits de pilotage, de remorquage et autres, s'est élevé à 1 007 969 marks. Les perceptions du premier exercice de l'exploitation (1er juillet 1895 au 30 juin 1896) avaient produit 896 451 marks. En général, les résultats obtenus jusqu'ici sont décevants et les recettes insuffisantes pour couvrir les dépenses d'exploitation. Pour stimuler le trafic, on a été amené, l'année dernière, à abaisser le tarif primitivement adopté. Le nouveau tarif est en vigueur depuis le 1er septembre 1896; la réforme est donc relativement trop récente pour apprécier maintenant ses effets.

Navigation intérieure. — **France.** — Envisagés dans leur ensemble, on peut considérer comme bons les résultats de la fréquentation de notre réseau de navigation intérieure pendant l'année 1896. Ils présentent, sur 1895, une augmentation de tonnage de 9 p. 100.

Poids total des embarquements	en 1896. . .	28 765 845 tonnes
	en 1895. . .	26 476 412 —
Augmentation en 1896. . .		2 289 433 tonnes

Les voies navigables dont le trafic s'est le plus développé appartiennent, pour la plupart, aux grandes lignes qui, venant des régions du nord et de l'est de la France, aboutissent à Paris. On rencontre, sur le parcours de ces lignes, un certain nombre de canaux ou rivières où le tonnage effectif, en 1896, a dépassé 4 millions de tonnes; nous citerons notamment :

Le canal de Saint-Quentin, avec . . .	5 862 227 tonnes
La Deule	4 658 708 —
L'Oise canalisée.	4 837 951 —
L'Escaut, en aval de Cambrai	4 574 638 —
La Seine, entre Paris et l'Oise. . . .	4 038 785 —

Parmi les canaux en progrès, il faut encore mentionner, sur la ligne de Paris vers l'est, le canal de la Marne au Rhin, dont le tonnage effectif a atteint 3 012 490 tonnes en 1896. Les canaux formant la ligne de jonction des deux lignes précédentes sont également en augmentation; le canal de l'Oise à l'Aisne est arrivé à un tonnage effectif de 1 697 932 tonnes, celui de l'Aisne à la Marne s'est élevé à 1 716 726 tonnes.

La Seine, entre Rouen et le confluent de l'Oise, qui fait partie de la grande ligne de Rouen à Paris, à Lyon et à la Méditerranée, a vu également son tonnage progresser en 1896, année pendant laquelle il a atteint 1 698 833 tonnes.

Sur le parcours de cette ligne on rencontre encore, comme voies en augmentation : la Haute-Seine, avec un tonnage effectif de 4 397 568 tonnes; les canaux du Loing, de Briare et latéral à la Loire. Ce dernier canal, dont la transformation est très avancée, a reçu, en 1896, un tonnage effectif de 1 408 324 tonnes.

Quant aux voies navigables des autres régions, voies du Sud-Est, canaux du Midi, réseau navigable de l'Ouest, leur trafic est presque stationnaire.

La reprise de l'activité des transports par eau, qui a caractérisé l'année 1896, a été malheureusement entravée au début de la présente année par les intempéries. Gelées en janvier, crues persistantes en février et mars sont venues plusieurs fois interrompre la circulation des bateaux.

Voici les résultats pour les trois premiers mois :

Tonnage embarqué	en 1897. . .	6 123 751 tonnes
	en 1896. . .	6 338 998 —
Différence . . .		— 215 247 tonnes

soit une diminution de 3 p. 100 pendant le premier trimestre de l'année courante.

Étranger. — a) *Russie.* — Le Ministère des voies de communication a publié le 47e volume du *Recueil statistique,* contenant des données très détaillées sur le mouvement de la navigation intérieure en 1895. D'après cette publication le réseau des voies navigables de la Russie d'Europe, excepté la Finlande, comprenait 39 073 kilomètres dont 1 849 des canaux et rivières canalisées. Le nombre de bateaux chargés qui ont circulé sur ce réseau, en 1895, s'élevait à 127 857, en accroissement de 5 373 bateaux sur l'année précédente. Le poids des marchandises embarquées a été, en 1895, de 879 millions de pouds (1) contre 612 millions de pouds, poids des embarquements de l'année moyenne de la décade précédente. La valeur déclarée des marchandises embarquées était de 253 millions de roubles, en accroissement de 26 p. 100 sur la valeur correspondante de l'année moyenne de la période de 1885 à 1894.

Comme on voit, les transports par eau prennent en Russie de l'extension d'année en année, malgré les droits de navigation qui y frappent les transports par eau. Ces péages comprennent un droit général, dont le taux est de 1/4 p. 100 de la valeur déclarée des marchandises embarquées, et des droits régionaux d'un taux variable. Le produit du droit général, perçu sur toutes les voies navigables de l'empire, est exclusivement affecté à l'amélioration du réseau fluvial; les produits des droits régionaux sont spécialisés et servent à gager les travaux de navigation entrepris dans ces régions.

Le produit total des droits de navigation perçus en 1895 s'élevait à 910 429 roubles, contre 933 955 perçus en 1894. Le produit de l'année moyenne de la décade précédente était de 720 000 roubles.

b) *Hongrie.* — D'après le 3e volume de l'*Annuaire statistique* de la Hongrie, publié par le Bureau royal de statistique, la longueur du réseau navigable et flottable du royaume s'élève à 4 971 kilomètres, dont 3 095 sont fréquentés par la navigation à vapeur. Le Danube figure dans ce total pour 1 033 et le canal François pour 235 kilomètres.

Voici quelques données récapitulatives sur le mouvement de la navigation. :

Années.	Nombre de voyageurs transportés		Nombre de tonnes transportées	
	à toute distance.	à un kilomètre.	à toute distance.	à un kilomètre.
1895 . . .	2 165	346 492	2 218	991 497
1894 . . .	2 430	68 723	2 906	970 996

Les tableaux de la statistique hongroise n'étant accompagnés d'aucun commentaire, nous ne voyons à quelle cause attribuer l'énorme augmentation du nombre des voyageurs kilométriques constatée en 1895.

HERTEL.

VII.

INFORMATIONS

1°

NATIONALITÉ. (France, 1896.) [2].

Naturalisations françaises. — Le chiffre des naturalisations est tombé, en 1896, à 3 582, en diminution de 886 sur l'année précédente. C'est le chiffre le plus bas qui ait été constaté depuis la promulgation de la loi du 26 juin 1889.

Enfants. — Le nombre des enfants des étrangers qui ont obtenu, en 1896, le bénéfice de la naturalisation, s'est élevé à 4 403. Ce résultat est très inférieur à ceux qui avaient été constatés les années précédentes : 6 255 en 1894 et 5 807 en 1895.

Admissions à domicile. — Le nombre des admissions à domicile, en 1896, n'a été

(1) 1 poud = 16kg,38.

(2) Voir *Journal de la Société de statistique de Paris,* 1890, p. 69 et 103; 1895, p. 226 et 1896, p. 318.



que de 525, chiffre inférieur à celui de l'année précédente (587) qui marquait déjà une forte décroissance par rapport aux années antérieures.

Naturalisations en Algérie. — Le nombre des naturalisations algériennes, en 1896, s'est élevé à 1 331, au lieu de 1 250 en 1895 et de 1 385 en 1894.

Naturalisations aux colonies et dans les pays de protectorat. — Elles se sont élevées, en 1896, à 143; c'est presque le double du chiffre relevé en 1895, qui n'avait été que de 75. En 1896, la Cochinchine a fourni 46 naturalisations, la Guadeloupe, 3; la Réunion, 2; la Nouvelle-Calédonie, 1; la Tunisie, 29; l'Annam et le Tonkin, 62.

Déclarations de nationalité. — *Répudiations.* — Les déclarations ayant pour objet de décliner la qualité de Français ne se sont élevées, en 1896, qu'à 459, au lieu de 496 en 1895 et de 693 en 1894. Il y a lieu d'être satisfait de cette diminution progressive.

Acquisitions. — En 1896, la chancellerie a enregistré 2 813 déclarations faites en vue d'acquérir la qualité de Français. Le chiffre constaté en 1895 avait été de 2 945.

Refus d'enregistrement pour cause d'indignité. — Le Gouvernement, sur l'avis conforme du Conseil d'Etat, a refusé, pendant l'année 1896, l'enregistrement de 12 déclarations souscrites par des individus jugés indignes d'acquérir la qualité de Français. Ce chiffre de 12 est le plus fort qui ait été relevé depuis la loi du 22 juillet 1893.

Réintégrations. — Le nombre des réintégrations n'a été, en 1896, que de 2 308, c'est-à-dire notablement inférieur aux résultats constatés pendant les années précédentes (2 670 en 1893; — 3 809 en 1894 et 2 812 en 1895). Les enfants des réintégrés sont au nombre de 609, dont 101 majeurs et 508 mineurs.

Autorisations de se faire naturaliser à l'étranger. — 8 autorisations ont été accordées en 1896, dont une autorisation d'accepter des fonctions publiques conférées par un gouvernement étranger.

Résumé général. — Pendant l'année 1896, 8 139 personnes comprenant 5 137 hommes et 3 002 femmes sont devenues Françaises par voie de naturalisation, de déclaration ou de réintégration.

Les 5 137 hommes qui ont acquis la qualité de Français se décomposent en :

Alsaciens-Lorrains	1 635	Autrichiens-Hongrois	83
Italiens	1 188	Maltais	50
Belges	938	Marocains	13
Allemands	318	Anglais	5
Espagnols	236	Chinois	3
Suisses	167	Indigènes (Algérie et colonies)	144
Luxembourgeois	141	Nationalités diverses	120
Russes et Polonais	96		

Au nombre de 8 139 personnes majeures devenues Françaises pendant l'année 1896, il faut ajouter 7 058 mineurs, sur lesquels 6 272 sont devenus irrévocablement Français et 786 ont conservé la faculté de décliner la qualité de Français dans l'année qui suivra leur majorité. On obtient ainsi un total de 15 197. Ce chiffre marque une diminution très sensible par rapport aux deux années précédentes, dont les résultats avaient été : 17 766 acquisitions en 1895 et 22 642 en 1894. Il se rapproche de celui obtenu en 1893: 15 241.

(*Extrait d'un rapport au Ministre de la justice.*
Journal officiel *du 4 juin 1897*.)

2°.

LE COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA FRANCE EN 1896.

L'administration des douanes vient de faire connaître le mouvement du commerce spécial de la France en 1896.

Voici quelles ont été, pour les principaux articles, les importations et les exportations (numéraire non compris) :

	Importations.	Exportations.
	Francs.	
Céréales	131 273 000	13 087 000
Vins	293 921 000	245 933 000
Matières textiles	801 983 000	260 306 000
Fils et tissus	185 365 000	732 776 000
Autres marchandises	2 424 605 000	2 152 541 000
Total	3 837 147 000	3 404 643 000

La période décennale 1887-1896 accuse, en conséquence, les résultats généraux suivants, en millions de francs :

Années.	Céréales.	Vins.	Matières textiles.	Fils et tissus.	Autres marchandises.	Total.
I. Importations.						
1887	289,2	443,7	910,2	232,7	2 150,2	4 026,0
1888	375,3	437,9	794,7	219,1	2 280,0	4 107,0
1889	365,6	383,8	978,1	224,4	2 364,9	4 316,8
1890	363,6	349,8	896,2	230,7	2 596,6	4 436,9
1891	532,0	401,1	894,8	251,7	2 688,3	4 767,9
1892	487,1	305,7	882,1	215,4	2 297,8	4 188,1
1893	307,3	183,0	898,5	186,9	2 278,0	3 853,7
1894	363,1	144,8	770,4	166,0	2 406 1	3 850,4
1895	162,9	211,9	822,1	175,8	2 347,2	3 719,9
1896 (prov.)	131,3	293,9	802,0	185,4	2 424,6	3 837,2
II. Exportations.						
1887	18,9	233,7	324,2	742,7	1 927,0	3 246,5
1888	14,4	242,5	298,6	717,9	1 973,3	3 246,7
1889	20,1	251,0	348,2	827,9	2 256,7	3 703,9
1890	18,9	268,8	288,6	813,0	2 361,1	3 753,4
1891	43,6	245,7	253,3	728,8	2 298,3	3 569,7
1892	60,5	213,6	287,8	730,4	2 168,4	3 460,7
1893	14,3	188,6	291,0	660,1	2 082,4	3 236,4
1894	15,3	232,7	252,7	625,7	1 951,7	3 078,1
1895	13,8	222,4	326,1	778,1	2 033,4	3 373,8
1896 (prov.)	13,1	245,9	260,3	732,8	2 152,5	3 404,6

3°

RECENSEMENT DE LA POPULATION EN RUSSIE.

Le Comité central de statistique du Ministère de l'intérieur à Saint-Pétersbourg vient de publier les données préliminaires du premier recensement général de la population de l'empire de Russie, exécuté le 9 février 1897. Nous en extrayons les indications suivantes :

La population totale de l'empire est de 129 211 113 habitants. Les deux sexes sont en nombre presque égal : hommes : 64 616 280; femmes : 64 594 833. L'étendue territoriale en verstes carrées (excepté les eaux intérieures considérables) étant de 18 930 735, le chiffre des habitants par verste carrée est de 6,8; mais la densité varie nécessairement beaucoup d'une région à l'autre :

TABLEAU.

	Hommes.	Femmes.	Les deux sexes.	Population par verste carrée.
Dans les 50 gouvernements de la Russie d'Europe.	46 433 636	47 755 114	94 188 750	22,2
— 10 — de la Pologne	4 753 879	4 688 711	9 442 590	84,6
— 11 — et provinces du Caucase	5 129 931	4 593 622	9 723 553	23,6
— 8 — — de la Sibérie (1)	2 959 557	2 772 175	5 731 732	0.5
— 5 provinces des steppes	1 803 560	1 611 614	3 415 174	1,8
— 3 — du Turkestan (2).	2 281 340	1 893 761	4 175 101	3,9
Sujets russes dans le Khiva et le Boukhara. . . .	3 951	2 461	6 412	»
Grand-duché de Finlande.	1 250 426	1 277 375	2 527 801	8,8

38 villes ont de 20 000 à 30 000 âmes
22 — 30 000 à 40 000 —
19 — 40 000 à 50 000 —
16 — 50 000 à 60 000 —
10 — 60 000 à 70 000 —
4 villes ont de 70 000 à 80 000 âmes
1 ville a de 80 000 à 90 000 —
4 villes ont de 90 000 à 100 000 —
12 — de 100 000 à 200 000 —
7 — plus de 200 000 âmes.

Les sept villes comptant plus de 200 000 habitants sont les suivantes : Kiew, 248 750; Riga, 282 943; Lodz, 314 780; Odessa, 404 651; Varsovie, 614 752; Moscou, 988 610 et Saint-Pétersbourg, 1 267 023.

VIII.

Liste des ouvrages présentés dans la séance du 16 juin 1897.

Ouvrages signés. (*Voir le procès-verbal de la séance, page 214.*)

Documents officiels. — France. — *Statitisque criminelle, civile et commerciale*, 1894, 2 vol. (Ministère de la Justice.) — *Annuaire de l'administration des contributions directes et du cadastre.* (Ministère des finances.) — *Notice sur la Tunisie à l'usage des émigrants.* (Direction de l'agriculture et du commerce de la Régence de Tunis.)

Autriche. — *Die Ergebnisse des Concursverfahrens*, 1893. (*Résultats des faillites*, 1893.) — *Statistik der Sparcassen*, 1894. (*Statistique des caisses d'épargne*, 1894.) — *Statistik des Verkehrs*, 1894 und 1895. (*Statistique du trafic*, 1894 et 1895.)

Bulgarie. — *Album de statistique graphique.* (État de la population d'après le recensement du 1er janvier 1893.) — *Résultats généraux du dénombrement de la population au 1er janvier 1893.*

Danemark. — *Comptes communaux*, 1890-1894. — *Communications du Bureau de statistique de l'État*, 1897, 3e série, tome 18.

Hongrie. — *Statistisches Jahrbuch der Haupt- und Residenzstadt Budapest, I. Jarhrgang*, 1894. (*Annuaire statistique de la ville capitale et résidence royale de Budapest, 1re année*, 1894.)

Italie. — *Statistica delle Società cooperative; società cooperative di consumo al 31 dicembre 1895.* (*Statistique des sociétés coopératives; sociétés coopératives de consommation au 31 décembre 1895.*)

Pays-Bas. — *Tables de mortalité, 1880-1890, avec un aperçu sur la méthode rationnelle de construire les tables de mortalité*, par M. A.-J. Van Pesch, professeur à l'Université d'Amsterdam. — *Publications de la Commission centrale des Pays-Bas en 1896.*

Roumanie. — *Annuaire statistique de la ville de Bucarest*, 1895.

Russie. — *Données préliminaires du recensement de 1897.*

Suède. — *Revue du Bureau central de statistique*, n° 1, 1897.

Suisse. — *Rapport du Bureau fédéral des assurances sur les entreprises privées en matière d'assurances*, 1895.

Turquie. — *Compte rendu préliminaire du conseil d'administration de la Dette publique ottomane*, 1896-1897.

Publications périodiques : *Revues et journaux de France et de l'étranger.*

(1) Avec l'île de Sakhaline.
(2) Avec la Transcaspienne, l'arrondissement de l'Amou-Daria et le Pamir.

Le Gérant, O. Berger-Levrault.

PUBLICATIONS

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

LE 25e ANNIVERSAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

(1860-1885). Communications et mémoires. La Statistique officielle en France et à l'étranger. Actes et travaux de la Société. Un beau volume in-4° de 444 pages. Paris, Berger-Levrault et Cie, 1886 . . . . 5 fr.

CONFÉRENCES SUR LA STATISTIQUE ET LA GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE

Faites en 1889-1890 à la réunion des officiers, 1 volume in-12, 406 pages. (Vve Rozier, éditeur, 26, rue Saint-Guillaume). . . . . 3 fr.

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

38e année (1897). Recueil mensuel paraissant le 10 de chaque mois par livraisons de 2 à 3 feuilles.

Abonnement d'un an : { Pour la France . . . . 12 fr.
Pour l'étranger (Union postale) . . . . 15 fr.

Un numéro séparé (de 3 feuilles au plus) . . . . 1 fr. 50 c.

On s'abonne chez le Trésorier ou chez MM. Berger-Levrault et Cie, éditeurs, 5, rue des Beaux-Arts, à Paris, et chez tous leurs correspondants.

AVIS IMPORTANT

Collections à prix réduit. — La Société, après avoir complété autant que possible les collections du Journal nécessaires à ses archives et à sa réserve, a reconnu qu'elle pouvait disposer d'un certain nombre de collections incomplètes, contenant, au lieu des 414 livraisons de juillet 1860 à décembre 1895, savoir :

15 collections de 382 à 348 livraisons, sans lacune depuis 1883;
7 collections de 345 à 334 livraisons, sans lacune depuis 1884;
35 collections de 332 à 250 livraisons, sans lacune depuis 1891.

Ces collections qui seront livrées en commençant par les plus complètes, sont offertes, rendues **franco** en France, à raison de 20 centimes la livraison, pour un prix total variant de 76 fr. 40 c. à 50 fr.

L'année 1896 (12 livraisons), lorsqu'elle sera ajoutée à ces collections, en augmentera le prix de 12 fr. (pour la France).

Prime gratuite aux membres qui rachèteront leurs cotisations. — Une de ces collections sera donnée en *prime gratuite* à tout membre qui rachètera ses cotisations au prix réglementaire de 300 fr. payable en cinq annuités de 60 fr.

Numéros isolés. — En dehors des collections, il existe un plus grand nombre de numéros isolés des années 1863, 1876 à 1882, 1884, 1887, 1888 et 1893 et de certains mois des autres années qui sont offerts séparément au prix de 25 centimes.

Numéros manquants. — La Société serait reconnaissante à ses membres de lui procurer, par échange ou à prix d'argent, les numéros de février, août et décembre 1864, août et novembre 1871-1872, janvier 1874, février 1875, mars 1876 et février 1882 qui manquent à ses collections.

S'adresser au trésorier, M. Ad. Coste, *4, cité Gaillard, à Paris.*

BIBLIOTHÈQUE

La Bibliothèque de la Société de Statistique de Paris est ouverte tous les jours non fériés, de 11 heures à 5 heures, 80, rue de Varenne (au Ministère du commerce). Bibliothécaire : M. Laugier.

Nancy, imp. Berger-Levrault et Cie.

La prochaine séance aura lieu le mercredi 20 octobre 1897, à 9 heures du soir au siège social, 28, rue Danton.

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

(RECONNUE ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 19 JUIN 1869)

Médaille d'argent aux Expositions universelles de 1878 et de 1889
Diplôme d'honneur de 1re classe à l'Exposition de Venise. 1881.
GRAND PRIX A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE LYON. 1894

Anciens présidents :
MM. Villermé, Michel Chevalier, Hipp. Passy, Ern. Bertrand, Wolowski, Dr Cl. Juglar
Léonce de Lavergne, Em. Levasseur, Dr Lunier, Dr L. A. Bertillon, Dr Vacher, Dr Bourdin, Wilson
E. Cheysson, A. Cochery, Léon Say, A. de Foville, E. Yvernès, André Cochut
Paul Leroy-Beaulieu, Eug. Tisserand, Octave Keller, Jules de Crisenoy, Th. Ducrocq, Adolphe Coste
Alfred Neymarck, Auguste Vannacque, Émile Boutin, Yves Guyot.
M. Toussaint Loua, *secrétaire général honoraire.*

Président pour l'année 1897 : M. le Dr Jacques Bertillon.
MM. Beaurin-Gressier, Fernand Faure et Moron, *vice-présidents.*
M. Émile Yvernès, chef de division honoraire au Ministère de la justice, *secrétaire général.*
M. Adolphe Coste, *trésorier.*
M. Léon Salefranque, sous-inspecteur de l'Enregistrement, *secrétaire des séances.*
Conseil : MM. Léon Bourgeois, Albert Delatour, Émile Mercet, Edmond Duval
Schelle et Léon Salefranque.

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE

N° 8. — AOUT 1897

SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ, 28, RUE DANTON
(Hôtel des Sociétés savantes)

ON S'ABONNE A PARIS :
CHEZ BERGER-LEVRAULT ET Cie, ÉDITEURS, 5, RUE DES BEAUX-ARTS.
PRIX PAR AN : France : 12 fr. — Étranger : 15 fr.

Le Journal paraît par livraisons mensuelles

SOMMAIRE DU N° 8. — 10 AOUT 1897.

Pages.

I. — Procès-verbal de la séance du 21 juillet 1897 249
II. — Résultats généraux et charges futures des assurances ouvrières allemandes (*fin*), par M. Maurice Bellom 253
III. — L'évolution de l'assurance contre l'incendie, par M. Candiani. 260
IV. — Vingt-cinq ans de dépenses d'un ménage parisien (du 20 avril 1872 au 19 avril 1897), par M. A. Michaut 268
V. — Le problème monétaire (*à suivre*), par M. Fournier de Flaix. 271
VI. — Chronique des banques, changes et métaux précieux, par M. Pierre des Essars 280
VII. — Liste des ouvrages présentés dans la séance du 21 juillet 1897 284

LA PROCHAINE SÉANCE EST FIXÉE AU 20 OCTOBRE 1897

A 9 heures du soir,

AU SIÈGE SOCIAL, HOTEL DES SOCIÉTÉS SAVANTES, 28, RUE DANTON.

La séance sera précédée du dîner habituel : 7 heures un quart très précises.

(*Les autres séances auront lieu les* 17 novembre *et* 15 décembre.)

AVIS

Pour tout ce qui concerne la rédaction du Journal, les communications à la Société, les présentations de candidatures, les rectifications de noms, qualités et domiciles, s'adresser au SECRÉTAIRE GÉNÉRAL, visible chez lui, 21, rue de la Tour, le lundi, de midi à 5 heures.

Les livres, documents et journaux destinés à la Société doivent être adressés au siège social, 28, rue Serpente-Danton.

Pour le paiement ou le rachat des cotisations et l'acquisition des collections du Journal, s'adresser au TRÉSORIER, visible chez lui, 4, cité Gaillard (rue Blanche), tous les jours, de 10 heures à midi; le vendredi, de 2 à 6 heures.

Les abonnements au Journal sont reçus chez MM. Berger-Levrault et Cie, 5, rue des Beaux-Arts, à Paris, et chez leurs correspondants en France et à l'étranger.



JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

Nº 8. — AOUT 1897.

I.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 21 JUILLET 1897.

SOMMAIRE. — Élection de nouveaux membres. — Présentation des ouvrages : le Secrétaire général, MM. Yves Guyot et Alfred Neymarck. — Communication de M. Yves Guyot sur l'industrie et le commerce en France; discussion : MM. Alfred Neymarck, Juglar et Yves Guyot. — Communication de M. le Dr Léon Vacher sur le recrutement dans ses rapports avec la population; discussion : MM. Raphaël-Georges Lévy, Adolphe Coste, Dr Chervin, A. Neymarck, Yves Guyot, J. Bertillon, et Dr Vacher.

La séance est ouverte à 9 heures sous la présidence de M. le Dr Jacques Bertillon.

Le procès-verbal de la séance du 16 juin 1897 est adopté.

Sont élus, à l'unanimité :

Membre correspondant :

M. E.-R.-L. GOULD, professeur à l'Université de John Hopkins, à Baltimore, domicilié à New-York;

Membre associé :

M. CARROLL D. WRIGHT, commissaire du Département du travail, à Washington.

M. le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL cite, comme ouvrages reçus par la Société : 1° un volume de M. Georges Hamon contenant un résumé des cours qu'il professe depuis dix ans à l'Institut commercial de Paris et à l'Association philotechnique; c'est un *Abrégé historique et pratique des assurances* maritimes, incendie, vie, accidents et agricoles; 2° une brochure de M. Ernest Brelay, intitulée : *l'Instabilité commerciale,* conférence faite à la chambre de commerce de Nice, le 24 mars 1897, sur les résultats des tarifs douaniers de 1892 et la nécessité du retour aux traités de commerce.

M. le Secrétaire général est heureux d'annoncer que la Société d'économie sociale a bien voulu compléter, dans la mesure du possible, les collections de la *Réforme sociale* et des *Ouvriers des deux mondes,* que possède la bibliothèque de la Société de statistique de Paris.

M. Yves GUYOT présente, au nom de la librairie Hachette, une livraison du *Dictionnaire géographique et administratif de la France et de ses colonies.*

M. Alfred NEYMARCK offre à la Société, de la part de M. J.-A. Blanchet, biblio-

thécaire honoraire à la Bibliothèque nationale, membre de la Société des antiquaires de France, une intéressante étude sur les dépenses de la maison du comte de Provence en 1774, d'après un cahier manuscrit dont voici le titre : *Menu général de la maison de Monseigneur, comte de Provence, pour l'année 1774,* composée de 365 jours, dont 220 en gras et 145 en maigre. Les relevés que M. Blanchet a établis sont des plus précieux pour les économistes et les statisticiens, car ils contiennent des renseignements qu'on chercherait vainement dans les livres de l'époque sur l'histoire du prix des denrées et des salaires.

M. Yves Guyot communique une *Note sur l'industrie et le commerce de la France.* Après avoir montré comment se répartit, sur le territoire, la population agricole, industrielle et commerciale, M. Yves Guyot énumère les progrès réalisés dans les principales industries, met en relief le développement du commerce et de la navigation, et examine l'influence des tarifs de 1892 sur les importations et les exportations. Cette communication, qui a été écoutée avec un vif intérêt, paraîtra *in extenso* dans la livraison de septembre prochain de ce Journal.

M. Alfred Neymarck fait remarquer que, si on compare entre eux, à des dates antérieures, les chiffres que M. Yves Guyot a relevés dans son intéressante statistique, on s'aperçoit immédiatement :

1° Des progrès économiques, financiers, commerciaux réalisés par le pays;

2° De l'accroissement de la richesse publique.

M. Alfred Neymarck a pris comme termes de comparaison les années 1869, 1876 et la période actuelle 1895 à 1897. Il signale quelques indices caractéristiques de la prospérité générale; les uns révèlent le plus ou moins d'activité du travail, à un moment donné; les autres suivent les progrès de l'outillage national ou marquent le niveau de la richesse acquise ou du crédit public.

Depuis 1869, la circulation postale a presque triplé; la circulation télégraphique est près de neuf fois plus forte; le tonnage des chemins de fer a doublé; le nombre des voyageurs a triplé; les recettes des chemins de fer, qui étaient de 696 millions, se sont accrues de plus de 500 millions; la navigation intérieure a doublé; il en est de même de la production de la houille et de la consommation qui passe de 21 à 38 millions. La production de la fonte s'est accrue de 33 p. 100. Les escomptes à la Banque de France s'élèvent de 6 milliards 628 millions à 8 milliards 621 millions, malgré la concurrence des Sociétés de crédit et banques particulières, dont le portefeuille d'effets de commerce n'a jamais été aussi élevé. La fortune mobilière a pris un développement prodigieux, ainsi qu'en témoignent le nombre de valeurs cotées à la Bourse, les droits de timbre et d'abonnement perçus par le Trésor, les valeurs sur lesquelles ces droits sont assis, le nombre des titres déposés à la Banque et dans les principales sociétés et le capital qu'ils représentent. Les dépôts dans les caisses d'épargne, qui étaient de 750 millions en 1869, dépassent 4 milliards, le nombre de livrets n'a jamais été aussi élevé : 8 millions de livrets; les dépôts de fonds dans les banques et sociétés de crédit dépassent 1 milliard 1/2. Les rentes, les valeurs de placement n'ont jamais atteint des cours aussi élevés qu'en ce moment. Et, pendant que tous ces faits démontrent la marche progressive et prospère du pays, on peut dire aussi que les œuvres d'assistance, de charité n'ont pas été oubliées dans ce relèvement industriel, commercial et financier.

Sans doute, tout n'est pas pour le mieux, et on peut opposer des ombres à ce tableau; mais M. Alfred Neymarck a tenu, par quelques faits précis, à montrer qu'il ne fallait pas sans cesse, comme nous en avons trop l'habitude dans notre pays, nous décrier nous-mêmes, déprécier notre propre valeur. Il ne faut pas répéter sans cesse que « les affaires ne vont pas », que « le commerce est en décadence », que « les impôts sont accablants ». Il faut montrer que, depuis la guerre, la France a trouvé en elle-même, dans sa vitalité et son énergie, les ressources nécessaires pour payer plus de 32 milliards pour la dette publique et les dotations; 25 milliards pour la guerre, la marine et les colonies; 3 milliards pour l'instruction publique; 5 milliards pour les travaux publics, sans compter les dépenses faites par les compagnies privées. Nous avons acquitté les 12 milliards qu'ont coûtés la guerre

de 1870 et la Commune de 1871. La France qui, pour les chemins de fer, était au sixième rang, est maintenant tout près du premier. Si notre pays s'était appauvri, où donc aurait-il trouvé les milliards qui lui étaient indispensables pour reprendre son rang dans le monde et se refaire lui-même? car, au lendemain de la guerre, tout était anéanti. Ce que nous devons dire, c'est qu'aucun pays, malgré les charges qu'il supporte, n'a donné des preuves aussi merveilleuses d'activité et de progrès et que tous ces progrès seraient plus brillants encore si la nécessité n'avait pas obligé le pays à supporter des budgets et des impôts de plus en plus lourds, et si, à égalité de charges, nous avions pu lutter avec les concurrents qui nous entourent.

M. Clément JUGLAR désirerait que M. Yves Guyot fît ressortir, en quelques mots, les conclusions de son travail, car il s'est borné à un simple exposé.

M. Yves GUYOT déférera volontiers plus tard au désir exprimé par M. Juglar, mais c'est à dessein qu'aujourd'hui il s'est contenté de constater sans comparer ni conclure; il n'a pas voulu donner à la note qu'il vient de lire un caractère de thèse, encore moins de polémique. Il trouve, cependant, M. Neymarck bien optimiste. Les tarifs de 1892 ont été néfastes; il n'est pas douteux qu'au point de vue des débouchés extérieurs notre commerce et notre industrie sont en recul et l'on ne peut s'empêcher d'admirer l'énergie de nos commerçants et de nos industriels qui, malgré la situation difficile qui leur est faite, résistent quand même et se maintiennent dans certaines bonnes conditions. La politique protectionniste est très lourde pour nous; elle ferme les débouchés, ce qui est d'autant plus fâcheux que nous n'achetons que des matières premières et des objets d'alimentation. Comment obtenir des résultats favorables avec l'instabilité commerciale dont on souffre ? En une même semaine, neuf projets d'élévation de droits de douane ont été déposés au Parlement. Chaque fois qu'un progrès se produit au dehors, on propose d'augmenter le droit d'entrée de 200 et 300 p. 100. En outre, une partie considérable de l'impôt est détournée de son objet, les dépenses générales, au bénéfice d'intérêts particuliers et au détriment du consommateur. On a donc raison de dire que la situation n'est pas bonne.

M. le D[r] Léon VACHER appelle l'attention de la Société sur *le recrutement dans ses rapports avec la population*. Il constate que, malgré la diminution des naissances, le nombre des conscrits examinés par les conseils de revision augmente d'une manière sensible depuis quelques années, et il trouve l'explication de ce fait: 1° dans la loi du 26 juin 1889 sur la nationalité qui fait inscrire, chaque année, sur les listes du tirage, de 4 000 à 5 000 étrangers naturalisés; 2° dans les progrès de l'hygiène et 3° dans la protection plus efficace de l'enfance, grâce à la loi Roussel (23 décembre 1874); il y a moins de décès de la naissance à la conscription et surtout dans la première année de la vie. La survie moyenne pour toute la France est de 67 p. 100.

Cette communication, que l'on pourra lire dans le prochain numéro, a provoqué les observations suivantes :

M. Georges-Raphaël LÉVY voudrait savoir si l'abaissement de la taille n'a pas été une cause d'augmentation du nombre des conscrits propres au service.

M. VACHER répond qu'il existe bien une statistique relative à cette question; mais elle ne présente pas toutes les garanties d'exactitude désirables.

M. Adolphe COSTE demande à M. Vacher si son attention s'est portée sur l'alcoolisme. Les départements où l'alcoolisme est fréquent présentent-ils un déchet plus considérable que les autres pour la conscription ?

M. VACHER n'a pas examiné la question à ce point de vue.

M. le D[r] CHERVIN, appuyant les observations de M. Vacher, dit que l'augmentation de la survivance est un facteur très important. M. le D[r] Lecerf a constaté que, dans une commune de la Seine-Inférieure, qu'il habite, le nombre des naissances, qui s'élevait à 1 200 il y a un siècle, n'est plus aujourd'hui que de 600, et que, cependant, le chiffre de la population est resté le même. Il n'hésite pas à attribuer ce résultat au développement de l'hygiène et à l'amélioration dans le vêtement et la

nourriture. C'est, en effet, ajoute M. Chervin, de ce côté-là, bien plutôt que dans le remaniement de l'impôt, qu'il faut chercher un remède à la décroissance de la population.

Abordant la question relative à l'alcoolisme, M. Chervin dit que les exempts pour infirmités s'élèvent à 50 p. 100 des réformés, moyenne qui est sensiblement la même qu'à l'étranger; mais qu'il y a, en effet, une plus forte proportion de réformés dans les départements ravagés par l'alcoolisme que dans les autres. L'abus de l'alcool engendre les affections mentales; en France, depuis 30 ans, les départements de la Bretagne offrent une moyenne très élevée d'alcooliques, et ce sont les départements où se présentent le plus d'exemptions de conscrits pour maladies cérébrales en général.

M. Alfred Neymarck signale, à ce sujet, une intéressante étude parue dans la dernière livraison de *La Réforme sociale* et dans laquelle il est établi que la mortalité est plus grande dans les départements où la consommation de l'alcool est plus élevée.

M. Yves Guyot dit que l'on compare des situations qui ne sont pas identiques en fait. On parle de la Bretagne à propos de l'accroissement de l'aliénation mentale; mais on perd de vue qu'avant 1838 il n'y avait pas de statistique des aliénés; aussi, déclare-t-on qu'il n'y avait pas d'aliénés à cette époque, tandis qu'il y en a beaucoup aujourd'hui; mais rien ne prouve l'exactitude de cette assertion.

M. le Dr Jacques Bertillon a remarqué aussi l'augmentation, d'ailleurs très légère, qu'a présentée dans ces dernières années le nombre des jeunes gens inscrits sur le tableau du recrutement. Cet accroissement a été très brusque, ce qui indique qu'il n'est pas dû à un abaissement de la mortalité, lequel s'est produit lentement et a été, d'ailleurs, très faible.

La loi protectrice de l'enfance de M. Théophile Roussel n'est entrée en application qu'en 1879 et 1880. Elle ne s'applique qu'aux enfants mis en nourrice hors du domicile maternel, c'est-à-dire qu'elle ne s'applique pas à l'immense majorité des enfants; les statistiques qui la concernent manquent absolument de clarté jusqu'à ce jour, en sorte qu'il est impossible de se prononcer sur l'efficacité de cette loi philanthropique.

Pour ces trois motifs, et surtout pour les deux premiers, M. Bertillon estime qu'il n'y a aucun rapport entre la loi Théophile Roussel et le nombre actuel des conscrits.

Tandis que le nombre des conscrits français s'est élevé passagèrement de 25 000 à 30 000 (augmentation qui ne se maintiendra pas, le nombre des naissances nous permet de l'affirmer), le nombre des conscrits allemands s'est élevé, depuis 1873 jusqu'à l'époque actuelle, de 330 136 à 448 433. Comme, depuis sept ans déjà, le nombre des naissances en Allemagne dépasse le nombre des naissances en France, il est fatal que, dans douze ou treize ans, contre un conscrit français, il y aura deux conscrits allemands.

Ni la loi Théophile Roussel, ni aucune loi d'hygiène ne pourront rien pour combler, ni même pour atténuer, d'une façon appréciable, cette différence. Pour que la France conserve son rang (je ne dis pas pour qu'elle reprenne sa situation ancienne, mais pour qu'elle cesse de descendre), il lui faut l'accroissement de 12 ou 13 pour 1 000 habitants, et par an, qu'on observe dans *toutes* les autres grandes nations, c'est-à-dire un gain annuel d'environ 500 000 à 600 000 existences. Or, la France perd, chaque année, 150 000 enfants de 0 à 1 an; quand même on les sauverait tous, ce qui est absurde, on serait encore loin de compte.

Mais il y a pis : cet abaissement de la mortalité serait suivi rapidement d'un abaissement corrélatif de la natalité, en sorte que la population n'y gagnerait rien. En effet, la majeure partie de ces 150 000 enfants morts au berceau sont volontairement *remplacés* par d'autres dans l'année qui suit. Si on les sauve, ils ne seront pas remplacés, et la natalité baissera d'autant. Ce n'est pas une simple hypothèse; les statisticiens ont observé depuis longtemps la loi du « parallélisme des mouvements de population ».

En résumé, M. Bertillon regarde comme passagère la légère augmentation du nombre des conscrits signalée par M. Vacher. Elle est insignifiante, si on la compare à l'augmentation progressive, régulière et considérable, du nombre des conscrits allemands, dont le nombre a augmenté de moitié depuis 1873, et doublera d'ici à une douzaine d'années.

Les lois relatives à l'hygiène, même en les supposant efficaces, ne peuvent avoir, sur le chiffre de la population, aucune influence.

M. Vacher réplique qu'il ne saurait y avoir aucun doute sur les conséquences de la loi de 1889 relative à la nationalité; le compte rendu du Ministre de la guerre en fait foi.

En ce qui concerne la mortalité infantile, elle était de 18 p. 100 il y a vingt ans; elle est aujourd'hui de 16 p. 100; dans les pays scandinaves, elle n'est plus que de 12 p. 100. Si nous parvenions à diminuer encore la mortalité, nous augmenterions notre contingent de 2 000 hommes par an. En Allemagne, il y a 485 000 conscrits, mais ce pays en aurait bien davantage, s'il conservait autant d'enfants que la France; il devrait en avoir 600 000; son coefficient de survie n'est que de 54 p. 100, tandis que le nôtre est de 67 p. 100. Un accroissement qui se maintient pendant cinq ans ne saurait être l'effet du hasard; il n'y a donc pas ralentissement.

M. le Dr Chervin estime que la question d'hygiène a une grande importance. On n'arrivera pas, sans doute, par ce moyen, à combler le déficit; mais la première économie est assurément celle des vies humaines.

La discussion étant close, M. le Président annonce que la prochaine séance aura lieu le 20 octobre prochain et qu'à l'ordre du jour figurera une communication de M. Alfred Neymarck sur les impôts et la richesse publique de 1869 à 1897.

La séance est levée à 11 heures.

Le Secrétaire général, Ém. Yvernès.

Le Président, J. Bertillon.

Légion d'honneur.

Par décrets du 28 et du 30 juillet 1897,
Ont été promus au grade d'officier :
MM. Moron (Camille), directeur de l'Office du travail;
Hérault (René-Camille-Alfred), président de chambre à la Cour des comptes;
Gauwain (Paul-Marie-Joseph), sous-gouverneur du Crédit foncier de France.
A été nommé chevalier :
M. Haguet (Henri), ingénieur civil, directeur du *Journal des transports*.

II.

RÉSULTATS GÉNÉRAUX ET CHARGES FUTURES DES ASSURANCES OUVRIÈRES ALLEMANDES (*fin*) [1].

II

Au point de vue financier, il y a lieu de distinguer l'assurance contre les accidents et l'assurance contre l'invalidité et la vieillesse.

A. — Assurance contre les accidents.

Le système financier adopté en Allemagne, sous le régime de la loi organique du 6 juillet 1884, est celui de la répartition des charges annuelles; on sait que ce système est caractérisé par l'accroissement annuel des charges qui, d'abord inférieures

(1) Voir *Journal de la Société de statistique de Paris,* juillet 1897, p. 225.

à la valeur constante nécessaire au service de l'assurance dans le système des primes, les dépassent avant d'avoir atteint la période d'équilibre qui comporte une charge annuelle invariable.

Les travaux préparatoires de la loi de 1884 avaient conduit aux prévisions suivantes pour un intérêt de 4 p. 100, un salaire annuel de 750 marks et un nombre d'assurés égal à 1 615 253.

Pour la	Valeur en marks de la charge d'assurance d'après le système des primes.	de la répartition. — milliers de marks.
1re année.	13 510 564	688
2e —	—	1 708
3e —	—	2 752
4e —	—	3 758
5e —	—	4 723
6e —	—	5 529
7e —	—	6 554
8e —	—	7 412
9e —	—	8 232
10e —	—	9 016
11e —	—	9 761
12e —	—	10 468
13e —	—	11 142
14e —	—	11 781
15e —	—	12 387
17e —	—	13 533
20e —	—	15 054
30e —	—	19 074
40e —	—	21 413
45e —	—	22 064
50e —	—	22 482
60e —	—	22 804
70e —	—	22 851
75e —	—	22 855
80e —	—	22 855

Des évaluations récentes ont montré l'exactitude de ces prévisions. Pour les corporations industrielles, la charge de 3 324 315 marks en 1894 atteindra en 1950, lors de l'état d'équilibre, la somme de 108 338 615 marks, soit une valeur plus de 32 fois supérieure à la valeur correspondante de 1894.

B. — Assurance contre l'invalidité et la vieillesse.

Situation financière des établissements d'assurance contre l'invalidité et la vieillesse. — La répartition des charges, telle qu'elle résulte de la loi du 22 juin 1889, consiste à imposer à chacune des institutions d'assurance une part proportionnelle au montant des cotisations qu'elle avait reçues du pensionné.

Dans un mémoire statistique officiel, le gouvernement allemand a exposé les conséquences de ce régime.

La première constatation est, pour l'ensemble des établissements, celle de l'excédent de la fortune sur le capital correspondant aux pensions en cours. Elle résulte des chiffres contenus dans le tableau suivant :

Établissements d'assurance.	Différence entre la fortune et le capital correspondant aux pensions en cours (en milliers de marks). [Excédent + ; déficit —.] Le 1er janvier 1895.	Le 1er janvier 1896.	Le 1er janvier 1897.
A. *Institutions d'assurance.*			
1. Prusse orientale . . .	— 4 627,4	— 5 371,4	— 6 313,8
2. Prusse occidentale. . .	+ 929,1	+ 1 371,5	+ 1 728,0
3. Berlin.	+ 15 573,8	+ 19 666,0	+ 23 718,1
4. Brandebourg	+ 5 694,1	+ 7 894,6	+ 9 932,2
5. Poméranie.	+ 2 946,3	+ 3 851,5	+ 4 659,8
6. Posen.	+ 1 071,6	+ 1 743,6	+ 2 310,9
7. Silésie.	+ 7 912,7	+ 10 579,9	+ 12 971,7
8. Saxe-Anhalt	+ 8 945,1	+ 11 812,5	+ 14 547,8
9. Schleswig-Holstein . .	+ 2 491,4	+ 3 618,4	+ 4 662,5
10. Hanovre.	+ 4 317,5	+ 6 083,7	+ 7 693,1
11. Westphalie.	+ 8 996,3	+ 11 262,0	+ 13 392,8
12. Hesse-Nassau.	+ 6 697,7	+ 8 578,3	+ 10 379,8
13. Province rhénane . . .	+ 19 391,2	+ 25 177,8	+ 30 621,8
1-13	+ 80 339,4	+ 106 268,4	+ 130 304,7
14. Haute-Bavière	+ 3 176,8	+ 4 085,9	+ 4 924,9
15. Basse-Bavière	— 525,9	— 617,5	— 757,3
16. Palatinat.	+ 1 772,6	+ 2 358,8	+ 2 918,4
17. Haut-Palatinat	+ 200,8	+ 298,7	+ 367,2
18. Haute-Franconie . . .	+ 413,4	+ 632,3	+ 829,3
19. Moyenne-Franconie . .	+ 2 994,8	+ 3 881,8	+ 4 746,5
20. Basse-Franconie . . .	+ 599,2	+ 819,0	+ 1 016,3
21. Souabe	+ 1 675,0	+ 2 077,3	+ 2 440,5
14-21.	+ 10 306,7	+ 13 536,3	+ 16 485,8
22. Saxe Royale	+ 22 110,4	+ 28 804,3	+ 35 386,3
23. Wurtemberg.	+ 6 350,4	+ 8 132,8	+ 9 826,3
24. Bade	+ 6 344,8	+ 8 128,6	+ 9 834,1
25. Grand-duché de Hesse.	+ 3 375,3	+ 4 399,0	+ 5 370,0
26. Mecklembourg	+ 1 281,1	+ 1 870,8	+ 2 410,4
27. Thuringe.	+ 4 855,7	+ 6 315,2	+ 7 715,9
28. Oldenbourg	+ 1 043,1	+ 1 360,4	+ 1 668,4
29. Brunswick.	+ 2 101,2	+ 2 743,7	+ 3 365,8
30. Villes hanséatiques . .	+ 10 078,9	+ 12 784,2	+ 15 460,9
31. Alsace-Lorraine. . . .	+ 4 420,7	+ 5 923,5	+ 7 341,1
22-31.	+ 61 961,6	+ 80 462,5	+ 98 379,2
1-31	+ 152 607,7	+ 200 267,2	+ 245 169,7
B. *Caisses libres*	+ 18 381,7	+ 23 449,0	+ 28 476,2
Total général	+ 170 989,4	+ 223 716,2	+ 273 645,9

La seconde constatation est celle du déficit de certaines institutions d'assurance, qui contraste avec la situation exceptionnellement prospère d'autres institutions : tel est le cas des institutions d'assurance de la Prusse orientale et de la Basse-Bavière, opposé à l'excédent que présentent l'institution d'assurance de Berlin et celle des villes hanséatiques.

Cette différence de situation financière a été attribuée à des circonstances locales résultant de l'inégale répartition des assurés, au point de vue de l'âge, entre les diverses institutions d'assurance : l'âge des assurés exerce d'ailleurs une influence directe sur l'éventualité de l'invalidité, c'est-à-dire sur la probabilité d'ouverture du droit à pension. Les jeunes assurés paient des cotisations, mais ne touchent point de pensions.

Le tableau suivant montre que, dans le ressort de l'institution de la Prusse orientale, la population âgée tend à croître et que la population jeune décroît, tandis que l'inverse se produit pour l'institution de Berlin.

Années de naissance.	Institution d'assurance de la Prusse orientale.		Institution d'assurance de Berlin.	
	Effectif de la population du sexe masculin le 1er janvier 1886.	Variation de 1886 à 1890.	Effectif de la population du sexe masculin le 1er janvier 1886.	Variation de 1886 à 1890.
—	—	—	—	—
1869-1860. . .	167 953	— 26 694	135 287	+ 48 035
1859-1850. . .	129 283	— 9 560	125 010	+ 5 847
1849-1840. . .	98 968	— 4 181	88 910	+ 1 946
1839-1830. . .	77 935	— 1 559	49 571	+ 765
1829-1820. . .	60 705	+ 236	25 444	+ 652
1819-1810. . .	31 000	+ 119	9 977	+ 338
1809-1800. . .	5 211	+ 181	2 052	— 20
	571 055	— 41 994 + 536	436 251	— 20 + 57583

Une statistique spéciale, établie pour l'institution d'assurance de Berlin d'après les cartes-quittances, a fourni, pour l'année 1895, les résultats suivants, qui confirment les précédents :

Age.	Nombre des assurés	
	arrivés.	partis.
—	—	—
16 à 20 ans	7 009	2 799
20 à 25 —	23 153	10 553
25 à 30 —	13 260	9 930
30 à 35 —	5 335	5 257
35 à 40 —	2 638	2 887
40 à 50 —	2 323	2 993
50 à 60 —	810	1 136
60 à 70 —	211	318
70 ans et au-dessus. . . .	36	46
Total	54 775	35 919

On constate ainsi que c'est aux âges inférieurs que le nombre des arrivées excède celui des départs, tandis que ces deux nombres tendent à se compenser aux âges élevés. Le comité directeur de l'institution de Berlin formule, en conséquence, dans son rapport relatif à l'année 1895, la conclusion que, « à Berlin, les catégories d'âges les plus robustes et les moins exposées au risque d'invalidité dominent de beaucoup, tandis que les catégories d'âges élevés disparaissent ».

L'influence de ces éléments apparaît nettement lorsque l'on compare le nombre

— rapporté à 1 000 assurés — des pensions accordées par chaque institution d'assurance.

Le nombre moyen pour l'ensemble des institutions d'assurance est de :

7,23

Les institutions de la Prusse orientale et de la Basse-Bavière ont un chiffre plus élevé (12,50 et 8,71 respectivement); celles de Berlin et des villes hanséatiques un chiffre moindre (3,35 et 3,27 respectivement).

Le procédé de la loi de 1889 repose, comme on l'a dit, sur la répartition entre les institutions d'assurance, au prorata des cotisations encaissées par chacune d'elles pour l'assuré considéré. Afin de se rendre compte des résultats de la participation financière de chaque institution à ces charges, l'Office impérial dressa un tableau donnant, pour les pensions dont l'origine appartient aux années 1892 et 1893, la répartition entre les institutions d'assurance des charges par catégories d'âge.

Nous reproduisons ci-dessous les résultats pour les quatre institutions déjà visées plus haut :

Catégories d'âge.	Valeur (exprimée en pour 100 du capital correspondant aux pensions dont l'origine appartient aux années 1892 et 1893)							
	de la charge transférée à d'autres institutions.	de la charge supportée.	de la charge transférée à d'autres institutions.	de la charge supportée.	de la charge transférée à d'autres institutions.	de la charge supportée.	de la charge transférée à d'autres institutions.	de la charge supportée.
	Prusse orientale.		Basse-Bavière.		Berlin.		Villes hanséatiques.	
20 à 25 ans . . .	2,68	10,00	7,05	14,73	24,27	7,26	31,2	26,3
26 à 30 — . . .	2,21	6,92	3,31	3,88	32,59	9,03	24,2	19,3
31 à 35 — . . .	1,09	4,12	8,72	9,40	13,88	3,96	11,3	17,5
36 à 40 — . . .	2,34	0,38	5,89	8,08	10,55	10,66	1,7	9,2
41 à 45 — . . .	0,79	1,62	3,69	2,41	9,50	4,76	6,0	15,7
46 à 50 — . . .	1,00	1,04	4,11	4,26	4,91	8,86	7,7	8,8
51 à 55 — . . .	0,46	0,72	4,61	2,14	5,01	7,67	1,9	7,5
56 à 60 — . . .	0,66	0,37	2,63	4,50	6,58	2,57	2,4	3,7
61 à 65 — . . .	0,50	1,13	3,37	2,04	7,34	4,70	3,6	7,7
66 à 70 — . . .	0,54	0,43	2,58	2,75	4,11	3,12	3,3	8,6
71 et au-dessus. .	0,07	1,10	2,64	0,59	5,51	5,61	0,8	2,6
Moyenne. .	0,74	1,16	3,65	3,57	8,70	5,50	5,24	9,29

Ce tableau montre que la répartition en vigueur est loin de réaliser l'équilibre désirable et que les institutions où domine l'élément industriel, comme celles de Berlin et des villes hanséatiques, sont favorisées au détriment de celles qui, comme la Prusse orientale et la Basse-Bavière, comportent la prédominance de l'élément agricole.

Pour remédier à cette situation, le gouvernement impérial a proposé de faire supporter à l'ensemble des établissements d'assurance les trois quarts de la charge afférente à chacun d'eux, la répartition nécessaire étant effectuée proportionnellement à leur fortune individuelle. Les résultats de cette réforme devraient être très rapides. Si, en effet, l'on prend pour exemple les institutions d'assurance de la Prusse orientale et de Berlin, on trouve que, sous le régime de la loi de 1889, la

situation financière de ces institutions d'assurance, à la fin des années 1900 et 1905, est définie par les chiffres suivants :

Institutions d'assurance.	Années.	Fortune.	Capital correspondant aux pensions en cours.
—	—	—	—
		Marks.	
Prusse orientale . . .	1900	7 640 600	19 246 600
	1905	4 405 000	26 328 000
Berlin	1900	47 084 800	6 517 700
	1905	73 201 000	9 698 000

Soit pour la Prusse orientale un déficit croissant et pour Berlin un excédent croissant.

Sous le régime du projet supposé appliqué le 1er janvier 1898, la situation aurait été la suivante :

Institutions d'assurance.	Années.	Fortune.	Capital correspondant aux pensions en cours.
—	—	—	—
		Marks.	
Prusse orientale . . .	1900	12 027 600	8 678 900
	1905	18 894 100	12 429 200
Berlin	1900	43 945 300	14 876 600
	1905	62 913 200	20 885 200

L'excédent aurait donc diminué pour l'institution d'assurance de Berlin, et le déficit aurait été remplacé par un excédent croissant pour la Prusse orientale.

La fortune des institutions d'assurance ne cesserait d'ailleurs de croître par l'application du nouveau régime.

C'est ce que montre le tableau suivant, où l'on a indiqué en outre la différence entre la fortune et le capital correspondant aux pensions :

1° Pour le début de l'année 1898;

2° Pour le début de l'année 1899, à dater de laquelle cesse le déficit pour toutes les institutions d'assurance;

3° Pour le début de l'année 1906.

Ces chiffres semblaient donc justifier les propositions du Gouvernement. (Voir le tableau p. 259.)

Charges probables de l'assurance-invalidité et vieillesse. — Les chiffres fournis par l'application de la loi du 22 juin 1889 ont permis de dresser le tableau suivant :

Années.	Valeur moyenne de la pension.
—	—
1892.	114m,84
1893.	118 ,14
1900.	141 ,24
1905.	157 ,74
État d'équilibre . . .	257 ,48

La cotisation moyenne actuelle par timbre est de 21 pfennigs.

Le calcul n'exigerait que 14 pfennigs; mais alors la cotisation devrait croître

d'année en année jusqu'à avoir subi, lors de la période d'équilibre, une majoration définie par le rapport de $\frac{114,84}{257,48}$.

ÉTABLISSEMENTS D'ASSURANCE.	DIFFÉRENCE ENTRE LA FORTUNE ET LE CAPITAL CORRESPONDANT aux pensions en cours (en milliers de marks) [excédent +; déficit —]			VALEUR DE LA FORTUNE (en milliers de marks)			
	le 1er janvier 1898.	le 1er janvier 1899.	le 1er janvier 1906.	le 1er janvier 1895.	le 1er janvier 1898.	le 1er janvier 1899.	le 1er janvier 1906.
A. *Institutions d'assurance.*							
1. Prusse orientale	— 7 405,9	+ 1 935,8	+ 6 464,9	5 607,6	7 470,3	9 083,1	18 894,1
2. Prusse occidentale . . .	+ 2 088,2	+ 5 246,0	+ 10 468,1	5 770,6	9 230,4	10 589,8	19 612,3
3. Berlin.	+ 27 827,7	+ 28 772,9	+ 42 028,0	18 518,3	32 533,2	36 346,0	62 913,2
4. Brandebourg.	+ 11 910,4	+ 16 775,9	+ 33 161,1	16 007,6	26 555,7	30 875,2	56 310,6
5. Poméranie.	+ 5 421,4	+ 8 133,7	+ 15 507,4	8 125,0	13 213,0	15 081,1	27 289,5
6. Posen.	+ 2 822,7	+ 6 445,2	+ 13 411,8	6 922,7	11 070,8	12 774,0	24 206,6
7. Silésie.	+ 15 246,5	+ 24 906,1	+ 47 874,9	24 961,9	41 084,5	46 767,0	84 896,9
8. Saxe-Anhalt	+ 17 258,6	+ 19 783,7	+ 37 361,7	17 695,2	29 862,2	33 855,9	61 140,7
9. Schleswig-Holstein. . .	+ 5 675,5	+ 7 993,1	+ 16 406,0	7 593,8	12 531,9	14 442,6	27 460,3
10. Hanovre	+ 9 233,0	+ 13 583,8	+ 26 709,8	12 721,2	21 696,8	24 868,8	46 230,5
11. Westphalie	+ 15 473,6	+ 17 129,2	+ 30 655,3	15 777,3	25 974,3	29 172,5	50 873,6
12. Hesse-Nassau	+ 12 163,7	+ 12 542,4	+ 22 647,9	10 658,7	18 431,0	20 767,4	36 683,9
13. Province rhénane . . .	+ 36 014,0	+ 38 105,3	+ 69 916,8	32 629,7	56 333,2	63 610,6	113 289,6
1-13.	+ 153 679,4	+ 196 352,6	+ 372 613,7	182 989,1	305 989,8	347 634,0	629 751,8
14. Haute-Bavière	+ 5 735,0	+ 7 509,0	+ 13 885,3	7 103,3	11 851,1	13 411,5	23 921,8
15. Basse-Bavière	— 931,9	+ 1 185,1	+ 2 654,0	1 999,3	2 818,7	3 285,4	6 281,5
16. Palatinat	+ 3 472,5	+ 3 951,9	+ 7 525,5	3 497,1	5 939,8	6 741,6	12 235,6
17. Haut-Palatinat.	+ 416,1	+ 1 447,5	+ 2 737,5	1 679,7	2 645,4	3 021,5	5 475,9
18. Haute-Franconie. . . .	+ 1 017,6	+ 1 986,2	+ 3 965,8	1 964,9	3 343,2	3 832,4	7 114,7
19. Moyenne-Franconie . .	+ 5 614,4	+ 5 486,1	+ 10 018,8	4 465,3	7 870,7	8 871,5	15 757,5
20. Basse-Franconie	+ 1 203,1	+ 1 930,4	+ 3 686,3	1 864,8	3 163,5	3 608,1	6 579,5
21. Souabe	+ 2 783,6	+ 3 608,8	+ 6 399,9	3 480,4	5 738,8	6 457,4	11 253,8
14-21	+ 19 310,4	+ 27 105,0	+ 50 873,1	26 054,8	43 371,2	49 229,4	88 620,3
22. Saxe Royale.	+ 42 038,9	+ 39 054,4	+ 71 322,0	30 670,6	54 859,1	61 777,1	109 639,3
23. Wurtemberg.	+ 11 492,8	+ 12 149,0	+ 22 066,0	10 459,2	18 003,9	20 813,7	36 013,0
24. Bade	+ 11 523,2	+ 12 081,0	+ 22 025,4	10 287,1	17 835,6	20 126,7	35 731,2
25. Grand-duché de Hesse .	+ 6 323,8	+ 6 832,2	+ 12 501,3	5 888,2	10 166,8	11 491,7	20 492,9
26. Mecklembourg.	+ 2 929,4	+ 4 348,3	+ 8 812,4	4 145,5	6 910,6	7 962,9	15 082,3
27. Thuringe	+ 9 107,5	+ 9 591,2	+ 17 611,4	8 132,3	14 139,1	15 972,2	28 478,1
28. Oldenbourg	+ 1 976,7	+ 1 951,6	+ 3 589,3	1 590,9	2 803,8	3 168,5	5 672,2
29. Brunswick	+ 3 988,3	+ 4 014,4	+ 7 480,6	3 367,6	5 873,8	6 635,0	11 860,2
30. Villes hanséatiques . .	+ 18 175,2	+ 15 401,8	+ 27 361,6	11 891,0	20 967,8	23 448,5	40 742,8
31. Alsace-Lorraine	+ 8 728,5	+ 10 065,5	+ 18 908,5	8 835,8	15 190,8	17 259,6	31 312,6
22-31.	+ 116 284,8	+ 115 519,4	+ 211 678,5	95 268,7	166 751,8	188 155,9	335 024,6
1-31	+ 289 274,1	+ 338 977,0	+ 635 165,3	304 312,6	516 112,3	585 019,3	1 053 396,7
B. *Caisses libres*.	+ 33 522,5	+ 32 259,7	+ 58 984,1	25 114,0	45 736,2	51 729,8	93 053,3
Total général. . . .	+ 322 796,6	+ 371 236,7	+ 694 149,4	329 426,6	561 848,5	636 749,1	1 146 450,0

D'autre part, en calculant la valeur de la cotisation moyenne par assuré à prélever annuellement pour faire face aux charges sans majoration de cotisation, on trouve :

9m,85

D'ailleurs, d'après les résultats de 1894, on avait :

Nombre d'assurés 11 461 000
Recettes . . . . 100 046 700 marks

d'où une cotisation moyenne par assuré égale à :

8m,73

Or ces deux chiffres (9,85 et 8,73) doivent tendre à se rapprocher par suite de

l'augmentation de la valeur totale des cotisations encaissées annuellement, de celle du nombre des nouveaux assurés et de la perte des droits à pension que subissent les femmes en cas de remariage et les assurés qui, de travailleurs dépendants qu'ils étaient, deviennent autonomes.

On doit donc admettre que le taux actuel de la cotisation moyenne peut être conservé pour l'avenir.

Dans son rapport au Congrès de Milan, M. le Dr Bödiker, président de l'Office impérial des assurances, évaluait de 100 à 120 millions de marks la valeur annuelle moyenne des recettes tant en cotisations qu'en intérêts, et en concluait que la fortune des établissements d'assurance serait, en 1900, à peu près égale aux trois quarts d'un milliard de marks.

La subvention annuelle de l'Empire aurait alors atteint 22 millions et demi de marks.

Tel est, dans l'état actuel des résultats obtenus, l'aspect sous lequel se présente en Allemagne le fonctionnement de l'assurance ouvrière. Ceux des membres de la Société qui ont assisté aux délibérations du Congrès des assurances sociales à Berne en 1891 et à Milan en 1894, ont pu constater le haut intérêt des discussions soulevées par l'étude de l'ensemble de l'institution.

Le prochain Congrès, qui doit s'ouvrir à Bruxelles au mois de juillet prochain, permettra sans doute de continuer les débats commencés à Berne et poursuivis à Milan et de préciser les vœux émis d'après les résultats de l'expérience. Quelle que soit d'ailleurs la diversité des jugements portés par chacun des membres de ces congrès sur les assurances allemandes, il n'est pas téméraire de prédire qu'à Bruxelles, comme à Berne et à Milan, tous s'accorderont à reconnaître la valeur scientifique des travaux que cette institution a motivés et la compétence technique des hommes qui ont eu pour mission d'en réaliser la création ou d'en assurer le fonctionnement.

Maurice Bellom.

ERRATUM : *Journal de la Société de statistique de Paris*, **juillet 1897, page 229, dernière ligne : au lieu de : 1 pensionné d'invalidité et 11 pensionnés de vieillesse, il faut lire : 1 pensionné de vieillesse et 11 pensionnés d'invalidité.**

III.

L'ÉVOLUTION DE L'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE (1).

Dans un milieu comme le nôtre, où l'institution de l'assurance compte de nombreux adeptes et des personnalités éminentes, je n'ai pas besoin de beaucoup m'appesantir sur l'importance capitale de cette branche de la prévoyance humaine.

Vous savez que l'assurance étend sa main protectrice à toutes les possessions de l'homme, à *ses biens terrestres*, meubles et immeubles, que le feu, les maladies et toute la série des phénomènes météorologiques attaquent constamment ; aux *trans-*

(1) Communication faite à la Société de statistique de Paris dans la séance du 16 juin 1897.

ports sur mer, trop souvent victimes de l'inconnue puissance des flots; enfin à *la vie* elle-même, dont elle panse les blessures si multiples à notre époque d'automatisme à outrance et à qui elle fait envisager les deux images, autrefois si désolantes de la vieillesse et de la mort, avec une douce sérénité, par l'abri qu'elle offre aux vieillards et aux survivants.

On a beau chercher dans la grande variété des combinaisons humaines, on ne trouve rien de comparable, en tant qu'institution privée, par la sûreté du but qu'elle atteint, par l'ampleur des résultats qu'elle donne, enfin par la variété des choses auxquelles elle touche, à cette forme spéciale de la prévoyance.

La matière étant très vaste, il a fallu spécialiser. Chaque genre d'accident a donné naissance à des branches distinctes d'assurance, qui s'appellent l'incendie, l'épizootie, la grêle, les inondations, les transports, les accidents et la vie. Chacune d'elles vit d'une vie propre, mais les résultats de l'une se répercutent sur l'autre et les efforts isolés vont se converger finalement, comme les rayons d'une même flamme, vers un point central, puissamment éclairé, qui est l'institution elle-même. De sorte que, en cherchant un mieux dans l'une quelconque de ces voies, on est sûr d'imprimer une impulsion non pas à un seul rouage, mais à l'ensemble de cet admirable mécanisme.

A ce titre, les quelques idées, que j'ai l'honneur de vous présenter sur l'amélioration de l'une de ces branches, ont un intérêt général pour l'institution et ne sauraient, je le pense, vous laisser indifférents, car elles touchent de près au domaine de l'économie sociale. Il s'agit de l'*évolution de l'assurance contre l'incendie.*

***

La forme extérieure du fonctionnement de toute assurance est le tarif. En matière d'assurance incendie, les primes portées au tarif des compagnies sont donc l'expression ultime des dangers d'incendie que présente la matière assurable. Plus une prime est élevée, plus le risque de l'objet qu'elle concerne est censé être grand, et inversement.

Par quel moyen est-on parvenu à établir ainsi une échelle de primes ou, ce qui est tout un, une échelle de chances d'incendie? Par la seule méthode possible, par la méthode des rapports, par la méthode statistique. En sériant la matière assurable par localités, par genre de construction et par nature de risques et en appliquant à chacune de ces catégories leurs propres incendies, on est arrivé à déterminer des primes qui, augmentées des frais d'exploitation, doivent constituer la contre-partie de l'aléa, objet du contrat d'assurance. La réunion de ces différents taux de prime s'appelle tarif.

Cette méthode a été et peut être encore suffisante pour tous les risques dits *simples :* maisons d'habitation, mobiliers, fermes et professions commerciales. Mais elle ne saurait avoir la même valeur dès qu'on l'applique aux *fabriques* et *usines,* c'est-à-dire à toute une catégorie très nombreuse de risques, constamment exposée à périr par les flammes et dont la complexité s'accorde mal de ces moyens simples de contrôle.

Vous savez, mieux que moi, que la statistique est un instrument des plus délicats, dont les données peuvent être, pour une même recherche, diamétralement opposées, suivant les éléments de comparaison qu'on met en œuvre. Eh bien! en

matière de risques industriels, l'indication du chiffre de sinistres, que peut donner une catégorie quelconque d'usines, ne saurait former l'élément exclusif de leur tarification, comme on peut l'admettre à la rigueur pour les risques dits simples. En effet, il faut compter ici, pour chaque catégorie d'industries, avec d'autres éléments d'une extrême importance, tels que les procédés de fabrication, l'importance de l'établissement, son agglomération et la rapidité des secours. Ce sont là des facteurs d'un poids énorme dans ces comparaisons statistiques, et ces facteurs, il faut l'avouer, n'ont pas été, jusqu'à présent, beaucoup pris en considération par nos compagnies d'assurance.

Quelle en est la raison? C'est que, tout d'abord, aux débuts de l'assurance contre l'incendie, on ne se trouvait pas en présence de l'immense variété de l'outillage et des procédés de fabrication qui existe de nos jours et que le processus statistique, extrêmement simple que je viens d'indiquer, paraissait suffisant pour l'époque. C'est qu'ensuite la transformation dans les moyens d'exécution des fabriques et usines, à laquelle correspondait immédiatement un changement dans le pourcentage des sinistres, est arrivée trop brusquement pour que l'assureur pût y faire face de suite. Les résultats d'une exploitation de ce genre étant de longue haleine, l'assureur, alors même qu'il l'aurait voulu, n'aurait pas pu suivre pas à pas les progrès incessants de l'industrie.

Mais, depuis une vingtaine d'années, la grande majorité des industries chimiques et mécaniques a, on peut dire, trouvé définitivement sa voie en tant qu'application de principes scientifiques généraux. C'est donc à ce moment qu'il eût fallu s'enquérir des conditions nouvelles de la production manufacturière et ensuite apporter dans les recherches statistiques servant à la tarification de ces risques les mêmes connaissances scientifiques qui avaient présidé à la révolution industrielle. De cette manière seulement, on aurait pu évaluer dans la grande famille des fabriques et usines des degrés infinis de risques suivant une foule de facteurs nouveaux et créer ainsi l'assurance rationnelle.

Que fit-on dans cet ordre d'idées? Rien ou très peu de chose. La matière parut probablement si vaste, l'effort à tenter si disproportionné avec l'efficacité probable des résultats, l'innovation si hardie, que l'esprit routinier eut encore une fois raison de l'esprit scientifique. Et l'on assista presque impassible à la rénovation industrielle et au spectacle, qui en fut la conséquence, de centaines d'incendie, dont la plupart eussent pu être conjurés, sinon dans leurs causes, au moins dans leurs effets désastreux.

On essaya bien, par-ci, par-là, quelques réformes, telles que l'introduction, au sein de certaines catégories, de divisions suivant les procédés opératoires et même suivant l'importance de l'établissement. Mais c'étaient là des innovations partielles, isolées, ne procédant pas logiquement, inexorablement, d'un ensemble rigoureux de réformes, fermement arrêté et voulu, tel que les progrès de la chimie et de la mécanique appliquées aux arts auraient dû faire concevoir. De sorte que le tarif industriel, l'expression la plus haute de l'assurance incendie, parce qu'il gouverne les risques les plus sujets à brûler, est resté une œuvre incomplète, contenant des anachronismes, des anomalies et quelquefois des injustices.

C'est la méthode scientifique, qui a fait défaut jusqu'à présent à son élaboration et avec elle une notion capitale, qui devrait dominer toute l'assurance incendie, *la préoccupation constante de prévenir l'incendie dans ses causes ou dans ses effets.*

Et j'arrive ainsi à la partie substantielle de ma communication, à celle qui justifie le mot *évolution* prononcé tout à l'heure, à la *prévention des incendies*.

***

Je ne voudrais pas me faire l'écho de quelques mauvais augures, mais il est indéniable que l'assurance en général traverse en ce moment une phase critique. Une nouvelle école économique, qui place le salut social dans l'envahissement par l'État de tous les domaines jusqu'ici réservés à l'initiative privée, menace de ses tentacules notre libre institution. Ces efforts seraient à dédaigner s'ils étaient unilatéraux. Malheureusement, quelque chose s'y associe, qui revêt un caractère particulièrement grave. Ce sont les plaintes, vagues encore, du public industriel, qui paraissent donner un semblant de raison aux utopies de l'école étatiste. Ces plaintes sont de deux sortes : mauvaise répartition des primes, manque de protection pour certains risques. Eh bien ! il est temps de réagir, de faire taire ces murmures, d'endiguer le flot montant des attaques, auxquelles l'institution est en butte et cela en consolidant l'œuvre privée et en l'asseyant enfin à la place qui lui est due parmi les sciences sociales.

Il me suffira d'une courte comparaison pour bien vous faire comprendre mon idée. L'assurance sur la vie a déjà atteint le sommet que je rêve pour l'assurance incendie. Par ses assises, elle mérite, elle possède déjà le titre de science sociale. C'est une méthode rigoureusement scientifique qui a guidé l'actuariat à l'élaboration des tables de mortalité, des calculs d'intérêt, à la compilation du tarif, en un mot, et c'est par des procédés également scientifiques, la visite médicale, qu'on procède à l'accomplissement matériel de l'acte d'assurance, à l'acceptation du risque. Peut-il en être de même de l'assurance contre l'incendie ? Oui, certes. Mais, pour cela, il ne faut plus que la fonction de l'assureur incendie consiste en un simple service de recettes et de dépenses vis-à-vis du public. Il faut qu'elle s'élève au-dessus de ce rôle passif, matériel, purement commercial ; il faut qu'elle s'ennoblisse et qu'elle atteigne la hauteur d'une véritable mission sociale, celle de sauvegarder réellement la fortune publique de ce fléau effroyable qu'est le feu. Je dis *réellement,* car réparer les pertes, même en totalité, ce n'est qu'atténuer le mal. Aucune œuvre humaine ne peut empêcher que, lorsqu'il y a incendie, il n'y ait pas destruction complète, irrémédiable, d'une partie du bien public, sans compter la perturbation économique que les gros désastres entraînent dans le milieu des travailleurs. C'est donc une formule nouvelle qui doit présider aujourd'hui au fonctionnement de cette branche : la protection jointe à la prévention.

Allier à la forme actuelle de l'assurance, qui est la réparation pure, l'esprit de prévention, basé sur des données scientifiques ; enrayer, dans les limites de la prévoyance humaine, les sinistres, en atténuer tout au moins les effets ; enfin, protéger, à de très rares exceptions près, l'universalité de la fortune publique, telle est l'œuvre économique à laquelle devrait s'atteler courageusement l'assureur moderne. La première conséquence de ce système serait un allégement de l'impôt-prime qui pèse sur le public et, en tout cas, sa plus juste répartition.

Cette conception n'est pas du domaine du rêve. On peut très bien, et assez vite, arriver pratiquement à des résultats appréciables. Mais, pour cela, il faut l'effort commun de toutes les compagnies, l'abnégation absolue de leur individualité, qui

s'effacerait un instant devant l'élaboration commune de ces pandectes nouvelles de l'assurance incendie.

En France, comme partout ailleurs, les vérités sont traitées de paradoxe jusqu'au jour où elles deviennent des lieux communs. L'évolution de l'assurance contre l'incendie, que je préconise, en est à la phase du paradoxe. La vérité paraît une abstraction pure sans possibilité de lui donner un corps. Cependant rien ne me paraît plus simple que de faire de ces abstractions des réalités économiques, et cela à l'aide des moyens suivants :

1° Réfection complète du tarif des fabriques et usines, basée pour chaque industrie sur la différence des procédés opératoires, sur la nature des constructions, sur l'importance et l'agglomération du risque et sur la présence de moyens de secours ;

2° Subordination de l'acceptation de tout établissement industriel important à la vérification minutieuse d'un inspecteur technique et, ensuite, visite annuelle de ce même établissement ;

3° Création par toutes les compagnies françaises à primes fixes d'une caisse d'assurance, ayant une personnalité propre, destinée à absorber tous les risques refusés individuellement par chaque compagnie.

Voilà les grands linéaments des réformes à opérer. Il est nécessaire de développer brièvement chacun de ces points.

***

Réfection du tarif industriel. — Ne croyez pas qu'il s'agisse de remplacer un système routinier par un autre. Non ; il s'agit aujourd'hui de refaire le tarif sur des bases scientifiques rationnelles. L'Angleterre et l'Allemagne sont déjà entrées partiellement dans cette voie. Il faut faire comme ces deux pays, mais oser encore davantage, en introduisant au tarif un élément tout nouveau : *la prévention.*

Voici, en quelques mots, les bases de la refonte du tarif. Il ne faut plus se limiter à prendre comme termes exclusifs des rapports statistiques les primes et les sinistres et diminuer ou augmenter la prime en cours de la différence existant entre ces deux chiffres. Il faut aujourd'hui noter soigneusement dans une même industrie les *causes des sinistres, leurs effets* en tant qu'*agglomération* et *importance de l'établissement,* enfin la *rapidité de secours.* Avec ces facteurs nouveaux, on sera tout étonné de trouver des résultats statistiques absolument opposés, j'en suis convaincu, à ceux fournis par la simple comparaison de deux chiffres.

Je vais donner un exemple. Prenons les scieries de bois, par exemple, l'un des plus mauvais risques que l'on connaisse, et, d'après la méthode actuelle, additionnons, d'une part, les encaissements de 10 ans et, d'autre part, les sinistres de la même période. Si le chiffre des sinistres dépasse, par exemple, de 30 p. 100 les recettes, que fait-on ? On augmente le taux de prime actuel de cette différence ou d'un peu plus et tout est dit. Cette manière d'opérer, purement empirique, est absolument insuffisante. Si, pour le même cas, la statistique était conduite, non pas globalement, mais suivant des sériations rationnelles, résultant de l'importance des usines frappées, de la présence de moyens de secours et surtout des causes des sinistres (ou, en l'absence de ces causes, de la nature des procédés, du genre de construction, etc.), on aurait des indications beaucoup plus nombreuses, bien plus

intéressantes et l'on arriverait peut-être à ce résultat que certaines catégories de scieries sont beaucoup plus frappées que d'autres et que, par conséquent, c'est seulement sur les premières que doit porter l'élévation de la prime, les autres pouvant même être dégrevées.

Le résultat, dira-t-on, serait le même que si l'on avait augmenté le tout. Oui, au point de vue général; non, au point de vue particulier. On ne fera jamais croire à un assuré qu'une scierie construite en fer et ciment, éclairée au gaz ou à l'électricité, ayant générateurs séparés, sans aucun approvisionnement de bois à l'intérieur, avec appareils mécaniques d'enlèvement de copeaux, munie de bons moyens de secours, doit payer le même taux qu'une scierie toute en bois, avec, pour générateurs, une vieille locomobile au milieu de l'atelier, abritant sous sa toiture tout un chantier de planches, bondée de copeaux et de sciures, ne disposant d'aucun moyen d'extinction. Et cependant il en est ainsi aujourd'hui; d'où mécontentement des assurés prévoyants, qui ne veulent pas payer pour les négligents. Si, par contre, cette division actuellement hypothétique entre une bonne et une mauvaise scierie était réellement mise en lumière par la statistique et consignée au tarif sous forme de différence très sensible de prime, il est à présumer que les mauvaises scieries disparaîtraient peu à peu, car l'industriel verrait de suite ce qu'il devrait faire pour améliorer son risque et payer moins cher. Seul l'assuré négligent serait très fortement frappé, mais il serait mal venu de se plaindre, car les compagnies, par la création d'un tarif préventif différentiel, lui auraient ôté tout moyen de récrimination.

Prenons un exemple d'un autre genre, qui est appréciable par la raison pure, sans même le secours immédiat de la statistique. Envisageons les magasins dépendant des peignages de laine et supposons un peigneur divisant les 3 à 4 millions de laines, formant un stock, en dix risques distincts et un autre peigneur en accumulant la même quantité dans un seul bâtiment. En cas de sinistre, dans l'un et dans l'autre magasin, dû à la même cause, quel en sera le résultat? Dans le premier cas, il y aura une perte de 300 000 fr. à 400 000 fr. au maximum; dans le deuxième cas, la perte pourra atteindre 3 à 4 millions. Est-il rationnel de prendre dans les deux cas le même taux de prime? Évidemment non. Que si, au delà de 400 000 fr., par exemple, les taux s'élevaient progressivement jusqu'à atteindre, pour une forte agglomération de 4 à 5 millions, un chiffre très élevé, 10 fr. ou 15 fr. du mille, jamais plus on ne verrait un industriel braver le feu dans des proportions aussi vastes, compromettre une aussi grande partie de la fortune publique, occasionner, en un mot, des pertes aussi terribles que celles que les compagnies d'assurance, tout récemment encore, ont eu à indemniser dans le département du Nord.

On pourrait passer toutes les industries en revue; il en serait de même partout. Il est très rare, en effet, et j'en parle en connaissance de cause, de trouver un établissement ne rentrant pas dans les conditions de dangers, contre lesquels on peut se prémunir.

Ce sujet de la réfection du tarif est bien loin d'être épuisé par ces quelques indications sommaires, mais je ne puis ici qu'ébaucher les principes. Les détails seraient infinis et leur exposition extrêmement longue. J'ai d'ailleurs réuni (je vous demande pardon de me citer moi-même, mais les circonstances m'y obligent), j'ai d'ailleurs réuni, en plusieurs publications, des indications suffisantes dans cet ordre

d'idées pour presque toutes les industries. Les matériaux, tout au moins les premiers matériaux, ne manquent donc pas. Il s'agit de les mettre debout, de les consolider par le travail de tous et l'édifice s'élèvera promptement.

J'aborde maintenant le deuxième point.

*
* *

Vérification préalable et visites subséquentes. — On a dit, et c'est dans l'état de choses actuel une vérité, que plus l'assurance se propage, plus on constate une augmentation dans le nombre et l'importance des sinistres. Pourquoi? Sans m'attarder aujourd'hui à des causes d'ordre moral, qui sont plutôt du ressort des autorités publiques, il est indéniable que la souscription d'une police d'assurance rend l'industriel moins vigilant vis-à-vis des dangers d'incendie de son établissement. La sécurité, que lui donne la garantie de l'assureur, lui fait oublier que si son bien lui sera restitué sous forme numérique, ce qu'un incendie a détruit ne constitue pas moins une perte absolue pour la richesse nationale.

Eh bien! c'est aux compagnies à secouer l'apathie naturelle de leurs assurés par l'intermédiaire d'inspecteurs techniques, qui commenceront par s'assurer, avant la signature du contrat, que l'installation ne laisse rien à désirer et qui feront ensuite tous les ans une visite de vérification. Cette visite, que l'assuré attendra, mais dont il ne connaîtra jamais la date, sera l'épée de Damoclès suspendue sur sa tête et l'obligera à remplir constamment les conditions de sécurité exigées par les compagnies.

Ce point est absolument essentiel. C'est évidemment une innovation dans les usages des compagnies, mais elle s'impose rigoureusement si l'on veut que l'assureur devienne le véritable défenseur du patrimoine national, si fortement diminué tous les ans par le feu.

J'ai parlé tout à l'heure des aspirations étatistes, de l'absorption de l'assurance par l'État. Savez-vous, Messieurs, ce que ferait l'État, s'il prenait en mains les rênes de l'assurance contre l'incendie? En matière de risques individuels, son premier soin serait de réglementer, au point de vue des dangers d'incendie, leur installation, dont il confierait la surveillance à une sorte d'ingénieur des mines. Voilà ce qui se passe, par exemple, dans le duché de Bade, où l'assurance, limitée aux bâtiments et pour une partie seulement de leur valeur, est obligatoire. Ce que l'État ferait, les compagnies d'assurances peuvent le faire. L'inspecteur deviendrait leur organe visuel, quelque chose comme le médecin des compagnies vie et l'œuvre privée se substituerait et devancerait ainsi l'initiative des pouvoirs publics.

Quant aux moyens d'accomplir cette innovation, ils sont des plus faciles. Tous les ans, nos écoles de chimie, de physique et de mécanique libèrent des centaines de jeunes gens possédant à fond des notions scientifiques, théoriques et appliquées. Un ou deux ans d'apprentissage dans les bureaux convertiraient ces jeunes savants en assureurs accomplis, qui auraient toute l'autorité nécessaire pour proposer et imposer aux industriels des mesures de sauvegarde contre le feu. Il est temps en effet de modifier un peu le mode de recrutement du personnel assureur actif. Ce n'est pas exclusivement aux facultés de droit qu'il faut aujourd'hui demander des inspecteurs, mais aussi et surtout aux écoles des sciences appliquées.

Ce souci de la parfaite installation d'un risque au point de vue des dangers d'in-

cendie ne doit pas se limiter aux risques industriels. Partout où une catastrophe est à craindre, dans les agglomérations urbaines et rurales, dans les foires, aux fêtes privées, etc., l'assureur, en la personne de son inspecteur, doit apporter ses moyens préventifs au moment où il va contracter une assurance. Nul n'est placé mieux que lui et au moment le plus opportun pour apprécier si toutes les précautions commandées par la prudence ont été prises et, dans la négative, pour les imposer en faisant appel, au besoin, au concours des autorités administratives. Ces dernières, lorsqu'elles verraient les compagnies d'assurances les devancer dans l'œuvre de la prévention, ne sauraient se dérober à leurs requêtes et on aurait alors le spectacle vraiment imposant de la prévoyance privée, aidée par l'État, dans les seules limites réservées à ce dernier, se faire l'égide de la sécurité publique. La théorie du laisser brûler aurait fait son temps et de terribles catastrophes (même au point de vue des accidents), dans le genre de celle qui est encore présente à toutes les mémoires, ne seraient plus à redouter.

J'arrive au troisième et dernier point.

***

Création d'une caisse des refusés. — Quel que soit l'esprit philanthropique des compagnies, il est certain qu'une sélection des risques à assurer s'impose en raison des intérêts des tiers (les actionnaires) à ménager. Mais on peut concilier les intérêts particuliers et les intérêts généraux (qui, en l'espèce, se confondent, car les refusés, par leurs plaintes, menacent l'existence de l'institution elle-même) à l'aide de la mesure que j'indique.

D'abord, la refonte *à maxima* du tarif industriel, avec primes décroissantes pour les installations s'approchant de plus en plus de la perfection, permettrait déjà à l'assureur de prendre sous sa garantie des risques, qu'il juge aujourd'hui, avec le tarif global, non assurables. Puis, cette création d'une caisse autonome *se suffisant à elle-même* et qui serait le refuge des risques exceptionnellement graves ou démesurés et de toutes les volontés mauvaises ou rétives à la prévention, cette création, dis-je, tout en maintenant le *statu quo* de sélection si cher aux compagnies, donnerait entière satisfaction au public, car personne ne serait plus à découvert.

Comment fonctionnerait cette caisse ? Le cadre restreint de cette communication ne me permet pas de fournir des détails. A titre de simple indication générale, je dirai que la caisse pourrait fonctionner sous la forme coopérative et que toutes les compagnies en seraient les gérantes.

***

Un dernier mot pour finir. Il est vain de renier le progrès, cette force occulte qui nous pousse en avant. Tout se transforme, tout suit la loi inéluctable de l'évolution. L'assurance suivra, comme ses congénères du monde économique, la voie évolutive. Elle sera scientifique et rationnelle à bref délai. Pour cela, il faut un effort. Il faut que toutes les compagnies à primes fixes, sans distinction de rang et d'ancienneté, sachent faire le sacrifice d'une partie de leur intérêt personnel à l'intérêt commun. Il faut qu'elles se mettent à penser et à vivre ensemble jusqu'au jour où elles auront jeté les assises inébranlables de l'édifice, dans lequel chacune

d'elles pourra ensuite se mouvoir à sa guise et suivant ses aspirations particulières.

La prévoyance privée, faite de prévention et de protection, devançant et se substituant à celle de l'État, voilà la formule à laquelle tous les assureurs doivent se rallier. Cette formule pénétrera peu à peu la masse assurable, dont elle forcera les défiances qui restent encore debout et, à l'heure où l'utopie étatiste jetterait son dévolu sur l'assurance, elle trouverait pour principaux adversaires, non pas les compagnies d'assurances, mais le public tout entier.

A. Candiani.

IV.

VINGT-CINQ ANS DE DÉPENSES D'UN MÉNAGE PARISIEN.

(DU 20 AVRIL 1872 AU 19 AVRIL 1897.)

Au moment où les théories malthusiennes, trop souvent mises en pratique, deviennent si menaçantes pour l'avenir de notre pays, j'ai pensé qu'il ne serait peut-être pas sans intérêt de profiter de l'exactitude avec laquelle un de mes amis a tenu ses comptes de maison pendant ses vingt-cinq premières années de mariage, comptes qu'il a bien voulu confier à mon indiscrétion.

Son travail permet notamment d'évaluer ce que peuvent coûter les enfants dans un certain milieu et dans des conditions déterminées qui sont à peu près celles d'un grand nombre de familles françaises.

Il s'agit du ménage d'un employé dont la femme, excessivement soigneuse et très experte, n'a sacrifié ni au luxe ni aux folles dépenses.

Ce ménage s'est constitué à Paris le 20 avril 1872, de sorte que le tableau des dépenses annuelles, pour vingt-cinq ans, s'arrête au 19 avril 1897 : il ne comprend que huit mois et onze jours pour 1872, et trois mois et dix-neuf jours pour 1897.

Un enfant du sexe masculin est né en avril 1873 et une fille en mai 1880 : il n'y a pas de mois de nourrices, la mère ayant tenu à allaiter elle-même ses deux enfants.

Tous deux ont fait leurs études à Paris : le garçon comme demi-pensionnaire dans un collège, puis comme pensionnaire dans un lycée, d'où il est sorti pour entrer à l'École de Saint-Cyr; sa sœur a suivi un cours de jeunes filles qui l'a conduite jusqu'aux brevets d'usage.

Avant d'évaluer le prix de revient de ces résultats, nous jetterons, si vous le voulez bien, un rapide coup d'œil sur quelques chapitres pouvant nous faire voir la progression d'un budget qui n'est cependant pas celui de l'État.

Les frais de mobilier se remarquent principalement : en 1872, lors de la petite installation du ménage, en 1881 pour cause d'agrandissement, et en 1891 pour cause de deuxième agrandissement.

A la nourriture, on trouve tout d'abord un chiffre relativement faible, dû probablement aux fréquentes visites faites à leurs familles par les jeunes époux, dont la cave est à l'avenant : peu à peu s'y ajoutent la nourriture d'une domestique et celle des enfants qui ne se contentent plus du lait maternel.

Le blanchissage n'augmente pas énormément, les petits enfants ayant déjà, pres-

que autant que les grandes personnes, du linge qui ne se lave pas toujours en famille.

Le chauffage est le seul chapitre qui diminue, grâce à un poêle mobile, soit dit sans aucune idée de réclame.

L'éclairage suit le nombre des becs de gaz au fur et à mesure des agrandissements.

C'est aussi à chaque agrandissement qu'il y a augmentation du loyer, sans oublier les contributions qui, chacun le sait, ne sont jamais en décroissance : à signaler en outre, en 1883 et 1888, deux petites locations de campagne.

Les toilettes de Madame et de Monsieur n'ont rien d'exorbitant, surtout celle de Madame, grâce à son ingéniosité.

Les frais de service subissent un accroissement qui s'explique de lui-même par la substitution d'une bonne à une femme de ménage.

Pour le médecin, le dentiste et le pharmacien, la dépense est naturellement des plus irrégulières, suivant les circonstances.

Enfin, dans les divers, sont compris des frais de toutes sortes, notamment quelques voyages et excursions pour toute la petite famille.

Après ces constatations sans importance, arrivons aux chapitres qui concernent spécialement les enfants :

A. *Pour le garçon :*

1° Écoles et leçons diverses	26 603f,65
2° Toilette, équipement de sous-lieutenant, etc.	6 905 ,90
Ensemble	33 509f,55

B. *Pour la fille :*

1° Cours, piano, etc.	8 360f,20
2° Toilette	4 878 ,90
Ensemble	13 239f,10

J'estime que la part de chacun, pour la nourriture, le blanchissage, le médecin, le dentiste, le pharmacien et les divers, peut s'élever à 14500 fr. environ pour le fils et à une douzaine de mille francs pour la fille; si celle-ci a moins de frais d'études, elle a eu proportionnellement plus de frais à la maison, n'ayant jamais été pensionnaire ni demi-pensionnaire au dehors.

D'où ces conclusions en chiffres ronds :

1° Pour faire d'un enfant un officier, dans les conditions ci-dessus déterminées, il faut compter environ 48 000f

Soit, en moyenne, 2 000 fr. par an pendant 24 ans.

2° Pour faire d'une petite fille une institutrice ou une maîtresse de maison, également dans les conditions ci-dessus, il faut compter environ 25 500

Soit, en moyenne, 1 500 fr. par an pendant 17 ans.

Malgré ces conclusions, je ne veux ni donner raison aux théories malthusiennes, ni incriminer le dicton : « Les enfants n'appauvrissent pas. »

Je m'en tiens à ce modeste exposé d'une monographie tout intime.

A. Michaut.

Tableau.



Vingt-cinq ans de dépenses de maison, à Paris.

(*20 avril 1872-19 avril 1897.*)

Années.	Installation, mobilier.	Nourriture.	Cave.	Blanchissage.	Chauffage.	Éclairage.	Loyer, contributions, assurance.	Toilette de Madame.	Toilette de Monsieur.	Toilette du garçon.	Toilette de la fille.	Écoles, etc. du garçon.	Cours, etc. de la fille.	Service, couturière.	Médecin, dentiste, pharmacien.	Divers, voyages, etc.	Totaux.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
1872 (1) . . .	2 515,45	637,15	364,65	90,15	110,75	26,50	527,45	162,40	178,05	» »	» »	» »	» »	111,25	4,20	685,20	5 413,20
1873	648,75	1 232,70	519,50	187,05	111,05	50,90	693 »	147,15	282,95	113,25	» »	» »	» »	264,35	218 »	632,95	5 101,60
1874	77,50	1 229,40	477,90	183,35	128,10	72,85	713,05	182,75	248 »	102,60	» »	» »	» »	250,15	126,65	719,65	4 531,95
1875	22 »	1 300,05	281,15	181,30	126,75	74,70	819,50	195,75	241,55	101,90	» »	» »	» »	196,45	15,70	630,20	4 187 »
1876	3,25	1 267,90	424,75	167,60	81,90	61,40	764,10	178,45	323,15	139,60	» »	» »	» »	263,35	73,90	785,35	4 534,70
1877	3,25	1 341,20	427,15	154,50	57,05	77,20	764,10	225,60	316,40	93,25	» »	» »	» »	294,25	140,55	996,35	4 890,85
1878	28,65	1 521,30	359,75	173,30	55,60	68,85	764,85	174,50	285,10	171,85	» »	48 »	» »	324,50	129 »	1 153,10	5 258,35
1879	631,70	1 581,70	338,60	136,30	55,40	74,15	1 079,05	455,90	349,65	98,90	» »	177,40	» »	372,75	72,30	1 566,80	6 980,60
1880	1 146,45	2 515,10	760,90	261,15	111,65	106 »	1 893,50	116,55	457,40	109,70	65,35	435,85	» »	517,40	687,95	893,70	10 078,45
1881	1 691 »	2 636,50	851,05	208,10	159,60	97,05	1 892,75	220,55	343,65	198,10	170,75	878,40	» »	656,15	99,30	1 500,35	11 603,30
1882	43 »	2 711,35	639,55	195,95	43,25	90,50	1 893,10	233,60	350,30	167,75	198,55	880,75	» »	566,20	163,20	2 129,95	10 307 »
1883	35,85	2 990,55	542,70	216,15	100,40	100,75	2 510,85	272,30	460,10	187,30	203,45	888,10	» »	574,15	205,40	1 591,60	10 879,65
1884	» »	2 850,55	393,50	238,20	52,65	78,65	1 910,40	579,95	227,70	297,10	229,95	977,65	» »	542,40	117,10	1 792,80	10 287,80
1885	320 »	2 918 »	551,50	261,55	108,20	80,70	1 922,70	651,95	273,15	211,60	284,25	1 189,80	» »	474,80	238,70	1 990,55	11 477,45
1886	1 477 »	2 403,85	649,75	205,95	47 »	61,55	1 926,35	562,80	390,50	341,55	208,55	1 382,35	» »	453,20	96,45	3 654,70	13 861,55
1887	61,50	2 552,80	352,45	234,60	64,95	67,45	1 931,35	483,80	328,50	289,45	314 »	1 447,95	333,45	559,20	54,95	2 946,55	12 022,95
1888	» »	2 870,50	692,95	225,20	69,10	87,30	2 424,60	91,20	376,30	229,45	149,50	1 428,25	310,75	576,45	104,55	1 329,60	10 895,70
1889	» »	2 888,60	525,50	250,30	31,60	91,55	1 934,75	492,95	441,10	314,65	382,60	1 525,20	413,70	630,55	142,85	2 152,05	12 217,95
1890	» »	3 166,90	552,85	236,25	31,60	97,40	1 934,20	230,55	165,80	276,60	237,60	1 628,55	711,20	584,25	176,70	1 029,95	11 060,40
1891	6 097,55	3 386,85	679,55	277,35	115,60	105,05	1 979,80	246,55	411,55	387,85	559,20	2 310,65	997,25	629,80	165,15	936,20	19 285,95
1892	856,50	3 246,50	815,20	298,05	32,10	181,65	2 096,35	473,55	226,20	322,20	402,65	1 814,55	923,25	663,35	61,80	1 540,10	13 954 »
1893	57,50	3 215,05	765,85	297,50	32,10	183,15	2 098 »	343,75	313,50	532,45	239,40	2 586,60	916,25	652,90	93 »	2 328,55	14 655,55
1894	31,15	2 873,15	581,35	315,40	2,85	168,50	2 095,40	300,40	302,20	737,35	437,60	3 051,15	1 028,70	605,60	121,80	1 533,05	14 185,65
1895	» »	2 787,65	583,85	260,20	55,20	187,35	2 083,55	301,85	362,20	243 »	410,20	1 954,95	1 264,65	634,50	146,60	1 454,70	12 730,45
1896	60 »	2 948,55	586,55	257,40	39,10	198,70	2 085,55	134,30	208,55	1 218,45	340,65	1 606,65	1 147,30	695,80	27,70	1 052,95	12 628,20
1897 (2) . . .	» »	790,35	177,30	76,95	» »	76,90	609,10	36,70	90,35	20 »	44,65	390,65	313,70	245,75	252,40	192,45	3 317,25
Totaux. . .	15 808,05	59 864,20	13 814,80	5 589,80	1 823,55	2 566,75	41 367,40	7 515,60	7 953,90	6 905,90	4 878,90	26 603,65	8 360,20	12 339,50	3 735,90	37 219,40	256 347,50

(1) Du 20 avril au 31 décembre.
(2) Du 1er janvier au 19 avril.

V.

LE PROBLÈME MONÉTAIRE. (*Suite* [1].)

CINQUIÈME PARTIE.

Lutte de l'argent contre l'or.

CHAPITRE SIXIÈME.

La crise de l'argent aux États-Unis.

XV. *Une nouvelle banque fédérale.* — Simultanément avec ses divers plans, le *Banker's magazine* de décembre 1894 publiait en entier un autre projet, signé par M. Conrad Jordan. Ce projet, rédigé dans des formes compliquées et le style particulier aux lois anglo-saxonnes, avait pour objet de venir au secours de la circulation fiduciaire entretenue par les banques nationales et par le Trésor, et de l'accroître. A cet effet, l'auteur du projet établit une sorte de banque fédérale entre toutes les banques nationales ou d'État sous le nom de *: The united currency bank of issue and Redemption.* Il rétablit en fait la banque unitaire fédérale des États-Unis, dont la suppression en 1837 a provoqué une crise si redoutable. Cette nouvelle banque fédérale serait une sorte de banque coopérative, d'omnium fédéral qui fontionnerait avec le concours des *clearing houses* et des banques nationales et d'État. Ferait partie de la banque toute banque d'émission qui verserait 10,000 dollars. L'auteur de ce projet estime qu'on réunirait ainsi facilement 40,000,000 de dollars, capital qui servirait de garantie à une émission de 750,000,000 de dollars, soit 3,800 millions de francs. Cette banque substituerait ses billets à ceux du Trésor. Elle fournirait ainsi un supplément important à la circulation, tout en délivrant le Trésor de la fonction qu'il remplit. Les banques d'État associées seraient affranchies de la taxe de 10 p. 100 sur leurs émissions. Le capital versé par chaque banque servirait à rembourser au besoin ses notes. La nouvelle banque serait autorisée à recevoir des dépôts, à faire l'escompte, à faire le commerce du change et des monnaies, à acheter les obligations des États, comtés, villes, municipes, sous la condition de verser au Trésor fédéral une partie de ses dépôts; elle ne paierait de taxes ni sur son capital ni sur ses émissions, mais elle ne pourrait servir de dividendes supérieurs à 6 p. 100; si les bénéfices dépassaient 6 p. 100, le sur plus serait dévolu pour 3/8 au Trésor fédéral. Toutefois, la principale fonction de la banque nouvelle consisterait à intervenir dans la circulation fiduciaire en acceptant des certificats *of indebtedness* (solvabilité) délivrés par le Trésor fédéral et en mettant en circulation ses propres notes. Ces notes seraient livrées contre dépôts d'or, d'argent, au cours du jour, de valeurs fédérales, et de valeurs particulières à 70 jours portant deux signatures, endossées par un membre associé. Le mécanisme des

(1) Voir *Journal de la Société de statistique de Paris :* 1886, p. 281; — 1887, p. 43 et 99; — 1889, p. 217; — 1891, p. 261; — 1895, p. 20 et 371; — 1897, p. 17.

certificats de solvabilité est plus compliqué, presque insaisissable dans certaines parties. Il a pour but l'absorption des divers engagements du Trésor fédéral, qui les délivrerait contre une quantité égale de notes ou autres titres pris en même temps par les banques. Ces certificats seraient remboursables *en monnaie légale* — *lawful money,* — c'est-à-dire au besoin en argent, remboursement qui ferait courir de gros dangers. L'obscurité de la rédaction doit dissimuler un piège ; on retrouve dans cette partie essentielle de ce projet la preuve du péril réel, immédiat, redoutable, que court tout capital aux États-Unis d'être remboursé avec 50 p. 100 de perte. C'est ce péril secret, mais certain, qui est le moteur du mouvement si curieux et si dramatique dont nous retraçons les phases diverses. La masse d'argent métal possédée par le Trésor fédéral doit conduire à une banqueroute.

Il ne faut donc retenir de ce projet que la mise au service du Trésor fédéral, pour le délivrer d'un gigantesque embarras, d'un fonds de près de 2 milliards d'argent, en grande partie en barres, d'une banque coopérative fédérale, chargée, comme la banque royale de Law, de faire, sur le dos du public international, au besoin, une énorme faillite d'argent, c'est de cette faillite que le président Cleveland voulait préserver sa patrie.

Les Américains, qui ont montré tant d'hostillité, il y a 60 ans, envers la Banque des États-Unis, parce qu'elle exerçait sur le crédit un contrôle indispensable et salutaire, toléreront-ils une banque chargée d'écouler l'argent qui encombre et qui accable le Trésor ; une banque qui, par un contrôle intéressé et pernicieux, sur leurs institutions de crédit, en pervertirait le caractère et le fonctionnement, une banque qui deviendrait un robinet à argent ? Sans doute une banque centrale fédérale pourrait rendre les plus grands services, comme il en a été au Japon, mais à condition non pas d'accroître la circulation du papier et celle de l'argent, mais de les amoindrir : on ne rencontre, dans aucune des nombreuses publications monétaires américaines, l'expression de cette nécessité. Même dans les nombreux congrès annuels des associations de banquiers, peu d'orateurs, la plupart fort experts dans le maniement des opérations de banque, témoignent d'une connaissance complète des règles de la circulation monétaire et de la circulation fiduciaire, surtout fort peu ont le courage, tant ils sentent que le sentiment de l'ordre public leur serait défavorable, de s'attaquer à l'erreur commune de l'augmentation incessante de la circulation. Même dans des recueils fort remarquables tels que le *Banker's Magazine* et le *Rhodes banking Journal,* aujourd'hui réunis, même dans la *North American Review,* organe des plus considérables, cette erreur exerce une influence fâcheuse, tout projet de banque centrale, ne pouvant avoir, en ce moment, pour but la restriction du contrôle sévère de la circulation, ne sera émis qu'en vue de son développement, surtout du maintien de l'argent, des certificats d'argent, avec diverses formes pour essayer d'attribuer à l'argent une valeur qu'il n'a plus. Ce ne serait qu'un danger de plus, dans une situation si compliquée et si grave.

XVI. *Liquidation par le Trésor fédéral et en or des dettes fédérales.* — Le plan du secrétaire des finances, M. Carlisle, n'ayant pas été agréé par le Congrès, le président Cleveland se décida à tenter un effort décisif, soit pour améliorer le mécanisme financier et monétaire du Trésor fédéral, soit pour faire trancher le nœud du problème monétaire. Cette résolution du président Cleveland le place à la tête des hommes d'État américains.

Ce que nous avons déjà laissé entendre du mécanisme financier, fiscal, monétaire du Trésor fédéral — nous y reviendrons dans un autre paragraphe — peut suffire pour avoir une certaine idée du mécanisme de ce grand établissement. Le Trésor fait percevoir et encaisser les impôts ; il veille aux dépenses fédérales ; il pare à tous les détails des dettes fédérales ; il contrôle les banques nationales ; il entretient la circulation fiduciaire fédérale ; il gère les dépôts d'or et d'argent fédéraux ; il renouvelle tous les engagements fédéraux, ou les rembourse soit en or, soit en *coin* ou *lawful money*, d'après les lois fédérales. C'est une énorme tâche. Si tous les engagements du Trésor ne sont pas directement exigibles en or, on peut parvenir indirectement à les faire rembourser en or ou en papiers payables soit en or, soit en argent à option du porteur. De là, d'incessantes demandes d'or. Pour y faire face, le Trésor fédéral est tenu à avoir une réserve immuable d'or de 100 millions, et, pour la conserver, il achète tout l'or qu'on lui propose, sans compter l'or fourni par les droits de douanes. Aux États-Unis, où des intérêts divers soutiennent une lutte si terrible pour maintenir à l'argent une valeur qu'il n'a plus, personne ne veut accepter d'argent métal. L'argent circule sous forme de certificats d'argent que, dans de certaines conditions, les usages plutôt que les lois obligent le Trésor fédéral à rembourser en or. Ceci expliqué, le président Cleveland saisissait le Congrès par un message du 28 janvier 1895 de la demande d'autoriser le Trésor fédéral à se procurer une réserve d'or suffisante pour rembourser et détruire (*to cancel*) les *legal tender notes*, les *treasury notes* et les certificats d'argent représentant ensemble cinq milliards de francs environ ; l'intérêt et le capital des bonds à émettre auraient été payables en or; taux de l'intéret : 3 p. 100. Les bonds étaient remboursables en 50 ans; les bonds remboursés devaient être détruits. Les banques nationales étaient autorisées à émettre des billets en représentation des bonds par elle acquis; c'était un grand avantage (1).

Ce plan radical tranchait le problème monétaire. L'or devenait l'étalon, ce qu'il est encore légalement. Le Trésor fédéral se serait, peu à peu, débarrassé de ses stocks d'argent. Tous les créanciers fédéraux acquéraient la certitude d'une honnête liquidation, le crédit des États-Unis reprenait son essor ; mais les producteurs d'argent ne pouvaient plus conserver l'espoir de fournir leur marchandise dépréciée, comme étalon, aux États-Unis et les inflationnistes devaient renoncer aux rêves de hausses factices, c'était beaucoup demander aux représentants du Congrès qui, en majorité, demeuraient étrangers aux considérations élevées par lesquelles M. Cleveland terminait son message : « Il m'en coûte beaucoup de mettre en circu-
« lation les obligations, en vue de procurer au Trésor de l'or, qui lui sera immédia-
« tement pris et je suis bien déterminé à ne rien négliger pour mettre un terme
« à une situation qui contraste avec les engagements que nous avons à remplir. »
Mais dès le 7 février, le bill présenté d'accord avec la présidence était repoussé par 162 voix contre 135. Ce vote avait une grande signification. Il révélait le trouble profond qui existe, en matière monétaire et d'engagements nationaux, aux États-Unis. C'était un avertissement très significatif.

Pour parer aux besoins du Trésor dont la réserve d'or avait un moment faibli au-dessous de 100 millions de dollars (91 millions de dollars). Le président autorisa

---

(1) *Rhodes Journal*, février 1895, page 168. La *North American* a donné, février 1895, les appréciations contradictoires de divers publicistes.

une émission immédiate de 62,400,000 dollars d'obligations 4 p. 100 or, en faveur d'un syndicat qui s'engagea pour une année à faciliter au Trésor fédéral le maintien de la réserve d'or.

XVII. *Le free coinage* (la libre frappe). — La fermeté du Président, l'attitude du Congrès, l'emprunt négocié, la formation du syndicat de garantie, décidèrent les *silvermen,* les silvéristes et tous leurs partis à provoquer une agitation générale en faveur du *free coinage* ou de la libre frappe. Le mouvement fut lancé par M. Bland, auteur de diverses propositions en ce sens, président du comité de la monnaie à la Chambre des représentants, dans un article publié en mars 1895 dans la *North American Review.* M. Bland ne manquait pas d'insister sur l'importance du rejet des propositions de M. Cleveland; il montrait qu'une fraction du parti, qui avait porté M. Cleveland au fauteuil, repoussait sa politique monétaire; il déclarait que les engagements fédéraux avaient été stipulés payables en *coin* — monnaie quelconque — et non en or, que l'argent était *coin* et que contracter un emprunt de 500 millions de dollars en or, revenait à gratifier l'or d'une prime. M. Cleveland releva le gant. Dès lors s'engagea une lutte mémorable qui a occupé l'attention des Américains depuis au moins six mois. On l'a surnommée avec raison, *the battle of standards,* la lutte des étalons.

Cette lutte ne pouvait présenter que peu d'intérêt. Il n'y avait pas lieu à des surprises d'arguments. Des sphères élevées de la science monétaire, elle était conduite, après de longues discussions parlementaires, devant le peuple même. Il ne s'agissait plus que de se compter. Dans l'Indiana, dans le Colorado, dans le Mississipi, dans la North Carolina, dans une partie du Kentucky, dans le Nébraska, dans la Louisiane, le *free coinage* l'emporta; une convention générale réunit à Memphis (Tennessee) la présence de délégués du sud et du sud-ouest. Mais le nord, l'est et la majorité du centre et de l'ouest se montrèrent hostiles. Il fut bientôt reconnu que le pays sérieux, actif, aisé repoussait le libre *coinage;* le concours du *populist party* n'améliora pas les chances des *silvermen* pas plus que les agissements de l'*American Bimetallic League.* Beaucoup de réunions se montrèrent opposées aux ambitions des *silvermen.* Cette campagne ne fut pas un succès. On peut rattacher à cet échec un article remarquable, dû à M. Leech, contrôleur de la situation fiduciaire (1). Dans cet article M. Leech développait avec force les cinq arguments suivants: 1° la libre frappe de l'argent serait un acte déloyal; 2° elle aurait pour conséquence de donner aux États-Unis l'étalon d'argent; 3° les hôtels de monnaie des États-Unis seraient envahis par l'argent étranger; 4° l'étalon d'or isolerait les États-Unis des principales nations; 5° la baisse des prix provient de l'abondance des marchandises et non de la rareté de la monnaie.

XVIII. *Sound money* (la bonne monnaie). — Le président Cleveland fut invité le 6 avril suivant (1895), par un groupe de négociants, les plus considérables de Chicago, à se rendre au milieu d'eux pour qu'il pût recevoir le témoignage de leur reconnaissance à raison de la fermeté et de la haute intelligence qu'il déployait en défendant les véritables intérêts du crédit national. Le 13, M. Cleveland répondait par une lettre qui a eu le plus grand retentissement aux États-Unis. Après avoir

(1) *Rhodes Journal,* août 1895, page 134; juillet, page 12.

indiqué les motifs divers qui ne lui permettaient pas de se rendre à Chicago, il montrait la grande importance du problème monétaire pour le peuple américain. « La situation à laquelle nous avons à faire face demande le concours de tous les « bons citoyens; en présence du danger qui nous menace nul ne peut demeurer « indifférent. Si le sentiment de la bonne monnaie [*the sound money sentiment*] (1) « doit nous préserver de la honte et d'un désastre, il faut que ce sentiment se cris- « tallise en nous et devienne actif. » Ces expressions enlevèrent l'opinion et le mouvement prit la dénomination de *movement for a sound money*. Le président ajoutait: « Si le peuple américain était isolé, la question monétaire aurait moins « d'importance; elle pourrait être traitée sans tenir compte des autres nations, la « civilisation américaine suivrait la ligne qui lui serait tracée; seule — elle pourrait « revenir au troc et manquer à la mission qu'elle a à remplir (2). » A ce manifeste le président Cleveland eut soin de joindre l'action. M. Carlisle, secrétaire des finances, prit rendez-vous avec le comité établi à Memphis (Tennessee) *for the soundness and stability of the national currency* pour le 23 mai. 800 délégués divers étaient présents quand M. Carlisle prit la parole. La réunion vota: 1° qu'une loyale et stable circulation était indispensable à la prospérité publique; 2° qu'elle était favorable à toute monnaie, or, argent, papier, pourvu que chaque dollar, quelle que fût sa composition, eût la même force acquisitive ou libératoire; 3° qu'elle était opposée à la libre frappe de l'argent avec le rapport de 1 à 16, puisque le rapport commercial était de 1 à 30; 4° qu'il fallait maintenir l'étalon national, qui était l'or; 5° qu'elle acceptait un bi-métallisme réel, d'accord avec les autres nations; 6° qu'il y avait lieu de conserver dans la circulation l'argent frappé; 7° qu'il y avait lieu également de frapper de temps en temps des dollars d'argent et d'émettre de nouveaux certificats d'argent inférieurs à 10 dollars; 8° que le système actuel des banques nationales devait être réformé et adapté aux temps nouveaux; 9° qu'il importait de reconnaître l'énergie inflexible et le patriotisme indomptable déployés par le président Cleveland pour protéger l'honneur national et maintenir le crédit public à une époque de grande détresse financière (3). Ce programme correspondait certainement à l'état d'esprit d'une grande partie des Américains. Il faisait de notables concessions à la circulation de l'argent, concessions que l'opinion publique considérait comme indispensable. On ne serait pas en peine d'y montrer la faveur des Américains pour l'extrême abondance de la monnaie. Tel quel, il a été un grand succès pour le Président et il a exercé une très réelle influence. Aussi trois semaines après, le 12 juin, les bi-métallistes d'argent, les partisans du *free coinage*, tenaient à Memphis même une nouvelle convention. Plus de 2,000 délégués accoururent des divers côtés du sud. Ils portaient des insignes rouges, sur lesquels étaient inscrits les mots: 16 à 1 — 16 imprimé en argent et 1 en or — avec un dollar d'argent dans le fond. Ils appartenaient à 26 États du sud. La convention nouvelle, favorable au *free coinage*, n'eut cependant pas les mêmes succès que la première; on apprenait bientôt que, tandis que dans le nord, l'est et l'ouest, la grande majorité des populations et des conventions se montrait

(1) *North American*, juin 1895; *idem*, février 1893. Comparer et opposer aux arguments de M. Leech ceux de M. Henderson, *Rhodes Journal*, juillet 1894 et juin 1895.

(2) *Forum*, july 1895, Sound currency, the dominant political issue.

(3) *Banker's magazine*, juin 1895, page 940.

hostile au *free coinage* et se prononçait pour la *sound money,* des défections significatives éclataient dans le sud et au centre des États-Unis. Ainsi, dans l'Ohio la convention réunie *ad hoc* rejetait par 524 voix contre 270 le *free coinage* qu'elle avait défendu en 1894 par 468 contre 312 voix. Un changement se produisit dans le Kentucky qui n'eut pas moins d'importance. Dans la convention, réunie à Louisville le 25 juin pour la nomination du gouverneur, 644 voix contre 233 approuvèrent la politique du président Cleveland, spécialement au point de vue des tarifs. Elle a gardé le silence quant à la question monétaire et élu M. Hardin, gouverneur, favorable au *free coinage.* Dans l'Iowa, le succès a été mieux accusé, ainsi que dans l'Illinois.

Aussi, sans nier la bonne impression produite, en général, aux États-Unis, par la campagne entreprise par le président Cleveland contre le *free coinage* en faveur de la *sound money,* il eût été imprudent d'en exagérer les effets. C'était l'avis de toutes les personnes au courant des milieux américains, c'était aussi l'avis de l'*Economist,* toujours tenu au courant du mouvement des idées comme des affaires aux États-Unis (1). L'*Economist* considérait la crise comme simplement ajournée. Dans un article plus récent, *the Nation* (2) faisait la statistique des forces, *out look for sound money,* des deux partis monétaires : il comptait 27 États favorables à la bonne monnaie et 21 contre. Ce retour avait porté quelques groupes politiques à proposer une nouvelle candidature présidentielle à M. Cleveland dont le successeur devait être désigné en mars 1896, mais il ne paraît pas que cette idée ait eu aucune suite. Si M. Cleveland eût été remplacé au fauteuil par un partisan du *free coinage,* rien n'aurait pu prévenir aux États-Unis l'adoption du *free coinage* et l'accroissement de la circulation fiduciaire. Les États-Unis fussent entrés dès lors — et cette éventualité doit être considérée comme presque inévitable et très prochaine (3) — dans une crise monétaire comparable à celle qui a ébranlé l'empire romain au IIIe siècle. Les nations démocratiques peuvent commettre, quand les circonstances s'y prêtent, les mêmes fautes que les empereurs; les uns et les autres subissent les mêmes entraînements et le poids des mêmes circonstances. Au surplus, il

(1) 24 août 1895, page 1114.

(2) Juillet 1895.

(3) Nouvelle-Orléans, 11 juin 1895. La campagne en faveur de la frappe libre de l'argent vient de s'ouvrir en Louisiane par une sorte de Congrès auquel on a donné le nom de *Bimetallic Convention* et qui s'est tenu dans la salle de la Washington Artillery, à la Nouvelle-Orléans. Environ 2,500 délégués y assistaient, représentant, outre la ville, quarante-quatre paroisses de l'État ; la convocation à ce congrès ne s'adressait pas plus à un parti qu'à un autre, mais les démocrates y étaient en majorité, ce qui a paru combler de joie les populistes. On a surtout remarqué la présence de M. John Fitzpatrick, maire de la Nouvelle-Orléans, et de plusieurs fonctionnaires municipaux. Comme M. Fitzpatrick est le chef du groupe démocratique qui dirige la ville, son accession et celle de ses partisans à la cause de la frappe libre de l'argent indiquent que les politiciens municipaux sont convaincus du succès final de cette cause en Louisiane. Plusieurs orateurs ont traité de la question de l'argent ; quelques-uns d'entre eux ont vivement attaqué M. Carlisle, secrétaire du Trésor. Le sénateur Montgomery a présenté des résolutions qui ont été votées à l'unanimité par l'assemblée. Il est dit dans ces résolutions qu'il faut adopter une politique franchement américaine et patriotique dans toutes les questions et surtout dans la question des finances; que les États-Unis doivent agir individuellement au sujet de la frappe libre de l'argent dans la proportion de 16 à 1, et qu'à l'avenir tous les contrats devront être stipulés payables en monnaie légale des États-Unis, argent ou or. Le sénateur Montgomery, en terminant son discours, a dit : « Le vrai bimétallisme et la frappe libre de l'argent rétabliront nos finances, donneront une nouvelle impulsion à notre commerce et amèneront la prospérité. » (*Courrier des États-Unis.*)

n'est guère possible qu'une colonisation aussi gigantesque que celle des États-Unis échappe à certaines crises. Les nations ont leurs moments critiques comme les individus. La Chine, la Russie, l'Europe occidentale, l'Allemagne, ont eu leurs crises, elles en subiront d'autres. Les États-Unis, à l'occasion de leurs conditions monétaires, peuvent en traverser une.

XIX. *Dernières controverses monétaires.* — Quoique le moment des discussions monétaires soit passé aux États-Unis et celui des résolutions — nous ne disons pas des solutions — arrivé, faut-il encore dire quelques mots des derniers débats, comme on ne doit pas oublier les combats d'arrière-garde. Le premier rang des derniers combattants appartient à l'honorable M. Atkinson dont nous avons déjà eu occasion de parler, comme l'un des publicistes qui ont traité, avec le plus de compétence, la question monétaire aux États-Unis. Il a, d'abord, à diverses reprises, adressé à l'*Economist* des correspondances sur le prix du blé en Angleterre et aux États-Unis et démontré qu'au prix moyen de 27 sous par bushel le *farmer* pouvait se tirer d'affaire, ce qui veut dire que la hausse factice des moyens monétaires ne l'intéressait pas. A la session de l'Association britannique en août 1894 et dans l'enquête agricole anglaise, close la même année, M. Atkinson a pris corps à corps, d'un côté, la question des prix en général et, d'un autre côté, celle du rôle international de l'argent.

Sur le premier point, on sait que l'opinion dominante aux États-Unis admet que l'extrême abondance des moyens monétaires favoriserait le prix des marchandises et des salaires.

L'extrême abondance des métaux précieux ne suffit même pas. Ils y ajoutent encore de nombreux instruments monétaires, tels les *greenbacks,* les certificats d'or et d'argent, les bons du Trésor. Le rêve des socialistes américains est de procurer de l'argent et du bonheur à tout le monde par une immense émission de papier-monnaie. M. Coxey, tout dernièrement, voulait bien se contenter de 500 millions de dollars. Pour éclairer autant que faire se peut, l'opinion égarée du public américain, M. E. Atkinson a dressé un graphique au moyen duquel il établit que la valeur du pouvoir d'achat des salaires aux États-Unis était plus grande en 1860, avec l'étalon d'or et une rareté de monnaie, qu'en 1865, avec le papier-monnaie et une grande abondance de monnaie. Ce graphique, dit-il, est à étudier sérieusement par tous les gens de bonne foi qui s'imaginent que l'efficacité des salaires et des profits est en rapport direct avec la quantité de monnaie. Que prétendaient les *greenbuckers,* c'est-à-dire les partisans d'émissions illimitées de *greenbacks?* Que les prix monteraient et que cette hausse ferait le bonheur général; mais les salaires ne suivaient pas ce mouvement de hausse et il en résultait que leur poussée d'achat demeurait inférieure. Cette hausse favorisait la formation de quelques grandes fortunes aux dépens de la masse de la population.

Au contraire, dès qu'à partir de 1870 la quantité des greenbacks a été diminuée et que les prix ont baissé, les salaires et les profits ont repris leur valeur réelle avec leur véritable pouvoir d'achat et une nouvelle ère de prospérité a commencé. Cette ère a duré jusqu'au moment où les *silvermen,* les *silverists* et les *populists* ont repris, en faveur de la frappe illimitée de l'argent, les arguments dont ils se servaient, de 1862 à 1870, en faveur de la frappe illimitée du papier. Le public les a suivis comme il avait suivi les *greenbackers,* toujours entraîné par les illusions de

l'apparence, oubliant que, pour établir les prix, il faut être deux : celui qui vend et celui qui achète. Si les ressources de celui qui achète n'augmentent pas ou diminuent pendant que s'élèvent ou que se maintiennent les exigences de celui qui vend pain, viande, charbon, lainages, c'est-à-dire les choses indispensables à l'existence, un moment vient forcément où la consommation s'amoindrit et où le vendeur, surchargé lui-même, est jeté en faillite. C'est exactement le mouvement qui, préparé dès 1889, est peu à peu devenu irrésistible et a éclaté avec une grande violence en 1892 et 1893. Ce mouvement dure encore. L'excès de l'argent métal suit les mêmes effets que l'excès du papier.

M. E. Atkinson espère que la leçon de 1892, 1893, 1894 ne sera pas perdue et que les 4,500,000 propriétaires fonciers des États-Unis sauront résister à l'influence de la démagogie monétaire. A cet égard, nous avons des doutes, parce que dans cette masse de *Freehold farmers,* on en compte plus d'un million, peut-être bien davantage, ne demandant qu'à vendre plus cher, par tous les moyens possibles, leurs produits. Aussi, tout en rendant hommage au talent de M. E. Atkinson et tout en nous associant à ses idées, nous sommes assez loin de partager ses espérances. Les erreurs et les fautes monétaires demeurent l'un des périls des démocraties contemporaines. Puisse la France y échapper !

M. Atkinson a développé le second point dans une communication faite par l'enquête anglaise sur la crise agricole et dans une lettre publiée par le *Bradstreet* (10 novembre 1894), communications et lettres présentant le plus vif intérêt. M. Atkinson expose que, par la force des choses, les États-Unis sont appelés à devenir le principal fournisseur et le principal créancier — *the principal creditor nation* — du monde (1). A l'appui de cette opinion, il a dressé un tableau des échanges des États-Unis avec les principaux peuples en 1892. D'après ce tableau, les États-Unis auraient expédié 1,030,860,128 dollars et reçus 822,027,132 dollars. Balance en leur faveur : 208,832,098 dollars. M. Atkinson en conclut que les États-Unis ont un intérêt de premier ordre à être réglés avec une monnaie loyale et stable, notamment les 4 à 5 millions de *farmers* ou propriétaires américains. L'argument paraît péremptoire. Néanmoins, nous ne conclurons pas, avec M. Atkinson, à la prépotence américaine. A cet égard, les Américains entretiennent des illusions sur lesquelles nous allons revenir (2).

M. Atkinson avait fait une préalable exposition de ses théories devant le club commercial de Boston au mois de mars 1894. M. Andrews, président de la *Brown university* (Rhodes Island), lui répondit (3). On peut considérer cette réponse comme une sérieuse expression des théories favorables à l'argent aux États-Unis et aussi comme la preuve que la lutte théorique est close. Le bi-métalliste affirme, a dit M. Andrews : 1° que la demande et l'offre de l'or et de l'argent, l'un et l'autre librement monnayés, en fixant le pouvoir d'achat d'une quantité donnée de chacun d'eux, exerce une influence décisive sur l'offre et la demande des marchandises ; 2° que la loi peut au moins établir une parité légale et libératoire entre une quantité don-

(1) Voir ci-après, § XXX, notre critique des idées et des calculs de M. Atkinson. M. Atkinson n'a pas analysé les chiffres du commerce américain. En 1894, l'ensemble de ce commerce n'a pas dépassé 9,780 millions. C'est une part modeste dans le commerce général des peuples.

(2) *Rhodes Journal,* avril 1894.

(3) *Rhodes Journal,* avril et mai 1894.

née d'or et d'argent, parité que des conventions peuvent consacrer entre plusieurs États (1); 3° que les hommes ayant le droit de se libérer de leurs engagements aussi facilement qu'ils le peuvent, *as easily as they can*, cette parité légale aura pour effet de répandre davantage dans le commerce le meilleur marché des deux métaux et d'améliorer sa condition (*to appreciate it*); 4° que si la sphère de cette parité est grande, si elle s'étend à un tiers ou un quart de l'or ou de l'argent du monde, à moins que le rapport adopté ne soit trop divergent du rapport résultant de la quantité des deux métaux, il y aura toujours une certaine demande du métal inférieur et une tendance à le maintenir dans le courant des affaires (2). L'honorable professeur a complété sa démonstration, qui est loin d'être sans mérite, en ajoutant : 1° que l'or n'était pas le seul métal étalon demandé par le commerce; 2° que son emploi exclusif fait baisser les prix des marchandises et augmente la valeur de l'or (3). L'argent a rarement rencontré un plus habile défenseur que M. Brown; la lutte entre M. Atkinson et lui restera l'un des incidents intéressants des discussions monétaires aux États-Unis. M. Brown exagère certainement, comme tous les Américains, l'influence de la monnaie sur les prix et le pouvoir des hommes pour fixer la valeur d'usage de la monnaie. Il n'échappe pas aux deux erreurs fondamentales d'une notable partie des Américains et même des Européens, sur ces deux premiers chefs — mais sur les deux autres chefs, l'intérêt du débiteur et la possibilité d'améliorer la condition de l'argent par une parité internationale d'une sphère étendue, d'après un apport raisonnable entre les deux métaux, ses observations ne sont pas sans force et sans vérité. Il serait peu satisfaisant de soutenir que le remplacement de l'argent par l'or ne présente pas des inconvénients pour les débiteurs et les possesseurs d'argent — mais il serait encore moins raisonnable de ne pas reconnaître que cette substitution échappe en partie à la maîtrise de l'homme, qu'elle est un progrès pour lui et que rien ne saurait en arrêter l'accomplissement; tout au plus est-il possible d'en tempérer les effets. Les résultats prodigieux du Transvaal, les progrès des mines d'or de Sibérie et la découverte des placers de l'Alaska ne permettent plus aucune illusion.

Nous avons à citer encore quelques travaux distingués : 1° une nouvelle étude de M. F. Walker sur la théorie de la quantité de la monnaie (4), le mémoire sur le même sujet avec graphiques par M. Mac Lean Hardy (5), un article de M. Clark sur l'or comme étalon, dans lequel le pouvoir du peuple sur la monnaie est considéré comme illimité (6), un exposé du *free coinage* dans l'*Engineering and mining jour-*

---

(1) Comparer deux études publiées dans le *Rhodes Journal* par M. Henderson, mars et avril 1895; M. Henderson se prononce pour le free coinage et M. *Bland*, futur of Silver, mars 1895. *North American Review*.

(2) L'idée d'arrangements internationaux, de nouvelles conférences, entièrement détruite en Europe, persiste aux États-Unis. On y fait encore des calculs sur les intérêts à satisfaire. *Rhodes Journal*, février , mars, avril 1895. *Bradstreet*, avril 1895. M. Mac Kinley, le nouveau président, dès qu'il a eu obtenu (juillet 1897) le nouveau tarif douanier, plus élevé que le sien, a remis sur le tapis la question monétaire et les projets de congrès internationaux.

(3) *Rhodes Journal*, 1895.

(4) *Quarterly of Economics*, july 1895.

(5) *Journal of political Economy*, mars 1895.

(6) *Political Science Quarterly*, septembre 1895, what kind of currency this country is to have in its main. to be decided by the people.

nal (1), concluant au monométallisme de l'argent, un article de M. Ashley, président des *Wabash railroad* sur les effets du *free coinage* (2), une lettre de M. Harvey, secrétaire de la ligue bi-métalliste, dans le *Rhodes journal banking,* divers articles, tels que la maladie de l'étalon d'or, le volume de la monnaie et la quantité nécessaire par tête, la bataille des étalons, un mémoire de M. Yates au congrès des banquiers de New-York sur les difficultés du bi-métallisme international, une réponse de M. E. Tuck à un coup de boutoir de M. Mac Leod contre le bi-métallisme (3), et dans le *Banker's magazine* un très curieux article intitulé : *The outlawry,* la mise hors la loi de l'argent (4).

Ces divers travaux montrent combien sont encore ardentes, aux États-Unis, variées, piquantes, les polémiques soulevées par la question monétaire. Ces travaux, néanmoins, bien qu'utiles à connaître, ne modifient pas les grandes lignes si clairement tracées par M. E. Atkinson et par M. Brown. Peut-être les rétréciraient-ils au lieu d'en élargir les horizons.

(*A suivre.*) E. FOURNIER DE FLAIX.

VI.

CHRONIQUE DES BANQUES, CHANGES ET MÉTAUX PRÉCIEUX.

Dans le courant du second trimestre, le renouvellement du privilège de la Banque de France qui expirait le 31 décembre 1897 a été voté par la Chambre des députés; il sera soumis au Sénat dans la prochaine session parlementaire.

La législation de la Banque ne subit pas de modifications fondamentales. L'assemblée des actionnaires, le conseil de régence, les censeurs restent ce que les ont faits les statuts fondamentaux. L'escompte du papier à deux signatures et le crédit agricole ont été écartés après de longs débats. Mais la Banque, qui n'avait jusqu'alors payé son privilège que par le droit de timbre sur les billets et par de nombreux services gratuits rendus à l'État et au public, est astreinte à une redevance en argent fixée au produit de la circulation productive par le huitième du taux de l'escompte avec minimum de 2 millions.

L'État et la Banque ayant reconnu qu'un partage des bénéfices qui donnerait à l'État le droit de s'immiscer dans les affaires de la Banque ne pouvait qu'être contraire à l'indépendance de la Banque et au crédit du billet, on s'est mis d'accord sur la formule précédente qui, malgré son apparente complication, répond à une idée parfaitement exacte.

La Banque, en effet, tire ses bénéfices de l'escompte, des avances sur titres et sur métaux précieux, de l'émission des billets à ordre. Toutes ces opérations sont représentées, d'une part, par des billets émis en excédent de l'encaisse, d'autre part, par le crédit des comptes courants. Si la Banque n'avait pas le droit d'émission, elle se procurerait les ressources qui lui seraient nécessaires pour ses opérations productives en recevant des dépôts rémunérés, la valeur du privilège est donc égale à l'économie que réalise la Banque en ne payant d'intérêts ni sur l'excédent de la circulation sur l'encaisse, ni sur les comptes courants; l'ensemble de ces deux quantités est la *circulation productive réelle,* et est sensiblement égal au solde moyen des affaires donnant un bénéfice sur lequel la redevance est assise.

---

(1) Septembre 1894.

(2) *The Nation,* mai 1895; *Bradstreet,* 19 janvier 1895; *Commercial chronicles,* 25 juillet et 17 août 1895.

(3) Juin 1895, juillet 1895, août 1895, avril 1895, Supremacy of Silver, mars 1895; futur of Silver, mars 1895, *North American Review.*

(4) Janvier 1895.

Années.	Circulation à découvert.	Solde moyen des comptes courants.	Total.	Solde moyen du portefeuille, des avances et des billets à ordre. (Circulation productive soumise à la redevance.)
—	—	—	—	—
	Millions.			
1892. . .	325	569	894	880
1893. . .	489	392	881	916
1894. . .	393	465	858	870
1895. . .	235	590	825	862
1896. . .	385	622	1 007	1 063

Le coefficient du huitième du taux de l'escompte se justifie par ce fait qu'aujourd'hui les sociétés de crédit bonifient aux dépôts à vue 1/2 p. 100, mais que les frais de la circulation sont de 1/4 p. 100, le bénéfice net est de 1/4 p. 100 ou 1/8 du taux actuel de l'escompte. On a supposé que ce rapport se maintiendrait dans l'avenir et on en a fait la base de la redevance qui ne peut pas descendre au-dessous de 2 millions. Cette charge est considérable; pour l'année dernière elle se serait élevée à 2 700 000 fr.

Pendant les trois mois écoulés, la situation des principales banques d'émission a été la suivante :

Situation des principales banques.

		30 avril.	31 mai.	30 juin.
		—	—	—
		Millions de francs.		
Banque de France.	Encaisse.	3 144	3 204	2 239
	Circulation.	3 721	3 635	3 671
	Portefeuille et avances	1 148	1 014	1 084
	Comptes courants publics et privés .	699	721	768
Banque d'Allemagne.	Encaisse.	1 105	1 149	1 081
	Circulation.	1 390	1 306	1 526
	Portefeuille et avances	916	896	1 154
	Comptes courants publics et privés .	546	657	625
Banque d'Angleterre.	Encaisse.	912	912	922
	Circulation.	680	680	712
	Portefeuille et avances	700	707	877
	Comptes courants publics et privés .	1 252	1 265	1 417
Banque d'Autriche-Hongrie.	Encaisse.	932	985	1 025
	Circulation.	1 293	1 270	1 287
	Portefeuille et avances	422	346	340
	Comptes courants publics et privés .	67	68	73
Banque de Belgique.	Encaisse.	103	102	99
	Circulation.	483	467	476
	Portefeuille et avances	436	425	437
	Comptes courants publics et privés .	73	71	76
Banque d'Espagne.	Encaisse.	476	473	495
	Circulation.	1 086	1 095	1 103
	Portefeuille et avances	460	473	479
	Comptes courants publics et privés .	491	506	503
Banque d'Italie.	Encaisse.	363	351	359
	Circulation.	735	736	789
	Portefeuille et avances	285	275	277
	Comptes courants publics et privés .	317	283	268
Banque de Russie.	Encaisse.	2 484	2 479	2 495
	Circulation.	2 540	2 541	2 519
	Portefeuille et avances	662	606	566
	Comptes courants publics et privés .	1 529	1 474	1 494

Les encaisses or ont suivi la marche suivante :

	30 avril.	31 mai.	30 juin.
	Millions de francs.		
Banque de France.	1 922	1 975	2 005
Banque d'Angleterre.	912	912	922
Banque d'Autriche-Hongrie . . .	667	720	758
Banque de Belgique.	103	102	99
Banque d'Espagne.	213	217	223
Banques d'Italie.	300	294	301
Banque de Russie.	2 383	2 370	2 373 (1)

Nos principales sociétés de crédit ont publié leur compte rendu, nous en extrayons les chiffres suivants relatifs à 1896 :

		Crédit lyonnais.	Comptoir d'escompte.	Société générale.	Crédit industriel et commercial.	Société marseillaise.
		Millions de francs.				
Comptes courants et dépôts.	Versements	»	3 684	1 460	2 802	410
	Paiements.	»	3 639	1 440	2 796	410
	Situation au 31 décembre .	830	325	171	104	29
	Nombre de déposants . . .	212 000	»	68 926	»	4 986
Escomptes.	Nombre d'effets	13 065 079	8 585 562	»	1 194 513	239 532
	Valeur	»	6 437	4 405	1 330	612
	Portefeuille au 31 décembre.	552	238	184	66	27
Portefeuille avances au 31 décembre . .		272	124	98	19	32
Acceptations au 31 décembre		130	100	64	7	21
Cours des actions au 31 décembre . . .		763f	570f	509f	578f	737f
Dividende de l'année.		35	25	12,50	12,50	25

L'*Economist* de Londres a publié récemment sa situation semestrielle des Banques du Royaume-Uni ; elle se résume ainsi :

	Angleterre. (95 banques.)	Écosse. (10 banques.)	Irlande. (9 banques.)
	£	£	£
Capital souscrit	212 750 532	29 135 000	25 299 231
Capital versé	59 756 407	9 302 000	7 109 231
Réserves	29 763 118	6 044 427	3 151 000
Billets en circulation	27 674 877	7 334 881	6 134 018
Dépôts et comptes courants. . . .	549 968 644	95 695 406	45 552 448
Encaisse et créances à court terme.	150 028 853	22 005 256	9 423 164
Portefeuille titres	148 024 354	30 530 090	18 180 202
Effets de commerce et avances. . .	372 588 150	64 690 985	34 042 691
Immeubles et divers.	28 151 927	7 066 859	1 236 270

Les exportations d'or des États-Unis ont repris une certaine importance :

	Exportations.	Importations.
	$	$
Du 1er janvier au 31 mars .	1 042 021	1 034 940
Avril.	6 568 102	302 405
Mai	9 550 937	235 343
Juin	7 184 060	342 111

(1) Voici la situation complète de l'or à la Banque de Russie à la date du 30 juin :

	Millions de francs.
Fonds d'échange des billets de crédit et encaisse de la Banque	2 373
Fonds à l'étranger.	33
Or appartenant au Trésor en dépôt à la Banque.	587
Total.	2 993

Les banques paraissent avoir donné peu d'or; le Trésor, dont la situation n'a pas cessé d'être satisfaisante, a fourni du métal :

Trésor des États-Unis.

		30 avril.	31 mai.	30 juin.
Encaisse.		Millions de dollars.		
Or.	Barres	32,8	26,5	25,5
	Monnaie	158,0	155,2	152,5
		190,8	181,7	178,0
Argent.	Barres	107,0	106,0	104,6
	Monnaie	411,5	413,8	416,2
		518,5	519,8	520,8
Circulation.				
Billets des États-Unis		324,3	320,3	315,4
Certificats d'or		37,4	37,4	37,5
Certificats d'argent et billets du Trésor de 1890		456,0	449,4	442,2
		817,7	807,1	795,1

La production des mines d'or du Transvaal a été en grand progrès, comme il ressort du tableau suivant :

1897.	Poids en onces troy.	Valeur en francs (l'once est estimée à 91 fr.).
Avril	235 698	21 448 518
Mai	248 305	22 595 755
Juin	251 529	22 889 139

L'or n'a pas cessé d'être au pair à Paris pendant le trimestre écoulé; à Londres, il a constamment été de 3/4[d] à 1[d] au-dessus de sa valeur monétaire, la Banque d'Angleterre demandant depuis quelques mois une prime sur le lingot.

Le prix de l'argent métal ne s'est pas relevé, on a coté :

	A Londres, l'once standard.	A Paris, perte pour 1 000.
30 avril	28[d],3/16	532 1/2
31 mai	27 ,5/8	539 1/2
30 juin	27 ,9/16	544 1/2

La valeur, à Paris, d'une lettre de change à vue représentant une somme de monnaie étrangère nominalement équivalente à 100 fr. a été la suivante :

	30 avril.	31 mai.	30 juin.
Allemagne	99,71	100,00	99,38
Angleterre	99,50	99,52	99,54
Autriche-Hongrie	99,86	99,92	100,00
Belgique	99,78	99,78	99,81
Espagne	77,80	77,00	76,90
Grèce	58,05	56,18	56,18
Hollande	99,91	99,90	99,90
Italie	94,75	95,13	95,50
Portugal	65,82	65,82	67,62
Russie	100,00	100,00	100,00
Suisse	99,50	99,44	99,28
Etats-Unis	98,93	99,22	99,22
République Argentine	33,75	33,55	34,72

Parmi les publications financières parues dans le 2e trimestre, nous croyons devoir signaler le *Marché financier en 1896* de M. A. Raffalovich; il est composé avec la méthode et la sûreté d'informations qui rendent si précieuses les années précédentes. Du reste, il n'y a pas à faire l'éloge d'un ouvrage connu et apprécié de tous les économistes et de tous les financiers.

Pierre DES ESSARS.

VII.

LISTE DES OUVRAGES PRÉSENTÉS DANS LA SÉANCE DU 21 JUILLET 1897.

OUVRAGES SIGNÉS (*Voir le procès-verbal de la séance, p. 249.*)

DOCUMENTS OFFICIELS. — France. — *Statistique pénitentiaire pour l'année 1894.* (Ministère de l'intérieur.) — *Bulletin du Conseil supérieur de statistique*, n° 6; compte rendu de la session de 1895 et documents préparatoires de la session de 1897. (Ministère du commerce; Office du travail.) — *Rapport fait au nom de la Commission extraparlementaire chargée de l'étude des questions relatives à l'institution des colis agricoles.* (Ministère des travaux publics.)

Allemagne. — *Statistisches Jahrbuch für das deutsche Reich*, 1897. (*Annuaire statistique pour l'empire allemand*, 1897.) — *Hamburgs Handel und Schiffahrt*, 1896. (*Commerce et navigation d'Hambourg*, 1896.) — *Die Sterblichkeit nach Todesursachen und Altersklassen der Gestorbenen sowie die Selbstmorde und die tödtlichen Verunglückungen im preussischen Staate während des Jahres 1895.* (*La mortalité d'après les causes de décès et les catégories d'âge des décédés; les suicides et les morts violentes en Prusse pendant l'année 1895.*)

Angleterre. — *Annual statement of the trade of the United Kingdom with foreing countries and British possessions for the year 1896.* (*Compte rendu annuel du commerce du Royaume-Uni avec les pays étrangers et les possessions anglaises pour l'année 1896.*)

Italie. — *Statistica giudiziaria penale per l'anno 1895.* (*Statistique judiciaire pénale pour l'année 1895.*)

Pays-Bas. — *Annuaire statistique des Pays-Bas.* (Colonies, 1895 et années antérieures.)

Serbie. — *Recensement de la population et du bétail*, 1895. — *Statistique des prix des produits agricoles*, 1890-1895.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Revues et journaux de la France et de l'étranger.* (Voir le numéro de juin 1897.)

Le Gérant, O. BERGER-LEVRAULT.

PUBLICATIONS

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

LE 25e ANNIVERSAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

(1860-1885). Communications et mémoires. La Statistique officielle en France et à l'étranger. Actes et travaux de la Société. Un beau volume in-4° de 444 pages. Paris, Berger-Levrault et Cie, 1886 . . . . 5 fr.

CONFÉRENCES SUR LA STATISTIQUE ET LA GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE

Faites en 1889-1890 à la réunion des officiers, 1 volume in-12, 406 pages. (Vve Rozier, éditeur, 26, rue Saint-Guillaume). 3 fr.

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

38e année (1897). Recueil mensuel paraissant le 10 de chaque mois par livraisons de 2 à 3 feuilles.

Abonnement d'un an : { Pour la France . . . . 12 fr.
Pour l'étranger (Union postale) . . . . 15 fr.

Un numéro séparé (de 3 feuilles au plus) . . . . 1 fr. 50 c.

On s'abonne chez le Trésorier ou chez MM. Berger-Levrault et Cie, éditeurs, 5, rue des Beaux-Arts, à Paris, et chez tous leurs correspondants.

AVIS IMPORTANT

Collections à prix réduit. — La Société, après avoir complété autant que possible les collections du Journal nécessaires à ses archives et à sa réserve, a reconnu qu'elle pouvait disposer d'un certain nombre de collections incomplètes, contenant, au lieu des 414 livraisons de juillet 1860 à décembre 1895, savoir :

15 collections de 382 à 348 livraisons, sans lacune depuis 1883 ;
7 collections de 345 à 334 livraisons, sans lacune depuis 1884 ;
35 collections de 332 à 250 livraisons, sans lacune depuis 1891.

Ces collections qui seront livrées en commençant par les plus complètes, sont offertes, rendues **franco** en France, à raison de 20 centimes la livraison, pour un prix total variant de 76 fr. 40 c. à 50 fr.

L'année 1896 (12 livraisons), lorsqu'elle sera ajoutée à ces collections, en augmentera le prix de 12 fr. (pour la France).

Prime gratuite aux membres qui rachèteront leurs cotisations. — Une de ces collections sera donnée en *prime gratuite* à tout membre qui rachètera ses cotisations au prix réglementaire de 300 fr. payable en cinq annuités de 60 fr.

Numéros isolés. — En dehors des collections, il existe un plus grand nombre de numéros isolés des années 1863, 1876 à 1882, 1884, 1887, 1888 et 1893 et de certains mois des autres années qui sont offerts séparément au prix de 25 centimes.

Numéros manquants. — La Société serait reconnaissante à ses membres de lui procurer, par échange ou à prix d'argent, les numéros de février, août et décembre 1864, août et novembre 1871-1872, janvier 1874, février 1875, mars 1876 et février 1882 qui manquent à ses collections.

S'adresser au trésorier, M. Ad. Coste, *4, cité Gaillard, à Paris.*

BIBLIOTHÈQUE

La Bibliothèque de la Société de Statistique de Paris est ouverte tous les jours non fériés, de 11 heures à 5 heures, 80, rue de Varenne (au Ministère du commerce). Bibliothécaire : M. Laugier.

Nancy, imp. Berger-Levrault et Cie.

La prochaine séance aura lieu le mercredi 20 octobre 1897, au siège social, 28, rue Danton.

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

(RECONNUE ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 19 JUIN 1869)

Médaille d'argent aux Expositions universelles de 1878 et de 188[illegible]
Diplôme d'honneur de 1re classe à l'Exposition de Venise. 1881.
GRAND PRIX A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE LYON. 1894

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE

N° 9. — SEPTEMBRE 1897

SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ, 28, RUE DANTON
(Hôtel des Sociétés savantes)

ON S'ABONNE A PARIS :
CHEZ BERGER-LEVRAULT ET Cie, ÉDITEURS, 5, RUE DES BEAUX-ARTS.

Prix par an : France : 12 fr. — Étranger : 15 fr.

Le Journal paraît par livraisons mensuelles

MAIRE DU N° 9. — 10 SEPTEMBRE 1897.

LIE

NOS

Pages.
sur l'industrie et le commerce de la France, par M. Yves Guyot . . 285
ecrutement dans ses rapports avec la population, par M. L. Vacher . 298
problème monétaire (*à suivre*), par M. Fournier de Flaix. 304
ònique de statistique judiciaire, par M. Em. Yvernès. 318

LA PROCHAINE SÉANCE EST FIXÉE AU 20 OCTOBRE 1897

A 9 heures du soir,

AU SIÈGE SOCIAL, HOTEL DES SOCIÉTÉS SAVANTES, 28, RUE DANTON.

La séance sera précédée du dîner habituel : 7 heures un quart très précises.

(*Les autres séances auront lieu les* 17 novembre *et* 15 décembre.)

AVIS

Pour tout ce qui concerne la rédaction du Journal, les communications à la Société, les présentations de candidatures, les rectifications de noms, qualités et domiciles, s'adresser au SECRÉTAIRE GÉNÉRAL, visible chez lui, 21, rue de la Tour, le lundi, de midi à 5 heures.

Les livres, documents et journaux destinés à la Société doivent être adressés au siège social, 28, rue Serpente-Danton.

Pour le paiement ou le rachat des cotisations et l'acquisition des collections du Journal, s'adresser au TRÉSORIER, visible chez lui, 4, cité Gaillard (rue Blanche), tous les jours, de 10 heures à midi; le vendredi, de 2 à 6 heures.

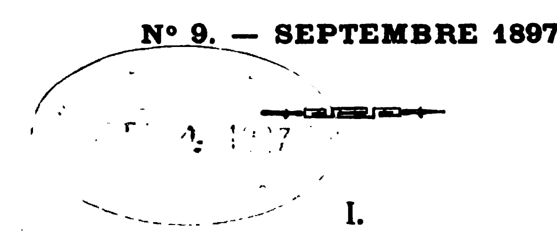
Les abonnements au Journal sont reçus chez MM. Berger-Levrault et Cie, 5, rue des Beaux-Arts, à Paris, et chez leurs correspondants en France et à l'étranger.

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 9. — SEPTEMBRE 1897.



I.

NOTE SUR L'INDUSTRIE ET LE COMMERCE DE LA FRANCE (1).

J'ai l'honneur de vous communiquer un travail contenant un certain nombre de renseignements sur l'industrie et le commerce de la France. Je pense qu'il peut être utile aux personnes qui désirent avoir un ensemble de faits réunis dans quelques pages. Je me suis abstenu, autant que possible, de comparaisons chronologiques, ou avec l'étranger, afin de ne pas grossir cette étude et de lui laisser son caractère de simplicité.

I.

LES SOURCES D'INFORMATIONS.

En France, on ne procède pas à des census décennaux comme aux États-Unis; nos dénombrements quinquennaux ne s'occupent que de la population, répartie selon les sexes, les âges, les professions et les nationalités. Nous n'avons de renseignements sur la valeur des propriétés bâties et non bâties que dans les documents des contributions directes. Nous connaissons le nombre des établissements industriels, financiers et commerciaux parce que chacun est inscrit au rôle des patentes; nous ignorons le chiffre des affaires de chacun d'eux, à moins qu'ils ne soient constitués en sociétés. Nous connaissons les chiffres de l'industrie des chemins de fer parce qu'elle est contrôlée par l'État; la qualité et la force des machines à vapeur parce qu'elles sont vérifiées par le service des mines, qui contrôle également les mines au point de vue fiscal et au point de vue de la sécurité. Les contributions indirectes nous donnent d'intéressants renseignements sur la production des sucres, des vins, des cidres et des alcools. L'administration des douanes publie chaque mois le mouvement du commerce extérieur et de la navigation. C'est avec ces divers

(1) Communication faite à la Société de statistique de Paris dans la séance du 21 juillet 1897.

éléments que je vais essayer de donner une esquisse de l'industrie et du commerce de la France.

II.

RÉPARTITION DE LA POPULATION INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE.

On croit généralement que la partie de la population de la France qui s'occupe d'agriculture est de beaucoup la plus nombreuse. C'est une erreur. La population active, patrons, employés et ouvriers, qui vit de professions agricoles comprend, d'après le dénombrement de 1891 (le dernier dont nous ayons les détails), 6 535 000 personnes.

Or, l'industrie en comprend.	4 548 000
Les transports par terre et par eau. .	447 000
Le commerce.	1 738 000
Total.	6 733 000

Il résulte donc de ces chiffres qu'il y a 198 000 personnes de plus employées dans ces professions que dans l'agriculture. En réalité, on peut dire qu'il y a égalité.

Si on prend le nombre total des patrons, des employés et des ouvriers, on trouve :

	Patrons.	Employés.	Ouvriers.
Industrie	1 021 000	207 000	3 319 000
Transports . . .	62 000	139 000	246 000
Commerce . . .	880 000	378 000	480 000
	1 963 000	724 000	4 045 000

Le nombre des ouvriers n'est, à 82 000 près, que le double de celui des patrons. Il y a donc un patron pour deux ouvriers. Dans le commerce, le nombre des ouvriers est moindre que celui des patrons.

Si nous considérons d'un côté les salariants et d'un autre côté tous les salariés, employés et ouvriers, nous trouvons que la population se répartit de la manière suivante :

Salariants.	Salariés.
1 963 000	4 769 000

Sur 100 personnes, il y a 29 salariants et 71 salariés ou autrement 2 salariés pour 1 salariant. Mais beaucoup de salariés font partie de la famille du salariant et se préparent à devenir à leur tour exploitants d'industrie. Le caractère de l'industrie en France est donc une extrême division. La grande industrie n'est que l'exception.

Les patentes qui frappent tout établissement industriel et commercial, les avocats et les médecins, comprennent 1 834 000 cotes.



III.

LES PRINCIPALES INDUSTRIES.

Depuis un demi-siècle, le signe caractéristique du développement de l'industrie d'un pays, ce sont les progrès de sa force motrice.

En 1859, la France comptait 13 700 machines à vapeur représentant 169 000 chevaux de force motrice, non compris les chemins de fer; en 1879, y compris les locomotives, 49 900 représentant 3 181 000 chevaux; en 1895, elle en comptait 85 400 représentant 6 121 000 chevaux-vapeur.

Il faut y ajouter 979 500 chevaux-vapeur représentant la force motrice des usines hydrauliques. Nous n'avons pas les chiffres des stations d'énergie électrique.

Si on répartit le nombre des chevaux-vapeur entre diverses industries, on trouve 4 134 000 pour les chemins de fer, soit plus des deux tiers; pour la navigation maritime, non compris la marine militaire, 666 000; pour la navigation fluviale, 58 400.

L'industrie des tissus et vêtements absorbe 254 800 chevaux-vapeur; celle des usines métallurgiques, 214 400; celle des mines et carrières, 174000; celle des bâtiments et entreprises de travaux, 134 400; celle des industries alimentaires, 128 800.

L'industrie textile comprend 838 000 personnes faisant partie de la population active, dont 78 400 chefs d'industrie.

En 1876, les laines en masse importées représentaient 123 000 tonnes. Nous consommons actuellement environ 220 000 tonnes de laines pour notre fabrication. C'est l'industrie qui, au point de vue des exportations, vient en tête de toutes les autres. Elle a pour centres Reims, Roubaix, Fourmies, Sedan. Loin de demander de la protection, elle ne réclame que la liberté.

Lyon est le grand marché des soies. On connaît exactement la quantité des soies qui y passent, grâce à un établissement créé par décret du 23 germinal an XIII et qu'on appelle la condition publique des soies. Il ramène à un poids uniforme d'humidité les soies qui lui sont confiées et indique le poids marchand qui fait loi pour le vendeur et pour l'acheteur. La moyenne annuelle des soies qui y ont été soumises a été :

Périodes.	Kilogrammes.	Périodes.	Kilogrammes.
1809-1818. . .	392 100	**1869-1878.** . .	3 750 700
1819-1828. . .	516 900	**1879-1888.** . .	4 861 500
1829-1838. . .	649 200	**1893**	5 911 200
1839-1848. . .	1 367 200	**1894**	5 839 600
1849-1858. . .	2 498 500	**1895**	6 825 500
1859-1868. . .	5 041 900	**1896**	6 086 000

La condition des soies a été, en 1895, pour la France, de 9 426 000 kilogr. et pour l'ensemble de l'Europe, France comprise, 21 545 000 kilogr.

La production totale de la fabrique lyonnaise a été évaluée, par la chambre de commerce, à 399 millions de francs, dont 116 millions pour les étoffes de soie mélangées de coton et de laine et 155 millions 1/2 pour les étoffes unies de soie.

Les exportations de tissus, rubans, passementeries de soie pure ou mélangée se

sont élevées, en 1895, à 270 800 000 fr., dont l'Angleterre a absorbé 120 millions et les États-Unis, 75.

Les exportations de soieries étrangères en France se sont élevées à 50 152 000 fr.

L'industrie de l'habillement et de la toilette est celle qui occupe le plus nombreux personnel : 964 000 personnes, dont 225 000 employeurs.

Les tarifs de 1892 ont fait affluer les capitaux vers l'industrie du coton. De nombreuses filatures et de nombreux tissages se sont montés. Les Anglais sont venus établir de grandes fabriques de 100 000 broches. Il en est résulté un phénomène de surproduction qui était à prévoir.

En 1876, nous importions 158 000 tonnes de coton en laine; en 1892, première année de la suppression des traités de commerce, nous en avons importé 202 000 tonnes; en 1896, le chiffre n'a été que de 162 000 tonnes, soit 4 000 tonnes de plus qu'en 1876. Tel a donc été le résultat du grand effort protectionniste de 1892.

L'industrie du bâtiment comprend 624 000 personnes, dont 173 500 patrons.

A en juger par le bruit qu'ils font dans le Parlement, on croirait que les ouvriers des mines de combustibles occupent une place considérable au point de vue numérique en France. Or, ils ne sont qu'au nombre de 87 000 ouvriers du fond et de 28 500 ouvriers à l'extérieur. Le nombre en augmente tous les ans, ce sont des ouvriers agricoles qui viennent prendre leur part aux travaux de la mine, et jamais ils ne retournent à leurs anciennes occupations.

En 1895, le nombre total des journées de travail a été de 38 898 000; le total des salaires a été de 159 500 000; le salaire quotidien a été de 4 fr. 10 c. par journée et le salaire annuel de 1 161 fr.

Dans le bassin du Nord et du Pas-de-Calais, les frais de main-d'œuvre, par tonne, reviennent à 5,06; dans la Loire, à 6,09; dans le bassin du Gard, à 7 fr. 50 c.

Le conseil général du Gard vient d'émettre un vœu pour le relèvement des droits de douanes sur la houille, lequel n'empêcherait pas, du reste, les navires de s'approvisionner, à Marseille, de houille anglaise.

Le nombre des concessions de mines est de 1 403, dont 636 pour les combustibles minéraux, 321 pour les minerais de fer, 305 pour d'autres minerais métallifères, 56 pour le sel gemme. Sur ce nombre, il n'y en a que 502 d'exploitées, soit 36 p. 100.

En 1876, la production des combustibles minéraux était de 17 millions de tonnes, l'importation de 8 millions; actuellement la production est de 28 millions, l'importation est de 10 millions.

Le bassin du Pas-de-Calais fournit à lui seul 11 millions de tonnes. C'est un bassin qui n'est découvert que depuis moins de 50 ans; vient ensuite le Nord avec 5 millions de tonnes et la Loire avec 3 1/2.

Les mines de combustibles minéraux en gain ont été de 146 contre 152 en perte; le revenu imposé des premières a été de 36 434 000, le déficit des secondes s'est élevé à 7 millions. Pour les minerais de fer, 30 ont été en gain de 1 051 000; 42 en perte de 1 535 000. C'est l'année 1890 qui a été l'année du plus grand gain. Les mines de combustibles minéraux ont réalisé 65 millions de bénéfices.

Sur le carreau de la mine, la houille vaut, dans le Nord et le Pas-de-Calais, 9 fr. 80 c.; dans la Loire, 14,13; dans le Gard, 12,15.

Les houillères ont consommé, pour leur usage, 2 363 000 tonnes.

Les chemins de fer ont consommé 4 510 000 tonnes de combustibles minéraux de tous genres.

La métallurgie a consommé, en 1895, 6 051 000 tonnes de combustibles minéraux.

La production totale des fontes était, en 1876, de 1 435 000 tonnes; elle est montée à 2 004 000 tonnes, sur lesquelles le département de Meurthe-et-Moselle, qui comptait à peine il y a vingt ans, entre pour 1 254 000 tonnes, soit 60 p. 100.

La production totale des fers a diminué, de 1876 à 1895, de 837 000 tonnes à 757 000; celle de l'acier a augmenté de 242 000 tonnes à 715 000 tonnes.

Notre exportation des fontes, fers, aciers, machines représente 385 000 tonnes, soit un excédent de 145 000 sur nos importations.

L'industrie métallurgique comprend 109 000 personnes, dont 6 200 chefs d'exploitation.

Dans leur ensemble, la fabrication des machines, outils, les tourneurs, les forgerons, les couteliers représentent de la petite industrie; sur 423 000 personnes, il y a 104 000 exploitants d'industrie : 1 salariant par 4 salariés.

Le nombre des distillateurs d'alcool est de 2 960. Leur nombre a une tendance plutôt à diminuer qu'à augmenter, mais ce n'est pas une preuve de la diminution de la production de l'alcool; car une quarantaine d'usines représentent la production de 1 400 000 hectolitres sur une moyenne annuelle de 1 560 000 hectolitres d'alcool qui acquittent les droits. La fabrication connue des alcools s'est élevée à 2 022 000 hectolitres, l'importation à 133 000 hectolitres, l'exportation à 284 000.

Le taux moyen de la consommation, par habitant, pour l'ensemble de la France, a été, en 1896, de 4 litres 19 centilitres d'alcool pur. Dans ce chiffre n'est pas comprise la consommation provenant de l'alcool produit par les bouilleurs de cru, qu'on peut évaluer à environ 200 000 hectolitres.

La taxe de dénaturation des alcools est de 37 fr. 50 c., de beaucoup trop élevée. Elle ne porte que sur 138 000 hectolitres.

La fabrication du sucre tient, dans les discussions du Parlement, une place qui n'est ni proportionnée au nombre du personnel qui s'en occupe, ni à son importance économique. Elle compte 23 raffineurs et 356 fabricants.

La production du sucre raffiné varie de 500 000 à 700 000 tonnes: au prix de 30 fr. les 100 kilogr., elle représente donc de 150 à 210 millions de francs; la consommation intérieure est de 11 kilogr. par tête d'habitant, tandis qu'en Angleterre elle s'élève à 40.

IV.

LES TRANSPORTS.

La loi du 11 juin 1842 a constitué les chemins de fer français, elle a été modifiée par les conventions de 1859 et de 1883. Ils sont placés sous le régime de la garantie d'intérêt. Une seule compagnie n'y avait jamais recours : c'est le Nord. La garantie d'intérêt diminue. La compagnie du Paris-Lyon-Méditerranée rembourse plus de 5 millions sur l'exercice de 1896.

En 1845, la France n'avait que 883 kilomètres de chemins de fer d'intérêt général ; en 1852, 3 870 ; en 1860, 9 439 ; en 1869, elle avait 16 225 kilomètres ; en

1870, la guerre lui fit perdre 835 kilomètres de voies ferrées; en 1883, elle avait porté son réseau à 28 047; au 31 décembre 1896, elle a 36 891 kilomètres de lignes d'intérêt général, auxquels il faut ajouter 4 060 kilomètres de chemins de fer d'intérêt local.

Les accidents de chemins de fer sont rares. En 1885, 1887, 1892, 1893 il n'y a pas eu un seul voyageur tué du fait de l'exploitation.

Le nombre de voyageurs kilométriques a suivi la progression suivante :

Année.	Millions.	Année.	Millions.
1884. . .	6 882	1891. . .	8 285

Le dégrèvement de l'impôt sur la grande vitesse a lieu en 1892.

Le nombre des voyageurs monte à 10 007 millions en 1893, sur lesquels 6 369 millions pour la 3e classe, 2 459 millions pour la 2e, 1 178 millions pour la 1re. En 1894, le nombre des voyageurs a été de 10 330 millions.

Les tonnes kilométriques pendant la même période ont suivi la progression suivante :

Années.	Millions.	Année.	Millions.
1884. . .	10 478	1894. . .	12 482
1891. . .	12 294		

En 1894, les recettes pour les voyageurs, impôt déduit, étaient de 400 923 000 fr., ce qui fait en moyenne 3 centimes 85 par voyageur, et pour les marchandises de 649 297 992 fr., soit 5 centimes 20 par tonne kilométrique. Le total des recettes est donc de 1 050 millions, sans tenir compte des recettes accessoires et diverses.

En 1895, la recette totale pour les sept grands réseaux s'est élevée à 1 242 millions; en 1896, à 1 273 millions, soit 30 000 000 en plus.

Si on ajoute les réseaux secondaires d'intérêt général : grande et petite Ceinture, Rhône au mont Cenis, Sud de la France, Chemins de fer économiques, départementaux et on arrive à 1 292 millions sur lesquels :

	Millions de francs.
Les voyageurs ont donné	426,9
La grande vitesse	125,5
La petite vitesse.	715,9
Les recettes annexes	24,1
	1 292,4
Les dépenses ont été de.	677,0
Produit net. . . .	614,9

La comparaison de la recette kilométrique et du coefficient d'exploitation ou rapport des dépenses d'exploitation aux recettes brutes est, pour 1896, de :

État	16 000f	74 p. 100
Nord.	55 000	50 —
Est.	34 000	57 —
Ouest.	30 000	60 —
Orléans.	29 000	48 —
Paris-Lyon-Méditerranée. . .	45 000	45 —
Midi	31 000	50 —
Réseaux secondaires	19 000	71 —

V.

NAVIGATION INTÉRIEURE ET MARITIME.

La longueur totale des cours d'eau constituant les lignes principales de notre navigation intérieure était, en 1896, de 6 009 kilomètres ; des lignes secondaires, de 6 355 ; total : 12 364 kilomètres.

Le tonnage kilométrique était, au lendemain de la guerre, de 1 557 millions ; en 1876 de 1 953 millions.

Les droits de navigation sont supprimés en 1880 et l'exécution du grand programme de notre navigation intérieure commence à la même époque. En 1884, le tonnage est de plus de 2 450 millions, et, en 1896, il arrive à 4 191 millions.

Ces transports sont effectués par :

		Tonnes métriques.
15 793	bateaux ordinaires jaugeant	3 442 000
98	porteurs à vapeur —	22 196
15 891		3 464 196

Le poids total des marchandises embarquées s'est élevé en 1896 à 29 534 321 tonnes, ainsi réparties :

	Tonnes.		
Combustibles minéraux	8 444 438,	soit 28,6	p. 100
Matériaux de construction	9 377 417	— 31,7	—
Engrais et amendements	1 563 435	— 5,3	—
Bois de toutes espèces	2 462 137	— 8,3	—
Industrie métallurgique	2 256 943	— 7,7	—
Produits industriels	834 323	— 2,8	—
Produits agricoles et denrées alimentaires	4 189 539	— 14,2	—
Divers	406 089	— 1,4	—
	29 534 321,	soit 100,0	p. 100

Ce tonnage est en augmentation de 8,7 p. 100 sur celui de l'année 1895.

Le port de Paris, qui comprend la Seine dans les limites de l'enceinte fortifiée et ses annexes : canaux de Saint-Martin, de Saint-Denis et bassin de la Villette, est le port de France qui a le plus fort tonnage.

Port de Paris pendant l'année 1896.

	Nombre de bateaux chargés.	Tonnage total au maximum d'enfoncement. — Jauge.	Poids total des marchandises. — Tonnes.
Expéditions	8 943	2 030 291	959 055
Arrivages	24 230	5 612 109	4 519 288
Transit	4 759	1 545 073	1 167 388
Trafic local	2 070	705 375	612 710
	40 002	9 892 848	7 258 441

En 1896, nous avons construit, non compris les navires de guerre, 946 navires à voiles d'une jauge de 32 559 tonneaux et 58 navires à vapeur d'une jauge de 6 599 tonneaux. L'Angleterre a construit, en 1895, 579 navires marchands, représentant 950 967 tonnes, dont 526 à vapeur, représentant 904 000 tonnes.

Au 31 décembre 1896, l'effectif de la marine marchande française comprenait 15 536 navires, 894 000 tonneaux, 81 253 hommes d'équipage et 7 400 mécaniciens et chauffeurs.

La flotte à voiles comptait 14 301 navires et 390 394 tonneaux; la flotte à vapeur 1 235 navires et 503 677 tonneaux.

10 522 navires représentant 93 000 tonnes, soit 9 tonnes chacun, comprenant 47 570 hommes d'équipage, étaient affectés à la petite pêche; 498, représentant 43 000 tonnes, avec 9 773 hommes d'équipage, étaient affectés à la grande pêche; le long cours ne comprenait que 440 navires, représentant 405 000 tonnes, 9 000 hommes d'équipage et 3 400 mécaniciens et chauffeurs.

De 1891 à 1896, la pêche à la morue représente, avec les goélettes de Saint-Pierre et Miquelon, une moyenne annuelle de 12 000 à 13 000 hommes. Ils ont exporté, année moyenne, tant des ports de France que des lieux de pêche, 15 216 tonnes de morues et ont touché 2 614 000 fr. de primes. Bordeaux continue à être le grand entrepôt de la morue : sur 17 800 tonnes exportées en 1896, Bordeaux compte pour 14 195.

Dans la petite pêche, celle du hareng représente, en 1896, 629 navires jaugeant 24 200 tonneaux, montés par 8 261 hommes d'équipage. Ils ont rapporté 2 276 tonnes de harengs tant frais que salés.

Le poids total des cargaisons ayant alimenté le commerce général en 1896 a été de 34 634 000 tonnes. Le nombre des navires, tant à voiles qu'à vapeur, employés au transport de ces cargaisons a été de 45 916 unités, d'une capacité de 24 341 000 tonneaux de jauge.

Quoique la loi de 1889 ait donné à la marine française le monopole de la navigation avec l'Algérie, la part du pavillon étranger est de 15 907 000 tonneaux, celle du pavillon français de 8 433 000 tonneaux.

Si on compare les constatations de 1877 à celles de 1896, on constate que, dans cette période de 20 ans, le pavillon national ne s'est accru que de 57,5 p. 100, tandis que les pavillons étrangers ont gagné 75,7 p. 100, malgré les primes de navigation et les subventions à nos grandes compagnies maritimes.

VI.

LE COMMERCE EXTÉRIEUR.

Le commerce général de la France, qui comprend le transit, représente en marchandises, numéraire exclu :

	Valeur en millions de francs.	Poids en tonnes de 1 000 kilogr.
Importations. . . .	4 929	25 017 000
Exportations. . . .	4 593	9 637 000
	9 522	34 654 000

Quant aux moyens de transport employés, les chiffres se décomposent ainsi en poids :

Par mer	19 987 000
Par terre.	14 670 000

En 1896, le commerce total spécial représente :

	Millions de francs.
Importations	3 799
Exportations	3 401
	7 200

Cette somme, divisée par 38 517 000 habitants, donne un commerce de 187 fr. par tête. C'est, à une ou deux unités près, le même chiffre que celui de l'Allemagne.

En 1896, les importations de la France (commerce spécial) se sont élevées (en millions de francs) à :

Objets d'alimentation.	1 007
Matières nécessaires à l'industrie . . .	2 174
Objets fabriqués.	618

Les exportations se sont élevées à :

Objets d'alimentation.	652
Matières nécessaires à l'industrie . . .	836
Objets fabriqués, colis postaux	1 913

Avant les traités de commerce de 1860, les protectionnistes prédisaient que si l'on abaissait les tarifs, la France serait inondée par les produits anglais. Or, voici les résultats par période quinquennale, tels que les constatent les tableaux du commerce spécial, le seul à considérer dans ce cas. On sait que le commerce spécial représente l'importation des objets consommés en France et l'exportation des objets produits en France.

Moyenne annuelle (*en millions de francs*).

Périodes.	Importations.	Exportations.
1855-1859. . . .	1 732	1 894
1861-1865. . . .	2 447	2 564

Les tarifs de 1881 surviennent : voici la comparaison de la dernière période quinquennale du régime des traités de commerce de 1860 et de la première des nouveaux tarifs.

Moyenne annuelle (*en millions de francs*).

Périodes.	Importations.	Exportations.
1876-1880. . . .	4 292	3 375
1882-1886. . . .	4 453	3 319

Maintenant, voici la dernière période quinquennale du régime des traités de commerce et la première période quinquennale du régime du tarif maximum et du tarif minimum.

Moyenne annuelle (*en millions de francs*).

Périodes.	Importations.	Exportations.
1887-1891	4 330	3 504
1892-1896	3 882	3 310

Part proportionnelle du commerce avec les pays étrangers.

Périodes.	Moyenne quinquennale.		Proportion pour 100 du commerce total.	
	Importations.	Exportations.	Importations.	Exportations.
1882-1886 . . .	4 211	3 092	94,56	93,16
1887-1891 . . .	4 005	3 242	92,48	92,54
1892-1896 . . .	3 514	2 994	90,52	90,48

Part proportionnelle du commerce avec les colonies et les pays de protectorat.

1882-1886 . . .	242,2	226,9	5,44	6,84
1887-1891 . . .	325,5	261,2	7,52	7,46
1892-1896 . . .	368,1	315,2	9,48	9,52

Commerce spécial par pays de provenance et de destination.

	Importations.	Exportations.
Royaume-Uni	510,6	1 030,0
Belgique	282,0	501,0
Allemagne	307,9	339,0
États-Unis	313,8	224,0
Espagne	287,9	100,3
Italie	126,9	115,2
Suisse	75,4	179,9
Russie	167,8	25,4

Les exportations de la France dans le Royaume-Uni, l'Allemagne, la Belgique et les États-Unis représentent 2 094 millions. Quatre nations absorbent donc 61 p. 100 du total ; l'Angleterre à elle seule prend pour sa part 30 p. 100. Les importations de ces quatre pays montent à 1 413 millions et représentent 36 p. 100.

Voici ce que la France achète et ce que la France vend.

Je prends les 11 premiers objets par rang d'importance au point de vue de la valeur.

	1890.	1896.
Laines en masse	337,4	364,9
Vins	349,8	293,8
Soies et bourres de soie	239,7	179,9
Café	156,2	175,2
Houille	247,8	166,9
Coton en laine	206,4	149,6
Bois communs	157,9	147,6
Graines et fruits oléagineux	192,5	123,4
Céréales (y compris le malt)	363,6	110,8
Peaux et pelleteries brutes	210,9	63,5
Cuivre	42,9	62,2

Voici, rangés par leur ordre d'importance en 1896, les onze premiers objets que nous exportons :

	1890.	1896.
Tissus de laine	361,3	294,1
Tissus de soie	273,9	247,0
Vins	268,8	242,3
Tabletterie, bimbeloterie	154,7	160,7
Laines en masse peignées et teintes	121,0	145,3
Tissus de coton	110,4	131,4
Vêtements et lingerie	125,3	98,8
Soies	125,4	93,2
Outils et ouvrages en métaux	89,0	85,1
Peaux préparées	112,2	83,4
Ouvrages en peaux ou en cuir	146,1	82,1

Ces chiffres prouvent que nous importons spécialement des matières premières et des objets d'alimentation. Ce n'est point par fantaisie, par engouement ni par mode que nous achetons des laines en masse, des soies, du coton en laine, des peaux et pelleteries brutes : c'est dans le but de les transformer en objets fabriqués.

Notre tarif de 1892 a empêché d'entrer, ce qui est incontestable; il a également empêché de sortir, comme le prouvent les chiffres que je viens de citer.

Si nous examinons les industries qui ont réclamé le plus énergiquement la protection, nous constatons que l'exportation des tissus de coton s'est élevée de 110 millions 4 à 131,4, soit une augmentation de 20 millions de francs, ce qui fait un peu plus de 0 fr. 50 c. par tête de Français ; mais l'exportation des vêtements et de la lingerie est tombée de 125 300 000 fr. en 1890 à 98 800 000 en 1896. Il y a plus que compensation.

Les droits n'ont pas empêché l'importation des fers et aciers de passer de 6 400 000 fr. en 1890 à 8 600 000 fr. en 1896 et leur exportation de tomber d'une de ces années à l'autre de 34 700 000 fr. à 27 500 000 fr.

On peut juger de l'expansion d'une industrie d'après sa consommation de matières premières.

Nous retrouvons en partie ces matières premières à notre exportation, car nous trouvons des tissus de laine, de soie, de coton, des peaux préparées, des vins, des peaux et des ouvrages en cuir et peau.

Si nous comparons le prix des marchandises que nous importons et celui des marchandises que nous exportons, nous trouvons :

A l'importation : 3 799 millions de francs divisés par 22 619 000 tonnes = 167 fr. par tonne.

A l'exportation : 3 401 millions de francs divisés par 7 274 000 tonnes = 467 fr. par tonne, soit une différence de 300 fr. par tonne.

La tonne, à l'exportation, vaut 179 p. 100 en plus que la tonne à l'importation.

Voici les proportions en poids et en valeurs pour les trois grandes catégories de marchandises.

TABLEAU.

Importations.

	Proportion pour 100 dans les quantités totales.	Proportion pour 100 dans les valeurs totales.	Valeur moyenne de la tonne par catégorie.
Objets d'alimentation	12,81	26,50	347,50
Matières nécessaires à l'industrie	84,32	57,22	113,95
Objets fabriqués	2,87	16,28	953,04

Exportations.

Objets d'alimentation	14,52	19,16	616,91
Matières nécessaires à l'industrie	70,80	24,59	162,35
Objets fabriqués	14,68	56,25	1 791,67

On voit que l'importation des matières nécessaires à l'industrie compte pour 84,32 dans les quantités et pour 57,22 dans les valeurs. Dans notre exportation, les objets fabriqués ne représentent que 14,68 p. 100 comme quantités, mais représentent 56,25 comme valeurs.

Les objets d'alimentation que nous exportons ont une valeur presque double des objets d'alimentation que nous importons. Il en est de même pour les objets fabriqués.

Si nous comparons l'importance du commerce des différentes douanes par valeurs et par quantités, nous trouvons :

Commerce spécial.

(Importations et exportations réunies.)

	Valeur en millions de francs.	Quantités en tonnes de 1 000 kilogr. — Milliers de tonnes.
Marseille	1 085	2 833
Le Havre	1 049	1 406
Paris	767	341
Dunkerque	530	1 767
Bordeaux	476	1 694
Boulogne	306	332
Calais	177	371
Rouen	210	1 404
Jeumont	109	2 380

Ces chiffres démontrent que la valeur ne correspond pas à la quantité : Paris est la 3e douane pour les valeurs ; dans le tableau des douanes elle est la 16e pour les quantités. Jeumont se trouve la 2e pour les quantités et la 14e pour les valeurs.

Deux douanes, Marseille et le Havre, représentent 27 p. 100 de la valeur totale du commerce spécial de la France : dix douanes représentent 58 p. 100.

Les importations temporaires représentent 132 millions : les produits manufacturés réexportés, 174 millions : peu de chose, on le voit, dans l'ensemble du commerce.

	Importations. — Millions de francs.		Exportations. — Millions de francs.
Blé, froment	93,6	Farine	88,4
Fils de soie écrus	14,0	Fils de soie teints	14,0
		Machines, bâtiments de mer et wagons	10,0

Les blés représentent plus de la moitié de ce mouvement des importations temporaires : viennent ensuite les soies écrues et teintes; les autres produits ne représentent que des sommes insignifiantes relativement à l'ensemble du commerce de la France. Les admissions temporaires ne peuvent être que des palliatifs ou des prétextes à primes. Elles ne représentent pas le régime de la liberté commerciale.

Nous sommes fabricants d'objets relativement chers. Nous produisons chèrement pour deux motifs.

D'abord la politique protectionniste nous oblige de payer tout très cher. La France est un pays où tous les objets nécessaires à la vie sont frappés de droits, depuis le pain jusqu'à la chaussure, jusqu'au vêtement.

Tous les jours on cherche le moyen d'augmenter le prix de revient de nos produits. La protection n'est que l'art de fermer les débouchés.

Ensuite, nous fabriquons relativement beaucoup mieux que quantité de nos concurrents. Nous dédaignons la camelote que produit si volontiers l'Allemagne. On reproche cette probité professionnelle à nos industriels et à nos commerçants, je les en félicite, au contraire. Ils ont raison de ne pas déshonorer leurs marques.

Mais de là cette conséquence : c'est qu'ils s'adressent aux peuples riches et, parmi ces peuples riches, à la minorité très aisée. C'est donc de leurs relations et débouchés avec les quatre peuples qui prennent les deux tiers de nos exportations qu'ils doivent surtout se préoccuper. Une augmentation de 10 p. 100 représente 210 millions.

Ils doivent se rappeler cette parole de Quesnay : Les négociants des autres nations sont nos propres négociants. Ils doivent aussi savoir que la fortune d'un négociant est la richesse de sa clientèle et compter plus sur les peuples riches pour leur assurer des débouchés que sur les peuples pauvres.

Ils doivent enfin s'inspirer, dans leur déontologie, de cette vérité : c'est qu'en dehors du monopole, le producteur a toujours plus besoin de vendre que le client d'acheter.

En 1895 nous avons eu une augmentation de 295 millions sur 1894 : cette augmentation a porté pour 103 millions sur les États-Unis à la suite de l'adoption du bill Mac Kinley et pour 33 millions sur la Suisse à la suite de l'arrangement franco-suisse.

Nos exportations aux États-Unis ont immédiatement passé : tissus de soie et de bourre de soie, de 52 millions de francs à 75 ; tissus de laine, de 12 millions à 39 ; ouvrages en peaux et cuirs, de 10 millions 1/2 à 18 ; vêtements et lingerie, de 5 500 000 fr. à 10 millions, etc.

Ces chiffres prouvent l'influence des tarifs de douanes sur les débouchés.

C'est un bien mauvais service qu'un peuple se rend à lui-même que de donner aux autres l'exemple de la protection.

J'ai essayé de tracer, à l'aide des documents officiels, en quelques traits les principaux éléments de notre situation industrielle et commerciale. Je n'ai point parlé de l'industrie agricole : j'attends la publication de l'enquête de 1892 pour l'étudier. Je n'ai point parlé des institutions de crédit ni des sociétés par actions.

Je me suis borné à exposer et à grouper, dans un résumé, des chiffres éparpillés dans diverses publications qui sont, du reste, à la disposition de tout le monde. J'espère que ce travail ne sera pas inutile à mes confrères en statistique et en économie politique.

Yves Guyot.

II.

LE RECRUTEMENT DANS SES RAPPORTS AVEC LA POPULATION (1).

C'est désormais un fait acquis que notre population reste à peu près stationnaire et que notre natalité diminue graduellement depuis vingt ans. Dans la dernière séance de la Société, M. Bertillon a appelé l'attention de ses collègues sur les conséquences de la diminution du nombre des naissances au point de vue de la puissance militaire de la France.

Je viens à mon tour reprendre la question, en me basant sur les effectifs du recrutement : le ministère de la guerre publie chaque année un *compte rendu* des opérations du tirage au sort, qui forme une série de 80 ans, allant sans interruption de 1816 à 1895. J'ai complété le document administratif, en disposant en face des effectifs annuels du contingent les naissances de garçons qui ont fourni les classes, enfin la survivance à 20 ans propre à chaque classe et qui résulte du rapport des inscrits aux naissances mâles qui les ont fournis.

Il résulte de l'inspection même de ce tableau que, jusqu'en 1833, les effectifs des classes, sauf celles de 1818 et 1819, sur lesquelles nous reviendrons plus loin, sont inférieurs à trois cent mille ; et qu'à partir de 1833, sauf pour quelques années exceptionnelles, ces effectifs dépassent ce chiffre limite ; mais ce qu'il importe de noter, c'est que dans la seconde période, qui part de 1833, la supériorité des effectifs des classes sur ceux de la première période se maintient, bien que le nombre des naissances mâles, après 1833, n'excède pas sensiblement les naissances de la première période : c'est là l'indice d'une survivance plus considérable dans les générations nouvelles. La survivance moyenne, qui était de 59 p. 100 dans le premier tiers du siècle, s'est élevée pour les cinq dernières classes à 68 p. 100, et le nombre des inscrits dépasse aujourd'hui 330 000.

Tableau de la force des classes en France.

Classes.	Inscrits.	Années.	Nombre de naissances mâles.	Survivants pour 100 à 20 ans révolus.
1816	280 296	1796	»	»
1817	298 202	1797	»	»
1818	309 194	1798	»	»
1819	307 708	1799	»	»
1820	288 828	1800	464 562	62,17
1821	279 227	1801	473 496	58,97
1822	274 740	1802	476 266	57,66
1823	266 534	1803	469 928	57,71
1824	275 964	1804	470 901	58,60
1825	296 566	1805	471 458	62,90
1826	283 376	1806	471 786	60,06
1827	283 822	1807	475 716	59,66
1828	282 985	1808	469 623	60,26
1829	294 975	1809	481 934	61,20

(1) Communication faite à la Société de statistique de Paris dans la séance du 21 juillet 1897.

Classes.	Inscrits.	Années.	Nombre de naissances mâles.	Survivants pour 100 à 20 ans révolus.
—	—	—	—	—
1830	294 593	1810	480 912	61,26
1831	295 975	1811	479 790	61,69
1832	277 477	1812	457 012	60,71
1833	285 805	1813	463 161	61,71
1834	326 298	1814	513 204	63,58
1835	309 376	1815	490 458	63,08
1836	309 516	1816	500 385	61,86
1837	294 621	1817	488 145	60,36
1838	287 311	1818	471 624	60,92
1839	314 521	1819	508 922	61,80
1840	300 717	1820	494 820	60,77
1841	300 822	1821	498 478	60,34
1842	304 222	1822	500 867	60,74
1843	304 998	1823	496 022	61,50
1844	308 900	1824	507 668	60,84
1845	300 775	1825	503 168	59,78
1846	307 091	1826	511 411	60,05
1847	304 905	1827	505 366	60,33
1848	305 124	1828	501 796	60,79
1849	304 023	1829	496 495	61,23
1850	305 712	1830	496 914	61,52
1851	311 218	1831	509 220	61,12
1852	295 762	1832	483 249	61,20
1853	301 295	1833	501 059	60,13
1854	306 622	1834	508 718	60,27
1855	317 855	1835	512 368	62,03
1856	310 289	1836	504 416	61,51
1857	294 761	1837	485 721	60,69
1858	305 339	1838	495 820	61,58
1859	306 314	1839	493 172	62,11
1860	312 204	1840	489 424	63,8
1861	321 455	1841	502 716	62,9
1862 (1). . . .	323 070	1842	506 450	62,8
1863	325 127	1843	502 927	63,6
1864	321 561	1844	492 703	64,1
1865	326 095	1845	504 878	63,6
1866	312 078	1846	496 009	61,9
1867	292 750	1847	460 910	62,4
1868	309 756	1848	482 473	63,2
1869	328 385	1849	506 057	63,5
1870	304 024	1850	489 802	61,0
1871	314 053	1851	496 606	65,0
1872	303 810	1852	494 856	63,1
1873	296 504	1853	482 316	63,3

(1) Nous devons prévenir le lecteur qu'avant de calculer les coefficients de survivance à partir de 1862, nous avons dû apporter quelques corrections aux chiffres des naissances mâles, corrections nécessitées par l'annexion des deux Savoies et du comté de Nice en 1860, et de la perte des départements alsaciens-lorrains en 1871.

Pour l'Alsace-Lorraine, ses conscrits cessent de figurer sur nos séries d'inscrits à partir de 1871 ; il faut donc diminuer d'une certaine quantité le total des naissances françaises, de 22 000, chiffre moyen des naissances d'Alsace-Lorraine de 1861 à 1868; de même, il faut accroître le total des naissances mâles de 8 000, chiffre moyen des naissances savoisiennes de 1842 à 1862.

Classes.	Inscrits.	Années.	Nombre de naissances mâles.	Survivants pour 100 à 20 ans révolus.
—	—	—	—	—
1874	283 568	1854	473 834	61,6
1875	279 846	1855	463 440	62,4
1876	294 382	1856	488 371	62,1
1877	286 107	1857	482 336	61,1
1878	295 924	1858	496 492	61,3
1879	316 662	1859	522 116	62,3
1880	306 883	1860	489 646	64,4
1881	309 689	1861	514 735	62,8
1882	312 924	1862	510 311	64,1
1883	313 951	1863	518 581	63,3
1884	309 097	1864	516 160	62,8
1885	306 854	1865	515 345	62,2
1886	316 090	1866	516 136	63,9
1887	308 245	1867	514 369	62,6
1888	295 707	1868	503 502	61,4
1889	310 275	1869	485 883	63,8
1890	300 247	1870	482 775	62,1
1891	277 425	1871	422 879	65,4
1892	343 651	1872	494 481	69,5
1893	330 138	1873	484 751	66,7
1894	337 109	1874	489 622	68,8
1895	331 368	1875	487 281	68,0

On est amené à se demander quelle cause a produit cette heureuse augmentation du nombre de nos conscrits ; il y en a plusieurs. Et d'abord, la loi du 26 juin 1889 sur la nationalité; elle a eu un double résultat : premièrement d'accroître le nombre des naturalisations d'étrangers; le chiffre moyen des naturalisations, qui était, avant la loi, de 1880 à 1889 de 725 par an, s'est élevé depuis 1889 à 5 000; en second lieu, le paragraphe 3 de cette loi qui donne la qualification de Français à l'individu né en France d'un étranger qui lui-même y est né et à celui qui, né en France d'un étranger, y est domicilié à l'époque de sa majorité, a eu une influence immédiate et marquée sur le chiffre du recrutement. En effet, avant 1889, le nombre des étrangers inscrits sur les listes du recrutement était en moyenne de 2 500, sur lesquels environ 1 200 excipaient de l'extranéité et se trouvaient rayés sur les listes, tandis qu'aujourd'hui le nombre des étrangers est de 5 500 en moyenne, sur lesquels environ 400 seulement réclament la radiation.

De ce chef-là, les effectifs annuels du recrutement se trouvent accrus chaque année d'environ 4 000 hommes, mais cette explication n'est pas suffisante pour rendre compte de l'accroissement du nombre des conscrits, accroissement qui varie entre vingt et vingt-cinq mille individus par an. Il y a donc une autre cause dont l'action se fait sentir ici, et cette action est mise en évidence par le tableau de la survivance à vingt ans que j'ai calculée pour chaque laps de temps. Les classes qui se sont succédé devant les conseils de revision depuis 1870 jusqu'à 1890 dérivent des naissances mâles constatées de 1850 à 1870; au contraire, les contingents examinés depuis 1890 dérivent des naissances de garçons relevées dans la période qui a suivi la guerre; eh bien, il est remarquable que les contingents de la première période, quoique correspondant à des chiffres de naissances plus élevés que dans la seconde, fournissent moins d'inscrits à vingt ans révolus que ceux cons-

tatés depuis 1890, déduction faite des étrangers que la loi nouvelle de 1889 inscrit sur les listes : la survivance à vingt ans s'est notablement accrue ; même pour la classe 1891, correspondant à l'année 1871, bien que le chiffre des conscrits soit tombé à 277 425, chiffre le plus bas observé depuis 1832, la survivance des conscrits est encore de 65,4 p. 100, tandis que sous l'Empire, avec les plus forts contingents, la survivance n'a pu dépasser 64 p. 100 au maximum.

Ainsi, nous avons plus d'enfants de la naissance à vingt ans qu'on ne le faisait autrefois, la raison en est que la mortalité a diminué graduellement à tous les âges de cette période, mais surtout dans la première enfance, c'est-à-dire de la naissance à deux ans. Cela est si vrai que, si au lieu de s'arrêter aux chiffres d'ensemble pour la France entière, on descend aux détails et qu'on étudie la survivance à vingt ans par département, on constate que ce sont les départements où la survivance est la plus considérable, qui perdent le moins d'enfants dans les premières années de la vie. Il y a plus de 25 ans, M. Bertillon père avait fait la remarque que la mortalité des nourrissons de 0 à 1 an est exclusivement faible dans la Creuse, à peine 12 pour 100 naissances vivantes. Comme il savait que j'étais originaire de la région du plateau central, il m'en demanda la cause ; je lui dis qu'à mon avis, cette faible mortalité devait tenir à ce fait, que dans ce département à forte émigration périodique masculine, la femme n'émigrait pas et restait attachée au foyer domestique, nourrissant elle-même les enfants, comme chez les anciens Germains (1). Eh bien, la Creuse est un des départements où la survivance à 20 ans est la plus forte : 75 p. 100 naissances mâles vivantes.

Au contraire, dans les départements du Nord et de la Seine-Inférieure la survivance à 20 ans s'abaisse à 57 p. 100 (période de 1886 à 1889) : ce sont des départements qui ont une forte mortalité infantile due au développement de l'industrie, qui est un obstacle sérieux à l'allaitement maternel. Dans la Seine-Inférieure, la proportion des décès de 0 à 1 an est de 26 p. 100 naissances vivantes; de même dans les départements de la rive méditerranéenne, les Bouches-du-Rhône, le Var, le Gard, l'Hérault, les Pyrénées-Orientales, où la mortalité de l'enfance est excessive (j'en ai indiqué la cause dans le *Journal* de notre Société [numéro d'août 1876]); la survie moyenne des jeunes gens à 20 ans ne dépasse pas 52 p. 100, et tombe même jusqu'à 47.

Ainsi, malgré l'affaiblissement bien constaté de la natalité, il y a depuis quelques années un accroissement du nombre des conscrits, parce que la mortalité de l'enfance diminue : nous commençons à ressentir les heureux effets de la loi Roussel sur la protection de l'enfance. A la vérité, la loi Roussel n'a été promulguée qu'en 1874, et le relèvement du coefficient de survivance se manifeste déjà sur les générations nées dès avant cette date, mais il faut songer que la loi de 1874 avait été précédée par une campagne de quinze ans sur la mortalité infantile, campagne ouverte devant l'opinion publique, à l'Académie de médecine, à l'Académie des sciences et dans la presse, et la loi Roussel ne fut que le couronnement de cette campagne en 1874.

Voilà donc une loi sociale qui, en sauvant un plus grand nombre d'enfants, a pour résultat d'accroître nos effectifs annuels de conscrits de vingt à vingt-cinq

---

(1) *Sua quemque mater (puerum) uberibus alit, nec nutricibus aut ancillis delegantur* (Tacit., *Germ.*, XX).

mille jeunes gens. Il y a une indication évidente pour l'administration à en surveiller l'exécution, qui laisse encore à désirer. Dans un certain nombre de départements, les ressources inscrites par les conseils généraux sont insuffisantes pour assurer le service de protection, il faut que ces départements, en petit nombre du reste, soient invités à assurer le fonctionnement régulier de la loi (1). Si nous gagnons seulement deux points, si le taux de la mortalité infantile, qui est aujourd'hui de 16 p. 100 naissances vivantes, est abaissé à 14, et il peut l'être, puisqu'en Écosse et dans les Pays scandinaves, il est encore plus bas, 12 p. 100, nous avons l'espoir d'accroître par cette réduction de la mortalité nos contingents annuels de vingt à vingt-cinq mille conscrits, et nous arriverons ainsi à atténuer les tristes effets de la dépopulation.

Par la longue période d'années qu'il embrasse (1816 à 1896), par le soin avec lequel il est préparé à l'aide de données de l'état civil, le compte rendu du recrutement est un des documents démographiques les plus précieux dont nous disposions : il donne lieu à un certain nombre d'observations que nous croyons devoir résumer ici.

Tout d'abord, nous constatons un relèvement dans l'effectif des classes de 1818 et 1819, par rapport aux classes qui précèdent ou qui suivent. Ces classes correspondent pour les naissances aux années 1798, 1799. L'état civil n'a commencé d'être publié en France qu'à partir de 1800 ; nous ignorons quel est le chiffre des naissances qui correspond aux dernières années du siècle passé ; mais il dut être considérable, à cause du grand nombre de mariages qui fut provoqué par la loi du 19 fructidor an VI, la loi de conscription du général Jourdan. Un des articles de cette loi exonérait du service militaire les jeunes gens mariés au moment du tirage au sort. Dans ma commune, où j'ai fait un relevé des actes de l'état civil depuis 1675, le nombre des mariages, qui était, année moyenne, de 22 vers la fin du XVIIIe siècle, monta à 56 en l'an VII, et la moitié des garçons mariés n'avait pas vingt ans. Le même fait dut se produire ailleurs, ce qui amena un relèvement sensible des naissances.

La classe de 1832 se trouve en déficit par rapport à celles qui précèdent et qui suivent ; elle répond à l'année 1812, où le blé s'était vendu jusqu'à 34 fr. l'hectolitre. Nous constatons un affaissement aussi marqué dans les classes de 1837 et 1838, répondant pour les naissances aux années 1817 et 1818, où le prix du blé (en 1817) monta à 36 fr. l'hectolitre. En outre, il y eut disette de vin, les vignes ayant coulé en 1816 (2) ; le chiffre des naissances s'en ressentit, conformément à l'observation du physiologiste Haller : *Sine Cerere et Baccho friget Venus.*

Ce ne fut pas le seul résultat produit par la disette de 1817. Sur les conscrits nés dans cette année, il fallut examiner un plus grand nombre de jeunes gens pour former le contingent, tant il y avait de non-valeurs ; le compte rendu du recrutement de 1837 en porte la trace : il y eut 18,5 par 100 conscrits exemptés pour infirmités ou faiblesse générale de constitution, proportion qui dépassait beaucoup la moyenne, en sorte que, par le fait de la famine, il y eut à la fois déficit dans le

(1) Un crédit annuel est inscrit au budget du Ministère de l'intérieur pour la protection des enfants en bas âge ; il figure au budget de 1897 pour une somme de 840 000 fr., les conseils généraux votent une somme à peu près égale, ce qui représente une dépense totale de 1 700 000 fr. environ.

(2) Le chiffre des entrées en vin à Paris, qui était, année commune (1810-1820), de 718 000 hectolitres, tomba à 417 000 en 1817 (*Recherches statistiques sur la ville de Paris,* tome Ier).

chiffre des naissances et par suite des conscrits et déchet dans la qualité physique de la génération.

Ce qui n'est pas moins remarquable, c'est que ce déficit de la classe de 1837 se répercute vingt ans plus tard sur la classe de 1857, et quarante ans après sur celle de 1877, dont les effectifs sont notablement inférieurs à ceux des années qui précèdent et qui suivent. Il sera intéressant de savoir si la classe de 1897 qui se présentera à la revision en 1898 portera encore la trace du déficit originaire de 1817.

Ce ne sont pas seulement les disettes qui après vingt ans font varier la force des classes : les guerres et les épidémies exercent une influence analogue. Le choléra de 1853-1854 se traduisit par une dépression marquée sur les conscriptions de 1873 et 1874. La guerre de Crimée fit tomber à 279 000 l'effectif des conscrits de 1875, chiffre inférieur de 25 000 à la moyenne de cette époque. La conscription de 1891, correspondant à la guerre de 1870-1871, ne fournit que 277 425 conscrits, chiffre qui eût été bien plus bas, si, comme nous l'avons fait remarquer, la survivance à vingt ans n'eût été en voie d'amélioration.

On voit donc que les variations dans la force des classes ne sont pas l'effet du basard; elles sont tout comme la répercussion des faits politiques, sociaux et économiques qui se produisent, et nous avons vu, par l'exemple de la disette de 1817, que l'effet peut retentir sur plusieurs générations.

Je donne ici, comme élément de comparaison, les indications suivantes sur le recrutement à l'étranger. L'Italie examine 290 000 conscrits, avec une survie de 56 p. 100 à vingt ans; l'Autriche-Hongrie, 350 000; la Belgique, 63 000, avec une survie de 65,5 p. 100; l'Allemagne, 485 000 avec une survie de 54 p. 100. Toutefois, le chiffre de 485 000 est considérablement réduit par les émigrations non autorisées, au nombre de plus de 30 000, et par les réfractaires, dont le chiffre dépasse 12 000. La Russie a examiné, en 1894, 890 393 conscrits de 21 ans dans les 50 gouvernements d'Europe : la survie est de 49 p. 100 pour l'ensemble de l'empire russe, l'effectif total des conscrits a été de 1 048 029 dans cette même année.

Le compte rendu du recrutement nous apprend que le nombre des conscrits réfractaires ou déclarés insoumis s'élève en moyenne à 2 200, proportion qui ne varie guère. Ce n'est pas un chiffre excessif, surtout si on le rapproche de ceux que nous fournissent les statistiques militaires de l'étranger. En Allemagne, il s'élève à 12 000; en Alsace-Lorraine, il atteint jusqu'à 28 p. 100 de l'effectif des conscrits de ces deux provinces; en Italie, la levée de 1894 a fourni 21 398 insoumis, soit près de 6 p. 100 de la classe. Toutefois, il y a à noter pour notre pays cette particularité, que le nombre des insoumis est surtout considérable dans certains départements de la frontière. Dans quelques départements du centre, il n'y a pas de réfractaires; dans le département des Basses-Pyrénées, on a relevé en 1895 jusqu'à 456 insoumis, presque le quart des insoumis de toute la France; Paris pour 23 447 conscrits ne compte que 154 insoumis dans la même année : il y a là un détail qui mérite d'attirer l'attention de l'administration.

On sait que, durant la revision à laquelle les conscrits sont soumis, on les interroge sur la question de savoir s'ils savent lire et écrire. Cette enquête, qui se pratique depuis 1828, est consignée dans les comptes du recrutement et fournit la meilleure statistique que nous ayons sur le degré d'instruction de la population. Les pays étrangers nous ont suivis dans cette voie. La dernière revision de 1896 fournit 17 177 jeunes gens ne sachant ni lire ni écrire sur 331 368 conscrits, soit 5,2

p. 100 d'illettrés ; le compte rendu de 1828 donne 55,5 p. 100 d'illettrés. Dans certains départements, l'instruction a marché plus vite que cette moyenne. La Corrèze qui, au moment où le baron Dupin publia sa célèbre carte de la *France obscure et de la France éclairée,* figurait avec la teinte la plus foncée et comptait 83 p. 100 d'illettrés, n'en compte plus aujourd'hui que 7 p. 100 et serait encore plus avancée, si les commissions scolaires remplissaient sérieusement leur mandat.

L'Italie compte (armée de terre, classe de 1892) 39,66 p. 100 de soldats ne sachant ni lire ni écrire : la Russie, 60,2 p. 100 (classe de 1894) ; la Belgique, 15,5 p. 100 (classe de 1893) ; l'Allemagne 0,22 p. 100 (recrutement de 1895).

Je relève dans le compte rendu un dernier détail en apparence insignifiant, mais qui a son importance. Le document publié par le ministre de la guerre indique le nombre des séances employées par les conseils pour la revision des conscrits et la durée moyenne de ces séances : il résulte de ces données que le temps consacré à l'examen d'un conscrit est pour 1896 de une minute et 19 secondes au maximum. Ce n'est vraiment pas assez, quand il y a, et c'est souvent le cas, des signes suspects du côté des organes respiratoires ou du cœur. Il en résulte que, chaque année, un grand nombre de jeunes soldats insuffisamment examinés n'arrivent au régiment que pour entrer à l'hôpital, et que les médecins militaires sont dans la nécessité de réformer environ 12 000 soldats après un séjour de plusieurs mois, préjudiciable à leur santé et aux intérêts du Trésor : l'État de ce chef éprouve une perte de 8 à 10 millions ; en Allemagne, le mal est atténué, grâce aux deux revisions que les conscrits subissent successivement avant d'être incorporés : aussi nous réformons chaque année par le congé de réforme n° 2, 9,2 p. 100 de notre effectif, tandis qu'en Allemagne la proportion des réformés n'est que de 4,8 p. 100.

L. Vacher.

III.

LE PROBLÈME MONÉTAIRE. (*Suite* [1].)

CINQUIÈME PARTIE.

Lutte de l'argent contre l'or.

CHAPITRE SIXIÈME.

La crise de l'argent aux États-Unis.

Accordons cependant une mention spéciale au travail de M. Mac Lean Hardy sur les rapports de la quantité de monnaie avec les prix, parce que ces rapports, comme nous l'avons indiqué, forment l'une des deux erreurs fondamentales, avec le pou-

(1) Voir *Journal de la Société de statistique de Paris :* 1886, p. 281 ; — 1887, p. 43 et 99 ; — 1889, p. 217 ; — 1891, p. 261 ; — 1895, p. 20 et 371 ; — 1897, p. 17.



voir illimité des gouvernements sur la monnaie en cours aux États-Unis. M. Hardy a dressé un tableau et un graphique de la quantité de monnaie et des prix aux États-Unis de 1861 à 1891. D'après ce tableau, les prix, au lieu de s'élever, auraient baissé avec la quantité de monnaie.

Années.	Volum of currency.	Proportion pour 100.	Prix indet number.
1860. . .	435,407,752	100,0	100,0
1865. . .	714,702,995	164,1	216,8
1870. . .	675,212,794	155,0	152,3
1875. . .	754,101,869	173,1	127,0
1880. . .	973,782,228	223,5	106,9
1885. . .	1,292,568,615	296,8	93,0
1891. . .	1,497,440,507	347,9	92,2

En 1895, le total de la circulation dépassait légèrement 1,600 millions et pouvait atteindre à 2,200 millions de dollars, soit plus de 11 milliards de francs. L'observation de M. Mac Lean Hardy sur l'accroissement de la *currency* aux États-Unis est parfaitement exacte. Nous allons, au surplus, y revenir et rechercher si, avec ses divers éléments, elle correspond à l'étendue du territoire, aux progrès économiques et à l'augmentation de la population.

XX. *Production des métaux précieux.* — Quoique nous ayons déjà donné de nombreux chiffres sur cette production, nous résumons les tableaux qu'en a dressés le directeur des mines de Washington à partir de 1845, et même à partir de 1792. La totalité de la production, depuis 1792, est évaluée, celle de l'or à 2,112,946,769 dollars et celle de l'argent à 1,444,970,236 dollars, ensemble 3,206,685,769 dollars ou 16,674 millions de francs. Le tableau ci-après, bien que ramené à la production par année décadaire, permet d'en suivre les progrès depuis 1845.

Années.	Or.	Argent.	Années.	Or.	Argent.
	1,000 doll. coining value.			1,000 doll. coining value.	
1845. . .	1,008	50	1885. . .	34,800	51,600
1849. . .	40,000	50	1890. . .	32,845	70,464
1855. . .	55,000	50	1891. . .	33,175	75,417
1860. . .	46,000	150	1892. . .	33,000	82,101
1865. . .	53,225	11,250	1893. . .	35,955	77,576
1870. . .	50,000	16,000	1894. . .	39,500	64,000
1875. . .	33,400	31,700	1895. . .	46,610	72,051
1880. . .	36,000	39,600	1896. . .	53,000	76,069 (1)

Ainsi, en ce qui concerne l'or, la production, après avoir augmenté de 1849 à 1875, a fléchi pour se relever, sans revenir au niveau de 1849 ; quant à l'argent, la production a pris, depuis 1849, un développement inouï, tel qu'il doit nécessai-

(1) A partir de 1875, la valeur de l'argent est en baisse, il y a lieu de diminuer les chiffres et de plus, d'après la baisse en 1893, la diminution est de 50 p. 100. Tous les chiffres sont empruntés aux *Reports of the Director of the mint,* 1893, 1894, 1895.

rement exercer une certaine influence sur la condition économique des États-Unis.

XXI. *Le milieu minier américain.* — Dix-huit États ou territoires prennent part à cette production.

Production en 1893 et 1895.

États.	1895. Or. (Onces)	1895. Argent. (Onces)	1893. Or. (Onces)	1893. Argent. (Onces)
Alaska	78,140	67,200	48,863	9,600
Arizona	95,072	986,900	57,286	2,935,700
Californie	722,171	633,700	584,370	470,100
Colorado	643,634	23,398,500	364,119	25,838,600
Georgia	6,192	400	4,702	500
Idaho	86,088	3,110,600	79,669	3,910,700
Michigan	2,075	37,300	2,032	43,500
Montana	198,405	17,560,100	172,989	16,906,400
Nevada	75,088	956,200	46,367	4,564,300
New-Mexico	23,810	694,800	44,171	458,460
North Carolina	2,622	400	2,593	13,400
Oregon	42,972	54,000	79,592	11,800
South Carolina	6,212	400	5,998	500
South Dacotah	187,187	159,300	193,809	140,400
Texas	»	450,000	»	349,400
Utah	66,419	7,468,100	41,293	7,196,300
Washington	16,980	122,700	10,744	152,700
Divers	1,693	400	726	700
Totaux	2,254,760	55,701,000	1,739,323	63,003,000

Il résulte de ce tableau que la production de l'or a augmenté depuis 1893 et celle de l'argent a légèrement fléchi. Il en résulte encore que la production de l'or a de l'importance dans 14 États ou territoires, et que celle de l'argent n'en présente réellement que dans 10 États compris dans les 11 premiers ; aussi la production des métaux précieux n'est considérable que dans les dix États ci-après, en les classant selon la valeur de la production en 1895 :

	Or. (Dollars)	Argent. (Dollars)	Total. (Dollars)
1° Colorado	13,395,100	36,252,600	43,557,700
2° Montana	4,101,400	22,715,600	26,817,000
3° Californie	14,928,000	845,180	15,773,780
4° Utah	1,373,000	9,655,720	11,028,720
5° Idaho	1,779,600	4,021,780	5,807,380
6° Arizona	1,965,300	1,275,900	3,241,290
7° South Dacotah	3,869,500	205,960	4,075,400
8° Nevada	1,552,200	1,236,290	2,788,490
9° Oregon	888,300	65,930	954,230
10° New-Mexico	492,200	898,310	1,390,520

Les États miniers principaux sont le Colorado, le Montana et la Californie, mais celle-ci, produisant surtout de l'or, peut être laissée de côté. Le milieu minier d'or et le milieu minier d'argent ne sont pas les mêmes. Leurs intérêts sont différents. Par suite, la sphère d'action du milieu minier d'argent est limitée. C'est ce qui explique comment l'influence des *silvermen* a diminué. Ils ne sont pas le facteur principal de la crise monétaire ; ce facteur, c'est la colonisation elle-même. Le *free coinage* est plutôt une erreur économique qu'une erreur monétaire. La colonisation ne donne pas les profits sur lesquels on comptait. On espère les améliorer plutôt avec l'argent qu'avec l'or, et tout aussi bien avec le papier qu'avec l'argent.

Le Montana et le Colorado figurent parmi les États les plus pittoresques et les plus sauvages des États-Unis. Ils appartiennent l'un et l'autre, bien que séparés par le Wyoming, à la zone des montagnes Rocheuses qui les traversent également. M. Pierre Leroy-Beaulieu a dernièrement parcouru le Colorado et en a montré l'importance comme centre productif d'argent et d'or (1). « Ce qui frappe dans ces « mines, dit M. Pierre Leroy-Beaulieu, c'est le petit nombre d'hommes qui suffisent « à extraire et à traiter les minerais. Dans l'une des plus grandes usines d'Euréka, « 160 ouvriers seulement extraient 210 tonnes de minerai par jour ; tout ce camp, « qui fournit par an 2 millions à 2 millions et demi d'onces d'argent n'a que 3,000 « à 4,000 habitants. Celui de *Cripple-Creek,* qui donnait 3 à 3 millions et demi « de dollars d'or, n'en a que 15,000. »

Le Montana est un centre moins important encore pour l'or que pour l'argent. Sa place exceptionnelle comme foyer minier provient des minerais de cuivre dont la production a été de 166 millions de francs en 1892. Il n'existait en 1890 que 139,000 habitants sur les 38 millions d'hectares de l'État. Toutes les villes du Montana sont perchées au haut des montagnes Rocheuses, entre 3,000 et 4,000 pieds au-dessus du niveau de la mer. Il y règne une fièvre de jeu, de spéculation, de plaisirs, de débauche et de crimes à peu près perpétuelle. Pendant le jour, le jeu sur les actions des mines et une multitude d'affaires en participation ; les actions sont émises depuis 1 jusqu'à 25 dollars afin de faciliter le jeu. Selon les moindres circonstances, une trouvaille, ou l'amoindrissement d'un filon, telle valeur monte ou baisse tout à coup de 40, de 100 dollars ; on cote, on vend, on échange également les parts. C'est un trafic incessant. Le soir on se réunit dans les *saloons* et les jeux de cartes succèdent aux coups sur les actions et les parts (2). Tout cela en présence des débris des plus sauvages tribus indiennes, *Têtes plates, Pieds noirs, Nez percés,* qui, de temps à autre, font des râfles au milieu de ce singulier monde.

L'influence du milieu minier américain ne tient pas à son importance, mais à son organisation en compagnies puissantes, disposant de vastes ressources pour peser sur les délibérations du Congrès de Washington.

XXII. *De la suprématie monétaire des États-Unis. — Illusions des Américains.* — Les renseignements qui suivent permettent d'apprécier la place des États-Unis dans la production annuelle des métaux précieux. Les illusions des Américains à ce sujet sont excessives. Le tableau ci-après de cette production sur le globe depuis

(1) *Économiste français,* 21 septembre 1895.

(2) *Économiste français,* 9 décembre 1893.

1873 a été dressé par le directeur de l'hôtel des monnaies de Washington. En rapprochant les chiffres de ce tableau de ceux donnés plus haut quant à la production américaine, on voit qu'en 1893 les États-Unis n'ont pas fourni le quart de la production de l'or et le tiers de celle de l'argent (1).

Années.	Or.	Argent (valeur réelle).	Années.	Or.	Argent (valeur réelle).
—	—	—	—	—	—
	1,000 dollars.			1,000 dollars.	
1873. . .	96,200	82,120	1885. . .	108,400	92,564
1874. . .	90,750	70,673	1886. . .	106,000	97,777
1875. . .	97,500	77,578	1887. . .	105,775	94,631
1876. . .	103,700	78,322	1888. . .	110,197	102,283
1877. . .	114,000	75,240	1889. . .	123,489	112,399,7
1878. . .	119,000	84,644	1890. . .	118,848,7	132,399,7
1879. . .	109,000	83,383	1891. . .	130,650	135,524,8
1880. . .	106,500	85,636	1892. . .	146,797,6	133,822,6
1881. . .	103,000	89,777	1893. . .	157,494,8	126,185,3
1882. . .	103,000	98,230	1894. . .	181,567,8	102,420,3
1883. . .	95,400	98,886	1895. . .	200,285,7	105,636,6
1884. . .	101,700	90,817			

XXIII. *Accroissement de la production de l'or et de l'argent dans les autres États.* — Cet accroissement de l'or et de l'argent dans les autres États s'est répartie de la manière suivante depuis 1882 :

ÉTATS.	OR.			ARGENT (coining rate).		
	1882.	1893.	1895.	1882.	1893.	1895.
	Dollars.	Dollars.	Dollars.	Dollars.	Dollars.	Dollars.
Australasie	31,955,017	35,688,600	44,798,800	83,592	26,507,000	16,171,100
Afrique	1,993,800	29,305,800	44,554,900	»	»	»
Russie.	23,867,985	26,454,400	28,894,400	323,427	420,500	519,800
Chine	»	8,426,000	3,521,000	»	»	»
Mexique.	936,223	866,700	6,000,000	29,237,798	32,111,778	60,719,500
Bolivie	72,375	67,000	67,000	11,000,000	15,188,000	28,441,400
Allemagne.	24,890	1,498,900	2,223,110	8,934,652	8,210,100	7,522,400
Inde anglaise	»	3,843,600	4,755,200	»	»	»
Amérique du Sud (sans la Bolivie)	»	22,000,000	12,989,900	»	»	14,339,400
Tous les États	101,996,640	157,494,800	200,285,700	111,802,337	213,944,400	218,738,100
États-Unis.	32,500,000	35,955,000	46,610,000	46,800,000	77,575,500	72,051,000

Nota. — Ne pas oublier, quant à l'argent, que la valeur calculée est celle du *coinage* américain et que les chiffres doivent être diminués d'un tiers au moins en 1882 et de moitie en 1893 et 1895.

Les détails pour 1896 n'ont pas encore été publiés.

Les conséquences de cette situation sont de la plus haute importance. D'une part, l'Europe se trouve affranchie de toute dépendance monétaire à l'égard des États-Unis. Elle a maintenant, à sa disposition, par la Russie, l'Inde, l'Australie et surtout l'Afrique, sans compter les divers États de l'Amérique du Sud dont la pro-

(1) En tenant compte de la baisse de l'argent, la production des États-Unis en 1893 n'excède pas 38 à 39 millions de dollars.

duction (Venezuela, Guyanes, Brésil, Colombie [1]) représente 13 millions de dollars par an, environ 65 millions de francs par an ; c'est elle qui est maîtresse de l'or sur le globe. Les États-Unis n'ont plus, au point de vue de l'or, qu'un rôle secondaire. Maîtresse de l'or, l'Europe commande les marchés. D'autre part, les États-Unis doivent ou suivre la direction monétaire de l'Europe ou devenir État à argent, auquel cas ils se trouveront dans la situation économique subordonnée de la Chine.

XXIV. *Mouvements de l'or et de l'argent aux États-Unis.* — Ces mouvements fournissent une autre preuve des illusions que se sont faites les Américains sur leur suprématie monétaire. De 1845 à 1877, les exportations d'or et d'argent ont toujours été supérieures aux importations ; c'était, au surplus, un fait inévitable, les Américains ayant beaucoup à payer à l'Europe, soit pour leurs achats, soit pour les capitaux de leur colonisation. De 1877 à 1888, avec exception pour 1884 et 1886, les importations *d'or seulement* ont été supérieures aux exportations d'or ; les Américains ont cru que ces excédents étaient devenus la règle, ils se sont trompés. A partir de 1889, les exportations, comme autrefois, ont été plus fortes que les importations, comme ce doit être normalement pour les États-Unis, malgré l'opinion contraire de M. Atkinson dont nous démontrerons le peu de fondement. Cette erreur des Américains a de très graves conséquences. Avant de les énumérer, nous allons donner les chiffres d'après un tableau spécial (2) dressé par le directeur de la Monnaie de Washington. De 1845 à 1864, les résultats présentant quelques incertitudes, le directeur n'a pas indiqué les excédents.

Années.	Mouvements de l'or.			Mouvements de l'argent.		
	Exportations.	Importations.	Excédents des exportations.	Exportations.	Importations.	Excédents des exportations.
	1,000 dollars.					
1864. . .	100,661	17,176	89,484	4,734	1,938	2,796
1865. . .	58,381	6,498	51,889	9,263	3,311	5,950
1866. . .	71,197	8,196	63,001	14,846	2,503	12,342
1867. . .	39,638	17,024	22,001	21,841	5,045	16,796
1868. . .	72,396	8,737	63,658	24,384	5,450	15,936
1869. . .	36,003	14,132	21,870	31,134	5,675	15,450
1870. . .	33,635	12,056	21,579	24,519	14,362	10,157
1871. . .	66,686	6,883	59,802	31,755	14,386	17,399
1872. . .	49,548	8,717	40,631	30,528	5,026	25,302
1873. . .	44,856	8,082	36,174	39,751	12,798	26,953
1874. . .	34,642	19,503	14,539	32,587	8,951	23,636
1875. . .	66,980	13,696	53,284	25,151	7,203	17,947
1876. . .	31,177	7,902	23,184	25,329	7,943	17,385
1877. . .	26,590	26,246	344	29,571	14,528	15,013
1878. . .	9,204	13,330	»	24,535	16,491	8,044
1879. . .	4,587	5,624	»	20,409	14,671	5,738
1880. . .	3,630	80,758	»	13,503	12,275	1,227
1881. . .	2,565	100,031	»	16,841	10,544	6,297
1882. . .	32,587	34,377	»	16,829	8,095	8,734

(1) *Économiste français,* septembre 1895.

(2) *Report for* 1893, Washington, 1894, page 50.

Années.	Mouvements de l'or. Exportations.	Importations.	Excédents des exportations.	Mouvements de l'argent. Exportations.	Importations.	Excédents des exportations.
—	—	—	—	—	—	—
1883. . .	11,600	17,754	»	20,219	10,755	9,464
1884. . .	41,681	22,831	18,250	26,051	14,594	11,456
1885. . .	8,477	26,601	»	33,753	16,500	17,203
1886. . .	42,952	20,743	22,208	29,511	17,850	11,600
1887. . .	9,701	42,910	»	26,296	17,260	9,036
1888. . .	18,376	43,934	»	28,037	15,403	12,634
1889. . .	59,952	10,284	49,667	36,689	18,678	18,011
1890. . .	17,274	12,943	4,331	34,873	21,032	13,840
1891. . .	86,362	18,232	68,136	22,590	18,026	4,564
1892. . .	50,195	49,699	495	32,810	19,955	13,855
1893. . .	108,680	21,174	87,506	40,757	23,103	17,514
1894. . .	76,978	72,449	4,528	50,451	13,286	37,164
1895. . .	105,020	34,369	70,651	54,892	24,976	29,916

Ainsi pendant les 31 années qui se sont écoulées de 1884 à 1894, les exportations d'argent ont toujours été supérieures aux importations, de même les exportations d'or sur les importations pendant 22 ans sur 31. Les causes de ce grand fait monétaire sont multiples : 1° la grande production de l'or et de l'argent aux États-Unis ; 2° le service des intérêts des capitaux placés par l'Europe aux États-Unis et le remboursement de ces capitaux ; 3° le règlement des achats faits en Europe par les Américains ; 4° les frais des nombreux voyages des Américains en Europe, voyages chaque année plus nombreux ; 5° les départs à titre définitif de colons et même d'Américains venant se fixer en Europe. Il n'y a guère de capitale européenne qui ne possède une colonie américaine, car ce n'est guère qu'en Europe que l'Américain riche peut jouir paisiblement de sa fortune. Si l'incertitude monétaire augmentait aux États-Unis, si les crises y devenaient plus intenses, les exportations d'or prendraient encore plus d'importance, comme l'indique l'excédent de 1893 qui a été de plus de 87,500,000 dollars, soit de plus de 450 millions de francs.

On explique, dès lors, fort bien, pourquoi les Américains suivent d'un œil si anxieux le mouvement des exportations de l'or. Ils craignent, d'un côté, de voir s'amoindrir leur stock d'or, tandis que s'accroît leur stock d'argent ; ils y voient, d'un autre coté, une sorte de baromètre qui marquerait, par ses oscillations, le va-et-vient de leur crédit national.

XXV. *Le stock monétaire des États-Unis en 1894 et 1896.* — Nous avons dressé le tableau ci-après en nous servant des chiffres donnés par l'office des monnaies de Washington au 1er juillet 1894.

	Or monnayé.	Or en lingot.	Argent monnayé.	Argent d'appoint.	Argent en lingot.
	—	—	—	—	—
Dans le Trésor fédéral. .	86,455,197	44,781,118	368,160,173	17,738,968	128,666,824
National banks	159,074,677	»	7,016,489	5,943,584	»
Autres banques et circulation générale. . . .	336,982,209	»	44,156,546	52,567,373	97,800
	582,512,083	44,781,118	419,333,208	76,249,925	128,764,624
	627,293,201		624,347,757		

Changements dans cette situation au 1er juillet 1896.

	Or		Argent		
	monnayé.	en lingot.	monnayé.	d'appoint.	en lingot.
	1,000 dollars.				
Dans le Trésor fédéral	112,589,9	32,102,9	378,673,1	15,767,0	120,933,9
National Banks	141,517,1	»	6,867,0	5,619,1	»
Autres banques et circulation générale.	313,387,9	»	45,249,8	54,584,9	1,032,5
	567,494,9	32,102,9	430,789,9	75,971,0	121,966,4
	599,597,8		628,727,3		

Plusieurs de ces chiffres ont une très grande importance : 1° il existe aux États-Unis un stock d'or et un stock d'argent très considérables et à peu près égaux, mais seul l'or circule ; 2° l'argent est accumulé dans les caisses du Trésor fédéral qui, sur 624,347,757 dollars en 1894 et 628,727,800 en 1896, en détenait à lui seul 548,097,832 en 1894 et 514,474,000 en 1896 ; 3° les banques nationales n'ont dans leur encaisse qu'une imperceptible quantité d'argent ; 4° dans la circulation générale, l'argent n'entrait que pour 96,723,919 dollars en 1894 et 29,834,700 dollars en 1896, soit moins de 500 millions de francs sur un territoire 17 fois grand comme la France.

XXVI. *La circulation fiduciaire aux États-Unis au 1er juillet 1894 et 1896.* — Quelles modifications la circulation fiduciaire apportait-elle à cet état de choses ? Voici quelle était sa consistance :

1er juillet 1894.

	Trésor fédéral.	National banks.	Autres banques et circulation générale.	Totaux.
Legal tender notes greenbacks	80,091,414	138,216,318	128,273,284	346,681,016
Nouveaux legal tender notes	17,902,988	»	134,681,429	152,584,417
National banks-notes	6,695,044	128,088,861	172,629,339	207,353,244
Currency certificates, loi de 1872, 8 juin	300,000	59,755,000	»	60,035,000
Gold certificates	48,050	40,560,490	25,779,359	66,787,899
Silver certificates	10,157,768	38,075,412	288,915,524	337,148,504
Totaux	115,195,264	404,696,081	750,278,935	1,170,590,080

Changements dans cette situation au 1er juillet 1896.

	Trésor fédéral.	National banks.	Autres banques et circulation générale.	Totaux.
	Dollars.			
Legal tender notes (ancienne émission)	122,431,148	113,213,290	111,636,578	346,681,016
— (14 july 1890 act)	34,638,033	»	95,045,247	129,683,280
National banks-notes	10,832,425	22,132,927	193,035,195	226,000,547
Gold certificates	620,070	20,336,400	21,861,719	42,818,189
Silver certificates	11,962,313	29,495,375	301,161,816	342,619,504
Currency certificates	326,000	27,165,000	4,725,000	32,210,000
Totaux	180,809,989	212,342,992	727,465,555	1,120,012,536

Si on décompose ces diverses espèces de papiers, on trouve : 1° que les certificats d'or sont plus que représentés par l'or du Trésor fédéral ; 2° que les certificats d'argent n'équivalent qu'aux deux tiers de l'argent du Trésor fédéral ; 3° que les banks-notes sont presque couvertes par les encaisses ; 4° que les papiers à découvert réellement se composent des *legal tender notes* du Trésor fédéral, montant à 499 millions de dollars ou 2,500 millions de francs, chiffre assez élevé par lui-même, quelles que soient les ressources des finances américaines ; en un mot, les États-Unis fabriquent le papier-monnaie sur une large échelle. Cette pratique est aggravée par deux faits : d'abord elle dépend directement du Trésor fédéral, puis à côté d'elle fonctionne une circulation excessive d'argent déprécié.

Si on réunit les deux circulations monétaire et fiduciaire aux États-Unis, on trouve qu'au 1er juillet 1894 et 1896, elles comprenaient :

	1894.	1896.
	Dollars.	
1° Or.	627,293,201	599,597,800
2° Argent.	624,347,757	628,727,800
3° Papiers.	1,170,190,080	1,120,012,536
	2,421,831,038	2,348,338,136

Soit 12,300 et 11,720 millions de francs. Sur cet ensemble, la part des contre-valeurs laisse à peu près une moitié à découvert.

	1894.	1896.
	Dollars.	
Or dans le Trésor fédéral.	131,236,315	144,692,800
— dans les national banks	159,074,677	141,517,100
Argent au Trésor fédéral.	514,565,965	515,374,000
— dans les national banks . .	12,960,273	12,486,100
Totaux. . .	817,837,230	814,070,000

N. B. — Le dollar d'argent ne représente pas la moitié de sa valeur légale.

Dans les grands États de l'Europe, la totalité de la circulation est couverte, parce que la circulation fiduciaire est faite par des banques. Aussi dans le compte rendu de 1894 le directeur des monnaies de Washington (1) se méprend sur les conditions comparées de la circulation fiduciaire aux États-Unis et dans les autres États. Il n'évalue qu'à 475 millions de dollars le papier fiduciaire non couvert aux États-Unis et il énumère le papier fiduciaire non couvert par chacun des États de l'Europe. C'est une illusion — le papier fiduciaire des banques est couvert par leur actif, — mais le Trésor fédéral n'a d'autre actif que le crédit général des États-Unis. En nous occupant du mécanisme du Trésor fédéral, nous allons montrer les conséquences de cet état de choses.

Arrivons maintenant à la question, si importante aux États-Unis, de la suffisance de cette circulation totale — métaux précieux et papier — eu égard : 1° à l'étendue

(1) *Report of the Director of the mint.*

du territoire ; 2° au montant de la population ; 3° à l'activité des affaires. Nous bornerons la comparaison avec les États de l'Europe, à l'Angleterre, l'Allemagne et la France, les éléments à comparer étant pour les autres peuples trop différents.

I. La circulation monétaire de la France est évaluée pour 1894 par le directeur de la monnaie de Washington à 825 millions de dollars or, soit 4,125 millions, argent 492,200,000 dollars, soit 2,461 millions, ensemble 6,586 millions en espèces; la circulation fiduciaire peut être portée en moyenne à 3,500 millions, ensemble 10,086 millions.

Il est d'évidence qu'eu égard à l'étendue du territoire, au chiffre de la population et à l'activité économique comparés des États-Unis et de la France, la circulation (*currency*) en France est mieux pourvue en quantité et en qualité, elle a de meilleurs instruments monétaires et elle en a davantage, toutes choses comparées. Il est vrai qu'il est fait aux États-Unis un tout autre usage des instruments monétaires (*clearings*, chèques, mandats de poste, mandats télégraphiques) qu'en France, mais les différences entre les territoires et les populations sont si considérables, qu'on peut parfaitement admettre une certaine insuffisance dans la circulation quant aux États-Unis.

II. Avec l'Angleterre, les éléments comparatifs sont différents. L'activité économique est au moins le double de celle de la France, — la population est la même, — mais le territoire est moindre d'un tiers. Néanmoins le total de la circulation fiduciaire et monétaire est inférieur à celui de la France, sans qu'on le trouve insuffisant : or, 584 millions de dollars ; argent, 121,7 millions de dollars, soit 3,500 millions de francs; circulation fiduciaire, au moins 1,100 millions de francs; ensemble 4,600 millions. En Angleterre les *clearings* ont moins d'importance qu'aux États-Unis, mais chèques, *postal* et *telegraphical orders* en ont autant, sinon davantage. Eu égard aux conditions anglaises, les États-Unis auraient une *currency* suffisante sans excès.

III. Quant à l'Allemagne, le territoire est à peu près de même étendue que celui de la France, la population plus forte d'un quart au moins, l'activité économique également supérieure ; avec ces conditions la *currency* est moindre : 1° or, 675,000,000 de dollars; argent, 207 millions; ensemble, 4,400 millions de francs ; 2° circulation fiduciaire environ 1,600 millions de francs, total 6 milliards de francs. La comparaison avec les États-Unis donne à peu près les mêmes résultats que pour l'Angleterre.

Nous concluons de cette comparaison qu'il y aurait plutôt insuffisance qu'excès dans la *currency* aux États-Unis et, sans hésiter, nous attribuerons cette insuffisance au trop-plein d'argent, de même qu'à l'intervention exagérée du Trésor fédéral dans le mouvement économique du pays. D'où la nécessité, comme elle résulte de notre exposé de tout ce qui s'est passé aux États-Unis depuis 7 ans, de modifier l'organisation des banques et du change, le mécanisme du Trésor, réformes qui ont pour fondement, comme l'a indiqué le président Cleveland, l'adoption d'une bonne politique monétaire, *for to have sound a money*.

XXVII. *Réforme du mécanisme du Trésor fédéral.* — Les fonctions du Trésor fédéral sont sextuples : 1° lever les recettes fédérales et parer aux paiements fédéraux, c'est la fonction fondamentale; 2° administrer la dette fédérale et faire face aux diverses affaires financières qui incombent à un grand État ; 3° contrôler les

banques de circulation; cette fonction n'a été confiée au Trésor fédéral que depuis la législation sur les *national banks*, c'est-à-dire pendant la guerre de la Sécession; ce contrôle n'est pas tout à fait désintéressé, parce que les *national banks*, en échange des billets qu'elles émettent, sont tenues d'absorber une certaine quantité de valeurs fédérales; 4° manipuler, entretenir le papier-monnaie fédéral qui se compose des *greenbacks*, des *legal tender notes* et des *currency certificates*; 5° veiller à la circulation monétaire et notamment au maintien de l'argent avec une certaine parité avec l'or, au moyen des *silver certificates*; 6° échanger toutes ces valeurs contre de l'or. Au point de vue légal strict, les *silver certificates* et les *currency certificates* ne sont pas *legal tender*, c'est-à-dire ne jouissent pas complètement de la force libératoire, mais ils sont acceptés en paiement des droits de douane et de tous les engagements du Trésor, *for all dues*. Ils ne sont pas non plus légalement échangeables contre de l'or par le Trésor.

Les quatre dernières fonctions à la charge du Trésor fédéral sont le résultat et la mise à exécution des lois sur le papier-monnaie et la circulation de l'argent. Elles aboutissent toutes à faire du Trésor fédéral l'agent qui échange, sans cesse, contre de l'or les diverses formes du papier-monnaie, y compris les notes des *national banks* et les certificats d'argent. Sans doute le Trésor fédéral n'est légalement tenu de rembourser en or (1) que les *gold certificates;* il a le droit de parer aux échanges de toutes les autres en *lawful money* ou en *coin*, ce qui lui permettrait de donner des *silvers dollars*, ou des *treasury notes*, ou des *greenbacks*, mais l'usage politique a interprété autrement le sens réel des mots *lawful money* et *coin*. Voici de qu'elle manière s'explique à ce sujet le *Banker's magazine :* « Le monde « financier considère la réserve d'or du Trésor comme le baromètre spécial du « crédit et de la solidité financière de la nation; le fait que les banques des États-« Unis possèdent plus d'or que le Trésor est considéré plutôt comme une aggrava-« tion de la situation, comme dénotant, de leur part, certains doutes quant à l'abso-« lue sécurité de la circulation fiduciaire du pays, car, en outre de la responsabilité « directe des 497 millions de dollars du Gouvernement, la loi oblige également le « Trésor à rembourser les 207 millions de *bank notes* et même indirectement les « 396 millions de dollars de *silver dollars* et de *silver certificates* et les 75 millions « de dollars de monnaie subsidiaire, soit 1,175 millions de dollars qui ne sont « maintenus dans la circulation que sur la conviction de l'existence d'une réserve « suffisante ; or, la proportion de la réserve à cet ensemble est tout au plus de 4 à « 4 1/2 p. 100 (2). »

A vrai dire, légalement parlant, le Trésor n'est tenu de rembourser en or que les *gold certificates*. Toutes les autres valeurs par lui émises, qu'elles soient *legal*

---

(1) On trouve dans le livre de M. Muhleman, *Monetary systems of the World*, London, 1895, des renseignements complets sur l'origine, la nature, l'importance de chaque instrument de la circulation fiduciaire aux États-Unis.

1° *United States notes*, ce sont les greenbacks.

2° *Treasury notes of* 1890, émis pour payer les achats d'argent.

3° *National banks-notes*, billets des banques garantis par des *bonds* du Trésor.

4° *Currency certificates*, remis aux banques par *grosses coupures* en échange des petites coupures des greenbacks.

5° *Gold certificates*, remis contre des dépôts d'or.

6° *Silver certificates*, émis en représentation de dollars d'argent du Trésor.

(2) Mars 1895, page 489.

tender (1) ou non, sont remboursables en *coin* ou en *lawful money;* mais l'usage a prévalu que ces mots signifieraient en or et voici comment (2). A partir de 1879, l'or devint si abondant au Trésor fédéral, qu'il consentit à rembourser en or les *greenbacks,* puis les *treasury notes* de 1890 furent stipulées remboursables *en or ou en argent à option.* Le même usage a prévalu pour toutes les autres valeurs, notamment pour les *silver certificates.*

C'est ainsi que le Trésor fédéral est devenu chargé de payer en or toutes les valeurs, la plupart d'argent, circulant aux États-Unis, en sorte que comme, dans la frappe des nouveaux dollars d'argent, il n'était pas tenu compte de la baisse de l'argent relativement à l'or, toute la baisse était supportée par le Trésor.

Les producteurs d'argent convertissaient leur marchandise en or aux dépens du Trésor.

On comprend pourquoi il a fallu arrêter à tout prix les achats d'argent et la frappe de dollars, le Trésor fédéral, sans cet arrêt, n'aurait certainement plus été à même de continuer son mécanisme de rembourser en or toutes les valeurs fiduciaires des États-Unis, y compris les *silver certificates* qui, à vrai dire, ne sont qu'une valeur monétaire.

C'était pour soutenir les *greenbacks,* s'élevant à 346,681,016, que le Congrès avait enjoint au Trésor de conserver un certain minimum de 100 millions de dollars or. Cette réserve pouvait à la rigueur suffire, puisqu'elle représentait plus de 26 p. 100, mais elle est devenue notoirement insuffisante à partir de 1890. Depuis 1879, elle a passé par les limites ci-après :

Années.	Maximum.	Minimum.	Années.	Maximum.	Minimum.
	Millions.			Millions.	
1879. . .	157,1	116,6	**1887**. . .	208,6	164,4
1880. . .	150,2	115,2	**1888**. . .	218,8	191,0
1881. . .	173,0	148,0	**1889**. . .	197,8	180,6
1882. . .	168,5	131,9	**1890**. . .	190,5	147,9
1883. . .	157,3	125,6	**1891**. . .	149,3	117,6
1884. . .	144,3	119,0	**1892**. . .	125,8	110,4
1885. . .	147,9	115,8	**1893**. . .	108,1	65,6
1886. . .	170,9	136,0	**1894**. . .	111,1	52,2

Il est facile de constater que le mécanisme a bien fonctionné jusqu'en 1890, c'est-à-dire jusqu'à l'*act Sherman* qui a élevé les achats d'or à 4,500,000 onces par mois, augmenté la frappe en proportion, autorisé les *silver certificates* et exposé le Trésor à la terrible œuvre de convertir l'argent en or. Aujourd'hui le système est par terre.

Pour le maintenir, le président Cleveland, après avoir échoué dans son grand projet de rembourser en or toutes les valeurs fiduciaires fédérales au moyen d'un emprunt en or, en a été réduit à deux expédients, de manière à subsister. Le premier de ces expédients a consisté à négocier pour 100 millions de *bonds* fédéraux or 5 p. 100 (3) et le second à obtenir d'un syndicat puissant (Rothschild-Morgan) qui

(1) Muhleman, *ibid.,* page 38.

(2) Muhleman, *ibid.,* page 28.

(3) En vertu d'une loi de 1875, les bonds derniers à 5 p. 100 ont laissé un beau profit. Le taux

a depuis les *bonds* or, une sorte de garantie contre les retraits d'or du Trésor fédéral. Les *bonds* ont été enlevés sans difficulté et le syndicat est parvenu, sans trop de peine, à maintenir la réserve d'or du Trésor fédéral qui au 4 juillet 1895 s'élevait à 107,392,355 dollars, et au 4 septembre à 101,791,341 dollars (1).

Le tableau suivant résume parfaitement pour 1894 et les 8 premiers mois de 1895 les mouvements de l'or par le Trésor fédéral.

MOIS.	1894.			1895.		
	ENTRÉES.	SORTIES.	RÉSERVES.	ENTRÉES.	SORTIES.	RÉSERVES.
	Dollars.	Dollars.	Dollars.	Dollars.	Dollars.	Dollars.
Janvier	24,087,779	31,309,670	65,650,175	27,804,400	34,527,447	44,705,967
Février	22,269,299	26,725,774	106,527,062	24,888,057	25,696,675	87,007,511
Mars	24,842,898	31,137,560	106,149,136	25,470,576	25,716,257	90,463,707
Avril	22,697,764	32,072,876	100,202,009	24,147,876	32,220,676	91,247,144
Mai	23,006,224	29,779,141	78,603,268	25,272,078	28,558,214	99,151,409
Juin	26,485,926	25,557,071	64,873,025	25,615,474	21,687,029	107,512,262
Juillet	34,802,340	36,048,587	54,275,607	29,069,698	38,548,069	107,256,487
Août	40,417,606	31,656,637	55,216,200	28,057,696	32,645,800	102,791,341
Septembre	22,681,209	30,323,013	58,875,318	210,325,855	239,600,167	
Octobre	19,139,242	31,717,040	61,361,327			
Novembre	19,411,404	28,447,189	105,424,560			
Décembre	21,866,137	27,135,461	86,244,445			
	301,707,828	361,910,019				

Ainsi l'emprunt de 100 millions de dollars avait bien peu amélioré les conditions du mécanisme du Trésor. Aussi a-t-il fallu procéder à une seconde émission de bons fédéraux en novembre 1895. Il en est du Trésor fédéral comme du tonneau des Danaïdes : on ne le remplit que pour le vider, bien qu'il doive avoir un niveau constant. Les retraits ont continué d'être très importants. La protection du syndicat (2) a permis au Trésor fédéral de conserver à peu près le niveau obligatoire légal, mais rien de plus. Il a cependant exercé une certaine action sur les changes, grâce aux ressources étendues, à la surveillance de la maison Rothschild qui entretient des agents financiers fort habiles sur tous les coins du globe, mais le syndicat n'a pu tout prévoir. Ainsi dès les premiers jours d'octobre 1895, on apprenait que la maison Lazare frères, de Paris, avait fait prendre pour l'exportation 2,500,000 dollars or. De là des discussions dans toute la presse financière américaine ; des prédictions de nouvelles demandes, des attaques du syndicat qui avait promis de conduire lui-même d'Europe au moins 32,500,000 dollars aux États-Unis et toutes les vigiles américaines de surveiller les départs et les arrivées d'or avec la plus scrupuleuse exactitude (3). Il en était, fin 1895, du Trésor des États-Unis comme, il y a quelques années, de la banque d'Angleterre (4), où tout retrait faisait craindre l'élévation de l'escompte et tout versement espérer sa baisse. De là

d'émission le réduit à 3 p. 100, 2 7/8. Sur le fonctionnement de ce syndicat, voir *Rhodes Journal*, août 1895, page 143.

(1) L'*Economist* du 19 août 1895 indique les valeurs que le syndicat a dû réaliser. Ces réalisations, si elles s'étaient multipliées, auraient pu affecter le marché.

(2) Bradstreet, 3 août 1895.

(3) Cette vigilance a aussi pour but de suivre les oscillations de change qui, depuis plusieurs années, tendent à devenir plus fréquentes et plus étendues qu'auparavant. (*Messager de Paris,* 10 septembre 1895, article Raffalovich.)

(4) *Rhodes Journal,* septembre 1895, page 285.

mille supputations, des calculs perpétuels et une sorte d'état fébrile et de jeu qui a fini par faire tort au crédit des États-Unis (1).

On peut hardiment conclure de ces diverses observations qu'il ne sera pas possible de maintenir longtemps le fonctionnement d'un pareil mécanisme. Tant que les finances fédérales ont été prospères, tant qu'elles ont présenté des excédents, ces excédents masquaient les dangers de la situation fiduciaire, mais ils ont fait place au déficit et le déficit a ajouté à ces dangers les inconvénients de finances mal agencées.

Nous empruntons au *Commercial chronicle* un tableau fort curieux (juin 1895) de l'état financier des États-Unis depuis 1870.

FISCAL YEARS ENDED JUNE 30.	RECEIPTS FROM			
	Customs.	Internal. Revenue.	Miscellaneous.	Total.
	Dollars.	Dollars.	Dollars.	Dollars.
1879	137,250,048	113,561,610	23,015,526	273,827,184
1880	186,522,065	124,009,374	22,995,172	331.526,611
1881	198,159,676	135,264,386	27,358,231	360,782,293
1882	220,410,730	146,497,595	36,616,925	403,525,250
1883	214,706,497	114,720,359	38,860,716	398,287,582
1884	195,067,490	121,586,072	31,866,308	348,519,870
1885	181,471,939	112,498,726	29,720,041	323,690,706
1886	192,905,023	116,805,937	26,728,767	336,439,727
1887	217,286,983	118,823,391	35,292,993	371,403,277
1888	219,091,174	124,296,872	35,878,029	379,266,075
1889	223,832,742	130,881,514	32,335,803	387,050,059
1890	229,668,584	142,606,706	30,805,692	403,080,982
1891	219,522,205	145,686,249	27,403,993	392,612,447
1892	177,452,964	153,971,073	23,513,747	354,937,784
1893	203,355,017	161,027,624	21,436,988	385,819,629
1894	131,818,530	147,111,233	18,792,256	297,722,017
1895	152,749,406	143,567,464	16,993,297	313,310,169

FISCAL YEAR ENDING JUNE 30.	EXPENDITURES.					EXCESS OF RECEIPTS.
	Ordinary.	Premiums on Bonds Purchased.	Pensions.	Interest.	Total.	
	Dollars.	Dollars.	Dollars.	Dollars.	Dollars.	Dollars.
1879	126,498,453	»	35,121,482	105,327,949	266,947,884	6,879,300
1880	112,312,889	2,795,320	56,777,174	95,757,575	267,642,958	65,883,653
1881	127,083,618	1,061,249	50,059,280	82,508,741	260,712,888	100,069,405
1882	125,559,039	»	61,345,194	71,077,207	257,981,440	145,543,810
1883	140,235,433	»	66,012,574	59,160,131	265,408,138	132,879,444
1884	134,118,638	»	55,429,228	54,578,378	244,126,244	104,393,626
1885	152,738,412	»	56,102,267	51,386,256	260,226,935	63,463,771
1886	128,498,128	»	63,404,864	50,580,146	242,483,138	93,956,589
1887	145,161,501	»	75,029,102	47,741,377	267,932,180	105,471,097
1888	134,650,443	8,270,842	80,288,509	44,715,007	267,924,801	111,341,274
1889	153,370,352	17,292,363	87,624,779	41,001,484	299,288,978	87,761,081
1890	154,700,347	20,304,224	106,936,855	36,099,284	318,040,710	85,040,272
1891	193,409,598	10,401,221	124,415,951	37,547,135	365,773,905	26,838,542
1892	187,062,161	»	134,583,053	27,378,116	345,023,330	9,914,454
1893	196,856,004	»	159,357,558	26,264,392	383,477,954	2,341,675
1894	198,506,588	»	141,177,285	27,841,406	367,525,280	69,803,261 df.
1895	183,827,672	»	141,391,624	30,915,920	356,195,216	42,825,019 df.

Il résulte de ce tableau que de 1890 à 1895, les recettes ont baissé de 90 millions de dollars et que les dépenses ont augmenté de 38 millions. C'est à ce déficit que l'*income-tax* devait faire face. Il faudra trouver d'autres ressources. Toutefois, les déficits financiers ne présentent, aux États-Unis, d'inconvénient préoccupant que parce que le Trésor est en même temps le gérant et le garant de la circulation fiduciaire.

(*A suivre.*) E. FOURNIER DE FLAIX.

(1) *Commercial chronicle,* septembre 1895, curieux article sur les ressources que le change a offertes au syndicat.

VI.

CHRONIQUE DE STATISTIQUE JUDICIAIRE.

LA CRIMINALITÉ EN FINLANDE.

La Finlande est un pays intéressant à tous égards; nous croyons devoir lui consacrer une partie de notre chronique semestrielle.

En 1809, à l'époque de son annexion à la Russie, la Finlande était régie par le Code pénal suédois de 1734. Des ordonnances impériales introduisirent successivement plusieurs modifications dans la matière. Mais ce fut seulement en 1861 que le Sénat déclara nécessaire de refondre complètement la législation criminelle. La Diète, dans les sessions de 1863 et de 1867, s'occupa de la question. Un premier projet de code pénal fut rédigé en 1875, un autre en 1883; enfin la Diète, saisie en 1885 du projet définitif, le vota en 1888 et la sanction impériale intervint le 19 décembre 1889. Le nouveau Code pénal a été mis en vigueur le 1er janvier 1891.

Il a fallu nécessairement un certain temps pour réorganiser la statistique criminelle. Le premier compte, relatif à 1891, parut en 1894; le deuxième (1892) en 1895, et le Sénat vient de publier (Helsingfors, 1897) la statistique judiciaire de 1893. Nous allons analyser très brièvement ces trois documents au point de vue pénal.

Tribunaux de première instance ordinaires. — Le tableau suivant donne, pour les trois années, le nombre des individus poursuivis pour crimes, délits ou contraventions devant les tribunaux ordinaires de première instance (y compris les chambres de police des villes d'Helsingfors, d'Abo, de Tammerfors et de Wiborg), le sexe des inculpés, le résultat général des poursuites et le siège des tribunaux (villes ou campagnes) qui ont rendu les sentences.

		1891.	1892.	1893.
Nombre des individus poursuivis		31 660	34 038	31 889
Sexe des inculpés.	Hommes	»	29 432	27 403
	Femmes	»	4 606	4 486
Acquittés, absous ou renvoyés par suite de désistement.	Hommes	»	11 216	10 576
	Femmes	»	1 957	2 025
	Totaux	12 436	13 173	12 601
Condamnés.	Hommes	»	18 216	16 827
	Femmes	»	2 649	2 461
	Totaux	19 224	20 865	19 288
Poursuivis devant les tribunaux des	villes	12 498	13 566	12 884
	campagnes	19 162	20 472	19 005

Le chiffre des poursuites, supérieur, en 1892, de 2 378 par rapport à 1891, est redescendu, en 1893, presque au niveau de celui de 1891. On verra, du reste, plus loin que l'augmentation de 1892 porte presque exclusivement sur les contraventions de peu d'importance.

Eu égard à l'ensemble de la population, on compte, pour 100 000 habitants, 1 252 inculpés en 1891; 1 346 en 1892 et 1 261 en 1893. La proportion correspondante, pour la France, est de 1 646 accusés, prévenus ou inculpés pour 100 000 habitants.

Les deux cinquièmes des poursuites ont lieu dans les villes et les trois cinquièmes dans les campagnes.

Sous le rapport du sexe des individus poursuivis, la comparaison avec notre pays donne des résultats absolument identiques : hommes, 87 p. 100; femmes, 13 p. 100. La criminalité féminine est six fois moins forte que la criminalité masculine.

De même, les femmes sont plus fréquemment acquittées que les hommes : 45 p. 100 au lieu de 38 p. 100.

La statistisque n'entre dans quelques détails qu'à l'égard des individus condamnés. Voici, d'abord, la nature et le nombre des infractions les plus graves ou les plus nombreuses qui ont été suivies de condamnation :

	1891.	1892.	1893.
Assassinat, meurtre et empoisonnement	25	18	18
Infanticide, avortement et délaissement d'enfant	71	104	75
Coups et blessures volontaires	1 111	1 137	992
Crimes et délits contre les mœurs	258	300	324
Diffamation et dénonciation calomnieuse	1 071	1 050	1 021
Vols	1 284	1 702	1 838
Contrefaçon et émission de fausse monnaie	12	16	20
Incendie volontaire	13	10	11
Faux serment et fausse déclaration	17	22	22
Ivrognerie	2 459	2 625	2 263
Contraventions aux lois et règlements administratifs et de police	12 609	14 311	12 019
Autres infractions	2 090	2 282	2 837
Totaux	21 020	23 577	21 470

D'après le chapitre II du Code pénal, les peines générales sont : la mort, la réclusion perpétuelle ou temporaire (de 6 mois à 12 ans), l'emprisonnement (de 14 jours à 4 ans) et l'amende (de 3 à 1 000 marks). Les peines spéciales aux fonctionnaires sont la destitution et la suspension d'emploi. Les enfants de 7 à 15 ans peuvent être placés dans un établissement public d'éducation ou corrigés à domicile. Il y a des peines accessoires. Les peines prononcées contre les individus condamnés ont été les suivantes :

	1891.	1892.	1893.
La mort	38	32	33
La réclusion perpétuelle	49	62	49
La réclusion pour 8 ans et plus	64	27	17
La réclusion pour 3 à 8 ans	145	159	186
La réclusion pour moins de 3 ans	105	131	114
L'emprisonnement	297	332	363
L'amende	19 625	21 101	19 152
La destitution ou la suspension	5	8	8
Une autre peine non convertible en amende	339	486	613
La correction	77	66	89
La déclaration d'infamie	125	130	173
La confiscation	»	99	28
La perte des droits civiques	5	8	14
Les dommages-intérêts seulement	458	1 347	1 054
Totaux	21 332	23 988	21 893

Ces trois totaux sont supérieurs à ceux du premier tableau ci-dessus, parce qu'en cas de concours de plusieurs actes délictueux n'offrant pas la continuation d'une seule et même infraction, il est prononcé une peine pour chaque infraction; dans les autres cas, la peine la plus rigoureuse est seule prononcée (chapitre VII du Code pénal).

Tribunaux de première instance militaires. — Les tribunaux militaires de première instance ont jugé 253 individus en 1891, 262 en 1892 et 311 en 1893. De ces 826 accusés, 175 ou 21 p. 100 ont été acquittés, absous ou renvoyés après désistement et 651 ou 79 p. 100 reconnus coupables. Ces derniers ont vu prononcer contre eux 679 condamnations, savoir : 26 à la réclusion, 392 à l'emprisonnement, 16 à la destitution et au travail public, 4 à la destitution seulement et 241 à des peines disciplinaires.

Accusés condamnés pour crimes. — Parmi les individus condamnés par les tribunaux ordinaires ou militaires pendant les trois années considérées, 1 199 l'ont été pour des crimes : 361 en 1891, 422 en 1892 et 416 en 1893. Au point de vue de certaines conditions personnelles des accusés, il suffit de prendre la dernière année (1893), parce que la répartition proportionnelle par sexe, âge, etc., se fait tous les ans avec une uniformité constante.

Sur les 416 accusés de 1893, on comptait 90 femmes, soit 21 p. 100 au lieu de 16 p. 100 en France.

Le classement par âge a lieu, dans les deux pays, de la manière suivante, en chiffres proportionnels sur 100 :

Accusés âgés de :	Finlande.	France.	Accusés âgés de :	Finlande.	France.
Moins de 21 ans. . .	15 p. 100	18 p. 100	30 à 40 ans. . .	25 p. 100	25 p. 100
21 à 25 ans	22 —	14 —	40 à 50 ans. . .	16 —	14 —
25 à 30 ans	16 —	17 —	50 ans et plus. .	6 —	12 —

Si l'on fait abstraction de la catégorie des accusés âgés de 21 à 25 ans, la statistique criminelle française ne comprenant pas les soldats condamnés sous les drapeaux, on voit que pour les autres classes d'âge les proportions sont à peu près les mêmes, sauf, il est vrai, en ce qui concerne les accusés quinquagénaires, plus nombreux en France; mais le maximum de criminalité se trouve, dans les deux pays, à la même époque de la vie (de 30 à 40 ans) et dans une proportion absolument semblable : 25 p. 100.

Les 416 accusés se divisaient ainsi quant à leur état civil : célibataires, 275 ou 66 p. 100; mariés, 120 ou 29 p. 100 et veufs ou divorcés, 21 ou 5 p. 100. Les proportions correspondantes pour la France sont : 61 p. 100, 33 p. 100 et 6 p. 100.

Les accusés illettrés sont proportionnellement de 5 p. 100 en Finlande et de 16 p. 100 en France; ceux qui savaient au moins lire de 92 p. 100 et de 81 p. 100, et dans les deux pays on ne compte que 3 accusés sur 100 ayant reçu une instruction supérieure.

A l'égard de leur profession, les accusés se présentent dans des conditions bien différentes.

	Finlande.	France.		Finlande.	France.
Agriculture.	28 p. 100	33 p. 100	Domestiques	9 p. 100	7 p. 100
Industrie.	41 —	28 —	Professions libérales .	4 —	6 —
Commerce et transports.	3 —	18 —	Sans profession. . .	15 —	8 —

Il est certain que pour donner à ces chiffres proportionnels leur véritable signification, il aurait fallu rapprocher les nombres absolus des accusés de chaque classe de ceux de la population correspondante; malheureusement les éléments de comparaison nous manquent pour la Finlande; nous avons pensé, néanmoins, que les indications ci-dessus n'étaient pas complètement dénuées d'intérêt.

Les 416 accusés de 1893 ont été condamnés : 33 à la peine de mort, 49 à la réclusion perpétuelle, 328 à la réclusion temporaire et 14 à la destitution. 8 d'entre eux ont donc été reconnus coupables de plusieurs crimes non continus. La statistique criminelle de la Finlande est muette sur la suite donnée aux condamnations à la peine capitale; ce silence nous autorise à croire qu'il y a toujours eu commutation.

LA CRIMINALITÉ EN NORVÈGE.

D'après l'*Annuaire statistique* de la Norvège, pour 1896, qui a paru récemment, les tribunaux ont condamné, pour crime ou délit, 2 949 individus en 1893; c'est 1,48 p. 1 000 habitants; mais cette proportion diffère sensiblement suivant le siège des tribunaux : villes, 4,33; campagnes, 0,61. Parmi ces 2 949 inculpés, on comptait 487 femmes, soit 16 p. 100, comme en France.

Les principales infractions imputées aux individus reconnus coupables sont les suivantes : vol, 1 686 ou 57 p. 100; coups et blessures, 334; attentats aux mœurs, 303; escroquerie, 101; détention illégale d'objets confiés ou trouvés, 72, etc.

Les contraventions constatées en 1893 ont été au nombre de 25 424, en diminution de 3 192 sur le chiffre de l'année précédente.

Émile YVERNÈS.

Le Gérant, O. BERGER-LEVRAULT.

PUBLICATIONS

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

LE 25e ANNIVERSAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

(1860-1885). Communications et mémoires. La Statistique officielle en France et à l'étranger. Actes et travaux de la Société. Un beau volume in-4° de 444 pages. Paris, Berger-Levrault et Cie, 1886 . . . . **5** fr.

CONFÉRENCES SUR LA STATISTIQUE ET LA GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE

Faites en 1889-1890 à la réunion des officiers, 1 volume in-12, 406 pages. (Vve Rozier, éditeur, 26, rue Saint-Guillaume). . . . . **3** fr.

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

38e année (1897). Recueil mensuel paraissant le 10 de chaque mois par livraisons de 2 à 3 feuilles.

Abonnement d'un an : { Pour la France . . . . **12** fr.
Pour l'étranger (Union postale) . . . . **15** fr.

Un numéro séparé (de 3 feuilles au plus) . . . . **1** fr. **50** c.

On s'abonne chez le Trésorier ou chez MM. Berger-Levrault et Cie, éditeurs, 5, rue des Beaux-Arts, à Paris, et chez tous leurs correspondants.

AVIS IMPORTANT

Collections à prix réduit. — La Société, après avoir complété autant que possible les collections du Journal nécessaires à ses archives et à sa réserve, a reconnu qu'elle pouvait disposer d'un certain nombre de collections incomplètes, contenant, au lieu des 414 livraisons de juillet 1860 à décembre 1895, savoir :

15 collections de 382 à 348 livraisons, sans lacune depuis 1883 ;
7 collections de 345 à 334 livraisons, sans lacune depuis 1884 ;
35 collections de 332 à 250 livraisons, sans lacune depuis 1891.

Ces collections qui seront livrées en commençant par les plus complètes, sont offertes, rendues **franco** en France, à raison de 20 centimes la livraison, pour un prix total variant de 76 fr. 40 c. à 50 fr.

L'année 1896 (12 livraisons), lorsqu'elle sera ajoutée à ces collections, en augmentera le prix de 12 fr. (pour la France).

Prime gratuite aux membres qui rachèteront leurs cotisations. — Une de ces collections sera donnée en *prime gratuite* à tout membre qui rachètera ses cotisations au prix réglementaire de 300 fr. payable en cinq annuités de 60 fr.

Numéros isolés. — En dehors des collections, il existe un plus grand nombre de numéros isolés des années 1863, 1876 à 1882, 1884, 1887, 1888 et 1893 et de certains mois des autres années qui sont offerts séparément au prix de 25 centimes.

Numéros manquants. — La Société serait reconnaissante à ses membres de lui procurer, par échange ou à prix d'argent, les numéros de février, août et décembre 1864, août et novembre 1871-1872, janvier 1874, février 1875, mars 1876 et février 1882 qui manquent à ses collections.

S'adresser au trésorier, M. Ad. Coste, *4, cité Gaillard, à Paris.*

BIBLIOTHÈQUE

La Bibliothèque de la Société de Statistique de Paris est ouverte tous les jours non fériés, de 11 heures à 5 heures, 80, rue de Varenne (au Ministère du commerce). Bibliothécaire : M. Laugier.

Nancy, imp. Berger-Levrault et Cie.

La prochaine séance aura lieu le mercredi 20 octobre 1897, à 9 heures du soir au siège social, 28, rue Danton.

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

(RECONNUE ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 19 JUIN 1869)

Médaille d'argent aux Expositions universelles de 1878 et de 1889
Diplôme d'honneur de 1re classe à l'Exposition de Venise. 1881.
GRAND PRIX A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE LYON. 1894

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE

N° 10. — OCTOBRE 1897

SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ, 28, RUE DANTON
(Hôtel des Sociétés savantes)

ON S'ABONNE A PARIS :
CHEZ BERGER-LEVRAULT ET Cie, ÉDITEURS, 5, RUE DES BEAUX-ARTS.
Prix par an : France : 12 fr. — Étranger : 15 fr.

Le Journal paraît par livraisons mensuelles

SOMMAIRE DU N° 10. — 10 OCTOBRE 1897.

Pages.

I. — Les dépôts de titres à la Banque de France, par M. Pierre des Essars . . 321
II. — Un peu de statistique guyanaise, par M. Charles Cerisier. 331
III. — Essai sur la natalité au Massachusetts (*à suivre*), par M. Arsène Dumont . 332
IV. — Chronique des transports, par M. Hertel 354

CONVOCATION

SÉANCE DU 20 OCTOBRE 1897

A 9 heures du soir,

AU SIÈGE SOCIAL, HOTEL DES SOCIÉTÉS SAVANTES, 28, RUE DANTON.

La séance sera précédée du dîner habituel : 7 heures un quart très précises.

(*Les autres séances auront lieu les* 17 novembre *et* 15 décembre.)

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU 20 OCTOBRE 1897.

1° A 9 heures très précises : *Ouverture de la séance : Communications diverses du Président, M. le Dr Jacques Bertillon.*

2° *Communication de M. Alfred Neymarck sur les impôts et la richesse publique, de 1869 à 1897.*

3° *Discussion de la communication de M. Pierre des Essars sur les dépôts de titres à la Banque de France.*

4° *Communication de M. Georges Hamon sur la marche de l'assurance en général, de 1887 à 1895.*

AVIS

Pour tout ce qui concerne la rédaction du Journal, les communications à la Société, les présentations de candidatures, les rectifications de noms, qualités et domiciles, s'adresser au SECRÉTAIRE GÉNÉRAL, visible chez lui, 21, rue de la Tour, le lundi, de midi à 5 heures.

Les livres, documents et journaux destinés à la Société doivent être adressés au siège social, 28, rue Serpente-Danton.

Pour le paiement ou le rachat des cotisations et l'acquisition des collections du Journal, s'adresser au TRÉSORIER, visible chez lui, 4, cité Gaillard (rue Blanche), tous les jours, de 10 heures à midi; le vendredi, de 2 à 6 heures.

Les abonnements au Journal sont reçus chez MM. Berger-Levrault et Cie, 5, rue des Beaux-Arts, à Paris, et chez leurs correspondants en France et à l'étranger.

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

Nº 10. — OCTOBRE 1897.

I.

LES DÉPOTS DE TITRES A LA BANQUE DE FRANCE (1).

I.

M. Neymarck, dans une savante étude qui est présente à l'esprit de tous les membres de la Société de statistique, évalue la fortune mobilière de la France à 80 milliards ainsi composés :

Valeurs françaises. . . .	60 milliards.
— étrangères . . .	20 milliards.
	80 milliards.

En relevant le nombre des inscriptions nominatives de rentes d'actions ou d'obligations et le chiffre croissant des dépôts de titres à la Banque et dans les sociétés de crédit, M. Neymarck conclut que la fortune mobilière est très divisée et se répartit dans un nombre infini de mains.

A cela on a fait observer que le grand nombre d'inscriptions nominatives indique simplement l'habitude du capitaliste français de diviser ses risques, que le même individu ayant des valeurs de plusieurs natures, l'existence d'inscriptions, très divisées, ne préjuge rien quant à la fortune des titulaires.

Désireux d'être fixé sur cette question si importante de la répartition de la fortune mobilière, j'ai entrepris de rechercher directement la consistance du portefeuille français, pour cela j'avais une source précieuse de renseignements, les portefeuilles mêmes des déposants à la Banque que j'ai pu examiner grâce à la bienveillance et à la vieille amitié de l'éminent chef du service des dépôts, M. Boucher, qui a bien voulu m'aider de son expérience et de sa haute compétence dans les questions de statistique. J'ai pris connaissance des comptes, de la fortune de la clientèle de la Banque et les données que j'ai l'honneur de vous présenter sont des situations de caisse, des éléments de comptabilité.

(1) Communication faite à la Société de statistique de Paris dans la séance du 19 mai 1897.

Si les chiffres globaux de M. Neymarck sont exacts, les dépôts à la Banque de France pour Paris et les succursales représentent, à la fin de 1896, à peu près le vingtième de la fortune mobilière de la France et l'étude détaillée d'une pareille masse de titres est un coup de sonde, d'une portée réelle, donné dans la richesse publique.

II.

Voici, depuis la création du service des dépôts libres jusqu'au 24 décembre 1896, la statistique des déposants, de la valeur des titres et des arrérages encaissés. Le nombre des déposants et la valeur des titres sont donnés en fin d'année, les arrérages sont ceux qui ont été encaissés dans le courant de l'année.

Années.	Paris. Nombre de déposants.	Paris. Valeur des titres.	Paris. Arrérages encaissés.	Succursales. Nombre de déposants.	Succursales. Valeur des titres.	Succursales. Arrérages encaissés.
		Millions de francs.				
1853. . .	1 505	80,9	0,5	»	»	»
1854. . .	3 591	241,7	6,4	»	»	»
1855. . .	6 182	495,7	15,6	»	»	»
1856. . .	10 194	771,5	27,4	»	»	»
1857. . .	11 805	639,1	33,7	»	»	»
1858. . .	12 907	707,6	32,3	»	»	»
1859. . .	14 224	794,2	32,9	»	»	»
1860. . .	15 360	801,4	38,6	2 817	115,7	»
1861. . .	17 212	884,5	43,9	3 970	153,5	»
1862. . .	18 766	1 005,8	46,6	4 832	180,0	»
1863. . .	20 646	1 076,7	52,3	6 370	217,3	9,1
1864. . .	22 302	1 116,9	62,9	7 300	227,2	11,0
1865. . .	22 572	1 113,8	64,6	5 404	224,4	11,3
1866. . .	22 284	1 150,8	62,0	5 542	205,4	10,6
1867. . .	22 291	1 200,3	62,9	5 752	223,8	10,5
1868. . .	23 220	1 240,2	61,3	5 798	230,0	10,3
1869. . .	23 486	1 290,3	61,8	6 031	234,9	10,0
1870. . .	19 371	900,4	58,3	2 653	87,2	8,7
1871. . .	17 402	802,9	43,8	3 391	134,6	4,0
1872. . .	17 136	806,4	42,8	4 008	155,6	6,6
1873. . .	17 989	901,3	43,4	4 518	187,6	8,1
1874. . .	18 627	1 049,9	44,0	4 875	219,2	9,2
1875. . .	19 500	1 209,2	47,3	5 190	247,1	9,5
1876. . .	20 009	1 232,5	48,4	5 536	247,5	9,8
1877. . .	20 121	1 234,7	47,1	5 295	246,5	9,5
1878. . .	20 518	1 346,3	47,5	5 445	278,3	9,3
1879. . .	21 305	1 452,3	50,6	5 559	307,8	9,9
1880. . .	21 567	1 569,4	52,0	5 601	331,8	9,9
1881. . .	22 264	1 628,4	54,9	5 714	349,8	10,5
1882. . .	24 544	1 742,2	64,9	6 422	295,3	12,4
1883. . .	26 670	1 785,9	70,0	6 995	400,3	14,4
1884. . .	29 002	1 952,3	73,4	7 875	442,1	16,4
1885. . .	31 157	2 073,1	78,6	8 682	465,2	16,5

Années.	Paris. Nombre de déposants.	Paris. Valeur des titres.	Paris. Arrérages encaissés.	Succursales. Nombre de déposants.	Succursales. Valeur des titres.	Succursales. Arrérages encaissés.
—	—	—	—	—	—	—
		Millions de francs.				
1886. . .	31 784	2 142,4	81,7	8 932	461,1	16,5
1887. . .	32 711	2 182,1	82,3	9 162	470,8	16,8
1888. . .	33 436	2 218,6	84,2	9 242	489,9	17,6
1889. . .	35 271	2 454,7	88,7	9 703	536,2	18,3
1890. . .	36 800	2 700,6	92,7	9 698	562,6	23,1
1891. . .	39 130	2 805,6	99,7	9 787	560,5	22,5
1892. . .	40 450	2 918,3	104,6	9 784	568,7	21,9
1893. . .	41 362	2 949,9	104,6	9 850	558,2	22,8
1894. . .	41 818	3 003,5	100,6	10 077	571,7	20,5
1895. . .	45 499	3 277,5	103,1	10 416	582,2	20,7
1896. . .	49 459	3 620,5	114,2	10 568	586,7	21,6

Sous la forme qui précède, cette statistique n'a que la valeur d'un document et n'appelle aucune conclusion, mais elle peut servir à établir des comparaisons que j'ai résumées dans le tableau ci-après :

Années.	Paris. Fortune moyenne des déposants.	Paris. Revenu moyen des déposants.	Paris. Taux du revenu.	Succursales. Fortune moyenne des déposants.	Succursales. Revenu moyen des déposants.	Succursales. Taux du revenu.
—	— Francs.	—	— P. 100.	— Francs.	—	— P. 100.
1854. . .	67 297	1 786	2,65	»	»	»
1855. . .	81 800	2 523	3,16	»	»	»
1856. . .	75 647	2 686	3,55	»	»	»
1857. . .	54 137	2 857	5,26	»	»	»
1858. . .	54 824	2 499	4,56	»	»	»
1859. . .	55 832	2 309	4,13	»	»	»
1860. . .	52 174	2 510	4,81	40 062	»	»
1861. . .	51 387	2 552	4,74	38 662	»	»
1862. . .	53 611	2 479	4,63	37 246	»	»
1863. . .	52 100	2 532	4,85	34 119	1 423	4,37
1864. . .	50 080	2 819	5,63	31 120	1 501	4,82
1865. . .	49 343	2 861	5,79	41 521	2 086	5,02
1866. . .	51 640	2 782	5,38	37 121	1 917	5,17
1867. . .	53 844	2 882	5,24	38 876	1 827	4,69
1868. . .	53 413	2 639	4,94	39 669	1 772	4,46
1869. . .	54 938	2 633	4,79	38 945	1 651	4,24
1870. . .	46 482	3 007	6,47	32 879	3 267	9,92
1871. . .	46 137	2 516	5,45	39 695	1 191	3,03
1872. . .	47 057	2 494	5,30	38 811	1 635	4,21
1873. . .	50 100	2 416	4,81	41 525	1 784	4,29
1874. . .	56 365	2 360	4,18	44 969	1 879	4,17
1875. . .	62 007	2 428	3,91	47 605	1 827	3,83
1876. . .	61 598	2 420	3,92	44 710	1 762	3,94
1877. . .	61 365	2 340	3,81	46 547	1 792	3,82
1878. . .	65 613	2 312	3,53	51 118	1 710	3,34
1879. . .	68 168	2 375	3,48	55 372	1 789	3,23
1880. . .	72 305	2 413	3,31	59 244	1 775	2,99

Années.	Paris. Fortune moyenne des déposants.	Paris. Revenu moyen des déposants.	Paris. Taux du revenu.	Succursales. Fortune moyenne des déposants.	Succursales. Revenu moyen des déposants.	Succursales. Taux du revenu.
—	—	—	—	—	—	—
	Francs.		P. 100.	Francs.		P. 100.
1881. . .	73 139	2 465	3,37	61 210	1 841	3,00
1882. . .	71 022	2 646	3,72	61 559	1 926	3,16
1883. . .	66 962	2 624	3,92	57 213	2 062	3,65
1884. . .	67 315	2 532	3,74	56 137	2 084	3,71
1885. . .	66 536	2 522	3,79	53 578	1 901	3,55
1886. . .	67 404	2 570	3,81	51 620	1 849	3,58
1887. . .	66 708	2 515	3,77	51 387	1 829	3,56
1888. . .	66 354	2 517	3,79	53 012	1 904	3,59
1889. . .	69 594	2 515	3,61	55 258	1 885	3,41
1890. . .	73 385	2 518	3,43	58 011	2 376	4,09
1891. . .	71 698	2 549	3,55	57 682	2 295	4,00
1892. . .	71 986	2 588	3,58	58 123	2 236	3,85
1893. . .	71 318	2 529	3,54	56 670	2 319	4,09
1894. . .	71 823	2 406	3,35	56 716	2 032	3,58
1895. . .	72 034	2 266	3,14	55 897	1 988	3,55
1896. . .	73 202	2 308	3,15	55 516	2 053	3,69

En éliminant, à Paris, les années 1853 à 1856, pendant lesquelles le service des dépôts n'avait pas encore son assiette, on constate que la clientèle de la Banque s'est constamment recrutée dans le même milieu social; le capital moyen des déposants s'est accru par suite de la hausse générale des valeurs, le revenu moyen a diminué par le fait des conversions et des banqueroutes d'États, mais la constance des chiffres, sauf les incidents qui se produisent nécessairement dans un intervalle de 40 années, prouve qu'il n'y a eu ni enrichissement ni appauvrissement chez les déposants, ou plutôt comme le capital ne vaut que par son revenu, qu'il y a tendance à une diminution de la situation des déposants, et à ce point de vue, M. Neymarck a raison de dire que le rentier s'appauvrit, bien que la baisse de l'intérêt soit un peu moins forte qu'il ne l'a dit.

Le taux moyen du revenu des déposants à la Banque donne une mesure du prix du capital, mais les chiffres bruts de la statistique précédente appellent diverses corrections.

On constate l'existence de deux erreurs systématiques :

1° Dans le revenu des déposants ne sont pas compris les coupons rendus en nature et qui, en 1896, ont été au nombre de 88 818. Si on leur donne une valeur moyenne de 10 fr. égale à celle des coupons encaissés, les arrérages des dépôts à Paris doivent être augmentés de 888 180 fr. et portés à 115 200 000 fr.

La seconde erreur est plus grave : le taux de capitalisation est établi sur la valeur des titres existants au 24 décembre, or le capital des titres au 24 décembre est tantôt supérieur, tantôt inférieur à celui qui a fourni des coupons dans tout le courant de l'année. C'est ainsi que l'année 1870 donne un taux de capitalisation de 6,47 p. 100 à Paris et de 9,92 p. 100 dans les succursales, évidemment exagérés, tandis que le taux de 3,15 p. 100 en 1896 est trop faible.

On arriverait à un résultat plus exact en comparant aux arrérages la moyenne

du capital de l'année considérée et de celui de l'année précédente; cette méthode donne, pour 1870, les taux vraisemblables de 5,32 p. 100 à Paris et de 5,40 p. 100 dans les succursales. Pour 1896, après avoir ajouté les coupons rendus, on trouve 3,33 p. 100 à Paris au lieu de 3,15 p. 100; pour les succursales il n'y a pas de changement.

D'après ce qui précède, on peut considérer que le rentier français, appartenant à la catégorie des clients de la Banque, tire actuellement de son capital un revenu de 3 1/3 p. 100.

III.

J'ai cherché quelle a été, à diverses époques, la composition du portefeuille des déposants à la Banque de France. Il ne m'a été possible, à l'aide des éléments dont j'ai disposé, d'établir les chiffres que pour Paris, voici, de 10 en 10 ans, à la date du 24 décembre, les résultats que j'ai obtenus :

Années.	Revenu.		Nombre.		Capitaux.	
	Rentes françaises.	Rentes étrangères.	Actions et obligations françaises.	Actions et obligations étrangères.	Bons étrangers.	Valeur totale.
1857. . .	665f	370f	69	11	887f	54 137f
1867. . .	544	1 041	66	32	394	53 844
1877. . .	792	733	62	27	»	61 365
1887. . .	626	637	55	22	»	66 708
1896. . .	864	994	44	17	»	73 202

Le tableau précédent doit être un peu corrigé; en 1896, le revenu moyen des déposants de Paris est de. 2 308f

Ainsi composé :

Rentes françaises	864f	
Rentes étrangères	994	
		1 858
Reste pour le revenu des actions et obligations.		450f

Ces derniers titres étant au nombre de 61 par portefeuille, leur rendement moyen serait de 7 fr. 37 c.

Ce chiffre est trop faible, car la Banque n'a pas tenu compte des réductions d'intérêts provenant de faillites d'États.

Elle appelle Portugais 3 p. 100 le Portugais 1 p. 100; l'Unifiée qui ne rapporte que 4 p. 100 est comptée comme 7 p. 100, et ainsi des autres. Il faut abaisser à 950 fr. environ le revenu des rentes étrangères et relever à 8 fr. le dividende des actions et des obligations; par conséquent, en 1896, le revenu moyen s'établirait ainsi :

Rentes françaises	864f
Rentes étrangères.	950
Valeurs françaises et étrangères. . . .	494
	2 308f

Voici, de 10 en 10 années, la consistance des dépôts, par nature, pour la France, par nationalité des titres, pour les valeurs étrangères pour 1 000 déposants.

Rentes pour 1 000 déposants à Paris.

(*En revenu.*)

	1857.	1867.	1877.	1887.	1896.
France	665 556	543 944	791 835	625 928	863 927
Afrique	»	8 846	4 344	15 495	369
Allemagne	99	393	2 089	1 507	1 628
Amérique (sauf É.-U.)	7 161	23 654	13 127	4 794	18 740
Angleterre	347	»	2 303	9 546	12 317
Asie	»	»	367	»	17 636
Autriche-Hongrie	45 367	69 502	55 113	102 894	92 629
Belgique	19 848	9 141	9 657	9 919	12 762
Danemark	»	1 543	»	188	2 709
Égypte	»	4 608	17 696	69 256	207 933
Espagne	94 222	479 902	73 065	35 888	25 154
États-Unis	14 586	51 539	101 569	11 787	4 274
Grèce	5 768	764	»	2 967	932
Haïti	11 828	2 799	1 116	274	498
Hollande	4 365	2 172	3 567	4 130	5 811
Italie	122 678	287 227	251 826	201 152	32 531
Portugal	30 825	10 656	2 552	22 430	13 261
Russie	12 372	24 027	113 686	121 466	481 933
Suède et Norvège	»	941	1 762	8 611	12 336
Suisse	»	»	445	853	8 776
Turquie	325	63 279	78 621	14 121	41 529
	1 035 347	1 584 937	1 524 740	1 263 206	1 857 685

Nombre de valeurs françaises par 1 000 déposants.

(*Actions et obligations.*)

	1857.	1867.	1877.	1887.	1896.
Obligations trentenaires du Trésor	»	301	745	448	»
Chemins de fer	56 981	53 721	43 146	33 521	26 373
Assurances	22	14	308	35	33
Banques, sociétés de crédit	2 932	2 426	720	1 451	829
Bateaux, compagn. maritimes, voitures, etc.	1 681	975	1 254	1 264	1 125
Canaux, eaux	551	548	182	254	290
Charbonnages, asphaltes	871	303	251	130	167
Compagnies foncières, agricoles, etc.	55	33	38	133	61
Compagnies immobilières	396	450	97	113	168
Crédit foncier	»	»	2 224	6 807	5 313
Docks, entrepôts	407	386	167	376	398
Filatures, papeteries	329	67	46	11	16
Gaz, éclairage électrique	1 318	1 319	1 451	1 393	1 287
Glaces, verreries, produits chimiques	160	41	33	202	154
Imprimeries, journaux, etc.	37	19	160	207	214
Métaux, machines, forges	823	394	253	311	480
Ponts, télégraphes, téléphones	64	29	17	66	68
Sucreries, salines, denrées alimentaires	177	39	74	87	152
Vêtement, mobilier	»	13	66	57	102
Ville de Paris	»	»	9 642	7 715	5 998
Villes et départements divers	2 216	4 217	1 064	746	538
Divers	235	»	»	»	»
Titres sans valeur	»	581	»	»	»
	69 255	65 876	61 938	55 830	43 766

Valeurs étrangères par 1 000 déposants.

(*Nombre.*)

	1857.		1867.		1877.	1887.	1896.
	Capitaux.	Actions et obligations.	Capitaux.	Actions et obligations.	Actions et obligations.	Actions et obligations.	Actions et obligations.
Afrique.	»	»	»	»	»	»	334
Allemagne.	»	1 650	»	456	288	98	61
Amérique (sauf É.-U.). .	3 328	1 »	2 167	1	9	1 262	692
Angleterre	1 058	419	9 769	18	32	33	486
Asie.	»	»	»	»	»	»	15
Autriche-Hongrie. . . .	»	5 084	»	17 346	11 178	7 044	4 514
Belgique	»	1 407	»	812	699	590	511
Danemark.	»	»	»	»	»	146	170
Égypte	»	»	10 317	295	882	1 331	1 845
Espagne	243 628	817	1 138	7 979	6 955	6 016	3 514
États-Unis	»	102	»	46	176	96	187
Grèce	»	»	»	»	58	109	105
Haïti.	619 086	26	356 536	»	»	32	39
Hollande	»	»	»	104	69	83	47
Italie.	»	852	»	3 588	2 123	1 005	599
Monaco.	»	»	»	»	»	6	157
Portugal	20 586	162	10 449	692	614	777	630
Russie	»	»	4 163	691	3 428	2 492	1 411
Serbie	»	»	»	»	»	55	2
Suède et Norvège. . . .	»	»	»	1	»	134	106
Suisse	»	885	»	330	77	63	84
Tunisie.	»	»	»	»	»	»	15
Turquie	»	»	»	75	592	454	1 658
	887 686	11 404	394 539	32 434	27 180	31 826	17 182

Ce tableau confirme l'observation de M. Neymarck relative à la grande diffusion des valeurs de chemins de fer français. De 1857 à 1896, le nombre des actions et des obligations de chemins de fer français a diminué de moitié dans le portefeuille des déposants à la Banque; il est peu vraisemblable que des titres d'un revenu si faible se soient accumulés dans les mains de personnes riches, ils ont, sans aucun doute, été acquis par la petite épargne; peut-être, aussi, faut-il tenir compte que les actions et les obligations de chemins de fer sont admises au bénéfice des avances et chercher, dans ce service, une partie des titres qui manquent aux dépôts. Dans tous les cas, ce tableau montre que les déposants à la Banque surveillent leur portefeuille, qu'ils savent faire des arbitrages et qu'ils sont parfaitement en état de se débarrasser des valeurs menacées par des impôts excessifs.

IV.

Après ces constatations générales, il fallait entrer dans le détail; à cet effet, j'ai dépouillé les comptes de 1 032 déposants pris au hasard et chiffré la valeur des titres de chaque portefeuille au cours de la Bourse du 30 juin 1896; j'ai été puissamment aidé dans ce travail fastidieux et minutieux par M. Lendormy, professeur

de philosophie au lycée Condorcet, qui a pris intérêt à ces recherches et a bien voulu me donner son concours.

Le capital total détenu par ces 1 032 déposants s'élève à 69 896 797 fr. 13 c., soit une moyenne de 67 729 fr. par déposant, qui s'approche d'une manière satisfaisante de la moyenne générale donnée plus haut. Ce chiffre de 67 000 à 68 000 fr. représente probablement mieux la moyenne des portefeuilles individuels que la moyenne générale, car, parmi les portefeuilles examinés, j'en ai trouvé un qui s'élève à une quarantaine de millions et que j'ai éliminé parce qu'il n'appartient pas à un particulier mais à une grande compagnie d'assurance. L'existence à la Banque d'un certain nombre de portefeuilles de cette nature, dont je me suis assuré, suffit pour relever notablement la moyenne et si on s'en tient aux seuls dépôts des particuliers, la moyenne ne doit pas beaucoup dépasser 68 000 fr. et le revenu 2 260 fr.

Les portefeuilles observés contiennent, en capital, les valeurs suivantes :

	Capital.	P. 100.
Rentes françaises	16 887 866f32	24
Valeurs françaises	26 664 768,15	39
Rentes étrangères	22 744 699,94	31
Valeurs étrangères	3 599 462,72	6
	69 896 797f13	100

Le tableau ci-après donne, par catégorie de déposants et de valeurs, les titres déposés :

Classification des portefeuilles.

	NOMBRE de DÉPOSANTS.	RENTES FRANÇAISES.	VALEURS FRANÇAISES.	RENTES ÉTRANGÈRES.	VALEURS ÉTRANGÈRES.	TOTAL.
0 à 2 000f	85	17 284f89	65 675f85	12 678f25	»	95 638,49
2 001 à 3 000	38	1 581,55	73 567,75	20 734,24	»	95 883,54
3 001 à 4 000	28	12 744,65	65 665,00	14 988,50	3 314,50	96 712,65
4 001 à 5 000	31	5 632,45	106 800,75	26 118,09	»	138 551,29
5 001 à 6 000	37	32 295,45	105 667,46	55 314,86	7 280,00	200 557,77
6 001 à 7 000	22	16 169,20	103 856,00	18 512,25	3 852,00	142 389,45
7 001 à 8 000	28	33 914,89	121 209,75	31 203,56	25 047,50	211 375,70
8 001 à 9 000	27	84 528,97	94 620,75	46 262,11	3 779,50	229 191,33
9 001 à 10 000	28	43 280,74	160 042,25	52 624,49	11 884,25	267 831,73
10 001 à 15 000	99	124 602,85	607 419,25	384 260,31	80 540,18	1 196 822,59
15 001 à 20 000	69	211 534,34	589 140,64	338 295,57	59 346,70	1 198 317,25
20 001 à 25 000	67	413 791,93	612 012,50	361 036,25	109 418,62	1 496 259,30
25 001 à 30 000	54	345 565,04	691 426,75	418 454,99	26 483,50	1 481 930,28
30 001 à 40 000	62	475 244,65	876 971,25	638 224,35	135 633,37	2 126 073,62
40 001 à 50 000	57	403 003,81	1 130 319,50	791 761,20	223 682,25	2 548 766,76
50 001 à 60 000	52	610 957,16	1 098 341,00	1 027 229,47	118 728,50	2 855 256,13
60 001 à 75 000	45	430 175,57	1 482 851,25	911 480,29	176 558,10	3 001 065,21
75 001 à 100 000	52	1 135 697,79	1 944 165,00	1 135 259,28	294 332,55	4 509 454,62
100 001 à 150 000	53	1 386 214,72	2 178 208,45	2 395 832,36	487 897,50	6 448 152,03
150 001 à 200 000	28	883 429,61	2 177 246,51	1 513 607,86	265 345,50	4 839 629,48
200 001 à 300 000	25	1 374 749,59	2 104 989,50	2 110 905,46	479 435,50	6 070 080,05
300 001 à 400 000	12	636 616,53	1 526 624,75	1 796 449,98	261 107,70	4 220 798,96
400 001 à 500 000	9	1 008 989,85	1 794 546,00	1 252 015,37	72 324,00	4 127 875,22
500 001 à 1 000 000	15	3 793 294,17	3 709 286,49	2 646 815,26	587 731,00	10 737 126,92
1 000 000 à ∞	9	3 406 566,42	3 244 113,75	4 744 635,59	165 740,00	11 561 056,76
Totaux. . . .	1 032	16 887 866f32	26 664 768f15	22 744 699f94	3 599 462,72	69 896 797f13

On peut présenter ce tableau d'une autre manière : en divisant les 69 896 797 fr., qui représentent le capital trouvé, en 10 parties à peu près égales et en ajoutant chaque tranche à celles qui la précèdent, on saura combien de déposants se partagent le premier 1/10, les deux premiers 1/10, etc., de ce capital. Cette méthode a

l'avantage de donner une courbe continue assez intéressante, mais dont l'étude m'entraînerait trop loin.

Nombre de déposants.	Capital possédé.	Déposants p. 100.	Part proportionnelle de la fortune qu'ils possèdent.
613	6 851 461f37	59	0,1
784	14 381 557,86	75	0,2
881	21 891 977,71	85	0,3
934	28 340 129,74	90	0,4
970	34 829 329,73	93	0,5
994	41 582 222,42	96	0,6
1 010	47 634 207,52	97	0,7
1 020	54 183 235,57	98	0,8
1 026	60 300 690,12	99	0,9
1 032	69 896 797,13	100	1,0

D'après ce tableau, 970 déposants, ou 93 p. 100 se partagent une moitié du capital et 62 ou 7 p. 100, possèdent le reste, le point de division est une fortune de 211 474 fr. 50 c.

Les capitaux observés sont compris entre un minimum de 26 fr. 50 c. et un maximum de 1 659 785 fr. 90 c. et l'accroissement est presque continu.

Le dépouillement des portefeuilles m'a permis de voir comment se constitue la fortune mobilière : elle commence invariablement par des valeurs à lots, puis arrivent les rentes françaises, les rentes russes, les actions et les obligations de chemins de fer français et les rentes étrangères. On ne voit apparaître les valeurs étrangères que plus tard.

Voici la composition des portefeuilles de 2 000 fr. et au-dessus :

	Capital.	P. 100.
Rentes françaises.	17 284f39	18,0
Valeurs à lots	60 162,85	64,0
Valeurs françaises diverses.	5 513,00	5,2
Rentes russes	12 463,25	12,6
Autres rentes étrangères	215,00	0,2
Valeurs étrangères	»	»
	95 638,49	100,0

Dans ce qu'on peut appeler les portefeuilles moyens, c'est-à-dire ceux qui sont compris entre 60 000 et 75 000 fr., on trouve :

	Capital.	P. 100.
Rentes françaises.	430 175f57	15
Valeurs à lots	259 531,50	9
Valeurs françaises diverses.	1 223 319,75	41
Rentes russes	612 626,11	20
Autres rentes étrangères. .	298 854,18	10
Valeurs étrangères	176 558,10	5
	3 001 065f21	100

Enfin, la consistance des portefeuilles supérieurs à 1 million est la suivante :

	Capital.	P. 100.
Rentes françaises.	3 406 566f42	30
Valeurs à lots	162 186,25	2
Valeurs françaises diverses.	3 081 927,50	26
Rentes russes	2 037 752,10	17
Autres rentes étrangères. .	2 706 884,49	23
Valeurs étrangères	165 740,00	2
	11 561 056,76	100

V.

Les recherches qui précèdent portent sur un stock assez important pour qu'on voie apparaître une proportion, qui mérite attention, entre la quantité des diverses natures de titres; or, cette proportion, après certaines corrections, présente un accord remarquable avec celle qui résulte des chiffres que M. Neymarck a établis par une autre méthode. C'est ce que montre le tableau ci-après :

	Neymarck.	Banque de France.
	P. 100.	
Rentes françaises	32	24
Valeurs françaises.	43	39
Rentes et valeurs étrangères . .	25	37
	100	100

La proportion des valeurs étrangères est plus forte à la Banque que ne l'a trouvé M. Neymarck pour le reste du pays; cette divergence s'explique facilement, la garde gratuite des fonds d'État russes a augmenté les existences de ces titres à la Banque, et de là vient leur diffusion dans les portefeuilles de nos déposants. D'autre part, on dépose à la Banque peu de rentes nominatives, et il faut aussi tenir compte du stock énorme qui existe à la Caisse de dépôts et consignations comme contre-partie des fonds versés aux caisses d'épargne. Sous le bénéfice de cette observation, il y a tout lieu de penser que les évaluations de M. Neymarck sont très voisines de la vérité et qu'il y a en France 60 milliards de valeurs françaises et 20 milliards de valeurs étrangères réparties entre un grand nombre de parties prenantes.

En terminant, Messieurs, j'espère que ce travail, qui a été fort long et fort ingrat, servira à fixer les idées sur l'assiette de l'impôt des valeurs mobilières et qu'on ne parlera plus de réforme démocratique lorsqu'on voudra surtaxer des capitalistes dont la fortune commence à 26 fr. 50 c.

Pierre des Essars.

II.

UN PEU DE STATISTIQUE GUYANAISE.

La France aux Français dans la question transports.

Il est facile de consulter un travail sérieux, de la Chambre du commerce extérieur, appuyé d'un rapport officiel de l'agent consulaire de France, qui me paraît empreint d'un certain esprit de patriotisme et d'une largeur de vues qu'on ne saurait négliger, quand il s'agit de l'avenir et surtout de la prospérité de la France continentale d'Europe comme de la France coloniale, et notamment de la Guyane française. On trouvera ce travail dans un Bulletin du 1er mars 1894, et il a encore toute son actualité.

Puisqu'à notre époque, en arithmétique, l'addition et la soustraction sont les premiers éléments par lesquels on doit débuter en comptabilité, puisque la multiplication et la division n'en sont que la conséquence, la *statistique* est toujours là, au moins pour faire connaître la véritable orientation profitable, autrement dit la direction économique, quand ce ne serait que pour calmer les emballements ou empêcher les enthousiasmes de se laisser inconsciemment engouffrer dans une voie dangereuse ou désavantageuse en vue des résultats futurs ou des espoirs escomptés.

Il s'agit ici d'un projet, toujours vivant d'ailleurs, qui aurait pu avoir des résultats très appréciables et sensibles pour la Guyane, colonie française, surtout dans la sphère maritime, agricole, commerciale et industrielle, si certains éléments statistiques, résultats d'un enregistrement normal, consciencieux et régulier, pouvaient être appréciés et même discutés dans leur brutale indication par tous les intéressés compétents.

Ce n'est pas le cas de dédaigner, par exemple, des tableaux officiels statistiques qui ont pour objet de prouver qu'en Guyane française, à Cayenne, il était possible de se trouver à 13 jours de France, au maximum, au lieu de 22, et qu'on avait réel intérêt à s'occuper quand même de cette vieille colonie de tradition, à propos des relations.

Il ne faut pas se dissimuler, dans la circonstance, que la solution appartient surtout en fait, et depuis longtemps d'ailleurs, à un perfectionnement de *notre marine marchande purement nationale*. C'est donc à celle-ci qu'incombe le soin de rattraper tout au moins le temps perdu. Il n'est pas encore trop tard, si toutefois nous possédons encore le sentiment d'une colonisation moins sentimentale.

D'après la statistique, le mouvement commercial se traduirait, pour Cayenne, par les chiffres suivants :

Importation de France. . . 9 179 282 fr. **pour 1881.** 7 889 582 fr. **pour 1890.**
Soit, diminution : 1 289 700 fr.
Exportation pour la France . 884 404 fr. **pour 1881.** 4 308 922 fr. **pour 1890.**
Soit, augmentation : 3 424 518 fr.

N'est-ce pas une indication fort intéressante en vue des améliorations indispensables, en l'espèce, que cette diminution dans l'importation, et cette augmentation, plus que sensible, dans l'exportation.

Un bon point donc en faveur du pays, surtout depuis 1884, époque à partir de laquelle les exportations d'or, surtout, ont pris une extension ascendante, pendant qu'il y avait aussi, à côté, d'autres éléments naturels susceptibles de développements appréciables, quand ce ne serait que les anciennes cultures, constituant toujours des bases de travail et d'activité préférables à un *statu quo* préjudiciable ou à une satisfaction mêlée d'indifférence ou d'égoïsme.

En 1887, la navigation commerciale donnait, approximativement, 80 à 90 navires, jauge 35 000 tonneaux, pour porter en France, ou ailleurs, du cacao, du café, des plumes, du rocou, de l'or natif fondu ou non fondu, des bois d'ébénisterie, du girofle, un peu de caoutchouc; et la production aurifère du pays atteignait, dans l'année, 1 664 kilogr., résultat de 369 permis d'exploitation accordés sur 800 000 hectares de superficie. En 1879, le même rendement avait atteint 2174 kilogr. En 1896, il est de 981 kilogr. pour 4 mois, soit, pour l'année, 2 700 kilogr. en chiffres ronds, et, en 1897, de 1 777 kilogr. 958 gr. au 1er juillet pour une demi-année.

Pourtant le pays, lui-même, semble ne pas avoir, comparativement à ses voisins, prospéré, et aspire quand même à une ère d'appréciation meilleure. La raison réside peut-être dans les systèmes de mise en valeur jusqu'ici employés, qu'il est toujours temps de perfectionner. Dans tous les cas, il y a grand intérêt, pour les intéressés locaux, à raccourcir les distances, à communiquer avec la métropole en 13 jours au lieu de 22, économie de temps et d'argent, si le bien-être n'est qu'un accessoire, et cela peut s'obtenir par une amélioration des communications et lignes de correspondance ou la modification de durée des traversées. C'est donc en matière de navigation commerciale et de transports qu'il faut chercher le remède. On verra la suite, et nos lignes de navigation y sont toutes intéressées.

La statistique semble démontrer qu'en fait de territoires productifs, nous ne sommes pas les derniers, et que nous possédons des éléments pour tous les appétits comme pour tous les tempéraments, à la seule condition d'être mieux connus, peut-être plus vulgarisés et plus appréciés.

En fin de compte, quand nous voyons entrer à la Guyane 35 navires français contre 45 étrangers, ou en sortir 45 français contre 46 étrangers, le devoir s'impose de chercher à améliorer la situation dans cette concurrence de bon aloi et de ne pas s'endormir dans les satisfactions purement platoniques de l'Eldorado.

Cayenne, 16 août 1897.

Ch. CERISIER.

III.

ESSAI SUR LA NATALITÉ AU MASSACHUSETTS (1).

La natalité française s'abaisse de plus en plus et la mortalité demeurant stationnaire ou même tendant à se relever, dans cinquante-huit départements, en 1895, dans l'ensemble de la France pendant les quatre années 1890, 1891, 1892 et 1895,

(1) Communication faite à la Société de statistique de Paris dans la séance du 16 juin 1897.

les décès ont dépassé les naissances. Un phénomène aussi étrange, qui s'est accompli en pleine paix, au milieu de la prospérité générale, impose, à quiconque a le souci des destinées de la patrie, le devoir de rechercher tout ce qui peut faire la lumière sur sa nature et sur ses causes.

Le meilleur moyen de parvenir à ce but m'a paru être la comparaison de groupes de communes choisis sur des points très éloignés de notre territoire, semblables entre eux par leur natalité, quoique différant profondément sous tous les autres aspects de leur état anthropologique, géographique et économique, ou bien inversement, aussi semblables que possible sous tous ces rapports, bien que profondément différents par le taux de leur natalité.

Pourquoi des populations aussi différentes à tous égards que les Bas-Bretons de Fouesnant (Finistère), les Normands de Lillebonne (Seine-Inférieure) et les Flamands des environs de Dunkerque, sont-elles également fécondes? Pourquoi des populations aussi différentes que celles des cantons de Beaumont-Hague (Manche), de Douvres (Calvados), de Sainte-Livrade (Lot-et-Garonne), des îles de Ré et d'Oléron (Charente-Inférieure) sont-elles les unes et les autres très stériles? Pourquoi des populations maritimes aussi semblables en apparence que celles de l'île Bréhat (Côtes-du-Nord) et de l'île de Groix (Morbihan) sont-elles l'une stérile et l'autre prolifique? Pourquoi, enfin, dans un même État, avec les mêmes institutions civiles et religieuses, le même passé historique, des mœurs presque identiques, se produit-il de telles dissemblances démographiques qu'on a pu voir la natalité dépasser 50 naissances pour 1 000 habitants, chez les riches laboureurs de Lefferinkhoucke (Nord) et descendre à 10 chez les riches laboureurs de Saint-Contest (Calvados) [1]? Même limitée par nos frontières, une enquête de ce genre est d'une fécondité inouïe en faits imprévus et de la plus haute portée. Il n'en est que plus séduisant, lorsque l'occasion s'en présente, de la poursuivre à l'étranger. Pour que des populations différant par la race et le langage, la religion, le passé historique, la législation civile, les mœurs, l'éducation et les prédilections esthétiques, présentent néanmoins, en dépit de dissemblances si capitales, un abaissement à peu près pareil de la natalité, il faut qu'il existe une similitude essentielle et profonde dans laquelle nous serons autorisés, après l'avoir constatée, à voir la cause déterminante du phénomène à interpréter.

Et l'explicatif cherché ne doit pas convenir seulement à l'abaissement de la natalité en France, il doit rendre compte de tous les cas qui se présentent actuellement ou qui sont relatés par l'histoire. L'oliganthropie s'est produite dès l'antiquité chez les petites républiques de l'ancienne Grèce, en Italie vers la fin de la République romaine et plus tard dans tout l'empire; elle a été constatée parmi toutes les élites intellectuelles, politiques ou esthétiques, toutes les noblesses et toutes les bourgeoisies fermées, les sénateurs de Rome et de Berne, les lords anglais, l'ancienne noblesse française. Toutes ont toujours été minées par l'insuffisance de la natalité, l'excès des décès sur les naissances.

Le seul trait commun à toutes ces collectivités si diverses et qui fournit le mot

---

(1) Une récente enquête sur le département de l'Orne m'a fait découvrir plusieurs communes dans lesquelles la natalité est tombée encore au-dessous de ce niveau. C'est ainsi qu'elle n'est plus que de 9,6 à Vrigny, de 9,4 à Champcerie, de 8,7 à Saint-Nicolas-de-Sommaire, dans l'arrondissement d'Argentan, de 9,5 à Hauterive, de 9,2 à Aunay-les-Bois, et de 8,7 à Larré, arrondissement d'Alençon. Ces chiffres représentent la moyenne annuelle des naissances, pour 1 000 habitants, pendant la décade 1883-1892.



à l'énigme, c'est l'individualisme à outrance, déjà reconnu il y a un demi-siècle comme l'un des caractères essentiels de la Nouvelle-Angleterre par le célèbre auteur de la *Démocratie en Amérique.* Le désir de s'élever, exaspéré par la démocratie anti-égalitaire, est lui-même la racine de cette insolidarité des citoyens dans le temps et dans l'espace qui les porte à mettre leur idéal en eux-mêmes, comme l'ont toujours fait les membres des aristocraties. Telle est, dans sa dénomination la plus abstraite, la cause que j'ai vue partout entraîner l'abaissement de la natalité.

C'est dans le but de vérifier si son effet se retrouverait au Massachusetts que l'étude en a été entreprise. Elle fait voir qu'il s'y manifeste avec le plus grand relief.

I.

En Amérique, lorsque le dernier recensement eut révélé l'abaissement général de la natalité, le sentiment qui se produisit fut de la surprise plutôt que de l'inquiétude, et l'on commença à rechercher la signification de ce fait sans en concevoir d'alarmes.

C'est que la crise démographique est loin d'y présenter autant de gravité qu'en France, et elle semble en offrir encore moins qu'elle n'en a réellement.

D'abord les États-Unis ne sont point menacés d'être envahis par un empire voisin supérieur par la densité de sa population, le nombre de ses soldats et dangereux par son organisation militariste.

Ensuite, il n'y a pas à proprement parler de dépopulation aux États-Unis. Un seul État s'est trouvé moins peuplé en 1890 qu'en 1880, le Névada, dont la population est encore très instable. Le Vermont, celui de tous les États qui offre le moindre accroissement, accuse encore un léger progrès de 139 habitants en dix ans.

Si l'on examine la grande République, comté par comté, on reconnaît qu'un grand nombre d'entre eux, un cinquième environ, se dépeuplent avant même que l'œuvre du peuplement soit terminée. Les districts ruraux, les petites villes perdent leurs habitants au profit des grandes agglomérations.

L'émigration rurale se produit chez tous les peuples de civilisation occidentale, en Europe aussi bien qu'en Amérique, en France, en Angleterre, en Écosse, dans le pays de Galles, en Allemagne, en Autriche, en Italie, en Espagne, en Suisse, en Belgique, en Hollande, en Australie et au Canada. Après avoir reconnu l'universalité du fait, M. Longstaff (1) se demande quelle est la cause d'un phénomène aussi général qui se produit chez toutes les races, dans tous les pays, sous tous les climats, avec les religions et les gouvernements les plus différents, avec le libre-échange comme avec le protectionnisme à outrance, avec tous les modes de tenure de la terre. Il est certain qu'aucun de ces faits n'est en relation de cause à effet avec l'abandon des campagnes pour les villes, mais on ne doit pas oublier de noter que son progrès est parallèle avec celui de la consommation de l'alcool, du thé, du café et des excitants de toute nature; qu'il s'accroît parallèlement avec le désir de s'instruire, le besoin d'une vie cérébrale plus intense, le goût des plaisirs et de la culture esthétique, qui ne peut trouver satisfaction que dans les villes et surtout dans les plus grandes. Ce simple rapprochement est une explication.

---

(1) Rural depopulation, *Journal de la Société de statistique de Londres,* 1893.

L'émigration rurale présente, il est vrai, à la fois, aux États-Unis et en France, trois caractères qu'elle n'offre point ailleurs au même degré et qui pourraient causer quelque inquiétude : elle est très intense, elle entraîne surtout les habitants les plus riches et les plus instruits, enfin elle s'allie à l'abaissement de la natalité. Toutefois la véritable dépopulation, celle qui provient de l'excès des décès sur les naissances, n'existe ni pour l'ensemble des États-Unis ni pour aucun État pris dans son ensemble. Elle ne se produit ou du moins ne peut être constatée que dans un très petit nombre de comtés.

L'imperfection des données numériques est telle, aux États-Unis, qu'il est totalement impossible de se faire une idée, même approximative, ni de la mortalité, ni de la natalité, ni par conséquent de l'excès de l'une sur l'autre, pour l'ensemble de la nation.

Ainsi le recensement de 1890 accuse une mortalité de 13,98 décès seulement pour 1 000 habitants pendant l'année du census. En 1880, le chiffre accusé était de 15,09 et en 1870 de 12,77. D'après les documents officiels eux-mêmes, l'extrême faiblesse de ces chiffres est due à des omissions de décès. La mortalité des États-Unis ne peut être calculée d'après les registres de l'état civil que pour une fraction de la population de 21 093 320 habitants. Pour les 41 528 930 autres habitants, on n'a d'autre base que les rapports des recenseurs. Or, pour la première fraction, la mortalité serait de 20,27 décès pour 1 000 habitants; pour la seconde, elle serait de 10,79 seulement. Le premier chiffre est certainement trop faible; mais le second exprime uniquement combien le recensement est défectueux et indigne d'un grand pays.

Pour les autres phénomènes démographiques, les erreurs sont à peine moindres. Même dans les États de *registration,* les registres de l'état civil sont mal tenus et les relevés n'en sont pas faits sur le même plan. Les mariages n'étant généralement célébrés que par un prêtre quelconque de l'une des nombreuses églises du pays et souvent sans formalités préalables, il est très difficile d'en obtenir un relevé exact.

Pour la natalité, il n'en va pas autrement. « Nulle part, en ce pays, dit M. J.-S. Billings, les registres des naissances ne sont tenus d'une manière soigneuse et complète. Le seul moyen d'obtenir une estimation approximative pour tout le pays ou pour un État consiste à prendre, lors de chaque recensement décennal, le nombre des enfants de chaque année d'âge trouvés vivants à la date du census et d'additionner à ce nombre celui des enfants qui sont morts jusqu'à l'année du recensement et qui étaient nés durant la même année.

« Par cette méthode, nous trouvons que la natalité, pour 1 000 habitants, était, aux États-Unis, de 30,95 en 1880 et de 26,68 en 1890. La diminution a été à peu près de 4 p. 1 000. Les résultats du onzième census indiquent donc ou bien que la natalité s'est décidément abaissée ou bien que le dénombrement des enfants a été beaucoup plus défectueux aux États-Unis en 1890 qu'en 1880 ou, enfin, que ces deux recensements ont été mal faits (1). »

La méthode employée pour évaluer la natalité comporte certainement de grandes chances d'erreur. Mais il n'existe pas, en somme, de raison pour supposer qu'elles aient été plus considérables lors du dernier recensement qu'à celui qui l'a précédé.

D'ailleurs la diminution porte sur tous les États ou territoires, sauf quatre, Ari-

(1) Dr J.-S. Billings, Diminishing birthrate in United States, *Forum,* junes, 1893.

zona, Colorado, Montana et Nouveau-Mexique. Les quarante-deux autres États ou territoires ont tous vu leur natalité décroître d'un recensement à l'autre. Il est dès lors hors de doute que l'on se trouve en présence d'un phénomène réel, semblable à celui qui se produit depuis dix ou quinze ans chez la plupart des nations de l'Europe.

Tout d'abord, il ne semble pas avoir une importance plus grande, et l'observateur, dont les regards sont frappés, d'un côté, par l'énorme accroissement du chiffre brut de la population, de l'autre, par le spectacle éclatant de la prospérité économique, est fatalement porté à ne lui donner qu'une médiocre attention. Toutefois c'est un grand tort : à mesure qu'on l'examine avec plus de détail et qu'on l'analyse avec plus de soin, il prend un intérêt scientifique plus considérable, et même, au point de vue de l'avenir des États-Unis, une signification menaçante, qu'il était impossible de lui attribuer à première vue.

Étant donné l'étendue de son territoire, l'hétérogénéité et le caractère instable des populations, le mauvais état des documents, on ne peut songer à analyser l'état démographique de la nation américaine dans son ensemble ni même par grandes divisions. Les États de *non-registration* doivent être abandonnés et ceux de *registration* récente également. Si l'on cherche un État pour l'analyser en détail, il doit être choisi dans la partie nord-est présentant une population plus dense, plus ancienne, généralement mieux administrée, et de tous il n'y en a point qui soit préférable au Massachusetts.

C'est l'État modèle, l'État mère, celui qui possède la plus haute culture intellectuelle et esthétique et qui influe le plus sur la direction générale de l'opinion et des mœurs.

On s'est demandé en Amérique, principalement dans ces dernières années, s'il existe un type américain. On peut répondre négativement, en ce sens que l'Américain du Nord-Est n'est point celui de la Louisiane qui, lui-même, diffère profondément de celui de Chicago et de Californie. L'Américain natif est tout autre que l'immigré. Ces diverses sortes d'hommes sont dissemblables par leur langage, leurs idées, les appréciations qui dirigent leur conduite, par la fécondité de leurs mariages, et leur différence sur ce point capital correspond à une foule d'autres. En France, aussi, existent de profondes différences entre le Flamand, le Gascon et le Breton; mais quiconque s'élève à un degré de culture supérieure converge vers un type unique, qui est à peu près l'homme du monde de Paris. Aux États-Unis, c'est vers le type bostonien, plus que vers tout autre, que convergent les hommes de toute provenance; ce sont ses idées, ses mœurs, ses goûts qui, par l'ascendant d'une supériorité reconnue, tendent à s'imposer à toute la nation. Ce qu'il pense et ce qu'il estime, il y a toujours de grandes chances pour qu'on l'estime et le pense dans toute la République.

Boston est la métropole intellectuelle des États-Unis. Bien qu'elle soit très inférieure à New-York, Chicago, Philadelphie et Saint-Louis pour le chiffre de sa population, elle a plus d'influence intellectuelle, morale et politique. Grâce principalement à son Université d'Harward-Collège, la culture mentale y est très intensive; grâce aux 7 859 écoles existant sur tout le territoire de l'État et qui sont fréquentées par 443 644 élèves, elle y est extrêmement répandue. Le Massachusetts fournit beaucoup d'instituteurs et d'institutrices, de chefs d'entreprises, de contremaîtres, d'hommes d'initiative et d'inventeurs. Il a fortement contribué au peuplement des

territoires de l'Ouest. « Sur 14 243 Américains classés au nombre des célébrités par le *Dictionnaire* d'Appleton, dit E. Reclus, 2 686, presque un cinquième, étaient originaires du Massachusetts. »

La densité kilométrique est de 104 habitants et par conséquent très supérieure à celle de la France; mais la population étant très inégalement répartie, les deux cinquièmes de la population de l'État se groupent dans un rayon de dix-neuf kilomètres autour de Boston.

Le Massachusetts est le pays où la culture agricole est le plus intensive et le rendement de l'acre le plus considérable. Cependant les salaires ruraux sont toujours inférieurs aux salaires des ouvriers des villes; l'industrie et les agglomérations urbaines sont en progrès rapides, l'agriculture et les towns ruraux subissent un recul prononcé. En 1890, 1 461 fermes étaient abandonnées.

Il y a longtemps déjà que ce mouvement a commencé. En 1850, c'était encore un pays agricole, de terre médiocre, de vie laborieuse et austère, les mœurs et les traditions puritaines y étaient intactes. Depuis lors, les agglomérations urbaines se sont rapidement développées par l'industrie, le commerce et la spéculation, tandis que, d'un autre côté, les aspirations morales et esthétiques se transformaient par une rapide évolution orientée vers l'antique idéal grec de libre développement.

Dès lors, la répartition de la population s'est considérablement modifiée. De 1865 à 1875, en 10 ans, l'État avait gagné 384 881 habitants. Mais, sur les 342 towns dont il se composait, 200 avaient gagné 491 242 habitants, tandis que 142 en avaient perdu 106 361. Ces towns en décadence se trouvaient répandus dans tous les comtés, c'étaient les towns petits et ruraux que l'émigration dépeuplait au profit des villes et que l'émigration européenne n'est point venue revivifier.

Les quatorze comtés que comprend le Massachusetts doivent leurs dissemblances démographiques presque uniquement au développement en proportion diverse de l'industrie et de l'agriculture. Les habitants des villes ne sont plus les fils des pèlerins, ce sont des immigrés ou descendants d'immigrés américanisés imparfaitement, au lieu que les populations rurales sont restées presque pures de races, mais affaiblies et effacées, comme il arrive toujours, par le départ incessant des jeunes sujets les plus énergiques, les plus entreprenants et les plus actifs. La vie démographique, comme la vie économique, y est devenue plus lente.

Le Massachusetts n'a de limites naturelles que dans sa partie orientale, où il est borné par la mer et par des cours d'eau. Sur le surplus de ses frontières, il forme un espace rectangulaire, délimité par des lignes droites rigides, qui traversent, sans s'infléchir, les vallées, les montagnes et les plaines. Ce qui est vrai de l'État entier l'est également des divers comtés, leurs limites sont presque partout arbitraires et souvent rectilignes. Leur individualité démographique n'en est pas amoindrie, car elle résulte de la composition de la population en indigènes et immigrés, qui tient elle-même à l'existence d'usines, déterminée à son tour le plus souvent par l'existence des chutes d'eau, qui leur fournissent tout ou partie de leur force motrice. C'est ainsi, par exemple, que les rapides du Marimac ont amené l'établissement de filatures, de tissages, de teintureries, qui ont fait la prospérité des agglomérations ouvrières de Lowell, de Lauwrence et, par suite, donné au comté d'Essex son aspect démographique.

Ainsi découpé dans le continent américain, comme un échantillon dans une pièce d'étoffe, à la fois typique et variable d'aspect, selon les comtés, maximum du genre

et tête de mouvement, le Massachusetts est en outre celui de tous les États qui offre aux calculs de la démographie les documents les moins défectueux. Il publie, depuis plus de cinquante ans, les relevés annuels du mouvement de la population, et fait faire, en outre du recensement national, ayant lieu tous les dix ans, dans l'année dont le millésime se termine par un 0, un recensement d'État, dans les années qui se terminent par un 5; de la sorte, il est possible d'étudier l'état et les mouvements de la population, par périodes quinquennales, ce qui est indispensable pour une population aussi rapidement grandissante.

Cependant ces documents sont loin d'être parfaits. Faute de donner une bonne répartition de la population par âge et par état civil, les census ne permettent pas de construire la pyramide des âges ni de calculer, par exemple, le rapport des mariables aux mariés, ou celui des naissances aux femmes de 15-49 ans, de sorte qu'on manque de lumières sur ces faits essentiels. D'autre part, de nombreuses omissions sont, paraît-il, à regretter dans les déclarations de mariages, divorces, décès et naissances. La loi accorde un mois aux médecins, aux sages-femmes ou aux parents pour déclarer la naissance d'un nouveau-né, et, lorsqu'il meurt auparavant, souvent il n'est pas déclaré. Il y a donc toutes chances pour que le mouvement de la population paraisse au Massachusetts plus lent qu'il n'est réellement.

Il est probable que ces omissions, devenues moins nombreuses dans les déclarations de naissances, aient été la cause du relèvement de la natalité qui s'est produit dans ces dernières années. Quoi qu'il en soit, le *52e Annual report* enregistre le fait avec une évidente satisfaction.

« Le nombre des naissances vivantes relevées en 1893, dit-il, a été de 67 192, en augmentation de 1 368 sur le nombre relevé en 1892. C'est le chiffre le plus fort qui ait été jamais relevé au Massachusetts. L'excès des nés-vivants sur les décès a été de 18 108. Il dépasse celui de toutes les années antérieures. La natalité pour 1 000 habitants, calculée sur une population évaluée, en 1893, à 2 438 363 habitants, a été de 27,55.

« Cette natalité de 27,55 est plus faible que celle de l'année 1892, mais plus forte que celle de toutes les années antérieures depuis 1874. Elle est aussi plus forte que la natalité moyenne pour les périodes quinquennales 1876-1880, 1881-1885 et 1886-1890.

« L'excès de la natalité sur la mortalité a été plus grand que le même excès en Irlande, en France, en Hongrie, pendant ces dernières années, mais plus faible que dans les autres États européens. »

Ainsi présenté dans son ensemble, cet état démographique n'est nullement alarmant; il est, en tous cas, fort supérieur à celui de la France. Toutefois l'analyse qui va suivre, bien qu'adoptant les calculs de l'*Annual report,* va nous révéler des faits indéniables et d'une nature fort inquiétante pour l'avenir de la race anglo-saxonne, non seulement au Massachusetts, mais dans l'Amérique du Nord.

II.

Cette étude n'embrasse pas l'histoire démographique complète du Massachusetts. Négligeant systématiquement la mortalité et ses causes, on a voulu seulement exprimer l'état de la population, les variations de la natalité et de ses facteurs, selon les époques, dans l'État entier et dans les différents comtés.

Tableau A.

MASSACHUSETTS.

Population.

Census (1).	Population.	Augmentation de la population.	Augmentation par excès des naissances sur les décès.	Augmentation par excès de l'immigration sur l'émigration.
1850. . . .	994 514	»	»	»
1855. . . .	1 132 369	137 655	54 296	83 359
1860. . . .	1 231 066	98 697	68 915	29 782
1865. . . .	1 267 031	35 965	29 017	6 948
1870. . . .	1 457 351	190 320	54 344	135 976
1875. . . .	1 651 912	194 561	53 395	141 166
1880. . . .	1 783 085	131 173	46 825	84 348
1885. . . .	1 942 141	159 056	49 505	109 551
1890. . . .	2 238 943	296 802	68 298	228 504
1895. . . .	2 500 183	261 240	93 134	168 106

Au premier abord, la population paraît florissante au Massachusetts. En quarante ans, de 1850 à 1890, elle s'est augmentée de plus de moitié : elle a gagné 1 244 429 habitants. Cet accroissement est dû à la fois aux deux sources qui pouvaient le produire : pour un tiers environ à l'excès des naissances sur les décès et pour les deux autres tiers à l'excès des immigrants sur le chiffre inconnu des émigrants. Les résultats du census de 1895, récemment publiés, élèvent le chiffre de la population à 2 500 183 habitants. L'augmentation a été de 261 240 en cinq ans. Elle est attribuable pour 93 134 à l'excès des naissances sur les décès et pour 168 106 à l'excès des immigrants sur le chiffre inconnu des émigrants.

Ces deux facteurs n'ont pas agi pendant toute la période étudiée avec la même énergie proportionnelle. L'excès des naissances sur les décès contribue à peu près pour 10 000 habitants à l'accroissement de la population par chaque période quinquennale. Il est donc, relativement à la population totale, plus de moitié moindre dans ces dernières années que dans les premières.

Pour l'accroissement par excès de l'immigration sur l'émigration, il en va tout autrement. Dans les vingt premières années de notre période de quarante ans, l'accroissement provenant de ce chef n'a guère été supérieur au quart de l'accroissement total. L'immigration a donc été de plus en plus rapide. Ce vieil État, dont la population dense semblait aussi définitivement constituée dans ses éléments essentiels qu'aucune des nations européennes, a vu se produire une telle irruption d'étrangers, que plus d'un dixième des habitants recensés en 1890 n'y étaient que depuis cinq ans et que un tiers ne s'y trouvaient que depuis vingt-cinq ans. Il a donc une population d'alluvion en grande partie, mais non complètement, comme San Francisco par exemple.

Les anciens habitants, formés par une éducation et une instruction particulières qui les rendent aptes à l'organisation et au commandement, ont servi de cadre aux éléments amorphes qui leur venaient du dehors. Ils leur ont trouvé des débouchés,

(1) Les recensements dont la date se termine par un 0 sont les recensements généraux des États-Unis ; ceux dont la date se termine par un 5 sont spéciaux à l'État de Massachusetts.



des emplois, du travail pour leurs bras, et s'en sont réservé la direction avec les bénéfices qui en sont la conséquence.

C'est à la supériorité du fonds américain, comme instruction pratique, à l'énergie développée par l'éducation publique et familiale que sont dus ces résultats.

Supposez une éducation tournant les caractères à la crainte des aventures, des hommes se tenant toute leur vie dans une défensive timide des situations acquises, sans oser prendre l'offensive et compter sur eux-mêmes pour les améliorer. Supposez une instruction grammaticale juridique et littéraire exerçant les esprits aux analyses de mots et d'idées, tenant pour grossière et peu distinguée la connaissance des faits, personne n'eût fait d'entreprises nouvelles, créé d'industries ni bâti de fabriques au Massachusetts; les habitants y eussent vécu d'une vie routinière et contentieuse, s'usant les uns les autres en luttes sourdes d'amour-propre et de vanité. Cette masse d'immigrants ne fût point venue; les premiers que le hasard eût amenés auraient été désespérés par le manque de travail et seraient allés en chercher sur quelque autre point du globe. C'est donc à un fait d'ordre mental, à une qualité de l'esprit et du caractère qu'est dû cet essor de la vie démographique et économique. *Mens agitat mollem.* Un peu plus d'énergie morale, une culture intellectuelle un peu plus rationnelle, c'est toujours à cela, qu'en dernière analyse, se ramène la force directrice et formatrice d'où dépendent les plus heureux phénomènes sociaux.

Lors de la création des usines, les Américains de naissance y entrèrent avec empressement comme ouvriers. Mais ils n'ont pas tardé à renoncer à des carrières sans avenir et sans amélioration possible et les ont laissées aux immigrants venus d'Europe ou du Canada. Quant à eux, la supériorité de l'instruction qu'ils ont reçue dans leurs écoles les rend généralement aptes à des fonctions plus relevées et plus lucratives. A l'armée des travailleurs, ils fournissent généralement, soit sur le sol natal, soit dans les autres États, des officiers ou sous-officiers. Ils se trouvent former ainsi, par rapport à la masse des habitants, et surtout des immigrants, une classe socialement superposée, ayant plus de culture, plus d'énergie, plus d'ambition et plus de moyens de la satisfaire. C'est cette partie de la population du Massachusetts dont l'étude est surtout intéressante.

TABLEAU B.

MASSACHUSETTS.

Population par sexe et par grands groupes d'âge (1).

ANNÉES.	POPULATION TOTALE.	POPULATION MASCULINE.		POPULATION FÉMININE.		POPULATION DE 0-14 ANS.		POPULATION DE 15-59 ANS.		POPULATION DE 60 ANS A ∞.	
		Nombres absolus.	Pour 100.	Nombres absolus.	Pour 100.	Nombres absolus.	Pour 100.	Nombres absolus.	Pour 100.	Nombres absolus.	Pour 100.
1865 . . .	1 267 021	602 010	47,52	662 021	52,48	404 025	31,88	787 497	60,57	94 207	7,44
1870 . . .	1 457 351	703 779	48,29	753 : 72	51,71	445 056	30,54	902 231	61,91	110 023	7,55
1875 . . .	1 651 912	794 383	48,09	857 529	51,91	485 958	29,42	1 027 016	62,27	128 636	7,79
1880 . . .	1 783 085	858 440	48,15	921 615	51,85	512 327	28,73	1 121 277	62,89	148 481	8,39
1885 . . .	1 942 141	932 884	48,03	1 009 257	51,97	536 731	27,63	1 238 896	63,79	166 370	8,57
1890 . . .	2 238 943	1 087 709	48,58	1 151 234	51,42	591 564	26,42	1 652 954	64,98	187 944	8,40
1895 . . .	2 500 183	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»

(1) On a négligé la population d'âge inconnu.

Le sexe féminin est plus nombreux au Massachusetts que le sexe masculin. La disproportion, qui n'est point très forte et qui va décroissant durant les vingt-cinq années étudiées, peut surprendre cependant, quand on sait que parmi les immigrants il y a généralement plus d'hommes que de femmes.

Dans la répartition de la population par grands groupes d'âge, on voit que la proportion des enfants de 0 à 14 ans a considérablement diminué. De 31,88 p. 100, en 1865, elle est descendue à 26,42, par une marche très régulière, décroissant ainsi de 5,46 p. 100 en un quart de siècle. Le nombre des vieillards de 60 ans à ω s'est accru de près de 1 p. 100.

Mais le fait capital est la croissance du groupe d'âge de 15-59 ans qui, de 60,57, en 1865, est passé à 64,98 en 1890. L'augmentation de ce groupe est due presque entièrement à l'accroissement du sous-groupe de 20 à 29 ans qui, de 17,80 p. 100 de la population totale, s'est élevé à 20,78, en progrès de 3 p. 100 en vingt-cinq ans.

L'explication de ces faits, c'est, comme nous le verrons, qu'il naît de moins en moins d'enfants et que les nombreux immigrants comprennent une proportion très considérable d'adultes. En effet, c'est dans la jeunesse que l'on immigre le plus. Sur 100 immigrés, on n'en compte que 10,2 qui aient plus de 40 ans. Les enfants de 0 à 14 ans, venus, la plupart, avec leurs parents, ne forment que 22 p. 100 des immigrés : 67,8 p. 100 des immigrés ont donc de 15 à 39 ans, et 20,9 p. 100 ont de 20 à 25 ans.

Le résultat philosophique, c'est que la proportion de l'âge et du sexe énergiques va augmentant. C'est un fait qui peut contribuer, pour une large part, à expliquer l'intensité, universellement reconnue, de la vie américaine.

TABLEAU C.

MASSACHUSETTS.

Population urbaine et rurale, par comtés, en 1890.

État et comtés.	Population totale.	Population urbaine.	Population rurale.	Nombre de villes de 8 000 habitants au moins.	Nombre de communes.	Population rurale pour 100 habitants.
Massachusetts . .	2 238 943	1 557 509	681 434	46	351	30,4
Barnstable . . .	29 172	»	29 172	»	15	100,0
Berkshire. . . .	81 108	42 568	38 540	3	32	47,5
Bristol.	186 465	140 579	45 886	3	20	24,6
Dukes	4 369	»	4 369	»	6	100,0
Essex	299 995	236 173	63 822	10	35	21,2
Franklin	38 610	»	38 610	»	26	100,0
Hampden. . . .	135 713	103 671	32 042	4	22	24,3
Hampshire . . .	51 859	14 990	36 869	1	23	71,1
Middlesex. . . .	431 167	330 320	100 847	13	54	23,3
Nantucket . . .	3 268	»	3 268	»	1	100,0
Norfolk	118 950	49 885	69 065	4	27	58,0
Plymouth. . . .	92 700	27 294	65 406	1	27	70,5
Suffolk.	484 780	476 386	8 394	2	4	1,7
Worcester . . .	280 787	134 643	146 144	5	59	52,4

Le territoire du Massachusetts se divise en quatorze comtés, très inégaux sous tous les aspects de leur démographie. Les uns, comme le Suffolk et le Middlesex, ont la population d'un département français de moyenne étendue ; d'autres, comme le Plymouth ou le Hampshire, la population d'un de nos arrondissements ; deux

d'entre eux, Dukes et Nantucket, atteignent seulement la population d'un de nos plus petits cantons.

La population est fort inégalement répartie sur le territoire; dans les campagnes, elle est devenue de moins en moins dense par suite de la crise agricole et de l'émigration d'un grand nombre de fermiers vers les villes. Comme les recensements américains ne donnent le nom de villes qu'aux communes comptant au moins 8 000 habitants, il y a quatre comtés, Barnstable, Dukes, Franklin et Nantucket, qui n'ont point de population urbaine, ce qui ne signifie nullement que tous les habitants y vivent de l'agriculture. Par contre, le comté de Suffolk, qui ne compte que deux communes, dont Boston, la capitale, n'a que 1,7 p. 100 de population rurale et 98,3 p. 100 de population urbaine. Les comtés d'Essex, Middlesex, Hampden, Bristol ont seulement depuis un cinquième jusqu'à un quart de population rurale, tout le surplus étant de la population urbaine. Dans son ensemble, l'État entier présentait, en 1890, 30,4 p. 100 de population rurale et 69,6 p. 100 de population urbaine répartie entre 46 villes.

Ces villes ont grandi très rapidement par l'immigration de la population rurale et surtout par l'immigration étrangère, qui est venue fournir des bras pour les nombreuses usines. Le Massachusetts est un État fort industriel. La statistique officielle, sans prétendre être complète, relevait, en 1893, 4 397 établissements industriels de toute nature, dont chacun comprenait un nombre d'ouvriers fort variable. Ce nombre n'était, en moyenne, que de quatre ou cinq pour certaines industries; mais, dans d'autres, il était beaucoup plus élevé. Dans 149 usines, il y avait un nombre moyen de 494 ouvriers; dans 3 usines, un nombre moyen de 639. C'est un maximum rarement dépassé en Europe ou en Amérique.

MOUVEMENT DE LA POPULATION.

Les tableaux suivants résument, d'après les documents officiels, les principaux traits du mouvement de la population dans l'État et les comtés du Massachusetts.

TABLEAU D.

MASSACHUSETTS (État entier).

Mouvement de la population pour 8 périodes quinquennales finissant avec les années du census 1851-1890, et pour les années 1891, 1892, 1893, 1894 et 1895.

Périodes et années.	Nuptialité.	Fécondité des mariages.	Natalité.	Mortalité.	Excès des naissances sur les décès. Pour 1 000.	Excès des naissances sur les décès. Chiffres absolus.
1851-1855 . .	11,6	2,46	28,6	18,6	10,0	54 296
1856-1860 . .	9,8	3,01	29,5	17,9	11,6	68 915
1861-1865 . .	9,3	2,72	25,3	20,7	4,6	29 017
1866-1870 . .	10,5	2,47	26,0	18,2	7,8	54 344
1871-1875 . .	9,9	2,88	27,6	20,8	6,8	53 395
1876-1880 . .	7,8	3,11	24,3	18,8	5,5	46 825
1881-1885 . .	8,7	2,88	25,1	19,8	5,3	49 505
1886-1890 . .	9,3	2,77	25,8	19,4	6,4	68 298
1891	9,40	2,89	27,35	20,13	7,12	17 819
1892	9,50	2,92	27,77	20,57	7,20	17 057
1893	9,35	2,94	27,55	20,13	7,42	18 108
1894	8,43	3,24	27,37	19,13	8,24	20 145
1895	9,24	2,92	27,02	19,01	8,01	20 005

Tableau E.

MASSACHUSETTS.

Nuptialité par comtés, pour 1 000 habitants, pendant chacune des sept années suivantes (années du recensement).

État et comtés.	1875.	1880.	1885.	1890.	1895.
Massachusetts	8,27	8,71	8,78	9,31	9,24
Barnstable	8,43	7,02	9,34	8,39	7,49
Berkshire	6,59	7,20	7,30	7,56	7,44
Bristol	8,65	8,35	9,12	10,11	9,98
Dukes	8,35	8,83	11,85	9,27	8,97
Essex	8,33	9,68	9,21	9,24	9,16
Franklin	7,45	8,50	7,53	7,38	6,92
Hampden	9,56	9,29	9,24	8,82	9,39
Hampshire	7,43	8,11	7,38	8,13	8,35
Middlesex	7,76	8,38	8,55	8,90	8,59
Nantucket	8,75	7,25	5,72	5,50	8,29
Norfolk	6,86	7,23	6,94	7,88	6,73
Plymouth	7,05	7,89	7,98	8,66	7,31
Suffolk	9,59	9,63	10,18	10,92	11,72
Worcester	7,59	8,33	7,65	8,85	8,31

Tableau F.

MASSACHUSETTS.

Natalité par comtés, pour 1 000 habitants, pendant chacune des années suivantes.

État et comtés.	1865.	1870.	1875.	1880.	1885.	1890.	1895.	1881-1890. Pour 1 000 naissances, combien de naissances naturelles.
Massachusetts	23,9	26,2	26,6	24,8	25,1	25,81	27,02	19,4
Barnstable	22,3	20,4	20,5	15,8	17,4	16,38	18,80	20,2
Berkshire	23,6	24,9	24,6	23,3	25,7	26,32	25,41	9,7
Bristol	22,1	26,1	26,2	25,6	26,4	26,58	28,14	8,8
Dukes	20,71	13,47	15,97	14,42	15,96	18,08	20,29	29,1
Essex	21,8	23,7	25,6	23,8	23,0	23,68	34,74	11,1
Franklin	18,2	19,7	20,0	18,0	19,9	19,68	20,75	9,9
Hampden	24,2	25,1	27,9	25,4	29,8	30,47	31,98	8,8
Hampshire	21,1	22,9	21,3	20,6	19,7	20,90	21,68	10,1
Middlesex	24,4	27,1	25,5	25,3	24,7	25,85	27,04	14,6
Nantucket	11,1	11,64	17,81	15,03	11,46	15,30	18,24	37,6
Norfolk	24,8	25,2	25,8	21,4	22,8	22,78	23,34	7,4
Plymouth	20,9	22,4	21,2	18,2	18,7	18,95	20,34	11,9
Suffolk	27,5	31,8	31,7	28,8	28,7	28,98	31,06	46,1
Worcester	24,5	26,0	26,4	25,4	25,1	25,81	26,54	7,1

TABLEAU G.

MASSACHUSETTS.

Mortalité par comtés, pour 1 000 habitants, pendant les sept années ci-dessous.

État et comtés.	1865.	1870.	1875.	1880.	1885.	1890.	1895.
Massachusetts .	20,6	18,7	21,1	19,7	19,6	19,4	19,0
Barnstable . .	17,8	14,5	19,1	19,0	18,8	19,4	21,4
Berkshire. . .	17,9	15,4	18,9	16,0	18,0	18,2	16,1
Bristol	20,4	18,1	20,7	21,4	20,6	20,3	19,9
Dukes	15,4	14,3	17,2	13,9	25,4	25,4	22,9
Essex	21,7	17,4	21,1	20,2	18,1	20,0	18,9
Franklin . . .	18,4	16,9	19,8	16,1	15,8	15,8	15,2
Hampden. . .	19,0	19,1	20,4	19,9	18,4	19,6	19,2
Hampshire . .	20,9	17,1	20,4	18,1	16,9	18,5	16,7
Middlesex. . .	19,1	18,9	20,9	18,1	18,6	18,4	18,0
Nantucket. . .	28,0	22,6	26,2	30,9	33,7	24,5	25,2
Norfolk. . . .	19,1	15,6	17,5	16,1	16,7	16,5	16,1
Plymouth. . .	22,0	16,2	18,6	16,8	17,5	16,9	16,7
Suffolk	23,3	23,7	25,7	23,4	24,2	22,3	22,4
Worcester. . .	21,2	17,9	18,4	18,9	18,1	17,8	17,9

TABLEAU H.

MASSACHUSETTS.

Excès de la natalité sur la mortalité pendant chacune des années suivantes.

État et comtés.	1865.	1870.	1875.	1880.	1885.	1890.
Massachusetts. . .	3,3	7,5	5,5	5,1	5,5	6,4
Barnstable	4,5	5,9	1,4	— 3,2	— 1,4	— 3,0
Berkshire	5,7	9,5	5,7	7,3	7,7	8,1
Bristol.	1,7	8,0	5,5	4,2	5,8	6,3
Dukes.	5,3	— 0,9	— 1,3	1,5	— 9,5	— 7,3
Essex	0,1	6,3	4,5	3,6	4,9	3,7
Franklin.	— 0,2	2,8	0,2	1,9	4,1	3,9
Hampden	5,2	6,0	7,5	5,5	11,4	11,1
Hampshire. . . .	1,2	5,8	0,9	2,5	2,8	2,4
Middlesex	5,3	8,2	4,6	7,2	6,1	7,4
Nantucket	— 16,9	— 11,0	— 8,4	— 15,6	— 22,2	— 9,2
Norfolk	5,7	9,6	8,3	5,3	6,1	6,3
Plymouth	— 1,1	6,2	2,6	1,4	1,2	2,0
Suffolk	4,2	8,1	6,0	5,4	4,5	6,7
Worcester	3,3	8,1	8,0	6,5	7,0	8,0

Natalité. — La natalité d'une population est le produit de trois facteurs : la nuptialité multipliée par la fécondité des mariages, plus la natalité naturelle.

La natalité du Massachusetts (État entier) est faible en comparaison des natalités ordinaires qui s'observent en Europe ; mais elle est encore très supérieure à la na-

talité actuelle de la France. Le minimum auquel elle soit descendue est 24,3 naissances pour 1 000 habitants pendant la période quinquennale 1876-1880. De 1881 à 1885, elle a été de 25,1 et pendant la période quinquennale 1886-1890, elle s'est relevée à 25,8. Enfin, pendant les cinq dernières années, elle a dépassé 27, tendant ainsi à se relever au taux qu'elle présentait pendant les deux premières périodes quinquennales, c'est-à-dire 28,6 et 29,5.

Un phénomène démographique aussi peu accusé aurait sans doute passé inaperçu si la gravité n'en était démontrée, d'abord, par l'exemple de la France, ensuite par l'état de certains comtés, où l'abaissement est beaucoup plus considérable. En effet, dans cinq comtés sur quatorze, la natalité générale tombe, pendant l'année 1890, à moins de 20 naissances pour 1 000 habitants.

Dans le comté de Barnstable, qui n'a pas de population urbaine, la natalité n'est que de 16,38 en 1890 et pendant les autres années figurant au tableau F, elle ne s'est jamais élevée au-dessus de 22,3; elle est tombée à 15,8 en 1880.

Dans le petit comté insulaire de Dukes, on l'a vu descendre à 14,4 et à 13,47. Dans le comté de Franklin, elle est stationnaire à un niveau un peu moins bas, et varie seulement entre 18 et 20.

La grande île de Nantucket présente un tel abaissement de la natalité qu'il est rarement égalé, même dans les communes rurales de France les plus atteintes par l'oliganthrophie. On voit le chiffre des naissances descendre à 11,1, à 11,6, 11,4 pour 1 000 habitants.

Enfin, dans le comté de Plymouth, la natalité varie, depuis vingt-cinq ans, entre 18,2 et 22,4 naissances pour 1 000 habitants.

On peut remarquer, dès maintenant, que les quatre premiers de ces comtés n'ont point de population urbaine et que celui de Plymouth, un peu moins malade, en a seulement 29,5 p. 100.

Par contre, deux comtés sont remarquables par une natalité fort supérieure à la moyenne de l'État. Ce sont le Suffolk, dont la natalité varie de 27,5 à 31,8 et le comté de Hampden, dont la natalité a été de 29,8 et 30,5, en 1885 et 1890, de près de 32 en 1895. Le comté de Suffolk se compose presque uniquement de la ville de Boston et n'a, pour ainsi dire point de population rurale. Le comté d'Hampden en a seulement 24,3 p. 100.

La natalité n'est pas toujours en rapport rigoureux avec la vie urbaine : ainsi le comté populeux de Middlesex, qui a une proportion encore moindre que le Hampden de population rurale, a cependant une natalité faible, sensiblement égale ou inférieure à la moyenne de l'État. Le comté d'Essex était dans le même cas; mais, en 1895, sa natalité s'est relevée brusquement à 34,74 naissances pour 1 000 habitants, le chiffre le plus haut du Massachusetts.

Il est, en somme, impossible de méconnaître que, dans cet État, c'est, en général, la population d'alluvion, vivant principalement de l'industrie dans les agglomérations urbaines, qui offre une natalité élevée ou satisfaisante, tandis que les populations de sédiment, restées dans les campagnes, n'ont qu'une natalité beaucoup plus faible.

Lors du census de 1880, les seize principales villes comprenaient une population totale de 873 605 habitants. Elles présentaient, pour la période quinquennale 1880-1885, une natalité de 28,94. Le reste de l'État comprenait 909 480 habitants et n'avait qu'une natalité de 22,65.

L'analyse de ce phénomène le rend encore plus significatif.

Boston avec une population, en 1880, de 362 839 habitants, avait une natalité de.				31,13
3 communes de 50 000 à 60 000 habitants avaient une natalité de				30,16
1 commune de 40 000 à 50 000	—	—		29,23
3 communes de 30 000 à 40 000	—	—		25,43
6 — de 20 000 à 30 000	—	—		26,35
17 — de 10 000 à 20 000	—	—		24,65
26 — de 5 000 à 10 000	—	—		24,88
28 — de 4 000 à 5 000	—	—		22,12
32 — de 3 000 à 4 000	—	—		20,52
53 — de 2 000 à 3 000	—	—		18,13
92 — de 1 000 à 2 000	—	—		16,68
83 — de moins de 1 000	—	—		17,62

A mesure que la population des communes diminue, la natalité décroît avec une régularité presque parfaite.

Nuptialité. — La nuptialité du Massachusetts est, dans l'ensemble de l'État, très supérieure à celle de la France et de l'Angleterre. Mais elle est sujette à des oscillations considérables, même quand on l'étudie par périodes quinquennales, dont la durée exclut les écarts annuels. Pendant la période 1851-1855 on la voit s'élever à 11,6 mariages pour 1 000 habitants, et pendant la période 1876-1880, elle descend à 7,8, le chiffre le plus bas qu'elle ait jamais présenté.

De 1866 à 1870, elle atteint 10,5 et descend à 8,7 pendant la période 1881-1885. Sauf ces écarts, elle se tient habituellement entre 9 et 10. De l'année 1891 à l'année 1895, elle a oscillé entre 8,43 et 9,50. Cette haute nuptialité s'explique en partie par la composition de la population, qui comprend une très grande proportion d'adultes.

C'est surtout dans la population urbaine, formée en grande partie d'immigrants venus des campagnes ou de l'étranger, que cette grande proportion des adultes se rencontre, et c'est là aussi que se constate la plus forte nuptialité.

Le phénomène qui se produit au Massachusetts a été signalé à Paris et vraisemblablement il se produit dans toutes les unités démographiques qui sont un foyer d'appel pour les populations étrangères.

D'après un calcul publié par le *Relevé annuel des registres de l'état civil,* la nuptialité des seize plus grandes villes de l'État, pendant la période quinquennale 1880-1885, était 9,50 et celle du reste de l'État 7,52 seulement.

Boston avait une nuptialité.			9,64
3 communes de 50 000 à 60 000 habitants avaient une nuptialité de.			9,82
1 commune de 40 000 à 50 000	—	—	9,58
3 communes de 30 000 à 40 000	—	—	11,14
6 — de 20 000 à 30 000	—	—	9,09
17 — de 10 000 à 20 000	—	—	8,40
26 — de 5 000 à 10 000	—	—	8,00
28 — de 4 000 à 5 000	—	—	7,61
32 — de 3 000 à 4 000	—	—	7,63
53 — de 2 000 à 3 000	—	—	7,63
92 — de 1 000 à 2 000	—	—	7,00
83 — de moins de 1 000	—	—	7,62

On voit que, pour la nuptialité comme pour la natalité, le chiffre est, d'une manière générale, d'autant plus élevé, dans une commune, qu'elle compte un plus grand nombre d'habitants.

Le déterminisme des faits sociaux se laisse saisir aisément : la grande proportion des adultes résultant de l'immigration a entraîné dans les agglomérations urbaines une nuptialité très élevée qui, à son tour, a été la cause d'une natalité de 10 ou 12 supérieure à celle des campagnes.

Les documents américains ne permettent pas de calculer le rapport des mariés aux mariables, ce qui est fort regrettable, car la présence d'une très forte proportion de mariables dans les centres d'immigration, qui est un fait infiniment probable, demanderait à devenir complètement certain, ainsi que la moindre proportion des mariables chez les populations rurales, d'ou résulte leur nuptialité plus faible. Il faut espérer que les prochains *Relevés annuels* combleront cette lacune.

Un auteur américain recherchant, il y a quelques années, les causes de l'abaissement de la natalité dans son pays, s'en prenait à ce que le goût pour le mariage est insuffisant et les mariages trop tardifs. Il y avait là une double erreur. La nuptialité du Massachusetts est très élevée et l'âge moyen du mariage, tant pour les hommes que pour les femmes y est moindre qu'en Angleterre et en France.

Pendant les trois années 1891, 1892 et 1893, l'âge moyen au mariage exprimé en années et centièmes d'années était, pour les hommes se mariant pour la première fois, 26 ans 82 — 26 ans 76 — 26 ans 86, et pour les femmes se mariant pour la première fois, 24 ans 28 — 24 ans 24 — 24 ans 40.

C'est à l'autre facteur de la natalité, à la fécondité des mariages, qu'il faut demander l'explication de l'abaissement de la natalité.

Fécondité des mariages. — La fécondité des mariages est très faible au Massachusetts, un peu supérieure seulement à ce qu'elle est en France, et très inférieure à ce qu'elle est en Angleterre, en Allemagne ou dans le reste de l'Europe. On l'a vue s'élever exceptionnellement au maximum de 3,11 naissances pour un mariage pendant la période quinquennale 1876-1880, mais elle est descendue, pendant la période quinquennale 1851-1855, au minimum 2,46. Elle se tient, pendant les quinze dernières années de la période que nous étudions, exception faite pour 1894, un peu au-dessous de 3 naissances pour un mariage, entre 2,77 et 2,94.

Natalité naturelle. — La natalité naturelle est très faible au Massachusetts. Pendant la période décennale 1881-1890, il n'y avait, sur 100 naissances de toute nature et pour l'État entier, que 1,94 naissance en dehors du mariage. Dans cinq comtés, il n'y avait pas 1 naissance naturelle sur 100. Dans le Suffolk, on en comptait 4,6, proportion faible, relativement à la France et à la plupart des nations européennes, mais exceptionnelle au Massachusetts. Cette proportion va, du reste, décroissant régulièrement, quoique très lentement, dans l'ensemble de l'État.

Les publications officielles, constatant ce fait, font observer que nul, aux États-Unis, n'en attribue la cause au progrès de la moralité. Cela tient simplement à la manière de les compter. Cependant, quel que soit leur chiffre exact, il est certain qu'il est assez faible, et s'il n'est pas plus considérable, cela tient sans doute, au moins en partie, à la facilité que les lois et les mœurs américaines accordent pour contracter les mariages et à la haute nuptialité que nous avons constatée.

De cet examen des trois facteurs de la natalité générale, il résulte que ses variations d'un comté à l'autre sont sous la dépendance des variations de la nuptialité, qui, elle-même, dépend sans doute de la composition de la population et de la proportion des adultes.

Mortalité. — La mortalité du Massachusetts est faible et fort uniforme pendant les huit périodes quinquennales figurant au tableau D.

On l'a vue descendre, de 1856 à 1860, au minimum 17,9 et jamais elle ne s'est élevée au-dessus de 20,8, maximum atteint pendant la période 1871-1875. De 1886 à 1890, elle a été de 19,4; elle a oscillé, pendant les cinq dernières années, entre 19,01 et 20,57.

Elle est assez variable d'un comté à l'autre. On la voit s'élever à 22, à 24, et même dépasser une fois 25 dans le comté de Suffolk, ce qui est un chiffre peu considérable, étant donné l'importance de l'agglomération bostonienne et la composition spéciale de sa population. Dans le Middlesex, l'Essex, le Hampden, le Hampshire, elle varie généralement de 18 à 20. Dans le Norfolk elle descend, selon les dates, à 15, à 16 ou 17, se rapprochant des mortalités générales les plus basses qui aient été observées dans l'humanité. Ce phénomène est d'autant plus digne de remarque qu'il se produit chez des collectivités comprenant un très grand nombre d'ouvriers d'usine. Le *standart of living* est plus élevé aux États-Unis que partout ailleurs; il est probable qu'il existe un rapport entre cette vie plus confortable et l'exceptionnelle faiblesse de la mortalité. Elle reconnaît certainement, en outre, pour causes adjuvantes le grand nombre des adultes et le petit nombre des naissances. Cependant, il est à remarquer que ce n'est pas dans les comtés à population exclusivement rurale et natalité très faible que la mortalité est la plus réduite, tout au contraire. Il n'y a que le Franklin qui soit dans ce cas : la mortalité y descend à 16 et à 15,8, comme en Norvège. Mais dans le Barnstable, et surtout dans les deux comtés insulaires de Duckes et de Nantucket, la mortalité, bien qu'il n'y ait point de population urbaine et que la natalité y soit infime, est très élevée. C'est, du reste, un résultat artificiel tenant à l'existence d'hospices et d'asiles pour la vieillesse.

Aussi l'âge moyen des décédés est-il, dans ces trois comtés, exceptionnellement élevé. En 1890, il était, pour le Massachusetts entier, de 34 ans 13, en progrès sensible sur les périodes antérieures, car pendant la période 1871-1875, il n'était encore que de 29,34, et en 1876-1880, de 31,64. Au contraire, dans le Barnstable, il s'élevait à 48,90, en 1890, dans l'île de Dukes, à 52,30, et dans l'île de Nantucket à 66,20, résultats qui, rapprochés de la mortalité élevée, s'expliquent par le fait qu'un grand nombre de vieillards s'y retirent pour y mourir.

Dans le comté de Franklin, qui n'a point de population urbaine, où la natalité est faible et la mortalité plus faible encore, l'âge moyen des décédés est élevé, 45 ans 3. Il atteint 43 ans 7 dans le comté de Plymouth, qui a 70,5 p. 100 de population agricole, une natalité faible et une mortalité plus faible encore. Enfin, dans le comté de Hampshire, qui a 71 p. 100 de population rurale, une natalité médiocre de 19 à 21 et une mortalité de 16 à 18, l'âge moyen des décédés est encore assez considérable et s'élève à 40 ans 68. L'examen de ces trois comtés, dont l'état démographique est fort analogue, semble bien prouver que c'est parmi les populations rurales que se rencontrent, à la fois, la moindre mortalité, la moindre natalité et la longévité la plus grande.

Inversement, le comté de Suffolk, qui n'a pour ainsi dire point de population rurale, et le comté de Hampden, qui n'en a que 24,3 p. 100, ont la plus haute natalité de l'État, natalité presque européenne, une mortalité qui, sans être élevée en elle-même, est cependant supérieure à la moyenne, et, d'autre part, un âge moyen des décédés très inférieur. Dans le Suffolk, il est de 31 ans seulement en 1890, et encore est-il, à cette date, fort supérieur à ce qu'il était dix ou quinze ans auparavant. Dans le Hampden, il n'est que de 30 ans 93.

Dans le comté de Bristol, il est également de 30 ans 93, c'est-à-dire au minimum. Mais là, comme le nombre des naissances est assez élevé, et que sur 100 nés vivants, il en meurt 21,2 de 0 à 1 an, c'est à ce fait qu'est dû l'abaissement de l'âge moyen des décédés.

Dans le canton de Suffolk, c'est-à-dire à Boston, sur 100 nés vivants, il en meurt 17,8 de 0 à 1 an.

Dans le comté de Franklin, ce chiffre descend à 12,2, c'est-à-dire au minimum de l'État entier, dont la moyenne est, pour ce phénomène, 16,6, à peu près comme en Angleterre.

Pour l'ensemble de l'État, les décès d'enfants de 0 à 1 an formaient, en 1891, 22,5; en 1892, 21,8; en 1893, 22,4 p. 100 du nombre total des décès, c'est-à-dire plus d'un cinquième.

Excès des naissances sur les décès. — Le Massachusetts, dans son ensemble, n'a jamais cessé d'avoir des excédents de naissances sur les décès; pendant les cinq dernières années, ces excédents étaient de 7,12 à 8,24 pour 1 000 habitants; ce chiffre a été jadis plus élevé, il était de 10,0 de 1851 à 1855 et de 11,6 de 1856 à 1860. La guerre de sécession le fit descendre à 4,6, et, depuis lors, il ne s'est jamais relevé à son niveau primitif.

Cet excès varie beaucoup d'un comté à l'autre.

D'abord, il y a trois comtés à part, Barnstable, Duckes et Nantucket, où ce sont les décès qui dépassent les naissances. Pour le premier, cet état de choses ne remonte qu'à 1880; mais, pour Duckes, il remonte à 1870 et pour Nantucket, il est plus ancien encore. Dans ce dernier comté, il arrive fréquemment que les décès sont le double ou plus que le double des naissances. C'est là, nous l'avons dit, un effet de la composition particulière de la population.

Ces trois comtés se dépeuplent. Celui de Barnstable comptait, en 1790, 17 354 habitants; en 1850, il en avait 35 276 et en 1860, il s'élevait au maximum de 35 990. Situé dans la presqu'île du cap Cod et peuplé presque exclusivement de pêcheurs et de petits cultivateurs, il devait alors sa prospérité à la pêche de la morue. Mais, depuis lors, il s'est dépeuplé graduellement, d'abord par l'émigration des habitants les plus actifs, et, bientôt après, à la fois par l'émigration et par l'excès des décès sur les naissances. De 1860 à 1890, il a perdu 6 818 habitants. De 1890 à 1895, il en a perdu encore 1 518.

Le comté insulaire de Duckes comptait 3 265 habitants en 1790. Il en a eu jusqu'à 4 540 en 1850, pour tomber au minimum de 3 787 en 1870. Depuis lors, le chiffre de sa population s'est relevé, mais, par l'arrivée de nouveaux immigrants; car, de 1865 à 1890, les décès ont dépassé les naissances de 515. Sa population est de 4 238 habitants en 1895.

La grande île de Nantucket avait :

En 1790. . .	4 620 habitants.	En 1860. . .	6 094 habitants.
En 1840. . .	9 012 —	En 1870. . .	4 123 —
En 1850. . .	8 452 —	En 1880. . .	3 727 —
En 1855. . .	3 016 —	En 1890. . .	3 268 —

Ses anciens habitants ou leurs descendants l'ont quittée presque tous, la plupart des habitants actuels étant des immigrés. Elle est devenue presque tout entière la propriété des méthodistes, qui vont s'y livrer à des exercices religieux. Ce sont des circonscriptions que la vie sociale a délaissées pour se reporter dans les grandes agglomérations du continent.

Elle est également fort peu active dans le comté purement rural de Franklin. Là, tous les phénomènes démographiques, nuptialité, natalité, mortalité ont un chiffre fort bas, l'assimilation et la désassimilation ne se font que lentement. L'âge moyen des décès seul est considérable; mais l'excès de la mortalité sur la natalité est faible. C'est un fait qui se reproduit identique, quoique avec une moindre intensité, dans les deux comtés de Hampshire et de Plymouth, dont la population est, en grande majorité, rurale, et dont, par suite, la vie économique et démographique est peu intense.

Ce n'est pas, toutefois, dans les comtés où la population rurale est la moindre, que l'excès des naissances sur les décès est le plus grand. Ainsi, le Suffolk (Boston) ne dépasse que très peu, sous ce rapport, la moyenne du Massachusetts. C'est dans le Hampden, le Berkshire, le Middlesex que les naissances l'emportent le plus sur les décès. Ce phénomène est la mesure la plus exacte, ou du moins la plus facilement saisissable de la vitalité d'une collectivité humaine.

Masculinité. — Il est un autre indice de la vigueur des races dont la signification est encore imparfaitement déterminée et reste contestable, mais qu'il est intéressant de noter, c'est la masculinité. Elle est, pour l'ensemble du Massachusetts et pour la période de 25 ans écoulée, de 1865 à 1890, de 105,4, c'est-à-dire supérieure à la moyenne de l'Angleterre et même quelque peu à la moyenne de la France.

Le comté qui présente la plus haute masculinité de tout l'État est le Franklin, où elle atteint, pour ces vingt-cinq années, 107,3. Ce phénomène s'accompagne d'une natalité très faible, comme dans certains de nos départements du sud-ouest, le Gers, par exemple. La population du Franklin ne compte pas de grandes agglomérations, elle présente une mortalité très faible et un âge moyen des décédés qui est le plus élevé de l'État. La masculinité est de 106,9 dans le Plymouth et de 106,3 dans le Hampshire, qui se rapproche du type démographique porté à son maximum de relief dans le Franklin.

Par contre, dans le Suffolk, la masculinité est à son minimum, 104,6. A Boston même, sur 47 307 naissances relevées pendant les trois années 1891, 1892 et 1893, il n'y en a eu que 11 986 provenant de parents américains. Les trois autres quarts provenaient de mariages d'immigrés ou de mariages dans lesquels l'un des époux était immigré. La masculinité n'a été que de 103,3, c'est-à-dire inférieure de 1,3, à la moyenne de l'État.

Dans le Norfolk, elle est de 104,9; dans le Hampden et le Bristol, elle est encore inférieure à la moyenne de l'État. Tous ces comtés ont une majorité de population urbaine et beaucoup d'immigrés.

Si nous exceptons le Dukes et le Nantucket, on doit dire que, d'une façon générale, ce sont les comtés à population urbaine, immigration considérable, natalité élevée, qui ont une masculinité relativement faible, bien qu'elle soit satisfaisante en elle-même, tandis que, au contraire, ce sont les comtés à population rurale, plus purement américaine, à natalité faible, qui ont la masculinité la plus élevée. L'élément immigré aurait donc une masculinité faible et l'élément américain une masculinité plus forte.

Cela tient peut-être à ce que les premiers nés ou les fils uniques parmi lesquels, comme on sait, la masculinité est généralement élevée, sont proportionnellement très nombreux dans cette dernière collectivité où le nombre des naissances par mariage est si faible. Mais, en tous cas, cela semble bien exclure l'hypothèse que la cause de l'abaissement de la natalité dans les populations rurales du Massachusetts soit d'ordre physiologique. J'ai émis ailleurs (1) cette opinion, sous la forme dubitative qui convenait en l'absence de démonstration positive, que dans une population à natalité faible, quand la masculinité elle-même était très faible, comme ce dernier phénomène était certainement involontaire, il y avait lieu de soupçonner le premier de l'être également. Ce soupçon est encore fortifié lorsque la mortalité et la morbidité sont considérables. Mais c'est précisément le contraire qui s'observe au Massachusetts, et, dès lors, si cette signification de la masculinité est admise, la seule hypothèse qui subsiste et qui s'impose, c'est que l'abaissement de la natalité est, là comme en France, un phénomène volontaire.

En étudiant plus haut la natalité des différents comtés, nous avons reconnu qu'elle était déterminée par le taux de la nuptialité, qui, lui-même, était un effet de la présence, dans les agglomérations urbaines, d'un grand nombre d'immigrés d'Europe ou d'Amérique en âge de contracter mariage.

A cette première explication il faut en joindre une seconde : la fécondité très différente des mariages d'immigrés et des mariages d'Américains. La natalité supérieure des collectivités comptant beaucoup d'immigrés tient donc tout à la fois aux deux facteurs de la natalité légitime. Il est très rare que des documents officiels permettent d'étudier séparément deux classes sociales superposées dans une même circonscription administrative. Ceux du Massachusetts fournissent, par bonheur, le moyen de calculer à part la fécondité des mariages d'immigrés, des mariages d'Américains, des mariages mixtes et même des deux sortes de mariages mixtes qui peuvent se produire et dont la fécondité varie selon que le mari est Américain et la femme étrangère ou que le mari est étranger et la femme Américaine.

TABLEAU I.

MASSACHUSETTS (État entier).

Fécondité comparée des deux catégories de mariages mixtes.

Pour un mariage de chaque catégorie, combien de naissances en un an ?

Années.	Mari américain, femme immigrée.	Mari immigré, femme américaine.	Années.	Mari américain, femme immigrée.	Mari immigré, femme américaine.
1879. . .	2,3	2,9	1888. . .	2,5	3,0
1880. . .	2,2	2,8	1889. . .	2,4	3,0
1881. . .	1,9	2,8	1890. . .	2,6	»

(1) *Revue scientifique*, 15 juin 1894.

Années.	Mari américain, femme immigrée.	Mari immigré, femme américaine.	Années.	Mari américain, femme immigrée.	Mari immigré, femme américaine.
—	—	—	—	—	—
1882. . .	1,9	2,6	1891. . .	2,6	2,9
1883. . .	2,0	2,7	1892. . .	2,7	2,9
1884. . .	2,1	3,0	1893. . .	2,6	2,9
1885. . .	2,2	2,9	1894. . .	2,9	3,1
1886. . .	2,2	2,8	1895. . .	2,5	2,8
1887. . .	2,1	2,6			

TABLEAU J.

MASSACHUSETTS (État entier).

Fécondité comparée de l'élément américain et de l'élément immigré.

Années.	Pour 100 mariages chaque année, combien de mariages d'Américains.	Pour 100 naissances chaque année, combien proviennent de mariages d'Américains.	Pour 100 mariages chaque année, combien de mariages d'immigrés.	Pour 100 naissances chaque année, combien proviennent de mariages d'immigrés.	Pour 100 mariages chaque année, combien de mariages mixtes.	Pour 100 naissances chaque année, combien proviennent de mariages mixtes.
—	—	—	—	—	—	—
1881. . .	58,12	41,62	23,36	41,51	18,49	16,87
1882. . .	55,74	42,01	25,56	40,55	18,67	17,44
1883. . .	54,98	40,23	26,13	41,92	18,84	17,85
1884. . .	52,89	39,73	27,37	41,88	19,72	18,39
1885. . .	53,21	39,68	26,55	41,61	20,21	18,71
1886. . .	51,46	39,39	27,90	41,86	20,61	18,75
1887. . .	49,85	38,22	29,02	43,09	21,11	18,69
1888. . .	48,03	36,76	30,61	42,09	21,31	21,15
1889. . .	46,94	35,68	31,47	43,61	21,58	20,72
1890. . .	46,11	34,82	31,50	44,10	22,32	21,08
1891. . .	45,87	33,8	32,37	44,6	21,73	20,9
1892. . .	44,57	33,1	33,98	45,7	21,45	20,8
1893. . .	43,96	32,3	34,49	46,8	21,52	20,3
1894. . .	44,44	32,6	33,64	46,5	21,92	20,9
1895. . .	44,55	32,5	33,29	47,0	22,15	20,6

TABLEAU K.

MASSACHUSETTS (État entier).

Combien de naissances pour un mariage ?

Années.	Naissances pour un mariage			
	de toute nature.	d'Américains.	d'immigrés.	mixtes.
—	—	—	—	—
1889. . .	2,8	2,1	3,8	2,9
1890. . .	2,8	2,1	3,8	2,6
1891. . .	2,9	2,1	4,0	2,8
1892. . .	2,9	2,1	3,7	2,8
1893. . .	2,9	2,1	3,9	2,7
1894. . .	3,2	2,3	4,4	3,1
1895. . .	2,9	2,1	4,1	2,7

Tableau L.

MASSACHUSETTS.

Fécondité comparée des mariages d'Américains, des mariages d'immigrés et des mariages mixtes.

(Pour un mariage contracté : 1° entre deux Américains ; 2° entre deux immigrés ; 3° entre un immigré et une Américaine ou un Américain et une immigrée, combien de naissances chaque année ?)

État et comtés.	Année 1889. — Mariages d'Américains.	Année 1889. — Mariages d'immigrés.	Année 1889. — Mariages mixtes.	Année 1890. — Mariages d'Américains.	Année 1890. — Mariages d'immigrés.	Année 1890. — Mariages mixtes.	Année 1891. — Mariages d'Américains.	Année 1891. — Mariages d'immigrés.	Année 1891. — Mariages mixtes.	Année 1892. — Mariages d'Américains.	Année 1892. — Mariages d'immigrés.	Année 1892. — Mariages mixtes.	Année 1893. — Mariages d'Américains.	Année 1893. — Mariages d'immigrés.	Année 1893. — Mariages mixtes.	Année 1894. — Mariages d'Américains.	Année 1894. — Mariages d'immigrés.	Année 1894. — Mariages mixtes.	Année 1895. — Mariages d'Américains.	Année 1895. — Mariages d'immigrés.	Année 1895. — Mariages mixtes.
Massachusetts (État entier.)	2,1	3,8	2,9	2,1	3,8	2,6	2,1	4,0	2,8	2,1	3,7	2,8	2,1	3,9	2,7	2,3	4,4	3,1	2,1	4,1	2,7
Barnstable	1,9	4,5	2,0	1,7	4,3	2,3	1,9	3,1	2,2	2,1	2,9	3,8	2,3	4,0	1,8	2,1	4,5	2,7	2,1	4,0	3,1
Berkshire	2,6	5,2	3,6	2,6	6,7	3,3	2,8	6,4	3,4	2,4	6,7	3,6	2,8	5,3	4,8	3,1	6,7	4,3	2,7	6,7	3,0
Bristol	2,1	3,7	2,3	1,8	3,5	2,3	2,0	4,0	2,5	1,9	3,8	2,6	1,9	3,9	2,6	2,3	4,4	3,0	2,0	3,8	2,1
Dukes	1,9	5,0	"	1,9	2,6	2,2	1,7	"	"	1,6	"	"	1,8	"	"	"	"	"	"	"	"
Essex	2,0	3,8	2,3	2,0	3,6	2,3	2,1	3,7	2,4	2,1	3,5	2,5	2,0	4,0	2,2	2,2	4,5	2,7	2,0	3,7	2,2
Franklin	2,1	4,1	2,3	1,8	7,1	2,2	2,0	6,2	2,0	2,1	5,4	2,2	1,8	6,7	2,6	2,3	8,5	2,6	2,2	5,8	3,7
Hampden	2,2	4,9	3,1	2,4	4,9	2,7	2,4	4,5	2,9	2,3	4,2	2,9	2,4	4,7	3,6	2,5	4,7	3,7	2,2	4,9	3,3
Hampshire	1,9	4,6	2,1	1,9	4,9	2,3	1,7	4,5	2,9	1,9	4,4	3,7	2,2	4,1	3,1	2,0	4,4	3,4	1,9	3,7	2,9
Middlesex	2,3	3,7	2,6	2,2	3,9	2,5	2,3	3,2	2,7	2,4	3,9	2,7	2,2	4,0	2,7	2,6	4,9	3,2	2,3	4,2	2,9
Nantucket	1,0	"	"	3,1	"	"	"	"	"	1,7	"	"	1,0	"	"	"	"	"	"	"	"
Norfolk	2,3	4,2	2,3	2,3	3,9	2,8	2,4	4,0	3,4	2,6	3,9	2,9	2,5	4,4	3,0	2,6	5,9	3,8	2,5	5,5	3,5
Plymouth	2,3	3,6	2,1	1,9	3,3	2,0	1,9	4,5	2,4	2,0	4,0	2,2	2,2	3,8	2,4	2,2	4,5	2,9	2,3	4,7	2,7
Suffolk	1,8	3,1	2,6	1,8	3,2	2,7	1,8	3,4	2,9	1,9	3,6	2,7	1,9	3,4	2,5	1,9	3,6	2,6	1,7	3,6	2,4
Worcester	2,0	5,0	2,8	2,0	4,7	2,7	2,2	5,0	3,0	2,1	4,3	3,2	2,2	4,8	3,3	2,5	5,2	3,6	2,2	4,8	2,9

A suivre.

Arsène Dumont.

IV.

CHRONIQUE DES TRANSPORTS.

3e Trimestre 1897. — Chemins de fer.

France. — Dans notre précédente chronique des transports par voies ferrées (1), nous avons analysé sommairement la *Statistique officielle des chemins de fer français*, relative aux résultats de l'année 1895. A défaut de documents d'ensemble sur l'exploitation de notre réseau en 1896, qui paraîtront plus tard, on donnera ici quelques renseignements sur ce dernier exercice, extraits des tableaux statistiques publiés dans le *Journal officiel*.

Réseau d'intérêt général. — Le numéro dudit *Journal*, daté du 13 avril dernier, contient le tableau des recettes de l'exploitation de notre réseau d'intérêt général en 1896. Voici comment il se récapitule :

Années.	Longueur moyenne exploitée.	Recettes (en francs)		
		totales.	par kilomètre.	par jour-kilomètre.
—	Kilomètres.	—	—	—
1896	36 673	1 273 706 541	34 731	95
1895	36 436	1 242 789 215	34 109	93
Différence.	+ 237	+ 30 917 326	+ 622	+ 2

Les impôts sur les transports, non compris dans les recettes ci-dessus, se sont élevés, en 1896, à 53 423 531 fr., en accroissement de 2 006 464 fr. sur les impôts analogues perçus l'année précédente. Le manque de données sur les dépenses d'exploitation ne permet pas de dégager le produit net; néanmoins, l'accroissement très notable des recettes fait prévoir que l'amélioration, signalée dans nos précédentes chroniques, à propos des résultats des années 1895 et 1894, s'accentuera en 1896.

Chemins de fer algériens. — En ce qui concerne notre réseau algérien, la faible reprise, mentionnée dans une de nos précédentes chroniques, ne semble pas se maintenir en 1896. En effet, les données suivantes, empruntées au tableau du *Journal officiel* du 27 avril dernier, accusent une décroissance des recettes, qui fait prévoir que les résultats de l'exercice seront très mauvais :

Années.	Longueur moyenne exploitée.	Recettes		
		totales.	kilométriques.	par jour-kilomètre.
—	Kilomètres.	Milliers de francs.	Francs.	Francs.
1896	2 927	23 236	7 938	22
1895	2 927	24 672	8 429	23
Différence. .	0	— 1 436	— 491	— 1

Réseau d'intérêt local. — La productivité de ce réseau, quoique toujours très faible, accuse, en 1896, une légère amélioration. Voici les données principales, extraites du *Journal officiel* du 20 juin 1897 :

Années.	Longueur moyenne exploitée.	Recettes kilométriques.	Dépenses kilométriques.	Produit net kilométrique.
—	Kilomètres.	Francs.	Francs.	Francs.
1896. . . .	3 976	4 991	3 923	1 068
1895. . . .	3 856	4 899	3 914	985
Différence.	+ 120	+ 92	+ 9	+ 83

Le coefficient d'exploitation était de 80 en 1895 et de 79 en 1896. On notera que les données ci-dessus se rapportent à l'ensemble des lignes, dont 2 737 kilomètres jouissaient de la garantie du Trésor, et 1 239 kilomètres étaient exploités au risque des compagnies. Le produit net du premier réseau s'élevait à 360 fr. par kilomètre, tandis que la recette nette kilométrique du second réseau atteignait 2 632 fr.

Avant de passer en revue les principales statistiques étrangères, parues depuis notre dernière chronique, on mentionnera les deux tableaux du *Journal officiel*, relatifs à des faits plus récents. Le numéro de l'*Officiel* du 26 juillet dernier contient des renseignements sur les recettes de l'exploitation du réseau d'intérêt général pendant le premier trimestre de l'année courante. Les recettes totales de ce trimestre s'élèvent à 286 mil-

(1) Voir *Journal de la Société de statistique de Paris*, avril 1897, p. 138.

lions 045 523 fr., en augmentation de 2 289 369 fr. sur celles du premier trimestre de l'année 1896. Ce dernier chiffre paraît très faible, si on le compare avec les 23 millions, chiffre afférent à l'accroissement des recettes du premier trimestre de 1896 sur celles de la période correspondante de 1895.

D'après les données insérées dans le *Journal officiel* du 23 août dernier, les recettes de notre réseau algérien, dont la longueur reste stationnaire (2 927 kilomètres), baissent encore, pendant le premier trimestre de 1897, de 72 440 fr., et atteignent, au total, 4 901 382 fr., contre 4 973 822 fr. réalisés pendant la période correspondante de 1896.

Étranger. — Les statistiques étrangères parues depuis notre dernière chronique étant fort nombreuses, force nous est de borner nos extraits aux principaux pays d'Europe pour pouvoir insérer, dans le cadre de cette chronique, des renseignements sommaires sur quelques réseaux en Asie et en Amérique.

a) *Allemagne.* — Voici d'abord quelques données afférentes au réseau allemand à voie normale, extraites du XVI[e] volume de la *Statistique officielle des chemins de fer allemands*, publiée par l'Office impérial des chemins de fer sur l'exercice 1895-1896 :

Exercices.	Longueur moyenne exploitée.	Voyageurs à un kilomètre.	Tonnes transportées à un kilomètre.	Recettes totales.	Dépenses d'exploitation.	Produit net kilométrique.
—	—	—	—	—	—	—
	Kilomètres.	Milliers.	Milliers.	Milliers de francs.	Milliers de francs.	Francs.
1895-1896. . .	44 927	13 917 284	25 115 563	1 872 110	1 065 140	18 161
1894-1895. . .	44 065	12 810 542	24 349 727	1 762 827	1 075 087	15 796
Différence. . .	+ 862	+ 1 106 742	+ 765 836	+ 109 283	— 9 947	+ 2 365

La prospérité du réseau est indéniable; la rémunération du capital de premier établissement s'élève à 5,74 p. 100 pendant le dernier et à 4,98 p. 100 pendant l'avant-dernier exercice.

b) *Russie.* — Du 46[e] volume du *Recueil statistique* du Ministère des voies de communication, publié au mois de juillet dernier, nous extrayons les chiffres comparatifs suivants, afférents aux années 1895 et 1894. Ils ne s'appliquent qu'aux chemins de fer de la Russie d'Europe, non compris la Finlande :

	1895.	1894.	Différence.
	—	—	—
Longueur moyenne exploitée (en verstes)	31 531	30 405	+ 1 126
Voyageurs transportés à toute distance	60 823 268	55 632 235	+ 5 191 033
— verstiques (milliers)	7 104 989	5 757 991	+ 1 346 998
Marchandises transportées à toute distance (en milliers de pouds)	5 588 537	5 421 701	+ 166 836
Marchandises transportées à une verste (en milliers de pouds).	1 294 332 437	1 193 559 036	+ 100 773 401
Recettes par verste (en roubles).	12 428	12 094	+ 334
Dépenses d'exploitation par verste (en roubles). . .	7 192	7 059	+ 133
Produit net par verste (en roubles)	5 236	5 035	+ 201

(Notons qu'une verste = 1 067 mètres et un poud = 16 kilogr. 380.)

c) *Grande-Bretagne.* — Nous empruntons les données ci-après au Rapport du *Board of Trade,* paru tout récemment :

	1896.	1895.	Différence.
	—	—	—
Longueur exploitée au 31 décembre (milles)	21 277	21 174	+ 103
Voyageurs transportés à toute distance (milliers) . .	980 339	929 771	+ 50 568
Marchandises transportées à toute distance (milliers de tonnes anglaises)	356 468	334 231	+ 22 237
Recettes brutes totales (en livres sterling)	90 119 122	85 922 702	+ 4 196 420
Dépenses totales d'exploitation (en livres sterling). .	50 192 424	47 876 637	+ 2 315 787
Produit net total (en livres sterling)	39 926 698	38 046 065	+ 1 880 633

La prospérité des chemins de fer anglais, accusée par ces chiffres, permet à nos voisins d'introduire constamment de nouvelles et importantes améliorations dans le service de transport. Ces progrès, très enviables, nous sont révélés par les très intéressantes « Lettres de Londres », publiées par M. Acworth dans le *Bulletin de la Commission internationale du Congrès des chemins de fer,* fascicule du mois de juillet 1897, et dans le journal autrichien *Zeitschrift für Eisenbahnen und Dampfschiffahrt,* numéro du 12 septembre 1897.

d) *Indes anglaises.* — Le dernier *Rapport administratif* du colonel Gracey, directeur général des chemins de fer de l'Inde anglaise, paru tout récemment à Simla (1[re] partie), contient des renseignements très détaillés sur les résultats de l'exploitation du réseau de cette colonie, pendant l'exercice terminé au 31 mars 1897. Nous extrayons de cette intéressante publication les données suivantes.

La longueur du réseau a atteint, pendant l'exercice considéré, 20 390 milles anglais, en accroissement de 713 milles sur la longueur de l'exercice 1895-1896. Le trafic de ce réseau a donné les résultats suivants :

Années.	Nombre de voyageurs (milliers)		Nombre de tonnes (milliers)		Recettes (milliers de roupies)	
	à toute distance.	à un mille.	à toute distance.	à un mille.	brutes.	nettes.
—	—	—	—	—	—	—
1896. . . .	160 817	6 427 608	32 471	4 588 716	253 660	131 683
1895. . . .	153 081	6 172 966	33 628	4 944 797	262 369	141 170
Différence. .	+ 7 736	+ 254 642	— 1 157	— 356 081	— 8 709	— 9 487

On constate que le trafic des marchandises diminue et les recettes s'en ressentent d'autant plus que les dépenses d'exploitation s'élèvent à 121 976 875 roupies en 1896, contre 121 198 860 en 1895. On notera que la valeur d'une roupie est fixée, depuis 1893, à 1 fr. 68 c., mais son cours moyen est inférieur et très variable.

e) *Canada.* — Du *Rapport du département des chemins de fer du Dominium,* publié à Ottawa en 1897, nous extrayons les chiffres comparatifs suivants, afférents aux exercices terminés au 30 juin de 1896 et de 1895 :

Exercices.	Longueurs exploitées.	Nombre de voyageurs.	Tonnes transportées à toute distance.	Recettes kilométriques.	Dépenses kilométriques.	Coefficient d'exploitation.
—	—	—	—	—	—	—
	Kilomètres.	Milliers.	Milliers.	Francs.	Francs.	Pour 100.
1895-1896.	26 178	14 810	22 010	10 000	6 900	69
1894-1895.	25 707	13 988	19 522	9 400	6 600	70

Les rapports pour cent du produit net aux dépenses d'établissement s'élevaient à 1,70 pour l'exercice terminé au 30 juin 1896, et à 1,50 pour l'exercice précédent.

f) *Inde néerlandaise.* — Voici quelques renseignements sur le réseau de l'Inde néerlandaise, extraits du dernier volume de la publication officielle intitulée : *Statistiek van het vervoer op spoorwegen en stoomtramwegen in Nederlandsch-Indie :*

	Java.		Sumatra.	
	1895.	1894.	1895.	1894.
	—	—	—	—
Longueur moyenne exploitée (kilomètres) . .	1 449	1 334	279	279
Nombre de voyageurs kilométriques (milliers).	245 687	233 893	25 020	25 661
— de tonnes kilométriques (milliers) . .	140 590	130 340	22 354	16 703
Recette brute (milliers de francs)	24 168	24 720	4 408	3 617
Dépense d'exploitation (milliers de francs) . .	10 749	10 918	2 158	1 895
Produit net (milliers de francs)	13 419	13 802	2 250	1 722

g) *Brésil.* — La publication bimensuelle du Ministère prussien des travaux publics, intitulée : *Archiv für Eisenbahnwesen,* donne, dans le 3ᵉ volume de 1897, des renseignements sur le projet du gouvernement brésilien d'affermer, pour 60 ans, l'exploitation du réseau d'État à des compagnies privées. L'article en question se termine par un tableau récapitulatif des résultats financiers de l'exploitation par l'État brésilien, depuis la création de son réseau. La question de cet affermage étant à l'ordre du jour, nous extrayons dudit tableau les chiffres suivants :

Années.	Longueur moyenne exploitée.	Recettes brutes.	Dépenses d'exploitation.	Produit net.	Coefficient d'exploitation.
—	—	—	—	—	—
	Kilomètres.	Milreis.	Milreis.	Milreis.	Pour 100.
1863 . . .	80	1 033 966	865 964	168 002	80.1
1873 . . .	363	6 411 067	3 542 025	2 869 042	46,8
1883 . . .	683	11 597 088	6 560 361	5 036 727	56,6
1893 . . .	1 133	24 926 354	24 012 415	913 939	96,3
1894 . . .	1 156	25 946 726	25 383 913	562 813	97,8
1895 . . .	1 180	27 945 005	28 011 706	66 701	100,2

Comme dans tout fait économique, de nombreuses causes ont dû contribuer à l'improductivité de ce réseau et à son déficit final; néanmoins, les adversaires de l'exploitation par l'État trouveront, dans ces chiffres, un nouvel argument, favorable au régime de la libre concurrence en matière de transports par voies ferrées.

HERTEL.

Le Gérant, O. BERGER-LEVRAULT.

PUBLICATIONS

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

LE 25e ANNIVERSAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

(1860-1885). Communications et mémoires. La Statistique officielle en France et à l'étranger. Actes et travaux de la Société. Un beau volume in-4° de 444 pages. Paris, Berger-Levrault et Cie, 1886 . . . . 5 fr.

CONFÉRENCES SUR LA STATISTIQUE ET LA GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE

Faites en 1889-1890 à la réunion des officiers, 1 volume in-12, 406 pages. (Vve Rozier, éditeur, 26, rue Saint-Guillaume). . . . . 3 fr.

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

38e année (1897). Recueil mensuel paraissant le 10 de chaque mois par livraisons de 2 à 3 feuilles.

Abonnement d'un an : { Pour la France . . . . **12** fr.
Pour l'étranger (Union postale). . . . . **15** fr.

Un numéro séparé (de 3 feuilles au plus) . . . . **1** fr. **50** c.

On s'abonne chez le Trésorier ou chez MM. Berger-Levrault et Cie, éditeurs, 5, rue des Beaux-Arts, à Paris, et chez tous leurs correspondants.

AVIS IMPORTANT

Collections à prix réduit. — La Société, après avoir complété autant que possible les collections du Journal nécessaires à ses archives et à sa réserve, a reconnu qu'elle pouvait disposer d'un certain nombre de collections incomplètes, contenant, au lieu des 414 livraisons de juillet 1860 à décembre 1895, savoir :

15 collections de 382 à 348 livraisons, sans lacune depuis 1883 ;
7 collections de 345 à 334 livraisons, sans lacune depuis 1884 ;
35 collections de 332 à 250 livraisons, sans lacune depuis 1891.

Ces collections qui seront livrées en commençant par les plus complètes, sont offertes, rendues **franco** en France, à raison de 20 centimes la livraison, pour un prix total variant de 76 fr. 40 c. à 50 fr.

L'année 1896 (12 livraisons), lorsqu'elle sera ajoutée à ces collections, en augmentera le prix de 12 fr. (pour la France).

Prime gratuite aux membres qui rachèteront leurs cotisations. — Une de ces collections sera donnée en *prime gratuite* à tout membre qui rachètera ses cotisations au prix réglementaire de 300 fr. payable en cinq annuités de 60 fr.

Numéros isolés. — En dehors des collections, il existe un plus grand nombre de numéros isolés des années 1863, 1876 à 1882, 1884, 1887, 1888 et 1893 et de certains mois des autres années qui sont offerts séparément au prix de 25 centimes.

Numéros manquants. — La Société serait reconnaissante à ses membres de lui procurer, par échange ou à prix d'argent, les numéros de février, août et décembre 1864, août et novembre 1871-1872, janvier 1874, février 1875, mars 1876 et février 1882 qui manquent à ses collections.

S'adresser au trésorier, M. Ad. Coste, *4, cité Gaillard, à Paris.*

BIBLIOTHÈQUE

La Bibliothèque de la Société de Statistique de Paris est ouverte tous les jours non fériés, de 11 heures à 5 heures, 80, rue de Varenne (au Ministère du commerce). Bibliothécaire : M. Laugier.

Nancy, imp. Berger-Levrault et Cie.

La prochaine séance aura lieu le mercredi 17 novembre 1897, à 9 heures du soir au siège social, 28, rue Danton.

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

(RECONNUE ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 19 JUIN 1869)

Médaille d'argent aux Expositions universelles de 1878 et de 1889
Diplôme d'honneur de 1re classe à l'Exposition de Venise. 1881.
GRAND PRIX A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE LYON. 1894

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE

N° 11. — NOVEMBRE 1897

SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ, 28, RUE DANTON
(Hôtel des Sociétés savantes)

ON S'ABONNE A PARIS :

CHEZ BERGER-LEVRAULT ET Cie, ÉDITEURS, 5, RUE DES BEAUX-ARTS.

PRIX PAR AN : France : 12 fr. — Étranger : 15 fr.

Le Journal paraît par livraisons mensuelles

SOMMAIRE DU N° 11. — 10 NOVEMBRE 1897.

		Pages.
I.	— Procès-verbal de la séance du 20 octobre 1897. — Annexe : Congrès des sociétés savantes de 1898 : Programme de la Section des sciences économiques et sociales	357
II.	— La législation internationale du travail, par M. Yves Guyot	364
III.	— Quelques exemples d'application des méthodes d'interpolation à la statistique, par M. Vilfredo Pareto	367
IV.	— Le divorce et la séparation de corps en Europe, par M. Émile Yvernès	379
V.	— Essai sur la natalité au Massachusetts (*à suivre*), par M. Arsène Dumont	385
VI.	— Bibliographie : Vincent de Gournay (M. Schelle), par M. Beaurin-Gressier	395
VII.	— Chronique des banques, changes et métaux précieux, par M. Pierre des Essars	397
VIII.	— Liste des ouvrages présentés dans la séance du 20 octobre 1897	400

CONVOCATION

SÉANCE DU 17 NOVEMBRE 1897

A 9 heures du soir,

AU SIÈGE SOCIAL, HOTEL DES SOCIÉTÉS SAVANTES, 28, RUE DANTON.

La séance sera précédée du dîner habituel : 7 heures un quart très précises.

(*La dernière séance de l'année aura lieu le* **15 décembre.**)

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU 17 NOVEMBRE 1897.

1° A 9 heures très précises : *Ouverture de la séance : Communications diverses du Président, M. le Dr Jacques Bertillon.*

2° *Suite de la discussion de la communication de M. Pierre des Essars sur les dépôts de titres à la Banque de France.*

3° *Communication de M. E. Cheysson sur le recensement de la circulation des routes nationales en 1894.*

4° *Communication de M. H. Tarry sur l'or artificiel.*

AVIS

Pour tout ce qui concerne la rédaction du Journal, les communications à la Société, les présentations de candidatures, les rectifications de noms, qualités et domiciles, s'adresser au SECRÉTAIRE GÉNÉRAL, visible chez lui, 21, rue de la Tour, le lundi, de midi à 5 heures.

Les livres, documents et journaux destinés à la Société doivent être adressés au siège social, 28, rue Serpente-Danton.

Pour le paiement ou le rachat des cotisations et l'acquisition des collections du Journal, s'adresser au TRÉSORIER, visible chez lui, 4, cité Gaillard (rue Blanche), tous les jours, de 10 heures à midi; le vendredi, de 2 à 6 heures.

Les abonnements au Journal sont reçus chez MM. Berger-Levrault et Cie, 5, rue des Beaux-Arts, à Paris, et chez leurs correspondants en France et à l'étranger.

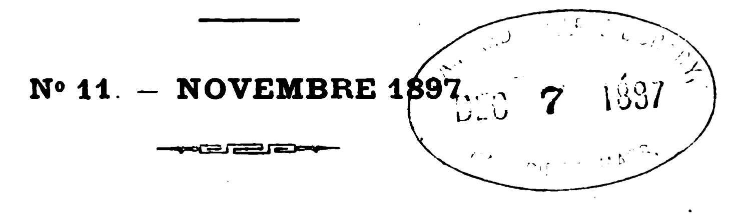


JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 11. — NOVEMBRE 1897.



I.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 20 OCTOBRE 1897.

Sommaire. — Nécrologie : M. Martin-Dupray. — Présentation de nouveaux membres titulaires. — Avis relatif au Congrès des sociétés savantes de 1898. — Présentation des ouvrages : le Secrétaire général, MM. Cheysson, Beaurin-Gressier, Fléchey et Fernand Faure. — Communication de M. Alfred Neymarck sur les impôts et la richesse publique de 1869 à 1897. — Discussion de la communication de M. Pierre des Essars sur les dépôts de titres à la Banque de France : M. Adolphe Coste.

La séance est ouverte à 9 heures sous la présidence de M. le Dr Jacques Bertillon.

Le procès-verbal de la séance du 21 juillet 1897 est adopté.

M. le Président annonce la mort de M. Martin-Dupray, décédé à Paris le 15 septembre dernier, à l'âge de 51 ans.

M. Martin-Dupray était actuaire de la Compagnie d'assurances générales sur la vie; vice-président de l'Institut des actuaires français; sous-directeur de la société philanthropique du « Prêt gratuit » et administrateur du « Souvenir français ». Il appartenait à la Société de statistique, comme membre titulaire, depuis 1891. M. le Président rappelle ses habitudes courtoises et sa cordiale affabilité. Cette mort prématurée inspire une douloureuse émotion et de vifs regrets à tous ceux qui ont connu M. Martin-Dupray.

Sont présentés comme membres titulaires, pour être soumis à l'élection dans la prochaine séance :

Sur la proposition de MM. Yves Guyot et Émile Yvernès :

M. Albert Chaufton, docteur en droit, avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, membre de la Société d'économie politique, 20, rue Godot-de-Mauroi;

Sur la proposition de MM. Arthur Raffalovich et Yves Guyot :

M. Léopold Spitzer, de Vienne (Autriche), 2, rue Rembrandt (parc Monceau).

Le bureau a reçu des lettres par lesquelles MM. Gould et Carroll D. Wright remercient la Société d'avoir bien voulu les élire membres correspondant et associé.

M. le Président est heureux d'annoncer à la Société qu'elle vient d'obtenir, à l'Exposition internationale de Bruxelles, un diplôme d'honneur et son secrétaire général, une médaille de collaborateur. (*Applaudissements.*)

M. le Président donne lecture d'une circulaire de M. le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, relative au 36e congrès des sociétés savantes, dont l'ou-

verture est fixée au 12 avril 1898. Toute lecture au congrès sera désormais subordonnée à l'envoi préalable des mémoires et à leur approbation par le Comité. Le texte de ces mémoires devra être parvenu, *avant le 30 janvier prochain* au 1er bureau de la direction du secrétariat et de la comptabilité. Il ne sera tenu aucun compte des envois adressés à ce service, passé ce délai. On trouvera, à la suite du présent procès-verbal, le programme de la section des sciences économiques et sociales.

M. le Secrétaire général signale, parmi les ouvrages reçus par la Société, pendant les vacances : la *Statistique internationale des valeurs mobilières,* rapport présenté à l'Institut international de statistique, dans la session de Saint-Pétersbourg, par M. Alfred Neymarck ; *le Blé et le pain en France au XIXe siècle,* par M. Yves Guyot (article publié dans la Revue encyclopédique de Larousse) ; *le Commerce de la Chine avec l'étranger,* par M. F. Dujardin-Beaumetz ; *les Inscrits dans les Universités et dans les établissements supérieurs du royaume d'Italie pendant les quatre années scolaires 1893-1894 à 1896-1897,* par M. Carlo Ferraris ; *Du Développement du corps* (stature et périmètre thoracique) *dans ses rapports avec la profession et la condition sociale,* par M. Ridolfo Livi.

M. le Président, sans partager toutes les idées émises dans ce dernier ouvrage, appelle tout particulièrement l'attention de la Société sur cette remarquable étude.

Au nombre des documents officiels français, M. le Secrétaire général cite : 1° le 2e *rapport* présenté *au Ministre des finances* par M. de Foville, directeur de l'administration des monnaies et médailles ; 2° une note, émanant de l'Office du travail et relative au *minimum de salaire dans les travaux publics* en Angleterre, en Belgique, en Hollande, en Suisse, aux États-Unis et en France. (Pour les autres documents officiels de France et de l'étranger, voir à la fin de cette livraison.)

M. Cheysson présente, de la part du Ministre des travaux publics, l'*Album de statistique graphique* 1895-1896, qui vient de paraître et qui est le seizième de la collection, publiée depuis 1879 sous sa direction.

Comme les albums précédents, celui-ci débute par des cartes de fondation, consacrées aux grands courants de transport sur les chemins de fer et les voies navigables. Ces cartes permettent de constater l'essor du trafic de petite et surtout de grande vitesse.

Le tonnage des marchandises atteint sur les voies ferrées 13 milliards de tonnes à 1 kilomètre et dépasse 4 milliards de ces tonnes sur les voies navigables.

Quant aux voyageurs en chemins de fer, leur nombre kilométrique est passé de 8 milliards en 1890 à 10 milliards 1/2, ce qui représente pour 6 ans une plus-value de 31 p. 100, due principalement aux petits parcours et aux voyageurs de 3e classe.

Ces progrès sont d'autant plus remarquables qu'ils ne correspondent pas à une excitation passagère, comme une exposition universelle, à la reprise de l'activité industrielle ou à la cessation de la crise agricole, mais qu'ils tiennent au développement normal des échanges, à la réforme des tarifs, enfin, à l'acclimatation du goût des voyages dans le public et surtout dans les masses profondes.

D'autres planches analysent les progressions du mouvement des principales catégories de marchandises sur les voies ferrées depuis 1866 (combustibles minéraux, matériaux de construction, céréales, produits métallurgiques), et montrent que, dans cette période de 25 ans, le mouvement de ces marchandises a plus que doublé.

Les dernières planches se rapportent au recensement de la circulation sur les routes nationales en 1894 ; mais, au lieu de se borner, comme pour les planches précédentes, M. Cheysson veut bien, à la demande du Président, promettre d'exposer, avec quelque détail, à la prochaine séance, non seulement les résultats numériques de cette grande opération, mais encore sa méthode et ses conditions d'application, qui présentent un véritable intérêt statistique.

M. Cheysson présente ensuite au nom de M. Vincey, professeur d'agriculture du département de la Seine, un *Album de statistique graphique,* qui figure, pour ce

département, les résultats de l'enquête agricole de 1892. Jusqu'ici, on n'a rien publié sur cette statistique, qui est impatiemment attendue par le pays. L'Album de M. Vincey est donc une primeur et quoique borné à un seul département, il sera accueilli avec un vif intérêt. Les procédés graphiques sont ceux qui ont été mis en œuvre dans l'*Album agricole* publié sous la direction de M. Cheysson pour « illustrer » l'enquête agricole de 1882. Mais, tandis que ce dernier album ne donnait que les résultats globaux par département, celui de M. Vincey les présente par commune. On y voit aussi la division de la propriété, les modes d'exploitation, la nature géologique du sol, sa valeur, son revenu, la répartition de la population, le rendement des principales cultures..., on y apprendra, non sans une certaine surprise, que le département de la Seine est au premier rang pour la culture du blé, au point de vue du rendement à l'hectare, qui s'élève en moyenne à 27 hectolitres, tandis qu'il n'est que de 16 hectolitres pour l'ensemble du territoire. Sur certaines terres d'alluvion du sud du département, ce rendement atteint jusqu'à 37 hectolitres, c'est-à-dire le niveau des terres les mieux cultivées et les plus fertiles du nord de la France. Cet album mérite d'être étudié de près à cause des enseignements qu'on en peut tirer et il serait à désirer que chacun de nos départements imitât un pareil exemple.

M. Cheysson demande ensuite la parole pour présenter en son nom personnel deux brochures qu'il vient de publier : la première, *l'Homme social,* fait partie de la série des conférences organisées au Muséum, sous la direction de M. Milne-Edwards, pour l'instruction des voyageurs. Elle a pour objet d'appeler leur attention sur l'utilité d'étudier, dans les pays neufs, non seulement l'anthropométrie de l'homme isolé, mais encore « l'homme social », l'homme dans ses rapports de société, au point de vue de la religion, de la famille, de la souveraineté, du travail, ce qui est le seul moyen de connaître l'état d'esprit de ces populations et de leur appliquer le régime qui assure le plus sûrement avec elles, des rapports pacifiques et fructueux.

La seconde brochure de M. Cheysson, sur le *Rôle social de l'Ingénieur,* insiste sur la nécessité pour les ingénieurs de ne pas se renfermer dans leurs attributions techniques et commerciales, mais d'y joindre la préoccupation de leur rôle et de leurs devoirs de conducteurs d'hommes, de manière à lier la paix et la prospérité de l'atelier au bien-être et à la stabilité du personnel.

M. le Président remercie M. Cheysson de ces utiles contributions à la science et à la paix sociale.

M. Beaurin-Gressier présente à la Société le volume que M. Schelle vient de publier sous le titre : *Vincent de Gournay.* Il se félicite d'avoir été chargé de cette mission, non seulement parce qu'il s'agit de l'ouvrage d'un confrère sympathique à tous; mais aussi parce que l'ouvrage, en lui-même, a une haute importance. Tel est bien, d'ailleurs, le sentiment qui se dégage des comptes rendus faits dans divers journaux par MM. Beauregard, Alfred Neymarck, Frédéric Passy et Yves Guyot.

Nous ne connaissions guère de de Gournay que la fameuse formule : « Laissez faire, laissez passer », l'éloge que lui a consacré Turgot et l'estime que professaient à son égard les physiocrates.

M. Schelle a eu le mérite, par de laborieuses et savantes recherches, de mettre au jour un nombre important de mémoires, de rapports, de lettres du grand précurseur. Un exposé méthodique des travaux et de la doctrine de de Gournay manquait à sa gloire. Le livre magistral de notre confrère comble cette lacune; il vient prendre place à côté des études si remarquées sur Dupont de Nemours et l'École des physiocrates et de la série des articles insérés dans le nouveau *Dictionnaire d'économie politique* sur les principaux personnages de l'école.

L'assemblée accueille très favorablement cette communication et le Secrétaire général annonce que la prochaine livraison du journal de la Société contiendra un article bibliographique sur le livre de M. Schelle. (*Voir page 395.*)

La parole est donnée à M. *Fléchey* pour présenter, au nom de M. le Directeur de

l'agriculture, la statistique agricole décennale de 1892, publiée par le Ministère de l'agriculture. M. Fléchey dit que ce travail est trop étendu pour en aborder, même sommairement, l'analyse. Il demande, en conséquence, à être inscrit à l'ordre du jour d'une prochaine séance pour en élucider les principaux résultats.

Le volume actuel, de 373 pages, constitue un tirage à part, composé de tableaux numériques et qui a été distribué aux membres des deux Chambres. Ces tableaux seront précédés, dans le volume définitif, d'une introduction dégageant les résultats économiques de l'enquête et de six études départementales d'économie agricole.

M. Fernand FAURE a la parole pour présenter le *Bulletin de statistique et de législation comparée de l'administration de l'enregistrement,* dont le premier fascicule a paru pendant les vacances.

Vous savez, dit M. Faure, combien sont nombreux et importants les faits que l'administration de l'enregistrement est appelée, par le jeu normal de ses services, à constater et à dénombrer. Il n'est aucun acte de la vie civile qui, à un moment donné, ne tombe sous ses investigations.

Dès mon arrivée à la Direction générale, et avec l'adhésion de M. le Ministre des finances, je me suis préoccupé d'y organiser un service de statistique, afin de faire dresser successivement les documents que l'administration est à même d'établir et de créer un organe pour les publier.

Le Bulletin que vous avez sous les yeux se rattache nécessairement, dans une certaine mesure, au *Bulletin de statistique et de législation comparée du Ministère des finances* créé, il y a vingt ans, par l'un des plus éminents ministres de la troisième République, M. Léon Say, et il en est, à certains points de vue, la réduction. Mais il en doit être aussi le prolongement et le complément par les matières spéciales qui y seront plus particulièrement traitées.

Vous vous rendrez facilement compte, en parcourant le Bulletin, du sérieux effort qui a déjà été fait, malgré le peu de temps qui s'est écoulé depuis que j'ai la direction de l'administration de l'enregistrement. Je ne considère cependant ce premier fascicule que comme une ébauche et je compte que les prochains numéros vous offriront des résultats encore plus tangibles de nos efforts.

Je n'ai pu entreprendre une pareille tâche qu'avec le concours dévoué de quelques-uns de mes collaborateurs. Parmi eux, il en est un que je me plais à nommer ici et dont je tiens particulièrement à mentionner les remarquables travaux. Vous le connaissez tous, vous avez déjà pu l'apprécier, je veux parler de notre secrétaire des séances, M. Léon Salefranque.

Les statisticiens de la valeur de M. Salefranque sont malheureusement trop rares dans l'administration de l'enregistrement. J'ai le très grand désir d'essayer d'en augmenter le nombre; aussi, ai-je l'intention de proposer au Ministre des finances d'introduire des questions de statistique dans les épreuves de nos concours. Je m'inspirerai, pour cela, du programme arrêté, en 1894, par le conseil supérieur de statistique. (*Applaudissements.*)

M. LEVASSEUR fait connaître qu'il prépare, en ce moment, pour le Journal de la Société, un compte rendu de la session que l'Institut international de statistique a tenue à Saint-Pétersbourg, du 30 août au 6 septembre 1897, et qu'il le transmettra le plus tôt possible au secrétariat.

M. Alfred NEYMARCK fait, sur *les impôts et la richesse publique de 1869 à 1897* une communication qui sera insérée, *in extenso,* dans un prochain numéro de la Société, pour être, ensuite, soumise à une discussion en assemblée générale.

L'ordre du jour appelle la discussion de la communication de M. Pierre des Essars sur *les dépôts de titres à la Banque de France.*

M. Adolphe COSTE rend hommage à l'importance du travail de M. des Essars et au vif intérêt qu'il présente. Il rappelle que l'objet principal de cette étude était de vérifier le morcellement des valeurs mobilières dans les portefeuilles des déposants de titres à la Banque de France. Dans ce but, le consciencieux et très distingué statisticien de cette grande institution, a étudié en détail 1 032 dossiers individuels,

pris au hasard parmi les 49 459 dossiers de déposants parisiens. Ces 1032 portefeuilles représentent près de 70 millions de francs de titres, sur les 3 milliards 620 millions auxquels se chiffre la valeur des titres en dépôt à Paris. En même temps qu'il faisait l'étude monographique de ces 1032 dossiers individuels, M. des Essars mettait en œuvre la statistique générale des dépôts de titres à la Banque pour faire ressortir la moyenne de la fortune individuelle des déposants, le mouvement de cette fortune moyenne de 1854 à 1896, les variations du revenu net y afférent. Il a indiqué aussi les modifications survenues dans la composition des portefeuilles par suite de la multiplication des valeurs étrangères, et il a cherché à en dégager la proportion des valeurs étrangères par rapport aux valeurs françaises, pour vérifier, dans une certaine mesure, l'évaluation proposée par M. Neymarck. M. Coste fait porter ses observations sur les quatre points suivants :

1° *Morcellement des valeurs mobilières.* — Tous les dossiers examinés par M. des Essars comprennent plusieurs sortes de valeurs, et il a montré la curieuse variation que subit la composition des portefeuilles à mesure qu'ils deviennent plus importants. Alors que les petits portefeuilles de 2000 fr. et au-dessous comprennent 64 p. 100 de valeurs à lot et 12 p. 100 seulement de valeurs étrangères, les portefeuilles moyens de 60 000 à 75 000 fr. ont 41 p. 100 d'actions et obligations françaises et 35 p. 100 de valeurs étrangères; les gros portefeuilles de 1 million et au-dessus donnent la préférence aux valeurs étrangères (42 p. 100) et ensuite aux rentes françaises (30 p. 100) : la mobilité et l'internationalité du placement paraissent être leur règle. Malgré tout l'intérêt de ces renseignements, on peut regretter que l'enquête de M. des Essars n'ait point répondu à la question suivante : Combien un rentier français individuel possède-t-il, en moyenne, d'inscriptions ou de coupures de rentes dans son dossier? La connaissance de cette moyenne approximative aurait permis d'inférer du nombre connu des inscriptions de rente le nombre inconnu des rentiers individuels.

2° *Moyenne de la fortune des déposants, mouvement du capital et du revenu depuis quarante ans.* — Sur ce point, les chiffres constatés par M. des Essars sont instructifs, mais ils déroutent quelque peu les prévisions. On peut les résumer ainsi pour les déposants de Paris, en comparant trois périodes quinquennales :

	1856-1860.	1876-1880.	1891-1895.
Nombre moyen des déposants à Paris. . .	(11 062)	(20 290)	(39 912)
Fortune moyenne (1)	64 448f	63 750f	72 042f
Revenu net moyen	2 572f	2 372f	2 467f
Chiffres proportionnels.	(100)	(92)	(96)
Taux du placement (p. 100)	3,99	3,72	3,42

Ce qui frappe dans ces chiffres comparés et ce qui est encore bien plus saillant dans la série donnée par M. des Essars, année par année, de 1854 à 1896, c'est la fixité relative du revenu, malgré les impôts établis sur les valeurs mobilières en 1872 et 1890 : depuis trente-cinq ans, le revenu net d'impôts n'aurait subi qu'une atténuation d'environ 4 p. 100; le taux du placement, il est vrai, se serait abaissé de 3,99 à 3,42 p. 100, c'est-à-dire d'un septième environ, mais presque entièrement par le fait de la majoration du capital. En ce qui concerne la plus-value de ce dernier, elle n'obéit, dans la série dressée par M. des Essars, à aucun mouvement régulier : de 1857 à 1877, pendant vingt et une années consécutives, la fortune moyenne des déposants parisiens reste constamment au-dessous de la moyenne primitive; ce n'est que depuis dix-neuf ans, à partir de 1878, que la moyenne devient progressivement plus élevée. Ni dans la période d'abaissement de la fortune moyenne des déposants, de 1857 à 1877, ni dans celle de relèvement de 1878 à 1896, on n'aperçoit de corrélation avec le mouvement régulièrement

(1) Conformément à une observation du mémoire de M. des Essars, la moyenne des fortunes a été calculée sur une période antérieure d'une année à celle des revenus; par exemple : 1855-1859 pour la moyenne du capital, 1856-1860 pour la moyenne du revenu.

progressif des annuités successorales qui, de 3 milliards 133 millions en 1855, se sont élevées d'une façon presque continue à 6 milliards 744 millions en 1894. Sans doute, l'annuité successorale, c'est-à-dire les successions et donations réunies, comprend à la fois les immeubles et les meubles autres que les valeurs mobilières, mais celles-ci y figurent pour un cinquième environ et toute plus-value qui les atteint contribue dans cette proportion au relèvement de l'annuité successorale. Si donc les portefeuilles des déposants de titres de la Banque de France représentaient exactement la fortune mobilière de la France, leur montant aurait dû refléter dans une certaine mesure le mouvement des annuités successorales. Comme il n'en a pas été ainsi, on est amené à expliquer cette divergence de deux manières: Ou bien la clientèle des déposants de titres de la Banque, qui va s'étendant sans cesse, ne se recruterait pas toujours dans des couches homogènes de capitalistes et ne se serait multipliée jusqu'en 1877 que par l'accession de déposants moins riches que les déposants antérieurs; ou bien, si la clientèle s'est recrutée avec homogénéité, il faut penser qu'elle est remarquablement vigilante et prompte aux arbitrages, de façon qu'elle réaliserait aussitôt les plus-values de ses titres pour se replacer sur des valeurs moins chères; mais, alors même, on se demande comment la plus-value réalisée ne reparaîtrait pas sous forme de titres plus nombreux dans les nouveaux remplois. En tout cas, il paraît évident que l'ensemble des déposants de la Banque ne donne pas la photographie réduite de l'ensemble des capitalistes petits et grands de la France entière.

3° *Accroissement des valeurs étrangères.* — M. des Essars a bien mis en lumière le mouvement des principaux titres français et étrangers dans les portefeuilles des déposants de la Banque. Depuis vingt ans, par exemple, on constate une augmentation considérable de valeurs russes et de valeurs égyptiennes et, en contre-partie, une diminution non moins considérable de valeurs italiennes, espagnoles et américaines (États-Unis), en sorte que, à en croire cet indice, notre exportation de capitaux à l'étranger ne se serait pas aussi exagérée ces dernières années qu'on pourrait le croire : nous aurions surtout fait des arbitrages, et l'Italie avec l'Espagne auraient principalement fait les frais de nos énormes prêts à la Russie.

4° *Proportion des valeurs étrangères dans les portefeuilles français.* — M. des Essars a voulu tirer parti de sa laborieuse monographie des déposants de la Banque, pour vérifier, autant que possible, l'estimation déjà donnée des valeurs étrangères existant en France. M. Neymarck les compte pour 20 milliards dans l'évaluation qu'il a faite de la fortune mobilière de la France, dont le total s'élèverait, d'après lui, à 80 milliards : la proportion des valeurs étrangères serait donc de 25 p. 100. M. des Essars trouve, à la Banque de France, 37 p. 100; mais il explique qu'il y a des corrections à faire et il croit que, ces corrections étant faites, les résultats se trouveraient d'accord avec ceux de M. Neymarck. M. Coste en doute beaucoup. Les corrections dont parle M. des Essars sont principalement les deux suivantes : 1° Il y a, à la Banque, fort peu de titres nominatifs de rentes françaises; celles-ci figurent donc pour un chiffre trop faible dans les dépôts de la Banque; 2° par contre, la Banque garde *gratuitement* en dépôt les fonds d'États russe : par suite de cet avantage, les fonds russes figurent dans les dépôts pour un chiffre beaucoup trop élevé. — Pour établir la comparaison entre les évaluations de M. Neymarck et les données tirées des dépôts de la Banque, M. Coste a pensé qu'il était plus simple de retrancher, de part et d'autre, à la fois les rentes françaises et les rentes russes. Il resterait dans l'évaluation de M. Neymarck, 48 milliards de valeurs mobilières dont 14 milliards 800 millions de valeurs étrangères, soit environ 31 p. 100 des 48 milliards. Dans les dépôts de la Banque, en ne s'attachant qu'aux fortunes moyennes de 60 000 à 75 000 fr., et après défalcation des rentes françaises et russes, la proportion des valeurs étrangères dans le reliquat ne serait que de 24 p. 100. — Il faut en conclure : ou que M. Neymarck a exagéré d'un cinquième la proportion des valeurs étrangères existant en France; ou que les dossiers observés par M. des Essars à la Banque de France ne donnent pas une idée exacte de la composition de la fortune mobilière de la France. Cette dernière im-

pression, qui est déjà celle que l'on éprouve en observant le mouvement de la fortune mobilière des déposants, est celle à laquelle M. Coste est disposé à s'arrêter.

L'heure avancée ne permettant pas d'entendre les autres orateurs inscrits sur cette question, la suite de la discussion est renvoyée à la séance du 17 novembre prochain, dont l'ordre du jour est fixé comme suit:

1° Suite de la discussion de la communication de M. Pierre des Essars sur les dépôts de titres à la Banque de France;

2° Le recensement de la circulation des routes nationales, par M. E. Cheysson;

3° L'or artificiel, par M. H. Tarry.

La séance est levée à 11 heures un quart.

Le Secrétaire général,
Ém. YVERNÈS.

Le Président,
Jacques BERTILLON.

ANNEXE AU PROCÈS-VERBAL.

CONGRÈS DES SOCIÉTÉS SAVANTES. — 1898.

PROGRAMME

DE LA SECTION DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES.

1° Quelle a été l'influence du *Contrat social* de Rousseau sur les idées et les institutions politiques ?

2° Des rapports de la psychologie et de la sociologie.

3° Étudier les causes de la progression constatée dans la criminalité et les suicides précoces.

4° Rechercher et faire connaître les méthodes qui, à l'étranger, ont le mieux réussi pour l'amendement des jeunes détenus.

5° Des rapports de l'alcoolisme avec la criminalité.

6° Dans quelle mesure est-il à désirer que les particuliers et les associations puissent participer à l'exercice du droit de poursuite en matière correctionnelle et criminelle ?

7° De la publicité de l'instruction en matière criminelle et correctionnelle.

8° Dans quelle mesure et sous quelles conditions y a-t-il lieu de donner aux étrangers accès devant les tribunaux français ?

9° A quelles conditions la conversion de la séparation de corps en divorce doit-elle être subordonnée ?

10° Quelles sont les causes régulatrices du salaire ?

11° Quelles sont les charges comparées de la fortune mobilière et de la fortune immobilière en France ?

12° De l'influence que certains impôts peuvent exercer sur le développement de la population.

13° Etudier, dans une ville ou dans une commune, l'augmentation ou la diminution des salaires dans certaines branches du commerce et de l'industrie.

14° Des mesures prises, au XVIIIe siècle, pour le traitement des aliénés.

15° Rechercher et mettre en relief les exemples de commissions extraordinaires délivrées aux intendants de justice, police et finances, pour statuer, avec l'assistance de gradués, en matière criminelle, fiscale, etc.

16° Étudier, d'après un exemple particulier, le fonctionnement d'une administration de district (1790-1795).

17° Étudier l'état de la population, les naissances, décès et migrations dans une commune de France pendant la période révolutionnaire (1789 à 1801).

18° Esquisser l'histoire d'un lycée ou d'un collège communal.

19° Retracer, au point de vue économique et juridique, l'histoire d'une exploitation minière dans l'ancienne France.

20° Étudier le commerce des métaux précieux et la circulation métallique à une époque précise ou dans une région déterminée de la France, avant 1789.



II.

LA LÉGISLATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL.

Le 15 mars 1889, le Conseil fédéral suisse adressait, aux gouvernements, une circulaire les conviant à une conférence ayant pour but d'examiner spécialement les deux points suivants : « D'une part, une certaine réglementation de la production industrielle et, de l'autre, l'amélioration des conditions de la vie de l'ouvrier. »

La circulaire ajoutait :

« Pour beaucoup de gens, les traités internationaux nous paraissent être le moyen le plus efficace pour restreindre la production qui, aujourd'hui, s'étend bien au delà des besoins. »

Avec une singulière logique, la circulaire ajoutait :

« De ce premier point dépend le second. »

Le 12 juillet, le Conseil fédéral suisse proposait l'ajournement de la réunion de la conférence au printemps de 1890.

Le 28 janvier 1890, le Conseil fédéral envoyait un programme de discussion pour « la conférence internationale concernant la protection des ouvriers », qui devait se réunir le 5 mai à Berne.

Or, le 8 février 1890, la chancellerie impériale d'Allemagne adressait à ses ambassadeurs un rescrit de l'empereur d'Allemagne, en date du 4 février, commençant par ces mots :

« Je suis résolu à prêter les mains à l'amélioration du sort des ouvriers allemands dans les limites qui sont fixées à ma sollicitude par les nécessités de maintenir l'industrie allemande dans un état tel qu'elle puisse soutenir la concurrence sur le marché international...

« Les difficultés qui s'opposent à l'amélioration du sort de nos ouvriers et qui proviennent de la concurrence internationale, ne peuvent être, sinon surmontées, du moins diminuées que par l'entente internationale des pays qui dominent le marché international. »

Le rescrit se terminait ainsi :

« Je veux que, pour commencer, nos représentants officiels en France, en Angleterre, en Belgique et en Suisse posent officiellement la question de savoir si les gouvernements sont disposés à entrer en négociations avec nous, dans le but d'amener une entente internationale sur la possibilité de donner une satisfaction aux besoins et aux désirs des ouvriers, qui ont trouvé une expression au cours des grèves des dernières années et dans d'autres circonstances. »

La lettre de la chancellerie impériale débutait par cette phrase :

« Vu la concurrence internationale sur le marché du monde et vu la communauté des intérêts qui en provient, les améliorations du sort des ouvriers ne sauraient être réalisées par un seul État, sans lui rendre la concurrence impossible vis-à-vis des autres. Des mesures dans ce sens ne peuvent donc être prises que sur une base établie d'une manière conforme par tous les États intéressés.

« Le repos du dimanche, la réduction du travail des femmes et des enfants et

une limite de la journée de travail, sont les questions principales qu'on aura à traiter. »

L'empereur d'Allemagne avait pris le projet suisse en raison de la loi du plus fort et l'avait fait sien sans aucune vergogne.

Du reste, il n'était pas le premier plagiaire du projet suisse. Le 10 décembre 1889, MM. Ferroul, Baudin, Antide Boyer, Cluseret, Couturier, Lachize, Francome, Thiron, Thivrier, Hovelacque, Chassaing, Millerand, Girodet, anciens boulangistes et socialistes réunis, avaient déposé une proposition de loi « relative à une législation protectrice du travail qui deviendrait l'objet de lois et de traités internationaux et tendant, à cet effet, à la nomination d'une commission spéciale de vingt-deux membres nommés dans les bureaux ».

Treize nations répondirent à l'appel de l'Allemagne, la plupart par simple courtoisie.

La conférence se termina par un protocole assez anodin.

Le paragraphe VI du protocole final était ainsi conçu :

« Il est désirable que les délibérations des États participants se renouvellent, afin que ceux-ci se communiquent réciproquement les observations que les suites données aux délibérations de la présente conférence auront suggérées et afin d'examiner l'opportunité de les modifier ou de les compléter. »

Aucun des États participants n'avait songé, depuis 1890, à mettre en action cette dernière disposition du protocole, quand M. Mahaim, successeur de M. de Laveleye dans la chaire de l'École des mines de Liège, M. Charles Gide, professeur à l'Université de Montpellier, M. Ludwig Brentano, professeur à l'Université de Munich, eurent l'idée de profiter de l'Exposition de Bruxelles pour réunir une conférence destinée à constater les résultats de la conférence de Berlin. Le ministère belge leur prêta son appui.

Les plus illustres *Katheder Socialisten :* MM. Schmoller, von Mayr, Herkner, des universités allemandes; Philippovich, de l'Université de Vienne, répondirent à leur appel, ainsi que M. de Berlepsch, qui, ministre du commerce en 1890, avait présidé aux travaux de la conférence.

M. Nyssens, ministre de l'industrie et du travail en Belgique, ouvrit le Congrès, que présida le duc d'Ursel.

La première question était ainsi conçue :

« Quelles modifications la législation protectrice des ouvriers a-t-elle subies dans chaque pays depuis la conférence internationale concernant le règlement du travail dans les établissements industriels et dans les mines, réunie à Berlin en mars 1890, sur l'invitation de S. M. l'empereur d'Allemagne ? Quelle est la situation respective des différents États industriels à l'égard des résolutions prises par la conférence sur le travail des enfants, le travail des jeunes ouvriers, le travail des femmes et le travail dans les mines ? »

Le rapporteur de l'Allemagne, M. Weber, disait avec mélancolie :

« Les résolutions de la conférence n'étaient aucunement propres à donner un point d'appui au gouvernement pour introduire des mesures plus énergiques et plus avancées (?) que celles auxquelles le Reichstag s'était arrêté. »

En France, la loi de 1892 a reproduit des dispositions votées par la conférence de Berlin : la limitation du travail des enfants à dix heures, celle du travail des femmes à onze heures.

L'application a provoqué des grèves et de telles résistances qu'une circulaire ministérielle, du 3 mars 1894, prescrit aux inspecteurs du travail de violer la loi en tolérant que le travail des enfants soit prolongé jusqu'à onze heures.

La conférence de Berlin avait prohibé le travail de nuit des femmes. Était-ce après une enquête auprès des intéressées ? Qu'on demande aux plieuses de journaux, aux ouvrières des filatures des Vosges, aux femmes typographes ! Les inspecteurs du travail constatent que la loi est violée par les équipes tournantes et autres moyens, et demandent que la loi « supprime purement et simplement la double équipe ». Ils ne s'occupent ni du rendement de l'outillage, ni des convenances du personnel.

La conférence de Berlin n'avait osé prendre aucune résolution au sujet de la réglementation du travail des ouvriers mâles et adultes. La conférence de Bruxelles avait posé la question. Les *Katheder Socialisten,* les démocrates chrétiens ont appuyé cette réglementation, mais toute leur audace a disparu devant cette troisième question :

« Une protection internationale des travailleurs est-elle possible et désirable ? Dans quelle mesure et sous quelle forme ? »

Aucun n'a osé répondre par l'affirmative, si bien que M. Arthur Raffalovich a pu dire, sans soulever aucune contradiction : « Je constate que nous sommes tous d'accord, mais sur une négation. »

La quatrième question concernait la réglementation du travail à domicile. Un professeur de l'Université de Vienne, M. Eugène Schwiedland, avait présenté un rapport, dont le titre est suffisamment éloquent par lui-même : *La Répression du travail en chambre.* M. Wittelshœfer, de Vienne, a demandé qu'on imposât l'obligation du travail à l'atelier; M. Wernert Sombart, professeur à l'Université de Breslau, a demandé la suppression de la petite industrie en chambre, au nom du progrès économique. M. Pic, professeur à Lyon, n'a pas osé aller tout à fait aussi loin, et M. Brouilhet, chargé de cours à l'Université de Montpellier, a dit qu'on aurait dû commencer par réglementer la petite industrie. Mais aucun de ces messieurs n'a osé demander la répression internationale du travail en chambre.

Bien plus, sur la dernière question : « Est-il désirable que des rapports internationaux s'établissent entre les offices du travail et qu'on organise internationalement la statistique du travail ? » M. Schmoller a mis en dehors les gouvernements. La conférence n'a pris aucune résolution.

On a appris qu'une fois les travaux de la conférence terminés, les interventionnistes belges et allemands se sont entendus pour faire une agence dont seront exclus tous ceux qui ont des doutes sur la qualité de leurs systèmes et de leurs théories. Ce bureau, par la manière dont il se compose, ne peut avoir aucune autorité scientifique.

Le Congrès a constaté l'échec complet, indiscutable, de la tentative faite par l'empereur d'Allemagne en 1890.

En faveur des législations ayant pour objet de violer, plus ou moins brutalement, la liberté du travail, on a vu les *Katheder Socialisten,* des professeurs, y compris M. Nyssens, ancien professeur à l'Université de Louvain, et maintenant ministre de l'industrie et du travail; et, au contraire, en faveur de la liberté des contrats, M. Strauss, consul honoraire de Belgique au Japon, négociant à Anvers; M. de Vergnies, échevin de Bruxelles, au nom des industriels de Mons; M. Auguste Got-

trand, au nom du Comité central du travail industriel belge; M. Agguesparse, ancien ouvrier bijoutier, délégué de la chambre syndicale des métaux précieux de Bruxelles; M. Arthur Raffalovich; M. Hubert Valleroux, avocat à Paris; M. Jules Fleury, ingénieur civil des mines, qui a passé sa vie sur les chantiers; et, enfin, celui qui signe ces lignes. Tous les défenseurs de la liberté des contrats étaient des hommes mêlés à la pratique de la vie; tous les autres étaient des théoriciens.

Yves Guyot.

III.

QUELQUES EXEMPLES D'APPLICATION DES MÉTHODES D'INTERPOLATION A LA STATISTIQUE.

I.

Les chiffres que nous fournit la statistique deviennent d'année en année plus nombreux et permettent ainsi l'application des méthodes d'interpolation, pour les représenter dans leur ensemble.

Tant que ces chiffres sont en petit nombre, on est obligé, soit de les comparer directement, soit de se borner à en tirer certaines moyennes. Mais, quand on dispose d'un grand nombre de chiffres, on peut tracer une courbe qui représente le phénomène et en fait connaître les lois.

Cette courbe est, en général, très compliquée; la forme générale du phénomène se perd dans les détails; il faut l'en dégager, c'est-à-dire substituer une courbe plus simple à celle qui résulte directement de l'observation.

Tel est le but de l'interpolation. En réalité, on a toujours employé, parfois sans s'en rendre compte, une interpolation plus ou moins grossière, pour représenter les résultats de la statistique. Ainsi, quand on dit que le chiffre des naissances va en croissant, on substitue simplement à la courbe réelle, avec toutes ses sinuosités, une autre courbe beaucoup plus simple, dont on ne retient que le caractère d'aller en s'élevant au-dessus de l'axe des temps. Il s'agit de préciser et de compléter ces conceptions, en grande partie intuitives.

Le problème de l'interpolation est un problème essentiellement arbitraire. Objectivement, la courbe des naissances, par exemple, est ce qu'elle est; seule, l'imperfection de nos facultés mentales nous oblige à la simplifier pour en tirer des lois générales. Cette simplification peut se faire d'une infinité de manières, suivant le but que nous nous proposons d'atteindre.

La même chose peut s'exprimer d'une manière différente. Le mouvement, représenté par une courbe du genre de celles dont nous nous occupons, peut en général se décomposer en plusieurs autres. Il y a, par exemple, un mouvement général qui éloigne la courbe de l'axe des temps, d'autres qui produisent des sinuosités assez longues, d'autres, des sinuosités plus courtes, et, enfin, jusqu'à d'insignifiantes irrégularités.

Il y a deux cas limites. Dans l'un, les sinuosités intermédiaires disparaissent; il ne reste plus qu'une partie constante, qui est la partie de beaucoup la plus impor-

tante du phénomène, et de petites irrégularités. Ce cas est celui que considère le calcul dit des « erreurs ». Les petites irrégularités portent ce nom ou bien celui d' « écarts », et on se propose de dégager la partie constante de ces « erreurs » ou de ces « écarts ». On admet, pour cela, une loi de ces écarts, laquelle n'est au fond qu'une formule d'approximation. L'expérience la vérifie en général, de même qu'elle vérifie d'autres formules d'approximation, applicables en d'autres circonstances; telles, par exemple, que la formule de Taylor.

L'autre cas limite est celui où les sinuosités de la courbe passent par degrés insensibles, des plus grandes aux plus petites. On dit alors que le phénomène est tellement irrégulier qu'il est impossible d'en dégager aucune loi générale.

Les cas que nous avons à considérer sont des cas intermédiaires dans lesquels il existe un groupe de grandes sinuosités et d'autres groupes de sinuosités plus petites; et le but de nos recherches est de séparer ce premier groupe des autres.

Entre deux courbes également simples, il est clair qu'il faut préférer celle qui se rapproche le plus de la courbe réelle. Mais que doit-on entendre par ces mots : se rapprocher ? Dans le cas limite du calcul des erreurs, on démontre qu'il convient de rendre un minimum la somme des carrés des écarts $\varepsilon_1, \varepsilon_2, \ldots$, et la *précision* du système est mesurée par une certaine constante k, déterminée par l'équation

$$\frac{1}{2k^2} = \frac{\varepsilon_1^2 + \varepsilon_2^2 + \ldots\ldots}{n},$$

ou mieux, par l'équation

$$\frac{1}{2k^2} = \frac{\varepsilon_1^2 + \varepsilon_2^2 + \ldots\ldots}{n-1}.$$

Mais, comme le dit fort bien M. Bertrand (*Calcul des prob.*, p. 210) : « Si la loi de probabilité n'avait pas une forme toute spéciale, les mots *poids* et *précision*, dont les physiciens font souvent usage, ne pourraient pas avoir de sens exact et précis. »

C'est précisément le cas dans lequel nous nous trouvons. Il n'y a aucun motif péremptoire d'employer la méthode des moindres carrés. Souvent même, au lieu de rendre un minimum la somme des carrés des écarts, il conviendrait de rendre le plus grand écart positif égal numériquement au plus grand écart négatif. Malheureusement, ce système donnerait lieu à des calculs fort longs et compliqués. D'autre part, la méthode des moindres carrés présente l'avantage d'être celle qui est la plus convenable pour le cas limite du calcul des erreurs; il peut donc convenir de l'employer pour d'autres cas, qui peuvent, d'ailleurs, se rapprocher insensiblement du cas limite. De même, nous continuerons à prendre comme indice du rapprochement des courbes la quantité k, et cela simplement parce qu'à la limite elle se confond avec la *précision* considérée dans le calcul des erreurs. Du reste, si l'on employait une courbe donnant une même valeur numérique au plus grand écart positif et au plus grand écart négatif, on pourrait, par cette valeur, juger du rapprochement des courbes. Une infinité d'autres systèmes semblables peuvent être employés et sont tout aussi plausibles. Suivant le genre de questions que l'on traite, certains systèmes sont à préférer à certains autres, mais ce sont là des considérations dans lesquelles nous nous abstiendrons d'entrer pour le moment.

Les calculs qu'entraîne la méthode des moindres carrés sont longs et pénibles lorsque les valeurs de la variable sont quelconques, mais ils deviennent relative-

ment faciles quand les valeurs de la variable forment une progression arithmétique; et ce cas se présente fort souvent pour les chiffres de la statistique. En outre, on les facilite beaucoup en faisant usage de tables de multiplication et de plusieurs tables de logarithmes, les unes à sept, d'autres à cinq, et même à quatre décimales. Il ne faut pas poursuivre une précision illusoire, et calculer laborieusement un grand nombre de décimales, qui, au fond, ne signifient rien du tout.

Pour ne pas nous perdre en des généralités trop abstraites, considérons un exemple, celui de la population d'un pays. La statistique nous fournit les chiffres qui représentent la population à des intervalles égaux : 1, 2, 3... n, qui seront les valeurs successives que prend la variable x. Soient : $y_1, y_2, \ldots y_n$ les chiffres de la population qui correspondent à ces intervalles égaux, et, en général, y correspondra à x. Prenons la formule donnée par M. Tchébychef pour l'application de la méthode des moindes carrés. Nous écrirons cette formule sous la forme

$$(1) \qquad y = A_0 + A_1\Psi_1 + A_2\Psi_2 + A_3\Psi_3 + \ldots\ldots$$

On aura :

$$z = x - \frac{n+1}{2}, \qquad \Psi_1 = z, \qquad \Psi_2 = z^2 - \frac{n^2-1}{12}, \qquad \Psi_3 = z^3 - \frac{3n^2-7}{20}z, \text{ etc.}$$

$$A_0 = \frac{\Sigma y}{n}, \qquad A_1 = \frac{\Sigma y \Psi_1}{\Sigma \Psi_1^2}, \qquad A_2 = \frac{\Sigma y \Psi_2}{\Sigma \Psi_2^2}, \ldots\ldots$$

Dans la formule (1), chaque terme sert de terme de correction aux précédents. Le premier terme nous donne la moyenne des chiffres observés : $y_1, y_2, \ldots y_n$. Le second terme corrige le premier, en substituant une droite plus ou moins inclinée sur l'axe des x, à la droite parallèle à cet axe donnée par la moyenne. Le troisième terme donne une parabole, etc.

Cette formule suffisamment prolongée reproduit exactement tous les chiffres $y_1, y_2, \ldots y_n$, correspondant aux valeurs 1, 2, ... n de la variable; mais alors, elle ne nous apprend plus rien sur le phénomène que nous étudions. Réduite à un nombre de termes inférieur à celui qui donne exactement $y_1, y_2, \ldots y_n$, elle substitue une courbe plus simple à la courbe compliquée que fournit directement l'observation.

Lorsqu'on applique cette formule aux chiffres que donne la statistique, on observe, en général, que les courbes simples qu'on obtient successivement ne vont pas en se rapprochant d'une manière uniforme de la courbe réelle, la *précision* commence d'abord par augmenter rapidement; ensuite, il y a une période où elle augmente lentement, de nouveau elle augmente rapidement, et ainsi de suite. Ces périodes pendant lesquelles la précision augmente lentement séparent les grands groupes des sinuosités dont nous avons parlé; en d'autres termes, elles séparent des groupes d'influences de plus en plus particulières, qui s'exercent sur le phénomène.

Pour expliquer plus clairement la chose, sans entrer dans de trop longs développements, considérons un cas hypothétique. Nous avons, par exemple,

$$y_1 = 1, \qquad y_2 = 3{,}7, \qquad y_3 = 9{,}4, \qquad y_4 = 15{,}5, \qquad y_5 = 25{,}6$$

c'est-à-dire que le phénomène est représenté par une parabole de second degré,

sauf de petites irrégularités. Ici, les groupes se réduisent donc à deux : d'abord une influence générale, qui donne la forme parabolique, ensuite les irrégularités. Dans ce cas fort simple, on s'en aperçoit, à première vue, par l'inspection des chiffres. Nous allons voir que l'application de la formule conduit exactement au même résultat.

Nous indiquerons, en général, par Δ_0 les écarts qu'on obtient en conservant seulement le premier terme de la formule d'interpolation; par Δ_1, ceux qui s'observent quand on conserve deux termes, etc. De même, k_0 sera la *précision* qui correspond à Δ_0; k_1 celle qui correspond à Δ_1, etc. Rappelons, enfin, que lorsque les courbes coïncident, la précision est infinie.

Dans le cas que nous considérons, nous aurons le tableau suivant des écarts :

x	Δ_0	Δ_1	Δ_2	Δ_3	Δ_4
1	— 10,04	+ 2,16	— 0,01143	+ 0,08857	0
2	— 7,34	— 1,24	— 0,15429	— 0,35429	0
3	— 1,64	— 1,64	+ 0,53143	+ 0,53143	0
4	+ 4,46	— 1,64	— 0,55428	— 0,35429	0
5	+ 14,56	+ 2,36	+ 0,18857	+ 0,08857	0

La simple inspection de ce tableau fait voir que les écarts diminuent considérablement jusqu'à Δ_2, ensuite, de Δ_2 à Δ_3, la diminution n'est guère sensible, on ne saurait même dire si elle existe; mais, de nouveau, quand nous passons de Δ_3 à Δ_4, une diminution considérable a lieu. C'est ce qu'indiquera, sous une autre forme, le tableau des *précisions*.

k_0	k_1	k_2	k_3	k_4
0,072	0,341	1,75	1,91	∞

II.

Un grand nombre d'auteurs, lorsqu'ils veulent se rendre compte de l'augmentation de la population, *supposent* soit un accroissement en progression arithmétique, soit un accroissement en progression géométrique, et calculent, en ces cas, les raisons des progressions. Pourquoi cela ? Pourquoi faire des hypothèses, quand nous pouvons interroger les faits et apprendre d'eux quelle est, en réalité, la loi suivant laquelle s'est accrue la population ? Tant que les faits connus ne sont pas assez nombreux pour nous donner ces indications, il est utile de tâcher d'y suppléer au moyen d'hypothèses plus ou moins plausibles; mais à peine les chiffres fournis par la statistique sont assez nombreux, il faut abandonner les hypothèses et étudier la réalité.

Commençons par considérer le mouvement général de la population en Angleterre et Galles depuis 1801, et demandons-nous par quelles courbes simples nous pouvons le représenter, et si l'accroissement de la population se rapproche plutôt d'une progression arithmétique que d'une progression géométrique, ou *vice versâ*. Pour cela, nous interpolerons les chiffres qui donnent la population et les logarithmes de ces chiffres. Nous prenons comme unité 1 000. Les écarts sur les chiffres de la population, directement interpolés, seront indiqués par Δ, les écarts, tou-

jours sur les chiffres de la population, quand l'interpolation de ces chiffres se fait par les logarithmes, seront indiqués par Δ'. Nous aurons le tableau suivant.

Angleterre et Galles.

Années	Population	Écarts		
			Progression géométrique	
		Progression arithmétique Δ	Chiffres bruts Δ'	Chiffres rectifiés Δ"
—	—	—	—	—
1801. . .	8 893	— 1 191	— 245	— 449
1811. . .	10 164	— 1 074	— 254	— 445
1821. . .	12 000	+ 452	+ 124	— 47
1831. . .	13 897	+ 1 135	+ 358	+ 217
1841. . .	15 914	+ 1 331	+ 483	+ 380
1851. . .	17 928	+ 816	+ 334	+ 289
1861. . .	20 066	+ 19	+ 8	+ 36
1871. . .	22 712	— 292	— 153	— 33
1881. . .	25 974	— 154	— 92	+ 148
1891. . .	29 003	— 1 054	— 712	— 318

La simple inspection de ces chiffres fait voir que le phénomène réel est bien mieux représenté par la progression géométrique que par la progression arithmétique.

Si l'on pose :

$$y = A\,10^{\alpha x},$$

on a :

$$\log A = 1{,}21692; \qquad \alpha = 0{,}05690.$$

Dans mon *Cours d'économie politique,* I, p. 111, on trouve la valeur :

$$\alpha = 0{,}05637.$$

La différence provient de ce que cette dernière valeur a été obtenue avec la méthode d'interpolation de Cauchy.

Les valeurs qu'on vient de trouver pour A et α ne sont pas les plus favorables. En effet, rendre minima la somme des carrés des écarts des logarithmes n'est pas du tout la même chose que rendre minima la somme des carrés des écarts des nombres de ces logarithmes. On peut vérifier qu'en ce cas particulier la méthode de Cauchy appliquée aux logarithmes donne, pour les nombres, de moindres écarts que la méthode des moindres carrés, appliquée aux logarithmes.

Pour trouver les valeurs plus convenables de A et de α, la méthode classique consiste, en général, à partir de valeurs approchées et à en déduire les valeurs exactes par des applications répétées des formules suivantes :

$$\Sigma\,(y - A\,10^{\alpha x})\,10^{\alpha x} = \Delta A\,\Sigma\,10^{2\alpha x} + \Delta\alpha\,\Sigma\,\frac{Ax}{M}\,10^{2\alpha x},$$

$$\Sigma\,(y - A\,10^{\alpha x})\,\frac{Ax}{M}\,10^{\alpha x} = \Delta A\,\Sigma\,\frac{Ax}{M}\,10^{2\alpha x} + \Delta\alpha\,\Sigma\left(\frac{Ax}{M}\right)^2 10^{2\alpha x};$$

où $M = 0{,}43429...$ est le module des logarithmes naturels.

Dans le calcul des erreurs, les quantités Δ A et $\Delta\,\alpha$, etc., sont souvent fort petites, et alors les formules précédentes sont assez utiles; mais dans les calculs qui nous occupent, les quantités Δ A, etc., peuvent avoir des valeurs considérables, et alors le calcul de ces formules devient assez long et pénible. Si l'on voulait continuer à suivre cette voie, il faudrait conserver d'autres termes des développements en série, dont ces formules ne donnent que les premiers termes. Mais dans le cas particulier dont nous traitons maintenant, on peut trouver une méthode bien plus satisfaisante pour la pratique. Il faut simplement donner à chaque équation du type

$$\log y_1 = \log A + \alpha z_1$$

un *poids* égal au nombre du log y_1; c'est-à-dire multiplier ces équations par y_1,... ce qui donne des équations du type :

$$y_1 \log y_1 = y_1 \log A + \alpha z_1 y_1.$$

C'est à ces équations qu'on applique directement la méthode des moindres carrés.

On trouve ainsi :

$$\log A = 1{,}21887, \qquad \alpha = 0{,}05520,$$

et les écarts prennent les valeurs indiquées dans la colonne Δ'' du tableau précédent.

Nous avons ainsi une représentation générale du mouvement de la population de l'Angleterre, mais l'examen d'un tracé graphique fait voir que nous négligeons des détails fort intéressants. Ainsi, la courbe qui représente les chiffres de la population, de 1855 à 1894, présente vers 1880, presque brusquement, un changement très marqué de forme. Pour mieux nous en rendre compte, nous allons calculer séparément les courbes de ces deux périodes.

Les logarithmes présentent ici des différences bien moindres que dans le cas précédent, et il suffira d'employer simplement la méthode de Cauchy pour les interpoler.

Angleterre et Galles.

Années	Population	Δ'	Années	Population	Δ'
1855. . .	18 829	+ 101	**1880**. . .	25 714	+ 8
1860. . .	19 903	— 34	**1883**. . .	26 627	+ 2
1865. . .	21 145	— 78	**1886**. . .	27 523	— 11
1870. . .	22 501	— 91	**1889**. . .	28 448	— 27
1875. . .	24 045	— 6	**1892**. . .	29 402	+ 16
1880. . .	25 714	+ 111	**1895**. . .	30 383	+ 13

De 1855 à 1880, l'origine des z correspond à 1867, 5, et l'on a :

$$\log A = 1{,}34039, \qquad \alpha = 0{,}027160.$$

De 1880 à 1895, l'origine des z correspond à 1887, 5, et l'on a :

$$\log A = 1{,}44671, \qquad \alpha = 0{,}028860.$$

Pour comparer les valeurs que nous venons d'obtenir pour α, il faut tenir compte que de 1801 à 1891 l'unité est de 10; qu'elle est de 5, de 1855 à 1880; et de 3, de 1880 à 1895. En réduisant uniformément l'unité à une année, nous obtenons pour α les valeurs suivantes :

1801 à 1891	1855 à 1880	1880 à 1895
0,005520	0,005432	0,004810

On voit maintenant, d'une manière très claire, que l'accroissement de la population n'est plus aussi rapide que par le passé.

La courbe que nous venons d'obtenir pour les chiffres de la population en Angleterre ne représente le phénomène que d'une manière très générale. Pour en connaître les détails, il faut pousser plus loin l'approximation. Nous allons faire cela pour la population en Angleterre et Galles, de 1855 à 1895. Nous prendrons les chiffres de cinq en cinq années. Il vaudrait mieux les prendre pour toutes les années, bien que, d'autre part, les chiffres qui ne correspondent pas aux recensements soient assez incertains; mais le temps nous manque pour exécuter de trop longs calculs.

En poussant l'approximation jusqu'aux termes en Ψ_6, nous avons :

$$(2) \quad y = 24\,278,33 + 1\,469,4\,z + 33,6818\,\Psi_2 - 6,88215\,\Psi_3 + 0,48951\,\Psi_4 + 0,630128\,\Psi_5 + 0,081111\,\Psi_6.$$

Et nous formons le tableau suivant :

Angleterre et Galles.

Années	Population	Écarts Δ_1	Δ_2	Δ_3	Δ_4	Δ_5	Δ_6
1855	18 829	+ 428,27	+ 113,90	— 1,72	— 13,47	+ 3,34	+ 1,57
1860	19 903	+ 32,87	— 45,72	+ 12,08	+ 29,71	— 16,50	— 8,98
1865	21 145	— 194,53	— 104,71	+ 2,65	+ 11,88	+ 28,68	+ 18,95
1870	22 501	— 307,93	— 117,07	— 42,74	— 50,29	— 12,49	— 12,93
1875	24 045	— 233,33	— 8,79	— 8,79	— 23,89	— 23,89	— 15,01
1880	25 714	— 33,73	+ 157,13	+ 82,80	+ 75,25	+ 37,44	+ 37,09
1885	27 221	+ 3,87	+ 93,68	— 13,68	— 4,45	— 21,25	— 30,98
1890	28 761	+ 77,47	— 1,12	— 58,93	— 41,31	+ 4,90	+ 12,42
1895	30 383	+ 227,07	— 87,30	+ 28,32	+ 16,57	— 0,23	— 2,00
Indice de précision k		0,0030	0,0070	0,0173	0,0183	0,0328	0,0347
Somme des carrés des écarts		4 303	809	134	120	37	33

L'unité pour la somme des carrés des écarts est 100.

On voit que les indices de précision croissent rapidement jusqu'à celui qui correspond à Δ_3; ensuite, ils croissent beaucoup plus lentement. Dans le cas que nous examinons, on trouve donc que sur la population agit un premier groupe de forces qui donnent au phénomène la forme indiquée par les quatre premiers termes de la formule (2); les autres termes représentent des « perturbations », des « irrégularités ». Dans l'état actuel de nos connaissances nous ignorons même si ces perturbations sont celles qui se présentent, en réalité, ou si elles n'ont pas été introduites, au moins en partie, par les méthodes employées pour évaluer le chiffre de la population.

La formule (2), réduite à ses quatre premiers termes, c'est-à-dire :

$$(3) \qquad y = 24\,278{,}33 + 1\,469{,}4\,z + 33{,}6818\,\Psi_2 - 6{,}88215\,\Psi_3,$$

représente donc tout ce que nous pouvons actuellement connaître sur la forme générale du phénomène dans le cas considéré.

Le dernier terme de cette formule est négatif. Il représente l'influence qui s'est fait récemment sentir pour diminuer l'accroissement de la population en Angleterre.

On prétend souvent pouvoir calculer ce que sera le chiffre de la population à l'avenir, en se réglant sur l'accroissement qu'elle a eu par le passé. Cela revient à étendre l'usage de formules analogues à la formule (3), hors des limites pour lesquelles ces formules ont été calculées. S'il ne s'agit que d'un laps de temps fort court, la chose peut se faire sans danger de trop grandes erreurs, mais s'il s'agit d'un laps de temps assez long, par exemple un siècle, on n'arrive qu'à des résultats absurdes. Ainsi, par exemple, si l'on voulait connaître la population de l'Angleterre en l'an 2000, en se réglant sur l'accroissement qu'elle a eu de 1855 à 1895, il faudrait adopter la formule (3), qui représente ce que nous savons de plus certain sur la forme générale de la courbe. Or, cette formule donne un chiffre négatif pour la population en l'an 2000! Si l'on n'est pas satisfait de ce résultat, l'on n'a qu'à supprimer le terme en Ψ_3; alors on trouvera que la population de l'Angleterre en 2000 sera, à peu près, de 82 millions. Si l'on n'est pas encore content, et si, comme il arrive généralement quand on se livre à ces beaux calculs, on n'éprouve aucune difficulté à nourrir cette multitude, on peut prendre la formule qui interpole les logarithmes, et l'on aura un chiffre bien plus considérable pour la population.

On peut ainsi démontrer tout ce que l'on veut; mais une seule chose est certaine, c'est que la réalité sera différente de ces chiffres: ils peuvent bien nous faire connaître ce qui ne sera pas, ils ne peuvent pas nous faire connaître ce qui sera. On peut voir la chose encore plus clairement en examinant le mouvement de la population en Prusse depuis 1816; mais nous ne développerons pas ici ces calculs.

On croit parfois détourner ces difficultés en disant : *supposons* que la population s'accroisse en progression géométrique ou en progression arithmétique. On parait ainsi croire qu'il n'y a que ces deux formes de courbes pour représenter les chiffres de la population, et que la réalité doit se trouver entre les limites que donnent ces deux hypothèses. Rien n'est plus faux ; ces hypothèses sont absolument arbitraires, et les chiffres qu'on prétend en déduire pour la population que pourra avoir un pays dans un ou deux siècles ont autant de rapport avec la réalité que des chiffres qui auraient été écrits au hasard.

III.

Les méthodes d'interpolation peuvent être employées non seulement pour représenter un phénomène, mais encore pour rechercher les rapports qu'ont des phénomènes entre eux. Il est des auteurs qui, actuellement, ont une tendance à n'admettre de corrélation entre les chiffres de la statistique, que si cette corrélation est exprimée par une formule du genre de :

$$(4) \qquad y = e^{-\kappa x^2}.$$

C'est ainsi qu'on a fait à notre formule pour représenter la répartition des revenus une objection fort singulière. On a dit qu'il *devait* y avoir une formule du genre de la formule (4) qui représenterait mieux les faits. Cela est fort possible, mais il y a une seule manière de le prouver, c'est d'indiquer quelle est cette formule, et c'est précisément la seule chose qu'on s'est bien gardé de faire. Si ces auteurs avaient vécu au temps de Kepler, ils auraient dit qu'il y avait des combinaisons d'épicycles qui représentaient les orbites planétaires mieux que l'ellipse. La chose est vraie en partie, car avec des épicycles on peut reproduire une courbe à peu près quelconque.

La formule (4) ne représente même pas toute la courbe des probabilités. Poisson (*Rech. sur la prob. des jug.*, p. 180) n'a pas manqué d'insister sur le fait, qu'à une certaine distance du maximum, une autre formule d'approximation pourrait donner une valeur qui ne coïnciderait pas avec celle qui se déduit de la formule (4), « de telle sorte que le rapport de l'une de ces valeurs approchées à l'autre pourrait différer beaucoup de l'unité ».

Considérons la formule binormale :

$$y = \frac{m(m-1)\ldots\ldots(m-n+1)}{1.2\ldots\ldots n} p^m q^n;$$

$$p + q = 1, \qquad m + n = \mu;$$

et posons :

$$m' = p\mu, \qquad m = m' + t,$$

$$n' = q\mu, \qquad n = n' - t,$$

$$P_0 = \frac{1.2\ldots\ldots\mu}{1.2\ldots\ldots m'.1.2\ldots\ldots n'} \left(\frac{m'}{\mu}\right)^{m'} \left(\frac{n'}{\mu}\right)^{n'};$$

nous aurons, en substituant, comme d'habitude, aux factorielles leurs valeurs approchées :

$$(5) \qquad y = P_0 \left(\frac{m'}{m'+t}\right)^{m'+t+\frac{1}{2}} \left(\frac{n'}{n'-t}\right)^{n'-t+\frac{1}{2}}.$$

Pourvu que l'on ait en même temps :

$$\frac{t}{m'} < 1, \qquad \frac{t}{n'} < 1,$$

on peut, après avoir pris les logarithmes de la formule (5), les développer en série, et l'on obtient alors une formule du genre de la formule (4). Si, au contraire, on avait :

$$\frac{t}{m'} > 1, \qquad \frac{t}{n'} < 1,$$

cette formule ne serait plus valable, et devrait être remplacée par une autre. On ne fait pas cette substitution, dans le calcul des erreurs, simplement parce qu'elle ne conduirait qu'à remplacer, dans une intégrale, certains éléments très petits par d'autres également fort petits, ce qui est indifférent. Mais il est d'autres cas où cette

substitution s'impose : par exemple s'il s'agit d'étudier les rapports de ces éléments (1).

Nous croyons, pour notre part, que la statistique doit, autant que possible, s'en tenir aux faits. Une formule d'interpolation est, à notre avis, d'autant meilleure qu'elle subit moins l'influence de conceptions théoriques et d'idées *à priori*. Nous n'entendons certes pas dire par là que le statisticien doit renoncer à user d'un judicieux esprit de critique, et chercher, au hasard, des rapports entre des faits qui manifestement n'en peuvent avoir. Une préparation théorique est toujours nécessaire. Nous voulons seulement dire que quand nous interrogeons les faits, nous devons, autant que possible, nous abstenir de leur dicter la réponse que nous en attendons. Il est bien entendu aussi qu'il est toujours licite de faire telle hypothèse qu'on voudra. Mais il faut ensuite la soumettre, sans aucun parti pris, à l'épreuve des faits.

Considérons, par exemple, le rapport entre le nombre des mariages, en Angleterre, et la prospérité économique du pays. Des considérations, *à priori,* font voir que l'existence d'un rapport entre ces deux phénomènes n'est nullement absurde ni illogique. Mais quel est précisément ce rapport ? Ici, il faut laisser la parole aux faits, et ne pas nous substituer à eux.

Si nous traçons la courbe qui donne le nombre des mariages en Angleterre, depuis 1855, et différentes autres courbes qui indiquent les exportations, les quantités de charbon extrait des mines, etc., nous observons, à première vue, une tendance très marquée des ondulations de ces courbes à devenir parallèles. Voilà un fait brut, qu'il faut analyser.

Les courbes qui représentent les exportations de marchandises, la production des mines de charbon, etc., ne sont évidemment ici que des indices, qui se complètent l'un l'autre, de l'état économique du pays. Considérons-les un après l'autre.

Le parallélisme des courbes indique plutôt un rapport entre les tangentes des courbes qu'entre les ordonnées, *directement*. Soit v le nombre des mariages à l'époque x, et u le chiffre des exportations, si l'on avait l'équation rigoureuse :

$$\frac{dv}{dx} = A \frac{du}{dx}, \tag{6}$$

(1) La courbe que nous avons trouvée pour la répartition des revenus correspond précisément à la portion d'une courbe loin du maximum; il est donc fort naturel qu'elle soit représentée par une autre formule que celle qui est valable pour le maximum des ordonnées de la courbe, qui, ici, est proche du minimum des revenus.

Bien que nous ayons répété à satiété : 1° que cette formule n'est pas valable pour les revenus proches du revenu minimum; 2° qu'en aucun cas ce revenu minimum ne saurait être zéro; car nous considérons comme revenu la somme des biens dont jouit un homme, et cette somme ne peut descendre au-dessous de ce qui est indispensable pour la conservation de la vie, M. le professeur Edgeworth a voulu, avec insistance, juger notre formule par les résultats qu'elle donne pour un revenu zéro!

En raisonnant de la sorte, on jugerait d'un développement en série par les résultats qu'il donne hors de son cercle de convergence. Ainsi, par exemple, on a, pour $x < 1$,

$$\frac{1}{1-x} = 1 + x + x^2 + x^3 + \ldots.$$

et il faudrait rejeter ce développement en série, parce que, si l'on y fait $x = 2$, il donne une somme infinie.

on en déduirait :

$$(7) \qquad v = B + Au,$$

B étant une constante. Mais quand l'équation (6) n'est qu'approchée, l'équation (7) peut ne représenter le phénomène que d'une manière fort imparfaite, ou même ne pas le représenter du tout.

Ainsi, par exemple, supposons qu'en réalité A, au lieu d'être une constante, contienne un petit terme périodique. Ce petit terme pourrait être négligeable (6) et donner des termes qui ne sont pas négligeables dans (7). Voyons mieux la chose avec des chiffres. Soit, en réalité,

$$A = 1 + 0{,}06 \cos x, \qquad \frac{du}{dx} = \cos x.$$

L'interpolation nous donne l'équation fort approchée :

$$\frac{dv}{dx} = \cos x = \frac{du}{dx}$$

et pour une valeur de x aussi grande qu'on le désire, l'erreur ne peut dépasser 0,06. Mais si l'on intègre cette équation pour avoir l'équation (7), on aura, en prenant zéro pour la constante :

$$(8) \qquad u = \sin x;$$

tandis que l'équation rigoureuse aurait donné :

$$(9) \qquad u = 0{,}03\,x + 0{,}015 \sin 2x + \sin x;$$

et l'erreur, pour $x = 100$, atteindra trois unités. La formule (8) n'est pas même une expression approchée de (9).

Il y a donc lieu d'étudier séparément les expressions (6) et (7). Il n'y aurait rien d'impossible, par exemple, à ce que, d'une part, les ondulations de la courbe des mariages fussent *à peu près* parallèles aux ondulations des courbes qui servent d'indices des conditions économiques du pays, et que, d'autre part, le nombre des mariages diminuât *en moyenne* quand la prospérité économique augmente.

Cette communication est déjà trop longue pour que je développe l'étude des deux relations (6) et (7); je me bornerai à considérer la première, et encore ne pourrai-je donner une solution complète, mais seulement indiquer la voie qui pourrait y faire parvenir. Nous emploierons la méthode d'interpolation de Cauchy, fort suffisante pour une étude qui n'est nécessairement que préliminaire.

Dans le tableau suivant (p. 378) :

u indique la valeur des exportations. L'unité est 1 000 livres sterling.

t indique la quantité de houille extraite des usines. L'unité est 100 000 *tons*.

v indique le nombre des mariages. L'unité est 1 000.

Δu, Δv, Δt, indiquent les différences d'une année à une autre.

E_1 indique les écarts, quand on tient compte seulement des exportations.

E_2 indique les écarts, quand on tient compte des exportations et des quantités de charbon.

La formule donnée par l'interpolation est :

$$\Delta v = 1{,}9 + 0{,}3535\,(\Delta u - 3{,}25) + 0{,}05523\,\big(\Delta t - 32{,}05 - 1{,}875\,(\Delta u - 3{,}25)\big).$$

E_1 indique donc les écarts quand cette formule est arrêtée au second terme, et E_2 indique les écarts quand elle est complète.

Années	v	Δv	u	Δu	t	Δt	E_1	E_2
1855. . .	152	+ 7	96	+ 20	615	+ 51	− 0,8	− 0,1
1856. . .	159	0	116	+ 6	666	− 12	− 2,9	− 0,2
1857. . .	159	− 3	122	− 5	654	− 4	− 2,0	− 0,8
1858. . .	156	+ 12	117	+ 13	650	+ 70	+ 6,7	+ 5,6
1859. . .	168	+ 2	130	+ 6	720	+ 80	− 0,9	− 3,2
1860. . .	170	− 6	136	− 11	800	+ 36	− 2,9	− 4,6
1861. . .	164	0	125	− 1	836	− 20	− 0,4	+ 2,0
1862. . .	164	+ 10	124	+ 23	816	+ 47	+ 1,1	+ 2,3
1863. . .	174	+ 6	147	+ 13	863	+ 65	+ 0,7	− 0,2
1864. . .	180	+ 5	160	+ 6	928	+ 54	+ 2,1	+ 1,2
1865. . .	185	+ 3	166	+ 23	982	+ 34	− 5,9	− 3,9
1866. . .	188	− 9	189	− 8	1 016	+ 29	− 6,9	− 7,9
1867. . .	179	− 2	181	− 2	1 045	− 14	− 2,0	0
1868. . .	177	0	179	+ 11	1 031	+ 43	− 4,6	− 4,4
1869. . .	177	+ 5	190	+ 10	1 074	+ 30	+ 0,7	+ 1,5
1870. . .	182	+ 8	200	+ 23	1 104	+ 69	− 0,9	− 0,9
1871. . .	190	+ 11	223	+ 33	1 173	+ 62	− 1,4	0
1872. . .	201	+ 5	256	− 1	1 235	+ 35	+ 4,6	+ 4,0
1873. . .	206	− 4	255	− 15	1 270	− 19	+ 0,6	+ 1,5
1874. . .	202	− 1	240	− 17	1 251	+ 68	+ 4,3	+ 0,2
1875. . .	201	+ 1	223	− 22	1 319	+ 14	+ 8,0	+ 6,4
1876. . .	202	− 8	201	− 2	1 333	+ 13	− 8,4	− 7,5
1877. . .	194	− 4	199	− 6	1 346	− 20	− 2,6	− 0,7
1878. . .	190	− 8	193	− 1	1 326	+ 11	− 8,4	− 7,6
1879. . .	182	+ 10	192	+ 31	1 337	+ 133	− 1,7	− 4,4
1880. . .	192	+ 5	223	+ 11	1 470	+ 72	+ 0,4	− 1,0
1881. . .	197	+ 7	234	+ 8	1 542	+ 23	+ 3,4	+ 4,5
1882. . .	204	+ 2	242	− 2	1 565	+ 72	− 2,0	− 0,8
1883. . .	206	− 2	240	− 7	1 637	− 29	− 0,3	+ 2,0
1884. . .	204	− 6	233	− 20	1 608	− 14	+ 0,3	+ 0,4
1885. . .	198	− 2	213	0	1 594	− 19	− 2,6	+ 0,1
1886. . .	196	+ 5	213	+ 9	1 575	+ 46	+ 1,1	+ 0,9
1887. . .	201	+ 3	222	+ 12	1 621	+ 78	− 2,0	− 3,6
1888. . .	204	+ 10	234	+ 15	1 699	+ 70	+ 3,9	+ 3,1
1889. . .	214	+ 9	249	+ 14	1 769	+ 47	+ 3,3	+ 3,6
1890. . .	223	+ 3	263	− 16	1 816	+ 39	+ 7,9	+ 5,5
1891. . .	226	+ 1	247	− 20	1 855	− 37	+ 7,3	+ 8,7
1892. . .	227	− 9	227	− 9	1 818	− 175	− 6,6	+ 3,6
1893. . .	218	+ 8	218	− 2	1 643	+ 240	+ 8,0	− 4,1
1894. . .	226	+ 2	216	+ 10	1 883	+ 14	− 2,3	− 0,6
1895. . .	228	»	226	»	1 897	»	»	»

Sur 40 valeurs de Δv, il y en a 31 dont le signe est le même que celui de Δu, et seulement 9 dont le signe ne coïncide pas avec celui de Δu. Nous comptons parmi ces cas de non-coïncidence les valeurs zéro. Il est donc clair qu'il y a des causes qui font croître et décroître ensemble les mariages et les exportations. C'est là le résultat le plus sûr auquel nous arrivons. Quant à préciser les rapports de ces variations, la formule (10), réduite à ses deux premiers termes, ne donne pas une approximation suffisante; les écarts sont trop considérables. Mais ces écarts diminuent si, outre les chiffres de l'exportation, on considère aussi ceux de la produc-

tion de la houille. La somme des carrés des écarts, qui était de 722, devient 566. Ces valeurs ne sont que grossièrement approchées, pour en avoir de plus exactes, il faudrait calculer les écarts avec plus de décimales que nous ne l'avons fait. Mais ces valeurs, telles qu'elles sont, remplissent parfaitement le but dans lequel elles ont été calculées, et qui est de faire voir la diminution de la somme des carrés des écarts. Il est permis de croire que cette somme continuerait à diminuer si nous tenions compte d'autres indices de l'état économique du pays. Il faut observer que les deux indices que nous avons considérés se rapportent à l'industrie, il faudrait en avoir aussi pour l'agriculture. Si l'on avait des chiffres tant soit peu plausibles pour la valeur des récoltes, depuis 1855, ce serait là un fort bon indice à considérer. Nous n'avons pas pu nous procurer ces chiffres.

Les calculs nécessaires pour élucider complètement cette question sont fort longs. Ils dépassent probablement les forces d'un calculateur isolé. Il serait fort désirable de les voir entreprendre par quelque bureau de statistique.

Vilfredo PARETO.

IV.

LE DIVORCE ET LA SÉPARATION DE CORPS EN EUROPE.

L'Institut international de statistique, dans sa session de Berne, avait chargé une commission d'élaborer, pour la session de Saint-Pétersbourg, un *Essai de statistique internationale des divorces et des séparations de corps* et nous avait confié la rédaction du rapport. Celui-ci paraîtra *in extenso* dans le *Bulletin de l'Institut;* nous croyons devoir résumer ici, aussi brièvement que possible, les principaux résultats constatés.

Disons d'abord que, dans quelques pays, il n'existe pas de statistique spéciale des divorces et des séparations de corps et que, dans d'autres, les travaux commencés en vue d'établir cette statistique ne sont pas encore terminés. Voici, maintenant, les indications que nous a fournies l'enquête à laquelle nous avons procédé.

Allemagne (Empire d'). — Le divorce a été établi dans tout l'empire allemand par la loi du 6 février 1875. Le nombre moyen annuel des *demandes* en divorce, qui n'avait été que de 7 983, de 1881 à 1885, s'est successivement élevé jusqu'à 10 215 en 1893, ce qui accuse une augmentation, en douze années, de 28 p. 100. Tels sont les résultats généraux pour l'empire; nous aurions voulu avoir la répartition par État; mais ce désir n'a pu être réalisé que pour les quatre pays suivants :

Alsace-Lorraine. — Du 1er octobre 1879 au 31 décembre 1880, il avait été prononcé 82 divorces. La moyenne annuelle monte à 125 de 1881 à 1885; à 148 de 1886 à 1890 et à 161 de 1891 à 1895; le chiffre a doublé en quinze ans.

Bavière. — Le nombre des procès de divorce a été de 564 en 1890; de 563 en 1891 ; de 578 en 1892; de 629 en 1893 et de 610 en 1894; augmentation : 8 p. 100.

Prusse. — Pour le royaume de Prusse et les principautés de Waldeck et Pyrmont, placées sous l'administration prussienne, le nombre des affaires de divorce terminées judiciairement est monté de 4 273 en 1891 à 5 484 en 1895; augmentation 28 p. 100.

Wurtemberg. — Après avoir été de 194 en 1891, le nombre des demandes en divorce et en séparation de corps a atteint 223 en 1895; augmentation : 15 p. 100.

Angleterre et Pays de Galles. — C'est la loi du 28 août 1857 qui règle, pour l'Angleterre et le Pays de Galles, le divorce et la séparation de corps. Il résulte de la dernière statistique civile publiée que le nombre des demandes en divorce a suivi une progression ininterrompue; il n'avait été, année moyenne, que de 205 en 1858-1862; il arrive à 547 en 1894, soit un accroissement, en trente-six ans, de 167 p. 100. La moyenne annuelle des affaires de séparation de corps, de 1890 à 1894, n'est que de 105, dont 33 seulement ont abouti; les demandeurs ont abandonné les 72 autres.

Autriche. — Les non-catholiques seuls ont le droit de demander le divorce; quant aux catholiques, ils ne peuvent réclamer que la séparation de corps. De 1890 à 1894, le nombre des demandes en divorce s'est proportionnellement accru de 25 p. 100 (106 en 1890 et 133 en 1894) et celui des demandes en séparation de corps de 22 p. 100 (702 en 1890 et 856 en 1894).

Belgique. — De 1891 à 1895, le nombre des demandes en divorce s'est élevé de 594 à 708, c'est-à-dire de près d'un cinquième; celui des demandes en séparation de corps n'est monté que de 104 à 108.

Danemark. — Les renseignements remontent à une date bien reculée : 1875 à 1884 : moyenne annuelle, divorces, 206; séparations de corps, 400. Il est probable que les chiffres actuels sont bien plus élevés; on sait, en effet, que le Danemark est un des pays où les divorces et les séparations de corps sont le plus fréquents (1).

France. — Depuis la loi du 27 juillet 1884, qui a rétabli le divorce en France, il a été prononcé, par les tribunaux civils, 62 166 divorces, dont 10 875 (17 p. 100) par conversion de précédentes séparations de corps. Le chiffre annuel s'est élevé presque régulièrement de 4 123 en 1885 à 7 893 en 1894, soit 91 p. 100 d'augmentation. Le nombre des séparations de corps, qui avait nécessairement diminué sous l'influence de la loi de 1884, a, depuis les dernières années, une tendance à reprendre un mouvement ascensionnel : 1 536 en 1891; — 1 597 en 1892; — 1 620 en 1893 et 1 810 en 1894; c'est, en quatre années, une augmentation de 18 p. 100.

Italie. — La législation italienne n'admet pas le divorce. Les demandes en séparation de corps sont relativement rares; cependant elles deviennent un peu plus nombreuses : 1 280 en 1890 et 1 495 en 1894; augmentation : 17 p. 100.

Pays-Bas. — Le nombre des divorces prononcés est assez variable d'une année à l'autre : 414 en 1891; — 354 en 1892; — 405 en 1893; — 390 en 1894 et 473 en 1895; celui de la dernière année, rapproché du chiffre de la première, donne un accroissement de 14 p. 100. Quant aux séparations de corps, leur nombre a été de 117 en 1891 et de 126 en 1895.

Roumanie. — Nos renseignements ne portent que sur les années 1887 à 1891. Ils révèlent la marche progressive des demandes en divorce : 1 127 en 1887; — 1 155 en 1888; — 1 430 en 1889; — 1 448 en 1890 et 1 503 en 1891, soit, de la première à la dernière année, une augmentation de 33 p. 100. La séparation de corps n'existe pas dans la législation roumaine.

---

(1) Voir *Journal de la Société de statistique de Paris*, 1884, p. 29 (article de M. le docteur J. Bertillon).

Russie. — Les indications que nous avons pu recueillir sur les divorces en Russie se réfèrent, d'une part, aux années 1867 à 1886 pour tout l'Empire et, d'autre part, aux années 1887 à 1893 en ce qui concerne seulement les époux appartenant au culte orthodoxe. De 1867 à 1886, l'accroissement du nombre des divorces est constant : de 722 à 1 011 ou 37 p. 100; on constate, au contraire, de 1887 à 1893, une réduction de près d'un dixième : de 997 à 899; mais il ne faut pas perdre de vue que ces derniers chiffres ne s'appliquent qu'à une partie de la population.

Suède. — En Suède, le nombre des divorces prononcés reste stationnaire : 296 en 1890; — 276 en 1891; — 316 en 1892; — 293 en 1893 et 292 en 1894. On n'a aucune donnée statistique sur les séparations de corps.

Suisse. — Le chiffre des divorces prononcés, en vertu de la loi fédérale du 24 décembre 1874, monte de 877 en 1891 à 881 en 1892, à 903 en 1893 et à 932 en 1894; il redescend, il est vrai, à 897 en 1895, mais en restant supérieur à celui de 1891. Le nombre moyen annuel des séparations de corps, pendant cette même période quinquennale, n'a été que de 71.

Des renseignements qui précèdent, il ressort ce fait que, partout, la propension à rompre les liens du mariage s'accentue d'année en année; il convenait de le mettre en relief.

Pour acquérir leur véritable portée, les chiffres que nous venons de citer ont besoin d'être rapprochés d'autres données statistiques. Il est évident que le meilleur terme de comparaison avec le nombre des divorces prononcés serait le chiffre des ménages existants; mais ce dernier, dont l'exactitude est souvent douteuse, ne se trouvant pas dans tous les documents, il faut y renoncer. Le nombre des mariages célébrés figurant, au contraire, partout avec une rigoureuse précision, il est facile d'établir le rapport des unions dissoutes aux unions formées; ce rapport est mentionné, pour quinze pays, au bas du tableau qui accompagne cette note. (Voir p. 382.)

Ce tableau présente, en outre, à l'égard de dix pays, des indications qui, sans être toujours absolument comparables, n'en offrent pas moins un réel intérêt pour les moralistes et les jurisconsultes. Donnons-en une rapide analyse, section par section :

I. — Si l'on fait abstraction des affaires abandonnées, sur lesquelles, par conséquent, les autorités judiciaires n'ont pas à statuer, les demandes en divorce ou en séparation de corps sont accueillies, partout, dans une très forte proportion.

II. — En Angleterre et dans le Pays de Galles, le divorce est plus fréquemment demandé par le mari que par la femme; c'est le contraire pour la séparation de corps; cela tient à ce que la loi anglaise n'admet le divorce que pour adultère et, encore, faut-il, pour l'adultère du mari, qu'il soit accompagné de circonstances aggravantes, telles que la bigamie, le rapt, l'inceste, etc.; tandis que, pour obtenir la séparation de corps, la femme peut invoquer non seulement l'adultère, mais encore les excès ou sévices, l'abandon du domicile conjugal, etc. En Autriche, où le divorce et la séparation de corps peuvent avoir lieu par consentement mutuel (lorsque les époux éprouvent l'un pour l'autre une antipathie invincible), les demandes sont presque toujours formées par les deux époux conjointement. Dans les autres pays, c'est le plus souvent la femme qui intente l'action.

III. — La présence d'enfants dans le ménage semble être un obstacle au divorce

ESSAI

DE STATISTIQUE INTERNATIONALE DES DIVORCES

ET DES SÉPARATIONS DE CORPS

RENSEIGNEMENTS DIVERS.	NOMBRES PROPORTIONNELS SUR 100 — DIVORCES.									SÉPARATIONS DE CORPS.				
	ALLEMAGNE (1889 à 1893).	ANGLETERRE et PAYS DE GALLES (1890 à 1894).	AUTRICHE (1890 à 1894).	BELGIQUE (1891-92 à 1895-96). (c)	FRANCE (1890 à 1894).	PAYS-BAS (1891 à 1895).	ROUMANIE (1887 à 1891).	SUÈDE (1890 à 1894).	SUISSE (1891 à 1895).	ANGLETERRE et PAYS DE GALLES (1890 à 1894).	AUTRICHE (1890 à 1894).	FRANCE (1890 à 1894).	ITALIE (1890 à 1894).	SUISSE (1891 à 1895).
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I. Demandes accueillies	68	71	»	84	86	»	60	»	92 (h)	26	»	76	46	»
I. Demandes rejetées	32	8	»	16	8	»	12	»	8 (d)	5	»	11	2	»
I. Demandes abandonnées		21	»	»	6	»	28	»	»	69	»	13	52	»
II. Demandes formées par le mari	»	62	3	»	34	»	29	45	23 (h)	4	5	11	17	21
II. Demandes formées par la femme	»	38	4	»	58	»	71	29	46	96	19	78	54	59
II. Demandes formées par les deux époux	»	»	93	»	8	»	»	26	31	»	76	11	29	20
(a) III. Situation de famille. — Époux ayant des enfants	»	64 (b)	41	»	56	47	20	66	62 (e)	»	49	66	53	»
(a) III. Situation de famille. — Époux n'ayant pas d'enfants	»	36	59	»	44	53	80	34	38	»	51	34	47	»
(a) IV. Profession des époux. Agriculture	»	»	5	»	9	»	61	21	25 (f)	»	11	18	12	»
Industrie	»	»	71	»	34	»	7	43	30	»	61	41	47	»
Commerce et transports	»	»		»	19	»	10	21	16	»		19		»
Propriétaires, rentiers	»	»	3	»	[illegible]	»	3	[illegible]	»	»	8	[illegible]	22	»

(a) V. Durée du mariage.	1 an à 5 ans	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	68	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	5 ans à 10 —	»	21	20	»	30	»		20	26	»	27	36	27	»
	10 — à 20 —	»	35	21	»	23	»		43	27	»	28	27	27	»
	20 — à 30 —	»		5	»	6	»		12	9	»	10	9		»
	30 — à 40 —	»	10	»	»		»	21	3		»		»	11	»
	40 — à 50 —	»		»	»	1	»		»	2	»	1	2		»
	Plus de 50 ans	»		»	»		»		»		»		»		»
VI. Motifs des demandes.	Excès, sévices et injures graves	»	»	»	»	78	»	96	»	18 (h)	»	7	89	22	»
	Adultère de la femme	»	»	»	»	12	»	2	8	12	»	2	5	7	»
	Adultère du mari	»	»	»	»	7	»	1	4		»	2	5	2	»
	Condamnation à une peine infamante	»	»	»	»	3	»	1	5	4	»	3	1	»	»
	Abandon volontaire de la part du mari	»	»	»	»	»	»	»	34	8	»	»	»	8	»
	Abandon volontaire de la part de la femme	»	»	»	»	»	»	»	17		»	»	»		»
	Aliénation mentale	»	»	»	»	»	»	»	3	1	»	»	»	»	»
	Prodigalité, ivrognerie, violence et incompatibilité d'humeur	»	»	»	»	»	»	»	28	»	»	»	»	61	»
	Consentement mutuel et grand relâchement du lien conjugal	»	»	»	»	»	»	»	»	57	»	»	»	»	»
	Autres	»	»	21	»	»	»	»	1	»	»	11	»	»	»
	Inconnus	»	»	79	»	»	»	»	»	»	»	75	»	»	»

Proportion des divorces pour 1 000 mariages.

Allemagne (Empire d'), 1889 à 1893	17,0
Angleterre et Pays de Galles, 1890 à 1894	1,6
Autriche, 1890 à 1894	4,8 (i)
Bavière, 1890 à 1894	14,0 (j)
Belgique, 1891 à 1895	11,0
Danemark, 1875 à 1884	13,0
France, 1890 à 1894	21,0
Italie, 1890 à 1894	2,8 (k)
Pays-Bas, 1891 à 1895	12,0
Prusse, 1891 à 1895	18,0 (l)
Roumanie, 1887 à 1891	20,0
Russie, 1882 à 1886. Culte orthodoxe	1,7
Russie, 1882 à 1886. — catholique	0,2
Russie, 1882 à 1886. — protestant	6,7
Suède, 1890 à 1894	10,6
Suisse, 1891 à 1895	40,0
Wurtemberg, 1891 à 1895	10,0

(a) III, IV et V. Les affaires dans lesquelles la situation de famille, la profession des époux ou la durée du mariage est demeurée inconnue ont été laissées en dehors des calculs.
(b) *Toutes* les affaires matrimoniales.
(c) Année judiciaire.
(d) Divorces et séparations de corps.
(e) 1876-1880.
(f) 1881-1885.
(g) 1876-1890.
(h) 1891-1895.
(i) Divorces et séparations de corps.
(j) Demandes en divorce.
(k) Séparations de corps.
(l) Affaires de divorce terminées judiciairement.

dans les Pays-Bas, en Autriche et en Roumanie, tandis que partout ailleurs elle n'arrête pas les époux dans leur désir de briser ou de relâcher le lien conjugal.

IV. — Dans tous les pays considérés, sauf en Roumanie, les divorcés appartiennent, en majorité, à la classe industrielle ou commerçante; mais ici, surtout, un rapprochement avec la population correspondante s'imposerait.

V. — En Suède, seulement, la majorité des époux attend plus de dix ans (58 p. 100) pour demander le divorce; dans les sept autres pays pour lesquels la durée du mariage au moment du divorce ou de la séparation de corps est connue, la proportion des actions intentées dans les dix premières années de l'union varie de 55 à 79 p. 100.

VI. — En Autriche, presque toutes les affaires sont classées sous les rubriques : *Autres motifs* ou *Motifs inconnus*, parce que les causes des divorces ou des séparations de corps ne sont indiquées que dans les cas, très rares, où la décision définitive est rendue par jugement; mais le nombre considérable des demandes formées par les deux époux (93 et 76 p. 100) donne lieu de penser que les divorces et les séparations de corps sont, presque toujours, fondés sur le consentement mutuel. En Suède, l'abandon volontaire du domicile conjugal est le motif le plus fréquemment invoqué par le demandeur. En Italie et en Suisse, les six dixièmes environ des demandes ont pour motif l'incompatibilité d'humeur ou le consentement mutuel. En Belgique et en France, les parties appuient leurs demandes 78 et 96 fois sur 100 sur des excès, sévices ou injures graves.

L'exposé que nous avons fait de ces résultats devant la Commission a démontré qu'en leur état actuel les statistiques de l'Europe ne se prêtaient pas à une étude morale sociale ou juridique du divorce et de la séparation de corps; aussi la discussion a-t-elle été close par la résolution suivante, que l'assemblée générale a ratifiée par un vote unanime :

« L'Institut international de statistique émet le vœu que les statistiques de chaque pays indiquent, pour les divorces et les séparations de corps :

« 1° Le nombre des demandes formées et leur résultat (admises, rejetées ou abandonnées et, dans ce dernier cas, s'il y a eu réconciliation des époux);

« 2° La qualité de la partie demanderesse (mari, femme ou les deux époux);

« 3° La situation de famille des époux (s'ils ont ou non des enfants);

« 4° La profession des époux, d'après celle du mari et en adoptant la classification votée par l'Institut international de statistique dans sa session de Berne, à l'égard de la statistique internationale des déposants des caisses d'épargne (1);

« 5° La durée du mariage au moment de la demande avec les subdivisions sui-

---

(1) Pour distinguer les diverses professions, le Congrès de Berne n'a admis que les 8 groupes suivants : A) agriculture et sylviculture; B) industrie, arts et métiers, y compris les mines et les constructions; C) commerce et transports, y compris les hôtels et les débits de boissons; D) service domestique, journaliers, manœuvres; E) administration publique, civile et ecclésiastique et professions libérales; F) personnes et pensionnaires d'établissements, sans profession; G) militaires et marins; H) personnes civiles ou morales (sociétés, corporations, etc.).

La Commission, tout en votant cette résolution, dans le but d'avoir, pour l'avenir, un point fixe de comparaison, s'est ralliée à la proposition de M. Marcus Rubin (du Danemark) de classer les divorcés et les séparés suivant leur condition sociale, et a prié son auteur de vouloir bien préparer, pour la prochaine session, une nomenclature établie d'après cette base, plus rationnelle et mieux appropriée à la question.

vantes : *a*) moins d'un an; *b*) d'un an à quatre ans; *c*) de cinq à neuf ans; *d*) de dix à dix-neuf ans; *e*) de vingt à vingt-neuf ans et ainsi de suite;

« 6° Les motifs sur lesquels les demandes étaient fondées.

« L'Institut estime, en outre, que dans les pays où la séparation de corps peut être convertie en divorce, il est de toute importance de faire connaître le nombre de cas dans lesquels cette conversion a eu lieu. »

Terminons en exprimant l'espoir que les gouvernements comprendront l'urgence d'apporter à leurs documents statistiques les modifications nécessaires à l'étude d'un des plus graves problèmes de la vie sociale.

Émile YVERNÈS.

V.

ESSAI SUR LA NATALITÉ AU MASSACHUSETTS. (*Suite* [1].)

Il est facile de démontrer que les divers éléments ethniques dont se compose la population du Massachusetts sont très inégalement féconds.

Si l'on étudie l'État entier pendant les quinze années consécutives qui se sont écoulées de 1881 à 1895, on s'aperçoit qu'en 1881, par exemple, pour 100 mariages contractés, il y en avait 58,12 dans lesquels les deux époux étaient nés en Amérique, 23,36 dans lesquels les deux époux étaient étrangers et 18,49 dans lesquels les deux époux étaient l'un Américain et l'autre étranger. Si la fécondité de ces trois catégories de mariages était égale, les 58,12 p. 100 des mariages d'Américains donneraient 58,12 p. 100 des naissances; les 23,36 p. 100 des mariages d'étrangers donneraient 23,36 p. 100 des naissances et les 18,49 p. 100 des mariages mixtes donneraient 18,49 p. 100 des naissances. Or, ce n'est pas ce qui a lieu. Les 58,12 p. 100 de mariages d'Américains ne donnent que 41,62 p. 100 des naissances, tandis que les 23,36 p. 100 de mariages d'immigrés produisent 41,51 p. 100 des naissances. Ils sont plus de moitié moins nombreux et présentent une proportion de naissances sensiblement égale. Les 18,49 p. 100 de mariages mixtes fournissent 16,87 p. 100 des naissances.

Si ce résultat ne s'était produit qu'une seule année, il ne signifierait rien. Mais 13 années sur 13, il se reproduit toujours avec la plus parfaite régularité. De 1881 à 1895, comme le nombre des immigrants s'est accru, la proportion des mariages d'Américains pour 100 mariages a diminué; de 58,12, elle est tombée à 43,96, par une pente douce et régulière; mais, en même temps, la proportion pour 100 naissances de celles provenant de mariages d'Américains a décru parallèlement.

Au contraire, le nombre des immigrés s'est accru; les mariages d'immigrés, qui formaient 23,36 p. 100 des mariages totaux en 1881, en ont fourni 30,61 p. 100 en 1888 et 33,29 p. 100 en 1895. Leur nombre a grandi avec la plus grande régularité. Mais, en même temps, cette catégorie de mariages continuait à fournir, sans exception, tous les ans, une part beaucoup plus que proportionnelle des naissances. Les mariages mixtes se sont accrus légèrement jusqu'en 1890 et, depuis lors, ils ont un peu diminué de fréquence; mais, chaque année, ils ont toujours

(1) Voir *Journal de la Société de statistique de Paris,* numéro d'octobre 1897, p. 332.

présenté la même fécondité, une proportion de naissances légèrement inférieure à ce qu'avait dû être leur part contributive.

Dans le calcul qui précède, il est évident que les naissances d'une année ne proviennent que pour une très minime partie des mariages contractés dans l'année. Les naissances de l'année 1881 proviennent presque toutes de mariages contractés antérieurement, et les mariages contractés en 1895, loin d'avoir épuisé leurs effets, ont à peine commencé d'en avoir.

Pour obtenir le droit de calculer la fécondité nuptiale en divisant le nombre des naissances par celui des mariages de la même année, il faut supposer que cette fécondité a été, dès avant le commencement de la période étudiée, ce qu'elle est pendant cette période et qu'elle demeurera telle dans la suite. C'est une hypothèse qui puise sa légitimité dans la constance des résultats pendant les 13 années consécutives qui figurent au tableau J.

Il est une autre manière d'évaluer la fécondité comparée des trois catégories de mariages. Elle donne des résultats absolument semblables.

Pendant les cinq années écoulées, de 1889 à 1893, la population entière du Massachusetts a produit 2,8 ou 2,9 naissances par mariage. Or, pendant chacune de ces cinq années, les mariages contractés entre époux américains n'ont donné que 2,1 naissances; les mariages contractés entre immigrés en ont produit de 3,7 à 4,0; les mariages mixtes en ont produit de 2,6 à 2,9. Ils se rapprochent beaucoup plus de la fécondité du mariage américain que de celle du mariage d'immigrés.

Poursuivons cette étude dans les comtés, en négligeant celui de Nantucket et même celui de Dukes, dans lesquels la faiblesse de la population amène des oscillations excessives et accidentelles. Nous obtenons, pour chacune des sept années sur lesquelles porte notre examen, 12 cas de fécondité du mariage d'immigrés et 12 cas de fécondité du mariage mixte, c'est-à-dire 84 de chaque sorte.

Sur les 84 cas de fécondité, le mariage entre Américains n'atteint qu'une seule fois 3,1; que 2 fois seulement 2,8 naissances par mariage, et cela dans le comté de Berkshire, comté excentrique occupant l'extrémité occidentale de l'État. Ce chiffre, si faible en lui-même, est un maximum qui n'a jamais été dépassé.

La fécondité de 2,7 s'est présentée une seule fois dans le même comté de Berkshire; la fécondité de 2,6 naissances pour un mariage ne s'est présentée que 5 fois, 2 fois dans le même comté de Berkshire, 2 fois dans le Norfolk et 1 fois dans le Middlesex.

La fécondité de 2,5 naissances pour un mariage d'Américains ne s'est présentée que 4 fois, dont 2 dans le Norfolk, 1 dans le Hampden et 1 dans le Worcester.

La fécondité de 2,4 s'est présentée 6 fois, dont 3 fois dans le Hampden, 1 fois dans le Norfolk, 1 fois dans le Berkshire et 1 fois dans le Middlesex.

La fécondité de 2,3 naissances s'est produite 11 fois. Celle de 2,2 s'est produite 12 fois. En somme, 42 fois sur 84, la fécondité du mariage américain a été supérieure à la moyenne de l'État. 9 fois elle lui est égale; 33 fois, au contraire, elle lui est inférieure.

11 fois, elle est de 2 naissances pour 1 mariage; 13 fois, elle est de 1,9 naissance; 6 fois, nous la voyons descendre à 1,8 naissance et 3 fois à 1,7.

C'est dans les trois comtés de Norfolk, de Hampden et surtout dans le comté reculé, à l'extrémité ouest de l'État, de Berkshire, que le mariage américain a le moins perdu de sa fécondité.

Celui où il est le moins fécond est le comté de Suffolk, composé presque en entier des deux seules villes de Boston et Chelsea.

La fécondité des mariages contractés entre époux nés en Amérique y est de 1,7 à 1,9 naissance, mais n'atteint jamais 2 naissances. Au contraire, dans le Berkshire, la fécondité des mariages d'Américains varie, selon les années, de 2,4 à 3,1 naissances. C'est entre ces limites rapprochées, dont la plus haute est en elle-même assez basse, que se trouve comprise la fécondité du mariage entre Américains au Massachusetts.

Fécondité des mariages d'immigrés. — Pendant qu'il se célèbre 100 mariages d'immigrés au Massachusetts (État entier), il y naît, selon les années, de 370 à 400 enfants de père et mère immigrés.

Les variations de ce phénomène d'un comté à l'autre sont considérables. Ainsi, dans le Berkshire, les immigrés ont une fécondité énorme de plus de 6 naissances pour 1 mariage, qui rappelle la fécondité légendaire des Franco-Canadiens. Étant donnée la situation géographique de ce comté, le plus éloigné des côtes et le plus rapproché du Canada, on est porté à penser que la plus grande partie de ces immigrés, si féconds, en sont réellement originaires.

Dans le comté de Franklin, la fécondité des immigrés est à peine un peu inférieure : elle atteint presque 6 naissances pour 1 mariage. Pour la situation géographique et la provenance probable des immigrés, il y a lieu de faire la même remarque que pour le Berkshire.

Les quatre comtés de Hampden, Hampshire, Worcester et Norfolk présentent de 4 à 5,9 naissances par mariage d'immigrés. Les trois premiers sont aussi des comtés de l'intérieur, proches voisins ou limitrophes du Berkshire et du Franklin; le dernier seul est un comté maritime.

Les six autres comtés accusent, par mariage d'immigrés, de 3 à 4 naissances seulement. Ce sont tous des comtés maritimes contenant un grand nombre d'immigrés d'origine européenne. Celui de tous les comtés qui offre la moindre moyenne de naissances par mariage d'immigrés est celui de Suffolk (Boston) : elle y dépasse de très peu le chiffre de 3 naissances.

Il existe à Boston un très grand nombre d'immigrés vivant non seulement dans la pauvreté, mais dans le dénuement.

Contrairement à ce qui arrive habituellement en Europe, où les classes indigentes sont très fécondes, ces prolétaires, comme on le voit, n'ont qu'un nombre de naissances, par mariage, égal à peu près à celui des populations françaises. C'est donc uniquement au grand nombre des mariages que tient la natalité générale relativement élevée du Suffolk.

Fécondité des mariages mixtes. — Le nombre de naissances provenant de mariages mixtes est de 2,7 à 2,8 par mariage et pour l'État entier. Cette fécondité est supérieure à celle des mariages américains, qui est de 2,1 seulement; mais elle s'en rapproche beaucoup plus que de la fécondité des mariages d'immigrés, qui varie, nous venons de le dire, de 3,7 à 6,7 naissances pour un mariage.

Pour la fécondité du mariage mixte, comme pour celle du mariage d'immigrés, le premier rang appartient encore au Berkshire, avec 4,3 naissances pour 1 mariage, puis au Hampden et au Worcester, avec 3,6 et 3,7. Le Norfolk n'atteint pas tout à fait ce chiffre.

Les comtés où les mariages d'immigrés ont la moindre fécondité sont celui d'Essex, 2,2, 2,3 à 2,7 et surtout celui de Plymouth, 2,2 à 2,9 naissances. Les mariages mixtes y sont presque aussi stériles que ceux où les deux époux sont nés Américains.

Il semblerait logique que la fécondité des mariages mixtes fût exactement intermédiaire entre celle des mariages où les deux époux sont Américains et ceux où tous deux sont immigrés. On voit qu'il est loin d'en être ainsi. La fécondité du mariage mixte est très régulièrement supérieure à celle du mariage d'Américains; mais elle s'en rapproche beaucoup plus que de celle des immigrés.

La raison de ce phénomène se laisse deviner assez aisément. Dans le mariage mixte, les deux époux ne luttent pas à armes égales pour faire prévaloir leur volonté. Celui des deux qui est Américain a pour lui la force que lui communique le milieu dans lequel son conjoint et lui sont appelés à se mouvoir. D'ailleurs, le seul fait, pour un immigré, d'épouser une Américaine ou pour une immigrée d'être épousée par un Américain, prouve déjà, chez l'époux étranger, un certain degré d'américanisation, que son entrée dans une famille américaine ne fait que renforcer. Dans le ménage, chacun des deux époux apporte les appréciations directrices de la conduite et des mœurs qu'il tient de son origine. Mais, chez l'époux étranger, elles sont forcément atténuées dans une large mesure. Le tableau L prouve toutefois que jamais elles ne sont complètement annulées et que, dans tous les comtés sans exception, le mariage mixte participe toujours, jusqu'à un certain degré, de la fécondité, très supérieure, du mariage d'immigrés.

Cette supériorité d'influence du conjoint américain permet de reconnaître, une fois de plus, la puissance assimilatrice, souvent reconnue par moi dans l'étude des communes françaises, des éléments fixes et anciens de la population par rapport aux éléments récents et mouvants. Dans ces dernières années, nombre de sociologues américains se sont demandé, avec inquiétude, s'il serait possible d'assimiler la masse énorme des immigrants; le fait qui précède doit contribuer à calmer leurs craintes.

FÉCONDITÉ COMPARÉE DE DEUX CATÉGORIES DE MARIAGES MIXTES.

La fécondité du mariage mixte varie selon que le mari est américain et la femme immigrée, ou bien que le mari est immigré et la femme américaine.

De 1879 à 1893 (14 années-1890), le Massachusetts a vu célébrer, sur son territoire, 52 811 mariages mixtes. De ces 52 811 mariages, 28 273 étaient contractés entre mari américain et femme immigrée, tandis que 24 538 mariages avaient lieu entre un mari immigré et une femme américaine.

Pendant les 14 mêmes années, il s'est produit 137 373 naissances provenant de mariages mixtes. La fécondité moyenne de tous ces mariages mixtes a donc été de 2,6 naissances par mariage pendant ces 14 années.

Sur ce nombre de naissances, 66 389 provenaient de mariages mixtes dans lesquels le père était Américain et la mère immigrée et 70 984 naissances provenaient de mariages mixtes dans lesquels, au contraire, le père était immigré et la mère Américaine.

La fécondité des mariages mixtes dans lesquels le père était Américain ne s'élevait pas à 2,3, exactement $\frac{66\,389 \text{ naissances}}{28\,273 \text{ mariages}} = 2{,}27$.

La fécondité des mariages mixtes dans lesquels le père était étranger et la mère née en Amérique était presque de 2,9, exactement $\frac{70\,984 \text{ naissances}}{24\,538 \text{ mariages}} = 2,89$.

Si nous nous rappelons que, dans le Massachusetts entier, la fécondité du mariage où les deux époux sont Américains est de 2,1, nous voyons que la fécondité des mariages mixtes, où le père seul est Américain, est supérieure de 0,17 seulement, c'est-à-dire de très peu. Au contraire, quand c'est le mari qui est étranger, la différence est très notable, 0,79.

Si l'on examine en détail le tableau I, on reconnaît l'étonnante régularité de ce phénomène. 16 fois sur 16 années étudiées, le mariage où le mari est Américain est plus fécond que celui où il est immigré.

Ce fait est intéressant au point de vue scientifique en ce qu'il donne prise sur un problème très difficile à résoudre, savoir à qui des deux, du mari ou de la femme, doit principalement remonter la responsabilité de l'abaissement de la natalité dans les pays d'oliganthropie. Pour le Massachusetts, la réponse n'est pas douteuse, le travail ci-dessus démontre nettement l'influence prépondérante du mari dans ces sortes de questions.

En France, il est probable qu'il n'en va pas autrement. Dans les familles très pauvres, prolétariennes, les enfants sont beaucoup moins à la charge du mari que de la femme. Le père peut quitter la maison et abandonner ses enfants sans pain, la mère ne le peut. C'est à elle de les allaiter, coucher, porter, laver ou de souffrir de leur saleté, de leurs pleurs et de leurs cris. Le père s'en va à son travail, au cabaret ou à la promenade, ne rentre chez lui que peu ou point, s'il le veut. Il est beaucoup moins que sa femme écrasé par les charges de ménage, aussi se laisse-t-il aller assez volontiers à une fécondité que la femme accepte passivement.

Avec l'aisance et la vie bourgeoise, tout change; les enfants sont élevés principalement à prix d'argent, par le travail du père. C'est sur ses gains que sont payés la nourrice, l'école, le vêtement et les autres frais. Aussi limite-t-il étroitement sa fécondité; la femme subit encore sa volonté.

Dans les familles riches et oisives vivant de leurs revenus, les dépenses occasionnées par les enfants grèvent le budget commun et pèsent également sur les deux époux. En outre, les grossesses sont à peu près incompatibles avec la vie mondaine, de sorte que la femme, autant au moins que le mari, quelquefois plus, répugne à la fécondité. Mais les familles de cette dernière catégorie sont peu nombreuses, relativement à la masse nationale, et bien qu'elles soient très en vue, elles ont peu d'influence sur son état démographique. L'abaissement de la natalité, quand il se produit, est dû surtout à la classe sociale intermédiaire, si nombreuse dans les démocraties française et américaine. Or, dans cette classe, l'infécondité est surtout attribuable à la volonté du mari.

En Amérique, d'ailleurs, comme il a pris sa femme sans dot, c'est à lui seul de la nourrir par son propre travail, elle et ses enfants. Pendant la vie intra-utérine, par la loi de nature, l'enfant est un parasite de l'individu femelle; mais dans toute la classe moyenne et travailleuse, de par les mœurs et les lois civiles, c'est l'individu mâle qui supporte principalement le poids du parasitisme infantile et conjugal.

Tous les observateurs qui ont présenté des tableaux de la vie américaine, insistent sur l'importance de la femme, son indépendance, son rôle brillant dans les

salons et les cercles, son initiative et son activité dans les arts, les lettres, la philosophie et les œuvres sociales. Mais cette minorité, si importante soit-elle, par suite de son luxe bruyant et de l'imitation dont elle est l'objet, n'en est pas moins démographiquement négligeable.

Ce qui est plus important, c'est la tendance qui pousse un nombre toujours croissant de femmes américaines à s'efforcer de vivre par leur travail et de se rendre indépendantes de l'homme.

Une femme qu'une erreur d'éducation a conduite à se considérer comme un tout complet et absolu, comme un individu parfait en lui-même, ayant sa fin en soi, aura, sans aucun doute, une tendance, au moins égale à celle de son mari, à restreindre sa fécondité. Mais il est possible qu'un grand nombre de ces femmes aient par cela même peu de goût pour le mariage, et que la grande majorité des autres, une fois mariées, adoptent les idées et les sentiments de leur mari et s'intéressent à ses entreprises plus qu'aux leurs propres, parce que le bien commun en dépend davantage. Celles-là doivent revenir assez aisément à la subordination rationnelle et accepter l'influence de sa volonté dans la pratique de la vie. Bien que l'on représente habituellement l'autorité paternelle et maritale comme fort diminuée aux États-Unis, et qu'elle le soit certainement beaucoup, il est probable qu'elle reste encore plus forte qu'on ne le pense généralement. Ce qui tend à le prouver, c'est précisément ce fait significatif que la femme immigrée, mariée à un Américain, présente la fécondité, non de sa nationalité à elle, mais à fort peu de chose près, de celle de son mari, tandis que la femme américaine mariée à un immigré présente une fécondité beaucoup plus éloignée de la fécondité américaine, beaucoup plus voisine de celle des mariages d'immigrés.

Un fait de la plus haute portée pour l'avenir de la démocratie américaine, c'est que la natalité, dans tous les comtés où elle se maintient à un taux médiocre ou satisfaisant, comme dans le Suffolk et le Hampden, par exemple, le doit uniquement à l'élément immigré. Soit à raison de sa teneur supérieure en adultes, soit à raison de son goût plus prononcé pour le mariage, il relève le niveau de la nuptialité générale. Et, d'un autre côté, soit à raison de sa condition sociale, qui est celle d'ouvriers pauvres, soit à raison d'appréciations et de mœurs apportées des pays d'origine, il a une fécondité nuptiale supérieure à celle des Américains.

Si l'on recherche combien de mariés sur 100 sont nés aux États-Unis et combien à l'étranger, on trouve que le nombre de ces derniers va toujours croissant. Le nombre des mariés et mariées d'origine américaine était, en 1871, de 63,19 sur 100 personnes ayant contracté mariage dans l'année. Cette proportion a même atteint le maximum, 70,99 en 1879. Mais, depuis lors, elle s'est abaissée régulièrement jusqu'à 58,11 en 1890. Celle des mariés et mariées d'origine étrangère, grâce au progrès constant du nombre des immigrés, s'est élevée, la même année, à 41,89 sur 100 nouveaux époux de toute origine. De ces immigrés, les uns se marient entre eux et sont très féconds, les autres se marient à des conjoints américains et le sont moins; mais tous contribuent à relever le niveau de la natalité générale. Dans le comté de Suffolk, composé presque uniquement des deux communes de Boston et Chelsea, le nombre des mariés nés à l'étranger égale presque celui des mariés nés aux États-Unis. C'est à eux qu'est due la haute nuptialité de ce comté et sa natalité presque européenne.

Les immigrés se fixent presque tous dans les villes et surtout dans les villes in-

dustrielles. Les quatre comtés qui n'ont point de population urbaine, c'est-à-dire d'agglomérations d'au moins 8 000 habitants, en attirent fort peu et en leur absence, la nuptialité, la fécondité générale des mariages, et par suite la natalité, tombent très bas.

Celui de ces quatre comtés qui compte le moins d'immigrés, Nantucket, présentait, pour la période décennale 1881-1890, une moyenne annuelle de 93,77 mariés nés en Amérique, sur 100 mariés de toute provenance (ce chiffre s'est même élevé à 100 p. 100 en 1883), la proportion des mariés d'origine étrangère étant seulement de 6,23. Aussi ce comté présente-t-il une nuptialité fort basse de 5 à 6 et une natalité misérable de 11 à 15.

Le comté de Dukes a présenté, pendant ces dix mêmes années, une moyenne annuelle de 89,09 mariés américains sur 100 mariés de toute provenance et seulement 10,91 p. 100 de mariés d'origine étrangère. La nuptialité est néanmoins élevée; mais la natalité n'est que de 16 à 18.

Le comté de Barnstable a présenté, pendant la même période, une moyenne annuelle de 87,15 mariés d'origine américaine sur 100 mariés de toute provenance et 12,85 mariés d'origine étrangère. Sa nuptialité est néanmoins assez élevée, mais sa natalité varie de 16,4 à 17,4 seulement.

Enfin, le comté de Franklin, éloigné de la mer, très distant des précédents au point de vue géographique, et n'ayant de commun avec eux que son absence de population urbaine, a compté 79,97 mariés américains et seulement 20,03 mariés d'origine étrangère sur 100 mariés de toute provenance. Sa nuptialité, 7,4, est faible en comparaison de la moyenne de l'État, et sa natalité est inférieure à 20 naissances pour 1 000 habitants, en dépit de la fécondité exubérante de ses quelques mariages d'étrangers (1).

En France, les immigrés, sauf les Italiens, n'ont qu'une natalité assez faible, à peine supérieure à la moyenne nationale. Au Massachusetts, la différence est beaucoup plus considérable. L'élément immigré est beaucoup plus fécond, mais cette fécondité n'est que viagère.

Sitôt américanisés, les enfants des immigrants adoptent les appréciations et les mœurs des Américains et deviennent, quand ils se marient, inféconds comme les Américains. Pour en être convaincu, il suffit de réfléchir que cette catégorie de mariés, dénommés dans les *Relevés annuels de la Registration* « American born », ne comprend pas seulement les descendants de très anciens colons habitant l'Union américaine depuis un ou deux siècles; elle englobe en outre tous les individus nés aux États-Unis, ceux qui sont nés de mariages mixtes et de mariages d'immigrés.

Qu'une Irlandaise et un Franco-Canadien se marient à Marblehead et aient ensemble huit ou dix enfants, cela relève d'autant la moyenne de la fécondité des mariages d'immigrés. Mais au bout de 20 ou 25 ans, quand ces enfants se marieront eux-mêmes, ils seront comptés dans la catégorie des « American born » avec des milliers de fils et filles d'Allemands, d'Italiens et d'Anglais. Or, ce sont eux qui,

(1) A propos de cette fécondité extrême du mariage des immigrés, une remarque toutefois s'impose. Lorsque l'un au moins des deux époux est Américain, il y a lieu de penser que le mariage s'est célébré en Amérique. Au contraire, lorsque les deux époux sont étrangers, il se peut qu'un certain nombre d'entre eux aient contracté mariage en Europe ou au Canada avant d'immigrer, de sorte que leur mariage ne figure pas au diviseur et que leurs enfants, nés en Amérique, figurent au dividende; d'où grossissement indu du quotient.

agrégés aux habitants plus anciens, présentent cette fécondité si faible de 2,1 naissances pour 1 mariage d'Américains, qui est la moyenne de l'État de Massachusetts.

Ce qui est arrivé pour la descendance des immigrés d'il y a 30 ou 50 ans, se produira pour la descendance de ceux qui arrivent aujourd'hui et de ceux qui arriveront demain, car ils seront soumis aux mêmes influences. Les Américains sont partiellement stériles et être américanisés, pour les fils des immigrants, c'est être partiellement stérilisés. Adopter la langue, le vêtement, l'alimentation, l'habitation, les méthodes de travail, les plaisirs, la culture intellectuelle, morale, politique et esthétique des Américains, c'est adopter leur natalité légitime et naturelle, leur nuptialité et leur fécondité nuptiale. Il n'en serait autrement que si, la différence de nationalité correspondant à une différence de classe sociale, les immigrants, par haine, par dépit ou désespoir, n'essayaient plus d'entrer dans la classe socialement superposée et tournaient le dos à la civilisation américaine. Alors, comme les prolétaires européens, ils formeraient une classe spéciale vivant au jour le jour et renonçant à l'effort pour s'élever eux et leurs enfants par l'économie ou l'instruction. Dans ces conditions, il n'est pas douteux qu'ils ne continuassent à se développer en nombre.

Mais il est peu probable que les ouvriers américains en viennent à ce degré d'abandon d'eux-mêmes. L'instruction et l'éducation sont organisées en vue de relever les courages et de donner aux plus pauvres confiance en eux-mêmes. Les institutions et les mœurs très sincèrement démocratiques, au moins d'intention, stimulent sans cesse l'individu, donnant égale vocation à tous pour la fortune, le pouvoir, le savoir et les honneurs, faisant envisager le renoncement à la lutte comme une lâcheté et comme une honte, il est probable qu'il n'y aura jamais, pour y renoncer, qu'une très petite minorité de vaincus. La grande masse des citoyens continuera, dans l'avenir comme dans le présent, quelle que soit l'origine de ses ancêtres, à tendre de toutes ses forces à son développement personnel, bien ou mal compris, soit en valeur, soit en jouissances. Dès lors, on peut être sûr qu'elle sera peu féconde.

Une famille a la fécondité non de la classe sociale à laquelle elle appartient, mais de celle dans laquelle elle s'efforce d'entrer. Les Américains du Massachusetts, supérieurs par leur savoir, leur politesse et leur fortune aux nouveaux venus, sont inféconds; on peut être sûr que les fils de ces nouveaux venus le seront comme eux.

Cette fécondité si restreinte de l'élément américain au Massachusetts et dans les autres États de la Nouvelle-Angleterre est un fait d'une portée incalculable pour l'avenir de l'Amérique et même de l'humanité. Il est beaucoup plus important par ses tendances que par lui-même, parce que c'est le commencement d'un mouvement. Ce mouvement ira fatalement en s'accentuant et se généralisant, à moins que ne s'opèrent, dans les idées, les sentiments, les mœurs, dans la civilisation en un mot, des changements profonds, dont, à l'heure présente, nous ne voyons pas même l'aurore.

III.

Depuis quelques années, les États-Unis ont été le sujet d'un grand nombre d'ouvrages. L'Exposition de Chicago a eu pour la France le bon effet de tourner l'atten-

tion de ce côté; les écrivains qui sont allés à cette occasion en Amérique en ont rapporté une riche moisson d'impressions personnelles et de faits suggestifs. Les Français qui prirent part, à la fin du siècle dernier, à la guerre de l'Indépendance, en rapportèrent les germes du précieux enthousiasme qui hâta la maturation de la Révolution; les voyageurs d'aujourd'hui nous rendent l'inappréciable service, au milieu de l'épidémie d'affaissement qui nous allanguit, de ranimer l'intérêt pour les études sérieuses d'ethnographie et de sociologie, de morale et de psychologie collectives.

C'est un résultat dont on ne saurait trop se féliciter. Les États-Unis, en effet, présentent, mais le plus souvent avec une intensité beaucoup plus forte, tous les phénomènes sociaux qui se passent également chez nous : ploutocratie et concentration des capitaux dans un petit nombre de mains, féodalité industrielle et lutte des classes, émigration rurale et progrès des agglomérations urbaines, émancipation de la femme et enfin abaissement de la natalité par suite de l'infécondité des mariages. Il est particulièrement intéressant d'étudier ces phénomènes en Amérique, soit à cause de leur grossissement, soit pour les symptômes inaccoutumés qui les accompagnent et qui, souvent, aident à les comprendre.

Mais tout n'a pas été dit, le point de vue démographique ayant été généralement négligé. Or, la démographie est comme une charrue qui pénètre à soixante centimètres de profondeur en remplacement d'une charrue barbare qui n'allait qu'à douze. Par tout pays, eût-il été labouré depuis vingt siècles, comme le Sahel de Tunis, elle sait retrouver une terre vierge. De même, la démographie renouvelle les sujets vieillis et découvre à des faits sociaux mille fois signalés et commentés, une portée inouïe, une signification imprévue.

La plus sûre érudition ethnographique jointe à l'expérience spéciale du monde que l'on étudie, de sa langue, de ses mœurs et de ses institutions, la perception délicate des différences et des similitudes, le sens aiguisé du moraliste pour toutes les nuances ne valent, pour connaître un peuple, qu'autant que vaut la sensibilité naturelle au froid et au chaud, au sec et à l'humide pour connaître un climat. Le thermomètre et le baromètre seuls permettent la constatation des phénomènes météorologiques, et de même les tableaux numériques de la démographie fournissent seuls une notation adéquate des pulsations de la vie au sein d'une collectivité. Ni le talent d'observation, ni l'art d'écrire ne peuvent les suppléer.

La France, à la tête des nations néo-latines, les États-Unis à la tête des nations anglo-germaniques forment l'avant-garde de la démocratie dans le monde et se trouvent, simultanément, en dépit de différences énormes de race, de climat, de langue, d'institutions et de religion, attaquées par le même mal. Il faut qu'une similitude, bien profonde et bien puissante, soit cachée sous toutes ces dissemblances. Les deux républiques se ressemblent en ce que toutes deux sont des démocraties, les plus avancées qui existent au monde.

Pour quiconque a la conviction que l'humanité, dans sa marche vers l'avenir, doit fatalement passer par la république démocratique, c'est une grande cause d'angoisse de voir cette forme de constitution sociale, comme l'aristocratie, dont elle semblait l'antithèse, devenir un poison pour les peuples qui en jouissent, en déterminant l'insuffisance de la reproduction. Les classes sociales qui en profitent le plus sont toujours aussi celles qui sont le plus affectées par la diminution de la natalité.

C'est que le régime démocratique, en supprimant la domination du roi et de l'aristocratie, a précisément pour effet de donner à chaque citoyen, devenu sujet-souverain, le rang, les aspirations et les manières de penser de l'aristocratie, qui se trouve ainsi, non pas supprimée, mais virtuellement universalisée, provisoirement étendue à tous ceux qui ont la fortune.

Tout soldat français, a-t-on dit, a dans son sac son bâton de maréchal de France, tout électeur est invité à devenir président de la République, tout écolier à devenir millionnaire, savant, artiste, grand homme universellement connu, il a le droit d'ambitionner une statue et les honneurs de l'apothéose. S'il en est ainsi en France, il en est absolument de même en Amérique.

Tous les observateurs s'accordent à nous représenter l'Américain comme essentiellement actif et entreprenant, toujours prêt à augmenter son travail plutôt que de restreindre ses dépenses, hardi, plein d'initiative et d'entrain, ennemi de l'épargne et de la lésine; gagnant beaucoup et dépensant de même, prodigue de son énergie et de son argent, se faisant un point d'honneur de fournir beaucoup de besogne; dévoré d'activité fébrile, possédé, comme il le dit lui-même, du « demon of unrest ».

« Froid par tempérament, ambitieux de fortune et de pouvoir, de bonne heure toutes ses facultés sont concentrées vers un but unique : réussir. Son ambition est sans limite, comme le champ dans lequel elle s'exerce. Pas un citoyen, si humble que soit son point de départ, qui ne puisse aspirer au rang le plus élevé, prétendre à la plus haute opulence. Cultivateur ou bûcheron, ouvrier ou fermier, il peut devenir représentant, sénateur, ambassadeur, ministre d'État, président de la République. Dans les professions libérales, rien ne lui barre la route, ne l'oblige à un stage long et coûteux; pas de conditions d'avancement, de catégories sociales dans lesquelles il se sente enfermé, confiné, qui paralysent son effort, ralentissent son élan. La supériorité appartient moins au savoir qu'à l'énergie de la volonté. Il le sait et il en tend les ressorts à l'excès (1). »

Ce ne sont pas seulement les hommes dont le caractère est ainsi trempé, dont les aspirations sont ainsi orientées, ce sont les enfants, les jeunes filles. L'indépendance pécuniaire de la femme est, dès à présent, un fait beaucoup plus fréquent aux États-Unis qu'ailleurs. Un puissant parti de réformateurs s'efforce de la généraliser.

La femme américaine peut vivre seule, garder sa liberté comme un homme, trouver du travail et se subvenir à elle-même sans besoin de l'aide d'un mari pour se faire respecter et pour vivre. Elle a forcé graduellement la porte d'un grand nombre de professions d'où elle avait toujours été exclue jusqu'à ce jour. Elle peut être médecin, avocat, juge même dans certains États. Pour M. de Varigny, la femme est la fleur de la civilisation américaine; pour M[me] Bentzon, elle en est l'enfant gâté.

Mais la civilisation qui lui donne tant lui demande aussi beaucoup. Sa vie est très active, très absorbante, lui demande beaucoup d'efforts. « La société dans laquelle nous vivons, dit M. Cyrus Edson (2), est basée sur l'excitement. » La vie américaine nous use et nous consume; elle épuise le système nerveux, principalement

(1) C. de Varigny, *la Femme aux États-Unis*, p. 89.

(2) *The evils of early mariage* (*North American Review*, 1894).

chez les jeunes filles, moins résistantes. « Les enfants naissent avec une prédisposition au nervosisme; tout notre système d'éducation stimule en eux cette tendance.

« Les jeunes filles sont surmenées pendant leurs années d'école; elles sont libres de se marier ou de ne pas se marier; elles ont la possibilité de se subvenir à elles-mêmes et l'opinion ne leur fait pas une honte de rester célibataires (1). »

Contrairement à ce qui a lieu chez nous, l'Américaine fait des études plus longues que les jeunes gens. Généralement, elle se marie sans dot. Elle sait en conséquence qu'elle sera épousée pour ses qualités personnelles, grâce, valeur physique, éducation, instruction; elle s'applique à les acquérir et elle y réussit. Pour la beauté, la valeur intellectuelle et morale, Michel Chevalier, il y a soixante ans, proclamait déjà sa supériorité. Elle paraît bien avoir la direction du mouvement qui entraîne actuellement la société américaine vers son idéal de luxe, de politesse, de haute culture physique et mentale.

(*A suivre.*) Arsène DUMONT.

VI.

BIBLIOGRAPHIE.

Vincent de Gournay, par M. G. SCHELLE (2).

Il semblait que le XVIIIe siècle eût été exploré dans les moindres détails, que toutes les archives eussent été remuées, fouillées, qu'il ne restât plus un point à mettre en lumière. M. Schelle vient de faire la preuve du contraire avec un magistral volume sur Vincent de Gournay (3).

Sans doute la personnalité de Gournay est bien connue. Tout le monde a entendu parler de son fameux « Laissez faire, — laissez passer » si mal interprété par les gens de parti pris qui pullulent encore; chacun sait que Turgot lui a consacré un éloge qui ne pouvait manquer de transmettre son nom à la postérité; que les physiocrates se sont recommandés de sa haute autorité. Mais personne, dans le monde économique n'eût été en mesure de préciser quelle avait été au juste l'œuvre de Gournay, quelle part il avait prise à la magnifique éclosion d'idées qui caractérise la fin du siècle dernier.

Pour être bien fixé sur la valeur exacte des services rendus par Gournay, il fallait mettre la main sur une partie tout au moins de ce qu'il avait écrit. Nul n'avait eu l'idée ou la persévérance de poursuivre cette recherche; à M. Schelle revient le mérite de l'avoir fait. Il a été récompensé de ses efforts. Les Archives nationales lui ont fourni une ample moisson complétée par des documents puisés aux archives de la Chambre de commerce de Lyon et enfin par la découverte d'un certain nombre d'ouvrages auxquels Gournay a plus ou moins collaboré.

Sans avoir été en mesure de reconstituer les œuvres complètes du premier défenseur de la liberté du travail, il a pu, en somme, réunir une collection assez étendue pour nous donner un aperçu saisissant du caractère et de l'œuvre du grand homme que les économistes peuvent désormais revendiquer, avec preuves à l'appui, comme un de leurs plus glorieux ancêtres.

---

(1) Cyrus Edson, *North American Review,* 1894.

(2) Guillaumin et Cie, Paris, 1897.

(3) On doit déjà à M. Schelle un volume intitulé : *Dupont de Nemours et l'École physiocratique* et une série d'articles sur les principaux physiocrates publiés dans le nouveau *Dictionnaire d'économie politique*...

Né à Saint-Malo, à la fin de mai 1712, Jean-Claude-Marie Vincent qui s'appellera plus tard M. de Gournay, est mort à Paris, le 27 juin 1759, âgé de 47 ans. La première partie de sa trop courte carrière fut consacrée au commerce et s'écoula en Espagne, où il séjourna quinze années et dans de nombreux voyages en Angleterre, en Hollande, à Hambourg. En 1746, se jugeant assez riche pour ses désirs modérés, il quitta les affaires et s'installa à Paris, fut quelque temps conseiller au Grand Conseil et, grâce à l'appui du contrôleur général Machault, obtint une charge d'intendant du commerce. Gournay prit ces fonctions au commencement de 1751 et les conserva pendant sept années. Miné par la maladie, il les abandonna un an avant de mourir.

Ces quelques années lui suffirent pour édifier une œuvre qui, si elle n'a pas eu le retentissement immédiat qu'assurent à leurs auteurs de grandes situations politiques ou littéraires, n'en a pas moins exercé une influence profonde sur ses contemporains, sur l'orientation générale des idées, sur les futurs développements de la science économique.

Pour saisir la portée de cette œuvre, il faut se replacer dans le milieu où vivait Gournay. Rien ne devait échapper à la protection royale; l'industrie protégée par des prohibitions et des droits de douane qui arrêtaient à la frontière les produits venus de l'étranger; à l'intérieur, le travail monopolisé entre les mains des corporations; le consommateur qui était aussi protégé par une réglementation étroite de toutes les fabrications. Personne ne pouvait se livrer aux occupations que le Gouvernement n'estimait pas conformes au bien général du pays et au bien particulier des individus.

Pendant sept années, Gournay porte ses investigations et sa critique sur l'inextricable enchevêtrement des règlements industriels, dévoilant les effets désastreux du régime des corporations, des privilèges commerciaux, des prohibitions.

Il faut lire les notes, les mémoires, la correspondance que M. Schelle a si heureusement exhumés des cartons où ils étaient enfouis pour apprécier la lucidité, le grand sens de ce pénétrant esprit.

Le mérite de l'œuvre de Gournay grandit encore si l'on songe que le premier il a entamé la lutte contre les procédés pédantesques des gouvernements et contre la cupidité particulière des privilégiés. Il a devancé Quesnay de quelques années, Turgot de près de vingt ans.

Dans une compagnie comme la Société de statistique, il est intéressant de faire remarquer que Gournay fut un statisticien expert. Sur toutes les questions qu'il étudiait, il s'entourait de renseignements précis qu'il puisait aussi bien à l'étranger qu'auprès des praticiens français. Ses questionnaires étaient rédigés avec une remarquable sagacité et leur dépouillement opéré avec un rare discernement. Pour s'en convaincre on n'aura qu'à se reporter à sa correspondance avec le prévôt des marchands de Lyon au sujet du régime auquel était soumis le commerce des soies dans cette ville.

Mais si Gournay était un scrupuleux analyste, il savait aussi s'élever à la synthèse sans laquelle toute analyse est frappée de stérilité. Avant les physiocrates et Adam Smith, il sut dégager l'idée des bienfaits de la liberté du travail et des perturbations causées par les monopoles et la réglementation. Qu'il s'agisse du commerce du Levant, du négoce des soies et des blés, de la finance et des mesures à prendre contre les capitaux étrangers ou contre l'usure, cette idée directrice apparaît à chaque instant sous sa plume; elle forme le fonds de ses préoccupations. Selon lui, les monopoles n'ont pas seulement pour résultat de permettre à quelques-uns de lever « une rente » sur le public; ils écartent des travaux protégés tous ceux qui voudraient ou pourraient s'en mêler; ils empêchent que leurs activités ne soient utilisées; ils sont des obstacles au travail de la nation et au développement de sa richesse.

Certes, Gournay n'a laissé aucun grand ouvrage, mais quand on rapproche les uns des autres, comme l'a fait M. Schelle, tous les mémoires, les lettres, les rapports que contiennent nos archives, quand on suit la trace de son intervention dans toutes les affaires auxquelles le mêlait son infatigable activité, on est obligé de s'incliner devant la brillante intelligence et d'admirer la solide raison de cet homme dont l'expérience s'était nourrie au contact des affaires.

M. Schelle a rendu un véritable service à l'histoire et à l'économie politique en reconstituant l'œuvre de Gournay. A la gloire de ce grand précurseur des économistes, il manquait, faute de documents précis, un exposé de ses travaux et de ses doctrines. Le livre de notre collègue, présenté avec autant de charme que de méthode et de savoir, a réparé cette lacune. Il mérite notre gratitude et il suffit de lire les nombreux comptes rendus qui lui ont été déjà consacrés pour se convaincre que cette gratitude ne lui est pas marchandée.

BEAURIN-GRESSIER.



VII.

CHRONIQUE DES BANQUES, CHANGES ET MÉTAUX PRÉCIEUX.

La récolte de 1897 est mauvaise en Europe et bonne aux États-Unis ; il en est résulté des craintes qui ont amené un resserrement marqué sur le marché des capitaux. On a prévu un drainage de l'or européen au profit des États-Unis, chacun s'est empressé de faire provision de crédit et la conséquence a été une reprise marquée d'activité dans les affaires des principales banques d'émission, ainsi qu'en témoignent les chiffres suivants :

Situation des principales banques.

		31 juillet.	31 août.	30 septembre.
		Millions de francs.		
Banque de France.	Encaisse	3 246	3 250	3 206
	Circulation	3 614	3 616	3 760
	Portefeuille et avances	996	1 016	1 195
	Comptes courants publics et privés	752	738	760
Banque d'Allemagne.	Encaisse	1 079	1 081	945
	Circulation	1 349	1 338	1 609
	Portefeuille et avances	952	983	1 265
	Comptes courants publics et privés	597	642	506
Banque d'Angleterre.	Encaisse	915	894	859
	Circulation	699	700	704
	Portefeuille et avances	717	685	737
	Comptes courants publics et privés	1 245	1 175	1 187
Banque d'Autriche-Hongrie.	Encaisse	1 048	1 062	1 060
	Circulation	1 320	1 372	1 449
	Portefeuille et avances	330	379	447
	Comptes courants publics et privés	22	23	26
Banque de Belgique.	Encaisse	103	109	104
	Circulation	478	462	486
	Portefeuille et avances	439	438	455
	Comptes courants publics et privés	91	99	87
Banque d'Italie.	Encaisse	384	379	373
	Circulation	799	777	808
	Portefeuille et avances	268	275	284
	Comptes courants publics et privés	283	287	253

La Banque impériale de Russie a complètement modifié son bilan et elle a cessé d'être comparable à elle-même pendant la période écoulée ; la modification consiste en ce qu'elle a porté au compte de l'encaisse l'or appartenant au Gouvernement et que le compte courant du Trésor a été crédité de cette somme.

Les encaisses or se présentent comme suit à la fin des trois derniers mois :

	31 juillet.	31 août.	30 septembre.
	Millions de francs.		
Banque de France	2 019	2 022	1 993
Banque d'Angleterre	915	894	859
Banque d'Autriche-Hongrie	788	798	798
Banque d'Italie	313	313	309
Banque de Russie	3 038	3 042	3 042

Depuis plusieurs années le taux d'escompte des banques d'émission n'est plus le véritable régulateur du marché monétaire, les banques privées possèdent de telles ressources

qu'elles peuvent faire des conditions fort différentes du taux officiel, comme on en peut juger par le tableau ci-après :

	31 juillet.		31 août.		30 septembre.	
	Taux officiel.	Taux libre.	Taux officiel.	Taux libre.	Taux officiel.	Taux libre.
Paris	2 0/0	1 7/8	2 0/0	1 3/4	2 0/0	1 7/8
Londres	2 0/0	1 1/4	2 0/0	2 1/8	2 1/2	1 3/8
Berlin	3	2 1/2	3	2 5/8	4	3 3/4
Amsterdam	3	1 3/4	3	2	3	2 3/4
Bruxelles	3	2	3	2	3	2
Vienne	4	3 3/8	4	3 7/8	4	4
Rome	5	3	5	3	5	3
Saint-Pétersbourg	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 3/4	5	5

Aux États-Unis, dans le dernier trimestre, la situation monétaire a été très satisfaisante, voici l'état de l'encaisse des banques associées de New-York :

31 juillet . . . . . . $	91 500 000
31 août	92 600 000
30 septembre	92 400 000

Le Trésor a participé à l'aisance des banques, on relève :

	Or.	Argent.	Total.	Circulation (billets de toute nature).
	Millions de dollars.			
31 juillet	178	522	700	798
31 août	181	519	700	810
30 septembre	185	513	698	813

La réserve d'or, c'est-à-dire l'excédent de l'encaisse or sur les certificats d'or a été constamment supérieure au chiffre réglementaire de $ 100 millions.

Les mouvements d'or à New-York n'ont pas eu d'importance, les entrées et les sorties ont été :

	Exportations.	Importations.
	$	$
Juillet	4 525 887	180 327
Août	761 070	1 845 166
Septembre	66 480	1 303 587

L'or en lingots, pendant le trimestre passé, a été constamment délivré avec une prime à la Banque d'Angleterre ; en France, la prime n'est apparue que le 27 août :

	Prix de l'or en barres	
	à Londres, l'once standard.	à Paris, prime pour 1 000.
31 juillet	77,11 1/2	»
31 août	77,11 1/4	1
30 septembre	77,10 3/4	1

L'argent a eu un marché très agité, mais, dans l'état actuel de la production, il ne paraît pas pouvoir descendre d'une manière permanente au-dessous de 25 d. l'once standard :

	Prix de l'argent en barres	
	à Londres, l'once standard.	à Paris, perte pour 1 000.
31 juillet	26ᵈ,7/8	557 1/2
31 août	23 ,3/4	600
30 septembre	25 ,1/4	582 1/2

La production de l'or, dans les mines du Transvaal, ne cesse de se développer malgré

les embarras qui assiègent toute industrie à ses débuts, dont le principal est la pénurie de la main-d'œuvre et le taux exorbitant des salaires qui en est la conséquence.

Il a été extrait :

1897.	Poids en onces troy.	Valeur en francs (l'once est estimée à 91 fr.).
Juillet	242 478	22 065 000
Août	259 603	23 624 000
Septembre	262 150	23 856 000

Le moment paraît proche où le Transvaal jettera, chaque mois, 25 millions d'or sur le marché et fournira, par conséquent, un supplément annuel de 300 millions au stock de métal jaune actuellement existant, sans compter ce que donnent les autres pays aurifères. A ce propos, il convient de signaler la 2e année du *Rapport au Ministre des finances*, publié par l'Administration des monnaies et médailles. Cet important travail, dû à M. de Foville, tient tout ce qu'on était en droit d'espérer de l'auteur.

Il est impossible d'en donner une analyse succincte, il faut le lire en entier.

Pour la production des métaux précieux, M. de Foville s'écarte des chiffres donnés par la Direction des monnaies de Washington et de la Direction des mines à Paris, il explique, du reste, la raison de ces divergences.

D'après M. de Foville, en 1895, la production de l'or dans le monde aurait été de 1 075 millions de francs ainsi répartis :

Amérique	350	millions.
Europe et Asie	219	—
Australie	231	—
Afrique	247	—
Quantités non comprises dans les productions locales	28	—
	1 075	millions.

contre 1 038 millions, chiffre donné par les statistiques américaines et 1 023 millions, évaluation de la Direction des mines à Paris.

Quant à l'argent, il en a été extrait, en 1895, 5263183 kilogr. évalués à fr. 1139230210; sur cette quantité, les Etats-Unis d'Amérique en ont fourni, à eux seuls, 1733662 kilogr. et le Nouveau-Monde tout entier 4 400 millions, sur un total de 5 300 millions; on peut donc dire, avec M. de Foville, que l'argent est un produit essentiellement américain.

La valeur, à Paris, d'une lettre de change à vue représentant une somme de monnaie étrangère, nominalement équivalente à 100 fr., a été la suivante :

	31 juillet.	31 août.	30 septembre.
Allemagne	100,17	100,33	100,47
Angleterre	99,50	99,86	99,88
Autriche-Hongrie	100,00	100,00	100,10
Belgique	99,88	99,98	99,81
Espagne	76,50	76,50	76,20
Grèce	57,47	57,63	61,53
Hollande	99,97	100,02	100,26
Italie	95,00	95,00	94,88
Portugal	66,73	67,08	67,08
Russie	99,80	100,24	100,37
Suisse	99,63	99,81	99,75
Etats-Unis	99,22	99,80	100,00
République Argentine	33,78	35,09	34,48

Parmi les événements monétaires les plus intéressants, il faut citer la hausse graduelle de la roupie indienne.

Jusqu'au 26 juin 1893, le prix de la roupie était lié au cours de l'argent. Le gouvernement indien ayant fermé les hôtels des monnaies et déclaré que la roupie s'échangerait dorénavant contre un poids d'or ayant une valeur de 16 d., cette monnaie s'est acheminée vers le pair.

La roupie valait environ 10 d. au moment de la fermeture des hôtels des monnaies indiens; à la fin de 1894 elle valait près de 13 d., près de 14 à la fin de 1895, 15 d. 7/16 à la fin de 1896; à la fin de septembre 1897, nous la trouvons à 15 d. 5/8, malgré les calamités de toute sorte qui ont accablé l'Inde.

C'est là un exemple curieux de rectification automatique d'une monnaie avariée.

Pierre des Essars.

VIII.

LISTE DES OUVRAGES PRÉSENTÉS DANS LA SÉANCE DU 20 OCTOBRE 1897.

OUVRAGES SIGNÉS. (*Voir le procès-verbal de la séance, p. 358.*)

DOCUMENTS OFFICIELS. — France. — *Album de statistique graphique* du Ministère des travaux publics. — *Rapport au Ministre des finances* (2e année, 1897), par le directeur de l'administration des monnaies et médailles. — *Bulletin de statistique et de législation comparée de l'administration de l'enregistrement.* — *Note sur le minimum de salaire dans les travaux publics en Angleterre, en Belgique, en Hollande, en Suisse, aux États-Unis et en France.* (Office du travail; Ministère du commerce.) — *Tableaux de la statistique agricole décennale de 1892.* (Ministère de l'agriculture.) — *Exposé de la situation générale de l'Algérie;* session du conseil supérieur du Gouvernement de janvier 1897. — *Opérations du dénombrement de la population française en Tunisie au 20 novembre 1896.* — *Rapport de la commission supérieure de la Caisse nationale des retraites pour la vieillesse au Président de la République sur les opérations et la situation de cette caisse.*

Autriche. — *Statistik der Banken,* 1894 et 1895 (*Statistique des Banques,* 1894 et 1895). — *Statistik des Sanitätswesens,* 1894 (*Statistique du service sanitaire,* 1894). — *Statistik der Unterrichts-Anstalten,* 1893-1894 (*Statistique des établissements d'enseignement,* 1893-1894).

Bulgarie. — *Statistique des écoles,* 1894-1895, 1re et 2e parties. — *Statistique du commerce avec les pays étrangers,* 1896 et avril à juin 1897.

Danemark. — *La marine marchande et la navigation du Royaume en 1896.*

Italie. — *Annuario statistico italiano,* 1897 (*Annuaire statistique italien,* 1897). — *Statistica della Istruzione elementare per l'anno scolastico 1894-1895* (*Statistique de l'instruction élémentaire pour l'année scolaire 1894-1895*). — *Cause di morte,* 1895 (*Causes de mort,* 1895). — *Statistica giudiziaria, civile e commerciale,* 1895 (*Statistique judiciaire, civile et commerciale,* 1895). — *Movimento della navigazione nel 1896.* (*Mouvement de la navigation en 1896,* 2 volumes). — *Statistica delle opere pie 1881 à 1896* (*Statistique des œuvres de bienfaisance, 1881 à 1896*). — *Movimento commerciale,* 1896. (*Mouvement commercial en 1896*).

Norvège. — *Statistique de la navigation,* 1896; — *des télégraphes,* 1896; — *du commerce,* 1896; — *des caisses d'épargne,* 1896; — *des maisons centrales pénitentiaires,* du 1er juillet 1894 au 30 juin 1895; — *du recrutement,* 1896; — *des postes,* 1896; — *Finances des communes,* 1893. — *Compte rendu du service vétérinaire et de l'inspection de la viande,* 1895.

Pays-Bas. — *Annuaire statistique,* métropole, 1896 et années antérieures. — *Bijdragen tot de statistiek van Nederland,* 1882 à 1896.

Suède. — *Publications du bureau central de statistique du Royaume en 1897.*

États-Unis d'Amérique. — *Twenty-ninth annual report relating to the registry of births, marriages and deaths in Michigan for the year 1895* (*29e rapport annuel concernant l'enregistrement des naissances, mariages et décès dans le Michigan,* 1895). — *Eleventh annual report of the commissioner of labor,* 1895-1896 (*11e rapport annuel du commissaire du travail,* 1895-1896). — *Eleventh census,* 1890 (*11e recensement,* 1890, 6 volumes).

République Argentine. — *Annuaire statistique de la ville de Buenos-Ayres,* 1896. — *L'agriculture, l'élevage, l'industrie et le commerce dans la province de Buenos-Ayres en 1895.*

Japon. — *Résumé statistique de l'Empire,* 11e année.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Revues et journaux de France et de l'étranger.* (Voir le numéro de juin 1897, page 211.)

Le Gérant, O. BERGER-LEVRAULT.

PUBLICATIONS

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

LE 25e ANNIVERSAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

(1860-1885). Communications et mémoires. La Statistique officielle en France et à l'étranger. Actes et travaux de la Société. Un beau volume in-4° de 444 pages. Paris, Berger-Levrault et Cie, 1886 . . . . 5 fr.

CONFÉRENCES SUR LA STATISTIQUE ET LA GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE

Faites en 1889-1890 à la Réunion des officiers. 1 volume in-12, 406 pages. (Vve Rozier, éditeur, 26, rue Saint-Guillaume). . . . . 3 fr.

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

38e année (1897). Recueil mensuel paraissant le 10 de chaque mois par livraisons de 2 à 3 feuilles.

Abonnement d'un an : { Pour la France . . . . 12 fr.
Pour l'étranger (Union postale) . . . . 15 fr.

Un numéro séparé (de 3 feuilles au plus) . . . . 1 fr. 50 c.

On s'abonne chez le Trésorier ou chez MM. Berger-Levrault et Cie, éditeurs, 5, rue des Beaux-Arts, à Paris, et chez tous leurs correspondants.

AVIS IMPORTANT

Collections à prix réduit. — La Société, après avoir complété autant que possible les collections du Journal nécessaires à ses archives et à sa réserve, a reconnu qu'elle pouvait disposer d'un certain nombre de collections incomplètes, contenant, au lieu des 414 livraisons de juillet 1860 à décembre 1895, savoir :

15 collections de 382 à 348 livraisons, sans lacune depuis 1883 ;
7 collections de 345 à 334 livraisons, sans lacune depuis 1884 ;
35 collections de 332 à 250 livraisons, sans lacune depuis 1891.

Ces collections qui seront livrées en commençant par les plus complètes, sont offertes, rendues **franco** en France, à raison de 20 centimes la livraison, pour un prix total variant de 76 fr. 40 c. à 50 fr.

L'année 1896 (12 livraisons), lorsqu'elle sera ajoutée à ces collections, en augmentera le prix de 12 fr. (pour la France).

Prime gratuite aux membres qui rachèteront leurs cotisations. — Une de ces collections sera donnée en *prime gratuite* à tout membre qui rachètera ses cotisations au prix réglementaire de 300 fr. payable en cinq annuités de 60 fr.

Numéros isolés. — En dehors des collections, il existe un plus grand nombre de numéros isolés des années 1863, 1876 à 1882, 1884, 1887, 1888 et 1893 et de certains mois des autres années qui sont offerts séparément au prix de 25 centimes.

Numéros manquants. — La Société serait reconnaissante à ses membres de lui procurer, par échange ou à prix d'argent, les numéros de février, août et décembre 1864, août et novembre 1871-1872, janvier 1874, février 1875, mars 1876 et février 1882 qui manquent à ses collections.

S'adresser au Trésorier, M. Ad. Coste, *4, cité Gaillard, à Paris.*

BIBLIOTHÈQUE

La Bibliothèque de la Société de Statistique de Paris est ouverte tous les jours non fériés, de 11 heures à 5 heures, 80, rue de Varenne (au Ministère du commerce). Bibliothécaire : M. Laugier.

Nancy, imp. Berger-Levrault et Cie.

La prochaine séance aura lieu le mercredi 15 décembre 1897, à 9 heures du soir, au siège social, 28, rue Danton.

JOURNAL
DE LA
SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

(RECONNUE ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 19 JUIN 1869)

Médaille d'argent aux Expositions universelles de 1878 et de 1889
Diplôme d'honneur de 1re classe à l'Exposition de Venise. 1881.
GRAND PRIX A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE LYON. 1894

Anciens présidents :
MM. Villermé, Michel Chevalier, Hipp. Passy, Ern. Bertrand, Wolowski, Dr Cl. Juglar
Léonce de Lavergne, Em. Levasseur, Dr Lunier, Dr L. A. Bertillon, Dr Vacher, Dr Bourdin, Wilson
E. Cheysson, A. Cochery, Léon Say, A. de Foville, E. Yvernès, André Cochut
Paul Leroy-Beaulieu, Eug. Tisserand, Octave Keller, Jules de Crisenoy, Th. Ducrocq, Adolphe Coste
Alfred Neymarck, Auguste Vannacque, Émile Boutin, Yves Guyot.
M. Toussaint Loua, *secrétaire général honoraire*.

Président pour l'année 1897 : M. le Dr Jacques Bertillon.
MM. Beaurin-Gressier, Fernand Faure et Moron, *vice-présidents*.
M. Émile Yvernès, chef de division honoraire au Ministère de la justice, *secrétaire général*.
M. Adolphe Coste, *trésorier*.
M. Léon Salefranque, sous-inspecteur de l'Enregistrement, *secrétaire des séances*.
Conseil : MM. Léon Bourgeois, Albert Delatour, Émile Mercet, Edmond Duval
Schelle et Léon Salefranque.

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE

N° 12. — DÉCEMBRE 1897

S1

Votre abonnement expire avec la présente livraison.

Prix par an : France : 12 fr. — Étranger : 15 fr.

Le Journal paraît par livraisons mensuelles

SOMMAIRE DU N° 12. — 10 DÉCEMBRE 1897.

Pages.

I. — Procès-verbal de la séance du 17 novembre 1897 401
II. — Session de l'Institut international de statistique tenue en 1897 à Saint-Pétersbourg, par M. Émile Levasseur 409
III. — La circulation sur les routes nationales d'après les comptages de 1894, par M. Émile Cheysson 417
IV. — Bibliographie : 1° Cours de droit administratif et de législation française des finances (M. Th. Ducrocq), par M. Adolphe Coste; — 2° Les travaux publics (M. Yves Guyot), par M. Beaurin-Gressier 431
V. — La population française en Tunisie 434
VI. — Chronique des questions ouvrières et des assurances sur la vie, par M. Maurice Bellom 436
VII. — Liste des ouvrages présentés dans la séance du 17 novembre 1897 . . . 439
VIII. — Travaux de la Société (1897) 440
IX. — Table alphabétique des matières 441
X. — Table alphabétique des auteurs 443

CONVOCATION

SÉANCE DU 15 DÉCEMBRE 1897

A 9 heures du soir,

AU SIÈGE SOCIAL, HOTEL DES SOCIÉTÉS SAVANTES, 28, RUE DANTON.

La séance sera précédée du dîner habituel : 7 heures un quart très précises.

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU 15 DÉCEMBRE 1897.

1° A 9 heures très précises : *Ouverture de la séance : Communications diverses du Président, M. le Dr Jacques Bertillon.*
2° *Élections pour le renouvellement partiel du Bureau et du Conseil.*
3° *Communication de M. Edmond Fléchey sur la statistique agricole décennale de 1892.*

AVIS

Pour tout ce qui concerne la rédaction du Journal, les communications à la Société, les présentations de candidatures, les rectifications de noms, qualités et domiciles, s'adresser au SECRÉTAIRE GÉNÉRAL, visible chez lui, 21, rue de la Tour, le lundi, de midi à 5 heures.

Les livres, documents et journaux destinés à la Société doivent être adressés au siège social, 28, rue Serpente-Danton.

Pour le paiement ou le rachat des cotisations et l'acquisition des collections du Journal, s'adresser au TRÉSORIER, visible chez lui, 4, cité Gaillard (rue Blanche), tous les jours, de 10 heures à midi; le vendredi, de 2 à 6 heures.

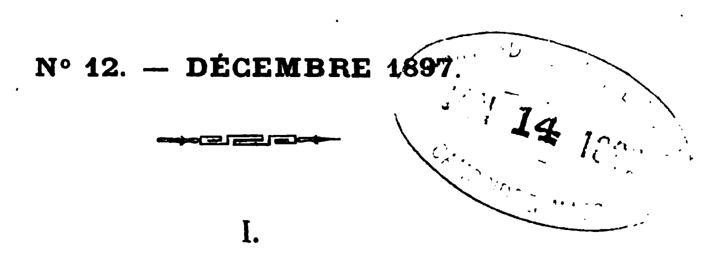
Les abonnements au Journal sont reçus chez MM. Berger-Levrault et Cie, 5, rue des Beaux-Arts, à Paris, et chez leurs correspondants en France et à l'étranger.

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 12. — DÉCEMBRE 1897.



I.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 17 NOVEMBRE 1897.

SOMMAIRE. — Élection et présentation de nouveaux membres. — Avis relatif au renouvellement partiel du Bureau et du Conseil. — Présentation des ouvrages : le Secrétaire général, MM. Schelle, Pierre des Essars, Maurice Bellom et Cheysson. — Suite de la discussion de la communication de M. Pierre des Essars sur les dépôts de titres à la Banque de France : MM. Alfred Neymarck, R.-G. Lévy et Levasseur. — Communication de M. E. Cheysson relative au recensement de la circulation sur les routes nationales ; discussion : MM. Adolphe Coste et Cheysson. — Communication de M. H. Tarry sur l'or artificiel. — Communication de M. Arsène Dumont sur la dépopulation dans le département de l'Orne ; discussion : MM. E. Levasseur, Cheysson, A. Dumont et J. Bertillon.

La séance est ouverte à 9 heures sous la présidence de M. le Docteur Jacques Bertillon.

Le procès-verbal de la séance du 20 octobre 1897 est adopté.

Sont élus, à l'unanimité, *membres titulaires :*

MM. Albert CHAUFTON, avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation ;
Léopold SPITZER.

Est présenté, pour être soumis à l'élection dans la prochaine séance, comme *membre titulaire ;*

Sur la proposition de MM. Jacques Bertillon et Émile Yvernès :

M. DESPLANQUES, avocat, membre de la Société d'économie sociale, 7, rue Frédéric-Bastiat.

M. le PRÉSIDENT rappelle que la Société devra, dans sa séance du 15 décembre prochain, procéder aux élections pour le renouvellement partiel du Bureau et du Conseil.

Pour se conformer à l'article 6 du règlement, le Conseil a dressé, dans sa réunion du 11 novembre courant, la liste des candidats qu'il propose pour les diverses fonctions qui vont être vacantes, aux termes des statuts. Il s'agit de pourvoir au remplacement : 1° du Président ; 2° d'un vice-président ; 3° de deux membres du Conseil, tous sortants et non rééligibles. M. le Président communique la liste de présentation arrêtée par le Conseil :

Président : M. Beaurin-Gressier ;
Vice-président : M. Edmond Duval ;
Membres du Conseil : MM. Edmond Fléchey et Arthur Chervin ;

M. le Président ajoute que toute candidature proposée par cinq membres au moins est, de droit, ajoutée à la liste dressée par le Conseil, pourvu qu'elle soit conforme aux dispositions des articles 5 et 8 des statuts et transmise au Secrétaire général dans les huit jours qui suivront la présente séance (§ 2 de l'article 6 du règlement).

Les élections auront lieu dans les conditions déterminées par les articles 5, 7 et 8 du règlement modifié par la Société dans la séance du 16 juin 1897 : « Les membres titulaires sont seuls électeurs et éligibles; ils peuvent envoyer leur vote écrit et clos au Président de la Société. » L'enveloppe devra porter la signature de l'électeur. S'il y a lieu de procéder à un second tour de scrutin, les membres titulaires présents prennent seuls part au vote.

Le scrutin sera ouvert à 9 heures et fermé à 10 heures.

M. le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL annonce que la Société a reçu, depuis le 20 octobre dernier :

1° Le tome X *bis* des *Annales des assemblées départementales,* dans lequel M. J. DE CRISENOY rend compte des travaux des conseils généraux en 1896;

2° Le 2e volume du *Cours de droit administratif et de législation française des finances* (7e édition), que M. Th. DUCROCQ a consacré aux tribunaux administratifs (1).

3° Un volume de M. Yves GUYOT sur *les travaux publics,* dont on trouvera plus loin une analyse (voir p. 432).

4° Un ouvrage de M. Georges ROCHÉ sur *la culture des mers en Europe;* cette étude permet de juger, dans son ensemble, le travail accompli depuis le célèbre pisciculteur Coste, dans le domaine scientifique comme dans le domaine industriel, pour généraliser « la culture des mers ».

Parmi les documents officiels, le Secrétaire général signale particulièrement la *statistique des chemins de fer français* au 31 décembre 1895.

A l'occasion de cette publication, M. SCHELLE fait observer qu'elle contient, pour la première fois, la statistique des tramways (voyageurs et marchandises). Il demande à être inscrit à l'ordre du jour d'une prochaine séance pour faire une communication sur ce sujet.

M. Pierre DES ESSARS fait hommage à la Société, de la part de M. Edmond Théry, d'un livre intitulé : *Les valeurs mobilières en France.* L'auteur n'a pas eu l'intention de dresser l'inventaire de la fortune mobilière de la France, ni de calculer si cette fortune mobilière est trop imposée ou ne l'est pas assez par rapport à la fortune immobilière; il a voulu surtout essayer de déterminer, d'une manière aussi exacte que possible, le changement survenu entre les années 1880, 1890 et 1897 dans la valeur du capital et du revenu du principal élément de la fortune mobilière de la France, c'est-à-dire dans la valeur et le rendement des fonds d'État, actions et obligations d'origine française, et des valeurs étrangères possédées par les Français.

M. Maurice BELLOM dépose, au sujet de la *Statistique des accidents dans les mines allemandes,* une note qui sera publiée dans le Journal de la Société.

M. CHEYSSON présente, de la part de M. Arnaudeau, *la table des nues-propriétés et usufruits des obligations de 500 fr.* (au taux de 1/2 en 1/2 p. 100, depuis 2 1/2 p. 100 jusqu'à 57 p. 100) *d'après le temps qui reste à courir jusqu'à la fin des emprunts,* précédée des « vies mathématiques » des obligations 2 1/2 et 3 p. 100. C'est un travail très utile à tous les calculateurs financiers et ils doivent en être reconnaissants à notre savant et laborieux collègue qui, malgré son état de santé, continue à leur fournir des tables numériques, dont quelques-unes sont devenues classiques et rendent à l'industrie et à la Banque des services de tous les instants.

M. le PRÉSIDENT remercie, au nom de la Société, M. Arnaudeau de cette nouvelle contribution, dont M. Cheysson vient de faire ressortir toute l'importance.

---

(1) Voir, sur le 1er volume de cet important ouvrage, le *Journal de la Société de statistique de Paris,* 1897, p. 204, et sur le 2e volume, la présente livraison, p. 431.



La discussion est reprise sur la communication de M. Pierre des Essars relative aux *dépôts de titres à la Banque de France.*

M. Alfred NEYMARCK fait remarquer que le travail de M. des Essars apporte une contribution importante à la statistique des valeurs mobilières en démontrant à nouveau le morcellement de l'épargne, la diffusion des valeurs, l'accroissement de la fortune constituée en rentes et titres divers d'actions et d'obligations. Il résulte, en effet, de ce travail, que plus le nombre des valeurs et des porteurs de titres a augmenté, plus le revenu a diminué ; il résulte, en outre, que les portefeuilles de nos rentiers français se composent, en majeure partie, de rentes et de valeurs françaises ; que les titres étrangers n'y entrent qu'en dernier lieu. Les plus petits portefeuilles possèdent tout d'abord des obligations à lots, puis des obligations de chemins de fer, des rentes françaises, ce que l'on appelle des titres de père de famille. Les titres étrangers et les valeurs industrielles à revenu variable sont acquis seulement après qu'une base solide a été donnée à la première économie.

La statistique de M. des Essars est d'autant plus intéressante qu'elle s'appuie sur le montant et la composition des dépôts à la Banque de France, c'est-à-dire sur les documents les plus sérieux ; si pareil travail était fait dans les grands établissements financiers, les conclusions seraient plus formelles encore. On peut dire, en effet, que la Banque de France a une clientèle privilégiée, moins démocratique que celle des établissements de crédit ordinaires.

D'autre part, la Banque reçoit gratuitement en dépôt des titres russes ; il est clair que ces titres doivent être en plus grand nombre dans ses caisses que dans celles de telle autre banque qui prélèvera un droit de garde ; il en est de même dans les établissements de crédit qui conservent gratuitement les titres qu'ils ont émis ou bien en effectuent sans frais les services financiers : le nombre des déposants sera chez eux plus élevé que dans d'autres banques qui prélèvent une commission pour ces divers services.

Il serait donc utile que le même travail, si judicieusement et si consciencieusement fait par M. des Essars, d'après le portefeuille d'un millier de déposants à la Banque de France, fût établi, en suivant les mêmes cadres, dans les grands établissements financiers. Les résultats d'ensemble étant ensuite totalisés, on aurait un aperçu à peu près complet du montant et du morcellement des valeurs mobilières, car on pourrait admettre que la majorité des portefeuilles restants, non déposés dans les banques, sont constitués à peu près de la même façon.

Cette méthode, ajoute M. Alfred Neymark, est celle que j'ai cru devoir suivre dans mes divers travaux sur les valeurs mobilières et particulièrement sur les titres des compagnies de chemins de fer. Après avoir relevé, compagnie par compagnie, le nombre des titres au porteur et des titres nominatifs, les résultats d'ensemble ont permis d'indiquer tout à la fois le nombre et le morcellement considérable de ces titres, leur répartition dans les portefeuilles, la proportion qui existe entre les valeurs au porteur et nominatives.

Sans entrer dans les détails de la statistique que M. des Essars a établie d'après les dépôts de titres à la Banque de France et qui le conduisent à confirmer mes évaluations antérieures, on voit, à nouveau, combien l'épargne est morcelée, divisée à l'infini, comment elle est soucieuse de ses placements en donnant la première place à nos titres et fonds français.

Cette épargne, dans sa formation et ses développements successifs, est excessivement curieuse à suivre, et M. Alfred Neymarck croit utile de le démontrer par quelques faits :

1° Les premières économies, les premiers francs mis de côté sont déposés dans les caisses d'épargne ; le nombre des petits épargneurs ayant moins de 20 fr. en dépôt est considérable ; le chiffre total des livrets de la caisse nationale et des caisses privées était, au 31 décembre 1895, de 8 745 742 pour un capital de 4 milliards 148 millions. Voilà toute une armée démocratique de petits capitalistes et de rentiers, bien plus nombreuse, bien plus puissante que les déposants dans les grandes banques ;

2° Quand cette épargne s'accroît, la première valeur qu'elle achète est une obligation à lots, de la Ville de Paris ou du Crédit foncier. On veut laisser la porte ouverte à la fortune ; le gros lot est l'idéal espéré et rêvé par les petites bourses;

3° Après l'obligation à lots, quand cette petite épargne augmente encore, l'obligation de chemins de fer et la rente française marchent de pair dans la confiance et le choix des petits capitalistes. La clientèle des obligations de chemins de fer se trouve dans toute la France, dans les plus grandes villes comme dans les plus petits hameaux; elle est répartie dans toutes les classes de la société, les plus riches comme les plus modestes.

Cette clientèle s'est développée à partir du jour où les compagnies ont délivré leurs titres aux guichets de leurs gares et ont annoncé que les services financiers de leurs titres, paiement de coupons, remboursement des obligations sorties aux tirages, seraient effectués sans frais.

Le petit rentier est flatté de posséder un titre du chemin de fer qui traverse son département, sa ville, sa commune, sa bourgade. Il en a été et il en est de même pour la rente française. Ce qui a contribué à sa diffusion a été la division des titres en petites coupures de 1, 2, 3, 4, 5, 10 fr. de rentes, puis la facilité de payer ses contributions avec les coupons, de donner ses « ordres d'achat » au trésorier général, à la recette particulière des finances. Les petits rentiers sont flattés, eux aussi, de pouvoir se rendre tous les trois mois chez le trésorier général, à « la recette » ou chez le percepteur, et de montrer ainsi qu'ils sont rentiers de l'État;

4° Quand l'aisance fait place à l'économie réalisée sou par sou, franc par franc, quand la première base des économies a été assise sur l'obligation à lots, l'obligation de chemins de fer, le titre de rente française, on cherche à augmenter quelque peu son capital et son revenu. C'est alors que, timidement d'abord, on se décide à choisir quelques valeurs à revenu variable; on commence par les « actions françaises », de chemins de fer; on achète ensuite des actions de sociétés de crédit, de titres industriels; puis, tout en dernier lieu, on se décide à mettre en portefeuille quelques valeurs étrangères: parmi ces dernières, on prend d'abord les fonds d'État, à revenu fixe; puis les obligations de chemins de fer, et enfin les actions de banque et de sociétés diverses.

5° L'aisance s'est largement développée: la fortune arrive, le petit capitaliste, le petit épargneur, est devenu « riche », mais, parallèlement aussi, les besoins et les charges de la vie se sont accrus. C'est alors que les valeurs à revenu variable et les titres étrangers prennent une plus large place dans la composition des portefeuilles. Que cette fortune s'accroisse encore, on songera aux placements immobiliers, aux achats de terres ou d'immeubles, aux prêts hypothécaires.

L'épargne modeste se compose donc, dit M. Alfred Neymarck, d'obligations à lots, d'obligations de chemins de fer, de titres de rente française, en proportion bien plus forte qu'en actions à revenu variable et valeurs et fonds étrangers.

Quand cette épargne a fait place à la fortune, ces proportions se modifient complètement. Les gros revenus, les titres à revenu variable, les titres étrangers se trouvent en plus grosse partie dans les portefeuilles.

Examinés dans leur ensemble, les portefeuilles français se composent comme suit:

75 p. 100 en titres français;

25 p. 100 en titres étrangers.

Dans les 75 p. 100 de titres français, les obligations de chemins de fer et les rentes françaises représentent 50 p. 100; les obligations à lots, 5 p. 100; les actions industrielles de 10 à 15 p. 100; les actions de sociétés de crédit, compagnies d'assurances, 5 à 10 p. 100. Dans les 25 p. 100 de titres étrangers, 5 à 10 p. 100 sont consacrés aux obligations et actions de sociétés diverses étrangères; 10 à 15 p. 100 aux fonds d'États. Ces évaluations, ajoute M. Alfred Neymarck, ne s'éloignent pas beaucoup de la réalité : elles sont confirmées, du reste, par notre stock général de titres français et étrangers.

Nous possédons 20 milliards de valeurs et fonds étrangers dans les portefeuilles français, dont 12 à 13 milliards de fonds d'États étrangers. Ces chiffres résultent de mes précédentes évaluations et de celles toutes récentes auxquelles s'est livrée la commission du budget; 7 à 8 milliards sont constitués sur des titres divers, actions et obligations.

Quant aux valeurs françaises, y compris les rentes, nous en possédons, déduction faite de celles qui peuvent appartenir aux étrangers et se trouvent au dehors, pour 60 milliards. En déduisant les 26 milliards de rente, il resterait 34 milliards de valeurs diverses. Sur ces 34 milliards, les actions et obligations de chemins de fer français représentent, à elles seules, aux cours actuels, 20 à 21 milliards; les emprunts de villes, de départements, du Crédit foncier, 6 milliards; les actions de sociétés financières, 2 milliards; près de 6 milliards sont placés en actions et obligations industrielles, sociétés d'assurances, etc.

Ce total des valeurs françaises est facile à vérifier : il suffit de capitaliser le produit de l'impôt de 4 p. 100 sur le revenu, en ayant soin d'en déduire le produit des valeurs étrangères taxées, celui des commandites et parts d'intérêts, celui des lots et primes au remboursement, l'impôt des congrégations religieuses, etc. Tous comptes faits, cette statistique précise démontre que l'ensemble des valeurs et fonds d'État français, dans les portefeuilles français, atteint et dépasse même quelque peu le chiffre de 60 milliards.

L'évaluation du capital et du revenu des valeurs et fonds étrangers est plus difficile à faire: les éléments qui peuvent concourir à ces évaluations sont d'ordre différent, et je les ai indiqués dans de précédents travaux. Ce sont les chiffres des émissions; le nombre et le montant des titres admis à la cote, le total des remises faites par les gouvernements étrangers ayant à payer leurs coupons au dehors, le mouvement des échanges et conversions de titres, renouvellement de feuilles de coupons. Ces modes d'évaluation sont essentiellement variables, en raison même du caractère international des titres qui se négocient, pour la plupart, sur les divers marchés français.

On conserve bien plus longtemps en portefeuille un titre de rente française, une obligation de chemin de fer, une valeur française; on réalise et on échange, au contraire, bien plus facilement un titre de rente italienne, autrichienne, turque, égyptienne, etc., et c'est ce qui explique, en grande partie, pourquoi les évaluations du stock de valeurs étrangères, possédées par la France, peuvent sensiblement varier d'une année à l'autre. Les évaluations les plus optimistes dépassent le chiffre de 26 milliards; les plus modérées vont jusqu'à 15 ou 16 milliards. Celles, toutes récentes, de la commission du budget, conformes, du reste, à celles que j'avais précédemment établies, donnent une évaluation approximative de 20 milliards.

On a dit que dans cette évaluation de 20 milliards il n'avait pas été tenu compte des valeurs et fonds étrangers déposés dans des banques étrangères. Cette objection n'est pas fondée; peu importe, en effet, l'endroit où les titres sont déposés, il suffit que leur revenu soit envoyé en France et consommé en France, et que les titres appartiennent à des Français.

Quant au morcellement des valeurs mobilières, à la diffusion des rentes, des actions et des obligations de chemins de fer, des actions et obligations du Crédit foncier, des actions de la Banque de France, des documents que l'on peut considérer comme officiels démontrent que c'est, en majeure partie, la petite épargne qui détient ces valeurs. Pour les rentes sur l'État, on a la statistique du nombre des inscriptions au porteur des rentes, de celui des inscriptions nominatives; on connaît le nombre des rentiers qui, tous les jours, se présentent dans les recettes des finances, dans les trésoreries, aux guichets du Trésor, pour encaisser leurs coupons. Sans doute, un rentier peut posséder plusieurs inscriptions nominatives, plusieurs inscriptions au porteur, mais on sait aussi que ces inscriptions multiples ne tardent pas à être groupées, réunies en une seule; on sait encore que le nombre des porteurs de rentes sur l'État n'est pas moindre de 2 millions, ce qui représenterait environ 400 francs de rente par rentier, bien que pour beaucoup d'entre

eux cette moyenne soit encore de beaucoup trop élevée. Les comptes rendus annuels de la Banque, du Crédit foncier, fournissent l'indication précise du nombre, de la répartition et du morcellement de leurs titres. On connaît la diffusion des actions et obligations de chemins de fer : examinés en bloc, tous ces milliards et millions dont la masse paraît si imposante ne sont, en réalité, comme l'a dit et répété M. Alfred Neymarck, que de la poussière de titres et de la poussière de revenus.

Les statistiques mobilières ont une grande utilité, dit en terminant M. Alfred Neymarck ; elles démontrent la force de l'épargne dans notre pays, et combien on a tort, par des attaques inconsidérées, d'enrayer son développement.

Il ne faut pas porter envie aux rentiers; si leur capital s'est accru, leurs revenus, par la baisse du loyer des capitaux, diminuent sans cesse. M. E. Cheysson, dans une récente étude, a démontré d'une façon saisissante que la baisse du taux de l'intérêt de 5 à 3 p. 100 correspondait, pour les rentiers, à une diminution annuelle de revenu de 1 600 millions. Sans doute, leur capital s'est accru, mais un rentier ne vit pas avec son capital, il vit avec son revenu ; et les rentiers d'aujourd'hui, ceux qui placent leurs économies, sont obligés de se contenter de 3 p. 100 et moins. On ne peut vivre avec des rentes aussi réduites.

Il ne faut pas attaquer cette masse de petits épargneurs ; il ne convient pas de les grever sans cesse d'impôts nouveaux ; ils ne demandent pas aux pouvoirs publics de les protéger, mais simplement de les laisser tranquilles.

M. Raphaël-Georges Lévy fait remarquer que ceux qui ont fait des statistiques sur la possession de valeurs étrangères par des Français n'ont, sans doute, pas tenu compte des titres laissés à l'étranger. Il s'est livré sur ce point à une enquête personnelle et ce sont les résultats de cette enquête qui l'ont amené à donner son chiffre de 27 milliards.

M. Levasseur a répondu que M. Neymarck ne considérait pas que l'objection modifiât ses évaluations et ses calculs. Peu importe, a-t-il dit succinctement, l'endroit ou le pays où les titres sont laissés en dépôt. Il suffit que leur revenu soit envoyé en France ou consommé en France et que les titres appartiennent à des Français.

Personne ne demandant plus la parole, la discussion est close et l'assemblée passe à l'ordre du jour.

M. Cheysson, en présentant, dans la séance du 20 octobre dernier, l'Album de statistique graphique du Ministère des travaux publics pour 1895 et 1896, avait annoncé que, sur la demande du Président, il exposerait avec quelques détails, dans la séance actuelle, non seulement les résultats numériques, du *recensement de la circulation sur les routes nationales,* mais encore la méthode de cette grande opération. La parole lui est donnée pour cette communication qui, en raison de son importance et de son étendue, est publiée séparément (voir p. 417).

M. Adolphe Coste demande si le recensement de la circulation n'a porté jusqu'ici que sur les routes nationales. Il serait très intéressant d'y procéder pour les routes départementales.

M. Cheysson répond que dans quelques départements seulement, on s'est préoccupé du recensement de la circulation sur les routes départementales. On se trouve, presque partout, en présence d'une insuffisance statistique, mais surtout technique.

M. H. *Tarry* fait une communication sur *l'or artificiel,* que le chimiste Emmens prétend fabriquer industriellement depuis six mois aux États-Unis.

Voici le bordereau des lingots d'or déposés au Bureau d'essai de l'Administration des Monnaies des États-Unis, à New-York, les 16 avril et 26 août 1897, par M. Emmens.

Tableau.

Description du métal or :

	Désignation des bordereaux.	16 avril 1897.	26 août 1897.
Poids	avant la fonte	219gr,591	678gr,06
	après la fonte	218 ,969	677 ,12
Or.	Titre en millièmes.	658 ‰	674 ,5 ‰
	Valeur en francs	496f,04	1 572f,34
Argent séparé de l'or. (à 0,47 l'once standard.)	Titre en millièmes.	260 ‰	430 ‰
	Valeur en francs.	5 ,75	13 ,16
	Valeur totale en francs. . . .	501f,79	1 585f,50
	Frais de fonte, séparation, affinages, alliage et mise en barres du métal fin.	6 ,32	8 ,70
	Valeur nette en francs	495f,47	1 576f,80
Valeur	en monnaie d'or	489f,72	1 563f,64
	en monnaie d'argent.	5 ,75	13 ,16

Valeur nette des lingots en francs.

Date des dépôts.	Poids après fusion.	Titre de l'or.	Titre de l'argent.	Valeur nette.
N° 1 : 13 avril 1897.	218gr,97	658 ‰	260 ‰	495f,47
N° 2 : 23 avril 1897.	298 ,90	601,5 ‰	326 ‰	622 ,12
N° 3 : 7 mai 1897.	340 ,89	649,5 ‰	275 ‰	764 ,62
N° 4 : 22 mai 1897.	376 ,04	685,5 ‰	233 ‰	888 ,27
N° 5 : 12 juin 1897.	516 ,32	578,9 ‰	340 ‰	1 037 ,09
N° 6 : 6 juillet 1897	522 ,54	»	»	1 139 ,60
. . . .	. . . .	. . . . .	. . . .	. . . .
N° 11 : 26 août 1897	677 ,12	674,5 ‰	430 ‰	1 576 ,80
Total des onze premiers lingots . .	4kil,598g			

N. B. Ce bordereau, destiné à servir d'avis au déposant, n'a pas d'autre valeur.

Cette communication a été, de la part de plusieurs membres de l'assemblée, l'objet des plus extrêmes réserves.

M. Arsène Dumont entretient l'assemblée de *la dépopulation dans le département de l'Orne.*

On parle beaucoup de la dépopulation, dit M. Arsène Dumont, mais on ne l'étudie pas assez. Depuis si longtemps que l'on s'en préoccupe, personne ne sait encore à cette heure quelles sont les communes de France où la natalité s'élève à son maximum et quelles sont celles où elle descend à son minimum.

Ce minimum existe peut-être dans l'Orne. En tout cas, ce département est certainement l'un des plus malades qui soient en France, sous tous les aspects de son état démographique.

Sur 512 communes dont il se compose actuellement, 146 ont dû être laissées de côté à cause de leur petitesse, qui ne présentait pas une base suffisamment sûre aux calculs. Les 366 autres ont été étudiées sous le rapport de leur natalité, de leur nuptialité, de leur mortalité, de l'excès des décès sur les naissances pendant la décade 1883-1892 et sous le rapport de la dépopulation pendant les vingt ans écoulés de 1876 à 1896.

Cette enquête révèle des natalités beaucoup plus faibles que tout ce qui avait jamais été signalé dans quelque collectivité humaine que ce soit. Il n'y a pas moins de dix-neuf communes ayant une natalité inférieure à 12 naissances pour 1 000 habitants; plusieurs n'en ont que 9 ou 10; enfin deux communes ont chacune 8,7 naissances seulement par an pour 1 000 habitants.

Les deux principaux centres de dépression se rencontrent dans la haute vallée de la Sarthe, d'une part, de l'autre, dans les cantons de Briouze, Ecouché et Putanges. Les arrondissements d'Alençon et d'Argentan sont les plus malades, ceux de Mor-

tagne et de Domfront le sont moins, surtout dans leurs parties les plus éloignées du centre.

Quelque faible que soit la natalité, la mortalité n'en est pas moins le plus souvent égale ou supérieure, quelquefois très supérieure, à la moyenne française, de sorte qu'il se produit des excès considérables des décès sur les naissances. Il n'y a pas plus de 18 communes sur 366 où les naissances dépassent encore les décès. Par contre, il y en a un très grand nombre qui ont moins de 75 naissances pour 100 décès. Dans 22 communes, le nombre des décès est plus de deux fois celui des naissances. Enfin, on trouve deux communes dont l'une n'a que 35,0 et l'autre que 34,9 naissances pour 100 décès.

Toutes les communes, sauf 20, ont vu leur population décroître de 1876 à 1896. 143 communes ont perdu plus de 20 p. 100 de leur population en vingt ans. Sur ce nombre, 124 ont perdu de 20 à 30 habitants pour 100 en vingt ans, 15 communes en ont perdu de 30 à 40, enfin 4 en ont perdu de 40 à 43,3 p. 100 pendant le même laps de temps.

En somme, on doit considérer le département de l'Orne comme une riche collection de pathologie sociale, présentant aux regards du démographe observateur les cas les plus variés et les plus intenses. C'est sur les points où ces phénomènes sont le plus accusés qu'on a le plus de chances d'en découvrir les causes. Il serait bien désirable que l'État, qui n'a point encore cru devoir dépenser un centime pour l'étude de la dépopulation, fît faire un travail analogue, mais plus complet, pour tous les départements.

M. Levasseur remarque qu'il existait autrefois dans les environs d'Alençon beaucoup de tisserands à domicile. Il demande si des modifications économiques n'auraient point contribué à entraîner cet état démographique.

M. Dumont répond, qu'en effet, la concurrence des grandes usines a tué complètement le tissage de la toile à domicile. Les tisserands ne sont point revenus à l'agriculture; ils ont émigré. Il en résulte que la proportion des adultes, dans la population, est faible et que la proportion du groupe d'âge de 60 à 63 ans est excessive. L'abaissement de la natalité dans les communes de l'Orne tient donc en partie à la composition de la population, mais elle tient aussi, pour une forte part, à la volonté réfléchie de n'avoir que peu ou point d'enfants. Depuis le commencement du siècle, la plupart des communes de la haute vallée de la Sarthe n'a jamais eu qu'une natalité extrêmement faible.

M. Cheysson fait une question relative au sexe des enfants dans ces familles à fécondité si limitée.

M. Dumont répond qu'il n'a pu étudier la masculinité et que des unités démographiques aussi petites se prêtent, du reste, fort mal à un examen de cette nature.

M. J. Bertillon fait remarquer l'extrême faiblesse des chiffres de natalité observés par M. Arsène Dumont: un grand nombre de communes n'ont qu'une natalité oscillant de 12 à 9; deux même n'ont guère plus de 8 naissances par an pour 1000 habitants. Cela montre combien se trompent les auteurs qui annoncent que la natalité française étant tombée progressivement au chiffre paradoxal de 21 naissances pour 1 000 habitants, ne baissera plus beaucoup parce qu'elle serait près du minimum observable. La vérité est qu'il n'y a pas de minimum à la natalité, et M. Dumont nous en donne la preuve; il y en a évidemment un à la mortalité, puisqu'on ne parviendra pas à supprimer la mort, ni même à l'éloigner bien sensiblement; quant à la natalité, son minimum est zéro, ou peu s'en faut.

L'ordre du jour de la séance du 15 décembre prochain est fixé comme suit :

1° Élections pour le renouvellement partiel du Bureau et du Conseil;

2° Communication de M. Edmond Fléchey sur la statistique agricole décennale de 1892.

La séance est levée à 11 heures 20.

Le Secrétaire général,
Em. Yvernès.

Le Président,
Jacques Bertillon.



II.

SESSION DE L'INSTITUT INTERNATIONAL DE STATISTIQUE TENUE EN 1897 A SAINT-PÉTERSBOURG (1).

L'Institut international de statistique a tenu sa session à Saint-Pétersbourg, du 30 août au 4 septembre.

Vous savez que l'Institut international de statistique a été fondé à Londres, en 1885, à la suite du 25e anniversaire de la Société de statistique de Paris, que présidait alors M. Léon Say, et du 50e anniversaire de la Société de statistique de Londres, que présidait sir Rawson W. Rawson, et qu'il se compose de 150 membres titulaires, au maximum, et de membres honoraires, dont le nombre est aujourd'hui d'environ 25.

L'Institut international publie, sous la direction de son secrétaire général, M. Bodio, un Bulletin, qui contient des travaux originaux et le compte rendu des sessions, et dont la collection forme aujourd'hui dix volumes. Il tient tous les deux ans une session; il la tient en général dans la capitale de l'État dont il a accepté l'invitation à la session précédente. La première réunion a été celle de la fondation à Londres. Les autres sessions se sont tenues à Rome en 1887, à Paris en 1889, à Vienne en 1891, à Chicago en 1893, à Berne en 1895 et à Saint-Pétersbourg en 1897. Il est inutile d'entrer dans plus de détails; l'Institut international est trop connu de la Société de statistique, qui y compte une vingtaine de membres et dont plusieurs ont pris une part très honorable aux travaux de la dernière session.

L'invitation de la Russie, pour 1897, coïncidait avec le recensement de la population russe, qui devait avoir lieu la même année. C'était un grand événement en statistique, dont le gouvernement désirait rendre les statisticiens témoins; car c'est le premier dénombrement régulier et complet, par bulletins de famille, que la Russie ait opéré, et le plus considérable, par le nombre des recensés, qui ait été accompli par ce procédé.

Nous savons déjà que le chiffre donné, comme résultant d'un calcul provisoire, était de 129 211 000 âmes. Les détails que M. Troïnitsky, directeur du Comité central de statistique, a donnés sur cette vaste opération, qui a nécessité 150 000 recenseurs, opérant en même temps le jour du recensement, ont fourni la matière d'une des communications les plus instructives de la session; il a fallu louer un vaste bâtiment pour emmagasiner les bulletins, dont la masse, avec les instructions aux recenseurs, pèse plus de 2 millions de kilogrammes, et que l'administration centrale s'occupe maintenant d'analyser et de compter à la machine.

Avant l'ouverture de la session, l'Empereur et l'Impératrice ont reçu, la veille de leur départ de Péterhof, le bureau, que leur a présenté le grand-duc Constantin. Le grand-duc avait accepté la présidence d'honneur de la session, qui s'est tenue dans le palais de l'Académie des sciences, dont il est président. Le grand-duc et la grande-duchesse ont invité, au palais de marbre, les savants, statisticiens et géologues (il y avait un Congrès de géologie à Saint-Pétersbourg) à une soirée

(1) Communication faite à la Société de statistique de Paris dans la séance du 20 octobre 1897.

dont ils ont fait les honneurs avec une amabilité et une grâce parfaites. Des autres réceptions et fêtes à Saint-Pétersbourg et à Moscou, je ne parle que pour dire que l'hospitalité russe a été aussi large que cordiale et que, d'autre part, le programme avait été réglé, par le comité d'organisation russe et par le bureau de l'Institut, de telle manière que les fêtes n'ont rien dérobé aux heures de travail. Une grande partie du mérite des bonnes dispositions revient à M. Troïnitsky, qui présidait le comité d'organisation.

Je regrette de ne pouvoir pas reproduire le discours entier par lequel le grand-duc a ouvert la session. Vous verriez avec quelle précision vraiment scientifique y sont déterminés le caractère de la statistique et le rôle qu'elle a à remplir dans les études sociales et dans les affaires gouvernementales.

Je me contente d'en citer deux passages.

« Les peuples ont pu longtemps se passer de la statistique, parce qu'ils n'éprouvaient pas le désir de savoir et parce qu'ils n'avaient pas les moyens pratiques de s'enquérir. Le « connais-toi toi-même », appliqué à l'organisation sociale, est un besoin relativement récent, qui s'est développé au XIXe siècle, avec la civilisation, et qui deviendra probablement plus impérieux et plus exigeant encore au siècle prochain. Les premiers dénombrements généraux de la population des pays scandinaves ne remontent pas au delà de la moitié du XVIIIe siècle, et ce n'est que dans le cours du XIXe siècle que les autres États d'Europe, devancés sur ce point par la République naissante des États-Unis, les ont imités. De l'état et du mouvement de la population, la statistique a tiré peu à peu toute une science, la démographie, qui relève essentiellement d'elle, si bien qu'on l'a souvent confondue avec la statistique même; celle-ci peut, en tout cas, s'en enorgueillir, comme du plus beau fleuron de sa couronne scientifique, parce que la démographie est, grâce à elle, la plus précise et peut-être la plus avancée des sciences sociales. »

« Quelques-uns de vos auteurs ont défini la statistique : l'étude numérique des faits sociaux. En effet, tout ce qui peut se compter dans cet ordre de faits est de votre ressort; vous en avez dénombré chacune des espèces et des variétés et, si vous ne l'avez pas encore fait pour quelqu'une, vous le ferez demain, car votre curiosité est insatiable. Quelles que soient vos fonctions, Messieurs, directeurs de statistique, administrateurs, professeurs, publicistes, vous faites de la science. Vous relevez des mathématiques, auxquelles vous devez la précision de vos calculs; mais vous avez vos méthodes propres de dénombrement et d'analyse; vous vous appliquez sans cesse à perfectionner la rigueur et la clarté, et, à ce titre, on dit avec raison qu'il y a une science de la statistique. C'est grâce à l'emploi sagace de ces méthodes que vous avez inventorié, si je puis ainsi parler, le monde moral et le monde matériel, l'espèce humaine, ses actes et ses biens. Je disais, tout à l'heure, que vous aviez créé la démographie; je puis dire que la plupart des sciences sociales vous font continuellement des emprunts et vous doivent une notable partie de leur avancement. La politique des véritables hommes d'État, qui s'efforce d'assurer par la paix, par l'ordre, par le respect de la liberté du travail et de la propriété, le plus large développement possible des forces productives de la nation et l'amélioration la plus grande de la condition morale et matérielle des personnes, s'inspire de la science. Elle recourt à vos savants travaux, qui sont pour elle d'un usage journalier et d'une utilité incontestable. »

Le président de l'Institut international, sir Rawson, ayant été empêché par sa

santé de quitter Londres, j'ai, en qualité de premier vice-président, répondu à ce discours et je n'ai eu, pour ainsi dire, au point de vue scientifique, qu'à commenter la définition donnée par le grand-duc : « La statistique est l'étude numérique des faits sociaux. » J'avais aussi à parler de nos morts; il y en a un dont le nom est cher et respecté ici : celui de Léon Say.

Pour le travail en section, qui a occupé trois matinées, l'assemblée s'était divisée en quatre groupes : 1° section de méthodologie, de population, de justice, présidée par M. von Mayr, avec sous-section de statistique historique, présidée par M. de Inama Sternegg; 2° section d'agriculture et de propriété foncière, présidée par M. Tisserand; 3° section d'industrie, commerce, colonies, métaux précieux, présidée par M. Lexis; 4° section des finances, crédit, institutions de prévoyance, présidée par M. Édouard Millaud, sénateur.

Je me contente de donner un aperçu sommaire des assemblées générales, qui ont eu lieu l'après-midi et, en outre, le samedi matin. La première de ces séances a été consacrée à l'importante communication de M. Troïnitsky sur le recensement russe, à un mémoire de M. Tchouprow, de Moscou, sur l'organisation, au commencement du xxe siècle, d'enquêtes sur la condition des populations rurales, qui a été renvoyé, après discussion, à l'examen des sections, et à l'exposé de M. Livi, d'Italie, des résultats d'une enquête anthropométrique militaire, qui a duré de 1880 à 1885, et qui fait ressortir les différences notables de taille et de force suivant la contrée et suivant la profession.

Dans la séance suivante, M. Alfred Neymarck a déposé, au nom du Comité de la statistique internationale des valeurs mobilières, un rapport très important. Ces valeurs étant estimées par lui 80 milliards pour la France, il a, avec l'aide de ses collègues étrangers, trouvé 182 milliards en Angleterre, 92 en Allemagne, total résultant d'éléments en partie différents de ceux qui ont servi aux autres calculs, de 25 en Russie, de 24 en Autriche, en tout environ 450 milliards pour douze États. Ce total n'est, pour diverses raisons, qu'une évaluation approximative, mais qui fournit des comparaisons intéressantes et que le comité, qui reste en fonctions, s'efforce de rendre plus précise, en établissant des règles d'enregistrement.

M. Rasp a présenté un rapport au nom du comité chargé de préparer le cadre d'une statistique internationale des caisses d'épargne; M. Bodio, au nom du comité de la statistique criminelle, un rapport dans lequel il a rappelé les vœux formulés au sujet de cette statistique dans les sessions de Paris et de Vienne et les améliorations qui ont été introduites dans cette matière par plusieurs États. Il reste beaucoup à faire pour se rendre compte, soit du véritable mouvement de la criminalité dans les pays où les changements dans la législation ont amené nécessairement des changements dans le nombre des condamnations, soit de la relation de la criminalité entre plusieurs États dont la législation et la procédure diffèrent. Il s'est engagé, à propos de ce rapport, une discussion sur les bulletins individuels et le dépouillement de ces bulletins dans un bureau central; le bulletin individuel a été recommandé comme un procédé plus sûr et plus souple que les tableaux généraux fournis par les administrations locales.

M. Albanel lit un mémoire sur la criminalité des enfants de moins de 16 ans, en France et particulièrement dans le département de la Seine, et exprime le vœu que la statistique nationale soit rédigée de manière à faciliter des études comparatives. M. Turnowsky a pu comparer dans plusieurs pays, notamment en France, en Alle-

magne et en Russie, les condamnations prononcées avec et sans participation du jury; partout les acquittements sont plus nombreux dans le premier mode, nulle part autant qu'en Russie, et d'ailleurs les jugements rendus sans l'assistance du jury donnent aussi une moindre proportion de condamnations en Russie que dans les autres pays; l'auteur attribue cette différence à l'étendue des juridictions russes qui rend les preuves de la culpabilité plus difficiles à établir. En Autriche, les acquittements sont plus rares dans le Tyrol, où l'instruction primaire est largement répandue, que dans la Galicie, qui présente le maximum des acquittements et un minimum d'instruction.

J'avais, sur l'invitation de M. Glasson, posé à la session de Berne la question de l'établissement de cadres comparables pour la statistique internationale du divorce. Un comité spécial a été chargé de procéder à une enquête. Le rapporteur, M. Yvernès, a présenté un rapport d'où ressortent des conclusions pour une quinzaine d'États, comme, par exemple, que les demandes en divorce sont accueillies, suivant les pays, dans la proportion de 60 à 92 p. 100; que les femmes, quand elles ont le choix, préfèrent, en général, la séparation de corps au divorce, etc.; il ressort surtout que ces statistiques ne concordent pas; c'est pourquoi l'Institut a proposé un cadre dont l'adoption les rendrait plus comparables. C'est aussi à l'uniformité que tend M. Mac-Donell; il demande que l'Institut international reprenne le travail qu'a publié, il y a vingt-deux ans, sous les auspices du Congrès international de statistique, M. Yvernès, sur la statistique internationale de la justice civile; l'Institut international émet un vœu favorable à cette proposition.

Pour ne pas trop allonger ce rapport, je ne fais que citer les communications du général Borkowsky sur la statistique des chemins de fer et des voies navigables de la Russie et celle du général Tillo sur la nouvelle carte hypsométrique de la Russie. Je ne m'étends pas non plus sur le rapport présenté par M. Bateman, au nom du comité de statistique commerciale; les questions d'origine et de provenance, de classification et d'évaluation des importations et exportations occupent depuis longtemps ce comité, sans qu'il soit parvenu jusqu'ici à établir une entente internationale sur ces trois points; il demande aujourd'hui des règles uniformes pour l'enregistrement des colis postaux.

La séance du vendredi a été très remplie par des questions agricoles. Au début, le major Craigie a communiqué un travail important sur la culture du blé et sur le nombre des bœufs et des moutons dans les principaux États depuis 1867; de ses tableaux il résulte, entre autres rapports, que le nombre des acres que la culture du blé a perdues en Angleterre correspond presque exactement à celui des acres qu'elle a gagnées en Australasie. M. Pilat a tracé, au nom du comité agricole, les règles fondamentales de la statistique des récoltes. M. Timiriasew y a ajouté une proposition relative à la statistique de la prévision des récoltes. Cette prévision est indiquée dans plusieurs États par « bien, assez bien », etc., ou par des signes équivalents; M. Timiriasew trouve cette méthode vague et insuffisante; il demande qu'on calcule pour chaque contrée la moyenne vraie d'une période décennale ou autre et qu'on rapporte à cette moyenne les évaluations de l'année. M. Tisserand n'est pas de cet avis, parce que les paysans n'ont pas la notion d'une moyenne décennale, tandis qu'ils connaissent le rapport de leur récolte pendante à leur récolte de l'an dernier; c'est précisément ce rapport qu'on leur demande en France. Plusieurs membres prennent part à cette discussion, qui aboutit à un ren-

voi au comité de l'agriculture, avec mission de concilier, s'il est possible, les deux systèmes.

M. Reinbott a fait une étude très curieuse sur les mutations de propriété en Russie en 1893, d'où il résulte que les nobles ont vendu beaucoup plus de terres qu'ils n'en ont acheté, que les communautés rurales et la masse des paysans ont peu profité de ces aliénations et que les principaux acheteurs ont été les marchands et les paysans riches; le gouvernement russe paraît s'être préoccupé de ces faits qui, dit l'auteur, « conduiront très prochainement (si les circonstances ne changent pas) à une répartition de la propriété complètement différente de celle qu'on observe à présent ». M. Timiriazew a clos la série des communications agricoles par un aperçu des conséquences qu'a eues la baisse du prix des denrées agricoles sur le commerce; il pense qu'elle a paralysé l'essor du commerce du monde et qu'en particulier la Russie, exportatrice de ces denrées, y a beaucoup perdu, pendant que l'Angleterre importatrice y gagnait; on peut discuter la portée des statistiques sur lesquelles M. Timiriazew appuie sa thèse, mais on doit reconnaître que cette thèse est l'expression de l'opinion et des plaintes d'un très grand nombre de propriétaires fonciers en Russie, qui, obérés par le service des intérêts de leurs emprunts hypothécaires, comme le sont aussi beaucoup de cultivateurs américains, ne peuvent plus équilibrer leurs recettes et leurs dépenses avec le bas prix des céréales.

Des deux séances du samedi, celle du soir devait être réservée aux questions administratives. Mais la fin des communications scientifiques, à laquelle la matinée n'a pas suffi, a débordé sur l'après-midi. Elle comprend une communication de M. Keller sur la statistique internationale des métaux; une de M. Pokrowsky sur l'influence qu'exercent les récoltes et le prix des denrées sur le mouvement de la population; une de M. J. Bertillon sur la natalité dans les quartiers riches et dans les quartiers pauvres de quelques grandes villes, d'où il résulte non seulement que les premiers sont généralement moins prolifiques que les seconds, mais qu'à Berlin leur natalité ne dépasse pas de beaucoup celle des mêmes quartiers de Paris; une de M. Raseri sur la natalité en rapport avec l'âge des parents dans quelques villes d'Italie; une de M. Bodio sur la statistique internationale des chemins de fer, qui aurait besoin d'une base plus uniforme; une de M. Kiaer sur la question des études hyppologiques ou représentatives, c'est-à-dire sur l'étude statistique détaillée de certains groupes choisis comme types d'un ensemble; une de M. Annensky sur les travaux de statistique accomplis par les zemstvos et les municipalités en Russie; une de M. Basilesco sur un mode d'évaluation de la population de la Roumanie. M. Kõrösi a fait une communication sur le *Standard population*, qui a provoqué des critiques plus vives que probantes de M. Borkowsky, et il a lu le rapport de la première section sur la possibilité d'un recensement séculaire du monde en 1900; l'assemblée a exprimé le vœu que ce recensement eût lieu, autant que possible, dans tous les pays civilisés, le 31 décembre 1900, d'après le formulaire adopté. Plusieurs recensements auront lieu à cette date, parce que plusieurs États ont déjà adopté cette périodicité, et peut-être aussi parce que plusieurs États se décideront à suivre le conseil de l'Institut international. Mais d'autres, comme la France et l'Angleterre, ne changeront certainement pas leur périodicité, qui tombera en 1901. Une discussion s'engage à ce sujet. M. Tarde, invité à la session, a contesté les avantages de l'uniformité des statistiques et de leur simultanéité à une date qui, pour être un nombre rond, ne marque nullement une fin de période dans l'évolu-

tion sociale. Il n'y a assurément aucune raison pour que 1900 soit une fin ou un commencement; mais les périodes de civilisation ont-elles jamais une date précise de naissance et qui peut les marquer d'avance? La comparabilité des données statistiques n'en est pas moins utile et désirable. Mais il sera facile de ramener par le calcul toutes les populations civilisées à la date du 31 décembre 1900, si les dénombrements ne s'éloignent pas trop de cette date. L'Institut international a, conformément à ses statuts, élu pour deux ans son bureau. Il a réélu comme président sir Rawson W. Rawson par 23 voix contre 20 données à M. de Inama Sternegg; comme vice-présidents, MM. Levasseur et Lexis, et il a nommé en outre M. Troïnitsky en remplacement du général Walker; comme secrétaire général, M. Bodio, et comme trésorier, M. Bateman, qui remplace M. Martin, décédé. Il a accepté par un vote unanime l'invitation qui lui a été faite, au nom du gouvernement norvégien, par M. Kiaer, de tenir à Christiania sa session de 1899.

L'Institut international de statistique accomplit son œuvre non seulement par ses sessions biennales, comprenant les débats des sections et ceux des séances générales, mais aussi par les publications de son Bulletin, par le travail de ses comités, dont plusieurs ont une longue durée et qui élaborent des cadres en vue de l'uniformité et procèdent à des recherches de statistique internationale. Il l'accomplit aussi par le rapprochement que la confraternité établit entre des hommes adonnés aux mêmes études et surtout entre les directeurs de statistique ayant à dresser des enquêtes sur des objets de même nature.

Aux différents points de vue auxquels on peut l'envisager, la session de Saint-Pétersbourg a été bonne: ni les travaux des sections, quoique toutes n'aient pas entièrement abouti, ni les communications en séance générale, ni la confraternité des relations ne lui ont manqué, et c'est avec l'espérance de renouer plus intimement ces liens à Christiania et d'y apporter une ample provision de rapports que les membres de la session se sont séparés.

Des comptes rendus de cette session ont paru dans les journaux parisiens. M. Neymarck y a consacré quelques pages dans le *Rentier*. J'en ai parlé dans plusieurs journaux, notamment dans le *Temps* et dans le *Siècle*. J'ai trouvé dans le *Figaro* un article dans lequel, sous le titre de: *Congrès de Saint-Pétersbourg*, le rédacteur a essayé de montrer à des lecteurs qui ne sont pas satisfaits quels services rend la statistique. Ce morceau a quelque intérêt pour nous; c'est pourquoi je vous demande la permission de terminer ma communication par la lecture de la première partie de cet article :

« La statistique n'a pas le don de plaire. Il n'y a pas lieu de s'étonner qu'elle rebute les délicats qui cherchent dans un livre le charme du récit, la finesse de la pensée ou la pénétration des vues philosophiques. S'il leur arrive, par hasard, d'ouvrir un volume de statistique, ils n'y voient qu'une suite de tableaux et de colonnes de chiffres dont l'introduction même, quand il y en a une, est hérissée de calculs, et ils s'empressent de le fermer: c'est pour eux un grimoire sans intérêt. Ils font bien: ils n'en tireraient qu'une nourriture tout à fait indigeste. S'il y a quelque suc à en extraire, ils doivent attendre que des gens du métier l'aient préparé et le leur présentent sous une forme plus digestive. C'est ainsi que très peu de savants se vouent à calculer la marche des corps célestes; mais toutes les personnes instruites connaissent par eux cette marche et s'y intéressent.

« Il peut paraître plus surprenant que des publicistes et des politiques qui trai-

tent des questions sociales et des affaires d'État dédaignent ou dénigrent la statistique dont ils ne peuvent guère se passer. M. Thiers, qui qualifiait l'économie politique de « littérature ennuyeuse », était beaucoup plus sévère encore dans sa définition de la statistique, et pourtant il excellait à grouper les chiffres en bataillons de combat et il usait souvent dans ses discours de ce genre d'argumentation qui, bien manié, a ou semble avoir la force de l'évidence mathématique. Pour écrire et parler sur les affaires publiques ou pour les administrer, il n'est pas nécessaire d'être statisticien; mais il est nécessaire de comprendre la statistique et de savoir se servir de ses chiffres, les choisir et les interpréter soi-même, sans être à la remorque des conclusions que l'auteur de chaque statistique a pu prendre.

« Dans le discours d'ouverture de la session de l'Institut international de statistique, qui s'est tenue ce mois-ci à Saint-Pétersbourg, M. Levasseur a essayé de montrer la nature et la mesure du service qu'elle rend. J'extrais un passage de ce discours : « On a dit que la statistique était la servante de l'économie politique. « Soit : en tout cas, ce serait une servante maîtresse, telle que Molière en a mis en « scène. J'aime mieux dire qu'elle est le grand pourvoyeur des sciences sociales ; « car elle leur fournit une espèce de matériaux qu'aucun autre mode d'investigation ne serait capable de leur procurer et dont l'accumulation, depuis le commencement du siècle, formerait des montagnes si toutes les publications officielles et « privées étaient entassées ; montagnes dont les minerais sont de qualités très iné- « gales, les uns très riches, d'autres contenant beaucoup de gangue. L'ignorant — « ignorant en statistique, veux-je dire — enfonce au hasard son pic dans le tas ; « l'avocat d'une thèse quelconque n'en tire que les arguments favorables à cette « thèse ; le vrai savant regarde tout, compare, fait son choix et ne met en œuvre « que ce qui est propre à établir la vérité des faits : cet art de choisir est une de « ses caractéristiques, ainsi que l'art d'interpréter et de tirer des conclusions judi- « cieuses. Membres de l'Institut international, qui que nous soyons par notre pro- « fession, directeurs de service de statistique, professeurs du haut enseignement, « écrivains, hommes d'État, nous appartenons à cette catégorie de savants. Sachant « la nature des choses, nous ne nous étonnons pas que toutes les investigations de « la statistique ne pénètrent pas jusqu'au fond et que le mineur ne tire pas toujours « de la mine des matériaux irréprochables. Nous déclarons même hautement au « public, afin de ne pas abuser de sa confiance et de l'éclairer d'une lumière sin- « cère, qu'il y a nécessairement des degrés divers d'approximation dans les résul- « tats de nos recherches. Nous essayons de faire mieux en perfectionnant les mé- « thodes et, d'autre part, nous nous efforçons de faire entendre à la politique qu'on « n'administre bien que ce qu'on connaît bien, que l'expérience, qui a tant fait « avancer dans notre siècle la connaissance de la nature, n'est pas moins importante « pour les études sociales, et que la statistique est le principal instrument qui en « constate avec précision et en mesure les résultats. La statistique, — c'est-à-dire « *l'étude numérique des faits sociaux,* — s'impose comme le microscope s'est « imposé à la physiologie, et, quoiqu'elle soit un peu coûteuse, elle s'imposera de « plus en plus, parce que les services que la curiosité scientifique et la nécessité « gouvernementale exigeront d'elle iront en se multipliant et en se raffinant avec « le temps. »

« On se défie de la statistique non seulement parce qu'on la voit toute bardée de chiffres, mais parce qu'on lui a fait la réputation d'être une menteuse. « On

« prouve tout ce qu'on veut avec la statistique », répètent les incrédules. En effet, on est tenté de dire comme eux quand on a entendu dans une séance du Parlement des orateurs pour et contre se lancer des chiffres à la tête dans un débat économique, financier, douanier ou autre. La faute n'en est pas à la statistique, mais à la nature des choses sociales qui, étant complexe, peut fournir presque toujours des armes contraires à ceux qui en cherchent.

« En France — et dans d'autres pays aussi — beaucoup de maires ne peuvent parler de leur statistique agricole sans rire. Il est certain que la statistique agricole est une de celles qui ne comportent par nature, dans beaucoup de cas, qu'une approximation un peu vague. Elle rend néanmoins des services quand elle est faite consciencieusement, et les maires qui ne la font pas ainsi ne doivent accuser qu'eux-mêmes. A la session de Saint-Pétersbourg, deux agronomes très distingués, M. Tisserand, de France, et M. Timiriasew, de Russie, ont discuté fructueusement la meilleure manière de dresser une des statistiques les plus délicates en ce genre, celle de la prévision des récoltes.

« Quand une statistique porte sur des intérêts privés et que ces intérêts peuvent croire que leur réponse influera sur leur fortune personnelle, il est rare qu'ils répondent avec une entière franchise et que le résultat général ne s'en trouve pas affecté. Il appartient au statisticien de se tenir sur ses gardes. Même quand un intérêt matériel n'est pas en jeu, l'ignorance ou la légèreté faussent parfois le résultat. On s'en aperçoit dans les recensements de la population, qui sont pourtant une des plus exactes statistiques opérées par dénombrement. La coquetterie même intervient. Toutefois, les ruses n'échappent pas toujours à la vigilance du statisticien. Par exemple, il sait, grâce à la démographie qui est une science créée presque de toutes pièces avec des matériaux statistiques, qu'il existe une certaine proportion numérique entre les âges dans une population normale. Dans les recensements français, il constate que cette proportion existe quand il compte les bulletins des hommes, mais il ne la trouve pas quand il compte ceux des femmes de 22 à 30 ans, parce qu'il y a insuffisance de bulletins au-dessus de 25 ans et excès au-dessous. Est-ce la faute de la statistique si les filles n'aiment pas à avouer qu'elles ont coiffé sainte Catherine?

« Il est plus rare que les femmes cherchent à se vieillir. Ce n'est pourtant pas sans exemple. M. Levasseur a expliqué, dans son ouvrage sur la *Population française*, comment les recensements accusent d'ordinaire plus de centenaires qu'il n'en existe, les vieillards très âgés ayant la coquetterie de leur vieillesse et beaucoup sachant mal leur âge véritable: c'est ce qui a fait dire que le nombre des centenaires d'un recensement était en raison inverse de l'instruction du peuple. En 1886, l'administration française, ayant voulu se rendre compte du nombre de centenaires réels, a procédé à une enquête individuelle. Dans un arrondissement de Paris où il s'était trouvé un bulletin de centenaire, le maire manda la personne pour avoir, de vive voix, des renseignements précis. Il se trouva que c'était une femme d'une trentaine d'années qui avait cru faire une bonne plaisanterie et qui se présenta tremblante devant l'autorité, craignant quelque châtiment. Celle-là a probablement mieux compris son devoir aux recensements suivants.

« Si tout le monde le comprenait, les statistiques seraient meilleures. Car, pour obtenir un bon résultat, il faut de la sincérité et un peu d'intelligence chez les recensés, comme il faut une connaissance approfondie de la matière et la volonté

de dire la vérité chez les directeurs de l'enquête. Les statistiques qui consistent dans le relevé de faits enregistrés administrativement à mesure qu'ils se produisent, comme les mariages ou le mouvement des voyageurs en chemin de fer, sont généralement plus exactes, parce qu'elles ne dépendent que des employés qui font l'enregistrement.

« La statistique, d'ailleurs, aborde des sujets très divers et n'est pas moins diverse par les procédés qu'elle emploie pour les traiter. Tout ce qui est susceptible d'être compté dans l'état et dans le mouvement social : naissance, mort, instruction, crime, finances, récoltes, industrie, commerce, propriété, tombe sous son contrôle. Si c'est une exagération de dire que les nombres gouvernent le monde, ce n'en est pas une d'affirmer que les nombres rendent compte de l'état et du mouvement du monde et que, s'ils ne contiennent pas toute la connaissance, ils sont, du moins, un des éléments indispensables de la connaissance en cette matière. Un État doit avoir en règle sa statistique aussi complète et aussi précise que possible, pour que son administration ait conscience de la portée de ses actes et de leurs résultats, tout comme un négociant doit tenir sa comptabilité en ordre et à jour pour ne pas s'exposer à la banqueroute. »

E. LEVASSEUR.

III.

LA CIRCULATION SUR LES ROUTES NATIONALES

D'APRÈS LES COMPTAGES DE 1894.

(Communication faite à la Société de statistique de Paris dans la séance du 17 novembre 1897.)

En 1883, j'ai eu l'honneur de vous entretenir du recensement qui avait été effectué l'année précédente pour déterminer la circulation sur les routes nationales (1). Depuis lors, deux autres recensements ont eu lieu en 1888 et 1894. Votre Bureau a pensé, qu'après un intervalle de 14 ans, il était bon de rappeler votre attention sur ces grandes opérations périodiques et il m'a demandé de vous présenter les résultats du recensement de 1894.

Je n'avais pas le droit de décliner cet appel ; mais, sachant que vous attachez — et avec beaucoup de raison — au moins autant d'importance à la façon de recueillir les chiffres qu'aux chiffres eux-mêmes, je crois devoir, avant de vous indiquer les résultats numériques, vous exposer d'abord l'organisation et la méthode de ces recensements.

I. — MÉTHODE DU RECENSEMENT.

Double utilité du recensement. — Quand on veut mesurer la circulation sur les chemins de fer, on dispose des pièces comptables dressées pour la perception du prix du transport. De même, pour les voies navigables, la statistique peut mettre

(1) Voir *Journal de la Société de statistique de Paris*, année 1884, p. 136.



en œuvre des pièces administratives, telles que les « déclarations de chargement » exigées lors du passage des bateaux devant les bureaux de navigation.

En ce qui concerne les routes nationales, on aurait eu des facilités analogues, si l'on était resté sous le régime des péages qui a duré de 1797 à 1806. Malheureusement, — je parle au point de vue statistique, car, à tous les autres, j'applaudis chaleureusement cette mesure, — les chemins de terre sont libres aujourd'hui et chacun y circule sans être astreint à aucune formalité qui puisse servir de point d'appui aux opérations de la statistique.

Je demande la permission de faire remarquer à cette occasion que la statistique, étant de sa nature curieuse et un peu indiscrète, n'a pas de répugnance pour la fiscalité et même pour le socialisme, qui lui fournissent des données précises. Si l'économiste libéral condamne au nom des principes les grandes lois allemandes d'assurances ouvrières, le statisticien, dont il est doublé, ne peut pas ne pas leur savoir gré des beaux tableaux numériques qu'elles ont permis de remplir.

« A l'occasion de son programme social, — c'est Léon Say qui parle et son libéralisme n'est pas suspect, — M. de Bismarck a recueilli d'immenses matériaux sur le nombre des individus appartenant à chacune des classes de la société; on a étudié la nature de leurs occupations; on a réuni des documents statistiques du plus haut intérêt. S'il ne restait même que ces tableaux et ces documents de tous les travaux entrepris en Allemagne et des projets cyclopéens de M. de Bismarck, ce serait déjà un monument très digne d'attirer l'attention des hommes d'État et des économistes de tous les pays (1). »

Si même, — ce qu'à Dieu ne plaise ! — nous devions jamais subir la servitude du collectivisme et de sa bureaucratie envahissante, qui étalerait au grand jour de la vie publique tous les secrets de la vie privée, cette intolérable ingérence serait fructueuse pour les statisticiens de l'avenir, qui verraient s'ouvrir devant eux de riches domaines jusque-là interdits à leurs investigations.

Après cette digression dont je m'excuse, je me hâte de revenir à mon sujet, c'est-à-dire aux routes nationales, où la suppression du péage, en 1806, nous a enlevé un moyen commode de mesurer la circulation. On est donc forcé de recourir à des constatations directes et, pour savoir ce qui passe sur les routes, de le compter.

L'Administration a été conduite à ce parti, non par une simple curiosité statistique, mais par des nécessités de service. Lors des belles discussions qui, vers la fin du règne de Louis-Philippe, passionnaient les ingénieurs pour les questions d'entretien des routes (2), il fut reconnu que, faute d'être exactement renseignée sur l'importance de la circulation, l'Administration manquait d'un *criterium* indispensable pour la répartition des crédits d'entretien. La consommation des matériaux de même dureté étant presque exactement proportionnelle à cette circulation, on conçoit de quel intérêt il devait être de connaître ce dernier élément pour adapter avec justesse les ressources aux besoins effectifs, au lieu de procéder pour ainsi dire à tâtons et en vertu d'appréciations plus ou moins arbitraires.

Aussi un premier recensement de la circulation fut-il ordonné en 1844. Depuis

(1) *Le Socialisme d'État*, 1884.

(2) Il convient de citer, parmi les noms des ingénieurs qui ont pris la part la plus brillante aux progrès de l'entretien des chaussées empierrées, ceux de Dupuit, de Dumas, de Dugué, de Berthaut-Ducreux, de Graeff, etc.



lors, ces opérations ont eu lieu en 1851, 1856, 1869, 1876, 1882, 1888, enfin en 1894.

C'est à ce recensement de 1894 que sont consacrées plusieurs des planches de l'Album de statistique graphique du ministre des travaux publics que j'ai eu l'honneur de vous présenter à la dernière séance (1), et c'est de lui que j'ai à vous entretenir ce soir.

Les comptages, comme je viens de le dire, ont été d'abord et exclusivement inspirés par des convenances de service. On s'est ensuite avisé que la statistique générale pourrait aussi tirer parti de leurs renseignements pour jauger les courants de transport. De là, deux points de vue bien distincts : celui qui se préoccupe d'obtenir des données nécessaires à l'entretien et à la dotation des routes; celui, au contraire, qui poursuit la recherche de constatations économiques. Le premier se donne pour but la conservation et l'amélioration de l'instrument de transport; le second, la mesure du service rendu.

Double unité du recensement. — Comme expression des comptages, il fallait donc recourir à deux unités, répondant aux deux points de vue qui viennent d'être définis. On a adopté, savoir :

Pour les besoins du service, le *collier;*
Pour ceux de la statistique générale, le *tonnage utile.*

Le collier est l'animal de trait attelé à une voiture. Lorsqu'elle s'exprime à l'aide de cette unité, la circulation se rapporte à un nombre de colliers passant en moyenne *par jour* en un point donné.

Quant au tonnage utile, il s'applique généralement aux poids qui passent sur un point *pendant tout le cours d'une année.* On sait d'ailleurs que l'on distingue le tonnage *absolu, effectif embarqué* ou à *toute distance,* le tonnage *kilométrique* et le tonnage *moyen rapporté à la distance entière* (2).

Comme, en matière de chemins de fer et de voies navigables, le tonnage ne comprend que les marchandises, on s'est décidé, — pour rendre la statistique des routes comparable à celle des autres voies, — à négliger dans les tonnages de 1882 le transport des hommes et à n'y comprendre que celui des choses. Cette distinction n'ayant pas eu lieu pour les comptages antérieurs à 1882, il en résulte, au préjudice de 1882, de 1888 et de 1894, une dépression apparente dont il ne faut pas oublier de tenir compte, quand on discute les résultats de ces trois derniers comptages pour les rapprocher de ceux des comptages précédents.

Les tonnes s'obtiennent à l'aide des colliers, pourvu que l'on connaisse le poids correspondant à ces derniers.

Le comptage a donc jusqu'ici porté sur les colliers, le tonnage venant indirectement et par surcroît.

Catégories recensées. — Ces colliers eux-mêmes sont loin d'être identiques : on ne peut assimiler le collier d'une voiture de roulage à celui d'un omnibus ou d'un

(1) Cet album, grand in-folio, comprenant 22 planches et une notice, est mis en vente dans les librairies Chaix et Dunod, moyennant le prix de 10 fr.

(2) Les planches du tonnage des chemins de fer et des voies navigables, contenues dans l'Album de statistique graphique, mettent en œuvre le *tonnage moyen rapporté à la longueur entière de chaque section,* à l'aide de bandes dont la largeur est proportionnelle à ce tonnage.



tilbury. Il est donc nécessaire de répartir les véhicules en plusieurs catégories, dont chacune comprendra les colliers assez semblables pour appartenir à la même famille.

Ces délimitations des catégories sont inspirées par des considérations tirées de la pratique de l'entretien. On s'attache à grouper ensemble les colliers, auxquels on prête des actions également destructives sur les routes et qui, dès lors, à nombre égal, doivent consommer les mêmes quantités de matériaux.

Ces catégories étaient autrefois très nombreuses. Dans les comptages de 1876, qui ont précédé immédiatement ceux de 1882, on en distinguait cinq, savoir:

1° Les voitures d'agriculture;
2° Celles du roulage;
3° Les voitures publiques pour voyageurs;
4° Les voitures particulières;
5° Les voitures vides.

Une révision attentive de ces catégories, lors du comptage de 1882, a permis de les réduire à trois, en groupant ensemble les deux premières et les deux dernières.

En effet, eu égard à l'amélioration du matériel des transports agricoles et à la transformation de plus en plus accusée du roulage à grande distance en roulage local, on peut confondre les voitures chargées, tant du roulage que de l'agriculture, en un seul groupe, caractérisé par la lenteur de son allure et l'importance de son chargement.

Une catégorie spéciale est restée consacrée aux voitures publiques, telles que diligences et omnibus, qui allient un certain poids avec une notable vitesse.

Enfin, dans une troisième catégorie, on a groupé les voitures particulières et les voitures vides, dont l'allure est lente ou rapide, mais dont le chargement utile est nul ou presque nul.

Si elle a retranché deux des catégories de 1876, la classification de 1882 en a introduit deux nouvelles, pour tenir compte des autres éléments qui concourent à la fréquentation des routes et à l'usure des chaussées.

En effet, cette fréquentation ne se compose pas seulement de voitures, mais elle comprend aussi des piétons et des cavaliers, du gros et du menu bétail. Pour les piétons, on a admis que leur action sur les chaussées était négligeable et, dès lors, qu'il n'y avait pas lieu de les compter; on a, au contraire, reconnu nécessaire de constater les autres éléments auxquels on a ouvert deux catégories.

En résumé, la classification adoptée pour les comptages de 1882 contient les cinq catégories suivantes :

1° Voitures de roulage et d'agriculture (chargées);
2° Voitures publiques pour voyageurs (chargées et vides);
3° Voitures particulières et voitures vides;
4° Animaux non attelés, chevaux montés, gros bétail;
5° Menu bétail.

Cette classification a fait ses preuves en 1882 et en 1888 : on l'a conservée en 1894.

L'opération du comptage, faite par les cantonniers à l'aide du pointage avec une épingle sur des feuilles à compartiments, donne ainsi cinq chiffres.

Les trois premiers se rapportent à des colliers; leur somme constitue ce qu'on appelle la circulation exprimée en *colliers bruts*.

Coefficients de réduction. — Lorsqu'on a ainsi compté les colliers bruts, il faut faire un pas de plus. En effet, ces colliers ne sont pas homogènes : un cheval attelé à une lourde charrette traîne un poids plus fort et use plus la route que s'il tirait la même charrette vide ou un léger cabriolet.

Quant aux deux derniers chiffres, ils ne sont pas de la même famille que les trois premiers, et l'on n'admettrait pas aisément l'idée d'additionner des colliers avec des moutons et des chèvres.

D'autre part, on ne peut songer à garder cinq unités pour caractériser un fait unique. Aussi est-on obligé de ramener ces cinq chiffres à un seul, en attribuant à chacun d'eux un coefficient de réduction qui tienne compte de son importance relative.

La fixation de ces coefficients est extrêmement délicate, par cela même qu'elle exerce une influence sérieuse sur l'expression définitive des comptages. L'Administration s'est attachée à l'établir par des recherches rationnelles, basées sur l'équivalence de l'usure des chaussées et sur les poids respectifs des véhicules, des chargements et des attelages. Elle est ainsi arrivée à compter pour une unité, sans réduction, les colliers des deux premières catégories et, pour un demi-collier, ceux de la troisième (1).

Quant aux deux dernières catégories, des considérations analogues ont permis de leur attribuer les coefficients de 1/5 par tête de gros bétail et de 1/30 par tête de menu bétail.

Multipliés par ces coefficients respectifs, les cinq chiffres bruts des comptages sont ramenés à une commune mesure et leur somme exprime la circulation en *colliers réduits*.

Telle est l'expression usitée dans le service des ponts et chaussées ; elle fournissait jusqu'ici l'un des éléments les plus sûrs d'appréciation et de contrôle pour la pratique de l'entretien des routes.

Tonnage. — Cette expression, commode pour le service, se prête mal, avons-nous vu, à des comparaisons de statistique générale. Mais il est facile d'en déduire celle du tonnage, si l'on connaît le poids brut et utile correspondant à chaque collier.

L'Administration a envoyé, à cet effet, les instructions les plus minutieuses aux ingénieurs. Elle leur a recommandé « de faire cette recherche délicate avec un soin tout particulier, au besoin par des pesées directes, de manière à baser les appréciations relatives aux tonnages sur des faits aussi précis que possible ». A l'appui de leurs résultats, elle leur a demandé « un rapport détaillé indiquant la marche suivie et les précautions prises pour connaître aussi exactement que possible le poids des voitures, de leurs chargements et de leurs chevaux ».

Les ingénieurs se sont conformés à ces recommandations : ils ont souvent procédé à des pesées directes sur des bascules d'usines ou de poids publics ; ils ont, en outre, eu recours à la compétence des gens spéciaux, dont ils ont rapproché

(1) Si les voitures de la deuxième catégorie sont plus légères que celles de la première, elles sont plus rapides, de sorte qu'en dernière analyse, au point de vue de l'action sur les chaussées, leur vitesse compense leur légèreté. Quant aux voitures vides ou particulières, leur poids, y compris celui du cheval, est en moyenne exactement la moitié du poids d'une voiture chargée et du cheval qui la traîne.



et discuté les renseignements; enfin leurs conclusions ont été revisées par une commission spéciale et définitivement arrêtées par l'Administration, après l'examen le plus attentif. On est donc en droit de dire que les données ainsi recueillies constituent une base très sérieuse pour la conversion des colliers en tonnages.

Dans cette conversion, on avait complètement négligé en 1882 les trois dernières catégories, savoir : celle des voitures légères et celles du gros et menu bétail, en tant que ne correspondant à aucun tonnage utile. Cette omission était pleinement justifiée pour les voitures vides et pour les bêtes montées ; elle l'était moins pour les voitures particulières qui peuvent porter un léger chargement ; mais elle était décidément inexacte pour la partie du bétail qui se rend aux foires et aux marchés. Si c'est à juste titre qu'une paire de bœufs, attelée à un char par son joug, est exclue du tonnage, ainsi que les chevaux dont elle tient la place, on aurait tort de n'y pas comprendre cette même paire de bœufs, quand elle est conduite à l'abattoir comme viande de boucherie, et la preuve, c'est qu'il suffirait de la porter en charrette pour lui rendre son caractère de marchandise. Or ce caractère ne saurait dépendre du mode de transport. On a dit des esclaves, menés à travers le désert à la façon d'un bétail humain, qu'ils étaient une marchandise ambulante, qui se porte elle-même. Le mot s'applique avec la même vérité aux bœufs et aux moutons, lorsqu'ils vont concourir à l'approvisionnement des villes. Il a donc semblé légitime d'ajouter au tonnage des colliers des deux premières catégories celui qui correspond à cette portion du gros et menu bétail.

Tramways, automobiles et bicyclettes. — Jusqu'ici, on voit que le recensement de 1894 n'a eu qu'à se conformer aux précédents de 1888 ; mais il s'est trouvé en présence de problèmes nouveaux, qui, à peine entrevus il y a six ans, se sont posés cette fois avec une netteté embarrassante et qui menacent de troubler profondément les bases mêmes de ces opérations, en ébranlant la signification de son unité traditionnelle, le collier.

Ces problèmes sont ceux qui tiennent au développement de la circulation des tramways, de l'automobilisme et du cyclisme.

On connaît l'engouement croissant du public pour la bicyclette, qui cesse d'être un sport pour devenir un mode usuel de locomotion (1). Le nombre de ces machines était de 329 816 le 1er janvier 1897 (2) ; si chacune d'elles parcourait seulement en moyenne 6 kilomètres par jour (ce qui est probablement au-dessous de la vérité), leur parcours annuel serait de 720 millions de kilomètres, chiffre supérieur au double du parcours correspondant des 9 395 locomotives en 1894 (340 millions de kilomètres) (3). Il ne s'agit plus ici de simples piétons, dont on pouvait à la rigueur omettre l'action sur les routes, mais de véritables cavaliers à vive allure, qui dérangent la prise des matériaux et qui ont pour l'entretien des chaussées des exigences légitimes, mais gênantes et coûteuses (4). Le cyclisme est un nouveau

---

(1) Par une circulaire récente, le Ministre des travaux publics vient, non seulement d'autoriser les agents chargés de l'entretien des routes à se servir de bicyclettes pour leurs tournées, mais encore de leur allouer une indemnité annuelle de 75 fr. pour les y encourager.

(2) Ce nombre était de 203 026 en 1894 et de 256 084 en 1895.

(3) Ce mouvement de 720 millions de *cyclistes-kilométriques* est plus que le quinzième du nombre des *voyageurs-kilométriques* en chemins de fer.

(4) Voir dans la revue mensuelle *le Touring-Club de France* (numéros de juillet et d'août 1897) le rapport du Comité technique du Touring-Club sur *les desiderata des cyclistes concernant le mode d'emploi des matériaux d'entretien.*

facteur, avec lequel il faut compter désormais et qui ajoute au bon entretien des routes nationales un surcroît d'intérêt. C'est là un service nouveau et très appréciable qu'elles rendent à la circulation et qu'il est juste d'inscrire à leur crédit. Le comptage de 1896 ne l'a pas encore fait; mais les comptages futurs ne pourront se dispenser de le faire et de trouver la mesure dans laquelle devra intervenir ce mouvement particulier, que son importance toujours croissante ne permettra plus de négliger.

Il en sera de même pour les tramways mécaniques et les automobiles, qui vont tendre de plus en plus à se substituer sur nos routes aux voitures mues par la traction animale.

Les locomotives routières ont précédé chez nous les chemins de fer. On connaît celle qu'inaugura en 1770 un ingénieur lorrain, Cugnot, et qu'on peut voir au Conservatoire des arts et métiers. Vers 1830, un ingénieur anglais, Gurney, essaya d'établir un service régulier de ce genre pour voyageurs, mais ne tarda pas à l'abandonner. Les chemins de fer semblaient avoir définitivement découragé ces tentatives, en leur enlevant leur raison d'être; elles sont aujourd'hui en pleine reprise et couronnées de succès. Peut-être même les locomotives routières vont-elles s'allier avec leurs grandes sœurs des voies ferrées pour leur apporter le trafic local, qu'elles iront drainer au profit de ces dernières en rayonnant autour des gares sur les routes et chemins.

Dans plusieurs capitales, la traction animale des tramways a été remplacée par la traction mécanique; à Paris, la compagnie des omnibus médite une transformation semblable; dans la dernière assemblée générale de la compagnie des petites voitures, le conseil d'administration annonçait à ses actionnaires « que l'heure approchait où cette substitution deviendrait utile et nécessaire pour les voitures de place » (1). Les compagnies y trouveront des avantages d'ordres généraux et administratifs (2), qui leur commandent cette mesure. « De même que la locomotive, disait encore M. Bixio, a remplacé les chevaux des malles-poste et des diligences et créé ce mouvement aussi colossal qu'inattendu de transports, de même aujourd'hui l'idée de la transformation de la traction animale en traction mécanique se pose et s'impose pour tous les véhicules, et ne peut tarder à entrer dans le domaine des faits (3). »

Traînés par des chevaux ou des machines, les tramways sur rails se développent en France, ainsi que le montrent les chiffres suivants, qui donnent les longueurs moyennes exploitées en 1896 :

Tramways	pour voyageurs et marchandises			1 425 kilom.
	pour voyageurs, bagages et messageries			160 —
	pour voyageurs seulement.	Département de la Seine	344 kilom	865 —
		Autres départements	521	
			Total	2 450 kilom.

(1) Le 19 août 1897, Londres a vu mettre en circulation 150 fiacres automobiles à 4 roues, actionnés par des accumulateurs, qui sont chargés de manière à assurer une vitesse moyenne de 14 kilomètres pendant 3 heures.

(2) M. Paul Leroy-Beaulieu fait remarquer qu'avec les moteurs mécaniques, les grèves seraient moins à craindre; il n'y aurait pas à nourrir les machines pendant leur inaction. (*Économiste français*, 27 juin 1896.)

(3) Aux États-Unis, le prix des chevaux de trait, qui s'était notablement élevé dans ces dernières an-

Sur ces 2 450 kilomètres, un quart environ (629 kilom. 500) appartient aux routes nationales.

La traction mécanique et le collier. — Comment compter ces tramways dans la circulation? Passe encore pour ceux que remorque la traction animale : on en est quitte pour compter le nombre de leurs chevaux, quoique, au point de vue de l'usure de la chaussée, il y ait une grande différence entre le collier d'une charrette allant au pas et le collier d'un tramway qui roule au trot le long de rails placés parfois sur un accotement de la route et, d'autres fois, encadrés par une bande pavée. Mais la difficulté devient bien autre, quand on est en présence de la traction mécanique ou de chevaux-vapeur, au lieu de chevaux vivants, en chair et en os.

On s'en était tiré en 1888, en assignant aux tramways mécaniques et aux automobiles autant de colliers que leur poids total contenait de fois le poids moyen d'une voiture chargée, cheval compris, soit environ 2 000 kilogrammes. On divisait donc par 2 000 kilogrammes ce poids total et le quotient exprimait, par convention, le nombre de colliers correspondant.

Ce calcul sommaire soulève assurément plus d'une critique ; mais il ne pourrait être remplacé par une méthode rationnelle qu'à la suite de longues et délicates expériences. La Commission des routes nationales, ne pouvant les aborder dans le temps dont elle disposait, a dû opérer comme en 1888, sauf à substituer, pour le collier, au poids de 2 000 kilogrammes, celui de 1 250 kilogrammes, qui convient mieux aux tramways, plus voisins des voitures publiques que des voitures chargées.

Au surplus, l'inconvénient de l'imperfection de ce calcul n'est pas encore bien grave, puisque la circulation des tramways ne se traduit que par un supplément de 7 colliers, c'est-à-dire de 3 à 4 p. 100 du total. Mais il paraît bon de signaler, dès aujourd'hui, la question à l'attention des organisateurs du futur comptage, qui se trouveront sans doute en face d'une complication aggravée encore par les progrès de ces nouveaux modes de transport, et seront cette fois forcés de la résoudre par des recherches méthodiques et prolongées.

Quel que soit d'ailleurs le soin qu'ils apporteront à cette solution, la notion du collier ne peut manquer d'être plus ou moins altérée par les additions, corrections, interprétations qu'elle aura dû subir au cours des recensements successifs. Au début, cette notion était simple : on n'avait qu'à compter le nombre des chevaux attelés ; puis, d'analyse en analyse, on a été conduit à distinguer les colliers, à les affecter de coefficients spéciaux, à traduire en colliers les chevaux non attelés, le gros et menu bétail. Voici enfin la traction mécanique qui vient mettre le collier à une rude épreuve, dont il est difficile de prévoir qu'il puisse sortir entièrement indemne.

Pendant que le collier, en tant qu'unité de comptage, subit cette crise, à laquelle il aura peine à résister, la notion du tonnage, qui n'a été introduite qu'à une époque relativement récente, et qui répondait surtout à une préoccupation de statistique générale, conserve au contraire toute sa netteté. Au travers de toutes les transformations des véhicules et de la traction, la tonne reste une unité, qui ne demande ni retouche, ni commentaire plus ou moins subtil. Il est probable que, modeste-

nées et avait réagi sur le cours de nos races indigènes, vient de subir une baisse qu'on attribue aux progrès de la traction mécanique.

ment tolérée d'abord et à titre de simple appoint de comptage, la tonne finira par supplanter le collier, qui est particulier aux routes, n'a qu'un intérêt technique pour les spécialistes, et ne se prête pas aux comparaisons, de plus en plus en faveur, avec les autres grands réseaux.

Postes d'observation. — Le choix des postes d'observation est d'une grande importance pour la valeur des résultats du comptage. Aussi a-t-il été fait avec un soin extrême, de manière que les constatations faites à chacun de ces postes donnent très exactement le mouvement de la section correspondante. En 1888, le nombre des sections avait été de 5 221 ; il a été porté en 1894 à 5 431, d'où il résulte que la longueur moyenne de la section a été abaissée de 7 242 à 6 983 mètres (1).

Nombre des comptages. — Le nombre des journées de comptage a été de 28, avec un intervalle constant de 13 jours. Il a été uniformément réparti entre les quatre saisons de l'année et les sept jours de la semaine, en vue de faire intervenir pour une égale part l'influence que les saisons et les jours peuvent exercer sur la circulation.

Pas plus d'ailleurs qu'en 1888, on ne s'est astreint à prolonger chacun de ces 28 comptages pendant vingt-quatre heures. Les comptages de nuit n'ont eu lieu, en moyenne, qu'un jour sur quatre, et l'on a appliqué aux autres jours le surcroît proportionnel de circulation afférent à la nuit.

II. — Résultats du recensement.

Après ces explications générales sur la méthode du recensement, je dois maintenant exposer ses principaux résultats. Je crois ne pouvoir mieux faire dans ce but que de présenter les planches de l'Album de statistique graphique, où ces résultats sont figurés par le dessin, et je les accompagnerai d'un rapide commentaire.

Carte des colliers réduits en France. — Cette carte à grande échelle (n° 18) représente, à l'aide de bandes proportionnelles (1 millimètre par 125 colliers), la moyenne de la circulation quotidienne, exprimée en « colliers réduits », pour chacune des 5 431 sections du réseau. Quand une section comprend des tramways, la circulation totale est figurée par deux bandes juxtaposées : l'une, rose pâle, correspondant à la circulation ordinaire ; l'autre, rouge vif, correspondant aux tramways. Si ces derniers, au lieu de parcourir toute la section, n'en empruntent qu'une partie, leur nombre de colliers a été ramené, par une réduction proportionnelle de la bande, à la largeur totale de la section.

L'emplacement de chaque poste d'observation est figuré, au milieu de la section, par un point en rouge vif; le numéro de la route, par un chiffre noir; la circulation en colliers réduits, par un chiffre rouge.

Afin de donner plus de netteté aux nœuds de croisement, des cartouches spéciaux dressés à une grande échelle géographique, mais *à la même échelle figurative que la carte générale,* ont été établis pour Paris et les villes où confluent plusieurs routes.

Les résultats généraux du recensement sur les 37 923 kilomètres du réseau s'expriment par les chiffres suivants.

---

(1) La longueur du réseau des routes nationales est de 37 923 kilomètres.

Désignation des catégories.		Circulation brute.	Coefficients de réduction.	Circulation réduite.
		Colliers.		Colliers.
Voitures chargées		107,1	1	107,1
Voitures publiques		7,5	1	7,5
Voitures vides et particulières		117,2	1/2	58,6
Tramways.	a) Traction animale	1,1	1	1,1
	b) Traction mécanique $\frac{8^t,650}{1^t,250}$	7,1	1	7,1
Circulation en colliers bruts		240,0		
Animaux non attelés		42,9	1/5	8,6
Menu bétail		91,6	1/30	3,2
Circulation en colliers réduits		...	...	193,2

La circulation en colliers bruts est donc égale à 240, et en colliers réduits à 193,2, ce qui correspond à 80 colliers réduits pour 100 colliers bruts. C'est le même chiffre qu'en 1888.

Carte des colliers réduits en Algérie. — Une seconde planche dressée d'après les mêmes signes conventionnels et à la même échelle que la planche précédente, lui sert de pendant pour l'Algérie.

La longueur des routes soumises au recensement, dans notre grande colonie, est de 2 722 kilomètres. La longueur des sections a été de 12 898 mètres.

Si l'on établit pour l'Algérie le tableau correspondant à celui qui vient d'être présenté pour la France, on obtient les chiffres ci-après :

Désignation des catégories.		Circulation brute.	Coefficients de réduction.	Circulation réduite.
		Colliers.		Colliers.
Voitures chargées		132,6	1	132,6
Voitures publiques		42,1	1	42,1
Voitures vides et particulières		107,5	1/2	53,7
Tramways.	a) Traction animale	»	1	»
	b) Traction mécanique	1,1	1	1,1
Circulation en colliers bruts		283,3		
Animaux non attelés		433,9	1/5	87,0
Menu bétail		596,3	1/30	19,9
Circulation en colliers réduits		...	...	336,4

Un fait digne de remarque, c'est que, par suite du grand nombre d'animaux non attelés et de têtes de menu bétail, le nombre des colliers réduits en Algérie (336,4) est supérieur à celui des colliers bruts (283,3). En effet, d'après les conventions expliquées plus haut, ces deux catégories entrent dans la composition du premier chiffre, non dans celle du second.

Carte du tonnage utile. — Après la circulation en *colliers réduits,* une troisième planche représente cette même circulation en tonnes. Mais, pour se conformer aux unités et aux habitudes de la statistique générale, on a pris, pour établir cette planche, le *tonnage utile ramené à la largeur de chaque section,* ce tonnage étant calculé, non pour un jour, comme les colliers, mais pour l'année. Cette planche

est ainsi conjuguée de celles que contient le même album pour le tonnage des chemins de fer et des voies navigables en 1894. Dressée à la même échelle que ces deux cartes (1 millimètre pour 100 000 tonnes), elle permet d'intéressantes comparaisons entre la circulation de ces trois grands réseaux.

Les différentes expressions de la circulation sur les routes nationales, d'après les comptages en 1894, se résument dans les chiffres suivants :

Nombre moyen	de colliers réduits		193 par jour, soit par an	70 638 c.
	de tonnes brutes	colliers, non compris les tramways. 239	250 par jour, soit par an.	91 421 t.
		tramways . . . 11		
	de tonnes utiles		122 par jour, soit par an.	44 689 t.

Il importe de remarquer que ce tonnage utile est inférieur à la réalité, puisqu'il ne comprend rien pour les voitures publiques (1), les voitures particulières et les voitures supposées vides qui ont été, dans un but de simplification, supposées à tort ne porter aucune marchandise.

On voit que chaque collier réduit correspond à 1 295 kilogrammes de poids brut et à 637 kilogrammes de poids utile, ou encore que le tonnage utile est presque exactement la moitié du poids brut.

D'après ces chiffres, le tonnage utile sur les routes nationales en 1894 a atteint le chiffre de 1 705 millions de tonnes kilométriques (non compris le poids des personnes). C'est près de la moitié du tonnage des voies navigables (44 p. 100) et le 1/7 du tonnage des chemins de fer (14 p. 100).

Un cartouche spécial placé au bas de la carte figure les mêmes données, et à la même échelle, pour l'Algérie. Les chiffres parallèles à ceux de la métropole sont les suivants :

Nombre moyen	de colliers réduits, par jour $336^{c},4$; soit par an.	122 786 colliers.
	de tonnes brutes, par jour 259^{t} » ; soit par an.	94 535 tonnes.
	de tonnes utiles, par jour 172^{t} » ; soit par an.	62 786 tonnes.

Il en résulte que, par collier réduit, le poids brut est de 762 kilogrammes et le poids utile de 510 kilogrammes. Le tonnage utile serait donc, en Algérie, des deux tiers de la charge utile et non de la moitié comme en France.

Carte de la circulation par départements en colliers réduits. — Pour figurer cette circulation, on a eu recours à un « cartogramme à teintes dégradées », c'est-à-dire à une carte géographique, où les départements sont recouverts de teintes nuancées suivant l'intensité du fait statistique à exprimer.

Ces faits ont été répartis en sept groupes : un groupe pour la moyenne et trois groupes de part et d'autre de cette moyenne.

Les départements qui se rapportent à la moyenne sont teintés en blanc; ceux qui sont supérieurs à cette moyenne ont une teinte jaune ; ceux qui sont inférieurs ont une teinte rouge.

Dans chaque teinte on a distingué les trois classes par des nuances, dont la plus foncée correspond au plus grand écart par rapport à la moyenne, c'est-à-dire à l'intensité maxima (*jaune*) et minima (*rouge*) du fait représenté.

Le classement des faits en sept groupes a été établi en cherchant à concilier

(1) Sur les 122 tonnes utiles, les voitures publiques ne figurent que pour 1 tonne.

autant que possible l'équidistance des échelons avec l'adoption de chiffres ronds et surtout avec l'allure du phénomène.

Pour définir cette allure, on a eu recours à un diagramme auxiliaire dit « générateur » (disposé en cartouche à l'angle droit supérieur de chaque planche), où les départements ont été placés côte à côte suivant l'ordre décroissant du fait auquel la planche est consacrée. Les lignes verticales sont proportionnelles à l'intensité de ce fait pour chaque département. En réunissant par un trait continu les sommets de ces ordonnées, on obtient une courbe qui figure aux yeux le classement des départements et fait apparaître leur meilleure répartition en sept groupes homogènes.

Le diagramme indique ainsi la génération du cartogramme, et les mêmes teintes ont la même signification sur les deux figures.

Cette signification des teintes conventionnelles est indiquée par une échelle placée à gauche de chaque carte. On y voit, en regard de la teinte afférente à un groupe, les limites supérieure et inférieure qui encadrent le fait correspondant et le nombre des départements compris dans le groupe.

Le cartogramme classe les départements d'après le nombre moyen des colliers réduits, ce nombre étant rapporté à la longueur du réseau des routes nationales dans chaque département.

La moyenne générale pour la France est de 193 colliers réduits. La zone moyenne (teinte blanche), qui s'étend de 175 à 200 colliers, comprend 7 départements. Elle laisse au-dessous d'elle 53 départements (teinte rouge) et n'est dépassée que dans 27 départements (teinte jaune).

Carte de la comparaison de la circulation par département en 1894 et 1888. — Sur l'ensemble des routes nationales de la France, la circulation moyenne par jour exprimée en colliers réduits a eu les valeurs suivantes dans les quatre derniers recensements :

En **1876**.	169,7 colliers.
En **1882**.	178,3 —
En **1888**.	193,0 —
En **1894**.	193,2 —

Tels sont les résultats moyens pour tout le pays. On s'est attaché en particulier à comparer ceux de 1888 et de 1894 dans un second cartogramme, dressé d'après les mêmes conventions que le précédent.

A cet effet, on a calculé les écarts proportionnels des comptages de 1894 par rapport à ceux de 1888 et on les a classés en sept groupes répondant aux teintes conventionnelles suivantes, savoir : la teinte blanche, pour la zone moyenne (— 10 p. 100 à + 10 p. 100), qui comprend 41 départements; la teinte jaune (avec trois nuances), pour les trois groupes qui correspondent à des augmentations supérieures à 10 p. 100, et qui embrassent 27 départements; la teinte rouge (avec trois nuances), pour les trois groupes où la diminution dépasse 10 p. 100, et qui s'étendent à 19 départements.

En somme, la circulation sur les routes nationales est restée, en général, la même en 1894 qu'en 1888, sous réserve des observations faites plus haut relativement aux lacunes de la méthode de comptage pour apprécier les services rendus

par les routes nationales à la circulation des tramways, des automobiles et des cycles.

Carte du tonnage brut des tramways sur les routes nationales. — Pour servir de point de repère à ce mouvement des tramways, dont on a signalé plus haut l'essor probable à bref délai, une dernière planche figure le développement actuel des tramways. On y voit, par département, la longueur qu'ils parcourent sur les routes nationales et le tonnage brut correspondant. Des teintes différentes permettent de distinguer la part qui revient, dans ces mouvements, à la traction animale et à la traction mécanique.

Il sera intéressant de dresser la même carte dans quelques années et de mesurer ainsi le chemin parcouru.

Comparaison des tonnages des divers réseaux. — En terminant cette communication, il peut être intéressant de comparer les tonnages des trois grands réseaux de nos voies de communication. Voici les chiffres respectifs qui résument cette comparaison pour 1894 :

Voies.	Longueur.	Tonnage moyen.	Tonnage kilométrique.	Pourcentage.
—	—	—	—	—
	Kilomètres.			
Chemins de fer	35 971	347 015	12 482 492 059	69 p. 100
Voies navigables	12 253	319 250	3 911 775 632	22 p. 100
Routes nationales.	37 923	44 869	1 704 912 665	9 p. 100
Totaux. . . .	86 147	210 453	18 099 180 356	100 p. 100

La circulation des routes nationales est de même ordre que celle des voies navigables, dont elle représente près de la moitié. Mais, même vis-à-vis des chemins de fer, dont elle n'est que le septième, elle ne laisse pas que de faire encore bonne figure, surtout si l'on a égard au prix du transport de la tonne kilométrique, qui est, sur ces deux catégories de voies, presque exactement en raison inverse de l'importance de leur tonnage. Il est donc juste de dire que le public paye à peu près autant pour transporter ses marchandises sur les routes que sur les chemins de fer.

Les chiffres qui précèdent démontrent l'erreur et l'injustice dont les routes ont été victimes à partir de l'épanouissement des voies ferrées. Si, depuis l'établissement des railways, la fréquentation des voies terrestres s'est répartie d'une manière différente au profit des routes perpendiculaires aux chemins de fer et aux dépens des routes parallèles à ces mêmes chemins, cette fréquentation est restée, en somme, sensiblement la même, ou plutôt, depuis une vingtaine d'années, elle a progressé de 13 p. 100.

Cette persistance de la circulation sur les grandes routes en dépit des chemins de fer n'a rien qui doive surprendre si l'on y regarde de près, comme l'a fait M. Vallès, dans ses belles *Études sur les chaussées empierrées* (1855) : « De ce qu'un chemin de fer, dit-il, est le plus souvent une grande ligne destinée à joindre deux centres importants par leur population, leur commerce, leur industrie, on déduit que, si l'établissement d'une voie de cette nature est susceptible d'apporter une diminution dans le nombre des colliers fréquentant les routes parallèles à ces voies, c'est surtout les transports effectués par le roulage régulier et lointain que

frappera la diminution. Quant aux voitures d'agriculture et de roulage local, il paraît difficile d'admettre à un premier aperçu qu'un chemin de fer puisse en diminuer le nombre ; il faudra toujours que ces voitures se rendent des champs à la ferme et réciproquement, qu'elles aillent chercher à des distances plus ou moins grandes les amendements et les engrais, qu'elles se rendent aux marchés locaux. Pour cette catégorie de transports, il n'y aurait, au contraire, rien d'étonnant à ce que dans un intervalle de six à sept ans, on remarquât une augmentation, non par suite de l'établissement des chemins de fer, mais par les progrès de l'agriculture elle-même ou des industries diverses qui en consomment les produits.

« L'accroissement incontestable que les chemins de fer ont introduit dans la circulation des voyageurs doit porter à penser que les voitures destinées à les transporter sur les voies de terre, loin de diminuer en nombre, ont, au contraire, augmenté. Sans doute les grandes entreprises de messageries, qui desservaient les lignes importantes le long desquelles sont naturellement venues s'établir les voies ferrées, ont successivement disparu ; mais il s'en est établi d'autres de moindres dimensions qui se sont ramifiées dans diverses directions, pour satisfaire à ce plus grand besoin de locomotion que les chemins de fer ont fait naître. D'un autre côté, le nombre des voitures particulières a dû aussi augmenter, soit pour satisfaire à ce même besoin, soit par suite du mouvement ascendant de la prospérité agricole, commerciale, industrielle, soit enfin parce que nos habitudes de bien-être et de luxe reçoivent d'année en année d'incontestables développements. »

Ces considérations si judicieuses sont vérifiées de point en point par les derniers comptages. Elles établissent que l'accroissement, prévu par M. Vallès et constaté de 1876 à 1894, n'est pas un fait accidentel, mais qu'il constitue un progrès normal, une loi nécessaire, et que, suivant une belle expression de M. de Foville, « en matière de voies de communication, il y a bien moins de rivalités meurtrières que de fécondes solidarités (1) ». « Il en est, dit-il encore ailleurs (2), d'un railway par rapport aux diverses voies avec lesquelles il communique, comme du tronc d'un chêne par rapport aux branches et aux feuilles ou aux racines et aux radicelles. Le tronc doit sa vie à ces mille ramifications qui vont la puiser pour lui et dans l'atmosphère et dans le sol ; mais, coupez le tronc, et les unes et les autres dépériront bien vite. Il n'y a pas plus de rivalité entre le chemin de fer et la route qu'entre le tronc et la feuille, pas plus qu'entre l'artère et la veine, pas plus qu'entre le fleuve et l'affluent. »

E. Cheysson,

Membre de la Commission des routes nationales,
Directeur de l'Album de statistique graphique.

(1) *La Transformation des moyens de transport*, p. 113.

(2) *Ibid.*, p. 114.

IV.

BIBLIOGRAPHIE.

1°.

Cours de droit administratif et de législation française des finances, par Th. Ducrocq. Septième édition. Tome deuxième : *Tribunaux administratifs*. (A. Fontemoing, éditeur, 4, rue Le Goff, Paris.)

Le tome deuxième de l'important ouvrage de M. Ducrocq, en cours de réédition, vient de paraître (1). Il est relatif aux tribunaux administratifs. « La juridiction administrative, dit l'auteur, est comme le troisième aspect de la notion complexe exprimée par le mot *administration*. » C'est le complément de la délibération et de l'action.

M. Ducrocq commence son exposé par un rapide regard rétrospectif. Ce qui caractérisait l'ancien régime en France, c'était surtout, au point de vue politique et constitutionnel, l'absence de séparation des pouvoirs : le législatif et l'exécutif étaient réunis dans la main du roi. Au point de vue de l'organisation intérieure, les deux autorités, administrative et judiciaire, étaient aussi confondues. C'est l'Assemblée constituante qui introduisit un ordre rationnel dans les institutions existantes, dont les fonctions à la fois administratives et judiciaires étaient fort mal déterminées. Les deux lois de 1790 sur l'organisation judiciaire et sur l'organisation administrative ont défini les deux juridictions, et, sur ces principes, les législateurs de l'an VIII ont créé les organes de la juridiction administrative.

Notre auteur faisant ensuite une courte incursion dans la législation comparée, nous montre la majorité des États de l'Europe appliquant à peu près les mêmes principes. La Prusse et l'Allemagne créent en 1871 leurs tribunaux administratifs, c'est-à-dire qu'elles retirent aux administrations elles-mêmes le jugement des contestations soulevées à propos des services publics ; l'Espagne en 1875, l'Italie en 1889 reviennent aussi au système de la juridiction administrative, après avoir essayé de l'abolir et d'en remettre les causes aux tribunaux ordinaires. Seules, l'Angleterre, la Belgique et la République des États-Unis résistent au système français et n'ont point de juridiction administrative. Ces États ne se sont point laissés séduire par l'argument considéré par M. Ducrocq comme victorieux, à savoir que juger, c'est administrer, et que remettre le jugement du contentieux administratif aux tribunaux ordinaires, ce serait en quelque sorte remettre l'administration entre leurs mains, et confondre des pouvoirs qu'il s'agit, au contraire, de séparer.

Nous ne nous sentons pas compétent pour trancher une question aussi délicate, que M. Ducrocq expose d'ailleurs plutôt qu'il ne la discute. L'ouvrage de notre ancien président est avant tout un cours de droit administratif, et s'il indique les problèmes philosophiques, il ne s'y attarde pas.

La presque totalité du volume est donc consacrée à décrire les tribunaux administratifs, à établir leur compétence et à exposer leur fonctionnement.

Ces tribunaux sont de deux sortes : généraux, spéciaux. Les tribunaux administratifs généraux comprennent d'abord le Conseil d'État qui, tantôt examine, comme tribunal de cassation, les questions d'incompétence et d'excès de pouvoir, et tantôt statue au fond sur les affaires contentieuses. Il y a ensuite la juridiction personnelle des ministres, qui, dans leurs départements respectifs, ont à juger certaines causes et notamment à décider de la validité des élections des membres des conseils consultatifs. Il y a enfin les conseils de préfecture.

(1) Le tome I[er] a été publié au mois de mai de cette année; nous en avons rendu compte dans la livraison de juin du *Journal*.



Les tribunaux administratifs généraux sont de beaucoup les plus importants ; M. Ducrocq, qui n'oublie pas qu'il est statisticien, a le soin de nous faire sentir cette importance par le nombre des affaires qui leur sont soumises.

De 1852 à 1887 (non compris la période 1866-1871), c'est-à-dire en trente ans, le Conseil d'État a jugé 2 206 pourvois pour incompétence ou excès de pouvoir ; il en a admis totalement ou partiellement 626 (28 p. 100). Le même tribunal, durant ces trente années, jugeant au contentieux, a examiné 35 231 affaires ; il a admis totalement ou partiellement 15 003 pourvois (42 p. 100).

Quant aux conseils de préfecture, en une seule année (1895), ils ont jugé 369 498 affaires, dont ils ont admis les conclusions totalement ou partiellement dans les quatre cinquièmes des cas (81 p. 100).

Les tribunaux administratifs spéciaux sont : la Cour des comptes, le Conseil supérieur de l'instruction publique et les conseils universitaires, les conseils de révision, l'Administration des monnaies et médailles, les commissions de plus-value, les tribunaux administratifs de l'Algérie et des colonies.

Nous ne saurions entrer ici dans le détail de ces juridictions spéciales, mais M. Ducrocq leur consacre à toutes un exposé très complet.

En résumé, ce tome II a toute la clarté, toute la précision, toute la valeur scientifique que nous avons déjà signalées dans le tome Ier, et auxquelles M. Ducrocq nous a accoutumés dans toutes ses savantes publications.

Ad. Coste.

2°

Les Travaux publics (1).

Quelle puissante nature et quelle étonnante activité que celles de notre ancien président, M. Yves Guyot. Non content de diriger deux grands journaux, de fournir à l'un d'eux un article quotidien, et souvent très étudié, de se mêler aux travaux d'un grand nombre de Sociétés savantes, de batailler dans les congrès, tels que ceux qui viennent de se tenir à Bruxelles sur les accidents du travail et sur la législation du travail, où il a porté le drapeau de l'économie politique et prononcé d'importants discours, — nous le voyons, au cours de cette même année 1897, faire à Bordeaux une conférence retentissante sur l'organisation de la liberté, — envoyer au *Journal des Économistes* deux études considérables intitulées, l'une : « Étude sur le commerce international comparé », l'autre : « Deux périodes du commerce de la France : 1887-1891 et 1892-1896 », — au Journal de notre Société une autre étude sous le titre : « Notes sur l'industrie et le commerce de la France », — rédiger une préface pour l'*Annuaire Hachette ;* l'article : « Le blé et le pain en France au XIXe siècle », pour la *Revue Larousse ;* mettre en chantier un grand dictionnaire du commerce. J'en passe certainement. C'est déjà beaucoup pour un homme qui, la première fois de sa vie, a été tenu à la chambre, pendant plusieurs semaines, par une indisposition. Et, cependant, voilà que, coup sur coup, il publie deux volumes, le premier, de près de 500 pages, « La Comédie socialiste » et qui a fait grand bruit dans le monde politique, le second « Les Travaux publics », destiné à prendre place dans la collection « La Vie nationale », éditée par Flammarion. C'est de ce dernier né que nous demandons à dire ici quelques mots.

M. Yves Guyot n'a pas oublié qu'il a été pendant trois ans Ministre des travaux publics. Il connaît tous les rouages de cette grande administration, et mieux que tout autre, il était à même, non pas seulement d'en expliquer le mécanisme, mais surtout d'en présenter une vue synthétique.

Nous ne nous arrêterons pas à la partie descriptive de l'ouvrage où sont passées en

---

(1) Par Yves Guyot. Ouvrage faisant partie de la collection « La Vie nationale ». E. Flammarion, éditeur.

revue toutes les attributions du Ministère. Elle est bien ordonnée, très complète et constituera un précieux *vade mecum* pour tous ceux qui ont des rapports avec les divers services de ce département.

L'originalité de l'ouvrage se marque principalement dans la manière dont sont envisagés les questions de principe, la raison d'être et le rôle du Ministère, l'étendue de ses attributions, son organisation, son mode de procéder, les moyens financiers dont il dispose.

On est généralement très mal fixé sur la portée des mots « travaux publics ». On s'en tient le plus souvent à la définition donnée par Littré : « Ouvrages faits aux frais de l'État pour l'utilité publique. » D'après ce concept, il suffirait aux pouvoirs publics de décider arbitrairement qu'un service quelconque sera rendu par les soins de leurs agents et aux frais des contribuables, pour le transformer en service public. Il faudrait faire entrer dans les travaux publics la fabrication des tabacs, celle des allumettes et, demain peut-être, celle de l'alcool, la production du vin, le commerce des blés, suivant la proposition des agrariens allemands. Toute l'activité économique d'un pays peut devenir *travaux publics*. Ce serait faire œuvre collectiviste et violer le principe que *tout ce qu'un particulier peut faire, l'État ne doit jamais le faire*. L'État ne doit jamais être chargé d'aucun service ayant pour objet de produire et de vendre en vue d'un bénéfice.

Le terme « travaux publics » appelle une définition plus exacte. M. Yves Guyot propose la suivante : « Tous ouvrages entrepris dans un but d'utilité commune que des particuliers ne pourraient pas faire avec leurs propres ressources ou sans être autorisés à occuper certaines parties du domaine public, à exproprier des propriétés privées et à percevoir des taxes. »

Cette formule me paraît satisfaisante. Elle tient compte du fait que les travaux de cette nature sont exécutés sur le domaine public, soit de l'État, soit de toute autre personne morale, ou sur des biens qui doivent y être englobés. Or, aucune partie du territoire ne peut être retranchée de la catégorie des biens appropriables privativement que lorsqu'elle a acquis le caractère de bien commun dont les particuliers ne pourraient s'emparer et qu'ils ne pourraient exploiter sans opprimer quelques-uns de ceux dont les intérêts participent à la constitution de la personne morale envisagée.

Cette formule tient compte également du fait que le domaine public n'est pas nécessairement géré et aménagé par les agents directs d'une personne morale. Les personnes morales ont d'autres moyens que la gestion directe d'assurer le respect de la destination de leur domaine. Elles peuvent procéder par voie de concession et même d'autorisation ou de simple réglementation, avec cahier des charges et tarif au moyen desquels elles sauvegardent les intérêts publics. Les travaux exécutés par les concessionnaires ou les titulaires des autorisations conservent le caractère de travaux publics.

Il y a cependant une différence à établir entre les travaux exécutés directement par l'État ou toute autre personne morale et ceux dont l'exécution est abandonnée à des concessionnaires. Si les uns et les autres peuvent donner lieu à des taxes pour couvrir les frais de l'opération, on doit admettre que le concessionnaire se réserve un bénéfice dans la fixation du taux des taxes, tandis qu'il est d'une détestable administration que l'État et les autres personnes morales ayant un caractère public profitent de la gestion d'un intérêt commun pour en tirer un gain et transformer cette gestion en un moyen de lever un impôt.

Qu'on nous permette d'ajouter encore une réflexion personnelle. Les principes que nous venons de rappeler sont malheureusement trop souvent méconnus et la revue des pratiques suivies chez nous en cette matière révélerait de nombreuses infractions à ces principes. On en trouverait dans des sens opposés. Tantôt l'État ou les communes s'appliquent à tirer profit des exploitations qu'ils ont absorbées plus ou moins rationnellement; — tantôt, par un illogisme inverse, ils mettent à la charge des contribuables des dépenses dont profitent gratuitement des usagers.

En bonne règle, chaque grande entreprise de travaux publics, — je fais exception pour les travaux de la guerre, — devrait se suffire à elle-même et faire face aux frais qu'elle occasionne, au moyen des taxes imposées aux usagers ou bénéficiaires, — l'État ou les communes ne participant à la dépense que dans la mesure seulement des avantages qu'ils en retirent. Cette règle ne devrait fléchir qu'exceptionnellement, quand, par exemple, le

recouvrement de la taxe sur les usagers occasionnerait des complications et une gêne excessive et que les frais de perception seraient hors de proportion avec l'importance du produit de la taxe à recouvrer.

Nous l'avons déjà dit, ces règles sont peu observées en France. Un mérite, et non des moindres, de M. Yves Guyot, pendant son passage au Ministère, a été de tendre au développement du système des péages en matière de travaux de ports maritimes et d'avoir déposé un projet de loi sur la navigation intérieure dans lequel il proposait d'appliquer un système analogue aux travaux de navigation intérieure dont les dépenses eussent été gagées par le produit de taxes spécialisées. En permettant de faire face aux charges d'entreprises nouvelles, l'application de ce système eût permis de constituer un critérium et une sorte d'écran efficace contre l'adoption d'entreprises insuffisamment justifiées et impuissantes à produire des avantages équivalents aux dépenses qu'elles doivent exiger.

Le livre de notre ancien Président se termine par un chapitre sur les travaux publics depuis 1870, sorte d'inventaire raisonné des résultats produits par les efforts accomplis depuis cette époque pour la reconstitution et l'extension de notre outillage national. Un chiffre synthétise ces efforts. En totalisant les sommes consacrées, depuis 1870, aux routes nationales, aux voies navigables, aux ports maritimes, aux chemins de fer, on arrive à un total d'environ dix milliards, double de la contribution de guerre imposée par l'Allemagne.

Répétons, en terminant cette trop courte analyse, ce que nous indiquions au début. — Nous sommes en présence d'un livre utile et les directeurs du recueil : « La Vie nationale », MM. Charles Benoist et André Liesse, ont été bien inspirés en confiant la rédaction du volume « Les Travaux publics » à M. Yves Guyot, dont la compétence spéciale leur était un sûr garant de la manière dont l'ouvrage serait traité.

BEAURIN-GRESSIER.

V.

LA POPULATION FRANÇAISE EN TUNISIE (1).

Le chiffre total de la population française civile présente en Tunisie au 29 novembre 1896 était de 16 534

A la même date, l'effectif français des troupes de terre et de mer, stationnées en Tunisie, était de. 10 144

Ce qui donne un total de. 26 678
citoyens français.

Dans ce chiffre, ne sont pas compris les protégés et sujets français, musulmans ou israélites, qui n'ont pas la qualité de citoyens français.

Au 31 décembre 1880, la population française civile de la Tunisie n'était que de 708 habitants; au 12 avril 1891, elle s'élevait à 10 030 habitants (augmentation : 9 322), et au 29 novembre 1896, elle était, comme on vient de le voir, de 16 534 habitants, avec un nouvel accroissement de 6 504.

La population française civile de 1896 se répartissait ainsi sur le territoire tunisien : population urbaine : 12 972 ou 78 p. 100 et population rurale : 3 562 ou 22 p. 100.

Il n'existait pas de bulletins individuels pour 327 personnes habitant Tunis. Les 16 207 autres Français civils avaient acquis leur nationalité : 14 827 (91 p. 100) par la naissance et 1 380 (9 p. 100) par naturalisation, option ou mariage.

On ignorait le lieu de naissance de 329 personnes. Les autres Français étaient nés : 9 768, ou 60 p. 100, en France; 3 339, ou 21 p. 100, en Tunisie; 2 384, ou 15 p. 100, en Algérie; 714, ou 4 p. 100, à l'étranger ou dans les colonies ou possessions françaises autres que l'Algérie et la Tunisie.

---

(1) Extrait du Rapport au Directeur de l'agriculture et du commerce sur les opérations du dénombrement de la population française en Tunisie au 29 novembre 1896.

Les 16 207 Français qui, au 29 novembre 1896, ont fourni un bulletin individuel se classaient ainsi, par sexe :

Sexe masculin. . . .	8 769, soit 54 p. 100 habitants.
Sexe féminin	7 438 — 46 —

Ils se distribuaient de la manière suivante au double point de vue du sexe et de l'âge :

	Hommes.	Femmes.	Total.
Au-dessous de 5 ans.	891	914	1 805 ou 11 p. 100.
De 5 à 9 ans accomplis. . . .	688	657	1 345 — 8 —
De 10 à 14 —	666	538	1 204 — 7 —
De 15 à 19 —	579	594	1 173 — 7 —
De 20 à 24 —	615	802	1 417 — 9 —
De 25 à 29 —	1 115	971	2 086 — 13 —
De 30 à 34 —	1 077	837	1 914 — 12 —
De 35 à 39 —	1 024	700	1 724 — 11 —
De 40 à 49 —	1 234	783	2 017 — 12 —
De 50 à 59 —	569	394	963 — 6 —
De 60 ans et au-dessus.	311	248	559 — 4 —
Total.	8 769	7 438	16 207 ou 100 p. 100.

Au point de vue de l'état civil, le classement donne les résultats ci-après :

	Hommes.	Femmes.	Total.
Célibataires. . . .	5 275	3 558	8 833 ou 54 p. 100
Mariés.	3 186	3 253	6 439 — 40 —
Veufs	243	557	800 — 5 —
Divorcés.	65	70	135 — 1 —
Total. . .	8 769	7 438	16 207

Sous le rapport de la profession, la population française civile a été divisée en neuf groupes :

	Hommes.	Femmes.	Total.
Agriculture	1 257	773	2 030 ou 12 p. 100.
Industrie	1 597	1 257	2 854 — 18 —
Transports.	419	284	703 — 5 —
Commerce.	2 040	1 687	3 727 — 23 —
Force publique.	394	627	1 021 — 6 —
Administrations publiques.	1 713	1 347	3 060 — 19 —
Professions libérales.	929	852	1 781 — 11 —
Propriétaires, rentiers	142	171	313 — 2 —
Sans profession classée ou profession inconnue .	278	440	718 — 4 —
Total.	8 769	7 438	16 207 ou 100 p. 100.

Tels sont les principaux résultats du dénombrement du 29 novembre 1896. Ce travail montre qu'il existe un courant d'émigration partant de France pour aboutir en Tunisie et que ce courant est en voie d'accroissement. Il établit ensuite que le nombre des enfants est, en Tunisie, plus considérable qu'en France. Enfin, il permet d'affirmer que la race française ne rencontre, en Tunisie, aucune difficulté d'accroissement, puisqu'après 15 années seulement de protectorat, 20 p. 100 de la population française a vu le jour dans la Régence.

VI.

CHRONIQUE DES QUESTIONS OUVRIÈRES ET DES ASSURANCES SUR LA VIE.

Caisse d'épargne et de retraites du royaume de Belgique. — Présentés sous la même forme que dans notre chronique correspondante de 1896, les résultats du fonctionnement de la Caisse d'épargne et de retraites du royaume de Belgique se résument comme suit :

1° *Épargne.* — Le nombre des livrets a passé de 1 145 408 (au 31 décembre 1895) à 1 238 601 (au 31 décembre 1896), et le compte moyen, par livret, de 395 fr. 86 c. à 388.

Les livrets existants au 31 décembre 1896 se répartissent comme suit, en pour 100 du nombre total des livrets :

1 à 20 fr.	42,4 p. 100
20 à 100 fr.	19,5 —
100 à 500 fr.	17,3 —
500 à 1 000 fr.	7,3 —
1 000 à 2 000 fr.	7,2 —
2 000 à 3 000 fr.	4.9 —
Plus de 3 000 fr.	1,4 —
	100,0 p. 100

2° *Retraites.* — Le nombre des versements a passé de 85 477 (dans l'année 1895) à 111 020 (dans l'année 1896) et le montant des sommes versées de 2 354 079 fr., en 1895, à 2 558 583 fr. en 1896.

Le nombre des bénéficiaires de rentes, au 31 décembre 1895, était de 2 810, soit :

Rentes de	moins de 12 fr.	4
	12 à 24 fr.	512
	24 à 120 fr.	827
	120 à 360 fr.	418
	360 à 720 fr.	537
	720 à 1 200 fr.	512

représentant une valeur totale de 990 942 fr.

3° *Assurances.* — Au 31 décembre 1896, la Caisse comptait 5 171 polices en cours pour 5 017 assurés : la valeur des capitaux assurés s'élevait à 12 134 722 fr.

Les polices se répartissaient comme suit d'après leur importance :

Polices de	Moins de 1 000 fr.	556
	1 000 à 2 000 fr.	1 482
	2 000 à 3 000 fr.	1 411
	3 000 à 4 000 fr.	1 032
	4 000 et plus	690

Habitations à bon marché en Belgique. — La Caisse générale d'épargne et de crédit avait, au 31 décembre 1896, agréé 89 sociétés pour la construction de maisons ouvrières; elle leur avait avancé 15 202 093 fr., dont 13 828 819 fr. à 2,50 p. 100 et 1 373 274 fr. à 3 p. 100.

Caisse syndicale d'assurance mutuelle des Forges de France. — En 1896, la Caisse syndicale d'assurance mutuelle des Forges de France a obtenu les résultats suivants :

Salaires assurés			69 312 000f
Recettes totales			1 487 707
Cotisations	totales		930 406
	pour 100 fr. de salaires		1,34
Dépenses totales			818 881
Sommes affectées au règlement des indemnités et à la constitution des pensions.			709 912
Frais de gestion			50 771
Rapport des frais de gestion aux cotisations			0,05
Montant du fonds de réserve à la fin de l'année			360 000
Établissements assurés			48
Ouvriers assurés			58 353
Accidents indemnisés			504
Cas de mort			49
Incapacités	permanentes	totales	9
		partielles	348
	temporaires		98

Compagnies d'assurances sur la vie (*France*). — Les opérations des compagnies françaises d'assurances sur la vie, en 1896, se sont, d'après le *Moniteur des assurances*, chiffrées comme suit :

a) *Assurances.*

Capitaux en cours au 31 décembre 1896 (réassurances déduites) 3 499 746 554f,00
(Soit une augmentation de 24 000 000 fr. environ par rapport à l'exercice précédent.)
Production de l'année 1896 . . . . 315 886 854 ,00
Sinistres de l'année 1896 . . . . 46 186 749 ,00
Capitaux exposés au risque de décès en 1896 . . . . 3 337 589 618 ,00
Rapport des sinistres aux capitaux en cours pendant 1896 : 1,38 p. 100.

b) *Rentes viagères.*

Rentes viagères immédiates en cours au 31 décembre 1896 . . . . 62 957 726 ,00
(Soit une augmentation de 3 400 323 fr. par rapport à l'exercice précédent.)
Rentes différées, de survie, etc., au 31 décembre 1896 . . . . 4 078 694 ,00
(Soit une augmentation de 182 171 fr. par rapport à l'exercice précédent.)
Rentes viagères immédiates éteintes en 1896 . . . . 2 946 551 ,00
(Soit une diminution de 251 896 fr. par rapport à l'exercice précédent.)
Chiffre moyen des rentes en cours en 1896 . . . . 61 257 564 ,00
Rapport, en 1895, des extinctions aux rentes en cours : 4,81 p. 100.
Rentes viagères immédiates constituées en 1896 . . . . 6 076 429 ,00
(Soit une augmentation de 62 471 fr. par rapport à l'exercice précédent.)

c) *Réserves.*

Réserves au 31 décembre 1896 . . . . 1 768 043 618 ,00
(Soit une augmentation de 83 467 690 fr. par rapport à l'exercice précédent.)

d) *Frais généraux et commissions.*

Frais généraux en 1896 . . . . 10 204 049 ,47
(Soit une augmentation de 490 000 fr. environ par rapport à l'exercice précédent.)
Commissions en 1896 . . . . 10 158 636 ,57
(Soit une augmentation de 827 000 fr. environ par rapport à l'exercice précédent.)

e) *Actif.*

Actif au 31 décembre 1896 . . . . 2 089 100 475 ,00
(Soit une augmentation de 88 678 555 fr. par rapport à l'exercice précédent.)

Le régime corporatif en Autriche. — La législation autrichienne relative au régime corporatif vient d'être modifiée par la promulgation d'une loi du 23 février 1897; ce fait donne un intérêt spécial à la statistique publiée en 1895 par le Ministère du commerce autrichien; il semble, en effet, utile de définir la situation existante au moment où la loi vient l'amender. Sans entrer ici dans le détail des deux volumes in-4° qui contiennent cette statistique, il convient d'en citer les principaux éléments :

Effectif total des corporations et de leurs membres, des ouvriers et des apprentis, avec distinction entre les corporations spéciales à une industrie, les corporations communes à plusieurs industries connexes ou à plusieurs industries distinctes, mais rapprochées géographiquement;

Tableau des corporations réparties d'après la population locale, les professions, les villes où elles ont leur siège;

Effectif et importance des corporations par localités et par groupes d'importance numérique;

Statistique des institutions fonctionnant dans les corporations et des règlements concernant l'apprentissage : conditions d'admission et d'émancipation; effectif des apprentis; école de perfectionnement;

Statistique des caisses de secours;

Renseignements relatifs aux dates d'institution des corporations et de leurs organes.

Les corporations, au nombre de 5 317 en 1896, comptaient 554 337 membres, 518 348

ouvriers et 174 405 apprentis; le nombre des caisses de secours était de 1 030 pour les ouvriers et de 313 pour les apprentis.

Les corporations se répartissent comme suit :

Corporations	sans ouvriers ni apprentis	5,3 p. 100
	— (avec apprentis seuls)	3,0 —
	sans apprentis (avec ouvriors seuls)	5,1 —
	avec autant ou plus d'apprentis que d'ouvriers	21,2 —
	avec moins d'apprentis que d'ouvriers	63,8 —
	pour lesquelles les renseignements font défaut	1,6 —
		100,0 p. 100

Caisses de secours pour les ouvriers mineurs en Prusse. — Le fonctionnement, en 1895, des caisses de secours pour les ouvriers mineurs de Prusse, ressort des données ci-dessous :

Nombre des	caisses	74
	assurés	428 126

Les dépenses totales ont atteint 28 064 998 marks, dont la répartition en pour 100 du total est la suivante :

Dépenses.

1° Frais de maladie	32,05
2° Pensions d'invalides	36,34
3° — de veuves	16,56
4° — d'orphelins	7,23
5° Indemnités funéraires	1,17
6° Secours extraordinaires	0,62
7° Frais d'entretien d'écoles	0,25
8° — d'administration	2,38
9° Divers	3,40
	100,00

Les recettes, dont le montant total s'est élevé à 31 064 175 marks, se répartissent comme suit :

Recettes.

1° Cotisations des assurés	50,80
2° — des exploitants	41,85
3° Droits d'entrée, amendes	0,54
4° Intérêts des capitaux placés	5,73
5° Divers	1,08
	100,00

Cotisation patronale par tête d'assuré	36m,86
Dépense moyenne totale par tête d'assuré	65 ,55
Frais d'administration par tête d'assuré	1 ,56

Les chiffres suivants sont relatifs à la période décennale 1886-1895 :

Age moyen lors du début de l'invalidité totale	48 ans 9
Proportion annuelle des décès survenus parmi les personnes atteintes d'invalidité totale	6,16 p. 100
Durée moyenne de la vie dans l'état d'invalidité totale	16 ans 23

Pour les personnes atteintes d'invalidité partielle la proportion des décès a été de 3,06 p. 100, correspondant à une durée moyenne de la vie dans l'état d'invalidité partielle.

Maurice Bellom.



VII.

Ouvrages présentés dans la séance du 17 novembre 1897.

Ouvrages signés. — (*Voir le procès-verbal de la séance, page 402.*)

Documents officiels. — France. — *Statistique des chemins de fer français au 31 décembre 1895* (Ministère des travaux publics).

Autriche. — *Statistisches Jahrbuch der Stadt Wien*, 1895 (*Annuaire statistique de la ville de Vienne*, 1895).

Pays-Bas. — *Maandcijfers en andere periodieke opgaven*, n° 9.

Roumanie. — *Statistique judiciaire*, 1890 et 1891.

Russie. — *Morts violentes et subites dans l'empire de Russie*, 1888-1893.

Serbie. — *Matériaux pour la statistique du royaume*, 2e livraison.

Publications périodiques. — *France*. — Bulletin de l'Office du travail. — Bulletin du Ministère de l'agriculture. — Annales du commerce extérieur. — Tableaux mensuels de statistique municipale de la ville de Paris. — Revue des travaux scientifiques (Comité des travaux historiques et scientifiques). — Journal officiel du Congo français. — Revue maritime. — Circulaires du Musée social. — Circulaires du comité central des houillères de France. — La Réforme sociale. — Le Rentier. — L'Économiste européen. — Bulletin de la Société d'économie politique. — Bulletin de la Société des agriculteurs de France. — Bulletin de la Société française de tempérance. — Bulletin de la Société des études coloniales et maritimes. — Bulletin de l'Institut des actuaires français. — Bulletin de l'Association philotechnique. — Le Travail national. — Revue de législation ouvrière et sociale. — Bulletin de la Société de géographie. — L'Avenir économique et financier. — L'Assurance moderne. — Le Moniteur maritime, industriel, commercial et financier. — Revue de la prévoyance et de la mutualité. — Revue des banques. — Bulletin de l'Union française de la jeunesse. — Revue socialiste.

Allemagne. — Revues des bureaux de statistique du royaume de Bavière, des villes de Dresde et de Hanovre.

Angleterre. — Journal de la Société royale de statistique de Londres. — La Gazette du travail. — The Economist. — Statistical abstract. — Humanitarian.

Autriche. — Revue de la Commission centrale de statistique. — L'Économiste national. — Les caisses d'épargne et les syndicats d'avance en Styrie.

Belgique. — Le Moniteur des intérêts matériels. — Annales de l'Institut des sciences sociales. — Revue du travail (Ministère de l'industrie et du travail).

Bulgarie. — Mouvement commercial avec les pays étrangers. — Statistique des mouvements de la navigation.

Espagne. — Bulletin de la Société géographique de Madrid. — Résumés mensuels de la statistique du commerce extérieur.

Finlande. — Bulletin de la Société de géographie de Finlande.

Grèce. — Bulletin du commerce spécial de la Grèce avec les pays étrangers.

Irlande. — Journal des enquêtes statistiques et sociales.

Italie. — Annales de statistique. — Bulletin de renseignements sur le crédit et la prévoyance. — Statistique du commerce spécial des importations et des exportations. — Bulletin de législation et de statistique douanière et commerciale. — Tableaux des valeurs des marchandises. — L'École positiviste dans la jurisprudence pénale. — L'Économiste de Florence.

Roumanie. — Bulletin de statistique générale. — Bulletin de statistique municipale de la ville de Bucarest.

Suède. — Publications de la fondation Loren.

Suisse. — Bulletin de la Société neuchâteloise de géographie.

États-Unis d'Amérique. — Finances, commerce et immigration. — Bulletin du Département du travail. — Publications de l'Association américaine de statistique. — The Yale review.

Mexique. — Statistique fiscale. — La Semaine commerciale.

République Argentine. — Bulletin mensuel de statistique de la ville de Buenos-Ayres. — Annales du département national d'hygiène de Buenos-Ayres.

VIII.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ

(COMMUNICATIONS EN SÉANCE, DISCUSSIONS. — 1897.)

Numéro de janvier 1897. — Séance de décembre 1896. — Discussion de la communication de M. Eug. Charbonnel sur le placement gratuit par les bureaux municipaux à Paris : MM. Yves Guyot, Paul Matrat, Adolphe Coste, Moron et Charbonnel. — Communication de M. Victor Turquan sur la statistique des employés et fonctionnaires de l'État; discussion : MM. Ad. Coste, Vannacque, Moron, Turquan et Yves Guyot.

Numéro de février. — Séance de janvier 1897. — Installation du Bureau : Discours de M. Yves Guyot, président sortant, et de M. le Dr Jacques Bertillon, président pour 1897. — Communication de M. Cardozo de Béthencourt sur la statistique de la marine marchande; discussion : MM. Yves Guyot et C. de Béthencourt. — Communication de M. Harold Tarry sur la statistique des inondations; discussion : MM. Adolphe Coste et H. Tarry.

Numéro de mars. — Séance de février. — Communication de M. François Bernard sur le prix de revient et de vente du blé; discussion : MM. Pierre des Essars, Cl. Juglar, E. Fléchey, Ad. Coste, Arthur Fontaine, J. Jourdan et François Bernard.

Numéro d'avril. — Séance de mars. — Discussion de la communication de M. Adolphe Coste sur les bénéfices comparés du travail et du capital dans l'accroissement de la richesse depuis 50 ans : MM. Clément Juglar, Fournier de Flaix, Levasseur, Gruner, Alfred Neymarck, E. Cheysson et Ad. Coste.

Numéro de mai. — Séance d'avril. — Communication de M. Cl. Juglar sur l'inégalité des bénéfices du travail et du capital dans l'accroissement de la richesse depuis 50 ans. — Communication de M. Maurice Bellom sur les résultats généraux et les charges futures des assurances ouvrières allemandes. — Discussion sur le mouvement de la population en France pendant l'année 1895 : MM. Raoul de la Grasserie et Dr Jacques Bertillon, président.

Numéro de juin. — Séance de mai. — Communication de M. Pierre des Essars sur les dépôts de titres à la Banque de France. — Fin de la discussion sur le mouvement de la population en France pendant l'année 1895 : MM. le Dr F. Ledé, Ad. Coste et Dr J. Bertillon.

Numéro de juillet. — Séance de juin. — Communication de M. Léon Salefranque sur les mutations immobilières à titre onéreux de 1826 à 1895. — Communication de M. Candiani sur l'évolution de l'assurance contre l'incendie; discussion : M. Cheysson. — Communication de M. Arsène Dumont relative à un essai sur la natalité au Massachusetts; discussion : MM. Pierre des Essars et Jacques Bertillon.

Numéro d'août. — Séance de juillet. — Communication de M. Yves Guyot sur l'industrie et le commerce en France; discussion : MM. Alfred Neymarck, Juglar et Yves Guyot. — Communication de M. le Dr Léon Vacher sur le recrutement dans ses rapports avec la population; discussion : MM. R.-G. Lévy, Adolphe Coste, Dr A. Chervin, Alfred Neymarck, Yves Guyot, J. Bertillon et Dr Vacher.

Pas de séance en août et septembre. — (Vacances.)

Numéro de novembre. — Séance d'octobre. — Communication de M. Alfred Neymarck sur les impôts et la richesse publique de 1869 à 1897. — Discussion de la communication de M. Pierre des Essars sur les dépôts de titres à la Banque de France : M. Adolphe Coste.

Numéro de décembre. — Séance de novembre. — Suite de la discussion de la communication de M. Pierre des Essars sur les dépôts de titres à la Banque de France : MM. Alfred Neymarck, R.-G. Lévy et Levasseur. — Communication de M. E. Cheysson relative au recensement de la circulation sur les routes nationales; discussion : MM. Ad. Coste et Cheysson. — Communication de M. H. Tarry sur l'or artificiel. — Communication de M. Arsène Dumont sur la dépopulation dans l'Orne; discussion : MM. Levasseur, Cheysson, A. Dumont et J. Bertillon.



IX.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE XXXVIII[e] VOLUME (ANNÉE 1897).

Agriculture. — Le prix de revient et de vente du blé, p. 71 et 75. — La récolte du blé dans la République Argentine, 1896-1897, p. 103.

ALLEMAGNE. — Résultats généraux et charges futures des assurances ouvrières allemandes, p. 225 et 253.

ANGLETERRE. — De l'influence du développement de la population sur la représentation parlementaire en Angleterre, p. 12.

Assurances. — Chronique des assurances sur la vie (France et étranger), p. 205 et 436. — Évolution de l'assurance contre l'incendie, p. 215 et 260. — Résultats généraux et charges futures des assurances ouvrières allemandes, p. 225 et 253.

Banque de France. — Le mouvement des billets de la Banque de France, p. 201. — Les dépôts de titres à la Banque de France, p. 321, 360 et 403.

Banques (Chronique des) : France et étranger, p. 62, 174, 280 et 397.

Bibliographie. — Histoire générale de l'assurance en France et à l'étranger, p. 99. — Les lois d'assurances ouvrières contre les accidents, p. 135. — Statistique de l'industrie minérale et des appareils à vapeur, en France et en Algérie, pour l'année 1895, p. 137. — Les assurances ouvrières, p. 170. — La statistique des revenus et des fortunes en Norvège, p. 171. — Cours de droit administratif et de législation française des finances, p. 204 et 431. — Vincent de Gournay, p. 359 et 395. — Les travaux publics, p. 432.

Blé. — Le prix de revient et de vente du blé, p. 71 et 75. — La récolte du blé dans la République Argentine en 1896-1897, p. 103.

Bourse (Impôt sur les opérations de), p. 210.

Capital et travail. — Bénéfices comparés dans l'accroissement de la richesse depuis 50 ans, p. 106, 184 et 220.

Change russe (Fluctuations du), de 1854 à 1896, p. 182.

Changes (Chronique des) : France et étranger, p. 62, 174, 280 et 397.

Chemins de fer. — France et étranger, p. 138 et 354. — Les émissions et remboursements, en 1896, d'obligations de chemins de fer, p. 168. — Les recettes des chemins de fer en 1896, p. 209.

CHINE (Le commerce de la) avec l'étranger, p. 52.

Circulation (La) sur les routes nationales d'après les comptages de 1894, p. 417.

Colonies. — Un peu de statistique guyanaise, p. 331.

Commerce (Le) de la Chine avec l'étranger, p. 52. — Le commerce extérieur de la France en 1896, p. 246. — Note sur l'industrie et le commerce de la France, p. 250 et 285.

Congrès des Sociétés savantes de 1898; programme de la section des sciences économiques et sociales, p. 363. — Congrès de Bruxelles, 1897 : La législation internationale du travail, p. 364.

Coût (Le) de la vie à Paris à diverses époques, p. 83.

Décès. — Statistique nosologique des décès constatés dans la population bruxelloise, de 1867 à 1890, p. 70.

Dépenses (Vingt-cinq ans de) d'un ménage parisien, p. 268.

Dépopulation (La) dans le département de l'Orne, p. 407.

Discours pour l'installation du Bureau de 1897, p. 37 et 40.

Divorce (Le) et la séparation de corps en Europe, p. 379.

Employés (Statistique des) et fonctionnaires de l'État, p. 4.

Enregistrement. — Présentation du premier fascicule du Bulletin de statistique et de législation comparée de l'administration de l'Enregistrement, p. 360.

Fonctionnaires (Statistique des employés et) de l'État, p. 4.

Impôts. — Impôt sur les opérations de Bourse, p. 210. — Les impôts et la richesse publique de 1869 à 1897, p. 360.



Industrie (Note sur l') et le commerce de la France, p. 250 et 285.
Inondations (Statistique des), p. 49.
Institut (L') international de statistique à Saint-Pétersbourg, p. 409.
Interpolation (Quelques exemples d'application des méthodes d') à la statistique, p. 367.
Justice. — Chronique de statistique judiciaire, p. 100 et 318.
Marine marchande (Statistique de la), p. 48.
MASSACHUSETTS (Essai sur la natalité au), p. 215, 332 et 385.
Métaux précieux (Chronique des) : France et étranger, p. 62, 174, 280 et 397.
Monnaie. — Le problème monétaire, p. 17, 90, 271 et 304. — Monnaies frappées, en 1896, par la Monnaie de Paris, p. 210.
Mouvement de la population en France pendant l'année 1895, p. 130, 142 et 182.
Mutations (Les) immobilières à titre onéreux de 1826 à 1895, p. 215.
Natalité (La) à Budapest, p. 48. — Une table de natalité, p. 49. — Essai sur la natalité au Massachusetts, p. 215, 332 et 385.
Nationalité. France (1896). Extrait d'un Rapport au Garde des Sceaux, Ministre de la justice, p. 245.
Navigation intérieure : France et étranger, p. 35 et 244; — maritime: France et étranger, p. 32 et 240.
Nécrologie. — M. le Dr Ernest Engel, p. 1; M. Desplanques, p. 2; M. le général Francis Walker, p. 46; M. Eugène Reboul, p. 47; M. Ernest Parisot, p. 47; M. Georges Guéry, p. 48; M. Ernest Leviez, p. 105; M. le général Savin de Larclause, p. 141; le Dr Frédéric John Mouat, p. 213; M. Martin-Dupray, p. 357.
Or (L') artificiel, p. 406.
Ouvrier (L') américain, p. 6.
Ouvrières (Chronique sur les questions) et les assurances sur la vie (France et étranger), p. 205 et 436.
Placement (Le) gratuit par les Bureaux municipaux à Paris, p. 3.
Population. — De l'influence du développement de la population sur la représentation parlementaire en Angleterre, p. 12. — La natalité à Budapest, p. 48. — Une table de natalité, p. 49. — Mouvement de la population en France pendant l'année 1895, p. 130, 142 et 182. — La population à Berlin en 1895, p. 221. — Le recensement de la population en Russie, 1897, p. 247. — Le recrutement dans ses rapports avec la population, p. 251 et 298. — Essai sur la natalité au Massachusetts, p. 215, 332 et 385. — La dépopulation dans le département de l'Orne, p. 407. — La population française en Tunisie, p. 434.
Recrutement (Le) dans ses rapports avec la population, p. 251 et 298.
RÉPUBLIQUE ARGENTINE. — La récolte du blé en 1896-1897, p. 103.
Régime fiscal (État général et comparatif du) de la France, p. 55.
Routes nationales (La circulation sur les), p. 417.
Séparation de corps (La) et le divorce en Europe, p. 379.
Sociétés savantes (Statistique des) ayant leur siège à Paris, p. 126. Congrès des Sociétés savantes de 1898 : Programme de la section des sciences économiques et sociales, p. 363.
Statistique (Société de) de Paris. — Son histoire et ses travaux pendant l'année 1897, p. 37. — Sa situation financière, p. 147. — Son nouveau règlement intérieur, p. 217.
Statistique (Méthodes générales de la), p. 40. — Statistique graphique (Album de) : démographie et hygiène de la ville de Bruxelles, p. 70 et 71. — De la classification et du rôle de la statistique parmi les sciences sociales, p. 153 et 197. — Quelques exemples d'application des méthodes d'interpolation à la statistique, p. 367.
Titres (Les dépôts de) à la Banque de France, p. 321, 360 et 403.
Transports (Chronique des) : France et étranger, p. 32, 138, 240 et 354.
Travail (La législation internationale du); congrès de Bruxelles, p. 364.
Travail et capital. — Bénéfices comparés dans l'accroissement de la richesse depuis 50 ans, p. 106, 184 et 220.
Travaux publics. — Album de statistique graphique, p. 358. — Bibliographie, p. 432.
TUNISIE (La population française en), p. 434.



X.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES AUTEURS.

BEAURIN-GRESSIER (L.-L.). — Bibliographie : Vincent de Gournay, p. 359 et 395; les travaux publics, p. 432.

BELLET (Daniel). — Bibliographie : Statistique de l'industrie minérale et des appareils à vapeur en France et en Algérie pour 1895, p. 137.

BELLOM (Maurice). — Bibliographie : La statistique des revenus et des fortunes en Norvège, p. 171. — Chronique de statistique sur les questions ouvrières et les assurances sur la vie, p. 205 et 436. — Résultats généraux et charges futures des assurances ouvrières allemandes, p. 225 et 253.

BERNARD (François). — Le prix de revient et de vente du blé, p. 71 et 75.

BERTILLON (Le Dr Jacques). — Obs. sur le placement gratuit par les bureaux municipaux à Paris, p. 3. — Discours sur les méthodes générales de la statistique, p. 40. — Obs. sur la statistique nosologique des décès constatés dans la population bruxelloise de 1867 à 1890, p. 70; sur un album de statistique graphique relatif à la démographie et à l'hygiène de la ville de Bruxelles, p. 70 et 71. — Statistique des sociétés savantes ayant leur siège à Paris, p. 126. — Obs. sur le mouvement de la population en France pendant l'année 1895, p. 146 et 183; relatives à un essai sur la natalité au Massachusetts, p. 216; sur le recrutement dans ses rapports avec la population, p. 252; sur la dépopulation dans le département de l'Orne, p. 408.

BÉTHENCOURT (Cardozo de). — Statistique de la marine marchande, p. 48.

BIENAYMÉ (Gustave). — Le coût de la vie à Paris à diverses époques, p. 83.

CANDIANI. — L'évolution de l'assurance contre l'incendie, p. 215 et 260.

CERISIER (Charles). — Un peu de statistique guyanaise, p. 331.

CHAMBERET (Paul de). — Bibliographie : Histoire générale de l'assurance en France et à l'étranger, p. 99.

CHARBONNEL (Eugène). — Obs. sur le placement gratuit par les bureaux municipaux à Paris, p. 3.

CHERVIN (Le Dr Arthur). — Obs. sur le recrutement dans ses rapports avec la population, p. 251.

CHEYSSON (Émile). — Obs. sur les bénéfices comparés du travail et du capital dans l'accroissement de la richesse depuis 50 ans, p. 112 et 120. — Bibliographie : Les lois d'assurances ouvrières contre les accidents, p. 135. — Obs. sur l'évolution de l'assurance contre l'incendie, p. 215; sur l'album graphique du Ministère des travaux publics, p. 358. — La circulation sur les routes nationales d'après les comptages de 1894, p. 406 et 417. — Obs. sur la dépopulation dans le département de l'Orne, p. 408.

COSTE (Adolphe). — Obs. sur le placement gratuit par les Bureaux municipaux à Paris, p. 4; sur la statistique des employés et fonctionnaires de l'État, p. 4; sur la statistique des inondations, p. 49; sur le prix de revient et de vente du blé, p. 73; sur les bénéfices comparés du travail et du capital dans l'accroissement de la richesse depuis 50 ans, p. 113, 124 et 220; sur le mouvement de la population en France pendant l'année 1895, p. 183. — Bibliographie : Cours de droit administratif et de législation française des finances, p. 204 et 431. — Obs. sur le recrutement dans ses rapports avec la population, p. 251; sur les dépôts de titres à la Banque de France, p. 360; relatives à la circulation sur les routes nationales, p. 406.

DUJARDIN-BEAUMETZ. — Le commerce de la Chine avec l'étranger, p. 52.

DUMONT (Arsène). — Essai sur la natalité au Massachusetts, p. 215, 332 et 385. — La dépopulation dans le département de l'Orne, p. 407.

ESSARS (Pierre des). — Chronique des banques, changes et métaux précieux, p. 62, 174, 280 et 397. — Obs. sur le prix de revient et de vente du blé, p. 71 et 74; sur un essai de natalité au Massachusetts, p. 216. — Les dépôts de titres à la Banque de France, p. 321.

FAURE (Fernand). — Présentation du 1er fascicule du Bulletin de statistique et de législation comparée de l'administration de l'Enregistrement, p. 360.

FLÉCHEY (Edmond). — Obs. sur le prix de revient et de vente du blé, p. 73 et 74.

FONTAINE (Arthur). — Obs. sur le prix de revient et de vente du blé, p. 73.

FOURNIER DE FLAIX. — Le problème monétaire, p. 17, 90, 271 et 304. — Obs. sur les bénéfices comparés du travail et du capital dans l'accroissement de la richesse depuis 50 ans, p. 108 et 128.



GRASSERIE (Raoul de la). — Obs. sur le mouvement de la population en France pendant l'année 1895, p. 142. — De la classification et du rôle de la statistique parmi les sciences sociales, p. 153 et 197.

GRUNER. — Obs. sur les bénéfices comparés du travail et du capital dans l'accroissement de la richesse depuis 50 ans, p. 112.

GUYOT (Yves). — Obs. sur le placement gratuit par les Bureaux municipaux à Paris, p. 3; sur la statistique des employés et fonctionnaires de l'État, p. 4. — Discours sur l'histoire et les travaux de la Société de statistique de Paris en 1896, p. 37. — Obs. sur la statistique de la marine marchande, p. 49. — Note sur l'industrie et le commerce de la France, p. 250 et 285. — Obs. sur le recrutement dans ses rapports avec la population, p. 252. — La législation internationale du travail, p. 364.

HERTEL. — Chronique des transports, p. 32, 138, 240 et 354.

JOURDAN (Joseph). — Obs. sur le prix de revient et de vente du blé, p. 74 et 75.

JUGLAR (Clément). — Obs. sur le prix de revient et de vente du blé, p. 72 et 74; sur les bénéfices comparés du travail et du capital dans l'accroissement de la richesse depuis 50 ans, p. 106. — De l'inégalité de la répartition des bénéfices du travail et du capital dans l'accroissement de la richesse depuis 50 ans, p. 184.

LEDÉ (Le Dr Fernand). — Obs. sur le mouvement de la population en France pendant l'année 1895, p. 182.

LEVASSEUR (Émile). — L'ouvrier américain, p. 6. — La natalité à Budapest, p. 48. — Une table de natalité, p. 49. — Obs. sur les bénéfices comparés du travail et du capital dans l'accroissement de la richesse depuis 50 ans, p. 111; sur les dépôts de titres à la Banque de France, p. 406; sur la dépopulation dans le département de l'Orne, p. 408. — L'institut international de statistique à Saint-Pétersbourg, p. 409.

LÉVY (Raphaël-Georges). — Obs. sur le recrutement dans ses rapports avec la population, p. 251 ; sur les dépôts de titres à la Banque de France, p. 406.

MATRAT (Paul). — Obs. sur le placement gratuit par les Bureaux municipaux à Paris, p. 4.

MEURIOT (Paul). — De l'influence du développement de la population sur la représentation parlementaire en Angleterre, p. 12. — La population de Berlin en 1895, p. 221.

MICHAUT (Gabriel-Alphonse). — Vingt-cinq ans de dépenses d'un ménage parisien, p. 268.

MORON (Camille). — Obs. sur le placement gratuit par les Bureaux municipaux à Paris, p. 4; sur la statistique des employés et fonctionnaires de l'État, p. 5. — Rapport sur la situation financière de la Société de statistique de Paris, p. 147.

NEYMARCK (Alfred). — Obs. sur les bénéfices comparés du travail et du capital dans l'accroissement de la richesse depuis 50 ans, p. 115. — Les émissions et remboursements, en 1896, d'obligations de chemins de fer, p. 168. — Le mouvement des billets de la Banque de France, p. 201. — Obs. relatives à la note sur l'industrie et le commerce de la France, p. 250; sur le recrutement dans ses rapports avec la population, p. 252. — Les impôts et la richesse publique de 1869 à 1897, p. 360. — Obs. sur les dépôts de titres à la Banque de France, p. 403.

PARETO (Vilfredo). — Quelques exemples d'application des méthodes d'interpolation à la statistique, p. 367.

RAFFALOVICH (Arthur). — Les fluctuations du change russe de 1854 à 1896, p. 182.

SALEFRANQUE (Léon). — État général et comparatif du régime fiscal de la France, p. 55. — Bibliographie : Les assurances ouvrières, p. 170. — Les mutations immobilières à titre onéreux de 1826 à 1895, p. 215.

TARRY (H.). — La statistique des inondations, p. 49. — L'or artificiel, p. 406.

TURQUAN (Victor). — La statistique des employés et fonctionnaires de l'État, p. 4 et 5.

VACHER (Le Dr Léon). — Le recrutement dans ses rapports avec la population, p. 251 et 298.

VANNACQUE (Auguste). — Obs. sur la statistique des employés et fonctionnaires de l'État, p. 4.

YVERNÈS (Émile). — Chronique de statistique judiciaire, p. 100 et 318. — Le divorce et la séparation de corps en Europe, p. 379.

Le Gérant, O. BERGER-LEVRAULT.

PUBLICATIONS

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

LE 25e ANNIVERSAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

(1860-1885). Communications et mémoires. La Statistique officielle en France et à l'étranger. Actes et travaux de la Société. Un beau volume in-4° de 444 pages. Paris, Berger-Levrault et Cie, 1886 . . . . 5 fr.

CONFÉRENCES SUR LA STATISTIQUE ET LA GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE

Faites en 1889-1890 à la Réunion des officiers. 1 volume in-12, 406 pages. (Vve Rozier, éditeur, 26, rue Saint-Guillaume). . . . . 3 fr.

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

38e année (1897). Recueil mensuel paraissant le 10 de chaque mois par livraisons de 2 à 3 feuilles.

Abonnement d'un an : { Pour la France . . . . 12 fr.
Pour l'étranger (Union postale) . . . . 15 fr.

Un numéro séparé (de 3 feuilles au plus) . . . . 1 fr. 50 c.

On s'abonne chez le Trésorier ou chez MM. Berger-Levrault et Cie, éditeurs, 5, rue des Beaux-Arts, à Paris, et chez tous leurs correspondants.

AVIS IMPORTANT

Collections à prix réduit. — La Société, après avoir complété autant que possible les collections du Journal nécessaires à ses archives et à sa réserve, a reconnu qu'elle pouvait disposer d'un certain nombre de collections incomplètes, contenant, au lieu des 414 livraisons de juillet 1860 à décembre 1895, savoir :

15 collections de 382 à 348 livraisons, sans lacune depuis 1883 ;
7 collections de 345 à 334 livraisons, sans lacune depuis 1884 ;
35 collections de 332 à 250 livraisons, sans lacune depuis 1891.

Ces collections qui seront livrées en commençant par les plus complètes, sont offertes, rendues **franco** en France, à raison de 20 centimes la livraison, pour un prix total variant de 76 fr. 40 c. à 50 fr.

L'année 1896 (12 livraisons), lorsqu'elle sera ajoutée à ces collections, en augmentera le prix de 12 fr. (pour la France).

Prime gratuite aux membres qui rachèteront leurs cotisations. — Une de ces collections sera donnée en *prime gratuite* à tout membre qui rachètera ses cotisations au prix réglementaire de 300 fr. payable en cinq annuités de 60 fr.

Numéros isolés. — En dehors des collections, il existe un plus grand nombre de numéros isolés des années 1863, 1876 à 1882, 1884, 1887, 1888 et 1893 et de certains mois des autres années qui sont offerts séparément au prix de 25 centimes.

Numéros manquants. — La Société serait reconnaissante à ses membres de lui procurer, par échange ou à prix d'argent, les numéros de février, août et décembre 1864, août et novembre 1871-1872, janvier 1874, février 1875, mars 1876 et février 1882 qui manquent à ses collections.

S'adresser au Trésorier, M. Ad. Coste, *4, cité Gaillard, à Paris.*

BIBLIOTHÈQUE

La Bibliothèque de la Société de Statistique de Paris est ouverte tous les jours non fériés, de 11 heures à 5 heures, 80, rue de Varenne (au Ministère du commerce). Bibliothécaire : M. Laugier.

Nancy, imp. Berger-Levrault et Cie.

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE

DE PARIS

TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE

(1898)

BERGER-LEVRAULT ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

PARIS	NANCY
RUE DES BEAUX-ARTS, 5	RUE DES GLACIS, 18

MDCCCXCVIII

TABLE DES MATIÈRES DU TRENTE-NEUVIÈME VOLUME

(Année 1898.)

PAGES.

Numéro de janvier. — I. Procès-verbal de la séance du 15 décembre 1897 1
II. Les impôts et la richesse publique de 1869 à 1897, par M. Alfred Neymarck. 4
III. Note sur la statistique de l'assurance contre les accidents dans les mines allemandes, par M. Maurice Bellom 23
IV. Correspondance : M. Victor Turquan, sur la statistique des naissances et des décès par commune 32
V. Chronique des transports, par M. Hertel 32
VI. Liste des ouvrages présentés dans la séance du 15 décembre 1897 36

Numéro de février. — I. Procès-verbal de la séance du 19 janvier 1898 37
II. Mouvement de la population de la France en 1896. (Rapport au Ministre du commerce, de l'industrie, des postes et des télégraphes.) 43
III. Les mutations immobilières à titre onéreux de 1826 à 1895, par M. Léon Salefranque . . 48
IV. Essai sur la natalité au Massachusetts (*fin*), par M. Arsène Dumont 64
V. Bibliographie : Statistique du Japon, par M. le Dr Léon Vacher. 69
VI. Chronique des banques, changes et métaux précieux, par M. Pierre des Essars 72
VII. Liste des ouvrages présentés dans la séance du 19 janvier 1898 76

Numéro de mars. — I. Procès-verbal de la séance du 16 février 1898. 77
II. La statistique des tramways, par M. Schelle 79
III. Les syndicats professionnels, par M. Fournier de Flaix. 94
IV. Le papier-monnaie dans le département de Lot-et-Garonne de 1791 à 1795, par M. Léon Salefranque 97
V. Recensement de la population du Mexique, par M. V. Miquel. 101
VI. Informations : 1° Le commerce des céréales en Allemagne. — 2° Les droits de timbre au comptant sur les valeurs mobilières étrangères. — 3° Production et commerce du blé en Espagne. — 4° Le 2° Congrès international des actuaires 102
VII. Chronique de statistique judiciaire, par M. Émile Yvernès 104
VIII. Liste des ouvrages présentés dans la séance du 16 février 1898 108

Numéro d'avril. — I. Procès-verbal de la séance du 16 mars 1898. 109
II. Situation financière de la Société de statistique de Paris. (Rapport présenté au nom du Conseil, par M. Edmond Duval, vice-président, dans la séance du 16 mars 1898.). 111
III. Le mouvement des contrats de transports en France de 1863 à 1896, d'après les produits de l'impôt du timbre, par M. Léon Salefranque 119
IV. Le développement économique de l'Allemagne contemporaine, d'après un ouvrage récent, par M. Paul Meuriot. 128
V. Question coloniale (la relégation en Guyane et en Nouvelle-Calédonie), par M. Charles Cerisier. 132
VI. Chronique des transports, par M. Hertel. 134
VII. Liste des ouvrages présentés dans la séance du 16 mars 1898 140

Numéro de mai. — I. Procès-verbal de la séance du 20 avril 1898. 141
II. La gémellité selon l'âge de la mère et le rang chronologique de l'accouchement, par M. le Dr Jacques Bertillon. 146
III. La diminution de la criminalité en France, par M. Émile Yvernès 152
IV. Les migrations internes dans l'Empire allemand, de 1890 à 1895, par M. Paul Meuriot . 164
V. Les émissions et remboursements, en 1897, d'obligations de chemins de fer, par M. Alfred Neymarck. 168
VI. Bibliographie : La statistique de la population (M. le Dr G. von Mayr), par M. E. Levasseur. 170
VII. Information : Hongrie : Commerce des céréales pendant l'année 1897 172
VIII. Chronique des banques, changes et métaux précieux, par M. Pierre des Essars 172
IX. Liste des ouvrages présentés dans la séance du 20 avril 1898. 176

PAGES.

Numéro de juin. — I. Procès-verbal de la séance du 18 mai 1898 177
II. Le commerce comparé de la France pendant les périodes 1887-1891 et 1892-1896, par M. Yves Guyot 180
III. Quelques exemples de distribution des salaires (*à suivre*), par M. Lucien March 193
IV. Nationalité. (Extrait d'un rapport au Garde des sceaux, Ministre de la justice.) 207
V. Chronique de statistique sur les questions ouvrières et les assurances sur la vie, par M. Maurice Bellom 208
VI. Liste des ouvrages présentés dans la séance du 18 mai 1898 211

Numéro de juillet. — I. Procès-verbal de la séance du 15 juin 1898 213
II. Les tableaux officiels ou privés des faits que relève la statistique portent-ils la trace des événements historiques, politiques et économiques ? par M. Clément Juglar 219
III. Comparaison des forces productives des États de l'Europe (*à suivre*), par M. E. Levasseur. 229
IV. Quelques exemples de distribution des salaires (*fin*), par M. Lucien March 241
V. Chronique des transports, par M. Hertel 248
VI. Liste des ouvrages présentés dans la séance du 15 juin 1898 252

Numéro d'août. — I. Procès-verbal de la séance du 20 juillet 1898 253
II. Comparaison des forces productives des États de l'Europe (*fin*), par M. E. Levasseur . . 257
III. Les associations ouvrières de production, par M. Arthur Fontaine 271
IV. Chronique des banques, changes et métaux précieux, par M. Pierre des Essars 284
V. Liste des ouvrages présentés dans la séance du 20 juillet 1898 287

Numéro de septembre. — I. La statistique agricole décennale de 1892 (*à suivre*), par M. Edmond Fléchey 289
II. Les étrangers dans l'Empire allemand, d'après le dernier dénombrement, par M. Paul Meuriot 301
III. La dépopulation dans l'Orne (*à suivre*), par M. Arsène Dumont 306
IV. Chronique de statistique judiciaire, par M. Émile Yvernès 318

Numéro d'octobre. — I. La statistique agricole décennale de 1892 (*fin*), par M. Edmond Fléchey. 321
II. Les salaires et la durée du travail dans l'industrie française, par M. Lucien March . . . 333
III. La dépopulation dans l'Orne (*à suivre*), par M. Arsène Dumont 347
IV. Correspondance : La statistique du Danemark, par M. Marcus Rubin 352
V. Chronique des transports, par M. Hertel 354

Numéro de novembre. — I. Procès-verbal de la séance du 19 octobre 1898 357
II. Annexes au procès-verbal : 1° Programme de la Section des sciences économiques et sociales au 37° Congrès des sociétés savantes; — 2° Note de M. Vauthier sur la communication de M. Juglar (voir numéro de juillet, page 219) 365
III. Le coût de la vie à Paris à diverses époques; deuxième partie, par M. Gustave Bienaymé. 369
IV. Bibliographie : Cours de droit administratif et de législation française des finances; 3° volume (M. Th. Ducrocq), par M. Adolphe Coste 383
V. Chronique des banques, changes et métaux précieux, par M. Pierre des Essars 385

Numéro de décembre. — I. Procès-verbal de la séance du 16 novembre 1898 389
II. Annexe au procès-verbal : Rapport de M. E. Cheysson sur le prix Bourdin 404
III. La dépopulation dans l'Orne (*fin*), par M. Arsène Dumont 410
IV. Chronique des questions ouvrières et des assurances sur la vie, par M. Maurice Bellom. . 419
V. Liste des ouvrages présentés dans les séances des 19 octobre et 16 novembre 1898 . . 422
VI. Travaux de la Société (communications en séance, discussions. — 1898) 424
VII. Table alphabétique des matières 425
VIII. Table alphabétique des auteurs 427

La prochaine séance aura lieu le mercredi 19 janvier 1898, à 9 heures du soir, au siège social, 28, rue Danton.

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

(RECONNUE ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 19 JUIN 1869)

Médaille d'argent aux Expositions universelles de 1878 et de 1889
Diplôme d'honneur aux Expositions de Venise, 1881, et de Bruxelles, 1897
GRAND PRIX A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE LYON. 1894

TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE

N° 1. — JANVIER 1898

SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ, 28, RUE DANTON
(Hôtel des Sociétés savantes)

ON S'ABONNE A PARIS :

CHEZ BERGER-LEVRAULT ET Cie, ÉDITEURS, 5, RUE DES BEAUX-ARTS

Prix par an : France : 12 fr. — Étranger : 15 fr.

Le Journal paraît par livraisons mensuelles

SOMMAIRE DU N° 1. — 10 JANVIER 1898.

Pages.

I. — Procès-verbal de la séance du 15 décembre 1897. 1
II. — Les impôts et la richesse publique de 1869 à 1897, par M. Alfred Neymarck. 4
III. — Note sur la statistique de l'assurance contre les accidents dans les mines allemandes, par M. Maurice Bellom 23
IV. — Correspondance : M. Victor Turquan sur la statistique des naissances et des décès par commune 32
V. — Chronique des transports, par M. Hertel 32
VI. — Liste des ouvrages présentés dans la séance du 15 décembre 1897 . . . 36

CONVOCATION

SÉANCE DU 19 JANVIER 1898

A 9 heures du soir,

AU SIÈGE SOCIAL, HOTEL DES SOCIÉTÉS SAVANTES, 28, RUE DANTON.

La séance sera précédée du dîner habituel : 7 heures un quart très précises.

(*Les autres séances auront lieu les* **16 février, 16 mars, 20 avril, 18 mai, 15 juin, 20 juillet, 19 octobre, 16 novembre** *et* **21 décembre.**)

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU 19 JANVIER 1898.

1° A 9 heures très précises : *Ouverture de la séance : Installation du nouveau Président.*
2° *Communications diverses du Président, M. Beaurin-Gressier.*
3° *Communication de M. Yves Guyot sur le commerce de la France pendant les deux périodes 1887-1891 et 1892-1896.*
4° *Communication de M. Edmond Fléchey sur la statistique agricole décennale de 1892.*

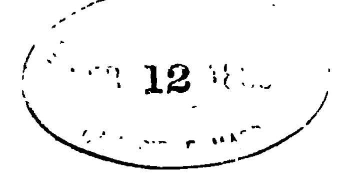
AVIS

Pour tout ce qui concerne la rédaction du Journal, les communications à la Société, les présentations de candidatures, les rectifications de noms, qualités et domiciles, s'adresser au SECRÉTAIRE GÉNÉRAL, visible chez lui, 21, rue de la Tour, le lundi, de midi à 5 heures.

Les livres, documents et journaux destinés à la Société doivent être adressés au siège social, 28, rue Serpente-Danton.

Pour le paiement ou le rachat des cotisations et l'acquisition des collections du Journal, s'adresser au TRÉSORIER, visible chez lui, 4, cité Gaillard (rue Blanche), tous les jours, de 10 heures à midi; le vendredi, de 2 à 6 heures.

Les abonnements au Journal sont reçus chez MM. Berger-Levrault et Cie, 5, rue des Beaux-Arts, à Paris, et chez leurs correspondants en France et à l'étranger.



JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 1. — JANVIER 1898.

I.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 15 DÉCEMBRE 1897.

SOMMAIRE. — Élection et présentation de nouveaux membres. — Nouvel avis relatif au Congrès des Sociétés savantes de 1898. — Présentation des ouvrages : le Secrétaire général, MM. Moron et Juglar. — Communication de M. Léon Salefranque sur le mouvement des contrats de transports. — Communication de M. Jacques Bertillon sur la gémellité selon l'âge de la mère et le rang chronologique de l'accouchement; discussion : MM. Léon Vacher, Arthur Chervin, Adolphe Coste et J. Bertillon. — Élections pour le renouvellement partiel du Bureau et du Conseil.

La séance est ouverte à 9 heures sous la présidence de M. le Dr Jacques Bertillon.

A l'occasion du procès-verbal de la séance du 17 novembre dernier, M. TARRY exprime son étonnement que la communication qu'il a faite, à cette séance, sur l'or artificiel, ait pu être, de la part de plusieurs membres, l'objet des plus extrêmes réserves.

M. le PRÉSIDENT lui répond que ce sentiment, qu'il partage, du reste, avec ses confrères, a été formellement exprimé; c'est donc à juste raison que le procès-verbal en a fait mention. Quant au nouveau tableau que M. Tarry a envoyé au secrétariat pour être inséré dans le journal, comme il paraît faire, sur certains points, double emploi avec celui qui a paru dans le procès-verbal, le Bureau laisse au comité de publication le soin de se prononcer sur l'opportunité de l'insertion.

Le procès-verbal est ensuite adopté sans autre observation.

M. le PRÉSIDENT déclare ouvert le scrutin pour le renouvellement partiel du Bureau et du Conseil. Il dépose dans l'urne les bulletins de vote qu'il a reçus des membres titulaires de France et de l'étranger et annonce que le scrutin sera fermé à 10 heures.

Est élu, à l'unanimité, *membre titulaire :*

M. A. DESPLANQUES, avocat.

Sont présentés, pour être soumis à l'élection dans la prochaine séance; comme *membres titulaires :*

Sur la proposition de MM. Pierre des Essars et Clément Juglar :

M. Paul DUSSAUSSOY, député du Pas-de-Calais, 1, rue de Lincoln;

Sur la proposition de MM. André Liesse et Adolphe Coste :

M. Émile COSSON, chef de la statistique aux études financières du Crédit lyonnais, 81, boulevard Saint-Michel;

Comme *membre correspondant :*

Sur la proposition de MM. Arthur Raffalovich et Jacques Bertillon :

M. le D[r] APOSTOL, de Moscou, rédacteur au *Journal des Économistes.*

M. le PRÉSIDENT donne lecture d'une lettre, en date du 6 décembre courant, par laquelle M. le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts le prie de désigner, *pour le 30 janvier au plus tard,* les délégués de la Société de statistique de Paris qui se seront inscrits pour prendre part aux travaux du Congrès des sociétés savantes de 1898. Plusieurs des membres présents donnent leurs noms au Secrétaire général qui se chargera de leur faire parvenir des cartes d'admission.

M. le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL énumère les ouvrages offerts à la Société : *la Crise du revenu et l'ère du travail,* par M. Cheysson; *le Régime fiscal des contrats de transports en France,* par M. Léon Salefranque; *Une Banque de l'agriculture,* par M. François Bernard; et *le Mouvement de la circulation monétaire en Hollande,* par M. G.-M. Boissevain. Il cite, parmi les documents officiels : l'*Annuaire statistique de la ville de Paris* pour l'année 1895 et le *Compte rendu des travaux de la Section des sciences économiques et sociales* au Congrès des sociétés savantes de 1897.

M. MORON dépose sur le bureau le tome XXIV de la *Statistique générale de la France;* statistique annuelle, 1894. Le volume de 1895 est sous presse.

M. Moron fait connaître, en même temps, que son service a terminé l'étude du *mouvement de la population en 1896,* qui accuse un excédent des naissances sur les décès, excédent qui provient moins de l'augmentation des naissances (31 000) que de l'abaissement tout à fait exceptionnel de la mortalité en 1896. La situation se présente donc sous un jour un peu plus favorable que l'année dernière, sans que, malheureusement, on puisse en tirer, pour l'avenir, aucune conclusion certaine. Cette étude paraîtra dans quelques jours au *Journal officiel* et sera présentée à la Société dans la séance de janvier 1898.

M. Clément JUGLAR est heureux de voir que les prévisions indiquées dans ses communications de juillet et septembre 1896, relatives à l'influence des crises commerciales sur l'état économique, se sont réalisées. Il ressortait de l'observation du mouvement des mariages et des naissances dans les principaux pays d'Europe, depuis 1869, qu'ils étaient toujours en hausse pendant les périodes prospères et en baisse pendant les périodes de liquidation, ce qui sautait aux yeux au premier coup d'œil donné sur les tableaux.

La dernière période de prospérité avait été ralentie, sinon arrêtée, par le krach Barine, en 1890 : à Paris, en France, à Londres, en Angleterre, la diminution des mariages avait été notée en 1894; mais la reprise des mariages, en 1895, à Paris et en Angleterre, pouvait faire prévoir un accroissement de naissances, que M. Moron vient de nous signaler pour la France, au moment où nous reprenons le cours de la période prospère. Cet accroissement, si nous en jugeons par l'observation du passé, continuera pendant toute la durée de cette période, sans que l'on puisse indiquer son amplitude.

M. SALEFRANQUE entretient l'assemblée du *mouvement des contrats de transports en France.* Cette communication sera publiée prochainement dans le Journal de la Société.

M. BEAURIN-GRESSIER remplace au fauteuil de la présidence M. le D[r] Jacques Bertillon, qui fait une communication sur *la gémellité selon l'âge de la mère et le rang chronologique de l'accouchement.*

M. J. BERTILLON rappelle que son père a étudié, il y a déjà plus de vingt ans (1), la *gémellité* (mot créé par lui), dans un mémoire où il a établi les lois qui régissent la fréquence et la composition des grossesses doubles, mais l'insuffisance des données statistiques n'avait permis à M. Bertillon père d'envisager les grossesses doubles ou triples qu'au point de vue des combinaisons de sexe des jumeaux, sans pouvoir indiquer l'âge des parturientes. Des documents récemment publiés pour

(1) Voir *Journal de la Société de statistique de Paris,* année 1875, p. 60 et 88.

les villes de Munich et de Saint-Pétersbourg, ainsi que pour la Nouvelle-Galles du Sud, mettent à même de combler cette lacune. Ces documents sont d'accord pour démontrer que la fréquence des naissances gémellaires augmente avec l'âge de la mère, au point que, après la 36e année, elle est quatre fois plus forte qu'elle ne l'était avant la 20e. En ce qui concerne le rang chronologique des accouchements, la statistique russe établit qu'une primipare a trois ou quatre fois moins de chance de procréer des jumeaux qu'une femme qui en est à sa 9e ou 10e grossesse. Le document de Saint-Pétersbourg permet d'affirmer que cette seconde influence agit indépendamment de la première.

La communication de M. J. Bertillon, qui sera ultérieurement insérée *in extenso* dans ce Journal, a provoqué les observations suivantes :

M. le Dr Léon Vacher demande à M. Bertillon s'il a étendu ses observations à la ville de Paris.

M. Bertillon répond que les documents de la ville de Paris, tels qu'ils sont actuellement établis, ne donnent pas les moyens de faire les comparaisons nécessaires. Ils seront désormais modifiés dans ce sens.

M. le Dr Arthur Chervin fait remarquer à M. Bertillon qu'il n'a pas parlé de l'hérédité qui est, dans les grossesses gémellaires, un facteur plus important même que l'âge de la mère. Il en est de même de la race.

M. Bertillon rappelle que son père attachait, en effet, une grande importance à la race dans le phénomène. Le nombre des grossesses gémellaires, par 1 000 grossesses générales, est de 10 en France, de 14 en Allemagne et de 15 en Suède. En Hongrie et en Finlande, pays de souche onvalo-altaïque, on constate des résultats identiques au point de vue de la gémellité.

M. Coste dit que les aliénistes considèrent la gémellité comme un indice de dégénérescence. Il trouve que la gémellité illégitime à Munich est très élevée.

M. Bertillon déclare qu'il n'a pas à se prononcer sur la question de savoir si le fait d'être issu d'une grossesse gémellaire est une marque de dégénérescence. La filiation légitime ou illégitime n'a, sur la gémellité, aucune influence.

La discussion étant close, M. Bertillon reprend place au fauteuil de la présidence pour proclamer le résultat du scrutin, dont le dépouillement a été fait par MM. Pierre des Essars et Eugène Charbonnel.

Nombre des votants : 60; majorité absolue : 31.

Ont obtenu : pour la présidence : M. Beaurin-Gressier, 60 voix;

Pour la vice-présidence : M. Edmond Duval, 60 voix;

Pour les fonctions de membres du Conseil :

M. Edmond Fléchey, 59 voix; M. le Dr Arthur Chervin, 56 voix; M. Pierre des Essars, 1 voix.

En conséquence, M. le Président proclame :

Président pour l'année 1898 : M. Beaurin-Gressier;

Vice-président pour 3 ans : M. Edmond Duval;

Membres du Conseil pour 3 ans : MM. Edmond Fléchey et Arthur Chervin.

Le Bureau et le Conseil de la Société se trouvent donc composés comme suit pour l'année 1898 :

Président : M. Beaurin-Gressier;

Vice-présidents : MM. Fernand Faure, C. Moron et Edmond Duval;

Secrétaire général : M. Émile Yvernès;

Trésorier : M. Adolphe Coste;

Membres du Conseil : MM. Émile Mercet, Schelle, Léon Salefranque, Edmond Fléchey et Arthur Chervin;

Secrétaire des séances : M. Léon Salefranque.

L'ordre du jour de la séance du 19 janvier 1898 est fixé comme suit :

1° Installation du nouveau Président;

2° Communication de M. Yves Guyot sur le commerce de la France pendant les deux périodes 1887-1891 et 1892-1896;

3° Communication de M. Edmond Fléchey sur la statistique agricole décennale de 1892.

La séance est levée à 10 heures 40.

Le Secrétaire général,
Ém. YVERNÈS.

Le Président,
Jacques BERTILLON.

Légion d'honneur.

Par décret du 31 décembre 1897, ont été promus ou nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur :

Au grade d'officier :

M. Jules NORBERG, de la Maison Berger-Levrault et Cie, imprimeur-éditeur à Nancy.

Au grade de chevalier :

MM. Fernand FAURE, conseiller d'État, directeur général de l'enregistrement, des domaines et du timbre;

MOLTENI (François-Marie-Alfred), président d'honneur de la Chambre syndicale des fabricants d'appareils d'optique.

II.

LES IMPOTS ET LA RICHESSE PUBLIQUE DE 1869 A 1897.

SOMMAIRE.

I. La situation de la France depuis 25 ans.
II. Recettes budgétaires en 1869 et en 1897.
III. Recettes des principaux impôts en 1869, 1876, 1897.
IV. Quel a été l'emploi de ces milliards ? Dépenses comparées des exercices 1869, 1876, 1897.
V. La dette publique : les causes de son accroissement.
VI. Les dépenses de la guerre et de la marine. Les comptes de liquidation.
VII. Ce qu'a coûté la guerre de 1870.
VIII. Était-il possible d'éviter ces dépenses.
IX. Notre vieux régime fiscal.
X. Indices économiques, commerciaux, industriels, financiers, sur l'état de la France.
XI. Ce que prouvent ces indices et ces chiffres.
XII. Les œuvres d'assistance, de bienfaisance.
XIII. Résumé général et conclusion. — Le respect des contribuables.
XIV. Tableaux annexes : dépenses budgétaires annuelles et totales de 1869 à 1897. — Répartition, par services, des dépenses principales des exercices 1869 à 1897 : dette publique, guerre, marine, colonies, travaux publics, instruction publique.

I.

LA SITUATION DE LA FRANCE DEPUIS 25 ANS.

Plus d'un quart de siècle s'est écoulé depuis la guerre de 1870 et la Commune de 1871. A la veille de ces événements, la France était riche et prospère. L'année 1869 est citée, aujourd'hui encore, comme l'époque la plus brillante du régime impérial et de ceux qui l'avaient précédé. La guerre et la Commune sont survenues et ont frappé cruellement notre pays. Il a fallu, tout à la fois, au lendemain de 1870-1871, alors que tout était désorganisé, anéanti, trouver du crédit, se procurer les milliards de la rançon, augmenter les anciens impôts, en créer de nouveaux. Quand le pays fut délivré de l'occupation étrangère et qu'il commença à se relever, on décida d'exécuter un vaste programme de travaux publics qui porta le nom de *Plan Freycinet,* auquel collaborèrent Gambetta et Léon Say (1).

(1) Voir le discours de M. Léon Say au Sénat, les 19 et 20 décembre 1883.

La France se remit au travail et reprit sa marche en avant : mais survinrent le phylloxéra, puis le krack de 1882. Les excédents budgétaires disparaissent, faisant place bientôt aux déficits. Les expéditions et conquêtes coloniales, en Tunisie, au Tonkin, au Congo, à Madagascar, accroissent les dépenses et les impôts. Des événements politiques intérieurs agitent et passionnent le pays : démission de M. Thiers, le 24 mai 1873 ; dissolution de la Chambre, le 16 mai 1877 ; en 1878, démission du maréchal de Mac-Mahon ; en 1888, démission de M. Grévy ; en 1887, l'agitation boulangiste ; puis, plus près de nous encore, l'assassinat du regretté M. Carnot ; l'élection, puis la démission de M. Casimir-Périer, remplacé par M. Félix Faure : 6 présidents de la République depuis septembre 1870 ; 38 présidents du conseil ou changements de ministères ; 43 ministres des finances (1), et presque autant de ministres du commerce, tels sont les principaux faits dont nous avons été les témoins.

Quelle a été leur influence sur le pays, sur ses affaires, sur la richesse publique ? Comment la France a-t-elle pu faire face aux charges de la guerre ? A quels chiffres s'élevaient les impôts payés en 1869 et quel en est aujourd'hui le montant ? Quel a été le coût de la guerre ? Quelles ont été les dépenses budgétaires principales effectuées depuis 1869 ? Quelles ont été les principales recettes ? Ces chiffres établis, quel a été le mouvement économique, financier, commercial et industriel de 1869 à nos jours ? La France s'est-elle appauvrie ou enrichie ? Sa situation générale est-elle meilleure ou plus mauvaise ?

Cette étude, dont nous venons d'indiquer les principales lignes, s'appuie sur des documents officiels : nous avons voulu laisser les chiffres parler eux-mêmes. Ce sont eux qui nous montreront la marche des impôts et de la richesse publique dans cette période agitée, traversée par les événements les plus graves qui puissent frapper une nation.

II.

Les recettes budgétaires en 1869 et en 1897.

Le total des recettes budgétaires de l'exercice 1869, y compris les recettes normales du budget de 1868 et qui faisaient antérieurement l'objet de comptes spéciaux, s'élevait à 1 879 404 712 fr. (2).

En 1897, d'après la loi de finances du 29 mars 1897, le total général des voies et moyens de l'exercice 1897 a été fixé à 3 331 902 251 fr., sans parler ni des budgets de l'Algérie (3), ni des budgets annexes rattachés par ordre au budget général de 1897 (4). En comprenant ces chapitres divers, les recettes totales se chiffrent par 3 385 440 145 fr. (5).

En 1897, le fisc reçoit donc directement ou indirectement des contribuables,

(1) Voir la liste chronologique des ministres des finances dans l'*Annuaire des contributions directes*, 1896, p. 168 et suiv., dans l'*Annuaire des Finances* 1897-1898, p. 27 et suiv. et dans le *Bulletin de statistique et de législation comparée du Ministère des finances*, janvier 1897, p. 101 et suiv.

(2) *Projet de loi du budget de 1898*. Impr. n° 2430, 1er volume, p. 57.

(3) Le total général des voies et moyens pour l'Algérie est fixé à 53 802 194 fr. (*Journal officiel*, 30 mars 1897, p. 1884).

(4) Le total des dépenses des budgets annexes s'élève à 116 653 534 fr. (*Journal officiel*, 30 mars 1897, p. 1884).

(5) Loi de 1897 votée. Voir Annexes à l'Exposé des motifs du budget de 1898, n° 2430, p. 57.



1 506 millions, en chiffres ronds, de plus qu'en 1869. Les contributions directes, l'enregistrement, les douanes, les boissons, les postes et télégraphes, les tabacs, ont procuré, en majeure partie, au Trésor ces énormes recettes. D'après les comptes définitifs des finances, 1 600 millions ont été fournis par plusieurs de ces gros chapitres budgétaires.

Nous avons fait ce relevé, aussi exactement que possible, en prenant comme points de comparaison les années 1869, 1876, 1897 : 1869, année qui précède celle de la guerre ; 1876, un an après le vote de la Constitution de 1875 ; 1897, l'époque actuelle (1).

III.

Recettes des principaux impôts en 1869, 1876, 1897.

	1869 (2).	1876 (3).	1897 (4).
		Millions.	
Contributions directes, fonds généraux.	332,4	388,2	$476,7^{61}$
Taxes assimilées	7,1	24,6	37,9
Valeurs mobilières	»	$34,9^{72}$	$65,7^{51}$
Enregistrement	$367,6^{7}$	470,6	$529,1^{82}$
Timbre	89,3	$153,8^{93}$	176,4
Douanes	144,6	$289,6^{95}$	409,6
Boissons	249,8	399,2	459,4
Postes	94,6	114,3	177,3
Télégraphes	$11,3^{65}$	18,7	$37,9^{82}$ (5)
Tabacs	254,7	$322,3^{54}$	$381,0^{75}$
Totaux	1 551,4	2 216,2	2 751 »

De 1869 à 1897, les recettes des contributions directes s'élèvent de 332 à 476 millions ; les taxes assimilées de 7 à 37 millions ; l'impôt de 3 p. 100 sur les valeurs mobilières créé en 1872 et porté à 4 p. 100 en 1890, rapportait 34 millions en 1876 et 65 millions en 1897 ; les droits d'enregistrement grossissent de 367 à 529 millions ; ceux du timbre montent de 89 à 176 millions ; les douanes rapportaient 144 millions en 1869 et 409 millions en 1897 ; le produit des boissons

(1) M. Pelletan a évalué ce que la France payait d'impôts à la fin de la Restauration, de la Monarchie de Juillet, de l'Empire et de l'Assemblée nationale, aux chiffres suivants :

1829.	1847.	1869.	1876.
	Millions.		
772,2	1 033,9	1 525,5	2 284,3

Mais ces chiffres d'impôts, faisait remarquer M. Pelletan, n'ont aucune signification effective, si on ne les compare pas à la richesse du pays à diverses époques. Sous la Restauration, les impôts prenaient 54 p. 100 de la part de la fortune publique ; à la fin de Louis-Philippe, cette part tombait à 50 p. 100 et à 41 p. 100 en 1869, à la fin de l'Empire. Elle remonte à 48 p. 100 en 1871 et redescend à 46 p. 100 en 1889. (*Rapport sur la situation financière de la France,* p. 86 et 87.

(2) Compte définitif des recettes.

(3) *Ibid.*, Compte général de l'administration des finances de 1895, p. 586 et suiv.

(4) Loi de finances, 29 mars 1897.

(5) Téléphones : $9,6^{81}$.

passe de 249 à 459 millions; les postes produisent 94 millions en 1869 et 177 millions en 1897; les tabacs, 254 millions en 1869 et 381 millions en 1897.

IV.

Quel a été l'emploi de ces milliards? — Dépenses comparées des exercices 1869, 1876, 1897.

Comment ces milliards ont-ils été dépensés? Quel en a été l'emploi? Les chiffres vont encore répondre. Il a fallu payer l'accroissement de charges de la dette publique, renouveler le matériel de guerre, les arsenaux, refaire une frontière au pays, accroître les dépenses de la marine; il a fallu dépenser pour l'instruction publique, les travaux publics; et de plus, faire face aux charges des pensions civiles et militaires qui n'ont pas cessé de s'accroître.

En 1869, le total des paiements effectués pour les pensions civiles et militaires s'élevait à 100 593 228 fr. et en 1896 à 240 473 529 fr., soit une augmentation de 139 880 301 fr. soit 139 p. 100! Si l'on déduit de ces paiements le montant des recettes encaissées à titre de retenue, on trouve que les charges réelles du Trésor étaient de 67 759 226 fr. en 1869 et de 199 345 385 fr. en 1895, soit une augmentation effective de 131 586 159 fr. (1). En même temps qu'il acquittait ces dépenses indispensables, urgentes, l'État continuait à avancer aux grandes compagnies de chemins de fer, signataires des conventions de 1883, et aux autres compagnies non soumises aux conventions, y compris l'Algérie, des sommes considérables qui, au 31 août 1896, s'élevaient à 1 238 421 472 fr. 40 c., soit 782 647 724 fr. 24 c. pour les compagnies soumises au régime des conventions de 1883, et 455 733 748 fr. 16 c. par les autres. Ces avances remboursables sont, pour le Trésor, de véritables créances dont la rentrée est maintenant assurée par suite du développement du trafic et des recettes des compagnies.

Pour trouver et obtenir ces ressources, des impôts nouveaux ont été nécessaires et ces impôts eux-mêmes ont augmenté les frais de perception : de ce chef seul, l'accroissement des dépenses n'est pas moindre de 144 millions depuis 1869. Les grosses dépenses budgétaires de la dette publique, de la guerre, de la marine, de l'instruction publique, des travaux publics, sans parler des autres chapitres du budget, coûtent à elles seules 1 273 millions de plus qu'en 1869.

On peut en juger par le relevé suivant (voir p. 8).

Examinons maintenant, chapitre par chapitre, ces grosses augmentations.

V.

La dette publique : les causes de son accroissement.

De 1869 à 1897, l'accroissement de la dette publique n'est pas moindre de 655 millions. La dette publique perpétuelle s'élevait à 386 millions en 1869; elle

---

(1) Voir le mouvement des pensions depuis 1854 (*Bulletin de statistique et de législation comparée*, avril 1896, p. 474 et suiv.). Voir également la *Statistique des pensions civiles* (*Bulletin de statistique et de législation comparée,* juin 1897, p. 632 et suiv.).



était de 693 millions en 1897, soit une augmentation de 79,5 p. 100; la dette à terme s'est accrue de 98 millions à 325 millions, soit une augmentation de 231,6 p. 100; la dette viagère, qui était de 109 millions en 1869, s'élève en 1897 à 230 millions, soit une augmentation de 111 p. 100.

Répartition, par nature, des dépenses des exercices 1869, 1876, 1897.

		1869 (1).		1876 (2).		1897 (3).	
		Millions.					
Dette	perpétuelle	386,5	594,8	743,8	1 148,4	693,68	1 250,3
	à terme	98,8		283,9		325,96	
	viagère	109,4		120,6		230,68	
Guerre			433,3		536,4		622,551
Marine			161,8		165 »		258,167
Instruction publique			54,4		75,8		211,675
Travaux publics			183,8		203,2		214,35
Frais de perception			245,8		281,5 (4)		389,3
Totaux			1 673,9		2 410,3		2 946,3

Quelles sont les causes principales de ces accroissements? La guerre, les travaux publics, les pensions civiles et militaires. C'est en rentes perpétuelles 5 p. 100, converties depuis en 4 1/2 et en 3 1/2 que nos emprunts libératoires ont été effectués en 1871 et 1872: nous en payons encore les intérêts, d'où, en majeure partie, l'accroissement du chapitre de la dette perpétuelle.

On a voulu développer les travaux publics, mettre à exécution le plan Freycinet, constituer un réseau d'État: ce sont les emprunts en rentes amortissables inscrites au chapitre de la dette à terme qui ont procuré les capitaux nécessaires; d'où l'explication de l'accroissement de cette dette. Quant à la dette viagère, son accroissement s'explique par l'augmentation annuelle du nombre des pensions civiles et militaires.

Mais c'est surtout la guerre de 1870 qui est la cause de l'accroissement de la dette publique, accroissement qui serait plus important encore, sans les conversions de 1883 et de 1894 qui ont réduit la rente 5 p. 100 en 3 1/2. Nous avons bien payé les 5 milliards d'indemnité aux Allemands; nous avons acquitté 7 autres milliards de frais qui ont été la conséquence de la guerre, — comme nous l'indiquerons plus loin, — mais, en réalité, comme nous le disons plus haut, nous payons toujours aux porteurs de titres de rente les intérêts des emprunts de 1871-1872. Nous supportons toujours les charges de la guerre.

(1) Voir Exposé général des motifs du budget de 1893. Impr. n° 1959, p. 58.

(2) *Ibid.*

(3) Loi du 29 mars 1897.

(4) Au sujet des frais de régie et de perception des impôts, M. Pelletan, après une étude comparative avec les autres pays, constate qu' « il ne semble pas, d'une façon générale, que la perception des impôts soit chère en France ». (*Rapport sur la situation financière de la France,* p. 50.)

M. E. Boulanger (voir son *Rapport au Sénat sur le budget de 1892,* p. 16 et suiv.) a traité cette question avec grands détails et réfuté l'opinion que les frais de perception des impôts sont trop élevés. Dans le même chapitre, M. Boulanger s'occupe du nombre des fonctionnaires et constate combien leurs traitements sont modiques.

Le premier emprunt en rentes 5 p. 100, émis à 82 fr. 50 c., en vertu de la loi du 20 juin 1871 et du décret du 23 juin 1871, produisit	2 225 994 045 fr.
Le second emprunt en rentes 5 p. 100, émis à 84 fr. 50 c., en vertu de la loi du 15 juillet 1872, produisit.	3 498 744 639
TOTAL.	5 724 738 684 fr.

Par cette double émission de 5 p. 100, l'État s'était, on le voit, procuré une somme totale de 5 724 738 684 fr. moyennant une charge de 341 935 040 fr. Le taux moyen ressortait à 5,90 p. 100.

Par suite des conversions de 1883 et de 1894, la réduction totale des charges de l'État s'est élevée par rapport au service primitif de la rente 5 p. 100 à 101 916 070 fr. 812.

De sorte, qu'en chiffres ronds, la dette perpétuelle a, depuis 1869, une surcharge de 240 millions imputable aux emprunts de la guerre contractés en 1871 et 1872 (1). Voilà la cause principale et l'explication de l'accroissement de la dette publique : c'est, suivant une expression de M. Magne, toujours juste, toujours exacte, « *c'est la guerre et toujours la guerre qui redoit aux budgets* ».

M. le premier président Boulanger a fait remarquer bien souvent dans ses discours au Sénat et dans ses rapports, combien étaient accablantes les charges de la guerre et de quel poids énorme elles pèsent et pèseront sur nos budgets, sur la dette publique. Dans son rapport au Sénat, sur le budget de 1892, il faisait remarquer que « de 1869 à 1891, la charge annuelle de la dette a passé de 459 à 1 299 millions, avec un accroissement de 840 millions ».

Plus de la moitié de cette augmentation provient des dépenses de guerre. Les emprunts qui s'y rapportent montent (en chiffres ronds) à 11 milliards et demi de francs (2) dont le dixième environ est amorti. La répercussion de ces emprunts sur le budget ordinaire peut être évaluée à 430 millions (3). Si l'on ajoute à cette majoration des crédits de la dette, l'accroissement des crédits budgétaires affectés aux dépenses ordinaires de l'armée et des colonies montant à 414 millions, on atteint pour le chiffre total de l'accroissement des dépenses militaires ou coloniales (4) la somme de 844 millions, soit plus de la moitié de l'augmentation générale des dépenses ordinaires depuis 1869 qui s'élève à 1 630 millions (5).

(1) Pour tous les détails relatifs à nos emprunts de 1870 et 1871, lire le Rapport, si intéressant et si documenté, de M. Paul Delombre, aujourd'hui président de la commission du budget, au nom de la commission du budget de 1895 (ministère des finances). Impr. n° 903 : annexe au procès-verbal de la séance du 28 juillet 1894, p. 5 à 17.

(2)

Emprunts directs. . . .	8 130 millions.
Compte de liquidation. .	1 930 —
Budget extraordinaire. .	1 410 —
	11 470 millions.

(3)

Reliquat des emprunts. .	350 millions.
Compte de liquidation. .	26 —
Budget extraordinaire. .	56 —
	432 millions.

(4) A la fin de 1891, M. E. Boulanger évaluait les frais des expéditions coloniales à 420 millions :

Tonkin	269 millions.
Madagascar.	12 —
Tunisie	126 —
Congo.	2 —

(5) *Rapport sur le budget de 1892*, p. 9 et 10, impr. n° 119.

VI.

Les dépenses de la guerre et de la marine. — Les comptes de liquidation.

Quant aux dépenses militaires de la guerre et de la marine et du coût de la guerre de 1870, des documents de source sûre permettent encore d'indiquer ce qu'elles coûtent.

M. Pelletan, dans son *Rapport sur la situation financière de la France* (pages 50 et 51), fait remarquer que « *les dépenses militaires étaient en grande partie commandées par la situation de l'Europe* » ; les transformations qui ont obligé tous les peuples à augmenter considérablement leurs sacrifices par leur dépense, sont, dit-il, « l'application de la science à l'outillage de la guerre et ensuite le service obligatoire qui confond l'armée avec la nation ».

M. Pelletan établissait comme suit les sommes dépensées par la France pour la reconstitution de ses forces militaires, sans compter les dépenses annuelles du budget ordinaire pour la guerre et la marine :

Guerre :

Premier compte de liquidation. . .	427 314 614 fr.
Second — . . .	938 833 422
Budgets extraordinaires	1 207 558 885
Total.	2 573 706 921 fr.

soit par an 150 millions en moyenne.

M. Burdeau, rapporteur général du budget de 1891, avait évalué les dépenses des comptes de liquidation et celles des budgets extraordinaires de la guerre de 1879 à 1890 à 2 milliards 765 millions (1).

En ajoutant aux dépenses des deux comptes de liquidation et des budgets extraordinaires, celles inscrites aux budgets ordinaires depuis 1869, les dépenses totales de la guerre, de la marine et des colonies ne s'élèvent pas à moins de 25 milliards. On trouvera plus loin le relevé de ces dépenses établies d'après les chiffres mêmes de nos budgets. Si l'on y comprend, comme l'a fait M. Boulanger, les dépenses engagées pour soutenir la guerre et payer l'indemnité à l'Allemagne, ces dépenses ne s'élèveraient pas à moins de 32 milliards.

Dans son rapport au Sénat sur le budget de 1889, M. Boulanger estimait, en effet, que la moyenne annuelle des dépenses militaires de la France, ordinaires et extraordinaires, peuvent être évaluées pour chaque gouvernement à :

Restauration	250 millions.
Monarchie de Juillet	450 —
République de 1848	500 —
Empire	800 —
République de 1870	1 200 —

(1) Voir Rapport général sur le budget de 1891. Imp. n° 77 ; 1890, p. 2 et 3.

M. Boulanger comprenait dans les dépenses extraordinaires, dont le montant a servi à constituer cette moyenne de 1 200 millions, les dépenses engagées pour soutenir la guerre et payer l'indemnité imposée par l'Allemagne, soit par ce fait 8 129 millions. L'indemnité de guerre a augmenté la moyenne annuelle de 300 millions (1).

En adoptant ce chiffre de 1 200 millions, indiqué par M. Boulanger, avec sa haute compétence, les dépenses de la guerre et de la marine, y compris cette surcharge de 300 millions, auraient coûté au pays de 1871 à 1897, soit depuis 27 ans, 32 milliards 400 millions.

VII.

Ce qu'a couté la guerre de 1870.

Quant au coût de la guerre de 1870, les évaluations suivantes varient de 9 milliards 200 millions à 11 milliards 471 millions.

D'après M. Mathieu Bodet, la guerre de 1870 a coûté à la France 9 820 643 000 fr., plus 66 390 000 fr. de revenus annuels provenant de la cession de l'Alsace-Lorraine (2).

M. Magne, dans le rapport adressé à M. Thiers le 28 octobre 1873, les évaluait à 9 287 882 000 fr. (3).

M. Léon Say, dans son travail sur le *Rachat des chemins de fer*, a évalué ces dépenses à 11 471 411 661 fr. La différence entre l'évaluation de M. Léon Say et celle de M. Magne se trouve dans les dépenses du compte de liquidation que M. Magne ne pouvait évaluer et que M. Léon Say a ajoutées au tableau récapitulatif faisant suite à son travail du 15 décembre 1881 publié dans le *Journal des Économistes* (4).

En août 1883, M. Mathieu Bodet évaluait à nouveau à 10 milliards les charges de la guerre de 1870 (5).

M. Jules Roche, dans son rapport général sur le budget de 1886 (6), évaluait ces charges à 11 milliards 75 millions, comme suit :

Dette perpétuelle	8 130 000 000 fr.
Arrérages de cette dette.	345 370 665
Capitaux remboursables éteints seulement en 1953. . .	1 165 037 985
Intérêts de cette dette jusqu'à extinction définitive. . .	1 435 577 758
Total.	11 075 986 408

sans compter la partie de la rente 3 p. 100 amortissable affectée à la guerre et à la marine.

---

(1) Voir le *Dictionnaire des finances*, t. I', p. 332.

(2) *Rapport sur la situation financière de la France*, par C. Pelletan. Impr. n° 1031, 1890, p. 32. — *Rapport*, de J. Roche, *sur le budget de 1886*. Impr. n° 3176, p. 9.

(3) *Les Finances de la France de 1870 à 1885*, par Alfred Neymarck. In-8°, Guillaumin et Cie, éditeurs. 1885, p. 5.

(4) *Le Rachat des chemins de fer*, par Léon Say. *Journal des Économistes*, décembre 1881.

(5) *Journal des Économistes*, août 1883.

(6) *Rapport général sur le budget de 1885*. Imp. n° 3176, p. 16.

Dans son rapport de 1886 sur le budget, M. Jules Roche, rectifiant ces chiffres, arrivait à un total de 10 milliards 880 millions se décomposant comme suit :

Pour la dette perpétuelle. . .	8 241 708 966 fr.
— amortissable . .	2 638 476 223
Total.	10 880 185 189 fr.

M. Camille Pelletan, dans son *Rapport sur la situation financière de la France*, reprenant les premiers chiffres de M. Mathieu Bodet, déduit du total la reconstitution du matériel de guerre « qui nous a laissé, dit-il, un outillage de défense évidemment supérieur à l'outillage perdu » ; il arrive à un total de 9 228 000 000 de francs (1).

Quand on songe que ces charges énormes pèsent encore sur le pays ; que les intérêts des milliards empruntés sont encore supportés par nos budgets annuels, on peut affirmer que jamais un pays n'a eu pareil fardeau : et quand on voit aujourd'hui l'effort qu'il a fallu déployer, on peut affirmer encore, sans crainte d'être taxé d'optimisme, que la situation financière et économique de la France, serait incomparable à celle de n'importe quel pays du monde, si elle avait été affranchie de ce fardeau écrasant qui l'étreint depuis la guerre de 1870.

VIII.

Était-il possible d'éviter ces dépenses ?

Ces chiffres montrent l'augmentation vertigineuse des charges publiques, l'accroissement des impôts. Était-il possible d'éviter ces charges, de ne pas effectuer ces dépenses, de ne pas augmenter les anciens impôts, de ne pas en créer de nouveaux ? Personne, à quelque parti politique qu'il appartienne, ne pourrait le prétendre. Est-ce que les dépenses qui ont été faites, l'ont été en pure perte pour le pays ? Est-ce que, par exemple, les travaux publics qui ont été si critiqués, après avoir été réclamés et votés par tous les partis, ont été inutiles ? Comme le disait le regretté M. Carnot, alors qu'il était ministre des finances : « La génération qui suivra n'aura pas, plus que la nôtre, le bénéfice de cette œuvre considérable à laquelle, il ne faut pas le contester aujourd'hui, tous les partis se sont associés, et que plusieurs de ses détracteurs nouveaux avaient même voulu grandir quand on l'a proposée aux Chambres (2). »

Qui oserait soutenir que nous devons cesser de payer les intérêts de la dette contractée pour le paiement de l'indemnité et des frais de la guerre ? Elle se confond avec la dette publique tout entière, et notre dette publique, c'est une dette sacrée. Il a fallu accroître notre armée et notre marine, c'est le gage de notre sécurité. Après avoir paré aux besoins de la défense nationale, après avoir dépensé, il fallait travailler et produire : aussi, était-il urgent de « réorganiser l'outillage de travail du pays, améliorer ses voies de transport (3), développer ses ports maritimes,

(1) *Rapport sur la situation financière de la France*. Impr. n° 1031, 1890, p. 33.

(2) Discours à la Chambre des députés, 13 juillet 1885. (*Journal officiel*, 14 juillet 1885, p. 1444.)

(3) Au 31 décembre 1869, les dépenses faites par les compagnies, ainsi que celles restant à faire à

étendre ses écoles (1) ». Qui aurait osé s'opposer à un tel plan de travail (2) ? Après la guerre de 1870 et la Commune de 1871, notre pays était anéanti. Tout était à reconstituer à la fois : frontière, armée, crédit, et c'est ce qui explique comment les dépenses publiques ont dépassé toutes les prévisions. Depuis 1869, nous avons entamé et dépassé successivement le deuxième et le troisième milliard : avec les budgets communaux et départementaux, le pays dépense près de 5 milliards par an. Ce n'est pas l'énormité de cette dépense, aussi considérable qu'elle soit, qu'il convient d'examiner, c'est son utilité et sa nécessité. Or, sur les 1 500 millions de recettes complémentaires que le Trésor a perçus depuis 1870, 1 300 millions s'appliquent à des dépenses urgentes, indispensables, que tous les gouvernements : république, empire, monarchie, auraient dû contracter et acquitter.

---

partir du 1er janvier 1870, pour l'achèvement du réseau concédé, non compris les subventions de l'État, étaient évaluées à :

Dépenses faites au 31 décembre 1869	7 039 236 800
— à faire au 1er janvier 1890	1 533 810 400
	8 573 047 200

Au 31 décembre 1895, les six grandes compagnies de chemins de fer avaient dépensé comme capital actions	1 469 894 564
Elles ont dépensé, comme obligations	11 640 021 859
Les compagnies secondaires ont dépensé, comme obligations . .	130 500 155

Les dépenses de premier établissement des six grandes compagnies des réseaux secondaires et du réseau de l'État s'élevaient à 11 108 284 147 fr. au 31 décembre 1895.

(P. 298, *Statistique des chemins de fer français du Ministère des travaux publics*.)

(1) « Une démocratie n'a pas de mandat plus impérieux que de répandre à flots l'instruction à tous les degrés, et surtout l'instruction populaire, afin que tous les citoyens puissent développer librement leurs facultés, afin que dans l'exercice de la vie publique, ils connaissent exactement leurs droits et leurs devoirs. » (*Rapport général au Sénat sur le budget de 1892*. Impr. n° 119, p. 12 et 13).

Dans son ouvrage « l'*Enseignement primaire dans les pays civilisés* », M. E. Levasseur a fait le tableau le plus complet des sacrifices que notre pays a consentis pour donner à nos enfants l'instruction la plus développée, la plus large. Dans un tableau des dépenses des écoles primaires effectuées depuis 1855 jusqu'en 1892, il montre les charges afférentes aux communes, aux départements et à l'État. Voici, d'après ce tableau, quelques chiffres :

Années.	Communes.	Départements.	État.	Total.
	Millions.			
1855. . .	19,1	5,4	5,0	29,5
1860. . .	22,8	5,8	5,4	34,0
1870. . .	41,8	9,2	10,5	61,6
1880. . .	53,8	8,5	19,8	82,2
1892. . .	60,3	»	125,9	186,3

« La France républicaine, dit M. E. Levasseur, s'est, à la fin du XIXe siècle, parée d'écoles comme, après les terreurs de l'an 1000, elle s'était parée d'églises. Il y a des pays démocratiques, comme les États-Unis et la Suisse, qui construisent dans leurs villes de plus somptueuses écoles que la France. L'erreur du Parlement a été de vouloir faire tout d'un seul coup, ce qui aurait coûté ou paru coûter si l'on s'était moins pressé. » *Pages 74 et suiv.* (Berger-Levrault et Cie, éditeurs).

(2) « Si vous supportez ces charges sans fléchir, disait à la Chambre des députés le 14 décembre 1882, M. Henri Germain, *si vous continuez à vous enrichir* avec un budget de près de 3 milliards, c'est que vous inscrivez dans votre budget 300 millions pour l'instruction et pour les travaux publics (*Applaudissements à gauche*). Je considérerais non seulement comme une faute, mais *presque comme un crime*, de restreindre le budget de l'instruction publique et des travaux publics. » (H. Germain. Discours parlementaires, t. II, p. 16 et 17.)

Que l'on s'étonne, dès lors, des embarras budgétaires qui se renouvellent périodiquement !

Les difficultés financières et fiscales auxquelles il a fallu pourvoir depuis 1870, apparaîtront d'autant plus lourdes, si l'on se rappelle, comme l'a fait observer le ministre des finances, M. Cochery, dans l'exposé des motifs du budget de 1895 (1) que « les budgets de 1852 à 1870 ont tous été réglés en déficit à l'exception de celui de 1858 qui a donné un excédent de recette de 62 millions. Ceux de 1855, 1868, 1869 figurent dans les comptes généraux des finances avec des excédents, mais en examinant la nature des recettes qui composent les voies et moyens de ces budgets, on voit que ces excédents ne sont qu'apparents.

Les déficits budgétaires de ces dix-huit années s'élèvent à plus de 500 millions, malgré les 4 milliards empruntés pendant cette période en rentes perpétuelles et les 134 millions d'impôts nouveaux établis de 1852 à 1870. »

IX.

NOTRE VIEUX RÉGIME FISCAL.

Jamais pays ne s'est trouvé en présence de difficultés aussi graves que le nôtre. Il lui a fallu, tout à la fois, créer des impôts, augmenter les anciens, emprunter des capitaux dont le total dépassait tout ce que l'imagination pouvait concevoir. On a bien cité et on cite souvent encore, l'exemple des États-Unis qui, pour supporter la guerre de Sécession, ont fait des sacrifices considérables : mais on oublie de dire que les États-Unis n'avaient qu'à s'occuper d'eux-mêmes, à se défendre eux-mêmes, tandis que nous étions entourés de voisins qui ne pouvaient voir avec impassibilité les efforts que nous faisions pour panser nos plaies et redevenir la nation d'autrefois. Aussi peut-on se demander aujourd'hui à qui nous sommes redevables, en grande partie, du succès des efforts du pays, à quelle organisation nous devons particulièrement notre relèvement financier. Quelles que soient ses imperfections, nous n'hésitons pas à dire que notre vieux régime fiscal, si attaqué, si antique, a droit à quelque reconnaissance.

La facilité avec laquelle il a subvenu aux besoins de la guerre et de la paix n'est-elle pas la meilleure réponse aux critiques dont on l'accable ?

Ce régime fiscal ne vaut rien, dit-on sans cesse, car il ne répond pas aux besoins de la démocratie et du pays. Il faut le remanier de fond en comble et le remplacer par une fiscalité plus moderne, plus démocratique, plus juste.

Ce vieux régime fiscal, répondrons-nous, a permis cependant, sans trop d'efforts, de recouvrer près de 1 500 millions de plus qu'en 1869, de payer les 12 milliards du coût de la guerre, d'aider au relèvement économique, commercial, industriel et financier du pays (2). Des fautes, des erreurs, ont été commises, — quel est le

---

(1) *Exposé des motifs du budget de 1895*. Rapport général de M. Cochery. Impr. n° 998, p. 22, en note.

(2) Dans l'audience solennelle du 16 juin 1897 de la Cour des comptes, M. le premier président Boulanger, en installant M. le conseiller-maître Clauzel, en remplacement de M. Grimprel, rappelait qu'au lendemain de la guerre « 800 millions d'impôts nouveaux avaient été si prudemment établis, choisis avec une telle expérience que toutes les prévisions se sont réalisées pendant que se développèrent paral-

gouvernement qui n'en a jamais commis et quel est celui qui n'en commettra jamais? — Mais, malgré les crises intérieures et extérieures, les changements trop fréquents de ministères, les passions et les luttes politiques, les programmes divergents des partis, la masse du pays travaille et économise, et vaut mieux que grand nombre de politiciens qu'elle a chargés cependant du soin de défendre ses intérêts.

Est-il exact de dire que le pays marche à la ruine? Sur ce point, nous avons voulu interroger les chiffres et rechercher, d'après quelques indices économiques, la situation matérielle de la France aussi exacte que possible.

Parmi les indices caractéristiques de la prospérité générale, « il en est qui révèlent surtout le plus ou moins d'activité du travail à un moment donné ; d'autres suivent les progrès de l'outillage national ; d'autres, enfin, marquent le niveau de la richesse acquise ou du crédit public (1) ». Interrogeons ces divers indices, en établissant comme l'avait fait en 1888, M. de Foville (2), une sorte de carte de météorologie économique et sociale comme le faisait aussi en 1892, M. Rouvier, dans son projet de budget de l'exercice 1893 (3). Nous avons interrogé successivement la poste, le télégraphe, les chemins de fer, les voies de transport maritimes, les mines, la banque, etc.: en comparant, dans les tableaux qui vont suivre la France actuelle à celle de 1869 et de 1876, nous avons laissé les chiffres répondre.

TABLEAU (pages 16 et 17).

XI.

CE QUE PROUVENT, etc. (p. 18).

---

lèlement, sur les anciennes taxes, des plus-values qui ont dépassé 200 millions ». Les chefs « qui avaient reçu l'honneur et la responsabilité de trouver le crédit, ajoutait M. le premier président Boulanger, ont été aussi les libérateurs du territoire. Ils disparaissent peu à peu. C'est justice que, quand on les rencontre, au soir de leur vie, on les salue avec reconnaissance et respect ».

(*Journal officiel* du 18 juin 1897, p. 3371 et 3372.)

Voir également, dans la *Revue de Paris* du 15 juin 1897, la magistrale étude de M. R. Stourm, de l'Institut, sur le *Système français d'impôts;* broch. in-8°, impr. Chaix.

Voir plus loin nos indices économiques.

(1) *Exposé des motifs du budget de 1893,* p. 66.

(2) Essai de météorologie économique et sociale, par M. de Foville. Communication faite à la Société de statistique de Paris le 18 avril 1888.

(3) Impr. n° 1959, Projet de loi du budget de 1893, p. 67 et 68.



X. — Indices économiques, commerciaux, industriels, fina[...]

INDICES ÉCONOMIQUES.	UNITÉS.
Circulation postale	Millions d'objets.
Articles d'argent	Millions de francs.
Circulation télégraphique	Millions de télégrammes.
Chemins de fer. — Tonnage	Millions de tonnes kilométriq[...]
Chemins de fer. — Voyageurs	Millions de voyageurs kilométriq[...]
Chemins de fer. — Recettes	Millions de francs.
Chemins de fer. — Longueur du réseau	Milliers de kilomètres.
Tonnage maritime	Millions de tonnes.
Navigation intérieure	Millions de tonnes kilométriq.
Production de la houille	Millions de tonnes.
Consommation de la houille	Id.
Production de la fonte	Milliers de tonnes.
Importations	Millions de francs.
Exportations	Id.
Importations et exportations réunies	Id.
Commerce spécial total	Id.
Brevets	Unités.
Gaz à Paris	Millions de mètres.
Force motrice (chevaux-vapeur)	Milliers de chevaux.
Nombre de cotes de patentés	Milliers.
Produits de l'octroi de Paris	Millions de francs.
Recettes des théâtres	Id.
Consommation du tabac	Millions de kilogrammes.
Consommation du sucre	Id.
Valeurs cotées à la Bourse de Paris (cote officielle)	Unités.
Successions taxées	Millions de francs.
Donations	Id.
Caisses d'épargne	Id.
Produit de la taxe sur les valeurs mobilières	Id.
Revenu des actions françaises	Id.
Revenu des obligations françaises	Id.
Répartition des valeurs taxées françaises et étrangères	Id.
Droit de timbre par abonnement des sociétés et villes étrangères	Id.
Droit de timbre par abonnement sur les valeurs étrangères	Id.
Droits de timbre sur les effets négociables et non négociables	Id.
Capitaux taxés — —	Milliards.
Capitaux taxés y compris les effets et billets de la Banque de France	Id.
Droit de transmiss. sur titres de soc. franç. et étr.; val. sur lesquelles les droits ont été assis.	Millions de francs.
Droits de mutations entre vifs sur fonds et titres français et étrangers	Id.
Chambre de compensation de Paris, montant des effets	Id.
Banque de France. — Dépôts de titres, nombre	Nombre.
Banque de France. — — valeurs	Millions.
Banque de France. — Mouvement de caisse	Id.
Banque de France. — Escomptes	Id.
Banque de France. — Encaisse	Id.
Banque de France. — Taux de l'escompte	Pour 100.
Bons du Trésor	Id.
Rente 3 0/0	Cours moyen.
Obligations. — Nord	Id.
Obligations. — Fusion 1857	Id.
Obligations. — — 1866	Id.
Obligations. — Orléans 3 0/0 anciennes	Id.
Obligations. — Est 3 0/0 anciennes	Id.
Obligations. — Ouest 3 0/0 anciennes	Id.
Obligations. — Midi 3 0/0 anciennes	Id.
Ville de Paris 1869	Id.

(1) D'après le rapport de M. Guillamet à la Commission de budget. Impr. nº 2762. (Annexe du procès-verbal de la séance de la Chambr[...]

CIERS, SUR L'ÉTAT DE LA FRANCE EN 1869, 1876 ET 1893 A 1896.

1869.	1876.	DERNIÈRES ANNÉES CONNUES. 1893.	1894.	1895.	1896.	DIFFÉRENCE entre LA PREMIÈRE et LA DERNIÈRE ANNÉE.
						POUR 100.
691	834	»	1 911	»	»	176
168	200	»	770	»	»	358
4,7	8	»	35,2	»	»	648
6 273	8 325	»	12 482	»	13 217 (1)	110
4 107	4 962	»	10 330	»	11 154 (1)	171
696	867	»	»	1 211,5	1 298 (1)	86
16,93	20,32	»	36,249	»	36,891 (1)	117
13,2	16,7	»	24,4	»	»	84
1 999	1 953	»	3 912	»	»	95
13,5	17,1	»	27,4	»	»	102
21,4	24,5	»	38	»	»	77
1 381	1 435	»	2 069	»	»	49
3 153	3 950	»	»	»	3 837	21
3 074	3 570	»	»	»	3 404	10
6 227	7 520	»	»	»	7 241	16
6 228	7 564	»	6 928	»	»	11
5 906	6 736	9 860	»	»	»	66
145	189	»	»	»	308	119
2 060	2 650	5 734	»	»	»	178
1 775	1 817	»	2 053	»	»	15
101,6	124,2	»	»	155	»	52
15,2	21,7	»	»	29,6	»	94
32,6	31,5	35,5	»	»	»	9
268	271	»	»	428	»	59
402	»	»	938	»	»	133
3 637	4 702	»	5 740	»	»	57
930	1 068	»	994	»	»	6
711	769	»	3 286	»	»	362
»	35	»	»	65	»	85
»	456	»	600,5	»	»	31
»	577	»	853,7	»	»	47
»	1 070 (1874)	»	1 653	»	»	54
»	2 178 (1880)	»	4 409	»	»	102
»	2 796 (1880)	»	5 749	»	»	105
12,6	32,0	13,6	13,1	13,3	13,9	10,31
25,3	21,3	27,2	26,3	26,6	27,9	10,27
26,5	23,8	30,3	29,8	30,1	31,4	18,49
8 173	9 373 (1880)	»	19 109	»	»	133
7 124	16 451 (1874)	»	50 155	»	»	604
1 602 (1872)	2 213 (1874)	»	»	»	7 351	358
2 243	2 564 (1875)	»	»	4 418	»	96
987	1 456	»	3 277	»	»	232
50 666	56 010	»	»	89 179	»	76
6 628	5 640	»	»	8 621	»	30
1 263	1 991	»	»	3 189	»	152
5 à 6 0/0 (1871)	4 0/0 (1875)	»	»	»	2 0/0	»
4 à 6 0/0 (1871)	2 à 4 0/0 (1875)	»	»	»	1 1/4 à 1 3/4	»
71,85	69	»	»	»	101,925	41,8
338,03	324,64	»	»	»	480,909	42,2
331,09	321,25	»	»	»	475,87	43,7
328,56	319,40	»	»	»	475,259	44,6
334,309	323,815	»	»	»	476,489	42,5
332,799	319,612	»	»	»	474,301	42,5
330,625	320,716	»	»	»	475,477	43,8
328,61	320,449	»	»	»	472,228	43,7
372,25	371,469	»	»	»	432,918	16,2

du 20 juillet 1897.)

XI.

Ce que prouvent ces indices économiques et ces chiffres.

Ces chiffres montrent le développement, depuis 1869, des principaux éléments constitutifs de la richesse publique.

La circulation postale a augmenté de 176 pour 100; la circulation télégraphique de 648 p. 100; le tonnage des chemins de fer de 110 p. 100; le nombre des voyageurs de 171 p. 100; les recettes de 86 p. 100; la navigation intérieure de 95 p. 100; la production de la houille, de 102 p. 100; la consommation de la houille, de 77 p. 100; la production de la fonte de 49 pour 100; la force motrice (chevaux-vapeur), 178 p. 100; le nombre de cotes de patentés de 15 p. 100; le total des successions taxées, de 57 p. 100; les donations, de 6 p. 100; les fonds déposés dans les caisses d'épargne, de 362 p. 100; le produit de la taxe sur les valeurs mobilières, de 85 p. 100; le montant des escomptes à la Banque, de 23 p. 100; l'encaisse, de 152 p. 100; le nombre de titres déposés à la Banque, de 96 p. 100; les exportations, de 10 p. 100; les importations et exportations réunies, de 16 p. 100; le commerce spécial total, de 6 p. 100; le nombre de brevets d'invention, de 67 p. 100, etc.

XII.

Les œuvres d'assistance, de bienfaisance.

Les sociétés de secours mutuels, caisses d'épargne, caisse nationale des retraites pour la vieillesse, caisses d'assurances en cas d'accidents ou de décès, se sont multipliées. En dehors du contrôle ou de la garantie de l'État, grand nombre de ces sociétés bénéficient dans une large mesure des subventions budgétaires. La protection des enfants du premier âge (loi du 23 décembre 1874), la protection à accorder aux enfants assistés ou moralement abandonnés (loi du 24 juillet 1889), les libéralités de l'État en faveur de l'enseignement secondaire et supérieur, l'assistance médicale (loi du 15 juillet 1893), les subventions en faveur des institutions de sourds et muets et d'aveugles, les secours pour pertes matérielles causées par les intempéries, etc., toutes ces mesures prouvent que ceux qui souffrent ont trouvé, près des pouvoirs publics dans la mesure du possible, aide et assistance (1).

M. Maurice Lasserre, député, dans son rapport à la commission du budget sur le ministère de l'Intérieur, a fait un relevé des dépenses consacrées, rien que dans le budget qu'il examinait, en faveur de divers services d'assistance publique. Ces dépenses s'élèvent à 12 674 955 fr. (2). Quelques chiffres comparatifs démontreront le développement de quelques-unes des œuvres d'assistance, de mutualité, de charité : elles n'ont pas été oubliées, au milieu de ce grand mouvement industriel, commercial et financier (voir p. 19).

Pour plus de détails, nous renvoyons le lecteur aux deux documents des plus remarquables que nous avons déjà cités : le discours de M. le procureur général

(1) Voir le discours prononcé par M. le procureur général Renaud à l'audience solennelle de la Cour des comptes du 16 octobre 1897, sur « l'*œuvre budgétaire* de la troisième république en matière d'assistance. » (*Journal officiel*, 23 octobre 1897.)

(2) Rapport sur le budget du *Ministère de l'Intérieur*, par M. Maurice Lasserre, député. Impr. n° 2690. Annexe au procès-verbal de la 2e séance du 21 juillet 1897.

Renaud, et le rapport de M. Maurice Lasserre. L'honorable rapporteur du budget du ministère de l'Intérieur a donné de nombreux tableaux et chiffres sur la mutualité et prévoyance, sur le service des pensions de retraite, sur les sociétés de secours mutuels. Il a pu dire, avec raison, que « la République s'était imposé de lourdes charges pour venir en aide à toutes les catégories de faibles et de malheureux (1) et « qu'en prêtant aux sociétés de secours mutuels un appui moral et un concours financier, comme en organisant d'une façon méthodique, sans parcimonie, mais aussi sans prodigalité, l'assistance publique, le gouvernement de la République s'est acquitté de l'un des premiers devoirs des mandataires du peuple dans un État démocratique (1) ».

	1869.	1893.	Augmentation pour 100.
Sociétés de secours mutuels (2)	6 119	7 295	19
Total des membres des sociétés de secours mutuels	902 103	1 175 348	30
Situation financière	38 490 111	169 123 761	339
Participation de l'État (2) aux dépenses du service des enfants assistés ou moralement abandonnés	1 700 000	4 250 000	149
Hôpitaux (2)	415	318	(— 30)
Hospices	291	530	82
Hôpitaux-hospices	851	916	7
Nombre de lits	141 576	180 758	27
Recettes	61 973 950	158 279 247	155
Dépenses	57 881 414	128 502 953	122

XIII

Résumé général et conclusion. — Le respect du contribuable.

Parvenu au terme de cette étude, nous pouvons en déduire les conclusions en établissant, comme dans un bilan, l'actif et le passif de la situation de la France depuis 25 ans. Ces constatations sont utiles, car « on ne peut faire de bonnes finances si l'on ne s'appuie pas sur l'étude des faits (3) ».

Depuis 1869, les dépenses totales des budgets se sont élevées à près de 95 milliards et à 90 milliards depuis 1871. Sur ces 95 milliards, 25 milliards ont été dépensés pour la guerre, la marine et les colonies, 3 milliards pour l'instruction publique; 5 milliards pour les travaux publics sans compter les dépenses effectuées par les compagnies privées (4). La guerre de 1870, l'indemnité payée aux Allemands,

(1) Pour tous les renseignements sur les sociétés de secours mutuels, enfants assistés, hôpitaux, voir l'*Exposé de la situation de l'Empire présenté au Sénat et au Corps législatif*, novembre 1869, imprimerie impériale, p. 7, 24, 25, etc.

(2) Rapport de M. M. Lasserre. Pages 34 et 35.

(3) *Léon Say : Discours au Sénat*, 19 décembre 1882. M. Léon Say ajoutait dans ce remarquable discours : « Je crois qu'il faut avoir les yeux constamment tournés du côté des faits, qu'il faut, à chaque instant, voir comment la richesse, l'industrie et le progrès se comportent dans notre pays ; qu'il faut, en un mot, modeler son budget sur la situation du pays, qu'il faut avoir constamment cette situation sous les yeux pour être sûr, à tout moment, de ne pas se tromper sur l'interprétation des phénomènes économiques qui se produisent. »

(4) Dans son livre sur les *Travaux publics* (E. Flammarion édit.) M. Yves Guyot fait remarquer que « cette question d'extension des voies de chemin de fer a pris place dans les préoccupations du gouvernement et des assemblées législatives, à côté de la reconstitution de notre matériel de guerre et des forces navales. On peut, ajoute-t-il, « mesurer l'œuvre accomplie en chiffre des dépenses qui ont été effectuées de 1876 à 1893 en travaux de chemins de fer. La somme atteint plus de 8 milliards dont 3 200 millions à la charge exclusive de l'État. » (Pages 234 et 235.) En ajoutant les sommes consacrées aux routes

la Commune de 1871 ont coûté 12 milliards. La France qui, pour les chemins de fer était au sixième rang avant la guerre, est maintenant tout près du premier (1). Routes, canaux, télégraphes, moyens de transport et de communication ont été améliorés, développés. Nous avons supporté des pertes énormes, 2 milliards avec le phylloxéra (2) qui a détruit nos vignobles qu'il a fallu reconstituer, 4 à 5 milliards dans des spéculations insensées qui ont conduit au krach de 1882 (3) ; 1 milliard dans le Panama ; 3 à 4 milliards dans des placements sur des valeurs et titres divers, fonds étrangers, mines de cuivre en 1889, et tout récemment dans les mines d'or.

Si la France n'avait pas conquis un grand développement commercial et industriel, si, malgré tout, ses ressources et ses épargnes ne s'étaient pas accrues dans de fortes proportions, comment aurait-elle pu supporter ces pertes, véritables fléaux, comment n'aurait-elle pas succombé sous le poids des charges accumulées par les événements de 1870-1871 ? Et n'avons-nous pas le droit de dire qu'elle aurait atteint un degré de prospérité sans exemple, que la richesse publique et privée se serait accrue dans bien d'autres proportions que celles que nous indiquons, sans les crises intérieures et extérieures qui, depuis 1870, ne l'ont pas ménagée ?

Non, il n'est pas exact comme on l'entend affirmer parfois, que la France se ruine, qu'elle marche à la banqueroute, que ses finances sont délabrées, que ses ressources vives sont atteintes ! Il faut protester avec énergie contre ce pessimisme exagéré, dangereux, décourageant : les indices économiques et financiers que nous avons relevés d'après les documents officiels, les chiffres que nous avons cités montrent où est la vérité.

Est-ce à dire que tout soit pour le mieux, qu'il convienne de tout admirer, et de se complaire dans les résultats acquis, parce que le pays a pu supporter et acquitter, avec une ponctualité admirable, toutes les charges qui lui ont été imposées ? Non, sans doute. L'optimisme est parfois aussi dangereux que le pessimisme, il empêche d'envisager avec calme et impartialité la situation présente et d'en prévoir autant qu'il est possible, les défauts et les périls, ou de négliger les améliorations que l'on peut réaliser.

Les progrès économiques que nous avons constatés doivent être considérés comme une preuve chiffrée de la vitalité de notre pays, de son énergie, et de la puissance de son travail, de son esprit d'ordre et d'économie : ils témoignent surtout de ce qu'on pourrait obtenir de lui si, à chaque instant, son initiative, son activité, n'étaient pas troublées, entravées soit par des attaques contre le capital,

---

nationales, aux voies navigables, aux ports maritimes, M. Yves Guyot constate qu'il a été dépensé environ 10 milliards, double de la contribution de guerre imposée par l'Allemagne. (Page 238.)

(1) Voir le rapport de M. Guillain, député, rapport présenté à la Commission du budget sur les *Annuités et garanties d'intérêt,* et dans lequel la situation de nos compagnies de chemin de fer depuis 1870 est examinée avec les détails les plus complets. Nous recommandons particulièrement le tableau qui se trouve aux pages 4 et 5. (Impr. n° 2712. Annexe au procès-verbal de la séance de la Chambre des députés du 21 juillet 1897.)

(2) Si le phylloxéra a fait subir aux propriétaires des pertes énormes, il a imposé aussi à l'État un lourd sacrifice. De 1878 à 1890, d'après un travail de M. Hennebique, publié dans le *Dictionnaire des finances* (t. II, p. 870), le nombre de propriétaires dégrevés s'est élevé à 2 872 264 ; le montant des dégrèvements en principal et centimes additionnels s'est chiffré par 17 029 806 fr. 41 c., correspondant à un total de pertes de 1 802 484 399 fr.

(3) Quant au *krach* de 1882, suivant l'expression de M. Léon Say, « ce fut une nouvelle rançon de plusieurs milliards payés à la spéculation, comme la rançon de 1871 a été payée aux Allemands. » (*La Politique financière de la France : Journal des Économistes,* 15 nov. 1882.)

contre ceux qui possèdent, soit par de fausses mesures législatives. Il est bien, sans doute, que les rentes et les valeurs mobilières soient en hausse; que les impôts rentrent avec régularité, malgré leur énorme accroissement. Ne serait-il pas mieux encore, si notre commerce extérieur se développait davantage, si nous pouvions lutter, à armes égales, avec nos concurrents sur les diverses places étrangères (1)? Ne serait-il pas mieux encore si des affaires nouvelles étaient créées, si à la richesse acquise venait s'ajouter un surcroît de richesses nouvelles, si enfin, l'esprit d'entreprise ne menaçait pas de s'étioler et de disparaître? Ce que demandent tous ceux qui travaillent en France, ce n'est pas la protection de l'État, c'est de pouvoir travailler comme ils l'entendent, de ne pas être emmaillottés dans une foule de règlements et de lois. Au lieu de songer sans cesse à créer de nouveaux impôts, à bouleverser notre système fiscal qui a fait ses preuves, ne serait-il pas préférable de rechercher les travaux utiles et féconds qui pourraient encore développer cette richesse publique dont nous avons le droit d'être fiers mais qui serait vite tarie, si malheureusement la France restait stationnaire dans la voie du progrès alors qu'elle est entourée de concurrents redoutables; si enfin nous devions toujours supporter les charges que la guerre nous a léguées? Qui donc a fourni tous les capitaux et supporté tous les impôts? Ceux qui travaillent, les commerçants, les industriels; ceux qui ont travaillé et économisé, c'est-à-dire les rentiers. Tous ces contribuables — nous l'oublions trop souvent — ont bien droit maintenant à quelque ménagement, nous dirons même à quelque respect de la part du législateur : ils ont donné un éclat incomparable au crédit public, à ce crédit qu'il faut soutenir énergiquement contre tous ceux qui par des mesures inconsidérées, insuffisamment étudiées, pourraient y porter atteinte, car son relèvement, sa puissance et son éclat ont rejailli sur notre situation politique, notre influence et notre relèvement à l'extérieur.

Alfred NEYMARCK.

XIV.

TABLEAUX ANNEXES.

I.

Dépenses annuelles budgétaires et totales de 1869 à 1897 (2).

Années.	Millions.	Années.	Millions.
1869. . .	2 013	1874. . .	2 817
1870. . .	3 265	1875. . .	2 972
1871. . .	3 139	1876. . .	3 065
1872. . .	2 807	1877. . .	3 104
1873. . .	2 960	1878. . .	3 402

(1) Voir dans le *Journal des Économistes* du 15 octobre 1897, l'étude documentée de M. Yves Guyot, intitulée : *Deux périodes du commerce de la France : 1887-1891 et 1892-1896.*

Voir aussi le rapport de M. Ch. Roux, député, sur le budget de 1898 du ministère du commerce. (Impr. n° 2700). Il constate que « pendant que nos échanges augmentent de 106 millions sur un mouvement de 7 200 millions (commerce spécial), ceux de l'Angleterre croissent de 890 612 335 fr., sur un mouvement de 18 454 702 950 fr., — et ceux de l'Allemagne de 361 502 750 fr. sur un mouvement de 9 659 715 000 fr. (commerce spécial) [p. 13, 14, 15 et suivantes].

(2) Pour les dépenses de 1869 à 1883, voir le *Bulletin de statistique et de législation comparée du Ministère des finances*, mai 1892, p. 472.

Années.	Millions.	Années.	Millions.
1879. . .	3 391	1889. . .	3 247
1880 . .	3 431	1890. . .	3 287
1881. . .	3 710	1891. . .	3 258
1882. . .	3 801	1892. . .	3 380
1883. . .	3 842	1893. . .	3 450
1884. . .	3 538 (1)	1894. . .	3 479
1885. . .	3 466	1895. . .	3 434
1886. . .	3 293	1896. . .	3 393 (2)
1887. . .	3 260	1897. . .	3 385
1888. . .	3 220	Total . .	94 809

II.

Répartition, par services, des dépenses principales des exercices 1869 à 1897 (3).

Années.	Dette publique et dotations.	Guerre.	Marine.	Colonies.	Travaux publics.	Instruction.
			Millions.			
1869 . . .	554	393	163	»	113	25
1870 . . .	587	380	196	»	83	26
1871 . . .	681	406	167	»	76	28
1872 . . .	1 132	386	143	»	138	33
1873 . . .	1 330	481	151	»	140	35
1874 . . .	1 191	473	152	»	188	36
1875 . . .	1 230	485	155	»	193	36
1876 . . .	1 265	522	170	»	215	39
1877 . . .	1 189	540	192	»	214	48
1878 . . .	1 206	556	197	»	226	55
1879 . . .	1 258	537	194	»	162	59
1880 . . .	1 256	558	193	»	172	80
1881 . . .	1 254	624	207	»	133	83
1882 . . .	1 297	639	222	»	118	129
1883 . . .	1 328	615	259	»	132	146
1884 . . .	1 295	589	298	»	131	166
1885 . . .	1 320	600	309	»	154	167
1886 . . .	1 345	581	272	»	115	134
1887 . . .	1 287	555	243	»	119	133
1888 . . .	1 287	547	255	»	231	133
1889 . . .	1 283	565	200	59	213	135
1890 . . .	1 284	580	201	57	216	182
1891 . . .	1 254	708	230	68	205	177
1892 . . .	1 282	677	251	81	240	168
1893 . . .	1 269	649	253	78	272	173
1894 . . .	1 234	647	274	82	290	191
1895 . . .	1 217	637	268	78	286	190
1896 (4). .	1 227 (8)	650	265	83	264	194 (5)
1897 (7). .	1 263 (9)	622	258	28	214	198 (6)
Totaux . .	34 605	16 202	6 338	614	5 253	3 199

(1) Pour les dépenses de 1884 à 1895, voir le *Bulletin de statistique et de législation comparée du Ministère des finances*, avril 1897, p. 422.

(2) Pour les budgets de 1896 et 1897, voir le *Bulletin de statistique*, janvier 1896 et avril 1897.

(3) Tous les chiffres indiqués dans ce tableau ne portent que sur les totaux; nous avons éliminé les décimales. Voir le *Bulletin de statistique et de législation comparée du Ministère des finances*, de 1883 à août 1897.

(4) Compte de l'administration des finances.

(5) Non compris les beaux-arts, 16 481 000.

(6) — — 13 365 099.

(7) Crédit voté (L. 29 mars 1897).

(8) Y compris 13 171 720 pour l'Algérie.

(9) — 13 183 720 —

III.

NOTE SUR LA STATISTIQUE DE L'ASSURANCE CONTRE LES ACCIDENTS DANS LES MINES ALLEMANDES (1).

L'assurance contre les accidents dans les mines allemandes est réalisée, en conformité de la loi d'Empire du 6 juillet 1884, par une corporation qui s'étend sur tout l'Empire et dont le siège est à Berlin ; cette corporation comprend huit sections dont les sièges respectifs sont à Bonn, Bochum, Clausthal, Halle, Waldenbourg, Tarnowitz, Zwickau et Munich.

Les résultats du fonctionnement de cette corporation pendant la période écoulée du 1er octobre 1885 au 1er janvier 1895 viennent d'être publiés.

Les chiffres sur lesquels porte cette statistique sont les suivants :

Période d'observation	9 années 1/4
Nombre d'établissements	3 004
Nombre d'asssurés	3 623 175
Salaires	3 044 171 049m,16

Les établissements dans lesquels se sont produits des accidents sont au nombre de 1 296, correspondant à 3 541 536 assurés et 2 994 606 759m,32 de salaires ; 1 708 établissements, correspondant à 81 639 assurés et 49 564 289m,84 de salaires, n'ont été le théâtre d'aucun accident.

Le nombre des accidents déclarés a été de 278 371 ; celui des accidents indemnisés a été de 31 679 ; il y a donc eu 100 accidents indemnisés sur 879 accidents déclarés.

Les accidents indemnisés ont eu les conséquences suivantes :

Nombre	de décès		7 721
	de cas d'incapacité permanente	totale	1 427
		partielle	14 367
	de cas d'incapacité temporaire		8 164
	de veuves		4 971
	d'orphelins		13 238
	d'ascendants		435

Les dépenses correspondantes sont définies par les chiffres ci-dessous :

1. Dépenses du vivant des blessés.

Frais de traitement	614 736m,06
Frais d'hôpitaux (pour 750 475 jours)	1 733 431 ,68
Pensions aux membres de la famille des blessés hospitalisés	635 969 ,66
Pensions de blessés	14 833 420 ,79
Capitaux versés à des étrangers (67)	51 645 ,54
Sommes déjà payées	17 869 203m,73
Capitaux correspondant aux pensions en cours	30 346 729 ,94
Total	48 215 933m,67

(1) Présentée à la Société de Statistique de Paris dans la séance du 17 novembre 1897.

2. Dépenses après la mort des blessés.

Frais funéraires	479 205m,82
Veuves : arrérages de pensions déjà payés	2 991 318 ,65
— capitaux correspondant aux pensions en cours	9 046 598 ,76
— Sommes une fois payées à des veuves (1 344)	774 449 ,11
Orphelins : arrérages de pensions déjà payés	6 187 916 ,47
— capitaux correspondant aux pensions en cours	7 868 759 ,82
Ascendants : arrérages de pensions déjà payés	269 496 ,65
— capitaux correspondant aux pensions en cours	520 448 ,42
Sommes déjà payées	10 702 386m,70
Capitaux correspondant aux pensions en cours	17 435 807 ,00

En rapprochant les chiffres ci-dessus on trouve :

a) pour les sommes déjà payées	28 571 590m,43
b) pour les capitaux correspondant aux engagements de l'avenir	47 782 536 ,94
Total	76 354 127m,37

En y ajoutant les dépenses résultant de versements destinés à la constitution, prescrite par la loi, d'un fonds de réserve, d'enquêtes d'accidents, de détermination d'indemnités, de frais de justice arbitrale, de prévention d'accidents, de frais de premier établissement et d'administration, soit 23 218 949m,48, on atteint le chiffre de

99 573 076m,85

soit près de 100 millions de marcs pour l'ensemble des charges imposées à la corporation minière par l'assurance contre les accidents durant cette période de 9 ans 1/4.

La statistique dont il s'agit a été dresée à l'aide d'un formulaire ou carte statistique d'accidents qui avait été adopté dans la séance du 28 janvier 1890 du Comité de la corporation (1). Ce formulaire a rendu les plus réels services, et celui que l'Office impérial des Assurances a indiqué, dans sa circulaire du 18 mai 1896, à l'ensemble des corporations allemandes, n'en diffère que par des points de détail.

La statistique établie à l'aide de ces cartes statistiques comprend quatre parties :

1° Une partie générale comporte quatre tableaux indiquant respectivement, par section de la corporation et par nature d'exploitation (mines de houille, mines de lignite, mines métalliques, mines de sel, autres exploitations minérales :

a) Le nombre total des exploitations, celui des assurés, le montant des salaires, les chiffres correspondants relatifs aux exploitations où les accidents indemnisés ont eu lieu, le nombre total de ceux-ci, les cas de décès, d'incapacité permanente (totale ou partielle) ou temporaire, l'effectif des ayants droit ;

b) Les dépenses du vivant des blessés ;

c) Les dépenses après la mort des blessés ;

d) La valeur totale des charges.

Une carte de l'Empire d'Allemagne, sur laquelle sont figurées les sections de la corporation, complète ces tableaux ; sur cette carte, on a figuré par des diagrammes (cercles, carrés ou losanges, avec hachures) d'une surface appropriée l'importance dans chaque section de chacune des catégories d'exploitation.

(1) Nous avons donné ailleurs (voir *Annales des Mines*, 8e série, t. XVIII, 1890, 5e livraison, p. 468 et suiv.) la traduction de ce formulaire.

2° La seconde partie est relative à la statistique des accidents : elle donne la répartition des accidents par sexe, par âge, par lieu (au fond ou au jour), par époque de la journée, par jour de la semaine, par mois de l'année, par année de la période visée par la statistique, d'après les suites, les circonstances et les causes des accidents, la nature des blessures et les parties du corps atteintes.

3° La troisième partie vise les charges financières résultant des accidents, d'abord dans l'ensemble, puis successivement d'après les suites, les circonstances et les causes des accidents.

4° La quatrième partie concerne l'importance relative des risques dans chacune des catégories d'exploitation.

La répartition des résultats par section n'a qu'un intérêt national ; il n'en est pas de même de la répartition par nature d'exploitation.

Il semble intéressant de donner à cet égard les chiffres ci-dessous ; dans ce tableau, comme dans les suivants, les chiffres en italique sont les plus élevés de chaque ligne et de chaque colonne.

Nature d'exploitation.	Nombre d'exploitations.	Nombre d'assurés.	Salaires.	Charge totale.	Nombre d'accidents.	Nombre d'ayants droit.
Mines de houille	14,5	*65,7*	*70,2*	*81,0*	*79,4*	*77,4*
Mines de lignite	22,3	9,2	8,0	5,4	6,2	8,7
Mines métalliques	*46,8*	20,9	17,5	10,3	11,4	10,7
Mines de sel et salines	1,8	2,6	3,0	2,3	1,9	2,3
Autres exploitations minérales	14,6	1.6	1,3	1,0	1,1	0,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Le tableau ci-dessous donne pour la période considérée, dans chaque catégorie d'exploitation, les éléments rapportés à *une* exploitation.

Nature d'exploitation.	Nombre d'assurés	Montant des salaires	Nombre d'accidents	Montant des indemnités	Nombre d'ayants droit
	par exploitation.				
Mines de houille	5 456	4 905 944m	57,7	141 733m,50	33,1
Mines de lignite	496	362 592	3,0	6 206 ,00	2,4
Mines métalliques	539	378 884	2,6	5 612 ,50	1,4
Mines de sel et salines	1 735	1 662 635	10,8	31 890 ,10	7,9
Autres exploitations minérales	134	67 745	0,8	1 739 ,40	0,4

La grande prédominance de l'élément masculin et celle des accidents à l'âge de 31-40 ans ressortent du tableau suivant :

NATURE D'EXPLOTATION.	PROPORTION (pour 100) d'ouvriers du sexe masculin dans l'effectif		RÉPARTITION (pour 100) DES BLESSÉS ENTRE LES CLASSES d'âge suivantes.								
	du personnel occupé.	des blessés.	Au-dessous de 16 ans.	16 à 20 ans.	21 à 30 ans.	31 à 40 ans.	41 à 50 ans.	51 à 60 ans.	Au-dessus de 60 ans.	Inconnu.	Total.
Mines de houille	98,4	99,2	1,5	13,7	27,7	*27,8*	19,7	7,9	1,6	0,1	100,0
Mines de lignite	97,9	98,9	1,0	7,1	24,9	*27,7*	20,8	18,3	5,1	0,1	100,0
Mines métalliques	94,6	98,9	2,0	11,5	25,5	*26,5*	21,1	10,2	2,9	0,3	100,0
Mines de sel et salines	99,8	100,0	0,8	7,3	31,5	*32,6*	11,8	11,6	4,4	0,0	100,0
Autres exploitations minérales	99,8	100,0	2,3	8,1	21,2	*29,5*	21,2	13,6	3,8	0,3	100,0
Ensemble	97,6	99,2	1,5	12,8	27,3	*27,8*	19,8	8,7	2,0	0,1	100,0

D'ailleurs la proportion des jeunes ouvriers (au-dessous de 16 ans) est dans l'effectif du personnel occupé

Pour 100.				
2,4	1,6	5,2	1,3	4,6

suivant la nature de l'exploitation.

Les éléments relatifs à la répartition des accidents d'après le lieu, l'époque de la journée, le jour de la semaine, le mois de l'année ont été réunis ci-dessous :

Nature d'exploitation.	Proportion (pour 100 du nombre total) des accidents survenus			
	au fond.	avant midi.	le jour de la semaine le plus chargé d'accidents.	le mois de l'année le plus chargé d'accidents.
Mines de houille.	84,7	52,7	17,1 (samedi)	9,3 (janvier)
Mines de lignite	45,1	52,2	16,4 (lundi et jeudi)	10,4 (nov.)
Mines métalliques	73,5	53,0	17,4 (mercredi)	9,6 (mars)
Mines de sel et salines	51,4	54,8	18,7 (jeudi)	10,5 (février)
Autres exploitations minérales . .	42,3	44,1	19,1 (samedi)	11,0 (juillet)
Ensemble.	79,8	52,7	17,0 (samedi)	9,2 (janv. et oct.)

Ces chiffres montrent que l'influence du lieu du travail est, au point de vue de la fréquence des accidents, beaucoup plus caractéristique que l'époque de la journée, le jour de la semaine ou le mois de l'année; en ce qui concerne ces deux derniers éléments, on constate que le lundi ne paraît pas aussi chargé d'accidents qu'on serait tenté de le croire *a priori*, et, en matière de fréquence d'accidents par mois, il convient de tenir compte de la diminution de la production en été et de son augmentation en hiver.

Quant à l'augmentation du nombre des accidents, le commentaire des tableaux statistiques la reconnaît, et il ajoute que la durée décennale d'application de la loi d'assurance obligatoire ne permet plus d'attribuer cette augmentation à un progrès dans l'exactitude apportée à la déclaration des accidents; la pratique de la loi est assez connue des intéressés pour que la régularité de la déclaration des accidents n'ait plus à gagner d'une année à l'autre; de plus, comme, d'après la statistique même, l'augmentation n'est pas la même dans toutes les catégories d'exploitation, bien que la surveillance de la régularité des déclarations incombe aux mêmes organes, c'est évidemment dans les conditions propres de chaque catégorie que l'on doit chercher la cause de l'augmentation constatée. Eu égard aux efforts accomplis en vue de la prévention des accidents, le commentaire des tableaux statistiques indique les causes suivantes : en premier lieu, les patrons engagent de plus en plus leurs ouvriers à signaler des accidents de faible importance; en second lieu, les ouvriers, grâce à une connaissance de plus en plus complète du fonctionnement de l'assurance, sont portés à réclamer des indemnités dans des cas plus fréquents et pour des accidents légers; en troisième lieu, la jurisprudence de l'Office impérial et des tribunaux arbitraux admet une interprétation plus large pour le mot « accident du travail »; de plus, l'extension de l'activité industrielle et l'intensité toujours croissante de la production déterminent le recours à des ouvriers insuffisamment exercés, développent l'emploi des machines et conduisent à l'accélération de la vitesse des engins mécaniques, éléments qui multiplient et aggravent les risques d'accidents. A ces causes qui s'appliquent

à toutes les industries s'ajoutent des causes spéciales à l'industrie minérale : les puits sont devenus plus profonds; des considérations d'ordre économique ont conduit à une modification des méthodes d'exploitation; le rapprochement des chantiers a groupé sur un espace restreint un grand nombre d'ouvriers; l'extraction intensive a multiplié les risques inhérents aux transports, les nouveaux explosifs ont leurs dangers, ils comportent des charges plus fortes; l'insouciance résultant de l'habitude du danger intervient aussi, puisque plus de 40 p. 100 des accidents sont, dans la corporation minière, dus à la faute du blessé ou de ses compagnons de travail; le commentaire des tableaux statistiques reconnaît d'ailleurs qu'à la prudence individuelle du travailleur doit se joindre la réalisation, par la vigilance du patron, des conditions de sécurité désirables.

Nombre des accidents par 1000 assurés.

	Années								
	1885-86.	1887.	1888.	1889.	1890.	1891.	1892.	1893.	1894.
Mines de houille	9,0	9,2	10,1	10,2	10,6	11,7	11,9	13,0	13,2
Mines de lignite	5,5	5,1	4,9	7,3	5,9	6,4	7,1	7,2	7,4
Mines métalliques	4,0	4,4	4,7	5,2	5,6	4,9	5,2	5,5	6,0
Mines de sel et salines	6,4	6,6	7,2	7,2	6,1	5,3	6,3	6,8	6,4
Autres exploitations minérales	5,2	4,6	6,9	5,8	6,6	5,8	7,6	7,4	6,7
	7,4	7,6	8,3	8,6	8,9	9,6	9,9	10,8	11,1

Des courbes jointes à la statistique traduisent ces résultats.

C'est surtout dans les mines de houille que la progression est marquée; toutefois les accidents mortels n'ont pas augmenté et même ont diminué pour l'ensemble de la corporation; leur proportion annuelle est descendue de 12,7 p. 100 à 8,9 p. 100, et la régularité de la décroissance n'a été troublée que par suite de circonstances exceptionnelles, au nombre desquelles il faut citer les catastrophes qui ont fait plusieurs victimes, savoir :

Années.	Nature d'exploitation.	Nombre de tués.	Nombre de blessés.
1886 . . .	Mine de houille.	56	10
1887 . . .	Id.	52	4
1887 . . .	Id.	10	0
1887 . . .	Id.	16	0
1887 . . .	Mine de lignite.	10	9
1888 . . .	Mine de houille.	41	0
1889 . . .	Id.	12	5
1889 . . .	Id.	14	4
1890 . . .	Id.	25	0
1891 . . .	Id.	57	22
1891 . . .	Id.	11	2
1891 . . .	Id.	14	0
1892 . . .	Id.	10	3
1893 . . .	Id.	10	2
1893 . . .	Id.	20	17
1893 . . .	Id.	14	0
1893 . . .	Id.	10	5
1893 . . .	Id.	62	15

Quant aux suites des accidents, décès, incapacité permanente totale ou partielle, incapacité temporaire, elles sont visées par le tableau suivant, dans lequel les chiffres ordinaires représentent le nombre d'accidents par 1000 assurés et les chiffres entre parenthèses la proportion des suites de chaque catégorie, le nombre des cas d'incapacité permanente totale étant pris égal à l'unité.

	Mort.	Incapacité totale.	Incapacité partielle.	Incapacité temporaire.	Total.
	—	—	—	—	—
Mines de houille	2,5 (5,0)	0,5 (1,0)	4,8 (9,6)	2,8 (5,6)	10,6
Mines de lignite.	1,9 (9,5)	0,2 (1,0)	2,4 (12,0)	1,5 (7,5)	5,9
Mines métalliques.	1,1 (3,7)	0,3 (1,0)	2,3 (7,7)	1,1 (3,7)	4,8
Mines de sel et salines.	1,5 (5,0)	0,3 (1,0)	2,8 (9,3)	1,6 (5,3)	6,2
Autres exploitations minérales. .	1,2 (4,0)	0,3 (1,0)	3,2 (10,7)	1,2 (4,0)	5,9
Ensemble.	2,1 (5,3)	0,4 (1,0)	4,0 (10,0)	2,3 (5,8)	8,7

La durée des cas d'incapacité temporaire (comptée de l'expiration de la 13e semaine, époque d'origine d'application de l'assurance-accidents) résulte des chiffres ci-dessous :

Durée moyenne (en jours) des cas d'incapacité temporaire : 299 jours.

Répartition, d'après la durée d'incapacité, de 100 cas d'incapacité de travail.

3 mois et au-dessous	29,67	71,85	100,00
De 3 à 6 mois	18,05		
De 6 à 9 —	13,88		
De 9 à 12 —	10,25		
De 1 à 2 ans	19,16	28,15	
De 2 à 3 —	5,19		
De 3 à 4 —	2,22		
De 4 à 5 —	0,86		
De 5 à 6 —	0,47		
De 6 à 7 —	0,18		
De 7 à 8 —	0,06		
De 8 à 9 —	0,01		

Les accidents se répartissent comme suit, d'après les circonstances dans lesquelles ils se sont produits :

Catégories d'exploitations.	Explosion.	Matières brûlantes toxiques ou corrosives.	Organes mécaniques en mouvement.	Éboulements, inondations.	Chutes de personnes.	Transports.	Divers.	Total.
—	—	—	—	—	—	—	—	—
Mines de houille. . . .	9,2	1,0	5,7	*41,1*	9,1	26,2	7,7	100,0
Mines de lignite. . . .	3,5	3,4	7,9	*35,9*	14,8	28,7	5,8	100,0
Mines métalliques . . .	10,2	1,9	5,6	*34,4*	13,1	20,8	14,0	100,0
Mines de sel et salines .	7,9	7,6	7,3	13,7	23,6	*31,5*	8,4	100,0
Autres exploitat. minér.	9,6	0,0	2,9	*31,9*	12,2	25,2	18,2	100,0
Ensemble . . .	9,0	1,3	5,8	*39,4*	10,2	25,8	8,5	100,0

Suites des accidents.	Explosions diverses.	Gaz explosifs.	Matières brûlantes toxiques ou corrosives.	Organes mécaniques en mouvement.	Éboulements.	Inondations.	Chutes de personnes.	Transports.	Divers.
—	—	—			—	—			
Mort	26,9	*70,5*	*57,0*	20,0	26,8	*90,4*	*36,4*	14,1	4,6
Incapacité permanente totale . .	10,8	2,2	3,4	3,4	5,0	1,2	5,6	3,3	2,8
Incapacité permanente partielle. .	*48,3*	14,5	20,5	*57,2*	*39,3*	4,8	33,1	*52,6*	*74,4*
Incapacité temporaire. .	14,0	12,8	19,1	19,4	28,9	3,6	24,9	30,0	18,2
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Les chiffres ci-après donnent, pour chaque catégorie d'exploitation, les circonstances d'accidents qui ont causé une proportion de décès supérieure à 50 p. 100.

Mines de houille.

Inondations.	91,3	p. 100 de décès
Gaz explosifs	71,1	—
Matières brûlantes, toxiques ou corrosives	59,2	—

Mines de lignite.

Inondations.	93,3	—
Matières brûlantes, toxiques ou corrosives	65,7	—
Gaz explosifs	60,8	—

Mines métalliques.

Gaz explosifs	100,0	—
Inondations.	75,0	—

Mines de sel et salines.

Matières brûlantes, toxiques ou corrosives	60,0	—

Les causes des accidents se répartissent comme suit :

a)	Dangers inhérents à l'exploitation	58,2	58,2	100,0
b) Faute du patron.	Absence d'appareils préventifs.	0,2	1,2	
	Insuffisance d'instructions	0,1		
	Autres défauts de l'exploitation.	0,9		
c) Faute des compagnons de travail.	Non emploi des appareils préventifs . . .	0,1	4,5	
	Désobéissance.	1,1		
	Impéritie	0,3		
	Inattention	2,4		
	Ignorance du danger	0,1		
	Légèreté manifeste.	0,5		
d) Faute de l'ouvrier	Non emploi des appareils préventifs . . .	0,9	35,9	
	Désobéissance.	6,4		
	Impéritie	4,8		
	Inattention	20,3		
	Ignorance du danger	2,0		
	Légèreté manifeste	1,5		
e)	Cause inconnue	0,2	0,2	

En qualifiant de *faute lourde* de l'ouvrier le non emploi des appareils préventifs, la désobéissance et la légèreté manifeste, et de *faute légère* l'impéritie, l'inattention et l'ignorance du danger, on en déduit que l'on doit attribuer :

		Pour 100 des accidents.
A la faute	légère des compagnons de travail . . .	2,8
	lourde — — . . .	1,7
	légère de l'ouvrier	27,1
	lourde —	8,8

41,6 p. 100 des accidents auraient pu être évités par une observation plus rigoureuse des devoirs de chacun.

Il convient de signaler que c'est dans les mines de houille que le risque professionnel est le plus élevé (61,7) et que les patrons et les ouvriers observent le plus fidèlement les règles de la prudence ; la proportion d'accidents dus à la faute du patron tombe à 0,6 p. 100 et celle des accidents dus à la faute légère ou lourde des ouvriers se réduit à 24,6 et 8,3 (c'est seulement dans les exploitations, qualifiées d' « autres exploitations minérales » que l'on trouve une proportion (7,0) inférieure à ce dernier chiffre).

La nature des blessures et la définition des parties du corps atteintes résultent des chiffres ci-après :

Nature de blessure.	Pour 100 accidents.	Répartition des blessures d'après leurs suites.				
		Mort.	Incapacité permanente totale.	Incapacité permanente partielle.	Incapacité temporaire.	Ensemble.
Perte de bras	8,4	0,4	0,9	*90,3*	8,4	100,0
Perte de jambes	1,9	8,0	7,3	*75,2*	9,5	100,0
Perte de la vue	6,0	0,2	7,5	*88,5*	3,8	100,0
Perte de l'ouie	0,2	1,7	8,2	*85,2*	4,9	100,0
Fractures sans perte de membres	21,9	2,3	3,2	*50,0*	44,5	100,0
Hernies	1,3	2,8	1,2	*87,0*	9,0	100,0
Blessures à plusieurs parties du corps à la fois.	14,6	33,5	7,4	*37,4*	21,7	100,0
Divers	45,7	*41,0*	4,4	29,2	25,4	100,0
Total	100,0	24,4	4,5	*45,3*	25,8	100,0

Les charges financières sont définies par les chiffres ci-après :

Charge	par accident	2 410 marcs,25
	par assuré	21 ,07
	par 1 000 marcs de salaires	25 ,08

Les charges relatives d'après les suites des accidents sont les suivantes, rapportées à celle de l'incapacité temporaire prise égale à l'unité et comparées aux prévisions de l'Office impérial des assurances lors de l'entrée en vigueur de la loi d'assurance contre les accidents.

	Charges déjà acquittées.	Ensemble des charges acquittées et des engagements de l'avenir.	Prévisions de l'Office impérial.
Incapacité temporaire	1,0	1,0	1
Incapacité permanente partielle	3,6	10,3	15
Incapacité permanente totale	8,4	28,7	30
Mort	5,9	15,2	10

On voit donc que les charges provenant des cas de décès doivent être, dans l'ordre croissant, placées au troisième et non au deuxième rang, qui appartient aux charges d'incapacité permanente partielle.

La répartition des charges d'après les circonstances des accidents dans chaque catégorie d'exploitation est donnée par les chiffres suivants.

	Mines de houille.	Mines de lignite.	Mines métalliques.	Mines de sel et salines.	Autres exploitations minérales.	Ensemble.
Explosions (gaz explosifs). . .	14,23 (6,28)	4,03 (3,26)	*15,73* (0,09)	13,06 (1,65)	14,57 (0,00)	13,81
Matières brûlantes, toxiques ou corrosives.	1,22	4,34	1,84	*10,26*	»	1,65
Organes mécaniques en mouvement . .	5,26	*7,96*	4,33	6,44	2,49	5,31
Éboulements, inondations . .	*46,68*	43,46	38,93	15,28	35,43	44,87
(Chute de pierre ou de minerai) . .	(46,37)	(41,03)	(38,54)	(15,28)	(35,43)	(44,45)
Chutes de personnes	9,96	14,64	13,11	*24,23*	15,35	10,92
Transports	16,33	20,65	15,80	*23,43*	17,72	16,68
Divers.	6,32	4,92	10,26	7,30	14,44	6.76
Total.	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

La répartition correspondante d'après les causes des accidents est la suivante :

	Mines de houille.	Mines de lignite.	Mines métalliques.	Mines de sel et salines.	Autres exploitations minérales.	Ensemble.
Danger inhérent à l'exploitation. . . .	*67,79*	47,01	55,91	25,99	54,91	64,34
Faute du patron.	0,74	6,27	1,41	*7,29*	1,35	1,26
Faute des compagnons de travail . . .	4,36	4,45	3,66	*7,52*	0,71	4,33
Faute de l'ouvrier	26,84	41,79	38,87	*58,96*	43,03	29,80
Cause inconnue	0,27	0,48	0,15	0,24	0,00	0,27
Total.	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

On voit donc que 35,39 p. 100 des charges totales, soit plus de 27 millions de marcs, auraient été économisés par une plus grande circonspection des intéressés.

L'importance relative des risques d'accidents peut être mise en évidence à l'aide de la comparaison des charges par 1 000 marcs de salaire.

Ces charges sont les suivantes :

Mines de houille	28m,89
Mines de lignite.	17 ,12
Mines métalliques.	14 ,81
Mines de sel et salines.	19 ,18
Autres exploitations minérales. . . .	19 ,82
Ensemble.	25m,08

Tels sont les principaux éléments, accompagnés d'ailleurs de données graphiques, de cette importante statistique ; ils lui assurent une place au premier rang des travaux considérables dont la corporation minière est redevable à la direction qui se trouve à sa tête depuis l'origine du fonctionnement de l'assurance contre les accidents.

Maurice Bellom.

IV.

CORRESPONDANCE.

STATISTIQUE DES NAISSANCES ET DES DÉCÈS PAR COMMUNE.

Notre éminent confrère, M. Arsène Dumont, dans une très intéressante communication sur la natalité dans l'Orne, a exprimé le regret qu'il n'existât pas de statistique des naissances et décès par commune et que même l'administration ait cru devoir ordonner de détruire les anciens états relatifs au mouvement de la population.

Je regrette de n'avoir pas été à Paris lors de la communication de M. Dumont, car j'aurais pu mettre à sa disposition les statistiques des naissances, mariages, décès pendant les 20 dernières années. J'avais réussi, lors de ma présence au Ministère du commerce, à faire relier les états statistiques du mouvement de la population : depuis 1884 par département, depuis 1885 par arrondissement et depuis 1886 par commune et par canton.

J'avais, en vue de l'Exposition de 1889, calculé, *par commune* (soit 36 000 calculs pour chaque statistique des naissances et des décès) la proportion moyenne des naissances, des décès, pour 10 années. On trouvera, au Bureau de la statistique, tous ces calculs et les éléments qui m'ont servi à établir la carte complète de la natalité et de la mortalité, par commune, dans toute la France.

M. Dumont se rappellera peut-être que dans la modeste exposition que j'avais dessinée et brossée, de mon bureau, en 1889, figuraient deux cartes au 1/320 000ᵉ, l'une relative à la natalité, l'autre à la mortalité par commune. Ces deux cartes présentaient, par courbes de niveau et teintes bleue et rouge, les variations de la natalité et de la mortalité par commune, dans l'ouest de la France. On voyait le profond contraste qui existe entre la Bretagne et la Normandie à ce double point de vue, ainsi que celui qui existe de canton à à canton, de commune à commune, dans le même arrondissement. MM. Levasseur, Cheysson et Vannacque en ont certainement gardé le souvenir.

On retrouvera, au Ministère, ces cartes et les statistiques des communes; d'ailleurs, plusieurs membres de la Société avaient déjà eu l'occasion de recourir à des statistiques du mouvement de la population par commune : M. Vacher (Corrèze), M. Fournier de Flaix (Gironde et Lot-et-Garonne), M. Chervin (Lot-et-Garonne).

D'un autre côté, j'avais soigneusement classé, étiqueté des monceaux d'états communaux depuis 1886; toutes ces liasses ont été portées aux archives où il sera possible de les retrouver.

Je suis peut-être le seul à avoir souvenance des travaux effectués pour l'Exposition et des statistiques dressées, chaque année, par commune et résumées dans les états de canton, d'arrondissement et de département. Un chercheur, comme mon excellent confrère, M. A. Dumont, trouverait là une mine inépuisable d'études à faire et me sera, ainsi que la Société, reconnaissant d'avoir signalé des richesses qui sont, aujourd'hui, à peu près oubliées.

Lyon, 10 décembre 1897. Victor TURQUAN.

V.

CHRONIQUE DES TRANSPORTS.

4ᵉ Trimestre 1897. — Transports par eau.

Navigation maritime. — FRANCE. — Dans notre dernière chronique des transports maritimes, nous constations, d'après les chiffres publiés par l'administration des douanes, que le tonnage de nos ports était resté stationnaire pendant les cinq premiers mois de

l'année courante, que même un certain nombre d'entre les principaux ports avaient perdu du terrain.

Depuis, la situation paraît s'être légèrement améliorée. Le tonnage de jauge des navires chargés, entrés et sortis, pendant les onze premiers mois de 1897, est en augmentation d'environ 3 p. 100 sur le tonnage correspondant de la même période de 1896.

Cette augmentation porte exclusivement sur le nombre et le tonnage des navires importateurs. A l'exportation, au contraire, il y a diminution. Il est juste d'ajouter que la diminution constatée à la sortie n'a affecté que les pavillons étrangers.

Voici, au surplus, les chiffres résumant les mouvements de la navigation de l'ensemble de nos ports pendant la période considérée de chacune des années 1897 et 1896.

		Année 1897.		Année 1896.	
		Nombre de navires chargés.	Tonnage de jauge.	Nombre de navires chargés.	Tonnage de jauge.
Entrée.	Navires français. . .	7 091	4 114 044	7 024	3 844 945
	— étrangers . .	16 446	9 491 590	15 984	9 035 824
	Total . . .	23 537	13 605 634	23 008	12 880 769
Sortie.	Navires français. . .	7 174	4 018 878	6 957	3 873 740
	— étrangers . .	11 926	5 460 910	11 914	5 681 805
	Total . . .	19 100	9 479 788	18 871	9 555 545
Total général.		42 637	23 085 422	41 879	22 436 314

Au nombre des ports dont le tonnage est en décroissance, nous relevons Dunkerque, le Havre et Cette.

Nous avons montré que l'augmentation du tonnage de nos ports pendant les onze premiers mois de 1897 est de 3 p. 100 seulement. Si nous examinons maintenant le mouvement des marchandises exprimé en valeurs, nous constatons, pour la même période de onze mois, un accroissement de 6 p. 100. Or, comme les valeurs ont peu varié d'une année à l'autre, qu'elles ont plutôt diminué, on en peut déduire que les quantités des marchandises échangées ont augmenté également de 6 p. 100 environ. Nos ports n'ont donc pas bénéficié, dans la même proportion, de l'accroissement des échanges; c'est principalement sur les importations et les exportations par la frontière de terre que l'accroissement s'est produit au bénéfice des ports étrangers de la mer du Nord.

On peut, au surplus, trouver la confirmation de ce détournement de trafic en rapprochant les chiffres représentant les valeurs des importations et des exportations pendant chacune des années 1896 et 1895. Ils accusent déjà une diminution des échanges par mer et une augmentation des échanges par la frontière terrestre.

Allemagne. — Pour appuyer le projet du gouvernement allemand, relatif à l'accroissement de la flotte de guerre, l'Office impérial de la marine vient de publier un mémoire intitulé : *Die Seeinteressen des deutschen Reiches* (*Intérêts maritimes de l'Empire allemand*). Cette publication met en œuvre toute une série de données statistiques pour faire ressortir les progrès du commerce maritime allemand depuis la création de l'Empire, et pour convaincre l'opinion publique qu'il est nécessaire d'accroître la flotte de guerre afin d'assurer, en avenir, la libre expansion dudit commerce.

Le document en question présente un grand intérêt au point de vue statistique, aussi croyons-nous devoir le mentionner ici, et en extraire quelques renseignements qui suivent.

En 1871, l'Allemagne ne possédait que 150 navires à vapeur jaugeant ensemble 82 000 tonneaux, et 4 350 voiliers ayant 900 000 tonneaux de jauge. En 1897, l'effectif de la marine marchande de l'Empire se compose de 1 125 vapeurs, jaugeant 900 000 tonneaux, et de 2 558 voiliers d'un tonnage total de 600 000 tonneaux. Le progrès est indéniable; le nombre de vapeurs a plus que sextuplé, et leur tonnage de jauge a plus que décuplé. En admettant qu'un tonneau de jauge d'un vapeur équivaut, comme puissance de transport, à trois tonneaux de jauge d'un voilier, le mémoire évalue la puissance de transport de la marine marchande de l'Empire, à la fin de 1897, à 4 millions de tonneaux. La valeur de cet effectif est estimée à 500 millions de marks et les frais d'établissement de tous les ports de l'Empire à 750 millions de marks. Le coût total de l'outillage maritime atteint

par conséquent 1 250 millions de marks, c'est-à-dire 1/10 environ des dépenses d'établissement du réseau des chemins de fer allemands.

Nous signalerons quelques chiffres afférents au coût d'établissement de chacun des principaux ports allemands, parce que les données de cette nature se rencontrent très rarement et font souvent défaut à ceux qui cherchent à établir la comparaison entre nos ports et ceux de nos voisins d'outre-Rhin.

Voici quelles étaient ces dépenses jusqu'à ce jour : le port de Hambourg a coûté 300 millions de marks; les ports contigus de Brême, Vegesack et Bremerhafen, ensemble 114 millions; Altona, 9 millions; Geestemünde, 16; Dantzig, 8 millions et 250 000 marks, et Stettin, 29 millions. Ces chiffres montrent que les deux principaux ports, Hambourg et Brême, ont absorbé à eux seuls plus de la moitié de la somme totale dépensée pour l'établissement et l'amélioration de tous les ports allemands. Ceci prouve qu'en Allemagne on concentre les efforts sur les points privilégiés au point de vue du commerce extérieur et de la concurrence internationale, tandis que chez nous, vu l'étendue de nos côtes, les dépenses sont disséminées sur un grand nombre de ports.

En ce qui concerne le mouvement total des ports, le mémoire cite, entre autres, qu'en 1873, il y avait 97 700 navires entrés et sortis avec un tonnage de jauge de 12 300 000 tonneaux, tandis qu'en 1895 les chiffres correspondants étaient 133 800 navires et 30 millions 500 000 tonneaux. Dans ces chiffres, le mouvement des navires à vapeur accusait, en 1873, 17 500 unités jaugeant ensemble 7 millions de tonneaux et, en 1895, 63 500 vapeurs et 25 200 000 tonneaux de jauge.

Dans le mouvement du commerce extérieur, il y avait, à l'entrée et à la sortie des ports allemands, 50 700 navires en 1873 et 52 700 en 1895; l'accroissement était donc de 4 p. 100 seulement; mais le tonnage, pendant la même période, s'est accru de 131 p. 100. Il n'y avait que 10 400 000 tonneaux de jauge en 1873 et on en compte 24 millions en chiffre rond en 1895.

Le nombre de navires à destination ou de provenance des ports étrangers européens s'élevait, en 1873, à 47 500 unités, jaugeant 8 200 000 tonneaux; en 1895, ce nombre n'était que de 46 800 unités, mais le tonnage avait plus que doublé, il était de 16 900 000 tonneaux. Le trafic commercial entre les ports allemands et les ports étrangers, en dehors de l'Europe, était représenté, en 1873, par 3 200 navires, jaugeant 2 200 000 tonneaux, et, en 1895, par 3 900 navires d'un tonnage de jauge de 7 000 000 de tonneaux.

On mentionnera encore, d'après le mémoire, que le commerce maritime de l'Allemagne peut être évalué à environ 2/3 de son commerce extérieur total, et que la valeur des importations des autres parties du monde en Allemagne s'est accrue, depuis 1871, de 350 p. 100, et celle des importations provenant du continent européen, de 150 p. 100, tandis que la valeur des importations anglaises en Allemagne a diminué de 60 millions de marks pendant cette période et ne se chiffre actuellement que par 410 millions de marks environ. Quant aux exportations à destination des pays hors de l'Europe, elles se sont accrues, pendant les sept dernières années, de 18 p. 100; celles à destination du continent européen, de 30 p. 100, tandis que les exportations allemandes en Angleterre ont diminué de 3 p. 100. Ceci indique, d'après le mémoire, que le trafic maritime allemand se libère de plus en plus du commerce intermédiaire anglais et s'adapte de mieux en mieux aux échanges directs avec les pays d'outre-mer.

ITALIE. — La Direction générale des douanes vient de publier la statistique annuelle sur le mouvement maritime dans les ports italiens en 1896. Les résultats généraux diffèrent peu de ceux de l'année précédente.

Le mouvement total pour opérations de commerce, y compris le cabotage, est représenté, en 1896, entrées et sorties réunies, par 200 773 navires, jaugeant ensemble 53 millions 472 343 tonneaux et par 14 494 120 tonnes de marchandises embarquées et débarquées.

En comparant ce mouvement avec celui de 1895, on relève, d'une part, une diminution de 13 213 entrées et sorties et de 2 217 472 tonneaux de jauge, et, d'autre part, une augmentation de 42 257 tonnes de marchandises transportées.

La navigation internationale se résume dans les chiffres suivants :

	Résultats de 1896.		Différences sur 1895.	
	Entrées.	Sorties.	Entrées.	Sorties.
Nombre de navires. . .	15 428	15 597	— 313	— 179
Tonneaux de jauge. . .	8 391 004	8 614 283	+ 131 744	+ 44 075
Tonnes transportées . .	6 589 385	1 838 646	— 103 707	+ 77 200

Ce mouvement se répartit, en 1896, entre la voile et la vapeur comme il suit :

	Voiliers.	Vapeurs.	Ensemble.
	—	—	—
Nombre de navires. . .	17 283	13 742	31 025
Tonneaux de jauge. . .	1 366 669	15 638 618	17 005 287
Tonnes transportées . .	1 179 123	7 248 908	8 428 031

Sur le total de 8 428 031 tonnes de marchandises embarquées et débarquées, la part revenant à la marine italienne est de 1 861 660 tonnes.

Le mouvement total du port de Gènes accuse, en 1896, 4 553 832 tonnes de marchandises embarquées et débarquées, en augmentation de 216 000 tonnes sur 1895.

Le mouvement du commerce extérieur se chiffre, en 1896, par 3 359 702 tonnes de marchandises, en augmentation de 43 p. 100 environ sur les embarquements et les débarquements de l'année 1887.

Belgique. — Voici quelques données récapitulatives sur le mouvement maritime de la Belgique, extraites du *Tableau général du commerce avec les pays étrangers pendant l'année 1896*. Le tonnage est exprimé en milliers de tonneaux :

Années.	Entrée.		Sortie.	
	Nombre de navires.	Tonnage de jauge.	Nombre de navires.	Tonnage de jauge.
—	—	—	—	—
1896	7 814	7 483	7 812	7 488
1895	7 249	6 858	7 227	6 812

Le port d'Anvers a participé dans ce mouvement comme il suit :

1896	4 957	5 854	4 973	5 864
1895	4 684	5 361	4 668	5 318

Pays-Bas. — Les renseignements qui suivent sont extraits du 2e volume de la *Statistique officielle néerlandaise sur le commerce et la navigation du Royaume*. Le tonnage de jauge du commerce extérieur est exprimé en milliers de mètres cubes :

Années.	Entrée.				Sortie.			
	Navires chargés.		Navires sur lest.		Navires chargés.		Navires sur lest.	
	Nombre.	Tonnage de jauge.	Nombre.	Tonnage de jauge.	Nombre.	Tonnage de jauge.	Nombre.	Tonnage de jauge.
—	—	—	—	—	—	—	—	—
1896. . .	9 813	21 097	824	823	6 677	11 121	3 591	9 998
1895. . .	8 656	18 176	674	687	6 176	10 164	2 973	8 456
Différence.	+ 1 157	+ 2 921	+ 150	+ 136	+ 501	+ 957	+ 618	+ 1 542

Dans ce mouvement, le pavillon néerlandais couvrait, en 1896, à l'entrée des ports, 2 927 navires, jaugeant 5 712 288 mètres cubes et, à la sortie, 2 956 navires, jaugeant 5 719 774 mètres cubes. Notre pavillon couvrait, à l'entrée, 27 navires, de 43 000 mètres cubes de jauge et, à la sortie, 43 navires jaugeant 67 000 mètres cubes.

Voici, en outre, les données générales sur le mouvement commercial extérieur des ports d'Amsterdam et de Rotterdam. Le tonnage de jauge est exprimé en milliers de mètres cubes :

Années.	Amsterdam.				Rotterdam.			
	Entrée.		Sortie.		Entrée.		Sortie.	
	Nombre.	Tonnage.	Nombre.	Tonnage.	Nombre.	Tonnage.	Nombre.	Tonnage.
—	—	—	—	—	—	—	—	—
1896. . .	1 714	3 550	1 765	3 686	5 430	13 152	5 673	13 355
1895. . .	1 556	3 262	1 585	3 334	4 695	10 926	4 657	10 784
Différence.	+ 158	+ 288	+ 180	+ 352	+ 735	+ 2 226	+ 1 016	+ 2 571

Navigation intérieure. — France. — Le tonnage des marchandises embarquées sur les canaux et les rivières canalisées pendant les neuf premiers mois de l'année 1897 s'est élevé à 21 642 412 tonnes, contre 21 338 761 tonnes, chiffre correspondant à la même période pour l'année précédente. Il y a donc, en faveur de 1897, augmentation de 303 651 tonnes, soit 1,4 p. 100.

Cette augmentation est faible en fait ; cependant, si l'on veut bien se rappeler que, pendant les trois premiers mois de 1897, la navigation a été entravée par les glaces et par de fréquentes crues, on reconnaîtra que la batellerie, en dépit de ces circonstances défavorables, fait preuve d'une réelle vitalité.

Les résultats, notamment ceux qui se rapportent aux lignes principales de navigation, permettent de prévoir l'essor que prendrait l'industrie des transports par eau, le jour où la batellerie pourrait disposer de ports bien outillés et surtout de moyens de traction perfectionnés.

Hertel.

VI.

LISTE DES OUVRAGES PRÉSENTÉS DANS LA SÉANCE DU 15 DÉCEMBRE 1897.

Ouvrages signés. (*Voir le procès-verbal de la séance, p. 2.*)

Documents officiels. — France. — *Statistique générale de la France* (tome XXIV); *Statistique annuelle* (année 1894) [Office du travail]. — *Bulletin du Comité des travaux historiques et scientifiques; section des sciences économiques et sociales; Congrès des sociétés savantes de 1897* (Ministère de l'instruction publique). — *Annuaire statistique de la ville de Paris,* 1895 (Préfecture de la Seine).

Autriche. — *Statistische Monatschrift herausgegeben von der statistischen Central-Commission* (*Revue centrale de statistique publiée par la Commission centrale de statistique*).

Belgique. — *Rapports annuels de l'inspection du travail* (Ministère de l'industrie et du travail).

Bulgarie. — *Statistique des écoles;* année scolaire 1894-1895.

Italie. — *Movimento dello Stato civile, anno 1896* (*Mouvement de l'état civil,* 1896).

Serbie. — *Recensement de la terre cultivée,* 1893.

Publications périodiques. — *Revues et journaux de France et de l'étranger.*

Le Gérant : O. Berger-Levrault.

PUBLICATIONS

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

LE 25e ANNIVERSAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

(1860-1885). Communications et mémoires. La Statistique officielle en France et à l'étranger. Actes et travaux de la Société. Un beau volume in-4° de 444 pages. Paris, Berger-Levrault et Cie, 1886 . . . . **5** fr.

CONFÉRENCES SUR LA STATISTIQUE ET LA GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE

Faites en 1889-1890 à la Réunion des officiers. 1 volume in-12, 406 pages. (Ve Rozier, éditeur, 26, rue Saint-Guillaume). . . . . **3** fr.

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

39e année (1898). Recueil mensuel paraissant le 10 de chaque mois par livraisons de 2 à 3 feuilles.

Abonnement d'un an : { Pour la France . . . . **12** fr.
Pour l'étranger (Union postale) . . . . **15** fr.

Un numéro séparé (de 3 feuilles au plus) . . . . **1** fr. **50** c.

On s'abonne chez le Trésorier ou chez MM. Berger-Levrault et Cie, éditeurs, 5, rue des Beaux-Arts, à Paris, et chez tous leurs correspondants.

AVIS IMPORTANT

Collections à prix réduit. — La Société a l'honneur d'informer MM. les Membres titulaires et correspondants qu'elle peut disposer, en leur faveur, d'un certain nombre de collections à peu près complètes, de juillet 1860 à décembre 1895, savoir :

30 collections de 400 à 361 livraisons, sans lacune depuis 1883;
4 collections de 357 à 352 livraisons, sans lacune depuis 1884.

Ces collections qui seront livrées en commençant par les plus complètes, sont offertes, rendues **franco** en France, au prix uniforme de 80 fr.

Les années 1896 et 1897, non comprises dans ces collections, peuvent être acquises au prix de 12 fr. chacune.

Prime gratuite aux membres qui rachèteront leurs cotisations. — Une de ces collections sera donnée en *prime gratuite* à tout membre qui rachètera ses cotisations au prix réglementaire de 300 fr. payable facultativement en cinq annuités de 60 fr.

Numéros isolés. — En dehors des collections, il existe un plus grand nombre de numéros isolés des années 1863, 1876 à 1882, 1884, 1887, 1888 et 1893 et de certains mois des autres années qui sont offerts séparément au prix de 25 centimes.

Numéros manquants. — La Société serait reconnaissante à ses membres de lui procurer, par échange ou à prix d'argent, les numéros de février, août et décembre 1864, août et novembre 1871-1872, janvier 1874, février 1875, mars 1876 et février 1882 qui manquent à ses collections.

S'adresser au Trésorier, M. Ad. Coste, *4, cité Gaillard, à Paris.*

BIBLIOTHÈQUE

La Bibliothèque de la Société de Statistique de Paris est ouverte tous les jours non fériés, de 11 heures à 5 heures, 80, rue de Varenne (au Ministère du commerce). Bibliothécaire : M. Laugier.

Nancy, imp. Berger-Levrault et C[ie].

La prochaine séance aura lieu le mercredi 16 février 1898, à 9 heures du soir, au siège social, 28, rue Danton.

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

(RECONNUE ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 19 JUIN 1869)

Médaille d'argent aux Expositions universelles de 1878 et de 1889
Diplôme d'honneur aux Expositions de Venise, 1881, et de Bruxelles, 1897
GRAND PRIX A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE LYON. 1894

TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE

N° 2. — FÉVRIER 1898

SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ, 28, RUE DANTON
(Hôtel des Sociétés savantes)

ON S'ABONNE A PARIS :

CHEZ BERGER-LEVRAULT ET Cie, ÉDITEURS, 5, RUE DES BEAUX-ARTS.

PRIX PAR AN : France : 12 fr. — Étranger : 15 fr.

Le Journal paraît par livraisons mensuelles

SOMMAIRE DU N° 2. — 10 FÉVRIER 1898.

Pages.

I. — Procès-verbal de la séance du 19 janvier 1898 37
II. — Mouvement de la population de la France en 1896 (Rapport au Ministre du commerce, de l'industrie, des postes et des télégraphes) 43
III. — Les mutations immobilières à titre onéreux de 1826 à 1895, par M. Léon Salefranque 48
IV. — Essai sur la natalité au Massachusetts (*fin*), par M. Arsène Dumont . . . 64
V. — Bibliographie : Statistique du Japon, par M. le docteur Léon Vacher. . . 69
VI. — Chronique des banques, changes et métaux précieux, par M. Pierre des Essars 72
VII. — Liste des ouvrages présentés dans la séance du 19 janvier 1898 76

CONVOCATION

SÉANCE DU 16 FÉVRIER 1898

A 9 heures du soir,

AU SIÈGE SOCIAL, HOTEL DES SOCIÉTÉS SAVANTES, 28, RUE DANTON.

La séance sera précédée du dîner habituel : 7 heures un quart très précises.

(*Les autres séances auront lieu les* 16 mars, 20 avril, 18 mai, 15 juin, 20 juillet, 19 octobre, 16 novembre *et* 21 décembre.)

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU 16 FÉVRIER 1898.

1° A 9 heures très précises : *Ouverture de la séance : Communications diverses du Président, M. Beaurin-Gressier.*

2° *Communication de M. Schelle sur la statistique des tramways.*

3° *Communication de M. Eugène Rochetin sur l'avenir économique de l'Espagne et du Portugal.*

AVIS

Pour tout ce qui concerne la rédaction du Journal, les communications à la Société, les présentations de candidatures, les rectifications de noms, qualités et domiciles, s'adresser au SECRÉTAIRE GÉNÉRAL, visible chez lui, 21, rue de la Tour, le lundi, de midi à 5 heures.

Les livres, documents et journaux destinés à la Société doivent être adressés au siège social, 28, rue Serpente-Danton.

Pour le paiement ou le rachat des cotisations et l'acquisition des collections du Journal, s'adresser au TRÉSORIER, visible chez lui, 4, cité Gaillard (rue Blanche), tous les jours, de 10 heures à midi; le vendredi, de 2 à 6 heures.

Les abonnements au Journal sont reçus chez MM. Berger-Levrault et Cie, 5, rue des Beaux-Arts, à Paris, et chez leurs correspondants en France et à l'étranger.



JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 2. — FÉVRIER 1898.

I.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 19 JANVIER 1898.

SOMMAIRE. — Adoption du procès-verbal de la séance du 15 décembre 1897 : MM. Arthur Chervin, Paul Matrat et Jacques Bertillon. — Installation du nouveau Président : Discours de M. le Dr Jacques Bertillon, président sortant (Histoire et travaux de la Société de statistique de Paris pendant l'année 1897); discours de M. Beaurin-Gressier, président pour 1898 (Du rôle des transports dans l'économie générale d'une nation). — Élection et présentation de nouveaux membres. — Nouvel avis relatif au prochain Congrès des sociétés savantes. — Présentation des ouvrages : le Secrétaire général et M. Vannacque. — Communication de M. Yves Guyot sur le commerce comparé de la France pendant les deux périodes 1887-1891 et 1892-1896.

La séance est ouverte à 9 heures sous la présidence de M. le Dr Jacques Bertillon.

Le procès-verbal de la séance du 15 décembre 1897 est adopté.

A propos de la communication de M. Jacques Bertillon sur les grossesses gémellaires, M. le Dr Arthur CHERVIN croit utile de placer sous les yeux de la Société le résumé d'une leçon faite, sur le même sujet, par M. le professeur Pinard, dont la compétence est connue de tous :

« Un facteur important de l'étiologie des grossesses multiples est tiré de l'hérédité, qui peut être invoquée dans les huit dixièmes des cas. Le fait clinique qui domine leur marche, c'est qu'elles ne vont presque jamais à terme; elles ont d'autant plus de chances d'arriver à la fin du neuvième mois que les femmes enceintes ont eu un plus grand nombre de grossesses antérieures, qu'elles sont mieux conformées et plus vigoureuses, qu'elles ont joui d'un repos plus prolongé. » (Extrait de la *Médecine moderne,* 25 décembre 1897.)

Cette observation de M. le professeur Pinard, que les grossesses multiples ont d'autant plus de chances d'arriver à terme que les femmes ont eu un plus grand nombre de grossesses antérieures, paraît fournir à M. Chervin l'explication de ce fait, si curieux, apporté par M. Bertillon, à savoir : l'augmentation du nombre des naissances multiples à mesure que les femmes avancent en âge. En effet, plus les femmes sont âgées, plus elles ont de chances de maternité et, suivant M. Pinard, plus elles ont chance de mener à bien une grossesse multiple.

M. Paul MATRAT émet l'avis que les grossesses gémellaires seraient dues à des accidents. Ces accidents créeraient, pour les femmes qui les auraient éprouvés une première fois, une prédisposition à la récidive. Ce serait à la fois la conséquence de l'âge et du nombre des grossesses antérieures.

M. J. BERTILLON rappelle que les tableaux et les diagrammes qu'il a présentés, au cours de sa communication, ont démontré surabondamment que la fréquence des naissances doubles augmente avec l'âge de la mère, au moins jusqu'à 40 ans et que l'existence de nombreuses grossesses antérieures accroît considérablement la probabilité d'une grossesse gémellaire.

Après cet échange d'observations, M. J. Bertillon se lève et prononce l'allocution suivante :

Discours de M. le Dr Jacques BERTILLON, président sortant.

MESSIEURS ET CHERS CONFRÈRES,

Parvenu au terme du mandat que vous m'avez fait l'honneur de me confier, je constate que mes fonctions se sont réduites à l'état de sinécure. Votre Président, en effet, n'a autre chose à faire qu'à suivre les fortes traditions de la Société. Ces traditions, notre excellent Secrétaire général, M. Yvernès, en est le dépositaire et, en quelque sorte, le dépositaire vivant; je n'ai eu qu'à suivre ses conseils.

La situation matérielle de la Société s'est sensiblement améliorée pendant l'année qui vient de s'écouler. Nous avons recruté 60 membres nouveaux, dont 31 titulaires, 27 correspondants et 2 associés. Le mérite en revient presque tout entier à l'heureuse initiative de notre Trésorier et ancien Président, M. Adolphe Coste. Nous ne saurions assez le remercier de ses soins, de l'excellent système de comptabilité qu'il a inauguré dans notre Société. Grâce à lui, notre capital social s'est sensiblement accru pendant l'année qui vient de se terminer.

Si je reporte mon regard sur l'histoire de notre Société pendant l'année 1897, je constate que, fidèle à ses traditions laborieuses, elle a ajouté, pendant cette année, d'importants travaux à ceux que nos prédécesseurs nous ont légués. Deux discussions très importantes, l'une sur les bénéfices comparés du travail et du capital dans l'accroissement de la richesse depuis 50 ans, l'autre sur les mouvements de population de la France, nous ont occupés pendant plusieurs séances.

Les communications, très variées, qui nous ont été présentées, peuvent être classées ainsi qu'il suit :

Statistique en général (méthode, enseignement, organisation des services). — De la classification et du rôle de la statistique parmi les sciences sociales, par M. Raoul de la Grasserie. — Quelques exemples d'application des méthodes d'interpolation à la statistique, par M. Vilfredo Pareto. — Session de l'Institut international de statistique tenue en 1897 à Saint-Pétersbourg, par M. Levasseur.

Démographie. — De l'influence du développement de la population sur la représentation parlementaire en Angleterre, par M. Paul Meuriot. — La table de natalité de M. de Körösy, par M. Levasseur. — Discussion sur les mouvements de population en France (M. Raoul de la Grasserie) : M. Ledé, M. Bertillon. — La population de Berlin en 1895, par M. Paul Meuriot. — Le recrutement dans ses rapports avec la natalité, par M. Léon Vacher. — La natalité au Massachusetts, par M. Arsène Dumont. — La population française en Tunisie. — La natalité dans les communes du département de l'Orne, par M. Arsène Dumont. — La gémellité selon l'âge des mères et le rang chronologique de l'accouchement, par M. Jacques Bertillon.

Statistique morale et intellectuelle. — Statistique des sociétés savantes de Paris, par M. Jacques Bertillon. — Le divorce et la séparation de corps en Europe, par M. Émile Yvernès.

Travail, salaire, assistance et prévoyance. — Les lois d'assurances ouvrières contre les accidents, par M. Maurice Bellom. — Assurances ouvrières (M. Eugène

Rochetin), par M. Léon Salefranque. — Résultats généraux et charges futures des assurances ouvrières allemandes, par M. Maurice Bellom. — Évolution de l'assurance contre l'incendie, par M. Candiani. — La législation internationale du travail, par M. Yves Guyot.

Consommations. — Le coût de la vie à Paris à diverses époques, par M. Gustave Bienaymé. — Vingt-cinq ans de dépenses d'un ménage parisien (1872-1897), par M. A. Michaut.

Agriculture. — Le prix de revient et de vente du blé, par M. François Bernard. — Statistique des inondations, par M. Harold Tarry.

Industrie. — Statistique de l'industrie minérale et des appareils à vapeur en France et en Algérie pour 1895, par M. Daniel Bellet.

Commerce. — Le commerce de la Chine avec l'étranger, par M. F. Dujardin-Beaumetz. — Note sur l'industrie et le commerce de la France, par M. Yves Guyot.

Colonies. — Un peu de statistique guyanaise, par M. Ch. Cerisier.

Transports et communications. — Statistique de la marine marchande, par M. Cardozo de Bethencourt. — La circulation sur les routes nationales d'après les comptages de 1894, par M. Émile Cheysson. — Le mouvement des contrats de transports, par M. Léon Salefranque.

Banque, crédit, métaux précieux. — Le problème monétaire, par M. Fournier de Flaix. — Les émissions et les remboursements, en 1896, d'obligations de chemins de fer, par M. Alfred Neymarck. — Le mouvement des billets de la Banque de France, par M. Alfred Neymarck. — Les dépôts de titres à la Banque de France, par M. Pierre des Essars. — L'or artificiel, par M. H. Tarry.

Finances publiques, impôts. — État général et comparatif du régime fiscal de la France, par M. Léon Salefranque. — Mutations immobilières à titre onéreux de 1826 à 1895, par M. Léon Salefranque. — Les impôts et la richesse publique de 1869 à 1897, par M. Alfred Neymarck.

Répartition de la richesse. — De l'inégalité de la répartition des bénéfices du travail et du capital dans l'accroissement de la richesse depuis 50 ans, par M. Clément Juglar. — Un dernier mot sur les bénéfices comparés du travail et du capital, par M. Adolphe Coste. — La statistique des revenus et des fortunes en Norvège, d'après M. Kiær, par M. Maurice Bellom.

Nos efforts pour faire avancer la science ont, d'ailleurs, reçu une nouvelle consécration : le jury de l'exposition internationale de Bruxelles nous a décerné un diplôme d'honneur, en même temps qu'il conférait une médaille de collaborateur à notre savant Secrétaire général, M. Émile Yvernès. Vous avez tous témoigné à notre Secrétaire général du plaisir que vous faisait éprouver cette distinction si méritée.

Nous avons eu la douleur de perdre plusieurs de nos collègues : le général Francis Walker, ancien directeur du census américain; M. Eugène Reboul, si compétent dans les questions d'assurance; M. Ernest Parisot, conservateur des hypothèques à Corbeil; M. Léon Ducret, président de la chambre syndicale des industries diverses; M. Ernest Leviez, directeur de la compagnie *l'Urbaine* (incendie); le général Savin de Larclauze; le docteur Frédéric John Mouat, ancien médecin de l'armée des Indes, ancien secrétaire général de la Société de statistique de Londres, qui donna à notre Société de nombreuses marques de sympathie, et M. Martin Dupray, actuaire de la Compagnie d'assurances générales sur la vie. On trouvera dans notre Journal des notices nécrologiques sur chacun de ces collègues, dont nous tenons à saluer la mémoire une fois encore.

Malgré ces pertes douloureuses, la Société compte actuellement 412 membres, dont l'activité ne se ralentit pas, ainsi qu'en témoigne notre Journal.

Je cède le fauteuil de la présidence à notre ami M. Beaurin-Gressier, chef de la statistique de la navigation intérieure. Grâce à lui, grâce à ses efforts, cette branche de la statistique est arrivée, en France, à un état de perfection si remarquable que, lorsque le Congrès international de navigation intérieure voulut, à Francfort-sur-le-Mein, en 1888, rédiger un cadre international de statistique, on s'est aperçu

qu'on n'avait autre chose à faire qu'à copier l'œuvre de notre Ministère des travaux publics; c'est sur un rapport de M. de Studnitz, délégué de l'Allemagne, que cette conclusion fut adoptée à Manchester en 1890. On a pu dire, avec raison, que la délibération de ce Congrès était un « hommage rendu à la statistique française de la navigation intérieure ». N'était-ce pas aussi un hommage rendu au directeur de cette statistique, notre nouveau Président ?

(*Applaudissements.*)

M. Beaurin-Gressier prend possession du fauteuil et s'exprime en ces termes :

Discours de M. BEAURIN-GRESSIER, président pour 1898.

Mes chers Confrères,

Je considère comme un grand honneur pour moi d'avoir été appelé par vos suffrages à présider la Société de statistique de Paris. Je fais partie de votre Société depuis l'année 1869, c'est-à-dire depuis 29 ans. Au cours de cette longue période, j'ai été maintes fois mêlé à son existence, j'ai participé à ses travaux, j'y ai noué de nombreuses amitiés. Vous vous expliquerez sans peine la douceur de cœur que j'éprouve à recevoir de mes confrères la plus haute distinction qu'ils pouvaient me décerner. Je leur en exprime ma profonde gratitude.

Je remercie mon prédécesseur, M. le Dr Jacques Bertillon, des paroles flatteuses qu'il a bien voulu m'adresser. Il y a longtemps que je connais sa bienveillance; j'y ai toujours répondu moi-même par une vive sympathie pour son caractère et une haute appréciation de la science démographique qu'il a reçue en héritage et qu'il a accrue par de nombreuses et brillantes études personnelles.

Ce n'est pas sans une certaine appréhension, croyez-le bien, que je me vois chargé du soin de diriger vos travaux pendant l'année 1898. Je me rassure, cependant, en me disant que la voie a été magistralement tracée par mes prédécesseurs, que je n'ai qu'à m'inspirer de leurs exemples, et, en voyant à côté de moi l'un d'eux, notre affectionné secrétaire général, M. Yvernès. Je sais, en effet, que sa solide raison, sa grande expérience et sa vieille amitié ne cesseront de me guider et de me soutenir. Je compte bien aussi sur les conseils de mon ami Coste, un des bons génies de notre Société.

En inscrivant dans ses statuts que la présidence serait renouvelée chaque année, notre Société a entendu se réserver la faculté d'appeler successivement à sa tête des représentants de chacune des grandes branches de la statistique.

Je représente ici plus spécialement la statistique des transports. Les transports jouent un rôle important dans l'économie générale d'une nation. Leur rôle est caractérisé par l'affectation spéciale que, dans le plus grand nombre des cas, ils imposent à certaines parties du territoire, incorporées dans le domaine public des voies de communication.

L'État, ou toute autre personne morale représentant des intérêts communs (province, commune, syndicat de travaux), se trouve appelé à intervenir dans la gestion des voies de communication et dans l'économie des transports. Chacun d'eux peut le faire sous des formes d'une infinie variété, et les meilleures seront toujours celles où l'initiative des individus et des groupes librement associés demeurera prépondérante. Quelles que soient les formes adoptées, on ne pourra se rendre compte de leur efficacité que par la tenue à jour de statistiques minutieusement dressées.

Ces statistiques embrassent quatre grandes catégories d'observations. Je les énumère :

I. *Statistique des conditions techniques d'établissement des voies de transport :* description et dénombrement des parcelles de territoire, des ouvrages, appareils et instruments généraux affectés au service de ces voies.

II. *Statistique des conditions techniques d'exploitation :* description des véhicules et moteurs, de leur mode de construction, de leur capacité, de leurs dimensions, des forces naturelles mises en jeu et des modes de locomotion, des ouvrages et appareils d'embarquement et de débarquement; — recensement des véhicules, moteurs et autres appareils appliqués à l'exploitation; — recensement du personnel affecté à l'exploitation; — relevé et classement des accidents suivant leur nature et leur origine.

III. *Statistique de la circulation :* dénombrement des unités de trafic qui ont circulé sur les voies envisagées; — ces unités sont groupées, tantôt d'après leur nature spécifique, leur poids, leur volume, leur valeur, tantôt d'après le parcours qu'elles ont effectué, la distance et la durée du trajet, leur provenance et leur destination; elles servent alors à caractériser la puissance d'expansion des lieux de production et la puissance d'attraction des centres de consommation qu'elles desservent.

IV. *Statistique financière.* Elle se subdivise en deux parties : elle envisage d'abord les faits relatifs au premier établissement des voies et de leur outillage; elle s'occupe ensuite des faits qui se rattachent à l'entretien et à l'exploitation des ouvrages constitutifs de la voie.

Dans les deux cas, les faits envisagés peuvent se rapporter à une recette ou à une dépense et doivent alors donner lieu à des relevés distincts. Les dépenses se différencient suivant l'emploi des fonds, elles se différencient également suivant l'origine de ces fonds, qui peuvent être demandés aux ressources générales annuelles de la nation ou à des ressources spécialisées, fonds de concours, emprunts, péages. Les recettes donnent lieu à des décompositions analogues.

Dans la statistique financière, on fait entrer également l'énumération et les tarifs des prix appliqués à chaque catégorie de transports, prix qui prennent le nom de *taxes* quand ils échappent au libre débat de l'offre et de la demande et sont préalablement fixés par voie d'autorité; l'évaluation des produits fournis par chaque partie d'exploitation et par chaque groupe de taxes rentre encore dans la statistique financière.

Ce n'est qu'autant que ces quatre catégories de statistiques sont régulièrement dressées, qu'autant que l'étroite corrélation est maintenue entre les observations enregistrées de part et d'autre, — qu'il est permis de se rendre compte des services rendus par les voies de communication et par les régimes d'exploitation qui s'y rattachent.

Ainsi que la plupart de mes prédécesseurs l'ont fait remarquer, la statistique, isolée de l'esprit économique qui dirige ses investigations, serait sans portée. Le statisticien ne se borne pas à relever brutalement des faits; il ne les recueille et ne les groupe que pour en tirer des conclusions, un jugement.

Dans la matière qui nous occupe, il cherche surtout, par ses relevés, à dégager une évaluation des avantages que la nation retire des transports suivant la nature des régimes et des procédés qu'elle y applique.

Certes, les champs d'observation qui lui ont été offerts au cours du XIXe siècle ont présenté la plus grande variété en matière de transports terrestres, comme en matière de transports fluviaux et maritimes; qu'il s'agisse de voyageurs, de marchandises ou seulement de la pensée humaine transformée elle-même en élément de trafic.

Le plus grand problème économique qui s'est agité a été celui de savoir dans quelle mesure et sous quelles formes la collectivité, représentée par une personne morale, doit intervenir dans l'établissement des voies de communication et dans le règlement des transports.

Est-il bon, par exemple, que l'État prenne à son compte, directement ou par voie de subventions, tout ou partie des dépenses de premier établissement, tout ou partie des frais d'exploitation des services de transport ? Dans ce cas, n'est-il pas logique autant que fâcheux qu'il considère les transports comme matière imposable ? N'est-il pas préférable qu'il s'efforce de faire supporter, aussi directement et aussi

exactement que possible, les frais par ceux qui sont appelés à profiter des moyens de transports, c'est-à-dire par les usagers?

Il ne m'appartient pas ici de tirer de conclusions et de soulever des discussions qui ne seraient pas opportunes. Tout au plus m'est-il permis d'esquisser les thèmes d'études statistiques auxquels peuvent prêter les questions de transport. — Ces thèmes sont nombreux et passionnants. — Ils sont dignes de suggérer à quelques-uns d'entre vous des communications de nature à intéresser notre Société.

Je m'arrête. Je me ferais scrupule de retarder plus longtemps nos travaux réguliers. — Nous avons un ordre du jour très nourri et j'ai hâte, comme vous, d'en aborder les différentes parties.

Il me reste, mes chers Collègues, à vous remercier de la bienveillance avec laquelle vous avez bien voulu écouter les observations que j'avais à vous présenter.

(*Applaudissements.*)

Sont élus, à l'unanimité, *membres titulaires :*

MM. Paul DUSSAUSSOY, député du Pas-de-Calais;

Émile COSSON, chef de la statistique aux études financières du Crédit lyonnais;

Membre correspondant :

M. le Dr APOSTOL, de Moscou.

Sont présentés, pour être soumis à l'élection dans la prochaine séance, comme *membres titulaires :*

Sur la proposition de MM. Fernand Faure et Adolphe Coste :

MM. MALZAC, député du Gard, 119, rue Notre-Dame-des-Champs;

F. DE GRAILLY, inspecteur général des services du Crédit foncier, 22, rue de Constantinople.

M. le PRÉSIDENT rappelle que les membres de la Société qui désirent assister au prochain Congrès des sociétés savantes doivent être désignés au Ministre de l'instruction publique *le 30 janvier au plus tard;* sur son invitation, plusieurs des membres présents s'inscrivent immédiatement; des cartes d'entrée leur seront distribuées par les soins du Secrétariat.

M. le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL fait l'énumération des ouvrages et documents offerts à la Société depuis la dernière séance. Il signale particulièrement une brochure de M. Ernest Brelay sur le *Logement et l'alimentation populaires,* et parmi les documents officiels : l'*Annuaire statistique de la France* pour 1897; la *Situation financière des départements* en 1895 et la *Statistique pénitentiaire* pour 1895.

M. VANNACQUE demande la parole. Je suis heureux, dit-il, d'offrir à la Société, au nom de M. Cassou, lieutenant au 49e régiment de ligne à Bayonne, un exemplaire de la brochure que cet officier vient de faire paraître à la librairie Africaine et Coloniale sur ses *Souvenirs d'Extrême-Orient.*

La lecture de cette petite brochure (150 pages), pleine de faits intéressants, choisis avec discernement, et desquels l'auteur a su tirer des conclusions aussi nettes que judicieuses, m'a procuré, ajoute M. Vannacque, le plus vif plaisir. Je me permets, dès lors, de recommander, d'une manière toute particulière, cet ouvrage, très sérieux dans son allure rapide, toute militaire, à ceux d'entre nous qui pourraient lui consacrer une heure de leur temps. J'exprime en même temps le désir que votre Bureau veuille bien en faire l'objet, au profit de tous, d'une courte note bibliographique, dans un des prochains numéros du Journal.

M. le PRÉSIDENT remercie M. Vannacque de sa communication et le prie de vouloir bien se charger lui-même du compte rendu de l'ouvrage qu'il vient de présenter. M. Vannacque accepte.

La parole est donnée, ensuite, à M. Yves GUYOT pour sa communication, inscrite à l'ordre du jour, sur le *commerce comparé de la France pendant les deux périodes 1887-1891 et 1892-1896.*

Après avoir donné un aperçu historique du commerce de la France depuis 40 ans, M. Yves Guyot considère successivement, pour les deux périodes ci-dessus,

le commerce général et spécial, le prix moyen de la tonne importée et exportée, le commerce des sept plus grands clients de la France, envisagé d'abord séparément, puis dans ses rapports avec la France, la part des dix principaux objets d'importation et d'exportation, enfin la part du commerce colonial dans notre commerce total.

M. le Président félicite M. Yves Guyot du travail considérable auquel il n'a pas craint de se livrer et le remercie au nom de la Société. Il estime qu'en raison de son importance cette étude mérite une discussion approfondie; mais que cette discussion ne pourra avoir lieu utilement que lorsque le Journal de la Société aura publié les nombreux tableaux que M. Yves Guyot a dressés à l'appui de son exposé. (*Marques d'adhésion.*)

M. le Président annonce qu'à l'ordre du jour de la séance du 16 février prochain, M. Schelle est inscrit pour une communication sur la *Statistique des tramways* et M. E. Rochetin, pour une communication sur l'*Avenir économique de l'Espagne et du Portugal*.

La séance est levée à 10 heures 40.

Le Secrétaire général,
Em. Yvernès.

Le Président,
Beaurin-Gressier.

II.

RAPPORT SUR LE MOUVEMENT DE LA POPULATION DE LA FRANCE EN 1896 (1).

Paris, le 15 décembre 1897.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous adresser le rapport annuel sur le mouvement de la population de la France; ce rapport porte sur les chiffres relatifs à l'année 1896. Il ne s'agit pas encore des résultats définitifs du dénombrement opéré cette année, mais seulement des résultats du mouvement des mariages, des divorces, des naissances et des décès survenus dans le cours de l'année. Les résultats définitifs diffèrent peu des chiffres que j'ai l'avantage de vous soumettre aujourd'hui; en tout cas, les différences, s'il en existe, ne seront que de quelques unités et ne seront pas de nature à modifier les faits constatés ni les remarques qui peuvent découler de ces constatations.

Naissances et décès. — C'est que l'année 1896 offre des résultats totalement différents de ceux des années précédentes, et particulièrement de l'année 1895. En effet, les chiffres de 1895 étaient loin d'être favorables au développement de la population de la France : nous avions eu à constater un excédent de 17 813 décès sur les naissances, et je disais, à cette occasion, que la situation méritait d'attirer toute l'attention des pouvoirs publics et du Parlement. Tout au contraire, en 1896, nous avons le plaisir de constater un excédent de 93 700 naissances sur les décès, et si nous additionnons les résultats des deux années, nous trouvons un boni total de 111 513 en faveur de 1896, formé à la fois de l'excédent de 1896 proprement dit et du déficit de 1895.

Cherchons maintenant de quoi se compose l'excédent de 93 700 naissances afférent à 1896 : il peut provenir ou d'une augmentation du nombre des naissances, ou d'une diminution du nombre des décès, ou de ces deux éléments à la fois. Et c'est précisément le cas en l'espèce : si l'amélioration ne provenait que de la diminution des décès, sans doute il y aurait lieu d'en être satisfait; mais la satisfaction est plus grande si à une diminution réelle s'ajoute une augmentation des naissances. Or, en 1896, si les décès ont diminué de 80 100, en tombant de 851 986 pour 1895 à 771 886 en 1896, de leur côté les naissances, qui n'étaient que de 834 173 en 1895, sont passées en 1896 à 865 586, soit une progression de 31 413. D'où il résulte que ces naissances, qui représentaient 21,4 p. 1 000 habi-

(1) *Journal officiel* du 24 décembre 1897.

tants en 1895, sont remontées à 22,7, tandis que les décès, qui avaient donné, en 1895, 22,4 p. 1 000 ne donnent plus, en 1896, que 20,2. C'est donc, à tous égards, une amélioration réelle que nous devons relever, sans toutefois avoir la prétention de l'expliquer et surtout d'en tirer des conclusions trop générales que des faits ultérieurs se chargeraient peut-être de réduire à néant.

C'est qu'en réalité, en matière de démographie, il est bien difficile, pour ne pas dire téméraire, d'échafauder des théories sur le développement ou l'amoindrissement des populations, même en se basant sur des observations de plusieurs années. La natalité et la mortalité tiennent, en effet, à tant de causes d'ordres si différents, parfois impossibles à saisir, qu'on ne doit s'aventurer qu'avec des précautions extrêmes à tirer de ces phénomènes des conclusions théoriques qui, pour solides qu'elles soient, ne sauraient être érigées en lois absolues.

La population française est-elle réellement en décroissance, et devons-nous nous résigner à voir notre territoire se dépeupler progressivement, tandis que celui de nos voisins se couvrira d'une population de plus en plus dense ? ou au contraire nous trouvons-nous dans une de ces périodes de stagnation, qui se terminera d'elle-même quand auront disparu les causes qui l'ont produite? Il est assez difficile de se prononcer, et les heureux résultats de 1896 ne doivent pas nous faire perdre de vue les années précédentes.

Comparons donc l'année 1896 avec celles qui l'ont précédée, et, pour que cette comparaison soit plus concluante, remontons à 1871 ; voyons ce que nous fournit cette période d'un quart de siècle. Pendant cette période, nous avons vu les naissances dépasser 900 000 par an, et atteindre, en 1872 et en 1876, 966 000. A partir de cette dernière année, la diminution est presque constante, et 1896 elle-même n'échappe pas à cette remarque, bien qu'elle remonte aux chiffres de 1876.

La moyenne des naissances de la période de vingt-six ans est de 907 000; nous sommes donc encore sensiblement au-dessous de cette moyenne.

Par contre, les décès sont en notable diminution sur l'ensemble de la période que nous examinons : la moyenne, en effet, était de 852 000, soit, en 1896, une diminution de 81 000, ou 9,5 sur cette moyenne.

Or, il y a deux moyens d'accroître une population : c'est l'accroissement des naissances d'une part, et, d'autre part, la diminution de la mortalité : à ce dernier point de vue, l'année 1896 a donné lieu à des constatations satisfaisantes.

On a dit quelquefois que l'augmentation du nombre des mariages était suivie d'un accroissement du nombre des naissances : il ne faudrait pas faire de cette assertion un principe absolu, car précisément le nombre des mariages, en 1895, avait baissé de 4 444 unités et s'est relevé en 1896. Ce relèvement n'a pu exercer sur la natalité, en cette même année, qu'une influence peu considérable. D'autre part, les naissances naturelles ont aussi augmenté de 3 000, c'est-à-dire contribué pour 10 p. 100 à l'accroissement total des naissances.

Nous ne parlons que pour mémoire des mort-nés, au nombre de 42 054, chiffre à peu près égal à la moyenne des autres années.

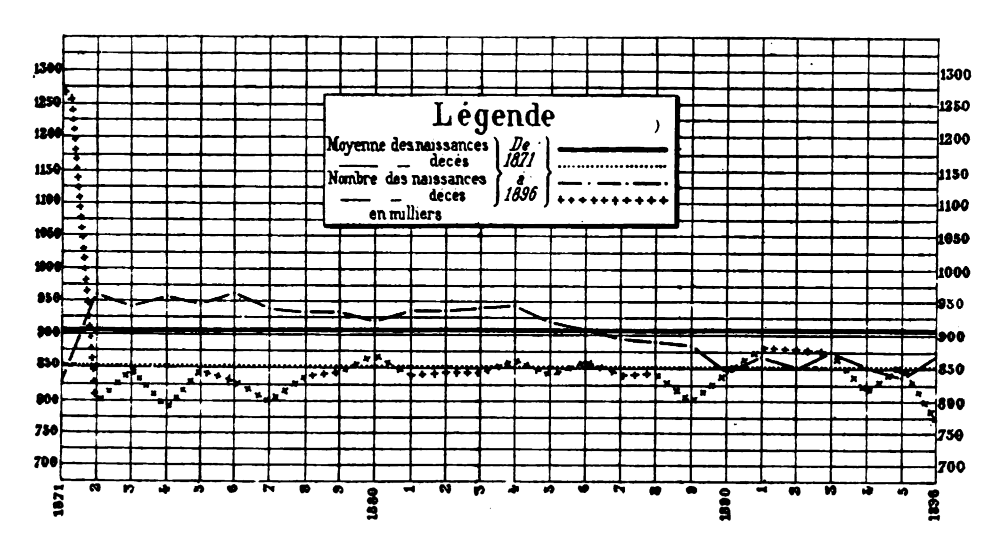
Voici, du reste, le tableau comparatif des naissances et des décès pendant la dernière période décennale :

Années.	Naissances.	Décès.	Excédent des naissances.	Excédent des décès.
1887. . . .	899 333	842 797	56 536	»
1888. . . .	882 639	837 867	44 772	»
1889. . . .	880 579	794 933	85 646	»
1890. . . .	838 059	876 505	»	38 446
1891. . . .	866 377	876 882	»	10 505
1892. . . .	855 847	875 888	»	20 041
1893. . . .	874 672	867 526	7 146	»
1894. . . .	855 388	815 620	39 768	»
1895. . . .	834 173	851 986	»	17 813
1896. . . .	865 586	771 886	93 700	»

En somme, l'année 1896 est la meilleure de la dernière période décennale, et il faudrait remonter à l'année 1883 pour trouver un semblable excédent de naissances, ainsi que cela ressort du graphique ci-contre.

Mariages et divorces. — Au sujet des mariages, nous aurons peu de chose à ajouter à la remarque faite précédemment : l'année 1896 atteint, à quelques unités près, le chiffre de 1892, soit 290 000. Ce chiffre est sensiblement le plus élevé de la période qui s'est

écoulée depuis 1871, excepté pour les années 1872, 1873, 1874 et 1875, où les mariages ont, à la suite des événements de 1870-1871, atteint un niveau très élevé qui n'a pas été constaté dans le courant de ce siècle.



Quant aux divorces, ils suivent leur marche progressive. Partis de 4 277 en 1885, ils atteignent, en 1896, le chiffre de 7 051, en progression de 308 sur le résultat de 1895. Du reste, au point de vue purement démographique, les divorces n'ont sur le mouvement de la population qu'une influence à peine sensible, puisqu'ils ne représentent que 0,18 p. 1 000 et qu'un certain nombre de ces divorces sont suivis de nouveaux mariages. Voici, du reste, le tableau comparé des mariages et des divorces pendant la dernière période décennale :

Années.	Mariages.	Divorces.	Années.	Mariages.	Divorces.
1887. . .	277 060	3 636	**1892**. . .	290 319	5 772
1888. . .	276 848	4 708	**1893**. . .	287 294	6 184
1889. . .	272 934	4 786	**1894**. . .	286 662	6 419
1890. . .	269 332	5 457	**1895**. . .	282 218	6 743
1891. . .	285 458	5 752	**1896**. . .	290 171	7 051

Observations générales. — Si, maintenant, nous passons à l'examen des départements, nous constaterons que tous, sans exception, ont pris part à l'amélioration que l'année 1896 présente sur 1895. Tous ne présentent pas des augmentations de naissances : trois seulement font exception ; ce sont la Corse, qui en compte 78, le Loiret 94 et la Haute-Savoie 24 en moins qu'en 1895. Et encore ces départements présentent une amélioration sur l'année 1895.

La Corse a compté 742 décès de moins que l'année précédente, le Loiret 1 124 et la Haute-Savoie 463. Ces mêmes départements présentent aussi des excédents de naissances sur les décès : la Corse 1 899, le Loiret 797 et la Haute-Savoie 655. Le Var compte, il est vrai, 28 décès de plus qu'en 1895, mais en revanche il offre 269 naissances en plus.

Il paraît inutile d'entrer plus profondément dans le détail de chaque département. Ce sont toujours les mêmes régions qui produisent les mêmes phénomènes, soit comme naissances, soit comme décès. Ce sont également les départements industriels qui comptent le plus de naissances naturelles relativement à leur population.

Quant aux mariages, le progrès ne s'est pas exercé d'une manière aussi générale que dans les naissances. On compte, en effet, vingt-trois départements dans lesquels le nombre des mariages a été inférieur à celui de l'année 1895. Ceux qui se distinguent dans cette diminution sont, par ordre d'importance : la Vienne (205), la Haute-Garonne (124), Vaucluse (112), la Haute-Loire (109), le Pas-de-Calais (96), etc. Dans tous les autres, le nombre des mariages a été supérieur aux chiffres antérieurs.

En ce qui concerne plus spécialement le département de la Seine, il représente 363 mariages de plus pour 1896, 1 462 naissances en plus, soit près de 2 p. 100, et 5 057 décès en moins, soit 6,8 p. 100 en moins.

Mouvement de la population en France, par département, en 1896.

NUMÉROS D'ORDRE.	DÉPARTEMENTS.	POPULATION présente.	MARIAGES.	DIVORCES.	NAISSANCES. LÉGITIMES. Sexe masculin.	NAISSANCES. LÉGITIMES. Sexe féminin.	NAISSANCES. LÉGITIMES. Total des enfants légitimes.	NAISSANCES. NATURELLES. Sexe masculin.	NAISSANCES. NATURELLES. Sexe féminin.	NAISSANCES. NATURELLES. Total des enfants naturels.	NAISSANCES. TOTAL des naissances.	MORT-NÉS. Sexe masculin.	MORT-NÉS. Sexe féminin.	MORT-NÉS. TOTAL des mort-nés.	DÉCÈS. Sexe masculin.	DÉCÈS. Sexe féminin.	DÉCÈS. TOTAL des décès.	EXCÉDENT des naissances.	EXCÉDENT des décès.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
1	Ain	356 008	2 533	47	3 563	3 275	6 838	210	224	434	7 272	175	123	298	3 738	3 395	7 133	139	"
2	Aisne	545 435	4 203	193	5 481	5 235	10 716	767	748	1 515	12 231	371	240	611	6 064	5 305	11 369	862	"
3	Allier	424 203	3 412	32	4 152	3 809	7 961	263	267	530	8 491	195	135	330	3 673	3 219	6 892	1 599	"
4	Alpes (Basses-)	122 519	789	14	1 331	1 248	2 579	26	35	61	2 640	97	42	139	1 472	1 266	2 738	"	98
5	Alpes (Hautes-)	114 627	714	10	1 307	1 377	2 684	41	40	81	2 765	96	65	161	1 322	1 168	2 490	275	"
6	Alpes-Maritimes	275 634	1 855	52	3 034	2 816	5 850	362	296	658	6 508	276	183	459	3 028	2 622	5 650	858	"
7	Ardèche	368 604	2 705	21	4 672	4 476	9 148	99	96	195	9 343	263	175	438	4 464	4 068	8 532	811	"
8	Ardennes	324 363	2 414	65	3 041	3 036	6 077	247	277	524	6 601	166	140	306	3 242	2 839	6 081	520	"
9	Ariège	219 601	1 531	9	2 118	1 990	4 108	82	82	164	4 272	90	63	153	2 148	2 138	4 286	"	14
10	Aube	255 877	1 749	67	2 269	2 102	4 371	244	205	449	4 820	168	106	274	2 886	2 627	5 513	"	693
11	Aude	316 208	2 231	45	3 164	2 859	6 023	148	106	254	6 277	147	121	268	3 142	2 803	5 945	332	"
12	Aveyron	397 405	2 881	21	4 683	4 336	9 019	172	144	316	9 335	296	172	468	4 171	3 768	7 939	1 396	"
13	Bouches-du-Rhône	633 398	5 214	160	7 728	7 406	15 134	1 105	1 055	2 160	17 294	711	522	1 233	8 907	7 947	16 854	440	"
14	Calvados	429 417	3 114	94	3 861	3 638	7 499	516	538	1 054	8 553	234	177	411	5 097	4 690	9 787	"	1 234
15	Cantal	229 880	1 714	20	2 547	2 370	4 917	184	159	343	5 260	116	82	198	2 317	2 331	4 648	612	"
16	Charente	358 238	2 794	36	3 284	3 208	6 492	175	167	342	6 834	185	106	291	3 395	3 224	6 619	215	"
17	Charente-Inférieure	455 210	3 230	86	4 164	3 803	7 967	189	168	357	8 324	185	171	356	4 256	3 984	8 240	84	"
18	Cher	359 132	2 603	24	3 245	3 200	6 445	289	271	560	7 005	139	108	247	2 952	2 790	5 742	1 263	"
19	Corrèze	319 383	2 531	18	3 794	3 640	7 434	166	181	347	7 781	160	106	266	3 063	2 757	5 820	1 961	"
20	Corse	284 709	1 691	16	3 565	3 348	6 913	270	279	549	7 462	56	30	86	2 895	2 668	5 563	1 899	"
21	Côte-d'Or	376 787	2 449	55	3 101	2 943	6 044	276	242	518	6 562	148	110	258	3 624	3 248	6 872	"	310
22	Côtes-du-Nord	606 338	4 559	9	8 697	8 227	16 924	335	336	671	17 595	509	357	866	6 712	6 470	13 182	4 413	"
23	Creuse	260 254	2 111	4	2 596	2 588	5 184	176	189	365	5 549	87	73	160	2 106	2 316	4 422	1 127	"
24	Dordogne	475 116	3 808	33	5 001	4 676	9 677	212	216	428	10 105	275	185	460	4 521	4 191	8 712	1 393	"
25	Doubs	302 017	2 169	35	3 280	3 057	6 337	334	329	663	7 000	271	182	453	3 295	3 069	6 364	636	"
26	Drôme	304 685	2 307	42	3 101	2 984	6 085	163	147	310	6 395	213	143	356	3 257	2 940	6 197	198	"
27	Eure	349 080	2 522	145	2 994	2 971	5 965	351	366	717	6 682	196	151	347	4 035	3 577	7 612	"	930
28	Eure-et-Loir	283 856	1 897	54	2 684	2 701	5 385	214	209	423	5 808	144	103	247	3 114	2 928	6 042	"	234
29	Finistère	719 745	5 913	26	12 276	11 734	24 010	291	268	559	24 569	694	494	1 188	8 273	7 557	15 830	8 739	"
30	Gard	417 063	3 031	53	4 776	4 569	9 345	135	111	246	9 591	290	177	467	4 816	4 299	9 115	476	"
31	Garonne (Haute-)	464 402	3 081	55	3 765	3 653	7 418	349	377	726	8 144	213	160	373	4 669	4 591	9 260	"	1 116
32	Gers	260 173	1 709	42	1 846	1 738	3 584	105	88	193	3 777	105	61	166	2 494	2 362	4 856	"	1 079
33	Gironde	794 082	6 206	209	6 957	6 527	13 484	906	910	1 816	15 300	399	326	725	7 705	7 066	14 771	529	"
34	Hérault	460 847	3 546	87	4 787	4 616	9 403	230	251	481	9 884	290	178	468	5 246	4 726	9 972	"	88
35	Ille-et-Vilaine	624 889	4 777	30	7 357	7 073	14 430	403	412	815	15 245	120	104	230	6 560	6 222	12 782	2 463	"

42	Loire	615 729	4 930	84	6 984	6 800	13 784	380	382	771	14 555	540	300	930	6 437	5 719	12 156	2 399	"
43	Loire (Haute-)	314 893	2 268	11	3 942	3 790	7 732	123	135	258	7 990	227	164	391	3 241	3 230	6 471	1 519	"
44	Loire-Inférieure	643 775	4 811	67	6 997	6 803	13 800	363	364	727	14 527	387	281	668	5 973	5 859	11 832	2 695	"
45	Loiret	377 233	2 732	45	3 556	3 349	6 905	295	327	622	7 527	151	119	270	3 514	3 216	6 730	797	"
46	Lot	252 265	1 733	18	2 009	1 965	3 974	59	58	117	4 091	102	58	160	2 742	2 559	5 301	"	1 210
47	Lot-et-Garonne	293 016	1 972	54	2 206	2 090	4 296	94	83	177	4 473	125	79	204	2 877	2 651	5 528	"	1 055
48	Lozère	131 927	889	1	1 826	1 780	3 606	60	98	158	3 764	119	82	201	1 330	1 331	2 661	1 103	"
49	Maine-et-Loire	519 338	3 750	54	4 549	4 354	8 903	294	315	609	9 512	235	158	393	4 951	4 635	9 586	"	74
50	Manche	511 570	3 465	38	5 020	4 947	9 967	379	385	764	10 731	277	216	493	5 945	5 298	11 243	"	512
51	Marne	437 214	3 171	157	4 540	4 245	8 785	523	497	1 020	9 805	291	235	526	4 625	4 103	8 728	1 077	"
52	Marne (Haute-)	243 593	1 531	31	2 024	2 011	4 035	134	113	247	4 282	111	80	191	2 485	2 210	4 695	"	413
53	Mayenne	332 662	2 301	17	3 407	3 245	6 652	158	179	337	6 989	196	151	347	3 561	3 179	6 740	249	"
54	Meurthe-et-Moselle	445 063	3 295	68	4 920	4 736	9 656	528	471	999	10 655	304	234	538	5 003	4 240	9 243	1 412	"
55	Meuse	291 291	1 885	42	2 730	2 622	5 352	198	173	371	5 723	170	125	295	3 020	2 664	5 684	39	"
56	Morbihan	542 255	4 084	28	7 989	7 497	15 486	288	305	593	16 079	453	305	758	5 655	5 316	10 971	5 108	"
57	Nièvre	341 075	2 371	33	3 090	2 908	5 998	173	137	310	6 308	141	105	247	3 160	2 786	5 946	362	"
58	Nord	1 736 351	15 233	263	23 131	22 515	45 646	3 278	3 139	6 417	52 063	1 592	1 126	2 718	18 354	16 474	34 828	17 235	"
59	Oise	401 607	3 128	103	4 114	3 809	7 923	395	418	813	8 736	249	177	426	4 553	4 147	8 700	36	"
60	Orne	353 874	2 398	46	2 723	2 697	5 420	161	181	342	5 762	165	119	284	3 988	3 756	7 744	"	1 982
61	Pas-de-Calais	870 022	7 110	131	12 360	12 062	24 422	1 441	1 436	2 877	27 299	710	510	1 220	9 396	8 408	17 804	9 495	"
62	Puy-de-Dôme	551 669	3 910	69	5 077	4 834	9 911	199	194	393	10 304	279	213	492	5 588	5 194	10 782	"	478
63	Pyrénées (Basses-)	423 062	2 568	15	4 719	4 451	9 170	292	305	597	9 767	196	120	316	4 053	3 964	8 017	1 750	"
64	Pyrénées (Hautes-)	223 808	1 295	14	1 910	1 816	3 726	129	146	275	4 001	106	71	177	2 289	2 240	4 529	"	328
65	Pyrénées-Orientales	208 269	1 697	32	2 572	2 532	5 104	116	110	226	5 330	127	87	214	2 296	2 149	4 445	885	"
66	Rhin (Haut-) [Belf.]	83 748	585	14	993	930	1 923	145	100	245	2 168	56	32	88	855	683	1 538	630	"
67	Rhône	796 848	6 117	278	6 888	6 806	13 694	1 097	1 081	2 178	15 872	563	437	1 000	8 386	7 881	16 267	"	395
68	Saône (Haute-)	280 344	1 834	45	2 724	2 532	5 256	226	247	473	5 729	146	93	239	2 935	2 688	5 623	106	"
69	Saône-et-Loire	615 855	4 972	79	6 845	6 478	13 323	372	324	696	14 019	374	279	653	6 327	5 683	12 010	2 009	"
70	Sarthe	431 124	3 188	95	3 989	3 754	7 743	371	335	706	8 449	238	171	409	4 750	4 436	9 186	"	737
71	Savoie	261 550	1 779	12	2 842	2 781	5 623	170	178	348	5 971	234	158	392	2 748	2 597	5 345	626	"
72	Savoie (Haute-)	265 090	1 808	15	2 873	2 857	5 730	188	160	348	6 078	222	177	399	2 797	2 626	5 423	655	"
73	Seine	3 113 674	29 450	1 998	29 365	28 428	57 793	9 285	9 251	18 536	76 329	2 732	2 244	4 976	36 067	31 698	67 765	8 564	"
74	Seine-Inférieure	834 831	6 834	191	10 342	10 202	20 544	1 559	1 540	3 099	23 643	709	536	1 245	10 748	9 632	20 380	3 263	"
75	Seine-et-Marne	358 180	2 667	98	3 469	3 473	6 942	240	230	470	7 412	159	138	297	3 874	3 456	7 330	82	"
76	Seine-et-Oise	628 783	4 964	190	6 735	6 370	13 105	602	571	1 173	14 278	362	281	643	7 487	6 809	14 296	"	18
77	Sèvres (Deux-)	352 790	2 604	17	3 406	3 277	6 683	191	194	385	7 068	128	89	217	3 138	2 794	5 932	1 136	"
78	Somme	545 325	3 961	130	5 150	4 964	10 114	847	799	1 646	11 760	307	225	532	5 825	5 491	11 316	444	"
79	Tarn	341 580	2 603	19	3 327	3 264	6 591	94	106	200	6 791	170	125	295	3 371	3 202	6 573	218	"
80	Tarn-et-Garonne	205 759	1 356	24	1 757	1 591	3 348	74	54	128	3 476	108	82	190	2 062	2 046	4 108	"	632
81	Var	288 948	2 013	58	2 843	2 675	5 518	207	178	385	5 903	211	133	344	3 567	3 072	6 639	"	736
82	Vaucluse	233 910	1 714	41	2 323	2 257	4 580	128	80	208	4 788	160	109	269	2 670	2 435	5 105	"	317
83	Vendée	440 909	3 237	19	5 165	4 852	10 017	181	186	367	10 384	201	143	344	3 749	3 602	7 351	3 033	"
84	Vienne	342 675	2 365	23	3 332	3 128	6 460	177	144	321	6 781	152	113	265	2 882	2 740	5 622	1 159	"
85	Vienne (Haute-)	366 537	3 006	24	4 642	4 301	8 943	303	290	593	9 536	201	158	359	3 501	3 210	6 711	2 825	"
86	Vosges	409 270	3 238	61	4 794	4 798	9 592	526	494	1 020	10 612	356	287	643	4 536	4 176	8 712	1 900	"
87	Yonne	342 878	2 245	61	2 749	2 435	5 184	174	152	326	5 510	149	84	233	3 281	3 005	6 286	"	776
																		109 670	15 970
	Totaux	38 133 385	290 171	7 051	403 095	386 213	789 308	38 526	37 752	76 278	865 586	24 313	17 741	42 054	403 027	368 859	771 886	93 700 Excédent des naissances.	

Conclusion. — Telles sont, Monsieur le Ministre, les remarques générales que m'a suggérées l'examen du mouvement de la population en France pendant l'année dernière. Si les craintes inspirées par la stagnation de notre population par les résultats des années précédentes ne sont pas totalement dissipées, cependant il y a lieu d'ajourner des prévisions par trop pessimistes.

Avant de porter un jugement définitif sur l'avenir de notre pays, il convient, je crois, d'attendre les résultats que nous fourniront les années suivantes.

J'ai l'honneur de vous proposer, selon l'usage, l'insertion au *Journal officiel* de ce rapport et des tableaux statistiques qui l'accompagnent.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mon respectueux dévouement.

Le Directeur de l'Office du travail,

C. MORON.

Vu et approuvé :

Le Ministre du commerce, de l'industrie, des postes et des télégraphes,

Henry BOUCHER.

III.

LES MUTATIONS IMMOBILIÈRES A TITRE ONÉREUX DE 1826 A 1895 (1).

I.

Les *Comptes définitifs des recettes,* annuellement rendus par le Ministre des finances, fournissent, pour chaque exercice, le détail des droits constatés, au profit du Trésor, sur les différentes catégories de mutations immobilières à titre onéreux.

La nomenclature en usage de 1826 à 1895, que vient de modifier la loi du 24 décembre 1896 (2), contenait, en ce qui concerne ces mutations, les rubriques suivantes.

---

(1) Communication faite à la Société de statistique de Paris dans la séance du 16 juin 1897.

(2) Élaborées uniquement en vue de rendre compte des produits constatés et recouvrés par l'administration de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre, sur les impôts dont le recouvrement lui est confié, les nomenclatures jusqu'ici en usage reposaient sur des distinctions trop exclusivement fiscales. Elles se trouvaient en outre compliquées par des additions successives effectuées, dans la plupart des cas, sans méthode aucune, au fur et à mesure qu'intervenaient des dispositions législatives nouvelles rendant nécessaire la création de rubriques non prévues.

Ces nomenclatures ne permettaient pas, dans ces conditions, de dégager la matière imposable, d'en constater l'importance, d'en suivre le mouvement, de l'étudier, enfin, dans ses rapports avec l'impôt qui la frappe. Il convenait, par suite, de les remanier, tant pour y introduire la clarté nécessaire que pour obtenir, par des groupements rationnels, tous les renseignements utiles que les *Comptes* sont susceptibles de fournir par eux-mêmes, soit au point de vue économique, soit au point de vue fiscal, et sans qu'il soit besoin, pour en faire apparaître les résultats, de statistiques spéciales.

C'est en s'inspirant de ces considérations que le Parlement a été amené à remanier, d'après un plan d'ensemble, que consacre la loi du 24 décembre 1896, les nomenclatures des produits de l'*Enregistrement,* du *Timbre,* de l'*Impôt sur les opérations de Bourse* et de la *Taxe sur le revenu des valeurs mobilières et les revenus de certaines collectivités.*

	Quotité des droits en principal (1).
	P. 100.
1. *Ventes ordinaires*	5,50
2. *Ventes antérieures à la loi du 28 avril 1816*	4,00
3. *Licitations et soultes de partages entre cohéritiers et copropriétaires au même titre et soultes de distributions de biens*	4,00
4. *Ventes de domaines de l'État*	2,50
5. *Ventes de biens étrangers et coloniaux,* successivement assujettis à un droit fixe de 10 fr.; à un droit gradué de 5 fr. par 5 000 fr., 10 fr. par 10 000 fr., et 20 fr. par 20 000 fr. ou fraction de 20 000 fr.; et, depuis 1893, à	0,15
6. *Résolutions de contrats de ventes par jugements*	4,00
7. *Échanges ordinaires,* tarifés à 2,50, puis à	3,50
8. *Échanges de biens contigus.* — Tarif de 1870	0,20
9. *Échanges d'immeubles ruraux situés dans la même commune ou dans des communes limitrophes.* — Tarif de 1884	0,20
10. *Échanges d'immeubles ruraux contigus.* — Tarif de 1824, 1 fr. fixe (jusqu'en 1834); — Tarif de 1884	0,20
11. *Retours ou plus-values dans les échanges.* — Tarif pour les échanges autres que ceux tarifés à 0,20 par la loi de 1870	5,50
Et pour ces derniers	1,00

De plus, quelques autres rubriques apparaissent dans certains comptes, faisant au contraire défaut dans d'autres. Tel est le cas des droits de transcription perçus isolément qu'on rencontre à diverses dates jusqu'en 1872 :

	Pour 100.
1. Réunion de l'usufruit à la nue propriété par cession, lorsque le droit de transcription n'a pas été perçu lors de la transmission de la propriété	1,50
2. Adjudications d'immeubles dépendant de successions, sous bénéfice d'inventaire, au profit des héritiers	1,50
3. Apports immobiliers dans les sociétés	1,50

Depuis l'année 1873, ces différentes perceptions forment un paragraphe unique de la section des « Droits d'hypothèques ».

Les agents de recette classent, sous les rubriques que nous venons d'énumérer, les droits encaissés par eux. Les résultats annuels sont successivement centralisés par département, dans chaque direction; pour l'ensemble des départements, par la Direction générale de la Comptabilité publique au Ministère des finances. Ce sont ces chiffres d'ensemble qui sont inscrits dans les *Comptes définitifs des recettes,* avec la mention corrélative des capitaux taxés.

La détermination de ces capitaux ne résulte pas, il est essentiel de le remarquer, d'un recensement direct de la matière imposable dont l'importance est fixée, après coup, par un simple calcul effectué, d'après la quotité correspondante du tarif, sur le bloc de l'impôt perçu.

Ces renseignements nous ont paru néanmoins susceptibles d'être utilisés en vue de suivre le mouvement de la propriété immobilière depuis 1826, époque à laquelle apparaissent pour la première fois, dans les *Comptes,* les chiffres de détail.

(1) Au principal de l'impôt seul inscrit jusqu'ici dans les lois de tarifs, sont venus s'ajouter des décimes qui ont varié avec les époques. Ces décimes sont actuellement au nombre de deux et demi, soit un quart du principal.

C'est d'après les données de ces *Comptes* que nous avons dressé les tableaux d'ensemble que nous publions en annexes et dont nous analyserons ici les principaux résultats (1).

II.

Les mutations immobilières à titre onéreux accusent, dans leur ensemble, par période décennale, le mouvement suivant :

Périodes.	Résultats globaux.	Année de chaque période la plus forte.		Année de chaque période la plus faible.	
	Millions de francs.		Millions de francs.		Millions de francs.
1826-1835. . .	11 785,7	1833. . .	1 272,3	1831. . .	1 087,0
1836-1845. . .	15 063,2	1844. . .	1 683,6	1836. . .	1 337,4
1846-1855. . .	14 847,5	1855. . .	1 873,0	1848. . .	970,0
1856-1865. . .	20 137,0	1862. . .	2 187,4	1859. . .	1 808,8
1866-1875. . .	21 573,9	1872. . .	2 400,4	1871. . .	1 478,7
1876-1885. . .	24 401,1	1880. . .	2 613,0	1885. . .	2 148,4
1886-1895. . .	21 073,5	1891. . .	2 224,4	1893. . .	2 078,0

Les transmissions d'immeubles à titre onéreux portant, en 1826, sur un capital de 1 milliard 100 millions, atteignent 1 milliard 500 millions en 1841, dépassent 2 milliards en 1860. L'année 1869 accuse 2 milliards 400 millions, chiffre obtenu à nouveau en 1872. En 1879, on dépasse 2 milliards 500 millions et, en 1881, on atteint 2 milliards 872 millions; c'est le chiffre le plus élevé. Depuis cette époque, le décroissement s'accentue d'année en année pour clôturer, avec 1895, à 2 milliards 100 millions; c'est le chiffre de 1860.

La situation présentée par la dernière période décennale est singulièrement défavorable. Après une série de périodes toujours en accroissement, la période 1886-1895 accuse, en effet, un mouvement de recul d'autant plus remarquable que ces résultats ne se trouvent affectés par aucune année exceptionnellement mauvaise, comme cela s'était produit pour 1846-1855 avec 1848 et pour 1866-1875 avec 1870 et 1871 (2).

III.

Le mouvement des mutations immobilières à titre onéreux constaté dans ses résultats généraux, nous voudrions procéder au même examen pour chacune des catégories entre lesquelles se répartissent les chiffres globaux que nous avons donnés. L'insuffisance des statistiques anciennes, basées sur des distinctions exclusivement fiscales, ne nous permettra pas de pousser cet examen aussi loin que nous l'aurions désiré; nous essaierons toutefois de dégager des chiffres de détail que

(1) Pour obtenir des chiffres comparables, nous avons dû éliminer les droits de transcription de toutes catégories isolément perçus; — les droits afférents aux ventes d'immeubles coloniaux et étrangers; — diverses perceptions sans importance figurant accidentellement dans certains *Comptes*.

(2) Le point de départ du décroissement que nous constatons coïncide tant avec le krach de 1882 qu'avec l'orientation nouvelle donnée à notre régime économique. Quelle relation y a-t-il entre ces différents ordres de faits ? Ce serait là, semble-t-il, une question de nature à attirer l'attention des économistes.

nous accordent ces statistiques les indications utiles qu'elles renferment et que nous grouperons en deux séries correspondant aux deux modalités entre lesquelles se partagent les mutations à titre onéreux, les ventes et les échanges.

IV.

Dans la série des ventes, nous rencontrons quelques catégories sans aucun intérêt au point de vue spécial qui nous occupe; nous les mentionnerons rapidement sans nous y arrêter.

Tel est le cas des *ventes antérieures à la loi du 28 avril 1816,* auxquelles la nomenclature consacre un article spécial à raison du tarif particulier qu'elles supportent (1). La moyenne annuelle des capitaux qui ont fait l'objet de ces ventes était de 1,9 million de 1826 à 1835; elle n'est plus que de 160 000 fr. de 1886 à 1895.

Il en est de même des *aliénations de domaines de l'État.* Ces mutations n'obéissent à aucune règle; elles subissent des fluctuations spéciales résultant d'opérations extraordinaires effectuées de loin en loin. La moyenne annuelle des aliénations de l'espèce est actuellement inférieure à 2 millions.

Quant aux *licitations et soultes de partages entre cohéritiers et copropriétaires au même titre* et aux *soultes de distribution de biens,* elles se distinguent des ventes ordinaires en ce qu'au lieu de résulter uniquement de la volonté des contractants, elles dépendent le plus souvent, au contraire, d'événements indépendants de cette volonté, l'ouverture des successions. Elles doivent être, par suite, l'objet d'un examen séparé.

Ces mutations figurent dans les *Comptes* tantôt réunies, tantôt scindées; les comparaisons ne peuvent porter que sur les résultats qu'elles accusent ensemble pour la succession des périodes considérées.

Les capitaux taxés se rapportant à ces différentes opérations présentent, par période décennale, la situation suivante :

Périodes.	Résultats globaux. — Millions de francs.	Année de chaque période — la plus forte.	Millions de francs.	Année de chaque période — la plus faible.	Millions de francs.
1826-1835. . .	718,2	1826. . .	85,6	1831. . .	62,1
1836-1845. . .	923,2	1838. . .	103,4	1837. . .	85,8
1846-1855. . .	1 034,5	1855. . .	147,0	1848. . .	64,2
1856-1865. . .	1 564,9	1865. . .	174,3	1857. . .	135,8
1866-1875. . .	1 937,4	1872. . .	228,9	1870. . .	159.0
1876-1885. . .	2 246,7	1885. . .	265,0	1877. . .	195,7
1886-1895. . .	2 236,8	1892. . .	237,5	1888. . .	206,4

La dernière période décennale accuse un léger recul; mais on ne saurait atta-

(1) Par son article 54, la loi du 28 avril 1816 a prescrit la perception simultanée du *droit de transcription* (1,50 p. 100) et du *droit de mutation* (4 p. 100) lors de la présentation à la formalité de l'enregistrement des actes passibles de l'un et l'autre droits. Les ventes antérieures ont continué à supporter seulement, au moment de l'enregistrement, le droit de mutation; celui de transcription n'étant exigé que lorsque cette dernière formalité est requise à la conservation des hypothèques.

C'est à raison de cette distinction que les *Comptes* ont jusqu'ici distingué entre les ventes antérieures à la loi de 1816, assujetties au seul droit de 4 p. 100, et les ventes postérieures à cette loi, assujetties au droit global de 5,50 p. 100.

cher à ce fait une grande importance, la période précédente se trouvant sensiblement majorée par les résultats exceptionnels de l'année 1885.

V.

Ces différentes catégories mises à part, nous arrivons aux *ventes ordinaires.*

Procédons d'abord par périodes décennales, ainsi que nous l'avons fait pour les mutations à titre onéreux, en général, et les transmissions déjà examinées. Voici les chiffres :

Périodes.	Résultats globaux.	Année de chaque période la plus forte.		la plus faible.	
—	— Millions de francs.		— Millions de francs.		— Millions de francs.
1826-1835. . .	10 628,9	1833. . .	1 149,2	1831. . .	972,2
1836-1845. . .	13 600,4	1844. . .	1 520,4	1836. . .	1 214,3
1846-1855. . .	13 270,6	1855. . .	1 648,0	1848. . .	866,0
1856-1865. . .	17 878,2	1862. . .	1 945,7	1859. . .	1 600,8
1866-1875. . .	18 506,7	1872. . .	2 114,1	1871. . .	1 278,8
1876-1885. . .	21 557,2	1881. . .	2 590,9	1885. . .	1 832,6
1886-1895. . .	18 448,6	1891. . .	1 954,9	1889. . .	1 766,2

Le décroissement de la dernière période décennale est, on le voit, très sensible, et ce recul ne paraît pas en voie de disparaître ou même de s'atténuer. Les dernières années connues oscillent en effet, sans grande amplitude, autour de la moyenne de 18 milliards et demi que fournit cette période.

On jugera mieux, d'ailleurs, de l'importance de ce recul en remontant au point de départ que nous fixent les *Comptes*. En 1826, les capitaux mis en mouvement par les ventes ordinaires sont à peine supérieurs à un milliard; on dépasse, pour la première fois, un milliard et demi en 1844, deux milliards en 1868 et deux milliards et demi en 1881, année qui fournit le maximum avec 2 590 millions. En 1844, on redescend au-dessous de deux milliards, chiffre qui n'est plus obtenu depuis, et on clôture, avec 1895, à 1 839 millions.

Ces différents échelons ne sont évidemment pas demeurés définitivement acquis une fois atteints. Le mouvement ascendant des transmissions immobilières accuse, en dehors même des années de grandes commotions comme 1848 et 1870-1871, des oscillations plus ou moins amples dont il est intéressant d'étudier la marche.

Ces oscillations sont-elles gouvernées par les crises économiques ou, du moins, nettement influencées par celles-ci ? Les rapprochements que nous avons pu effectuer à cet égard nous engageraient à l'affirmer; mais nous préférons nous en tenir à une indication plutôt qu'à une affirmation, à raison des difficultés qu'on rencontre pour élucider exactement cette intéressante question.

On ne saurait évidemment s'attendre à rencontrer un parallélisme complet entre les crises économiques et celles qui ont pesé sur les transmissions immobilières, des facteurs nouveaux exerçant sur ces dernières une action qui leur est spéciale. Mais l'examen des oscillations constatées, et par suite les comparaisons, sont rendus particulièrement délicats, dans l'espèce, par les résultats complexes qu'elles représentent.

Certains phénomènes, en effet, agissent à la fois sur les transmissions immobi-

lières dans des sens opposés, les oscillations sont la résultante de ces divers courants. Un plus grand nombre de débiteurs, ce qui est le cas en temps de crise, se trouvent-ils, par exemple, dans la nécessité de liquider leur situation ? Plus importantes et plus nombreuses sont les réalisations, un afflux nouveau est apporté aux transmissions normales, les capitaux mis en mouvement devront s'élever en conséquence; mais, en même temps, l'ensemble des transactions subira une atténuation ou même une vileté dans les prix par suite de l'augmentation de l'offre, les capitaux en mouvement s'en trouveront amoindris. Cette baisse des prix ne fera-t-elle pas, à son tour, remonter la demande, modifiant une fois encore les résultats complexes dont l'oscillation correspondante ne nous révèlera pas l'importance relative, mais se fixera dans une résultante qui nous empêchera, au contraire, de l'apprécier.

Il nous faudrait, pour y parvenir et effectuer des comparaisons sûres, des statistiques plus complètes.

Si nous nous en tenons aux amplitudes extrêmes, nous rencontrons, comme années de minimum et de maximum d'importance des capitaux mis en mouvement par les ventes ordinaires, celles ci-après :

Années de minimum.	Capitaux mis en mouvement.	Années de maximum.	Capitaux mis en mouvement.
	Millions de francs.		Millions de francs.
1826 . . .	1 004,1	1829 . . .	1 097,6
1831 . . .	972,2	1833 . . .	1 149,2
1835 . . .	1 109,9	1844 . . .	1 520,4
1848 . . .	866,0	1856 . . .	1 729,9
1860 . . .	1 877,7	1862 . . .	1 945,7
1865 . . .	1 760,1	1869 . . .	2 156,0
1871 . . .	1 278,8	1872 . . .	2 114,1
1874 . . .	1 827,8	1881 . . .	2 590,9
1889 . . .	1 766,2	1890 . . .	1 946,1
1893 . . .	1 815,3		

Pour la même période, M. Juglar note, comme années de crises financières et économiques, 1826, 1830, 1836, 1847, 1857, 1864, 1873, 1882, et, comme années de liquidations, 1828, 1832, 1841, 1849, 1859, 1862, 1865, 1870, 1874 et 1886.

VI.

Les *résolutions de contrats de vente par jugements* qui figurent distinctement dans la statistique fiscale, sont uniquement celles prononcées à raison de nullité radicale ou de défaut de payement du prix et ayant donné lieu, en conséquence, au seul droit de mutation de 4 p. 100.

Ces résolutions accusent, pour chacune des périodes considérées, les capitaux taxés suivants (voir p. 54).

La période 1876-1885 accuse ainsi, pour les résolutions de contrats de vente par jugement, le maximum que nous avons déjà constaté pour les ventes elles-mêmes.

Périodes.	Résultats globaux.	Année de chaque période — la plus forte.		la plus faible.	
—	— Millions de francs.	—	Millions de francs.	—	Millions de francs.
1826-1835. . .	25,4	1832. . .	3,2	1826. . .	1,7
1836-1845. . .	29,2	1840. . .	3,3	1837. . .	2,4
1846-1855. . .	34,2	1850. . .	4,2	1855. . .	2,4
1856-1865. . .	22,5	1859. . .	3,0	1861. . .	1,5
1866-1875. . .	22,7	1873. . .	3,8	1871. . .	1,3
1876-1885. . .	36,9	1877. . .	8,2	1878. . .	2,2
1886-1895. . .	24,9	1886. . .	3,3	1895. . .	1,1

Il eût été intéressant, pour en apprécier l'importance relative, de mettre en regard de l'ensemble des ventes l'ensemble des résolutions. Les données dont nous disposons ne nous le permettent pas. Ce rapprochement effectué pour celles des résolutions auxquelles s'appliquent les chiffres que nous venons de mentionner fournit, pour chaque période décennale, sur le rapport successif des capitaux mis en mouvement par les ventes volontaires et les résolutions dont il s'agit, les résultats suivants :

Rapport des résolutions prononcées par jugement pour cause de nullité radicale ou de défaut de payement du prix avec l'ensemble des ventes.

Périodes.	Pour 100.	Périodes.	Pour 100.
1826-1835. . .	2,15	1866-1875. . .	1,05
1836-1845. . .	1,94	1876-1885. . .	1,51
1846-1855. . .	2,30	1886-1895. . .	1,11
1856-1865. . .	1,12		

Ce ne sont là, malheureusement, que des résultats partiels.

VII.

Les transmissions à titre onéreux que nous avons successivement examinées jusqu'ici nous ont donné des chiffres absolus; les capitaux dont nous avons noté l'importance représentaient la valeur vénale des biens transmis, inscrite dans les actes ou les déclarations. Les échanges, dont nous avons maintenant à nous occuper, ne nous fournissent, au contraire, que la valeur forfaitaire qui sert de base à la perception.

C'est, en effet, le revenu capitalisé des biens échangés qui est taxé par la loi fiscale. Cette capitalisation, qui était uniformément effectuée au denier 20, tant pour les immeubles urbains que pour les immeubles ruraux, jusqu'en 1875, est calculée au denier 25 pour ces derniers depuis la mise en vigueur de la loi du 21 juin 1875.

D'un autre côté, dans le système des *Comptes définitifs des recettes,* une des parts seulement étant soumise aux droits, les capitaux que ces *Comptes* font ressortir sont des capitaux taxés, ils ne représentent que la moitié de la valeur des biens que l'échange a mis en mouvement. Nous dresserons, à ce double point de vue des capitaux taxés et des capitaux réels, le tableau des résultats afférents aux périodes décennales déjà considérées pour les autres mutations.

Périodes.	Résultats globaux. Capitaux taxés.	Résultats globaux. Capitaux réels.	Année de la période la plus forte.	Capitaux taxés.	Capitaux réels.	Année de la période la plus faible.	Capitaux taxés.	Capitaux réels.
—	Millions de francs.			Millions de francs.			Millions de francs.	
1826-1835. . .	168,2	336,4	1835. . .	25,9	51,8	1830. . .	14,7	29,4
1836-1845. . .	345,5	691,0	1844. . .	41,1	82,2	1836. . .	28,7	57,4
1846-1855. . .	314,5	629,0	1855. . .	43,4	86,8	1848. . .	23,9	47,8
1856-1865. . .	417,5	835,0	1860. . .	49,7	99,4	1859. . .	35,2	70,4
1866-1875. . .	411,0	822,0	1875. . .	64,9	129,8	1871. . .	23,0	46,0
1876-1885. . .	370,0	740,0	1877. . .	40,1	80,2	1882. . .	35,2	70,4
1886-1895. . .	272,3	544,6	1888. . .	31,5	63,0	1895. . .	23,4	46,8

Les résultats de la période 1826-1835 ne représentent pas, comme ceux des autres périodes, le total des échanges effectués et ils doivent être laissés en dehors des comparaisons. Aux termes, en effet, de la loi du 16 juin 1824, les échanges d'immeubles ruraux contigus ont subi, de 1824 à 1834, le seul droit fixe d'un franc et, de ce fait, les capitaux mis en mouvement par les 40 000 échanges annuels de cette catégorie ne figurent pas dans les chiffres inscrits dans les *Comptes*.

Le mouvement ascensionnel des échanges atteint son maximum réel, en 1874, avec 56 millions 5 en capitaux taxés et 113 millions en capitaux réels. L'année 1875 accuse bien, en effet, un total de capitaux de 64 millions 9 taxés ou 129,8 réels; mais cette augmentation provient du changement apporté au taux de capitalisation par la loi du 21 juin 1875. Il en faut tenir compte dans la comparaison des chiffres.

Depuis cette époque, malgré le rehaussement du taux de capitalisation, malgré aussi le régime de faveur fait aux échanges d'immeubles ruraux par le législateur de 1884, le décroissement est continu et il va s'accentuant d'année en année pour tomber, en 1895, à 23 millions 4 en capitaux taxés ou 46 millions 8 en capitaux réels. Depuis 1835, une seule année accuse des résultats inférieurs : c'est 1848, avec 23 millions taxés ou 46 millions réels, mais au taux unique de capitalisation au denier 20. En réalité, les résultats de 1895 sont moins importants que ceux de 1826. On achète, on n'échange plus.

VIII.

Nous noterons, pour ordre, les chiffres que nous fournit la statistique fiscale sur les *soultes, retours ou plus-values dans les échanges*, pour chacune des périodes considérées :

Périodes.	Résultats globaux.	Année de chaque période la plus forte.		Année de chaque période la plus faible.	
—	Millions de francs.		Millions de francs.		Millions de francs.
1826-1835. . .	73,1	1831. . .	8,1	1829. . .	6,7
1836-1845. . .	112,8	1844. . .	13,9	1836. . .	8,0
1846-1855. . .	112,2	1846. . .	15,0	1851. . .	8,3
1856-1865. . .	162,6	1861. . .	19,1	1859. . .	14,3
1866-1875. . .	153,5	1868. . .	18,4	1871. . .	9,6
1876-1885. . .	120,7	1877. . .	13,9	1885. . .	10,4
1886-1895. . .	70,7	1886. . .	9,5	1892. . .	6,0

Les résultats des dernières années sont ici, encore, au-dessous de ceux de la période initiale de nos comparaisons :

Années.	Millions de francs.	Années.	Millions de francs.
1892 . . .	6,0	1894 . . .	6,8
1893 . . .	6,4	1895 . . .	6,1

Pour retrouver une année inférieure à 7 millions, il faut remonter jusqu'à 1829, qui accuse 6 millions 8. Ce décroissement est d'ailleurs corrélatif à celui des échanges eux-mêmes.

Il est regrettable qu'en confondant jusqu'ici des opérations d'ordre très différent, les *Comptes* ne nous permettent pas d'utiliser les indications qu'ils contiennent sur cette catégorie de transmissions. Les soultes représentent, en effet, les capitaux payés à un des échangistes par son coéchangiste, à raison de la plus grande valeur des biens reçus par lui ; ce sont des capitaux réels. Les plus-values, au contraire, représentent purement et simplement la différence existant, pour l'application de l'impôt, entre la valeur forfaitaire de chacun des lots ; ce sont, le plus souvent, des capitaux fictifs, en tout cas, d'une autre nature (1).

IX.

Si nous avons négligé dans notre examen le *nombre* des transmissions dont il eût été intéressant d'étudier la marche concurremment avec celle des capitaux mis en mouvement par ces transmissions, c'est parce que cet élément nous faisait défaut pour la plus grande partie de la période examinée. C'est seulement, en effet, depuis 1878 qu'on en rencontre l'indication dans les *Comptes*.

Nous nous bornerons à donner, à cet égard, pour les différentes catégories de mutations, les deux années extrêmes connues, et, entre ces deux termes, la plus forte et la plus faible, de manière à ne pas allonger inutilement cet article.

Voici les chiffres :

TABLEAU.

(1) Un exemple permettra de saisir plus exactement la distinction entre les soultes et les plus-values : Deux coéchangistes font échange de biens de même nature et d'un égal revenu, mais ils estiment qu'un des lots a une valeur supérieure à celle de l'autre. En conséquence, ils stipulent une soulte. Il y a, dans cette convention, échange pour partie, vente pour le surplus, dont la soulte est le prix. C'est un capital réel.

Deux coéchangistes font échange, au contraire, de biens d'une égale valeur et auxquels ils attribuent un égal revenu ; mais l'un des lots est composé d'immeubles urbains, l'autre d'immeubles ruraux. Par suite de l'application du taux de capitalisation, 20 dans le premier cas, 25 dans le second, la valeur forfaitaire de l'un des lots est supérieure d'un cinquième à celle de l'autre ; la différence est considérée comme une plus-value. C'est un capital fictif.

C'est donc à tort que les *Comptes définitifs des recettes* ont jusqu'ici confondu ces deux catégories de capitaux.

Désignation des catégories de mutations (1).	Années extrêmes connues. 1878. Nombre.	1895. Nombre.	Année intermédiaire la plus forte.	Nombre.	la plus faible.	Nombre.
Licitations et soultes de partage entre cohéritiers et copropriétaires au même titre et soultes de distribution de biens	95 706	88 510	1880.	99 404	1890.	70 091
Ventes ordinaires	873 355	715 913	1878.	873 355	1890.	599 664 (1)
Résolutions de contrats de vente par jugement	663	358	1882.	937	1895.	358
Échanges	39 887	30 587	1881.	40 723	1890.	24 774
Retours ou plus-values dans les échanges	9 097	4 755	1881.	8 818	1895.	4 755
Toutes catégories réunies	*1 018 708*	*840 123*	1878.	*1 017 707*	1890.	*699 740* (1)

Il suit de là que, de 1878 à 1895, le nombre des transmissions s'est, par un mouvement continu, abaissé dans une proportion considérable.

Les licitations et soultes de partages accusent une différence en moins de	7,5	p. 100.
Les ventes ordinaires, de	18,0	—
Les résolutions de contrats de vente par jugement, de	46,0	—
Les échanges, de	23,3	—
Les retours ou plus-values dans les échanges, de	47,7	—
Enfin, sur l'ensemble, la moins-value se chiffre à	17,6	—

Si, pour ces mêmes catégories et pour les deux années considérées, on rapproche le nombre des mutations des capitaux que ces mutations ont mis en mouvement, on obtient les résultats suivants sur l'importance moyenne des transmissions aux deux époques extrêmes connues :

Désignation des catégories de mutations (2).	Importance moyenne des mutations. 1878.	1895.	Différence pour 100 par rapport à 1895. En plus.	En moins.
Licitations et soultes de partages entre cohéritiers et copropriétaires au même titre et soultes de distribution de biens	2 200	2 650	450	»
Ventes ordinaires	2 350	2 550	200	»
Résolutions de contrats de vente par jugement	3 300	3 100	»	200
Échanges	950	750	»	200
Retours ou plus-values dans les échanges	1 350	1 300	»	50
Toutes catégories réunies	*2 300*	*2 500*	*200*	»

Il suit de là que l'importance relative des transmissions de toute nature a très légèrement augmenté de 1878 à 1895, cette augmentation, toutes compensations faites, étant seulement de 8 p. 100.

(1) Nous laissons en dehors de ces rapprochements les *ventes antérieures à la loi de 1816* et les *ventes de domaines de l'État,* qui fausseraient les résultats (voir *suprà*).

(2) Ces chiffres, qui s'éloignent beaucoup de ceux des années voisines, alors que les capitaux sont supérieurs, ne nous paraissent pas certains.

X.

Nous venons de constater successivement, en ce qui concerne les ventes ordinaires, que, de 1878 à 1895, les capitaux qu'elles ont mis en mouvement sont descendus de 2 110 millions 9 à 1 839 millions 6, soit 12,8 p. 100, et leur nombre de 873355 à 715913, soit 21,9 p. 100; par contre, leur importance relative est passée de 2 350 fr. à 2 550 fr., soit une augmentation de 7,8 p. 100.

Il nous reste à examiner la répartition de ces ventes par catégorie d'importance.

Les *Comptes définitifs des recettes* ne renferment aucune indication sur ce point. Nous n'avons à notre disposition que les résultats de deux enquêtes effectuées, l'une pour 1841, — les chiffres en ont été donnés par M. de Foville dans son étude sur *le Morcellement,* — l'autre pour 1894; l'administration de l'Enregistrement en a récemment publié les constatations (1).

L'enquête de 1841 ne comprenait que trois tranches; elle distinguait entre les ventes de 600 fr. et au-dessous; de 600 à 1 200 fr.; au-dessus de 1 200 fr., savoir :

Catégories de ventes.	Nombre de ventes.	Proportions correspondantes.	Prix de vente.	Proportions correspondantes.
		Pour 100.	Francs.	Pour 100.
600 fr. et au-dessous. . .	701 021	*66,2*	169 207 728	*12,2*
600 fr. à 1 200 fr.. . . .	162 503	*15,3*	141 845 741	*10,3*
Plus de 1 200 fr.	195 917	*18,5*	1 071 365 021	*77,5*
Ensemble	1 059 441	*100,0*	1 382 418 490	*100,0*

L'enquête de 1894 est beaucoup plus complète. Elle comprend, en effet, 29 tranches; mais il faut regretter que tout en adoptant les échelons par 500 et par 1 000 fr. on n'ait pas également admis en même temps, comme échelons intermédiaires indispensables à la comparaison, ceux qui avaient été adoptés pour l'enquête de 1841.

Nous avons groupé, dans un tableau annexe, les résultats de l'enquête de 1894; nous nous bornerons à noter ici les chiffres qui peuvent être mis le plus utilement en regard des résultats de l'enquête de 1841.

Catégories de ventes.	Nombre de ventes.	Proportions correspondantes.	Prix de vente.	Proportions correspondantes.
		Pour 100.	Francs.	Pour 100.
500 fr. et au-dessous. . .	354 143	*49,6*	69 494 500	*12,6*
500 fr. à 1 000 fr. . . .	123 087	*17,1*	85 847 100	*4,5*
Plus de 1 000 fr.	236 374	*33,3*	169 484 500	*82,9*
Ensemble	713 604	*100,0*	1 894 326 100	*100,0*

Ces chiffres sont les seuls que nous possédions depuis 1841, encore ne sont-ils pas comparables ainsi que nous venons de le faire remarquer. Il serait donc vivement

(1) *Bulletin de statistique et de législation comparée de l'administration de l'Enregistrement,* 1897, tome Ier, page 213.

à désirer qu'il fût procédé sur ce point à des constatations périodiques, soit tous les cinq ans, soit tous les dix ans, de manière à pouvoir retirer, des comparaisons qu'il serait alors facile d'établir, des indications qu'il n'est pas possible, en l'état, de faire apparaître.

XI.

Nous donnerons, en terminant, quelques indications sur les charges que supportent, dans leur ensemble, les mutations à titre onéreux.

Les *Comptes définitifs* ne permettent de déterminer ces charges qu'en ce qui concerne les droits de mutation, les seuls qui soient proportionnels. Nous en indiquerons le quantum par périodes décennales :

Périodes.	Résultats globaux.	Charges par rapport à l'ensemble des capitaux taxés.
—	—	—
	Millions de francs.	Pour 100.
1826-1835. . . .	691,1	*5,9*
1836-1845. . . .	882,8	*5,2*
1846-1855. . . .	873,1	*5,8*
1856-1865. . . .	1 222,3	*6,1*
1866-1875. . . .	1 301,0	*6,3*
1876-1885. . . .	1 620,9	*6,6*
1886-1895. . . .	1 395,4	*6,6*
Soit, entre les deux périodes extrêmes, une différence de.		*0,7*

correspondant à une surcharge de ***10,5 p. 100.***

Mais ce ne sont pas là les seules charges grevant les mutations immobilières à titre onéreux. A ces droits proportionnels viennent s'ajouter des droits fixes qui viennent majorer, dans une proportion considérable, les frais des ventes de minime importance.

Nous en donnerons quelques exemples :

Importance des ventes.	Charges fiscales sur les ventes réalisées par actes notariés.				Charges fiscales sur les ventes réalisées par actes sous seings privés.			
	Droits proportionnels.	Droits fixes.	Total.	Pour 100.	Droits proportionnels.	Droits fixes.	Total.	Pour 100.
—	—	—	—	—	—	—	—	—
	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.		Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	
100 fr. . .	6,88	10,49	17,37	*17,37*	6,88	8,09	14,97	*14,97*
200 fr. . .	13,75	10,49	24,24	*12,12*	13,75	8,09	21,84	*10,92*
300 fr. . .	20,63	10,49	31,12	*10,37*	20,63	8,09	28,72	*9,57*
400 fr. . .	27,50	10,49	37,99	*9,49*	27,50	8,09	35,59	*8,89*
500 fr. . .	34,38	10,49	44,87	*8,97*	34,38	8,09	42,47	*8,49*
1 000 fr. . .	68,75	10,49	84,94	*8,49*	68,75	11,99	80,74	*8,07*
5 000 fr. . .	343,75	10,49	359,90	*7,20*	343,75	11,99	355,74	*7,11*

Ainsi, tandis qu'une vente de 5 000 fr. paie au Trésor 7,20 p. 100 si elle est notariée et 7,11 p. 100 si elle est sous seings privés, une vente de 100 fr. paie, dans les mêmes conditions, 17,37 p. 100 ou 14,97 p. 100.

Nous ne saurions trop le répéter, il n'y a qu'un moyen de faire disparaître des anomalies aussi déplorables, sans que le budget ait à faire les frais de la réforme : faire masse de tous les droits qui frappent les mutations et inscrire au tarif une

taxe unique dont la quotité sera calculée de manière à fournir au Trésor les mêmes résultats financiers (1).

Léon Salefranque.

TABLEAU I. **Les mutations immobilières à titre onéreux**

D'après les *Comptes définitifs des recettes* rendus annuellement par le Ministre des finances.

Années.	Capitaux taxés.								Droits perçus par le Trésor sur l'ensemble de ces mutations.
	Ventes ordinaires.	Ventes antérieures à la loi du 28 avril 1816.	Licitations et soultes de partages ou de distributions de biens.	Ventes de domaines de l'État.	Résolutions de contrats de ventes par jugements.	Échanges	Retours ou plus-values dans les échanges.	Total.	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
	Millions de francs.								
1826. . .	1 004,1	3,2	85,6	2,2	1,7	15,4	7,3	1 119,5	*65,7*
1827. . .	1 006,5	5,4	83,7	1,1	2,2	15,4	7,0	1 121,3	*65,8*
1828. . .	1 053,9	4,9	76,6	2,0	2,8	16,6	7,7	1 164,5	*68,7*
1829. . .	1 097,6	4,0	69,6	1,9	2,0	15,9	6,7	1 197,7	*70,7*
1830. . .	1 045,6	4,1	67,0	7,5	2,7	14,7	7,0	1 148,6	*67,6*
1831. . .	972,2	6,0	62,1	20,6	2,5	15,5	8,1	1 087,0	*63,4*
1832. . .	1 077,4	2,1	67,0	37,5	3,2	17,3	7,8	1 212,3	*70,1*
1833. . .	1 149,2	2,5	67,9	25,6	3,2	16,6	7,3	1 272,3	*74,3*
1834. . .	1 112,5	3,8	68,3	16,4	2,7	14,9	7,2	1 225,8	*72,8*
1835. . .	1 109,9	2,3	70,4	18,8	2,4	25,9	7,0	1 236,7	*72,0*
1836. . .	1 214,3	2,8	79,2	1,9	2,5	28,7	8,0	1 337,4	*78,5*
1837. . .	1 218,4	2,4	85,8	2,0	2,4	29,4	9,2	1 349,6	*79,1*
1838. . .	1 307,2	3,4	103,4	1,2	3,0	31,8	9,9	1 459,9	*85,4*
1839. . .	1 299,9	1,3	87,2	0,7	2,8	32,6	11,1	1 435,6	*84,2*
1840. . .	1 327,1	1,9	86,5	1,8	3,3	34,3	12,3	1 467,2	*86,1*
1841. . .	1 360,0	2,1	87,6	2,3	3,1	38,2	11,2	1 504,5	*88,2*
1842. . .	1 413,4	1,9	95,6	1,9	3,0	35,1	11,4	1 562,3	*91,7*
1843. . .	1 452,4	1,4	102,4	10,9	3,0	35,5	12,4	1 618,0	*94,5*
1844. . .	1 520,4	1,5	101,4	2,2	3,1	41,1	13,9	1 683,6	*98,7*
1845. . .	1 487,3	1,5	94,1	7,0	3,0	38,6	13,4	1 645,1	*96,4*
1846. . .	1 503,4	0,8	93,7	0,6	3,3	40,7	15,0	1 657,5	*96,3*
1847. . .	1 471,9	2,0	98,0	0,5	3,3	37,7	13,8	1 627,2	*95,5*
1848. . .	866,0	3,6	64,2	0,5	3,0	23,9	8,8	970,0	*56,7*
1849. . .	1 135,1	5,0	75,7	0,7	4,2	24,4	9,3	1 254,4	*78,7*
1850. . .	1 225,6	1,4	97,4	1,5	4,2	27,2	9,8	1 367,1	*80.1*
1851. . .	1 124,9	1,5	97,4	1,3	3,7	25,8	8,3	1 262,9	*74,8*
1852. . .	1 334,9	1,6	103,2	9,4	3,5	27,4	9,1	1 494,1	*87,9*
1853. . .	1 552,3	2,1	122,4	19,2	3,5	31,1	12,1	1 742,7	*101,9*
1854. . .	1 408,5	2,0	130,5	9,6	3,1	32,9	12,0	1 598,6	*93,0*
1855. . .	1 648,0	2,9	147,0	15,3	2,4	43,4	14,0	1 873,0	*113,7*
1856. . .	1 729,9	1,5	141,4	10,9	2,3	40,1	16,1	1 942,2	*123,7*
1857. . .	1 647,1	2,7	135,8	3,2	2,7	39,1	14,5	1 845,1	*117,7*
1858. . .	1 719,1	2,3	145,9	3,3	2,2	40,1	15,8	1 928,7	*112,8*
1859. . .	1 600,8	4,8	145,1	5,6	3,0	35,2	14,3	1 808,8	*105,5*
1860. . .	1 877,7	2,7	159,9	4,7	2,0	49,7	15,8	2 112,5	*123,8*

(1) Voir notamment, dans la « Revue politique et parlementaire », notre article *Mutations et dégrèvements,* tome III, page 112.

Années.	Capitaux taxés.								Droits perçus par le Trésor sur l'ensemble de ces mutations.
	Ventes ordinaires.	Ventes antérieures à la loi du 28 avril 1816.	Licitations et soultes de partages ou de distributions de biens.	Ventes de domaines de l'État.	Résolutions de contrats de ventes par jugements.	Échanges.	Retours ou plus-values dans les échanges.	Total.	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
	Millions de francs.								
1861. . .	1 920,8	1,8	159,0	4,2	1,5	43,7	19,1	2 150,1	*125,8*
1862. . .	1 945,7	2,5	168,0	8,3	2,8	43,0	17,1	2 187,4	*133,6*
1863. . .	1 888,9	2,7	162,8	8,1	2,1	42,8	17,5	2 124,9	*135,4*
1864. . .	1 788,1	2,9	172,7	8,3	1,9	45,0	17,0	2 035,9	*128,8*
1865. . .	1 760,1	1,0	174,3	9,8	2,0	38,8	15,4	2 001,4	*121,7*
1866. . .	1 900,4	2,0	181,7	7,6	2,0	36,2	15,1	2 145,0	*130,9*
1867. . .	1 953,1	8,0	185,7	3,4	2,2	38,6	16,9	2 207,9	*128,7*
1868. . .	2 097,4	3,6	195,5	4,0	2,2	38,6	18,4	2 359,7	*138,0*
1869. . .	2 156,0	4,3	198,6	3,3	1,8	42,8	17,7	2 424,5	*141,8*
1870. . .	1 475,6	3,5	159,0	1,9	1,9	29,1	11,8	1 682,8	*98,1*
1871. . .	1 278,8	4,5	160,9	0,6	1,3	23,0	9,6	1 478,7	*68,0*
1872. . .	2 114,1	1,8	228,9	1,0	2,3	36,7	15,6	2 400,4	*140,1*
1873. . .	1 843,1	227,5	208,9	2,6	3,8	44,6	17,5	2 348,0	*145,2*
1874. . .	1 827,8	110,4	208,2	6,8	3,0	56,5	15,3	2 228,0	*144,1*
1875. . .	1 860,4	141,5	210,0	4,3	2,2	64,9	15,6	2 298,9	*148,2*
1876. . .	1 988,8	16,4	199,2	10,0	2,8	40,1	13,8	2 271,1	*150,4*
1877. . .	2 045,9	5,3	195,7	5,3	8,2	40,1	13,9	2 314,4	*153,8*
1878. . .	2 110,9	1,4	214,1	2,6	2,2	38,4	12,4	2 382,0	*158,4*
1879. . .	2 236,1	2,8	223,5	1,7	2,6	38,3	11,9	2 516,9	*167,4*
1880. . .	2 329,2	2,0	229,5	2,3	3,2	35,2	11,6	2 613,0	*174,1*
1881. . .	2 590,9	2,4	227,2	2,0	2,9	35,3	11,4	2 872,1	*191,9*
1882. . .	2 310,8	3,9	238,0	1,6	2,7	35,2	11,2	2 603,4	*178,3*
1883. . .	2 147,4	3,5	226,3	2,2	4,6	35,6	11,6	2 431,2	*161,6*
1884. . .	1 964,6	0,2	228,2	2,4	4,8	35,9	12,5	2 248,6	*143,9*
1885. . .	1 832,6	0,4	265,0	1,2	2,9	35,9	10,4	2 148,4	*141,1*
1886. . .	1 837,4	0,7	220,3	1,0	3,3	31,2	9,5	2 103,4	*139,0*
1887. . .	1 774,6	0,06	214,7	1,1	2,8	31,1	7,2	2 031,6	*134,2*
1888. . .	1 771,4	0,06	206,4	1,4	2,9	31,5	7,8	2 021,5	*133,6*
1889. . .	1 766,2	0,06	208,8	1,6	2,6	25,5	6,7	2 011,5	*133,1*
1890. . .	1 946,1	0,4	222,0	2,3	2,5	26,0	7,1	2 206,4	*147,5*
1891. . .	1 954,9	0,05	230,0	2,8	2,4	27,1	7,1	2 224,4	*147,2*
1892. . .	1 852,3	0,03	237,5	1,6	2,5	25,0	6,0	2 124,9	*140,8*
1893. . .	1 815,3	0,04	226,6	0,8	2,4	26,5	6,4	2 078,0	*137,8*
1894. . .	1 890,6	0,03	236,1	1,5	2,1	25,0	6,8	2 162,1	*142,9*
1895. . .	1 839,6	0,3	234,4	4,8	1,1	23,4	6,1	2 109,7	*139,8*

TABLEAU.

Tableau II. **Les ventes immobilières, classées d'a**

Numéros d'ordre.	Importance des ventes.	Ventes d'immeubles urbains. Nombre.	Total des prix.	Droits de mutation perçus par le Trésor.	d'im… Nombre.	Total des pri…
1	2	3	4	5	6	7
			Francs.	Francs.		Francs.
						Enquê…
1	De 600f et au-dessous	»	»	»	»	»
2	De 600 à 1 200f	»	»	»	»	»
3	De 1 200 et au-dessus	»	»	»	»	»
4	Totaux.	»	»	»	»	»
				Enquête de 1895	—	*Ventes en…*
5	De 500f et au-dessous	23 905	5 509 100	378 750	325 162	62 492 …
6	De 500 à 1 000f	17 166	12 442 900	855 450	100 763	69 636 …
7	De 1 000 à 5 000	40 583	98 125 200	6 746 110	118 977	245 328 …
8	De 5 000 à 10 000	13 598	93 448 500	6 424 580	17 985	115 932 …
9	De 10 000 à 20 000	8 768	122 897 400	8 449 200	6 953	95 853 …
10	De 20 000 à 50 000	5 596	161 116 800	11 076 780	3 288	96 036 …
11	De 50 000 à 100 000	1 572	107 808 900	7 411 860	727	48 970 …
12	De 100 000 à 200 000	771	105 764 900	7 271 340	242	32 906 …
13	De 200 000 à 300 000	261	61 036 000	4 196 220	50	13 457 …
14	De 300 000 à 400 000	99	35 144 300	2 416 170	13	4 311 …
15	De 400 000 à 500 000	61	27 227 300	1 871 880	8	3 023 …
16	De 500 000 à 600 000	40	21 740 200	1 494 640	3	1 654 …
17	De 600 000 à 700 000	28	18 119 500	1 245 710	2	1 252 …
18	De 700 000 à 800 000	18	13 697 700	941 720	1	734 …
19	De 800 000 à 900 000	9	7 050 600	525 980	1	640 …
20	De 900 000 à 1 000 000	8	7 712 000	530 200	»	»
21	De 1 000 000 à 1 100 000	6	6 252 000	429 830	»	»
22	De 1 100 000 à 1 200 000	4	4 485 700	308 390	»	»
23	De 1 200 000 à 1 300 000	2	2 500 000	171 880	»	»
24	De 1 300 000 à 1 400 000	3	3 923 700	269 750	»	»
25	De 1 400 000 à 1 500 000	1	1 413 800	97 200	»	»
26	De 1 500 000 à 1 600 000	1	1 550 000	106 560	»	»
27	De 1 600 000 à 1 700 000	»	»	»	»	»
28	De 1 700 000 à 1 800 000	2	3 530 000	242 690	»	»
29	De 1 800 000 à 1 900 000	4	7 463 200	513 090	»	»
30	De 1 900 000 à 2 000 000	2	3 940 000	270 870	»	»
31	De 2 000 000 à 2 500 000	(3) 3	7 555 800	450 710	»	»
32	De 2 500 000 à 3 000 000	1	2 873 900	197 580	»	»
33	De 3 000 000 et au-dessus.	1	3 083 900	212 020	»	»
34	Totaux.	112 513	947 013 800	65 107 160	574 173	792 494 …

(1) Chiffres cités par M. de Foville, dans son volume sur *le Morcellement*. — Nous avons calculé les droits de mutation sur les capitaux …
(2) D'après les chiffres publiés par l'administration de l'Enregistrement. — V. *Bulletin de statistique et de législation comparée de l'admi…*
(3) Deux ventes de 2 000 000 à 2 100 000 fr. pour 4 091 200 fr. ayant donné lieu à la perception de 281 270 fr. et une vente de 2 44…

importance (années 1841 et 1894).

…oits mutation perçus le Trésor.	VENTES CUMULATIVES D'IMMEUBLES URBAINS ET RURAUX consenties moyennant un prix unique. Nombre.	Total des prix.	Droits de mutation perçus par le Trésor.	TOUTES VENTES RÉUNIES. Nombre.	Total des prix.	Droits de mutation perçus par le Trésor.	RAPPEL des numéros d'ordre.
8	9	10	11	12	13	14	15
Francs.		Francs.	Francs.		Francs.	Francs.	
(1).							
"	"	"	"	701 021	169 207 700	10 237 100	1
"	"	"	"	162 503	141 845 800	8 581 670	2
"	"	"	"	195 917	1 071 365 000	64 817 580	3
"	"	"	"	1 059 441	1 382 418 500	83 636 350	4
pendant l'année 1894 (2).							
296 370	5 076	1 492 800	102 630	354 143	69 494 500	4 777 750	5
796 850	5 158	3 777 800	259 690	123 087	85 847 100	5 901 900	6
850 770	10 815	26 552 700	1 825 500	170 375	369 911 000	25 431 380	7
970 400	2 851	19 794 600	1 360 880	34 434	229 176 000	15 755 860	8
500 300	1 602	20 743 800	1 426 140	17 323	239 500 100	16 465 640	9
643 040	977	27 792 800	1 910 750	9 861	285 535 700	19 630 570	10
367 100	274	18 300 200	1 258 150	2 573	175 085 300	12 037 110	11
262 340	115	15 839 800	1 088 990	1 128	154 511 400	10 622 670	12
856 480	23	5 244 900	360 590	334	78 738 700	5 413 200	13
296 400	9	2 958 000	203 400	121	42 434 300	2 915 970	14
249 070	6	2 606 200	179 170	75	33 456 400	2 300 120	15
113 730	3	1 728 000	118 800	46	25 122 700	1 727 170	16
86 080	3	1 877 900	129 100	33	21 249 400	1 460 890	17
30 460	1	800 000	55 000	20	15 231 700	1 047 180	18
55 620	"	"	"	10	7 859 600	581 600	19
"	"	"	"	8	7 712 000	530 200	20
"	"	"	"	6	6 252 000	429 880	21
"	1	1 109 900	76 300	5	5 595 600	384 690	22
"	"	"	"	2	2 500 000	171 880	23
"	"	"	"	3	3 923 700	269 750	24
"	"	"	"	1	1 413 800	97 200	25
"	"	"	"	1	1 550 000	106 560	26
"	"	"	"	"	"	"	27
"	"	"	"	2	3 530 000	242 690	28
"	"	"	"	4	7 463 200	513 090	29
"	1	2 000 000	137 500	3	5 940 000	408 370	30
"	1	2 198 500	151 150	4	9 754 300	601 860	31
"	"	"	"	1	2 873 900	197 580	32
"	"	"	"	1	3 083 900	212 020	33
484 010	26 916	154 818 100	10 643 740	713 604	1 894 326 100	130 234 910	34

…les tarifs alors en vigueur.
…*gistrement*, 1897, tome Ier, page 213.
…nné lieu à la perception de 169 440 fr.

IV.

ESSAI SUR LA NATALITÉ AU MASSACHUSETTS. (*Fin* [1].)

Les plus riches d'entre elles et les plus indépendantes de fait, dit Mme Bentzon, éprises de sport, d'équitation et d'athlétisme, conduisent à quatre chevaux, ont un yacht, vont voir le torse nu d'un gymnaste qui leur fait une conférence sur sa musculature; elles ont sa photographie dans leur cabinet; c'est « une chose grecque ». Ce n'est que le très petit nombre; mais elles font la mode. De proche en proche, toutes imitent le genre régnant, tendent à faire plus qu'elles ne peuvent, aspirant à des professions et des exercices virils, au-dessus de leurs forces, à des dépenses au-dessus de leurs ressources.

Il en est ainsi dans toutes les classes sociales, sauf une certaine catégorie de prolétaires et de familles récemment immigrées, qui n'ont point encore été entraînées dans le tourbillon de la vie américaine.

D'après les nombreux auteurs qui ont décrit la vie privée du peuple aux États-Unis, la femme de l'ouvrier dépense beaucoup plus qu'en Angleterre, et surtout qu'en France et en Allemagne, en nourriture, en toilette, en logement, en objets de petit luxe. Et si les objets de première nécessité, pain, viande et chaussures communes sont à bas prix, tout ce qui est au-dessus est extrêmement cher. Elles passent pour mauvaises ménagères, l'épargne, l'économie chez nous si prisées, sont regardées ouvertement avec dédain, comme serait en France l'avarice dans une famille opulente. Les distractions, les voyages d'agrément coûtent très cher, mais bien que n'étant nullement indispensables, ils sont exigés par l'opinion. Malgré les institutions démocratiques, on aime à étaler le luxe et la dépense, ce qui prouve une fois de plus que l'Amérique est bien moins une démocratie véritable qu'une ploutocratie. L'ouvrier veut vivre bourgeoisement, le bourgeois veut vivre comme un millionnaire, et cela est assez naturel, puisque, de par la loi, le millionnaire et lui sont égaux.

« Un Anglais, qui a étudié à fond la vie des Américains, M. Bryce, disait avoir été surpris, d'abord, de n'apercevoir dans les trains du Far West que des femmes paraissant appartenir à ce qu'on appelle, en Europe, la classe moyenne, et il ajoutait : une observation plus attentive m'a montré que c'étaient les femmes, filles et sœurs des ouvriers (2). »

Dans l'État du Maine, à une fête qui attirait une foule extrêmement nombreuse, Mme Bentzon ne vit ni ouvrières, ni paysannes. Toutes portaient des robes bien taillées, dont beaucoup en soie, quelques-unes avaient des fourrures. La plupart de ces dames, égales en instruction aux bourgeoises, égales, ou peu s'en faut, en toilette, étaient des femmes de scieurs de long.

On comprend qu'un tel effort, pour s'élever personnellement en bien-être, en luxe, en instruction, fasse négliger la vie de famille et désirer de n'avoir que peu d'enfants. La femme a pris en horreur le ménage, la cuisine et la maternité. Elle veut être une fleur double, un être complet existant pour soi seul.

---

(1) Voir *Journal de la Société de statistique de Paris,* 1897, numéro d'octobre, p. 332, et numéro de novembre, p. 385.

(2) Levasseur, *Le salaire aux États-Unis,* 1894.

Un tel ensemble d'appréciations est, et a toujours été, le lot des classes élevées dans tous les pays; mais il devient dangereux pour la reproduction de l'espèce, quand il se généralise. Or, au Massachusetts, on peut le regarder comme universel dans la catégorie des *American born*.

L'Américain délaisse les travaux inférieurs, domesticité, terrassement, défrichement, travail des usines, filatures et tissages, ou il n'y veut paraître que pour des besognes qui demandent quelques connaissances techniques, de l'intelligence et du goût.

L'Américaine a plus de répugnance encore pour les fonctions inférieures de la société. L'instruction qu'elle a reçue lui a communiqué des aspirations élevées. Si elle est sans fortune, elle sera institutrice, demoiselle de magasin, journaliste; mais cuisinière, femme de chambre ou trayeuse, jamais. Les vilenies du ménage lui inspirent du dégoût; elle voudrait que, même à la campagne, tout se fît à la mécanique.

Les fonctions sociales les plus humbles sont remplies par les immigrés des deux sexes, Canadiens, Italiens, Irlandais, Allemands, Suisses, nègres ou Chinois, qui vivent satisfaits d'un sort inférieur.

L'élément américain nous apparaît donc, d'après tous les témoignages en si grand nombre que nous possédons, comme socialement superposé; il forme, par rapport à la masse, une élite, une aristocratie, et, comme toutes les aristocraties, il est menacé d'épuisement par insuffisance de reproduction. Il oublie que l'individu, incapable de se suffire à lui-même, n'est qu'une maille du tissu social. Pour vivre, il doit donner beaucoup et recevoir autant qu'il donne. Pour la cellule sociale, comme pour la cellule physiologique, la vie est d'autant plus intense que les échanges sont plus rapides, l'isolement aboutit toujours à la mort. Les deux sexes sont destinés à se compléter l'un l'autre; la nature veut que les deux moitiés de l'androgyne tendent toujours à se rejoindre et que leur union soit d'autant plus intime et plus féconde que chacune d'elles est mieux développée dans le sens qui lui est spécial.

L'individu, homme ou femme, n'est pas complet, il n'a pas son but en lui-même, mais en ce qui vaut mieux que lui, famille, patrie, humanité; car il est un animal sociable. Un corps beau, sain et vigoureux, formé par l'hygiène et la gymnastique, un caractère plein d'énergie, un goût exquis pour les choses de l'art et de la poésie, l'éloquence et la noblesse des manières unies chez un même sujet à la plus haute puissance d'abstraire et de généraliser, n'en font encore qu'un être très imparfait au point de vue social, s'il méconnaît la solidarité dans le temps et dans l'espace avec ses contemporains d'une part, avec les générations à venir de l'autre.

Pour les peintres et les sculpteurs, il est convenu que les génies et les anges, réunissant la beauté du jeune homme et de la jeune fille, n'ont point de sexe. Mais cette conception transportée en sociologie serait fatale à l'espèce.

L'hellénisme ne fait que des individus; comme l'ascétisme, son antithèse, il est inhabile à perpétuer une race, et la Grèce a péri par oliganthropie.

A l'idéal chrétien de renoncement, à l'idéal patriarcal des Pèlerins, tout imprégnés d'esprit biblique, la démocratie américaine préfère aujourd'hui l'idéal grec de libre développement. Son état démographique montre déjà qu'à ce choix elle compromet son avenir. Les fleurs doubles sont ordinairement stériles, qu'il s'agisse d'anachorètes ou d'athlètes.

Quant à présent, l'imitation de Jésus-Christ a peu d'influence; l'imitation d'Abraham, le patriarche polygame à qui fut promise, comme bien suprême, une postérité plus nombreuse que les sables de la mer, ne séduit plus que quelques Mormons; ce qui paraît mériter imitation, c'est l'homme qui, par un moyen quelconque, guerre, politique, commerce ou industrie, parvient à étendre sa domination sur le nombre le plus grand de ses semblables.

Les Américains ont, dit-on, une curiosité et une admiration sans bornes pour Napoléon. Tout ce qui a trait à sa personne, à sa vie, à ses victoires et à ses défaites les passionne et leur tourne la tête. Ils ont soif de détails, d'anecdotes, de livres, de gravures et de photographies le concernant.

De la part de démocrates et de libéraux, ce goût si prononcé pour l'homme qui a le plus méprisé la liberté humaine et versé le sang comme l'eau pour le seul profit de sa gloire personnelle peut, à première vue, sembler illogique.

La démocratie vraie, pour nous, repose sur la solidarité des citoyens étroitement unis entre eux et s'entr'aidant pour se faire parvenir, tous ensemble, à un degré de plus en plus élevé de valeur et de bonheur. Mais, cette conception, encore rare chez nous, ne l'est pas moins en Amérique.

Pour la presque totalité des hommes, la démocratie n'est rien, au fond, que l'universalisation des états d'âme de l'aristocratie. Chaque individu ne doit rien qu'à lui, ne se soucie des autres que pour les dépasser. Il a non seulement le droit, dans sa pensée intime, mais une sorte de devoir imposé par l'opinion du milieu où il vit, de se servir de ses semblables pour le triomphe de son ambition. S'il réussit, il est assuré des applaudissements de la foule, de l'admiration du public, qui voudrait avoir fait comme lui.

Il est naturel que des hommes et des femmes, dans une telle disposition d'esprit, restent béants d'envie devant le héros qui porta au plus haut point le génie d'exploiter ses semblables à son profit.

Toutefois, il n'est séduisant que pour l'imagination, nul ne peut songer à l'imiter dans la vie réelle. Le patron dont la vie, les vertus et la carrière sont offerts le plus couramment à l'imitation des jeunes gens et des hommes de toute condition, c'est Abraham Lincoln. Celui-ci, par l'humilité de son origine, sa pauvreté, son absence d'instruction et d'éducation primitives, peut être proposé comme modèle aux enfants du peuple.

Aussi sa vie est-elle étudiée, racontée jusque dans les détails les plus insignifiants pour nous. La grossière maison de planches du Kentucky, où son père et sa mère se sont mariés, la maison aussi rustique que le dernier *penty* de Basse-Bretagne, où il naquit, le paysage qui l'entoure, la carte du pays environnant, la maison où il fit des journées en qualité de charpentier, un vieux bûcheron qui l'a connu dans son enfance, un buffet fait par lui sont autant de motifs de description et d'illustration. Les portraits du manouvrier rude et maigre, sa vie de batelier, ses efforts pour s'instruire à trente ans, à la lueur du foyer, avec de pauvres livres d'emprunt, sa résolution d'imiter Washington, son élection à la présidence de la République, enfin son assassinat et l'énorme in-quarto rempli des compliments de condoléance venus de tous les points de l'Europe et de l'Amérique, tous ces faits d'une vie pure et glorieuse, donnés en exemple à la nation, indiquent la direction qui plaît aux imaginations et l'accentuent.

La biographie de Franklin eut jadis une action analogue, quoique dans un sens

différent. Aujourd'hui celle de Lincoln, plus voisine en date, enseigne comment, dans la sphère du pouvoir politique, un individu peut gravir du degré le plus inférieur de l'échelle sociale jusqu'au plus élevé. Celle de Jay Gould ou de tout autre milliardaire est une démonstration de la même possibilité dans la sphère du pouvoir social qui est la richesse. Elles donnent à la nation des leçons éloquentes et comprises de tous. Nulle part la capillarité sociale n'a plus de puissance qu'en Amérique pour entraîner la molécule humaine et nulle part elle ne peut monter de si bas si haut en un temps si court.

Dès l'instant que le citoyen d'une démocratie adopte cette conception de son rôle social, il se considère, ainsi que l'aristocrate l'a toujours fait, comme un tout complet par lui-même, ayant sa fin en soi, ne devant rien qu'à soi; à ses yeux, il est un absolu. Son développement personnel sera bien ou mal compris, il se fera en valeur ou en jouissance. Les buts les plus divers pourront être poursuivis, ce sera la fortune conquise par un labeur acharné ou la paresse dans une médiocre aisance, les succès de la politique ou les triomphes du luxe et de la vanité, ces différences sont secondaires. Une seule chose est essentielle, c'est son individualisme à outrance.

Le lien entre l'individualisme et la démocratie avait déjà frappé de Tocqueville. « L'individualisme est d'origine démocratique, dit-il (1), et se développe à mesure que les conditions s'égalisent.

« Le nombre augmente de ceux qui ont acquis assez de lumières et de biens pour pouvoir se suffire à eux-mêmes. Ils ne doivent rien à personne; ils n'attendent pour ainsi dire rien de personne; ils s'habituent à se considérer toujours isolément et ils se figurent volontiers que leur destinée tout entière est entre leurs mains.

« Ainsi, non seulement la démocratie fait oublier à chaque homme ses aïeux, mais elle lui cache ses descendants et le sépare de ses contemporains; elle le ramène sans cesse vers lui seul...

« L'égoïsme est un vice aussi ancien que le monde. Il n'appartient guère plus à une forme de société qu'à une autre. »

Une démocratie égalitaire, réalisant quelque forme du socialisme, n'aurait point pour conséquence cet individualisme à outrance. Mais la démocratie ploutocratique, dans laquelle tous les citoyens sont égaux en droit et ne le sont jamais en fait l'engendre fatalement, et à sa suite, un abaissement considérable de la natalité. L'effort de la race vers son développement en nombre est en raison inverse de l'effort de l'individu vers son développement personnel.

Du moment que la cause de l'oliganthropie est ramenée, par l'analyse, à une dénomination aussi abstraite, elle explique aussi bien ce qui se passe dans notre département du Gers que dans le comté de Barnstable (Massachusetts), dans l'aristocratie anglaise que dans le Sénat romain, chez les Spartiates que chez les Athéniens et les autres républiques grecques. Les différences qui paraissaient profondes deviennent relativement superficielles. Nous avons opéré comme les généraux qui, s'enfonçant hardiment en pays ennemi, prennent à revers les fortifications et font tomber les plus imprenables sans coup férir.

Une foule d'hypothèses alléguées pour expliquer l'abaissement de la natalité française s'excluent d'elles-mêmes.

---

(1) *De la démocratie en Amérique*, III, p. 163.

Comparons deux collectivités chez lesquelles la fécondité des mariages soit extrêmement faible, d'une part, les « American born », tant urbains que ruraux, du Massachusetts; de l'autre, les petits bourgeois français, tant urbains que ruraux, du Lot-et-Garonne.

Sous le rapport de la race, les premiers sont dolichocéphales, selon toute vraisemblance, comme leurs ancêtres anglo-saxons; les seconds sont, et cela est une certitude, très brachycéphales. Au point de vue de la langue, les uns parlent l'anglais, les autres le français, de sorte qu'ils lisent des productions littéraires fort différentes.

Au point de vue de la religion, les uns sont protestants, les autres sont catholiques.

Sans examiner en détail les lois civiles, il faut cependant noter que les uns ont la liberté de tester et la recherche de la paternité, les autres non.

Au point de vue administratif, les uns jouissent d'une large autonomie locale, les autres souffrent d'une administration très centralisée.

Les uns ont été façonnés par des siècles de république égalitaire et puritaine, les autres par des siècles de sujétion monarchique et aristocratique.

Les uns reçoivent une éducation virile qui en fait des hommes d'initiative, les autres, une éducation craintive qui les fait casaniers.

Les uns ont des débouchés illimités dans le commerce, l'industrie, l'agriculture extensive, l'exploitation d'un continent, les autres trouvent toutes les carrières encombrées et visent, tout au plus, à quelque emploi modeste dans quelque administration.

Les uns ont reçu une instruction pratique, positive et scientifique, les autres une instruction principalement grammaticale, littéraire.

Sans poursuivre davantage ce parallèle, on voit, qu'entre ces deux populations, tout est non seulement différent, mais diamétralement opposé, et, cependant, toutes deux présentent en commun l'abaissement excessif de leur natalité, parce que toutes deux ont en commun l'idéalisme individuel.

Ce n'est pas que la langue et la littérature, la religion, les lois politiques et civiles, le passé historique, le luxe ou la médiocrité, la présence ou l'absence de débouchés, le caractère de l'instruction et de l'éducation, l'énergie ou la paresse qui en résultent, soient sans effet sur la natalité; mais elles n'agissent qu'en réprimant ou développant l'idéalisme individuel.

Le protestantisme, qui voit favorablement le mariage et donne tant d'importance à la morale, se montre cependant au Massachusetts, contrairement à ce qu'on aurait pu attendre, tout à fait inhabile à empêcher l'infécondité des mariages.

La surabondance des débouchés doit aussi être, *à priori*, regardée comme très favorable à la natalité. Certains auteurs en ont été si persuadés qu'ils ont considéré l'acquisition de colonies par la France comme une panacée contre l'abaissement de sa natalité. Cependant les magnifiques débouchés qui existent en Amérique appellent des immigrants d'Europe; ils n'ont pas la vertu d'évoquer du néant à l'existence des fils d'Américains.

De cette étude se dégagent deux conclusions d'importance capitale.

En ce qui concerne l'avenir des États-Unis, si l'oliganthropie, laissée à elle-même, continue sa marche, elle y tuera et la race anglo-saxonne et les fils des immigrés, qui auront adopté entièrement les idées et les mœurs des Anglo-Américains.

De deux choses l'une, ou cette civilisation se modifiera profondément ou le peuplement du Nord-Amérique ne sera jamais qu'imparfait. Les patriotes comptent que dans un temps donné il sera peuplé de 600 millions d'hommes. Si la civilisation présente n'est rectifiée, cela ne sera certainement point.

En ce qui concerne l'avenir de la démocratie, il y a, dans la civilisation démocratique, en Amérique comme en France, un principe toxique. Ce qui le prouve, c'est que plus un peuple prend de cette civilisation, plus elle devient chez lui intense et universelle et plus il en meurt. Il s'agit de déterminer ce principe afin de l'éliminer.

Je crois avoir établi, tant par ce travail que par ceux qui l'ont précédé, que le poison contenu dans la civilisation du Massachusetts, comme dans celle de la Normandie et de la Gascogne, est une erreur sur le rôle de l'individu dans la famille et dans l'espèce, erreur qui n'est pas formulée, qui même est inconsciente, tant elle semble naturelle, mais qui dirige la vie des démocraties ploutocratiques et anti-égalitaires, comme celle de toutes les aristocraties, de toutes les élites du pouvoir, de la fortune, du savoir ou de l'esthétique.

C'est un ferment qui ne se développe qu'à la chaleur du bien-être et qui, chez les populations pauvres des États démocratiques, n'a point d'effet. Il ne commence à les stériliser qu'au fur et à mesure qu'elles s'élèvent à l'aisance. On peut concevoir une démocratie, dirigée par la science, qui n'en serait point atteinte. C'est à la démographie de sauver la démocratie en l'éclairant.

Il faut tout d'abord, et au plus tôt, faire la démographie de la France, commune par commune et décade par décade, depuis le commencement du siècle. Il faut, en Amérique, faire le même travail partout où il est possible, et notamment au Connecticut, au Rhode-Island et au Massachusetts. C'est la base indispensable des spéculations et des raisonnements ultérieurs. Les hommes et les femmes, qui sont voués aux choses intellectuelles, sont particulièrement nombreux dans cette partie de la Nouvelle-Angleterre. Il leur est impossible de donner à leur vie un emploi plus noble, plus utile, d'une plus grande portée scientifique et sociale.

Arsène DUMONT.

V.

BIBLIOGRAPHIE.

STATISTIQUE DU JAPON (1).

Michel Chevalier se plaisait à répéter que la statistique est la comptabilité des États ; et il ajoutait que par la manière dont cette comptabilité est tenue, on peut juger, pour une nation, comme pour un établissement industriel ou commercial, de sa situation matérielle, de ses progrès, de sa prospérité.

La *Statistique du Japon*, dont nous avons le onzième volume sous les yeux, servirait, au besoin, à justifier la réflexion de notre ancien Président. Quand même nous ignore-

(1) *Résumé statistique de l'empire du Japon*. M. Hanabusa, secrétaire du cabinet impérial, chef de la section de statistique générale du Japon. Tokio, 1897, in-8°.

rions les événements qui se sont passés dans l'Extrême-Orient depuis quelques années, il suffirait de jeter les yeux sur le tableau de toutes les forces productives, militaires et des éléments économiques de tout genre, établis par la Statistique Générale du Japon, sur le plan de nos statistiques européennes les plus perfectionnées et les plus complètes, pour se convaincre qu'on est en présence d'un État bien organisé, se rendant un compte exact de toutes les conditions de son existence, et marchant dans la voie du progrès.

Le volume comprend dix-huit chapitres, dont les plus intéressants sont consacrés à la population, à l'agriculture, à l'industrie et au commerce extérieur, à la justice, à l'instruction publique, à l'hygiène publique, aux finances, aux chemins de fer, à l'armée et à la marine, etc.; nous allons en donner une analyse succincte.

Démographie. — Les données relatives à la population sont fournies par des méthodes rigoureuses, le recensement est fait chaque année à l'aide des registres de population déposés dans chaque mairie, registres qui existent dans quelques États de l'Europe et permettent de tenir à jour la population dans chaque commune. Le dénombrement par âge paraît scrupuleusement établi et ne présente pas ces anomalies qu'on observe en quelques pays, par exemple dans celui de la France, où l'on voit la population s'accroître de 18 à 25 ans.

Les données de la statistique japonaise sont assez complètes pour permettre d'établir directement une table de survie bien exacte, ce que nous ne pourrions pas faire en France, à moins d'interpolation, à raison de la qualité défectueuse des matériaux et des lacunes d'âges à partir de 25 ans.

La population japonaise s'accroît dans de rapides proportions. Elle était de 37 868 987 habitants en 1885; elle a été de 42 270 620 en 1895, soit un accroissement de 4 401 633 en dix ans; dans le même laps de temps, de 1886 à 1896, la population française ne s'est accrue que de 80 000 habitants. Cet accroissement de la population japonaise tient à sa forte natalité et à sa faible mortalité : le nombre des naissances, en 1895, a été de 1 million 246 427, celui des décès de 852 422, soit un excédent de 394 005 naissances; la mortalité n'est que de 20 p. 1 000 au Japon, notablement plus faible qu'en Europe, l'Angleterre et les pays scandinaves exceptés.

Il faut dire aussi que le nombre des mariages est plus considérable au Japon qu'en Europe; on en a compté 365 633 en 1895, tandis qu'en France ce chiffre atteint à peine 280 000 par an. Nous devons ajouter que l'on compte, au Japon, un nombre considérable de divorces : il y en a eu 110 838 en 1895, presque le tiers des mariages, mais ce n'est pas là une cause de diminution de la population, tout au contraire.

Superficie et agriculture. — Le gouvernement impérial a fait procéder, il y a environ cinquante ans, à une cadastration méthodique du pays, complétée plus récemment par des calculs planimétriques, pour quelques parties du territoire. La superficie actuelle est de 38 232 348 hectares; cela fait ressortir à 111 le chiffre de la population, par kilomètre carré; en France, on compte 72 habitants, et en Belgique, où la population est la plus dense de toute l'Europe, 211 habitants. Une enquête spéciale annuelle fournit l'étendue des superficies cultivées de la production agricole totale, ainsi que le rendement moyen et la valeur moyenne. La récolte du riz, la plus importante de toutes, a donné, en 1894, 75 millions d'hectolitres, avec un rendement moyen de 25 hectolitres 1/2 à l'hectare; le froment, 6 millions 1/2 d'hectolitres, avec un rendement de 13 hectolitres 5 à l'hectare, un peu moins élevé qu'en France; le mûrier occupe une superficie plantée de 250 000 hectares et le thé 55 000 hectares.

L'industrie séricicole est l'objet d'une enquête analytique, embrassant tous les calculs de la culture, de la fabrication, de la vente et de l'exportation.

Justice. — Un chapitre spécial est consacré à la justice civile et criminelle. On sait que le Japon a modelé son organisation judiciaire sur la nôtre; il a établi, comme nous, des justices de paix, des tribunaux civils, des cours d'appel et une cour de cassation; enfin, notre secrétaire général, M. Yvernès, lui a fourni les cadres de la statistique judiciaire, qu'il a, le premier, organisée dans notre pays. Le compte rendu intéressant qu'il a donné de la statistique judiciaire au Japon, pour 1893 (1), nous dispense de nous étendre davantage sur ce sujet.

(1) *Journal de la Société de statistique de Paris,* numéro de septembre 1895.

Instruction publique. — La statistique de l'instruction publique est établie sur le plan de celles que publient plusieurs États de l'Europe; elle témoigne des efforts faits par le gouvernement impérial pour la diffusion de l'instruction et des résultats remarquables obtenus jusqu'à présent.

Le nombre des écoles primaires est de 24 046 pour l'ensemble de 12 672 communes. Le personnel enseignant est de 63 035 personnes et le nombre des élèves fréquentant ces écoles s'élève à 3 501 071, dont les deux tiers environ sont des garçons.

L'enseignement moyen, ce que nous appelons en France l'enseignement secondaire, compte un grand nombre d'établissements privés ou dirigés par l'Etat. L'enseignement supérieur est représenté par des écoles de droit, de médecine, d'agriculture, de commerce, d'art vétérinaire, d'industrie et des beaux-arts; rattachons-y l'école supérieure militaire et l'école supérieure de la marine; cet enseignement compte un personnel nombreux, d'une haute culture intellectuelle, dont quelques membres sont des professeurs européens, mais dont le plus grand nombre sont japonais.

Hygiène publique. — Elle paraît être en grand honneur dans l'empire du Japon. On en juge par ce fait, que nous avons déjà cité, que la mortalité y est moindre que sous nos climats d'Europe qui, cependant, sont tempérés. L'organisation médicale y est plus complète que chez nous, ce qui tient sans doute à l'effectif du corps médical japonais. On comptait, en France, 14 919 médecins en 1893; on en compte, au Japon, 43 196; les médecins sont tenus, au Japon, de fournir à l'administration un bulletin de la maladie pour chaque décès constaté, comme en Angleterre.

Commerce extérieur. — Le *Résumé statistique* nous fournit des détails sur le commerce extérieur du Japon pendant la période décennale 1885-1894. Le montant total des exportations du Japon était de 185 millions de francs en 1885; il a atteint 566 millions en 1894; les importations, qui étaient de 163 millions de francs à la première date, s'élèvent à 608 millions en 1894. Les pays qui reçoivent le plus de marchandises japonaises sont : les États-Unis 216 millions de francs, l'Angleterre 29 millions, la France 77 millions, l'Allemagne 7 1/2; les pays qui font pénétrer le plus de marchandises au Japon sont : l'Angleterre 210 millions, les États-Unis 54 millions, l'Allemagne 39, la France 21. Le *Résumé statistique* entre dans le détail des catégories de marchandises importées et exportées.

Nous devons signaler, dans le *Résumé statistique*, deux tableaux qu'on ne trouve pas toujours dans nos statistiques européennes les mieux établies : ce sont les prix courants des marchandises usuelles dans les grandes villes et les salaires des ouvriers; ce dernier état est particulièrement intéressant, il indique les variations des salaires dans les sept grandes divisions territoriales de l'empire et la moyenne générale. Le salaire moyen journalier des charpentiers est de 1 fr. 75 c., celui des tailleurs de 1 fr. 55 c.; les mineurs gagnent 1 fr. 70 c., les imprimeurs 1 fr. 40 c., les ouvriers agricoles 120 fr. par an. On voit combien ces prix sont inférieurs à nos prix européens et surtout aux prix américains. Il résulte de l'enquête récente publiée par M. Carroll Wright, commissaire général du travail à Washington (1), que, dans le Massachusetts, les cordonniers gagnent 7 fr. 50 c., les imprimeurs 12 fr., les tailleurs 9 fr., etc.

Armée. — L'opération du recrutement se fait, au Japon, dans des conditions de sélection en général plus rigoureuses que dans les États européens. Cette sélection est rendue plus facile que chez nous par le grand nombre de conscrits examinés chaque année. Le total des jeunes gens ayant participé à la conscription, en 1895, a été de 385 342, tandis qu'en France nous n'arrivons, malgré la plus-value des contingents signalée depuis quelques années, qu'à 335 000; cela tient à ce que la survie moyenne des jeunes gens de vingt ans est notablement plus élevée qu'en Europe.

L'armée active compte (1895) 257 217 hommes répartis en six divisions, non compris la garde impériale. Je constate que l'armée japonaise se trouve dans des conditions sanitaires supérieures à celles des armées européennes; la mortalité, au Japon, n'est que de 5,8 pour 1 000 hommes d'effectif (période 1888-1894), tandis qu'en France elle est de 6,6 p. 1 000, en Italie de 7,5 p. 1 000, en Angleterre de 10,6 p. 1 000.

(1) *Work and Wages.* Washington, 1897.

Finances. — La statistique des finances est établie d'après le compte définitif des recettes. Le dernier compte publié, celui de 1893-1894, se traduit par 445 millions de francs de recettes et 423 millions de dépenses. Les principales branches de recettes sont : l'impôt foncier qui fournit 191 millions de francs, les contributions indirectes 87, les douanes 27, le tabac 15, l'impôt sur les revenus 6 1/2, etc.

La dette publique est de 1 645 millions.

Enfin, à la charge fiscale qui pèse sur les contribuables japonais, il faut joindre l'ensemble des taxes locales qui s'élèvent à 50 millions de francs par an.

Chemins de fer. — La statistique des chemins de fer japonais est particulièrement instructive; nous ne donnerons ici que les résultats sommaires. Les dépenses de cette nature ont contribué, pour une large part, à grossir la dette publique du Japon. L'État a fourni de larges subventions aux compagnies, comme nous l'avons fait en France, où, à l'heure qu'il est, le total de ces subventions dépasse 5 milliards. Mais il y a cette différence, que le Japon ne paie pas de garantie d'intérêt.

La longueur totale du réseau exploité est de 4 500 kilomètres, dont 1 275 appartiennent à l'État et 3 225 aux compagnies. Les frais d'exploitation sont remarquablement atténués. Le coefficient d'exploitation (rapport des dépenses aux recettes) est de 42 p. 100, tandis qu'en France, il est en moyenne de 53 p. 100.

Les frais de construction atteignent à peine 175 000 fr. le kilomètre. Ce sont, en général, des compagnies anglaises qui construisent les voies ferrées. Mais il n'y a pas de monopole. Ce sont des concessions faites à des industriels dont les propositions sont approuvées par le gouvernement japonais.

Comme je viens de le dire, le Japon ne connaît pas la garantie d'intérêt. Les capitaux engagés ont été regardés comme suffisamment rémunérés par l'exploitation. La Compagnie de Hankaï, une des plus importantes, donne 13 p. 100 à ses actionnaires; la Compagnie la moins favorisée, celle de Kinshin, donne encore un revenu de 3,62 p. 100.

L. Vacher.

VI.

CHRONIQUE DES BANQUES, CHANGES ET MÉTAUX PRÉCIEUX.

L'année 1897, au point de vue des affaires de banque, s'est passée sans incident, il n'y a pas eu de grande émission, de grands emprunts, on n'a constaté aucun abus du crédit; cependant, les transactions ont eu une bonne activité, dont les banques d'émission se sont ressenties.

Voici les principaux chiffres de leurs bilans :

		31 octobre.	30 novembre.	31 décembre.
		Millions de francs.		
Banque de France.	Encaisse	3 206	3 169	3 159
	Circulation	3 760	3 733	3 809
	Portefeuille et avances	1 195	1 272	1 340
	Comptes courants publics et privés	760	793	833
Banque d'Allemagne.	Encaisse	1 000	1 087	1 033
	Circulation	1 456	1 374	1 650
	Portefeuille et avances	1 085	929	1 177
	Comptes courants publics et privés	549	588	533
Banque d'Angleterre.	Encaisse	798	809	761
	Circulation	657	684	709
	Portefeuille et avances	715	695	862
	Comptes courants publics et privés	1 117	1 087	1 267

		31 octobre.	30 novembre.	31 décembre.
		Millions de francs.		
Banque d'Autriche-Hongrie.	Encaisse.	1 057	1 057	1 023
	Circulation.	1 484	1 419	1 470
	Portefeuille et avances	495	442	532
	Comptes courants publics et privés.	28	23	23
Banque de Belgique.	Encaisse.	103	106	103
	Circulation.	482	476	487
	Portefeuille et avances	460	462	471
	Comptes courants publics et privés.	97	96	100
Banque d'Italie.	Encaisse.	368	364	357
	Circulation.	790	786	772
	Portefeuille et avances	310	338	380
	Comptes courants publics et privés.	247	249	259
Banque de Russie.	Encaisse.	3 148	3 155	3 206
	Circulation.	2 578	2 512	2 452
	Portefeuille et avances	587	587	597
	Comptes courants publics et privés.	1 654	1 723	1 706

Il n'est pas sans intérêt de comparer les encaisses or à la fin de décembre 1896 et de décembre 1897 :

	31 décembre 1896.	31 décembre 1897.	Différences en plus.	Différences en moins.
	Millions de francs.			
Banque de France	1 915	1 953	38	»
Banque d'Angleterre	855	761	»	94
Banque d'Autriche-Hongrie.	634	764	130	»
Banque de Danemark	93	90	»	3
Banque d'Espagne	213	236	23	»
Banque d'Italie	299	300	1	»
Banque de Russie	2 889 (1)	3 097	208	»

La circulation générale ne paraissant pas s'être appauvrie dans le courant de 1897, l'excédent provient, d'une part, de 80 millions perdus par les États-Unis; d'autre part, de la production des mines.

Le taux de l'escompte a été assez mouvementé :

	Nombre de variations.	Plus haut.	Plus bas.	Moyenne.
		Pour 100.		
Banque de France	0	2	2	2
Banque d'Allemagne	5	5	3	3,82
Banque d'Angleterre	6	4	2	2,64
Banque d'Autriche-Hongrie.	0	4	4	4
Banque de Belgique	0	3	3	3
Banques suisses	6	4 1/2	3 1/2	3,92

Le privilège de la Banque d'Autriche-Hongrie, qui expirait le 31 décembre 1897, n'a pu être renouvelé en temps utile, il a été prorogé jusqu'au 31 décembre 1898.

Les transactions dans les *clearing houses* de Londres et de New-York, dans les cinq dernières années, ont été les suivantes :

(1) Y compris la réserve d'or, appartenant au Trésor, maintenant comprise dans l'encaisse de la Banque.

Années.	Londres.	New York
—	Millions de £.	Millions de $.
1893. . . .	6 478	31 261
1894. . . .	6 337	24 388
1895. . . .	7 592	29 842
1896. . . .	7 574	28 870
1897. . . .	7 491	33 427

Au point de vue monétaire, il y a lieu de signaler l'enquête monétaire parue dans le numéro de décembre du *Bulletin de statistique et de législation comparée.* Ce document de première importance mériterait d'être étudié en détail, nous nous bornerons à dire qu'il confirme entièrement les enquêtes précédentes.

Le Japon, depuis le 1er octobre dernier, est passé à l'étalon d'or. Le résultat a été tout autre qu'on ne l'avait espéré. Loin d'enrayer la hausse des prix qui s'est manifestée à la suite de la guerre avec la Chine, la réforme semble, au contraire, l'avoir exaspérée.

Un *index number,* composé de 40 articles de grande consommation, a suivi la marche que voici :

1887.	100
Octobre 1896.	150
1er septembre 1897 . . .	163
1er octobre 1897	173

La hausse des prix paraît résulter, entre autres causes, de l'accroissement de la vitesse de la circulation de la monnaie et d'une augmentation de la quantité de monnaie. Pendant l'année fiscale 1896-1897, il a été reçu 98 millions de yens pour paiement de l'indemnité chinoise, les billets de banque convertibles sont montés de 147 millions de yens en 1895, à 193 millions en 1897, et toute la circulation de papier de 266 à 289 millions de yens. Pendant ce temps, les compensations au *clearing house* ont augmenté de 148 millions à 417 millions de yens.

Les salaires sont restés très bas, tandis que les profits atteignent un niveau élevé; les banques distribuent 15 p. 100 à leurs actionnaires, les filatures de coton de 18 à 19 p. 100, les chemins de fer 10 p. 100 et plus.

D'après le *Commercial Chronicle* de New York, auquel ces extraits sont empruntés, les capitaux européens et américains commencent à s'intéresser sérieusement aux affaires japonaises.

M. Preston, directeur de la Monnaie des États-Unis, vient de faire paraître son rapport annuel, comprenant les opérations de l'administration, du 1er juillet 1896 au 30 juin 1897.

Pendant les années fiscales 1896 et 1897, il a été monnayé :

	1896.		1897.	
	Nombre de pièces.	Valeur.	Nombre de pièces.	Valeur.
	—	$	—	$
Monnaies d'or.	3 584 760	58 878 490	4 566 290	71 646 705
Dollars argent.	7 500 822	7 500 822	21 203 701	21 203 701
Monnaie divisionnaire. . .	12 923 707	3 939 819,20	12 900 449	3 124 085,65
Billon	54 321 484	869 337,32	49 665 403	984 509,59
Total.	78 330 773	71 188 468,52	88 335 843	96 959 001,24

Parmi les nombreux tableaux figurant dans le rapport, il y a lieu de signaler celui qui donne l'emploi industriel des métaux précieux aux Etats-Unis :

Or.

Années civiles.	Monnaies des États-Unis.	Or nouveau.	Or ancien.	Lingots et monnaies étrangers.	Total.
—	—	—	—	—	—
			Dollars.		
1892. . .	3 500 000	10 588 703	4 468 685	771 686	19 329 074
1893. . .	1 500 000	8 354 482	2 177 165	804 254	13 435 901
1894. . .	1 500 000	6 430 073	2 184 946	543 585	10 458 604
1895. . .	1 500 000	8 481 789	2 976 269	471 027	13 429 085
1896. . .	1 500 000	7 209 787	2 369 343	316 804	11 395 934

L'argent employé dans les arts est calculé à sa valeur monétaire, ce qui veut dire qu'il faut multiplier par 16 le poids des dollars or indiqués ci-dessous pour avoir le poids de l'argent mis en œuvre :

Années civiles.	Emploi de l'argent dans l'industrie.
1892	$ 9 301 388
1893	9 634 277
1894	10 883 048
1895	12 277 024
1896	10 204 273

M. John D. Vaughan, de Denver, dans la revue américaine bimétalliste ***Money***, fournit quelques chiffres sur le coût de la production de l'or et de l'argent, nous les reproduisons à titre de curiosité, et en faisant, à cet égard, toutes réserves :

Or.

	Frais de production.	Bénéfices.
	Par tonne.	
Mine de Hamertake (Dakota)	$ 1,20	$ 1,50
Autres mines —	1,40 à 1,50	1,10 à 1,20
Cripple Creek (Colorado)	2,00	33,00
Alaska Trendwell	1,12	1,70
Mount Maryan (Venezuela)	13,00	50,00

Les mines d'argent des États-Unis ferment, l'une après l'autre, depuis que l'once de métal blanc est tombée au-dessous de $ 0,80; les mines qui exploitent des minerais pauvres ne peuvent travailler lorsque le métal tombe entre 1 $ et 1$,25 l'once.

Malgré la faiblesse de la récolte européenne, il n'y a pas eu d'importations d'or à New-York pendant le dernier trimestre 1897, cependant la situation monétaire des États-Unis s'est beaucoup fortifiée, probablement par suite d'un retour de confiance qui a fait cesser la thésaurisation de l'or.

Trésor des États-Unis.

	31 octobre.	30 novembre.	31 décembre.
Encaisse.			
	Millions de dollars.		
Or. Barres	37	42	46
Or. Monnaie	153	152	152
Total	190	194	198
Argent. Barres	105	103	102
Argent. Monnaie	404	404	405
Total de l'encaisse	699	701	705
Circulation.			
Greenbacks, etc.	313	317	312
Certificats d'or	37	37	37
Certificats d'argent et billets du Trésor	474	478	480
Total de la circulation	824	832	829

L'encaisse des banques associées de New York a rapidement augmenté :

Au 30 octobre elle était de	$ 101 600 000
Au 27 novembre —	104 200 000
Au 31 décembre —	104 700 000

Du 2 janvier au 31 décembre, elle s'est accrue de $ 28 400 000, soit 142 millions de francs.

Le secrétaire du Trésor, M. Gorge, a élaboré un plan pour rétablir l'ordre dans la circulation monétaire et fiduciaire des États-Unis ; toutes les réformes qu'il recommande sont en faveur du maintien de l'étalon d'or.

Les changes ont présenté leur physionomie habituelle pendant le dernier trimestre, et, sauf une tendance à la baisse de la prime de l'or à Buenos-Ayres, la situation n'a pas beaucoup changé. Signalons, toutefois, la hausse de la roupie, qui a dépassé le pair légal.

Pierre des Essars.

VII.

Liste des ouvrages présentés dans la séance du 19 janvier 1898.

Ouvrages signés. — (*Voir le procès-verbal de la séance, page 42.*)

Documents officiels. — France. — *Annuaire statistique de la France*, XVII[e] vol., 1897 (Office du travail). — *Situation financière des départements*, 1895; *Statistique pénitentiaire*, 1895 (Ministère de l'intérieur). — *Compte rendu du Conseil d'administration de la Dette publique ottomane.*

Autriche. — *Statistische Uebersicht der Verhältnisse der österreichischen Strafanstalten und der Gerichts-Gefängnisse*, 1893 (*Statistique pénitentiaire*). — *Die Ergebnisse der Reichsrathswahlen*, 1897 (*Election des magistrats*). — *Die Ergebnisse der Strafrechtspflege*, 1894 (*Administration de la justice pénale*).

Belgique. — *Rapport sur les opérations de la Division d'hygiène et sur la salubrité publique de la ville de Bruxelles*, 1896.

Bulgarie. — *Mouvement de la population*, 1894.

Danemark. — *Importation et exportation, production d'eau-de-vie, de levure, de bière et de sucre de betterave*, 1896. — *Causes des décès dans les villes*, 1896. — *Annuaire statistique*, 1897. — *Communications du Bureau de statistique de l'État*, 4[e] série, tome I[er].

Italie. — *Relazione del Direttore generale del fondo per il culto sulle attività è passività delle parrochie e delle mense vescovili*, dicembre 1896 (*Revenus des cures et des évêchés*). — *Bulletin de l'Institut international de statistique*, tome X, 1[re] et 2[e] livraisons.

Brésil. — *Registro civil*, 1894.

Mexique. — *Statistique fiscale pour 1892-1893 et 1893-1894.*

Publications périodiques. — *Revues et journaux de France et de l'étranger.*

Le Gérant, O. Berger-Levrault.

PUBLICATIONS

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

LE 25e ANNIVERSAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

(1860-1885). Communications et mémoires. La Statistique officielle en France et à l'étranger. Actes et travaux de la Société. Un beau volume in-4° de 444 pages. Paris, Berger-Levrault et Cie, 1886 . . . . 5 fr.

CONFÉRENCES SUR LA STATISTIQUE ET LA GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE

Faites en 1889-1890 à la Réunion des officiers. 1 volume in-12, 406 pages. (Vve Rozier, éditeur, 26, rue Saint-Guillaume). . . . . 3 fr.

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

39e année (1898). Recueil mensuel paraissant le 10 de chaque mois par livraisons de 2 à 3 feuilles.

Abonnement d'un an : { Pour la France . . . . 12 fr.
Pour l'étranger (Union postale) . . . . 15 fr.

Un numéro séparé (de 3 feuilles au plus) . . . . 1 fr. 50 c.

On s'abonne chez le Trésorier ou chez MM. Berger-Levrault et Cie, éditeurs, 5, rue des Beaux-Arts, à Paris, et chez tous leurs correspondants.

AVIS IMPORTANT

Collections à prix réduit. — La Société a l'honneur d'informer MM. les Membres titulaires et correspondants qu'elle peut disposer, en leur faveur, d'un certain nombre de collections à peu près complètes, de juillet 1860 à décembre 1895, savoir :

29 collections de 400 à 361 livraisons, sans lacune depuis 1883 ;
4 collections de 357 à 352 livraisons, sans lacune depuis 1884.

Ces collections qui seront livrées en commençant par les plus complètes, sont offertes, rendues **franco** en France, au prix uniforme de 80 fr.

Les années 1896 et 1897, non comprises dans ces collections, peuvent être acquises au prix de 12 fr. chacune.

Prime gratuite aux membres qui rachèteront leurs cotisations. — Une de ces collections sera donnée en *prime gratuite* à tout membre qui rachètera ses cotisations au prix réglementaire de 300 fr. payable facultativement en cinq annuités de 60 fr. La prime est livrable dès le paiement de la deuxième annuité.

Numéros isolés. — En dehors des collections, il existe un plus grand nombre de numéros isolés des années 1863, 1876 à 1882, 1884, 1887, 1888 et 1893 et de certains mois des autres années qui sont offerts séparément au prix de 25 centimes.

Numéros manquants. — La Société serait reconnaissante à ses membres de lui procurer, par échange ou à prix d'argent, les numéros de février, août et décembre 1864, août et novembre 1871-1872, janvier 1874, février 1875, mars 1876 et février 1882 qui manquent à ses collections.

S'adresser au Trésorier, M. Ad. Coste, *4, cité Gaillard, à Paris.*

BIBLIOTHÈQUE

La Bibliothèque de la Société de Statistique de Paris est ouverte tous les jours non fériés, de 11 heures à 5 heures, 80, rue de Varenne (au Ministère du commerce). Bibliothécaire : M. Laugier.



Nancy, imp. Berger-Levrault et Cie.

La prochaine séance aura lieu le mercredi 16 mars 1898, à 9 heures du soir, au siège social, 28, rue Danton.

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

(RECONNUE ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 19 JUIN 1869)

Médaille d'argent aux Expositions universelles de 1878 et de 1889
Diplôme d'honneur aux Expositions de Venise, 1881, et de Bruxelles, 1897
GRAND PRIX A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE LYON. 1894

TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE

N° 3. — MARS 1898

SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ, 28, RUE DANTON
(Hôtel des Sociétés savantes)

ON S'ABONNE A PARIS :
CHEZ BERGER-LEVRAULT ET Cie, ÉDITEURS, 5, RUE DES BEAUX-ARTS.

Prix par an : France : 12 fr. — Étranger : 15 fr.

Le Journal paraît par livraisons mensuelles

SOMMAIRE DU N° 3. — 10 MARS 1898.

Pages.

I. — Procès-verbal de la séance du 16 février 1898 77
II. — La statistique des tramways, par M. Schelle 79
III. — Les syndicats professionnels, par M. Fournier de Flaix 94
IV. — Le papier-monnaie dans le département de Lot-et-Garonne de 1791 à 1795, M. Léon Salefranque 97
V. — Recensement de la population du Mexique, par M. V. Miquel 101
VI. — Informations : 1° Le commerce des céréales en Allemagne. — 2° Les droits de timbre au comptant sur les valeurs mobilières étrangères. — 3° Production et commerce du blé en Espagne. — 4° Le 2° Congrès international des actuaires 102
VII. — Chronique de statistique judiciaire, par M. Em. Yvernès. 104
VIII. — Liste des ouvrages présentés dans la séance du 16 février 1898 108

CONVOCATION

SÉANCE DU 16 MARS 1898

A 9 heures du soir,

AU SIÈGE SOCIAL, HOTEL DES SOCIÉTÉS SAVANTES, 28, RUE DANTON.

La séance sera précédée du dîner habituel : 7 heures un quart très précises.

(*Les autres séances auront lieu les* **20 avril, 18 mai, 15 juin, 20 juillet, 19 octobre, 16 novembre** *et* **21 décembre.**)

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU 16 MARS 1898.

1° A 9 heures très précises : *Ouverture de la séance : Communications diverses : le Président, M. Beaurin-Gressier* et *M. Clément Juglar.*

2° *Communication de M. Eugène Rochetin sur l'avenir économique de l'Espagne et du Portugal.*

3° *Communication de M. Edmond Fléchey sur la statistique agricole décennale de 1892.*

AVIS

Pour tout ce qui concerne la rédaction du Journal, les communications à la Société, les présentations de candidatures, les rectifications de noms, qualités et domiciles, s'adresser au SECRÉTAIRE GÉNÉRAL, visible chez lui, 21, rue de la Tour, le lundi, de midi à 5 heures.

Les livres, documents et journaux destinés à la Société doivent être adressés au siège social, 28, rue Serpente-Danton.

Pour le paiement ou le rachat des cotisations et l'acquisition des collections du Journal, s'adresser au TRÉSORIER, visible chez lui, 4, cité Gaillard (rue Blanche), tous les jours, de 10 heures à midi; le vendredi, de 2 à 6 heures.

Les abonnements au Journal sont reçus chez MM. Berger-Levrault et Cie, 5, rue des Beaux-Arts, à Paris, et chez leurs correspondants en France et à l'étranger.

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 3. — MARS 1898.

I.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 16 FÉVRIER 1898.

SOMMAIRE. — Élection de nouveaux membres. — Le prix de statistique à l'Académie des sciences. — Présentation des ouvrages par le Secrétaire général. — Une thèse de doctorat sur les agglomérations urbaines en Europe, par M. Levasseur. — Le stock monétaire de la France, par M. Pierre des Essars. — Communication de M. G. Schelle sur la statistique des tramways; discussion : MM. Alfred Neymarck, Adolphe Coste et Schelle.

La séance est ouverte à 9 heures sous la présidence de M. Beaurin-Gressier.

Le procès-verbal de la séance du 19 janvier 1898 est adopté.

Sont élus, à l'unanimité, *membres titulaires :*

MM. MALZAC, député du Gard;

F. DE GRAILLY, inspecteur général des services du Crédit foncier de France.

M. le PRÉSIDENT : Je suis heureux d'annoncer à la Société que l'Académie des sciences, dans sa séance du 10 janvier dernier, a décerné le prix Montyon de statistique à notre sympathique confrère, M. Gustave Bienaymé, pour sa remarquable étude sur le coût de la vie à Paris à diverses époques. Comme le dit M. Rouché, en terminant son rapport, « on est en présence d'un travail considérable, fort estimé par les statisticiens et que l'on consultera toujours avec fruit ». Déjà, en 1887, M. Bienaymé avait obtenu la même récompense pour son histoire de l'octroi de Paris. Je suis certainement l'interprète des sentiments de l'Assemblée, en adressant à M. Bienaymé nos sincères et cordiales félicitations. (*Applaudissements.*)

M. G. BIENAYMÉ remercie l'assistance de ces témoignages d'affectueuse estime, qui sont, pour lui, des plus précieux.

M. le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL annonce que la Société a reçu de M. Edmond Duval une étude sur les *Monts-de-Piété,* dans laquelle l'auteur traite principalement du *taux d'intérêt des prêts* et du *prêt sur valeurs mobilières,* et de M. Alfred Neymarck un exemplaire de sa communication du 20 octobre dernier sur *les Impôts et la richesse publique* de 1869 à 1897.

Parmi les documents officiels le Secrétaire général signale particulièrement : la *Statistique de l'industrie minérale et des appareils à vapeur* en France et en Algérie pour l'année 1896; la *Statistique des chemins de fer français* au 31 décembre 1896; la *Statistique agricole* annuelle, 1896, et l'*Annuaire des syndicats professionnels,* industriels, commerciaux et agricoles, 1897.

M. Levasseur : Aujourd'hui, 16 février, a eu lieu la soutenance d'une thèse de doctorat, dont le titre est : *les Agglomérations urbaines en Europe.* C'est la première fois qu'était présentée à la Sorbonne, et probablement dans une faculté des lettres en France, une thèse sur ce sujet. L'auteur est M. Paul Meuriot, professeur agrégé d'histoire au lycée Lakanal. Le volume, qui a plus de quatre cents pages, est divisé en trois parties : les faits, les causes, les conséquences. Dans la première partie, M. Meuriot, qui s'est procuré et a su utiliser tous les documents officiels relatifs à la question de la population urbaine et des grandes villes, traite de l'accroissement de cette population, de la répartition de ces villes et du rapport de leur importance avec la topographie et l'état économique de la région. Dans la deuxième et la troisième, il expose les causes de l'émigration des campagnes et de l'immigration vers les centres industriels et commerciaux, et il appuie par des preuves cette relation que j'ai essayé de démontrer dans le second volume de mon ouvrage sur la *Population française ;* il discute, un peu brièvement sur quelques points, mais toujours avec un sens droit, l'influence que les grandes agglomérations exercent sur l'état moral, matériel, démographique de leurs habitants, sur la politique, etc. C'est, en somme, un travail important, non seulement par sa nouveauté comme thèse de doctorat, mais par les enseignements que contient pour les hommes d'étude, et particulièrement pour les démographes, l'exposé complet de cette question, qui n'avait pas encore été traitée avec cette ampleur dans une publication française. M. Meuriot a été reçu docteur avec mention honorable.

M. Pierre des Essars entretient l'assemblée du *Stock monétaire de la France.* Ses observations feront l'objet d'un article spécial qui paraîtra dans un des prochains numéros du Journal de la Société.

L'ordre du jour appelle une communication de M. G. Schelle sur la *Statistique des tramways* (voir plus loin, page 79).

M. Alfred Neymarck demande si M. Schelle fait porter son évaluation des capitaux engagés dans les entreprises de tramways sur le capital d'établissement des lignes, ou sur le capital social des compagnies en cours d'exploitation à l'époque à laquelle se rapporte la statistique dont il vient de donner les chiffres.

M. Schelle a dit qu'on ne comprenait dans la statistique officielle que les compagnies qui exploitent depuis qu'elles ont reçu le titre de concession. On estime que le capital engagé dans les entreprises de l'espèce peut être évalué à 100 millions ; les résultats financiers, envisagés dans leur ensemble, donnent à peine 1 p. 100. Cette proportion résulte de cette circonstance, que de nombreuses compagnies ont succédé à d'autres qui n'avaient pu continuer leur exploitation et avaient été mises en faillite. On peut citer notamment la Compagnie des tramways Nord de Paris. Les conditions de construction des lignes ou d'exploitation, l'exagération des apports, l'importance des frais et des impôts, ne leur ayant pas permis de continuer leurs opérations.

La substitution de la traction électrique à la traction animale donne des résultats bien différents.

M. Neymarck cite à ce propos le cas des tramways de Châlons-sur-Marne, ville de 25,000 âmes, où on avait fondé une petite compagnie par actions pour l'exploitation de tramways à traction animale. Cette compagnie n'a pas réussi. Elle a été remplacée par une compagnie à traction électrique. Les prix des places sont peu élevés ; les trajets rapidement effectués ; les places suffisamment nombreuses. Dans ces conditions, la société est prospère. Il en a été de même dans plusieurs villes. Mais il semble que ces compagnies doivent se heurter maintenant aux exigences des municipalités, qui réclament, soit des réductions de tarifs, soit la construction de nouvelles lignes, soit encore le paiement de droits de stationnement, exigences contraires à l'intérêt général.

On a obtenu également à Rouen et au Havre, avec la traction mécanique, des résultats surprenants ; les tramways sont en mesure de transporter autant de voyageurs qu'il peut s'en présenter. De même à Roubaix, à Lille, à Lyon.

M. Alfred Neymarck fait remarquer combien la statistique décrite par M. Schelle

est intéressante, et combien elle le sera encore plus dans quelques années, lorsqu'on pourra en rapprocher les résultats alors obtenus et constater les progrès acquis.

M. Adolphe Coste donne quelques détails sur les débuts des tramways parisiens et, en particulier, sur l'entreprise des Tramways-Nord. Cette compagnie, née au lendemain de la guerre, eut à lutter contre des difficultés financières et techniques presque insurmontables. Ce n'est qu'à la longue qu'on a pu successivement obtenir la pénétration des lignes suburbaines au cœur de Paris, un règlement plus équitable des rapports avec le monopole des omnibus, un meilleur établissement des voies ferrées permettant l'application économique de la traction mécanique, etc. — Revenant ensuite à la communication de M. Schelle, et notamment au rapprochement si intéressant à établir entre la population des villes et le nombre des voyageurs transportés par les tramways urbains, il demande à M. Schelle s'il est possible de distinguer, dans la statistique officielle, les tramways afférents à une même agglomération de ceux qui ont pour objet de rattacher des centres distincts.

M. Schelle répond que cette distinction est faite dans la statistique du ministère des travaux publics. On y désigne sous le nom de « tramways » les voies ferrées qui desservent les agglomérations urbaines, et sous le nom de « chemins de fer sur routes » les autres exploitations.

M. le Président félicite M. Schelle de son intéressante communication, et remercie MM. Neymarck et Coste de leurs observations.

Les communications suivantes sont inscrites à l'ordre du jour de la séance du 16 mars :

L'avenir économique de l'Espagne et du Portugal, par M. Eugène Rochetin.

La statistique agricole décennale de 1892, par M. Edmond Fléchey.

La séance est levée à 10 heures.

Le Secrétaire général,
Ém. Yvernès.

Le Président,
Beaurin-Gressier.

II.

LA STATISTIQUE DES TRAMWAYS (1).

Vous savez, Messieurs, que la statistique des chemins de fer comprend trois volumes. Celui qui paraît le premier est intitulé : *Documents principaux ;* il renferme les documents que nous pouvons recueillir dans un court délai et qui offrent le plus d'utilité pour les discussions parlementaires. Les deux autres paraissent un peu plus tard; le troisième porte le titre de : *Documents divers,* 2e partie, « Intérêt local et Algérie ». C'est dans le premier et dans le troisième volumes que sont insérés les tableaux relatifs aux tramways.

Pour 1895, ils ont été complétés ; pour 1896, ils le seront plus encore ; on peut déjà s'en rendre compte dans le volume des *Documents principaux* qui vient d'être distribué. En ajoutant à ces tableaux celui que nous publions trimestriellement au *Journal officiel,* et dont j'aurai l'occasion de vous parler, on aura une statistique très étendue pour un genre d'entreprises dont je n'ai pas besoin de signaler l'utilité.

Mais, il faut avoir le courage de l'avouer, nous ne sommes point arrivés à la perfection. Cela tient à des difficultés que je vais énumérer, ne serait-ce que pour

(1) Communication faite à la Société de stastistique de Paris dans la séance du 16 février 1898.

prouver une fois de plus que la tâche du statisticien n'est point aussi aisée que beaucoup de personnes se le figurent.

Quand nous dressons la statistique des chemins de fer, nous demandons nos renseignements à un petit nombre de compagnies, dont l'organisation est puissante, et qui sont très capables de supporter le surcroît de travail et de dépenses que nous leur imposons. Les chemins de fer sont, en outre, des instruments de transport qui se ressemblent beaucoup. Nous avons cependant de la peine quelquefois à obtenir des renseignements comparables. C'est bien pis pour les tramways.

Ces entreprises sont entre les mains d'un grand nombre de concessionnaires :

88 en 1895
101 en 1896
115 en 1897

et parmi eux, il en est qui n'ont que des ressources restreintes, une comptabilité très simple, un personnel réduit. L'administration n'a ni les moyens, ni le désir de leur imposer, en vue de recherches théoriques, des dépenses qui n'auraient pour eux qu'un intérêt médiocre. De plus, leur comptabilité est rarement dressée de la même manière, de sorte qu'il est très difficile d'en extraire des éléments de même nature. Cette dernière difficulté existe pour les chemins de fer, mais à un bien moindre degré.

Sans doute, il serait très désirable d'avoir pour toutes les compagnies un mode de comptabilité uniforme ; il serait très utile de pouvoir comparer avec certitude les prix de revient, de pouvoir mesurer l'effet utile des dépenses de construction ou d'exploitation. Dans un pays où, comme en Prusse, les chemins de fer sont en presque totalité dans une seule main, celle de l'État, le statisticien est dans une situation commode ; il n'a pas à compter avec les diversités de comptabilité et peut faire bien et vite. En France, nous devons savoir nous contenter, non de ce que nous pourrions demander, mais de ce que nous pouvons obtenir. Nous ne devons pas perdre de vue, ce qu'on oublie trop souvent, que les compagnies sont des entreprises commerciales et qu'on ne change point au commandement la comptabilité d'une maison de commerce.

Or, comment les compagnies de tramways, pour ne parler que d'elles, auraient-elles une comptabilité uniforme ? La plupart de ces entreprises diffèrent entre elles, quant à leur constitution, quant à leur objet. Les concessions sont faites, ou par l'État, ou par les départements, ou par les communes. Les lignes ont des largeurs de voie diverses. Le mode de traction change quelquefois sur une ligne d'une année à l'autre. Certaines entreprises font le transport des voyageurs et des marchandises ; d'autres uniquement le transport des voyageurs. Les unes vivent de leurs propres ressources ; les autres sont subventionnées, et les combinaisons adoptées pour le calcul des subventions sont multiples ; il y a des entreprises dont l'administration publique vérifie intégralement les dépenses d'établissement et d'exploitation ; il y en a dont elle ne vérifie que les recettes, les dépenses d'établissement ayant été fixées à un chiffre forfaitaire, les dépenses d'exploitation étant arrêtées chaque année d'après un barême en fonction des recettes. Quelques compagnies exploitent, avec des tramways, des chemins de fer d'intérêt général ou

des chemins de fer d'intérêt local; d'autres, comme à Paris, des services d'omnibus. Il y en a qui ont plusieurs réseaux disséminés dans divers départements.

Il existe, en somme, beaucoup de variétés, avec des comptabilités appropriées à chaque variété. En outre, quelques compagnies, rares heureusement, hésitent à faire connaître les faits qui les concernent. Le statisticien n'est pas toujours certain de la valeur des chiffres qu'on lui donne, et ne peut avoir un cadre unique pour y inscrire les éléments disparates qu'il a recueillis. Il fait des catégories, mais il n'en peut faire assez pour tenir compte de toutes les diversités, et, quelque soin qu'il y mette, il n'est pas toujours assuré de ne point totaliser des quantités d'espèces différentes, ce qui, vous le savez, est le plus terrible écueil de la statistique.

En réalité, quand on parle de tramways, on parle d'instruments qui n'ont entre eux qu'un petit nombre de points communs, mais que la loi a réunis sous la même rubrique.

Que dit la loi organique du 11 juin 1880? Qu'un tramway est une voie ferrée à traction de chevaux ou de moteurs mécaniques établie sur les voies dépendant du domaine public de l'État, des départements ou des communes. Le législateur a pris, pour base principale de sa définition, l'emprunt du domaine public. Il aurait respecté la vieille règle de l'école d'après laquelle la définition doit convenir à tout le défini et au seul défini, s'il s'en était tenu là; mais il a été obligé d'admettre que le tramway peut être établi pour partie en dehors des voies publiques et que le chemin de fer d'intérêt local peut, tout en gardant son nom, emprunter, au contraire, ces voies pour partie.

La conséquence est qu'on exécute des tramways qui ressemblent à s'y méprendre à des chemins de fer, et inversement. En 1894, nous avons cherché quelles étaient, parmi les lignes d'intérêt local, celles qui empruntaient des voies publiques; nous en avons trouvé 12 ayant une longueur totale de 391 kilomètres, dont 107 kilomètres sur routes, c'est-à-dire sur plus du quart de leur parcours. Il est très probable qu'on trouverait aujourd'hui plus de lignes dans le même cas, qu'on trouverait aussi nombre de tramways établis en déviations sur une longueur notable. La ressemblance est telle quelquefois entre les deux espèces de voies ferrées que, nonobstant la différence de classement, on n'arrive pas à les distinguer en fait. Dans la Sarthe, on avait classé comme chemin de fer d'intérêt local une ligne du Mans au Grand-Lucé (31 kilomètres), et comme tramway une ligne du Grand-Lucé à la Chartre (14 kilomètres). Établies dans le prolongement l'une de l'autre, elles furent affectées au même service; elles étaient exploitées par un unique concessionnaire, soumises à un même régime financier. Il a fallu en fusionner les comptes, les soumettre au même cahier des charges. (Loi du 4 mars 1895.)

Nous devons donc appeler tramways des lignes qui ne diffèrent point en réalité de certains chemins de fer, qui, comme eux, sont exploitées avec des locomotives et transportent des marchandises aussi bien que des voyageurs; nous devons, au contraire, appeler chemins de fer, toutes les voies ferrées qui n'empruntent pas des chemins publics sur un parcours suffisant, même quand elles sont exploitées avec des chevaux.

Dans les pays neufs, il est parfois avantageux, au lieu de faire des routes carrossables, de poser des rails sur lesquels rouleront plus ou moins fréquemment des véhicules traînés par des animaux. C'est le railway primitif. On trouve dans la pro-

vince de Buenos-Ayres des lignes rurales de ce genre ayant ensemble une longueur de près de 400 kilomètres; on trouve au Mexique une ligne de tramway d'Esperanza à Tchuaran qui a 80 kilomètres, et qui est desservie par des mules; en Tunisie, la compagnie de Bône à Guelma exploitait encore récemment une ligne à voie de $0^m,60$ et à traction de chevaux, d'une longueur de 60 kilomètres, entre Sousse et Kairouan.

Il n'y a pas à supposer qu'on construise en France de longues lignes sur ce modèle, mais on a voulu établir en plein champ, en les exploitant d'une façon rudimentaire comme les plus petits tramways, des voies ferrées à traction mécanique, et on a dû y renoncer parce qu'elles auraient dû être classées comme chemins de fer et être soumises à la réglementation qui régit ces entreprises, plus onéreuse et plus restrictive que celle des tramways. Parfois, on a tourné la difficulté en classant d'abord comme chemins publics la partie du sol qui devait servir d'assiette à la voie, bien qu'elle ne dût point être affectée de fait à la circulation ordinaire.

Vous voyez à quel point est vague l'expression de tramway dont nous nous servons. Mais le statisticien n'a pas à discuter; il doit prendre pour tramways les lignes que les pouvoirs publics classent comme tels, et se borner à démontrer les faits qui les concernent.

Il commence par dresser la nomenclature de ces lignes et aussitôt il éprouve un embarras. Il se demande s'il doit les cataloguer en se basant sur la nature du pouvoir concédant.

Si, en effet, parmi les voies publiques empruntées, se trouve une partie quelconque d'une route nationale, le tramway est concédé par l'État; si, sans emprunter une route nationale, il emprunte une route départementale ou est situé sur le territoire de plusieurs communes, il est concédé par le département; s'il n'emprunte que des chemins vicinaux ou urbains et reste à peu près complètement sur le territoire d'une commune, il est concédé par elle. Ce n'est pas tout: l'État, depuis un assez grand nombre d'années, ne fait que très exceptionnellement des concessions directes; il veut laisser la responsabilité du choix des exploitants et de la préparation des actes de concessions, sauf revision de sa part, aux départements ou aux communes; c'est à ces pouvoirs collectifs qu'il fait les concessions à charge de rétrocession.

En prenant le réseau concédé à la fin de 1896, on trouve:

2 893 kilom. de tramways d'État, dont:
436 kilom. concédés directement par lui,
1 787 — concédés à des départements,
670 — — — communes,
puis 658 kilom. de tramways départementaux,
et 14 — de tramways communaux.

Ces distinctions n'ont guère qu'un intérêt théorique; en fin de concession, les tramways reviennent au pouvoir concédant, mais la durée des concessions est longue; il y aura bien des changements d'ici à l'expiration, et il faut espérer que les pouvoirs à qui reviendront les lignes feront, quels qu'ils soient, profiter le public de l'amortissement du capital d'établissement, et ne se serviront pas des

tramways comme d'une source d'impôts. Il est donc sans intérêt réel que le tramway soit d'État, de département ou de commune. Quant aux rétrocessions, elles n'ont qu'une médiocre portée, attendu que le rétrocédant transmet intégralement au rétrocessionnaire les droits qu'il reçoit du concédant, sauf de très rares exceptions.

En tout cas, ces distinctions n'influent pas sur les faits d'exploitation et sur le rôle économique des lignes. Le statisticien doit les noter; il ne peut utilement les prendre pour base d'une classification.

Les variétés dans les conditions techniques ont une autre importance. C'est d'abord la largeur de la voie.

La voie de 1 mètre entre rails est la plus usitée dans les tramways qui transportent des marchandises aussi bien que des voyageurs et qui sont établis en dehors des villes; ils n'ont, en général, qu'un faible trafic, et aucune économie dans l'établissement et l'exploitation n'est négligeable. Dans les tramways urbains, au contraire, la voie ordinaire de $1^m,44$ a la préférence; elle répond mieux aux nécessités des voyages à petit parcours en permettant d'augmenter la largeur du matériel roulant et de faciliter ainsi la circulation dans les voitures. Nous trouvons aussi, mais rarement, la voie de $0^m,60$ qui n'a d'avantages que dans des circonstances particulières, et d'autres largeurs dans quelques cas très spéciaux.

Il faut considérer aussi les variétés dans le mode de traction.

Les tramways destinés au transport des voyageurs et des marchandises sont exploités avec de véritables locomotives. Il y a pourtant quelques lignes à l'électricité et quelques embranchements à traction animale.

Les tramways affectés uniquement à un service de voyageurs se servent, quand ils emploient la traction mécanique, de petites machines à vapeur appropriées à ce service spécial, ou d'automobiles, ou d'appareils qui utilisent la force produite par des machines fixes. C'est un câble qui se meut sans cesse et que chaque véhicule agrippe, comme sur le funiculaire de Belleville; c'est l'électricité avec conducteurs aériens, souterrains ou au niveau des rails; c'est l'air comprimé; c'est la vapeur emmagasinée dans des locomotives sans foyer. On a fait dans ces derniers temps des essais de moteurs à gaz. On emploiera probablement encore d'autres procédés.

Puis vient la traction animale, qui existe sur un assez grand nombre de lignes, et qui tend, comme vous savez, à disparaître. En 1896, on ne comptait plus que 518 kilomètres officiellement exploités avec des chevaux, mais le chiffre réel était moindre; bientôt on n'en comptera presque plus. Le cheval a, en effet, deux défauts très désagréables pour un exploitant; il est malade et il meurt; on évalue la mortalité à 3 ou 4 p. 100 des effectifs, et l'immobilisation par la maladie à 8 ou 10 p. 100. La traction mécanique n'a point tant d'infirmités; de plus, elle permet d'augmenter la vitesse, le nombre des voyages et celui des places à offrir. La substitution ne se fait pas toutefois sans frais supplémentaires d'établissement, car il faut créer une usine, si l'on doit se servir de machines fixes, modifier le matériel et le plus souvent modifier profondément les voies. Il faut aussi choisir le mode de traction le plus avantageux. Ce sont là des problèmes très délicats, tous les systèmes connus ayant leurs inconvénients, ne procurant pas la même économie, et n'étant propres ni à toutes les localités, ni à tous les besoins.

Les conditions techniques différencient donc les tramways; beaucoup moins toutefois que le genre de services à rendre, que l'objet même pour lequel les lignes

sont créées. Les faits qui concernent un service de voyageurs et de marchandises ne peuvent être les mêmes que les faits relatifs à un service exclusif de voyageurs. Dans le premier cas, on a de véritables chemins de fer, auxquels on pourrait donner le nom de *chemins de fer* établis *sur routes* en totalité ou en partie; dans le second, on a un outil d'un tout autre ordre, auquel on pourrait réserver utilement le nom de *tramways*. La démarcation ne peut être absolue; cependant, elle se fait sans trop de difficultés dans la pratique.

Dans les *chemins de fer sur routes,* on distinguera les quelques lignes à traction animale; dans les *tramways,* on mettra au premier rang ceux qui se rapprochent le plus des chemins de fer sur routes, les tramways qui font, avec un service de voyageurs, un certain service de messageries, un service de marchandises incomplet, comportant un tarif kilométrique unique, dans des conditions analogues au service de grande vitesse sur les chemins de fer.

En procédant ensuite à des subdivisions d'après le mode de traction et d'après la largeur de la voie, on aura les éléments de comparaison les plus utiles au point de vue technique.

J'ai dans cet ordre d'idées dressé le tableau ci-après. (Voir p. 85.)

Les divisions que je viens de faire ne pourraient entrer dans tous les tableaux statistiques: ils se présenteraient sous une forme trop compliquée. Dans la période de transformation où l'on est actuellement pour les tramways, certaines compagnies font d'ailleurs sur un même réseau des essais de plusieurs systèmes de traction, et il n'est pas possible de séparer les lignes qui appartiennent à une même entreprise. L'important est de fournir au lecteur les moyens d'opérer les groupements dont il a besoin (on peut y parvenir en disposant convenablement les cadres) et de lui permettre, dans les différents cas, de comparer le rendement avec les dépenses et puis les dépenses entre elles, de manière à apprécier l'utilité de chacune d'elles.

C'est là, en effet, le but de la statistique des tramways. Si le statisticien ne peut toujours l'atteindre, il doit chercher à s'en rapprocher le plus possible.

Dans cet ordre d'idées, il doit permettre d'étudier les effets des subventions qui sont accordées à certaines entreprises par l'État, par les départements, par les communes. Vous n'ignorez pas que la loi du 11 juin 1880 a prévu que l'État pourrait donner aux chemins de fer sur routes une subvention sous forme de garantie d'intérêt, à la condition que les départements ou les communes donnent un concours équivalent. Le montant des engagements annuels de l'État était de 1 million 978 000 fr. au 31 décembre 1896. C'est donc là un élément qu'on ne saurait négliger, et qui conduit à faire un nouveau groupement, d'ailleurs facile, dans les chemins de fer sur routes, en rassemblant les lignes subventionnées. Le concours de l'État peut être noté sans trop de peine, parce qu'il a toujours la même forme. Quant aux subventions départementales et communales, elles ont des aspects si divers, qu'on ne peut, sans les transformer au préalable, les traduire en chiffres comparables; c'est là un assez gros travail. Nous l'avons abordé, sans pouvoir encore l'achever.

Vous voyez tout ce qu'exige, à mon sens, une bonne statistique des tramways; et lorsque les divisions sont faites, lorsque les cadres sont dressés de manière à pouvoir y introduire tous les faits utiles, le statisticien a à recueillir les chiffres et à les examiner; alors le défaut d'uniformité dont j'ai parlé lui apparait, et aussi le

Répartition du réseau au 31 décembre 1896.

(*Kilomètres.*)

D'après la nature du service.	Concédés	Exploités	D'après le mode de traction.	Concédés	Exploités	Détail pour les kilomètres exploités.		D'après la largeur de la voie.	Concédés	Exploités
Voyageurs et marchandises (chemins de fer sur routes).	2 553	1 540	Traction mécanique . .	2 544	1 534	Locomotives ordinaires	1 527	À voie normale	63	43
						Locomotives sans foyer	9	À voie de 1 mètre . . .	2 384	1 394
						Électricité	7	À voie de $0^m,60$	97	97
						Câble	1			
			Traction animale. . . .	9	6	. . . .		À voie normale	4	3
								À voie de $0^m,60$. . . .	5	3
Voyageurs ou voyageurs et messageries (tramways).	1 012	884	Traction mécanique . .	458	372	Locomotives	68	À voie normale	266	246
						Locomotives sans foyer	41	À voie de $1^m,06$. . . .	3	3
						Automobiles à vapeur.	11	À voie de 1 mètre . . .	171	105
						Air comprimé	78	À voie de $0^m,75$. . . .	3	3
						Accumulateurs . . .	22	À voie de $0^m,60$. . . .	15	15
						Fils aériens.	142			
						Conducteurs souterrains. . .	7			
						Câble	3			
			Traction animale. . . .	554	512	. . . .		À voie normale	506	475
								À voie de 1 mètre . . .	48	37
Ensemble	3 565	2 424	Traction mécanique . .	3 002	1 906	. . . .		À voie normale	839	767
			Traction animale. . . .	563	518			À voie de $1^m,06$. . . .	3	3
								À voie de 1 mètre . . .	2 603	1 536
								À voie de $0^m,75$. . . .	3	3
								À voie de $0^m,60$. . . .	117	115

défaut de certitude, et ce sont là des obstacles qu'il ne parvient pas toujours à franchir. Sa tâche n'est donc pas simple, et il a quelque mérite s'il aboutit à des résultats, même modestes.

Sa consolation, si c'en est une, est de se dire qu'on n'a pas été plus habile à l'étranger qu'en France.

Quelques brèves indications sur les statistiques étrangères le montreront.

Aux États-Unis, dans le pays d'origine des tramways, les principaux renseignements à leur sujet se trouvent dans le *Manuel de Poor*. Or qu'est ce manuel? Un volumineux recueil de notices financières, fournies par les exploitants, les unes détaillées, les autres sommaires, sans corrélation entre elles. Rien que pour les tramways, leur nombre, pour les faits de 1895, est supérieur à 1 000; leur dépouillement exigerait un travail des plus pénibles sans donner de sérieux éléments de comparaison, se bornerait-on à étudier un seul État, ou une seule grande ville, comme New-York. L'éditeur a donné, en 1896, quelques chiffres d'ensemble. Il en résulte qu'en 1895 la longueur totale des tramways en exploitation atteignait 15 900 milles ou 26 000 kilomètres, et que la vapeur n'était employée que sur 384 milles, les câbles sur 612, les chevaux sur 1 351. L'électricité servait sur 13 556 milles, sur près de 22 000 kilomètres. On prétend que la découverte de la transmission électrique remonte seulement à 1873 et qu'elle fut faite par hasard à l'exposition de Vienne. Vous voyez le parti que les Américains en ont tiré en une vingtaine d'années et surtout depuis cinq ou six ans. En 1890, les États-Unis avaient encore, sur 14 500 kilomètres de tramways, 8 700 kilomètres à chevaux, et n'avaient que 4 000 kilomètres à l'électricité.

En dehors des indications très générales que je viens de relever, le *Manuel de Poor* ne donne aucun fait d'ensemble; pour 1896 (le volume vient de paraître), l'éditeur a même limité les notices aux lignes desservant des villes de plus de 20 000 âmes, et n'a fait aucune récapitulation. Enfin il n'explique pas ce qu'il entend par tramways. Le chapitre qui concerne ces entreprises est intitulé : « Département des chemins de fer urbains et suburbains. » Dans les années précédentes on y trouvait les mots : *Chemins de fer sur rues* (street), et entre parenthèses *tramways*. Ce qui paraît certain, c'est que dans le relevé sont comprises certaines lignes de banlieue ressemblant beaucoup à des chemins de fer.

Pour le Canada, le même *Manuel* de 1896 donne aussi des renseignements que je note en passant. On exploitait dans ce pays 466 milles (780 kilomètres), dont 446 avec l'électricité et 20 avec des chevaux.

En Angleterre, les tramways font l'objet d'une statistique officielle, très claire, comme toutes celles de nos voisins, mais très sobre. Elle semble avoir pour but principal d'indiquer l'emploi des capitaux dont la réalisation a été autorisée.

En 1878, la longueur exploitée n'était que de 269 milles (431 kilomètres); elle était en 1895 de 982 milles (1 578 kilomètres). Dans le même intervalle, le capital dépensé passait de £ 4 200 000 à £ 15 000 000, ce qui fait ressortir une dépense kilométrique de 235 000 fr. environ, chiffre extrêmement élevé; mais l'effet utile des dépenses est considérable : 146 millions de voyageurs avaient été transportés en 1878 ; 662 millions en 1895. Dans ce dernier chiffre, la Grande-Bretagne entre pour 526 millions et Londres pour 120 millions; l'Écosse a donné 94 millions; l'Irlande 42.

Les recettes brutes ont passé de £ 1 100 000 en 1878 à £ 3 700 000 en 1895;

le produit net de £ 231 000 à £ 855 000, ce qui correspond, malgré le coût élevé des dépenses d'établissement, à un revenu de 5 1/2 p. 100 environ.

Mais qu'entend-on par tramway? La statistique ne le dit pas exactement. Elle parle de tramway sur rues et sur routes. En principe, le tramway ne doit employer que la traction animale, mais un acte spécial peut autoriser la traction mécanique. Quelques entreprises joignent un service de marchandises à leur service de voyageurs. D'autres, en Irlande, reçoivent sous forme de prêt ou de garantie d'intérêt l'appui financier des baronnies, ce sont des chemins de fer d'intérêt local. Les distinctions ne paraissent donc pas beaucoup plus nettes qu'en France.

Il en est de même en Hollande, où nous trouvons aussi une statistique des tramways. Plusieurs des lignes font un service de marchandises. La longueur totale est de 1 144 kilomètres; la traction se fait avec des chevaux ou à la vapeur; l'électricité n'était en 1895 employée que sur 10 kilomètres. Les largeurs de voie sont très diverses : $1^m,44$, $1^m,42$, $1^m,067$, $1^m,00$, $0^m,75$.

Le nombre des voyageurs transportés a été en 1895 de 44 millions.

En Prusse, dans le Bulletin du ministère des travaux publics se trouve une liste des petits chemins de fer, établis soit à voie étroite, soit en totalité ou en partie sur routes. Cette liste donne l'indication du concours des provinces, des districts et des particuliers; aucun renseignement sur les faits d'exploitation.

La statistique autrichienne est au contraire assez précise, mais peu abondante; les lignes destinées au transport des voyageurs et des marchandises sont classées avec les chemins de fer ordinaires; leur longueur totale est de 156 kilomètres dont 36 exploités à l'électricité.

Les lignes exclusivement affectées à un service de voyageurs forment un ensemble de 200 kilomètres, dont :

38	à traction	électrique,
1	—	funiculaire,
161	—	animale.

Elles ont transporté, en 1895, 93 millions de voyageurs.

En Hongrie aussi existe une statistique, mais dans ce pays les tramways sont encore peu nombreux : 169 kilomètres ayant transporté, en 1895, 46 700 000 voyageurs.

Partout ailleurs, ou bien il n'y a aucune statistique spéciale, ou les renseignements sont noyés dans d'autres statistiques, et avec de telles lacunes qu'il est impossible d'avoir des chiffres d'ensemble. Nulle part on ne trouve d'éléments sérieux d'appréciation de l'utilité des diverses dépenses. Enfin l'expression « tramways » est, dans presque tous les pays, aussi vague que dans le nôtre, et il serait dangereux de faire des comparaisons d'un pays à un autre, puisqu'on n'a que des éléments dissemblables.

Mais j'ai hâte de laisser de côté ces observations générales et d'entrer dans quelques détails sur notre statistique.

Elle comprend d'abord des tableaux destinés à donner la situation légale des lignes, leur état civil. Ici, une classification n'était pas indispensable. Nous avons dressé une simple nomenclature par départements, puis par concessionnaires, en indiquant en même temps :

1° La qualité du concédant et celle du rétrocédant;

2° Les longueurs concédées, exploitées et non exploitées;
3° L'année de l'ouverture à l'exploitation;
4° Le mode de traction;
5° La largeur de la voie;
6° La nature du service: voyageurs et marchandises; voyageurs et messageries; voyageurs et bagages; voyageurs seulement.

Un autre tableau qui, pour 1896, comprend toutes les entreprises, complète les premiers en donnant les conditions principales des concessions et rétrocessions; dates des décrets; date d'expiration des concessions; maximum de la garantie de l'État pour les entreprises subventionnées; durée des engagements de l'État, durée qui est rarement différente de celle de la concession.

Enfin, dans un tableau spécial, on trouve des détails sur les largeurs de voie.

Puis viennent les faits relatifs à l'exploitation. C'est là que nous avons fait des classifications. Nous avons groupé ensemble les chemins de fer sur routes, c'est-à-dire les lignes affectées au transport des voyageurs et des marchandises, et nous avons adopté pour eux des cadres calqués sur les cadres en usage pour les chemins de fer d'intérêt local, avec de très légères simplifications. Le jour où la loi réunira les deux genres d'entreprises, ce qui n'est pas une hypothèse absurde, notre statistique n'aura à subir aucun changement notable.

Nous avons, en outre, dans le tableau publié au *Journal officiel* et qui donne les résultats financiers, divisé les chemins de fer sur routes en deux sous-groupes: les lignes subventionnées par l'État et les lignes non subventionnées.

Quant aux tramways proprement dits, nous les avons aussi répartis en deux catégories : les tramways pour voyageurs et messageries, les tramways pour voyageurs. Nous avons adopté pour eux des cadres spéciaux, en réduisant le plus possible les renseignements à demander aux concessionnaires, dans l'espoir de les obtenir plus facilement.

Nous fournissons pour toutes les entreprises, dans nos divers tableaux, les données utiles: conditions techniques principales; dépenses d'établissement faites par les concessionnaires; recettes et dépenses d'exploitation; produit net; mouvement du trafic et des véhicules; effectif du personnel et du matériel; avec des décompositions permettant d'étudier les détails, comme la répartition des dépenses d'exploitation selon ses éléments ordinaires: administration, exploitation, matériel et traction, voie et bâtiments. Pour les chemins de fer sur routes, nous avons même cherché à décomposer les transports selon la nature des objets transportés.

Le lecteur, si tous les cadres étaient bien remplis, aurait à sa disposition tous les éléments de classification et de comparaison.

Je dois signaler que les dépenses d'établissement ne se trouvent pas dans nos volumes; il faut les prendre dans le tableau que nous publions trimestriellement au *Journal officiel,* et dont le dernier, celui qui est relatif aux quatre trimestres, donne les chiffres pour l'année écoulée et pour l'année précédente. Il y a là une lacune qui sera comblée, dès que nous aurons pu examiner d'un peu plus près les chiffres qui nous sont donnés par les compagnies.

En ce qui concerne les chemins de fer sur routes, les renseignements que nous publions sont, en général, exacts et complets, surtout pour la dernière année.

Je vais vous donner rapidement les résultats d'ensemble pour les deux années 1895 et 1896.

	1895.	1896.
Nombre de lignes	59	68
Concessionnaires	21	34
Longueur réelle	1 331^{km}	1 540^{km}
Longueur moyenne exploitée	1 201^{km}	1 425^{km}
Voyageurs (nombre)	21 000 000	23 000 000
— kilométriques	109 000 000	117 000 000
Recettes	4 800 000^{f}	5 600 000^{f}
Bagages et messageries	200 000	300 000
Prix moyen par voyageur et par kilomètre	0^{f},044	0^{f},048
Tonnage (nombre)	465 000^{t}	669 000^{t}
— kilométrique	6 800 000^{t}	11 400 000^{t}
Recettes	1 000 000^{f}	1 400 000^{f}
Prix d'une tonne kilométrique	0^{f},14	0^{f},12

	1895.	1896.
Résultats financiers :		
Recettes	6 300 000^{f}	7 500 000^{f}
Dépenses	5 100 000^{f}	5 800 000^{f}
Produit net total	1 200 000^{f}	1 700 000^{f}
— kilométrique	1 000^{f}	1 200^{f}
Dépenses d'établissement par les concessionnaires :		
Totales	83 000 000^{f}	94 000 000^{f}
Kilométriques	62 000^{f}	61 000^{f}
Revenu p. 100	1 1/2 %	1,8 %
Effectif :		
Locomotives	200	300
Wagons	2 100	2 700
Personnel	2 400	
Mouvement :		
Nombre de trains total	350 000	540 000

Quelques chiffres relatifs aux chemins de fer d'intérêt général et d'intérêt local, pour 1896, fourniront un élément de comparaison :

	Chemins d'intérêt général.	Chemins d'intérêt local.	Chemins de fer sur routes.
Longueur moyenne exploitée	36 500	3 976	1 425
Voyageurs à toute distance	363 000 000	22 000 000	23 000 000
— kilométriques	11 154 000 000	182 000 000	117 000 000
Prix moyen kilométrique	0^{f},038	0^{f},05	0^{f},048
Tonnage à toute distance	104 000 000	4 800 000	669 000
— kilométrique	13 200 000 000	103 000 000	11 400 000
Prix d'une tonne kilométrique	0^{f},051	0^{f},08	0^{f},12
Recettes brutes	1 297 000 000^{f}	20 100 000^{f}	7 500 000^{f}
Produit net	612 000 000^{f}	4 400 000^{f}	1 700 000^{f}

On voit que les chemins de fer sur routes font surtout un service de voyageurs ;

le tonnage est plus faible que sur les chemins de fer d'intérêt local; les tarifs plus élevés que sur ces lignes.

Il s'en faut de beaucoup que le produit net des chemins de fer sur routes se répartisse également entre les entreprises; parmi celles-ci, un grand nombre donnent un déficit, et, comme il fallait s'y attendre, ce sont en général les lignes subventionnées qui donnent les résultats les plus médiocres.

Voici les chiffres :

	Lignes subventionnées.	Lignes non subventionnées.
Longueur.	1 235	305
Dépenses d'établissement.	62 000 000f	32 000 000f
Recettes	3 500 000f	4 000 000f
Produit net.	500 000f	1 400 000f
Revenu	0,8 %	4,4 %

Ainsi, les lignes subventionnées ont coûté moins cher, mais le capital dépensé ne rapporte presque rien. Et dans les dépenses d'établissement ne sont pas comprises les sommes payées en capital ou les dépenses en travaux faits par les départements et les autres intéressés. On peut les évaluer à 15 000 000 fr., de sorte que le revenu réel baisserait aux environs de 1/2 p. 100. On est en droit, dans ces conditions, de contester l'utilité de quelques-unes au moins des lignes subventionnées, des plus mauvaises, de celles qui réduisent à un chiffre insignifiant la moyenne des revenus. Dans toutes les industries, une entreprise qui ne fait pas ses frais liquide sa situation; cet usage, conforme aux lois économiques, n'est pas reçu pour les voies ferrées : on en exécute de médiocres et on en entretient de mauvaises aux frais des contribuables. Peut-être doit-on se dire que telle ou telle ligne, qui n'aurait pas été faite comme tramway, l'aurait été comme ligne d'intérêt général aux frais de l'État, de sorte qu'en donnant une faible subvention annuelle, celui-ci a évité de grosses dépenses : 1 200 kilomètres de chemins de fer d'intérêt général à voie étroite ne lui auraient pas coûté moins de 120 000 000 de francs, en prenant comme moyenne le prix réduit de 100 000 fr. par kilomètre. Or, le montant des subventions annuelles pour les tramways a été :

En 1893, de 400 000
En 1894, de 500 000
En 1895, de 570 000
En 1896, de 800 000

ce qui représente à peine, pour la dernière année, un capital de 25 000 000 à 30 000 000 de francs.

Je passe, Messieurs, aux tramways proprement dits; pour eux, nous n'avons pas à nous préoccuper du concours de l'État: ils vivent de leurs propres ressources, et ils jouent néanmoins un rôle important. Les chiffres que j'ai relevés pour le mouvement à l'étranger donnaient déjà une idée de la puissance de cet instrument. Ils sont également dignes d'attention en France.

Malheureusement, les éléments qui composent notre statistique n'ont pas tous une égale valeur. Pour le mouvement, nous sommes généralement obligés de les

donner par compagnie et non par ligne, en raison de l'enchevêtrement des services. Nous n'avons pas de calculs pour les voyageurs à un kilomètre, eu égard à l'usage des prix fermes et à la faculté, pour les voyageurs, de monter et descendre sur tous les points du parcours; en ce qui concerne les prix de revient, nous n'avons pas d'indications assez précises pour faire ressortir les chiffres spéciaux à chaque système employé; enfin, quelques résultats financiers nous donnent des inquiétudes quant à leur exactitude. Nous avons pu constater que quelques compagnies n'accusaient pas toutes leurs recettes, notamment celle de la vente des fumiers, qui a quelque importance pourtant dans les exploitations à traction animale; nous avons pu constater aussi que dans les dépenses d'exploitation, on faisait quelquefois entrer une partie de l'intérêt ou de l'amortissement des capitaux d'établissement. En tout cas, les erreurs que nous n'avons pu éviter sont probablement en moins pour les recettes, en plus pour les dépenses : les chiffres de revenus ne sont donc viciés que par insuffisance.

Ceci dit, je vais résumer pour les tramways, comme je l'ai fait pour les chemins de fer sur routes, les principaux résultats obtenus pour 1895 et 1896 en ce qui concerne les dépenses et recettes, pour 1895 seulement en ce qui concerne le mouvement et les effectifs. Le tableau sur les résultats financiers de 1896 a paru au *Journal officiel;* mais les tableaux de détail relatifs aux faits d'exploitation sont encore en préparation. Ils seront insérés dans notre seconde partie des *Documents divers*. N'ayant point d'intérêt au point de vue budgétaire, en l'absence de subventions de l'État, et exigeant une assez longue préparation, nous ne pouvions l'introduire dans nos *Documents principaux*.

Je ne distinguerai pas entre les tramways pour voyageurs et messageries et les tramways pour voyageurs, pour ne pas allonger outre mesure cette communication.

Tramways.

	1895.	1896.
Nombre d'entreprises	35	41
Longueur réelle	840 km	884 km
— moyenne avec les troncs communs	955 km	1 025 km
Voyageurs	310 000 000	—
Prix d'un voyageur	0f,15	—
Recettes brutes	48 700 000f	50 500 000f
Produit net	6 900 000f	9 100 000f
— kilométrique	7 200f	8 900f
Dépenses d'établissement	175 000 000f	200 000 000f
— kilométriques	215 000f	225 000f
Revenu pour 100	4 %	4 1/2 %
Effectif : locomotives	133	—
— automobiles de divers systèmes	294	—
— chevaux	10 550	—
— voitures	2 400	—
Nombre de voyages	50 000 000	—

Les tramways de la Seine tiennent nécessairement la première place. Voici les résultats en ce qui les concerne.

	1895.	1896.
Nombre d'entreprises	5	—
Longueur en comptant les parcours communs	343 km	—
Longueur réelle.	254 km	—
Voyageurs (nombre)	163 000 000	—
Recettes	25 600 000f	27 300 000f
Produit net.	2 200 000f	3 100 000f
Dépenses d'établissement	81 500 000f	82 800 000f
— kilométriques.	320 000f	—
Revenu pour 100	moins de 2 1/2	plus de 3 1/2

L'adoption de la traction mécanique sur plusieurs lignes n'a pas été étrangère à l'amélioration du revenu.

Je signalerai en passant le funiculaire de Belleville qui, sur ses 2 kilomètres environ, n'a pas transporté en 1895 moins de 4 400 000 voyageurs avec 426 000 fr. de recettes.

Dans les grandes villes, le mouvement est partout considérable. On ne peut faire à cet égard que des comparaisons approximatives: l'existence des lignes suburbaines ne permet pas d'avoir les chiffres vrais pour chaque agglomération; en outre, à Paris, l'usage des correspondances avec échange entre plusieurs compagnies, fait que les chiffres totaux sont majorés; chaque compagnie compte comme voyageurs transportés aussi bien les voyageurs munis de billets de correspondance que les voyageurs payants. Néanmoins, en rapprochant le nombre des voyageurs transportés du nombre des habitants, on arrive à un résultat assez curieux.

Noms des villes.	Population.	Mouvement des voyageurs.	Voyages par habitant dans l'année.
Paris.	2 400 000	160 000 000 (dép. de la Seine)	66
Lyon	440 000	24 000 000	54
Marseille . . .	400 000	27 000 000	67
Bordeaux . . .	250 000	15 000 000	60
Lille	200 000	10 000 000	50
Toulouse . . .	155 000	7 500 000	48

On peut, dans ces conditions, admettre une moyenne de 50 voyages par habitant. Sur les chemins de fer, pour l'ensemble de la France, on ne trouve que 10 voyages environ par habitant.

Cette indication, très empirique, donne une idée des services que rendent les tramways, dans l'état où ils sont actuellement. Aussi ces entreprises vont-elles en se multipliant; on peut regretter, à cette occasion, que les formalités à remplir soient si compliquées et que les autorités diverses, qui interviennent lors de l'obtention des concessions, aient quelquefois tant d'exigences. Quelques-unes s'efforcent de tirer de l'industrie des tramways des avantages financiers présents ou futurs, sans toujours considérer que le principal à atteindre est de procurer au public, le plus tôt possible, les moyens de se déplacer au plus bas prix possible, le plus vite possible, et dans les meilleures conditions possibles, et sans paraître se douter

que, dans un grand nombre de cas, c'est le public qui paie les avantages qu'elles se réservent.

Parfois, elles conservent de mauvais services, avec des tarifs élevés, plutôt que de chercher à obtenir, par des prolongations de concession, des améliorations d'exploitation et des réductions de prix immédiates, soit qu'elles comptent sur le retour des lignes au pouvoir concédant, pour faire quelque essai de socialisme, soit qu'elles ne veuillent point paraître passer sous les fourches caudines des capitalistes.

Malgré tout, le nombre des tramways augmente d'une façon continue.

En prenant la situation successive du réseau insérée dans notre statistique, on voit que les concessions de tramways ne remontent pas, en France, au delà de 1854. Dans cette année fut concédé le tramway de Vincennes à Sèvres, le chemin de fer américain, comme on disait alors; mais Napoléon III s'opposa ensuite à tout établissement de voies le long des Tuileries, et le premier tramway ne fut exploité, pendant longtemps, que de la place de la Concorde à Sèvres. Après les événements de 1870, et grâce à Léon Say, préfet de la Seine, un premier réseau fut concédé dans Paris; d'autres villes imitèrent la capitale : en 1878, on comptait 440 kilomètres à chevaux concédés et 322 exploités.

Vint la loi du 11 juin 1880 admettant le principe de l'allocation de subventions pour les chemins de fer sur routes, et un grand nombre d'entreprises de ce genre furent successivement concédées. A la fin de 1897, on comptait 2 885 kilomètres de chemins de fer sur routes, dont 1 811 exploités.

Des tramways proprement dits furent aussi établis dans les principales villes. Le réseau contenait, à la fin de 1897, 1 187 kilomètres de tramways concédés et 1 104 exploités. L'ensemble forme plus de 4 000 kilomètres concédés, plus de 2 800 kilomètres exploités, soit une longueur totale supérieure à celle des lignes du réseau d'État.

Nul doute que les transformations dans les modes de traction ne provoquent l'établissement de nouvelles lignes de tramways. Des services à marche rapide et à tarif réduit ont déjà été installés à Rouen, au Havre, à Dijon, à Besançon, à Roubaix, au Mans, à Versailles, à Angers. Dans des villes où la circulation semblait ne devoir jamais naître, elle est active; là où elle existait déjà, elle s'est multipliée dans une énorme proportion. Il y a dans les grandes villes, selon une comparaison que j'ai entendu faire, comme un réservoir de voyageurs dans lequel on peut puiser presque indéfiniment. Le chiffre de 50 voyages que j'ai indiqué sera, dans quelques années, profondément modifié, si on offre au public une rapidité suffisante, un tarif bas et surtout l'assurance de trouver des places à l'heure où il en a le plus besoin.

Vous connaissez les tramways de Paris; nous les avons regardés jadis comme un effet du progrès; aujourd'hui, grâce à l'affluence des voyageurs, au système des correspondances, au contrôle qu'elles exigent et au temps d'arrêt nécessaire pour décharger et emplir des voitures énormes, la vitesse obtenue n'est guère supérieure à celle des omnibus, et le nombre des places offertes est insuffisant. Chaque station vous procure le même spectacle; le contrôleur conduisant son troupeau et lui faisant suivre, dans la poussière ou dans la boue, les déplacements successifs de la voiture, pour entendre le conducteur s'écrier, quand il fait beau : *Complet!* et quand il pleut à verse : *24 places à l'impériale!* Pour les omnibus, c'est 14 ou bien 20 places! voilà la principale différence.

Le moment est assurément venu de donner à la population des grandes villes, et à la population parisienne en particulier, des instruments de transport qui ne coûtent rien aux contribuables, qui enrichissent le public, puisqu'ils lui économisent du temps et des efforts, et qui aident à sa moralisation en lui fournissant les moyens d'aller prendre ses repas en famille.

Quelques personnes gémiront de voir des machines, que ne connaissaient point les Athéniens, pénétrer dans les quartiers élégants; leur âme d'artiste s'offense à la pensée que des câbles affreux, avec toiles d'araignée, gêneront la perspective et détruiront le pittoresque. Le progrès s'accomplira, quoi qu'ils puissent dire, et le statisticien le constatera; aux amants du passé, nous répéterons alors le refrain de la ballade de Villon :

Mais où sont les neiges d'antan ?

G. SCHELLE.

III.

LES SYNDICATS PROFESSIONNELS.

Les syndicats professionnels se divisent en deux grandes catégories fort différentes : 1° syndicats industriels et commerciaux; 2° syndicats agricoles. Pour plus de clarté, nous aurons soin de les séparer.

§ 1.

SYNDICATS PROFESSIONNELS DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE.

Ces syndicats se partagent, à leur tour, en syndicats de patrons, syndicats d'ouvriers et syndicats mixtes. En voici la statistique de 1884 à 1897 :

Années.	Syndicats de patrons.	Personnel pour milliers.	Syndicats d'ouvriers.	Personnel pour milliers.	Syndicats mixtes.	Personnel pour milliers.
1884. . .	101	»	68	»	1	»
1885. . .	285	»	221	»	3	»
1886. . .	359	»	280	»	8	»
1887. . .	598	»	561	»	45	»
1888. . .	859	»	725	»	78	»
1889. . .	877	»	821	»	69	»
1890. . .	1 004	93,4	1 006	136,6	97	14,0
1891. . .	1 127	106,1	1 250	205,1	126	15,7
1892. . .	1 212	102,5	1 589	288,7	147	18,5
1893. . .	1 397	114,1	1 926	402,1	173	30,0
1894. . .	1 518	121,9	2 178	403,4	177	29,1
1895. . .	1 622	131,0	2 163	419,7	173	31,1
1896. . .	1 730	141,8	2 253	422,7	169	30,3
1897. . .	1 823	159,2	2 316	431,7	170	32,2

Il appert de ce tableau que les trois genres de syndicats de commerce et d'industrie sont en plein développement et qu'ils comptent un personnel qui n'a cessé de s'accroître :

	Syndicats.		Associés.
	1 823	de patrons avec	159 200
	2 316	d'ouvriers —	431 200
	170	mixtes —	32 200
Ensemble :	4 309		622 600

Ces chiffres sont déjà assez respectables.

§ 2.

SYNDICATS AGRICOLES.

Ces syndicats ne sont pas moins prospères : ils sont l'une des espérances de la France agricole nouvelle.

Années.	Syndicats.	Associés.	Années.	Syndicats.	Associés.
1884. . .	5	»	1891. . .	750	269 598
1885. . .	39	»	1892. . .	863	319 800
1886. . .	93	»	1893. . .	952	353 803
1887. . .	214	»	1894. . .	1 092	378 758
1888. . .	461	»	1895. . .	1 188	403 216
1889. . .	557	»	1896. . .	1 275	427 492
1890. . .	648	234 234	1897. . .	1 371	438 596

Ainsi, syndicats industriels, commerciaux et agricoles sont au nombre de 5 680 avec 1 061 200 associés.

§ 3.

UNIONS DE SYNDICATS.

Les syndicats ont été autorisés à former des unions. Ces unions sont aujourd'hui au nombre de 166, savoir : 20 unions de syndicats agricoles et 146 de syndicats de commerce et d'industrie. Voici quels étaient les effectifs de ces syndicats en 1897 :

I. — Syndicats de patrons : 783 syndicats unis comptant 89 046 membres associés.

II. — Syndicats d'ouvriers : 1 320 syndicats unis comptant 326 835 membres associés.

III. — Syndicats mixtes : 36 syndicats comptant 3 395 membres associés.

IV. — Syndicats agricoles : 1 006 syndicats unis comptant 596 534 membres unis.

Il y aurait beaucoup d'agriculteurs qui feraient partie des unions sans être dans les syndicats. Ce total de 596 534 associés révèle la grande importance des syndicats agricoles.

§ 4.

BOURSES DU TRAVAIL.

Il existait, en 1897, 49 Bourses de travail auxquelles sont agrégés 1 047 syndicats avec 166 886 membres associés.

§ 5.

GÉOGRAPHIE DÉPARTEMENTALE DES SYNDICATS.

Cette géographie a été dressée en relevant le nombre des membres des syndicats dans les départements, classés d'après l'importance des syndicats.

Départements.	Patrons.		Ouvriers.		Mixtes.		Agricoles.	
Seine	417	82 044	407	211 064	28	8 510	13	14 590
Rhône	77	6 640	132	20 349	11	3 563	18	11 677
Nord	79	5 092	90	23 294	10	7 865	12	1 494
Pas-de-Calais	14	1 046	10	24 511	»	754	2	3 923
Gironde	79	9 583	90	10 556	3	390	15	7 427
Bouches-du-Rhône	93	6 512	123	14 682	8	642	36	5 114
Maine-et-Loire	27	857	59	5 457	15	633	23	11 150
Sarthe	12	634	27	1 781	»	»	22	18 935
Côte-d'Or	24	1 018	30	2 000	1	9	40	10 273
Charente	12	614	31	1 278	1	355	37	10 433
Loire-Inférieure	43	1 862	69	5 422	8	639	11	6 705
Vienne	7	315	7	332	3	216	13	12 471
Indre-et-Loire	22	864	31	2 508	2	95	80	11 062
Isère	36	1 637	55	5 789	3	330	61	7 805
Loire	39	2 102	75	8 902	1	25	19	2 603

D'après ce tableau, on voit tout de suite la distribution et l'importance respectives de l'industrie et de l'agriculture en France. On reconnaît également la place qu'occupent les syndicats agricoles. C'est à leurs syndicats agricoles que plusieurs départements tels que la Côte-d'Or, l'Isère, la Vienne, les Charentes, le Maine-et-Loire, doivent de figurer au premier rang. Plusieurs départements considérables, notamment le Calvados, n'y sont pas compris parce qu'ils ne comptent qu'un nombre restreint de syndicats. Il en est de même de la Seine-Inférieure, département à la fois industriel, commercial et agricole, mais dans lequel l'association syndicataire ne s'est pas encore développée autant que dans les autres départements. En 1897, il ne comptait que 10 857 syndicataires, tandis que l'Indre-et-Loire, beaucoup moins important, en avait 14 520 et l'Isère 15 561.

Ces associations syndicales forment donc une des améliorations sociales et économiques qui se sont produites dans ce quart de siècle, et même depuis 14 ans. Elles semblent appelées à continuer leur essor, surtout dans le milieu agricole auquel elles conviennent si bien et où elles peuvent être un instrument complet de renouvellement. Il faut le considérer, sans hésiter, comme l'une des branches les plus vivaces de la mutualité, mutualité pour la production, tandis que les sociétés de secours mutuels ont en vue l'assistance et la retraite, ce qui est fort différent. Ces associations nous semblent avoir plus d'avenir que la participation sur laquelle on s'est fait tant d'illusion. Elles sont, en France, la forme actuellement la plus convenable de la coopération. Il faut les encourager et applaudir à leurs succès.

E. Fournier de Flaix.

IV.

LE PAPIER-MONNAIE DANS LE DÉPARTEMENT DE LOT-ET-GARONNE DE 1791 A 1795.

En représentation des biens dont elle avait décidé l'aliénation, l'Assemblée nationale, aux termes du décret-loi du 19-21 décembre 1789, avait créé les assignats.

Ces assignats, dont la valeur totale ne devait pas dépasser celle des biens à vendre, présentaient à ce moment les caractères essentiels d'une lettre de change portant intérêt; ils constituaient ainsi, en quelque sorte, des bons hypothécaires garantis par 400 millions de biens et représentant un capital territorial réel.

***

Mais bientôt furent décrétés et le cours forcé et la réduction de l'intérêt de 5 p. 100 attaché à ces assignats, puis la suppression de cet intérêt. C'était les transformer en véritable papier-monnaie.

D'un autre côté, les émissions vont se succéder très rapidement, entraînant une dépréciation plus rapide encore peut-être de ces titres que l'augmentation de la circulation elle-même.

De 400 millions, en effet, le maximum est porté à 1 200 millions (D. 29 décembre 1790); puis à 2 milliards 400 millions (D. 24 octobre 1792), sur lesquels 1 972 millions sont déjà émis en vertu d'autorisations successives. Le total des émissions atteint 3 milliards 67 millions en janvier 1793; 4 milliards 116 millions en août de la même année; 8 milliards au commencement de 1794. En 1795, il est de 30 milliards (1) et au 19 février 1796, il ne s'élève pas à moins de 45 milliards et demi, exactement 45 581 412 018 fr., d'après Ramel.

La loi de nivôse an IV mit enfin un terme aux émissions, en prescrivant la conversion des assignats et en ordonnant la destruction des planches qui servaient à leur impression, à partir du jour où la circulation aurait atteint le chiffre de 40 milliards.

***

En raison des différentes rentrées provenant, soit de l'emprunt, soit de l'arriéré, la quantité circulante avait été réduite à 36 milliards, puis à 24 milliards, qui furent échangeables peu de temps après, contre 800 millions de mandats territoriaux. Les assignats continuèrent néanmoins à rester dans la circulation jusqu'au jour où la loi du 21 mai 1796 prononça l'annulation définitive de tous ceux qui n'avaient pas été présentés à l'échange.

Entre temps, la loi de prairial an IV fixa la valeur des assignats, pour Paris, d'après le cours de la Bourse de la veille; pour les départements, d'après le même

---

(1) En moins de quatre mois, du 5 brumaire au 30 pluviôse an IV, le Directoire avait émis plus de 20 milliards.

cours cinq jours auparavant. La loi du 29 messidor suivant prescrivit ensuite d'établir, dans chaque département, un tableau des valeurs successives du papier-monnaie, à partir du 1er janvier 1791 jusqu'à l'époque de sa publication.

En compulsant de vieilles archives, nous avons retrouvé un exemplaire de l'arrêté pris en conséquence de la loi de messidor par l'administration centrale du département de Lot-et-Garonne, à la date du 1er complémentaire an V. Voici ce document :

EXTRAIT des Registres des Délibérations de l'Administration centrale du Département de LOT-ET-GARONNE.

L'ADMINISTRATION CENTRALE DU DÉPARTEMENT DE LOT-ET-GARONNE, après avoir opéré pendant plusieurs séances, avec quinze citoyens qu'elle s'est adjoints, en exécution de la loi du 5 messidor, portant qu'il sera fait, dans chaque département, un tableau des valeurs successives du papier-monnaie, à partir du 1er janvier 1791, jusqu'au jour de la publication de la loi du 29 messidor an IV ;

Assistée dans ses dernières séances des citoyens ORLIAC 5e, CAUMONT, MENOIRE, TARTAS, LAFFITTE, MONCHET, GONNON, GOULARD, BÉCHADE, VILLENEUVE ; les autres citoyens, quoique duement convoqués, ne s'étant pas rendus ;

Délibérant au nombre de quatre membres, après avoir entendu le Commissaire du directoire exécutif, ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. — La valeur successive du papier-monnaie dans le département de Lot-et-Garonne, depuis le 1er janvier 1791, jusques et y compris le 9 thermidor an IV, époque de la publication de la loi du 29 messidor dans ce département, est et demeure fixée conformément au tableau annexé au présent arrêté.

II. — Le présent arrêté sera imprimé tant en placard qu'en *in-8°*, au nombre de cinq cents exemplaires pour chaque format. Il sera envoyé au Directoire exécutif, aux Ministres, aux Tribunaux et aux Administrations Municipales du département, qui le feront publier et afficher dans les communes.

Fait à Agen, le 1er jour complémentaire, l'an V de la République Française, une et indivisible.

Signés : CAZABONNE-LAJONQUIÈRE, *président ;* J. CREBESSAC, LAMARQUE, G. PHIQUEPAL, *administrateurs ;* NEYCHENS, *secrétaire-adjoint.*

Les tableaux annexés à cet arrêté ont pour objet : le premier, la détermination mensuelle des *sommes en numéraire correspondant à 100 livres en assignats,* du 1er janvier 1791 au 21 mars 1795 ; — le second, la détermination journalière des *sommes en assignats pour 24 livres en numéraire* pour chacun des mois du deuxième semestre de l'an III et du premier semestre de l'an IV ; — le troisième, le *cours des mandats* depuis le 1er germinal an IV, jusqu'au 10 thermidor suivant.

TABLEAUX DE DÉPRÉCIATION DU PAPIER-MONNAIE.

I. — Sommes en numéraire pour 100 livres en assignats.

Mois.	1791.	1792.	1793.	1794.	1795.
	liv. s.	liv. s.	liv. s.	liv. s.	liv. s.
Janvier. . . .	95,15	80 »	65,5	50 »	20,15
Février. . . .	95,10	74,5	63,5	49,5	19,10
Mars.	95 »	72,5	60,5	44,10	15,10

Mois.	1791.	1792.	1793.	1794.
—	—	—	—	—
	liv. s.	liv. s.	liv. s.	liv. s.
Avril.	94,10	73 »	55,5	42,5
Mai	92,5	70,5	55 »	40,10
Juin	92 »	70,5	49 »	37,10
Juillet	92 »	71,10	40 »	38,15
Août.	90 »	72 »	36,15	37,5
Septembre. . .	89,15	75,5	39,5	34,10
Octobre. . . .	89,15	74,15	43 »	31,5
Novembre. . .	85,10	74,5	50,15	27,15
Décembre. . .	84,10	73 »	56,10	26,15

NOTA. — Le 21 mars 1795 correspond au 1er germinal an III.

II. — Sommes en assignats pour 24 livres en numéraire.

Dates.	AN III.							AN IV.					
	Germinal.	Floréal.	Prairial.	Messidor.	Thermidor.	Fructidor.	Jours compl. de l'an III.	Vendémiaire	Brumaire.	Frimaire.	Nivôse.	Pluviôse.	Ventôse.
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	liv.	liv.	liv.	liv.	liv.	liv.	liv.	liv.	liv.	liv.	liv.	liv.	liv.
1	167	209	338	612	688	809	977	1 019	1 396	2 487	4 016	4 127	5 290
2	172	210	342	602	694	813	904	1 017	1 446	2 517	4 022	4 159	5 383
3	172	211	343	589	704	822	960	1 015	1 463	2 532	4 032	4 145	5 425
4	169	215	350	620	708	829	966	1 021	1 485	2 519	4 016	4 133	5 362
5	166	214	350	575	705	822	969	1 023	1 570	2 525	4 009	4 192	5 345
6	176	215	351	593	715	822	978	1 030	1 655	2 551	4 035	4 180	5 375
7	176	220	351	622	719	836		1 034	1 774	2 579	4 038	4 197	5 763
8	178	226	351	615	717	846		1 042	1 815	2 623	4 037	4 198	5 481
9	180	226	344	611	716	858		1 036	1 561	2 606	4 005	4 213	5 403
10	...	...	...	...	...	...		....	....	....	....	....	....
11	187	247	389	623	753	897		1 056	1 857	2 818	3 966	4 342	5 365
12	186	247	394	619	753	899		1 056	1 895	2 921	3 967	4 385	5 367
13	188	258	397	618	757	914		1 058	2 019	2 957	3 910	4 410	5 284
14	188	261	397	643	717	886		1 057	1 946	3 074	3 988	4 433	5 215
15	188	256	408	626	756	907		1 051	1 964	3 094	4 072	4 440	5 191
16	181	257	416	614	739	905		1 056	2 073	3 210	3 901	4 480	5 342
17	181	263	442	597	733	920		1 064	2 092	3 235	3 917	4 495	5 350
18	185	268	440	604	738	925		1 074	2 119	3 193	3 948	4 513	5 361
19	186	271	443	629	740	931		1 093	2 144	3 113	3 947	4 533	5 284
20	...	...	...	...	...	...		....	....	....	....	....	....
21	183	291	496	641	768	972		1 166	2 225	3 128	4 041	4 633	5 284
22	164	311	515	636	766	982		1 168	2 215	3 268	4 035	4 756	5 294
23	185	310	534	636	769	997		1 217	2 164	3 269	4 009	4 752	5 241
24	185	312	548	636	773	992		1 276	2 264	3 347	3 959	4 822	5 247
25	148	320	565	651	776	983		1 279	2 268	3 326	3 967	4 901	5 192
26	185	308	563	643	779	966		1 261	2 263	3 351	3 926	4 905	5 292
27	188	314	523	647	773	970		1 235	2 270	3 510	3 941	5 046	5 230
28	187	317	554	659	774	976		1 284	2 286	3 568	3 951	4 990	5 205
29	188	319	568	663	773	980		1 291	2 318	3 582	3 894	4 885	5 180
30	...	...	...	...	...	...		....	....	....	....	....	....

TABLEAU.

III. — Cours des mandats depuis le 1er germinal an IV, jusqu'au 10 thermidor suivant.

Dates.	An IV.				
	Germinal.	Floréal.	Prairial.	Messidor.	Thermidor.
—	liv. s.	liv. s.	liv. s.	liv. s.	liv. s.
1	23,14	16,14	16,4	9,4	6,4
2	23,13	16,6	16,3	9,4	5,18
3	24,9	16,6	15,15	9,5	5,13
4	24,8	16,3	15,6	8,15	5,11
5	24,3	15,13	14,14	8,9	5,11
6	24,2	15,15	12,7	8,7	5,15
7	22,18	15,14	11,12	8,6	5,11
8	21,17	15,4	11,1	8,10	4,19
9	21,11	14,5	11,1	8,8	4,17
10	.....	....	....	....	
11	20,11	13,3	9,12	8,8	
12	20,14	13,6	11,3	8,10	
13	19,11	13,9	9,8	8,8	
14	16,18	13,10	9,6	8,6	
15	16,7	14,8	8,5	8,6	
16	22,7	14,4	8,6	8,10	
17	21,10	14,8	8,8	8,8	
18	21 »	14,4	8,11	8,5	
19	20,19	13,18	9,1	8,5	
20	.....	.....	....	....	
21	20,13	19,3	9,7	8,18	
22	20,2	19,2	9,19	8,16	
23	19,8	19 »	10,2	8,16	
24	19,19	19,2	10,5	8,17	
25	20,5	18,16	11,13	8,14	
26	20,2	17,4	10,18	8,5	
27	19 »	17 »	10,10	7,19	
28	18,8	17 »	10,2	7,12	
29	17,7	13,18	10 »	7,7	
30	....	.....	.....	....	

Collationné et certifié conforme à la Minute :

CAZABONNE-LAJONQUIÈRE, *Président.*
NEYCHENS, *pour le secrétaire en chef.*

Il nous a paru intéressant de rappeler ces chiffres qui permettent de suivre la valeur des assignats dans un département pour toute la période pendant laquelle ils y ont eu cours. Mais, en même temps, nous est révélée l'existence, pour chacun des autres départements, de documents identiques dont on pourrait, sans doute, rapprocher utilement les indications et, à ce titre, l'arrêté dont nous venons de donner le texte prend une valeur toute particulière.

Léon SALEFRANQUE.

V.

RECENSEMENT DE LA POPULATION DU MEXIQUE.

Il n'a jamais été fait de recensement véritable au Mexique, aussi le chiffre de sa population n'est-il connu que d'une manière incertaine. On n'y a jamais eu que des relevés approximatifs donnant en bloc, et sans distinction de sexe, le chiffre de la population. Le premier de ces relevés généraux a été fait en 1793; d'autres ont suivi à intervalles très inégaux. Voici les chiffres accusés par ces différents relevés :

En 1793	5 200 000 habitants.
En 1810	6 064 016 —
En 1831	6 382 000 —
En 1842	7 015 000 —
En 1857	8 283 000 —
En 1880	9 908 011 —
En 1895	12 542 057 —

L'examen de ces chiffres fait remarquer que, par rapport au nombre des habitants de 1793, c'est-à-dire depuis un siècle, la population a augmenté de 141 p. 100.

Ce résultat est tout à l'honneur de la république du Mexique, qui affirme ainsi sa vitalité, malgré la grande mortalité qui sévit dans quelques-unes de ses provinces.

La densité de la population est très variable au Mexique. Elle passe de 0,26 par kilomètre carré, dans le territoire de la Basse-Californie, à 403,84 dans le district fédéral qui renferme la ville de Mexico. Ces écarts s'expliquent par la variété des climats causée par la différence des altitudes du sol mexicain.

Le tableau suivant donne, avec la superficie de chaque État, la densité de la population, par kilomètre carré, en 1895 :

	Noms des États.	Superficie en kilomètres carrés.	Population de fait en 1895.	Densité de la population.
	—	—	—	— Habit. par kilom. carré.
1	Aguascalientes	7 500	103 645	13,81
2	Campeche	66 890	90 458	1,35
3	Coahuila	131 800	235 638	1,78
4	Colina	9 700	55 677	5,73
5	Chiapas	41 550	296 742	7,14
6	Chihuahua	216 850	266 831	1,23
7	Durango	110 070	287 622	2,61
8	Guanajuato	29 550	1 047 238	35,43
9	Guerrero	63 570	417 621	6,57
10	Hidalgo	21 130	548 039	25,93
11	Jalisco	101 430	107 863	1,06
12	Mexico	20 300	838 737	41,31
13	Michoacan	61 400	889 795	14,49
14	Morelos	4 600	159 800	34,74

	Noms des États.	Superficie en kilomètres carrés.	Population de fait en 1895.	Densité de la population.
	—	—	—	—
				Habit. par kilom. carré.
15	Nuevo Léon.	61 200	309 607	5,05
16	Oajaca.	86 950	882 529	10,14
17	Puebla.	31 120	979 723	31,48
18	Queretaro	8 300	227 233	27,37
19	San-Luis Potosi	71 210	570 814	8,01
20	Sinaloa.	93 730	256 414	2,74
21	Sonora.	204 600	186 823	0,91
22	Tabasco	30 680	134 794	4,39
23	Tamaulipas	78 280	204 206	2,61
24	Tlaxcala	4 200	166 803	39,71
25	Vera Cruz	67 920	855 975	12,60
26	Yucatan	76 560	297 507	3,88
27	Zacatecas.	59 550	452 720	7,60
28	District fédéral	1 200	484 608	403,84
29	Territoire de Tepie. . . .	»	144 308	»
30 et 31	Territ. de la Basse-Californie N. et S.	159 400	42 287	0,26
		1 921 240	12 542 057	

V. Miquel.

VI.

INFORMATIONS.

1°

LE COMMERCE DES CÉRÉALES EN ALLEMAGNE.

La culture des céréales et des pommes de terre s'est sensiblement développée pendant ces dernières années. De 1880 à 1895, la surface cultivée s'est élevée, pour les céréales en général, de 14 740 000 à 15 370 000 hectares; pour le blé seul, de 1 810 000 à 1 980 000; pour le seigle, de 5 896 000 à 6 045 800; pour l'avoine, de 3 742 000 à 3 917 000, et, pour les pommes de terre, de 2 760 000 à 3 025 000; l'orge n'a guère varié.

Quant au rendement de la culture des céréales, lui aussi s'est accru, et dans des proportions plus fortes : si l'on suit les statistiques officielles de 1880 à 1892, par exemple, on constate que les chiffres des récoltes du triennat 1892-1894 dépassent toutes les années précédentes; le rendement moyen du blé, du seigle et des pommes de terre se monte respectivement, en 1880-1891, à 2 497 000, 5 642 000 et 23 403 000 tonnes, tandis que pour 1892-1894 il comporte 3 036 000, 7 121 000 et 29 782 000 tonnes.

Le rendement moyen a donc bénéficié, de 1880-1891 à 1892-1894, d'un surplus de 14 p. 100 sur le blé, 26 p. 100 sur le seigle et 27 p. 100 sur les pommes de terre.

Quelle a été la valeur moyenne des récoltes en question ? Celles des céréales et des pommes de terre ont atteint, les premières, 2 299 millions de marks (1 marck = 1 fr. 25 c.) de 1880 à 1891 et 2 305 millions de marks de 1892 à 1894; les secondes et aux mêmes époques, 944 et 1 078 millions de marks, c'est-à-dire une moyenne totale de 3 241 millions pour la période 1880-1891 et 3 383 pour celle de 1892-1894; soit, pour la seconde période, un excédent de 141 millions de marks.

Malgré les progrès réalisés par l'agriculture indigène, sa production reste insuffisante, et le fait s'explique aisément : la population augmente régulièrement de 500 000 à 600 000 âmes annuellement et la prospérité du pays amenant les habitants à améliorer, d'année en année, leur nourriture, l'importation des céréales est devenue inévitable.

(*Journal officiel* du 22 novembre 1897.)

2°.

LES DROITS DE TIMBRE, AU COMPTANT, SUR LES VALEURS MOBILIÈRES ÉTRANGÈRES.

L'administration de l'Enregistrement a publié dernièrement des tableaux présentant les résultats détaillés de l'application à Paris, en 1896, des dispositions de la loi de finances du 28 décembre 1895, qui a majoré, dans une très forte proportion, les *droits de timbre au comptant sur les valeurs mobilières étrangères*

Nous relevons, dans ces tableaux, les chiffres généraux qui, en même temps qu'ils accusent le montant des produits de l'impôt, fournissent des renseignements intéressants sur la circulation des valeurs de l'espèce :

Périodes.	Plein tarif (1). (Titres apparaissant pour la première fois sur le marché.)		Compléments. (Titres déjà en circulation sur le marché.)		Totaux.	
	Capitaux taxés (2).	Droits perçus.	Capitaux taxés (2).	Droits perçus.	Capitaux taxés (2).	Droits perçus.
I. — Titres de rentes et effets publics des gouvernements étrangers.			Francs.			
1896.	861 259 490	4 306 247	1 535 617 503	5 374 662	2 396 876 993	9 680 909
1895.	1 502 858 500	2 254 288	»	»	1 502 858 500	2 254 288
En plus à 1896 .	»	2 051 959	1 535 617 503	5 374 662	1 535 617 503	7 426 621
En moins à 1896 .	641 599 010	»	»	»	641 599 010	»
			En plus à 1896.		894 018 493	7 426 621
II. — Titres des sociétés, villes, provinces et corporations étrangères.						
1896.	69 831 644	1 396 633	342 062 895	2 736 503	411 894 539	4 133 136
1895.	165 717 955	1 988 615	»	»	165 717 955	1 988 615
En plus à 1896 .	»	»	342 062 895	2 736 503	342 062 895	2 736 503
En moins à 1896 .	95 886 311	591 982	»	»	95 886 311	591 982
			En plus à 1896.		246 176 584	2 144 521
III. — Toutes valeurs réunies.						
1896.	931 091 184	5 702 880	1 877 680 398	8 111 164	2 808 771 532	13 814 045
1895.	1 668 576 455	4 242 903	»	»	1 668 576 455	4 242 903
En plus à 1896 .	»	1 459 977	1 877 680 398	8 111 164	1 877 680 397	9 571 142
En moins à 1896 .	737 485 350	»	»	»	737 485 320	»
			En plus à 1896.		1 140 195 077	9 571 142

---

(1) *Titres et effets publics des gouvernements étrangers.* — Tarif nouveau : 50 cent. p. 100. — Tarif antérieur : 75 cent. pour chaque titre de 500 fr. et au-dessous ; 1 fr. 50 c. pour chaque titre de 500 fr. jusqu'à 1 000 fr. ; 3 fr. pour chaque titre de 1 000 fr. jusqu'à 2 000 fr. et ainsi de suite, à raison de 1 fr. 50 c. par 1 000 fr. ou fraction de 1 000 fr.

Titres des sociétés, villes, provinces et corporations étrangères. — Tarif nouveau : 2 fr. p. 100. — Tarif ancien : 1 fr. 20 p. 100.

(2) Les *capitaux taxés* sont supérieurs, en fait, aux *capitaux réels*, c'est-à-dire au montant de la valeur nominale de l'ensemble des titres assujettis aux droits. L'application du minimum de 100 fr. majore très sensiblement, en effet, les capitaux taxés pour les *titres des sociétés, villes, provinces et corporations étrangères*, affectant légèrement, d'autre part, les *rentes et effets publics des gouvernements étrangers*.



3°

PRODUCTION ET COMMERCE DU BLÉ EN ESPAGNE.

La direction générale des douanes de Madrid vient de publier un rapport intéressant sur les récoltes de blé en Espagne pendant les années 1896 et 1897; les chiffres afférents à ces deux exercices sont comparés à la moyenne de la période quinquennale de 1890 à 1894 et servent de base à un calcul de probabilités relativement à l'importation étrangère effectuée durant l'année courante.

Il résulte de cet état comparatif que la production de la péninsule s'est élevée, en 1896, à 18 990 000 quintaux métriques et à 23 440 000 en 1897. Le rendement moyen, durant la période quinquennale de 1890 à 1894, a été de 22 680 000 quintaux, inférieur de 760 000 à celui de l'année courante. On estime toutefois que ces données statistiques sont au-dessous de la vérité et qu'il faut admettre que les quantités moyennes produites durant ces cinq années sont d'environ 25 millions de quintaux.

En ce qui concerne l'importation étrangère, on estime qu'elle sera inférieure, dans les derniers jours de l'année 1897 et dans les premiers mois de 1898, à celle qui a eu lieu jusqu'alors.

Or, comme la récolte de 1897 surpasse celle de 1896 d'au moins 4 550 000 quintaux et que, d'autre part, l'importation étrangère effectuée du 1er septembre 1896 au 31 août 1897 a atteint seulement le chiffre de 2 millions de quintaux, on peut être assuré qu'il ne sera nécessaire d'acheter avant la prochaine récolte que les quantités de blé indispensables pour la fabrication des farines dont le commerce d'exportation est très important en Espagne et principalement en Catalogne. Cette opinion est d'ailleurs confirmée par les entrées qui se sont réalisées pour faire face au déficit de la récolte de 1896 ainsi que par les arrivages de la fin de décembre.

L'importation mensuelle moyenne, jusqu'à la fin du mois d'août dernier, a été de 170 000 quintaux, tandis que depuis le 1er septembre, date à laquelle commencèrent à se faire sentir les effets de la nouvelle récolte, il n'est entré en Espagne que 20 000 quintaux par mois, bien que les chiffres de l'exportation des farines accusent, pendant cette même période, une hausse sensible.

(*Journal officiel* du 24 janvier 1898.)

4°

Le deuxième Congrès international des actuaires aura lieu à Londres du 16 au 20 mai 1898.

La souscription est fixée à £ 1.

M. Léon Marie, secrétaire général de l'Institut des actuaires français, 33, rue Lafayette, veut bien se mettre à la disposition des membres de la Société de statistique de Paris, pour leur fournir les renseignements qu'ils désireraient et pour faire, auprès des organisateurs du Congrès, toutes les démarches nécessaires.

VII.

CHRONIQUE DE STATISTIQUE JUDICIAIRE.

LA RELÉGATION DES RÉCIDIVISTES.

Les rapports adressés, en 1897, au Chef de l'État par le Ministre des colonies et au Ministre de l'intérieur par le président de la commission des récidivistes, concernent par-

ticulièrement l'année 1895; mais en les rapprochant de ceux qui les ont précédés, on peut se rendre compte des effets de la loi du 27 mai 1885 depuis sa mise en vigueur.

Du 27 novembre 1885, date d'application de la loi, au 31 décembre 1895, le nombre des individus condamnés à la relégation par les tribunaux de France et d'Algérie s'est élevé à. 12 053

7 421 ont été dirigés sur les colonies pénitentiaires;
273 sont en expectative de départ;
1 624 ont été condamnés aux travaux forcés et à la relégation et transportés;
568 ont été graciés ou proposés pour la grâce;
82 ont été admis à la libération conditionnelle avec sursis pour l'exécution de la peine de la relégation;
151 ont été dispensés définitivement pour mauvaise santé;
496 sont décédés en France.
} 10 615

Différence. . . . 1 438, chiffre qui représente les individus subissant actuellement la peine de l'emprisonnement ou de la réclusion dans les prisons de France ou d'Algérie et qui ne seront transférés aux colonies qu'à l'expiration de leur peine.

Abstraction faite de 129 condamnations à la relégation prononcées en novembre et décembre 1895, on en relève :

1 628	pour l'année	**1886**	967	pour l'année	**1891**
1 934	—	**1887**	925	—	**1892**
1 610	—	**1888**	848	—	**1893**
1 231	—	**1889**	885	—	**1894**
1 035	—	**1890**	861	—	**1895**

Ainsi, le chiffre de la dernière année est inférieur de près de moitié (47 p. 100) à celui de la première. La cause principale de cette réduction tient moins, selon nous, à une diminution correspondante du contingent relégable qu'à la résistance des magistrats à prononcer une peine perpétuelle lorsque la dernière infraction qui doit l'entraîner ne présente pas une gravité suffisante; les tribunaux abaissent alors la peine de l'emprisonnement au-dessous du minimum fixé pour la relégation. Cette appréciation trouve sa confirmation dans le tableau ci-après qui constate, de 1886-1890 à 1891-1895, une réduction proportionnelle de 9 p. 100 pour le nombre des condamnations à la relégation accompagnant des peines d'un an et moins d'emprisonnement.

Nombres réels et proportionnels des condamnations à des peines ayant entraîné la relégation.

Périodes.	Travaux forcés.	Réclusion.	Emprisonnement. Plus d'un an.	Emprisonnement. Un an ou moins.
1886-1890. . .	870 ou 12 p. 100	387 ou 5 p. 100	1 819 ou 24 p. 100	4 362 ou 59 p. 100
1891-1895. . .	745 — 17 —	326 — 7 —	1 183 — 26 —	2 232 — 50 —

Les 7 421 relégués dirigés sur les colonies pénitentiaires de 1886 à 1895 ont été internés : 3 989 (hommes : 3 730; femmes : 259) à la Guyane et 3 412 (hommes : 3 013; femmes : 399) à la Nouvelle-Calédonie; les 20 autres ont été transférés à Diego-Suarez pour être incorporés aux disciplinaires coloniaux.

Il est intéressant de rechercher les conditions individuelles et les antécédents judiciaires des relégués. C'est par ces indications que se terminent, chaque année, le rapport du président de la commission des récidivistes; nous allons les résumer en chiffres proportionnels sur 100.

Sexe. — Sur 100 condamnés à la relégation, on ne compte que 9 femmes; c'est la proportion que l'on relève pour les femmes parmi les récidivistes, au lieu de 14 p. 100 pour les prévenues et de 16 p. 100 pour les accusées.

Age. — Sous le rapport de l'âge, les relégués se distribuent comme suit :

	Hommes.		Femmes.	
	1886-1890.	1891-1895.	1886-1890.	1891-1895.
21 à 25 ans. . .	6 p. 100	12 p. 100	4 p. 100	7 p. 100
26 à 30 ans. . .	15 —	21 —	13 —	15 —
31 à 40 ans. . .	35 —	36 —	25 —	30 —
41 à 50 ans. . .	30 —	22 —	32 —	28 —
51 à 60 ans. . .	14 —	9 —	26 —	20 —

L'âge moyen, pour les hommes comme pour les femmes, s'est abaissé sensiblement d'une période à l'autre, par suite de la disparition des vieux récidivistes et, il faut bien le dire, de l'accroissement de la criminalité juvénile.

État civil. — L'examen de la situation de famille des relégués donne lieu aux constatations suivantes :

	Hommes.		Femmes.	
	1886-1890.	1891-1895.	1886-1890.	1891-1895.
Célibataires.	77 p. 100	78 p. 100	41 p. 100	46 p. 100
Mariés { ayant des enfants.	10 —	12 —	22 —	26 —
Mariés { sans enfants. . .	8 —	5 —	16 —	10 —
Veufs { ayant des enfants.	3 —	3 —	11 —	13 —
Veufs { sans enfants. . .	2 —	2 —	10 —	5 —

Le chiffre proportionnel des femmes mariées parmi les reléguées est assez élevé; mais il convient de dire que les trois cinquièmes d'entre elles vivaient séparées de fait de leurs maris.

Degré d'instruction. — Les rapports du président de la commission des récidivistes divisent les relégués, au point de vue de leur degré d'instruction, en quatre catégories :

	Hommes.		Femmes.	
	1886-1890.	1891-1895.	1886-1890.	1891-1895.
1° Complètement illettrés. . .	29 p. 100	21 p. 100	41 p. 100	39 p. 100
2° Sachant lire et écrire. . .	60 —	73 —	52 —	58 —
3° Instruction élémentaire . .	10 —	6 —	7 —	3 —
4° — supérieure . .	1	»	»	»

La diminution du chiffre proportionnel des relégués complètement illettrés s'explique par le développement incessant de l'instruction primaire.

Antécédents judiciaires. — Les relégués se classent ainsi quant au nombre des condamnations qu'ils avaient encourues antérieurement à celle qui a été accompagnée de la relégation.

Nombre des condamnations antérieures.	1886-1890.	1891-1895.	Nombre des condamnations antérieures.	1886-1890.	1891-1895.
1 (1). . . .	» p. 100	0,1 p. 100	9	8,2 p. 100	7,7 p. 100
2.	0,2 —	0,9 —	10	7,6 —	6,8 —
3.	2,7 —	4,9 —	11 à 15. . .	22,5 —	17,3 —
4.	5,5 —	9,5 —	16 à 20. . .	7,7 —	6,8 —
5.	8,0 —	10,3 —	21 à 30. . .	8,0 —	3,1 —
6.	8,8 —	11,3 —	31 à 40. . .	2,7 —	0,7 —
7.	9,0 —	11,0 —	41 à 50. . .	0,8 —	0,2 —
8.	8,0 —	9,2 —	Plus de 50 .	0,3 —	0,2 —

La proportion des relégués ayant précédemment encouru plus de 10 condamnations est

(1) Lois du 18 décembre 1893 (association de malfaiteurs) et du 28 juillet 1894 (répression des menées anarchistes).

descendue de 42 p. 100 en 1886-1890 à 28 p. 100 en 1891-1895 à cause de l'âge relativement précoce des individus condamnés à la relégation pendant la dernière période et du départ, déjà effectué, pour les colonies, des anciens récidivistes de profession.

Conduite des relégués aux colonies. — *Guyane*. Pendant les années 1894 et 1895 il a été infligé 4 020 punitions, soit, eu égard à l'effectif : 113,51 p. 100 en 1894 et 132,99 p. 100 en 1895. — *Nouvelle-Calédonie*. 6 031 punitions, soit, eu égard à l'effectif : 88,38 p. 100 en 1894 et 102,86 p. 100 en 1895.

Au cours de ces deux années, les tribunaux coloniaux ont prononcé, en Guyane, 637 condamnations et, en Nouvelle-Calédonie, 458. Ces 1 095 relégués s'étaient rendus coupables : 34 de vols qualifiés ou de voies de fait ; 163 de faux, de vols simples ou de contraventions et 898 d'évasion ou d'ivresse. Ils ont été condamnés : 6 aux travaux forcés, 13 à un emprisonnement d'un an et un jour à 5 ans, 903 à un emprisonnement d'un an au plus et 173 à l'amende.

Évasions, mortalité, frais. — Terminons cet exposé par quelques indications qui ont leur importance : au 31 décembre 1895, on comptait 380 relégués en état d'évasion à la Guyane et 22 à la Nouvelle-Calédonie. — En 1895, la mortalité a été de 46 p. 1 000 dans la première de ces colonies et de 22 p. 1 000 dans la seconde. — En comparant les dépenses résultant des services faits avec l'effectif réellement entretenu en 1895, on trouve que chaque relégué a coûté, en Guyane, 711 fr. 61 c. et, en Nouvelle-Calédonie, 547 fr. 81 c., au lieu de 1 363 fr. et 1 074 fr. 50 c. en 1888.

Conclusion. — Pour apprécier exactement l'efficacité de la loi de la relégation sur la récidive, il faudrait pouvoir rapprocher le nombre des récidivistes relégués de celui des récidivistes relégables ; mais ce dernier fait complètement défaut. Nous n'avons d'autre terme de comparaison que la criminalité générale, qui subit l'influence de causes générales et multiples. Cependant le chiffre total des récidivistes criminels et correctionnels, qui s'élevait encore, en 1892, à 107 110, est descendu, en 1895, à 100 814, soit 6 196 de moins et cette réduction porte presque exclusivement sur les récidivistes convaincus de crimes ou de délits spéciaux entraînant la relégation : 44 897 en 1892 et 38 881 en 1895 ; différence en faveur de cette dernière année : 6 016 ou 97 p. 100 de la diminution générale. Il semble donc permis de supposer que la loi de 1885 n'est pas complètement étrangère à ce résultat.

* * *

Le rapport du Ministre des colonies au Président de la République sur la marche générale du service de la relégation à la Guyane et à la Nouvelle-Calédonie vient de paraître au *Journal officiel* du 26 février 1898 ; nous lui empruntons les renseignements suivants :

		Guyane.	Nouvelle-Calédonie.
Effectif au 31 décembre 1896.	Hommes	1 852	2 725
	Femmes	185	355
	Total	2 037	3 080
Punitions infligées		1 871	3 428
Condamnations prononcées		465	337
Relégués absents illégalement au 31 déc. 1896.		34	70
Mortalité pour 1 000 relégués		54,9	29,7
Dépense moyenne par relégué		712f	547f,81c

Émile Yvernès.



VIII.

LISTE DES OUVRAGES PRÉSENTÉS DANS LA SÉANCE DU 16 FÉVRIER 1898.

OUVRAGES SIGNÉS. (*Voir page 77.*)

DOCUMENTS OFFICIELS. — France. (*Voir page 77.*)

Angleterre. — ***Ninth report by the chief labour correspondent of the board of trade on trade-unions*** (*Rapport du service du commerce sur les « Trade Unions »*).

Autriche. — ***Die Sparcassen und die Erwerbs- und Wirthschafts-Genossenschaften in Steiermark,*** 1896. (***Les Caisses d'épargne en Styrie.***)

Belgique. — ***Travail du dimanche,*** 3e vol., mines, minières et carrières.

Norvège. — ***Statistique de l'Instruction publique,*** 1894. — ***Statistique des prisons départementales,*** 1895. — ***Statistique des hospices d'aliénés,*** 1895. — ***Rapport sur l'état sanitaire et médical,*** 1894. — ***Statistique de l'Institution générale des assurances des bâtiments contre l'incendie,*** 1890-1894. — ***Mouvement de la population,*** 1886-1890. ***Résumé pour la période quinquennale 1886-1890, avec quelques données pour les années 1876-1895.*** — ***Statistique de la justice criminelle,*** 1894. — ***Annuaire statistique,*** 17e année, 1897.

Russie. — ***Annuaire statistique,*** 1896. — ***Relevé général des tableaux de l'annuaire.*** — ***Aperçu bibliographique des publications statistiques,*** livraison II.

Mexique. — ***Statistique fiscale; Importations,*** 1892-1893 et 1893-1894.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — ***Revues et journaux de France et de l'étranger.***

Le Gérant, O. BERGER-LEVRAULT.

PUBLICATIONS

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

LE 25e ANNIVERSAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

(1860-1885). Communications et mémoires. La Statistique officielle en France et à l'étranger. Actes et travaux de la Société. Un beau volume in-4° de 444 pages. Paris, Berger-Levrault et Cie, 1886 . . . . 5 fr.

CONFÉRENCES SUR LA STATISTIQUE ET LA GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE

Faites en 1889-1890 à la Réunion des officiers. 1 volume in-12, 406 pages. (Vve Rozier, éditeur, 26, rue Saint-Guillaume). . . . . 3 fr.

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

39e année (1898). Recueil mensuel paraissant le 10 de chaque mois par livraisons de 2 à 3 feuilles.

Abonnement d'un an : { Pour la France . . . . 12 fr.
Pour l'étranger (Union postale) . . . . 15 fr.

Un numéro séparé (de 3 feuilles au plus) . . . . 1 fr. 50 c.

On s'abonne chez le Trésorier ou chez MM. Berger-Levrault et Cie, éditeurs, 5, rue des Beaux-Arts, à Paris, et chez tous leurs correspondants.

AVIS IMPORTANT

Collections à prix réduit. — La Société a l'honneur d'informer MM. les Membres titulaires et correspondants qu'elle peut disposer, en leur faveur, d'un certain nombre de collections à peu près complètes, de juillet 1860 à décembre 1895, savoir :

28 collections de 399 à 361 livraisons, sans lacune depuis 1883 ;
4 collections de 357 à 352 livraisons, sans lacune depuis 1884.

Ces collections qui seront livrées en commençant par les plus complètes, sont offertes, rendues **franco** en France, au prix uniforme de 80 fr.

Les années 1896 et 1897, non comprises dans ces collections, peuvent être acquises au prix de 12 fr. chacune.

Prime gratuite aux membres qui rachèteront leurs cotisations. — Une de ces collections sera donnée en *prime gratuite* à tout membre qui rachètera ses cotisations au prix réglementaire de 300 fr. payable facultativement en cinq annuités de 60 fr. La prime est livrable dès le paiement de la deuxième annuité.

Numéros isolés. — En dehors des collections, il existe un plus grand nombre de numéros isolés des années 1863, 1876 à 1882, 1884, 1887, 1888 et 1893 et de certains mois des autres années qui sont offerts séparément au prix de 25 centimes.

Numéros manquants. — La Société serait reconnaissante à ses membres de lui procurer, par échange ou à prix d'argent, les numéros de février, août et décembre 1864, août et novembre 1871-1872, janvier 1874, février 1875, mars 1876 et février 1882 qui manquent à ses collections.

S'adresser au Trésorier, M. Ad. Coste, *4, cité Gaillard, à Paris.*

BIBLIOTHÈQUE

La Bibliothèque de la Société de Statistique de Paris est ouverte tous les jours non fériés, de 11 heures à 5 heures, 80, rue de Varenne (au Ministère du commerce). Bibliothécaire : M. Laugier.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

La compagnie P.-L.-M. organise avec le concours de l'*Agence Desroches* une excursion permettant de visiter (tous frais compris) : **l'ALGÉRIE et la TUNISIE** (du 20 mars au 25 avril).

Prix au départ de Paris : 1re classe, **1100** fr. — 2e classe, **980** fr.

S'adresser, pour renseignements et billets, aux bureaux de l'*Agence Desroches*, 21, rue du faubourg Montmartre, à Paris.

SERVICES DIRECTS

ENTRE

PARIS, l'ALGÉRIE, la TUNISIE et MALTE (viâ Marseille)

Billets simples valables 15 jours.

DE PARIS aux ports ci-après ou *vice versâ*.	PRIX DES BILLETS*. Compagnie générale transatlantique.		Compagnie de navigation mixte (Touache).		
	1re classe.	2e classe.	1re classe.	2e classe.	3e classe.
ALGER, ORAN, BÔNE (par Philippeville), PHILIPPEVILLE, TUNIS	197f »	135f 50	»	»	»
ALGER, BÔNE (par Philippeville), PHILIPPEVILLE	»	»	147 »	105 50	63 »
ORAN, TUNIS	»	»	157 »	110 50	65 »
MALTE (La Valette)	287 »	200 50	»	»	»

* **Les prix de ces billets comprennent la nourriture à bord des paquebots.**

En ce qui concerne les jours et heures de départ de Marseille, consulter les Agences, soit de la Compagnie générale Transatlantique : à Paris, boulevard des Capucines (Grand Hôtel) ; à Marseille, 12, rue de la République — soit de la Compagnie de Navigation mixte (Touache), 70, rue Basse du Rempart, à Paris, et 54, rue Cannebière, à Marseille.

A partir du 1er Février, la Compagnie met en marche tous les jours, entre **PARIS** et **MENTON** et retour, un train de luxe composé exclusivement de voitures lits-salons P.-L.-M.

Ce train suit la marche ci-dessous :

Aller ↓		Retour ↑
7h 25 soir.	Paris.	3h 02
10 43	Saint-Raphaël.	11 13
11 13	Cannes . . .	10 40
11 45	Nice	10 10
Midi 44	Monte-Carlo .	9 13
Midi 58	Menton . . .	8 57 soir.

Nancy, imp. Berger-Levrault et Cie.

La prochaine séance aura lieu le mercredi 20 avril 1898, à 9 heures du soir, au siège social, 28, rue Danton.

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

(RECONNUE ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 19 JUIN 1869)

Médaille d'argent aux Expositions universelles de 1878 et de 1889
Diplôme d'honneur aux Expositions de Venise, 1881, et de Bruxelles, 1897
GRAND PRIX A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE LYON, 1894

TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE

N° 4. — AVRIL 1898

SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ, 28, RUE DANTON
(Hôtel des Sociétés savantes)

ON S'ABONNE A PARIS :

CHEZ BERGER-LEVRAULT ET Cie, ÉDITEURS, 5, RUE DES BEAUX-ARTS.

Prix par an : France : 12 fr. — Étranger : 15 fr.

Le Journal paraît par livraisons mensuelles

SOMMAIRE DU N° 4. — 10 AVRIL 1898.

Pages.

I. — Procès-verbal de la séance du 16 mars 1898. 109
II. — Situation financière de la Société de statistique de Paris (Rapport présenté au nom du Conseil par M. Edmond Duval, vice-président, dans la séance du 16 mars 1898). 111
III. — Le mouvement des contrats de transports en France de 1863 à 1896, d'après les produits de l'impôt du timbre, par M. Léon Salefranque . . . 119
IV. — Le développement économique de l'Allemagne contemporaine, d'après un ouvrage récent, par M. Paul Meuriot 128
V. — Question coloniale (la relégation en Guyane et en Nouvelle-Calédonie), par M. Ch. Cérisier. 132
VI. — Chronique des transports, par M. Hertel 134
VII. — Liste des ouvrages présentés dans la séance du 16 mars 1898 140

CONVOCATION

SÉANCE DU 20 AVRIL 1898

A 9 heures du soir,

AU SIÈGE SOCIAL, HOTEL DES SOCIÉTÉS SAVANTES, 28, RUE DANTON.

La séance sera précédée du dîner habituel : 7 heures un quart très précises.

(*Les autres séances auront lieu les* **18 mai, 15 juin, 20 juillet, 19 octobre, 16 novembre** *et* **21 décembre.**)

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU 20 AVRIL 1898.

1° A 9 heures très précises : *Ouverture de la séance : Communications diverses du Président, M. Beaurin-Gressier.*

2° *Fin de la communication de M. Edmond Fléchey sur la statistique agricole décennale de 1892.*

3° M. Clément Juglar : *Les tableaux officiels ou privés des faits que relève la statistique portent-ils la trace des événements politiques ou économiques ?*

4° *Communication de M. Eugène Rochetin sur l'avenir économique de l'Espagne et du Portugal.*

AVIS

Pour tout ce qui concerne la rédaction du Journal, les communications à la Société, les présentations de candidatures, les rectifications de noms, qualités et domiciles, s'adresser au Secrétaire général, visible chez lui, 21, rue de la Tour, le lundi, de midi à 5 heures.

Les livres, documents et journaux destinés à la Société doivent être adressés au siège social, 28, rue Serpente-Danton.

Pour le paiement ou le rachat des cotisations et l'acquisition des collections du Journal, s'adresser au Trésorier, visible chez lui, 4, cité Gaillard (rue Blanche), tous les jours, de 10 heures à midi; le vendredi, de 2 à 6 heures.

Les abonnements au Journal sont reçus chez MM. Berger-Levrault et Cie, 5, rue des Beaux-Arts, à Paris, et chez leurs correspondants en France et à l'étranger.

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

Nº 4. — AVRIL 1898.

I.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 16 MARS 1898.

SOMMAIRE. — Avis relatif au IXᵉ Congrès international d'hygiène et de démographie. — Présentation des ouvrages : le Secrétaire général et M. Ducrocq. — Rapport de M. Edmond Duval, au nom du Conseil, sur la situation financière de la Société; approbation des comptes. — Communication de M. Fléchey sur la statistique agricole décennale de 1892 : MM. Levasseur et T. Loua.

La séance est ouverte à 9 heures sous la présidence de M. Beaurin-Gressier.

Le procès-verbal de la séance du 16 février 1898 est adopté.

M. le PRÉSIDENT annonce que le IXᵉ Congrès international d'hygiène et de démographie se tiendra à Madrid du 10 au 17 avril prochain. Il estime que la Société de statistique de Paris doit y être représentée et propose de désigner, pour prendre part aux travaux de ce Congrès, deux délégués : MM. les docteurs Jacques Bertillon et Arthur Chervin. (*Marques d'adhésion.*)

M. le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL fait connaître les ouvrages que leurs auteurs ont offerts à la Société :

1° *Des agglomérations urbaines dans l'Europe contemporaine;* essai sur les causes, les conditions, les conséquences de leur développement, par M. Paul Meuriot. (Voir dans le numéro de mars 1898, p. 78, l'analyse de cet ouvrage par M. Levasseur);

2° *Piqueur sociétaire de « la Mine aux mineurs »*, de Monthieux (Loire), par M. Pierre du Maroussem;

3° *Statistique et sciences sociales,* 2ᵉ volume spécialement consacré à la *statistique de la population,* par M. le docteur Georges von Mayr, de Munich;

4° *Le Recensement séculaire du monde en 1900;* mémoire adressé à la session de l'Institut international de statistique à Saint-Pétersbourg, par M. Joseph Körösi, de Budapest;

5° *Manuel de statistique,* par M. F. Virgilii, professeur de statistique à l'Université de Sienne (Italie).

La Société a reçu, du Ministère de l'agriculture, la *Statistique agricole décennale de 1892,* accompagnée d'un Atlas donnant les résultats généraux des enquêtes de 1882 et de 1892, et du Ministère des finances, l'*Annuaire de l'administration des contributions directes et du cadastre* pour 1898.

M. Th. Ducrocq remet à la Société, au nom de la famille de notre ancien et regretté confrère, M. Vital Cuinet, le troisième fascicule de son second ouvrage intitulé : *Syrie, Liban et Palestine*. Ce fascicule comprend la géographie administrative et la statistique descriptive et raisonnée du vilayet de Syrie, divisé en quatre sandjaq, savoir : ceux de Damas, Hamah, Haourân et Ma-ân.

Une carte générale de Syrie, comprenant, non seulement le vilayet de Syrie, mais en outre le vilayet de Beyrouth, la province du Liban et le mutessariflick de Jérusalem, sera jointe au quatrième fascicule qui terminera l'ouvrage. En attendant, ce troisième fascicule contient un plan de Jérusalem du plus grand intérêt, et qui prépare le lecteur à la dernière partie de ce second ouvrage, digne en tous points du premier : *la Turquie d'Asie*, si hautement apprécié par la Société de statistique et par le monde savant.

En achevant cette présentation, M. Ducrocq ajoute : Ce fascicule, comme les précédents, ne porte que le nom de Vital Cuinet. A côté de lui, cependant, il eût été juste d'en placer un autre. Une pensée pieuse de respect filial s'y est refusée. Il me sera, toutefois, permis de dire, qu'après avoir été le plus dévoué des collaborateurs, la fille aînée de Vital Cuinet, Mlle Alice Vital Cuinet, sait se montrer le plus modeste et le plus habile des continuateurs. Les notes et manuscrits pieusement recueillis sont toujours mis en œuvre et animés de la pensée paternelle, à ce point qu'il est impossible de reconnaître le point précis où la mort a glacé la main de Vital Cuinet. (*Applaudissements.*)

M. le Président est certain d'être l'interprète du sentiment de l'assemblée en adressant à M. Ducrocq les plus vifs remerciements pour son intéressante communication.

M. Edmond Duval, vice-président de la Société, est invité à donner lecture, au nom du Conseil, de son rapport sur les comptes de 1897 et le projet de budget pour l'année 1898. Ce rapport est inséré à la suite du présent procès-verbal.

Les conclusions de ce rapport sont mises aux voix et adoptées à l'unanimité.

M. le Président tient à exprimer la reconnaissance de la Société à M. Coste pour son zèle et son dévouement dans l'accomplissement d'une mission qu'il n'avait, d'ailleurs, acceptée qu'à titre temporaire, et du soin qu'il a mis à rendre la situation financière de la Société aussi satisfaisante que possible. (*Approbation unanime.*)

Sur la proposition du Président, l'assemblée vote des remerciements à la commission des fonds et à son rapporteur, M. Edmond Duval.

En présence de la demande formée par M. Coste d'être relevé de ses fonctions, le Conseil a dû, pour se conformer à l'article 6 du règlement intérieur, procéder à la désignation de son successeur, pour la fin de la période triennale commencée. Il propose, pour les fonctions de trésorier, du 1er mai 1898 au 31 décembre 1899, M. Paul Matrat, chef de bureau au Ministère de la guerre, officier de la Légion d'honneur.

Cette candidature sera portée à la connaissance des membres titulaires de la Société huit jours avant l'élection, qui aura lieu à la séance du 20 avril, dans les conditions des statuts et du règlement.

Aux termes de l'article précité, toute candidature proposée par cinq membres au moins est, de droit, ajoutée à celle du Conseil, pourvu qu'elle soit conforme aux dispositions des articles 5 et 8 des statuts et transmise au Secrétaire général dans les huit jours qui suivront la présente séance.

M. Paul Matrat ne veut pas attendre le résultat du scrutin pour remercier le Conseil du témoignage de confiance qu'il vient de lui donner. La Société, si elle ratifie le choix du Conseil, peut être assurée qu'il s'efforcera de suivre les excellentes traditions de son prédécesseur.

En l'absence de MM. Juglar et Rochetin, inscrits à l'ordre du jour et qui se sont excusés de ne pouvoir assister à la séance, la parole est donnée à M. Edmond Fléchey pour sa communication sur la *Statistique agricole décennale de 1892*.

Cette communication qui recevra, en raison du sujet, une certaine étendue, sera

publiée plus tard dans le Journal de la Société. M. Fléchey n'a pu traiter que des cultures, se réservant de parler, dans une séance ultérieure, des animaux, de l'économie rurale, etc.

Au cours de son exposé, M. Fléchey ayant dit que l'administration, pour établir la superficie totale du territoire de la France, avait pris les chiffres du cadastre (52 857 199 hectares), M. Levasseur explique la différence constatée entre la superficie de la France donnée par l'*Annuaire* du Bureau des longitudes ou l'État-major général, et la superficie prise pour base de l'enquête agricole.

Pour l'établissement du cadastre, on a mesuré la superficie par commune et, d'un autre côté, on n'y a pas compris les fleuves, les estuaires et les parties rocheuses ou plantées en landes et non susceptibles de production.

Sur l'invitation du Conseil supérieur de statistique, on a révisé les calculs de la superficie de la France et on a effectué sur les cuivres des cartes de l'État-major toutes les rectifications utiles. Les chiffres nouveaux sont donnés par divers documents; mais c'est avec raison que le Ministère de l'agriculture ne s'y est pas arrêté et a préféré ceux du cadastre, afin de laisser en dehors les parties non agricoles du territoire. C'est ainsi qu'on a négligé toutes les eaux de la France, la partie française du lac de Genève, les lais de mer; mais il n'eût pas été sans intérêt de donner, en note, les chiffres exacts.

M. T. Loua ajoute que, de son côté, il a effectué la comparaison des superficies données par l'État-major et par le cadastre, et qu'il a constaté que les différences provenaient surtout des lais de mer. Un seul département, la Lozère, présentait des chiffres identiques.

L'ordre du jour de la séance du 20 avril prochain est fixé comme suit :

1° Suite de la communication de M. Fléchey sur la statistique agricole décennale de 1892;

2° M. Juglar : Les tableaux officiels ou privés des faits que relève la statistique portent-ils la trace des événements politiques ou économiques ?

3° M. Rochetin : L'avenir économique de l'Espagne et du Portugal.

La séance est levée à 11 heures un quart.

Le Secrétaire général,	Le Président,
Em. Yvernès.	Beaurin-Gressier.

II.

SITUATION FINANCIÈRE DE LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS.

Rapport présenté au nom du Conseil par M. Edmond Duval, vice-président, dans la séance du 16 mars 1898.

Messieurs,

La méthode de notre distingué trésorier est si claire et l'application en est si précise, que l'examen des comptes de M. Coste est presque une récréation pour la Commission qui en est chargée, à la condition de renoncer à la jouissance, si douce pour un censeur, de découvrir la moindre matière à la plus légère injonction.

Les procédés d'investigation de votre Commission des comptes ont été les suivants :

Elle a d'abord porté son examen sur le bilan, et dans le bilan, sur le passif, qui figure pour 46 790 fr. 23 c., dont 2 670 fr. 83 c. seulement représentent les créances effectives de MM. Berger-Levrault et Cie et de divers; la différence, soit

44 119 fr. 40 c., est inscrite au passif par une nécessité d'écritures, puisque c'est la Société de statistique elle-même qui en est créancière.

Or, en se reportant à l'actif, on voit, dès l'abord, que les fonds libres, 3 125 fr. 83 c., sont suffisants pour acquitter les créances effectives; — ces paiements sont aujourd'hui accomplis — et laissent même un disponible de 455f »

qui, ajoutés : 1° aux rentes et valeurs en portefeuille, figurant — prix d'achat — pour	41 276,40
2° aux annuités à recevoir	2 330 »
3° à l'évaluation, pour ordre, des livres et collections	58 »
donnent précisément les	44 119f,40

de l'avoir de la Société de statistique inscrits au passif.

Cet avoir, par rapport au bilan de 1896, est en augmentation de 3 804 fr. 86 c., qui sont représentés par les différences suivantes :

Sur les espèces en caisse		326f,86
Sur les rentes et valeurs, par suite d'achats de 3 obligations du Sud de la France et d'un quart de la Ville de Paris 1886		1 492 »
Sur les annuités à recevoir pour rachats de cotisations ou trimestrialités de l'Hôtel des sociétés savantes, sur la vente de deux corps de bibliothèques		2 230 »
		4 048f,86
A déduire :		
Pour amortissement du mobilier	1f	244 »
Pour amortissement des imprimés en magasin	243	
Somme égale		3 804f,86

Enfin, l'augmentation de cet avoir se justifie ainsi :

1° Pour le capital libre			3 382f,46
Savoir :			
Excédent de l'exercice 1897		807f,86	
Valeur escomptée à 3 1/2, en avril 1897, des annuités pour vente des corps de bibliothèques		1 663 »	
Portion devenue libre du fonds de réserve, par le décès de 5 membres rachetés		1 150,60	
		3 621f,46	
A déduire :			
Amortissement du mobilier	1f	239 »	
Amortissement des imprimés	238		
Somme égale		3 382f,46	
2° Pour rachats de cotisations en cours, deux au nouveau tarif en 1897, au lieu de une à 250 fr. en 1896			350 »
3° Provision, en 1897, pour la médaille Bourdin			36 »
4° Escompte des annuités à recevoir, formant, avec les 1 663 fr. ci-dessus, les 2 000 fr., prix de vente, des corps de bibliothèques			337 »
			4 105f,46
A déduire :			
Réduction survenue au fonds de réserve des cotisations rachetées par 5 décès de membres rachetés, calculés à 230 fr. 12 c., soit 1 150 fr. 60 c. portés au capital libre et compensés — pour 850 fr. — par un accroissement résultant de 3 rachats nouveaux			300,60
Somme égale			3 804f,86

Il ne faut pas en induire que la situation de la Société est plus prospère qu'elle ne l'est en réalité.

On verra, en effet, que l'augmentation résulte, pour la plus grosse part, de conversion de valeurs ou de bonis accidentels : 1° 1 663 fr., vente d'une partie de mo-

bilier; 2° translation aux fonds libres d'une part du fonds de réserve, 1 150 fr. 60 c.; enfin, 3° liquidation d'un compte arriéré avec l'imprimeur; toutes, recettes d'ordre ou accidentelles, qui seront analysées plus loin.

II

L'examen des comptes de 1897 montre que les prévisions budgétaires ont été sagement établies.

L'excédent réalisé, dit le trésorier, est dû malheureusement au décès de 5 membres rachetés et, d'autre part, à un ensemble de circonstances qui ne se reproduiront pas en 1898, ce qui ne permettra pas d'en faire état dans les prévisions de cet exercice.

Recettes.

On constate :

	Augmentation.	Diminution.
Sur les intérêts et arrérages, un excédent de recettes sur les prévisions de	5f,86	
Sur les cotisations des membres titulaires, une diminution de.		124f,90
(Provenant du rachat de 2 membres : 1 membre devenu correspondant, 1 retardataire qui a payé en 1898, plusieurs radiations.)		
Sur les cotisations de membres correspondants, recrutés parmi les membres de la Société d'économie sociale	99 ,20	
Abonnements		51 »
Ventes de collections et règlement de compte avec l'imprimeur.	340 ,25	
Fonds de réserve : parts devenant libres par décès de membres rachetés	460 ,24	

Dépenses.

En dépense, aucun crédit n'a été dépassé; sur les suivants, ont été réalisées des économies :

	(Reliquat des crédits non employés.)	
Frais de recouvrement de cotisations	3f,95	
Convocations	19 ,55	
Menues dépenses.	13 ,40	
Frais de reliure	40 »	
Loyer et service	89 ,80	
(Résultant du nouveau bail.)		
Impression et expédition du Journal.	468 ,25	
(Cette réduction, qui est de 728 fr. 17 c. par rapport à 1896, provient du nombre de pages imprimées et d'une diminution sur le papier.)		
Graphique et cartogrammes.	25 »	
Frais de représentation	80 ,50	
Frais divers	208 »	
	1 854f »	175f,90
D'où un écart de.	1 678f,10	
L'excédent réalisé en 1897 s'est, en effet, élevé à		1 958f,46
alors qu'il figurait en prévision au budget dudit exercice à		280 ,36
Somme égale.		1 678f,10

Il ressort de cet examen que les prévisions budgétaires avaient été bien établies et que le bureau de la Société a employé avec une scrupuleuse économie les fonds mis à sa disposition.

Mais il appert notamment que l'excédent, accroissant effectivement notre avoir, doit être principalement attribué aux soins scrupuleux que M. le secrétaire général apporte à la surveillance de la dépense la plus importante de notre budget, celle qui a rapport au Journal de la Société.

C'est, en réalité, l'économie de 468 fr. 25 c. sur le crédit d'impression qui forme l'excédent réel de l'exercice, et il est dû uniquement à la vigilance et à l'habileté que M. Yvernès apporte à la publication du Journal, secondé dans ses efforts par notre trésorier, à qui nous sommes redevables de l'économie moins importante, mais néanmoins très appréciable, réalisée sur les prix du papier.

III

Enfin, Messieurs, il nous reste à examiner les prévisions que le Conseil vous propose d'inscrire au budget de 1898.

Recettes.

Articles à prévisions modifiées.

Intérêts et arrérages. (Majoration, 45 fr. par revenu des valeurs nouvellement acquises, atténuée par la perte de quelques francs sur la conversion de communales 1892.)	1 395f,68
Cotisations des membres titulaires. (Réduction, 75 fr.)	4 050 »
Cotisations de membres correspondants. (Augmentation, 114 fr.) (20 cotisations en France, 20 à l'étranger.)	540 »
Abonnements. (Diminution, 59 fr.) (Conforme à la recette de 1897.)	1 319 »
Ventes. (Augmentation, 30 fr.). (Le chiffre réalisé en 1897, dû à un règlement de compte avec Berger-Levrault et Cie et à la vente de deux collections incomplètes, ne peut servir de base en 1898.)	60 »
Cotisations arriérées. (Diminution, 25 fr.) (Ne figurent à cet article que les cotisations dont le recouvrement est assuré.)	25 »
Fonds de réserve des cotisations rachetées. (Diminution, 690 fr. 36 c.) (Parce qu'à ce jour, nous n'avons connaissance d'aucun décès de membre racheté.)	Mémoire.

Dépenses.

Frais de reliure. (Augmentation, 40 fr.) (On propose de doubler le crédit en 1898, celui de 1897 n'ayant pas été utilisé.)	80 »
Loyer et service. (Diminution, 129 fr. 60 c.) (Le nouveau bail a permis de réduire les frais de loyer.)	520,40
Impression et expédition du Journal. (Diminution, 150 fr.) (Malgré l'économie réalisée en 1897, le crédit ne serait abaissé que de 150 fr. pour laisser une certaine marge à M. le secrétaire général.)	4 500 »
Graphique. (Diminution, 25 fr.) (Égal à la dépense de 1897.)	100 »
Annuaire. (Augmentation, 75 fr.) (La Société aura à supporter, en 1898, les frais de correction, d'impression et d'expédition.)	75 »
Frais divers extraordinaires. (En diminution de 300 fr. sur 1897.) (Il semble utile de restreindre la propagande qui, très productive auprès de la Société d'économie politique, l'avait été moins auprès de la Société d'économie sociale.)	100 »
Provision pour l'Exposition de 1900. (Il a paru utile d'ouvrir par provision un compte destiné à recueillir, par prélèvement sur plusieurs exercices, des fonds permettant à la Société de faire face aux dépenses qui résulteront, nécessairement pour elle, de sa participation à l'Exposition de 1900 et des obligations de diverse nature que cette solennité peut lui créer.)	100 »

En résumé, le budget se règle, en recettes, à	9 889f,68
En dépenses, à	9 871 ,40
D'où un excédent de	18f,28

Bien faible, mais suffisant si, comme nous le pensons, tous les crédits de dépenses sont suffisamment pourvus et les recettes exactement calculées.

Enfin, Messieurs, votre Commission des comptes vous propose de donner à M. Coste un élogieux quitus pour les comptes clos, et d'y joindre l'expression de nos très reconnaissants remerciements pour le zèle éclairé qu'il apporte à la gestion de notre fortune.

Elle est au regret de vous apprendre que notre trésorier maintient sa décision de retraite; vous vous souvenez, Messieurs, que M. Coste avait bien voulu accepter ces fonctions à titre temporaire, et par dévouement à la Société.

Nous devons lui savoir gré d'avoir institué une comptabilité, guide précieux pour son successeur, qui pourra, en suivant la voie tracée, présenter chaque année les comptes financiers avec la claire méthode de M. Coste.

Le Conseil présente aux suffrages de l'assemblée M. Paul Matrat, qui consent à recueillir la succession de M. Coste. L'expérience de ce distingué fonctionnaire nous garantit assurément que les bonnes traditions du trésorier sortant ne seront pas abandonnées.

Edmond Duval.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1897.

ACTIF.

1° Disponibilités (1) : en caisse.	32f 95	
— au Crédit foncier de France	2752 78	
— à recevoir de divers	340 10	
		3125f 83
2° Rentes et valeurs (au prix d'achat) [2] :		
36 fr. de rente 3 p. 100.	997f 60	
238 fr. de rente 3 1/2 p. 100	7163 »	
70 obligations foncières 3 p. 100 1883	29609 15	
4 obligations communales 3 p. 100 1892	2014 65	
3 obligations du Sud de la France	1390 50	
1 quart d'obligation Ville de Paris 1886 (n° 544 544, 2e série) . .	101 50	
		41 276 40
3° Bibliothèque : valeur des livres (pour mémoire)		1 »
4° Imprimés en magasin (57 collections du Journal)		57 »
5° Annuités à recevoir de 1898 à 1907 (3)		2330 »
Total de l'actif.		46790f 23

(1) Déduction faite des 2 670 fr. 83 c. de comptes créanciers, qui figurent au passif, le chiffre net des disponibilités se réduit à 455 fr.

(2) Sur ces Rentes et valeurs, 30 383 fr. sont réglementairement immobilisés comme représentant le placement du legs Bourdin et du fonds de réserve des cotisations rachetées.

(3) Comprenant 480 fr. d'annuités de rachat des cotisations, et 1 850 fr. d'annuités dues par l'Hôtel des sociétés savantes en paiement de deux corps de bibliothèque qui lui ont été cédés en 1897.

PASSIF.

1° Capital libre (1)		12 691f 40
2° Legs Bourdin (36 fr. de rente française 3 p. 100)		997 60
3° Fonds de réserve des cotisations rachetées :		
Versements de rachat au 31 décembre 1896 par 129 membres	29 686 »	
Rachat de 3 membres en 1897	850 »	
Soit pour 132 membres	30 536 »	
Somme devenue libre par le décès de 5 membres	1 150 60	
Reste pour 127 membres rachetés		29 385 40
4° Rachats de cotisations en cours		600 »
5° Provision pour la médaille Bourdin à décerner en 1898		108 »
6° Escompte des annuités à recevoir (2)		337 »
7° Comptes créanciers pour la liquidation de 1897 (à déduire des disponibilités) :		
MM. Berger-Levrault et Cie, imprimeurs	280f 88	
Créditeurs divers	2 389 95	
		2 670 83
Total du passif		46 790f 23

COMPTES DE 1897

ET PROJET DE BUDGET POUR L'EXERCICE 1898.

I. RESSOURCES BUDGÉTAIRES

A. — Ressources ordinaires.

	Ressources prévues pour 1897.	Ressources réalisées en 1897.	Ressources prévues pour 1898.
Intérêts et arrérages des rentes et valeurs :			
— Rente 3 p. 100	36f »	36f »	36f »
— Rente 3 1/2 p. 100	238 »	238 »	238 »
— 70 oblig. foncières 1883, à 14 fr. 40 c.	1 008 »	1 008 »	1 008 »
— 4 oblig. communales 3 p. 100 1892 à 14 fr. 40 c. (3)	61 40	61 44	57 60
— 3 obligations Sud de la France à 14 fr. 40 c. (4)	» »	» »	43 20
— 1 quart Ville de Paris à 2 fr. 88 c. (4)	» »	» »	2 88
— Compte courant au Crédit foncier, intérêts	6 56	12 42	10 »
	1 350f »	1 355f 86	1 395f 68
Cotisations des membres titulaires à 25 fr. (5)	4 125 »	4 000 10	4 050 »
Cotisations des membres correspondants à 12 et 15 fr. (5)	426 »	525 20	540 »
Abonnements ordinaires (commission déduite)	1 370 »	1 319 »	1 319 »
Subventions (6) de la Ville de Paris	1 000 »	1 000 »	1 000 »
Subventions (6) du Ministère de l'agriculture	1 200 »	1 200 »	1 200 »
Subventions (6) du Ministère des travaux publics	» »	» »	» »
Subventions (6) du Ministère de l'instruction publique	300 »	300 »	300 »
Ventes (collections, journal et volumes du 25e anniversaire)	30 »	370 25	60 »
Totaux des ressources ordinaires	9 801f »	10 070f 41	9 864f 68

(1) En augmentation réelle de 3 382 fr. 46 c. sur le chiffre du 31 décembre 1896.

(2) Différence entre la valeur nominale des annuités à recevoir de l'Hôtel des sociétés savantes et leur valeur actuelle, qui figure seule dans le capital libre.

(3) Les obligations communales 1892 ayant été converties, il en résulte pour la Société une réduction d'intérêt de 3 fr. 84 c.

(4) Valeurs achetées le 30 décembre 1897.

(5) Le personnel racheté ou payant, en février 1898, comprend 339 membres, savoir : 127 membres rachetés; 171 membres titulaires non rachetés; 21 membres correspondants en France, 20 à l'étranger.

(6) A l'époque où le budget est dressé, les subventions ne sont pas encore acquises et sont prévues pour une somme égale aux chiffres de 1897.

B. — Ressources extraordinaires

(ou provenant des exercices antérieurs).

	Ressources prévues pour 1897.	Ressources réalisées en 1897.	Ressources prévues pour 1898.
Cotisations arriérées	50f »	50f »	25f »
Portion du fonds de réserve des cotisations rachetées devenant libre par le décès des membres titulaires (1)	690 36	1 150 60	Mémoire.
Totaux des ressources extraordinaires.	740f36	1 200f60	25f »

Ensemble des ressources budgétaires.

A. — Ressources ordinaires	9 801f »	10 070f41	9 864f68
B. — Ressources extraordinaires	740 36	1 200 60	25 »
Totaux	10 541f36	11 271f01	9 889f68

II. RECETTES EXTRA-BUDGÉTAIRES (avec affectation spéciale).

Rachats de cotisations à 300 fr.	600f »	600f »	300f »
Rachats par annuités	100 »	220 »	120 »
Annuités de l'Hôtel des sociétés savantes	» »	150 »	200 40
Livraison de 5 collections du Journal	» »	5 »	» »
	700f »	975f »	620f40

I. DÉPENSES BUDGÉTAIRES

A. — Charges ordinaires.

	Dépenses prévues pour 1897.	Dépenses faites en 1897.	Dépenses prévues pour 1898.
Administration. Frais de secrétariat	1 200f »	1 200f »	1 200f »
— Indemnité au trésorier	600 »	600 »	600 »
— Frais de recouvrement	130 »	126 05	130 »
— Convocations, correspondance et frais divers	740 »	720 45	740 »
Bibliothèque. Allocation au bibliothécaire	250 »	250 »	250 »
— Frais de reliure	40 »	» »	80 »
— Menues dépenses	40 »	26 60	40 »
Loyer et service (2)	650 »	560 20	520 40
Journal. Impression et expédition	4 650 »	4 181 75	4 500 »
— Graphiques et cartogrammes	125 »	100 »	100 »
— Rédaction	1 300 »	1 300 »	1 300 »
Annuaire. Impression et expédition	» »	» »	75 »
Médaille Bourdin (prélèvement annuel)	36 »	36 »	36 »
Totaux des charges ordinaires	9 761f »	9 101f05	9 571f40

(1) En 1897, la Société a perdu 5 membres titulaires rachetés. En février 1898, la Société n'est heureusement informée d'aucun décès.

(2) Un nouveau bail avec l'Hôtel des sociétés savantes nous a permis de réduire nos charges locatives; l'effet n'en sera complet qu'en 1898.

B. — Charges extraordinaires.

	Dépenses prévues pour 1897.	Dépenses faites en 1897.	Dépenses prévues pour 1898.
Frais de représentation (crédit à la disposition du Président)	100f »	19f50	100f »
Frais divers extraordinaires (1)	400 »	192 »	100 »
Provision pour l'Exposition de 1900	» »	» »	100 »
Totaux des charges extraordinaires	500f »	211f50	300f »

Ensemble des dépenses budgétaires et balance.

A. — Charges ordinaires	9761f »	9101f05	9571f40
B. — Charges extraordinaires	500 »	211 50	300 »
	10261f »	9312f55	9871f40
Excédent réservé pour les charges imprévues (2)	280 36	1958 46	18 28
Balance	10541f36	11271f01	9889f68

II. DÉPENSES EXTRABUDGÉTAIRES

Placement pour immobilisation viagère des fonds provenant du rachat des cotisations	Mémoire.	» »	300f »
Placement de fonds provenant de recettes extrabudgétair.	» »	1492f»	200 40

I

RÉSUMÉ DE L'EXERCICE 1897

(recettes et dépenses effectives, abstraction faite des mouvements d'écritures)

	Recettes		Dépenses
Disponibilités au 1er janvier	128f14	Charges ordinaires ayant donné lieu à une dépense effective	9065f05
Ressources ordinaires	10070 41	Dépenses extraordinaires	211 50
Ressources extraordinaires	50 »	Dépenses extrabudgétaires (achat de valeurs)	1492 »
Recettes extrabudgétaires	975 »	Disponibilités au 31 décembre (chiffre net)	455 »
	11223f55		11223f55

II

RÉSUMÉ DES PRÉVISIONS DE L'EXERCICE 1898

	Recettes		Dépenses
Disponibilités au 1er janvier	455f »	Charges ordinaires effectives	9535f40
Ressources ordinaires	9864 68	Charges extraordinaires	300 »
Ressources extraordinaires	25 »	Remplois réglementaires	500 40
Recettes extrabudgétaires	620 40	Disponibilités présumées au 31 décembre 1898	629 28
	10965f08		10965f08

(1) En 1897 : dépenses de propagande, 126 fr. 35 c.; Exposition de Bruxelles, 65 fr. 65 c.
(2) L'excédent réalisé en 1897 est dû malheureusement au décès de 5 membres rachetés et, d'autre part, à un ensemble de circonstances favorables qui ne se reproduiront pas en 1898.

III.

LE MOUVEMENT DES CONTRATS DE TRANSPORTS EN FRANCE DE 1863 A 1896 D'APRÈS LES PRODUITS DE L'IMPÔT DU TIMBRE (1).

Les *Comptes définitifs des recettes du budget général,* annuellement rendus par le ministre des finances, mentionnent, depuis 1872, l'importance des droits de timbre perçus sur les différents contrats de transports. Antérieurement à cette époque, les indications fournies par les *Comptes* ne se rapportent en effet qu'à quelques catégories seulement de ces contrats, qui y apparaissent successivement depuis 1863.

C'est d'après les données de ces *Comptes* que nous avons dressé le tableau d'ensemble que nous publions en annexe. On en peut, dans la presque totalité des cas, déduire le nombre des contrats taxés et, procédant sur une série d'années, en suivre le mouvement. Ce sont ces résultats que nous allons analyser.

Les contrats de transports se présentent, on le sait, sous des modalités diverses selon qu'ils s'appliquent à des transports terrestres ou à des transports maritimes et, dans chacune de ces deux grandes catégories, selon les conditions dans lesquelles ces transports s'effectuent.

Nous rencontrerons ainsi successivement, pour les transports terrestres, les lettres de voiture ordinaires, les lettres de voiture et les récépissés des compagnies de chemins de fer, les bulletins d'expédition des colis postaux, les bulletins délivrés par les compagnies de tramways ; pour les transports maritimes, les chartes-parties et les connaissements.

I. Transports terrestres.

Routes, fleuves et canaux. — *Lettres de voiture ordinaires.* — En droit commercial, la lettre de voiture est toujours facultative. Elle ne constitue pas une preuve nécessaire du contrat intervenu, en vue du transport, entre l'expéditeur et le voiturier, ou entre l'expéditeur, le commissionnaire et le voiturier, pour en fixer les conditions ; c'est seulement une précaution que les parties peuvent ou non prendre. En droit fiscal, au contraire, elle est obligatoire en ce qui concerne les envois contre remboursement et les envois purs et simples d'argent.

Dans ce cas particulier, la lettre de voiture est assujettie à un droit de timbre fixe de 35 cent. (y compris le droit de décharge de 10 cent.). Le droit de timbre de dimension est applicable dans tous les autres cas, mais les feuilles de la moindre dimension étant généralement suffisantes pour contenir le texte de la convention, le droit réellement appliqué ne dépasse pas le plus souvent 60 cent.

Les *Comptes définitifs des recettes* ne mentionnent pas, antérieurement à 1868, le montant des droits de timbre perçus sur les lettres de voiture ordinaires : ces droits apparaissent pour la première fois dans le compte de cet exercice pour 593 700 fr.

Le maximum de rendement est fourni par 1869 avec 767 686 fr. En 1876, ce rendement tombe à 81 728 fr. et, en 1886, à 63 730 fr. ; on constate ensuite un léger relèvement et 1896 produit 166 327 fr.

---

(1) Communication faite à la Société de statistique de Paris dans la séance du 22 décembre 1897.

Les résultats par périodes quinquennales, de 1872 à 1896, sont les suivants :

Périodes.	Produits encaissés par le Trésor.		Année de chaque période			
	Pendant la période considérée.	Moyenne annuelle.	la plus forte.		la plus faible.	
			Années.	Produits.	Années.	Produits.
—	Francs.	Francs.	—	Francs.	—	Francs.
1872-1876. . .	1 035 850	207 170	1872. . .	437 260	1876. . .	81 728
1877-1881. . .	316 004	63 201	1877. . .	79 396	1881. . .	51 275
1882-1886. . .	264 627	52 925	1886. . .	63 730	1882. . .	43 786
1887-1891. . .	447 175	89 435	1890. . .	101 707	1887. . .	78 817
1892-1896. . .	640 565	128 113	1896. . .	166 327	1893. . .	101 495

Ces indications ne permettent pas de se rendre un compte exact non seulement du mouvement des transports qui ont donné lieu à la création de lettres de voiture ordinaires, mais encore de celui de l'impôt lui-même. Elles sont, en effet, incomplètes et insuffisantes à la fois : incomplètes, car elles laissent de côté les droits perçus sur les lettres de voiture ordinaires venant de l'étranger, timbrées au moyen de timbres mobiles utilisés en dehors de leur objet particulier et seulement pour leur quotité, ce qui a pour conséquence de déclasser les droits de l'espèce ; insuffisantes, parce qu'elles ne distinguent pas entre les droits au timbre de dimension et le droit de timbre spécial de 35 cent. applicable aux envois d'argent ou de marchandises contre remboursement.

Chemins de fer. — *Lettres de voiture et récépissés ; Bulletins d'expédition de colis postaux.* — Nous avons vu qu'antérieurement à 1874, la lettre de voiture n'était obligatoire dans aucun cas. Les compagnies de chemins de fer avaient pu par suite, dès le début de leur exploitation, faire accompagner les marchandises transportées par de simples notes d'expédition. Ce mode de procéder donna lieu à des difficultés nombreuses tant avec les expéditeurs de marchandises qu'avec le Trésor. L'administration soutenait l'exigibilité du droit de timbre sur les notes d'expédition : par un arrêt du 28 mars 1860, la Cour de cassation se prononça pour la négative. Les expéditeurs qui demandaient des lettres de voiture, entendaient obliger les compagnies à insérer dans le contrat la clause d'indemnité en cas de défaut de remise des marchandises dans le délai prévu par les cahiers des charges : par un arrêt du 27 janvier 1862, la Cour suprême rejeta leurs prétentions (1).

La nécessité d'assurer la sécurité du titre de transport par chemins de fer et la sauvegarde des droits du Trésor appelaient de nouvelles dispositions législatives. La loi de finances du 13 mai 1863 s'est proposé de satisfaire à ce double intérêt.

L'article 10 de cette loi édicte pour les compagnies de chemins de fer l'obligation de délivrer désormais aux expéditeurs, lorsque ceux-ci ne demandent pas de lettres de voiture, des récépissés dont elle fixe les énonciations. Elle décide qu'un double du récépissé accompagnera l'expédition et sera remis au destinataire.

Les droits de timbre de ces récépissés sont uniformément fixés à 20 cent., soit que ces récépissés s'appliquent à des transports en grande vitesse, soit qu'ils concernent des transports en petite vitesse. Dans l'un et l'autre cas, ces récépissés ne peuvent remplir le rôle de la lettre de voiture que jusqu'aux lieux desservis par les

(1) Voir, sur ce point, notre étude sur le *Régime fiscal des contrats de transports en France*, dans le *Bulletin du Comité des travaux historiques et scientifiques* (*Section des sciences économiques et sociales*), année 1897.

voies ferrées, ou par le factage et le camionnage dont les compagnies sont rendues responsables par leur cahier des charges.

Au tarif de 1863, les droits de timbre sur les récépissés de chemins de fer se sont élevés en 1864, première année entière, à 4 millions; ils étaient, en 1869, dernière année normale d'application du même régime, de 5 millions 8. Ces produits représentent respectivement 20 et 29 millions de récépissés timbrés, soit en 5 années une augmentation de 40 p. 100.

Le tarif de 20 cent. fut porté à 25 cent. par la loi du 23 août 1871 et la loi du 28 février 1872 réunit à ce droit celui de 10 cent. applicable, en vertu de la loi du 23 août 1871, à la décharge donnée par le destinataire. Ce droit global de 35 cent. s'appliquait aussi bien aux transports en grande vitesse qu'à ceux en petite vitesse.

La loi du 30 mars 1872 a modifié profondément ce régime. Elle distingue pour la première fois entre ces deux catégories de transports. Les récépissés concernant les transports en grande vitesse demeurent assujettis au droit de 35 cent., tandis que les « transports effectués autrement qu'en grande vitesse », selon l'expression employée par le législateur, sont soumis à un droit de 70 cent., y compris celui de 10 cent. afférent à la décharge des marchandises donnée par le destinataire (1).

Les dispositions de la loi de 1874 relatives aux recouvrements effectués par les entrepreneurs de transports à titre de remboursement des objets transportés et, en général, pour tous les transports fictifs ou réels de monnaies ou de valeurs, sont applicables en matière de transports par chemins de fer. Les lettres de voiture et les récépissés délivrés par les compagnies de chemins de fer pour des transports de l'espèce supportent seulement le droit de 35 cent. (2).

Les lettres de voiture internationales prévues par la convention de Berne de 1892 ne sont également assujetties en grande vitesse qu'au droit réduit de 35 cent. Ce bénéfice leur a été accordé par la loi du 27 décembre 1892. L'application du droit commun aurait en effet constitué pour les transports internationaux de cette catégorie, la lettre de voiture étant obligatoire en ce qui les concerne d'après la convention précitée, une aggravation sérieuse par rapport aux mêmes transports effectués à l'intérieur (3).

Enfin, la loi du 3 mars 1881 a soumis à un droit uniforme de 10 cent., y compris le droit de la décharge donnée par le destinataire, les bulletins d'expédition des colis postaux transportés en grande vitesse et d'un poids ne dépassant pas 3 kilogr. Le poids maximum des colis a été porté depuis de 3 à 5 kilogr. par la loi du 12 avril 1892 et de 5 à 10 kilogr. par celle du 17 juillet 1897. Les bulletins de colis postaux transportés dans l'intérieur d'une même ville sont exempts du timbre de 10 cent., mais cette exception ne s'étend pas à la transmission des sommes encaissées à titre de remboursement.

Quant aux bulletins d'expédition délivrés par les compagnies de tramways, éga-

(1) Les récépissés timbrés à 70 cent. peuvent servir de lettres de voiture pour les transports qui, indépendamment des voies ferrées, empruntent les routes, canaux et rivières. La restriction contenue dans la loi de 1863 continue, au contraire, à être applicable aux récépissés de grande vitesse qui ne supportent que le droit réduit.

(2) Voir *suprà*.

(3) Les lettres de voiture internationales timbrées à 35 cent. ne peuvent servir d'instrument de transport en dehors des voies ferrées.



lement taxés à 10 cent. par la loi du 28 avril 1893, nous nous bornerons à les mentionner pour ordre, ces droits ne figurant pas distinctement jusqu'ici dans les *Comptes de finances*.

Nous grouperons par périodes quinquennales les résultats réalisés, en distinguant entre les contrats de transports en grande vitesse (Récépissés et lettres de voiture spéciales, Bulletins d'expédition de colis postaux) et ceux de petite vitesse (Lettres de voiture).

I. Grande vitesse. — Récépissés et lettres de voiture spéciales des chemins de fer (tarif de 35 cent.).

Périodes.	Droits encaissés par le Trésor.		Année de chaque période			
			la plus forte.		la plus faible.	
	Pendant la période considérée.	Moyenne annuelle.	Années.	Produits.	Années.	Produits.
—	—	—	—	—	—	—
	Francs.	Francs.		Francs.		Francs.
1872-1876 . . .	35 157 583	7 031 516	1876 . . .	7 624 884	1873 . . .	6 302 333
1877-1881 . . .	44 593 979	8 918 795	1880 . . .	10 364 042	1877 . . .	7 883 513
1882-1886 . . .	38 305 636	7 661 127	1886 . . .	8 412 913	1883 . . .	7 269 381
1887-1891 . . .	43 197 299	8 639 459	1891 . . .	9 617 787	1887 . . .	8 108 241
1892-1896 . . .	40 368 907	8 073 781	1896 . . .	8 821 724	1892 . . .	7 497 167

II. Grande vitesse. — Bulletins d'expédition de colis postaux (tarif de 10 cent.).

Périodes.	Droits encaissés par le Trésor.		Année de chaque période			
			la plus forte.		la plus faible.	
	Pendant la période considérée.	Moyenne annuelle.	Années.	Produits.	Années.	Produits.
—	—	—	—	—	—	—
	Francs.	Francs.		Francs.		Francs.
1882-1886 . . .	7 758 128	1 151 624	1885 . . .	1 952 398	1882 . . .	1 160 218
1887-1891 . . .	12 342 855	2 468 571	1891 . . .	2 812 646	1887 . . .	2 292 303
1892-1896 . . .	20 255 671	4 051 134	1896 . . .	4 483 295	1892 . . .	3 656 144

III. Grande vitesse. — Tous titres réunis.

Périodes.	Droits encaissés par le Trésor.		Année de chaque période			
			la plus forte.		la plus faible.	
	Pendant la période considérée.	Moyenne annuelle.	Années.	Produits.	Années.	Produits.
—	—	—	—	—	—	—
	Francs.	Francs.		Francs.		Francs.
1872-1876. . .	35 157 583	7 031 516	1876. . .	7 624 884	1873. . .	6 302 333
1877-1881. . .	44 593 979	8 918 795	1880. . .	10 364 042	1877. . .	7 883 513
1882-1886. . .	46 063 759	9 212 751	1886. . .	10 308 028	1883. . .	8 557 009
1887-1891. . .	55 540 154	11 108 030	1891. . .	12 430 433	1887. . .	10 400 544
1892-1896. . .	60 624 578	12 124 915	1896. . .	13 305 019	1892. . .	11 153 311

IV. Petite vitesse. — Lettres de voiture.

Périodes.	Droits encaissés par le Trésor.		Année de chaque période			
			la plus forte.		la plus faible.	
	Pendant la période considérée.	Moyenne annuelle.	Années.	Produits.	Années.	Produits.
—	—	—	—	—	—	—
	Francs.	Francs.		Francs.		Francs.
1872-1876. . .	56 897 860	11 379 572	1876. . .	12 651 320	1872. . .	8 972 796
1877-1881. . .	74 490 606	14 898 121	1881. . .	18 014 389	1877. . .	12 951 533
1882-1886. . .	95 888 122	19 177 624	1884. . .	19 785 870	1885. . .	18 693 304
1887-1891. . .	102 231 866	20 446 373	1891. . .	22 094 575	1887. . .	19 214 160
1892-1896. . .	107 868 724	21 537 744	1895. . .	22 384 931	1892. . .	19 324 649

V. Grande et petite vitesse. — Tous titres réunis.

Périodes.	Droits encaissés par le Trésor. Pendant la période considérée.	Moyenne annuelle.	Année de chaque période la plus forte. Années.	Produits.	la plus faible. Années.	Produits.
—	— Francs.	— Francs.	—	— Francs.	—	— Francs.
1872-1876. . .	92 055 443	18 411 088	1876. . .	20 276 204	1872 . .	15 678 586
1877-1881. . .	119 084 585	23 816 917	1881. . .	26 549 791	1877. . .	26 549 971
1882-1886. . .	141 951 881	28 390 376	1886. . .	29 759 180	1882. . .	27 427 407
1887-1891. . .	157 772 020	31 554 404	1891. . .	34 525 008	1887. . .	29 614 704
1892-1896. . .	168 493 302	33 698 660	1896. . .	35 559 685	1892. . .	30 477 960

Ces résultats sont intéressants : on ne saurait trop regretter, cependant, que les *Comptes de finances* se bornent à enregistrer, par quotité de tarifs, les droits de timbre perçus sur les contrats de transports, au lieu de distinguer entre les différentes catégories de contrats, selon notamment qu'ils s'appliquent aux envois ou aux retours de fonds prévus par la loi de 1874, qu'ils ont pour objet des transports à l'intérieur ou des transports internationaux, qu'ils portent sur des lettres de voiture ou des récépissés créés, en matière de groupage, par des intermédiaires de transports.

Un meilleur classement des produits fournirait des indications très utiles sur nombre de points, tandis que les chiffres que nous avons pu relever n'ont d'autre intérêt que de mettre en relief la marche continuellement ascendante des produits et, par conséquent, des transports auxquels s'appliquent les instruments taxés.

Ces constatations nous permettront toutefois de calculer le nombre des transports auxquels se rapportent ces différents instruments et d'en comparer les résultats pour chaque branche.

Voici les chiffres absolus, totalisés par périodes quinquennales :

Nombre des contrats de transports par voies ferrées.

Périodes.	Grande vitesse. Récépissés et lettres de voiture spéciales.	Bulletins d'expédition de colis postaux.	Ensemble.	Petite vitesse. — Lettres de voiture.	Totaux.
—	— 35 centimes.	— 10 centimes.	—	— 70 centimes.	—
1872-1876. . .	100 450 200	»	100 450 200	81 282 700	181 732 900
1877-1881. . .	127 411 400	»	127 411 400	106 415 200	233 826 600
1882-1886. . .	109 444 700	77 581 200	187 025 900	136 983 100	324 009 000
1887-1891. . .	123 420 900	123 428 500	246 849 400	146 045 400	392 894 800
1892-1896. . .	115 339 700	202 556 700	317 896 400	154 098 200	471 994 600

Ces résultats fixent, pour chacune des périodes considérées, l'année moyenne aux nombres suivants :

Nombre moyen annuel des contrats de transports par voie ferrée.

Périodes.	Grande vitesse. Récépissés et lettres de voiture spéciales.	Bulletins d'expédition de colis postaux.	Ensemble.	Petite vitesse. — Lettres de voiture.	Totaux.
—	—	—	—	—	—
1872-1876. . .	20 090 000	»	20 090 000	16 256 500	36 346 500
1877-1881. . .	25 482 300	»	25 482 300	21 283 000	46 765 300
1882-1886. . .	21 889 000	15 515 200	37 404 200	27 396 600	64 800 800
1887-1891. . .	24 684 200	24 685 700	49 369 900	29 209 100	78 579 000
1892-1896. . .	23 067 900	40 511 300	63 579 200	30 819 600	94 398 800

Ces chiffres font ressortir de la manière la plus nette la marche ascensionnelle des contrats de transports de toutes catégories. Nous en noterons le mouvement respectif et nous comparerons ensuite la part revenant à chacune de ces catégories dans l'ensemble des résultats.

Mouvement comparé du nombre moyen annuel des contrats de transports par voies ferrées.

Périodes.	Grande vitesse.						Petite vitesse.			
	Récépissés et lettres de voiture spéciales.		Bulletins d'expédition de colis postaux.		Ensemble.		Lettres de voiture.		Totaux.	
	Différence par rapport		Différence par rapport		Différence par rapport		Différence par rapport		Différence par rapport	
	à la période précédente.	à la 1re période considérée.	à la période précédente.	à la 1re période considérée.	à la période précédente.	à la 1re période considérée.	à la période précédente.	à la 1re période considérée.	à la période précédente.	à la 1re période considérée.
	Pour 100.	Pour 100.	Pour 100.	Pour 100.	Pour 100.	Pour 100.	Pour 100.	Pour 100.	Pour 100.	Pour 100.
1872-1876.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
1877-1881.	+ 26,8	+ 26,8	»	»	+ 26,8	+ 26,8	+ 30,9	+ 30,9	+ 28,6	+ 28,6
1882-1886.	— 14,1	+ 8,9	»	»	+ 47,5	+ 86,1	+ 28,7	+ 68,5	+ 38,5	+ 78,2
1887-1891.	+ 12,7	+ 22,8	+ 57,8	+ 57,8	+ 31,9	+ 145,7	+ 6,6	+ 79,1	+ 21,2	+ 116,0
1892-1896.	— 6,5	+ 14,8	+ 64,1	+ 161,0	+ 28,7	+ 216,4	+ 5,5	+ 89,5	+ 20,1	+ 159,6

Il est certainement inutile de reprendre ces chiffres pour mettre davantage en lumière les résultats qu'ils contiennent. Ils démontrent l'importance considérable qu'ont exercée sur le développement des transports la création et l'extension successive des colis postaux. Nous allons d'ailleurs la constater encore une fois en comparant la part des différents trafics dans les résultats de chacune des périodes considérées.

Proportion entre le nombre moyen annuel des contrats de transports de chaque catégorie et le nombre moyen annuel de l'ensemble de ces contrats.

Périodes.	Grande vitesse.					Petite vitesse.
	Récépissés et lettres de voiture spéciales.		Bulletins d'expédition de colis postaux.		Ensemble.	Lettres de voiture.
	Pour 100 de la grande vitesse.	Pour 100 de l'ensemble.	Pour 100 de la grande vitesse.	Pour 100 de l'ensemble.	Pour 100 de l'ensemble.	Pour 100 de l'ensemble.
1872-1876. . .	*100,0*	55,2	»	»	55,2	44,8
1877-1881. . .	*100,0*	54,4	»	»	54,4	45,6
1882-1886. . .	*59,9*	33,7	*40,1*	24,0	57,7	42,3
1887-1891. . .	*49,9*	31,4	*50,1*	28,8	60,2	38,8
1892-1896. . .	*34,5*	24,4	*65,5*	32,9	67,3	32,7

La réforme de 1881 a donc donné les meilleurs résultats. La détaxe a profité largement aux contribuables sans occasionner de perte au Trésor ; c'est à peine si l'exercice 1892 a subi un léger décroissement. Les produits ont retrouvé, dès 1893, les chiffres des exercices précédents et ils n'ont pas tardé à les dépasser. Cette situation a permis au législateur de faire un nouveau pas dans le sens de l'abaissement de l'impôt. Il n'est pas douteux que les résultats de la loi de 1897 seront aussi favorables que ceux de 1892.

Lorsque le Trésor aura retrouvé les encaissements de 1896, il conviendra de faire une réforme nouvelle, mais, semble-t-il, en en faisant bénéficier les lettres de

voiture taxées à 70 cent. Il serait vivement à désirer que ce droit incontestablement trop élevé fût *successivement* réduit à 25 cent. On ramènerait ensuite à ce chiffre le droit afférent aux récépissés et aux lettres de voiture spéciales en grande vitesse. On obtiendrait ainsi le double tarif de 10 et de 25 cent., dont la charge serait insignifiante. Le développement constant du tarif permettrait au Trésor, en procédant *par étapes successives,* de réaliser ce dégrèvement sans perte aucune, au plus grand profit des échanges.

II. Transports maritimes.

Chartes-parties. — Les chartes-parties supportent le timbre de dimension et les droits auxquels ces contrats donnent lieu se trouvent englobés, sans ventilation possible, dans l'ensemble des droits de l'espèce. Nous ne mentionnons par suite que pour ordre ce contrat de transport.

Connaissements. — En même temps qu'elle réglait à nouveau le tarif des droits de timbre des connaissements, la loi du 30 mars 1872 en rendait la rédaction obligatoire pour tous les transports par mer et, sur les fleuves et canaux, dans le rayon de l'inscription maritime.

Pour les connaissements créés en France se rapportant à la navigation au long cours ou au grand cabotage, l'original aux mains du capitaine — le connaissement-chef — doit être timbré à 2 fr. 40 c.; pour le petit cabotage, à 1 fr. 20 c. Les doubles reçoivent une estampille de contrôle sans valeur.

Dans le cas où il est rédigé plus de quatre connaissements — ce que révèle sur le connaissement-chef la mention prescrite par l'article 1325 du Code civil qu'utilise ainsi la loi fiscale — il est apposé sur ce connaissement autant de timbres mobiles qu'il a été fait de connaissements supplémentaires.

Les connaissements venant de l'étranger doivent être soumis au timbre avant tout usage en France. Le connaissement entre les mains du capitaine est soumis à un droit minimum de 1 fr. 20 c., représentant le timbre de ce connaissement et celui de l'original destiné au consignataire de la marchandise. S'il est représenté plus de deux connaissements, il est perçu autant de fois 60 cent. qu'il est produit de connaissements supplémentaires.

Depuis la mise en vigueur de la loi du 30 mars 1872, les droits de timbre perçus sur les connaissements figurent distinctement dans les *Comptes de finances,* mais seulement en bloc. Nous en relèverons les produits par périodes quinquennales ainsi que nous l'avons pratiqué pour les autres contrats de transports:

Périodes.	Produits encaissés par le Trésor.		Année de chaque période			
			la plus forte.		la plus faible.	
	Pendant la période considérée.	Moyenne annuelle.	Années.	Produits.	Années.	Produits.
—	—	—	—	—	—	—
	Francs.	Francs.		Francs.		Francs.
1872-1876. . .	8 740 594	1 748 100	1875. . .	1 887 926	1872. . .	1 425 806
1877-1881. . .	9 557 154	1 911 400	1881. . .	2 023 708	1877. . .	1 763 423
1882-1886. . .	10 151 489	2 030 300	1886. . .	2 075 836	1884. . .	1 968 936
1887-1891. . .	11 344 118	2 268 800	1890. . .	2 400 035	1887. . .	2 109 180
1892-1896. . .	11 213 334	2 242 700	1892. . .	2 253 140	1895. . .	2 240 036

Ces résultats sont loin d'être aussi favorables que ceux que nous ont fournis les

transports terrestres. L'accroissement d'une période à l'autre, de 1872 à 1891, est peu sensible ; le décroissement de la dernière, 1892-1896, qui est ininterrompu pour toutes les années qui la composent, paraît, en outre, l'indice de moins-values sérieuses dans le rendement de l'impôt en ce qui touche cette branche de transports.

A raison de l'application de droits de diverses quotités aux connaissements, nous ne pouvons déduire des sommes encaissées par le Trésor le nombre de ces contrats. Nous devons nous borner aux constatations trop succinctes que nous venons de faire.

III. Résumé.

Avant de clore cette étude, nous dresserons, dans un dernier tableau, un état d'ensemble des droits de timbre perçus sur les contrats de transports de toute catégorie par périodes quinquennales, résumant ainsi les chiffres de détail que nous avons successivement produits :

Périodes.	Produits encaissés par le Trésor.		Année de chaque période			
			la plus forte.		la plus faible.	
	Pendant la période considérée.	Moyenne annuelle.	Années.	Produits.	Années.	Produits.
	Francs.	Francs.		Francs.		Francs.
1872-1876. . .	101 831 887	20 366 400	1876. . .	22 174 755	1872. . .	17 541 652
1877-1881. . .	129 255 006	25 851 000	1881. . .	28 624 774	1877. . .	22 627 865
1882-1886. . .	152 367 997	30 473 600	1886. . .	31 898 746	1882. . .	29 533 430
1887-1891. . .	169 563 313	33 912 700	1891. . .	36 986 754	1887. . .	31 802 701
1892-1896. . .	180 347 202	36 069 400	1896. . .	37 968 195	1892. . .	32 836 842

L'augmentation entre les deux périodes extrêmes considérées se chiffre par conséquent à 77 p. 100 pour l'ensemble des transports. Une période d'un quart de siècle a suffi pour obtenir ce résultat considérable.

Si, d'un autre côté, nous effectuons le rapprochement des produits pour des années prises de dix en dix ans dans les périodes considérées, nous constatons les chiffres suivants :

Années.	Transports terrestres.	Transports maritimes.	Ensemble.
	Francs.	Francs.	Francs.
1866 . . .	4 501 929	(non connu)	4 501 929
1876 . . .	20 357 932	1 816 823	22 174 755
1886 . . .	29 822 910	2 075 836	31 898 746
1896 . . .	35 726 012	2 242 183	37 968 195

Ce rendement, qui représente, par rapport aux produits globaux de l'impôt du timbre 4,9 p. 100 en 1866, 13,2 p. 100 en 1876, 19,1 p. 100 en 1886 et 21,7 p. 100 en 1896, assure aux droits de l'espèce le premier rang dans la catégorie des droits de timbre spéciaux et les place, dans l'ensemble, immédiatement après le timbre de dimension qui arrive en première ligne avec 50 172 700 fr. seulement en 1896.

Léon Salefranque.

ERRATA.

Les quotités du tarif applicables aux ventes de domaines de l'État et à celles de biens étrangers et coloniaux doivent être ainsi rétablies dans l'article relatif aux *mutations immobilières à titre onéreux* de 1826 à 1895 publié dans le numéro de février 1898 (page 48) :

1° Ventes de domaines de l'État . . . . 2 p. 100

2° Ventes de biens étrangers et coloniaux . . . 20 cent. p. 100

L. S.

ANNEXE.

Produits des droits de timbre perçus sur les contrats de transports (1863-1895).

NUMÉROS D'ORDRE.	ANNÉES.	TRANSPORTS TERRESTRES (voies de terre, fleuves et canaux). ROUTES, FLEUVES ET CANAUX. — Lettres de voiture ordinaires. (1)	CHEMINS DE FER. GRANDE VITESSE. Récépissés et lettres de voiture spéciales.	Bulletins d'expédition de colis postaux.	Ensemble.	PETITE VITESSE. — Lettres de voiture.	TOTAUX. (Chemins de fer.)	TOTAUX. (Transports terrestres.)	TRANSPORTS MARITIMES. — CONNAISSEMENTS. (2)	TOTAUX GÉNÉRAUX. — (Contrats de transports de toutes catégories.)
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
		Francs.	Francs.	Francs.	Francs.		Francs.	Francs.	Francs.	Francs.
1	1863	»	»	»	»	»	2 401 823	2 401 823	»	2 401 823
2	1864	»	»	»	»	»	4 003 246	4 003 246	»	4 003 246
3	1865	»	»	»	»	»	4 208 900	4 208 900	»	4 208 900
4	1866	»	»	»	»	»	4 501 929	4 501 929	»	4 501 929
5	1867	»	»	»	»	»	4 754 373	4 754 373	»	4 754 373
6	1868	593 697	»	»	»	»	5 429 312	6 023 009	»	6 023 009
7	1869	767 686	»	»	»	»	5 849 502	6 617 588	»	6 617 588
8	1870	481 271	»	»	»	»	4 354 097	4 835 368	»	4 835 368
9	1871	416 137	»	»	»	»	4 771 637	5 187 774	»	5 187 774
10	1872	437 260	6 705 790	»	6 705 790	8 972 796	15 678 586	16 115 846	1 425 806	17 541 652
11	1873	228 797	6 302 333	»	6 302 333	10 927 181	17 229 514	17 458 311	1 812 214	19 270 525
12	1874	153 125	6 971 797	»	6 971 797	11 853 081	18 824 878	18 978 003	1 797 825	20 775 828
13	1875	134 940	7 552 779	»	7 552 779	12 493 482	20 046 261	20 181 201	1 887 926	22 069 127
14	1876	81 728	7 624 884	»	7 624 884	12 651 320	20 276 204	20 357 932	1 816 823	22 174 755
15	1877	79 396	7 833 513	»	7 833 513	12 951 533	20 785 046	20 864 442	1 763 423	22 627 865
16	1878	64 533	8 782 229	»	8 782 229	13 826 161	22 608 390	22 672 923	1 884 872	24 557 795
17	1879	64 428	9 385 833	»	9 385 833	14 487 581	23 873 414	23 926 842	1 898 811	25 835 653
18	1880	57 372	10 364 042	»	10 364 042	15 201 165	25 565 207	25 622 529	1 986 340	27 608 919
19	1881	51 275	8 228 362	307 040	8 535 402	18 014 389	26 549 791	26 601 066	2 023 708	28 624 774
20	1882	43 786	7 422 409	1 160 218	8 582 627	18 844 780	27 427 407	27 471 193	2 062 237	29 533 430
21	1883	49 003	7 269 381	1 287 628	8 557 009	19 113 016	27 670 025	27 719 028	2 074 723	29 793 751
22	1884	51 238	7 616 015	1 462 764	9 078 779	19 785 870	28 864 649	28 915 887	1 968 936	30 884 823
23	1885	56 870	7 584 918	1 952 398	9 537 316	18 693 304	28 230 620	28 287 490	1 969 757	30 257 247
24	1886	68 730	8 412 913	1 895 115	10 308 028	19 451 152	29 759 180	29 822 910	2 075 836	31 898 746
25	1887	78 817	8 108 241	2 292 303	10 400 544	19 214 160	29 614 704	29 693 521	2 109 180	31 802 701
26	1888	79 038	8 235 648	2 286 104	10 521 752	19 805 950	30 327 702	30 406 740	2 158 868	32 565 608
27	1889	91 455	8 413 652	2 354 602	10 768 254	19 476 260	30 244 514	30 335 969	2 310 447	32 646 416
28	1890	101 707	8 821 971	2 597 200	11 419 171	21 640 921	33 060 092	33 161 799	2 400 035	35 561 834
29	1891	96 158	9 617 787	2 812 646	12 430 433	22 094 575	34 525 008	34 621 166	2 365 588	36 986 754
30	1892	105 742	7 497 167	3 656 144	11 153 311	19 324 649	30 477 960	30 583 702	2 253 140	32 836 842
31	1893	101 495	7 694 225	3 825 733	11 519 958	21 860 946	33 380 904	33 482 400	2 224 747	35 707 147
32	1894	118 093	7 960 511	4 110 167	12 070 678	22 043 532	34 114 210	34 232 303	2 253 228	36 485 531
33	1895	148 908	8 395 280	4 180 332	12 575 612	22 384 931	34 960 543	35 109 451	2 240 036	37 349 487
34	1896	166 327	8 821 724	4 488 295	13 305 019	22 254 666	35 559 685	35 726 012	2 242 183	37 968 195

(1) Antérieurement à 1868, les droits de timbre perçus sur les *lettres de voiture ordinaires* sont englobés dans les produits du timbre de dimension.
(2) — 1872, — — *connaissements* — —

VI.

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE L'ALLEMAGNE CONTEMPORAINE

D'APRÈS UN OUVRAGE RÉCENT (1).

M. Georges Blondel, professeur à l'École des hautes études commerciales, vient de publier, sous le titre : l'*Essor industriel et commercial du peuple allemand,* un tableau du développement économique de l'Allemagne, de 1870 à nos jours. Disons tout d'abord que nul n'était plus à même d'en juger que l'auteur, que ses études personnelles ont mis très au courant des choses d'outre-Rhin, et qui, chargé de missions en Allemagne par le Musée social, en a rapporté de très intéressantes études. Aussi, le livre de M. Blondel n'est-il pas seulement une enquête d'après les documents les plus récents sur les progrès de l'industrie et du commerce allemands, mais aussi un ouvrage de *critique économique,* si je puis parler ainsi, où l'auteur a mis à profit ses multiples observations personnelles, fruit d'un séjour prolongé en Allemagne. Rien de plus net que la division de l'ouvrage : le premier et le second chapitre nous exposent l'essor industriel et commercial, et le troisième nous en fait connaître les causes.

L'immense progrès de l'industrie allemande peut s'exprimer d'un seul mot; de 1882 à 1895, soit entre les deux grands recensements des professions (*Berufszählung*) effectués dans l'empire, le total des ouvriers s'est élevé de 4 257 000 à 5 861 000; c'est un accroissement de 37,66 p. 100, il serait même de 61,66 p. 100 si l'on prenait pour point de départ l'année 1875. Quelques branches de l'industrie dépassent de beaucoup ce taux moyen d'augmentation; le nombre des ouvriers proprement dits (*Selbständige*) s'est accru de 57 p. 100 dans l'industrie des machines, de 72 p. 100 dans les produits chimiques, de 80 p. 100 dans les constructions, etc. Du reste, plus nous allons, plus s'affirme la transformation de l'Allemagne d'État agricole en État industriel et commerçant. Par exemple, en 1882, sur 100 personnes (exclusion faite des rentiers ou des gens de profession libérale), 48 vivaient de l'agriculture; 52, de l'industrie et du commerce. Or, en 1895, cette proportion est respectivement de 41,4 et 58,6 p. 100; et, dans la période 1882-1895, la population agricole de l'empire allemand s'est abaissée de 19 225 000 à 18 501 000 individus, soit de 3,7 p. 100.

A la base du développement industriel, la production de la houille n'a nulle part (sauf peut-être aux États-Unis) plus augmenté qu'en Allemagne. En 1870, le rendement des bassins houillers de l'empire allemand ne dépassait pas 20 millions de tonnes; elle dépasse aujourd'hui 100 millions, soit près du quadruple de notre production; alors qu'en 1870, elle n'en était même pas le double. A lui seul, le bassin de la Ruhr fournit plus de 45 millions de tonnes; on espère encore mieux, paraît-il, de celui de la Haute-Silésie, dont on tire déjà plus de 30 millions de tonnes; et, si la production du bassin saxon demeure stationnaire, celle du bassin de la Moselle-Sarre est appelée, dans un avenir rapproché, à un développement extraordinaire.

(1) *L'essor industriel et commercial du peuple allemand,* Paris, Laroze, 1898.

La production du fer et les industries qui s'y rattachent ne sont pas demeurées en retard ; en vingt ans, l'extraction du minerai de fer a doublé et est aujourd'hui de 12 millions et demi de tonnes par an, tandis que nous n'atteignons guère, en France, que 2 millions. Comme conséquence, la production du fer brut (*Roheisen*) et de l'acier est en pleine croissance; la production du fer brut est de près de 7 millions de tonnes, et l'Angleterre ne conserve plus qu'une avance bien faible sur l'Allemagne pour la production de l'acier, à peine 500 000 tonnes (3 312 000 contre 2 830 000). La France ne donne qu'un total de 715 000 tonnes. L'Allemagne devient ainsi, comme l'Angleterre, un pays producteur et exportateur des produits métallurgiques, de machines, d'articles de quincaillerie, coutellerie, etc. A elle seule, l'industrie sidérurgique y occupe 800 000 ouvriers (au lieu de 170 000 en 1870), soit presque 14 p. 100 de la population ouvrière de l'empire.

Dans les industries textiles, le progrès est moins accentué; M. Blondel signale seulement la prospérité de l'industrie des lainages, dont on exporte pour 220 millions de marcs environ, et celle des soieries, dont le grand centre est, comme on sait, Crefeld : leur exportation est de plus de 120 millions de marcs.

Enfin, d'autres industries, de moindre importance, au moins apparente, ont fait aussi de sérieux progrès. Telles sont, par exemple, l'industrie des produits chimiques, celle de la porcelaine, dont l'exportation a passé de 66 000 quintaux en 1880 à 200 000 en 1896; celle du verre, qui occupe plus de 50 000 ouvriers; du meuble, aujourd'hui florissante à Berlin; des jouets, qui, dans le seul district de Leipzig, fait vivre 30 000 ouvriers des deux sexes.

Et nous ne parlons pas de l'industrie du papier et du livre surtout, où l'Allemagne n'a pas cessé de garder le premier rang.

L'essor du commerce a été de pair avec celui de l'industrie. Et, d'abord, les agents du commerce, voies ferrées, canaux, ports, ont reçu, depuis vingt-cinq ans, une très vive impulsion. Depuis 1870, le réseau des chemins de fer allemands a plus que doublé, passant de 20 000 kilomètres à plus de 47 000; tandis que notre réseau, malgré de très grands développements, n'est encore que de 37 000. L'empire allemand possède actuellement 1 kilomètre de voie ferrée pour 11 kilomètres carrés de sa superficie; en France, cette proportion est de 1 par 15 kilomètres carrés.

Plus intéressants sont peut-être les efforts faits par les Allemands pour développer leur réseau fluvial; car leur industrie, plus que la nôtre, se sert de la batellerie. Aujourd'hui, la longueur des voies navigables de l'empire (naturelles ou artificielles) est de 28 000 kilomètres; celle des nôtres n'est que de 15 000. Il faut dire que nos voisins n'ont rien ménagé pour améliorer le cours de leurs fleuves; par exemple, de 1850 à 1894, on a dépensé, pour l'amélioration du Rhin, la somme incroyable de 338 millions de francs. Et, aujourd'hui, toute une flotte de commerce navigue sur le fleuve, comprenant plus de 8 000 bateaux (dont 718 à vapeur), avec 22 000 hommes d'équipage, et transportant plus de 30 millions de tonnes de marchandises! On sait que les fleuves de l'Allemagne orientale, Elbe, Oder, Vistule, sont reliés entre eux par des canaux; mais on projette la jonction du Rhin au Weser et, de là, à l'Elbe, même celle de l'Elbe ou de l'Oder au Danube. Sans doute, ce ne sont encore là que des projets; mais qu'on imagine ce que deviendrait Hambourg, au carrefour de voies de commerce l'unissant directement, d'une part, aux foyers industriels de la région rhénane et, d'autre part, aux pays de l'Orient! La

cité hanséate serait cette fois le premier port du monde, et on sait pourtant quels progrès Hambourg a déjà réalisés, puisqu'il laisse aujourd'hui en arrière tous les ports de l'Europe, sauf Londres. Rien n'annonçait un tel progrès il y a à peine un demi-siècle. En 1850, par exemple, le tonnage de Hambourg était dépassé par celui du Havre (427 000 tonnes pour 554 000 à l'entrée), et encore en 1870, le port français conservait l'avance (1 432 000 tonnes contre 1 200 000).

Mais, en 1880, le Havre est dépassé; son total n'atteignait plus que 1 680 000 tonnes contre 2 767 000, et, enfin, à l'heure actuelle, le tonnage du Havre (à l'entrée) ne dépasse guère 2 millions, tandis que celui de Hambourg dépasse 6 millions et demi. Le temps n'est plus où la majeure partie des navires entrant à Hambourg étaient anglais; maintenant le pavillon allemand a la prédominance. Ce port ne bénéficie pas seulement du progrès de l'industrie allemande, mais aussi de celui de la population, qui demande une importation de plus en plus grande de céréales; ainsi, il y a seulement vingt ans, on introduisait en moyenne 14 millions de tonnes de froment à Hambourg; en 1896, on en a importé 326 millions de tonnes!

Les autres ports de l'Allemagne ont eu aussi un sensible développement, sauf Dantzig; Kiel a plus que doublé, et Stettin plus que triplé son tonnage depuis 1870. Quant à Brême, qui ne comptait à l'entrée, en 1869, que 1 320 000 tonnes, elle en compte aujourd'hui plus de 4 millions.

Avec les ports, la flotte marchande s'est nécessairement développée. Les statistiques du bureau *Veritas* estiment que, de 1871 à 1896, le tonnage de la flotte marchande de l'Allemagne s'est accru de 250 p. 100, tandis que l'augmentation de celles de l'Angleterre et de la France était respectivement de 185 et 100 p. 100. Et ces navires, que l'Allemagne jadis achetait à l'étranger, elle les construit elle-même dans les vastes chantiers du *Vulkan*, à Stettin, et du *Schichau*, à Elbing, etc. Parmi ses compagnies de navigation, la société Hambourg-Amerika-Linie est aujourd'hui, par le total et le tonnage de ses vapeurs, la première du monde.

L'activité économique de l'empire allemand se manifeste, du reste, par l'énorme progression de son commerce. En 1872, notre commerce et celui de l'Allemagne étaient à peu près également de 7 milliards et demi. En 1896, le mouvement du commerce atteignait, en Allemagne, une valeur de 9 milliards 660 millions, tandis que nous n'arrivions qu'à 7 milliards 200 millions. On sait, il est vrai, que l'année 1897 a été meilleure. Sur tous les marchés, du reste, les progrès du commerce allemand sont sensibles. Nous ne suivrons pas M. Blondel dans le détail du commerce allemand avec les différents pays de l'Europe et des autres parties du monde.

Mais il est particulièrement intéressant de noter l'important commerce que l'Allemagne fait avec la Russie; elle lui vend pour 180 millions de roubles, tandis que nous ne lui vendons que pour 25 ou 30 millions de francs. Dans les États scandinaves, où, cependant, comme en Russie, les sympathies ne nous manquent pas, notre commerce est infime près de celui de l'Allemagne. Le Danemark, la Suède, la Norvège nous achètent respectivement pour 10, 6, 3 millions de marchandises, et à l'Allemagne, 70, 120 et 60 millions! Mais ce qui est le plus piquant, c'est l'invasion de l'Angleterre par les produits allemands; l'importation allemande y aurait augmenté de 30 p. 100 dans les vingt dernières années, au dire de M. Ed. Williams, qui, dans son opuscule *Made in Germany*, a dénoncé avec effroi cet essor si rapide de l'Allemagne. Hors de l'Europe, les Allemands envahissent le marché de

l'Asie Mineure, celui de l'Inde, et leur établissement récent à Kiao-Tschéou va consolider leur situation, déjà forte, dans l'empire chinois. Au Japon, les produits allemands comptent pour 10 p. 100 de l'importation totale; les nôtres, seulement pour 4 1/2 p. 100. En Amérique, l'Allemagne vient maintenant, comme chiffre d'affaires, immédiatement après l'Angleterre, rang dont elle nous a délogé; et les États de l'Amérique du Sud, surtout le Brésil, deviennent de bons clients pour l'Allemagne. Mais, nulle part, le commerce allemand ne s'est plus développé, ces dernières années, que dans l'Afrique du Sud et notamment au Transvaal : de 1891 à 1896, l'exportation du port de Hambourg au Transvaal est passée de 43 000 marcs à plus de 6 000 000.

Quelles sont maintenant les causes de ce grand développement économique de l'Allemagne? M. Blondel en reconnaît trois principales : le tempérament, l'éducation, la méthode. Sans doute, l'esprit laborieux et patient de l'Allemand est un des facteurs de la prospérité de son pays; mais nous croyons que M. Blondel a raison d'insister davantage sur l'esprit d'association, qui permet aux entreprises allemandes de mettre en commun capitaux et efforts. Par exemple, pour les houillères si nombreuses de la Westphalie, toute la partie commerciale est traitée par un bureau central, comme à toutes les compagnies. Sous le rapport de l'éducation, les Allemands n'ont rien négligé pour se préparer des voyageurs instruits, aptes à comprendre la langue et les besoins des pays étrangers. Car cette aptitude à se plier au goût du client, d'où qu'il soit, est un des traits caractéristiques de l'industriel allemand.

En ce qui concerne les écoles de commerce, l'Allemagne a une avance considérable sur la France; tandis que nos onze écoles supérieures de commerce reçoivent chaque année 630 élèves, la seule *Technische Hochschule* de Berlin en comptait, en 1893, 2 513.

L'enseignement professionnel n'est pas moins poursuivi; par exemple, la Westphalie compte jusqu'à 15 écoles préparatoires au métier de mineur, entretenues par la seule caisse de prévoyance des mineurs. Enfin, les industriels et négociants savent faire entre eux des associations fécondes pour leur prospérité ou leur protection.

Témoin cette curieuse société, fondée pour se garantir des mauvais débiteurs, et dont M. Blondel nous décrit le mécanisme : comprenant 50 000 adhérents, elle garantit à chacun d'eux, moyennant un prix infime, tous les renseignements nécessaires sur tous les clients qui peuvent se présenter.

Il ne faut pas négliger, parmi les éléments du mouvement économique, l'action de l'État, qui se manifeste de différentes manières. Chacun des États allemands subventionne les écoles commerciales et professionnelles. Enfin, la politique commerciale de l'Allemagne s'est sagement ménagé des débouchés par le renouvellement de ses traités de commerce, traités qui n'ont pas été conçus dans un sens dogmatique, mais avant tout pratique. Les agrariens ont pu critiquer la politique économique de Guillaume II et de M. de Caprivi, mais l'industrie et le commerce allemands se sont fort bien trouvés de l'abandon du protectionnisme intransigeant, qui avait été si cher au prince de Bismarck à la fin de sa carrière.

Tel est, en substance, l'ouvrage de M. Georges Blondel, ouvrage rempli de données intéressantes, mais qui a surtout le mérite, à notre avis, de faire penser. Comment, en effet, lorsqu'on examine ces progrès économiques de l'Allemagne,

comme, du reste, ceux de sa population, ne pas faire un retour sur nous-mêmes et ne pas nous demander comment, à côté de cette nation voisine grandissante, nous parviendrons à garder notre place au soleil ?

C'est là une question de travail, d'efforts et aussi de patience, car le relèvement économique d'un pays n'est pas l'œuvre d'un jour, mais de longues années.

Paul Meuriot.

V.

QUESTION COLONIALE.

LA RELÉGATION EN GUYANE ET EN NOUVELLE-CALÉDONIE (1).

Lorsque la Commission extra-parlementaire du régime pénitentiaire, sous la présidence de M. le Ministre de l'intérieur, étudiait, en 1887, la loi du 27 mai 1885 sur la relégation et son application aux colonies, le service central des colonies consulta à cet égard nos gouverneurs de toutes nos colonies, et toutes leurs réponses sont empreintes d'un sentiment unanime d'hésitation en vue de l'application sur place de ce genre de travail colonial.

La *Notice sur la relégation* (Imprimerie nationale, 1889) et le rapport de M. le sous-secrétaire d'État des colonies Étienne, complétés du compte rendu des travaux de la Commission permanente du régime pénitentiaire de 1889 et 1890, par M. le conseiller d'État Dislère, permettent de se rendre compte du but qui se poursuivait à l'époque et des résultats obtenus à ce jour.

Ces résultats sont-ils en rapport avec les espoirs escomptés, surtout si l'on se place au point de vue exclusif des nécessités budgétaires et des avantages obtenus, par exemple, en matière de colonisation française et purement pratique ?

A propos de la Guyane, la *Notice sur la relégation* contient notamment sur cette colonie un exposé du gouverneur de l'époque, M. Chessé.

Un *post-scriptum,* qui termine la lettre de ce gouverneur au Ministre, en date du 28 mars 1884, semble avoir encore, en 1898, toute sa valeur et toute son actualité, surtout après les incidents divers dont la colonisation est l'objet en Guyane, et notamment du côté du contesté franco-brésilien.

Dans le *post-scriptum* en question, M. Chessé déclarait :

« En étudiant les archives de la Guyane, j'y ai trouvé un document dont l'origine doit exister dans les archives de la direction des colonies, d'où il émane et sur lequel je dois appeler l'attention du Ministre, au moment où se traite cette question des territoires coloniaux à affecter à la relégation des récidivistes. Je veux parler du rapport présenté au Ministre, en 1839, par le capitaine de vaisseau Laurens de Choisy, ancien gouverneur de la Guyane, pour proposer d'affecter à la déportation des forçats les territoires français de la Guyane, qui s'étendent entre l'Oyapock et l'Amazone. Ce rapport a été adressé au gouverneur d'alors de la Guyane, le 17 septembre 1839, par le Ministre de la marine et des colonies de l'époque, pour être

(1) A propos de l'article de la *Quinzaine coloniale,* n° 29 du 10 mars 1898.



étudié tant sous le rapport du choix du lieu que sous le rapport des moyens et dépenses d'exécution.

« Sans partager toutes les opinions émises par M. Laurens de Choisy, je crois qu'il y aurait beaucoup à prendre dans son idée et ses propositions, et je crois qu'aujourd'hui il peut être fructueux de prendre connaissance de ce travail, que je prends la liberté de signaler à Son Excellence.

« S'il m'était permis de dire un mot de plus sur cette question des territoires de la relégation, je pense que Phu-Quoc ne convient pas, car il serait bientôt un véritable repaire de bandits français, infestant le golfe de Siam, et qu'au contraire, on aurait intérêt à envoyer plutôt les récidivistes en Océanie ou dans les archipels français de ces parages. »

Signé : Chessé.

Comme le gouverneur de la Guyane, je pense, en effet, que *les territoires de la Guyane, parfaitement habitables* et *productifs,* malgré leur réputation climatérique non justifiée, à mon avis, et toujours discutable, surtout ceux situés entre l'Oyapock et l'Amazone, ne sauraient convenir, en effet, à une population de ce genre et doivent rester utilisables pour des colons *proprement dits.*

Les Guyanais, déjà peu satisfaits de posséder sur leur sol la transportation et la relégation, qui les gênent sans leur procurer d'avantages purement compensateurs au point de vue *colonisation réelle,* manifestent à l'occasion quelquefois, quand même, et depuis longtemps d'ailleurs, le désir de se débarrasser de ces éléments gênants.

Ne demandent-ils pas à grands cris une amélioration, sinon une réforme nécessaire, basée tout simplement sur les principes moraux, administratifs ou économiques, en rapport avec les idées modernes ?

Sans chercher à faire de comparaison entre les territoires divers de la Guyane, du côté du Maroni aussi bien que du côté de l'Oyapock, on peut se demander pourquoi, depuis des siècles, on ne s'est pas préoccupé en même temps d'une vraie pénétration dans l'intérieur proprement dit du pays. Pourquoi, sans essayer de faire des voies de communications purement pratiques et naturelles, s'est-on contenté, par exemple, d'une simple gérance, d'une simple appropriation embryonnaire des embouchures des fleuves, alors pourtant que la Guyane présente divers étages successifs, qui ne ressemblent en aucune façon au rez-de-chaussée proprement dit d'occupation primitive et de début ?

C'est sans doute la conséquence de nécessités budgétaires suivant les époques, d'interprétations plus ou moins justifiées suivant les hommes et les générations, ou bien alors de l'application du faux idéal.

Dans tous les cas, les avantages obtenus en fait de colonisation française pratique, *même en matière pénitentiaire,* sont encore discutables en ce moment.

La *Notice sur la relégation,* de 1889, contient cependant des renseignements fort intéressants et des constatations statistiques ou administratives en l'espèce, ainsi que des éléments d'appréciation ou de justification pour les intentions personnelles que j'ai plusieurs fois manifestées à propos de la Guyane.

C'est ainsi, pour ma part, que je suis arrivé au rêve de la constitution d'une société d'exploitation des produits de la Guyane française, rien que *par l'initiative individuelle et privée, aussi bien métropolitaine que locale.*

J'ai fourni au Congrès colonial national de l'Exposition universelle de 1889 les éléments d'une simple appréciation personnelle, au point de vue agricole, commercial et industriel, qui semble concorder avec l'évolution coloniale du moment de notre pays, et la statistique pure semble me donner raison (1).

Ch. Cérisier.

VI.

CHRONIQUE DES TRANSPORTS.

1er Trimestre 1898. — Chemins de fer.

France. — Comme tous les ans, la Direction des chemins de fer a mis en distribution, à la fin de l'année 1897, le volume de la statistique des chemins de fer (*Documents principaux*), portant sur les faits relatifs à l'année précédente.

Notre chronique, parue en janvier dernier, ayant été consacrée entièrement aux renseignements sur les transports par eau, nous sommes amenés à parler un peu tardivement de cette importante publication officielle, qui contient des données très détaillées sur la situation de nos chemins de fer et tramways. On n'empruntera cette fois-ci à ce document que les renseignements essentiels sur les chemins de fer, vu que les lecteurs de ce Journal ont été complètement renseignés sur la situation des tramways par l'intéressante communication de M. Schelle, insérée dans le numéro du Journal du mois de mars dernier.

L'analyse sommaire de la statistique officielle nous fait constater tout d'abord le réveil de l'activité dans la construction de nos chemins de fer d'intérêt général; il est accusé par la mise en exploitation de 554 kilomètres de sections nouvelles. On n'avait ouvert, en 1895, que 89 kilomètres. En outre, aucune concession nouvelle, à titre définitif, n'avait été faite en 1895, tandis que la longueur définitivement concédée en 1896 s'est élevée à 161 kilomètres. Ces accroissements ont porté respectivement la longueur exploitée du réseau d'intérêt général à 36 891 kilomètres et la longueur définitivement concédée au 31 décembre 1896 à 39 704 kilomètres.

Les dépenses affectées au premier établissement des chemins de fer concédés de ce réseau montent à 14 952 millions, en chiffre rond. A ces dépenses, l'État ou les localités ont participé pour 4 315 millions.

D'autre part, le compte courant de la garantie d'intérêt se soldait, au 31 décembre 1896, par 972 millions contre 877 millions à la fin de l'année précédente.

Au point de vue des résultats d'exploitation, l'exercice considéré a été relativement fructueux; le trafic du réseau d'intérêt général s'est notablement accru : le nombre de voyageurs kilométriques a atteint 11 154 millions, contre 10 197 millions accusés en 1895; le nombre de tonnes transportées à un kilomètre s'est élevé à 13 317 millions, en accroissement de 768 millions sur l'exercice précédent.

Les recettes totales de nos chemins de fer concédés, d'intérêt général, se chiffrent par 1 242 millions de francs, en accroissement d'environ 32 millions sur celles de 1895; les dépenses atteignent 645 millions contre 643 de l'année précédente; et le produit net total ressort à plus de 596 millions, en accroissement de 29 millions sur celui de l'exercice

(1) A consulter la « Chronique de statistique judiciaire » publiée dans le *Journal de la Société de statistique de Paris,* année 1898, p. 104.

1895. Il s'ensuit que les résultats financiers, par kilomètre exploité, ressortent à : 37 060 fr. de recettes (36 349 en 1895), 19 260 fr. de dépenses (19 323 en 1895) et 17 800 fr. de produit net contre 17 026 fr. réalisés en 1895. Le coefficient d'exploitation s'améliore, en conséquence, en descendant de 53,2 p. 100 à 52 p. 100.

Voici, maintenant, quelques données récapitulatives sur les résultats de l'exploitation de notre réseau d'intérêt local et des chemins de fer algériens.

Années.	Longueur moyenne exploitée.	Voyageurs kilométriques.	Tonnes kilométriques.	Recettes.	Dépenses.	Produit net.
	Réseau d'intérêt local.					
	Kilomètres.	Millions.		Millions de francs.		
1896. . .	3 950	177	104	19	15	4
1895. . .	3 828	168	84	18	15	3
Différence.	+ 122	+ 9	+ 20	+ 1	0	+ 1
	Réseau algérien.					
1896. . .	2 905	139	148	23	20	3
1895. . .	2 905	146	156	25	20	5
Différence.	0	— 7	— 8	— 2	0	— 2

Pour terminer cette analyse sommaire, on mentionnera encore le tableau publié dans le numéro du 12 janvier dernier du *Journal officiel*. Il contient des renseignements sur les recettes de l'exploitation de nos chemins de fer d'intérêt général pendant les trois premiers trimestres de l'année 1897. Voici quelques chiffres provisoires extraits de ce tableau et comparés avec les chiffres de l'exercice précédent :

Années.	Longueur moyenne exploitée.	Recettes totales.	Recettes kilométriques.	Recettes par jour-kilomètre.
	Kilomètres.	Milliers de francs.	Milliers de francs.	Francs.
1897.	32 973	928 156	28 149	103
1896.	32 628	900 733	27 606	101
Différence. .	+ 345	+ 27 423	+ 543	+ 2

Allemagne. — L'Office impérial des chemins de fer allemands vient de publier le XVII° volume de sa statistique annuelle, afférent à l'exercice de 1896-1897. Ce volume est encore élaboré d'après le plan adopté lors de la création de cette statistique ; mais les journaux allemands annoncent qu'à l'avenir les renseignements, très amples et très détaillés, qui y sont insérés seront notablement réduits et autrement coordonnés. Espérons que les spécialistes chargés d'élaborer le nouveau plan de cet important ouvrage s'inspireront, dans la limite du possible, des vœux exprimés par les divers Congrès de statistique internationale des chemins de fer, vœux qui tendent à faire adopter partout des règles identiques pour la classification et le groupement des données statistiques. Tous ceux qui font des études comparatives savent que ces desiderata sont loin d'être réalisés, et que les faits actuellement consignés dans les statistiques des chemins de fer de divers pays ne sont pas, pour la plupart, comparables entre eux, par suite de la diversité des règles adoptées pour leur classification.

Cette digression faite, on extraira de la statistique allemande les données récapitulatives suivantes, relatives au réseau à voie normale :

Exercices.	Longueur moyenne exploitée.	Voyageurs à un kilomètre.	Tonnes transportées à un kilomètre.	Recettes totales.	Dépenses d'exploitation.	Produit net kilométrique.
	Kilomètres.	Milliers.	Milliers.	Milliers de francs.	Milliers de francs.	Francs.
1896-1897. . .	45 965	15 117 330	26 672 020	1 982 175	1 086 687	19 481
1895-1896. . .	44 927	13 917 284	25 115 563	1 872 110	1 065 140	18 313
Différence. . .	+ 1 038	+ 1 200 046	+ 1 556 457	+ 110 065	+ 21 547	+ 1 168

La rémunération du capital de premier établissement s'est notablement accrue pendant le dernier exercice, pour atteindre le chiffre de 6,15 p. 100 contre 5,74 p. 100, obtenu pendant l'exercice précédent. On ajoutera que ce réseau était desservi, en 1896, par 442 416 employés et ouvriers. Il y avait par conséquent, par rapport à la population de l'Empire, un agent de chemin de fer pour 119 habitants.

Pour terminer l'analyse sommaire de cette statistique, on citera encore quelques renseignements sur le réseau allemand à voie étroite, affecté aux transports publics et soumis au contrôle de l'Empire.

La longueur totale de ce réseau s'élevait, au 1er avril 1897, à 1 318 kilom., dont 628 kilom. appartenaient à l'État. Au point de vue de l'écartement des voies, cette longueur se répartissait comme il suit : 726 kilom. à l'écartement de 1m; 7 kilom. avec l'écartement de 0m,90; 201 kilom. avec la largeur de voie de 0m,785 et enfin 384 kilom. à l'écartement de 0m,75.

Le capital d'établissement de ce réseau s'élève à 72 490 fr. par kilomètre. Les recettes du dernier exercice étaient de 9 050 000 fr. et les dépenses d'exploitation de 6 075 000 fr. Le produit net kilométrique ressort donc à 2 257 fr. Comme on voit, c'est à peu près le produit net moyen de nos chemins de fer algériens et tunisiens, mais la dépense kilométrique d'établissement de ce dernier réseau est presque triple de celle du petit réseau allemand à voie étroite, car elle s'élève à 202 000 fr. en chiffre rond.

Prusse. — D'après le dernier compte rendu de la gestion du réseau d'État pendant l'exercice terminé au 1er avril 1897, la longueur moyenne exploitée s'élevait à 27 572 kilom., ce qui constitue un accroissement de 572 kilom. sur la longueur de l'exercice précédent. Cet accroissement se rapporte principalement aux lignes secondaires à simple voie, comparables, au point de vue des conditions techniques de l'exploitation, à nos lignes d'intérêt local à voie normale. Malgré que les lignes de cette catégorie entrent pour un tiers environ dans la longueur du réseau d'État prussien, le trafic de ce réseau est très intense. Pendant l'exercice considéré, le nombre de voyageurs kilométriques a atteint, en chiffre rond, 10 333 millions, en accroissement de 894 millions sur l'exercice précédent, et le nombre de tonnes transportées à un kilomètre s'est élevé à 18 850 millions contre 17 870 millions accusés l'année précédente. Les recettes se sont ressenties de cette augmentation du trafic; elles ont monté à 49 845 fr. par kilomètre, contre 48 085 perçus pendant l'exercice 1895-1896; le produit net kilométrique a atteint 22 845 fr., en accroissement de 1 127 fr. sur celui de l'exercice précédent; enfin, le rapport du produit net au capital de premier établissement était de 7,15 p. 100 pour l'exercice considéré, de 6,75 p. 100 pour l'exercice précédent et de 5,66 p. 100 pendant l'exercice terminé au 1er avril 1895.

Malgré ces résultats brillants, sans conteste, la gestion du réseau prussien suscite depuis quelque temps de nombreuses et acerbes critiques. En dehors des griefs multiples élevés contre elle par M. *Richard Kaufmann* dans le retentissant ouvrage mentionné dans une de nos précédentes chroniques, d'autres écrivains notoires reprochent à l'administration de prélever un véritable impôt sur les transports par ce fait que les énormes bénéfices nets qu'elle réalise sont employés à couvrir les dépenses du budget général du Royaume. On évalue, en effet, que le réseau d'État a rapporté, pendant la période de 1882 à 1896, 1 250 millions de marks de bénéfices nets disponibles, déduction faite des dépenses ordinaires et spéciales, ainsi que des sommes affectées au service des intérêts et de l'amortissement de la dette du réseau. C'est donc environ 100 millions de francs que cet impôt déguisé rapporterait annuellement au Trésor.

Quoi qu'il en soit, la presse spéciale et les journaux quotidiens d'outre-Rhin mènent actuellement d'ardentes polémiques, provoquées par de nombreux et meurtriers accidents survenus dans l'exploitation du réseau d'État pendant le second semestre de l'année dernière. On reproche à l'administration dudit réseau son excessive parcimonie; on critique la disproportion entre l'outillage et l'intensité de la fréquentation des voies ferrées du Royaume; on réclame des canaux, dont la création dégagerait efficacement le réseau des chemins de fer prussiens de l'encombrement actuel; on s'élève contre l'insuffisance et le surmenage du personnel desservant les voies ferrées; et l'on compare, à perte de vue, la sécurité du réseau prussien avec celle de notre réseau, en se servant, la plupart du temps, d'éléments non comparables. Les statistiques des accidents des principaux pays sont éplu-

chées et, comme cela arrive, hélas! assez souvent chez nous, on en tire des arguments favorables à la thèse que l'on veut soutenir.

Sans avoir la prétention de réfuter dans une simple chronique des interprétations, souvent erronées, de notre statistique des accidents, nous croyons devoir dire quelques mots des tableaux comparatifs des accidents dans divers pays, tableaux insérés dans le *Mémoire* sur la sécurité de l'exploitation du réseau prussien (1), et qui a été présenté, au mois de janvier dernier, par le Ministre des travaux publics, au Parlement du Royaume.

Le premier chapitre de ce document, tendant à établir que la sécurité est plus grande en Prusse qu'à l'étranger, est consacré aux renseignements comparatifs sur les accidents survenus, depuis quinze ans, dans les principaux pays. Ce chapitre est accompagné de plusieurs annexes, dont le résumé succinct est inséré dans le présent numéro, page 139. Les moyennes de ce tableau, établies pour la période de 1880 à 1895 inclusivement, font ressortir que le nombre de voyageurs tués et blessés dans l'exploitation de notre réseau d'intérêt général est notablement supérieur au nombre de voyageurs victimes d'accidents en Prusse et en Allemagne. Tout en se rendant à l'évidence de ces chiffres, il y a lieu de se demander si cette comparaison démontre réellement l'infériorité de nos chemins de fer au point de vue de la sécurité de l'exploitation ?

On sait qu'en dehors des renseignements sur les conditions de circulation des trains, sur leur vitesse, sur l'intensité du trafic, sur les limites du service journalier du personnel, ainsi que sur les tracés des voies ferrées et l'état de leur outillage, les éléments essentiels pour apprécier, dans une certaine mesure, le degré de sécurité de l'exploitation sont : le nombre de déraillements et de collisions et le nombre de voyageurs victimes uniquement *du fait de l'exploitation*. Or, le premier de ces deux éléments statistiques ne figure pas dans le *Mémoire* en question. On y constate, à juste titre, que les relevés des accidents de l'exploitation étant faits en Prusse et en Allemagne d'après des principes différents de ceux qui sont suivis à l'étranger, les données qui en résultent ne sont pas comparables.

Quant au second élément susmentionné, on ne l'a pas dégagé dans les tableaux comparatifs du mémoire, on s'est borné à y consigner ensemble et sans distinction les voyageurs, tués ou blessés, qui n'ont commis ni faute ni imprudence et les voyageurs victimes des accidents imputés à leur propre faute ou imprudence. Il est facile de comprendre que cette comparaison en bloc ne constitue qu'un argument apparent, car les accidents de la dernière catégorie surviennent toujours en dépit des précautions prises par le service d'exploitation.

On remarquera encore, pour terminer, que les données relatives aux victimes d'accidents en Prusse se rapportent au réseau d'État tout entier, dont un tiers environ, comme il a été dit plus haut, est composé des lignes secondaires, tandis que pour la France on n'a pris en considération que les victimes des accidents survenus exclusivement sur le réseau d'intérêt général. Pour que les éléments soient comparables, il aurait fallu ou tenir compte des accidents de nos chemins de fer d'intérêt local ou défalquer des données relatives au réseau prussien celles qui sont afférentes aux lignes secondaires de ce Royaume.

Alsace-Lorraine. — Les chemins de fer d'Alsace-Lorraine forment l'embryon du réseau de l'Empire allemand. C'est par la constitution de ce petit réseau que le prince de Bismarck inaugura, en 1872, la politique de concentration de toutes les voies ferrées entre les mains de l'Empire. On sait que par suite de l'hostilité des États du centre et du sud de la Confédération, ce vaste programme d'absorption a dû être ajourné, ou plutôt *abandonné*, puisque, après un quart de siècle écoulé, le réseau embryonnaire n'a pas dépassé les frontières du territoire annexé. C'est à propos du dernier exercice (1896-1897), qui est jubilaire, que l'on a inséré dans la publication officielle intitulée : *Archiv für Eisenbahnwesen* (fascicule du mois de mars 1898), une étude rétrospective sur les résultats de la gestion de la Direction générale des chemins de fer de l'Empire pendant 25 années. En signalant cette étude, il nous semble intéressant d'en extraire les quelques renseignements comparatifs qui suivent.

---

(1) *Denkschrift über den Stand der Betriebssicherheit, die Betriebseinrichtungen und den Betriebsdienst auf den Staatsbahnen.*



La longueur du réseau qui s'élevait, en 1872, à 819 kilomètres, a atteint, au 1er avril 1897, 1 759 kilom., sans compter 28 kilom. à voie étroite, c'est donc un accroissement de 115 p. 100.

Le capital de premier établissement s'est accru de 88 p. 100 pendant le quart de siècle écoulé et dépassait 551 millions de marks au 1er avril 1897. La rémunération dudit capital, évaluée à 1,88 p. 100 en 1872, a atteint 4,93 p. 100 pendant le dernier exercice considéré.

Le transport des voyageurs se chiffre, pour le dernier exercice, par 19 806 000 voyageurs à toute distance et 466 594 000 voyageurs kilométriques; c'est plus que le double des nombres correspondants en 1872. Par contre, la densité du trafic (nombre de voyageurs kilométriques par kilomètre exploité), qui était de 263 332 unités en 1872, a successivement diminué pendant 25 années, et, tout en se relevant depuis 1893, n'a atteint, pendant le dernier exercice, que 264 266 unités. De même, les recettes kilométriques du transport des voyageurs, qui se chiffraient par 8 333 marks en 1872, ont constamment diminué et atteignent seulement 8 209 marks pendant l'exercice 1896-1897. Ce mécompte est attribué, par l'auteur de l'étude en question, à la construction de lignes improductives. Il s'agit sans doute des lignes stratégiques.

Le trafic des marchandises, représenté par 370 millions de tonnes kilométriques en 1872, monte à 1 517 millions en 1896-1897 et les recettes kilométriques correspondantes passent de 19 081 marks à 28 859 marks.

Quant aux résultats financiers, la recette brute kilométrique, qui était de 32 313 marks au commencement de la période considérée, atteint 40 233 marks à la fin de cette période. La dépense d'exploitation correspondante se chiffrait par 25 567 marks et 25 006 marks; enfin, le produit net kilométrique a plus que doublé en s'élevant de 6 746 marks à 15 227 marks.

Autriche-Hongrie. — Voici quelques données récapitulatives extraites de la *Statistique de l'Union des chemins de fer allemands*, qui vient de paraître :

Années.	Longueur moyenne exploitée.	Voyageurs kilométriques.	Tonnes kilométriques.	Recette kilométrique.	Dépense d'exploitation par kilomètre.	Produit net kilométrique.
—	—	—	—	—	—	—
	Kilomètres.	Millions.		Marks.		
1896 . . .	29 739	5 995	12 132	22 211	11 861	10 305
1895 . . .	28 663	5 801	11 452	21 283	11 561	9 669

Le rapport du produit net au capital de premier établissement ressort à 4,7 p. 100 en 1896 et à 4,4 en 1895. On ajoutera qu'il s'élevait, en 1894, à 5,5 p. 100.

La rémunération des réseaux d'État est plus faible que celle des réseaux exploités par des compagnies. Pour l'État d'Autriche, elle n'est, en 1896, que de 3,21 p. 100 et pour celui de Hongrie de 4,08. Ce fait sert d'argument aux adversaires du régime de l'exploitation par l'État. Mais cela n'est pas le seul argument invoqué dans les critiques. On reproche entre autres à l'administration de l'État autrichien de ne pas avoir tenu ses promesses en matière d'abaissement des prix de transport par voies ferrées. En effet, nous avons mentionné dans une de nos précédentes chroniques qu'après avoir adopté, en 1890, un tarif des voyageurs très réduit, l'Administration dudit réseau s'est vue obligée d'en relever notablement les taux en 1895. Malgré cela, le gouvernement tend actuellement à augmenter encore les prix de transport en les grevant d'un impôt spécial. Cet impôt serait de 12 p. 100 sur le prix de transport des voyageurs; de 7 p. 100 sur les marchandises voyageant en grande vitesse; de 7 p. 100 et de 5 p. 100 sur les marchandises en petite vitesse.

Le projet de loi relatif à cet impôt a été soumis au Parlement à la fin de l'année dernière. On le mentionne ici, car l'exposé des motifs qui l'accompagne contient d'intéressants renseignements statistiques sur les résultats obtenus dans d'autres pays de mesures fiscales analogues.

On voit de ce qui précède que les partisans de l'exploitation par les compagnies trouvent facilement, dans la pratique du régime adverse, des arguments à l'appui de leur principe économique.

HERTEL.

Tableau résumé des comparaisons statistiques des accidents, insérées dans le « Mémoire sur la sécurité de l'exploitation du réseau d'État prussien », présenté au Parlement du Royaume en janvier 1898.

Nombre de voyageurs tués et blessés dans l'exploitation des chemins de fer allemands, français et anglais.

EXERCICES.	EN TOUT, SUR LE RÉSEAU								PAR 1 000 000 DE VOYAGEURS TRANSPORTÉS sur le réseau								PAR 1 000 000 DE KILOMÈTRES PARCOURUS par les trains de voyageurs sur le réseau								PAR 1 000 000 DE VOYAGEURS kilométriques sur le réseau				OBSERVATIONS.
	de l'État prussien.		allemand.		français.		anglais.		de l'État prussien.		allemand.		français.		anglais.		de l'État prussien.		allemand.		français.		anglais.		de l'État prussien.	allemand.	français.	anglais.	
	Tués.	Tués et blessés.	Tués.	Tués et blessés.	Tués.	Tués et blessés.	Tués.	Tués et blessés.	Tués.	Tués et blessés.	Tués.	Tués et blessés.	Tués.	Tués et blessés.	Tués.	Tués et blessés.	Tués.	Tués et blessés.	Tués.	Tués et blessés.	Tués.	Tués et blessés.	Tués.	Tués et blessés.	Tués et blessés.	Tués et blessés.	Tués et blessés.	Tués et blessés.	
1880-1881. .	8	84	26	164	—	—	142	1 756	0,11	1,15	0,12	0,76	—	—	0,23	2,90	0,19	1,97	0,21	1,35	—	—	0,70	8,69	0,03	0,02	—	—	Les tirets (—) indiquent que les renseignements font défaut.
1884-1885. .	37	117	49	170	32	300	135	1 626	0,23	0,72	0,18	0,62	0,15	1,42	0,19	2,34	0,44	1,39	0,34	1,16	0,24	2,20	0,57	6,91	0,03	0,03	0,043	—	Les exercices, pour la France et l'Angleterre, coïncident avec l'année du calendrier; pour la Prusse et l'Allemagne, ils se terminent au 1er avril de l'année.
1888-1889. .	23	96	31	154	36	186	107	1 515	0,11	0,46	0,09	0,45	0,16	0,88	0,14	2,03	0,24	1,00	0,19	0,93	0,25	1,42	0,42	5,95	0,01	0,01	0,025	—	
1892-1893. .	25	184	46	263	67	400	129	1 477	0,08	0,57	0,09	0,53	0,23	1,39	0,15	1,71	0,20	1,48	0,22	1,25	0,38	2,28	0,45	5,12	0,02	0,02	0,043	—	
1893-1894. .	47	164	70	256	67	453	106	1 327	0,14	0,48	0,13	0,49	0,21	1,42	0,12	1,52	0,37	1,28	0,33	1,20	0,36	2,46	0,36	4,55	0,02	0,02	0,046	—	
1894-1895. .	26	143	42	230	85	509	117	1 285	0,07	0,39	0,08	0,43	0,25	1,51	0,13	1,41	0,20	1,09	0,19	1,06	0,45	2,69	0,40	4,35	0,01	0,01	0,049	—	Les données relatives à la France ne se rapportent qu'au réseau d'intérêt général.
1895-1896. .	32	159	60	314	77	412	83	1 192	0,08	0,40	0,10	0,53	0,22	1,18	0,09	1,28	0,24	1,17	0,27	1,39	0,41	2,17	0,27	3,93	0,01	0,02	0,038	—	
Moyennes.									0,10	0,51	0,12	0,60	0,20	1,26	0,16	2,15	0,23	1,12	0,25	1,23	0,32	2,05	0,46	6,21	0,015	0,019	0,039	—	
Rapports									1	:	1,2	:	2,0	:	1,6		1	:	1,09	:	1,42	:	2,0		1 :	1,27	2,60	—	
										1	:	1,18	:	2,47	:	4,22		1	:	1,10	:	1,83	:	5,34					

Remarque. — Voir la « Chronique des transports », p. 137, qui traite de cette statistique comparative.

VII.

Liste des ouvrages présentés dans la séance du 16 mars 1898.

Ouvrages signés. — (*Voir le procès-verbal de la séance, page 109.*)

Documents officiels. — France. — *Statistique agricole décennale de 1892*, et *Atlas graphique* donnant les résultats généraux des statistiques agricoles décennales de 1882 et de 1892 (Ministère de l'agriculture). — *Annuaire de l'administration des contributions directes et du cadastre pour 1898* (Ministère des finances).

Allemagne. — *Statistique prussienne : Die endgültigen Ergebnisse der Viehzählung vom 1. Dezember 1892 und 2. Dezember 1895* (*Recensement du bétail*, 2 vol.). — *Die Ergebnisse der Ermittelung des Ernteertrages*, 1896 (*Rendement de la moisson*).

Autriche-Hongrie. — *Verwaltungsbericht der königlichen Hauptstadt Prag für die Jahre 1893 und 1894* (*Rapport sur l'administration de la ville de Prague*).

Italie. — *Statistica degli scioperi awenuti nell' industria e nell' agricoltura durante l'anno 1896* (*Grèves*). — *Statistica delle confraternite* (*Congrégations*, 2[e] vol.).

Suède. — *Documents divers du Bureau central de statistique : Ponts et chaussées, chemins de fer, routes, canaux*, 1896. — *Statistique judiciaire*, 1896. — *Statistique forestière*, 1896. — *Enseignement*, 1895. — *Caisses d'épargne postales*, 1896. — *Statistique pénitentiaire*, 1896.

Publications périodiques. — *Revues et journaux de France et de l'étranger.*

Le Gérant, O. Berger-Levrault.

PUBLICATIONS

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

LE 25e ANNIVERSAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

(1860-1885). Communications et mémoires. La Statistique officielle en France et à l'étranger. Actes et travaux de la Société. Un beau volume in-4° de 444 pages. Paris, Berger-Levrault et Cie, 1886 . . . . **5** fr.

CONFÉRENCES SUR LA STATISTIQUE ET LA GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE

Faites en 1889-1890 à la Réunion des officiers. 1 volume in-12, 406 pages. (Vve Rozier, éditeur, 26, rue Saint-Guillaume). . . . . **3** fr.

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

39e année (1898). Recueil mensuel paraissant le 10 de chaque mois par livraisons de 2 à 3 feuilles.

Abonnement d'un an : { Pour la France . . . . **12** fr.
Pour l'étranger (Union postale) . . . . **15** fr.

Un numéro séparé (de 3 feuilles au plus) . . . . **1** fr. **50** c.

On s'abonne chez le Trésorier ou chez MM. Berger-Levrault et Cie, éditeurs, 5, rue des Beaux-Arts, à Paris, et chez tous leurs correspondants.

AVIS IMPORTANT

Collections à prix réduit. — La Société a l'honneur d'informer MM. les Membres titulaires et correspondants qu'elle peut disposer, en leur faveur, d'un certain nombre de collections à peu près complètes, de juillet 1860 à décembre 1895, savoir :

28 collections de 399 à 361 livraisons, sans lacune depuis 1883;
4 collections de 357 à 352 livraisons, sans lacune depuis 1884.

Ces collections qui seront livrées en commençant par les plus complètes, sont offertes, rendues **franco** en France, au prix uniforme de 80 fr.

Les années 1896 et 1897, non comprises dans ces collections, peuvent être acquises au prix de 12 fr. chacune.

Prime gratuite aux membres qui rachèteront leurs cotisations. — Une de ces collections sera donnée en *prime gratuite* à tout membre qui rachètera ses cotisations au prix réglementaire de 300 fr. payable facultativement en cinq annuités de 60 fr. La prime est livrable dès le paiement de la deuxième annuité.

Numéros isolés. — En dehors des collections, il existe un plus grand nombre de numéros isolés des années 1863, 1876 à 1882, 1884, 1887, 1888 et 1893 et de certains mois des autres années qui sont offerts séparément au prix de 25 centimes.

Numéros manquants. — La Société serait reconnaissante à ses membres de lui procurer, par échange ou à prix d'argent, les numéros de février, août et décembre 1864, août et novembre 1871-1872, janvier 1874, février 1875, mars 1876 et février 1882 qui manquent à ses collections.

S'adresser au Trésorier, M. Ad. Coste, *4, cité Gaillard, à Paris.*

BIBLIOTHÈQUE

La Bibliothèque de la Société de Statistique de Paris est ouverte tous les jours non fériés, de 11 heures à 5 heures, 80, rue de Varenne (au Ministère du commerce). Bibliothécaire : M. Laugier.

Nancy, imp. Berger-Levrault et Cie.

La prochaine séance aura lieu le mercredi 18 mai 1898, à 9 heures du soir, au siège social, 28, rue Serpente-Danton.

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

(RECONNUE ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 19 JUIN 1869)

Médaille d'argent aux Expositions universelles de 1878 et de 1889
Diplôme d'honneur aux Expositions de Venise, 1881, et de Bruxelles, 1897
GRAND PRIX A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE LYON, 1894

TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE

N° 5. — MAI 1898

SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ, 28, RUE SERPENTE-DANTON
(Hôtel des Sociétés savantes)

ON S'ABONNE A PARIS :
CHEZ BERGER-LEVRAULT ET Cie, ÉDITEURS, 5, RUE DES BEAUX-ARTS.

Prix par an : France : 12 fr. — Étranger : 15 fr.

Le Journal paraît par livraisons mensuelles

SOMMAIRE DU N° 5. — 10 MAI 1898.

		Pages.
I.	— Procès-verbal de la séance du 20 avril 1898	141
II.	— La gémellité selon l'âge de la mère et le rang chronologique de l'accouchement, par M. le Dr Jacques Bertillon	146
III.	— La diminution de la criminalité en France, par M. Émile Yvernès	152
IV.	— Les migrations internes dans l'empire allemand, de 1890 à 1895, par M. Paul Meuriot	164
V.	— Les émissions et remboursements en 1897 d'obligations de chemins de fer, par M. Alfred Neymarck	168
VI.	— Bibliographie : La statistique de la population (M. le Dr G. von Mayr), par M. É. Levasseur	170
VII.	— Information : Hongrie : Commerce des céréales pendant l'année 1897	172
VIII.	— Chronique des banques, changes et métaux précieux, par M. Pierre des Essars	172
IX.	— Liste des ouvrages présentés dans la séance du 20 avril 1898	176

CONVOCATION

SÉANCE DU 18 MAI 1898

A 9 heures du soir,

AU SIÈGE SOCIAL, HOTEL DES SOCIÉTÉS SAVANTES, 28, RUE SERPENTE-DANTON.

La séance sera précédée du dîner habituel : 7 heures un quart très précises.

(*Les autres séances auront lieu les* 15 juin, 20 juillet, 19 octobre, 16 novembre *et* 21 décembre.)

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU 18 MAI 1898.

1° A 9 heures très précises : *Ouverture de la séance : Communications diverses du Président, M. Beaurin-Gressier.*
2° M. Clément Juglar : *Les tableaux officiels ou privés des faits que relève la statistique portent-ils la trace des événements politiques ou économiques ?*
3° M. Raphaël-Georges Lévy : *Les banques américaines.*

AVIS

Pour tout ce qui concerne la rédaction du Journal, les communications à la Société, les présentations de candidatures, les rectifications de noms, qualités et domiciles, s'adresser au SECRÉTAIRE GÉNÉRAL, visible chez lui, 21, rue de la Tour, le lundi, de midi à 5 heures.

Les livres, documents et journaux destinés à la Société doivent être adressés au siège social, 28, rue Serpente-Danton.

Pour le paiement ou le rachat des cotisations et l'acquisition des collections du Journal, s'adresser au TRÉSORIER, visible chez lui, 29, rue de Tournon, le vendredi, de 5 heures et demie à 7 heures et généralement de midi à 1 heure.

Les abonnements au Journal sont reçus chez MM. Berger-Levrault et Cie, 5, rue des Beaux-Arts, à Paris, et chez leurs correspondants en France et à l'étranger.

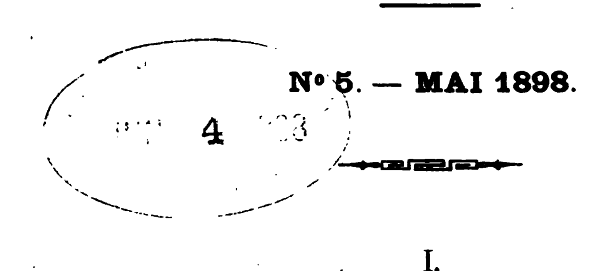


JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 5. — MAI 1898.



I.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 20 AVRIL 1898.

SOMMAIRE. — Présentation de deux nouveaux membres titulaires. — Présentation des ouvrages : le Secrétaire général et MM. Levasseur, Moron, Dubois de l'Estang, Alfred Neymarck et R.-G. Lévy. — Fin de la communication de M. Edmond Fléchey sur la statistique agricole décennale de 1892. — Élection du Trésorier.

La séance est ouverte à 9 heures sous la présidence de M. Beaurin-Gressier.

Le procès-verbal de la séance du 16 mars 1898 est adopté.

Sont présentés, comme *membres titulaires,* pour être soumis à l'élection dans la séance du 18 mai :

Sur la proposition de MM. Levasseur et E. Yvernès :

M. ALBANEL, juge d'instruction au tribunal de la Seine, 95, avenue des Champs-Élysées;

Sur la proposition de MM. J. Bertillon et E. Yvernès :

M. le Dr PAPILLON, professeur de clinique en retraite, 8, rue Montalivet.

M. le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL annonce l'hommage fait à la Société par M. E. Blenck, directeur du Bureau royal de statistique de Prusse, de deux ouvrages intitulés, l'un : *Das Königliche statistische Bureau während der Jahre 1895 bis 1896* (*Le Bureau royal de statistique pendant les années 1895 et 1896*) et l'autre : *Statistischer Beitrag zu den veränderlichen Tafeln des preussischen normalkalenders für 1899* (*Données statistiques relatives aux phénomènes variables pour le calendrier normal prussien de 1899*).

M. LEVASSEUR offre, au nom de M. Worthington C. Ford, chef du bureau de statistique du Ministère des finances des États-Unis, membre de l'Institut international de statistique, le vingtième Annuaire statistique des États-Unis : *Statistical abstract of the United States, 1897*. Ce recueil contient, dans un volume de 412 pages, un nombre considérable de documents statistiques, en tout 150 tableaux portant sur la superficie et la population des États-Unis; sur les finances, dette, recettes, dépenses, revenus divers, monnaie; sur la production et l'exportation de l'or et de l'argent, les banques nationales, les caisses d'épargne, les chambres de compensation; sur le commerce extérieur, avec analyse des importations, exportations, entrepôts, transit; sur l'agriculture, les animaux de ferme et les diverses

récoltes; sur les produits des mines et de l'industrie métallurgique et autres; sur les chemins de fer, les télégraphes, téléphones et postes; sur l'immigration, l'instruction, les terres publiques; sur les brevets d'invention, sur les pensions, sur le prix des marchandises, sur la marine marchande, les constructions de navires, le mouvement maritime, les naufrages. La plupart des tableaux contiennent, indépendamment des derniers résultats de la statistique, la série des statistiques antérieures depuis l'origine des relevés ou, tout au moins, depuis une dizaine d'années.

Il est impossible de résumer l'ensemble de cette riche collection qui, tout en s'inspirant à quelques égards du *Statistical abstract* de l'Angleterre, a un caractère tout à fait original et qui, très utile pour toutes les personnes qui veulent étudier les questions économiques aux États-Unis, fait honneur au statisticien chargé de diriger cette statistique.

M. Levasseur met ensuite à la disposition des membres de la Société un certain nombre d'exemplaires d'une brochure de lui, intitulée : *le Salariat et le Salaire.*

M. Moron présente les dernières publications de l'Office du travail : 1° *les Associations ouvrières de production; 2° les Salaires et la durée du travail dans l'industrie française.*

1° Les enquêteurs faisant partie du personnel central de l'Office du travail ont visité 200 associations ouvrières de production. Ils ont posé à celles-ci des questions sur leur fonctionnement, leur personnel, leurs ressources, la composition de leurs bilans, etc. Ce sont les réponses à ce questionnaire qui ont été réunies, classées et groupées dans ce volume.

On est heureux de constater les efforts très considérables faits par ces associations pour arriver à la répartition entre les ouvriers des bénéfices de l'entreprise et obtenir, par ce moyen, une situation un peu supérieure à celle du salariat proprement dit. Ces associations ont fait preuve le plus souvent d'une réelle solidarité entre leurs membres et d'un bon vouloir marqué pour atteindre le but poursuivi; malheureusement, les résultats n'ont pas toujours répondu aux efforts tentés, par suite d'insuffisance dans la direction au point de vue commercial ou financier et de manque de discipline. Les commissaires enquêteurs n'ont pas manqué d'éclairer les associations sur ces divers points.

M. Arthur Fontaine, qui a organisé l'enquête et rédigé, sauf en ce qui concerne les monographies, le volume dont il s'agit, se propose de faire prochainement à la Société une communication sur la question.

2° L'Office du travail a achevé l'enquête qu'il avait entreprise sur les salaires et la durée du travail dans l'industrie française en 1891-1893. Les volumes déjà parus se rapportaient : le 1er, au département de la Seine, le 2e et le 3e aux autres départements; celui que présente aujourd'hui M. Moron termine la publication des résultats de l'enquête.

Il y est successivement traité de la durée du travail, de la stabilité de l'emploi, des salaires, du coût de l'existence. Le mouvement du salaire depuis 50 ans donne lieu à une série de rapprochements particulièrement intéressants. Cette publication met à la disposition du législateur et de l'économiste un ensemble de documents réunis pour la première fois en France; elle sera complétée par les résultats du recensement professionnel, qui est actuellement en cours d'élaboration.

Un album graphique résume, en les rendant plus saisissantes et plus claires, les constatations numériques contenues dans les quatre volumes.

M. Lucien March, l'un des collaborateurs de M. Moron, donnera, dans une séance ultérieure, une analyse de cet important travail.

M. Dubois de l'Estang, qui a représenté la France dans la Commission internationale chargée d'élaborer l'arrangement financier avec la Grèce, analyse, au point de vue statistique, le rapport de cette Commission, qui vient d'être publié par le Ministère des affaires étrangères, sous la forme habituelle d'un *Livre jaune.*

Ce rapport contient un exposé de la situation financière du royaume hellénique, tant en ce qui concerne les recettes et les dépenses qu'en ce qui touche les charges de la dette.

Les recettes de la Grèce étaient, en 1892, de 87 millions de drachmes; elles sont, en 1896, de 95 millions, soit une progression assez sensible, puisqu'elle atteint 7 millions 1/2. Elles ont triplé depuis vingt-cinq ou trente ans. La charge des impôts qui pèsent sur la Grèce n'est, d'ailleurs, pas considérable; elle ressort à 37 dr. 30 par habitant.

Les impôts directs accusent, pour la période quinquennale 1892-1896, une moyenne de 20,5 millions de drachmes; les douanes et impôts de consommation, 31,9; le timbre, 18,7; les monopoles, 11,8 (les monopoles portent sur le sel, le pétrole, les allumettes, le papier à cigarettes, les cartes à jouer et l'émeri).

La Grèce n'est donc nullement dénuée de ressources. Les recettes sont susceptibles d'augmentation sérieuse, et la Commission internationale prévoit, pour ce pays, une situation financière véritablement satisfaisante dans quelques années.

Quant aux dépenses d'administration, elles ont singulièrement progressé dans ces dernières années : de 60 millions de drachmes en 1892, on les trouve à 68 millions en 1896; mais elles paraissent devoir être réduites à 63 millions en 1898 et ne pas dépasser 64,7 en 1903.

La dette publique comprend deux éléments : la dette extérieure (ou dette en or) et la dette intérieure (en drachmes-papier).

La dette en or comprend : 1° l'emprunt de 60 millions contracté en 1883 et garanti par la France, la Grande-Bretagne et la Russie; le capital actuel de cet emprunt est de 100 millions; 2° la série d'emprunts contractés à l'étranger de 1881 à 1893, représentant 423 millions; 3° enfin, la dette flottante, qui est de 31 millions. La dette en or se chiffre donc, au total, à 555 millions de drachmes de capital effectif.

Ces emprunts nécessitaient initialement un service annuel de 30 millions; mais, depuis 1893, la Grèce ne payait que 30 p. 100, soit 9 millions 4; cette somme va être relevée à 11 ou 12 millions.

La dette en drachmes-papier représente 194 millions en capital et 5 millions 3 de service annuel.

Grâce à la garantie des trois puissances précitées, la Grèce va bénéficier d'un crédit de premier ordre; elle empruntera à 2 1/2 p. 100. Par suite, l'ensemble des charges de sa dette se fixera à 18 millions de francs. Les revenus spéciaux affectés au paiement annuel de cette charge sont de 23 millions de francs; c'est un écart de 5 millions.

Le rapport de la Commission internationale contient, dans sa 2° partie, l'exposé des arrangements financiers relatifs tant à l'ancienne dette qu'au nouvel emprunt; dans sa 3°, les dispositions concernant l'organisation du contrôle international.

La Commission s'est attachée à rendre le contrôle aussi peu onéreux et aussi peu apparent que possible. Elle a trouvé un auxiliaire très utile dans la Société hellénique des monopoles, qui a son siège à Athènes et qui administre, depuis 1887, les produits donnés en gage de la dette ancienne.

Cette Société administrera les revenus qui doivent gager, indépendamment de cette dette, le nouvel emprunt garanti par les puissances. Elle servira d'intermédiaire entre le contrôle étranger et l'administration du royaume. Ce système pourra servir de modèle dans d'autres pays, s'il y avait lieu d'y exercer un contrôle identique.

En terminant, M. Dubois de l'Estang appelle l'attention de la Société sur la note rédigée et les graphiques dressés, relativement au cours forcé et à l'agio, par M. Louis Bodio, directeur général de la statistique du royaume d'Italie et membre de la Commission internationale. Il donne lecture des passages suivants de la note :

« L'un des graphiques reproduit la courbe à partir de 1877 pour l'ensemble de la circulation propre des banques et de la circulation pour le compte de l'État. Cette courbe est mise en regard de celle qui représente les variations du change de l'or.

Les deux courbes présentent une sorte de parallélisme sur une grande partie de leur développement. Lorsque la masse du papier circulant augmente, le change

s'élève; quand elle se réduit, le change baisse. L'influence de la quantité du papier sur l'agio ne saurait être démontrée d'une manière plus évidente. Toutefois, dans la dernière année, l'agio fléchit considérablement, tandis que la quantité du papier s'accroît : cette anomalie sera expliquée plus loin.

Les deux phénomènes, c'est-à-dire la masse du papier circulant et l'agio, sont représentés dans le tableau graphique D avec encore plus de précision : les oscillations y sont marquées pour chacun des douze mois de l'année, de janvier 1892 à novembre 1897.

Ici, les variations, n'étant pas ramenées à des moyennes annuelles, sont beaucoup plus sensibles. On voit, dans les mouvements brusques de l'agio, l'importance de l'élément psychologique, c'est-à-dire de l'opinion, des appréciations, de la spéculation.

En 1893, lorsque l'on espérait un rétablissement des finances de l'État au moyen d'un grand emprunt de liquidation, le change baisse et se précipite en deux mois de 133 à 117, pour remonter ensuite, avec une rapidité vertigineuse, jusqu'à des taux qu'il n'avait jamais atteints. L'argent manquait alors pour payer le coupon. Pendant plusieurs années, on n'avait soldé les intérêts et l'amortissement des dettes publiques que sur le capital réalisé au moyen des emprunts.

Mais, comme les banquiers, avant de conclure le nouvel emprunt, demandaient des gages et l'établissement d'un contrôle, le gouvernement refusa, et le traité ne fut pas conclu. Alors eut lieu l'émission du Funding-Loan, en vertu de la loi du 30 mai 1893, qui obligeait les créanciers, sous peine de ne rien toucher du tout, à recevoir de nouveaux titres en paiement des intérêts sur les anciennes dettes.

Cet expédient eut pour effet une baisse momentanée du change; mais il ne tarda pas à se relever et à remonter jusqu'à 154. La crise s'aggrava encore par suite de la mévente du raisin de Corinthe, dont la récolte avait été bonne en 1893, mais auquel la France avait fermé son marché par un droit de douane presque prohibitif.

Le change monta encore plus haut en 1894. La moyenne du mois de décembre et celle du mois de janvier suivant dépassent le taux de 187 p. 100. Cette hausse était le résultat de la pression exercée sur le marché intérieur par les achats de lettres de change sur l'étranger, en vue de payer le coupon en or, qu'il fallait nécessairement solder au moyen de la marchandise exportée, puisqu'on ne pouvait plus payer les intérêts par de nouveaux emprunts. D'ailleurs, le crédit commercial de la Grèce était épuisé; les maisons de banque à l'étranger retiraient leurs capitaux aux échéances et ne consentaient plus à renouveler leurs opérations.

Après ce mouvement de hausse, le change commence à redescendre, et la baisse continue lentement dans les trois dernières années, avec quelques oscillations, jusqu'à la veille de la déclaration de guerre.

On a vu, enfin, dans les derniers mois de 1897, un phénomène extraordinaire : l'agio descendant rapidement, tandis que le volume des billets touchait presque aux dernières limites des émissions légales pour le compte de l'État, et que la circulation propre des banques atteignait également les proportions les plus élevées.

Le change, en effet, a baissé immédiatement après la cessation de la guerre. Il est vrai que les raisins ont pu être écoulés à l'étranger à des prix rémunérateurs; néanmoins la baisse du change a été si rapide, que l'élément moral doit y être compté pour beaucoup. C'est là un des exemples les plus frappants de l'action de l'opinion sur les mouvements du change pour aggraver ou pour neutraliser en partie l'action de la quantité du papier à cours forcé.

La quantité du papier en circulation est naturellement le premier facteur de l'agio, l'élément fondamental. Chaque marchandise, dans un pays à cours forcé, a deux prix : le prix en papier et le prix en or. On cote les prix en papier pour toutes les transactions journalières; les prix en or sont cotés seulement pour certains articles de grand commerce. Néanmoins, les deux séries coexistent à chaque instant : l'une réelle, l'autre latente ou virtuelle, mais dont on peut toujours déterminer la proportion.

L'agio est l'écart moyen entre les deux séries de prix, exprimés en papier et en

or. Les prix en papier sont une fonction de la quantité du papier en circulation et du prix de ce papier, qui est influencé à son tour par l'opinion qu'on a de sa convertibilité à un moment donné, par les prévisions qu'on fait de nouvelles émissions possibles, par les paiements que l'État doit effectuer à l'étranger, par la balance du commerce et par l'équilibre général des échanges avec l'étranger.

Dans l'exposé qu'on vient de faire des rapports existant entre la courbe de la circulation et celle de l'agio, l'influence de la masse de papier est évidente : il y a une sorte de parallélisme entre les deux phénomènes; malgré les fluctuations brusques, amenées par l'élément psychologique, les variations sont sans cesse ramenées à un centre de gravité déterminé par le volume du papier qui, ayant un marché fermé, ne peut pas déverser son excédent à l'étranger.

Le tableau graphique des moyennes annuelles de l'agio fait encore mieux ressortir l'action de ces diverses causes. »

M. Alfred NEYMARCK fait remarquer que le phénomène signalé pour la Grèce n'est pas spécial à ce pays; on le constaterait dans tous les pays où la masse du papier est excessive. Un travail analogue à celui qu'a effectué M. Bodio pour la Grèce aurait donné les mêmes résultats en Espagne et dans la République Argentine. On y aurait vu, là aussi, la marche ascensionnelle des billets de banque et du change.

M. Raphaël-Georges LÉVY rappelle qu'en clôturant ses travaux, la Commission internationale a exprimé ses remerciements à M. Dubois de l'Estang pour l'amabilité et l'empressement avec lesquels il avait bien voulu prêter à ses collègues son précieux concours, tant pour la solution des questions que pour la rédaction du rapport. (*Applaudissements.*)

M. le PRÉSIDENT y ajoute les félicitations de la Société de statistique et remercie M. Dubois de l'Estang de son intéressante communication.

M. FLÉCHEY reprend et achève l'analyse de la *Statistique agricole décennale de 1892*. Dans la précédente séance, il ne s'était occupé que des cultures; aujourd'hui, il traite d'abord des animaux de ferme (existences, poids et valeurs), des produits et revenus, des naissances et pertes et de la consommation de la viande et termine par un exposé de la 3e partie du document officiel relative à l'économie rurale : nombre et étendue des propriétés et des exploitations rurales, mode d'exploitation, population des travailleurs agricoles, etc.

M. Fléchey insiste, en terminant, sur les difficultés que comporte une enquête du genre de celle dont il vient de parler; mais il espère que les futures évaluations serreront encore de plus près la vérité, grâce aux travaux incessants du personnel enseignant, dont le groupement, sous une forme méthodique et rationnelle, pourra servir à constituer le programme de l'avenir.

M. le PRÉSIDENT se fait l'interprète de l'assemblée en exprimant à M. Fléchey ses compliments pour la clarté et la lucidité qu'il a apportées dans l'analyse d'un travail aussi considérable. Il estime que la communication si nourrie et si documentée de M. Fléchey ne pourra être soumise utilement à une discussion que lorsqu'elle aura été publiée *in extenso* dans le Journal de la Société. (*Marques unanimes d'adhésion.*)

Il a été procédé, dans le cours de la séance, à l'élection d'un trésorier, en remplacement de M. Adolphe Coste, qui a demandé à être relevé de ses fonctions.

Le scrutin, ouvert à 9 heures, a été clos à 10 heures.

Après le dépouillement des votes et sa vérification par le Bureau, M. le PRÉSIDENT déclare élu, à l'unanimité des suffrages exprimés, trésorier de la Société de statistique de Paris à partir du 1er mai 1898 :

M. Paul MATRAT, chef de bureau au Ministère de la guerre, officier de la Légion d'honneur.

M. Paul Matrat, demeurant à Paris, 29, rue de Tournon, a donc, seul, qualité pour opérer les retraits de fonds et de titres, et les achats de titres qui pourront être effectués, à dater du 1er mai 1898, sur le compte courant n° 28 767, établi au Crédit foncier de France, au nom de la Société de statistique de Paris.

L'ordre du jour de la séance du 18 mai 1898 est fixé comme suit :

M. Juglar : Les tableaux officiels ou privés des faits que relève la statistique portent-ils la trace des événements politiques et économiques ?

M. Raphaël-Georges Lévy : Les banques américaines.

La séance est levée à 11 heures 1/4.

Le Secrétaire général,
Ém. YVERNÈS.

Le Président,
BEAURIN-GRESSIER.

Erratum. — A la livraison d'avril 1898, page 111, 6e ligne, lire : « M. Levasseur explique la différence constatée entre la superficie de la France donnée par l'état-major général et la superficie prise pour base de l'enquête agricole. » Les mots : « *l'Annuaire du Bureau des longitudes ou* » doivent être supprimés.

II.

LA GÉMELLITÉ SELON L'AGE DE LA MÈRE ET LE RANG CHRONOLOGIQUE DE L'ACCOUCHEMENT (1).

La fréquence des naissances gémellaires a été étudiée par divers statisticiens en tête desquels j'ai le devoir de citer mon très vénéré père (2).

Ni lui, ni les autres auteurs qui se sont occupés de cette intéressante question, n'ont eu, à leur disposition, de chiffres relatant l'âge des parturientes. Quelques documents, relativement récents, permettent de combler cette lacune. Leur étude révèle des lois tout à fait inattendues.

La ville de Munich publie, depuis plus de quinze ans, la statistique des naissances illégitimes, simples ou multiples, selon l'âge des parturientes. Voici les résultats généraux que donne cette statistique.

VILLE DE MUNICH.

Ensemble de la période 1880-96 (dix-sept ans).

Nombre absolu des naissances illégitimes selon l'âge des mères.

Age des mères.	Nombre absolu des naissances illégitimes.	Nombre absolu des jumeaux illégitimes.
18 à 20 ans	6 183	60
21 à 25 —	24 467	365
26 à 30 —	16 333	397
31 à 35 —	7 338	238
36 à 40 —	3 115	130
41 à 45 —	925	36
45 ans et plus	60	2
Age inconnu	45	2
Totaux	58 466	1 230

(1) Communication faite à la Société de statistique de Paris dans la séance du 15 décembre 1897.

(2) Voir *Journal de la Société de statistique de Paris,* année 1875, p. 60 et 88.

Des chiffres ci-dessus, on tire le tableau suivant :

Sur 1 000 grossesses à chaque âge, combien de grossesses doubles.

De 18 à 20 ans.	5
De 21 à 25 —.	8
De 26 à 30 —.	12
De 31 à 35 —.	16
De 36 à 40 —.	21
De 41 à 45 —.	20
Ensemble.	11

Ainsi, d'après ces chiffres, *la fréquence des naissances gémellaires augmente avec l'âge de la mère,* au point que, après la 36e année, elle est quatre fois plus forte qu'elle ne l'était avant la 20e.

Cette conclusion (que nous n'allons pas tarder à amender) est confirmée par la statistique de la Nouvelle-Galles du Sud et par celle de la ville de Saint-Pétersbourg.

Voici les chiffres de la Nouvelle-Galles du Sud :

NOUVELLE-GALLES DU SUD (1893-95).

Age des mères mariées.	Nombres absolus. Naissances légitimes.	Nombres absolus. Grossesses doubles légitimes.	Sur 1 000 grossesses, combien de grossesses doubles.
—	—	—	—
15-19 ans. .	3 831	24	6
20-24 —. .	23 830	163	7
25-29 —. .	31 621	283	9
30-34 —. .	25 996	332	13
35-39 —. .	17 221	279	16
40-44 —. .	6 267	82	13
45-49 —. .	666	6	9
50-ω. . . .	9	»	»
Inconnu . .	11	»	»
	109 452	1 169	11

Les chiffres de Saint-Pétersbourg sont encore plus démonstratifs :

VILLE DE SAINT-PÉTERSBOURG.

Ensemble de la période 1882-92 (onze ans).

Nombre absolu des naissances selon l'âge de la mère.

Age de la mère.	Nombre absolu des naissances.	Nombre absolu des grossesses doubles.
—	—	—
Moins de 16 ans	26	»
16 à 20 ans	24 494	148
21 à 25 —	92 815	885
26 à 30 —	99 297	1 411
31 à 35 —	52 796	1 072
36 à 40 —	31 530	686
41 à 45 —	6 838	106
46 à 50 —	811	13
50 ans et plus	85	3
Age inconnu.	2 730	57
Totaux	311 422	4 381

De ces chiffres, on tire le tableau suivant :

VILLE DE SAINT-PÉTERSBOURG (1882-92).

Sur 1 000 grossesses à chaque âge, combien de grossesses doubles.

De 16 à 20 ans . . .	6
De 21 à 25 — . . .	9
De 26 à 30 — . . .	14
De 31 à 35 — . . .	21
De 36 à 40 — . . .	22
De 41 à 45 — . . .	16
De 46 à 50 — . . .	18
Ensemble. . . .	14

On voit que la fréquence des naissances doubles est plus élevée à Saint-Pétersbourg que parmi les naissances illégitimes de Munich. D'ailleurs la règle est à peu près la même. Leur fréquence, en effet, augmente avec l'âge de la mère, au moins jusqu'à 40 ans. A cet âge, elle est trois ou quatre fois plus forte qu'elle n'était avant 20 ans.

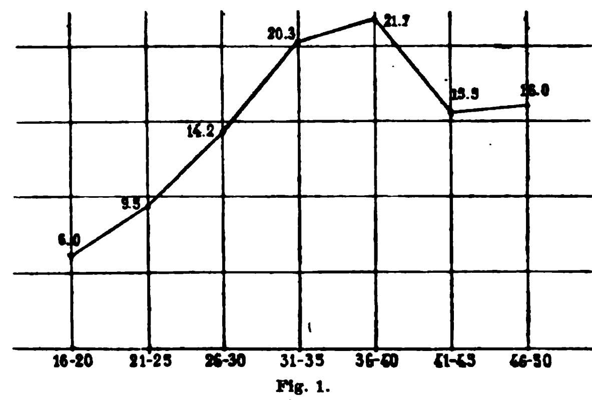


Fig. 1.

VILLE DE SAINT-PÉTERSBOURG (1882-92)

GÉMELLITÉ SELON L'AGE DE LA MÈRE

Les chiffres marqués sur la figure indiquent que sur 1 000 accouchées de 16 à 20 ans, il y en a 6 qui donnent naissance à des jumeaux, etc.

Mais le document russe nous donne un renseignement que Munich ne nous fournissait pas. Il nous fait connaître le rang de l'accouchement. Cette donnée va jeter sur la question un jour entièrement nouveau :

VILLE DE SAINT-PÉTERSBOURG (1882-92).

Nombre absolu des naissances selon le rang chronologique de l'accouchement :

	Nombre absolu des naissances.	Nombre absolu des grossesses doubles.
1er accouchement. . .	70 059	569
2e — . . .	63 523	626
3e — . . .	51 778	692
4e — . . .	38 105	586
5e — . . .	26 487	484
6e — . . .	19 272	408
7e — . . .	13 363	287
8e — . . .	9 425	210
9e — . . .	6 342	163
10e — . . .	4 363	119
Au delà du 10e	6 064	169
Rang de l'accouchement inconnu.	2 641	68
	311 422	4 381

De ces chiffres, on tire les rapports suivants :

Pour 1 000 grossesses, combien de grossesses doubles.

S'il s'agit du 1er	accouchement	. . .	8
— 2e	—	. . .	10
— 3e	—	. . .	13
— 4e	—	. . .	15
— 5e	—	. . .	19
— 6e	—	. . .	21
— 7e	—	. . .	22
— 8e	—	. . .	23
— 9e	—	. . .	26
— 10e	—	. . .	28
des accouchements suivants.			28
	Ensemble	. . .	14

On voit qu'une primipare a trois ou quatre fois moins de chance de procréer des jumeaux qu'une femme qui en est à sa 9e ou à sa 10e grossesse.

La question se pose alors de savoir si ce dernier résultat est dû à l'âge qu'ont nécessairement atteint des femmes qui ont eu un si grand nombre d'enfants, ou si, au contraire, l'élévation de la gémellité avec l'âge est due à ce que les femmes sont d'autant plus multipares qu'elles sont plus âgées.

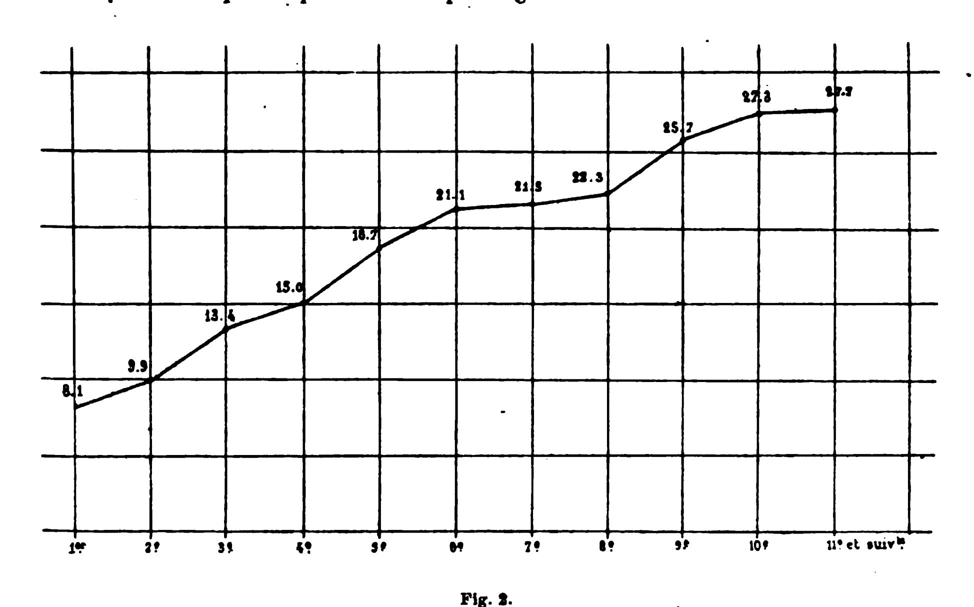


Fig. 2.

VILLE DE SAINT-PÉTERSBOURG (1882-92)

GÉMELLITÉ SUIVANT LE RANG CHRONOLOGIQUE DE L'ACCOUCHEMENT

Les chiffres marqués sur la figure indiquent que, sur 1 000 primipares, il y a 8,1 grossesses doubles, que sur 1 000 femmes accouchant pour la 2e fois, il y a 9,9 grossesses doubles, etc.

Le document russe permet de répondre aussi à cette question, car il distingue simultanément l'âge des parturientes et le nombre de leurs grossesses antérieures.

Voici les chiffres absolus :



VILLE DE SAINT-PÉTERSBOURG (1882-92).

AGE de LA PARTURIENTE.		RANG CHRONOLOGIQUE DE L'ACCOUCHEMENT. 1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.	10.	11 et au delà	INCONNU.	TOTAUX.
0-16	naiss. .	24	2	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	26
	gross. d.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
16-20	naiss. .	18 504	4 929	892	182	17	2	»	»	»	»	»	18	24 491
	gross. d.	106	34	6	1	1	»	»	»	»	»	»	»	148
21-25	naiss. .	33 248	30 679	17 648	7 499	2 499	786	189	64	17	7	4	225	92 815
	gross. d.	254	266	175	116	46	16	6	2	»	1	»	3	885
26-30	naiss. .	13 374	19 871	22 286	18 060	11 917	7 092	3 481	1 650	685	290	223	368	99 297
	gross. d.	154	200	305	264	198	153	57	41	21	9	1	8	1 411
31-35	naiss. .	3 399	5 615	7 530	8 343	7 707	6 835	5 264	3 543	2 121	1 207	997	232	52 796
	gross. d.	42	101	145	132	148	156	128	87	56	34	34	9	1 072
36-40	naiss. .	1 101	1 826	2 751	3 846	3 558	3 790	3 656	3 398	2 743	2 140	3 036	185	31 530
	gross. d.	11	23	52	63	76	72	85	71	74	61	93	5	686
41-45	naiss. .	147	284	418	521	589	650	650	664	681	633	1 555	46	6 838
	gross. d.	»	1	4	9	7	10	7	8	12	14	33	1	106
46-ω	naiss. .	27	58	56	62	83	78	74	76	78	68	218	17	896
	gross. d.	»	1	1	»	3	»	3	»	»	»	8	1	16
Age inconnu	naiss. .	235	259	197	142	117	89	49	30	14	18	31	1 549	2 730
	gross. d.	2	»	4	2	4	1	1	1	»	»	»	41	56
Totaux	naiss. .	70 059	63 523	51 778	38 105	26 487	19 272	13 363	9 425	6 342	4 363	6 064	2 641	311 422
	gross. d.	569	626	692	586	484	408	287	210	163	119	169	68	4 331

De ces chiffres, on tire les rapports suivants :

VILLE DE SAINT-PÉTERSBOURG (1882-92).

Sur 1 000 grossesses de chaque âge et de chaque rang, combien de grossesses doubles.

AGE des PARTURIENTES.	RANG CHRONOLOGIQUE DE L'ACCOUCHEMENT. 1er.	2e.	3e.	4e.	5e.	6e.	7e.	8e.	9e.	10e.	11e et au delà.	ENSEMBLE.
16-20.	6	7	»	»	»	»	»	»	»	»	»	6
21-25.	8	9	10	16	19	22	»	»	»	»	»	9
26-30.	12	10	14	15	17	22	17	25	32	31	»	14
31-35.	13	18	20	16	20	23	25	25	27	28	34	21
36-40.	10	13	19	19	22	19	24	22	28	29	30	22
41-45.	»	»	»	»	»	15	»	»	18	22	21	16
46-ω.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	18
Ensemble. .	8	10	13	15	19	21	22	23	26	28	28	14

Ce tableau peut se résumer de la façon suivante :

VILLE DE SAINT-PÉTERSBOURG (1882-92).

Pour 1 000 grossesses de chaque catégorie, combien de grossesses doubles.

Age de la mère.	1er accouchement.	2e ou 3e accouchement.	4e, 5e ou 6e accouchement.	7e accouchement et suivants.
De 16 à 20 ans. . .	6	7	»	»
De 21 à 25 — . . .	8	9	17	»
De 26 à 30 — . . .	12	12	17	20
De 30 à 35 — . . .	13	19	19	26
De 36 à 40 — . . .	10	17	20	26

Ce tableau nous montre que les deux influences sont réelles et que leurs influences s'ajoutent. Cependant, le rang de l'accouchement influe sur les chiffres beaucoup plus que ne fait l'âge de la mère.

Si l'on compare entre elles des femmes de même âge, on voit que celles qui en sont à leur premier ou à leur second accouchement ont une gémellité bien moindre (deux ou trois fois moindre) *que celle qui en sont à leur 6e ou 7e accouchement.*

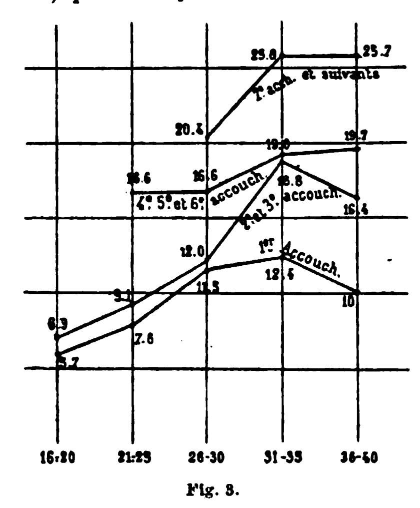


Fig. 8.

VILLE DE SAINT-PÉTERSBOURG (1882-92)

GÉMELLITÉ SELON L'AGE DE LA MÈRE ET LE RANG CHRONOLOGIQUE DE L'ACCOUCHEMENT

Les chiffres marqués sur la figure indiquent que sur 1 000 primipares de 16 à 20 ans, il y en a 5,7 qui donnent naissance à des jumeaux ; sur 1 000 primipares de 21 à 25 ans, il y en a 7,6 qui donnent naissance à des jumeaux, etc.
Si, au lieu de primipares, nous considérons des femmes accouchant pour la 2e ou la 3e fois, les chiffres s'élèvent à 6,9 pour les femmes de 16 à 20 ans, à 9,1 pour les femmes de 21 à 25 ans, etc.

L'influence de l'âge est moindre. La gémellité des primipares de 36 à 40 ans dépasse, mais dépasse de peu, celle des primipares de 21 à 25 ans. Sur les mères, dont 6 naissances ont déjà prouvé la fécondité, l'influence de l'âge est nulle ; leur gémellité est considérable, quel que soit leur âge.

Ainsi, il est vrai de dire que la gémellité augmente avec l'âge, toutefois l'influence de l'âge est faible.

Quel que soit l'âge de la parturiente, l'existence de nombreuses grossesses antérieures augmente considérablement la probabilité d'une grossesse gémellaire.

Une nouvelle question se dresse alors devant nous : ces nombreuses grossesses antérieures sont-elles une *cause* prédisposante de grossesse gémellaire, ou nos chiffres ne résultent-ils pas d'une sélection, et faut-il se borner à dire que ces grossesses fréquentes sont le *signe* que la femme est constituée pour être féconde et que cette fécondité se traduit à la fois par de nombreuses grossesses simples et par une forte gémellité ?

COMPOSITION DES GROSSESSES DOUBLES SELON L'AGE DE LA MÈRE.

Quoique les causes des grossesses doubles soient encore très obscures, cependant il paraît très probable qu'il existe une relation entre ces causes et la composition par sexe des grossesses gémellaires.

C'est un point que mon père, dans le travail déjà cité, avait très soigneusement étudié. Après avoir établi que si la composition sexuelle des grossesses doubles n'obéissait qu'aux lois du hasard, on trouverait que sur 100 grossesses doubles, il y en aurait un peu plus de 25 composées de garçons, un peu moins de 25 composées de 2 filles environ et 50 composées de garçons et filles. Mais il n'en est pas ainsi, une cause constante favorisant les grossesses unisexuées.

Il est intéressant de voir si cette cause influe également sur tous les âges. C'est une recherche que nous permet la statistique de la ville de Paris.

PARIS (1892-95). — Pour 1 000 grossesses doubles, combien sont composées :

Age de la mère.	De deux garçons.	De deux filles.	D'un garçon et d'une fille.
18-25 ans. . . .	348	382	270
26-35 ans. . . .	343	302	355
36-45 ans. . . .	348	320	332
46 ans et plus . .	314	326	360

On voit que l'âge de la mère ne paraît avoir aucune action sur la composition des grossesses doubles.

CONCLUSIONS.

1. La *gémellité* (sur 1 000 grossesses, combien de grossesses doubles) augmente avec l'âge de la mère, au point que les femmes de 35 à 40 ans ont trois ou quatre fois plus de chances d'avoir des jumeaux que n'en ont les femmes de 20 ans.

2. *En outre,* la gémellité augmente avec le nombre des grossesses antérieures.

Cette seconde influence s'exerce indépendamment de la première, en sorte que parmi les femmes de 21 à 25 ans, par exemple, les primipares ont une gémellité deux fois moindre que les femmes qui ont déjà eu plus de deux enfants.

3. La composition (au point de vue du sexe) des grossesses gémellaires ne paraît pas modifiée par l'âge de la mère.

Dr Jacques Bertillon.

III.

LA DIMINUTION DE LA CRIMINALITÉ EN FRANCE.

La Société de statistique vient de recevoir le *Compte général de l'Administration de la justice criminelle en France* pendant l'année 1895. Ce document concerne des faits remontant à trois ans; mais comme il constate une diminution assez importante de la criminalité, on doit le rapprocher des comptes immédiatement antérieurs pour rechercher sur quels points la réduction s'est manifestée.

Affaires. — Jusqu'en 1893, l'accroissement du nombre des affaires criminelles et correctionnelles terminées par les diverses autorités judiciaires a été ininterrompu. Après avoir été, en moyenne annuelle, de 444 031 pendant la période quinquennale 1886-1890, le chiffre total est monté à 468 133 en 1891 et à 503 769 en 1892 pour atteindre 506 929 en 1893 et redescendre ensuite à 504 694 en 1894 et à 477 606 en 1895.

Le tableau suivant comprend, pour chacune des années 1891 à 1895, les affaires sur lesquelles ont définitivement statué les juridictions d'instruction et de jugement. Les solutions indiquées dans la première colonne étant les seules qui puissent intervenir, chaque affaire ne figure qu'une fois dans ce tableau, qui présente par conséquent, en toute exactitude, l'ensemble des faits présentant, au début, le caractère de crime ou de délit dont les magistrats ont eu à s'occuper.

Solutions données aux affaires.	Nombre des affaires.				
	1891.	1892.	1893.	1894.	1895.
PARQUETS. — Affaires classées sans suite.	260 225	283 688	288 985	283 648	267 764
CABINETS D'INSTRUCTION. — Ordonnances de non lieu.	9 840	10 973	10 899	11 358	10 733
CHAMBRES D'ACCUSATION. — Arrêts de non lieu. . .	118	121	135	135	116
Total des affaires abandonnées après examen. .	270 183	294 782	300 019	295 141	278 613
Proportion sur 100. . . .	*58*	*59*	*59*	*58*	*58*
TRIBUNAUX CORRECTIONNELS. — Affaires jugées. . .	194 763	205 774	203 624	206 326	196 295
COURS D'APPEL. — Affaires jugées en premier et dernier ressort (1).	49	44	55	38	53
COURS D'ASSISES. — Délits politiques et de presse.	37	62	45	199	17
COURS D'ASSISES. — Affaires criminelles jugées par contumace . .	162	158	151	137	102
COURS D'ASSISES. — Affaires criminelles jugées contradictoirement.	2 939	2 949	3 035	2 853	2 526
Total des affaires jugées . .	197 950	208 987	206 910	209 553	198 993
Proportion sur 100. . . .	*42*	*41*	*41*	*42*	*42*
Total général.	468 133	503 769	506 929	504 694	477 606

Le total de 1895 est inférieur de 29 323 à celui de 1893, mais il reste encore supérieur de 9 473 au chiffre de 1891. Il n'est pas sans intérêt de voir d'abord sur quelles catégories d'infractions a principalement porté l'augmentation de 38 796 constatée, de 1891 à 1893, afin de vérifier si la diminution de 1895 s'est produite à l'égard des mêmes infractions. Il s'agit de l'ensemble des affaires *dénoncées*.

Nature des crimes et délits.	1891.	1893.	Augmentation en 1893.	1895.	Diminution sur 1893.
1	2	3	4	5	6
Abus de confiance.	16 724	18 461	1 737	19 173	»
Blessures involontaires	12 784	14 075	1 291	12 514	1 561
Chemins de fer (Infractions aux lois sur les) . . .	3 411	6 293 (2)	2 882	5 181	1 112
Coups et blessures volontaires	42 686	51 063	8 377	48 658	2 405
Destruction de plants, récoltes, arbres ou clôtures.	10 822	11 612	790	10 447	1 165
Diffamation et dénonciation calomnieuse	8 202	9 735	1 533	9 460	275
Escroquerie	11 567	13 010	1 443	12 005	1 005
Menaces.	4 729	5 652	923	5 980	»
Outrages à des agents	15 161	16 883	1 722	14 436	2 447
Outrage public à la pudeur	3 576	4 115	539	3 837	278
Pêche (Délits de)	13 097	16 993	3 896	15 244	1 749
Fraudes commerciales (tromperie, etc.)	7 646	8 117	471	5 734	2 383
Vagabondage.	35 645	39 866	4 221	36 276	3 590
Viol et attentat à la pudeur.	1 740	2 072	332	1 497	575
Vol.	130 012	135 711	5 699	125 324	10 387
Totaux.	317 802	353 658	35 856	325 766	28 932

(1) Fonctionnaires publics ou officiers de police judiciaire jugés par les cours d'appel en vertu des articles 479 et 483 du Code d'instruction criminelle et de l'article 10 de la loi du 20 avril 1810.

(2) Cette augmentation considérable est due à une circulaire du 12 août 1893 qui avait prescrit de dresser des procès-verbaux pour les retards de trains; mais les parquets ont été unanimes à ne pas poursuivre.

Le total de la quatrième colonne de ce tableau (35 856) représente 92 p. 100 de l'accroissement total de 1891 à 1893 (38 796) et celui de la sixième colonne (28 932) 98,7 p. 100 de la diminution totale de 1893 à 1895 (29 323). On remarquera que la réduction, en 1895, du nombre des affaires d'outrages à des agents, de fraudes commerciales et surtout de vol est, de beaucoup, supérieure à l'augmentation de 1891 à 1893. En somme, ce sont les mêmes infractions, sauf l'abus de confiance et les menaces, qui ont participé, dans une très large mesure, à l'accroissement de 1893 et à la diminution de 1895.

Ce qui atténue la gravité de l'augmentation relevée pour 1893, par rapport à 1891, c'est que dans plus des trois quarts (77 p. 100) des nouvelles affaires les poursuites ont été abandonnées; il est vrai que dans un certain nombre d'entre elles les auteurs des infractions n'ont pu être découverts ou bien les charges relevées contre ceux qui avaient été désignés comme tels n'étaient pas suffisantes. Du reste, eu égard aux motifs d'abandon des poursuites, les chiffres absolus peuvent varier, mais les chiffres proportionnels sont, pour ainsi dire, immuables.

Motifs d'abandon.		1891.	1892.	1893.	1894.	1895.
Les faits ne constituaient ni crime ni délit.	Total.	122 519	133 680	136 219	134 159	125 295
	Sur 100	*45*	*45*	*45*	*45*	*45*
Les auteurs sont restés inconnus.	Total.	84 390	90 893	93 602	91 282	85 365
	Sur 100	*31*	*31*	*31*	*31*	*31*
Les charges relevées contre les auteurs désignés étaient insuffisantes	Total.	6 637	7 255	7 136	7 483	7 089
	Sur 100	*3*	*2*	*2*	*3*	*2*
Les faits ne présentaient aucune gravité	Total.	32 380	37 810	37 346	37 724	36 210
	Sur 100	*12*	*13*	*13*	*13*	*13*
Tout autre motif : défaut de preuve de l'existence du délit, âge, état mental de l'inculpé, etc.	Total.	24 257	25 144	25 716	24 493	24 654
	Sur 100	*9*	*9*	*9*	*8*	*9*

Dans les affaires des 2e et 3e lignes, il y a de fortes présomptions que le crime ou le délit a été commis et, pour apprécier exactement l'intensité de la criminalité, il faut les ajouter aux affaires jugées. En opérant ainsi pour 1895, par exemple, on a 61 p. 100 de criminalité réelle pour 39 p. 100 de criminalité apparente.

On a vu, plus haut (1er tableau) que sur 100 affaires dénoncées, 58 sont abandonnées après examen. Le tableau ci-après donne les plus importantes ou les plus nombreuses de ces dernières avec l'indication du motif d'abandon.

Nature des crimes ou délits.	Nombres proportionnels sur 100. — Affaires jugées.	Affaires abandonnées après examen.	Motifs d'abandon. Faits ne constituant ni crime ni délit.	Auteurs inconnus.	Charges insuffisantes contre les inculpés désignés.	Faits sans gravité et autres motifs.
Incendies volontaires ou involontaires	3	97	72	17	2	9
Enlèvement de mineurs	3	97	75	4	10	11
Avortement	6	94	63	5	18	14
Menaces	9	91	66	4	1	29
Blessures involontaires	13	87	69	7	1	23
Conscription des chevaux (Infraction à la loi sur la)	15	85	93	»	»	7
Exposition d'enfant	19	81	27	44	27	2
Abus de confiance	22	78	40	4	4	52
Faux divers	22	78	39	20	20	21
Diffamation et dénonciation calomnieuse	24	76	20	5	»	75
Infanticide	24	76	32	50	13	5
Attentat à la liberté individuelle	26	74	64	12	»	24
Escroquerie	26	74	50	22	5	23
Vol	28	72	13	75	1	11
Adultère	30	70	47	»	15	38
Meurtre	33	67	35	33	26	6
Destruction de plants, arbres et clôtures	35	65	27	45	»	28
	100		100			

Parmi les autres délits, on doit signaler le vagabondage, pour lequel on relève une proportion de 55 affaires abandonnées sur 100. Cela tient à ce que les parquets s'attachent de plus en plus à ne traduire en justice que les vagabonds de profession et renvoient indemnes ceux qui se trouvent en état de vagabondage par accident, à la suite, par exemple, de chômage involontaire (1). Aux premiers, la répression; aux seconds, l'assistance par le travail.

Les infractions pour lesquelles la proportion des affaires abandonnées est, au contraire, très faible, sont celles qui sont jugées en flagrant délit (Loi du 20 mai 1863), comme l'outrage public à la pudeur, 33 affaires impoursuivies sur 100; la mendicité, 27 p. 100; l'outrage à des agents de la force publique, 12 p. 100; l'infraction à un arrêté d'interdiction de résidence, 7 p. 100, etc.

Les affaires réglées par des ordonnances ou des arrêts de non-lieu (2e et 3e lignes du 1er tableau) ne peuvent provoquer aucune observation, car leur nombre, d'une année à l'autre, n'a subi que des oscillations naturelles et qui s'expliquent d'elles-mêmes.

La moyenne annuelle des affaires abandonnées après examen pendant la période quinquennale 1891-1895 a été de 287 748. Si l'on y ajoute celle des affaires dans lesquelles les poursuites ont *complètement* échoué devant les juridictions de jugement et qui est de 8 155, on relève, par an, 295 903 affaires (60 p. 100) n'ayant abouti à aucune répression, c'est-à-dire 3 sur 5. On voit à quelles conséquences on serait entraîné si l'on étendait le principe de l'indemnité à tous ceux qui ont été l'objet de poursuites téméraires. La dépense, pour l'État, irait bien vite au delà des 20 millions de francs dont parlait M. le Garde des sceaux dans la séance de la Chambre des députés du 20 janvier dernier.

En suivant, dans l'analyse du 1er tableau, l'ordre adopté, nous arrivons aux affaires jugées par les tribunaux correctionnels. De 1891 à 1892 apparaît un acroissement auquel ont contribué pour plus des neuf dixièmes (91 p. 100) les quatre infractions suivantes : vagabondage, 17 437 en 1891 et 18 816 en 1892; coups et blessures volontaires, 21 736 et 24 255; vol, 38 246 et 40 355; et délits de pêche, 11 380 et 15 390. Cette dernière augmentation, qui s'explique, du reste, par une loi de finances, est moins regrettable que les trois précédentes, en ce qu'elle n'intéresse pas essentiellement l'ordre public.

En 1893, le nombre total des délits correctionnels jugés a décru de 2 150; les affaires de coups volontaires ont continué à augmenter : 26 385 au lieu de 24 255; mais celles de vol ont diminué : 37 125 au lieu de 40 355.

Le total de l'année 1894 accuse sur celui de 1893 un accroissement de 2 702;

(1) Dans un rapport adressé au Ministre de l'intérieur au nom de la Commission extraparlementaire chargée de rechercher les moyens propres à améliorer la police du vagabondage et des campagnes, M. de Marcère, sénateur, s'exprime ainsi : « Les magistrats du parquet renvoient le plus souvent les vagabonds que les gendarmes leur amènent; et si les tribunaux sont saisis, ils acquittent communément les prévenus; il résulte des rapports faits à la Commission que les prévenus de vagabondage sont ainsi relaxés dans la proportion de 50 p. 100 (voir le *Journal officiel* du 29 mars 1898).

Les tribunaux acquittent un vingtième des vagabonds traduits devant eux et ne condamnent les autres qu'en admettant *97 fois sur 100* les circonstances atténuantes, tant pour abaisser la peine au-dessous du minimum fixé par la loi que pour dispenser les condamnés de la peine accessoire de l'interdiction de séjour. Il s'ensuit que, sur 100 vagabonds reconnus coupables, il n'y en a que 3 qui voient prononcer contre eux les peines édictées par l'article 271 du Code pénal. Il y a d'autant plus lieu de s'étonner de cette faiblesse dans la répression, que les huit dixièmes des vagabonds condamnés sont des récidivistes. »



mais il faut tenir compte de deux incriminations nouvelles créées par la loi du 8 août 1893, relative au séjour des étrangers en France et à la protection du travail national et par celle du 18 décembre 1893 sur les explosifs. La première, qui n'avait été appliquée, en 1893, que 325 fois, l'a été 7204 fois en 1894; la seconde, qui n'avait entraîné qu'une poursuite en 1893, en a provoqué 78 en 1894. De sorte que si l'on fait abstraction, dans la comparaison des deux années, des chiffres afférents à ces nouveaux délits, c'est, non pas une augmentation de 2 702 affaires que l'on trouve, mais bien une réduction de 4 254 pour les anciennes infractions.

Quoi qu'il en soit, le nombre total des affaires correctionnelles jugées en 1894 étant le plus élevé de la période, il nous semble que, pour apprécier le caractère de l'importante diminution (10 031) constatée pour 1895, il suffit de rapprocher les comptes de ces deux années. Voici les principaux délits pour lesquels l'année 1895 présente une diminution sensible sur l'année 1894.

Nature des délits.	1894.	1895.	Diminution.
Vagabondage	19 123	16 134	2 989
Séjour des étrangers	7 204	5 095	2 109
Outrages à des agents de la force publique	14 776	12 788	1 988
Vols	35 783	33 929	1 854
Coups et blessures volontaires	26 182	24 840	1 342
Mendicité	13 114	12 116	998
Contributions indirectes (Infractions aux lois sur les)	6 027	5 324	703
Destruction de plants, récoltes, arbres ou clôtures	4 151	3 599	552
Escroquerie, abus de confiance et banqueroute simple	8 284	7 981	303
Totaux	134 644	121 806	12 838

Le nombre des poursuites exercées en ces matières forme à peu près les deux tiers du total des affaires, et la diminution constatée (12 838) dépasse de 2 807 la diminution totale, mais elle est compensée par une augmentation de 3 832, subie par les délits de chasse et de pêche, qui ne font courir, d'ailleurs, aucun péril à l'ordre social. En réalité, il y a, comme le dit le Garde des sceaux dans son rapport, une diminution importante des délits les plus graves.

En ce qui concerne les affaires jugées en premier et dernier ressort par les cours d'appel, les délits politiques et de presse déférés au jury et les affaires contumaciales, on ne voit à signaler qu'une augmentation notable, de 1893 à 1894, du nombre des délits politiques, due exclusivement à la loi du 12 décembre 1893. En 1894, le jury a eu à se prononcer sur 137 délits d'apologie de faits qualifiés crimes, imputés à 162 prévenus.

Nous abordons la grande criminalité. Le tableau ci-après donne le nombre des affaires criminelles portées devant le jury pendant les années 1891 à 1895.

Nature des crimes.	1891.	1892.	1893.	1894.	1895.
Violences jusqu'à effusion de sang envers des agents	5	5	10	4	6
Crimes contre la vie	545	548	553	613	516
Coups non qualifiés meurtre	148	157	184	164	136
Crimes contre la morale publique	677	715	768	631	611
Suppression d'enfant	15	19	11	19	13
Enlèvement de mineurs	5	11	13	7	10
Autres crimes contre l'ordre public ou les personnes	7	6	10	13	10
Total	1 402	1 461	1 549	1 451	1 302

Nature des crimes.	1891.	1892.	1893.	1894.	1895.
Fausse monnaie (Fabrication de)	60	66	69	63	44
Faux divers	229	211	220	192	187
Détournements commis par des fonctionnaires publics	8	18	20	15	15
Abus de confiance	73	82	68	71	72
Vols domestiques avec ou sans circonstances aggravantes	103	115	114	108	102
Autres vols qualifiés	791	751	751	737	605
Banqueroute frauduleuse	40	41	45	38	39
Incendies	215	196	190	168	157
Autres crimes contre les propriétés	18	13	9	10	3
Total	1 537	1 488	1 486	1 402	1 224
Total général	2 939	2 949	3 035	2 853	2 526

Le nombre total des crimes contre l'ordre public ou les personnes, qui s'était élevé de 1 402 en 1891 à 1 549 en 1893, est descendu à 1 451 en 1894 et à 1 302 en 1895; ce sont les viols et attentats à la pudeur qui ont principalement contribué à cette diminution (730 en 1893; 590 en 1894 et 567 en 1895, soit une réduction proportionnelle de plus d'un cinquième, 22 p. 100). Pour les crimes contre la vie, l'année 1895 présente, par rapport à la précédente, une notable diminution, de 613 à 516, à laquelle ont participé les cinq crimes classés sous cette rubrique. On a compté en moins, pendant la dernière année, 40 infanticides, 33 meurtres, 20 assassinats, 2 parricides et 2 empoisonnements. Quant aux crimes contre les propriétés, leur nombre a été toujours en décroissant : de 1 537 en 1891 à 1 224 en 1895, soit 313 ou 20 p. 100 de moins. Presque tous les crimes de cette catégorie, mais surtout les vols et les incendies, ont été de moins en moins nombreux : 23 et 27 p. 100 de moins en 1895 qu'en 1891.

Ces indications sont évidemment satisfaisantes; on ne peut, en effet, attribuer à la correctionnalisation la réduction constatée, puisque les délits correspondant aux crimes à l'égard desquels s'exerce ordinairement cette pratique ont également éprouvé une diminution appréciable.

Inculpés. — Nous avons dû, pour l'examen que nous venons de faire de la criminalité *dénoncée,* prendre les affaires, parce que la statistique criminelle n'indique pas, pour celles qui sont classées sans suite, le nombre des inculpés qu'elles intéressaient. Nous allons, toujours en suivant l'ordre du 1er tableau, faire connaître, maintenant, le sort des inculpés compris dans les affaires réglées par des ordonnances ou des arrêts de non-lieu et dans celles qui ont été terminées par les diverses juridictions de jugement. Les résultats étant, à très peu de chose près, les mêmes chaque année, nous croyons pouvoir nous borner à mentionner ceux de l'année 1895.

Les inculpés que concernaient les 10 849 affaires suivies d'ordonnances ou d'arrêts de non-lieu, en 1895, étaient au nombre de 13 727. Un tiers d'entre eux, 4 530, ont été arrêtés et détenus jusqu'à la décision qui est intervenue :

Le jour même de l'arrestation, pour.	11	ou 26 p. 100	Dans le délai	de 9 à 15 jours, pour.	1 349 ou 30 p. 100
Dans le délai de 1 à 3 jours, pour	225			de 16 jours à 1 mois	1 183 — 26 —
Dans le délai de 4 à 8 jours, pour	951			de plus d'un mois	811 — 18 —

Ainsi, plus des deux cinquièmes de ces inculpés, 44 p. 100, ont attendu plus de

quinze jours, sous les verroux, une décision qui les mettait hors de cause. Cette détention préventive, non justifiée, peut paraître regrettable, mais il faut tenir compte des nécessités de l'instruction.

Les 196 295 affaires jugées par les tribunaux correctionnels, en 1895, comprenaient 238 109 prévenus, dont 82 286, soit 34 p. 100, ont subi une détention préventive, qui a cessé dans les trois jours du délit, pour 30 851 d'entre eux (37 p. 100), poursuivis en vertu de la loi du 20 mai 1863 sur les flagrants délits.

Le résultat général des poursuites a été le suivant :

Prévenus acquittés purement et simplement			11 798,	ou 5 p. 100
Mineurs de 16 ans acquittés comme ayant agi sans discernement	remis à leurs parents		3 602	ou 2 p. 100
	envoyés en correction	pour plus d'un an	1 368	
		pour un an ou moins	107	
Prévenus condamnés	à l'amende seulement		94 824,	ou 40 p. 100
	à l'emprisonnement	pour plus d'un an	3 795	ou 53 p. 100
		pour un an ou moins	122 615	

La proportion des acquittements varie nécessairement suivant la qualité de la partie poursuivante. Le ministère public et les administrations compétentes n'échouent complètement dans leurs poursuites que 28 fois sur *mille*, tandis que les parties civiles succombent dans leur action 28 fois sur *cent*.

A l'égard des mineurs de 16 ans envoyés dans une maison de correction, il y a une remarque importante à faire : le chiffre proportionnel de ceux qui doivent y rester un an ou moins n'est plus que de 7 p. 100 (107 sur 1 475) quand il était de 40 p. 100 en 1888 (934 sur 2 323). Il faut voir, dans cette réduction considérable, la preuve que les magistrats se sont pénétrés de l'esprit de la circulaire du 4 janvier 1889, dans laquelle le Garde des sceaux disait « que pour être efficace, l'envoi en correction ne doit pas avoir une trop courte durée, car ce n'est pas en quelques semaines ni en quelques mois qu'on peut modifier les habitudes ou le caractère d'un enfant animé de mauvais penchants » (1).

---

(1) La criminalité de l'enfance préoccupe depuis longtemps les moralistes et les jurisconsultes. Prise dans son ensemble, elle présente un légère diminution de 6 p. 100. Le nombre moyen annuel des mineurs de 16 ans jugés correctionnellement pour des délits de droit commun, qui avait été de 7 326 pendant les quatre années 1887-1890 est descendu à 6 903 pendant la période quinquennale 1891-1895. Mais cette réduction porte exclusivement sur le tribunal de la Seine, qui n'a jugé, en moyenne annuelle, de 1891 à 1895 que 322 mineurs de 16 ans, au lieu de 817, de 1887 à 1890; les chiffres moyens annuels des autres tribunaux réunis sont à peu près les mêmes : 6 509 de 1887 à 1890 et 6 581 de 1891 à 1895. M. Albanel, juge d'instruction au tribunal de la Seine, dans sa remarquable étude sur les enfants traduits en justice, n'hésite pas à attribuer cette supériorité du département de la Seine sur les autres départements à l'action incessante du Comité de défense créé en 1891 sur l'initiative de M. Guillot, membre de l'Institut, juge d'instruction au tribunal de la Seine. Une circulaire du procureur de la République près ce tribunal, en date du 31 octobre 1891 fixa, pour les mineurs de 16 ans, une nouvelle procédure consistant dans les mesures suivantes : si l'enfant ne peut être remis à ses parents, ouverture d'une information; interrogatoire dans les 24 heures par le juge d'instruction saisi; commission rogatoire adressée au commissaire de police du quartier où sont domiciliés les parents ou au procureur de la République du chef-lieu d'arrondissement si les parents habitent la province, dans le but de rechercher la cause de l'inconduite de l'enfant (mauvaise éducation, défaut de surveillance, etc.); ensuite, remise aux parents et non-lieu, ou placement de l'enfant en observation à l'Assistance publique, qui, au bout d'un mois, propose soit de rendre l'enfant à sa famille, soit de le conserver comme moralement abandonné — dans les deux cas, non-lieu — soit enfin de le replacer sous la main de la justice. Une circulaire du Garde des sceaux doit étendre cette excellente pratique à tous les tribunaux.

Une constatation douloureuse est celle de l'accroissement constant du nombre des prévenus âgés de

Sur les 94 824 prévenus condamnés à l'amende, 9 255, un dixième, ont bénéficié du sursis autorisé par la loi du 26 mars 1891 (1).

Des 126 410 prévenus condamnés à l'emprisonnement, 22 866 (18 p. 100) n'ont pas été écroués pour les motifs suivants : 14 033 par suite de sursis (1); 2 473, la détention préventive ayant eu une durée plus longue que celle de la peine prononcée; 5 401 en fuite, 157 décédés, 143 graciés, 33 après transaction avec l'administration poursuivante et 626 pour tout autre motif. 103 544 condamnés ont subi leur peine; parmi eux, 2 805 ont vu les tribunaux ordonner que la détention préventive subie ne serait pas imputée sur la durée de leur peine (Loi du 15 novembre 1892).

Comme peines accessoires, les tribunaux correctionnels ont prononcé :

1° L'interdiction de séjour contre 926 prévenus condamnés : 437 pour vols, 320 pour vagabondage ou mendicité, 90 pour coups volontaires, 40 pour escroquerie ou abus de confiance et 39 pour d'autres délits;

2° L'interdiction des droits civiques, civils et de famille contre 707 prévenus, dont 640 (les neuf dixièmes) condamnés pour ivresse publique : 2° récidive dans les douze mois d'une précédente condamnation pour même fait;

3° La déchéance de la puissance paternelle contre 64 prévenus condamnés : 15 pour infraction aux lois sur la protection de l'enfance, 14 pour vagabondage ou mendicité, 12 pour vol, 12 pour attentat aux mœurs et 11 pour coups ou blessures volontaires;

4° La relégation contre 537 récidivistes condamnés en même temps à l'emprisonnement : 374 pour vol, 64 pour escroquerie, 46 pour vagabondage, 24 pour abus de confiance, 18 pour infraction à interdiction de séjour, 8 pour outrage public à la pudeur et 3 pour attentat aux mœurs en favorisant habituellement la débauche de mineurs de 21 ans.

Dans les affaires jugées en premier et dernier ressort par les cours d'appel (fonctionnaires poursuivis), les acquittements se chiffrent par 15 p. 100 et dans les affaires politiques et de presse déférées au jury par 47 p. 100.

Les affaires contumaciales sont, on peut dire toujours, suivies de la condamnation des accusés. Ceux-ci, au nombre de 118 en 1895 ont vu prononcer contre eux : 2 la peine de mort, 9 la peine des travaux forcés à perpétuité, 71 les travaux forcés à temps et 71 la reclusion.

Il nous reste à parler des affaires criminelles dans lesquelles le jury a été appelé à se prononcer sur la culpabilité des accusés. En raison de la gravité de ces affaires, nous entrerons dans quelques détails.

Résultats des accusations. — Les 2 526 accusations déférées au jury, en 1895, ont été : 1 452, ou 58 p. 100, admises entièrement (dont 197 à l'égard de l'un ou de plusieurs des accusés); 372, ou 14 p. 100, admises avec des modifications (dont 180 ne donnaient plus au fait que le caractère de délit) et 702, ou 28 p. 100, rejetées complètement. Ces proportions varient suivant qu'il s'agit d'attentats contre les personnes ou de crimes contre les propriétés. Les accusations concernant ces derniers ne sont entièrement rejetées que 22 fois sur 100, tandis que la proportion

---

16 à 21 ans jugés par les tribunaux correctionnels : en moyenne annuelle : 30 171 de 1886 à 1890 et 35 648 de 1891 à 1895; augmentation : 18 p. 100.

(1) Les sursis accordés par les tribunaux correctionnels de 1891 à 1895 ont été au nombre de 94 718 et les sursis révoqués au nombre de 4 159.



s'élève à 34 p. 100 pour celles qui s'appliquent à des crimes contre les personnes. Cet écart provient, d'une part, de ce que les récidivistes, qui forment plus des deux tiers, 68 p. 100, des accusés condamnés pour des crimes contre les propriétés, entrent à peine pour les deux cinquièmes, 43 p. 100, dans le total des accusés déclarés coupables d'attentats contre les personnes et, d'autre part, de ce que parmi ces derniers attentats figurent les crimes dits *passionnels,* qui sont presque toujours assurés, sinon de l'impunité, au moins de l'indulgence du jury. Le tableau suivant fait connaître, en chiffres proportionnels sur 100, les appréciations du jury à l'égard des accusations les plus graves ou les plus nombreuses, classées dans l'ordre décroissant des rejets complets :

Nature des crimes.	Accusations admises entièrement.	Accusations admises avec modifications.	Accusations rejetées complètement.
—	—	—	—
Coups non qualifiés meurtre	33 p. 100	18 p. 100	49 p. 100
Banqueroutes frauduleuses	46 —	8 —	46 —
Faux divers	54 —	4 —	42 —
Abus de confiance	50 —	8 —	42 —
Incendies volontaires	42 —	22 —	36 —
Crimes contre la vie	40 —	29 —	31 —
Crimes contre la morale publique	63 —	6 —	31 —
Fabrication de fausse monnaie	43 —	36 —	21 —
Vols domestiques (avec ou sans circonstances aggravantes)	50 —	35 —	15 —
Autres vols qualifiés	80 —	11 —	9 —

Accusés. — *Résultats des poursuites.* — Les 2 526 affaires comprenaient 3 553 accusés poursuivis : 1 562 pour des attentats contre les personnes et 1 991 pour des crimes contre les propriétés. Examinons quelle a été, pour eux, la conséquence des verdicts du jury.

Les réponses négatives du jury à toutes les questions posées ont motivé l'acquittement pur et simple de 1 181 accusés, le tiers. Si l'on ajoute à ces 1 181 accusés 12 mineurs de 16 ans qui ont été acquittés comme ayant agi sans discernement et envoyés dans une maison de correction, il reste 2 360 accusés déclarés coupables. Mais, pour juger du plus ou moins de sévérité ou d'indulgence du jury à leur égard, il convient de distraire de ce dernier chiffre 241 individus qui n'ont été convaincus que de simples délits; c'est donc 2 119 accusés pour lesquels le jury avait à déclarer s'il existait ou non des circonstances atténuantes. Il a résolu affirmativement la question pour 1 586 d'entre eux, les trois quarts. En quelle matière a-t-il usé de cette faculté ? Ne pouvant l'indiquer pour tous les crimes, trop nombreux, nous bornerons nos constatations aux faits relevés dans le tableau précédent et qui sont classés, ici, dans l'ordre décroissant des admissions de circonstances atténuantes.

Nature des crimes.	Accusés déclarés coupables. Total.	Sans circonstances atténuantes.	Avec circonstances atténuantes.
—	—	—	—
Banqueroutes frauduleuses	23	1 ou *4* p. 100	22 ou *96* p. 100
Faux divers	114	11 — *9* —	103 — *91* —
Incendies volontaires	83	8 — *10* —	75 — *90* —
Fabrication de fausse monnaie	50	6 — *12* —	44 — *88* —
Crimes contre la vie	295	39 — *13* —	256 — *87* —
Abus de confiance	43	6 — *14* —	37 — *86* —
Crimes contre la morale publique	420	89 — *21* —	331 — *79* —
Vols domestiques (sans circonstances aggravantes)	41	9 — *22* —	32 — *78* —
Coups non qualifiés meurtre	75	20 — *27* —	55 — *73* —
Autres vols qualifiés	927	341 — *37* —	586 — *63* —

Les déclarations de l'existence de circonstances atténuantes sont en raison directe de la gravité de la peine encourue : 89 p. 100 pour les crimes passibles de la peine capitale; 83 p. 100 pour les crimes punis des travaux forcés à perpétuité, 69 p. 100 pour les crimes entraînant les travaux forcés à temps. Quant aux faits réprimés par la peine de la reclusion, la proportion s'élève à 79 p. 100, parce que ce sont les crimes les moins graves et que leurs auteurs comparaissent le plus souvent pour la première fois devant la justice.

En conséquence des verdicts de culpabilité rendus par le jury, les 2 360 accusés condamnés l'ont été :

22 à la peine de mort;
86 aux travaux forcés à perpétuité;
349 — pour 8 ans au moins et 20 ans au plus;
240 — pour 5 ans au moins et 7 ans au plus;
2 à la reclusion pour 15 et 20 ans (sexagénaires);
466 — pour 5 ans au moins et 10 ans au plus;
964 à l'emprisonnement, d'un an et un jour à cinq ans (dont 18 avec sursis);
228 — de 6 jours à un an (dont 14 avec sursis);
3 à l'amende seulement pour émission de fausse monnaie reçue pour bonne.

Des 22 accusés condamnés à la peine capitale, 7 ont été exécutés.

Les six dixièmes des accusés condamnés aux travaux forcés temporaires, 349, ou 59 p. 100, seront astreints à la résidence perpétuelle dans la colonie pénale où ils seront transportés; les autres, 240, ou 41 p. 100, ne seront assujettis qu'à une résidence d'une durée égale à celle de la peine; les rapatriements sont rares.

Les magistrats composant les cours d'assises avaient à se prononcer sur la durée de l'interdiction de séjour applicable aux 1 057 accusés condamnés à des peines afflictives et infamantes temporaires. Ils ont fait remise complète de cette peine accessoire à 768 condamnés (parmi lesquels 219 relégués); ils en ont réduit la durée à moins de dix ans pour 42; à plus de dix ans et moins de vingt pour 170, et l'ont maintenue au maximum fixé par la loi (vingt ans) pour 73; enfin, par application de l'article 8 de la loi du 27 mai 1885, ils ont substitué l'interdiction de séjour perpétuelle à la relégation pour 4 sexagénaires.

Cette peine de la relégation a été prononcée contre 219 accusés qui étaient, en même temps, condamnés : 135 aux travaux forcés à temps, 63 à la reclusion et 21 à l'emprisonnement.

La loi du 24 juillet 1889 sur la déchéance de la puissance paternelle a été visée par les arrêts à l'égard de 68 accusés condamnés : 55 à des peines afflictives et infamantes et 13 à des peines correctionnelles.

Récidive. — « La récidive, dit Ortolan, dénote chez le délinquant une ténacité, une persistance à enfreindre la loi pénale, qui augmentent incontestablement sa culpabilité. » Il est donc indispensable, lorsque l'on étudie l'ensemble de la criminalité, d'en dégager celle qui est imputable aux individus que n'ont pas corrigés de précédents avertissements de la justice et qui constituent ce qu'on appelle l'*armée du crime*. Les récidivistes entrent dans le total des accusés pour 58 p. 100 et dans celui des prévenus pour près de la moitié, 46 p. 100. Voici, du reste, pour les dix dernières années dont nous possédons les statistiques, le nombre des récidivistes rapproché de celui des accusés et prévenus condamnés.

Années.	Accusés condamnés. Total.	En récidive.	Pour 100.	Prévenus condamnés. Total.	En récidive.	Pour 100.
—	—	—	—	—	—	—
1886 . . .	3 128	1 770	56	199 273	91 055	45
1887 . . .	3 099	1 683	54	204 056	92 204	45
1888 . . .	3 034	1 734	57	202 764	94 137	46
1889 . . .	2 977	1 710	57	203 446	96 449	47
1890 . . .	2 918	1 683	57	204 407	99 098	48
1891 . . .	2 919	1 670	57	210 858	98 253	46
1892 . . .	2 933	1 730	59	223 680	105 380	47
1893 . . .	3 004	1 741	58	223 754	104 528	47
1894 . . .	2 782	1 590	57	226 154	104 644	46
1895 . . .	2 360	1 380	58	215 642	99 434	46

On voit, par ce tableau, combien est régulière la contribution annuelle des récidivistes à la criminalité générale; que le nombre réel augmente ou diminue, le rapport au total des accusés ou prévenus condamnés reste, pour ainsi dire, le même.

Accusés récidivistes de 1895. — Les 1 380 accusés récidivistes déclarés coupables par le jury avaient été antérieurement condamnés : 15 aux travaux forcés, 50 à la reclusion, 387 à plus d'un an d'emprisonnement, 839 à un an ou moins de cette peine et 89 à l'amende seulement. En 1895, ils ont commis : 420, ou 30 p. 100, des attentats contre les personnes et 960, ou 70 p. 100, des crimes contre les propriétés. Les récidivistes se recrutent principalement parmi les voleurs, 80 p. 100; les faux monnayeurs, 62 p. 100 et les incendiaires 57 p. 100. Les cours d'assises en ont condamné 9 à la peine de mort, 50 aux travaux forcés à perpétuité, 428 aux travaux forcés à temps, 298 à la réclusion et 595 à des peines correctionnelles.

Prévenus récidivistes de 1895. — On comptait, parmi les 99 434 prévenus condamnés en récidive, 167 anciens forçats et 896 anciens réclusionnaires; 82 780 récidivistes avaient été précédemment frappés de la peine de l'emprisonnement (11 427 pour plus d'un an et 71 353 pour un an ou moins) et 15 591 n'avaient encouru que des peines pécuniaires.

En dehors de l'infraction à un arrêté d'interdiction de séjour dont tous les auteurs sont nécessairement en récidive, les délits suivants présentent une proportion de récidivistes supérieure à la moyenne générale, 46 p. 100.

Ivresse publique	83 p. 100	Outrages à des agents de la force publique. .	56 p. 100
Infraction à un arrêté d'expulsion .	82 —	Escroquerie	53 —
Vagabondage	81 —	Menaces	52 —
Filouterie d'aliments	80 —	Destruction de plants, récoltes, arbres, clôtures .	50 —
Mendicité.	77 —	Vol simple.	49 —

Les délits qui fournissent ensuite un grand nombre de récidivistes sont ceux de rébellion, 45 p. 100; d'outrage public à la pudeur, 44 p. 100, et d'abus de confiance, 41 p. 100.

Les récidivistes sont nécessairement frappés de peines plus sévères que les délinquants primaires, ainsi que l'attestent les chiffres ci-après :

		Récidivistes.	Délinquants primaires.
		—	—
Condamnés à l'amende		22 366 ou 22 p. 100	68 569 ou 59 p. 100
Condamnés à l'emprisonnement	d'un an ou moins .	74 447 — 75 —	47 065 — 40 —
	de plus d'un an. .	2 621 — 3 —	1 174 — 1 —

Mais la proportion de 75 p. 100 s'appliquant aux récidivistes condamnés à de courtes peines d'emprisonnement semble fort élevée en présence de ce fait que les récidivistes ayant précédemment subi moins d'un an d'emprisonnement forment les sept dixièmes du total. On ne verra, sans doute, d'amélioration sur ce point que lorsque la loi du 5 juin 1875 sur l'emprisonnement individuel et celle du 4 février 1893 sur la réforme des prisons pour courtes peines seront partout et rigoureusement pratiquées. « C'est la prison qui fait la récidive », disait le rapporteur de la loi de 1875 et, pour diminuer le mal, le législateur a voulu que le régime cellulaire fût appliqué aux inculpés, prévenus, accusés et aux condamnés à un emprisonnement d'un an et un jour et au-dessous. Malheureusement, cette loi n'est mise en vigueur qu'au fur et à mesure que les conseils généraux veulent bien voter les subsides nécessaires, et le nombre des maisons cellulaires est encore fort restreint. Aussi la diminution de la récidive constatée pour 1895 doit-elle être attribuée à la loi sur la relégation, dont les dispositions ont permis de débarrasser la métropole, en dix années, de plus de 10 000 malfaiteurs d'habitude, plutôt qu'aux lois qui avaient pour but la moralisation des détenus.

En résumé, malgré l'ombre projetée par la récidive, le tableau de la moralité publique ne présente rien d'alarmant, et il suffit de rappeler quelques chiffres proportionnels pour le démontrer : sur 100 crimes ou délits dénoncés au ministère public, 58 ont été l'objet de classement sans suite, d'ordonnance ou d'arrêt de non-lieu et 2 d'acquittement du seul inculpé ou de tous les inculpés; c'est donc, dans les trois cinquièmes des cas, l'abandon des poursuites après mûr examen.

Quant aux affaires suivies de condamnation de l'un ou de plusieurs des inculpés, un rapprochement avec le passé fera mieux ressortir les résultats obtenus. Prenant pour termes de comparaison la période quinquennale 1876-1880 et celle de 1891-1895, nous constatons ce qui suit : devant les assises, le chiffre proportionnel des acquittements s'est élevé de 22 à 30 p. 100 et, d'autre part, les condamnations qui se divisaient ainsi : afflictives et infamantes, 51 p. 100; correctionnelles, 49 p. 100 se chiffrent aujourd'hui en sens inverse : afflictives et infamantes, 49 p. 100; correctionnelles, 51 p. 100. Devant les tribunaux correctionnels, la proportion des acquittements sur les poursuites du ministère public est montée de 5 à 6 p. 100 et celle des condamnations à l'amende de 32 à 35 p. 100, tandis que la proportion des condamnations à l'emprisonnement est descendue de 63 à 59 p. 100.

La magistrature a, sans aucun doute, atténué la répression pendant les dernières années, parce que les crimes et délits présentaient moins d'importance, et cet adoucissement dans les rigueurs de la justice n'a pas aggravé la situation, puisque, de 1894 à 1895, le nombre des accusés traduits devant le jury a diminué de 422 (3 553 au lieu de 3 975) et celui des prévenus jugés à la requête du ministère public de 10 316 (220 170 au lieu de 230 486).

Donc, criminalité moins grave et moins intense; tel est le bilan moral de la société française. Maintenant, cette réduction dans le nombre des méfaits marque-t-elle seulement un temps d'arrêt dans le mouvement progressif ou est-elle le point de départ d'une diminution devant s'accentuer ? L'avenir nous répondra.

Émile Yvernès.

IV.

LES MIGRATIONS INTERNES DANS L'EMPIRE ALLEMAND, DE 1890 A 1895.

Le *Journal de la Société de statistique de Paris* a publié, en 1894 (1), un discours prononcé par M. le D[r] Georges von Mayr, et traduit par M. Liégeard, sur le mouvement des émigrations et immigrations à l'intérieur de l'empire allemand, de 1886 à 1890. Nous voudrions aujourd'hui faire la même étude pour la période de 1891-1895, en nous servant des données du dernier dénombrement de l'empire (2 décembre 1895), telles qu'elles viennent d'être publiées par l'Office impérial de statistique (2) et telles qu'on les trouvera dans le tableau ci-dessous :

Excédent d'immigration (+) ou d'émigration (—) dans l'Empire allemand, de 1890 à 1895.

Provinces de Prusse ou États.	Population au 1er décembre 1890.	Excédent des naissances (1890-95).	Population telle qu'elle aurait dû être au 2 décembre 1895.	Population telle qu'elle est au 2 décembre 1895.	Excédent d'immigration (+) ou d'émigration (—).
Prusse orientale. . .	1 958 663	135 641	2 094 304	2 006 689	— 87 615
Prusse occidentale. .	1 433 681	128 282	1 561 963	1 494 360	— 67 603
Brandebourg	4 120 514	246 286	4 366 800	4 498 999	+ 132 199
Poméranie	1 520 889	107 761	1 628 650	1 574 147	— 54 503
Posen.	1 751 642	167 241	1 918 883	1 828 658	— 90 225
Silésie.	4 224 458	268 242	4 492 700	4 415 309	— 77 391
Saxe	2 580 073	187 664	2 767 737	2 698 549	— 69 188
Schleswig-Holstein. .	1 219 523	86 436	1 305 959	1 286 416	— 19 543
Hanovre.	2 278 348	149 416	2 427 764	2 422 020	— 5 744
Westphalie.	2 428 661	236 931	2 665 592	2 701 420	+ 35 828
Hesse-Nassau. . . .	1 664 439	99 632	1 764 071	1 756 802	— 7 269
Prusse rhénane . . .	4 710 391	377 749	5 088 140	5 106 002	+ 17 862
Hohenzollern	66 085	2 070	68 155	65 752	— 2 403
Royaume de Prusse.	29 957 367	2 193 351	32 150 718	31 855 123	— 295 595
Bavière	5 594 982	277 716	5 872 698	5 818 544	— 54 154
Saxe	3 502 684	268 604	3 771 288	3 787 688	+ 16 400
Wurtemberg	2 036 522	95 481	2 132 003	2 081 151	— 50 852
Bade	1 657 867	81 716	1 739 583	1 725 464	— 14 119
Hesse.	992 883	54 869	1 047 752	1 039 020	— 8 732
Mecklembourg (les 2 gr. duch.)	676 320	35 859	712 179	698 976	— 13 203
Saxe-Weimar	326 091	20 120	346 211	339 217	— 6 994
Oldenbourg.	354 968	23 156	378 124	373 739	— 4 385
Brunschwick	403 773	27 712	431 485	434 213	+ 2 728
Anhalt.	271 963	21 855	293 818	293 298	— 520
Autres petits États. .	1 170 086	85 534	1 255 620	1 231 122	— 24 498
Lübeck	76 485	5 291	81 776	83 324	+ 1 548
Brême.	180 443	11 238	191 681	196 404	+ 4 723
Hambourg	622 530	37 793	660 323	681 632	+ 21 309
Alsace-Lorraine . . .	1 603 506	59 946	1 663 452	1 640 986	— 22 466
Total général. .	49 428 470	3 300 241	52 728 711	52 279 901	— 448 810

(1) Voir page 463.
(2) *Vierteljahresheften zur Statistik des Deutschen Reichs,* 1897, II.

En 1895, la population de l'empire allemand s'élevait à 52 280 000 habitants; c'était un accroissement de 2 850 000 habitants, ou de 5,77 p. 100 sur le recensement de 1890. Une telle augmentation est la plus forte qu'ait eue l'empire depuis 1871, car les deux périodes quinquennales où l'accroissement avait été le plus sensible, celles de 1876-1880 et 1886-1890, ne donnaient qu'un excédent de 2 507 000 et 2 573 000 habitants. Mais, en 1895 comme auparavant, le taux d'augmentation varie beaucoup suivant les différentes régions de l'empire.

Si, comme le fait habituellement la Statistique impériale, on considère trois grandes régions en Allemagne, l'Ouest, l'Est, le Sud, on est frappé de leur différence d'accroissement. En effet, de 1890 à 1895, l'Ouest augmentait de 1 466 000 habitants, ou 7,83 p. 100, tandis que l'Est gagnait 968 000 habitants, ou 5,46 p. 100, et le Sud 420 000 habitants, ou 3,52 p. 100 seulement.

Ainsi, tandis que l'Ouest participait pour plus de moitié (51 p. 100) à l'augmentation globale de l'Empire, la part de l'Est n'était que de 34 p. 100 et celle du Sud de 15 p. 100; cette dernière région qui, en 1871, renfermait 25,85 p. 100 de la population totale de l'empire, n'en compte plus aujourd'hui que 23,65 p. 100. Cette région, du reste, est encore en grande majorité de population rurale (62,86 p. 100) et sur les 28 villes de plus de 100 000 âmes comptées dans l'Allemagne actuelle, il n'y en a que 4 dans le Sud, au lieu que l'Est en contient 8 et l'Ouest 16. De 1871 à 1895, l'Ouest, en raison de ses foyers industriels (Saxe et région rhénane), a vu la densité de sa population s'accroître de 34 habitants par kilomètre carré, celle de l'Est n'a augmenté que de 15 habitants, malgré les métropoles de Berlin et Hambourg, et dans le Sud, cette augmentation n'est que de 13 habitants.

Il est tout naturel que le mouvement des migrations soit lié à celui de la population. Plus il y a d'augmentation dans une région, plus aussi l'immigration y sera forte ou tout au moins l'émigration y sera plus faible. Cette constatation est tout aussi sensible de 1891 à 1895 que dans la précédente période.

De 1886 à 1890, la région de l'Ouest avait, au total, un excédent d'immigration de près de 100 000 habitants (97 000), ou 0,5 pour 100 habitants comptés en 1885; dans l'Est, au contraire, l'excédent d'émigration était de 255 000, ou 1,8 p. 100, et dans le Sud, il atteignait 153 000, ou 1,3 p. 100 à peu près. Le Sud avait donc, en somme, moins perdu que l'Est; c'est que si son développement urbain est moindre, il ne renferme pas non plus des régions classiques d'émigration telles que la Prusse, les Mecklembourg, la Poméranie, etc.

Dans la période 1891-1895, l'accroissement naturel de l'empire, par le surplus de la natalité, a été de 3 300 000 têtes. Si l'empire n'avait pas perdu, par émigration 448 000 personnes, sa population aurait été, à la fin de 1895, de 52 728 000 habitants. Mais cette perte est fort différente suivant les régions. Par exemple l'Est comptait, dans l'ensemble, un accroissement naturel de 1 220 000 personnes; or, son accroissement réel est de 968 000 habitants : il a donc un surplus d'émigration de 252 000 têtes. Ce total est donc le même que dans la période précédente (255 000), mais la proportion n'est que de 1,4 pour 100 habitants au lieu de 1,8. Dans le Sud, nous avons un excédent de natalité de 572 000 et l'augmentation n'étant que de 420 000 habitants, l'émigration est de 152 000, ou 1,3 pour 100 habitants, soit le même total et la même proportion que dans la période 1886-1890. Dans l'Ouest, il y a un surplus de 1 508 000 naissances et comme l'accroissement

est de 1 406 000 habitants, il y a, cette fois, un excédent d'émigration de 43 000, ou 0,21 pour 100 habitants. De 1891 à 1896, toutes les régions ont donc un excédent d'émigration, tandis que, précédemment, l'Ouest échappait à ce mouvement. Mais ces constatations n'ont de valeur que si nous examinons les choses dans le détail.

Dans l'Est de l'empire, les deux provinces de Prusse et celle de Posen ont toujours une très forte émigration : elle atteint, pour l'ensemble des trois provinces, un total de 245 000 têtes. La proportion la plus élevée est donnée par le *Regierungs-Bezirk* de Bromberg, dans la Posnanie (10,47 pour 1 000 habitants) et le plus faible par celui de Dantzig (6,33 pour 1 000 habitants). Cependant, l'excédent d'émigration est moindre que dans la période 1886-1890; alors il avait atteint le total de 339 000 personnes. Dans les trois provinces, l'émigration a diminué et cette diminution est même sensible dans tous les *Bezirke;* aussi cette région qui, de 1885 à 1890, n'avait gagné, dans l'ensemble, que 68 000 habitants, ou 1,36 p. 100 a-t-elle augmenté de 183 000 habitants, ou 3,6 p. 100, de 1890 à 1895. Ce phénomène tient-il au développement de l'industrie, à la colonisation germanique dans la Posnanie ou encore aux mesures prises par les grands propriétaires en vue d'arrêter l'émigration rurale : ce sont là des questions que nous ne pouvons que nous poser en ce moment.

Toutes les autres provinces de l'Est ont un excédent d'émigration, sauf le Brandebourg et les États hanséatiques, Lübeck et Hambourg. Mais, partout aussi, cette émigration est moindre que dans la période précédente, hormis le Schleswig-Holstein. Dans la Silésie, la Poméranie, les deux Mecklembourg, la diminution est de 38, 46 et 55 p. 100. L'accroissement de ces régions a donc été très sensible; par exemple, la Silésie qui, de 1885 à 1890, n'avait gagné que 112 000 âmes, en gagne cette fois 191 000; dans la Poméranie, l'accroissement passe de 15 000 à 55 000 habitants et, quant aux Mecklembourg, ils n'avaient jamais eu, depuis 1871, une aussi forte augmentation que dans la dernière période. De 1891 à 1895, comme de 1886 à 1890, tous les districts de Poméranie et de Silésie ont un excédent d'émigration, mais beaucoup plus faible dans la seconde période que dans la première : la diminution est de moitié dans le *Bezirk* de Stettin et de 155 p. 100 dans celui d'Oppeln. Le Schleswig-Holstein a vu, il est vrai, augmenter son excédent d'émigration (19 540 au lieu de 3 717). Mais cette différence nous paraît due à une cause tout accidentelle, l'achèvement des travaux du canal de Kiel, dont l'exécution avait amené dans le pays une population considérable de manœuvres qui, depuis, l'ont vraisemblablement quitté.

Les régions d'immigration sont demeurées les mêmes; mais il faut encore remarquer que l'immigration aussi a diminué. A Lübeck, l'excédent n'est plus que de 2 p. 100 au lieu de 8 p. 100; à Hambourg, il tombe de 14,6 à 3,4 p. 100 à peine. De part et d'autre, il est vrai, l'accroissement est moins fort; mais la part de l'immigration dans cet accroissement, qui était à Hambourg de 73 p. 100 de 1886 à 1890, tombe à 33 p. 100 de 1891 à 1895.

Dans le Brandebourg, l'immigration aussi a décru; elle tombe de 246 000 à 132 000. A Berlin même, le faible excédent d'immigration explique pourquoi la population y a moins augmenté de 1891 à 1895 que dans les périodes précédentes. Il y a, comme nous l'avons montré ici même, un reflux de la population vers la banlieue; aussi le district de Potsdam a-t-il, cette fois, une immigration plus forte

que dans la période antérieure. On connait, en effet, l'accroissement très rapide des localités suburbaines de Berlin, telles que Charlottenbourg, Weissensee, Rixdorf, etc.

Dans l'Ouest, ce sont aussi les mêmes régions que précédemment qui offrent un excédent d'émigration ou d'immigration.

Parmi les provinces prussiennes, la Saxe, la Hesse, le Hanovre ont un excédent d'émigration, mais qui ici est en augmentation sur l'ensemble (de 87 000 au lieu de 56 000). Cet excédent est en diminution dans la Hesse et surtout dans le Hanovre, mais il a beaucoup augmenté dans la Saxe (2,7 p. 100 au lieu de 1 p. 100 dans la période antérieure). L'émigration est toujours demeurée très forte dans le district de Mersebourg; mais elle a beaucoup augmenté dans celui d'Erfurth et gagné dans le district de Magdebourg, qui avait eu, de 1886 à 1890, un excédent d'immigration (— 19 000 au lieu de + 13 000). Dans la Hesse, le double excédent en sens inverse est resté le même dans les deux *Bezirke,* l'immigration à Wiesbaden, l'émigration à Cassel. Dans le Hanovre, l'immigration ne se produit toujours qu'à Hanovre et Lünebourg, ici, d'une façon un peu plus prononcée que précédemment, grâce au voisinage de Hambourg; là, grâce à la ville de Hanovre. Par contre, l'émigration a aussi diminué à Osnabrück et à Aurich.

Les deux provinces prussiennes de l'Ouest qui ont un excédent d'immigration sont la Westphalie et la Prusse rhénane. Mais, tandis que dans la Rheinprovinz cet excédent a diminué (de 46 765 à 17 862), il est demeuré presque le même en Westphalie (35 826 et 38 458). Mais, de part et d'autre, l'accroissement de la population a été plus considérable, vu le grand nombre des naissances : ainsi, tandis que pour l'empire, l'excédent de natalité (1891-1895) est de 6,7 naissances pour 100 habitants, il atteint 8 p. 100 dans la Prusse rhénane et même 9,8 p. 100 dans la Westphalie!

Dans cette dernière province, l'émigration domine comme d'ordinaire, à Minden; il y a immigration à Munster et surtout à Arnsberg, district qui renferme les centres houillers de Dortmund, Bochum, etc.

Dans la Prusse rhénane, il n'y a aussi d'immigration qu'à Cologne et Dusseldorf, notamment; ailleurs, l'excédent d'émigration n'a diminué qu'à Trèves, sans doute à cause des progrès réalisés par les exploitations houillères de la région.

Dans les États de l'Ouest, l'émigration est générale, sauf dans le Brunschwick, Reuss (2), Brême et dans la Saxe royale. Mais l'excédent d'immigration a fléchi. Dans le royaume de Saxe, il n'est plus que de 16 400 au lieu de plus de 80 000 auparavant : c'est le total le plus faible depuis 1867, et cependant telle est la natalité que l'augmentation est à peu près la même que précédemment. De 1886 à 1890, il n'y avait d'excédent d'émigration que dans le district de Bautzen; maintenant, il y a émigration assez sensible dans celui de Zwickau, et si l'immigration gagne un peu à Dresde, elle a beaucoup baissé à Leipzig (de 34 753 à 5 113).

Dans le Sud, tous les États et le Hohenzollern prussien ont un excédent d'émigration. Dans le royaume de Bavière, cet excédent est le même, sur l'ensemble, que dans la période précédente. Il n'y a d'immigration que dans la Moyenne-Franconie et la Haute-Bavière, où l'influence de Nuremberg et Münich est visible. Il y a cependant une notable restriction à l'immigration dans la Haute-Bavière (32 000 au lieu de 58 000). L'accroissement du royaume a, du reste, été plus grand dans la période 1891-1895 que de 1886 à 1890. Dans le Wurtemberg, le grand-duché

de Bade, la Hesse et l'Alsace-Lorraine, l'excédent d'émigration est général; le district de Karlsruhe fait seul exception. La population, néanmoins, augmente partout, sauf dans le district de la Jagst, dans le Wurtemberg.

Tel est, dans ses lignes générales, le mouvement des migrations internes de l'empire allemand, de 1891 à 1895.

De tout ce détail se détache un caractère commun, c'est la diminution d'intensité dans l'émigration ou l'immigration de la plupart des provinces de Prusse ou autres États. La population a donc une tendance générale à augmenter normalement, c'est-à-dire par le surplus de la natalité. C'est là — au moins pour le moment — l'indice d'un état démographique satisfaisant.

Paul MEURIOT.

V.

LES ÉMISSIONS ET REMBOURSEMENTS EN 1897 D'OBLIGATIONS DE CHEMINS DE FER.

Pour la première fois, les six grandes compagnies de chemins de fer ont émis des obligations 2 1/2 p. 100 : en 1896, les compagnies du Nord, de Lyon et de l'Orléans étaient les seules qui en avaient placé; en 1897, celles de l'Est, du Midi, de l'Ouest, autorisées à émettre ce nouveau type de titres, se sont empressées d'user de cette autorisation.

Le Midi et l'Ouest, pendant les premiers mois de 1897, ont émis quelques obligations 3 p. 100; mais leurs plus larges émissions ont été faites en 2 1/2 : les autres compagnies n'ont placé que des obligations 2 1/2 p. 100.

DÉSIGNATION des COMPAGNIES.	NOMBRE D'OBLIGATIONS vendues.		MONTANT PRODUIT PAR CES VENTES.		PRIX MOYEN DE VENTE.		NOMBRE D'OBLIGATIONS amorties.		MONTANT des REMBOURSEMENTS d'obligations 2 1/2 et diverses.
	3 °/o.	2 1/2	3 °/o.	2 1/2 °/o.	3 °/o.	2 1/2 °/o.	Diverses.	2 1/2.	
Est.	Néant.	8 960	Néant.	4 058 163,20	Néant.	452,92	32 473	20	16 641 625
Lyon . . .	Id.	33 831	Id.	15 249 695,71	Id.	450,7610094	72 112	1 372	39 932 250
Midi. . . .	8 623	35 387	4 077 699,74	15 563 820,96	472,89	445,51	18 853	708	9 554 500
Nord . . .	Néant.	27 208	Néant.	12 301 502,72	Néant.	452 128	26 643	194	13 418 500
Orléans . .	Id.	49 328	Id.	22 327 000 »	Id.	452 631	35 694	1 800	18 863 250
Ouest . . .	9 348	65 502	4 489 000 »	29 581 268 »	480,21	451,61 (1)	31 859 (2)	871	16 115 000 (3)
Totaux .	17 971	220 216	8 566 699,74	99 081 450,59			217 634	4 465	114 525 125
	238 187		107 648 150,30				222 099		

(1) De ces prix ne sont pas déduits les frais de confection et d'émission.
(2) Obligations 3 °/o.
(3) Cette somme ne s'applique qu'au montant des remboursements d'obligations 3 °/o et 2 1/2 °/o.

De cette statistique, il résulte les faits suivants :

1° Le nombre d'obligations 3 p. 100 vendues a été de 17 971 et celui d'obligations 2 1/2 p. 100, de 220 216, soit au total 238 187 obligations;

2° Ces 238 187 obligations ont produit un capital de 107 648 150 fr. 30 c., dont 8 566 699 fr. 74 c. pour les obligations 3 p. 100 et 99 081 450 fr. 59 c. pour les obligations 2 1/2 p. 100;

3° Le prix de vente des obligations 3 p. 100 a varié de 472 fr. 89 c. pour la Compagnie du Midi et de 480 fr. 21 c. pour la Compagnie de l'Ouest.

Le prix de vente des obligations 2 1/2 p. 100 a été au minimum de 445 fr. 51 c. pour le Midi et au maximum de 452 fr. 92 c. pour l'Est et de 452 fr. 631 pour l'Orléans;

4° Le classement dans les prix de vente peut s'effectuer comme suit :

Midi. . . .	445f,51	Nord. . . .	452f,128
Lyon . . .	450 ,7610094	Orléans . .	452 ,631
Ouest . . .	451 ,61	Est.	452 ,92

Les différences de prix s'expliquent par la jouissance des intérêts qui, n'est pas la même dans toutes les compagnies, par les frais divers d'émission et de confection des titres;

5° Les compagnies qui ont placé, en 1897, le plus grand nombre d'obligations 2 1/2 p. 100 se classent dans l'ordre suivant :

Ouest	65 502
Orléans	49 328
Midi	35 387
Lyon	33 831
Nord	27 208
Est	8 960
Total . . .	220 216

6° En 1896, les trois compagnies d'Orléans, de Lyon, du Nord avaient vendu 65 128 obligations à un prix variant de 441 à 449 fr.

L'**Orléans** avait vendu	24 802	obligations	à 441f,40
Le **Lyon**	—	33 162	—	à 447 ,1421
Le **Nord**	—	7 164	—	à 449 ,755

Pendant l'année 1897, le prix de vente a donc été plus élevé en même temps que le nombre d'obligations vendues a été plus nombreux, ce qui prouve la prudence et l'habileté avec lesquelles les compagnies effectuent ces placements.

7° Les prix de vente des obligations 2 1/2 ont été les suivants, depuis l'année 1895, époque à laquelle la Compagnie d'Orléans a pris l'heureuse initiative de commencer le placement de ces obligations.

Années.	Orléans.	Lyon.	Nord.	Est.	Midi.	Ouest.
1895. . .	421f,11	»	»	»	»	»
1896. . .	441 ,40	447f,421	449f,755	»	»	»
1897. . .	452 ,631	450 ,7610094	452 ,128	452f,92	445f,51	451f,61

8° Depuis 1895 jusqu'à fin 1897, le nombre total d'obligations 2 1/2 p. 100 vendues par les six grandes compagnies s'établit comme suit :

Désignation des Compagnies.	Années. 1895.	1896.	1897.	Total.
Est	»	»	8 960	8 960
Lyon	»	33 162	33 831	66 993
Midi	»	»	35 387	35 387
Nord	»	7 164	27 208	34 372
Orléans . .	25 864	24 802	49 328	99 994
Ouest . . .	»	»	65 502	65 502
Totaux . . .	25 864	65 128	220 216	311 208

Les remboursements d'obligations s'effectuent avec une régularité mathématique et s'accroissent d'année en année.

1° Pendant l'année 1897, les six grandes compagnies de chemins de fer ont remboursé, suivant le tableau que nous publions :

217 634 obligations diverses,
4 465 — 2 1/2,

soit au total : 222 099 obligations, pour un capital de 114 525 125 fr.

2° Depuis 1892, le nombre total d'obligations amorties a été de :

En 1892, de 177 290	pour un capital de	92 896 500f
En 1893, de 184 338	—	95 451 475
En 1894, de 197 721	—	101 643 475
En 1895, de 202 643	—	104 470 175
En 1896, de 211 073	—	108 916 525
En 1897, de 222 099	—	114 525 125



3° Le nombre des obligations vendues par les compagnies depuis 1885 et le montant total des prix de vente, ont été les suivants :

Années.	Obligations vendues.	Total du prix de vente.
—	—	—
1885. . .	750 752	283 656 206f,02
1886. . .	873 992	336 005 657 ,15
1887. . .	434 396	168 463 646 ,41
1888. . .	496 743	197 229 253 ,81
1889. . .	575 926	232 754 566 ,15
1890. . .	463 484	198 776 709 ,05
1891. . .	340 510	150 750 641 ,54
1892. . .	420 153	191 020 388 ,80
1893. . .	557 024	254 599 419 ,31
1894. . .	408 541	188 086 629 ,18
1895. . .	208 958	97 429 231 ,81
1896. . .	212 230	98 302 703 ,73
1897. . .	238 187	107 648 150 ,30

Depuis 1895, les compagnies ont émis pour 293 millions d'obligations et en ont remboursé pour un capital de 324 millions.

4° Rappelons également, d'après nos statistiques annuelles, les prix moyens de vente d'obligations 3 p. 100 depuis 1885 :

Années.	Est.	Midi.	Nord.	Lyon.	Orléans.	Ouest.
—	—	—	—	—	—	—
1885. . .	371f,45	376f,12	384f,22	376f,08	377f,67	376f,318
1886. . .	380 ,09	385 ,16	398 ,40	384 ,318	384 ,91	385 ,334
1887. . .	382 ,07	391 ,82	395 ,25	385 ,263	392 ,57	390 ,22
1888. . .	390 ,25	398 ,73	401 ,547	400 ,306	399 »	396 ,71
1889. . .	395 ,12	408 ,856	411 ,52	408 ,91	404 »	405 ,60
1890. . .	416 ,07	425 ,34	437 ,05	428 ,25	433 ,65	430 ,79
1891. . .	439 ,48	445 ,56	443 ,41	443 ,49	443 ,43	442 ,502
1892. . .	447 ,51	454 ,397	454 ,48	455 ,2068	457 ,318	458 ,668
1893. . .	451 ,53	460 ,139	461 ,339	458 ,2581	457 ,37	457 ,57
1894. . .	454 ,92	459 ,45	462 ,985	461 ,415	460 ,842	461 ,778
1895. . .	471 ,02	(1)	478 ,455	475 ,42	473 ,87	470 ,0126
1896. . .	470 ,46	468 ,737	477 ,201	472 ,0429	(2)	472 ,345
1897. . .	»	472 ,89	»	»	»	480 ,21

Les prix de vente, en 1897, des obligations 2 1/2 p. 100, qui ont varié de 445 fr. 51 c. à 452 fr. 92 c. sont plus élevés que ceux auxquels les obligations 3 p. 100 étaient négociées jusqu'en 1891. A cette époque, en effet, le prix de vente des obligations 3 p. 100 variait de 439 fr. 48 c. à 445 fr. 56 c. A 15 ou 20 fr. près, le prix de vente des obligations 2 1/2 est le même que celui des obligations 3 p. 100 en 1894, 1895, 1896.

Cette statistique prouve, mieux que tous les raisonnements, le crédit puissant dont jouissent les compagnies de chemins de fer.

Alfred NEYMARCK.

VI.

BIBLIOGRAPHIE.

LA STATISTIQUE DE LA POPULATION

Par M. le Dr Georg von MAYR.

M. Georg von Mayr a offert à la Société de statistique le second volume de son ouvrage intitulé : ***Statistik und Gesellschaftlehre,*** dans lequel il traite de la démographie, ***Bevölkerung Statistik***. Je ne veux pas laisser passer cet ouvrage, dont l'auteur est un des membres de l'Institut international de statistique et un des démographes les plus savants de

(1) En 1895, la Compagnie du Midi n'a pas vendu d'obligations.
(2) En 1896, la Compagnie d'Orléans a cessé de vendre des obligations 3 p. 100.

l'Europe, sans en donner une idée sommaire. C'est le second volume d'un ouvrage, dont le premier était consacré à la théorie de la statistique et dont le troisième le sera à la statistique morale.

Il y a une vingtaine d'années, M. G. von Mayr avait publié un Manuel élémentaire de démographie qui était devenu presque classique. La *Bevölkerung Statistik*, qu'il a publiée l'année dernière, est le traité général le plus récent, le mieux ordonné et le plus complet que nous possédions aujourd'hui sur la matière. Il a divisé naturellement son sujet en deux parties : 1° État de la population comprenant le nombre des habitants par État et par grande région, la densité et les agglomérations, le sexe, l'état civil, le groupement par famille, l'âge, la vie moyenne et les tables de mortalité, la religion, etc.; 2° Mouvement de la population résultant, en premier lieu, des naissances, des décès, des migrations, et des mariages à la suite desquels l'auteur place les divorces.

Les statisticiens s'accordent à évaluer à un milliard et demi environ le nombre des habitants de la Terre; les nombres, très hypothétiques d'ailleurs, varient de 1 480 à 1 597 millions. La répartition, par parties du monde, n'est pas la même dans tous les calculs, parce que les géographes allemands attribuent à l'Asie presque toute la Malaisie, que les géographes français — je suis du nombre — rattachent à l'Océanie.

M. Mayr fait une étude détaillée des agglomérations urbaines, de leur accroissement et de leur densité; je la signale sans pouvoir, dans un court article, en donner un résumé. Je ne puis pas non plus reproduire les nombreux tableaux de statistique comparative dont M. von Mayr a enrichi son travail, en calculant lui-même les résultats ou en reproduisant ceux des auteurs les plus autorisés. Je me borne à citer les deux tableaux donnant la natalité et la mortalité générale de l'Europe. Ils montrent qu'il y a eu, dans la seconde moitié du XIXe siècle, une diminution très marquée de la mortalité, et que depuis une dizaine d'années une certaine diminution de la natalité semble se manifester.

Natalité générale de l'Europe.

Périodes.	Europe occidentale avec la France.	Europe occidentale sans la France.	Périodes.	Europe orientale.
1801-20. . .	34,0	34,5		
1821-30. . .	35,7	37,0		
1831-40. . .	34,4	35,9		
1841-45. . .	34,2	35,7	1801-60	45,3
1846-50. . .	32,9	34,5		
1851-55. . .	32,8	34,5		
1856-60. . .	33,8	35,6		
1861-65. . .	34,0	35,9	1861-65	47,0
1866-70. . .	33,8	35,8	1866-70	46,4
1871-75. . .	34,3	36,3	1871-75	46,4
1876-80. . .	34,2	36,3	1876-80	46,3
1881-85. . .	33,5	35,4	1881-85	46,16
1886-90. . .	32,5	34,5	1886-90	45,8

Mortalité générale de l'Europe.

Périodes.	Europe.	Périodes.	Europe occidentale.	Périodes.	Europe orientale.
1801-20. . .	31,5	1801-20	28,0		
1821-30. . .	30,0	1821-30	26,1		
1831-40. . .	31,3	1831-40	27,2		
1841-50. . .	30,5	1841-45	25,2	1801-60	38,0
		1846-50	27,3		
1851-60. . .	30,3	1851-55	26,8		
		1856-60	25,3		
1861-65. . .	29,5	1861-65	25,5	1861-65	36,3
1866-70. . .	30,0	1866-70	26,8	1866-70	35,6
1871-75. . .	30,4	1871-75	26,5	1871-75	37,0
1876-80. . .	28,8	1876-80	24,9	1876-80	35,0
1881-85. . .	28,2	1881-85	24,3	1881-85	34,2
1886-90. . .	27,3	1886-90	23,4	1886-90	33,3

Chacune des sections de chapitre de l'ouvrage de M. von Mayr est accompagnée d'une bibliographie très complète, qui est d'une très grande utilité pour guider les lecteurs dans l'étude détaillée de chacune des questions relatives à la démographie.

E. LEVASSEUR.

VII.

INFORMATION.

HONGRIE.

Commerce des céréales pendant l'année 1897. — L'année 1897 n'a pas été très favorable au commerce des céréales en Hongrie. Si l'on en excepte l'avoine, tous les produits de la grande culture ont subi une diminution causée en majeure partie par la mauvaise récolte. L'exportation du froment s'en est ressentie; les expéditions à destination de l'Autriche n'ont pas dépassé 3 300 000 quintaux métriques, de la Suisse 103 000 quintaux métriques, de l'Allemagne 53 000 quintaux métriques.

Au total, les exportations de l'année 1897 ont été de beaucoup inférieures à celles de l'année précédente. Si l'on ajoute que la prochaine récolte s'annonce d'ores et déjà comme devant être médiocre, on conçoit les craintes que cette situation défavorable cause aux agriculteurs et aux grandes minoteries hongroises.

En ce qui a trait aux prix de vente des céréales et du blé en particulier, ils ont suivi au cours de l'année 1897 un mouvement ascendant presque continu. Jusqu'au mois de juillet, les prix s'étaient successivement élevés de 7 fl. 90 à 8 fl. 95 le quintal métrique pour les qualités moyennes, et de 8 fl. 60 à 9 fl. 70 pour les qualités supérieures. A partir de cette époque, la hausse devint de plus en plus rapide, de sorte qu'à la fin de l'année le quintal métrique de froment atteignait le prix de 13 fl. 20.

Tandis que la moyenne du prix du blé avait été de 7 fl. 98 en 1893, 7 fl. 05 en 1894 et en 1895, 7 fl. 47 en 1896, elle s'est brusquement élevée à 11 fl. en 1897.

(*Journal officiel* du 28 mars 1898.)

VIII.

CHRONIQUE DES BANQUES, CHANGES ET MÉTAUX PRÉCIEUX.

Le premier trimestre 1898 a été agité, les affaires des banques d'émission ont eu une réelle activité due aux besoins d'or amenés par la mauvaise récolte de 1897.

Voici la situation des comptes les plus importants des principales banques européennes à la fin des derniers mois :

		31 janvier.	28 février.	31 mars.
		Millions de francs.		
Banque de France.	Encaisse	3 138	3 145	3 080
	Circulation	3 784	3 711	3 833
	Escomptes et avances	1 278	1 111	1 256
	Dépôts publics et privés	785	727	658
Banque d'Allemagne.	Encaisse	1 142	1 204	1 103
	Circulation	1 363	1 277	1 601
	Escomptes et avances	820	803	1 118
	Dépôts publics et privés	545	618	573
Banque d'Angleterre.	Encaisse	814	851	814
	Circulation	665	659	690
	Escomptes et avances	797	875	975
	Dépôts publics et privés	1 265	1 385	1 410
Banque d'Autriche-Hongrie.	Encaisse	1 024	1 036	1 033
	Circulation	1 318	1 308	1 326
	Escomptes et avances	387	352	386
	Dépôts publics et privés	24	26	32
Banque d'Espagne.	Encaisse	500	510	512
	Circulation	1 235	1 249	1 256
	Escomptes et avances	659	660	735
	Dépôts publics et privés	504	489	519

		31 janvier.	28 février.	31 mars.
		Millions de francs.		
Banque d'Italie.	Encaisse	358	351	353
	Circulation	789	763	762
	Escomptes et avances	318	312	307
	Dépôts publics et privés	259	265	264
Banque de Russie.	Encaisse	3 179	3 146	3 109
	Circulation	2 335	2 291	2 270
	Escomptes et avances	667	650	635
	Dépôts publics et privés	1 860	1 878	1 860

Les mouvements d'or sont particulièrement intéressants :
Au 31 décembre 1897, les encaisses de métal jaune étaient les suivantes :

	31 décembre 1897.	31 mars. 1898.
	Millions de francs.	
Banque de France	1 945	1 862
Banque d'Allemagne	710	761 (1)
Banque d'Angleterre	761	814
Banque d'Autriche-Hongrie	764	769
Banque d'Espagne	236	241
Banque d'Italie	300	302
Banque de Russie	3 095	2 995

La Banque de France, en raison de son taux d'escompte de 2 p. 100 a été particulièrement visée par les exportateurs d'or, la diminution qu'on remarque à la Banque de Russie provient surtout de mouvements intérieurs, la Banque s'efforce de remplacer les billets par de l'or.

D'autre part, les banques associées de New-York ont gagné beaucoup d'or :

Au 31 décembre 1897, elles possédaient une encaisse de	fr.	523 millions
Et au 2 avril		708 —
Augmentation	fr.	185 millions

Cette augmentation de 185 millions est composée presque entièrement de métal jaune.
L'encaisse de toutes les banques nationales des États-Unis s'élevait :

Au 15 décembre 1897, à	fr.	1 266 millions
Elle est, au 18 février 1898, de		1 357 —
Augmentation	fr.	91 millions

dont 82 p. 100 environ d'or.

Enfin, au 31 décembre 1897, le Trésor des États-Unis renfermait :

Or en barres et en monnaies	fr.	987 millions
Au 28 février 1898 il contient		1 054 —
Augmentation	fr.	67 millions

Voici, d'après la douane de New-York, les mouvements d'or du 1er janvier au 2 avril 1898 :

	Exportations.	Importations.
Grande-Bretagne . . . $	»	10 715 343
France	»	10 915 370
Allemagne	»	8 337 479
Indes occidentales	3 745 785	789 995
Mexique	»	27 796
Amérique du Sud	95 942	193 989
Autres pays	492	86 286
	$ 3 842 219	31 066 258

Pendant le trimestre, les changements de taux d'escomptes ont été assez fréquents à la

(1) Chiffre évalué.

Banque d'Allemagne. Elle a commencé l'année avec le taux de 5 p. 100, elle l'a ramené à 4 p. 100 le 20 janvier, à 3 p. 100 le 18 février, pour revenir à 4 p. 100 le 9 avril.

Le taux anglais est resté à 3 p. 100 pendant tout le trimestre. A New-York, le bon-papier, de 60 à 90 jours d'échéance, a trouvé preneur entre 3 p. 100 et 4 3/4.

La Banque de France a défendu son encaisse par une prime sur l'or, la prime cotée à Paris a été de 1 1/2 à 3 1/2 p. 1 000 en janvier, de 1 à 2 p. 1 000 en février, 1 1/2 à 5 p. 1 000 en mars. La Banque d'Angleterre, qui achète les lingots et l'or étranger au prix fixe de 77^{sh},9^{d} l'once standard, les a vendus de 77^{sh},10^{d} 1/4 à 77^{sh},11^{d} en janvier, de 77^{sh},9^{d} 1/2 à 77^{sh},11^{d} en février et au même prix en mars.

La production de l'or continue à être très considérable, les chiffres des entreprises transvaaliennes, qui sont sérieusement établis, accusent, pour l'année 1897, un rendement pour le seul district du Witwatersrand de 276 155 000 fr.

En janvier 1898, il a été de.	fr.	28 513 000
En février, de		27 115 000
En mars, de.		29 658 000
Ensemble.	fr.	85 286 000

D'après M. Preston, directeur de la Monnaie des États-Unis, dont le rapport vient d'être publié, la production de l'or, dans le monde, en 1896, aurait été de 305 379 kilogr. ainsi répartis.

États-Unis	79 880	kilogr.
Australasie.	67 984	—
Afrique	66 819	—
Russie.	32 404	—
Mexique	12 536	—
Autres pays	45 756	—
	305 379	kilogr. valant 1 014 780 000 fr.

En ce qui concerne l'argent, qui perd de plus en plus ses usages monétaires, les mines ont fourni 5 136 274 kilogr., chiffre à peu près égal à celui des deux années précédentes. Les prix de l'once standard d'argent à Londres ont varié de 26^{d} 1/8 à 26^{d} 9/16 en janvier, de 25^{d} 5/8 à 26^{d} 1/4 en février et 25^{d} à 26^{d} en mars.

Les changes ont été fermes pendant le trimestre écoulé, sauf pour les pays à finances avariées, dont la monnaie a éprouvé un nouvel effondrement, on remarque, toutefois, une amélioration dans le change grec.

Voici la valeur, à Paris, d'une somme équivalente à 100 fr. en monnaie étrangère :

	31 janvier.	28 février.	31 mars.
Hollande.	100,30	100,37	100,30
Allemagne	100,00	100,00	100,00
Angleterre	100,00	100,21	100,37
Autriche-Hongrie.	99,86	100,00	99,56
Belgique	99,81	99,81	99,69
Italie	95,33	95,00	94,37
Suisse.	99,37	99,44	99,44
Espagne	75,20	74,50	70,70
Portugal	67,65	67,09	65,35
Russie.	100,26	100,33	100,10
Grèce	64,51	64,51	70,42
Etats-Unis	100,19	100,28	100,00
République Argentine	39,07	36,29	37,98

Au Brésil, la prime de l'or, à la fin de mars était de 333 1/3 p. 100.

Les banques d'émission ayant, pour la plupart, publié leur compte rendu pour 1897, nous croyons intéressant de reproduire les chiffres les plus importants des trois dernières années :

Banque de France.	1895.	1896.	1897.
	Millions de francs.		
Encaisse moyenne	3 292	3 222	3 185
Circulation moyenne	3 527	3 607	3 687
Montant des escomptes	8 622	9 925	10 365
Moyenne du portefeuille commercial.	544	693	733
Moyenne du portefeuille des avances.	312	364	358
Moyenne du solde des comptes courants	730	765	713

Banque d'Allemagne.

	1895.	1896.	1897.
	Millions de marks.		
Encaisse moyenne	1 012	892	872
Circulation moyenne	1 096	1 083	1 086
Montant des escomptes	5 220	6 289	6 761
Moyenne du portefeuille commercial	574	646	645
Moyenne du portefeuille des avances	83	106	108
Moyenne du solde des comptes courants	290	239	235

Banque d'Autriche-Hongrie.

	1895.	1896.	1897.
	Millions de florins.		
Encaisse moyenne	332	404	474
Circulation moyenne	527	588	631
Montant des escomptes	1 250	1 201	1 217
Moyenne du portefeuille commercial	172	174	166
Moyenne du portefeuille des avances	32	30	24
Moyenne du solde des comptes courants	11	11	12

Banque de Belgique.

	1895.	1896.	1897.
	Millions de francs.		
Encaisse moyenne	114	100	105
Circulation moyenne	450	452	477
Montant des escomptes	2 894	2 786	2 922
Moyenne du portefeuille commercial	368	384	413
Moyenne du portefeuille des avances	18	21	20
Moyenne du solde des comptes courants	71	75	83

Banque d'Espagne.

	1895.	1896.	1897.
	Millions de pesetas.		
Encaisse moyenne	494	471	487
Circulation moyenne	953	1 043	1 120
Montant des escomptes	1 349	2 027	2 064
Moyenne du portefeuille commercial	129	217	305
Moyenne du portefeuille des avances	143	226	191
Moyenne du solde des comptes courants	346	403	430

Banque d'Angleterre.

	1895.	1896.	1897.
	Millions de £.		
Encaisse moyenne	39	45	35
Circulation moyenne	26	27	27
Moyenne des portefeuilles escomptes et avances	22	30	29
Moyenne du solde des comptes courants	48	61	50
Compensations du *clearing house*	7 593	7 575	7 491

Au moment où les puissances établissent un contrôle sur les finances helléniques, il n'est pas sans utilité de donner un aperçu du bilan de la principale banque d'émission grecque, la Banque nationale, au 28 février dernier :

Passif exigible.

	Drachmes.
Billets de la Banque	56 419 000
Dépôts sans intérêts	9 912 000
Billets à ordre	7 081 000
Comptes divers	3 815 000
	77 227 000

Passif à terme.

	Drachmes.
Compte de la caisse d'épargne	1 901 000
Dépôts à intérêts	33 824 000
Emprunt à lots	52 689 000
	88 414 000

Actif présumé disponible ou réalisable.

	Drachmes.
Encaisse métallique	1 882 000
Billets des autres banques et de 1 et 2 drachmes	5 099 000
Mandats du Trésor	92 000
Comptes à l'étranger	10 499 000
Portefeuille	17 068 000
Avances sur titres	4 650 000
	39 290 000

Actif immobilisé.

	Drachmes.
Prêts à l'État	147 458 000
Prêts aux communes, etc.	69 608 000
Immeubles	5 917 000
Créances en souffrance	1 551 000
	224 534 000

L'écart de 37 937 000 drachmes entre le passif exigible et l'actif présumé disponible ou réalisable explique l'avilissement de la monnaie hellénique; d'ailleurs, il y a encore 70 727 000 drachmes de billets, émis par la Banque pour le compte du Gouvernement, qui constituent une véritable inflation.

Ajoutons que dans le chapitre de l'actif disponible ou réalisable, on ne peut faire réellement fonds que sur 1 882 000 drachmes de numéraire et sur 10 499 000 drachmes de ressources à l'étranger.

Pierre DES ESSARS.

IX.

LISTE DES OUVRAGES PRÉSENTÉS DANS LA SÉANCE DU 20 AVRIL 1898.

OUVRAGES SIGNÉS (*voir le procès-verbal de la séance, page 141.*)

DOCUMENTS OFFICIELS. — France. — *Les associations ouvrières de production*. — *Salaires et durée du travail dans l'industrie française*, 1891 à 1893; 4ᵉ vol., avec *Album graphique* (Office du travail). — *Document diplomatique relatif à l'arrangement financier avec la Grèce* (Ministère des affaires étrangères). — *Statistique générale de l'Algérie*, 1894, 1895 et 1896 (Gouvernement général de l'Algérie).

Allemagne. — *Grundeigenthum und Gebäude*, 1893 (*Biens-fonds et bâtiments*). — *Zeitschrift des Königlich preussischen statistischen bureaus* (*Revue du Bureau royal de statistique de Prusse*).

Autriche. — *Statistik der Sparcassen*, 1895 (*Caisses d'épargne*). — *Die Ergebnisse der Civilrechtspflege*, 1894 (*Résultats de l'administration de la justice civile*).

Belgique. — *Annuaire statistique*, 1896, 27ᵉ année. — *Travail de nuit des ouvrières de l'industrie dans les pays étrangers*.

Danemark. — *Communications du Bureau de statistique de l'État*, 4ᵉ série, tome II.

Grèce. — *Commerce de la Grèce avec les pays étrangers*, 1896.

Italie. — *Cause di morte*, 1896 (*Causes des décès*).

Russie. — *Population de l'Empire, recensement de 1897*, fasc. 1 et 2. — *Statistique de l'empire de Russie*, nᵒˢ XXXVIII et XLI. — *Récolte des céréales d'hiver et d'été en 1897 comparée aux récoltes de 1892 à 1896*. — *Mouvement de la population dans la Russie d'Europe en 1892 et 1893*. — *Annuaire du Comité central de statistique*, nᵒ 44.

Serbie. — *Annuaire statistique*, tome II, 1894-1895.

États-Unis d'Amérique. — *Statistical abstract*, 1897; *20ᵉ Annuaire statistique*.

Mexique. — *Annuaire statistique*, 1895. — *Statistique générale*, 7ᵉ, 8ᵉ et 9ᵉ années.

Le Gérant, O. BERGER-LEVRAULT.



PUBLICATIONS

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

LE 25e ANNIVERSAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

(1860-1885). Communications et mémoires. La Statistique officielle en France et à l'étranger. Actes et travaux de la Société. Un beau volume in-4° de 444 pages. Paris, Berger-Levrault et Cie, 1886 . . . . 5 fr.

CONFÉRENCES SUR LA STATISTIQUE ET LA GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE

Faites en 1889-1890 à la Réunion des officiers. 1 volume in-12, 406 pages. (Vve Rozier, éditeur, 26, rue Saint-Guillaume). . . . . 3 fr.

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

39e année (1898). Recueil mensuel paraissant le 10 de chaque mois par livraisons de 2 à 3 feuilles.

Abonnement d'un an : { Pour la France . . . . 12 fr.
{ Pour l'étranger (Union postale) . . . . 15 fr.

Un numéro séparé (de 3 feuilles au plus) . . . . 1 fr. 50 c.

On s'abonne chez le Trésorier ou chez MM. Berger-Levrault et Cie, éditeurs, 5, rue des Beaux-Arts, à Paris, et chez tous leurs correspondants.

AVIS IMPORTANT

Collections à prix réduit. — La Société a l'honneur d'informer MM. les Membres titulaires et correspondants qu'elle peut disposer, en leur faveur, d'un certain nombre de collections à peu près complètes, de juillet 1860 à décembre 1895, savoir :

28 collections de 399 à 361 livraisons, sans lacune depuis 1883 ;
4 collections de 357 à 352 livraisons, sans lacune depuis 1884.

Ces collections qui seront livrées en commençant par les plus complètes, sont offertes, rendues **franco** en France, au prix uniforme de 80 fr.

Les années 1896 et 1897, non comprises dans ces collections, peuvent être acquises au prix de 12 fr. chacune.

Prime gratuite aux membres qui rachèteront leurs cotisations. — Une de ces collections sera donnée en *prime gratuite* à tout membre qui rachètera ses cotisations au prix réglementaire de 300 fr. payable facultativement en cinq annuités de 60 fr. La prime est livrable dès le paiement de la deuxième annuité.

Numéros isolés. — En dehors des collections, il existe un plus grand nombre de numéros isolés des années 1863, 1876 à 1882, 1884, 1887, 1888 et 1893 et de certains mois des autres années qui sont offerts séparément au prix de 25 centimes.

Numéros manquants. — La Société serait reconnaissante à ses membres de lui procurer, par échange ou à prix d'argent, les numéros de février, août et décembre 1864, août et novembre 1871-1872, janvier 1874, février 1875, mars 1876 et février 1882 qui manquent à ses collections.

S'adresser au Trésorier, M. Paul Matrat, *29, rue de Tournon, à Paris.*

BIBLIOTHÈQUE

La Bibliothèque de la Société de Statistique de Paris est ouverte tous les jours non fériés, de 11 heures à 5 heures, 80, rue de Varenne (au Ministère du commerce). Bibliothécaire : M. Laugier.

Nancy, imp. Berger-Levrault et Cie.

La prochaine séance aura lieu le mercredi 15 juin 1898, à 9 heures du soir, au siège social, 28, rue Serpente-Danton.

JOURNAL
DE LA
SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

(RECONNUE ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 19 JUIN 1869)

Médaille d'argent aux Expositions universelles de 1878 et de 1889
Diplôme d'honneur aux Expositions de Venise, 1881, et de Bruxelles, 1897
GRAND PRIX A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE LYON, 1894

TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE

N° 6. — JUIN 1898

SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ, 28, RUE SERPENTE-DANTON
(Hôtel des Sociétés savantes)

ON S'ABONNE A PARIS :
CHEZ BERGER-LEVRAULT ET Cie, ÉDITEURS, 5, RUE DES BEAUX-ARTS.

Prix par an : France : 12 fr. — Étranger : 15 fr.

Le Journal paraît par livraisons mensuelles

SOMMAIRE DU N° 6. — 10 JUIN 1898.

Pages.

I. — Procès-verbal de la séance du 18 mai 1898 177

II. — Le commerce comparé de la France pendant les périodes 1887-1891 et 1892-1896, par M. Yves Guyot 180

III. — Quelques exemples de distribution des salaires (*à suivre*), par M. Lucien March. 193

IV. — Nationalité (Extrait d'un rapport au Garde des sceaux, Ministre de la justice) 207

V. — Chronique de statistique sur les questions ouvrières et les assurances sur la vie, par M. Maurice Bellom. 208

VI. — Liste des ouvrages présentés dans la séance du 18 mai 1898. 211

CONVOCATION

SÉANCE DU 15 JUIN 1898

A 9 heures du soir,

AU SIÈGE SOCIAL, HOTEL DES SOCIÉTÉS SAVANTES, 28, RUE SERPENTE-DANTON.

La séance sera précédée du dîner habituel : 7 heures un quart très précises.

(*Les autres séances auront lieu les* 20 juillet, 19 octobre, 16 novembre *et* 21 décembre.)

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU 15 JUIN 1898.

1° A 9 heures très précises : *Ouverture de la séance : Communications diverses du Président, M. Beaurin-Gressier.*

2° M. Arthur Fontaine : *Les associations ouvrières de production.*

3° M. Charles Cerisier : *Causerie en matière coloniale au point de vue économique et positif.*

4° M. L.-L. Vauthier : *Les mouvements de la natalité pendant une période de vingt années.*

AVIS

Pour tout ce qui concerne la rédaction du Journal, les communications à la Société, les présentations de candidatures, les rectifications de noms, qualités et domiciles, s'adresser au SECRÉTAIRE GÉNÉRAL, visible chez lui, 21, rue de la Tour, le lundi, de midi à 5 heures.

Les livres, documents et journaux destinés à la Société doivent être adressés au siège social, 28, rue Serpente-Danton.

Pour le paiement ou le rachat des cotisations et l'acquisition des collections du Journal, s'adresser au TRÉSORIER, visible chez lui, 29, rue de Tournon, le vendredi, de 5 heures et demie à 7 heures et généralement de midi à 1 heure.

Les abonnements au Journal sont reçus chez MM. Berger-Levrault et Cie, 5, rue des Beaux-Arts, à Paris, et chez leurs correspondants en France et à l'étranger.

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 6. — JUIN 1898.

I.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 18 MAI 1898.

SOMMAIRE. — Élection de deux nouveaux membres titulaires. — Présentation des ouvrages : le Secrétaire général et M. Schelle. — Communication de M. le Dr F. Ledé sur la protection de l'enfance en France pendant l'année 1896. — Communication de M. Clément Juglar : Les tableaux officiels ou privés des faits que révèle la statistique portent-ils la trace des événements historiques, politiques ou économiques? — Communication de M. Raphaël-Georges Lévy sur la statistique des opérations des banques américaines. — Communication de M. le Dr Jacques Bertillon sur le Congrès international de démographie de Madrid.

La séance est ouverte à 9 heures sous la présidence de M. Beaurin-Gressier.

Le procès-verbal de la séance du 20 avril 1898 est adopté.

Sont élus, à l'unanimité, *membres titulaires :*

MM. ALBANEL, juge d'instruction au tribunal de la Seine;

Le Dr PAPILLON, professeur de clinique en retraite.

M. le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL cite les ouvrages offerts à la Société par leurs auteurs : 1° *l'Essor industriel et commercial du peuple allemand,* par M. Georges Blondel; *le Rôle des impositions de la commune de Monnay (Orne) en 1790,* publié et commenté par M. Louis Duval; 3° *Bevölkerungslehre und Bevölkerungspolitik,* par M. Arthur Freiherr von Fircks, conseiller de gouvernement, membre du Bureau royal de statistique de Prusse.

M. SCHELLE présente une traduction anglaise des *Réflexions sur la formation et la distribution des richesses,* de Turgot, qui vient de paraître à New-York (1). Elle fait partie d'une collection analogue à celle de la *Petite Bibliothèque économique,* publiée par Guillaumin et Cie. La traduction est due à M. Ashley, de la Handward University de Cambridge (Massachusetts). Elle a été faite avec le plus grand soin, en suivant le texte qu'ont donné MM. Robineau et Schelle dans la *Petite Bibliothèque économique* et qui est le seul exact. On peut, à ce sujet, se référer à un article qui a paru dans le *Journal des Économistes* en 1888 (2).

(1) *Reflections on the formation and the distribution of riches by Turgot.* New-York, the Marmillan C°, 1898.

(2) « Pourquoi les *Réflexions* de Turgot... ne sont-elles pas exactement connues », par Schelle, juillet 1888.

M. le Dr Fernand Ledé lit un travail sur *la Protection de l'enfance en France en 1896*.

Ce sont les résultats de l'application de la loi du 23 décembre 1874, dite loi Roussel, du nom de son promoteur. Depuis le rapport fait par M. Waldeck-Rousseau, alors ministre de l'intérieur, en 1885, aucun travail d'ensemble n'a été fait. Une circulaire ministérielle du 25 août 1896, mise en pratique depuis le 1er janvier 1897, modifie l'application de la loi et surtout la méthode statistique pour évaluer la mortalité des enfants, la durée du séjour des enfants en nourrice, etc. Il était donc nécessaire d'établir un bilan statistique pour clore cette période de vingt années de protection de l'enfance.

En 1896, la loi a été appliquée dans 82 départements; 5 départements actuellement y sont réfractaires (Corse, Hautes-Pyrénées, Haute-Saône, Tarn, Tarn-et-Garonne) et 3 ne votent que des budgets insignifiants, ne permettant pas l'inspection médicale (Finistère, 3726 fr. pour 1185 enfants; Basses-Pyrénées, 710 fr. 67 c. pour 422 enfants; Vendée, 583 fr. 11 c. pour 1 260 enfants). La loi n'est donc appliquée que dans 79 départements.

Les budgets ont suivi les variations suivantes :

355 620 fr.	en 1877	pour	48	départements;
1 328 649 fr.	en 1884	—	63	—
1 831 545 fr.	en 1896	—	79	—

L'inspection médicale mensuelle est faite régulièrement dans 76 départements par 4 282 médecins inspecteurs.

Pendant l'année 1896, 180 557 enfants ont été placés en nourrice et 77,56 p. 100 ont bénéficié de l'inspection médicale; il leur a été fait 621 194 visites médicales (dans 66 départements, qui ont donné les relevés nécessaires).

En prenant en considération le nombre des naissances en 1894, 1895 et 1896, on remarque que 21,71 p. 100 des enfants, nés au cours de ces trois années, ont été placés en nourrice.

Au 31 décembre 1895, il y avait, chez les nourrices mercenaires, 92 346 enfants âgés de moins de deux ans. Pendant le cours de l'année 1896, 88 211 enfants furent placés en nourrice; de ces 180 557 enfants :

12 766 sont décédés, soit une mortalité de	7,07	p. 100.
53 516 ont été repris en fin d'élevage par les parents, soit.	29,64	—
24 152 nés en 1894 ou en 1895 ont atteint l'âge de deux ans chez leur éleveuse et ont continué d'y s'éjourner, soit.	13,38	—

90 123 enfants, soit 49,91 p. 100 des enfants protégés en 1896, étaient donc en nourrice le 1er janvier 1897; c'est sur ce nombre que s'établira la prochaine statistique dressée en vertu de la circulaire ministérielle du 25 août 1896.

Des 180 557 enfants protégés en 1896 :

51,62	p. 100	étaient	des garçons;
48,38	—	—	des filles;
73,84	—	—	légitimes;
26,16	—	—	illégitimes;
36,00	—	—	élevés au sein;
59,46	—	—	— au biberon;
4,54	—	—	en sevrage ou en garde;
61,62	—	—	placés dans le département où ils étaient nés;
38,38	—	—	— dans un département autre que celui de leur naissance.

Le Dr F. Ledé établit, par des chiffres, l'exode des grandes villes des enfants nouveau-nés et remarque que 41 111 enfants nés à Paris étaient en nourrice dans 67 départements pendant l'année 1896, et constituaient 22,76 p. 100 de l'effectif

total des enfants protégés. Certains départements (Seine-et-Oise, Orne, Loiret, Eure-et-Loir, Ardèche, Yonne, Seine-et-Marne, Sarthe, Loir-et-Cher, Nièvre, Isère) reçoivent de 2 048 à 4 414 enfants exportés de leur département de naissance. Ces enfants séjournent chez les éleveuses de 6 mois 8 jours pour les enfants autochtones à 7 mois 2 jours pour les enfants importés et reçoivent, en moyenne, 11 visites médicales pour 2 enfants, soit 5 visites 60 par enfant.

Abordant la question budgétaire, l'auteur fait observer que l'inspection médicale mensuelle ne coûte que 60,02 p. 100 du budget, tandis que l'administration coûte 25 p. 100 du budget (exactement 24,98 p. 100), et que les tournées des inspecteurs départementaux ne coûtent que 3,97 p. 100 du budget. Le reste, 11,03 p. 100, constitue quelques gratifications et surtout les récompenses aux bonnes éleveuses.

Il présente, comme conclusions, les desiderata suivants :

1° Application obligatoire et uniforme de la loi de protection des enfants du premier âge et vote des crédits suffisants, dont moitié est remboursée par l'État, dans tous les départements;

2° Inspection médicale assurée à tous les enfants placés en dehors du domicile de leurs parents réels, c'est-à-dire aux enfants illégitimes non élevés par leur mère, aux enfants assistés et enfin aux enfants secourus dans le domicile de leurs parents;

3° Assurance d'une protection efficace aux enfants dits exportés, placés loin du domicile des parents, et dont la mortalité, 8,30 p. 100 (pour les enfants de Paris), dépasse de 2,69 p. 100 la mortalité des enfants placés dans leur département de naissance.

M. Ledé se réserve de donner ultérieurement, dans le Journal de la Société, des renseignements plus circonstanciés sur cette importante question.

M. Clément Juglar traite cette question : *Les tableaux officiels ou privés des faits que relève la statistique portent-ils la trace des événements historiques, politiques ou économiques ?*

M. Raphaël-Georges Lévy entretient l'assemblée de la *Statistique des opérations des Banques américaines*.

Ces deux communications, trop étendues pour trouver place dans le présent procès-verbal, figureront *in extenso* dans de prochains numéros du Journal de la Société.

M. le Dr Jacques Bertillon rend compte, en ces termes, du *Congrès de démographie,* qui s'est réuni à Madrid du 10 au 17 avril dernier :

De même que les précédents Congrès, celui-ci s'est réuni conjointement avec le Congrès d'hygiène. Grâce aux soins de nos collègues espagnols, et notamment grâce au zèle infatigable de M. Amalio Gimeno, professeur à l'École de médecine de Madrid et secrétaire général du Congrès, cette assemblée internationale a brillamment réussi. Nous devons être d'autant plus touchés de la magnifique hospitalité espagnole, que ce Congrès se réunissait au milieu de circonstances extrêmement douloureuses pour tous les amis de l'humanité.

Le Congrès de démographie se composait de trois sections; cette subdivision était nécessitée par le grand nombre de travaux présentés. Je n'ai donc pas pu les connaître tous. Beaucoup d'entre eux étaient des monographies intéressantes sur la démographie d'une ville ou d'un territoire restreint de l'Espagne. En outre, nous avons eu un travail d'une portée plus générale; c'est l'étude complète de la démographie espagnole, pour chaque province de la péninsule, par deux jeunes démographes, M. Luis de Hoyos Sáinz, avocat, et M. Telesforo de Aranzadi, professeur à l'Université de Grenade. Leur ouvrage, illustré de nombreux cartogrammes, offre un très vif intérêt.

Les étrangers étaient nombreux au Congrès de démographie. La France y était représentée notamment par notre confrère, M. Arthur Chervin, et par M. le Dr Fleury (de Saint-Étienne), qui a présenté un travail sur la fréquence de la phtisie. M. Mayet, de Berlin, a fait adopter des vœux relatifs à la statistique des mariages

consanguins. M. Guillaume (de Berne) en a fait adopter d'autres relatifs au recensement du monde en l'an 1900. Enfin, MM. Sedlaczek (de Vienne), de Candido (de Madrid) et Bertillon ont présenté, sur la demande du Congrès de Budapest, un rapport sur la méthode à suivre pour le calcul de la mortalité infantile. M. Juraschek (de Vienne), M. Blenck (de Berlin), M. le baron de Verschuer (de la Haye), M. Stuart (de la Haye) et M. Manjara (du Mexique) ont apporté au Congrès leur savant concours.

On voit que le Congrès de démographie de Madrid a été laborieux et fécond. La prochaine session se réunira à Paris en 1900.

Nous avons emporté de notre séjour en Espagne un souvenir ineffaçable et un sentiment de vive sympathie pour ce noble et malheureux pays.

M. le PRÉSIDENT remercie MM. Jacques Bertillon et Arthur Chervin d'avoir bien voulu représenter la Société de statistique de Paris au Congrès de démographie de Madrid et les félicite de la part importante qu'ils ont prise aux travaux de cette réunion internationale. (*Marques unanimes d'adhésion.*)

L'ordre du jour de la séance du 15 juin 1898 est ainsi arrêté :

1° M. Arthur Fontaine : Les associations ouvrières de production ;

2° M. Charles Cerisier : Causerie en matière coloniale au point de vue économique et positif ;

3° M. L.-L. Vauthier : Les mouvements de la natalité pendant une période de vingt années.

La séance est levée à 11 h. 1/4.

Le Secrétaire général,
Em. YVERNÈS.

Le Président,
BEAURIN-GRESSIER.

Légion d'honneur.

Par décret en date du 28 mai 1898, rendu sur la proposition du Ministre des affaires étrangères, M. DUBOIS DE L'ESTANG (Jean-Charles-Étienne), inspecteur des finances, délégué du gouvernement de la République française à la Commission internationale de contrôle des finances helléniques, a été promu au grade d'officier.

II.

LE COMMERCE COMPARÉ DE LA FRANCE PENDANT LES PÉRIODES 1887-1891 ET 1892-1896 (1).

I.

SIX GRANDES PÉRIODES DU COMMERCE DE LA FRANCE.

Si on veut avoir un aperçu historique du commerce de la France depuis 40 ans, il faut le diviser en six grandes périodes quinquennales :

1° Celle qui a précédé immédiatement les traités de commerce de 1860.

2° Celle qui les a suivis.

3° Celle qui représente la fin de l'ère libérale inaugurée par les traités de commerce de 1860.

4° Celle qui a suivi le relèvement des tarifs de 1881.

5° Celle qui a précédé immédiatement les tarifs de 1892.

6° Celle qui a suivi la suppression des traités de commerce et les tarifs entrés en vigueur le 1er avril 1892.

(1) Communication faite à la Société de statistique de Paris dans la séance du 19 janvier 1898.



Le commerce général, qui comprend le transit, les marchandises qui ne sortent pas des entrepôts, a parcouru les phases suivantes.

Commerce général.

Périodes.	Importations.	Exportations.
	Millions de francs.	
1855-1859 . . .	2 421	2 716
1862-1865 . . .	3 383	3 773
1876-1880 . . .	5 252	4 382
1882-1886 . . .	5 426	4 349
1887-1891 . . .	5 368	4 582
1892-1896 . . .	4 946	4 437

Il est en baisse sur les trois périodes précédentes. Voici le détail du commerce général pour les deux dernières périodes quinquennales :

Commerce général.

Années.	Importations.	Exportations.	Années.	Importations.	Exportations.
1887. . .	4 942,7	4 238,2	1892. . .	5 135,9	4 551,3
1888. . .	5,187,2	4 298,2	1893. . .	4 951,5	4 326,4
1889. . .	5 320,3	4 803,5	1894. . .	4 794,9	4 124,6
1890. . .	5 452,4	4 840,2	1895. . .	4 919,6	4 589,3
1891. . .	5 938,3	4 730,5	1896. . .	4 928,8	4 593,6
Totaux . .	26 840,9	22 910,6	Totaux . .	24 730,7	22 185,2
Moyenne .	5 368,2	4 582,1	Moyenne .	4 946,1	4 437,0
			Différence.	— 422,1	— 145,1

Commerce spécial.

		Importations.		Exportations.	
		Millions de francs.		Millions de francs.	
1re période	1855-1859. . .	1 732	%	1 894	%
2e —	1862-1865. . .	2 447	+ 41	2 564	+ 30
3e —	1876-1880. . .	4 292	+ 76	3 375	+ 32
4e —	1882-1886. . .	4 453	+ 3	3 319	— 1,6
5e —	1887-1891. . .	4 330	— 2,8	3 504	+ 5,6
6e —	1892-1896. . .	3 882	— 10	3 310	— 5,5

Les chiffres du commerce spécial sont également inférieurs aux trois périodes quinquennales qui ont précédé la période 1892-1896, qui coïncide avec l'établissement du tarif de 1892.

En voici le détail, année par année, pour les deux dernières périodes quinquennales :

Commerce spécial.

Années.	Importations.	Exportations.	Années.	Importations.	Exportations.
1887. . .	4 026,0	3 246,5	1892. . .	4 188,0	3 460,7
1888. . .	4 107,0	3 246,7	1893. . .	3 853,7	3 236,4
1889. . .	4 316,8	3 704,0	1894. . .	3 850,4	3 078,1
1890. . .	4 436,9	3 753,4	1895. . .	3 719,9	3 373,8
1891. . .	4 767,8	3 570,0	1896. . .	3 798,6	3 400,9
Totaux . .	21 654,5	17 520,6	Totaux . .	19 410,6	16 549,9
Moyenne .	4 330,9	3 504,1	Moyenne .	3 882,1	3 310,0

Si nous répartissons ces chiffres entre les trois grandes divisions employées dans les tableaux de douanes, nous trouvons :

Années.	Importations. Objets d'alimentation.	Importations. Matières nécessaires à l'industrie.	Importations. Objets fabriqués.	Exportations. Objets d'alimentation.	Exportations. Matières nécessaires à l'industrie.	Exportations. Objets fabriqués.
			Période de 1887-1891.			
			Millions de francs.			
1887. . .	1 423,0	2 014,4	588,6	703,0	805,0	1 738,5
1888. . .	1 507,0	2 057,7	542,3	726,7	815,3	1 704,7
1889. . .	1 441,2	2 303,4	572,2	837,5	940,7	1 925,8
1890. . .	1 445,1	2 372,9	618,9	855,4	897,4	2 000,6
1891. . .	1 652,5	2 447,2	668,1	808,8	832,6	1 928,3
	7 468,8	**11 195,6**	**2 990,1**	**3 931,4**	**4 291,0**	**9 297,9**
Moyenne .	**1 493,7**	**2 239,1**	**598,0**	**786,3**	**858,2**	**1 859,5**
			Période de 1892-1896.			
1892. . .	1 400,4	2 172,7	614,9	759,3	822,6	1 878,8
1893. . .	1 060,7	2 228,9	564,1	710,6	784,0	1 741,8
1894. . .	1 197,6	2 104,5	548,3	666,2	754,7	1 657,2
1895. . .	1 035,5	2 100,9	583,5	591,0	873,6	1 909,2
1896. . .	1 006,6	2 173,6	618,4	651,8	836,2	1 912,2
	5 700,8	**10 780,6**	**2 929,2**	**3 378,9**	**4 071,1**	**9 099,2**
Moyenne .	**1 140,1**	**2 156,1**	**585,8**	**675,7**	**814,2**	**1 819,8**
			Différence des totaux.			
	1 768,0	**415,0**	**60,9**	**552,5**	**219,9**	**198,7**
			Différence des moyennes.			
	353,6	**83,0**	**13,0**	**110,6**	**44,0**	**39,7**
			Différence pour 100.			
	23,7	**3,7**	**1,9**	**14**	**5,1**	**2,1**

La diminution des importations et des exportations porte surtout sur les objets d'alimentation.

Les objets d'alimentation et les matières premières comptent pour 85 p. 100 dans nos *importations* et les objets fabriqués pour 15 p. 100.

A l'exportation, les objets fabriqués comptent pour plus de 55 p. 100.

Toute mesure qui tend à élever le prix de revient des objets fabriqués a pour résultat d'atteindre plus de la moitié de nos exportations.

II.

Si nous comparons le prix moyen de la tonne importée et exportée pendant ces deux périodes, voici les différences que nous trouvons.

Années.	Prix moyen de la tonne importée.	Prix moyen de la tonne exportée.
1887.	194	608
1888.	190	601
1889.	205	572
1890.	195	556
1891.	197	522
Prix moyen .	**196**	**572**
1892.	188	513
1893.	170	509
1894.	164	463
1895.	170	468
1896.	168	467
Prix moyen .	**172**	**484**

	Importations.	Exportations.
Différence absolue entre la valeur des tonnes importées et la valeur des tonnes exportées.	**376**	**312**
Valeur pour 100 de la tonne importée relativement à la tonne exportée	**34,4**	**66,3**
	Pour 100.	
Différence pour 100 d'une période à une autre.	**10,2** (1re période.)	**15,4** (2e période.)

La différence d'une période à l'autre a été de **10,2** p. 100 : or, c'est exactement la proportion de la diminution de la valeur de nos importations, malgré tous les efforts des douanes, malgré les bonnes récoltes que nous avons eues; on peut donc dire que nos importations sont restées stationnaires, si on compare les prix aux quantités.

Nos exportations ont diminué de **5,5** p. 100 comme valeur; la baisse de prix a été de **15,4**. Leur chiffre global en quantité aurait donc augmenté de 10 p. 100.

Le commerce des sept grands clients de la France pendant les deux pério̧des.

Nous allons comparer, pendant les deux périodes 1887-1891 et 1892-1896, le commerce des sept grandes nations qui représentent les trois quarts de notre commerce extérieur. Nous allons examiner si la dépression de leur commerce a été plus ou moins grande que celle du nôtre.

Angleterre.

Période de 1887-1891. *Période de 1892-1896.*

(En millions de livres sterling.)

Années.	Importations.	Exportation des produits britanniques.	Années.	Importations.	Exportation des produits britanniques.
1887.	387,6	221,9	1892.	423,7	227,0
1888.	362,2	234,5	1893.	404,6	218,0
1889.	427,6	248,9	1894.	408,3	215,8
1890.	420,6	263,5	1895.	416,6	225,8
1891.	435,4	247,2	1896.	441,8	240,1
Total. . . .	**2 033,4**	**1 216,0**	Total. . . .	**2 095,0**	**1 126,7**
Moyenne annuelle.	**406,6**	**243,2**	**Moyenne annuelle.**	**419,0**	**225,3**

Différence des totaux pour les 2 périodes : Import. + **61,6** Export. — **90,3**
Différence entre les 2 moyennes annuelles : Import. + **12,4** Export. — **18,9**

		Importations.	Exportations.
		Millions de francs.	
Totaux (en francs)	1887-1891	50 830	30 400,0
	1892-1897	52 370	28 167,5
Différence		+ 1 540	— 2 232,5
Moyennes annuelles (en francs)	1887-1891	10 150	6 080,0
	1892-1897	10 470	5 632,5
Différence		+ 300,8	— 347,5

BELGIQUE.

Période de 1887-1891. — *Période de 1892-1896.*

(En millions de francs.)

Années.	Importations.	Exportations.	Années.	Importations.	Exportations.
1887	1 431,9	1 240,6	1892	1 536,5	1 369,4
1888	1 534,4	1 243,7	1893	1 575,1	1 355,9
1889	1 556,4	1 458,5	1894	1 574,6	1 303,7
1890	1 672,1	1 437,0	1895	1 577,2	1 153,4
1891	1 799,8	1 519,0	1896	1 865,3	1 480,8
Total	7 994,6	6 898,8	Total	8 128,7	6 663,2
Moyenne	1 598,9	1 379,7	Moyenne	1 625,7	1 332,6

Différence des totaux pour les 2 périodes : Import. + 134,1 Export. — 235,6
Différence entre les 2 moyennes annuelles : Import. + 26,8 Export. — 47,1

ALLEMAGNE.

Période de 1887-1891. — *Période de 1892-1896.*

(En millions de marcs [1 fr. 25 c.].)

Années.	Importations.	Exportations.	Années.	Importations.	Exportations.
1887	3 111,4	3 134,0	1892	4 018,5	2 954,1
1888	3 270,7	3 203,5	1893	3 961,7	3 092,0
1889	3 989,6	3 164,8	1894	3 938,2	2 961,4
1890	4 145,5	3 326,5	1895	4 120,7	3 317,9
1891	4 150,8	3 175,5	1896	4 324,0	3 403,0
Total	18 668,0	16 004,3	Total	20 363,1	15 728,4
Moyenne annuelle	3 533,6	3 200,8	Moyenne annuelle	4 072,6	3 145,6

Différence des totaux pour les 2 périodes : Import. + 1 695,1 Export. — 275,9
Différence entre les 2 moyennes annuelles : Import. + 539,0 Export. — 55,2

		Importations.	Exportations.
		Millions de francs.	
Totaux (en francs)	1887-1891	22 334,0	20 005,3
	1892-1896	25 443,8	19 660,5
Différences		+ 3 109,8	— 344,8
Moyennes annuelles (en francs)	1887-1891	4 417,0	4 001,0
	1891-1896	5 090,7	3 933,0
Différences		+ 673,7	— 68,0

ÉTATS-UNIS.

Période de 1887-1891. *Période de 1892-1896.*

(En millions de dollars.)

Années.	Importations.	Exportations.	Années.	Importations.	Exportations.
1887	558,7	703,0	1892	734,7	1 015,7
1888	574,1	683,9	1893	758,0	831,0
1889	595,2	730,3	1894	559,7	869,2
1890	618,6	845,3	1895	618,5	793,4
1891	694,7	872,3	1896	578,8	1 051,9
Total	3 041,3	3 834,8	Total	3 249,7	4 561,2
Moyenne annuelle	608,2	766,9	Moyenne annuelle	649,9	912,2

Différence des totaux pour les 2 périodes : Import. + 208,4 Export. + 726,4
Différence entre les 2 moyennes annuelles : Import. + 41,7 Export. + 145,3

		Millions de francs.	
Totaux	1889-1891	15 814,7	19 940,9
	1892-1896	16 898,4	21 718,7
Différences		+ 1 083,6	+ 1 777,8
Moyennes annuelles (en francs)	1888-1891	3 162,6	3 987,8
	1892-1896	3 379,4	4 743,4
Différences (en francs)		+ 216,8	+ 755,5

ESPAGNE. (Commerce général [1].)

Période de 1887-1891. *Période de 1892-1896.*

(En millions de francs.)

Années.	Importations.	Exportations.	Années.	Importations.	Exportations.
1887	811,2	722,2	1892	850,5	759,5
1888	716,1	763,1	1893	770,7	709,7
1889	866,3	896,9	1894	804,8	672,9
1890	941,1	937,8	1895	686,7	660,9
1891	1 018,8	932,2	1896	631,2	732,0
Total	4 353,5	4 252,2	Total	3 743,9	3 535,0
Moyenne annuelle	870,7	850,4	Moyenne annuelle	748,7	707,0

Différence des totaux pour les 2 périodes : Import. — 609,6 Export. — 717,2
Différence entre les 2 moyennes annuelles : Import. — 122,0 Export. — 143,4

ITALIE.

Période de 1887-1891. *Période de 1892-1896.*

(En millions de francs.)

Années.	Importations.	Exportations.	Années.	Importations.	Exportations.
1887	1 605,6	1 006,1	1892	1 173,4	858,2
1888	1 174,6	891,9	1893	1 191,2	964,2
1889	1 391,2	950,6	1894	1 094,6	1 026,5
1890	1 319,6	895,6	1895	1 187,3	1 037,7
1891	1 126,6	876,8	1896	1 174,2	1 109,8
Total	6 617,6	4 621,0	Total	5 820,7	4 996,4
Moyenne annuelle	1 323,5	924,2	Moyenne annuelle	1 164,1	999,2

Différence des totaux pour les 2 périodes : Import. — 796,9 Export. + 375,4
Différence entre les 2 moyennes annuelles : Import. — 159,4 Export. + 75,0

(1) L'Espagne n'indique pas la différence entre le commerce spécial et le commerce général.

SUISSE.

Période de 1887-1891. *Période de 1892-1896*

(En millions de francs.)

Années.	Importations.	Exportations.	Années.	Importations.	Exportations.
1887. . . .	793,0	649,9	**1892**. . . .	864,4	657,6
1888. . . .	777,5	652,0	**1893**. . . .	827,5	646,5
1889. . . .	906,6	695,3	**1894**. . . .	825,9	621,2
1890. . . .	954,3	702,8	**1895**. . . .	916,0	663,0
1891. . . .	932,2	671,9	**1896**. . . .	993,0	688,0
Total. . . .	**4363,6**	**3371,9**	Total. . . .	**4426,8**	**3276,3**
Moyenne annuelle.	**872,7**	**674,3**	**Moyenne annuelle.**	**885,3**	**655,2**

Différence des totaux pour les **2** périodes : Import. + **63,2** Export. — **95,6**
Différence entre les **2** moyennes annuelles : Import. + **12,6** Export. — **19,1**

Si on compare les chiffres les plus hauts et les plus bas de ces deux périodes, on remarquera que les années où les importations ont été les plus fortes sont celles aussi qui ont obtenu, à peu de chose près, les plus hauts chiffres d'exportation : la France en 1889, 1890, 1891 et en 1896; l'Angleterre en 1891 et en 1896; la Belgique en 1891 et en 1896; l'Allemagne en 1890 et en 1891 ; la Suisse en 1890 et en 1896; l'Italie en 1889 et en 1893; l'Espagne en 1891 et en 1892.

Ce fait prouve que l'activité commerciale s'exerce dans les deux sens; que lorsque les économistes déclarent que l'importation et que l'exportation sont solidaires, leur affirmation n'est pas une conception *à priori,* mais est basée sur les faits.

Quelle est la différence pour 100 entre les deux périodes pour les divers pays ? Le commerce d'une de ces nations a-t-il proportionnellement plus ou moins fléchi que le commerce français ?

Différence pour 100 des moyennes annuelles entre les deux périodes 1887-1891 et 1892-1896.

	Importations.	Exportations.
France.	— 10	— 5,5
Angleterre	+ 3	— 7
Allemagne	+ 15,2	— 1,7
États-Unis	+ 6	+ 18
Espagne	— 14	— 16,9
Italie.	— 12	+ 8,1
Suisse	— 1,4	— 2,8

En Europe, dans un seul pays les exportations ont augmenté : l'*Italie.*

Nous rappelons que la différence pour la France est de — **10** pour l'importation et de — **5,5** pour l'exportation.

Dans deux pays, l'Espagne et l'Italie, les importations ont proportionnellement diminué plus que les nôtres.

Dans deux pays, en Angleterre et en Espagne, les exportations ont diminué plus que les nôtres.

En Europe, dans un seul pays, l'Italie, les exportations ont augmenté. Si les

bimétallistes disent que c'est parce qu'elle a le change contre elle, l'exemple de l'Espagne est une réponse à cette assertion.

Ceux qui croient que la puissance industrielle et commerciale d'un pays se mesure à la restriction de ses importations et à l'augmentation de ses exportations, devraient dire que l'Allemagne et l'Angleterre ont subi un recul et présenter l'Italie comme la nation dont la puissance économique a manifesté le plus grand développement pendant cette période.

Commerce de la France avec ses sept grands clients.

PREMIÈRE PÉRIODE 1887-1891.

Importations et exportations réunies.

(En millions de francs.)

Années.	Angleterre.	Allemagne.	Belgique.	États-Unis.	Espagne.	Italie.	Suisse.
1887. . . .	1 295,3	638,1	894,5	596,3	506,0	499,8	321,4
1888. . . .	1 392,4	610,8	891,5	503,6	550,4	300,6	306,3
1889. . . .	1 533,8	680,3	1 045,6	580,9	549,9	277,4	332,0
1890. . . .	1 653,1	692,6	1 038,1	646,2	506,4	271,8	347,0
1891. . . .	1 601,6	730,4	986,7	733,9	592,7	249,1	338,2
Total. . . .	**7 476,2**	**3 382,2**	**4 856,4**	**3 060,9**	**2 705,4**	**1 598,7**	**1 644,9**
Moyenne annuelle.	**1 495,2**	**676,4**	**971,2**	**612,1**	**541,0**	**319,5**	**328,9**

DEUXIÈME PÉRIODE 1892-1896.

Années.	Angleterre.	Allemagne.	Belgique.	États-Unis.	Espagne.	Italie.	Suisse.
1892. . . .	1 557,4	692,8	890,0	773,6	412,7	265,0	319,9
1893. . . .	1 453,2	659,4	897,9	522,0	324,0	279,7	247,7
1894. . . .	1 393,1	634,9	849,9	512,8	283,4	219,7	196,5
1895. . . .	1 495,6	644,8	784,9	571,9	321,7	248,9	230,5
1896. . . .	1 541,2	647,6	783,4	538,5	388,2	242,1	255,3
Total. . . .	**7 440,5**	**3 279,5**	**4 206,1**	**2 918,8**	**1 730,0**	**1 255,4**	**1 249,9**
Moyenne annuelle.	**1 488,1**	**665,9**	**841,2**	**583,7**	**346,0**	**251,0**	**249,9**

Différences globales de notre commerce avec ces sept nations pendant les cinq années 1887-1891 et 1892-1896.

(Importations et exportations réunies.)

Périodes.	Angleterre.	Allemagne.	Belgique.	États-Unis.	Espagne.	Italie.	Suisse.
1887-91. . .	7 476,2	3 382,2	4 856,4	3 060,9	2 705,4	1 598,7	1 644,9
1892-96. . .	7 440,5	3 279,5	4 206,1	2 918,8	1 730,0	1 255,4	1 249,9
	— 35,7	**— 102,7**	**— 650,3**	**— 142,1**	**— 975,4**	**— 343,3**	**— 395,0**

Le commerce de la France a diminué avec toutes ces nations, excepté avec l'Angleterre et l'Allemagne. Si on déduit les 141 millions que représente l'augmenta-

tion de son commerce avec ces deux dernières nations, le chiffre global de la diminution est de **2 364** millions avec ses sept grands clients, soit de **473** millions par an.

D'Angleterre en France et de France en Angleterre.

(En millions de francs.)

Années.	Importations.	Exportations.	Années.	Importations.	Exportations.
1887. . . .	475,7	819,6	**1892**. . . .	530,1	1 027,3
1888. . . .	528,8	863,6	**1893**. . . .	491,9	961,4
1889. . . .	537,6	996,2	**1894**. . . .	480,2	912,9
1890. . . .	626,9	1 026,2	**1895**. . . .	496,0	999,6
1891. . . .	588,9	1 012,7	**1896**. . . .	510,6	1 030,6
Total. . . .	**2 757,9**	**4 718,3**	Total. . . .	**2 508,8**	**4 931,8**
Moyenne annuelle.	**544,9**	**943,6**	**Moyenne annuelle.**	**501,7**	**986,3**

De Belgique en France et de France en Belgique.

Années.	Importations.	Exportations.	Années.	Importations.	Exportations.
1887. . . .	413,9	480,6	**1892**. . . .	387,8	502,1
1888. . . .	419,0	472,5	**1893**. . . .	393,0	504,9
1889. . . .	474,9	570,7	**1894**. . . .	371,9	478,0
1890. . . .	500,5	537,6	**1895**. . . .	288,1	496,8
1891. . . .	486,6	500,3	**1896**. . . .	282,0	501,4
Total. . . .	**2 294,9**	**2 561,7**	Total. . . .	**1 722,8**	**2 483,2**
Moyenne annuelle.	**458,9**	**512,3**	**Moyenne annuelle.**	**344,5**	**496,7**

Allemagne.

Années.	Importations.	Exportations.	Années.	Importations.	Exportations.
1887. . . .	321,9	316,2	**1892**. . . .	337,4	355,4
1888. . . .	332,6	308,2	**1893**. . . .	323,1	336,3
1889. . . .	338,4	341,9	**1894**. . . .	310,3	324,6
1890. . . .	351,0	341,6	**1895**. . . .	310,2	333,8
1891. . . .	366,6	364,1	**1896**. . . .	307,9	333,7
Total. . . .	**1 710,5**	**1 672,0**	Total. . . .	**1 588,9**	**1 683,8**
Moyenne annuelle.	**342,1**	**334,4**	**Moyenne annuelle.**	**317,7**	**336,7**

États-Unis.

Années.	Importations.	Exportations.	Années.	Importations.	Exportations.
1887. . . .	325,0	271,3	**1892**. . . .	533,5	240,1
1888. . . .	247,9	255,7	**1893**. . . .	317,1	204,9
1889. . . .	306,8	273,5	**1894**. . . .	327,0	185,8
1890. . . .	317,4	328,8	**1895**. . . .	283,2	288,7
1891. . . .	486,3	247,6	**1896**. . . .	313,8	221,7
Total. . . .	**1 683,4**	**1 376,9**	Total. . . .	**1 774,6**	**1 144,2**
Moyenne annuelle.	**336,6**	**275,3**	**Moyenne annuelle.**	**354,9**	**228,8**

ESPAGNE.

Années.	Importations.	Exportations.	Années.	Importations.	Exportations.
1887. . . .	356,7	149,3	1892. . . .	278,1	134,6
1888. . . .	378,3	172,1	1893. . . .	210,1	113,8
1889. . . .	355,4	194,5	1894. . . .	174,7	108,7
1890. . . .	353,8	152,6	1895. . . .	213,0	108,7
1891. . . .	411,6	181,1	1896. . . .	287,9	100,3
Total. . . .	1 855,8	849,6	Total. . . .	1 163,8	566,1
Moyenne annuelle.	371,1	169,9	Moyenne annuelle.	232,7	113,2

ITALIE.

Années.	Importations.	Exportations.	Années.	Importations.	Exportations.
1887. . . .	307,7	192,1	1892. . . .	132,4	132,6
1888. . . .	181,2	119,4	1893. . . .	151,3	128,4
1889. . . .	133,6	143,8	1894. . . .	121,6	98,1
1890. . . .	121,9	149,9	1895. . . .	114,6	134,3
1891. . . .	123,6	125,5	1896. . . .	126,9	115,2
Total. . . .	868,0	730,7	Total. . . .	646,8	608,6
Moyenne annuelle.	173,6	146,1	Moyenne annuelle.	129,3	121,7

SUISSE.

Années.	Importations.	Exportations.	Années.	Importations.	Exportations.
1887. . . .	104,9	216,6	1892. . . .	92,0	227,9
1888. . . .	97,2	209,1	1893. . . .	74,9	172,8
1889. . . .	101,5	230,5	1894. . . .	66,6	129,9
1890. . . .	104,2	242,8	1895. . . .	67,3	163,2
1891. . . .	103,4	234,8	1896. . . .	75,4	179,9
Total. . . .	511,2	1 133,8	Total. . . .	376,2	873,7
Moyenne annuelle.	102,2	226,7	Moyenne annuelle.	75,2	174,7

C'est avec l'Angleterre, la nation la plus riche, que la part de nos exportations est la plus grande relativement à nos importations; nous exportons 71 p. 100 en Angleterre quand nous importons 29 p. 100; ou autrement nous exportons pour plus de 2 fr. de marchandises quand nous en recevons pour 1 fr. De la Suisse, pays riche, nous importons 30 p. 100 quand nous lui envoyons 70.

En Allemagne, nos exportations dépassent légèrement nos importations.

Aux États-Unis, nos exportations sont inférieures de 126 millions; nos importations comptent pour 60 p. 100 dans le total de notre commerce avec les États-Unis.

La différence entre nos importations et nos exportations avec l'Espagne confirme une fois de plus la démonstration faite par tant d'auteurs. Ce sont les pays pauvres qui exportent plus qu'ils n'importent.

Dans notre commerce avec l'Espagne, la part de notre importation est de 68 p. 100 et la part de notre exportation de 32 p. 100.

En Italie, la part des importations françaises est de **52 p. 100**, et celle de nos exportations de **48**.

Dans le tableau suivant, je vais comparer le mouvement global de nos exportations dans les sept pays pendant les deux périodes de 1887-1891 et 1892-1896.

Exportation totale comparée des cinq années 1887-1891 et 1892-1896.

(En millions de francs.)

Périodes.	Angleterre.	Allemagne.	Belgique.	États-Unis.	Espagne.	Italie.	Suisse.
1887-91 . . .	4 718,3	1 672,0	2 561,7	1 376,9	849,6	729,7	1 133,8
1892-96 . . .	4 931,7	1 689,8	2 483,2	1 144,2	561,1	608,6	873,6
Différence. .	+ 213,4	+ 17,8	— 78,5	— 232,7	— 288,5	— 121,1	— 260,2

En déduisant les **235** millions qui représentent l'augmentation de nos exportations en Angleterre et en Allemagne, des **981** millions qui représentent le chiffre total de la diminution de nos exportations avec les sept grands clients, nous constatons que la perte totale est de **745,8**, sur un chiffre total d'exportations de **16 549** millions. Cette diminution représente 4,5 p. 100. La diminution pour toute notre exportation avec toutes les nations a été de 5,5 p. 100.

La perte sur les sept pays compte donc pour les *quatre cinquièmes*.

Part des dix principaux objets d'importation et d'exportation avec les sept grands clients.

	Importations.			Exportations.		
	Total des importations en France.	Chiffre des dix objets.	Proportion pour 100.	Total des exportations de France.	Chiffre des dix objets.	Proportion pour 100.
Angleterre.	511,1	275,6	53	1 033	599	57
Belgique	282	143,5	50	501	258	51
Allemagne.	307,8	145,8	47	339,6	145,8	42
Espagne.	287,9	244,4	85	100,3	49,9	45
Suisse	75,4	53,8	71	179,9	91,2	50
Italie.	113,7	77,1	65	83,6	58,9	70
États-Unis.	313,7	268,2	85	224,7	149	66

Quatre objets : les vins, représentant 172 millions de francs, le plomb, les laines et les fruits comptent pour 76 p. 100 de l'importation de l'Espagne en France.

Les dix principaux objets de commerce avant et après 1892.

Je vais comparer, pendant les deux périodes, les importations et les exportations des 10 principaux objets de notre commerce, qui représentent 32 p. 100 de nos importations et 45 p. 100 de nos exportations.

Sur ces dix objets, il n'y en a qu'un qui soit en augmentation : le café; tous les autres présentent des diminutions. Il y en a qui auraient dû présenter des augmentations : tels les cotons, matière première destinée aux filatures et aux tissages qui ont obtenu de si grands relèvements de droits. Or, la moyenne annuelle a baissé de plus de 16 millions, soit de **8,3** p. 100.

Importations.

Années.	Laine en masse.	Vins.	Soies.	Café.	Houille.	Coton en laine.	Bois communs.	Graines et fruits oléagineux.	Céréales.	Peaux brutes.
1re période.										
1887. .	325,6	443,7	274,7	132,2	126,2	203,3	158,3	133,8	289,2	152,8
1888. .	329,0	437,9	192,0	131,9	143,4	157,7	165,6	146,5	375,3	135,1
1889. .	371,2	383,7	291,6	144,9	212,2	202,9	172,8	155,3	365,6	180,3
1890. .	337,4	349,8	239,7	156,1	247,8	206,4	157,9	192,5	363,3	210,9
1891. .	340,3	401,1	248,8	149,2	189,8	203,7	251,3	200,3	532,0	214,8
Totaux. .	1 703,5	2 016,2	1 246,8	714,3	919,4	974,0	905,9	828,4	1 925,4	893,9
Moyennes.	340,7	403,2	249,3	142,8	183,9	194,8	181,1	165,7	385,1	178,7
2e période.										
1892. .	319,0	305,6	357,7	144,8	184,6	207,0	103,7	153,5	187,8	146,6
1893. .	324,6	183,0	261,2	145,7	164,4	184,2	124,3	187,9	308,6	145,8
1894. .	317,2	144,8	182,6	146,6	171,7	168,7	147,5	198,6	364,4	115,9
1895. .	307,5	211 9	226,4	177,2	166,8	167,2	130,1	156,7	162,9	134,5
1896. .	364,9	293,8	179,9	175,2	173,7	166,9	149,6	147,6	123,4	110,8
Totaux. .	1 633,2	1 139,1	1 207,8	789,5	861,2	894,0	655,2	844,3	1 147,1	653,6
Moyennes.	326,6	227,8	241,5	157,9	172,2	178,8	131,0	168,8	229,4	130,7
Différence des totaux.										
	70,3	877,1	39,0	75,2	58,2	80,0	250,7	15,9	778,3	240,3
Différence des moyennes.										
	14,1	175,4	7,8	15,1	11,7	16,0	50,0	3,1	155,7	48,0
Différence pour 100.										
	—4,1	—43,5	—3,1	+9,4	—6,3	—8,3	—27,4	—1,9	—40,4	—21,2

En 1876, nous importions 158 000 tonnes de coton en laine; en 1892, première année de la suppression des traités de commerce, nous en avons importé 202 000 tonnes; en 1896, le chiffre n'a été que de 162 000 tonnes, soit 4 000 tonnes de plus qu'en 1876, sous le régime relativement libéral des traités de commerce contre lequel les filateurs de coton faisaient entendre des lamentations si énergiques.

Les bois communs, matière première s'il en fût, ont baissé de **21,2** p. 100. Nous allons voir tout à l'heure la répercussion de cette baisse sur les exportations.

Enfin les céréales, le soleil aidant, ont baissé de **40,4** p. 100 : mais il y a encore des millions d'habitants de la France qui ne mangent pas leur ration de pain de froment, même dans les années abondantes.

Il y a en France deux merveilleuses industries qui ne demandent qu'à vivre, qui sont outillées pour obtenir le triple des produits qu'absorbe la population française : c'est l'industrie de la laine et celle de la soie.

Pendant la seconde période, l'exportation des tissus de laine a baissé de **15** p. 100; celle des soies a baissé de **9,1** p. 100.

Exportations.

Années.	Tissus de laine.	Tissus de soie, bourre de soie.	Vins.	Tabletterie, bimbeloterie, ouvrages en bois, articles de l'industrie parisienne.	Laines en masse, laine peignée, laine teinte.	Tissus de coton.	Vêtements; lingerie.	Soies.	Outils et ouvrages en métaux	Peaux prépa-
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
				Première période 1887-1891.						
1887. .	350,4	209,8	233,7	128,1	120,4	117,8	90,2	141,4	74,[illegible]	[illegible]
1888. .	323,4	223,2	242,5	128,8	131,4	106,2	87,0	116,9	71,[illegible]	[illegible]
1889. .	364,4	260,8	251,0	145,3	169,2	116,2	102,7	139,2	84,[illegible]	[illegible]
1890. .	361,3	273,9	268,8	154,7	121,0	110,4	125,3	125,4	89,[illegible]	[illegible]
1891. .	327,0	245,7	245,8	152,4	109,1	101,2	133,1	108,8	89,[illegible]	[illegible]
Totaux. .	**1 726,5**	**1 213,4**	**1 241,8**	**709,3**	**651,1**	**551,8**	**538,3**	**631,7**	**408,[illegible]**	[illegible]
Moyennes.	**345,3**	**242,6**	**248,3**	**141,8**	**130,2**	**110,3**	**107,6**	**126,3**	**81,[illegible]**	[illegible]
				Deuxième période 1892-1896.						
1892. .	328,5	249,3	213,6	157,4	119,5	95,5	129,6	139,4	81,[illegible]	[illegible]
1893. .	278,9	224,5	188,6	154,1	120,4	100,5	130,8	126,0	69,[illegible]	[illegible]
1894. .	242,3	223,5	232,7	154,2	123,6	113,1	101,3	89,1	56,[illegible]	[illegible]
1895. .	323,1	270,8	222,4	153,8	153,2	118,3	95,8	126,2	67,[illegible]	[illegible]
1896. .	294,1	247,0	242,3	160,7	145,3	131,4	98,8	93,2	85,[illegible]	[illegible]
Totaux. .	**1 466,9**	**1 215,1**	**1 099,6**	**780,2**	**662,0**	**558,8**	**556,3**	**573,9**	**360,[illegible]**	[illegible]
Moyennes.	**293,3**	**243,0**	**219,9**	**156,0**	**132,4**	**111,7**	**111,2**	**114,7**	**72,[illegible]**	[illegible]
				Différence des totaux.						
	259,6	**1,7**	**142,2**	**70,9**	**10,9**	**7,0**	**18,0**	**57,8**	**48,1**	[illegible]
				Différence des moyennes.						
	52,0	**0,4**	**28,4**	**14,2**	**2,2**	**1,4**	**3,6**	**11,6**	**9,7**	[illegible]
				Différence pour 100.						
	— 15,0	**+ 0,1**	**— 11,4**	**+ 9,1**	**+ 1,6**	**+ 1,2**	**+ 3,3**	**— 9,1**	**— 11,8**	[illegible]

Nous avons vu la diminution de l'importation des peaux brutes; l'exportat[illegible] peaux préparées a baissé de **11,2** p. 100.

L'importation des vins avait baissé de **43** p. 100; mais notre exportation a[illegible] de **12** p. 100.

Il est vrai que l'exportation des tissus de coton, qui représente actuellem[illegible] moyenne annuelle de **111** millions 7, a augmenté de **1,2** p. 100 sur la périod[illegible] cédente; c'est la seule avec les vêtements et la lingerie; mais nul ne pourr[illegible] que la protection ait aidé au développement de cette dernière industrie.

III.

Part du commerce colonial.

Notre commerce avec les sept grands clients de la France représente **64** p. 100 de notre commerce total. La part proportionnelle de notre commerce avec les co[illegible] [illegible] et les pays de protectorat est, pendant les mêmes périodes, de :

Périodes.	Importations.	Exportations.	Importations.	Exportations.
	Millions de francs.		Proportion pour 100.	
1882-1886. . .	242	226	5	6
1887-1891. . .	325	261	7	7
1892-1896. . .	368	315	9	9

En chiffres ronds, on peut dire que notre commerce avec nos colonies et nos protectorats représente **10** p. 100 de notre commerce total.

*
* *

Voici les produits, en France, des droits de douanes proprement dits, pendant les deux périodes 1887-1891 et 1892-1896 :

Première période.	Millions de francs.	*Deuxième période.*	Millions de francs.
1887	334,5	**1892**	430,7
1888	381,1	**1893**	452,4
1889	354,5	**1894**	466,3
1890	391,4	**1895**	399,8
1891	393,6	**1896**	423,9
Total	**1 855,1**	Total	**2 173,1**
Moyenne	**371,0**	Moyenne	**434,6**
		Différence pour 100.	**17**

L'augmentation par an a été, en moyenne, de plus de **72** millions, soit une augmentation de **17** p. 100.

Chaque fois qu'un *protectionniste réclame ou vote un droit de douane, il octroie un nouvel impôt à l'État, et en même temps, il consent à payer un impôt privé à tous les producteurs des objets qui sont frappés par la douane.*

Yves Guyot.

III.

QUELQUES EXEMPLES DE DISTRIBUTION DES SALAIRES

CONTRIBUTION A L'ÉTUDE COMPARATIVE DES MÉTHODES D'AJUSTEMENT.

I.

Lorsque l'on consulte les livres de paie d'un industriel afin de connaître le salaire de ses ouvriers, on est frappé des différences qui se manifestent de l'un à l'autre. Ces différences, qui s'expliquent naturellement par la diversité des tâches, des facultés, des aptitudes, doivent être éliminées, si l'on veut atteindre à une vue d'ensemble permettant des comparaisons générales. C'est dans ce but que l'on cal-

cule la *moyenne* des salaires, quotient du salaire total distribué par le nombre des parties prenantes.

On pourrait choisir d'autres éléments de comparaison. Ainsi, si l'on supposait tous les ouvriers de l'usine rangés par ordre de salaire décroissant, on pourrait adopter comme élément de comparaison le salaire de l'ouvrier qui se trouverait au milieu de la rangée, c'est-à-dire la valeur *médiane* du salaire. On pourrait de même adopter une fonction définie quelconque des divers salaires, rendue indépendante du nombre des ouvriers : la moyenne étant la plus simple, la plus aisément calculable de ces fonctions, on s'en tient généralement à la moyenne.

La moyenne apparaît donc comme un excellent élément de comparaison, bien qu'elle ne constitue pas une valeur particulièrement remarquable parmi les divers salaires.

Si l'on veut étudier d'une manière plus complète la feuille de paie, on est amené ensuite à dresser la liste des salaires rapportés à une certaine unité de temps, la journée ou l'heure de travail, par exemple, et à noter en regard de chaque salaire le nombre de ceux qui le gagnent. On a ainsi synthétisé sur un tableau l'emploi détaillé de la somme totale distribuée aux ouvriers.

Ce tableau peut d'ailleurs être interprété graphiquement par un diagramme établi en portant sur une ligne horizontale des longueurs représentatives des divers taux de salaires et sur des lignes verticales les nombres d'ouvriers aux différents taux. On obtient ainsi une ligne polygonale toujours fort irrégulière.

Veut-on éliminer la considération du nombre particulier des ouvriers du groupe, on calculera et l'on portera en ordonnées, au lieu des nombres absolus des personnes à chaque taux de salaire, des pourcentages par rapport à leur nombre global.

Nous avons composé un certain nombre de tableaux de distribution de ce genre, pour quelques ensembles d'ouvriers étudiés à diverses époques et dans différents pays.

Ces tableaux sont résumés ci-après, pages 196 et 197.

Dans une première colonne, on a inscrit les salaires par journée de travail (ou quelquefois par dix heures) en prenant pour unité 0 fr. 50 c., puis, en regard du salaire n, et pour chaque groupe d'ouvriers auquel une colonne est réservée, on a inscrit le nombre proportionnel — par rapport au nombre global — de ceux dont le salaire est compris entre $n - \frac{1}{2}$ et $n + \frac{1}{2}$ $\left(\text{y compris } n + \frac{1}{2}\right)$.

En tête de chaque colonne se trouve la désignation du groupe d'ouvriers considéré et le nombre total de ces ouvriers sur lequel on a opéré.

Voici la nomenclature des groupes étudiés.

A) France. — *1° Résultats de l'enquête de la chambre de commerce de Paris en 1860* (1) :

Colonne 2. — Ouvriers en métaux;
— 3. — — du bâtiment;
— 4. — Ensemble des ouvriers, sauf ceux de l'alimentation.

L'enquête n'a pas mis à part les ouvriers logés et nourris, et la valeur du logement et de la nourriture n'a pas été ajoutée aux salaires relevés; c'est pourquoi nous avons laissé

(1) Chambre de commerce de Paris, statistique de l'industrie à Paris, 1864.

de côté le groupe de l'alimentation, qui comprend la majeure partie des ouvriers logés et nourris. On peut raisonnablement admettre que les ouvriers logés et nourris appartenant aux autres groupes sont trop peu nombreux pour modifier la distribution. Cette lacune de l'enquête empêche d'ailleurs d'utiliser le tableau des salaires des femmes.

Il convient d'ajouter encore que les chiffres relevés par l'enquête ne résultent vraisemblablement que d'évaluations. Notons enfin que les contremaîtres sont compris dans le personnel étudié.

2° Résultats de l'enquête de l'office du travail en 1891-1893 :

Colonne 5. — Partie des ouvriers (contremaîtres exclus) observés dans le département de la Seine (1) : ce sont les ouvriers payés au temps passé et un petit nombre seulement de ceux aux pièces.

Colonne 6. — Partie des ouvriers observés en province : contremaîtres et ouvriers au temps et aux pièces; mais, pour ceux aux pièces, la distribution résulte d'un calcul approximatif qui fournit des salaires, rapportés à l'unité de temps, probablement un peu trop faibles.

Colonne 7. — Partie des ouvriers en métaux (contremaîtres exclus), payés au temps passé, dans l'ensemble de la France.

3° Agents des manufactures de l'État et des compagnies de chemins de fer (2) [non compris les contremaîtres d'atelier et les employés de bureau].

Colonnes 8 à 14.

B) ALLEMAGNE. — *Salaires des ouvriers mineurs du bassin de Dortmund* (3) :

Colonne 15. — 1er trimestre 1895;

Colonne 16. — 3e trimestre 1896.

La distribution des salaires a été déterminée pour chaque trimestre intermédiaire, nous ne donnons ici que les résultats relatifs aux trimestres extrêmes. Ces résultats ont été publiés par les chefs d'entreprise à l'occasion de différends avec les ouvriers.

C) ÉTATS-UNIS. — *Enquêtes du Département fédéral du travail à Washington :*

Colonnes 17 à 20. — Industries textiles (4), mines de houille et fabriques de coke (5), industries métallurgiques (5), verrerie (4).

Les contremaîtres sont compris, mais ce ne sont souvent pas eux qui ont les salaires les plus élevés; d'autre part, il manque un certain nombre d'ouvriers aux pièces pour lesquels on n'a pu mettre la durée du travail en regard du salaire perçu.

Colonne 21. — Ouvriers de chemins de fer (6). Ont été exclus du tableau les employés de bureau d'un certain rang et les contremaîtres, lesquels figurent dans le relevé américain.

A part les chiffres américains, qui ont été publiés avec plus de détails que n'en comporte le tableau ci-après, les autres n'ont pas toujours été fournis de 0 fr. 50 c. en 0 fr. 50 c. Les chiffres extrêmes notamment, pour les salaires en deçà d'un certain taux ou au delà d'un certain taux, sont presque toujours donnés en bloc, conformément à un usage regrettable.

Afin de donner une image uniforme de la distribution dans chaque cas, nous

(1) *Salaires et durée du travail dans l'industrie française.* Impr. Nationale. 1893; tome Ier.

(2) *Répartition des salaires dans les manufactures de l'État et les compagnies de chemins de fer.* Impr. Nationale, 1896.

(3) Extrait d'un Rapport du consul de France à Düsseldorf communiqué à l'Office du travail.

(4) *Seventh Annual report of the Commissioner of labor,* 1892.

(5) *Sixth Annual report,* 1891.

(6) *Fifth annual report,* 1890.

Tableau I. — Proportion, pour 10 000 dans chaque grou

(L'unité est égale à $0^f,50$; en regard de chaque salaire *n* de la colonn

Salaires [unité = $0^f,50$].	Enquête de la Chambre de commerce de Paris en 1861.			Enquête de l'Office du travail de France en 1891-1893.							Agents et ouvriers des chemi	
	Ouvriers en métaux [48 213 ouvriers].	Ouvriers du bâtiment [70 243 ouvriers].	Ensemble des ouvriers recensés (moins ceux de l'alimentation). [260 714 ouvriers.]	Partie des ouvriers observés dans la Seine [43 800 ouvriers].	Partie des ouvriers observés en province [42 700 ouvriers].	Ouvriers en métaux à l'heure [6 600 ouvriers].	Ouvriers des tabacs [1 446 ouvriers].	Ouvriers des allumettes [676 ouvriers].	Ouvrières des tabacs [13 674 ouvrières].	Ouvrières des allumettes [1 444 ouvrières].	à l'heure ou aux pièces [67 314 ouvriers].	au mois [71 273 ouvriers].
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)
	P. 10000.	P. 10000.	P. 10000.	P. 10000.	P. 10000.	P. 10000.	P. 10000.	P. 10000.	P. 10000.	P. 10000.	P. 10000.	P. 10000.
1	16	1	86	8	139	82	7	»	15	48	10	1
2	38	7	173	17	376	142	14	»	56	118	53	1
3	41	9	120	25	460	158	7	»	314	221	46	3
4	46	20	110	33	531	190	27	44	1 238	1 032	145	75
5	300	234	290	42	921	336	7	281	2 219	1 073	1 012	709
6	840	1 527	1 255	100	1 437	367	173	1 746	2 172	1 805	2 363	1 475
7	780	1 021	1 030	325	1 578	435	560	1 065	1 638	1 806	1 921	1 844
8	1 568	1 637	1 810	850	1 166	849	1 127	1 213	977	1 613	1 331	1 513
9	1 793	1 976	1 476	922	1 168	879	1 943	1 050	461	835	744	1 393
10	2 077	2 417	2 039	1 580	816	857	1 943	1 050	461	835	744	731
11	540	380	354	980	442	898	1 528	962	270	457	548	731
12	1 006	538	720	1 120	248	961	1 120	843	80	77	351	373
13	170	95	110	1 010	138	1 170	770	607	50	48	264	234
14	331	74	189	1 130	246	1 053	408	842	20	7	176	135
15	52	15	28	935	63	827	221	266	20	7	113	135
16	169	12	100	400	50	363	34	192	4	7	50	93
17	17	11	12	171	31	238	34	192	4	6	50	76
18	17	4	11	100	23	106	21	104	1	6	30	76
19	55	4	27	55	8	47	14	»	»	»	9	65
20	55	7	30	100	16	50	14	15	»	»	9	41
21	4	7	4	11	2	14	7	»	»	»	9	41
22	4	1	3	11	78	10	7	14	»	»	5	44
23	5	1	6	6	1	6	»	»	»	»	2	43
24	5	1	7	5	13	3	7	14	»	»	2	43
25	5	»	2	3	6	1	»	»	»	»	2	43
26	5	1	2	2	15	1	»	»	»	»	2	37
27	3	»	1	2	1	1	7	»	»	»	2	2
28	3	»	1	1	1	1	»	»	»	»	2	2
29	3	»	1	1	1	1	»	»	»	»	1	2
30	3	»	1	»	1	»	»	»	»	»	1	2
31	3	»	»	»	1	1	»	»	»	»	»	2
32	3	»	»	1	»	1	»	»	»	»	1	2
33	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2
34	1	»	1	»	»	1	»	»	»	»	»	2
35	»	»	»	1	»	»	»	»	»	»	1	2
36	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»	»	2
37	1	»	»	»	1	»	»	»	»	»	»	2
38	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	2
39	»	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»	2
40	1	»	1	»	20	»	»	»	»	»	»	1
41	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1
42	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1
43	»	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»	1
44	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1
45	»	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»	1
46	»	»	»	»	1	»	»	»	»	»	»	1
47	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1
48	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
49	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
50	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
51	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
52	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
53	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
54	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
55	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
56	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
57	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
58	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
59	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
60	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
61	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
62	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
63	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
64	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
65	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
66	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
67	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
68	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
69	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
70	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000

s ouvriers gagnant chaque salaire par jour de travail.

trouve le nombre des ouvriers gagnant de $\frac{n^f}{2} - 0^f,24$ à $\frac{n^f}{2} + 0^f,25$.)

...ES ALLEMANDES (Dortmund). ...nestre ...95 ...00 ...ns. (..)	3e trimestre 1896 [165 430 ouvriers]. (16)	ENQUÊTE DU « DEPARTMENT OF LABOR » DES ÉTATS-UNIS. Industries textiles [27 834 ouvriers]. (17)	Mines de houille et coke [6 352 ouvriers]. (18)	Métallurgie [12 878 ouvriers]. (19)	Verrerie [6 579 ouvriers.] (20)	Chemins de fer (3) [213 473 ouvriers]. (21)	Salaires [unité = 0f,50]. (22)
...000.	P. 10 000.	P. 10 000.	P. 10 000.	P. 10 000.	P. 10 000.	P. 10 000.	P. 10 000.
47	45	1	»	»	»	30	1
95	91	45	»	»	»	»	2
141	136	338	»	2	6	35	3
173	128	727	40	10	201	»	4
370	276	811	92	31	1 130	82	5
[illegible]	582	687	134	15	292	»	6
[illegible]	844	1 407	34	40	826	150	7
[illegible]	965	899	181	217	276	»	8
[illegible]	1 210	655	117	155	256	420	9
[illegible]	1 530	1 235	767	681	320	»	10
[illegible]	1 590	507	591	436	122	2 250	11
[illegible]	1 225	683	651	994	321	»	12
[illegible]	608	274	1 152	1 397	398	2 220	13
[illegible]	319	824	366	1 373	403	»	14
37	64	181	389	860	618	1 535	15
30	52	94	655	590	250	»	16
24	42	146	898	486	388	990	17
18	32	105	562	466	203	»	18
12	21	91	588	208	146	950	19
11	19	37	1 870	187	369	»	20
10	18	42	117	264	218	210	21
9	16	34	497	288	77	»	22
8	14	7	61	92	23	330	23
7	12	29	176	106	61	»	24
6	10	20	29	104	50	266	25
5	9	10	9	64	35	»	26
4	7	10	20	47	23	194	27
3	5	3	3	23	21	»	28
2	3	1	2	61	2	181	29
1	1	20	17	68	32	»	30
»	1	5	»	89	40	21	31
»	»	4	»	17	50	»	32
»	»	4	3	25	228	52	33
»	»	2	2	202	56	»	34
»	»	9	4	42	99	62	35
»	»	1	2	28	2	»	36
»	»	1	3	40	82	11	37
»	»	»	11	99	27	»	38
»	»	1	2	18	149	84	39
»	»	9	2	31	215	»	40
»	»	»	»	26	38	9	41
»	»	1	»	19	219	»	42
»	»	»	»	7	88	3	43
»	»	1	»	10	67	»	44
»	»	1	»	8	320	3	45
»	»	»	»	2	103	»	46
»	»	»	»	6	21	»	47
»	»	1	»	2	26	»	48
»	»	»	»	6	109	7	49
»	»	3	»	3	27	»	50
»	»	1	»	7	121	1	51
»	»	»	»	19	204	»	52
»	»	»	»	12	81	»	53
»	»	»	»	1	29	»	54
»	»	»	»	2	»	1	55
»	»	1	»	7	44	»	56
»	»	»	»	»	»	1	57
»	»	»	»	»	3	»	58
»	»	»	»	»	32	»	59
»	»	1	»	5	»	»	60
»	»	»	»	1	33	»	61
»	»	»	»	»	»	»	62
»	»	»	»	2	»	1	63
»	»	»	»	2	21	»	64
»	»	1	»	»	20	»	65
»	»	»	»	2	49	»	66
»	»	»	»	1	24	»	67
»	»	»	»	1	33	»	68
»	»	»	»	7	55	1	69
»	»	»	»	12	5	»	70
[illegible]	10 000	10 000	10 000	(1)	(2)	10 000	

OBSERVATIONS. (23)

(1) Au delà de 70, les proportions sont les suivantes :

	P. 10 000.
71.	8
74.	11
81.	1
85.	1
108.	2
179.	1
	10 000

(2) Au delà de 70, les proportions sont les suivantes :

	P. 10 000.
71.	56
72.	5
74.	8
76.	87
79.	15
86.	2
87.	2
89.	2
91.	5
104.	2
105.	2
109.	2
122.	2
	10 000

(3) Dans cette colonne, le nombre d'ouvriers inscrit en regard du salaire n s'applique à tous ceux qui gagnent de $\frac{n^f}{2} - 0^f,49$ à $\frac{n^f}{2} + 0^f,50$.

avons interpolé et extrapolé, soit par parties proportionnelles, soit graphiquement, les nombres donnés en bloc, de manière à ce que les taux de salaire pris pour base varient uniformément de 0 fr. 50 c. en 0 fr. 50 c.

Nous n'avons fait exception que pour les chemins de fer américains, dont le tableau est donné entièrement par variation de franc en franc.

Si l'échelle de la distribution, au lieu de varier de 0 fr. 50 c. en 0 fr. 50 c., variait de 0 fr. 25 c. en 0 fr. 25 c., la distribution serait plus exacte, mais beaucoup plus irrégulière qu'elle ne le paraît sur notre tableau. Voici, par exemple, quelques-uns des nombres absolus d'ouvriers métallurgistes relevés d'après le 6e rapport annuel du département américain du travail, tableau XIII.

Dollars.	Nombre d'ouvriers.	Dollars.	Nombre d'ouvriers.
—	—	—	—
. . . . .	. .	1,35. . .	1 082
0,80. . .	90	1,40. . .	621
0,85. . .	189	1,45. . .	1 148
0,90. . .	41	1,50. . .	596
0,95. . .	159	1,55. . .	511
1,00. . .	612	1,60. . .	448
1,05. . .	266	1,65. . .	312
1,10. . .	152	1,70. . .	321
1,15. . .	409	1,75. . .	305
1,20. . .	710	1,80. . .	257
1,25. . .	569	1,85. . .	343
1,30. . .	717	. . . . .	. .

La représentation graphique d'une telle distribution est une ligne polygonale à dentelure très variée.

II.

Si l'on examine un polygone de distribution de salaires quelconques, on constate d'abord que ce polygone part généralement d'un point situé à droite de l'origine des salaires et voisin de cette origine ; souvent il part du zéro lui-même.

On peut admettre, en effet, qu'il n'existe pas de salaires négatifs. Il y a bien des cas où des apprentis paient pour être occupés, mais ce qu'ils versent représente le prix de leur instruction et non une somme qu'ils donneraient pour pouvoir effectuer un travail productif. D'autre part, le cas d'apprentis ou de jeunes gens travaillant sans rémunération à titre de stage correspond à un salaire nul, et, comme les cas de ce genre existent, mais en très petit nombre, on peut admettre, d'accord avec l'expérience, que tout polygone de distribution de salaires part approximativement du zéro.

A partir du zéro, le tracé s'élève assez rapidement : le nombre des ouvriers occupés à chaque taux de salaire tend à devenir de plus en plus grand ; cependant, les irrégularités sont nombreuses, il y a accumulation en regard des chiffres ronds.

Puis, à partir d'un certain taux, le nombre des ouvriers, qui tendait d'abord à croître, tend maintenant à décroître ; la ligne polygonale se rapproche de l'axe des

salaires et suit cet axe de très près, sur une étendue assez grande, jusqu'à la valeur du salaire qu'aucun ouvrier ne dépasse.

Aucun polygone de distribution de salaires ne semble avoir d'axe de symétrie.

En général, lorsqu'on se trouve en présence d'une ligne de ce genre, plus ou moins sinueuse, on peut espérer l'idéaliser en la remplaçant par une courbe qui, négligeant les oscillations secondaires, donnera simplement la physionomie du mouvement principal. Ici, ce mouvement principal est évidemment d'abord une ascension, puis une descente. La courbe en question s'élèvera d'abord au-dessus de l'axe des salaires, pour redescendre ensuite vers cet axe : elle passera donc par un maximum, c'est-à-dire qu'il existe une tendance à la concentration des salaires aux environs d'une certaine valeur. Nous appellerons cette valeur, valeur *normale* (ou *type*) ; sa considération a une certaine importance.

Presque toujours, lorsqu'on veut faire une évaluation consciencieuse, mais rapide, du salaire moyen d'une catégorie donnée d'ouvriers, c'est la valeur normale que l'on tend à indiquer : celle qui frappe le plus le souvenir, parce qu'elle est la plus fréquente. Nous disons que l'on tend à « indiquer », parce que la détermination précise de cette valeur normale n'est pas une opération simple.

La valeur normale du salaire est encore celle qui est visée dans les revendications d'un minimum de salaire.

Enfin, cette valeur normale, pour une profession donnée, fait connaître le salaire qui doit être payé à un ouvrier de la profession, en l'absence de base d'estimation. Supposons qu'un ouvrier, embauché sans accord préalable sur le salaire qui lui sera payé, soit tué par un accident au cours de son travail ; en l'absence de renseignements sur sa situation antérieure, l'indemnité réparatrice à verser à ses ayants droit devrait logiquement être basée sur la valeur normale du salaire dans la profession et non sur la valeur moyenne.

Comment déterminer cette valeur normale ?

Revenons au diagramme représentatif de la distribution des salaires des ouvriers métallurgistes aux États-Unis.

Le polygone de distribution présente plusieurs sommets. Parmi ces sommets, il en est un plus haut que les autres ; ainsi, le salaire que gagne le plus grand nombre des ouvriers est égal à $ 1,45 ou à 7 fr. 25 c. On conçoit cependant que le nombre des ouvriers gagnant 7 fr. 25 c. n'est peut-être supérieur à d'autres que par le fait du hasard ; d'autre part, il peut exister plusieurs sommets d'égale hauteur ou de hauteur presque égale ; enfin, la position du sommet le plus élevé ne peut vraiment indiquer le point de concentration des salaires que si le polygone de distribution est symétrique par rapport à l'ordonnée de ce sommet. Or, ici, la ligne polygonale s'abaisse beaucoup plus brusquement après le sommet le plus élevé qu'avant, et elle se prolonge beaucoup plus loin à droite qu'à gauche.

En somme, de même que, pour comparer les salaires de divers groupes d'ouvriers, on calcule une fonction de tous les salaires qui s'appelle la moyenne, de même, pour déterminer la valeur normale, il est naturel de calculer une autre fonction de tous les salaires, de tenir compte de la situation de tous les ouvriers.

A cet effet, on déterminera une courbe représentative de la distribution. Pratiquement, on cherchera la courbe la plus simple, épousant l'allure générale du polygone de distribution, c'est-à-dire que l'équation de cette courbe ne dépendra que

d'un petit nombre de constantes, ces constantes étant d'ailleurs calculées au moyen de l'ensemble des observations.

On conviendra de choisir une courbe présentant un seul maximum et la position de ce maximum déterminera le salaire normal cherché.

En étudiant diverses méthodes usitées pour la détermination d'une courbe de ce genre, nous en avons adopté une qui conduit à des résultats satisfaisants, tout en étant d'un calcul facile (1). La position du maximum se trouve alors déterminée par la formule

$$d = \frac{I}{S}$$

dans laquelle d représente l'écart entre le salaire normal et le salaire moyen, S le salaire total distribué, et I la somme des carrés des écarts, à partir de la moyenne, des salaires payés aux différents taux (2). On obtiendra la valeur normale du salaire en retranchant du salaire moyen cette quantité d.

Nous exposons en appendice les résultats de l'application de diverses méthodes d'ajustement à la recherche d'une courbe représentative de la distribution des ouvriers de chemins de fer français. C'est la discussion de ces résultats qui nous a conduit à adopter la formule ci-dessus pour calculer la distance de la normale à la moyenne.

III.

Étudions maintenant les distributions qui composent le tableau I, pages 196 et 197.

A cet effet, nous avons formé le tableau II suivant, où l'on trouve d'abord, en regard de chaque groupe d'ouvriers : 1° la valeur normale du salaire, 2° la valeur médiane, 3° la valeur moyenne. Puis, nous avons calculé, et inscrit dans les colonnes 5 à 8 du tableau, les intervalles autour de la normale comprenant, dans chacun des groupes, 30 p. 100, 50 p. 100, 70 p. 100, 90 p. 100 des ouvriers. Ces intervalles sont mesurés, à la même échelle que les salaires, en unités égales à 0 fr. 50 c.

Voici, par exemple, comme le calcul a été conduit pour le 1er groupe : ouvriers en métaux observés à Paris en 1860.

La valeur normale du salaire est égale à 8 fr. 52 c.

En nous reportant au tableau I, colonne (2), nous remarquons d'abord que 8,52 dépasse de 0,02 l'intervalle de 7,50 à 8,50 désigné sous le chiffre 8 dans la colonne (1). Appliquant la règle des parties proportionnelles, nous en conclurons que dans ces 0,02 d'intervalle sont compris $0,02 \times 1793$ ouvriers, soit 36, 1793 étant le chiffre des ouvriers dans l'intervalle suivant. Dans cet intervalle, par conséquent, on supposera que 36 ouvriers gagnent de 8 fr. 50 c. à 8 fr. 52 c., et 1 757 de 8 fr. 52 c. à 9 fr. 50 c. Appliquant encore la même règle, sur ces 1 757 ouvriers, 1 500 sont compris dans un intervalle égal $\frac{1\,500}{1\,793} = 0,84$.

(1) L'équation de cette courbe est de la forme $x = \alpha x^{\beta} e^{-\gamma}$. C'est la forme proposée par Otto Ammon pour caractériser la distribution des revenus. (Otto Ammon, *Die Gesellschaftsordnung*, 2e éd., Iéna, 1896, p. 83.)

(2) Si l'on suppose que la surface de la courbe de distribution a une certaine épaisseur uniforme, I est égal au moment d'inertie par rapport à l'axe du centre de gravité ; le centre de percussion par rapport à l'axe de y et le point qui fixe la valeur normale du salaire sont symétriques par rapport à l'axe du centre de gravité.



De même, au-dessous de 8,50, 1 500 — 36 = 1 464 ouvriers sont compris dans l'intervalle $\frac{1\,464}{1\,568} = 0{,}93$.

Tableau II. — Éléments caractéristiques de la distribution des salaires pour les groupes figurant au tableau I.

Groupes d'ouvriers observés.	Distance à l'origine de la			Intervalles autour de la normale groupant les proportions suivantes des ouvriers.				Module de dispersion.
	normale.	médiane.	moyenne.	30 %.	50 %.	70 %.	90 %.	
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
Paris (1860).								
Ouvriers en métaux	8,52	9,24	9,45	1,79	3,49	5,63	12,41	5,64
Ouvriers en bâtiment	8,21	8,77	8,67	2,17	3,34	9,78	10,90	7,57
Ensemble des ouvriers	7,76	8,42	8,67	2,06	3,53	9,28	11,92	5,36
France (1891-1896).								
Ouvriers de Paris	10,56	11,61	11,57	2,43	4,38	6,66	15,36	7,32
Ouvriers de province	6,52	7,22	7,26	2,01	4,03	7,00	11,43	5,36
Ouvriers en métaux	9,82	11,34	11,05	3,42	5,91	10.97	15,32	7,32
Ouvriers des tabacs	9,79	10,08	10,31	1,56	2,73	4,41	13,21	4,60
Ouvriers des allumettes	8,51	9,12	9,57	2,70	4,57	6,25	13,91	6,00
Ouvrières des tabacs	5,67	6,02	6,31	1,37	2,39	3,80	10,30	3,90
Ouvrières des allumettes	6,24	6,88	6,98	1,72	3,23	5,05	10,04	4,29
Agents de chemins de fer (à l'heure)	6,87	7,26	7,93	1,55	2,78	4,52	11,74	5,39
Agents de chemins de fer (au mois)	7,15	8,10	9,02	1,76	3,13	5,32	12,76	7,31
Ensemble des agents de chem. de fer	7,00	7,20	8,52	1,71	2,95	4,81	12,28	6,53
Allemagne (1895-1896).								
Mines de Dortmund. 1er trimestre 1895	8,16	8,63	8,98	2,35	4,05	10,22	11,99	5,18
Mines de Dortmund. 3e trimestre 1896	8,77	9,45	9,80	2,75	4,61	11,22	12,99	6,01
États-Unis (1890).								
Chemins de fer	13,20	13,80	15,20	3,11	5,66	8,66	17,00	10,14
Industries textiles	7,30	8,58	9,36	3,03	5,36	8,21	14,35	7,76
Mines de houille, fabricat. de coke	14,58	16,26	15,83	4,49	7,53	10,13	20,30	8,56
Métallurgie	13,32	14,26	17,03	2,27	4,85	9,27	26,08	14,06
Verrerie	7,42	15,48	22,13	7,74	15,20	23,10	49,00	20,88

Donc, 3 000 ouvriers sont compris dans un intervalle autour de la normale 8,52 égal à 0,93 + 0,02 + 0,84 = 1,79.

De proche en proche, on calculera ainsi les intervalles comprenant 3 000, 5 000, 7 000, 9 000 ouvriers sur 10 000.

Ce procédé est calqué sur celui qu'a fréquemment employé M. Francis Galton, sous le nom de méthode des percentiles. M. Francis Galton partait de l'origine (ou, ce qui revient au même, de la médiane) au lieu de partir de la valeur normale.

Les chiffres des 4 colonnes (5) à (8) nous donnent ainsi un aperçu en raccourci de la distribution des salaires dans chaque groupe, indépendamment de la dissymétrie de cette distribution.

Il est visible d'abord que la loi générale de distribution est à peu près de même forme dans les différents groupes.

En second lieu, les intervalles comprenant une même proportion des ouvriers vont en augmentant à mesure que la moyenne des salaires augmente.

D'où cette conclusion importante : l'inégalité des salaires va en croissant au fur

et à mesure de leur élévation. Au lieu que la courbe de distribution se déplace vers la droite, en s'éloignant de l'origine, au fur et à mesure de la hausse des salaires, tout en restant à peu près semblable à elle-même, elle se déforme et s'étend de plus en plus vers la droite, tout en conservant son point de départ à l'origine.

En même temps, la distance entre la valeur normale et la valeur moyenne du salaire, et par suite la dissymétrie de la courbe, semble augmenter.

Remarquons, d'ailleurs, que la ligne représentative des observations ne pourrait être symétrique que si la valeur normale, la valeur moyenne et la valeur médiane se trouvaient confondues. En fait, aucun des polygones de distribution établis au tableau I n'est symétrique, et l'examen du tableau II montre qu'au moins dans la même industrie la dissymétrie augmente avec le salaire.

Voici, en effet, quelques-uns des chiffres comparatifs les plus intéressants que fournit le tableau II :

	Groupes d'ouvriers.	Salaire moyen.	Écart entre la moyenne et la normale.
	—	—	—
France.	Ouvriers en métaux, 1860	9,45	0,93
	— 1891	11,05	1,23
États-Unis.	— Ouvriers en métaux, 1890	17,03	3,71
France.	Ensemble d'ouvriers : Paris, 1860	8,67	0,91
	— — 1891	11,57	1,01
France 1896.	Ouvrières des tabacs	6,34	0,67
	Ouvriers des tabacs (1)	10,31	0,52
	Ouvrières des allumettes	6,98	0,74
	Ouvriers des allumettes	9,57	1,06
	Agents de chemins de fer (à l'heure)	7,93	1,06
	— (au mois)	9,02	1,87
États-Unis.	— Agents de chemins de fer, 1890	15,20	2,00
Allemagne.	Mines de houille. 1er trimestre 1895	8,98	0,82
	3e — 1896	9,80	1,03
États-Unis.	— Mines de houille, 1890	15,83	1,25

Notons que dans la verrerie aux États-Unis, groupe pour lequel le salaire moyen est le plus élevé de tous, l'écart entre la moyenne et la normale est également le plus élevé de tous les écarts du même genre.

En résumé, quel que soit le groupe d'ouvriers considéré, 1° les salaires sont concentrés autour d'une valeur normale. Il y a donc une tendance au maintien du taux du salaire à un type déterminé. 2° A mesure que les salaires augmentent, leur dispersion à partir de la valeur normale et la dissymétrie de la courbe de distribution augmentent également.

L'accroissement de la dispersion ne s'opère pas d'une manière symétrique. La courbe de distribution se déforme, non pas comme si toute la masse des ouvriers participait en même temps à la hausse des salaires, mais comme s'il y avait un

(1) La petitesse relative de l'écart calculé pour les ouvriers masculins des manufactures de tabac peut s'expliquer par le petit nombre des ouvriers de ce groupe.

effort, une tendance constante, venant des ouvriers à salaires élevés, en sorte que l'écart entre la moyenne et la normale tend à s'accroître constamment.

IV.

Ces constatations découlent d'observations faites à des époques différentes et dans des pays différents ; si elles se généralisaient, il en résulterait que deux tendances principales déterminent le mouvement réel des salaires : une tendance à la fixité autour d'une valeur normale et une tendance à l'élévation émanée de la région des salaires élevés.

L'inégalité de plus en plus marquée des salaires apparaîtrait comme la condition naturelle de leur progrès.

Cette inégalité ne se maintient croissante toutefois que si les salaires sont mesurés en nombres absolus, par rapport à l'unité monétaire. Elle devient à peu près constante quand on rapporte les salaires à leur valeur moyenne.

En divisant par chaque salaire moyen les intervalles inscrits dans les colonnes 5 à 8 du tableau II, nous avons obtenu les chiffres du tableau III ci-après. Comparons ces deux tableaux.

Sur le tableau II, nous l'avons déjà dit, le rapport de deux intervalles quelconques inscrits dans une même colonne augmente généralement en même temps que le salaire moyen ; ces mouvements doivent être à peu près parallèles, car sur le tableau III, les intervalles portés dans une même colonne sont peu différents.

Traduisons sous une autre forme les remarques précédentes. Soient, dans des industries similaires, deux groupes de 1 000 ouvriers, l'un il y a quarante ans, l'autre aujourd'hui, ou bien l'un en France et l'autre aux États-Unis. Dans le groupe à salaire le plus bas, le salaire total à distribuer sera, supposons-le, de 100 000 fr., et dans le groupe à salaire le plus élevé, 200 000 fr. (Voir le tableau, p. 204.)

Dans le second groupe, à salaire plus élevé, les parts des divers ouvriers seront notablement plus différentes les unes des autres que dans le premier ; mais la situation relative des ouvriers de l'un ou l'autre des deux groupes, par rapport à la condition moyenne dans chacun de ces groupes, sera à peu près la même.

Il est possible de synthétiser par un seul coefficient la dispersion plus ou moins grande des salaires. Si nous considérons la courbe de distribution choisie comme s'ajustant dans les meilleures conditions au polygone représentatif des observations, cette courbe présente un maximum, comme nous l'avons vu, et de chaque côté de ce maximum, un changement de courbure. A partir d'un certain point, soit vers la droite, soit vers la gauche du maximum, la courbe, de convexe devient concave, c'est-à-dire que les nombres d'ouvriers aux divers taux de salaire, qui, à partir du salaire normal, diminuaient d'abord très rapidement, diminuent beaucoup moins vite après le changement de courbure. Par suite, l'intervalle des points de changement de courbure comprend la majeure partie des ouvriers, celle qui est le mieux concentrée autour de la valeur normale du salaire.

Il est donc naturel de prendre cet intervalle des points de changement de courbure pour module de la dispersion. En partant de l'équation de la courbe à laquelle nous nous sommes arrêtés, cet intervalle est donné par la formule

$$D = 2\sqrt{\frac{I}{N} - \frac{I^2}{S^2}},$$

N étant le nombre des ouvriers, I et S ayant les mêmes significations que dans la formule $d = \frac{I}{S}$, qui a servi à déterminer la position du salaire normal.

Tableau III. — Éléments de la distribution des salaires, calculés par rapport au salaire moyen.

	Groupes d'ouvriers observés. (1)	Valeur absolue du salaire moyen. (2)	Le salaire moyen pris pour unité, intervalles autour de la moyenne groupant les proportions d'ouvriers suivantes. 30 °/o. (3)	50 °/o. (4)	70 °/o. (5)	90 °/o. (6)	Valeur relative du module de dispersion. (7)
France.	Ouvriers en bâtiment (1860)	8,67	0,25	0,38	1,12	1,25	0,87
	Ouvriers en métaux (1860)	9,45	0,19	0,37	0,56	1,31	0,59
	Ouvriers en métaux (1891)	11,05	0,31	0,54	0,91	1,38	0,66
États-Unis.	— Ouvriers métallurgistes (1890)	17,03	0,13	0,28	0,54	1,53	0,82
France.	Ouvriers de Paris (1860)	8,67	0,24	0,41	1,07	1,37	0,62
	Ouvriers de province (1891)	7,26	0,28	0,55	0,96	1,57	0,74
	Ouvriers de Paris (1891)	11,57	0,21	0,38	0,58	1,33	0,63
	Ouvrières des tabacs (1896)	6,34	0,21	0,38	0,60	1,62	0,61
	Ouvriers des tabacs (1896)	10,31	0,15	0,26	0,43	1,28	0,44
	Ouvrières des allumettes (1896)	6,98	0,25	0,46	0,72	1,43	0,61
	Ouvriers des allumettes (1896)	9,57	0,28	0,48	0,65	1,45	0,62
	Agents de chemins de fer à l'heure (1896)	7,93	0,20	0,35	0,57	1,48	0,68
	Agents de chemins de fer au mois (1896)	9,02	0,19	0,35	0,59	1,41	0,81
États-Unis.	— Agents de chemins de fer (1890)	15,20	0,20	0,35	0,57	1,44	0,66
Allemagne.	Mines de houille. 1er trimestre 1895	8,98	0,26	0,45	1,13	1,33	0,58
	Mines de houille. 3e trimestre 1896	9,80	0,28	0,47	1,14	1,32	0,61
États-Unis.	Mines de houille (1890)	15,83	0,28	0,48	0,64	1,28	0,54
	Industries textiles (1890)	9,36	0,32	0,57	0,88	1,53	0,83
	Verrerie (1890)	22,13	0,35	0,69	1,04	2,26	0,94

Sur le tableau II, les valeurs absolues du module de dispersion sont inscrites dans la colonne (9); en les divisant par les valeurs correspondantes du salaire moyen, on a obtenu les chiffres portés dans la colonne (7) du tableau III. On voit que les chiffres de la première série augmentent en même temps que la moyenne des salaires, tandis qu'en général ceux de la seconde varient peu et ont souvent tendance à diminuer, dans une même industrie, quand la moyenne des salaires augmente.

Les groupes que nous avons étudiés sont souvent incomplets; dans bien des cas il manque, comme nous l'avons dit, une bonne partie des ouvriers aux pièces pour lesquels le taux du salaire par unité de temps n'a pu être déterminé. Il est à souhaiter que les enquêtes précises et détaillées se multiplient, afin que les indications précédentes puissent être contrôlées sur de nouveaux groupes bien homogènes d'ouvriers.

Ces indications se sont confirmées surtout lorsque nous avons comparé des groupes relatifs à une même industrie ou à des industries similaires. Certaines

sont un peu moins nettes quand on compare des industries très différentes. Ainsi, le module de dispersion calculé pour les ouvriers de verrerie ne s'amoindrit pas tout à fait au niveau des coefficients du même genre calculés pour d'autres groupes, quand on la divise par le salaire moyen.

Ces indications subsisteraient-elles entre des groupes d'ouvriers composés non plus par industrie, mais par spécialité professionnelle ?

On peut penser *à priori* que, soit d'une industrie à l'autre, soit d'une profession à l'autre, le mouvement des salaires suit les mêmes tendances que dans une même industrie. Toutefois, d'autres observations sont contraires à ces vues. Ainsi, il ressort de l'examen des séries de prix depuis cinquante ans, que les tarifs des ouvriers à bas salaire, hommes de peine, aides, se sont accrus dans une proportion plus forte que les tarifs des ouvriers de métier proprement dits.

On peut poser ainsi les questions, pour la solution desquelles nous avons cherché à rassembler ici quelques données ; Comment s'opère la hausse des salaires, est-ce par pression des ouvriers à bas salaires, ou — comme les chiffres rassemblés ici tendent à le faire présumer — est-ce par attraction des ouvriers à hauts salaires ? Et, par suite, l'inégalité croissante des salaires n'est-elle pas la condition de leur progrès ? D'autre part, cette inégalité des salaires croissante, en valeur absolue, n'est-elle pas accompagnée d'une diminution de l'inégalité relative par rapport au niveau moyen de la vie ?

Ces questions nous semblent avoir, au point de vue social, une certaine portée ; nous devons regretter de n'avoir pu apporter ici, pour leur étude, autre chose qu'une très sommaire contribution.

APPENDICE.

CALCUL DES CONSTANTES DE LA COURBE DE DISTRIBUTION DES SALAIRES POUR LA DÉTERMINATION DU SALAIRE NORMAL.

COMPARAISON DE DIVERSES MÉTHODES D'AJUSTEMENT.

1. — *Choix de la courbe de distribution.*

L'examen d'un diagramme construit en portant en abcisses, à partir de zéro, les divers taux de salaires, et en ordonnées les nombres d'ouvriers à chaque taux, conduit à penser que l'allure générale de ce diagramme pourra être convenablement représentée par une courbe de la forme

(1) $$y = \alpha x^{\beta} e^{-\gamma x}.$$

Nous nous proposons d'appliquer à l'un des tableaux de distribution traduits en pourcentages, page 201, par exemple à la distribution du personnel ouvrier des compagnies de chemins de fer français (¹), diverses méthodes d'ajustement. Nous

(1) On n'a pas reproduit ici, faute de place, le tableau des nombres absolus d'ouvriers. Il est facile de reconstituer ce tableau à l'aide des pourcentages, et du nombre total des ouvriers de chaque groupe, portés au tableau I.

apprécierons ainsi leur efficacité et nous déterminerons les valeurs du salaire normal qui en résultent.

A. La méthode la plus précise est celle de Legendre ; les valeurs à adopter pour les constantes sont celles qui rendent minimum l'expression $\Sigma\ (y - \alpha x^{\beta} e^{-\gamma x})^2$. Mais les calculs sont inextricables lorsqu'on ne connaît pas déjà des valeurs approchées des constantes à déterminer. Or, en statistique, il est rare que l'on connaisse de pareilles valeurs approchées. En effet, comme on le verra plus loin, de faibles différences dans la distribution des nombres à interpoler conduisent souvent à de grandes différences entre les constantes. On peut dire encore qu'une même courbe peut être représentée approximativement par diverses équations de la forme (1), dans lesquelles les constantes α, β, γ auront des valeurs très notablement différentes.

Par suite, si l'on déterminait, par un procédé simple, des valeurs particulières des constantes α, β, γ, on ne pourrait regarder les différences entre ces valeurs particulières et les valeurs cherchées comme représentant de petites quantités ; on ne pourrait donc leur appliquer les règles usitées pour les petites quantités, et la méthode d'approximation n'aurait aucune base logique ; cependant, les calculs seraient encore fort longs.

L'équation (1) se simplifie considérablement ; au point de vue de la détermination des constantes, si l'on prend les logarithmes des deux membres, elle devient alors de la forme

$$\log y = \mathrm{A} + \mathrm{B} \log x + \mathrm{C}x. \qquad (2)$$

Sous cette forme, l'application de la méthode des moindres carrés est facile ; malheureusement, elle ne conduit pas au résultat attendu.

L'application de la méthode donne pour les constantes A, B, C, les valeurs suivantes :

$$\left\{\begin{array}{l} \mathrm{A} = \quad 2{,}6252 \\ \mathrm{B} = \quad 2{,}03827 \\ \mathrm{C} = -0{,}12155 \end{array}\right. \qquad (3)$$

Il est facile de voir que la courbe ainsi obtenue ne s'adapte que très imparfaitement aux observations.

Voici quelques-unes des valeurs calculées et, en regard, les valeurs exactes, soit pour log y, soit pour y. δ représente les différences, exprimées en millièmes, des logarithmes, et Δ, les différences des nombres, par rapport aux valeurs tirées de l'observation.

x.	log y calculé.	log y exact.	δ.	y calculé.	y exact.	Δ.
1	2,504	1,869	— 635	319	74	— 245
5	3,442	4,073	+ 631	2 768	11 845	+ 9 077
10	3,448	4,009	+ 561	2 807	10 215	+ 7 408
15	3,199	3,235	+ 36	1 582	1 720	+ 138
20	2,846	2,572	— 274	702	373	— 329
25	2,436	2,509	+ 73	273	323	+ 50
30	1,989	1,279	— 710	98	19	— 79
35	1,518	1,146	— 372	33	14	— 19
40	1,389	1,114	— 275	24	13	— 11
45	0,525	1,041	+ 516	3	11	+ 8

(*A suivre.*)

Lucien March,
Ingénieur à l'Office du travail.

IV.

NATIONALITÉ (1).

I. **Naturalisations en France.** — *Naturalisations.* — Le chiffre des naturalisations est tombé, en 1897, à 3 252, en diminution de 330 sur l'année précédente. C'est le chiffre le plus bas qui ait été relevé depuis la promulgation de la loi du 26 juin 1889. Sur ces 3 252 naturalisations, 2 447, soit 75 p. 100, s'appliquent à des hommes et 805, soit 25 p. 100 à des femmes. La proportion est à peu près la même qu'en 1895 et 1896.

Les 2 447 hommes ont obtenu la naturalisation :

366 après trois ans de domicile autorisé en France;
1 933 après une résidence non interrompue pendant dix années;
2 après une année seulement de domicile autorisé, pour avoir accompli cinq années de service militaire dans les colonies et les protectorats français;
71 après une année seulement de domicile autorisé, parce qu'ils avaient épousé une Française;
73 parce qu'ils avaient sollicité la naturalisation en même temps que leurs parents;
2 comme descendants de familles expatriées lors de la révocation de l'Édit de Nantes.

Enfants. — Le nombre des enfants des étrangers qui ont obtenu, en 1897, le bénéfice de la naturalisation s'est élevé à 4 101 ; sur ce nombre, 375 étaient majeurs et 3 726 mineurs.

Admissions à domicile. — Le nombre des admissions à domicile qui décroît d'année en année, a été, en 1897, de 428, au lieu de 763 en 1890 et de 525 en 1896.

II. **Naturalisations en Algérie.** — Le nombre des naturalisations algériennes, en 1897, s'est élevé à 1 607, en augmentation de 276 sur l'année 1896. Ce chiffre de 1 607 se décompose en 701 militaires et 906 personnes appartenant à la population civile, savoir : 632 hommes et 274 femmes.

Parmi les 632 hommes appartenant à la population civile, 521 résidaient en Algérie depuis plus de dix ans et 111 depuis moins de dix ans.

Les enfants des naturalisés algériens civils sont au nombre de 804, dont 59 majeurs et 745 mineurs.

III. **Naturalisations aux colonies et dans les pays de protectorat.** — Les naturalisations accordées aux colonies et dans les pays de protectorat ont été, en 1897, de 90, au lieu de 143 en 1896. Sur ces 90 naturalisations, 82 ont été accordées à des hommes et 8 à des femmes. 27 ont été obtenues aux colonies et 63 dans les pays de protectorat.

La Cochinchine a fourni 20 naturalisations ; la Réunion 3 ; la Nouvelle-Calédonie 2 ; enfin 2 étrangers ont obtenu, aux îles Tahiti, les nouvelles dispositions du décret du 7 février 1897.

En Tunisie, le nombre des naturalisations s'est élevé à 28 en 1897. En Annam et au Tonkin, il y a eu 35 naturalisations.

IV. **Déclarations de nationalité.** — *Répudiations.* — Les déclarations ayant pour objet de décliner la qualité de Français ne se sont élevées, en 1897, qu'à 408, au lieu de 459 en 1896, de 496 en 1895 et de 693 en 1894.

181 répudiations ont été souscrites par des individus nés en France d'une mère qui y est née, 223 par des individus nés en France de parents étrangers nés tous deux à l'étranger et qui sont domiciliés en France à l'époque de leur majorité et 4 par des individus dont le père ou la mère survivant se sont fait naturaliser pendant qu'ils étaient encore mineurs.

Acquisitions. — En 1897, la Chancellerie a enregistré 2 735 déclarations faites en vue d'acquérir la qualité de Français. Le chiffre constaté en 1896 avait été de 2 813.

Les déclarations véritablement acquisitives par lesquelles les individus jusque-là étrangers réclament la qualité de Français ont atteint le chiffre de 1 778 ; les 957 autres déclarations ont été souscrites pour assurer définitivement la qualité de Français à des individus que la loi déclare Français, mais en leur réservant la faculté de réclamer leur nationalité d'origine.

(1) Voir *Journal de la Société de statistique de Paris*, année 1890, p. 69 et 103; année 1895, p. 226; année 1896, p. 313, et année 1897, p. 245.

Refus d'enregistrement pour cause d'indignité. — Pendant l'année 1897, le Gouvernement a soumis au Conseil d'État 15 déclarations souscrites par des individus qu'il jugeait indignes d'acquérir la qualité de Français et, sur l'avis conforme dudit Conseil, l'enregistrement de ces 15 déclarations a été refusé. Le chiffre était de 12 en 1896.

V. Réintégrations. — Le nombre des réintégrations, qui était de 2 308 en 1896, est tombé en 1897 à 1 956, chiffre le plus bas constaté depuis 1890. Cette diminution est toute naturelle. La plupart des réintégrés sont des Alsaciens-Lorrains qui avaient perdu leur qualité de Français faute d'option souscrite dans les délais imposés par le traité de Francfort. Leur nombre s'épuise forcément chaque année.

285 réintégrations ont été accordées à des hommes et 1 671 à des femmes.

Les enfants des réintégrés sont au nombre de 631, dont 117 majeurs et 514 mineurs.

VI. Autorisations de se faire naturaliser à l'étranger. — 11 autorisations ont été accordées en 1897. De plus, il a été donné 3 autorisations de prendre du service militaire à l'étranger.

VII. Observations générales. — Pendant l'année 1897, 7 631 personnes comprenant 4 873 hommes et 2 758 femmes, sont devenues Françaises par voie de naturalisation, de déclaration ou de réintégration.

Les 4 873 hommes qui ont acquis la qualité de Français se décomposent en :

Alsaciens-Lorrains	1 545	Autrichiens	70
Italiens	1 156	Hongrois	7
Belges	858	Russes et Polonais	73
Allemands	287	Maltais	49
Espagnols	275	Marocains	12
Suisses	176	Indigènes (Algérie et colonies)	134
Luxembourgeois	107	Nationalités diverses	124

La naturalisation a été aussi accordée à 5 personnes résidant à l'étranger, qui y occupent des emplois conférés par le gouvernement français.

Aux 7 631 personnes majeures devenues Françaises pendant l'année, il faut ajouter 7 102 mineurs, sur lesquels 6 309 sont devenus irrévocablement Français et 793 ont conservé la faculté de décliner la qualité de Français dans l'année qui suivra leur majorité.

On obtient ainsi un total de 14 733 nouveaux Français.

Comme l'année précédente (15 197), ce chiffre marque une diminution très sensible par rapport aux années 1894 (22 642) et 1895 (17 766) ; il se rapproche de celui relevé en 1893 (15 241).

(*Extrait d'un rapport adressé le 2 mars 1898 au Garde des sceaux, Ministre de la justice et des cultes, par le Directeur des affaires civiles et du sceau.* Journal officiel *du 5 mars 1898.*)

V.

CHRONIQUE DES QUESTIONS OUVRIÈRES ET DES ASSURANCES SUR LA VIE.

Les grèves en Grande-Bretagne. — Le compte rendu annuel du *Labour Department* indique, pour les conflits, grèves et *lockouts* survenus en 1896, dans le Royaume-Uni, les chiffres suivants :

Nombre	de grèves	1 021
	d'ouvriers réduits au chômage	198 687
	de journées de travail perdues	3 748 525

Motifs des grèves.

Demande	de réduction de la journée de travail	26
	d'augmentation de salaire ou résistance à une réduction de salaire	570
Contestation relative à une modification du règlement de travail		164
Défense de la cause syndicale (*Unionism*)		53
Maintien ou renvoi d'ouvriers (hors le cas précédent)		98
Divers		7

Résultats des grèves (en pour 100 des grévistes).

	P. 100.
Succès des revendications	39,0
Échec des revendications	33,4
Transactions	27,0
Résultat inconnu	0,6
	100,0

Les grèves en Italie. — Comme suite aux chiffres relatifs à l'année 1895, qui figurent dans notre « Chronique » de juin 1897 (1), on trouvera ci-dessous les chiffres donnés, pour l'année 1896, par la *Statistica degli Scioperi* :

Nombre	des grèves	210
	des grévistes	96 051
	des journées de travail perdues	1 152 503

Motifs des grèves (pour 209 d'entre elles).

Demande	de réduction de durée de travail	6
	d'augmentation de salaire	110
Résistance	à une réduction de salaire	26
	à une augmentation de durée de travail	2
Autres causes		65

Résultats des grèves (pour 209 d'entre elles).

Succès des revendications	78
Échec des revendications	80
Transactions	51

Assurances ouvrières en Allemagne. — 1° *Assurance contre la maladie.* — En 1895, 21 362 caisses ont assuré 7 525 000 personnes; les dépenses qu'elles ont supportées ont atteint 136 669 341 marcs, dont 23 141 102 de frais médicaux, 18 134 308 de frais pharmaceutiques et 3 713 631 d'indemnités funéraires. Le nombre des jours de maladie a été de 46 470 023; les cotisations encaissées ont été de 115 844 984 marcs.

2° *Assurance contre les accidents.* — L'assurance obligatoire contre les accidents a été appliquée, en 1896, à 17 605 190 personnes, dont 5 734 680 ouvriers industriels, 11 189 071 ouvriers agricoles et 681 439 ouvriers des exploitations d'État.

Les nombres d'accidents survenus en 1896 sont :

32 386 (38 p. 100) suivis d'incapacité de travail temporaire.
44 373 (52 p. 100) — — permanente partielle.
1 524 (1,8 p. 100) — — — totale.
6 989 (8,2 p. 100) suivis de mort.

Les accidents mentionnés par les chiffres qui précèdent ne sont que les accidents indemnisés.

Ils ont motivé, en 1896, des dépenses dont le total s'élève à 73 389 500 marcs, dont 56 277 855 pour frais de traitement et indemnités pécuniaires, 4 931 964 versés aux fonds de réserve des corporations, 7 028 011 pour frais courants d'administration et 3 686 975 pour frais d'enquêtes, de mesures préventives et de justice arbitrale.

3° *Assurance contre l'invalidité et la vieillesse.* — En 1896, le nombre des pensions constituées par les 31 établissements régionaux d'assurance a atteint 85 964, dont 60 562 pensions d'invalidité et 25 402 pensions de vieillesse. Le nombre des pensions liquidées jusqu'au 31 décembre 1896 était de 490 620, dont 202 408 d'invalidité et 288 212 de vieillesse. Le capital représentatif de la part des pensions incombant aux établissements régionaux d'assurance était de 247 725 169 marcs; la valeur de cette part était de 35 605 473 marcs. La valeur moyenne de la pension de vieillesse était de 135,34 marcs, dont 85,34 marcs à la charge de l'établissement d'assurance et 50 marcs à la charge de l'État. La valeur moyenne de la pension d'invalidité était de 125,75 marcs, dont 75,75 marcs à la charge de l'établissement d'assurance et 50 marcs à la charge de l'État. La valeur totale des cotisations encaissées s'est élevée à 101 526 396 marcs; celle des arrérages à 48 514 118 marcs. Les frais d'administration ont été de 5 447 303 marcs, soit 5,4 p. 100 des cotisations encaissées.

(1) Voir *Journal de la Société de statistique de Paris*, année 1897, p. 206.

Assurances ouvrières en Autriche. — 1° *Assurance contre la maladie.* — En 1895, 2 889 caisses comptant 2 066 000 membres ont alloué 16 180 147 florins de secours, dont 2 573 179 pour frais médicaux, 1 843 162 pour frais pharmaceutiques et 8 498 902 pour indemnités pécuniaires; le nombre des jours de maladie a été de 17 516 981; la valeur des cotisations a atteint 17 544 200 florins.

2° *Assurance contre les accidents.* — L'assurance contre les accidents, en 1895, a été appliquée à 1 877 194 personnes, dont 1 381 307 ouvriers industriels et 495 887 ouvriers agricoles. Les accidents survenus en 1895, au nombre de 16 395, se répartissent comme suit :

10 636 (64,9 p. 100) suivis d'incapacité de travail temporaire.
4 721 (28,8 p. 100) — — permanente partielle.
203 (1,2 p. 100) — — — totale.
835 (5,1 p. 100) suivis de mort.

Les chiffres qui précèdent ne concernent que les accidents indemnisés. Les dépenses correspondantes ont été, au total, de 8 429 214 florins, dont 5 330 822 représentent le capital des pensions et 2 259 309 les indemnités payées. Le montant total des cotisations a été de 6 654 784 florins, soit 3 fl. 54 par assuré.

France. — *Caisse nationale d'assurance en cas de décès.* — Au 31 décembre 1895, la valeur des capitaux assurés par la Caisse était de 3 037 218 fr.; elle ne s'élevait qu'à 3 016 613 fr. au 31 décembre 1896, soit une diminution de 20 605 fr.

Les assurances collectives contractées en 1896 par les sociétés de secours mutuels approuvées ont été de 69, comprenant 13 336 membres participants; la valeur des primes correspondantes a été de 76 750 fr., et celle des sommes déboursées de 92 780 fr.

Les assurances individuelles ont donné lieu au recouvrement de 1 074 fr. pour une somme de 68 393 fr., et les capitaux payés au décès se sont chiffrés par une valeur de 45 561 fr., représentant 66,5 p. 100 des primes de l'exercice.

La Caisse présentait, le 31 décembre 1896, un excédent d'actif sur le passif égal à 214 619 fr., supérieur de 7 028 fr. à la valeur correspondante relative au 31 décembre 1895.

Caisse nationale d'assurance en cas d'accidents. — La Caisse d'assurance en cas d'accidents a encaissé, en 1896, 9460 fr. pour 1 488 cotisations, ce qui porte à 251 516 fr. la valeur des primes versées au nom de 39 654 assurés depuis la fondation (11 juillet 1868) de la Caisse, jusqu'au 31 décembre 1896. Le règlement des sinistres n'a entraîné qu'une dépense représentant 75,63 p. 100 des sommes encaissées. Le nombre moyen de personnes assurées annuellement est de 1 416. Le nombre des accidents relevés depuis l'origine de la Caisse est de 81, savoir 20 suivis de mort et 61 suivis d'incapacité permanente de travail.

Sociétés de secours mutuels. — Au 31 décembre 1895, la situation des sociétés de secours mutuels était, d'après le dernier rapport officiel, définie par les chiffres suivants :

Nombre de sociétés	approuvées ou reconnues d'utilité publique.	7 696
	autorisées	2 892

Au point de vue de l'effectif de leurs membres, les sociétés accusaient, en 1895, les chiffres ci-après :

		Membres participants.	Membres honoraires.
Sociétés	approuvées	1 039 783	216 247
	autorisées.	314 656	28 752
		1 354 439	244 999

La situation financière, au 31 décembre 1895, était définie comme suit :

		Avoir des sociétés. Valeur absolue.	Valeur relative (par membre participant).
Sociétés	autorisées.	38 238 082	121ᶠ,5
	approuvées	188 744 038	181 ,5
		226 982 120	
Capital disponible. . . .		73 490 595ᶠ	
Fonds de retraite. . . .		115 253 442ᶠ	

Compagnies d'assurances sur la vie. — Les opérations des compagnies françaises d'assurances sur la vie, en 1896, se sont, d'après le *Moniteur des assurances*, chiffrées comme suit :

a) *Assurances.*

Capitaux en cours au 31 décembre 1896 (réassurances déduites)	3 499 746 554f,00
(Soit une augmentation de 23 588 800 fr. par rapport à l'exercice précédent.)	
Production totale de l'année 1896	315 886 854 ,00
Sinistres de l'année 1896	46 186 749 ,00
Capitaux exposés au risque de décès en 1896	3 337 589 618 ,00
(Rapport des sinistres aux capitaux en cours pendant 1896 : 1,38 p. 100.)	

b) *Rentes viagères.*

Rentes viagères immédiates en cours au 31 décembre 1896	62 957 726 ,00
(Soit une augmentation de 3 400 323 fr. par rapport à l'exercice précédent.)	
Rentes différées de survie, etc., au 31 décembre 1896	4 078 694 ,00
(Soit une augmentation de 182 171 fr. par rapport à l'exercice précédent.)	
Rentes viagères immédiates éteintes en 1896	2 946 551 ,00
(Soit une diminution de 251 896 fr. par rapport à l'exercice précédent.)	
Chiffre moyen des rentes en cours en 1896	61 257 564 ,00
(Rapport en 1896 des extinctions aux rentes en cours : 4,81 p. 100.)	
Rentes viagères immédiates constituées en 1896	6 076 429 ,00
(Soit une augmentation de 62 471 fr. par rapport à l'exercice précédent.)	

c) *Réserves.*

Réserves au 31 décembre 1896	1 768 043 618 ,00
(Soit une augmentation de 83 467 690 fr. par rapport à l'exercice précédent.)	

d) *Frais généraux et commissions.*

Frais généraux en 1896	10 204 049 ,47
(Soit une augmentation de 493 987 fr. par rapport à l'exercice précédent.)	
Commissions en 1896	10 158 636 ,57
(Soit une augmentation de 826 954 fr. 88 c. par rapport à l'exercice précédent.)	

e) *Actif.*

Actif au 31 décembre 1896	2 089 100 475 ,00
(Soit une augmentation de 88 678 555 fr. par rapport à l'exercice précédent.)	

Maurice Bellom.

VI.

LISTE DES OUVRAGES PRÉSENTÉS DANS LA SÉANCE DU 18 MAI 1898.

Ouvrages signés. — (*Voir le procès-verbal de la séance, page 177.*)

Documents officiels. — France. — *Exposé de la situation générale de l'Algérie; procès-verbaux des délibérations du Conseil supérieur du Gouvernement, session de mars 1898* (Gouvernement général de l'Algérie).

Espagne. — *Statistique générale du commerce de cabotage entre les ports de la péninsule et les îles Baléares en 1895* (Direction générale des douanes).

Norvège. — *Recensement du 1er janvier 1891; population classée par nationalité, par lieux de naissance et par culte; aveugles, sourds muets et aliénés; mariages consanguins; liste nominative des individus âgés de 95 ans et au-dessus.* — *Statistique de l'assistance publique*, 1894. — *Mouvement de la population*, 1891-1895. — *Grandes pêches maritimes*, 1896. — *Rapport sur les chemins de fer*

publics, 1896-1897. — *Statistique de la justice civile*, 1895. — *Journal du Bureau central de statistique*, 15e volume, 1897.

Suisse. — *Rapport du Bureau fédéral des assurances sur les entreprises privées en matière d'assurances*, 1896.

Publications périodiques. — *France*. — Bulletin de l'Office du travail. — Bulletin du Ministère de l'agriculture. — Annales du commerce extérieur. — Tableaux mensuels de statistique municipale de la ville de Paris. — Revue des travaux scientifiques (Comité des travaux historiques et scientifiques). — Journal officiel du Congo français. — Revue maritime. — Circulaires du Musée social. — Circulaires du comité central des houillères de France. — La Reforme sociale. — Le Rentier. — L'Économiste européen. — Bulletin de la Société d'économie politique. — Bulletin de la Société des agriculteurs de France. — Bulletin de la Société française de tempérance. — Bulletin de la Société des études coloniales et maritimes. — Bulletin de l'Institut des actuaires français. — Bulletin de l'Association philotechnique. — Le Travail national. — Revue de législation ouvrière et sociale. — Bulletin de la Société de géographie. — L'Avenir économique et financier. — L'Assurance moderne. — Le Moniteur maritime, industriel, commercial et financier. — Revue de la prévoyance et de la mutualité. — Revue socialiste.

Allemagne. — Revues des bureaux de statistique du royaume de Bavière, des villes de Dresde, de Hanovre et de Mannheim.

Angleterre. — Journal de la Société royale de statistique de Londres. — La Gazette du travail. — The Economist. — Statistical abstract. — Humanitarian.

Autriche. — Revue de la Commission centrale de statistique. — L'Économiste national.

Belgique. — Le Moniteur des intérêts matériels. — Annales de l'Institut des sciences sociales. — Revue du travail (Ministère de l'industrie et du travail). — Annuaire démographique de la ville de Bruxelles.

Bulgarie. — Mouvement commercial avec les pays étrangers. — Statistique des mouvements de la navigation.

Espagne. — Bulletin de la Société géographique de Madrid. — Résumés mensuels de la statistique du commerce extérieur.

Grèce. — Bulletin du commerce spécial de la Grèce avec les pays étrangers.

Italie. — Annales de statistique. — Statistique du commerce spécial des importations et des exportations. — Bulletin de législation et de statistique douanière et commerciale. — Tableaux des valeurs des marchandises. — L'École positiviste dans la jurisprudence pénale. — L'Économiste de Florence. — Publications périodiques de la chambre de commerce française à Naples.

Pays-Bas. — Publications de la Commission centrale de statistique de La Haye.

Roumanie. — Bulletin de statistique générale. — Bulletin de statistique municipale de la ville de Bucarest.

Suisse. — Bulletin de la Société neuchâteloise de géographie.

États-Unis d'Amérique. — Finances, commerce et immigration. — Bulletin du Département du travail. — Publications de l'Association américaine de statistique. — The Yale review.

Mexique. — Statistique fiscale. — La Semaine commerciale.

République Argentine. — Bulletin mensuel de statistique de la ville de Buenos-Ayres. — Annales du département national d'hygiène de Buenos-Ayres.

Le Gérant : O. Berger-Levrault.



PUBLICATIONS

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

LE 25e ANNIVERSAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

(1860-1885). Communications et mémoires. La Statistique officielle en France et à l'étranger. Actes et travaux de la Société. Un beau volume in-4° de 444 pages. Paris, Berger-Levrault et Cie, 1886 . . . . **5 fr.**

CONFÉRENCES SUR LA STATISTIQUE ET LA GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE

Faites en 1889-1890 à la Réunion des officiers. 1 volume in-12, 406 pages. (Ve Rozier, éditeur, 26, rue Saint-Guillaume). . . . . **3 fr.**

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

39e année (1898). Recueil mensuel paraissant le 10 de chaque mois par livraisons de 2 à 3 feuilles.

Abonnement d'un an : { Pour la France . . . . **12 fr.**
{ Pour l'étranger (Union postale) . . . . **15 fr.**

Un numéro séparé (de 3 feuilles au plus) . . . . **1 fr. 50 c.**

On s'abonne chez le Trésorier ou chez MM. Berger-Levrault et Cie, éditeurs, 5, rue des Beaux-Arts, à Paris, et chez tous leurs correspondants.

AVIS IMPORTANT

Collections à prix réduit. — La Société a l'honneur d'informer MM. les Membres titulaires et correspondants qu'elle peut disposer, en leur faveur, d'un certain nombre de collections à peu près complètes, de juillet 1860 à décembre 1895, savoir :

28 collections de 399 à 361 livraisons, sans lacune depuis 1883 ;
4 collections de 357 à 352 livraisons, sans lacune depuis 1884.

Ces collections qui seront livrées en commençant par les plus complètes, sont offertes, rendues **franco** en France, au prix uniforme de 80 fr.

Les années 1896 et 1897, non comprises dans ces collections, peuvent être acquises au prix de 12 fr. chacune.

Prime gratuite aux membres qui rachèteront leurs cotisations. — Une de ces collections sera donnée en *prime gratuite* à tout membre qui rachètera ses cotisations au prix réglementaire de 300 fr. payable facultativement en cinq annuités de 60 fr. La prime est livrable dès le paiement de la deuxième annuité.

Numéros isolés. — En dehors des collections, il existe un plus grand nombre de numéros isolés des années 1863, 1876 à 1882, 1884, 1887, 1888 et 1893 et de certains mois des autres années qui sont offerts séparément au prix de 25 centimes.

Numéros manquants. — La Société serait reconnaissante à ses membres de lui procurer, par échange ou à prix d'argent, les numéros de février, août et décembre 1864, août et novembre 1871-1872, janvier 1874, février 1875, mars 1876 et février 1882 qui manquent à ses collections.

S'adresser au Trésorier, M. Paul Matrat, *29, rue de Tournon, à Paris.*

BIBLIOTHÈQUE

La Bibliothèque de la Société de Statistique de Paris est ouverte tous les jours non fériés, de 11 heures à 5 heures, 80, rue de Varenne (au Ministère du commerce). Bibliothécaire : M. Laugier.

Nancy, imp. Berger-Levrault et Cie.

[illegible] séance aura lieu le mercredi 20 juillet 1898, à 9 heures du [illegible]
au siège social, 28, rue Serpente-Danton.

JOURNAL
DE LA
SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

(RECONNUE ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 19 JUIN 1869)

Médaille d'argent aux Expositions universelles de 1878 et de 1889
Diplôme d'honneur aux Expositions de Venise, 1881, et de Bruxelles, 1897
GRAND PRIX A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE LYON, 1894

Anciens présidents :
MM. Villermé, Michel Chevalier, Hipp. Passy, Ern. Bertrand, Wolowski, Dr Cl. Juglar
Léonce de Lavergne, Em. Levasseur, Dr Lunier, Dr L. A. Bertillon, Dr Vacher, Dr Bourdin, Wilson
E. Cheysson, A. Cochery, Léon Say, A. de Foville, E. Yvernès, André Cochut
Paul Leroy-Beaulieu, Eug. Tisserand, Octave Keller, Jules de Crisenoy, Th. Ducrocq, Adolphe Coste
Alfred Neymarck, Auguste Vannacque, Émile Boutin, Yves Guyot, Dr Jacques Bertillon.
M. Toussaint Loua, *secrétaire général honoraire.*

Président pour l'année 1898 : M. Beaurin-Gressier.
MM. Fernand Faure, Moron et Edmond Duval, *vice-présidents.*
M. Émile Yvernès, chef de division honoraire au Ministère de la justice, *secrétaire général.*
M. Paul Matrat, chef de bureau au Ministère de la guerre, *trésorier-archiviste.*
M. Léon Salefranque, rédacteur à la Direction générale de l'Enregistrement, *secrétaire des séances.*
Conseil : MM. Émile Mercet, Schelle, Léon Salefranque, Edmond Fléchey et Arthur Chervin.

TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE

N° 7. — JUILLET 1898

SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ, 28, RUE SERPENTE-DANTON
(Hôtel des Sociétés savantes)

ON S'ABONNE A PARIS :
CHEZ BERGER-LEVRAULT ET Cie, ÉDITEURS, 5, RUE DES BEAUX-ARTS.

Prix par an : France : 12 fr. — Étranger : 15 fr.

Le Journal paraît par livraisons mensuelles

SOMMAIRE DU N° 7. — 10 JUILLET 1898.

		Pages.
I. —	Procès-verbal de la séance du 15 juin 1898	213
II. —	Les tableaux officiels ou privés des faits que relève la statistique portent-ils la trace des événements historiques, politiques et économiques ? par M. Clément Juglar	219
III. —	Comparaison des forces productives des États de l'Europe (*à suivre*), par M. E. Levasseur	229
IV. —	Quelques exemples de distribution des salaires (*fin*), par M. Lucien March.	241
V. —	Chronique des transports, par M. Hertel	248
VI. —	Liste des ouvrages présentés dans la séance du 15 juin 1898.	252

CONVOCATION

SÉANCE DU 20 JUILLET 1898

A 9 heures du soir,

AU SIÈGE SOCIAL, HOTEL DES SOCIÉTÉS SAVANTES, 28, RUE SERPENTE-DANTON.

(*Les autres séances auront lieu les* **19 octobre, 16 novembre** *et* **21 décembre.**)

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU 20 JUILLET 1898.

1° A 9 heures très précises : *Ouverture de la séance : Communications diverses du Président, M. Beaurin-Gressier.*

2° M. Lucien March : *Les enquêtes sur les salaires.*

AVIS

Pour tout ce qui concerne la rédaction du Journal, les communications à la Société, les présentations de candidatures, les rectifications de noms, qualités et domiciles, s'adresser au SECRÉTAIRE GÉNÉRAL, visible chez lui, 21, rue de la Tour, le lundi, de midi à 5 heures.

Les livres, documents et journaux destinés à la Société doivent être adressés au siège social, 28, rue Serpente-Danton.

Pour le paiement ou le rachat des cotisations et l'acquisition des collections du Journal, s'adresser au TRÉSORIER, visible chez lui, 29, rue de Tournon, le vendredi, de 5 heures et demie à 7 heures et généralement de midi à 1 heure.

Les abonnements au Journal sont reçus chez MM. Berger-Levrault et Cie, 5, rue des Beaux-Arts, à Paris, et chez leurs correspondants en France et à l'étranger.

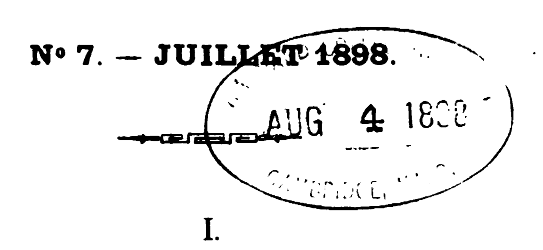


JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 7. — JUILLET 1898.



I.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 15 JUIN 1898.

SOMMAIRE. — Présentation de nouveaux membres titulaires. — Présentation des ouvrages : le Secrétaire général et M. E. Levasseur. — Communication de M. Arthur Fontaine sur les associations ouvrières de production; discussion : MM. Ch. Limousin, Adolphe Coste et Arthur Fontaine. — Communication de M. Charles Cerisier sur la question coloniale (Guyane française) au point de vue économique et positif.

La séance est ouverte à 9 heures sous la présidence de M. Beaurin-Gressier.

Le procès-verbal de la séance du 18 mai 1898 est adopté.

Sont présentés, comme *membres titulaires*, pour être soumis à l'élection dans la prochaine séance :

Sur la proposition de MM. Armand Liégeard et Ém. Yvernès :

MM. Louis MARIN, professeur au Collège des sciences sociales, 13, avenue de l'Observatoire;

Alfred LINDEBOOM, ingénieur des arts et manufactures, 93, boulevard de Sébastopol.

Sur la proposition de MM. Charles Cerisier et Ém. Yvernès :

M. Paul BOUSSARD, avocat à la Cour d'appel, 15, rue de la Planche.

Sur la proposition de MM. Albanel et Ém. Yvernès :

M. le Dr THOINOT, professeur agrégé à la Faculté de médecine, 8, rue de l'Odéon.

M. le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL énumère les ouvrages offerts, par leurs auteurs, à la Société : *le Marché financier en 1897-1898*, par M. Arthur Raffalovich; *les Procédés électoraux et le vote cumulatif*, par M. L.-L. Vauthier; *l'Antagonisme entre les compagnies françaises et étrangères d'assurances sur la vie*, par M. Eugène Rochetin; *la Monnaie de nickel*, par M. Cayla.

M. LEVASSEUR : J'ai l'honneur d'offrir à la Société de statistique, de la part de notre collègue, M. Charles-Théodore de Inama Sternegg, président de la Commission centrale I. R. de statistique, professeur à l'Université de Vienne et membre de la Chambre des seigneurs, une brochure intitulée : *Das sociale Connubium in den österreichischen Städten*. Cette brochure est extraite du *Statistischen Monatschrift* et contient les résultats d'une grande et instructive recherche que la Commission centrale de statistique a poursuivie sous la direction de son président, et qui avait pour objet de constater la profession des époux et celle de leurs parents.

La question du mariage, par professions, forme assurément un des chapitres intéressants de la démographie. Nous possédions, jusqu'ici, très peu de documents statistiques pour le rédiger. M. de Inama Sternegg vient de combler, du moins pour ce qui concerne son pays, une lacune. Nous devons lui en être reconnaissants et je pense qu'il est utile de reproduire quelques-uns des résultats généraux de ce travail.

La recherche a porté sur la période décennale 1887-1896. Tous les registres de l'état civil ne contenaient pas les renseignements nécessaires pour dresser cette statistique. La Commission a pu utiliser ceux de 23 villes pour la profession des époux et ceux de 22 villes pour la profession de leurs parents et calculer sur 138187 cas pour la profession des époux et sur 26 694 pour la profession de leurs parents. C'est surtout dans les petites villes que le second renseignement a pu être obtenu.

Les professions ont été classées en 9 groupes : 1° l'agriculture, groupe dans lequel sont comprises la chasse et la pêche ; 2° métiers, industrie, commerce, transport, groupe qui est divisé en deux sous-groupes : les entrepreneurs et les employés ; 3° les journaliers de l'agriculture et de l'industrie qui n'ont pas de métier déterminé ; 4° les professions libérales ; 5° la profession militaire ; 6° la domesticité ; 7° la classe des rentiers et des propriétaires ; 8° celle des personnes sans profession vivant dans leur famille ; 9° les personnes dont la profession n'est pas connue.

Le tableau suivant fait connaître le rapport pour 100 de chacun de ces groupes pour l'époux et l'épouse, dans les grandes et dans les moyennes et petites villes :

Les 9 groupes de professions.	Dans les grandes villes.		Dans les moyennes et les petites villes.	
	L'époux.	L'épouse.	L'époux.	L'épouse.
1. . .	2,7	0,4	3,9	2,5
2 a. .	13,5	2,3	26,1	4,6
2 b. .	66,0	37,3	39,5	12,0
3. . .	2,4	1,4	11,4	7,0
4. . .	11,3	1,1	9,7	1,5
6. . .	2,3	23,7	6,0	23,4
7. . .	1,3	8,7	2,0	5,1
8. . .	0,1	10,9	0,7	28,0
9. . .	0,4	14,2	0,7	15,9

1° Dans les villes et surtout dans les grandes villes les agriculteurs sont en petit nombre ;

2° Au moment du mariage il y a beaucoup plus d'hommes établis, c'est-à-dire exerçant une industrie ou un commerce pour leur compte que de femmes, et il y a beaucoup moins d'hommes établis dans les grandes villes que dans les petites ;

3° Il y a beaucoup d'employés, commis ou ouvriers, surtout dans les grandes villes et surtout parmi les hommes ;

4° Les journaliers sans profession déterminée sont plus nombreux dans les petites villes que dans les grandes ;

5° Pas de renseignements. D'ailleurs les femmes ne peuvent guère figurer dans ce groupe ;

6° Dans la domesticité le nombre des femmes est considérable ;

7° Il y a plus de femmes que d'hommes qui vivent de leurs rentes sans exercer de profession ;

8° Il y en a plus encore, surtout dans les petites villes qui vivent chez leurs parents sans exercer de profession, surtout dans les petites villes ;

9° Il n'est pas étonnant qu'il y ait plus de femmes que d'hommes dont on n'ait pas pu constater la profession.

Pour les parents des époux les proportions sont différentes :

TABLEAU.



Professions des parents dans les grandes, moyennes et petites villes.

Les 9 groupes de professions.	Hommes.	Femmes.
1. . . .	11,1	9,4
2 a. . .	30,0	24,2
2 b. . .	25,9	21,7
3. . . .	12,6	10,8
4. . . .	7,6	4,9
5. . . .	1,3	0,8
6. . . .	4,3	10,2
7. . . .	5,0	6,5
8. . . .	0,3	3,4
9. . . .	1,9	8,1

1° La proportion des parents exerçant une profession agricole est plus forte que celle des époux, probablement parce que des enfants de campagnards viennent s'établir dans les villes;

2° Il y a aussi beaucoup plus de parents établis, parce que beaucoup d'époux sont trop jeunes pour être chefs d'établissement au moment de leur mariage;

3° Au contraire, il y a pour la même raison moins d'employés;

6° Il y a beaucoup moins de femmes dans la domesticité;

8° Il y a aussi beaucoup moins de femmes vivant dans leur famille sans exercer de profession.

Les unions ne se contractent pas en majorité dans le même groupe social; ainsi, dans le second groupe, il n'y a que 17 p. 100 des époux qui aient pris des femmes appartenant à ce groupe. Cependant, dans les grandes villes (celles qui présentent plus de 1 000 cas), 30 p. 100 des femmes du second groupe ont des maris qui sont du même genre.

Nous nous bornons à reproduire deux des tableaux qui donnent ces proportions par groupes :

I. — Sur 100 époux de chaque groupe, combien de femmes appartenant à chaque groupe.

	1.	2. a.	2. b.	3.	4.	6.	7.	8.	9.	10.
1. . .	11,89	2,14	21,54	1,55	1,17	17,67	8,87	21,91	13,26	100
2 a. .	0,69	4,97	14,98	1,16	0,88	24,10	12,07	23,87	17,28	100
2 b. .	0,33	2,19	42,73	2,05	0,59	24,85	4,92	9,67	12,67	100
3. . .	1,24	1,97	24,60	19,57	0,25	30,97	0,99	8,63	11,78	100
4. . .	0,31	2,50	16,61	0,40	5,32	10,51	19,93	23,92	20,50	100
6. . .	0,76	2,47	18,72	3,16	1,38	52,02	4,84	6,85	9,80	100
7. . .	1,72	4,25	7,99	1,01	1,82	12,04	31,51	20,29	19,37	100
8. . .	1,85	2,96	4,07	0,74	1,11	4,08	10,00	68,15	7,04	100
9. . .	0,55	1,80	8,32	1,66	0,42	9,71	4,72	7,49	65,33	100

II. — Sur 100 épouses de chaque groupe, combien d'époux appartenant à chaque groupe.

	1.	2. a.	2. b.	3.	4.	6.	7.	8.	9.
1. . .	43,36	2,31	1,92	1,85	2,84	2,17	3,20	4,55	2,65
2 a. .	13,73	29,49	7,33	7,63	11,66	16,26	23,92	27,22	18,98
2 b. .	25,73	49,64	79,98	51,52	29,97	64,18	37,29	42,24	53,29
3. . .	6,27	2,95	3,04	32,48	0,85	5,28	0,49	2,49	3,27
4. . .	4,27	10,20	5,60	1,82	48,88	4,89	27,25	18,81	15,54
6. . .	2,73	2,60	1,63	3,69	3,26	6,25	1,71	1,39	1,92
7. . .	3,09	2,25	0,35	0,59	2,18	0,73	5,60	2,07	1,91
8. . .	0,46	0,21	0,02	0,06	0,18	0,03	0,24	0,95	0,09
9. . .	0,36	0,35	0,13	0,36	0,18	0,21	0,30	0,28	2,35
	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

M. Arthur Fontaine, dans une communication très substantielle, fait connaître à la Société les résultats de l'enquête faite en 1896, par l'Office du travail sur *les associations ouvrières de production*. Il expose d'abord l'objet de cette enquête, sa méthode et le plan du compte rendu et examine ensuite, successivement, le mouvement général de ces associations, leur développement actuel, leur personnel, leur forme, les industries exercées, les rapports entre l'idée coopérative et l'idée corporative et la participation des auxiliaires aux bénéfices.

Cette communication, que nos lecteurs trouveront *in extenso* dans la prochaine livraison de ce Journal, a provoqué les observations suivantes :

M. Limousin se déclare très heureux des renseignements que vient de donner M. Fontaine et des conclusions théoriques qu'il en a tirées. Ces conclusions sont celles que lui-même formula il y a une vingtaine d'années, époque où il combattit de toutes ses forces la confusion de l'idée coopérative et de l'idée corporative. Il disait alors que le syndicat, ou groupement corporatif, ayant pour but la bataille, devait réunir le plus grand nombre possible de membres d'une profession. Ce n'est que grâce à l'entente de tous les membres d'une profession que les grèves, qui sont la guerre industrielle, peuvent réussir. Tout autre est la situation de la coopération. Là, il s'agit de relations constantes, lesquelles nécessitent des vertus qui n'ont pas la même utilité dans le syndicat. Il faut d'abord l'accord des caractères, ensuite la soumission à l'autorité des chefs élus, le dévouement et la capacité professionnelle. L'expérience, d'après ce que vient de dire M. Fontaine, a prouvé que ces prévisions, purement théoriques à l'époque où elles furent formulées, étaient justes.

Un second point sur lequel les prévisions de M. Limousin ont été confirmées est celui relatif à la direction. Ce que M. Fontaine vient de dire au sujet du mauvais vouloir des coopérateurs envers les chefs qu'ils se donnent a été pour l'orateur le résultat de l'expérience acquise pendant la période de développement de la coopération de 1863 à 1870. Les ouvriers coopérateurs de cette époque, déjà, ne voulaient pas admettre qu'un directeur habile fait autant pour la prospérité d'une entreprise que tous les travailleurs réunis. On trouvait qu'il ne devait pas gagner plus qu'un autre associé, que c'était bien assez qu'il portât constamment un paletot, se promenât en voiture, fît de bons déjeuners avec les architectes ou autres clients. Les malheureux directeurs étaient accablés d'avanies, si bien que, le plus souvent, ils ne restaient pas longtemps en fonctions. Il y eut une association où, pour établir l'égalité, chaque associé était gérant pendant une semaine.

M. Limousin, à l'époque dont il parle, critiqua, en des termes presque identiques à ceux dont vient de se servir M. Fontaine, la croyance des ouvriers coopérateurs en une sorte de grâce démocratique, conférant aux élus la capacité directrice. Les coopérateurs de cette époque firent une grande consommation de gérants. Ceux-ci, choisis parmi les ouvriers, devaient naturellement faire l'apprentissage de leur nouvelle profession, ce qui avait lieu aux dépens, naturellement, de l'association. Leurs fautes accumulées mécontentaient leurs associés, qui les révoquaient juste au moment où ils allaient n'en plus commettre, s'ils avaient l'intelligence nécessaire pour cela. D'autres fois les gérants, quand ils étaient devenus capables, étaient poussés à s'établir individuellement par des capitalistes qui leur en fournissaient les moyens. Ils ouvraient d'autant plus facilement l'oreille à ces suggestions que la vie leur était rendue difficile par leurs associés. Les trois derniers directeurs de l'Association des maçons : Bouyer, Bagnard et Friser, morts aujourd'hui tous les trois, ont fait de grosses fortunes.

A un congrès des coopérateurs anglais auquel il assista, M. Limousin entendit un discours de sir Thomas Brassey, aujourd'hui lord Thomas Brassey, fils d'un grand constructeur de chemins de fer, lequel montre que les choses se passaient, et se passent probablement encore à peu près de même en Angleterre, — pays classique de la coopération cependant, — qu'en France. Dans ce discours, sir Thomas Brassey exprima l'idée que la coopération de production, laquelle implique le gouvernement collectif, n'était possible que pour de petites entreprises, où la res-

ponsabilité est faible et où l'administration est routinière. Dans les grandes entreprises, où il faut de l'initiative et où l'on risque parfois des sommes considérables, la direction individuelle est seule possible. En terminant, l'orateur déclara aux coopérateurs anglais qu'ils ne pourraient avoir des directeurs, capables — comme ceux des sociétés anonymes de capitalistes — de conduire des entreprises occupant des milliers d'ouvriers qu'à la condition de consentir, comme les capitalistes, à payer à un homme quatre, cinq ou six mille livres par an.

Quand, à son retour à Paris, M. Limousin rapporta ces déclarations — qui avaient été applaudies par l'état-major des coopérateurs anglais — aux coopérateurs français, il souleva parmi eux une vive indignation. « Payer cent ou cent cinquante mille francs par an à un directeur, tandis que les ouvriers gagneraient cinq francs par jour!... »

M. Fontaine a parlé des concours philanthropiques qui, de 1863 à 1870, furent donnés aux coopérateurs. Ces concours prirent une forme plus concrète qu'il ne l'a indiqué : il fut créé trois banques coopératives. La première, appelée *le Crédit au travail,* organisée par l'élément républicain bourgeois, eut pour directeur M. Beluze, gendre d'Étienne Cabet, créateur de l'école communiste icarienne. Elle sombra parce que les commandites qu'elle accorda dévorèrent ses capitaux. La seconde fut *la Caisse d'escompte des associations populaires,* organisée par un groupe orléaniste; elle eut à sa tête un comité composé de MM. Léon Say, Edmond Comte et Léon Walras. Elle fut dévorée par une coopérative corporative, celle des ouvriers chapeliers, créée à la suite d'une grève. On vit s'y produire le fait qu'a signalé M. Fontaine : l'attribution du salaire maximum, celui qu'avaient refusé les patrons. Cette association ne put, par suite, soutenir la concurrence et disparut après avoir miné la Caisse des Associations populaires. La troisième banque fut celle du *Prince Impérial,* créée par Napoléon III, qui disparut pour une cause analogue.

En résumé, la principale cause d'échec des sociétés coopératives a été, comme l'a dit M. Fontaine, le manque de capacité dans la direction, et la cause de ce manque de capacité a résidé dans l'introduction du régime démocratique, dans la croyance que le suffrage des associés confère la capacité. Il est cependant deux sociétés qui ne reposent pas sur le principe démocratique, mais sur le principe aristocratique, et ce sont les plus prospères. La première est la Société des peintres en bâtiments de l'ancienne maison Leclaire. Leclaire, qui était un fouriériste, s'inspira des idées de Charles Fourier et basa son organisation sur l'association du *capital,* du *travail* et du *talent.* Il organisa une aristocratie qu'il appela le *Noyau,* laquelle est composée d'ouvriers remplissant certaines conditions d'ancienneté, et choisis par cooptation, c'est-à-dire se recrutant eux-mêmes. C'est ce noyau qui nomme les directeurs, lesquels ont une part importante dans les bénéfices, et remplit certaines fonctions administratives. La seconde association aristocratique est *le Familistère* de Guise, organisé par J.-B. Godin, en s'inspirant de l'exemple de Leclaire. Godin, aussi, avait été fouriériste. Au Familistère, le personnel travailleur se répartit en quatre groupes : les Associés, les Sociétaires, les Participants et les Auxiliaires. Les Associés jouent le même rôle que le Noyau dans la maison Leclaire. Ce sont eux qui nomment le conseil de *Régence,* lequel se recrute, en outre, dans une certaine mesure, par cooptation et nomme le directeur. Le groupe des Associés est formé de membres de l'Association possédant un certain nombre d'actions; il se recrute par cooptation parmi les Sociétaires. Les Sociétaires sont nommés par les Associés, parmi les participants, et doivent aussi posséder un certain nombre d'actions ou de parts. Les participants ont commencé par être auxiliaires. Le Familistère est certainement la plus parfaite des sociétés coopératives aujourd'hui existantes : la direction y est confiée au *Talent,* bien que Godin, par réaction contre son ancien maître, Ch. Fourier, prétendît le contraire. Le capital et le travail sont représentés par les mêmes personnes; enfin, le capital est constitué par les parts de bénéfices revenant aux Participants, puis aux Sociétaires.

M. Limousin a été très heureux d'entendre M. Fontaine parler de la répartition

équitable à l'*intelligence*, au *capital* et au *travail*. Avec la substitution d'un synonyme, c'est la formule fouriériste : *Capital, Travail* et *Talent*. Cette formule est la vérité et c'est seulement en l'appliquant en associant les trois facteurs qu'elle énumère qu'on parviendra à réaliser la coopération de production. M. Limousin a été très intéressé par le renseignement donné par M. Fontaine au sujet d'une tentative faite pour associer le capital et le travail, après les avoir constitués à part. L'orateur a préconisé ce système dans un mémoire présenté au concours du *Musée social*, lequel n'a pas eu l'heur d'un prix, mais d'une simple médaille de concours. Le véritable système consiste dans la constitution en groupes séparés, du capital commanditaire, du Travail producteur et du Talent directeur, les mêmes personnes pouvant appartenir à deux ou trois groupes, mais le capital pouvant être, en partie, fourni par des personnes n'étant ni travailleurs ni participants à la direction dans l'entreprise. La condition admise, dans toutes les associations, que le capital ne peut appartenir qu'à des associés travailleurs ou membres de la corporation pouvant devenir travailleurs est anti-économique. Elle est un reste de l'opinion communiste et religieuse, que le paiement d'une rétribution au capitaliste est une injustice. Il n'est pas nécessaire de démontrer que le capital est un des facteurs de la production de la richesse tout comme le travail et le talent et que celui qui le fournit a droit à une part du produit tout comme ceux qui fournissent le travail et la direction.

Une indication de ce qui pourrait être fait est donnée par les sociétés d'assurances mutuelles administrées par une société civile.

Il serait, d'autre part, nécessaire de bien faire savoir aux ouvriers partisans de la coopération de production que, si celle-ci peut améliorer leur condition, elle ne peut pas résoudre « la question sociale ». Beaucoup d'ouvriers qui s'associent se figurent que chacun d'eux gagnera autant que le patron qui les employait. Il est cependant facile de comprendre que le profit divisé entre un grand nombre de parties prenantes ne peut être pour chacune égal à ce qu'il est pour un seul bénéficiaire. M. Limousin a fait, une année, l'étude du bilan du Familistère, qui est ce qu'il y a de mieux en association puisque la part du capital va dans les mêmes mains que celle du travail. Il arriva, tout compensé, à une part moyenne de 5 fr. 50 c. par jour et par tête. Ce n'est pas là, évidemment, la solution de la « question sociale ». Et, d'autre part, qui dit moyenne dit qu'il y a des parts supérieures et des parts inférieures. M. Limousin a fait ce même travail sur un bilan du Creuzot, et il a trouvé qu'en répartissant aux 10 000 ouvriers une somme de 2 millions 1/2, moitié du bénéfice de cette année-là, cela élevait de 0 fr. 80 c. le salaire moyen de 5 fr. par jour. Il est évident qu'une augmentation de 0 fr. 80 c. par jour est agréable à un ouvrier; mais cela ne résout pas non plus « la question sociale ». Il y a, au Creuzot, des ouvriers qui gagnent 5 fr. 80 c. par jour et qui trouvent que la « question sociale » existe encore pour eux.

L'unique moyen de résoudre « la question sociale », en donnant à cette expression la valeur de « problème de la suffisante vie pour les travailleurs », consiste dans l'accroissement de la richesse produite sans augmentation d'efforts, et même avec diminution. Ce résultat ne peut être obtenu que par le perfectionnement des procédés et de l'outillage agricole et industriel. Ce perfectionnement, né de l'ingéniosité des inventeurs, nécessite l'accroissement du capital. Pour cette raison, loin de mettre des obstacles à l'entrée du capital étranger dans les associations, il faut, au contraire, l'y appeler en le rémunérant.

M. Limousin termine en déclarant qu'il a vu, avec satisfaction, par la communication de M. Fontaine, que les idées qu'il vient de développer, et qu'il préconise depuis plus de vingt ans, si elles ne sont pas encore admises par les hommes qui représentent officiellement la coopération, commencent cependant à faire leur chemin parmi ceux qui, comme M. Fontaine et ses collègues de l'Office du travail, créent la science de la coopération par l'étude théorique des phénomènes sociaux qu'ils observent.

M. Arthur Fontaine répond en quelques mots à M. Limousin et insiste principa-

lement sur l'idée que, en somme, l'éducation coopérative des ouvriers a fait quelques progrès.

M. Adolphe COSTE relève l'observation faite par M. Fontaine que les salaires des ouvriers coopérateurs sont généralement payés au taux maximum du tarif de la profession. L'observation est juste; il semble que ce soit, en effet, le principal objectif des coopérateurs : ils visent plutôt l'élévation du salaire que le succès de l'entreprise coopérative; ils oublient un peu trop qu'ils sont, avant tout, des associés et qu'ils ne devraient pas anticiper sur les bénéfices éventuels. De cette majoration habituelle des salaires il résulte, en tout cas, que les bénéfices des sociétés coopératives apparaissent comme moindres qu'ils ne seraient, en réalité, si les salaires étaient comptés au taux moyen. Il en résulte aussi qu'un certain nombre de sociétés, que l'on présente comme étant en perte, se trouveraient, au contraire, au niveau de leurs affaires et même en bénéfice avec des salaires moyens.

M. Arthur FONTAINE : Il y a lieu à allocation de *salaires* parce que les associations, en général, ne sont pas sous la forme en nom collectif, mais sous la forme anonyme. La société anonyme est une personne morale, distincte des sociétaires qui la composent, et qui doit agir vis-à-vis d'eux comme un patron. Comme actionnaires, les ouvriers jouent leur rôle à l'assemblée générale, contrôlent les comptes, partagent les bénéfices, édictent les règlements, révisent les statuts, nomment le directeur et le conseil d'administration. Après la clôture de l'assemblée générale, les ouvriers se trouvent vis-à-vis d'un directeur ordinaire, fixant les tâches, les rémunérations, etc. Leur droit est épuisé jusqu'à la nouvelle assemblée; ils doivent obéissance à l'autorité qu'ils ont constituée. D'ailleurs, en cas de déconfiture, il n'y aurait pas répétition des créanciers sur les salaires régulièrement touchés par les sociétaires ouvriers d'une société anonyme coopérative.

M. le PRÉSIDENT remercie M. Arthur Fontaine de son intéressante communication et MM. Limousin et Coste de leurs observations.

La parole est, ensuite, donnée à M. Charles CERISIER pour lire une étude sur la *question coloniale,* notamment en ce qui concerne la *Guyane française*. Cette étude paraîtra ultérieurement dans le Journal de la Société.

A l'ordre du jour de la séance du 20 juillet prochain est inscrite une communication de M. Lucien March, relative aux *enquêtes sur les salaires.*

La séance est levée à 11 heures 1/2.

Le Secrétaire général,	Le Président,
ÉM. YVERNÈS.	BEAURIN-GRESSIER.

II.

LES TABLEAUX OFFICIELS OU PRIVÉS DES FAITS QUE RELÈVE LA STATISTIQUE PORTENT-ILS LA TRACE DES ÉVÉNEMENTS HISTORIQUES, POLITIQUES ET ÉCONOMIQUES (1)?

Ces tableaux sous les yeux, ces longues colonnes de chiffres n'ont pour le lecteur qu'un but, donner des résultats : ce sont ces résultats qu'on recherche tout d'abord; s'en dégage-t-il une conclusion favorable ou défavorable pour l'année même que l'on observe? Voilà ce que l'on se demande.

Si ces tableaux embrassent un grand nombre d'années, un siècle par exemple,

(1) Communication faite à la Société de statistique de Paris dans la séance du 18 mai 1898.

ces séries de chiffres vont avoir un autre caractère ; ils donneront sans doute celui de chaque année, mais peut-être plus encore.

Les années ne se ressemblent pas, il y aura des inégalités en plus ou en moins avec des chiffres sans cesse différents, aboutissant toujours, selon les mouvements en hausse ou en baisse, à un *chiffre maximum* ou à un *chiffre minimum*. Ce sont ces chiffres qui doivent tout d'abord attirer l'attention, et la preuve qu'ils ne sont pas fortuits, c'est qu'ils sont amenés par une série de chiffres annuels, variables sans doute, mais croissants ou décroissants alternativement dans le même sens, avec la plus grande régularité, sans avoir cependant la même durée. Ce sont des périodes, la période de hausse ayant une plus longue durée que la période de baisse. Ces points marqués sur les tableaux statistiques, *quels qu'ils soient,* que l'on a sous la main, vont se présenter sur tous dans les mêmes conditions, à une ou deux années près et correspondre presque par une superposition à ceux que donnent avec une grande régularité les articles des bilans du portefeuille et de l'encaisse des grandes banques, c'est-à-dire le mouvement général des échanges dans le monde entier. Or, ce mouvement général des échanges, c'est la vie même des nations ; c'est là où se manifeste toute leur activité économique, leur puissance de production et de richesse.

Quelle en est la cause? C'est leur crédit, quelque chose d'immatériel, mis en circulation par leurs banques et malheureusement dont elles ne tardent pas à abuser, de là des crises commerciales qui embrassent le monde entier et qu'il ne faut pas confondre avec ces mille accidents sociaux de chaque jour que l'on décore du même nom et avec lesquels elles n'ont aucun rapport. Deux articles des bilans des banques d'Angleterre, de France et des États-Unis, nous donnent depuis 1800 la série des crises commerciales, c'est-à-dire la période prospère qui les précède, la crise qui en marque la fin et la liquidation inévitable, qui, comme un repos nécessaire, doit suivre ces périodes prospères.

Voilà la principale cause, pour ne pas dire la seule, de toutes les perturbations économiques dont l'action sur la vie des nations est plus puissante même que les événements politiques, puisque ces derniers, comme en 1848, sont la conséquence de la crise de 1847. Il suffira donc sur les tableaux statistiques, *quels qu'ils soient,* de noter la date des accidents si *caractéristiques* que donnent les bilans des banques de France, d'Angleterre et des États-Unis (portefeuille et encaisse) indiquant les périodes prospères, les périodes de crise et les périodes de liquidation.

Ces points caractéristiques marqués ainsi : *crise, liquidation,* sur la colonne des années, il n'y aura plus qu'à observer les mouvements du tableau statistique que l'on aura sous la main pour reconnaître qu'à une ou deux années près, il y aura au même *moment* un *arrêt,* un *recul,* puis une *reprise,* ces trois accidents concordant avec la prospérité, la rapidité, le ralentissement et le nouveau départ des affaires dans le monde ; car il ne s'agit pas ici d'une nation, dans ces mouvements, elles sont toutes plus ou moins solidaires, ce qui met sous les yeux tout le mouvement social (1).

Depuis un siècle, il en est ainsi en Angleterre, en France et aux États-Unis ; l'Allemagne, depuis 1873, a pris place dans ce groupe, ainsi que tous les pays, et ils

(1) Voir *Les Crises commerciales et de leurs retours périodiques en France, en Angleterre et aux États-Unis,* 2ᵉ éd., 1889, par Clément Juglar.

ne sont pas nombreux, qui ont une circulation fiduciaire au pair. Il s'agit donc de suivre ces périodes et de constater si tous les mouvements économiques des nations y obéissent.

Plusieurs communications faites à la Société de statistique dans ces derniers temps, quoique chacun ait pris son sujet de prédilection, ont prouvé qu'il en était ainsi; mais alors, en tenant compte du passé, on pourrait donc, profitant de l'expérience acquise, se rendre compte de la période dans laquelle on est placé, période prospère, période de crise, période de liquidation.

Pour s'orienter sur les tableaux statistiques si variés que nous donne l'administration ou les sociétés privées, il faut marquer ces points critiques en les plaçant dans la même colonne que celle des années, pour voir de suite des séries de chiffres en croissance ou en décroissance annuelle venir s'inscrire à la place qui leur convient, ce qui prouve bien que toutes les manifestations économiques sont sous l'influence des mouvements des échanges. Cette place, à une année près, coïncide avec les périodes de prospérité, de crise et de liquidation. S'il y a une légère avance ou un léger retard, c'est que le mouvement doit se propager, et il faut lui en laisser le temps, pour atteindre des articles qui ne sont pas sous l'influence directe de l'activité ou du ralentissement des échanges et qui n'en reçoivent que le contre-coup.

Ce qu'il faut nôter, c'est que tous les arrêts ou toutes les progressions que l'on rencontre dans les tableaux que dresse la statistique viendront se placer, à une ou deux années près, au point même que réclame la période qui nous sert de guide.

S'il en est ainsi, comment donc, dans la vie des peuples que les historiens nous retracent, le côté économique passe-t-il inaperçu ? Ils attribuent à d'autres causes les effets qu'ils enregistrent, sans même daigner parler des causes économiques. Ne pourraient-elles, cependant, trouver place au milieu de tous ces événements secondaires qu'ils étalent, qu'ils discutent dans de nombreux volumes, avec tous les documents à l'appui, documents puisés aux archives, là où l'on ne laisse échapper aucun petit papier ? Où trouver ailleurs que sur ces tableaux statistiques les manifestations économiques de l'état de bien-être ou de malaise des populations ? A ce point de vue, nous ne saurions trop appeler l'attention sur la coïncidence et la concordance que l'on peut établir par ces simples rapprochements, que l'on néglige trop aujourd'hui par suite de la préférence que l'on accorde aux monographies, c'est-à-dire à l'idée restreinte, locale, au détriment des idées générales.

Tous ces relevés des administrations publiques ou des sociétés privées, mis en présence des accidents si variés de la vie des peuples, nous permettront d'apprécier s'il y a une relation de cause à effet et, dans ce monde toujours en mouvement, quels sont ceux dont l'action est la plus appréciable.

Dans ce but, nous ne prendrons pour exemple que les dernières périodes, depuis 1869, parce qu'elles nous touchent plus directement et parce que l'observation, pour être sérieuse, doit porter au moins sur un quart de siècle. Sans faire un choix, nous appellerons l'attention sur les derniers travaux communiqués à la Société de statistique par nos confrères : M. Moron, sur les mouvements de la population en France ; M. Salefranque, sur les ventes immobilières et sur le régime fiscal des contrats de transport ; par M. Levasseur, sur le commerce extérieur de la France (voir l'*Économiste français,* 19 mars-9 avril).

Chacun de nos confrères a envisagé la question qu'il traitait au point de vue

TABLEAU A. Accroissements et diminutions du commerce spécial, importations, exportations en France, en Angleterre, en Allemagne et aux États-Unis. — Mariages et naissances légitimes à Paris et en France.

ANNÉES.	COMMERCE.																MARIAGES.				NAISSANCES LÉGITIMES.			
	FRANCE.				GRANDE-BRETAGNE.				ALLEMAGNE.				ÉTATS-UNIS.				PARIS.		FRANCE.		PARIS.		FRANCE.	
	IMPORTATIONS.		EXPORTATIONS.		IMPORTATIONS.		EXPORTATIONS.		IMPORTATIONS.		EXPORTATIONS.		IMPORTATIONS.		EXPORTATIONS.									
	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.
	Millions : francs.		Millions : francs.		Millions : £.		Millions : £.		Millions : marcs.		Millions : marcs.		Millions : $.		Millions : $.		Mille.	Mille.	Mille.	Mille.	Mille.	Mille.	Mille.	Mille.
1866		2 793	3 180																					
1867						375		225																
1868				2 789										344		269								
1869	3 153		3 074														18,9		303			39,5	877	
1870 Guerre		2 867		2 802																	42,1			
1871																		12,3		223		37,6		761
1872	3 570						314		3 262								21,3		352		41,4		895	
1873 Crise			3 787		371				3 756				624		505									875
1874		3 507				370																39,4		
1875										3 530						429								
1876									3 802		2 547										40,5		899	
1877					394													18,0		278				
1878				3 179						3 513	2 887													
1879 Liquidation						362		245	3 773			2 775		422										
1880	5 033												556											851
1881															863								865	
1882 Crise			3 574				306			2 663							21,4							
1883					426				3 263		3 272										47,2			
1884																			289					
1885												2 860		562				20,2						
1886 Liquidation						349		268		2 888						665								
1887		4 025		3 246																				
1888																								
1889													332											
1890 Baring			3 753				327		4 162		3 328									269				766
1891	4 767				435																			
1892															1 015		23,2		290					
1893						404																	808	
1894 Liquidation				3 078				273		3 938		2 961						22,6						
1895		3 719															22,5			282		40,2		760
1896					441		293							731		795	23,0		290		41,3			
1897	4 000		3 675						4 646		3 662		759		1 032								789	

statistique local, sans faire des rapprochements avec les mouvements analogues que l'on rencontre ailleurs et qu'il n'a pas voulu faire intervenir; cependant, si on en tient compte, constatés au même moment, ils en tirent tous une plus grande valeur, puisqu'ils permettent de prévoir l'avenir, d'indiquer même ce qui va se passer.

M. Moron, dans son rapport sur le mouvement de la population en 1896, remarque tout d'abord que les résultats de cette année sont totalement différents de ceux des années précédentes et particulièrement de l'année 1895 : alors il y avait un excédent de 17 813 décès sur les naissances, tandis qu'aujourd'hui il y a un excédent de 93 700 naissances sur les décès. Ici il y a sans doute une diminution de 88 100 décès, mais il y a en outre un accroissement de 31 413 naissances ; M. Moron, avec beaucoup de prudence, constate l'amélioration sans avoir la prétention de l'expliquer et surtout sans vouloir en tirer des conclusions que l'avenir pourrait réduire à néant.

Tenu à moins de réserve, voici le tableau des mariages et des naissances légitimes que nous donnions dans le *Journal de la Société de statistique de Paris* en juillet et septembre 1896 (1).

Nous avions mis en parallèle les mouvements des mariages et des naissances en France, ce qui se passait au même moment dans la capitale, c'est-à-dire là où se concentre toute l'activité des affaires. Pour les mariages et les naissances, comme on peut le constater sur le tableau ci-joint, qui ne donne que les chiffres extrêmes des séries s'étendant des maxima aux minima et des minima aux maxima, de suite on est frappé des variations notables que l'on remarque, sans parler de celles qui se sont produites au moment de la guerre.

Trois chiffres caractérisent cette année terrible à Paris : les mariages de 18 900 en 1869, s'abaissent à 12 900 en 1871 et se relèvent de suite à 21 300 en 1872 pour réparer le temps perdu.

Puis, pendant la liquidation de la crise de 1873, s'abaissent à 18 000 en 1877, 900 de moins qu'en 1869. Il en est de même dans l'ensemble de la France, quoique dans des proportions un peu différentes. De même aussi pour les naissances.

Suivons-nous toujours pour les mariages les variations à Paris : de 18 000 en 1877, ils se relèvent à 21 400 en 1882, pendant la période prospère que l'on vient de traverser et que la crise arrête. Puis, pendant la liquidation, le nombre des mariages s'abaisse à 20 200 en 1885, soit de 1 200.

Cette liquidation terminée en 1886, la période prospère a repris son cours, mais elle est de nouveau arrêtée par la suspension de l'une des plus grandes banques de l'Angleterre, le krach Baring.

De 20 200 en 1885, le nombre des mariages s'était relevé à 23 200 pendant cette première période de prospérité, mais quoi qu'il n'y eût pas de crise, la liquidation de cette maison ne put avoir lieu sans entraîner dans le monde entier un ralentissement des affaires qui a eu une influence marquée sur le nombre des mariages : il s'abaissa de 23 200 à 22 600 de 1892 à 1894, pendant la liquidation.

Dès 1895, on repartait et, dans l'*Économiste français,* comme en 1887, on annonçait la fin de cette liquidation et la reprise des affaires, ainsi que la reprise des mariages, dont le nombre, de 22 600, s'élevait déjà à 22 800 en 1895 et 23 000

(1) Voir *Journal de la Société de statistique de Paris,* juillet 1896, p. 248 et 250; septembre 1896, p. 328.

en 1896, ce qui permettait, avant même qu'on connût ce dernier chiffre, d'annoncer dans les numéros de juillet et septembre 1896 du Journal de la Société, qu'il serait supérieur au précédent, puisque l'on rentrait dans la période prospère.

En France, il est vrai, on notait le chiffre minimum des mariages de 290 000 à 282 000, mais du moment que Paris donnait le signal de la reprise, il n'y avait pas de doute que la France suivrait, et elle a suivi le mouvement.

Le nombre des naissances, quoiqu'il n'y ait pas un rapport exact entre les deux articles, devait suivre, et de 760 000, chiffre minimum des naissances, nous les voyons se relever à 789 000, soit de 29 000, sans oublier que de 1881 à 1895, elles avaient fléchi de 100 000 !

Ces mouvements des mariages et des naissances, non seulement en France, mais dans le monde civilisé, suivent, se moulant pour ainsi dire sur les périodes que nous avons signalées ; un coup d'œil sur le tableau ci-joint suffira pour s'en convaincre. Il n'était donc pas imprudent d'en tirer les conséquences, non seulement pour le présent, mais pour l'avenir (1).

La question de l'accroissement ou de la diminution des échanges commerciaux, à la suite du tarif protecteur de 1892, a beaucoup préoccupé les hommes politiques, les partisans du système protecteur et les économistes, partisans d'un tarif plus ou moins libéral, afin de ne pas trop s'écarter du cours des prix pratiqués sur les divers marchés du monde. M. Yves Guyot a traité la question au mois d'octobre dans le *Journal des Économistes,* montrant la diminution de nos échanges depuis le vote du dernier tarif en 1892.

M. Domergue, dans la *Réforme économique* du mois de février, s'est appuyé sur un travail fait par l'administration des douanes pour rectifier les effets de la baisse des prix qui s'est produite dans ces derniers temps d'une manière beaucoup plus accentuée que dans les liquidations précédentes. Si l'on s'en rapportait aux *Index number* de M. Sauerbeck qui prêtent beaucoup à la critique, la moyenne des onze années, de 1867 à 1877, étant 100, les chiffres de 1878 à 1897 auraient baissé de 79 à 61, ils se sont relevés à 65 en avril 1898 ; le blé n'y a pas été étranger, mais d'autres produits y ont aussi pris part.

Pour rectifier les statistiques du commerce extérieur et permettre de comparer les mouvements des échanges de 1897 à ceux de 1887, l'administration des douanes a dressé un tableau des importations et des exportations en prenant pour taux d'évaluation les prix de 1896 et de 1897. On diminuait ainsi la valeur des mouvements des échanges dans toutes les années précédentes pour relever celle des deux dernières années et montrer combien le nouveau tarif des douanes avait été non pas défavorable, mais favorable, puisque pour les importations on notait une plus-value de 396 millions et aux exportations, de 694 millions.

Avec de pareils procédés, il serait toujours facile de transformer des résultats soit dans un sens, soit dans un autre, selon les besoins de la cause, si, dans une affaire, un négociant pouvait y avoir recours. Sans employer ces subterfuges d'application uniforme de prix à toutes les années précédentes, que constatons-nous sur les sommes des importations et des exportations en 1887 et en 1897 ? C'est une diminution en valeur de 25 millions sur les premières et une augmentation de 429 millions sur les secondes. Les prix, *malgré la rectification,* ne donnent

(1) Voir *Journal de la Société de statistique de Paris,* numéros de juillet et de septembre 1896.

pour ces dernières qu'une plus-value de 265 millions, tandis que pour les importations, la rectification donne 396 millions ! Comment expliquer de pareilles différences si on veut les attribuer à la baisse des prix ? Les exportations ne gagnant avec la rectification que 1/3 en sus de leur plus-value naturelle 429 millions, tandis qu'avec le même procédé la moins-value des importations de 25 millions se transforme en une plus-value de 396 millions, et cependant la baisse des prix a dû avoir la même action dans les deux cas.

Si l'on divise la décade que nous étudions en deux parties par l'année 1892 (vote du tarif des douanes), la progression naturelle des importations et des exportations, malgré la baisse des prix, continue de 1887 à 1892 : de 742 millions pour les premières et de 507 millions pour les secondes. Le krach Baring se fait alors sentir, et pendant sa liquidation les importations baissent de un milliard et les exportations de 675 millions; puis, malgré la baisse des prix qui pèse toujours sur les transactions, la liquidation terminée, la période prospère reprend son cours; en 1897, nous notons déjà un relèvement de 281 millions pour les importations et de 597 millions pour les exportations, quoique l'influence du tarif soit visible.

Dans cette décade, malgré cette funeste influence des prix, nous notons tantôt des plus-values, tantôt des moins-values; il faut donc faire intervenir d'autres causes que cette baisse et le tarif des douanes pour se rendre compte de ces variations en sens contraire, la même cause que l'on accuse existant toujours. Le vice de la méthode adoptée ressort de ces observations et surtout du procédé employé prenant une décade au hasard. On n'a pas remarqué que les mouvements des affaires ne se coupent pas en tranches décennales pour rentrer dans les combinaisons arbitraires des statisticiens. Oui, sans doute, on peut prendre des groupes d'années, mais ces groupes, il faut que les chiffres eux-mêmes les indiquent : comment pourront-ils les indiquer ? par des séries de chiffres marchant chaque année en hausse ou en baisse dans le même sens, pour se retourner ensuite en sens contraire : en un mot, c'est l'action et la réaction. On a parcouru les deux périodes, la période prospère et la période de liquidation, toutes deux séparées par une crise; tout s'explique alors.

Si, tenant compte de cette observation, nous reprenons la décade 1887-1897, nous constatons, car ce sont toujours des faits et non des combinaisons ou des appréciations, que l'année 1887 est la dernière année de la liquidation de la crise de 1882, pendant laquelle les prix ayant toujours baissé, se trouvaient alors aux plus bas cours. En effet, les importations, de 4 821 millions étaient réduites à 4 025 millions (1882-1887). Au même moment, les exportations avaient suivi un mouvement analogue de 3 574 millions à 3 088 millions (1882-1885).

Les deux articles reprenaient alors leur mouvement ascendant, pendant la période prospère, interrompue par le krach Baring en 1890, les importations avec un accroissement de 742 millions (1891) et les exportations de 507 millions (1890) !

Voilà deux mouvements de quelque importance, il nous semble, et qui passent inaperçus dans l'observation de la décade de M. Domergue (1887-1897), qui, ne prenant que les chiffres extrêmes, n'en parle même pas. La somme des importations et des exportations atteignait alors le chiffre maximum de cette période, malgré la baisse des prix toujours en décroissance sur l'*Index number* de M. Sauerbeck.

En 1891, le krach Baring avait entraîné la liquidation de cette maison, dont les

affaires embrassaient le monde entier par le nombre de ses acceptations, et, par suite dans le monde, non pas une liquidation, mais un ralentissement des affaires que l'on suit non seulement sur les bilans des banques, mais encore sur les mouvements des importations et des exportations en France. Sans doute, le nouveau tarif de 1892 n'a pas été complètement étranger à cette diminution, mais la cause première, c'est la coïncidence de la liquidation du krach Baring. Cette coïncidence est telle qu'une fois cette liquidation faite, malgré la baisse des prix qui persiste et ne s'arrête un peu qu'en 1897, néanmoins, de 1895 à 1897, le chiffre des importations et des exportations se relève. Il ne reste rien de la théorie et du jeu de chiffres de M. Domergue.

Ne nous bornant pas à l'observation d'une décade, jetons un coup d'œil sur le commerce extérieur et, par conséquent, sur le mouvement des échanges des grandes nations, de la Grande-Bretagne, de l'Allemagne et des États-Unis, et alors, étendant notre cadre, nous constatons, comme les tableaux ci-joints le démontrent, que les mouvements des échanges dans le monde se font partout dans les mêmes conditions et aux mêmes moments.

Si nous plaçons, comme nous l'avons déjà dit, à côté de la série des années, dans une colonne à part, les accidents économiques dont se compose la vie des peuples, c'est-à-dire les périodes prospères, les crises et les liquidations, puis, en face, au lieu des relevés du portefeuille ou de l'encaisse des banques, les chiffres maxima et minima des importations et des exportations, nous les voyons venir prendre place au point précis où, la période prospère parcourue, la crise éclate et où, la liquidation terminée, la période prospère va reprendre son cours. La simultanéité, la concordance des mouvements est frappante, les sommes seules sur lesquels ils portent sont loin d'être les mêmes, mais expriment bien la vitalité de la nation. (Voir le tableau B, page 227).

Sans insister sur chacun des chiffres du tableau B, donnant les accroissements et les diminutions du commerce par périodes, on remarquera que chez ces grandes nations les chiffres les plus élevés des importations et des exportations ont été atteints en 1890 et en 1891 :

		Importations.	Exportations.	
		Augmentations.		
		Millions de francs.		
Grande-Bretagne .	**1891**	2 150	1 475	Krach Baring.
Allemagne. . . .	**1890**	1 528	561	
France	**1891**	742	665	
États-Unis. . . .				
		Diminutions.		
Grande-Bretagne .	**1893**	775	1 350	**1894** Liquidation du krach.
Allemagne. . . .	**1894**	268	374	
France	**1895**	1 048	675	
États-Unis. . . .				
		Augmentations.		
Grande-Bretagne .	**1897**	1 175	525	Reprise de la période prospère interrompue par le krach.
Allemagne. . . .	**1897**	849	829	
France	**1897**	281	597	
États-Unis. . . .				

TABLEAU B.

Tableau des accroissements et des diminutions du commerce par périodes.

Commerce spécial. (Valeur en francs.)

FRANCE.						ANGLETERRE.						ALLEMAGNE.					
PÉRIODES.	IMPORTATIONS.		PÉRIODES.	EXPORTATIONS.		PÉRIODES.	IMPORTATIONS.		PÉRIODES.	EXPORTATIONS.		PÉRIODES.	IMPORTATIONS.		PÉRIODES.	EXPORTATIONS.	
	Maximum.	Minimum.		Maximum.	Minimum.		Maximum.	Minimum.		Maximum.	Minimum.		Maximum.	Minimum.		Maximum.	Minimum.
	Millions.	Millions.		Millions.	Millions.		Millions.	Millions.		Millions.	Millions.		Millions.	Millions.		Millions.	Millions.
1866 . . . . 1869	» + 360	» »	1866. . . 1868. . .	» »	» — 391	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »
1869 . . . . 1870 Guerre.	» »	» — 286	1869. . . 1870. . .	» »	» — 272	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »
1870 . . . . 1872 Crise (1873) . . .	» + 703	» »	1870. . . 1873. . .	» + 985	» »	1867. . . 1873. . .	» + 2 410	» »	1867. . . 1872. . .	» + 2 215	» »	1872. . . 1873. . .	» + 584	» »	1876. . . 1878. . .	» + 792	» »
1872 . . . . 1874	» »	» — 63	1873. . . 1878. . .	» »	» — 608	1873. . . 1879. . .	» »	» — 225	1872. . . 1878. . .	» »	» — 1 725	1876. . . 1881. . .	» »	» — 1 366	1878. . . 1879. . .	» »	» — 134
1874 . . . . 1880 Crise (1882) . . .	» + 1 526	» »	1878. . . 1882. . .	» + 395	» »	1879. . . 1883. . .	» + 1 600	» »	1878. . . 1882. . .	» + 1 525	» »	1881. . . 1883. . .	» + 720	» »	1879. . . 1883. . .	» + 596	» »
1880 . . . . 1887 Liquidation . . .	» »	» — 1 008	1882. . . 1885. . .	» »	» — 486	1883. . . 1887. . .	» »	» — 1 925	1882. . . 1886. . .	» »	» — 950	1883. . . 1886. . .	» »	» — 450	1883. . . 1885. . .	» »	» — 492
1887 . . . . 1891 Krach Baring . .	» + 742	» »	1885. . . 1890. . .	» + 665	» »	1886. . . 1891. . .	» + 2 150	» »	1886. . . 1890. . .	» + 1 475	» »	1886. . . 1890. . .	» + 1 528	» »	1885. . . 1890. . .	» + 561	» »
1891 . . . . 1895 Liquidation . . .	» »	» — 1 048	1890. . . 1894. . .	» »	» — 675	1891. . . 1893. . .	» »	» — 775	1890. . . 1894. . .	» »	» — 1 350	1890. . . 1894. . .	» »	» — 268	1890. . . 1894. . .	» »	» — 374
1895 . . . . 1896	» + 79	» »	1894. . . 1896. . .	» + 322	» »	1893. . . 1896. . .	» + 925	» »	1894. . . 1896. . .	» + 500	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »
1895 . . . . 1897	» + 281	» »	1894. . . 1897. . .	» + 597	» »	1893. . . 1897. . .	» + 1 175	» »	1894. . . 1897. . .	» + 525	» »	1894. . . 1897. . .	» + 849	» »	1894. . . 1897. . .	» + 829	» »

Les diminutions ont eu lieu comme toujours pendant la liquidation du krach Baring, de 1893 à 1895; aussitôt terminée, la période prospère a repris son cours, les plus-values ont reparu.

Ce qui a trompé les observateurs, ce sont les diminutions des importations et des exportations qui se sont produites en 1892, au moment du vote du nouveau tarif protecteur en France. On l'a de suite signalé comme la cause de tout le mal quand il n'était, pour la plus grosse part, que la conséquence de la liquidation Baring. En voulons-nous la preuve? C'est que ces diminutions se sont produites partout à l'étranger, en Angleterre et en Allemagne, là où il n'était pas question d'un nouveau tarif protecteur. Ce simple rapprochement suffit pour réduire à néant toutes les discussions reposant sur cette base. La reprise du mouvement en avant en 1893, en Angleterre, bientôt suivie, en 1894, en Allemagne et en France, achève de le démontrer, s'il y avait encore quelques hésitations. La loi des retours périodiques des crises commerciales se trouve encore une fois confirmée sur ces documents statistiques qui embrassent les principales nations du monde civilisé.

Nous joindrons néanmoins à tous ces tableaux ceux de notre confrère, M. Salefranque (1), sur les mutations immobilières à titre onéreux, de 1826 à 1895. Il suffira d'indiquer les crises de 1830, 1838, 1847, 1856, 1864, 1882, ajoutons la guerre en 1870 et le krach Baring en 1890, pour voir tous les chiffres maxima des ventes se rencontrer l'année avant ou l'année même de la crise, et les minima quelques années après. On constatera les mêmes séries en rapport avec les crises sur le tableau des produits des droits de timbre sur les contrats de transport, et la liste serait interminable s'il fallait tout citer; on doit se borner en recommandant de vérifier le fait.

Clément Juglar
(de l'Institut).

---

(1) Voir *Journal de la Société de statistique de Paris*, février 1898, p. 60.



III.

COMPARAISON DES FORCES PRODUCTIVES DES ÉTATS DE L'EUROPE (1).

SOMMAIRE. — I. La superficie, la population et la densité. — Les races et les langues. — Les religions. Les Grandes puissances et leurs ressources militaires et financières. — II. La production agricole. — La pêche. — La production minérale. — La production industrielle. — Les mesures et monnaies. — Les voies de communication. — La navigation maritime. — Le commerce extérieur. — L'instruction. — L'équilibre des forces productives.

(Voir la carte nº 42 [2].)

I.

La superficie, la population et la densité. — L'Europe a une superficie de **10 millions de kilomètres carrés,** que se partagent *25 États* (voir la fig. 50).

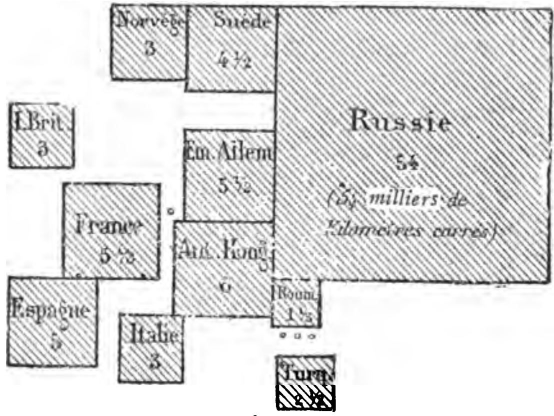


Fig. 50. — Superficie comparée des principaux États d'Europe (1 millimètre c. = 40 000 kilom. c.) [3].

La **Russie** en occupe *plus de la moitié* (5 033 000 kilom. c., soit 54 p. 100 de la superficie totale) Les États qui viennent ensuite sont, par ordre de grandeur : l'*Autriche-Hongrie* (682 000 kilom. c.), l'*Empire allemand* (540 000 kilom. c.), la *France* (536 000 kilom. c.), l'*Espagne* (497 000 kilom. c.) et la *Suède* (442 000 kilom. c.). La *Norvège,* le *Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande,* l'*Italie,* la *Turquie d'Europe,* la *Roumanie* sont au troisième rang.

Le territoire des autres États n'atteint pas 100 000 kilomètres carrés.

Les *384 millions d'habitants* de l'Europe (en 1898) ne sont pas également répartis sur son territoire (voir fig. 51) ; aussi, les rangs des États, sous le rapport du

---

(1) Cette comparaison forme le dernier chapitre du *Précis de géographie de l'Europe,* de M. E. Levasseur (librairie Delagrave).

Dans les manuels classiques de géographie que M. Levasseur a composés pour l'enseignement secondaire et dont le plus ancien remonte à l'année 1868, l'auteur s'est appliqué à introduire des notions de géographie économique qu'il avait introduites dans les programmes officiels de l'enseignement et il a, dans ce but, emprunté des données, sommaires et simples, à la statistique; à chaque réédition, il s'est appliqué à retoucher cette partie de son travail afin de présenter, autant que possible, l'état actuel des choses au moyen de statistiques récentes.

Nous publions ce chapitre, que nous a communiqué l'auteur, parce qu'il contient un aperçu statistique des forces productives de l'Europe et parce qu'il est un exemple de la mesure dans laquelle il pense que la statistique peut entrer dans l'enseignement secondaire classique. Comme il importe de ne pas fatiguer l'attention et de surcharger la mémoire des élèves, la plupart des tableaux de statistique sont, non insérés dans le texte même, mais placés en note. Les nombres portés dans les tableaux proviennent des calculs de l'auteur et des emprunts qu'il a faits aux travaux de MM. Juraschek, Sundbärg, J. Scott Keltie, Kiær, Bodio, Craigie, de Foville, et de l'*Almanach de Gotha,* etc.

(2) Ces cartes font partie du *Petit Atlas* (composé de 41 cartes géographiques ou statistiques) qui accompagne le *Précis.*

(3) Nous conservons les numéros d'ordre que les figures portent dans le *Précis.* Cette figure et les suivantes, qui ont été dressées sur les données statistiques de l'année 1883, ne sont faites que pour donner une vue synoptique de l'importance proportionnelle des faits.

nombre des habitants et de la densité, ne sont-ils pas les mêmes que sous le rapport de la superficie (1).

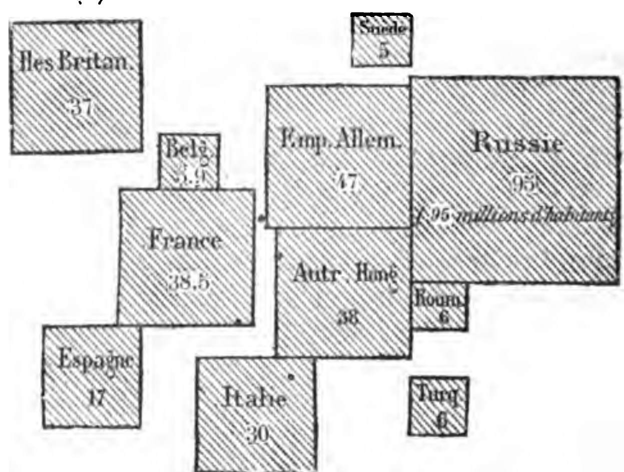


Fig. 51. — Population comparée des principaux États d'Europe (les données numériques se rapportent à l'année 1880 : 1 millimètre c. = 125 000 hab.).

(1) **Superficie, population, densité de la population par États.**

États et régions.	Superficie exprimée en kilomètres carrés.	Population au dernier recensement exprimée en milliers d'habitants.	Population probable en 1898, exprimée en millions d'habitants.	Densité probable. (Nombre d'habitants par kilom. carré en 1898.)	Rapport pour 100 à la superficie totale.	Rapport pour 100 à la population totale.
—	—	—	—	—	—	—
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande.	314 628	37 800	39,8	127	3,1	10,5
Pays-Bas	32 538	4 511	5,0	151	0,3	1,3
Grand-duché de Luxembourg . .	2 587	211	0,2	77	0.03	0,06
Belgique	29 600	6 069	6,6	219	0,3	1,5
France	536 463	38 517	38,6	73	5,4	10,0
Monaco	21	13	0,01	»	»	»
Europe occidentale	**915 837**	»	**90.1**	**99**	»	»
Empire allemand	540 483	49 428	53,5	96	5,4	14,0
Suisse (avec lacs).	41 390	2 917	3,1	75	0,4	0,8
Liechtenstein	159	9	0,009	57	0,001	»
Autriche-Hongrie	625 500	41 358	41.0	69	6,2	11,5
Europe centrale.	**1 207 532**	»	**100,6**	**82**	»	»
Andorre	452	5	0,006	13	»	»
Portugal	89 372	4 712	4,9	55	0,9	1,3
Espagne	497 244	17 257	17,9	36	4,9	4,7
Gibraltar (à l'Angleterre). . . .	5	25	0,02	»	»	»
Italie.	286 588	30 158	31,5	109	2,8	8,3
San-Marino (Saint-Marin). . . .	59	8,2	0,08	136	»	»
Malte (à l'Angleterre)	323	174	0,2	»	»	»
Grèce	65 162	2 217	2,5	35	0,6	0.6
Turquie (d'Eur.) [sans Bosnie] .	168 533	5 200	5,6	33	1,7	1.5
Bulgarie et Roumélie orientale. .	96 660	3 309	3,5	35	0,9	0,8
Bosnie et Herzégovine	58 500	»	1,6	37	0,5	0.3
Monténégro	9 085	230	0,2	22	0,09	0.06
Serbie	48 100	2 227	2,1	48	0,5	0.6
Roumanie.	131 400	5 038	5,9	45	1,3	1.5
Europe méridionale	**1 451 483**	»	**76,2**	**52**	»	»
Russie ou **Europe orientale** . .	**5 033 000**	**107 257**	**107,257**	**19**	**54,5**	**28.1**
Suède	450 571	4 785	5,0	11	4,5	1,3
Norvège	322 304	1 989	2,1	6	3,2	0,5
Danemark.	144 397	2 256	2,3	16	1,4	0,6
Spitzberg, et autres îles, Jean Mayen, île aux Ours (sans la Terre François-Joseph). .	70 500	»	»	»	»	»
Europe septentrionale	**987 775**	»	**9,4**	**9**	»	»
Europe.	**10 032 148**	»	**384.2**	**37**	»	»

La **Russie**, dont la densité n'est en moyenne que de 19 habitants par kilomètre carré, conserve le premier rang ; mais sa population, d'environ 107 millions d'âmes en Europe, n'est que le *quart de la population totale de l'Europe*. L'*Empire allemand* en a plus de 53. La *France*, qui figure à raison de 5 p. 100 dans la superficie et de 10 p. 100 dans la population de l'Europe, en a plus de 38. L'*Autriche-Hongrie* (avec la Bosnie) en a environ 45; l'*Angleterre* en a près de 40; l'*Italie*, 31; l'*Espagne*, près de 18. Aucun autre État n'atteint le chiffre de 10 millions.

C'est dans l'Europe occidentale et dans l'Allemagne que la densité de la population est la plus forte relativement à l'étendue du territoire ; la densité y est, en moyenne, d'environ 99 et 82 habitants par kilomètre carré (en 1898) ; elle approche même de 220 en Belgique, tandis qu'elle n'atteint en moyenne que 19 dans l'Europe orientale et 9 dans l'Europe septentrionale.

Aussi, sur 127 villes d'Europe ayant plus de 100 000 habitants en 1896, les **Iles Britanniques** en comptaient-elles 30, dont 24 sont en Angleterre et dont une a 6 millions 1/2 d'habitants (**Londres**) et 4 renferment plus de 500 000 habitants (**Glasgow, Liverpool, Manchester, Birmingham**) ; l'*Allemagne* 28, dont une, **Berlin**, dépasse, avec sa banlieue, 2 millions d'habitants, et une de plus de 600 000 (**Hambourg**) ; la *France* 12, dont une, **Paris**, a 2 537 000 habitants ; l'*Italie* 12 ; la *Belgique* et les *Pays-Bas* 7 dont une de plus de 500 000 habitants (**Bruxelles**) ; l'*Autriche-Hongrie* en a 6 dont une de 1 million 1/2 (**Vienne**) et une de plus de 500 000 habitants (**Budapest**) ; l'*Espagne* en a 5 ; le *Portugal* 2 ; la *Suisse* en a une ; la *Russie* a une ville de 1 267 000 âmes (**Saint-Pétersbourg**), 2 villes de plus de 500 000 habitants (**Moscou** et **Varsovie**) et 13 autres villes de plus de 100 000 habitants. Dans la *Péninsule pélasgique*, **Constantinople** a plus de 500 000 habitants et il y a, outre Bucarest, 3 autres villes de plus de 100 000 habitants (Andrinople, Salonique, Athènes) ; dans les *États scandinaves*, il y a 4 villes de plus de 100 000 habitants.

Les races et les langues. — Les trois principaux groupes de la population européenne, classée d'après la langue, sont :

(Voir la carte des races, carte n° 43.)

1° A l'ouest et au sud-ouest, les *peuples* de **langue néo-latine**, qui, malgré la diversité de leurs origines, parlent des langues dérivées du latin : ce sont les *Français*, les *Wallons* en Belgique, les *Espagnols*, les *Portugais*, les *Suisses* de l'ouest, les *Italiens*, les *Romanches* et les *Roumains*. Sans qu'on puisse dresser à ce sujet une statistique précise, on peut dire par évaluation qu'ils sont au nombre de plus de 190 millions.

2° Au centre et au nord-ouest, les *peuples* de **langue germanique**, les *Allemands* comprenant les *Hollandais*, les *Flamands*, les *Autrichiens*, les *Scandinaves* (*Danois*, *Suédois*, *Norvégiens* et *Islandais*) ; en dernier lieu les **Anglais**, dont la langue, mêlée de tudesque et de français, a un caractère particulier. Ces peuples sont au nombre d'environ 120 millions.

3° A l'est et au sud-est, les **Slaves**, *Grands-Russes*, *Petits-Russes* ou Ruthènes, *Polonais*, *Tchèques* habitant la Bohême, *Slovaques*, *Croates*, *Serbes*, *Dalmates*, *Bulgares*. Ils sont au nombre d'environ 135 millions.

Les autres groupes ont beaucoup moins d'importance. Les *Celtes* comptent près

de 2 millions de représentants qui ont encore conservé l'usage d'une langue celtique, concurremment avec celui d'une autre langue, en Bretagne, dans le pays de Galles, en Écosse, en Irlande. Les *Basques* (plus de 1/2 million) habitent dans les Pyrénées. La **race hellénique** (4 millions 1/2), comprenant *Grecs* et *Albanais*, habite la Péninsule pélasgique ; les *Lithuaniens* et *Lettes* (3 millions) habitent la Russie occidentale. Ces groupes, d'importance secondaire, paraissent, ainsi que les trois principaux groupes, appartenir à la grande *famille aryenne* ou indo-européenne.

Les autres ne lui appartiennent pas. Les **Magyars** (7 millions 1/2) habitent surtout la plaine de Hongrie ; les **Finnois** (5 millions 1/2), *Finlandais, Lapons*, etc., le nord de la Russie et de la Scandinavie ; les *races turque* et *mongole* (environ 6 millions), la région de l'Oural et du Bas-Volga ; les **Israélites** (8 millions au moins, dont plus de la moitié paraît appartenir à la race sémitique), sont disséminés dans toute l'Europe (1).

Les religions. — Les principales religions des peuples européens sont au nombre de trois. La **religion catholique** (évaluation hypothétique : près de 170 millions de personnes, soit 47 p. 100 de la population européenne) est professée principalement par les *peuples de langue néo-latine*, et en Irlande ; parmi les races germaniques, elle l'est en Autriche, en Bavière ; parmi les races slaves, en Pologne ; elle l'est aussi par les *Magyars* en Hongrie. La **religion protestante** (évaluation hypothétique : près de 100 millions de personnes) comprend plusieurs Églises,

---

(1) **Races et religions des principaux États de l'Europe.**

(*Rapport approximatif sur 100 habitants.*)

Noms des États.	Races.				Religions.			
	Latines.	Germaniques.	Slaves.	Autres.	Catholiques.	Protestantes.	Grecques.	Autres.
Iles britanniques. Grande-Bretagne.	»	91	»	»	7	92	»	1
Iles britanniques. Irlande.					76	14	»	»
Pays-Bas	»	100 (?)	»	»	36	62	»	2
Belgique	45 (?)	55 (?)	»	»	100	»	»	»
France	»	»	»	»	98	1,5	»	0,5
Empire allemand	»	90,5	7,5	2	36	62	»	2
Suisse	29	71	»	»	41	58	»	1
Autriche	4	37	59	»	80	2	14	4
Hongrie	15	13	30	42	51	22	25	2
Portugal	100	»	»	»	100	»	»	»
Espagne	100	»	»	»	100	»	»	»
Italie	100	»	»	»	100	»	»	»
Grèce	»	»	6	94	»	1	98	1
Turquie	»	»	29	71	1	»	49	50
Serbie	8	»	83	9	»	»	98	2
Bulgarie	1	»	66	33	»	»	68	32
Roumanie	86	»	»	14	2	»	90	8
Russie	1	2	80	17	9	3	76	8
Suède	»	100	»	»	»	100	»	»
Norvège	»	100	»	»	»	100	»	»
Danemark	»	100	»	»	»	100	»	»

NOTA. — Les races ou religions qui figurent pour moins de 1 p. 100 ne sont pas indiquées.

évangélique, réformée, anglicane, méthodiste, etc.; elle est professée principalement par les *peuples de race germanique* et par les *Finlandais*. La **religion grecque** (plus de 100 millions), est professée principalement par les *Russes,* les *Roumains,* les *Slaves du sud* et les peuples de *race hellénique.*

Les Turcs professent la *religion musulmane ;* les Israélites, la *religion juive.*

Les Grandes puissances et leurs ressources militaires et financières. — L'Europe comprend **25 États.**

Mais, dans ce nombre, deux républiques, *Andorre* et *Saint-Marin,* et deux principautés, *Monaco* et *Liechtenstein,* sont de très petits États qui ne comptent ni dans la politique, ni dans le mouvement économique. Les États slaves de la Péninsule pélasgique, *Monténégro, Serbie, Bulgarie* (vassale de la Turquie) et le royaume de *Grèce,* n'ont par eux-mêmes qu'une importance politique secondaire, quoique la politique européenne se préoccupe beaucoup de la question d'Orient. La *Norvège* est un royaume qui a le même souverain que la *Suède;* le royaume de *Danemark* a été affaibli par la perte des provinces que la Prusse lui a enlevées en 1864; le *Luxembourg* est un grand-duché qui est relié au Zollverein pour le commerce.

Reste **14 États** *dont la population dépasse 2 millions 1/2 d'habitants.* Sept ont moins de 10 millions d'habitants : l'*Empire ottoman,* les royaumes des *Pays-Bas,* de *Belgique,* de *Portugal,* de *Roumanie,* de *Suède* et la république fédérative de *Suisse.* Le huitième, le royaume d'**Espagne**, a environ *18 millions d'habitants en Europe.*

Les autres États, qui ont chacun plus de 30 millions d'habitants, constituent les **six Grandes puissances** de l'Europe (voir fig. 52).

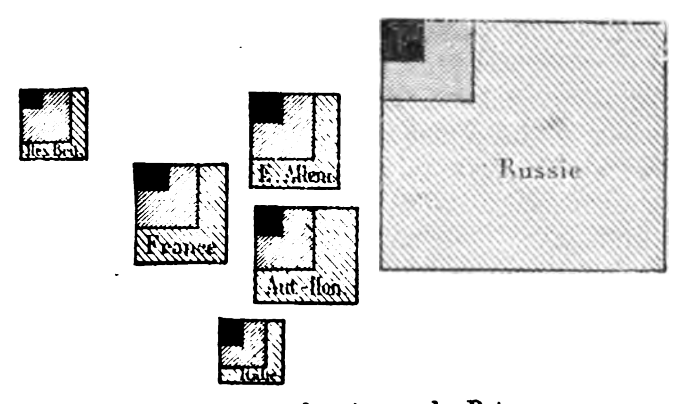


Fig. 52. Forces comparées des six grandes Puissances
(en 1883)

Territoire (1 millimètre carré par 4,000 kil. c.es)
Population (1 millimètre carré pour 750,000 hab.)
Armée de terre et de mer sur le pied de guerre
(1 millimètre carré pour 80,000 hommes.)

Après les événements de 1814 et 1815, il y avait cinq grandes puissances : la *France,* forte encore malgré les pertes que les revers de la fin de l'Empire venaient de lui faire subir ; l'*Angleterre,* la *Prusse,* l'*Autriche* et la *Russie* qui s'étaient coalisées pour la vaincre. L'unité de l'*Italie* a introduit dans le concert européen une sixième puissance en 1860. Les guerres de 1866 (Prusse et Italie contre Autriche),

de 1870-71 (Allemagne contre France) et de 1876-78 (Russie contre Turquie) ont profondément modifié l'équilibre des forces entre ces États. L'accroissement de la population par l'excédent des naissances sur les décès, plus rapide dans les uns que dans les autres (1), et le développement inégal des forces productives et de la richesse ont contribué aussi à déplacer l'ancien équilibre.

L'**Empire russe**, qui a la population la plus nombreuse (*107 millions d'habitants en Europe*) et qui possède non seulement *plus de la moitié de l'Europe*, mais tout le nord de l'Asie et qui étend dans ces deux parties du monde sa domination sur *plus de 20 millions de kilomètres carrés* et sur *plus de 129 millions d'hommes*, est une monarchie absolue. Elle entretient en Europe et en Asie, en temps de paix, une *armée* d'environ 835 000 hommes et peut (d'après sa statistique) en armer plus de 3 millions en temps de guerre. Elle a une *flotte* de 391 bâtiments, dont 30 navires blindés, avec un personnel de *26 000 hommes*. Son *budget total* (y compris le budget de la Finlande) était de 1 milliard 1/2 de roubles en 1897, valant à peu près *4 milliards* de francs. Sa *dette publique* s'élevait, en capital, à une valeur totale d'environ *16 milliards* de francs (2). Elle a rapproché par ses voies ferrées les grandes distances de son territoire ; elle s'avance, comme un coin, jusque dans l'Europe centrale par ses provinces polonaises, et elle s'appuie sur le delta du Danube au sud, où elle donne la main aux populations slaves et d'où elle surveille Constantinople.

L'**Empire austro-hongrois**, qui occupe le second rang par son territoire, neuf fois plus petit que celui de la Russie, et le troisième par sa population (*45 millions d'habitants*), est une monarchie constitutionnelle, comprenant deux États distincts, l'empire d'Autriche et le royaume de Hongrie, et, en outre, l'administration autonome de Croatie et Slavonie et le gouvernement des provinces de Bosnie et Herzégovine. Les deux États, ont, outre leur gouvernement particulier pour leurs affaires intérieures, un gouvernement commun pour l'armée et les affaires de politique générale. Cette division, résultat de la diversité des races, amoindrit sa force. Il a une *armée* d'environ 334 000 hommes sur le pied de paix, et de *1 million 1/2* sur le pied de guerre, sans la landsturm ; une *flotte* de plus de 100 navires, dont 11 blindés, avec un personnel de *12 000 hommes ;* un *budget* total (budget de l'Autriche, budget de la Hongrie et budget commun) de *3 200 millions* de francs, et des *dettes* publiques dont le montant s'élève à *16 milliards 1/2* de francs. Écartée de la politique de l'Allemagne par le triomphe de la Prusse, l'Autriche-Hongrie s'est laissé séduire par la perspective de contrebalancer l'influence russe dans la Péninsule pélasgique et elle a occupé la Bosnie.

L'**Empire allemand**, qui occupe le second rang par le nombre de ses habitants (53 millions) et le premier par l'importance politique qu'ont donnée à la Prusse les victoires remportées sur le Danemark (1863), sur l'Autriche (1866) et sur la France (1870), est formé par la confédération de 25 États ; cette pluralité n'empêche pas l'unité de l'action diplomatique et militaire, fortement concentrée entre les mains

---

(1) Natalité et mortalité des 6 grandes puissances.

(2) Les budgets et les dettes n'étant pas réglés de la même manière dans tous les États, les chiffres donnés ici ne sont qu'approximatifs et ne sont pas exactement comparables d'un État à l'autre. On pourrait en dire autant de l'armée et surtout de la flotte, dont la puissance ne peut pas être estimée par une statistique sommaire, les bâtiments de guerre représentent des unités de combat de valeur très inégale.

de l'Empereur, ni même l'unité économique par les chemins de fer et le régime douanier du *Zollverein*. L'*armée* est d'environ 560 000 hommes sur le pied de paix et de *3 millions* sur le pied de guerre : la *flotte*, qui doit être prochainement très augmentée, est de 91 bâtiments, dont 31 navires blindés, avec un personnel de *24 000 hommes*. L'ensemble des *budgets* des États allemands s'élève à *4 880 millions de francs ;* celui des *dettes* publiques à *16 milliards*. Limitrophe de la Russie, de l'Autriche, de la France et voisin de l'Italie, menaçant Vienne et Paris, l'Empire allemand occupe au centre de l'Europe une forte position offensive, qui, toutefois, pourrait être attaquée de plusieurs côtés à la fois par une coalition. L'Empire allemand possède quelques colonies, principalement en Afrique.

L'**Italie** est celle des grandes puissances qui a le moindre territoire (environ 286 000 kilom. c.) et d'habitants (*31 millions d'habitants*). Limitrophe de l'Autriche et de la France, elle pourrait seconder l'Empire allemand dans une attaque contre l'un ou l'autre de ces États. Elle a une *armée* d'environ 233 000 hommes sous les drapeaux en temps de paix, et elle paraît pouvoir en armer près de 2 millions en temps de guerre ; une *flotte* de 330 bâtiments, dont 20 bâtiments blindés, avec un personnel de *25 000 hommes ;* un *budget* de *1 840 millions* et une *dette* de plus de *13 milliards*.

La **République française** a un *territoire* de *536 000 kilomètres carrés*, une *population de plus de 38 millions d'âmes*, une *armée* de 568 000 hommes sur le pied de paix et de *1 800 000* sur le pied de guerre, une *flotte* de 500 bâtiments, dont 50 cuirassés, avec un personnel de *58 000 hommes*, un *budget* dont les dépenses totales atteignent *3 milliards 1/2* et un ensemble de *dettes* publiques d'environ *30 milliards*. La France est la plus occidentale des Grandes puissances du continent ; sa frontière de terre, couverte en partie par la neutralité de la Belgique et de la Suisse, confine au territoire de deux grandes puissances et peut être attaquée par les passages des Alpes et surtout par la large ouverture du nord-est où elle a dû remplacer par des lignes de forteresses les défenses naturelles qu'elle a perdues.

Avec l'Algérie, ses possessions coloniales et ses protectorats, la France étend son autorité sur un territoire d'environ *4 millions 1/2 de kilomètres carrés* (sans le Sahara) et sur une population de plus de *72 millions d'âmes*.

L'Angleterre ou **Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande** est importante moins par l'étendue de son territoire (*315 000 kilom. c.*) et le nombre de ses habitants (*près de 40 000 millions*) que par sa situation insulaire. Cette situation lui permet de ne pas entretenir une aussi nombreuse armée de terre (environ 230 000 hommes, y compris l'armée coloniale, sur le pied de paix (1), et 780 000 sur le pied de guerre) que les autres puissances et de concentrer une grande part de ses efforts sur sa *flotte* qui est la première du monde, comptant 700 bâtiments, dont

(1) **Rapport approximatif du nombre des troupes de terre, sur le pied de paix, à la population de l'État :**

Russie.	0,78 p. 100
France.	1,49 —
Empire allemand. . . .	1,06 —
Autriche-Hongrie. . . .	0,74 —
Italie	0,75 —
Angleterre	0,57 —

61 blindés, avec un personnel de *93000 hommes*. Le *budget* de l'État, qui comprend une moindre partie des dépenses publiques que le budget de la plupart des autres États de l'Europe, est de plus de *3 milliards* et la *dette* est de *16 milliards*. L'Angleterre doit une partie de sa puissance à l'expansion de son commerce et à son empire colonial, le plus grand de la Terre, qui s'étend, dans les cinq parties du monde, sur une superficie de *plus de 29 millions de kilomètres carrés* et sur une population de plus de *380 millions d'âmes*.

(Voir la carte n° 41.)

II.

La production agricole. — La production agricole est, sous le rapport des espèces cultivées, étroitement subordonnée au **climat** et au **sol**, parce que les plantes ne poussent que dans les lieux où elles trouvent les conditions de *température*, d'*humidité*, d'*exposition* et les *éléments chimiques* de l'atmosphère et de la terre qui leur sont nécessaires. Elle dépend plus encore, sous le rapport des quantités récoltées, des qualités propres à la **population**, laquelle, suivant la mesure de *travail* et de *science* qu'elle consacre à la culture et la quantité de *capitaux* qu'elle y applique, obtient des résultats très différents avec les mêmes conditions naturelles de sol et de climat.

On peut partager les États de l'Europe en quatre groupes que caractérisent certaines manières d'être spéciales de l'agriculture :

1° Le *groupe du nord-ouest* (Iles Britanniques, Pays-Bas, Belgique, France), où la densité de la population et l'humidité relative des climats ont favorisé la culture intensive, la grande étendue des prairies et multiplié le gros bétail ;

2° Le *groupe du centre,* où se rencontrent, à côté de territoires très riches, des terres maigres, de vastes forêts, et où les moutons, quoique diminuant en nombre, jouent encore un rôle considérable ;

3° Le *groupe des péninsules du sud,* que caractérisent le climat chaud de la Méditerranée, la rareté des forêts, la culture de l'olivier et de la vigne, le grand nombre de mulets et d'ânes ;

4° Le *groupe de l'est et du nord* qui, occupant plus de la moitié de l'Europe, depuis les climats chauds jusqu'aux climats polaires, depuis les steppes du sud jusqu'aux forêts du nord, présente une grande diversité, mais qui est une des parties où, dans l'ensemble, la culture est le moins intense.

Les **céréales** fournissent aux Européens leur principal aliment. La **Russie** est l'État qui, à cause de l'étendue de son territoire, en produit le plus. La *France,* l'*Autriche-Hongrie* et l'*Empire allemand* viennent au second rang, récoltant à peu près le tiers de ce que donne la Russie.

La céréale la plus nutritive est le **froment** (455 millions d'hectolitres pesant environ 30 millions de tonnes), qui ne pousse pas sous le climat de l'Europe septentrionale, qui domine en *France,* dans le *sud de la Russie,* dans la *plaine de Hongrie,* dans les *péninsules méditerranéennes. L'avoine* et le *seigle* dominent dans l'*Allemagne du nord,* les *Pays-Bas,* l'*Écosse,* les *États scandinaves,* la *Russie centrale.* Le *maïs* caractérise principalement la culture de l'*Europe méridionale* (voir fig. n° 53).

C'est dans l'*Europe occidentale* que la culture est le plus intensive, c'est-à-dire qu'on récolte *le plus de céréales à l'hectare,* parce que la population, plus nombreuse et plus riche, y applique plus de travail et de capitaux à l'exploitation du sol. Cependant la comparaison de la quantité récoltée au nombre des habitants donne un résultat supérieur pour les plaines du *Bas-Danube* et dans la *Russie,* parce que les cultivateurs y ont de plus vastes espaces à leur disposition. Aussi l'Europe orientale vend-elle d'ordinaire une partie de ses récoltes à l'Europe occidentale, qui achète, en outre, à des pays situés hors d'Europe des millions de tonnes de céréales chaque année (1).

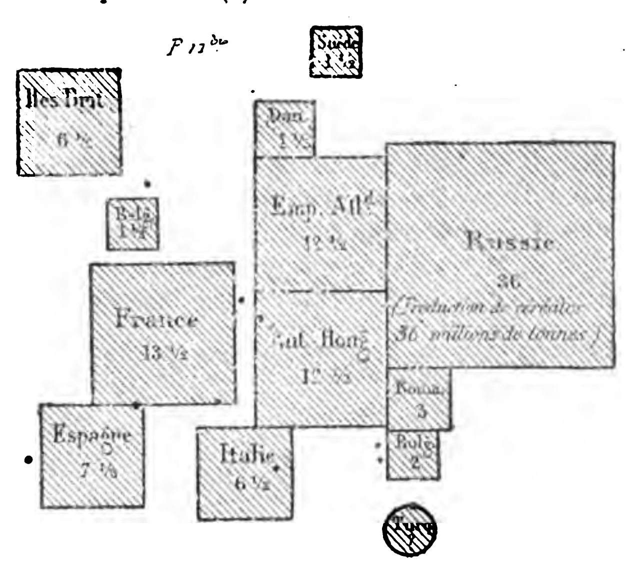


Fig. 53. — Production comparée des céréales.

La *pomme de terre* contribue aussi beaucoup à l'alimentation. L'Allemagne oc-

(1) **Production des céréales et des pommes de terre dans les principaux États.** Moyenne approximative de la période 1891-1895 en millions de tonnes. (L'addition de ces quantités n'est pas faite parce que la liste des États n'est pas complète. — La tonne équivaut à peu près à 1 hectol. 1/4 de froment ou de maïs, à 1 hectol. 1/3 de seigle ou d'orge, 2 hectol. 1/2 d'avoine.)

États.	Froment.	Seigle.	Avoine.	Orge.	Maïs.	Les cinq céréales ensemble.	Pommes de terre.
Russie	85,0	178,3	96,0	51,3	7,0	337,6	183,0
France	81,0	17,2	40,9	11,2	6,8	157,1	124,6
Autriche-Hongrie	55,0	32,3	28,6	26,5	49,5	183,9	119,3
Empire allemand	33,0	66,5	47,5	23,5	»	170,5	279,3
Espagne	23,0	5 (?)	1,7 (?)	11 (?)	5,0 (?)	45,7 (?)	62,6
Iles Britanniques	16,1	0,5	29,6	17,5	»	63,7	60,9
Italie	35,0	1,0	3,0	1,8	18,1	58,9	7,3
Roumanie	16,0	1,6	1,8	5,3	16,5	51,2	1,0
Bulgarie	9,6	3 (?)	1,0	3,0	2,7 (?)	19,3	»
Suède	1,1	5,6	11,1	3,1	»	20,9	13,6
Norvège	»	0,2	1,6	0,9	»	2,8	»
Danemark	1,2	4,7	5,9	5,0	»	16,8	5,9
Belgique	6,3	5,0	4,5	0,8	»	16,6	34,8
Pays-Bas	1,1	2,9	2,5	1,0	»	7,5	17,9
Serbie	2,3	0,6	0,7 (?)	0,6	3,3	7,5	1,0
Turquie	6,0 (?)	3,5	0,53	2,5 (?)	2,0	14,5	»

cupe à cet égard le premier rang ; la *Russie,* la *France,* l'*Autriche-Hongrie,* les *Iles Britanniques* sont au second rang.

Au nombre des autres récoltes importantes de l'Europe figurent le *lin* du *nord* (*Russie, Empire allemand,* etc.), le *chanvre du midi* (*Russie, Italie, France, Hongrie,* etc.), la *betterave,* avec laquelle on fabrique le *sucre* et que récoltent en grande quantité l'**Empire allemand**, la **France**, l'*Autriche-Hongrie,* la *Russie ;* le *tabac* de la *Hongrie,* de la *Russie,* de l'*Empire allemand,* de la *France,* de la *Turquie ;* le *houblon* de l'*Angleterre,* de l'*Empire allemand,* etc. (1).

La **vigne** craint les grands froids d'hiver et les brouillards d'automne. Elle se plaît sous les climats tempérés dont l'été est suffisamment chaud ; c'est pourquoi les États qui produisent le plus de vin sont la **France**, l'*Italie,* l'*Espagne,* l'*Autriche-Hongrie* et le *Portugal.* L'*olivier* est une culture des pays chauds qui ne se plaît que dans le voisinage de la Méditerranée, surtout en *Italie* et en *Espagne ;* le *mûrier,* et, par suite, *le ver à soie* se trouvent surtout en **Italie** et en *France.*

Les **forêts** couvrent de vastes espaces dans les plaines (*Russie* et *Finlande*), sur les plateaux (*Péninsule scandinave*) du nord et du nord-est, et dans la région alpestre (*Autriche, Bavière*). Elles sont rares dans l'Europe occidentale, où les terres sont presque toutes en culture, et dans l'Europe méridionale (2).

(1) **Productions agricoles diverses dans les principaux États.**
(*Statistique approximative en milliers de quintaux.*)

États.	Lin (1890).	Chanvre (1890).	Sucre de betterave (1889) par quintaux (100 kilogr.).	Tabac (1889).	Houblon (1883).
France	226	371	6 678	205	53
Empire allemand	444	100	16 151	290	270
Autriche-Hongrie	436	74	7 914	611	70
Russie	3 430	1 230	7 120	503	10
Belgique	204	6	2 357	40	»
Pays-Bas	93	2	1 068	28	»
Iles Britanniques	200	»	»	»	400
Turquie	»	»	»	17	»
Italie	187	790	623	10	»
Suède	20	»	444	»	»
Danemark	5	»	»	»	»
Roumanie	»	26	»	31	»
Espagne	»	10	»	»	»

(2) **Production de quelques arbres fruitiers et étendue des forêts dans les principaux États.**
(*Statistique approximative*)

États.	Vin en millions d'hectolitres (1886-1890).	Olivier en millions de quintaux d'huile.	Forêts. Étendue probable (en millions d'hectares).	Forêts. Rapport pour 100 à la superficie du territoire.
France	28	0,2	9,5	17
Italie	31	3,5	4	15
Espagne	30	2,3	8,5	17
Autriche-Hongrie	9,5	0,1	21,5	36
Portugal	6	0,2	»	7
Empire allemand	3,4	»	14	26
Grèce	2,6	0,3	0,8	12
Roumanie	1,8	»	2	15
Russie	2,9	»	200	38
Suède	»	»	19,5	47
Norvège	»	»	6	24
Bulgarie	3,4	»	»	»
Suisse	4,4	»	0,8	21

Les animaux de ferme se trouvent principalement dans les contrées où il y a beaucoup de prairies et de pâturages et dans celles où l'agriculture est riche. Les États qui possèdent le plus de **chevaux**, de **bœufs**, de *moutons*, de *porcs* sont la **Russie**, l'*Autriche-Hongrie*, la *France*, l'*Empire allemand*, les *Iles Britanniques* (1). Les ânes, mulets et chèvres sont en nombre bien moindre.

La pêche. — La *chasse* et la *pêche* contribuent avec l'agriculture à fournir à l'homme ses aliments. La pêche maritime est importante, principalement sur les *côtes méridionales de la Russie*, dans la Méditerranée, où l'*Italie* arme beaucoup de bateaux ; dans la *mer du Nord* où elle est pratiquée surtout par les marins de la **Grande-Bretagne**, de la *Norvège*, des *Pays-Bas* ; dans la Manche et l'Atlantique où la *France* occupe le second rang.

(Voir la carte nº 45.)

La production minérale. — Le charbon de terre et le minerai de fer sont les deux produits les plus importants des mines, parce qu'ils sont nécessaires à la grande industrie.

La **Grande-Bretagne** tient le premier rang pour la production de la **houille** (198 millions de tonnes en 1896) ; l'**Empire allemand** le second ; l'*Autriche-Hongrie*, la *France* et la *Belgique*, le troisième (voir fig. nº 54).

Les rangs sont à peu près les mêmes pour la production de la fonte de **fer**, qu'on n'obtient qu'en consommant beaucoup de coke ; la France vient au troisième rang et se rapproche davantage de la production allemande ; mais elle reste bien

(1) Le nombre des chevaux était, vers 1890-1895, d'après des statistiques imparfaites, de 40 millions ; celui des bœufs, d'environ 116 millions ; celui des moutons, de 1 200 millions ; celui des chèvres, de 22 millions ; celui des porcs, de 57 millions. Le nombre des chevaux et des bœufs a augmenté, celui des moutons a diminué depuis vingt ans.

Bétail dans les États qui ont plus d'un million d'animaux d'une espèce quelconque.

(*Statistique approximative.*)

États.	Millions de têtes.				Nombre, pour 100 habitants, de		
	Chevaux.	Bœufs.	Moutons.	Porcs.	Chevaux.	Bœufs.	Moutons.
Russie	22,0	33,7	58,0	11,7	20,6	31,5	54,3
Autriche-Hongrie	4,0	16,7	14,5	11,5	9,7	37,9	32,5
Empire allemand	3,8	17,6	13,6	12,2	7,1	32,9	25,4
France	2,8	13,7	21,1	7,4	7,3	35,6	54,7
Iles Britanniques	2,1	10,9	30,8	4,3	5,3	26,9	77,4
Italie	0,7	5,0	6,9	1,8	2,0	16,6	22,0
Suède	0,5	2,5	1,3	0,8	10,0	55,0	26,3
Espagne	0,5	2,3	16,9	2,3	2,7	12,7	93,9
Roumanie	0,6	2,5	5,0	0,9	9,0	42,2	84,5
Danemark	0,4	1,7	1,2	0,8	17,7	73,9	52,1
Belgique	0,3	1,4	0,4	0,6	4,5	21,2	6,1
Pays-Bas	0,3	1,5	0,7	0,7	6,0	30,0	14,0
Serbie	0,2	0,9	3,0	0,9	8,3	37,5	125,0
Grèce	»	0,3	3,5	0,2	»	12,0	140,0
Portugal	»	0,7	3,0	1,6	»	14,3	61,2
Norvège	0,5	2,5	1,3	0,8	23,8	119,0	61,9
Suisse	0,1	1,3	0,3	0,6	3,2	42,0	9,7

au-dessous pour la fabrication de l'acier dans laquelle l'Allemagne a dépassé l'Angleterre. La *Suède* produit un fer estimé.

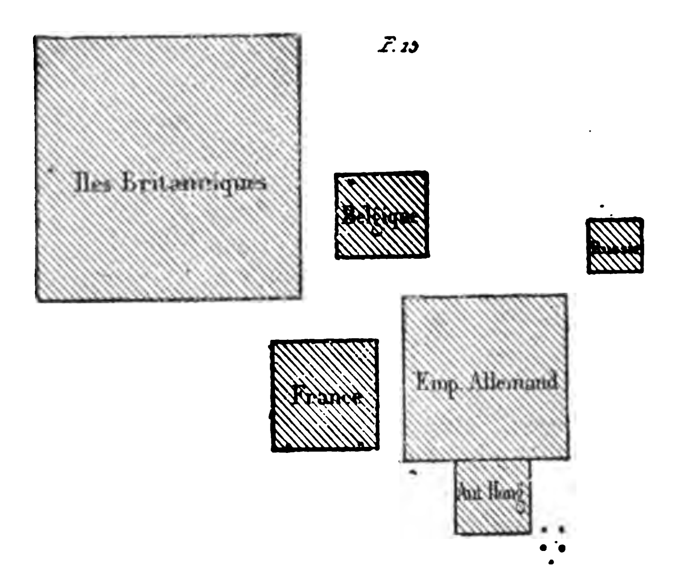


Fig. 51. — Importance relative de la production de la houille.

Le *zinc* vient surtout d'*Allemagne* et de *Belgique ;* le plomb, d'*Espagne* et d'*Allemagne ;* le *cuivre,* d'*Angleterre,* d'*Espagne* et d'*Allemagne ;* l'*or,* de *Russie ;* l'*argent,* d'*Allemagne ;* l'*étain,* d'*Angleterre ;* le *mercure,* d'*Espagne.* Le *soufre* vient de *Sicile.* Pour le *sel,* tiré des mines ou des marais salants, le premier rang est à l'*Angleterre,* le second est à l'*Allemagne,* à la *Russie,* à la *France* (1).

La production industrielle. — En général, l'industrie est active dans les lieux où les matières premières sont, en grande quantité, fournies par l'agriculture, par les mines ou importées par le commerce, et où le génie des habitants sait tirer parti de ces ressources.

(1) **Production du charbon de terre et des métaux dans les principaux États (1896).**

États.	Charbon de terre.	Fonte de fer.	Acier.	Cuivre.	Zinc.	Plomb.	Sel.
	Milliers de tonnes.						
Iles Britanniques. . . .	198 487	8 798	4 305	60	15	77	2 055
Empire allemand. . . .	112 138	5 786	4 796	30	153	119	1 303
France.	28 870	2 340	917	6	35	8	1 043
Autriche-Hongrie. . . .	33 600	1 123	»	1	»	12	481
Belgique	21 250	959	519	»	113	17	»
Russie	9 000	1 427	704	6	5	1	1 548
Espagne	1 875	151	68	46	6	167	522
Italie	300	9	50	2	»	20	478
Suède	226	494	257	»	»	1	»
Grand-duché de Luxembourg . .	»	809	»	»	»	»	»

(*A suivre*).

E. Levasseur
(*de l'Institut*).

IV.

QUELQUES EXEMPLES DE DISTRIBUTION DES SALAIRES (*fin*) [1].

Les différences entre les logarithmes calculés et les logarithmes exacts sont assez sensibles. En valeur absolue, la différence moyenne représente 17 p. 100 de la valeur moyenne du logarithme exact. Cela indique que la ligne des logarithmes n'est pas très convenablement interpolée par la courbe (2). Mais, au point de vue de la ligne des nombres y, l'ajustement est dépourvu de toute valeur. C'est qu'en effet, en rendant minimum la somme des carrés des différences entre les logarithmes exacts et les logarithmes calculés, on n'abaisse pas du tout au minimum la somme des carrés des différences entre les nombres.

Dans un numéro récent de ce Journal [2], M. Vilfredo Pareto proposait, pour améliorer le résultat, d'appliquer la méthode des moindres carrés à l'équation aux logarithmes dont les deux nombres auraient, au préalable, été multipliés par y. Nous ferons un peu plus loin une application de cette idée. Dans le cas présent, les calculs à faire seraient notablement accrus, et il nous paraît bien préférable d'appliquer tout simplement la méthode à un nombre limité d'observations, à celles qui ont le plus de poids. C'est ce que nous allons faire maintenant.

L'application de la méthode des moindres carrés aux équations de la forme (2) établies en donnant à x les valeurs allant de 4 à 15, conduit aux valeurs suivantes pour les constantes :

$$(1)\qquad \begin{cases} A = -0{,}2130 \\ B = 9{,}8926 \\ C = -0{,}5552 \end{cases}$$

On remarquera que ces valeurs sont très différentes de celles trouvées précédemment, ce qui confirme l'observation faite plus haut touchant l'emploi de la méthode d'approximation ; il semblerait, au premier abord, que les valeurs trouvées pour les constantes, lorsqu'on se borne à une partie notable des observations, devraient pouvoir être considérées comme des valeurs approchées de celles calculables pour l'ensemble des observations : il n'en est rien, comme on le voit.

Calculons maintenant les valeurs des logarithmes et des nombres au moyen de la nouvelle formule.

x.	log y calculé.	δ.	y calculé.	Δ.
1	$\bar{1},232$	+ 2 637	0,17	+ 74
5	3,926	+ 147	8 420	+ 3 425
10	4,127	— 118	13 410	— 3 195
15	3,093	+ 142	1 240	+ 480
20	1,556	+ 1 016	36	+ 337
25	$\bar{1},732$	+ 2 777	0,54	+ 323
30	$\bar{3},743$	+ 3 536	0,05	+ 19
35	$\bar{5},620$	+ 5 516	0,00	+ 14
40	$\bar{7},432$	+ 7 682	0,00	+ 13
45	$\bar{9},158$	+ 9 883	0,00	+ 11

(1) Voir *Journal de la Société de statistique de Paris,* juin 1898, page 193.
(2) *Journal de la Société de statistique de Paris,* novembre 1877, page 372.

Sans qu'il soit nécessaire de calculer le module des écarts dans chaque cas, il est visible que la ligne des logarithmes est bien plus mal représentée par la formule (4) que par la formule (3), tandis qu'au contraire la formule (4) fournit des valeurs de y plus approchées des valeurs exactes que la formule (3); la moyenne des valeurs absolues des écarts est égale à 789 au lieu de 1 736. Cela s'explique aisément.

B. En appliquant la méthode de Cauchy aux équations (2) pour les valeurs de x allant de 4 à 15, nous avons obtenu les valeurs suivantes des constantes:

$$(5)\qquad \begin{cases} A = -0{,}3057 \\ B = 10{,}3822 \\ C = -0{,}5941 \end{cases}$$

La même méthode appliquée à l'équation obtenue en multipliant par y les deux membres de chacune des équations (2), conduit aux valeurs

$$(6)\qquad \begin{cases} A = 1{,}4963 \\ B = 7{,}353 \\ C = -0{,}4782 \end{cases}$$

et le tableau des valeurs calculées, dans les deux cas, s'établit ainsi, pour les valeurs particulières de x que nous avons déjà choisies.

	Formule (5).				Formule (6).			
x.	log y.	δ.	y.	Δ.	log y.	δ.	y.	Δ.
1	$\bar{1}$,100	+ 2 768	0,12	+ 74	1,018	+ 851	10	+ 64
5	3,980	+ 93	9 560	+ 2 285	4,245	— 172	17 600	— 5 755
10	4,135	— 126	13 650	— 3 435	4,067	— 58	11 670	— 1 455
15	2,993	+ 242	985	+ 735	2,971	+ 264	936	+ 784
20	1,320	+ 1 252	21	+ 352	1,499	+ 1 073	31	+ 342
25	$\bar{1}$,355	+ 3 154	0,22	+ 323	$\bar{1}$,820	+ 2 689	0,66	+ 321
30	$\bar{3}$,207	+ 4 072	0,01	+ 19	$\bar{3}$,985	+ 3 294	0,01	+ 19
35	$\bar{6}$,931	+ 6 213	0,00	+ 14	$\bar{4}$,113	+ 5 033	0,00	+ 14
40	$\bar{8}$,562	+ 8 552	0,00	+ 13	$\bar{7}$,722	+ 7 392	0,00	+ 13
45	$\overline{10}$,123	+ 10 917	0,00	+ 11	$\bar{8}$,133	+ 8 908	0,00	+ 11

Les résultats de l'application simple de la méthode de Cauchy sont tout à fait analogues à ceux que nous avait fournis l'application de la méthode des moindres carrés pour les valeurs de x allant de 4 à 15; les valeurs de y calculées au moyen de cette méthode sont même probablement plus approchées; la moyenne des valeurs absolues des écarts, pour les 10 valeurs particulières de x considérées, est en effet égale à 726 au lieu de 789.

L'application de la méthode de Cauchy, après multiplication par y des deux nombres de l'équation (2), fournit des valeurs meilleures des logarithmes, mais des valeurs moins satisfaisantes pour les nombres.

C. Appliquons maintenant une troisième méthode préconisée par le professeur Pearson [1], qui en a fait des applications nombreuses et des plus intéressantes. Elle consiste à identifier la somme des moments par rapport à l'axe des y, soit des

(1) *Philosophical transactions of the Royal Society of London*, 1895 : « Contribution to the mathematical theory of evolution. — II. Skew variations in homogeneous material. »

différents points de la ligne des observations, soit des différents points de la courbe définie par les constantes à calculer.

Ces moments sont de différents ordres : Σy est le moment d'ordre 0, $\Sigma y x$ est du premier ordre, $\Sigma y x^2$ du second, $\Sigma y x^3$ du troisième, etc. On calcule autant de moments d'ordre différent qu'il y a de constantes à déterminer, et il est évident que plus on prend des moments d'ordre élevé, plus on donne d'importance aux observations éloignées de l'axe des moments choisi.

Dans l'exemple qui nous occupe, si l'on cherche à déterminer les trois constantes au moyen des moments d'ordre allant jusqu'au troisième, pris par rapport à l'axe des y, l'influence des observations relatives aux grandes valeurs de x domine complètement celle des observations relatives aux petites valeurs de x, en sorte que l'on obtient une courbe assez bien ajustée à une extrémité de la ligne des observations et mal ajustée à l'autre. Ainsi, on est conduit à attribuer à B une valeur négative, c'est-à-dire que la courbe, au lieu de partir de l'origine, comme la ligne des observations, est asymptote de l'axe des y.

Il convient donc de laisser de côté les moments d'ordre supérieur au second et de calculer les constantes au moyen des moments d'ordre 0, 1 et 2.

Les valeurs alors obtenues sont :

$$(7) \qquad \begin{cases} A = 2,3331 \\ B = 4,5956 \\ C = -0,2852 \end{cases}$$

Voici le tableau des logarithmes et des nombres calculés pour les valeurs de x précédemment considérées :

x.	log y.	δ.	y.	Δ.
1	2,048	— 179	112	— 38
5	4,119	— 46	13 160	— 1 315
10	4,077	— 68	11 950	— 1 735
15	3,460	— 225	2 887	— 1 167
20	2,609	— 37	407	— 34
25	1,628	+ 881	43	+ 280
30	0,566	+ 713	4	+ 15
35	$\bar{1}$,448	+ 1 698	0,3	+ 14
40	$\bar{2}$,189	+ 2 825	0,0	+ 13
45	$\bar{3}$,098	+ 3 943	0,0	+ 11

Sans calculs plus développés, on voit à première vue que les logarithmes calculés par cette méthode sont bien moins approchés que ceux calculés par la formule (3), mais ils sont plus approchés que ceux obtenus à l'aide des autres formules précédentes.

En ce qui concerne les nombres, il est vraisemblable que les résultats fournis par la formule (7) sont plus voisins de l'exactitude que tous ceux obtenus précédemment. Prenons comme indice d'exactitude la moyenne des valeurs absolues des écarts et nous constatons que cette moyenne est, dans les différents cas :

Formule (3). . . .	1 736
— (4). . . .	789
— (5). . . .	726
— (6). . . .	878
— (7). . . .	462

Sans prétendre aucunement que ces coefficients calculés pour 10 valeurs seulement de x caractérisent la précision relative des formules, on doit néanmoins reconnaître, vu la régularité suffisante de la ligne des observations, que la dernière est sans aucun doute celle qui conduit à la courbe la plus voisine de cette ligne, dans son ensemble. Ajoutons encore une indication intéressante.

Si l'on calcule la surface de chacune des courbes déterminées par nos formules [1], l'unité de mesure des longueurs étant la différence de deux valeurs consécutives de x, sur le tableau de distribution des salaires, on arrive aux résultats suivants :

		Surface.
Ligne des observations (nombre d'ouvriers observés)		134 487
Courbe correspondant à la formule	(3)	41 800
	(4)	116 400
	(5)	125 500
	(6)	139 200
	(7)	134 487

Remarquons que la formule (7) devait nécessairement conduire à une surface rigoureusement égale à celle de la ligne des observations, car, dans cette formule, A est calculé au moyen du moment d'ordre 0, $\Sigma\, y \times x^0$, qui n'est autre chose que le nombre des ouvriers observés.

Supposons qu'un dessinateur cherche à tracer une courbe au sentiment épousant le mieux possible la forme générale de la ligne des observations, il s'efforcera de répartir la surface comprise entre cette ligne et la courbe à tracer, de manière à établir une compensation aussi parfaite que possible, des surfaces intérieures et extérieures à la courbe dans les diverses parties du diagramme.

Un mathématicien qui voudrait appliquer ce procédé au moyen de formules devrait déterminer les constantes de la courbe par la condition que les surfaces comprises entre certaines ordonnées déterminées et, d'une part la ligne des observations, d'autre part la courbe, soient égales. Cette méthode serait peut-être applicable à une courbe représentée par une équation algébrique, mais elle ne peut convenir aux équations de la forme (1), à cause de l'impossibilité d'effectuer les intégrations ou de l'extrême complication des calculs d'approximation auxquels il faudrait se livrer.

Mais, si, entre plusieurs courbes de cette forme, on choisit celle dont la surface totale se rapproche le plus de celle de la ligne des observations et qui, en même temps, est telle que la surface interposée entre elle et la ligne des observations est moyennement la plus petite, on aura évidemment choisi, parmi ces courbes, celle qui sera la plus conforme à la courbe au sentiment du dessinateur.

Pour cette raison, la formule (7), obtenue par la méthode des moments du professeur Pearson, sera théoriquement préférée et à celles qui résultent de l'application, soit de la méthode de Legendre, soit de la méthode de Cauchy, à l'équation aux logarithmes (2).

La méthode des moments est d'ailleurs la plus simple à appliquer, parce que

(1) La surface de chaque groupe est donnée par la formule

$$\log S = A - (B+1)\log - \left(\frac{c}{\log e}\right) + \log \Gamma\,(B+1).$$

les calculs à faire sont, pour la plupart, purement mécaniques, grâce en partie aux formules établies par le professeur Pearson. Elle fournit donc aussi la courbe qui, *pratiquement*, représente le mieux possible l'allure générale de la ligne des observations.

De nombreux exemples, donnés par le professeur Pearson dans ses mémoires, montrent que l'ajustement obtenu par sa méthode est presque toujours très satisfaisant lorsque l'on peut employer les moments du 3ᵉ et du 4ᵉ ordre. Dans le cas présent, on n'a pu employer que les moments d'ordre 0, 1 et 2; aussi l'ajustement de la courbe représentée par la formule (7) à une partie seulement de la ligne des observations est-il tout à fait insuffisant.

2. — *Ajustement d'une partie de la courbe.*

Pour comparer les diverses méthodes dont il vient d'être question au point de vue de l'ajustement d'une portion de courbe, considérons la partie comprise entre les ordonnées correspondant à $x=4$ et $x=15$, et calculons les valeurs de log y fournies par l'application des diverses formules ; en voici le tableau, ainsi que celui des écarts δ, calculés en millièmes, par rapport aux valeurs exactes de log y :

x.	Valeurs exactes de log y.	Formule (3).		Formule (4).		Formule (5).		Formule (6).		Formule (7).	
		log y.	δ.	log y.	δ.	log y.	δ.	log y.	δ.	log y.	δ.
4	3,179	3,366	— 187	3,523	— 344	3,568	— 389	4,010	— 831	3,959	— 780
5	4,073	3,442	+ 631	3,926	+ 147	3,980	+ 93	4,245	— 172	4,119	— 46
6	4,422	3,482	+ 940	4,154	+ 268	4,209	+ 213	4,348	+ 74	4,198	+ 224
7	4,416	3,497	+ 919	4,261	+ 155	4,307	+ 109	4,362	+ 54	4,221	+ 195
8	4,295	3,493	+ 802	4,279	+ 16	4,318	— 23	4,311	— 16	4,202	+ 93
9	4,174	3,476	+ 698	4,230	— 56	4,255	— 81	4,209	— 35	4,183	— 9
10	4,009	3,448	+ 552	4,128	— 119	4,135	— 126	4,067	— 58	4,077	— 68
11	3,949	3,411	+ 538	3,982	— 33	3,971	— 22	3,895	+ 54	3,982	— 33
12	3,701	3,366	+ 335	3,801	— 100	3,769	— 68	3,693	+ 08	3,870	— 169
13	3,537	3,315	+ 222	3,589	— 52	3,535	+ 2	3,471	+ 66	3,745	— 208
14	3,331	3,260	+ 71	3,352	— 21	3,229	+ 102	3,229	+ 102	3,608	— 277
15	3,235	3,199	+ 36	3,093	+ 142	2,993	+ 242	2,971	+ 264	3,460	— 225

La moyenne des valeurs absolues des écarts est, dans chaque cas :

Formule
- (3) . . . 494
- (4) . . . 121
- (5) . . . 122,5
- (6) . . . 144,5
- (7) . . . 177

Ici, les valeurs calculées les plus exactes sont, ainsi que cela devait être, celles calculées par l'application de la méthode des moindres carrés pour les valeurs de x allant de 4 à 15 (formule 14), mais la méthode de Cauchy, appliquée à l'équation (2) sous sa forme simple (formule 5), fournit des valeurs moyennement presque aussi exactes. La méthode de Cauchy, donnant lieu à des calculs moins longs et susceptibles de vérifications multipliées, semble donc en pratique devoir être souvent préférée, comme méthode d'ajustement, à celle de Legendre.

On prend généralement pour mesure de la précision l'expression $\frac{1}{2h^2}$, h étant égal à $\sqrt{\frac{\Sigma \Delta^2}{n-3}}$. Cette dernière expression est égale, dans le cas de la formule (4), à 56,5, et, dans le cas de la formule (5), à 59. La précision de la méthode des moindres carrés est donc à celle de la méthode de Cauchy comme 59 est à 56,5.

La différence n'est pas grande, quoique proportionnellement plus importante que celle trouvée ci-dessus en comparant les moyennes des valeurs absolues des écarts. Il nous paraît que la moyenne des valeurs absolues, laquelle a simplement le défaut de ne pouvoir s'exprimer algébriquement, donne une idée meilleure de la précision de l'ajustement que la moyenne des carrés ; celle-ci, en effet, exagère l'importance des grands écarts, les moins nombreux.

Voyons maintenant ce que sont les nombres dont on a donné ci-dessus le tableau des logarithmes. (Il n'est pas utile de calculer ceux relatifs à l'emploi de la formule [3] trop peu approchée.)

x.	Valeurs exactes de y.	Formule (4).		Formule (5).		Formule (6).		Formule (7).	
		y.	Δ.	y.	Δ.	y.	Δ.	y.	Δ.
4	1 509	3 540	— 2 031	3 700	— 2 191	10 240	— 8 731	9 100	— 7 591
5	11 845	8 440	+ 3 405	9 550	+ 2 295	17 580	— 5 735	13 160	— 1 315
6	26 404	14 260	+ 12 144	16 200	+ 10 204	22 290	+ 4 114	15 780	+ 10 624
7	26 054	18 240	+ 7 814	20 280	+ 5 774	23 020	+ 3 034	16 640	— 9 414
8	19 730	19 020	+ 710	20 800	— 1 070	20 470	— 740	15 920	+ 3 810
9	14 922	17 000	— 2 078	18 000	— 3 078	16 190	— 1 268	15 250	— 328
10	10 215	13 430	— 3 215	13 650	— 3 435	11 670	— 1 455	11 940	— 1 725
11	8 894	9 600	— 706	9 360	— 466	7 860	+ 1 034	9 600	— 706
12	5 020	6 330	— 1 310	5 880	— 860	4 930	+ 90	7 415	— 2 395
13	3 442	3 880	— 438	3 430	+ 12	2 960	+ 482	5 560	— 2 118
14	2 143	2 250	— 107	1 695	+ 448	1 695	+ 448	4 056	— 1 913
15	1 720	1 240	+ 520	985	+ 735	936	+ 784	2 885	— 1 165

La moyenne des valeurs absolues des écarts est, pour chacune des formules :

Formule	(4). . .	2 873
	(5). . .	2 547
	(6). . .	3 076
	(7). . .	3 592

Ainsi, la méthode de Cauchy, appliquée à l'équation aux logarithmes (2), donne pour les nombres des valeurs plus approchées que la méthode des moindres carrés appliquée à la même équation. Ce résultat avait déjà été constaté ci-dessus, pour l'ensemble des observations ; il avait été signalé, pour un autre exemple, par M. Vilfredo Pareto.

Résumons les conclusions qui résultent des calculs précédents.

1° Pour obtenir une courbe caractérisant le mieux possible l'allure générale d'une ligne d'observations statistiques, la méthode la plus pratique, et celle qui conduit aux résultats les plus satisfaisants quand on ne peut connaître de valeurs approchées des constantes à déterminer, semble être la méthode des moments du professeur Pearson, et ce dernier a justifié ce choix par de nombreux exemples dans les cas où l'on peut utiliser des moments d'ordre supérieur au second.

L'exemple actuel montre qu'il en est encore ainsi dans un cas où l'on doit se contenter des moments d'ordre 0, 1 et 2.

2° S'il s'agit d'obtenir un ajustement aussi parfait que possible à une fraction de la ligne des observations, la méthode de Cauchy apparaît la plus pratique, et elle semble même la plus exacte lorsque l'on est forcé de passer par les logarithmes des coordonnées.

3° Dans l'application de la méthode des moindres carrés ou de la méthode de Cauchy à un ensemble d'observations statistiques dont l'on veut représenter la tendance générale par une formule, au lieu de donner aux équations formées pour l'application de l'une de ces méthodes un poids proportionnel au nombre des observations, il est préférable d'abandonner un certain nombre de ces équations. On pourrait prendre pour règle d'abandonner toutes celles qui correspondent à la partie de la courbe en dehors des points de changement de courbure.

3. — *Détermination de la valeur normale du salaire.*

La ligne des observations ayant été remplacée par une courbe dont l'équation a la forme

$$y = \alpha x^{\beta} e^{-\gamma x},$$

il est facile de voir que cette courbe présente un sommet et que ce sommet correspond à une abcisse égale à $\frac{\beta}{\gamma}$ ou, en fonction de B et C, à $\frac{B}{C}\log e$.

Si la distribution des salaires est effectivement représentée par cette courbe, il est naturel de regarder l'abcisse du sommet de la courbe comme représentant le salaire normal, car une courbe de ce genre n'a qu'un seul maximum.

En adoptant cette manière de voir, la valeur normale du salaire correspondant aux diverses formules que nous avons envisagées est, dans chaque cas :

Formule	(3). . .	7,28
	(4). . .	7,73
	(5). . .	7,59
	(6). . .	6,67
	(7). . .	7,00

Ces valeurs ne sont pas très différentes. Bien que, dans les différentes formules, la valeur de B passe de 2,03 à 10,38, la position du maximum déterminée par la relation

$$x = \frac{B}{C}\log e$$

ne varie pas beaucoup.

Néanmoins, il faut choisir entre ces valeurs, et il nous paraît naturel de prendre celle qui correspond à l'emploi de la méthode des moments. En voici les raisons.

D'abord, nous avons vu que cette méthode est d'application simple. En second lieu, toutes les fois (et c'est le cas le plus général en statistique) qu'on ne peut appliquer directement les autres méthodes, ni connaître d'avance des valeurs approchées des constantes, elle paraît la plus exacte si l'on veut tenir compte de toutes

les observations. Or, il semble tout à fait rationnel et conforme à l'idée qui s'attache au mot normal ou type, de tenir compte de toutes les observations.

Il n'est d'ailleurs pas nécessaire, pour déterminer la position du sommet de la courbe de distribution représentée par la formule (7), d'en calculer les constantes. On démontre aisément que l'ordonnée maxima est à une distance de l'ordonnée qui passe par le salaire moyen égale à $\frac{\Sigma y X^2}{\Sigma y x}$, X représentant l'écart entre chaque taux de salaire considéré et le salaire moyen, y le nombre des ouvriers à chaque taux de salaire et x le taux du salaire considéré.

$\Sigma y x$ est le salaire total distribué, et $\Sigma y X^2$ se calcule aisément au moyen de $\Sigma y x$ et de $\Sigma y x^2$, à l'aide de la formule $\Sigma y X^2 = \Sigma y x^2 - (\Sigma y x)^2 \times \frac{1}{\Sigma y}$.

Lucien MARCH,
Ingénieur à l'Office du travail.

V.

CHRONIQUE DES TRANSPORTS.

2e Trimestre 1898 — Transports par eau.

Navigation maritime. — *France.* — Les derniers résultats publiés par l'Administration des douanes se rapportent aux mouvements, pendant les cinq derniers mois, de la navigation internationale. Ils accusent, par rapport à la période correspondante de l'année 1897, une augmentation de 12 p. 100 pour l'ensemble du tonnage de jauge des navires chargés. Nous donnons ci-après, en séparant les entrées des sorties, les tonnages afférents aux deux périodes comparées :

	Tonnage de jauge des navires chargés — entrés.	sortis.	total.
	Tonneaux.		
Année 1898 (cinq premiers mois). . .	6 425 860	4 270 456	10 696 316
— 1897 — . . .	5 583 620	3 959 426	9 543 046
Différence en faveur de 1898. . .	842 240	311 030	1 153 270
Soit . . .	15 p. 100	8 p. 100	12 p. 100

Si l'on examine séparément la part des pavillons, on constate que la marine française n'a, pour ainsi dire, pas bénéficié de cette augmentation; voici, au surplus, comment elle se répartit :

Part du pavillon français. . . .	39 259 tonneaux ou	3,4 p. 100.
Part des pavillons étrangers . .	1 114 011 —	96,6 —
Augmentation totale.	1 153 270 tonneaux ou	100,0 p. 100.

En définitive, la part du pavillon français dans l'ensemble du mouvement, qui avait été de 36 p. 100 du tonnage de jauge des navires chargés pendant les cinq premiers mois de 1897, atteint à peine 33 p. 100 de ce même tonnage pour la période correspondante de l'année courante.

Les ports principaux dont le trafic a augmenté sont, par ordre d'importance : ceux de Marseille, Le Havre, Dunkerque, Bordeaux, Rouen, Saint-Nazaire et Boulogne.

Grande-Bretagne. — Le mouvement de la navigation à l'entrée et à la sortie des ports du Royaume-Uni s'est élevé, en 1897, à 73 944 427 tonneaux, en accroissement de 2 761 540 tonneaux sur le tonnage de jauge de l'année précédente.

Ce total comprenait 33 479 592 tonneaux à l'entrée, et 37 703 295 tonneaux à la sortie des ports.

La part du pavillon anglais a été de 25 339 655 tonneaux à l'entrée et de 28 101 298 tonneaux à la sortie. Notre pavillon a figuré dans ce mouvement pour 669 357 tonneaux à l'entrée et 922 256 tonneaux à la sortie.

D'autre part, le mouvement du cabotage s'est élevé, en 1897, à 31 783 334 tonneaux à l'entrée, et 30 632 127 tonneaux à la sortie. Les chiffres correspondant de 1896 étaient : 32 064 736 et 30 963 788 tonneaux.

Le commerce extérieur du Royaume-Uni a atteint, en 1897, le chiffre total de 745 423 000 livres sterling, contre 738 189 000 en 1896. Cet accroissement de 1 p. 100 à peine sur l'année précédente contraste avec les augmentations de 5 p. 100 en 1896 et de 3 p. 100 en 1895.

Le total des importations a atteint, en 1897, 451 238 683 livres, en augmentation de 9 429 779 livres, ou de 1,64 p. 100 sur les importations de 1896.

Par contre, les exportations de 1897 sont en recul sur celles de l'année précédente. De 240 145 551 livres sterling en 1896, le total des exportations est tombé, en 1897, à 234 350 003 livres. Cette diminution de 1,29 p. 100 est d'autant plus digne de remarque que les principaux concurrents de la Grande-Bretagne ont accru notablement, en 1897, leur chiffre d'affaires.

États-Unis. — Les données qui suivent se rapportent au tonnage de jauge du commerce extérieur des États-Unis pendant l'exercice terminé au 30 juin 1897 ; elles sont empruntées au 20e volume du *Statistical abstract,* publié par le Bureau de statistique du Département des finances de l'Union :

Années.	Entrées.		Sorties.	
	Navires américains.	Navires étrangers.	Navires américains.	Navires étrangers.
	Tonneaux.		Tonneaux.	
1897. . .	3 611 176	16 391 463	3 637 449	16 240 956
1896. . .	3 673 487	13 779 481	3 741 069	14 077 721
Différence.	— 62 311	+ 2 611 982	— 103 620	+ 2 163 235

Les navires de provenance française jaugeaient, en 1897, 489 793 tonneaux contre 435 777 en 1896. Les navires à destination de nos ports jaugeaient 864 767 tonneaux en 1897 et 749 120 pendant l'exercice précédent.

La valeur des échanges correspondant au mouvement maritime du commerce extérieur de l'Union était, en dollars :

Années.	Importations.	Exportations.	Total.
1897. . .	728 917 792	985 911 251	1 714 829 043
1896. . .	744 189 595	821 475 813	1 565 665 408
Différence.	— 15 271 803	+ 164 435 438	+ 149 163 635

Allemagne. — La *Satistique trimestrielle de l'Empire allemand* (fascicule afférent au 4e trimestre 1898) contient un résumé sur la navigation maritime de l'Allemagne en 1896.

D'après cette publication, le mouvement commercial total des ports de l'Empire, entrées et sorties réunies, était accusé, en 1896, par 147 536 navires jaugeant ensemble 31 046 488 tonneaux, en accroissement, sur l'année précédente, de 13 706 navires (soit 10,2 p. 100) et de 557 739 tonneaux de jauge (soit 1,9 p. 100).

Voici les données principales afférentes à la répartition de cet intense trafic. Le tonnage de jauge y est exprimé en milliers de tonneaux.

Années.	Entrées.		Sorties.	
	Nombre.	Tonnage.	Nombre.	Tonnage.
	Navires chargés et sur lest à voiles et à vapeur.			
1896. . .	73 490	15 634	74 046	15 413
1895. . .	66 688	15 183	67 142	15 285
	Navires à vapeur chargés et sur lest.			
1896. . .	35 874	13 246	35 654	13 024
1895. . .	32 972	13 021	32 998	13 103
	Navires chargés à voiles et à vapeur.			
1896. . .	62 631	14 504	54 150	10 426
1895. . .	57 436	14 225	49 948	10 228
	Navires chargés à vapeur.			
1896. . .	33 928	12 428	27 836	8 771
1895. . .	31 348	12 325	26 371	8 778

Dans le mouvement total, à l'entrée et à la sortie, le pavillon allemand couvrait, en 1896, 106 839 navires (72,4 p. 100 du nombre total), jaugeant 16 225 936 tonneaux (52,3 p. 100 de la jauge totale). Le nombre de navires battant notre pavillon était de 177 unités, jaugeant 149 303 tonneaux, soit 0,1 p. 100 du nombre total et 0,5 p. 100 du tonnage total.

Les données suivantes se rapportent exclusivement au mouvement du commerce extérieur; le tonnage est en milliers de tonneaux :

Années.	Entrées.		Sorties.	
	Nombre.	Tonnage.	Nombre.	Tonnage.
	Navires à voiles et à vapeur allemands et étrangers.			
1896. . .	29 702	12 145	29 442	11 953
1895. . .	26 411	11 922	26 327	12 036
	Navires à vapeur allemands et étrangers.			
1896. . .	18 407	10 788	18 240	10 623
1895. . .	16 490	10 660	16 558	10 769
	Navires étrangers à voiles et à vapeur.			
1896. . .	17 886	6 980	17 704	6 832
1895. . .	16 265	6 915	16 136	6 894
	Navires étrangers à vapeur.			
1896. . .	10 605	6 125	10 527	5 991
1895. . .	9 942	6 119	9 969	6 101

Le mouvement commercial entre nos ports et les ports allemands se chiffrait, en 1896, par 188 navires jaugeant 134 140 tonneaux de provenance française et par 185 navires jaugeant 122 132 tonneaux à destination de nos ports.

Russie. — Pour terminer cette revue sommaire des documents statistiques, relatifs à la navigation maritime des principaux pays, on extraira du *Compte rendu du Département des douanes russes,* afférent aux résultats de 1896, les renseignements suivants sur le mouvement du commerce extérieur de la Russie d'Europe.

Années.	Entrées. Nombre de navires.	Entrées. Tonneaux de jauge.	Sorties. Nombre de navires.	Sorties. Tonneaux de jauge.
—	—	—	—	—
	Navires chargés et sur lest.			
1896. . .	9 941	7 643 043	9 861	7 571 822
1895. . .	9 799	7 759 849	9 737	7 750 519
	Navires chargés.			
1896. . .	5 010	3 267 261	8 534	6 597 815
1895. . .	4 525	2 983 818	8 624	6 914 332

Navigation intérieure. — *France.* — L'Administration des travaux publics vient de livrer à l'Imprimerie Nationale le *Relevé général du tonnage des marchandises transportées sur les fleuves, rivières et canaux pendant l'année 1897*. Cette statistique accuse une augmentation de trafic d'environ 4 p. 100 sur celui de 1896.

Voici les principaux résultats comparés :

	Année 1897.	Année 1896.
	—	—
Tonnage des embarquements	30 609 226 tonnes.	29 534 321 tonnes.
Tonnage ramené à un kilomètre. . .	4 359 177 765 —	4 191 122 912 —
Parcours moyen d'une tonne	142 kilom.	140 kilom.

Le trafic de 1897 se répartit ainsi suivant chacune des deux catégories de voies navigables :

	Longueurs fréquentées en kilomètres.	Tonnage embarqué.	Tonnage ramené à un kilomètre.
	—	—	—
Lignes principales.	6 007	25 101 326	4 165 310 529
— secondaires	6 252	5 507 900	193 867 236
Tout le réseau	12 259	30 609 226	4 359 177 765

La fréquentation moyenne ressort à 693 000 tonnes kilométriques pour les lignes principales et à 31 000 tonnes kilométriques seulement pour les voies secondaires.

La comparaison des résultats afférents aux années 1897 et 1896 montre en outre que ce sont les lignes principales qui ont bénéficié presque exclusivement de l'accroissement constaté en 1897.

En ce qui concerne l'année courante, les résultats connus s'appliquent aux quatre premiers mois. Ils accusent une augmentation très sensible par rapport à la période correspondante de l'année dernière :

Tonnage embarqué en 1898 . . .	9 862 987 tonnes.
— en 1897 . . .	8 699 422 —
Différence. . . .	1 163 565 tonnes.

correspondant à une augmentation de 13 p. 100 en faveur des quatre premiers mois de 1898.

Allemagne. — L'*Annuaire statistique* de l'Empire allemand, pour l'année 1898, paru tout récemment à Berlin, contient des renseignements sur la navigation intérieure de l'Allemagne pendant la période de cinq années (1892 à 1896).

D'après cette publication officielle, la longueur du réseau navigable allemand s'élève à 13 925 kilomètres, dont 9 383 kilomètres de voies navigables naturelles, 2 206 kilomètres de rivières canalisées et 2 336 kilomètres de canaux. Ce réseau ne comprend que 1 901 kilomètres pouvant être fréquentés par des bateaux tirant $1^m,75$, et 3 013 kilomètres par des bateaux calant $1^m,50$. Le mouillage sur le reste du réseau ne permet qu'un enfoncement variant de 0,75 à 1 mètre.

En ce qui concerne le mouvement sur ce réseau, la statistique en question ne contient que des données afférentes au trafic dans les principaux ports, aux douanes et aux points de passage d'un bassin fluvial dans un autre. Ne pouvant pas dégager exactement de ces données des chiffres relatifs au trafic total, on se bornera à mentionner cette publication et à en extraire les renseignements récapitulatifs suivants sur le mouvement de la navigation au passage de notre frontière à Lagarde :

Années.	Transit à destination de l'Allemagne. Nombre de bateaux chargés.	Transit à destination de l'Allemagne. Nombre de bateaux sur lest.	Transit à destination de l'Allemagne. Marchandises en milliers de tonnes.	Transit à destination de la France. Nombre de bateaux chargés.	Transit à destination de la France. Nombre de bateaux sur lest.	Transit à destination de la France. Marchandises en milliers de tonnes.
1896. . .	1 629	220	382	1 375	611	299
1895. . .	1 632	241	318	1 310	446	240

Russie. — D'après le 50ᵉ volume du *Recueil statistique* du Ministère des voies de communication, qui vient de paraître, la longueur du réseau fluvial de la Russie d'Europe, non compris la Finlande, s'élève à 73 097 verstes navigables et flottables. La longueur navigable dans les deux sens est de 36 245 verstes et la longueur flottable de 36 852 verstes. La longueur des rivières canalisées et de canaux n'atteint que 1 836 verstes.

Voici les données afférentes au trafic sur le réseau navigable en 1896 et 1895. Les poids des marchandises y sont exprimés en milliers de pouds et leur valeur en roubles. Un poud = 16,32 kilogr. et un rouble = 2 fr. 67 c.

Années.	Nombre de bateaux chargés.	Poids des marchandises transportées sur les bateaux.	Valeur déclarée des marchandises.
1896. . .	121 628	896 461	262 671
1895. . .	127 857	879 202	253 812

Les droits de navigation perçus en 1896 s'élèvent à 602 921 roubles.

HERTEL.

VI.

LISTE DES OUVRAGES PRÉSENTÉS DANS LA SÉANCE DU 15 JUIN 1898.

OUVRAGES SIGNÉS. (*Voir le procès-verbal de la séance, page 213.*)

DOCUMENTS OFFICIELS. — France. — *Statistique des grèves et des recours à la conciliation et à l'arbitrage survenus en 1897.* — *Statistique générale,* tome XXV, *statistique annuelle* (1895) [Office du travail]. — *Rapport annuel* (1897) *sur les services municipaux de l'approvisionnement de Paris* (Préfecture de la Seine).

Espagne. — *Décret organique et règlement relatifs à la « Junta de Arenceles y de Valoraciones »* (*Tarifs des douanes*) [Ministère des finances].

Italie. — *Nomenclature des sociétés de secours mutuels existant au 1ᵉʳ janvier 1895.*

États-Unis d'Amérique. — *Commerce et navigation,* 1897, tome II, 1ʳᵉ, 2ᵉ et 3ᵉ parties, 3 volumes.

Mexique. — *Annuaire statistique,* 1896. — *Bulletin démographique,* 1896. — *Recensement général au 20 octobre 1895.*

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Revues et journaux de France et de l'étranger.*

Le Gérant, O. BERGER-LEVRAULT.



PUBLICATIONS

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

LE 25e ANNIVERSAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

(1860-1885). Communications et mémoires. La Statistique officielle en France et à l'étranger. Actes et travaux de la Société. Un beau volume in-4° de 444 pages. Paris, Berger-Levrault et Cie, 1886 . . . . 5 fr.

CONFÉRENCES SUR LA STATISTIQUE ET LA GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE

Faites en 1889-1890 à la Réunion des officiers. 1 volume in-12, 406 pages. (Vve Rozier, éditeur, 26, rue Saint-Guillaume). . . . . 3 fr.

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

39e année (1898). Recueil mensuel paraissant le 10 de chaque mois par livraisons de 2 à 3 feuilles.

Abonnement d'un an : { Pour la France . . . . 12 fr.
Pour l'étranger (Union postale) . . . . 15 fr.

Un numéro séparé (de 3 feuilles au plus) . . . . 1 fr. 50 c.

On s'abonne chez le Trésorier ou chez MM. Berger-Levrault et Cie, éditeurs, 5, rue des Beaux-Arts, à Paris, et chez tous leurs correspondants.

AVIS IMPORTANT

Collections à prix réduit. — La Société a l'honneur d'informer MM. les Membres titulaires et correspondants qu'elle peut disposer, en leur faveur, d'un certain nombre de collections à peu près complètes, de juillet 1860 à décembre 1895, savoir :

28 collections de 399 à 361 livraisons, sans lacune depuis 1883;
4 collections de 357 à 352 livraisons, sans lacune depuis 1884.

Ces collections qui seront livrées en commençant par les plus complètes, sont offertes, rendues **franco** en France, au prix uniforme de 80 fr.

Les années 1896 et 1897, non comprises dans ces collections, peuvent être acquises au prix de 12 fr. chacune.

Prime gratuite aux membres qui rachèteront leurs cotisations. — Une de ces collections sera donnée en *prime gratuite* à tout membre qui rachètera ses cotisations au prix réglementaire de 300 fr. payable facultativement en cinq annuités de 60 fr. La prime est livrable dès le paiement de la deuxième annuité.

Numéros isolés. — En dehors des collections, il existe un plus grand nombre de numéros isolés des années 1863, 1876 à 1882, 1884, 1887, 1888 et 1893 et de certains mois des autres années qui sont offerts séparément au prix de 25 centimes.

Numéros manquants. — La Société serait reconnaissante à ses membres de lui procurer, par échange ou à prix d'argent, les numéros de février, août et décembre 1864, août et novembre 1871-1872, janvier 1874, février 1875, mars 1876 et février 1882 qui manquent à ses collections.

S'adresser au Trésorier, M. Paul Matrat, *29, rue de Tournon, à Paris.*

BIBLIOTHÈQUE

La Bibliothèque de la Société de Statistique de Paris est ouverte tous les jours non fériés, de 11 heures à 5 heures, 80, rue de Varenne (au Ministère du commerce). Bibliothécaire : M. Laugier.



Nancy, imp. Berger-Levrault et Cie.

prochaine séance aura lieu le mercredi 19 octobre 1898, à 9 heures du soir, au siège social, 28, rue Serpente-Danton.

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

(RECONNUE ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 19 JUIN 1869)

Médaille d'argent aux Expositions universelles de 1878 et de 1889
Diplôme d'honneur aux Expositions de Venise, 1881, et de Bruxelles, 1897
GRAND PRIX A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE LYON, 1894

TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE

N° 8. — AOUT 1898

SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ, 28, RUE SERPENTE-DANTON
(Hôtel des Sociétés savantes)

ON S'ABONNE A PARIS :
CHEZ BERGER-LEVRAULT ET Cie, ÉDITEURS, 5, RUE DES BEAUX-ARTS.

Prix par an : France : 12 fr. — Étranger : 15 fr.

Le Journal paraît par livraisons mensuelles

SOMMAIRE DU N° 8. — 10 AOUT 1898.

Pages.

I. — Procès-verbal de la séance du 20 juillet 1898 253

II. — Comparaison des forces productives des États de l'Europe (*fin*), par M. E. Levasseur 257

III. — Les associations ouvrières de production, par M. Arthur Fontaine. . . . 271

IV. — Chronique des banques, changes et métaux précieux, par M. Pierre des Essars 284

V. — Liste des ouvrages présentés dans la séance du 20 juillet 1898 287

LA PROCHAINE SÉANCE EST FIXÉE AU 19 OCTOBRE 1898

AVIS

Pour tout ce qui concerne la rédaction du Journal, les communications à la Société, les présentations de candidatures, les rectifications de noms, qualités et domiciles, s'adresser au SECRÉTAIRE GÉNÉRAL, visible chez lui, 21, rue de la Tour, le lundi, de midi à 5 heures.

Les livres, documents et journaux destinés à la Société doivent être adressés au siège social, 28, rue Serpente-Danton.

Pour le paiement ou le rachat des cotisations et l'acquisition des collections du Journal, s'adresser au TRÉSORIER, visible chez lui, 29, rue de Tournon, le vendredi, de 5 heures et demie à 7 heures et généralement de midi à 1 heure.

Les abonnements au Journal sont reçus chez MM. Berger-Levrault et Cie, 5, rue des Beaux-Arts, à Paris, et chez leurs correspondants en France et à l'étranger.

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 8. — AOUT 1898.

I.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 20 JUILLET 1898.

SOMMAIRE. — Procès-verbal de la séance du 15 juin : M. Eugène Rochetin. — Élection de quatre membres titulaires. — Présentation des ouvrages par le Secrétaire général. — M. Juglar, au sujet de sa communication du 18 mai 1898. — Le recrutement dans ses rapports avec la population : M. le Dr Léon Vacher et M. le Dr Ledé. — Communication de M. Lucien March sur les salaires et la durée du travail dans l'industrie française; observations de M. Alfred Neymarck.

La séance est ouverte à 9 heures sous la présidence de M. Beaurin-Gressier.

A l'occasion du procès-verbal de la séance du 15 juin 1898, M. Eugène ROCHETIN présente les observations suivantes : Il n'assistait pas à cette séance, où M. Arthur Fontaine a fait une communication très intéressante sur les associations ouvrières de production, étude aux conclusions de laquelle M. Limousin s'est pleinement associé. Or, c'est précisément au sujet de quelques-unes des assertions émises par M. Limousin que M. Rochetin tient à faire quelques rectifications. Notre distingué confrère, dit-il, a énuméré les divers concours qui, de 1862 à 1870, furent acquis aux coopérations au moyen de la création de banques de crédit au travail. Ce sont effectivement MM. Léon Say, Edmond Comte et Léon Valras qui dirigeaient la *Caisse d'escompte des associations populaires ;* mais M. Limousin a oublié de citer le nom de M. Horn, qui fut aussi un des collaborateurs de la première heure, et non des moins consultés. La Caisse ne fut pas spécialement dévorée par une société coopérative ouvrière, mais bien par plusieurs. Le but de cette institution était de faire l'avance aux associations coopératives ouvrières des sommes qui leur étaient nécessaires pour donner à leurs membres affiliés la possibilité de faire face à leurs engagements, c'est-à-dire d'assurer le paiement des billets qu'elles avaient souscrits. Ces associations, constituées la plupart en sociétés à responsabilité avec un capital qui variait de 10 000 à 30 000 fr., créaient des obligations amortissables dans un délai fixé et les donnaient en nantissement à la *Caisse d'escompte,* qui faisait alors les avances exigées.

Les principales de ces sociétés ayant eu recours à la *Caisse d'escompte* étaient : la *Société de chapellerie de Paris,* fondée au capital de 20 000 fr. et installée rue des Juifs ; la *Société coopérative de consommation* (Dambrun et Cie), rue Montmorency, capital 10 000 fr. ; l'*Association générale des ouvriers tourneurs robinetiers* (Jean-

not, Guillaume et Cie), rue du Grand-Saint-Michel, capital 30 000 fr. ; la *Famille* (association des ouvriers en cannes et manches de parapluies), constituée à Paris en 1849, rue Thévenot ; c'était la plus ancienne, capital 10 000 fr. ; la *Société de lunetterie de Paris,* capital emprunté 20 000 fr., et la *Société des bijoutiers en doré* (Drouot, Guillaume, Montigny et Cie), dont le capital, également emprunté, était de 20 000 fr.

Toutes ces sociétés coopératives, continue M. Rochetin, à l'exception de celle des *Lunetiers,* furent obligées, par la suite, de se dissoudre, les résultats n'ayant pas répondu aux espérances qu'elles avaient fait concevoir, et Léon Say, le principal bailleur de fonds de la *Caisse d'escompte des associations populaires*, ayant dû reconnaître que les garanties offertes ne présentaient qu'une sécurité dérisoire. Il avait perdu de vue ceci (vérité, d'ailleurs, érigée en axiome dans une de ses études), que le crédit suppose toujours deux personnes : un emprunteur et un prêteur; une personne qui a besoin d'argent et une personne qui a besoin de placer son argent, et que la seconde devait exiger de la première de sérieuses garanties, sous peine de voir ses avances ne jamais lui être remboursées.

C'est ce qui arriva. Les dépôts nouveaux cessèrent d'affluer et ne se substituèrent plus aux anciens ; les effets réescomptés cessèrent de faire place aux effets à escompter, si bien que tout alla de mal en pis. Sous l'influence de causes particulières, la confiance se restreignit, les dépôts se retirèrent tous à la fois, et le portefeuille, entièrement déprécié, devint irréalisable, précipitant la banque à sa ruine.

Voilà ce qui advint pour la *Caisse d'escompte des associations populaires,* et ce ne fut pas une seule coopérative qui fut cause de sa chute, ainsi que l'a dit M. Limousin.

Quant à la *Société du Prince Impérial,* créée sous l'inspiration de Napoléon III et qui avait son siège au *Crédit Foncier* même, elle ne disparut pas à la suite d'un fait de simple concurrence, comme semble le donner également à entendre notre confrère, mais bien par un manque absolu de fonds à la veille de la guerre de 1870. Cette société n'avait pas pour but, d'ailleurs, de prêter aux associations ouvrières ; elle offrait aussi ses services, la plupart du temps, à de simples petits boutiquiers manquant des premiers fonds pour pouvoir s'installer. Les prêts étaient ordinairement de 200 fr., remboursables par fractions de 20, de 30 ou de 50 fr., à époques fixées dans l'acte de prêt. Une caution, au surplus, était toujours demandée. Deux témoins patentés devaient répondre, en outre, de la moralité de l'emprunteur, et il arriva souvent que la personne fournissant caution jouissait d'un moindre crédit que l'emprunteur lui-même. Bref, la société était fort mal organisée et encore plus mal administrée. Les sacrifices devenait très lourds, la caisse dut forcément liquider.

Enfin, parlant de la triple coopération du *Capital,* du *Travail* et du *Talent,* si chère à Fourier, et dont nous voyons de nos jours la formule adoptée presque partout, M. Limousin ajoute : « La condition, admise dans toutes les associations, que le capital ne peut appartenir qu'à des associés travailleurs ou membres de la corporation pouvant devenirs travailleurs, est antiéconomique. Elle est un reste de l'opinion communiste et religieuse, que le paiement d'une rétribution au capitaliste est une injustice. Il n'est pas nécessaire de démontrer que le capital est un des facteurs de la production de la richesse, tout comme le travail et le talent, et que celui qui le fournit a droit à une part du produit tout comme ceux qui fournissent le travail et la direction. *Une indication de ce qui pourrait être fait est donnée par les sociétés d'assurances mutuelles administrées par une société civile.* »

Il y a là, selon M. Rochetin, une nouvelle erreur. Ce n'est pas la société civile qui administre la société d'assurance mutuelle. La société d'assurance mutuelle est administrée par son conseil d'administration, dont les membres sont pris parmi ceux du conseil général des sociétaires. La société civile est seulement constituée pour faire face aux frais d'administration de la société d'assurance. Elle est ordinairement représentée par le directeur, qui frappe les capitaux assurés d'un droit variant de 15 à 35 centimes par 1 000 fr., lequel est soldé ensuite par les socié-

taires. C'est une sorte d'abonnement aux frais, pas autre chose. L'assuré paie et la société civile encaisse les profits.

Pour le reste, M. Rochetin ne peut que s'associer aux appréciations émises par M. Limousin, qui a fait un éloge mérité des efforts déployés par les membres de l'Office du travail en vue de donner à la science de la coopération tout le développement qu'elle comporte.

Le procès-verbal du 15 juin 1898 est ensuite adopté.

Sont élus, à l'unanimité, *membres titulaires :*

MM. Louis Marin, professeur au collège des sciences sociales ;
Alfred Lindeboom, ingénieur des arts et manufactures ;
Paul Boussard, avocat à la cour d'appel ;
le Dr Thoinot, professeur agrégé à la Faculté de médecine.

M. le Secrétaire général cite les ouvrages offerts à la Société par leurs auteurs :

1° *Les Sociétés ouvrières de production ; l'association des tonneliers de Morlaix,* par M. Ernest Brelay.

2° *Les Produits alimentaires à l'Exposition internationale de Bruxelles ; le commerce des objets d'alimentation entre la France et la Belgique ;* rapport présenté au Ministre du commerce, de l'industrie, des postes et des télégraphes, par M. Georges Hartmann.

3° *La Loi autrichienne sur les coopérations minières* (14 août 1896) traduite, annotée et précédée d'une notice, par M. Maurice Bellom.

M. Clément Juglar, rappelant que sa communication du 18 mai a paru *in extenso* dans le numéro de juillet du Journal de la Société, exprime le désir de connaître les observations qu'elle a pu suggérer à ses confrères, et il demande qu'une discussion soit ouverte, à cet égard, dans une prochaine séance.

L'assemblée décide que cette discussion sera inscrite à l'ordre du jour de la séance du 19 octobre prochain.

M. le Dr Léon Vacher appelle, de nouveau (1), l'attention de la Société sur l'accroissement remarquable du nombre annuel des conscrits français, coïncidant ainsi avec la diminution bien constatée de la natalité. Depuis vingt ans, la force moyenne des contingents militaires était de 305 000 hommes ; depuis 1892, elle dépasse 330 000 et, en 1897, on a compté 338 000 conscrits.

Parmi les causes de cet accroissement inespéré, M. Vacher signale la loi de nationalité du 26 juin 1889, qui a eu pour effet d'augmenter le chiffre des naturalisations et qui confère d'office la qualité de Français à plusieurs catégories d'étrangers.

Mais, d'après M. Vacher, la principale cause du relèvement de nos contingents militaires, ce sont les lois de protection de l'enfance, surtout la loi Roussel qui, en sauvant un plus grand nombre d'enfants par une hygiène mieux entendue, nous permettent d'amener un plus grand nombre de jeunes gens à l'âge de la conscription. A la vérité, la loi Roussel ne date que de 1874 ; mais cette loi sociale est sortie d'un mouvement d'opinion publique établi dès 1865 et qui provoqua, même avant la loi, d'utiles réformes qui eurent pour résultat de diminuer la mortalité de l'enfance.

Il ne s'agit plus que d'étendre et de surveiller l'application de ces lois, qui sont encore lettre morte dans quelques départements et c'est ce qui explique pourquoi la mortalité des enfants présente de si grands écarts en France, par exemple 25 p. 100 dans la Seine-Inférieure et 12 p. 100 dans la Creuse.

M. le Dr Ledé ne conteste pas les effets que pourra produire la loi Roussel sur l'augmentation du contingent ; mais cette loi n'ayant été réellement appliquée qu'en 1878, on ne peut en ressentir dès maintenant les conséquences à ce point de vue particulier.

D'autre part, M. Vacher a cité la Seine-Inférieure avec 25 p. 100 de mortalité

(1) Voir *Journal de la Société de statistique de Paris,* année 1897, p. 298.

des enfants du premier âge et la Creuse avec 12 p. 100. M. Ledé tient à faire remarquer que le département de la Seine-Inférieure est un département nourricier et que, par suite, des enfants étrangers au département y meurent et accroissent l'importance des décès, sans avoir concouru aux naissances. Le même état de choses peut être constaté dans Eure-et-Loir.

M. Vacher reconnaît que la loi Roussel n'a été exécutée qu'à partir de 1878, mais, comme il vient de le dire, un mouvement d'opinion déjà ancien — il remonte à 1865 — avait précédé la loi et ses effets ont été utiles.

Quant à la différence de mortalité infantile entre la Creuse et la Seine-Inférieure, elle tient, suivant M. Vacher, à ce que ce dernier département est surtout industriel. Les femmes n'y nourrissent pas leurs enfants et il en est tout autrement dans la Creuse. Partout où il y a industrie, il y a mortalité.

Les deux orateurs sont, du reste, d'accord, pour revenir devant la Société avec des statistiques précises.

La parole est donnée à M. Lucien March pour une communication sur *les salaires et la durée du travail dans l'industrie française.*

M. L. March fait observer qu'il s'agit de l'enquête entreprise par l'Office du travail; il en analyse les résultats généraux. Après avoir fait connaître le nombre des établissements soumis à l'enquête, leur importance, leur raison sociale et la composition de leur personnel, il examine successivement la durée du travail, la stabilité de l'emploi et fournit sur la question des salaires de nombreux renseignements relatifs au taux moyen, à la répartition, aux salaires par industrie et par spécialité professionnelle, à leurs variations par région, etc. Il termine en indiquant le mouvement du salaire depuis cinquante ans.

Cette communication, dont le Président félicite M. March, a été accueillie avec un vif intérêt et sera publiée dans une prochaine livraison de ce Journal.

M. Alfred Neymarck constate que les résultats de la grande enquête sur les salaires, entreprise et menée à bonne fin par l'Office du travail, confirment entièrement les chiffres du mémoire qu'il présentait à la *Société de Statistique* et à l'*Académie des sciences morales et politiques,* en mai et juin 1896, sur *le morcellement des valeurs mobilières, les salaires, la part du capital et du travail.*

Dans le résumé général et la conclusion de ce travail, M. Alfred Neymarck avait dit que, depuis 50 à 60 ans, les salaires des travailleurs de la grande industrie, ceux des ouvriers mineurs, les gages des domestiques avaient augmenté de 50, 60, 75 p. 100.

D'après les résultats généraux de l'enquête faite sous la direction de M. Moron, quelques chiffres vont suffire à marquer le chemin parcouru dans le taux des salaires :

		1840-1845.	1853-1857.	1860-1865.	1874-1876.	1893.
Ensemble	des ouvriers (départements). . . .	2,07	»	2,76	»	3,90
	des ouvrières (départements) . . .	1,02	»	1,30	»	2,15
Personnel des mines de combustibles minéraux.		2,10	2,35	2,60	3,56	4,20
Ouvrier maçon.	Départements	»	2,25	»	3,15	4,05
	Série de prix de la ville de Paris .	4,15	4,25	5,25	5,50	7,50 (Série de 1890.)

Il résulte de ces chiffres officiels qui confirment ceux de M. Alfred Neymarck, que, pour l'ensemble des ouvriers, le salaire a un peu moins que doublé, le salaire des femmes a plus que doublé, et que, depuis le milieu de ce siècle, il y a eu, dans la vie ouvrière, des progrès matériels importants au point de vue de la rémunération du travail.

Dans la même période, le revenu des capitaux employés en valeurs mobilières a baissé, au minimum, de 50 p. 100.

De 1825 à 1850, le taux moyen de capitalisation de la rente 3 0/0 ressort à 4,70 p. 100.
De 1851 à 1870 — — — à 4,33 —
De 1871 à 1890 — — — à 5,39 —



Aujourd'hui, le 3 p. 100 rapporte 2,90 p. 100. Avant 1870, on pouvait facilement, en placements de premier choix, obtenir un rendement de 5 à 5 1/2 p. 100 au minimum. Aujourd'hui, sur les mêmes valeurs, le rendement n'atteint pas 3 p. 100.

Si l'on pouvait mettre en regard, d'une part, le total des revenus perçus par le travail, sous forme de salaires, depuis cinquante ans, et, de l'autre, le total des revenus du capital, on verrait immédiatement que la situation du salarié s'est améliorée dans des proportions autrement grandes que celle du capitaliste. Effrayer les capitaux, déblatérer contre les sociétés par actions qui ne sont autres que des groupements de capitalistes et de capitaux, surcharger d'impôts les valeurs mobilières, c'est donc nuire au travail et nous ne saurions trop répéter, dit en terminant M. Alfred Neymarck, en rappelant une parole de Michel Chevalier « que le capital n'est rien moins que la substance de l'amélioration populaire ». Plus on essaiera de diminuer les profits du capitaliste, du rentier, de le frapper dans ses revenus, d'accroître ses impôts, plus sûrement on atteindra et on frappera le salaire et les travailleurs.

M. le Président rappelle que cette séance est la dernière avant les vacances et que la prochaine aura lieu le 19 octobre prochain. L'ordre du jour de celle-ci sera ultérieurement fixé

La séance est levée à 10 heures 3/4.

Le Secrétaire général,
Ém. Yvernès.

Le Président,
Beaurin-Gressier.

Légion d'honneur.

Ont été promus ou nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur :

Au grade d'officier : M. Berger-Levrault (François-Georges-Oscar), imprimeur-libraire éditeur militaire à Nancy;

M. Chailley-Bert, secrétaire général de l'Union coloniale française.

Au grade de chevalier : M. Roché (Georges-Albert), inspecteur général des pêches maritimes.

II.

COMPARAISON DES FORCES PRODUCTIVES DES ÉTATS DE L'EUROPE (*fin*) [1].

Les **bassins houillers**, tels que ceux du *Lancashire*, du *Stafforshire*, du comté d'*York*, du *Northumberland*, de *Glasgow* dans la **Grande-Bretagne** ; de la *Ruhr* et de la *Silésie* dans l'**Empire allemand** ; du *Nord* et de la *Loire* en **France** ; de *Sambre-et-Meuse* en *Belgique ;* les **grands ports de commerce**, tels que *Liverpool, Londres, Glasgow, Newcastle* en *Grande-Bretagne ; Marseille, le Havre* en *France ; Anvers* en *Belgique ; Hambourg* et *Brême* dans l'*Empire allemand ; Trieste* en *Autriche ; Barcelone* en *Espagne ;* les **cités très peuplées**, comme *Londres, Paris, Berlin, Vienne, Moscou, Milan,* sont presque toujours des centres d'industrie importants, parce qu'on s'y procure facilement la matière première ou la main-d'œuvre.

(1) Voir *Journal de la Société de statistique de Paris,* juillet 1898, page 229.

Les *industries métallurgiques*, chaudronnerie, fabrication de machines, quincaillerie, etc., sont d'ordinaire groupées près des bassins houillers ; c'est pourquoi, les premiers rangs sous ce rapport appartiennent à la *Grande-Bretagne,* à l'*Empire allemand,* à la *France,* à la *Belgique* et à l'*Autriche*. Il en est de même de la *céramique,* de la *verrerie* et de toutes les industries dites à feu, qui consomment beaucoup de charbon. Avant l'emploi de la houille, ces industries recherchaient le voisinage des forêts.

La *construction des navires* se fait dans certains *ports*.

Les *industries chimiques,* qui, comme les industries mécaniques, ont pris un développement considérable au XIXe siècle, se placent en général sur les *bassins houillers,* dans les *régions agricoles,* près des *ports,* qui leur fournissent leurs matières premières, ou près des *grandes fabriques*, qui achètent leurs produits.

Les *industries alimentaires* sont exercées, soit dans les campagnes, près des récoltes, soit dans les villes, près des consommateurs. Une des plus importantes est la fabrication de la *bière,* qu'on ne fait nulle part en aussi grande quantité que dans les *Iles Britanniques* et dans l'*Empire allemand* (1).

Les **industries textiles** (2), qui fournissent la matière du vêtement et d'une partie de l'ameublement, sont les plus importantes après les industries alimentaires ; elles sont pratiquées dans tous les pays. Dans ceux qui sont le plus avancés, elles constituent de grandes manufactures qui cherchent de larges débouchés pour leurs pro-

(1) **Bière fabriquée dans les principaux États (1890).**

États.	Millions d'hectolitres.
Empire allemand	52,7
Iles Britanniques	52,0
Autriche-Hongrie	14,2
Belgique	10,8
France	8,5
Russie	4,5
Danemark	2,3
Pays-Bas	1,6
Suède	1,3
Suisse	1,2

2) **Nombre de broches de filature et consommation des matières textiles dans les principaux États.**

	Coton.		Laine.		Lin, chanvre, jute.	Soie.
États.	Broches (par millions) 1886-90.	Consommation (millions de kilogrammes). 1886-90.	Broches (millions)	Consommation (millions de kilogrammes).	Nombre de broches (par milliers).	Mouvement de la condition des soies (1 000 kilogr.). 1891.
Iles Britanniques	44,5	700	6,7	130	1 530	44
Empire allemand	5,5	201	3,6	139	315	882
France	4,9	115	(?)	161	574	7 058
Russie	3,6	147	(?)	25	166	•
Autriche-Hongrie	2,9	90	0,7	19	385	195
Espagne	1,9	50	(?)	(?)	28	•
Italie	1,8	67	(?)	7	50	6 174
Suisse	1,8	24	(?)	2	9	1 660
Belgique	0,8	23	(?)	32	306	•

duits. Les **Iles Britanniques** tiennent le premier rang, excepté pour la soie ; elles possèdent, concentrées principalement dans les groupes de *Manchester* et de *Glasgow,* plus de broches pour filer le coton que tous les autres États de l'Europe réunis et elles exportent pour une valeur de 3 milliards de francs en fils et tissus. La *France,* qui est au premier rang pour la soie, occupe le second avec l'*Allemagne,* pour le coton, la laine et le chanvre. L'*Autriche-Hongrie,* la *Russie* (Moscou, etc.), la *Suisse,* l'*Italie,* l'*Espagne* (Barcelone), se placent à la suite (voir fig. n° 55). Dans

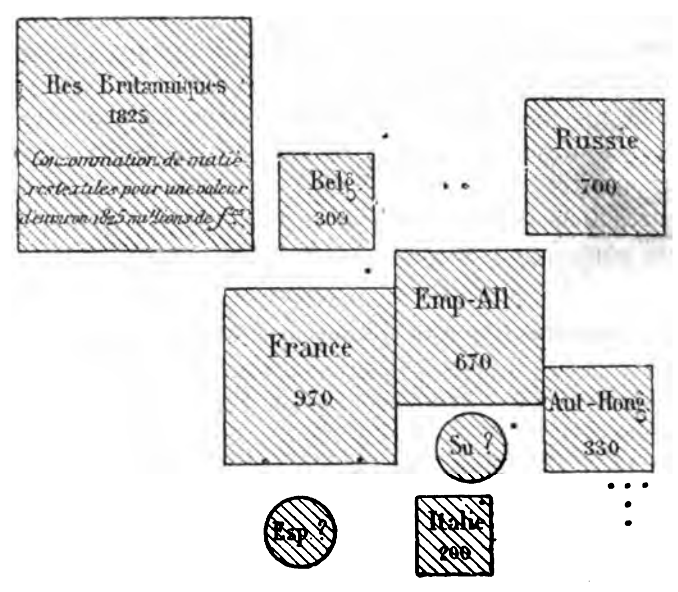


Fig. 55. — Importance relative de la consommation des matières textiles.

ces industries, comme dans toutes les autres, les rangs que la statistique ne peut calculer que d'une manière approximative tendent à se déplacer sans cesse selon l'énergie productive des nations et les circonstances.

La **papeterie** est une grande industrie dans laquelle les premiers rangs sont à l'*Empire allemand,* à la *Grande-Bretagne* et à la *France* (1).

Les bois, les métaux, les cuirs, les tissus fournissent la matière d'un grand nombre d'industries qui travaillent pour l'ameublement, pour la toilette et pour divers autres usages de la vie. Dans les industries de *luxe,* bronze, bijouterie, parfumerie,

(1) **Nombre de machines à papier.**

(Vers 1883.)

Empire allemand	918
Iles Britanniques	771
France	601
Autriche-Hongrie	276
Italie	148
Russie	124
Espagne	43
Belgique	62
Pays-Bas	54
Suisse	50
Suède	49

modes, la **France** occupe le premier rang, que l'*Autriche-Hongrie*, l'*Allemagne*, etc., s'efforcent de lui disputer.

Les mesures et monnaies. — Le **système métrique décimal** est légal et obligatoire en Europe dans les États suivants : *France, Belgique, Pays-Bas, Empire allemand, Suisse, Autriche-Hongrie, Portugal, Espagne, Italie, Grèce, Roumanie, Suède, Norvège.*

Il est admis, soit à titre facultatif, soit partiellement pour certains usages dans les États suivants : Iles Britanniques, Russie, Turquie (1).

Par une suite de conventions monétaires dont la première remonte à l'année 1865, la *France*, la *Belgique*, la *Suisse*, l'*Italie*, la *Grèce* ont formé une union en adoptant le même système monétaire qui est le **système français** (2); les monnaies de chaque État — sauf réserves pour le monnayage de l'argent et la circulation des pièces divisionnaires — ont cours dans les autres États de l'Union.

Quatorze autres États d'Europe ont frappé des monnaies semblables à celles de l'Union : ce qui porte à plus de 160 millions la population totale des pays où les

(1) **Mesures itinéraires et mesures de superficie.**

1 *kilomètre* (mesure itinéraire des États qui emploient le système métrique)	= 1 000^{m}
1 *mille géographique* (de 15 au degré de l'équateur, employé en Allemagne)	7^{kil},422
1 *lieue* de 18 au degré du méridien	6 ,174
1 *lieue marine* ou géographique de 20 au degré du méridien	5 ,555
1 *lieue suisse*	4 ,800
1 *lieue commune* de 25 au degré du méridien (ancienne lieue française)	4 ,445
1 *mille marin* de 60 au degré (1/3 de lieue marine), employé par les marins	1 ,852
1 *mille anglais* (employé par les Anglais et les Américains du Nord)	1 ,609
1 *verste* (employé en Russie)	1 ,067

1 *kilomètre carré* = 100 hect.	= 1 000 000^{mc}	*Brasse française* (ancienne)	= 1^{m},620^{mm}
1 *mille géographique carré*	55 063^{kc}	*Brasse anglaise*	1 ,830
1 *lieue marine carrée*	30 876	*Hectare*	10 000^{mc}
1 *lieue commune carrée*	19 822	*Arpent* = 100 perches (la perche mesurant 18 pieds de longueur ou 34 m. c. de superficie)	0^{hect},34
1 *mille marin carré*	3 430		
1 *mille anglais carré*	2 590		
1 *verste carré*	1 137		
Mètre	1 000^{mm}	*Arpent* = 100 perches (la perche mesurant 22 pieds de longueur ou 51 m. c.	0 ,51
Pied français	325		
Pied du Rhin	314		
Pied de Vienne	316	*Acre* (mesure anglaise)	0 ,40
Pied anglais	305		

(2) Le **système monétaire français** comprend : 1° la *monnaie d'or*, frappée avec un métal ayant 900/1 000 de fin et 100/1 000 d'alliage : pièces de 5 fr., de 10 fr., de 20 fr., de 40 fr., de 50 fr., de 100 fr.; ces trois dernières sont rares; la pièce de 20 fr. pesant 6^{gr},45; 2° la *monnaie d'argent*, qui se compose de pièces de 5 fr., ayant comme la monnaie d'or 900/1 000 de fin et 100/1 000 d'alliage, pesant 25 gr. et ayant par conséquent 15 fois 1/2 le poids de la pièce de 5 fr. en or, et de pièces divisionnaires (20 cent., 50 cent., 1 fr., 2 fr.) qui, renfermant 835/1 000 de fin et 165/1 000 d'alliage, ont une valeur réelle inférieure à leur valeur nominale et sont considérées comme des monnaies d'appoint; un débiteur ne peut obliger son créancier à en accepter en paiement que jusqu'à concurrence de 50 fr.; l'argent ayant aujourd'hui perdu une partie de sa valeur relativement à l'or, la circulation de la pièce de 5 fr. elle-même d'un État à l'autre est soumise à certaines conditions; 3° la *monnaie de cuivre* (1, 2, 5, 10 centimes), qui est une monnaie d'appoint d'une valeur réelle bien inférieure à la valeur nominale et qu'un débiteur ne peut imposer à son créancier que jusqu'à concurrence de 5 fr.

systèmes monétaires sont à peu près semblables : *Luxembourg, Autriche-Hongrie, Espagne, Serbie, Bulgarie, Roumanie, Finlande*. L'unité monétaire de l'*Autriche-Hongrie* est le *florin* valant 2 fr. 50 c. L'*Empire allemand* a adopté le système monétaire décimal ; son unité monétaire est le *marc d'empire* (Reichs Mark) en or, dont la valeur intrinsèque est de 1 fr. 23 c. 1/2. L'*Angleterre* a pour unité monétaire la *livre sterling* en or, qui vaut 25 fr. 22 c. Le *Portugal* compte par *milréis* valant 5 fr. 60 c. Les *Pays-Bas* comptent par *florins* valant 2 fr. 10 c. Les *États Scandinaves* (Suède, Norvège, Danemark) ont formé une union dont l'unité monétaire, fondée sur l'or, est la *couronne,* valant 1 fr. 39 c. La *Russie* (sans la Finlande) a pour unité monétaire le *rouble* d'argent, qui vaut 4 fr. en or (et 2 fr. 70 c. en papier) et qui se divise en 100 kopeks. La *Turquie* compte par *piastres* de 22 cent.

La France est le pays où il y a le plus de monnaie métallique. Relativement à leur population, la Belgique et les Pays-Bas ont aussi abondance de monnaie.

Les billets de banque servent, comme la monnaie métallique, d'instruments d'échange et sont même recherchés à cause de leur commodité quand leur remboursement en espèces sonnantes est bien assuré. Il y a des pays où la circulation des billets de banque excède de beaucoup l'encaisse métallique qui les garantit : Cette situation affaiblit la sécurité (1).

Les *banques,* banques d'État, banques privilégiées et banques privées, outre le service que beaucoup rendent par la circulation de monnaie fiduciaire (2), font aussi

(1) **Quantité de monnaie des principaux États.**

(*D'après la statistique des États-Unis rectifiée.*)

[*En millions de francs.*]

États.	Monnaie métallique. Or.	Monnaie métallique. Argent.	Monnaie fiduciaire (comprenant seulement les billets de banque et papiers d'États non couverts par une encaisse correspondant à l'émission).	Quantité de monnaie (métall.que et fiduciaire) par habitant.
Angleterre	2 250	575	567	85,70
Pays-Bas	146	281	143	120,30
Belgique	275	274	327	142,40
France	4 250	2 435	160	177,30
Empire allemand	3 125	1 075	302	96,40
Autriche-Hongrie	700	600	1 021	49,05
Portugal	190	124	275	70,80
Espagne	200	830	418	53,00
Italie	491	207	959	49,80
Russie	2 400	240	2 695	39,65

(2) **Situation des principales banques à la fin de l'année 1897.**

(*En millions de francs.*)

États et banques.	Encaisse métallique.	Billets en circulation.	Comptes courants et dépôts de fonds des particuliers et dépôts du Trésor.	Portefeuille.	Avances sur gages mobiliers et immobiliers.
Angleterre. — Banque d'Angleterre	761	708	1 240	862	»
Ecosse. — Banque d'Écosse	160	185	»	»	»
Pays-Bas. — Banque des Pays-Bas	238	444	11	154	94
Belgique. — Banque de Belgique	103	487	99	450	21
France. — Banque de France	3 158	3 809	833	959	380
Empire allemand. — Banque impériale	1 033	1 650	533	961	215
— — Banque d'émission	102	231	84	277	25
Suisse. — Banque d'émission	106	211	847	178	551
Autriche-Hongrie. — Banque d'Autriche-Hongrie	1 022	1 470	23	474	349
Espagne. — Banque d'Espagne	493	1 206	492	516	126
Italie. — Banque d'Italie	356	771	258	309	19
Russie. — Banque de Russie	3 205	2 451	1 706	376	220

circuler les capitaux et, en les mettant à la disposition de l'industrie, exercent une action puissante sur le mouvement économique. Sous ce rapport, l'*Angleterre* est au premier rang : la *France,* au second ; très près de la France sont l'*Allemagne,* puis l'*Autriche.*

(Voir la carte n° 46.)

Les voies de communication. — Les transports à l'intérieur des terres se faisaient autrefois par les cours d'eau, les canaux et les routes. Les grands **cours d'eau**, comme le *Danube,* le *Rhin,* le *Volga,* les *fleuves de l'Europe centrale,* ont conservé, ainsi que les *canaux de l'Angleterre,* du *nord de la France, de la Belgique et des Pays-Bas,* une grande importance pour le commerce des marchandises encombrantes.

Les **routes** continuent à servir aux transports à petite distance et sont en quelque sorte les affluents ou les vaisseaux capillaires du réseau des voies ferrées.

Les **chemins de fer**, dont la construction a commencé vers 1830 et qui ont, depuis ce temps, opéré une révolution considérable dans tout le régime économique de l'Europe, abaissé le prix des transports et réduit la durée des voyages, déplacé les marchés, excité la production et exercé leur influence jusque sur les mœurs des populations, avaient, en 1860, une longueur de 60 000 kilomètres, et, à la fin de l'année 1895, une longueur de *252 000 kilomètres.* Le réseau, quoique encore incomplet, met en communication toutes les grandes villes de l'Europe. Le nord de la Péninsule scandinave, le nord-est de la Russie et le sud de la Péninsule pélasgique en sont presque dépourvus ; mais on peut aller de Cadix, extrémité sud-ouest de l'Europe, à Saint-Pétersbourg, Nijni-Novgorod ou Orenbourg, sur la frontière de l'Asie, en faisant en wagon un trajet de plus de 6 000 kilomètres (1).

On se rend de **Paris**, par *Londres* (avec traversée du Pas-de-Calais) à *Édimbourg*

(1) **Longueur et trafic des chemins de fer dans les États possédant plus de 1 000 kilomètres de chemins de fer au commencement de l'année 1896.**

États.	Longueur totale des chemins de fer exploités en 1860.	en 1885.	en 1895.	En 1895. Nombre de kilomètres de chemins de fer par 1 000 kilom. carrés du territoire.	Voyageurs (millions de personnes).	Marchandises (millions de tonnes).
Empire allemand.	11 185	37 572	45 981	85,1	604,6	252,7
France.	9 525	32 259	40 089	74,8	369,9	105,1
Russie	1 587	25 638	36 587	6,6	61,6	91,5
Iles Britanniques.	16 699	30 849	33 862	107,8	929,7	339,6
Autriche-Hongrie.	4 616	22 375	29 689	47,5	159,6	122,4
Italie.	1 801	10 526	12 808	44,8	56,9	17,5
Espagne	1 913	8 933	11 536	23,2	34,0	15,0
Suède	602	6 890	9 473	21,1	18,3	14,6
Belgique	1 721	4 410	4 557	157,1	99,6	47,5
Suisse	1 041	2 815	3 440	83,9	45,4	11,1
Pays-Bas	321	2 392	2 978	93,0	25,3	9,4
Roumanie. . . .	•	1 682	2 480	18,9	6,0	4,8
Portugal	64	1 529	2 340	26,4	1,2	1,7
Danemark. . . .	112	1 982	2 218	15,4	14,7	2,8
Norvège	64	1 562	1 750	5,4	6,8	1,6

en 20 heures environ ; de Paris, par *Bayonne* et *Madrid,* à *Cadix* en 71 h. 42 m., et à *Lisbonne* en 55 h. 54 m. ; de Paris, par le *tunnel de Modane à Bardonnèche,* par *Turin* et *Rome,* à *Brindisi* en 68 h. 30 m. ; de Paris, par *Strasbourg, Stuttgart, Munich,* à *Vienne* en 27 h., puis, de là, par *Budapest, Bucarest, Giurgevo,* à *Constantinople* (72 h. en tout) ; de Paris, par *Cologne, Berlin, Varsovie* à *Moscou* (83 h. en tout), et à *Orenbourg* (129 h. en tout) ; de Paris, par la Belgique et *Cologne,* à *Berlin* en 24 h., et de là, par *Vilna,* à *Saint-Pétersbourg* (67 h. en tout) ; de Paris, par *Cologne, Hambourg* (avec traversée des détroits), à *Copenhague* et *Stockholm* en 55 heures.

Au nombre des autres lignes internationales, du nord au sud, qui ont une grande importance sont les deux lignes qui relient la France à l'Espagne, celle qui par Modane la relie à l'Italie, celle qui, par le *tunnel du Saint-Gothard,* unit l'Allemagne à l'Italie, *Hambourg* à *Brindisi,* et celle qui, par le *Brenner* et le *Semmering,* unit la Bavière et l'Autriche à l'Italie et à l'Adriatique.

L'*Europe occidentale* et l'*Empire allemand,* étant les régions les plus peuplées et les plus riches par leur industrie et leur commerce, sont celles où le réseau des voies ferrées est le plus serré et où la circulation sur les lignes est la plus active (voir fig. n° 56).

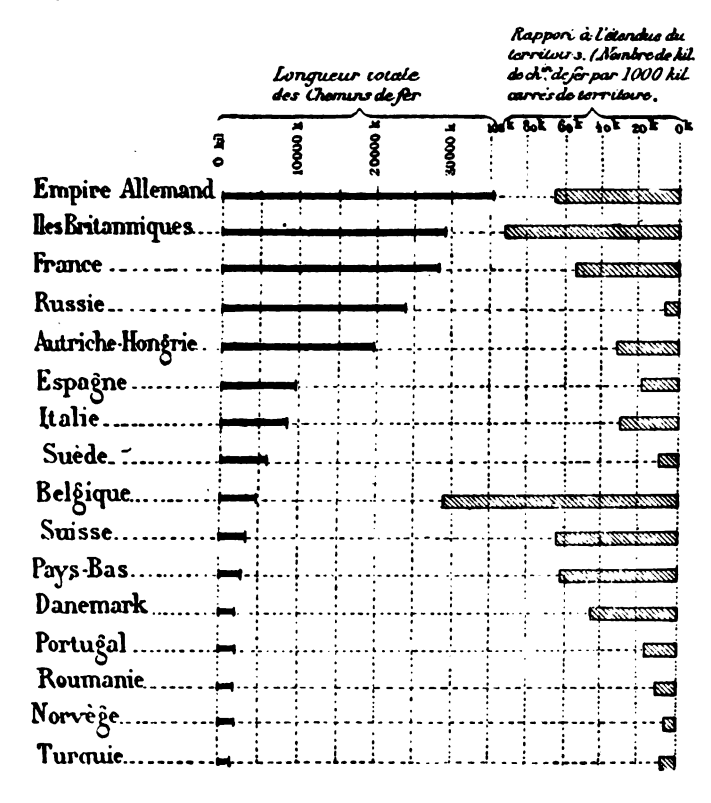


Fig. 56. — Longueur comparée des chemins de fer en 1883.

La *poste,* qui transportait, en 1895, plus de 10 milliards de lettres et paquets, et le *télégraphe,* qui expédiait 130 millions de dépêches, mettent en communication, l'une toutes les localités, l'autre les villes et bourgs de quelque importance. C'est

surtout dans les États riches, très peuplés et instruits, que la correspondance est active (1).

Des *câbles sous-marins* et des fils télégraphiques mettent l'Europe en communication avec les quatre autres parties du monde.

La navigation maritime. — La plus grande partie du commerce extérieur de l'Europe et une partie considérable du commerce intérieur des États se font par mer.

A la tête des nations maritimes est le **Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande,** dont tout le commerce extérieur se fait nécessairement par mer. Il avait, en 1883, une marine marchande de plus de *24 000 bâtiments* jaugeant environ **9 millions 1/2 de tonneaux,** dont les deux tiers appartiennent à la marine à vapeur. En Grande-Bretagne comme dans presque tous les États, la marine à vapeur se substitue rapidement à la marine à voiles. Le mouvement total (entrées et sorties réunies) de la navigation dans ses ports, **Londres, Liverpool, les ports de la Tyne, Cardiff, Sunderland, Glasgow,** *Hull, Belfast, Newport, Southampton, Swansea, Cowes, Bristol, Greenock, Beaumaris, Middlesborough* (2), était, en 1896, de *188 millions de tonnes* (cabotage compris pour 53 millions).

En 1895, l'*Italie,* qui possède les ports de **Gênes,** *Naples, Messine, Livourne, Palerme,* etc., une marine de 990 000 tonnes et qui avait un mouvement de 61 millions 1/2 de tonnes, vient au second rang avec la *France,* qui possède les ports de **Marseille,** du **Havre,** de *Bordeaux,* etc., et qui avait une marine de 15 376 bâtiments jaugeant *890 000 tonnes,* et un mouvement de *57 millions 1/2 de tonnes.* La *Norvège* a une marine dont le tonnage est plus considérable (1 518 000 tonnes), mais avec beaucoup moins de bateaux à vapeur et un moindre mouvement maritime (12 millions de tonnes), ainsi que l'*Empire allemand,* avec les ports de **Hambourg,** *Brême,* etc. (marine de 1 226 000 tonnes et mouvement maritime de 30 millions de tonnes). La *Russie,* la *Suède,* l'*Espagne,* l'*Autriche-Hongrie* avec *Trieste,*

(1) **Postes et télégraphes en 1895.**

États.	Millions de lettres et cartes postales.	Millions de dépêches.
Empire allemand	3 374	46
Iles Britanniques	2 970	89
France	1 886	47
Autriche-Hongrie	1 059	27
Russie	497	15
Italie	479	10
Belgique	402	8
Suisse	280	6
Pays-Bas	244	7
Espagne	164	5
Suède	152	3
Danemark	138	3
Norvège	74	2

(2) Dans ce paragraphe sont cités tous les ports dont le mouvement (entrées et sorties réunies) dépassait deux millions de tonnes en 1896.

les *Pays-Bas*, avec *Rotterdam*, et la *Grèce* prennent place au troisième rang (voir fig. n° 57).

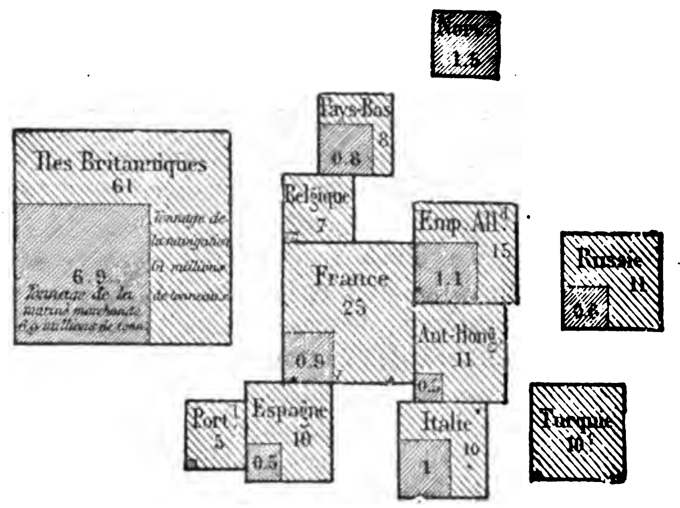


Fig. n° 57. — Marine et navigation du commerce extérieur comparées (1 millimètre c. pour 20 000 tonneaux de marine et pour 80 000 tonneaux de mouvement maritime). Les États dont la marine est au-dessous de 1 million de tonneaux ou dont le mouvement maritime est au-dessous de 5 millions sont figurés par un point.

La Belgique, où est **Anvers**, un des premiers ports d'Europe, a cependant une marine peu importante ; *Barcelone* en Espagne, *Copenhague* en Danemark, **Constantinople** en Turquie sont au nombre des grands ports (1).

---

(1) **Marine, navigation, commerce des principaux États**

(Année 1895.)

ÉTATS.	MARINE. — Tonnage de la marine marchande (1894) (millions de tonneaux).	ÉVALUATION DE LA PUISSANCE DE TRANSPORT. — Entrée et sortie réunies des navires chargés et sur lest : navigation au long cours et cabotage réunis (millions de tonneaux).	COMMERCE EXTÉRIEUR. Importations.	Exportations.	Total.
—	—	—	—	—	—
Iles Britanniques. .	9,0	80,5	10 417	7 150	17 567
Empire allemand. .	1,5	23,9	5 151	4 147	9 298
France.	0 9	27,9	3 799	3 401	7 200
Russie.	0,5 (?)	19,4	1 454	1 860	3 314
Autriche-Hongrie. .	0,2	5,2	1 806	1 854	3 660
Pays-Bas.	0.3	13,5	3 032	2 474	5 506
Belgique	0,09	13,7	1 680	1 385	3 065
Italie	0,8	16,8	1 187	1 038	2 215
Suisse.	»	»	916	663	1 579
Espagne	0,7	16,8	838 (*)	805 (*)	1 643 (*)
Suède.	0,5	12,4	447 (*)	413 (*)	860 (*)
Turquie	0,2 (?)	(?)	»	»	»
Danemark.	0,3	8,4	484 (*)	358 (*)	842 (*)
Roumanie.	0,05 (?)	3,1	»	»	»
Norvège	1,6	5,3	295 (*)	182 (*)	477 (*)
Portugal	0,08 (?)	8,9	219	148	367
Grèce	0,3 (?)	5,1	»	»	»
Serbie.	»	(?)	»	»	»
Bulgarie	»	(?)	»	»	»

(*) Commerce général.

Nota. — Le tonnage de la marine marchande n'est pas calculé de la même manière dans tous les

Des services réguliers de bateaux à vapeur desservent tous les grands ports d'Europe et les mettent en communication avec les principaux ports des cinq parties du monde.

Le commerce extérieur. — La valeur du commerce intérieur, par lequel les marchandises passent, directement ou à l'aide d'intermédiaires, des producteurs aux consommateurs, ne peut pas être relevée par la statistique. Celle du commerce extérieur, qui est bien moins considérable, mais qui donne cependant une idée de l'importance commerciale des États, est enregistrée, et quoique les chiffres soient loin de donner avec précision et d'une manière uniforme pour tous les pays l'état réel des choses, ils permettent d'utiles comparaisons.

L'addition du **commerce extérieur** de tous les États d'Europe donne (pour l'année 1895) un total de **58 milliards 1/2 de francs** (1). [Voir la note p. 265.]

Il n'y a pas, en réalité, une aussi grande valeur de marchandises échangées, parce que la majeure partie de ces marchandises (celles du commerce des États d'Europe entre eux) figurent en double, dans le commerce du pays qui les exporte et dans celui du pays qui les importe. Mais, d'autre part, le mouvement du numéraire ne figure pas dans ce compte pour la plupart des États, la statistique douanière n'enregistre pas les marchandises qui passent sans être déclarées et le mouvement d'échanges qui résulte des dépenses des voyageurs à l'étranger.

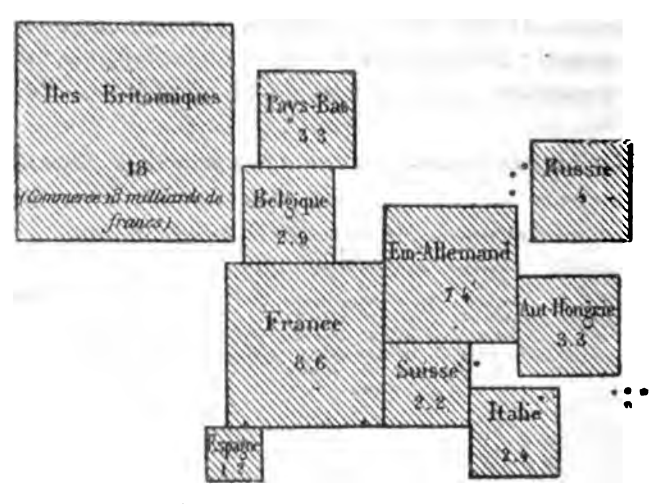


Fig. 58. — Commerce comparé des États dont le commerce dépasse 1 milliard de francs (1 millimètre c. pour 20 millions). Les autres États sont représentés par un point.

Les **Iles Britanniques**, avec un commerce général de 17 milliards 1/2 (en 1895),

pays : par conséquent, la comparaison entre les États ne peut être qu'approximative. — A tonnage égal, les bateaux à vapeur rendent beaucoup plus de services que les bateaux à voile. Si on multiplie par 3 le tonnage à vapeur pour obtenir le rapport de son utilité relative, on trouve 23 millions de puissance de transport pour l'Angleterre et 2 millions seulement pour la Norvège; pour l'Europe entière, 37 millions au lieu de 17; c'est cette puissance qui est représentée par les chiffres de la seconde colonne.

Le mouvement de la navigation comprend l'entrée et la sortie du cabotage et de la navigation au long cours; données qui diffèrent aussi quelque peu d'un pays à l'autre, suivant le mode de calcul.

Les chiffres du commerce sont ceux du commerce spécial (numéraire non compris) pour tous les États qui enregistrent ce commerce, et ceux du commerce général pour les autres États (Espagne, Danemark, Suède, Norvège).

figurent au premier rang et forment 27 p. 100 du total. Le **Zollverein allemand**, dans lequel est compris le Luxembourg (9 milliards) et la **France** (7 milliards pour le commerce spécial et 10,7 pour le commerce général) sont au second rang, formant chacun environ 16 p. 100 du total. Les *Pays-Bas*, l'*Autriche-Hongrie*, la *Russie*, la *Belgique* et l'*Italie* sont au troisième avec un commerce de 3 milliards 1/2 à 2 milliards 1/4. (Voir fig. n° 58.)

L'importation et l'exportation ont entre elles une intime relation. Il n'y a pourtant pas nécessairement une balance égale entre l'une et l'autre, parce qne l'enregistrement est incomplet et parce qu'un pays peut payer ses achats avec des valeurs placées à l'étranger. C'est pourquoi certains États, comme l'Angleterre, peuvent avec avantage, avoir tous les ans un total d'importations supérieur à celui des exportations.

L'instruction. — La force productive de l'homme et la bonne organisation sociale, deux des éléments les plus importants de la richesse et de la puissance des États, ne peuvent pas être mesurées par des chiffres de statistique ni comparées comme des marchandises. L'activité, la moralité, l'instruction sont au nombre des qualités essentielles qui font la force productive des nations comme celle des individus; elles diffèrent suivant les peuples et suivant les temps. L'éducation a pour objet de les entretenir et de les accroître.

Il importe de répandre l'instruction à ses trois degrés, primaire, secondaire, supérieur, ainsi que l'enseignement technique ou professionnel, lequel se confond quelquefois avec l'enseignement supérieur. Sous le rapport du développement de l'*enseignement primaire*, les premiers rangs appartiennent à la *Suède*, à la *Suisse*, à l'*Allemagne*, aux *Pays-Bas*. La *France* vient, après eux, avec la *Belgique*, l'*Angleterre*, l'*Autriche*.

Les États de l'Europe méridionale sont moins avancés; la Russie et ensuite les peuples de la Péninsule pélasgique le sont moins encore.

Moyenne approximative des années 1885-1894.

États.	Nombre des écoles publiques.	Nombre des élèves des écoles publiques par 100 habitants.
Grande-Bretagne et Irlande	31 268	15,4
Pays-Bas	3 022	9,8
Belgique	6 209	11,0
France	67 429	11,1
Empire allemand	51 421	16,6
Suisse	8 390	15,6
Autriche-Hongrie	35 106	13,2
Espagne	24 529	8,8
Italie	50 151	7,5
Russie	47 970	2,6
Suède	10 889	13,7
Norvège	6 139	15,2
Danemark	»	13,2

La répartition générale des forces productives. — La partie de l'Europe la plus avancée sous le rapport de la richesse du sol, du développement de l'industrie, de l'importance du commerce, de l'abondance des capitaux, de l'énergie productive des populations comprend **l'Europe occidentale et centrale** avec **l'Italie septentrionale** et le **nord-est de l'Espagne.** Les groupes où, dans cet ensemble de territoires, le travail est le plus actif et la population la plus dense sont: 1° les groupes secondaires de la *vallée du Pô,* de la *vallée du Rhône avec Marseille* et le *Languedoc,* de *Barcelone;* 2° les deux groupes principaux, celui de **Saxe et Bohême** qui s'étend de Vienne à Berlin et à l'embouchure de l'Elbe; celui du **nord-ouest de l'Europe,** qui est de beaucoup le plus vaste et le plus important de tous et qui comprend l'*Alsace,* la *Prusse rhénane,* la *Belgique,* une *partie des Pays-Bas,* toute la *France septentrionale,* presque toute l'*Angleterre* avec le *sud de l'Écosse* et le *nord-est de l'Irlande.* C'est dans ces groupes que se trouvent la plupart des bassins houillers, des grands ports et des grandes villes d'industrie et de commerce.

Le groupe industriel qui a le plus d'importance en dehors de cette partie de l'Europe est celui de *Moscou.*

Rapports de l'Europe avec les autres parties du monde. — Le **commerce de l'Europe** n'est pas borné aux relations qu'ont les États européens les uns avec les autres. Il s'étend sur les cinq parties du monde.

L'Europe, surtout l'**Europe occidentale** avec l'**Allemagne du Nord,** est le principal centre vers lequel confluent les importations des autres régions, surtout des produits alimentaires et des matières premières. Elle expédie (1), en échange, les *tissus de coton* de l'Angleterre, de la Belgique, de l'Empire allemand, de la France qu'elle envoie dans l'Inde, le Canada, les États-Unis, l'Amérique centrale, l'Amérique du Sud, la Chine, l'Océanie, l'Afrique; les *lainages* et les *soieries* de l'Angleterre, de la France, de la Suisse, de l'Empire allemand, de la Belgique, de l'Italie, qu'elle envoie dans l'Amérique du Nord, l'Amérique du Sud et l'Australasie; les *vins, bières et spiritueux* de l'Angleterre, de la France, de l'Espagne, de la Hongrie, de l'Empire allemand, qu'elle envoie dans l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud, l'Inde, l'Océanie, l'Afrique; les *machines, ouvrages en métaux* et *articles de quincaillerie* de l'Angleterre et des États de l'Europe occidentale et centrale, le *sucre raffiné,* les *produits chimiques,* les *objets de toilette,* qu'elle envoie dans toutes les parties civilisées des quatre autres parties du monde.

En général, l'**Europe**, où l'industrie est développée, vend ses produits manufacturés aux autres parties du monde qui la payent avec les produits, végétaux, animaux, minéraux, de leur sol. Elle n'a guère jusqu'ici pour concurrents sérieux, sur les grands marchés du monde, que les **États-Unis** qui exportent, et quelque peu l'*Australie* qui fabrique pour elle-même. L'Orient, dont on se préoccupe aujourd'hui, ne joue pas jusqu'ici un rôle important sur le marché européen par ses importations de produits manufacturés.

Les principaux **services de paquebots** qui font communiquer les parties du monde entre elles partent pour la plupart d'Europe. Ce sont:

Ceux qui, de *Glasgow,* de *Liverpool,* d'*Anvers,* du *Havre,* de *Rotterdam,* de

(1) Les marchandises sont classées à peu près par ordre d'importance.

Brême, de *Hambourg*, etc., gagnent les ports de l'Amérique du Nord, *Québec*, *Halifax*, *Portland*, *Boston*, *New York*, *Philadelphie*, etc., traversant l'Atlantique entre le 52e et le 40e degré de latitude, dans l'espace de 6 à 12 jours;

Ceux qui, de *Southampton*, de *Brême*, de *Saint-Nazaire*, etc., gagnent les *Antilles*, et, de là, *Colon*, tête de ligne du chemin de Panama, en 18 ou 20 jours, et qui sont en correspondance par des bateaux partant de Panama avec les ports américains du Grand Océan;

Ceux qui, de *Londres*, de *Hambourg*, de *Bordeaux*, d'*Anvers*, gagnent le *Brésil* et *Buenos-Aires* en 16 à 20 jours;

Ceux qui, partis de *Liverpool*, etc., desservent les ports de l'Amérique du Sud sur l'Atlantique et les ports américains de *Valparaiso*, du *Callao*, etc., sur le Grand Océan;

Ceux qui de *Trieste*, de *Marseille*, de *Gênes*, de *Southampton-Liverpool*, etc., desservent les *Échelles du Levant*, et ceux qui, par le **canal de Suez**, gagnent *Bombay*, *Colombo*, *Calcutta*, *Singapore*, *Saïgon*, *Chang-haï*, *Yokohama*; de Suez à Yokohama, la traversée est d'environ 40 jours.

Ceux qui, se raccordant à la précédente ligne, desservent et la *Réunion-Madagascar* et *Maurice* par *Aden*, l'*Australie*, par *Colombo*, en touchant à *Melbourne* et à *Sydney*, puis à la *Nouvelle-Zélande* ou à la *Nouvelle-Calédonie*.

L'émigration européenne et les colonies des États européens. — La race européenne a étendu sa civilisation sur plusieurs autres parties du monde par la conquête et la colonisation. L'**émigration** a propagé cette civilisation sur le globe et accru la richesse du monde; les **colonies** ont augmenté la puissance de certains États, tout en leur imposant de nouvelles obligations et elles ont ouvert des marchés au commerce de ces États.

L'Europe a découvert l'Amérique à la fin du XVe siècle; elle l'a *conquise* ou *colonisée* par les Espagnols, les Français, les Anglais, les Portugais, aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles. Elle a trouvé, avec les Portugais, la route maritime des Indes à la fin du XVe siècle et elle a établi ses comptoirs commerciaux, son empire ou ses colonies dans le sud-est de l'Asie et dans l'Océanie aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles.

Au XIXe siècle, depuis que les bateaux à vapeur et les chemins de fer ont rendu les communications rapides et plus commodes, des **émigrants** sont sortis d'Europe au nombre de plus de 17 millions depuis un demi-siècle; ils sont sortis, durant une quinzaine d'années presque au nombre d'un demi-million chaque année et même plus, pour aller peupler d'autres parties du monde, surtout l'*Amérique* (*États-Unis*, *Canada*, *États de la Plata*, *Brésil*, etc.), et l'*Australasie*. Ce sont surtout les *Anglais*, *Écossais* et *Irlandais*, les *Allemands*, les *Italiens*, les *Slaves* et les *Scandinaves* qui émigrent (1).

Une partie de cette émigration se porte vers les possessions européennes dont l'étendue, restreinte à la fin du XVIIIe et au commencement du XIXe siècle par l'émancipation des États-Unis et des colonies espagnoles et portugaises, s'est beaucoup agrandie depuis une vingtaine d'années.

L'**Angleterre** a le plus vaste empire colonial du monde et n'a pas cessé (malgré la perte des États-Unis devenus une république indépendante en 1776) de l'agran-

(1) Statistique de l'émigration.

dir. Outre *Gibraltar* et *Malte* en Europe, elle possède en **Afrique** les établissements de la *Sénégambie* et de la *Guinée*, la plus grande partie du sud du continent par la colonie du *Cap* et ses dépendances qui s'étendent jusqu'*au nord du Zambèze ;* par une convention faite en 1890 avec l'Empire allemand, elle a placé sous son influence une partie de la vaste région située *entre les Grands Lacs et l'océan Indien ;* elle s'est rendue maîtresse du gouvernement de l'*Égypte ;* en **Asie**, elle possède *Chypre*, le grand **Empire indien**, qui avec ses annexes, s'étend de la mer Rouge (*Perim et Aden*) jusqu'à la Chine (*Hong-kong*) ; en **Océanie**, les sept colonies de l'**Australasie britannique**, qui comprennent tout le continent Austral, la Tasmanie et la Nouvelle-Zélande, avec un grand nombre de petites îles ; en **Amérique**, *Terre-Neuve* et le vaste territoire du **Dominion of Canada** (Puissance du Canada) qui occupe tout le nord de l'Amérique, la *Jamaïque* et la plus grande partie des *Petites Antilles*, la *Guyane britannique* et les *îles Falkland*. L'ensemble des territoires sur lesquels règne la reine Victoria a une superficie de plus de **29 millions de kilomètres carrés** et une population de plus de **380 millions d'âmes** (en 1896).

L'**Empire russe** est le second État du monde par l'étendue. Par delà les limites de l'Europe, il s'est agrandi depuis le XVIe siècle et surtout au XIXe. Il possède, en **Asie**, au sud, la région du *Caucase* et de l'*Arménie* jusqu'à l'Aras, à l'est le **Turkestan** jusqu'au Massif central de l'Asie et de toute la **Sibérie** jusqu'au Grand Océan. La Russie d'Europe et la Russie d'Asie ont ensemble une superficie de près de **22 millions de kilomètres carrés** et une **population de 129 millions d'âmes**.

La **France**, dont le domaine s'est beaucoup étendu depuis 1880, vient au troisième rang avec l'**Algérie**, les colonies et les pays de protectorat, à savoir : en **Afrique**, la **Tunisie** (protectorat), le *Sénégal* et le *Soudan français*, le *Congo français* avec ses prolongements vers l'est, *Madagascar*, la *Réunion*, etc. ; en **Asie**, les *établissements de l'Inde* et l'**Indo-Chine française** ; en **Océanie**, la *Nouvelle-Calédonie, Tahiti*, etc. ; en **Amérique**, *Saint-Pierre et Miquelon*, la *Guadeloupe*, la *Martinique*, la *Guyane*. La France et ses possessions représentent un total d'environ **4 millions 1/2 de kilomètres carrés** et **72 millions d'âmes.**

Le royaume des **Pays-Bas** a un vaste empire colonial dans l'**Océanie**, où il possède, sous le nom d'*Indes néerlandaises*, la plus grande partie de la Malaisie ; il a aussi quelques petites colonies en *Amérique :* en tout (y compris les Pays-Bas), près de **2 millions de kilomètres carrés** et **31 millions d'âmes.**

L'**Espagne** a possédé, du XVIe au XIXe siècle, la plus grande partie de l'Amérique. Par ses possessions d'**Afrique** (*Présidios, Canaries, Fernando-Pô*, etc.), d'**Océanie** (*Philippines*) et d'**Amérique** (*Cuba, Puerto Rico*, etc.), elle déclare avoir aujourd'hui (Espagne comprise) un territoire de *plus de 1 million de kilomètres carrés* et une population d'*environ 25 millions d'âmes*.

Le **Portugal**, au XVIe siècle, a été un des plus puissants empires coloniaux de l'Europe et a ensuite beaucoup décliné. Par ses possessions en **Afrique** (*Madère, Açores, territoire du Bengale* et du *Mozambique*) et par quelques petites colonies en *Asie* et en *Océanie*, il étend plus ou moins son autorité sur près de *2 millions de kilomètres carrés* et de *10 millions d'âmes* (Portugal compris).

L'**Empire allemand** a, depuis une dizaine d'années, placé sous son protectorat de grands territoires en **Afrique** et en **Océanie**, une partie de la *Nouvelle-Guinée*, l'*Archipel de Bismarck* et ses dépendances. Le total (avec l'Empire allemand) peut

être évalué vaguement à près de *3 millions de kilomètres carrés* et à *plus de 55 millions d'habitants*.

Le **Danemark** possède hors d'Europe quelques établissements sur la côte du *Grœnland* et trois des Antilles, dont la principale est *Saint-Thomas;* en tout (avec le royaume) *233 000 kilomètres carrés* et *2 100 000 âmes*.

L'**Italie** avait étendu son protectorat pendant quelques années sur une partie de la côte africaine de la mer Rouge, où elle possède aujourd'hui les colonies (environ 70 000 habitants) d'*Assab* et de **Massaouah**.

Le roi des Belges est souverain de l'**État indépendant du Congo**, créé en 1885, qu'il a légué à la Belgique. La superficie de cet État est évaluée à plus de *2 millions de kilomètres carrés* et la population à environ *14 millions d'âmes*.

E. Levasseur
(*de l'Institut*).

III.

LES ASSOCIATIONS OUVRIÈRES DE PRODUCTION (1).

Objet de l'enquête. — Le but de la récente enquête de l'Office du travail sur les associations ouvrières de production dans l'industrie — enquête dont M. le Directeur de l'Office du travail avait bien voulu me confier la préparation et le compte rendu — est ainsi défini dans la préface du rapport :

« Mesurer les efforts faits par les ouvriers pour substituer au « salariat » l'association intime du capital et de la main-d'œuvre, pour remettre entre les mains des employés et ouvriers qui y travaillent la gestion en commun et les bénéfices totaux des entreprises industrielles ; — rendre compte des déformations qu'a subies l'idée coopérative primitive, à travers les nécessités pratiques, en montrant les divers types *actuels* d'association ouvrière et en constatant l'extension prise par chacun d'eux ; — dénombrer par catégories le personnel de ces associations, évaluer leur production, donner les éléments de leur situation financière ; — indiquer leurs échecs ou leurs succès et livrer les documents permettant d'en rechercher les causes. »

Ce programme, on le voit, exclut toute définition trop rigoureuse de l'association ouvrière de production. N'étudier que les types absolument purs, religieusement fidèles à la conception primitive de Buchez, dans lesquels *tous* les travailleurs, et les *seuls* travailleurs de l'entreprise sont *associés,* c'eût été réduire l'enquête à un nombre infime de sociétés — à peine vingt-cinq (2) — et s'interdire la principale étude, à savoir l'évolution du type idéal sous l'action des nécessités économiques de notre siècle.

Il fallait, au contraire, se borner à rejeter les types qui, nettement, en dépit

---

(1) Communication faite à la Société de statistique de Paris dans la séance du 15 juin 1898.

(2) A condition encore de ne pas pousser ces restrictions jusqu'à l'absurde. En exigeant qu'aucun des associés ne s'embauche au dehors, *même en l'absence de travail à l'atelier social,* on tombe à 15 sociétés en 1895.



d'une raison sociale fallacieuse, étaient des sociétés patronales ordinaires. C'est ce que l'on a tenté de faire en adoptant les trois règles suivantes :

1° *Les sociétaires doivent avoir une influence directe, par leurs votes, sur la gérance de la société.* — L'assemblée générale des sociétaires approuve les comptes, choisit les gérants ou en délègue le choix à un conseil d'administration qu'elle élit périodiquement, peut révoquer les gérants dans certains cas prévus aux statuts ;

2° Le capital-actions (non compris les emprunts à intérêts fixes) doit appartenir aux ouvriers des spécialités professionnelles employées dans l'entreprise. Peuvent toutefois être sociétaires les ouvriers et employés d'autres spécialités lorsqu'ils sont eux-mêmes occupés par l'entreprise. Les sociétaires une fois admis peuvent garder leurs actions jusqu'à la mort. Mais les actions ne sont transmissibles ni aux héritiers ni à des tiers, à moins qu'ils ne remplissent les conditions d'admission ;

3° L'association comptera au moins sept associés. Limite arbitraire à la vérité, mais empruntée aux sociétés anonymes. La forme anonyme est d'ailleurs de plus en plus la forme habituelle des associations ouvrières. Il fallait éviter de descendre jusqu'au groupement de trois ou quatre associés en nom collectif, qui représente une association patronale de forme courante.

Bien que ces règles soient déjà très larges, nous ne prétendons pas qu'il soit impossible de trouver dans l'avenir des formules complexes permettant de conserver le caractère de sociétés ouvrières à des associations où des capitalistes recevraient un dividende, tout en laissant la gestion de l'affaire et la majeure partie des bénéfices aux ouvriers associés. L'association des peintres « Le Travail » fait en ce moment un essai intéressant dans cette voie, mais cet essai est postérieur à notre enquête.

Méthode d'enquête. — Suivant un usage auquel il s'est toujours conformé depuis son origine, l'Office du travail expose dans le compte rendu sa méthode d'enquête et donne ses questionnaires au lecteur.

Il serait trop long de discuter le questionnaire que nous avons adopté. Mais je tiens à rappeler que ce questionnaire n'a point été envoyé aux associations intéressées. Les délégués de l'Office du travail ont visité les associations, ont vu les livres et les ateliers, ont questionné les gérants et les associés.

Plan du compte rendu. — Le compte rendu débute par un historique sommaire de l'association ouvrière de production, auquel sont annexés les documents principaux ayant servi à établir cet historique.

Puis, viennent dix-huit monographies, très détaillées, présentant chacune l'histoire et l'état actuel d'une société, accompagnées des statuts de la société. On n'a pas cherché, dans le choix de ces monographies, à proportionner le nombre des exemples d'un type déterminé à la fréquence de réalisation de ce type; on a tendu, au contraire, à faire défiler les types divers, même exceptionnels, rencontrés par l'enquête. Il faut donc se garder de conclure, à la lecture de ces monographies, sans se reporter au tableau détaillé des sociétés, qui permet de remettre chacune d'elles à son plan.

On a même donné, il est intéressant de l'indiquer, deux monographies de sociétés auxquelles le compte rendu conteste le caractère d'associations ouvrières de production. En agissant ainsi, on a voulu éclairer les confins du champ d'enquête et ne pas établir des catégories trop nettes dans des phénomènes sociaux essentiellement continus et se classant par des nuances. Pour la même raison, on a dressé

des tableaux contenant quelques détails sur toutes les sociétés signalées aux enquêteurs, qu'elles aient été admises ou non parmi celles qui présentent les caractères fondamentaux de l'association ouvrière.

A la suite des monographies détaillées, quatre grands tableaux présentent les monographies sommaires de toutes les associations ayant fonctionné en 1895. Ces tableaux contiennent ensemble 82 colonnes et répondent aux questions suivantes :

1° Nom, forme, siège, nature, origine des sociétés;
2° Personnel et direction;
3° Capitaux, actions, assemblées;
4° Salaires, assurances, répartition des bénéfices.

Toutefois, sur la demande d'un grand nombre d'associations, les éléments financiers de l'exercice : *montant total des salaires, chiffre d'affaires, bénéfices réalisés, bilans,* au lieu d'être donnés pour chaque société, sont synthétisés dans quatre tableaux récapitulatifs d'ailleurs fort détaillés. Ces tableaux récapitulatifs classent les sociétés successivement par régions, par industries et par types sociaux.

Enfin des renseignements moins étendus sont donnés dans d'autres tableaux pour les sociétés ayant fonctionné en 1896. L'enquête s'arrête au 1er janvier 1897.

Ces explications données, je demande la permission de vous présenter brièvement quelques-unes des constatations que nous avons insérées dans l'historique qui précède et dans l'analyse qui suit les tableaux.

Mouvement général des associations. — Le point de départ est l'association d'ouvriers menuisiers fondée par Buchez en 1831 et qui n'a jamais fonctionné. L'association devait être perpétuelle; le fonds social, inaliénable et indivisible, devait s'augmenter indéfiniment par le prélèvement d'une part considérable sur les bénéfices. L'entreprise ne devait pas être un capital possédé par l'ouvrier; toutes les épargnes étaient abandonnées pour l'amélioration du sort des travailleurs futurs et le développement de l'idée coopérative. Il est utile de rappeler ce point de départ.

Trois ans plus tard, les bijoutiers en doré réussirent à faire vivre une association sur une base moins altruiste. Mais, malgré la fondation de quelques autres sociétés, l'idée sommeilla jusqu'en 1848.

De 1848 à 1851, un grand nombre de sociétés ouvrières, 175 à 200 au moins, en laissant de côté les sociétés mixtes, furent constituées après le décret du 5 juin 1848 qui attribuait 3 millions aux sociétés de production soit ouvrières, soit mixtes. Un autre encouragement leur vint du décret du 15 juillet 1848 autorisant le ministre des travaux publics à traiter avec elles de gré à gré ou par adjudication. Travaux publics, fournitures de l'État, subventions, qui se trouvent à l'origine du mouvement de 1848, se retrouveront dans le mouvement actuel; la raison en est dans les difficultés spéciales qu'éprouvent toujours *à leurs débuts* les associations ouvrières, privées de capitaux, sans crédit, et suspectes par leur nature même à une grande partie de la clientèle qu'elles voudraient atteindre.

Sur les 3 millions, 1 140 000 fr. furent empruntés par 39 sociétés ouvrières (1). Les autres sociétés se fondèrent sans subvention. Mais le mouvement s'arrêta vite, sous deux causes : d'une part, l'inexpérience et l'indiscipline de la plupart des

(1) On a calculé que moitié à peu près des sommes ainsi prêtées avait été perdue. Le reste fut remboursé peu à peu.

fondateurs; de l'autre, l'hostilité bientôt survenue des pouvoirs publics, qui s'accentua en 1852.

A la fin de 1863, une reprise d'activité se manifeste, due aux conclusions du rapport de la délégation ouvrière à l'Exposition de Londres, en 1862. M. Eugène Véron cite alors, pour Paris, 17 sociétés antérieures à juin 1863, 8 formées depuis cette date et 15 en formation. L'activité persista, grâce à la sympathie du régime impérial et aux efforts d'économistes et de philanthropes, jusqu'en 1870. Mais, dès avant la guerre, en 1869, de graves mécomptes étaient survenus aux banques qui soutenaient les associations.

Un grand calme succède à ces tentatives et dure jusqu'en 1881. Cette année 1881, où M. Floquet, préfet de la Seine, s'occupa de faciliter aux associations l'accès aux adjudications de travaux publics, marque un mouvement de reprise qui persiste en s'atténuant jusqu'en 1885. En 1886, les fondations s'arrêtent de nouveau et les sociétés fondées récemment périclitent : sur 46 sociétés fondées à Paris dans les quatre années 1881-1884, 12 seulement subsisteront dix ans plus tard. Le mouvement coopératif reprend, grâce aux travaux publics, à l'approche de l'Exposition de 1889, puis *s'accentue à partir de 1893* : 32 sociétés sont fondées en 1894, une trentaine en 1895, et 41 en 1896. Le nombre total des associations ouvrières de production est de 140 au 1er janvier 1895, de 161 au 1er janvier 1896, de 184 au 1er janvier 1897.

A travers ces vicissitudes et ces oscillations, les progrès de l'idée sont lents. On peut essayer de mesurer les progrès accomplis depuis la reprise de 1881, en comparant les chiffres fournis pour Paris par la grande enquête de 1883-1888 (1) et ceux de notre récente statistique. Pour Paris, les résultats des exercices 1885 et 1895 sont peu différents. Mais 1885 est le point culminant d'une période ascendante, tandis que 1895 est en plein mouvement d'accroissement. Aussi une meilleure impression, bien qu'incomplète, se dégage des chiffres sommaires de 1897 et de 1881 : 92 sociétés subsistent à Paris au 1er janvier 1897 contre une trentaine au début de 1881. Malheureusement, nous n'avons pas sur ces exercices extrêmes les renseignements détaillés que nous possédons sur 1885 et 1895.

Sans trop insister sur l'histoire de l'association ouvrière, il ne sera pas inutile de rappeler les principaux encouragements qu'ont reçus les associations postérieurement à l'arrêté de 1881 du préfet de la Seine.

En 1883, furent consentis les premiers prêts faits par la ville de Paris sur le legs Rampal. Sur les 1 411 000 fr. de ce legs, on sait que la Ville n'avait encore touché à la fin de 1895 que 562 000 fr., le reste étant encore à la disposition d'usufruitiers. Sur ces 562 000 fr., 148 000 fr. constituaient les pertes nettes pour douze années d'exercice. Les pertes remontaient presque toutes aux années 1883 et 1884, et, depuis, elles s'atténuaient lentement par les intérêts des prêts. De 1883 au 1er janvier 1897, 923 000 fr. ont été prêtés à 66 sociétés ouvrières de production. 4 sociétés ont touché 50 000 fr. ou davantage, 25 (y compris ces 4) ont touché 10 000 fr. ou davantage. Le legs Rampal ne profite qu'aux associations parisiennes.

En 1883, également, fut fondée la Chambre consultative des associations ou-

(1) *Enquête de la Commission extraparlementaire des associations ouvrières de production* (Ministère de l'intérieur). [Impr. nationale, 3 volumes.]



vrières de production, qui compte 106 adhérents au 1er janvier 1897 et qui a été depuis quinze ans le meilleur guide et le plus ferme appui des sociétés ouvrières tant à Paris qu'en province. On sait qu'elle est formée de tous les directeurs des associations adhérentes. Des fédérations similaires, mais beaucoup moins importantes, ont leur siège à Lyon et à Bordeaux.

Une autre institution, la *Banque coopérative des associations ouvrières de production de France,* a largement contribué à fournir le crédit aux associations ouvrières. Fondée en 1893 à Paris, elle se développait péniblement, malgré une subvention de 50 000 fr. qui lui avait été octroyée par l'État à son début. En 1894, elle reçut d'un généreux philanthrope un don de 500 000 fr. qui lui permit de prospérer. Son capital total s'élevait à 595 000 fr. au 31 décembre 1896, dont 37 000 fr. fournis par les associations ouvrières actionnaires. 56 associations ont eu recours à elle en 1896, l'emploi permanent moyen de fonds a été de 552 000 fr. et le mouvement total des fonds de 1 million. Une banque similaire, mais beaucoup moins importante, fonctionne à Lyon.

Depuis 1893, l'État accorde, sur les fonds du budget, des subventions gratuites, non remboursables, aux associations ouvrières de production et de crédit. 362 000 fr. ont été distribués, du 1er janvier 1893 au 1er janvier 1897, à 135 associations ouvrières, à la chambre consultative, aux banques des associations, etc... Quelques subventions importantes ont été accordées, mais la plupart des sociétés ont touché moins de 10 000 fr. en plusieurs fois et 96 sociétés ont touché 2 000 fr. ou moins.

Enfin, l'enquête entreprise en 1883 par le ministère de l'intérieur a abouti au décret du 4 juin 1888 et à la loi du 29 juillet 1893 facilitant aux associations ouvrières leur admission aux marchés de travaux à passer pour le compte de l'État, des départements et des communes. Ces actes stipulent pour les associations ouvrières quelques privilèges sur lesquels je n'ai point à m'étendre, mais dont j'ai à signaler les effets sur le mouvement coopératif. Le groupe des sociétés coopératives de production ayant fonctionné en 1895 a traité 30 millions d'affaires dont 4 575 000 fr. de travaux de l'État, des départements ou des communes. Les 3/5 de ces travaux ont d'ailleurs été obtenus par adjudication ; mais sans eux un très grand nombre de jeunes sociétés, n'ayant pas encore de clientèles, n'auraient pu subsister. C'est, naturellement, dans la corporation du bâtiment que l'influence des marchés de travaux publics se fait le plus sentir. Pour les charpentiers et menuisiers, ils représentent à peu près moitié du chiffre d'affaires. La proportion est la même pour les serruriers, pour les tailleurs de pierre et maçons. Pour les plâtriers et peintres, la proportion monte à 90 p. 100, et à 70 p. 100 pour l'ensemble des casseurs de pierres, granitiers, piqueurs de grès, paveurs, cimentiers et terrassiers.

Je résumerais ainsi cet historique :

L'association ouvrière s'est développée pendant les quatre périodes principales : 1848-1852, 1863-1869, 1881-1885, 1893-1897. La dernière de ces périodes de développement n'est pas close en 1898. Dans chacune de ces périodes, les ouvriers ont profité de l'expérience accumulée pendant les précédentes : les associations ont aujourd'hui des traditions, et une organisation d'ensemble relativement solide. Néanmoins, les succès des associations sont encore liés, surtout au début, à l'intervention de l'État et des philanthropes ; le mouvement a encore quelque chose de factice.

Nous allons essayer de compléter ces premières vues par l'analyse du fonctionnement des associations ouvrières pendant l'exercice 1895.

Aperçu général sur le développement actuel des associations. — J'ai dit que l'on comptait 140 sociétés au 1er janvier 1895; 32 ont débuté en 1895, ce qui porte à 172 le nombre des sociétés ayant fonctionné pendant cet exercice. 11 d'entre elles ont disparu dans l'année, en sorte qu'il en restait 161 au 1er janvier 1896.

En 1896, nous comptons 41 fondations, donc 202 sociétés ayant fonctionné, et 18 disparitions; en sorte qu'il subsiste 184 sociétés au 1er janvier 1897. C'est sur l'exercice 1895 que l'enquête faite en 1896 et au début de 1897 a pu réunir des résultats complets, et c'est lui qui nous fournira des conclusions.

Les 172 sociétés ayant fonctionné en 1895 comprenaient plus de 9 000 associés, très généralement ouvriers de la profession principale exercée dans chaque entreprise. Moitié à peu près de l'effectif associé travaillait habituellement dans les ateliers sociaux; et, en outre, 5 000 auxiliaires (maximum 6 700, minimum 4 300) leur prêtaient leur concours. L'effectif normal des ateliers des associations ouvrières était donc de 9 500 individus. Enfin, 7 940 personnes — associés ou auxiliaires — ont eu part aux bénéfices.

Les capitaux souscrits et versés ont pu être évalués fin 1895 à 13 millions et 11 700 000 fr. Le chiffre d'affaires total de l'exercice a atteint 29 900 000 fr. et le bénéfice des 100 sociétés en gain 2 410 000 fr., sur lesquels 2 millions ont été répartis en fin d'exercice (1). Les 100 sociétés en gain avaient un capital versé de 10 500 000 fr., les 72 autres n'avaient versé que 1 200 000 fr. environ.

On peut se demander quelle est l'importance des associations coopératives de production industrielle que nous avons laissées en dehors de ces totaux. 19 sociétés ayant fonctionné en 1895; capital total 6 millions, dont plus de 3 millions versés par les coopérateurs; 1 250 actionnaires ou sociétaires, dont 500 ouvriers ou employés des ateliers sociaux; 1 900 auxiliaires; chiffre d'affaires supérieur à 10 millions; bénéfices supérieurs à 600 000 fr. réalisés par 13 sociétés. En tenant compte de ces chiffres, on aurait pour la coopération de production industrielle, en 1895, les maxima suivants:

191 sociétés ayant fonctionné; 10 300 sociétaires, dont 5 000 occupés normalement dans les ateliers sociaux; 7 000 auxiliaires en moyenne, ce qui porte à 12 000 l'effectif moyen des ateliers; plus de 19 000 millions de capitaux souscrits et 15 millions de versés; 40 millions d'affaires annuelles et 3 millions de bénéfices réalisés par 113 sociétés en gain.

Revenons à nos 172 sociétés et aux constatations relatives à leur ensemble, en 1895.

On a mis en vedette, dans les tableaux, un groupe de 18 sociétés: Familistère de Guise, Lunetiers de Paris (ayant leurs usines en province) et cochers de Paris. La première de ces sociétés est une création due à l'initiative patronale, remise en plein succès aux mains d'une association fortement hiérarchisée. La seconde est une société datant de 1848 qui emploie normalement 10 fois plus d'auxiliaires que de sociétaires, même en comptant parmi ceux-ci les adhérents qui n'ont qu'une faible influence sur la gestion de la société: 60 associés, 65 adhérents, 1 350 à 1 400 auxiliaires. Les autres, soit 16 sociétés de cochers, ne constituent pas, à proprement parler, des sociétés industrielles.

(1) Répartis, mais non pas touchés en argent. Presque tout reste en compte.

Ces 18 sociétés ont 1 200 sociétaires presque tous occupés et un effectif à peu près fixe de 3 500 auxiliaires. Elles représentent près de moitié du chiffre d'affaires du groupe total des associations, plus de moitié de leur bénéfice, les trois quarts de leur capital et de leur outillage.

Les autres, soit 154, ont encore 7 850 porteurs de parts sociales, mais l'effectif moyen de leurs ateliers n'est plus que de 3 300 sociétaires et 1 700 auxiliaires. Le capital versé est de 3 millions; le chiffre d'affaires de 16 millions et demi (sur lesquels 4 575 000 fr. de travaux de l'État et des villes); les bénéfices sont de un million environ.

Cette décomposition en deux groupes précise l'idée que nous pouvons nous faire du mouvement coopératif actuel.

Personnel. — En ce qui concerne le personnel, nous indiquerons suffisamment son importance relative en rappelant : 1° qu'il y a en France 3 600 000 ouvriers de l'industrie et des transports ; 2° que sur ce total on ne compte encore que 9 000 sociétaires ouvriers, tout au plus, dont moitié normalement occupés dans les ateliers des associations ouvrières ; 3° que l'effectif ordinaire des ateliers ne dépasse pas 9 500 personnes.

La comparaison des effectifs maximum et minimum des ateliers permet de faire une intéressante remarque :

		Maximum.	Minimum.	Moyen.
Pour les 172 sociétés.	Effectif en sociétaires	4 850	4 000	4 500
	— en auxiliaires	6 750	4 250	5 000
	— total approximatif. . .	11 600	8 250	9 500
Pour les 154 sociétés mises à part dans le paragraphe précédent.	Effectif en sociétaires	3 650	2 850	1 700
	— en auxiliaires	3 400	1 050	3 300
	— total approximatif. . .	7 050	3 900	5 000

Si l'on rapporte la différence entre le maximum à l'effectif moyen, on a un coefficient d'instabilité que l'on peut comparer à celui que l'Office du travail a déterminé pour l'ensemble des ouvriers français de grande et moyenne industrie, et l'on peut conclure ainsi :

Les ateliers coopératifs présentent, dans l'ensemble de leur personnel, une irrégularité de travail un peu plus grande que les ateliers ordinaires ; l'irrégularité est considérable pour les auxiliaires et le personnel sociétaire jouit, au contraire, d'une fixité d'emploi notablement supérieure à celle de la moyenne des ouvriers français. En d'autres termes, l'aléa du chômage est reporté sur les auxiliaires.

La conclusion est particulièrement nette pour les 154 sociétés qui représentent tout spécialement l'association ouvrière, et parmi elles pour les industries à morte-saison :

Groupe du bâtiment, personnel sociétaire 500 à 835, personnel auxiliaire 215 à 1 725 ouvriers.

Quels sont les autres bénéfices retirés de l'association par les ouvriers associés ?

D'abord un salaire élevé, au moins quant au taux nominal, car les petites sociétés qui périclitent ne peuvent toujours le payer et sont obligées d'en créditer simplement le compte du sociétaire. Le salaire du sociétaire n'est d'ailleurs pas supérieur à celui des auxiliaires, dans le groupe des 154 sociétés les plus démocratiques.

Ensuite, une part de bénéfice rarement touchée en argent, mais qui s'inscrit au

compte de l'associé et lui forme, quand il se retire, un petit pécule. En comptant dans ces bénéfices les sommes attribuées aux réserves et aux caisses de prévoyance, lesquelles, en fin de compte, font retour aux associés, nous constatons ceci: 4765 sociétaires ont touché environ 1 400 000 fr. (1) comme parts d'intérêts ou dividendes sur leurs actions et 1 395 (compris, sauf 150, parmi les précédents) ont touché 287 000 fr. comme participation du travail aux bénéfices. Cela représente 205 fr. par sociétaire participant, 290 fr. par actionnaire sociétaire, et dans l'ensemble 345 fr. par chacun des 4 915 sociétaires des 100 associations de production en gain. C'est un boni moyen de 1 fr. 25 c. par jour de travail s'ajoutant à un salaire déjà élevé. Le boni atteint dans certaines sociétés une valeur très supérieure à la moyenne. Nous ajouterons que sur un effectif maximum de 6 735 auxiliaires, 3 480 avaient droit par les statuts à une participation aux bénéfices; 2 640 en ont obtenu une qui s'est élevée en moyenne à 75 fr. par tête. En tenant compte de l'irrégularité d'emploi des auxiliaires, on calcule que cela représente 0 fr. 35 c. par journée de travail d'un auxiliaire (2).

Le bénéfice est beaucoup plus considérable pour les sociétaires dans le groupe des 18 sociétés mises à part que dans les 154 autres. Aussi les capitaux accumulés par le jeu des retenues et des bénéfices forment à chaque sociétaire, en dehors de sa mise initiale, une part beaucoup plus forte dans les premières que dans les secondes. L'épargne moyenne réalisée par chaque sociétaire, postérieurement à son entrée dans la société, est de 6 000 fr. par chacun des 2 335 bénéficiaires du premier groupe (3), 500 fr. par chacun des 7 800 bénéficiaires du deuxième groupe. L'épargne individuelle varie, d'ailleurs, considérablement avec l'ancienneté des sociétaires et avec le degré de prospérité des sociétés. Mais, ici, nous cherchons à caractériser l'*ensemble* des coopérateurs.

Les caisses de prévoyance, sauf pour quatre sociétés, n'ont à peu près rien en caisse. C'est qu'en effet les sociétaires, accumulant à leur compte des sommes remboursables, s'intéressent généralement peu à la question des retraites collectives. Ils comptent, pour leurs vieux jours, sur le remboursement de leurs parts sociales.

Industries exercées. — On sait que les associations ouvrières ne sont pas spécialement des sociétés de main-d'œuvre. Nous signalerons parmi les métiers où se fondent les plus nombreuses associations, ceux de typographe, cordonnier, tisserand, menuisier, ébéniste, diamantaire, tailleur de pierres, maçon, peintre en bâtiments, couvreur-plombier, cocher-loueur. Ce sont des associations où l'on trouve à la fois de la main-d'œuvre et des matières premières, mais où domine le petit outillage. Un chiffre, entre autres, caractérisera la situation. La force en chevaux-vapeur utilisée par les associations est de 15 chevaux en moyenne par 100 unités d'effectif ouvrier. On peut la comparer à la force de 76 chevaux par 100 unités d'effectif déterminée par l'Office du travail pour l'ensemble des établis-

(1) Nous laissons là de côté 140 000 fr. touchés par des porteurs de parts non associés, ne prenant pas part aux assemblées.

(2) 5 000, effectif moyen, est à peu près les 3/4 de 6 735, effectif maximum. Si donc on compte 300 jours de marche pour l'atelier, il faut compter 225 jours par unité de l'effectif maximum. Or: 75 fr. = 225 × 0 fr. 333.

(3) 1 190 associés et 1 145 sociétaires non associés, dits participants à Guise, soit 2 335.

sements de grande et de moyenne industrie soumis à l'enquête de 1891-1893. La conclusion est qu'il s'agit, en général, d'entreprises à outillage sommaire.

Pourquoi ? Parce que les entreprises à gros outillage ne peuvent se développer *progressivement*. Il leur faut *immédiatement* un gros capital, une forte production, des débouchés étendus, un directeur expérimenté comme fabricant et comme commerçant. Ce sont des conditions presque impossibles pour une association ouvrière à ses débuts; ce n'est donc qu'exceptionnellement qu'elle aborde la grande industrie.

Il y a cependant de grandes usines parmi nos associations ouvrières : grandes verreries, mines, lunetiers de Paris, familistère de Guise. Nous avons dit par suite de quelles circonstances ces deux dernières associations prospéraient; les autres associations de grande industrie, sauf une verrerie-flaconnerie, vivent péniblement.

Souvent, d'ailleurs, les coopératives à nombreux personnel initial ont été créées par des syndicats puissants et fonctionnant bien, mais qui avaient mieux adapté leur organisation à la défense du salaire qu'à la production collective, et les monographies présentées par l'Office du travail nous racontent surtout les dissensions intestines qui les ont ruinées.

Rapports entre l'idée coopérative et l'idée corporative. — L'idée primitive de l'association de production est une idée corporative : amener peu à peu toute une industrie entre les mains des travailleurs associés. De nos jours, l'idée corporative se manifeste encore par les fondations émanées de syndicats puissants. Nous venons de dire que ces fondations réussissaient rarement; le syndicat et l'association de production poursuivent des buts très différents et doivent rester distincts.

Aussi a-t-on vu de plus en plus les associations se former par un petit noyau d'ouvriers réunis pour exploiter en commun un atelier. Forme quasi patronale, si de grandes précautions ne sont prises pour assurer aux auxiliaires la faculté de devenir associés, par des versements échelonnés et une part raisonnable dans les bénéfices.

Dans le tableau joint à notre résumé, l'on trouvera les sociétés classées en quatre groupes suivant la persistance de l'idée corporative et l'on pourra vérifier ces conclusions du rapport d'enquête (1).

« L'importance de chaque groupe est aujourd'hui en raison inverse de la persistance de l'idée corporative, qui était l'idéal coopératif primitif.

« La réussite est d'autant plus grande que l'affaire est plus solidement tenue dans les mains d'un noyau de sociétaires exploitant l'atelier. »

Forme de la société. — Nous trouvons 140 sociétés anonymes à capital variable, 7 à capital fixe, 14 sociétés en nom, avec ou sans commandite, et 5 sociétés diverses.

Les premières (146) représentent 75 p. 100 du nombre des sociétaires, 60 p. 100 des sociétaires embauchés, 40 p. 100 des auxiliaires, moitié des salaires distribués, moitié du chiffre d'affaires, un peu plus de 40 p. 100 des bénéfices réalisés et 30 p. 100 du capital versé.

Les sociétés en nom (14) représentent 8 p. 100 du nombre des sociétaires, 15 p. 100 des sociétaires embauchés, 55 p. 100 des auxiliaires, 35 p. 100 des

(1) *Associations ouvrières de production*, p. 568.

salaires et du chiffre d'affaires, 55 p. 100 des bénéfices et 60 p. 100 du capital versé.

Les deux séries s'opposent assez nettement. D'un côté, la masse des coopérateurs, de l'autre, celle des capitaux; la première série plus démocratique, la seconde plus hiérarchisée; la première à visées plus émancipatrices, la seconde plus rémunératrice à chiffre égal d'affaires.

Participation des auxiliaires aux bénéfices. — (A) 19 sociétés accordent au travail, le capital une fois rémunéré à 5 p. 100 au maximum, une part égale ou supérieure à 50 p. 100 des bénéfices; (B) 61 sociétés une participation inférieure. 27 sociétés (C) n'emploient pas d'auxiliaires et 56 (D) en emploient et ne leur accordent aucune part dans les bénéfices. Pour 9 sociétés, qui n'ont rien distribué, ou qui avaient disparu lors de l'enquête, la situation reste douteuse. Moitié à peu près des auxiliaires ont droit, par les statuts des sociétés, à une participation aux bénéfices.

Des 4 groupes A, B, C, D, le groupe le plus considérable, le plus important, est le groupe (D), où aucune participation n'est accordée aux auxiliaires. Puis viennent, ainsi qu'on peut le remarquer sur le tableau joint à notre résumé, les groupes ainsi rangés par importance décroissante : B, A, C. Les groupes A et B ne différant pas beaucoup d'importance, l'ordre de puissance des groupes est à peu près inverse de la pureté de l'idée coopérative.

C'est contre cette altération de l'idée coopérative que réagit la Chambre consultative des associations ouvrières de production, en exigeant des sociétés qui lui sont adhérentes la participation des auxiliaires aux bénéfices. Aussi la participation, malgré les constatations défavorables qui précèdent, est en progrès dans l'ensemble des sociétés coopératives.

Résumé et conclusions. — Beaucoup d'autres questions, relatives au fonctionnement intérieur des associations, sont traitées dans notre enquête sur les associations ouvrières de production. Mais nous voulons nous borner aujourd'hui à dégager les grands traits d'ensemble du mouvement coopératif.

Nous résumerons ainsi, pour conclure, notre communication :

L'idée de l'association ouvrière de production, après diverses vicissitudes, est arrivée à créer un mouvement d'une certaine importance, bien qu'encore lent et par certains côtés factice.

Visiblement, l'idée coopérative a évolué, depuis les premières tentatives, sous l'influence des nécessités économiques actuelles. Les grandes sociétés corporatives, qui visent à monopoliser l'exercice d'une profession dans une région, ont rarement été jusqu'ici des sociétés prospères. Au contraire, le groupement d'un petit noyau de coopérateurs autour d'un atelier exploité en commun, a été souvent *un bienfait* pour les membres du groupement. De là l'évolution, en quelque sorte individualiste, de l'idée coopérative. Il a fallu introduire dans le mécanisme une dose suffisante d'intérêt personnel, direct, immédiat pour assurer le succès. Le danger de cette évolution, pour l'idée coopérative, est de conduire tout doucement au patronat ordinaire. La Chambre consultative, gardienne de l'idée, l'a compris; elle veille au recrutement de nouveaux sociétaires en maintenant à un taux modéré, et même très bas, la première mise de fonds du sociétaire; elle veille aussi à l'attribution de bénéfices aux auxiliaires. Elle essaie de concilier la préoccupation sociale et le désir légitime de bénéfices.

Le mécanisme actuel est assez souple pour permettre à des sociétés de moyenne industrie de vivre et de prospérer, mais cela ne suffirait pas à amener le triomphe d'une organisation nouvelle et générale du travail. Une nouvelle préoccupation est née : assurer côte à côte le développement d'une société de travail et d'une société de capitaux, la société de travail ayant l'initiative dans la gestion, la société de capitaux ayant le contrôle. Nous suivrons avec intérêt le développement de l'idée nouvelle, nous gardant bien de conclure par avance et de décourager les tentatives.

Nous avons dit les avantages financiers et de stabilité d'emploi qu'obtenaient les sociétaires des associations prospères. Complétons ces indications en signalant les autres buts poursuivis fréquemment par les fondateurs de sociétés : indépendance relative dans les conditions du travail; défense, contre le chômage, des chefs les plus compromis aux yeux des patrons dans les syndicats ou dans les grèves; maintien momentané, par un grand nombre d'intéressés menacés de chômage, de certaines industries locales ou de certains établissements prêts à disparaître. Ces motifs agissent en somme plus souvent que le souci théorique de faire disparaître le patronat.

Je ne voudrais pas terminer cet exposé sans faire remarquer que, parallèlement à l'évolution que j'ai signalée, et, tout naturellement, l'autorité des directeurs s'est fortifiée dans les associations, la stabilité des directions s'est affermie. Mais c'est peut-être une nécessité qui est, à l'heure actuelle, plutôt subie qu'acceptée par les coopérateurs. On ne se rend pas compte encore, en général, de l'importance absolue des fonctions administratives et commerciales. Un trop grand nombre de coopérateurs ont tendance à croire que le directeur, ne travaillant pas de ses mains, ne se fatigue guère et ne mérite pas un salaire supérieur à celui de ses collaborateurs. Les associations ont rarement, jusqu'ici, payé leurs directeurs autant qu'il eût convenu, étant donnée l'influence décisive qu'ils ont sur le succès ou la ruine des sociétés. C'est plutôt, il faut le dire à leur honneur, l'attrait naturel de l'autorité et un dévouement idéaliste qui ont soutenu ceux-ci dans leur tâche.

En sorte que, pour aborder la grande industrie, le seul problème à résoudre n'est pas celui du capital; il faut résoudre aussi celui de la direction; et ce dernier est d'autant plus délicat que le directeur — les premiers directeurs tout au moins — devra être choisi en dehors du groupe des ouvriers associés. C'est le problème de la répartition équitable aux trois facteurs — *intelligence, capital, travail* — qui se pose à nouveau. On a pu, dans la petite industrie, trouver les trois facteurs dans les mêmes personnes. Mais, à mesure que le machinisme se développe, ce cumul devient de plus en plus rare. L'originalité des tentatives nouvelles et encore incertaines est d'essayer de subordonner les facteurs intelligence et capital au facteur travail. La difficulté n'a été esquivée à Guise que parce qu'un très riche philanthrope a fait de ses vues sur la hiérarchie une condition de sa libéralité.

. . . .

Arthur FONTAINE.

TABLEAU.

Fonctionnement des Associa

(Tableau extrait du volume publié par

DÉSIGNATION.		NOMBRE de sociétés ayant fonctionné en 1895.	de sociétés auxquelles s'appliquent les totaux du tableau.	de sociétaires à la fin de 1895.	de sociétaires employés en 1895. Maximum	de sociétaires employés en 1895. Minimum	d'auxiliaires employés en 1895. Maximum	d'auxiliaires employés en 1895. Minimum	CAPITAL SOCIAL souscrit à l'époque de l'enquête.	CAPITAL SOCIAL versé par les actionnaires au total.
									francs.	francs.
Ensemble des sociétés ayant fonctionné en 1895		172	165	9 029	4 864	4 013	6 735	4 274	13 049 623	11 715 507
Sociétés ayant fonctionné *toute* l'année 1895		130	129	8 530	4 524	3 868	6 469	4 232	12 778 365	11 609 112
Sociétés existant au 1er janvier 1895 et disparues dans l'année		10	5	(A) 58	39	(A) 3	80	(A) 5	38 000	24 146
Sociétés ayant commencé à fonctionner en 1895		32	31	421	301	(B) 142	186	(B) 17	233 240	81 955
Sociétés faisant ou ayant fait partie de la Chambre consultative		97	94	4 606	1 604	1 104	2 135	453	2 700 545	1 943 574
Sociétés n'ayant pas fait partie de la Chambre consultative		75	71	4 423	3 260	2 909	4 600	3 821	10 349 080	9 772 333
Sociétés accordant aux travailleurs associés ou non, sur les bénéfices nets, le capital social rémunéré à 5 p. 100 au plus	Une part égale ou supérieure à 50 p. 100 des bénéfices	(C) 19	19	960	902	780	2 280	1 592	4 948 440	4 844 953
	Une part inférieure à 50 p. 100 des bénéfices	(D) 61	61	2 570	1 004	664	1 202	356	1 184 132	800 984
Sociétés employant des auxiliaires et ne leur accordant aucune participation aux bénéfices		(E) 56	55	3 053	1 896	1 670	3 184	2 297	6 355 663	5 235 454
Sociétés n'employant pas d'auxiliaires en principe ou en pratique		(F) 27	27	1 298	1 005	843	5	3	316 400	563 246
Sociétés ne répartissant actuellement rien, ni aux actionnaires, ni aux auxiliaires		(G) 3	3	1 148	57	56	64	26	240 000	220 400
Sociétés disparues sans avoir rien distribué ni décidé		(H) 6	"	"	"	"	"	"	(I) 5 000	(I) 500
Sociétés anonymes à capital variable		146	139	6 983	3 120	2 418	3 421	1 194	4 635 912	3 566 324
Sociétés anonymes		7	7	843	684	604	167	95	580 890	851 991
Sociétés sous le nom du gérant ou *en nom collectif* avec ou sans commandite		14	14	716	696	652	3 129	2 983	7 832 073	7 294 752
Sociétés *diverses* mal définies ou définies par une loi spéciale (J)		5	5	488	304	339	18	12	750	1 940
Sociétés *corporatives* restées liées à un syndicat (K)		24	24	3 158	398	215	445	100	568 300	469 356
Sociétés *corporatives* non liées à un syndicat (L)		28	27	2 218	789	568	363	139	713 350	582 335
Sociétés fondées avec des tendances corporatives, mais restées en pratique aux mains d'un petit groupe de coopérateurs (M)		11	11	150	138	111	319	14	142 172	92 234
Sociétés fondées par de petits groupes de coopérateurs pour l'exploitation d'un *établissement* (N)		87	87	2 836	2 815	2 525	5 168	3 844	11 343 253	10 030 947
Sociétés pour l'exploitation d'un établissement, mais restées liées au mouvement syndical (O)		13	13	657	707	591	445	177	270 550	537 532
Sociétés douteuses		9	3	10	17	3	"	"	12 000	3 500
Sociétés satisfaisant aux prescriptions principales du projet de loi sur les sociétés coopératives (P)		34	34	871	662	473	797	138	410 090	311 580
Sociétés ne satisfaisant pas encore (en 1896) à ces prescriptions		138	131	8 158	4 202	3 540	5 938	4 136	12 639 533	11 403 927
Ensemble de la coopération française en 1895, en tenant compte des formes voisines de l'association ouvrière de production		191	183	10 300	5 400	4 500	8 700	5 400	19 100 000	15 000 000

…ières **de production** en 1895.
…vail. — Imprimerie nationale, 1897.)

…	…IRES PAYÉS EN 1895. AUXI-LIAIRES.	TOTAL.	MONTANT des AFFAIRES annuelles.	des TRAVAUX exécutés pour l'État.	BÉNÉFICES en 1895.	NOMBRE de SOCIÉTÉS en bénéfice.	OBSERVATIONS.
	francs.	francs.	francs.	francs.	francs.		
42	5 785 348	12 156 690	29 895 354	4 573 336	2 410 234	100	En faisant, colonne par colonne, les totaux des groupements complémentaires analysés entre deux des traits noirs horizontaux qui divisent le tableau, on doit retrouver les chiffres de la ligne d'en-tête du tableau.
64	5 735 898	11 897 362	29 385 653	4 519 206	2 399 023	86	La liste alphabétique (p. 332 et suiv.) indique 11 sociétés disparues dans l'année 1895, mais l'une d'entre elles (n° 63) n'existait pas encore au 1er janvier 1895. (A) Nombre au moment *de la fermeture des ateliers;* autrement il faudrait 0. (B) Nombres pris, les *ateliers une fois ouverts;* autrement il faudrait 0.
67	5 333	16 500	45 120	18 120	"	"	
11	44 117	242 828	464 581	36 000	11 211	14	
08	1 283 170	3 495 806	9 896 424	2 998 010	870 751	54	La liste alphabétique (p 332 et suiv.) indique 105 sociétés faisant partie de la Chambre consultative au 1er janvier 1897. Sur ces 105, elle en indique 21 comme ne fonctionnant pas encore en 1895. En revanche, 13 sociétés disparues au 1er janvier 1897 faisaient partie de la Chambre en 1895.
06	4 502 178	8 660 884	19 998 930	1 575 310	1 539 483	46	
48	2 246 430	3 387 378	6 127 272	987 000	669 851	13	(see sub-table below)
68	875 302	2 178 970	5 613 254	1 709 206	656 143	32	
39	2 594 413	5 422 702	15 150 462	1 675 000	1 046 650	40	
37	11 300	986 737	2 613 558	167 120	30 640	13	
00	63 903	180 903	390 808	35 000	6 950	2	
	"	"	"	"	"	"	
47	2 522 007	6 632 454	16 361 938	4 155 206	1 011 836	84	(J) Par exemple, un atelier syndical sans statuts, et à l'opposé la mine de Rancié définie par des actes officiels. Toutes ces sociétés ont pour caractéristique de n'avoir pas de capital social.
00	196 276	1 066 076	2 079 218	261 000	64 314	3	
35	3 061 735	4 236 270	11 136 578	152 000	1 325 364	10	
60	5 330	181 890	317 620	5 120	8 720	3	
71	206 766	589 137	1 542 253	448 120	30 403	11	Voir tableaux II et III, 2e partie, colonnes 15 et 16 : (K) Colonne 15, oui ; colonne 16, non. (L) — non ; — non. (M) — non ; — non. (N) — non ; — oui. (O) — oui ; — oui.
50	209 649	765 599	2 205 873	333 000	65 674	16	
00	53 112	187 712	434 111	113 500	12 863	4	
71	4 654 961	9 017 332	22 252 629	2 766 706	1 841 557	62	
50	660 860	1 586 910	3 430 468	912 000	459 737	7	
00	"	10 000	30 000	"	"	"	
30	562 400	1 339 839	2 803 462	1 129 000	66 284	18	(P) Sociétés anonymes à capital variable, ou n'employant pas d'auxiliaires, ou distribuant 50 p. 100 des bénéfices aux travailleurs associés ou non. Toutefois, le contrôle des auxiliaires participants n'est que rarement prévu.
03	5 222 948	10 816 831	27 091 892	3 444 326	2 343 950	82	
	"	"	40 000 000	6 600 000	3 000 000	109	La liste de 20 sociétés voisine de l'association ouvrière comprend une société ayant débuté en 1896.

Observations (sub-table for the group of rows C to H):

	SOCIÉTÉS anonymes à capital variable.	anonymes.	en nom.	CHIFFRES d'affaires des sociétés en nom.	SOCIÉTÉS diverses.
(C)	15	"	3	4 183 378 (1)	1
(D)	61	"	"	"	"
(E)	42	5	9	6 537 200	"
(F)	19	2	2	16 000	4
(G)	3	"	"	"	"
(H)	6	"	"	"	"

(1) Chiffres relatifs à une société.

IV.

CHRONIQUE DES BANQUES, CHANGES ET MÉTAUX PRÉCIEUX.

L'activité des affaires de banque qui a signalé le premier trimestre de 1898, s'est maintenue et même accentuée dans le second; nous sommes dans une période de prospérité qui a quelque chance de durée, car on ne voit nulle part abuser du crédit, la guerre hispano-américaine passe pour ainsi dire inaperçue.

Voici la situation des principales banques européennes à la fin des trois derniers mois :

		30 avril.	31 mai.	30 juin.
		Millions de francs.		
Banque de France.	Encaisse	3 075	3 096	3 115
	Circulation	3 711	3 717	3 703
	Escomptes et avances	1 296	1 248	1 273
	Dépôts publics et privés	851	758	832
Banque d'Allemagne.	Encaisse	1 061	1 079	1 011
	Circulation	1 453	1 347	1 582
	Escomptes et avances	997	983	1 256
	Dépôts publics et privés	553	616	602
Banque d'Angleterre.	Encaisse	794	926	963
	Circulation	689	694	707
	Escomptes et avances	847	817	820
	Dépôts publics et privés	1 272	1 355	1 387
Banque d'Autriche-Hongrie.	Encaisse	1 011	996	997
	Circulation	1 356	1 307	1 345
	Escomptes et avances	411	385	423
	Dépôts publics et privés	22	24	30
Banque de Belgique.	Encaisse	107	111	107
	Circulation	492	479	481
	Escomptes et avances	433	436	446
	Dépôts publics et privés	65	78	84
Banque d'Espagne.	Encaisse	424	354	362
	Circulation	1 290	1 305	1 350
	Escomptes et avances	849	882	990
	Dépôts publics et privés (1)	633	671	805
Banque d'Italie.	Encaisse	354	354	353
	Circulation	740	732	793
	Escomptes et avances	228	222	248.9
	Dépôts publics et privés	276	282	266,2
Banque de Russie.	Encaisse	3 086	3 042	3 021
	Circulation	2 230	2 265	2 195
	Escomptes et avances	619	604	581
	Dépôts publics et privés	1 789	1 747	1 733

Les encaisses or ont été les suivantes :

	30 avril.	31 mai.	30 juin.
	Millions de francs.		
Banque de France	1 859	1 867	1 877
Banque d'Angleterre	794	926	963
Banque d'Autriche-Hongrie	748	731	731
Banque de Russie	2 968	2 923	2 904

(1) Le compte courant du Trésor étant débiteur, les chiffres ci-dessus ne représentent que les comptes courants et les dépôts particuliers.

Les sorties d'or à la Banque de France, qui avaient été assez importantes dans le 1er trimestre, se sont arrêtées pendant le second, les retraits ont été remplacés par des rentrées.

Le taux de l'escompte est resté à 2 p. 100 à la Banque de France, il est fixé à 4 p. 100 à la Banque d'Allemagne depuis le 9 avril, en Angleterre il a été porté de 3 à 4 p. 100 le 7 avril, puis ramené à 3 1/2 le 26 mai, à 3 le 2 juin, et à 2 1/2 le 29 du même mois; dans les autres grandes banques, il n'a subi aucune modification pendant le trimestre.

La guerre hispano-américaine a causé une grave atteinte à la Banque d'Espagne; le public qui, naguère, préférait les billets aux monnaies d'argent, a été saisi de panique à la suite de la hausse du change, et il a réclamé son remboursement demandant du métal déprécié, dans la crainte de voir le papier perdre toute valeur. La diminution d'encaisse que montrent les tableaux qui précèdent porte uniquement sur l'argent. Le gouvernement a interdit les exportations de métal blanc et il en a acheté des quantités considérables sur le marché de Londres pour le faire monnayer.

Au 3 juillet, le passif exigible de la Banque d'Espagne était de . .	2 227	millions.
Son actif disponible ou réalisable de.	1 513	—
Son actif immobilisé de.	892	—

Sur ce dernier article, 861 millions représentent des valeurs de l'État et des prêts à l'État, auxquels il faut ajouter le compte débiteur du Trésor s'élevant à 57 millions. A la date considérée, la Banque avait prêté à l'État 918 millions, soit près de 6 fois son capital et ses réserves qui se montent ensemble à 165 millions.

Le journal *The Economist* a publié au mois de mai son tableau semestriel de la situation des banques du Royaume-Unis; voici les chiffres les plus intéressants :

	Angleterre.	Écosse.	Irlande.
	—	— Mille £.	—
Nombre des banques	91	10	9
Capital nominal	214 561	29 135	25 549
Capital versé	59 999	9 302	7 114
Circulation	28 314	7 476	6 075
Dépôts et comptes courants. . .	576 895	96 886	43 666
Encaisse et effets à court terme.	156 434	22 748	9 271
Portefeuille valeurs	153 951	31 080	17 817
Portefeuille commercial. . . .	43 502	16 182	6 146
Avances	344 222	48 918	28 482
Immeubles	28 520	6 958	1 081

La Caisse centrale prussienne des associations coopératives (*Preussische Central-Genossenschaftskasse*) vient de publier son premier compte rendu, bien qu'elle existe depuis trois ans. Un de ses directeurs, le docteur Heiligenstadt, a déjà donné, sous une forme concise, un aperçu du fonctionnement et des premiers résultats de cette institution; le rapport que nous allons analyser vient les compléter.

La Caisse centrale prussienne des associations coopératives a été fondée à Berlin le 1er octobre 1895; elle a pour but d'encourager et de soutenir le crédit personnel des classes moyennes et de celles qui, à l'aide d'un capital modique, avec leur propre travail et à leurs risques, participent à la production agricole.

Elle a été dotée d'un capital de 5 millions de marks, qui a été porté à 20 millions de marks et qui peut être augmenté jusqu'à 50 millions, le capital est entièrement fourni par l'État prussien.

La Caisse centrale est en relations d'affaires avec les syndicats de banques coopératives (*Verbandkassen*), auxquels elle consent des ouvertures de crédit, elle escompte les effets de commerce portant les signatures de l'emprunteur, de la banque coopérative dont il fait partie, et de la *Verbandkasse* qui les a réescomptés, elle fait des prêts aux associations qui se sont fondées pour emmagasiner les blés et elle ouvre des crédits aux *Verbandkassen*. Elle fait aussi des escomptes et des avances aux particuliers, mais elle ne

leur accorde jamais de crédits à découvert, elle reçoit des fonds en dépôt et paie les chèques tirés sur elle. Les bénéfices nets appartiennent à l'État prussien.

Au 31 mars 1898, l'encaisse était de 448 235 marks. Du 1er avril 1897 au 31 mars 1898, il a été escompté 13 419 effets valant 58 830 386 marks; le portefeuille en fin d'exercice était de 10 730 779 marks, le bénéfice de l'escompte de 310 921 marks. Les opérations de prêts se sont élevées pendant la même période à 36 770 203 marks, les opérations d'avances non soldées au 31 mars étaient de 1 291 795 marks.

Les ouvertures de crédit ont été de 128 808 007 marks; il y avait en fin d'exercice 19 036 686 marks de crédits en cours.

Le solde des comptes de dépôts au 1er avril 1897 était de.	8 441 487 marks.
Les versements des déposants se sont élevés à	78 263 548 —
	86 705 035 marks.
Les retraits à.	76 528 914 —
Laissant au 31 mars 1898 un solde créditeur de	10 176 121 marks.

Les bénéfices nets de l'exercice ont été de 747 158 marks; on remarque au bilan 1 291 795 marks d'avances en souffrance.

Aux États-Unis, malgré la guerre, la situation monétaire a été florissante; jamais les banques associées de New-York n'ont eu pareil encaisse; elles possédaient :

	$
Au 30 avril	158 400 000
Au 31 mai.	173 900 000
Au 30 juin	186 100 000

La situation du Trésor était la suivante :

	Or.	Argent.
	$	$
30 avril.	217 200 000	512 900 000
31 mai	207 700 000	514 000 000
30 juin	202 800 000	515 000 000

Dans sa séance du 1er juin, le Sénat américain a voté la frappe des lingots d'argent que détient le Trésor en vertu de l'*Act Sherman*. Il existe dans les caisses du Trésor environ 109 millions d'onces de métal argent qui ont coûté 99 millions de dollars représentés par une somme égale de *Treasary Notes*, ce métal vaut aujourd'hui sur le marché $ 72 millions, mais son monnayage produirait 141 millions de pièces d'un dollar. Les argentistes ont soutenu que le Trésor doit profiter de ce bénéfice ou seigneuriage, et ils ont obtenu gain de cause. Le vote du Parlement est très attaqué; on prétend que c'est purement et simplement faire de la fausse monnaie.

Pendant que les États-Unis cherchent à augmenter le volume de leur circulation, le gouvernement de l'Inde, poursuivant la réforme monétaire entreprise en 1893, a élaboré un plan pour établir l'étalon d'or aux Indes. Dans ce but, il propose de créer une réserve d'or de £ 20 millions, et de retirer, de fondre et de vendre comme lingots £ 4 millions de roupies d'argent pendant 1 ou 2 ans, de manière à rétablir l'équilibre. Les projets du gouvernement indien donnent lieu à de vives polémiques tant aux Indes qu'en Angleterre.

La production de l'or continue à être très considérable dans le Witwatersrand; il a été extrait :

En avril	30 496 000 fr.
En mai.	31 319 000
En juin	31 365 000

Malgré l'abondance avec laquelle le métal jaune est jeté sur le marché, il est fort recherché.

En Angleterre, le prix d'achat de la Banque de 77^{s},9^{d} l'once standard a été constamment dépassé; en France on n'a pas cessé de coter une prime plus ou moins élevée.

	Prix de l'once standard d'or à Londres.	Prime de l'or à Paris.
	—	—
30 avril	77^{sh},09^{d} 1/2	3 1/2 0/00
31 mai	77 ,09 1/4	3 1/2
30 juin	77 ,10	3

L'argent métal s'est un peu relevé sur les achats très importants faits par le gouvernement espagnol.

	Prix de l'once standard d'argent à Londres.
	—
30 avril	26 5/16
31 mai	26 7/8
30 juin	27 5/16

Voici le cours des changes à Paris à la fin des trois derniers mois :

	Valeur à Paris d'une somme de monnaie étrangère nominalement équivalente à 100 fr.		
	30 avril.	31 mai.	30 juin.
	—	—	—
Hollande	100,37	100,42	100,47
Allemagne	100,00	100,12	100,16
Angleterre	100,35	100,33	100,07
Autriche-Hongrie	99,67	99,80	100,10
Belgique	99,69	99,84	100,12
Italie	93,25	93,00	93,25
Suisse	99,66	99,56	99,69
Espagne	52,63	54,64	55,02
Portugal	57,71	53,20	55,36
Russie	100,12	100,59	100,31
Grèce	68,13	67,33	69,56
États-Unis	100,19	100,00	100,00
Brésil	21,03	25,80	35,40
République Argentine	37,98	38,41	36,03

Parmi les ouvrages traitant des banques et des métaux précieux, nous avons à signaler le *Marché financier en 1897-1898,* de M. Arthur Raffalovich. Cet important travail, qui a commencé à paraître en 1891, est trop connu des économistes et des statisticiens pour qu'il soit utile de l'analyser. Le dernier volume dépasse encore ses devanciers par l'abondance et le classement méthodique des documents qu'il renferme.

Pierre DES ESSARS.

V.

LISTE DES OUVRAGES PRÉSENTÉS DANS LA SÉANCE DU 20 JUILLET 1898.

OUVRAGES SIGNÉS. — (*Voir le procès-verbal de la séance, page 255.*)

DOCUMENTS OFFICIELS. — France. — *Renseignements statistiques relatifs aux contributions directes et aux taxes assimilées,* 7e et 8e années. — *Procès-verbaux de la*

commission extraparlementaire du cadastre. — *Bulletin de statistique et de législation comparée de l'administration de l'enregistrement* (Ministère des finances).

Allemagne. — *Revue du Bureau de statistique du Royaume de Prusse,* 1898. — *Commerce et navigation de Hambourg,* 1897.

Italie. — *Annuaire statistique italien,* 1898. — *Statistique sanitaire de la flotte,* 1895 et 1896.

Norvège. — *Aperçu général du recensement du 1er janvier 1891.* — *Statistique des mines et usines,* 1894 et 1895. — *Statistique des maisons centrales pénitentiaires du 1er juillet 1895 au 30 juin 1896.* — *Rapport sur les lépreux de 1891 à 1895.* — *Statistique de la navigation,* 1896. — *Statistique du recensement,* 1897.

Pays-Bas. — *Annuaire statistique,* colonies, 1896 et années antérieures.

Roumanie. — *Annuaire statistique de la ville de Bucarest,* 1896.

Russie. — *Documents divers.*

Wurtemberg. — *Contribution à la statistique de la ville de Stuttgard.*

République Argentine. — *Annuaire statistique de la ville de Buenos-Ayres,* 1897.

Japon. — *Esquisse historique de la statistique au Japon et règlement de la Société de statistique de Tokio.*

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Revues et journaux de France et de l'étranger.*

Le Gérant, O. BERGER-LEVRAULT.

PUBLICATIONS

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

LE 25e ANNIVERSAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

(1860-1885). Communications et mémoires. La Statistique officielle en France et à l'étranger. Actes et travaux de la Société. Un beau volume in-4° de 444 pages. Paris, Berger-Levrault et Cie, 1886 . . . . **5** fr.

CONFÉRENCES SUR LA STATISTIQUE ET LA GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE

Faites en 1889-1890 à la Réunion des officiers. 1 volume in-12, 406 pages. (Vve Rozier, éditeur, 26, rue Saint-Guillaume). . . . . **3** fr.

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

39e année (1898). Recueil mensuel paraissant le 10 de chaque mois par livraisons de 2 à 3 feuilles.

Abonnement d'un an : { Pour la France . . . . **12** fr.
Pour l'étranger (Union postale) . . . . **15** fr. }

Un numéro séparé (de 3 feuilles au plus) . . . . **1** fr. **50** c.

On s'abonne chez le Trésorier ou chez MM. Berger-Levrault et Cie, éditeurs, 5, rue des Beaux-Arts, à Paris, et chez tous leurs correspondants.

AVIS IMPORTANT

Collections à prix réduit. — La Société a l'honneur d'informer MM. les Membres titulaires et correspondants qu'elle peut disposer, en leur faveur, d'un certain nombre de collections à peu près complètes, de juillet 1860 à décembre 1895, savoir :

28 collections de 399 à 361 livraisons, sans lacune depuis 1883 ;
4 collections de 357 à 352 livraisons, sans lacune depuis 1884.

Ces collections qui seront livrées en commençant par les plus complètes, sont offertes, rendues **franco** en France, au prix uniforme de 80 fr.

Les années 1896 et 1897, non comprises dans ces collections, peuvent être acquises au prix de 12 fr. chacune.

Prime gratuite aux membres qui rachèteront leurs cotisations. — Une de ces collections sera donnée en *prime gratuite* à tout membre qui rachètera ses cotisations au prix réglementaire de 300 fr. payable facultativement en cinq annuités de 60 fr. La prime est livrable dès le paiement de la deuxième annuité.

Numéros isolés. — En dehors des collections, il existe un plus grand nombre de numéros isolés des années 1863, 1876 à 1882, 1884, 1887, 1888 et 1893 et de certains mois des autres années qui sont offerts séparément au prix de 25 centimes.

Numéros manquants. — La Société serait reconnaissante à ses membres de lui procurer, par échange ou à prix d'argent, les numéros de février, août et décembre 1864, août et novembre 1871-1872, janvier 1874, février 1875, mars 1876 et février 1882 qui manquent à ses collections.

S'adresser au Trésorier, M. Paul Matrat, *29, rue de Tournon, à Paris.*

BIBLIOTHÈQUE

La Bibliothèque de la Société de Statistique de Paris est ouverte tous les jours non fériés, de 11 heures à 5 heures, 80, rue de Varenne (au Ministère du commerce). Bibliothécaire : M. Laugier.

CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

EXCURSIONS EN DAUPHINÉ

La Compagnie P.-L.-M. offre, aux touristes et aux familles qui désirent se rendre dans le Dauphiné, vers lequel les voyageurs se portent de plus en plus nombreux chaque année, diverses combinaisons de voyages circulaires à itinéraires fixes ou facultatifs, permettant de visiter à des prix réduits les parties les plus intéressantes de cette admirable région: la **Grande-Chartreuse,** les **Gorges de la Bourne,** les **Grands-Goulets,** les **Massifs d'Allevard** et des **Sept-Laux,** la **route de Briançon** et le **Massif du Pelvoux**, etc.

La nomenclature de ces voyages, avec prix et conditions, figure dans le *Livret-Guide P.-L.-M.* qui est mis en vente au prix de 40 centimes dans les principales gares de son réseau ou envoyé contre 75 centimes en timbres-poste adressés au Service de l'exploitation (Publicité), 20, boulevard Diderot, Paris.

BAINS DE MER DE LA MÉDITERRANÉE

Billets d'aller et retour valables 33 jours.

Billets individuels et billets collectifs (de famille).

Il est délivré, du 1er juin au 15 septembre de chaque année, des billets d'aller et retour de Bains de mer de 1re, 2e et 3e classe, à prix réduits, pour les stations balnéaires suivantes :

Agay, Aigues-Mortes, Antibes, Bandol, Beaulieu, Cannes, Golfe Juan-Vallauris, Hyères, La Ciotat, La Seyne-Tamaris-sur-Mer, Menton, Monaco, Monte-Carlo, Montpellier, Nice, Ollioules-Sanary, Saint-Raphaël, Toulon et **Villefranche-sur-Mer.**

Ces billets sont émis dans toutes les gares du réseau P.-L.-M. et doivent comporter un parcours minimum de 300 kilomètres aller et retour.

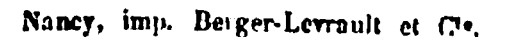
Prix : Le prix des billets est calculé d'après la distance totale, aller et retour, résultant de l'itinéraire choisi et d'après un barème faisant ressortir des réductions importantes pour les billets individuels; ces réductions peuvent s'élever à 50 p. 100 pour les billets de famille.

VOYAGES CIRCULAIRES A ITINÉRAIRES FIXES

Il est délivré, pendant toute l'année, dans les principales gares situées sur les itinéraires, des billets de voyages circulaires à itinéraires fixes, extrêmement variés, permettant de visiter à des prix très réduits en 1re, en 2e ou en 3e classe, les parties les plus intéressantes de la France (notamment l'**Auvergne**, la **Savoie**, le **Dauphiné**, la **Tarentaise**, la **Maurienne**, la **Provence**, les **Pyrénées**, l'**Italie**, la **Suisse**, l'**Autriche**, et la **Bavière**.

Arrêts facultatifs à toutes les gares de l'itinéraire.

La nomenclature de tous ces voyages, avec les prix et conditions, figure dans le *Livret-Guide P.-L.-M.* vendu au prix de 40 centimes dans les principales gares du réseau.


Nancy, imp. Berger-Levrault et Cie.



La prochaine séance aura lieu le mercredi 19 octobre 1898, à 9 heures du soir, au siège social, 28, rue Serpente-Danton.



JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

(RECONNUE ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 19 JUIN 1869)

Médaille d'argent aux Expositions universelles de 1878 et de 1889
Diplôme d'honneur aux Expositions de Venise, 1881, et de Bruxelles, 1897
GRAND PRIX A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE LYON, 1894

TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE

N° 9. — SEPTEMBRE 1898

SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ, 28, RUE SERPENTE-DANTON
(Hôtel des Sociétés savantes)

ON S'ABONNE A PARIS :
CHEZ BERGER-LEVRAULT ET Cie, ÉDITEURS, 5, RUE DES BEAUX-ARTS.
PRIX PAR AN : France : 12 fr. — Étranger : 15 fr.

Le Journal paraît par livraisons mensuelles

SOMMAIRE DU N° 9. — 10 SEPTEMBRE 1898.

Pages.

I. — La statistique agricole décennale de 1892 (*à suivre*), par M. Edmond Fléchey 289

II. — Les étrangers dans l'empire allemand, d'après le dernier dénombrement, par M. Paul Meuriot 301

III. — La dépopulation dans l'Orne (*à suivre*), par M. Arsène Dumont 306

IV. — Chronique de statistique judiciaire, par M. Em. Yvernès 318

LA PROCHAINE SÉANCE EST FIXÉE AU 19 OCTOBRE 1898

AVIS

Pour tout ce qui concerne la rédaction du Journal, les communications à la Société, les présentations de candidatures, les rectifications de noms, qualités et domiciles, s'adresser au SECRÉTAIRE GÉNÉRAL, visible chez lui, 21, rue de la Tour, le lundi, de midi à 5 heures.

Les livres, documents et journaux destinés à la Société doivent être adressés au siège social, 28, rue Serpente-Danton.

Pour le paiement ou le rachat des cotisations et l'acquisition des collections du Journal, s'adresser au TRÉSORIER, visible chez lui, 5, place des Ternes, le vendredi, de 5 heures et demie à 7 heures et généralement de midi à 1 heure.

Les abonnements au Journal sont reçus chez MM. Berger-Levrault et C[ie], 5, rue des Beaux-Arts, à Paris, et chez leurs correspondants en France et à l'étranger.

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS



N° 9. — SEPTEMBRE 1898.

I.

LA STATISTIQUE AGRICOLE DÉCENNALE DE 1892 (1).

Le Ministère de l'agriculture vient de faire paraître sous ce titre un volumineux document de 816 pages, composé de nombreux *Tableaux numériques* précédés eux-mêmes d'une *Introduction* très développée qui élucide lesdits tableaux au point de vue économique et en compare les résultats à ceux du passé, en France et à l'étranger. Il est accompagné d'un *Atlas* qui présente la répartition des faits relevés en 1882 et 1892, à l'aide de 2 diagrammes et de 62 cartes.

Ce travail fait suite à une série de publications du même genre concernant les années 1840, 1852, 1862 et 1882 (2). Ces publications qui, dès l'origine, se sont efforcées d'embrasser sous la forme numérique tous les aspects de la question agricole, ont paru généralement à dix ans de distance, d'où leur nom de *Statistiques agricoles décennales.* Elle ont constitué jusqu'en 1870 les seuls documents de statistique officielle que l'administration française ait portés à la connaissance du public. Nous devons cependant mentionner ici l'enquête agricole dite de 1866 qui, exécutée à l'aide de puissants moyens d'action, par de hautes personnalités déléguées sur place, dans les départements, pour recevoir les dépositions orales des intéressés, a donné naissance à 26 volumes que l'économiste a consultés longtemps avec fruit, mais surtout sur des points de détail, le rapport général qui résume l'œuvre dont il s'agit n'ayant pu parvenir à mesurer d'une manière complète et avec une précision suffisante les grands mouvements de la production agricole.

Seuls, avant la guerre, étaient connus du public les relevés approximatifs et

(1) La communication que nous avons faite à ce sujet à la Société de statistique de Paris dans les séances des 16 mars et 20 avril derniers a été analysée dans le *Journal officiel* (procès-verbaux desdites seances) et publiée sommairement dans l'*Agriculture nouvelle.* Nous la reproduisons ici en la complétant par de nouveaux renseignements et des tableaux explicatifs.

(2) Les événements de 1870-1871 n'ont pas permis de publier la *Statistique agricole décennale* de 1872.

définitifs de certaines récoltes, que l'on rencontrait depuis de longues années dans le *Moniteur* et les journaux spéciaux; mais les autres renseignements transmis à l'administration française (et ils étaient très nombreux) s'étaient accumulés dans les bureaux compétents, sans être utilisés, jusqu'en 1871. Depuis cette époque, sous l'empire de diverses circonstances, notamment sous l'action du régime parlementaire, le besoin d'informations précises s'imposa, les discussions législatives se multiplièrent, nécessitant l'étude de plus en plus serrée du jeu des intérêts économiques. En ce qui concerne les intérêts agricoles, nous rappellerons l'entrée en lice de nouveaux pays importateurs de céréales ou de bestiaux, les ravages du phylloxéra, qui permirent à des nations rivales de nous supplanter dans nos exportations, etc. Il importait donc que le pays fût éclairé le plus rapidement possible sur les ressources de la production agricole; à cet égard, le relevé statistique était précieux. Telle est l'origine de la *Statistique agricole annuelle*, exécutée d'abord dès 1872 par le service de la Statistique générale de France, puis en 1877 par le Bureau des subsistances qui avait préludé à cette tâche en faisant paraître, dans deux volumes spéciaux, les récoltes des céréales et des pommes de terre de 1815 à 1875 et le relevé des prix du froment depuis le commencement du siècle.

Les deux statistiques agricoles, émanées de sources différentes, ont paru simultanément pendant six ans, puis ne tardèrent pas à se fondre pour constituer en 1884 une seule publication, connue sous le nom de *Statistique agricole annuelle* et qui paraît régulièrement, depuis quatorze ans, un an environ après la récolte. Nous ne nous en occupons ici que parce qu'elle a été confondue quelquefois avec le volume de la *Statistique agricole décennale*. Nous nous bornerons à ajouter que, pour répondre à un besoin d'informations aussi rapides que possible, la *Statistique agricole annuelle* se compose de documents transmis par les préfets en bloc pour chaque département, d'après des cadres *ad hoc*. Cet intéressant recueil renferme, en outre, des communications consulaires sur les pays étrangers, des extraits des mouvements douaniers, des renseignements sur le marché de Paris, mais est forcément incomplet sur certains points qui demanderaient des recherches trop longues.

Tout autre est l'origine de la *Statistique agricole décennale*, ainsi que les procédés employés. Fondée sur l'influence de la loi des grands nombres, elle appuie ses résultats, qui embrassent tous les aspects de la question agricole, sur des millions d'observations. Il en résulte qu'elle constitue plutôt un travail de cabinet, forcément de longue haleine, mais qui rachète son défaut d'actualité, beaucoup plus apparent que réel, comme on le verra plus loin, par une analyse complète de tous les facteurs de la production agricole. Les millions d'observations sur lesquelles elle repose et qui déterminent sa valeur propre sont recueillies à l'origine dans chaque commune de France et représentent autant de réponses à 1 200 questions renfermées dans un cadre spécial dressé par le Ministère de l'agriculture. Récapitulés ensuite par les soins de 2 860 commissions cantonales, les renseignements parviennent enfin au service compétent chargé de les relever et de les calculer, puis de les publier définitivement en les groupant par département. Ces commissions cantonales fondées par décret du 1er juillet 1852, à part un certain nombre d'exceptions, n'ont pas survécu longtemps à la cause qui les avait fait naître, de telle sorte qu'il est devenu nécessaire de les réorganiser en grande partie en 1862, 1882 et 1892. Il serait à désirer que cette institution peu connue, et qui a rendu

cependant de sérieux services, pût fonctionner d'une manière permanente pour la grande utilité des travaux de statistique agricole. Il y a là un desideratum que nous ne pouvons que signaler, mais qui mériterait une étude approfondie.

Le dépouillement et le calcul des résultats transmis par les commissions cantonales, puis leur totalisatian et leur moyennage, pour obtenir les chiffres départementaux définitifs, constituent le travail de statisque officielle le plus considérable que nous connaissions en France. On ne peut en rapprocher comme importance que le relevé qui s'effectue actuellement par les soins de l'Office du travail chargé de dénombrer, au point de vue économique, la population active de chaque profession et qui porte sur les chiffres de toutes les communes. C'est l'application du système allemand et italien, qui consiste à centraliser, à l'aide d'une méthode et d'une direction uniques, les documents originaux en nombre considérable, au lieu de les recevoir en nombre beaucoup plus restreint, sous forme globale, agglomérés par des agents intermédiaires. Cette conception du travail statistique, parfaite en théorie, exige toutefois en pratique un temps considérable que ne peut abréger qu'en partie l'habileté des procédés. Nous ajouterons qu'elle entraîne des dépenses assez fortes dont les Parlements discutent trop souvent l'utilité, quoique étant les premiers à se servir des résultats obtenus.

Un coup d'œil rapide sur les principales dispositions auxquelles donne lieu l'élaboration des tableaux numériques de la *Statistique agricole décennale* permettra de se rendre compte du temps nécessaire pour sa publication. Les questionnaires cantonaux transmis au service compétent (et il a fallu plus de trois ans pour les obtenir) étaient relevés sur des tableaux de dépouillement. Il suffira de dire que ces tableaux, au nombre de 45 par département, représentaient 4 200 feuilles format grand aigle, renfermant chacune 26 réponses numériques pour chacun des 43 cantons d'un département moyen, réponses qu'il a fallu additionner et moyenner, sans compter un certain nombre de calculs à effectuer, les commissions n'en envoyant que les éléments. Un contrôle des résultats s'imposait ensuite. Il s'exerçait à l'aide de points de repère suggérés par l'expérience et de nombreux renseignements qu'il fallait rechercher jusque dans les chiffres des 36 000 communes de France, transmis également au service centralisateur à titre de renseignements complémentaires. De là des rectifications nombreuses jusqu'à la dernière heure.

Il y aurait lieu de mentionner encore la confection du questionnaire et des instructions aux présidents de commissions cantonales, la distribution de récompenses honorifiques aux membres les plus méritants desdites commissions, l'élaboration des éléments numériques de l'*Atlas* précédé d'une préface explicative élucidant la signification et la portée des diagrammes et des cartes, enfin l'*Introduction* intéressante de 400 pages qui élucide les *tableaux numériques*, etc., etc. On comprendra dès lors que la publication que nous allons analyser ait exigé cinq années. Il en a été de même pour la *Statistique agricole décennale de 1882*. Les précédentes, en 1840 et 1862, avaient demandé huit et six ans. On saisit maintenant la différence profonde qui distingue la *Statistique agricole annuelle* de la *Statistique décennale*.

Le volume dont nous allons analyser les principaux résultats s'ouvre par une liste nominative de croix d'officiers et de chevaliers du Mérite agricole décernées aux membres des commissions qui se sont le plus distingués dans l'exécution des travaux statistiques et auxquels ont été accordées en outre 1 200 médailles et 700

lettres de félicitations. C'est un hommage rendu à des travailleurs auxquels était demandé, à titre purement gracieux, un travail long et minutieux. 2 000 récompenses environ pour un personnel qu'on peut évaluer à près de 80 000 enquêteurs (2 par commune), la proportion n'a rien que de très normal. Vient ensuite l'*Introduction*. C'est la paraphrase économique des *Tableaux numériques* qui y font suite et qui constituent la statistique agricole proprement dite. Le volume se termine enfin par des documents numériques complémentaires et par les instructions administratives qui ont préludé à l'élaboration du travail. L'*Introduction* et les tableaux numériques se divisent en trois grandes parties distinctes, comme en 1882: *Cultures, Animaux, Économie rurale*. A chacune d'elles correspond un certain nombre de subdivisions concernant le relevé et le mouvement des facteurs si nombreux de la production agricole. On comprendra immédiatement l'intérêt de ces renseignements si nous ajoutons que, surtout dans l'*Introduction*, les renseignements ne concernent pas seulement 1892, mais aussi, dans la mesure du possible, les années antérieures et postérieures (certains tableaux remontent à plus de cinquante ans et s'étendent jusqu'à nos jours). D'autre part, les documents comparatifs étrangers ont été mis à contribution.

D'une manière générale, on peut dire que, dans les *Cultures*, ont été relevées numériquement ou étudiées la superficie et la production en quantité et valeur, sans compter d'autres renseignements supplémentaires; dans les *Animaux*, les existences, les naissances, les pertes, les poids brut et net, les produits divers, etc.; dans l'*Économie rurale*, la répartition de la propriété, de l'exploitation culturale et de la population des travailleurs, l'outillage agricole, les salaires, etc. C'est dans cet ordre que nous étudierons l'importance et le mouvement de tous ces éléments de productivité.

CULTURES.

Nous passerons d'abord en revue la répartition du territoire agricole, bien qu'à la limite extrême, la définition de ce territoire présente quelques difficultés. Quoi qu'il en soit, en 1892 comme en 1882, cette expression, territoire agricole, a été prise dans la plus large acception du mot. C'est dire qu'il renferme, en outre de la superficie cultivée, la superficie non cultivée (landes, etc...). Il diffère du territoire total en ce qu'il ne comprend ni le territoire non imposable (à part les forêts de l'État, promenades publiques, etc., qui ont un caractère agricole), ni la superficie bâtie, ni les voies de communication imposables.

Le territoire agricole ainsi défini présentait, en 1892, une superficie de 50 467 909 hectares, représentant les 95,47 p. 100 de la surface totale de la France. C'est par rapport à 1882 une diminution absolue de 122 807 hectares et proportionnelle de 0,24 p. 100 en dix ans. La partie non imposable du territoire ne se modifiant guère, on peut dire que ce mouvement est l'effet de l'empiétement léger mais continu sur le territoire agricole de la superficie bâtie et des voies de communication, surtout des chemins de fer. La surface de ceux-ci pouvant être calculée d'une façon au moins approximative, il devient possible d'obtenir par différence une indication sur la superficie de la propriété bâtie, chiffre qui n'a jamais été publié officiellement depuis le cadastre. Ce calcul avait fait l'objet d'une note dans la *Statistique agricole décennale de 1882*. Cette superficie avait été évaluée à cette époque à 368 751 hectares. Si on y ajoute la différence relevée plus haut et qu'on

en défalque l'augmentation superficielle due aux voies de fer (cause principale de cette différence), on obtient un chiffre de 388 500 hectares, représentant la surface de la propriété bâtie en 1892. Ce résultat nous paraît intéressant à signaler, à titre de simple indication, bien entendu.

Le territoire agricole se divise lui-même en deux parties bien distinctes : les superficies *cultivée* et *non cultivée*, la première représentant les 83,70 p. 100 du territoire total et la seconde les 11,77 p. 100. En voici la répartition en 1892 d'après le document officiel :

		Catégories du territoire.	Superficies en 1892.	Répartition et proportion.
		1° *Territoire agricole.*	Hectares.	P. 100.
Superficie cultivée.	Terres labourables.	Céréales	14 827 085	28,06
		Grains autres que les céréales	319 705	0,60
		Pommes de terre	1 474 144	2,68
		Autres tubercules et racines pour l'alimentation humaine	128 238	0,24
		Cultures industrielles	531 508	1,00
		Cultures fourragères (1)	4 736 394	9,08
		Jardins potagers et maraîchers	386 827	0,73
		Jachères	3 367 518	6,37
		Terres labourables (assolées)	25 771 419	48,76
		Vignes	1 800 489	3,40
		Prés naturels	4 402 836	8,33
		Herbages pâturés (2)	1 810 608	3,42
		Bois et forêts	9 521 568	18,03
		Cultures arborescentes, etc.	934 800	1,76
		Cultures permanentes non assolées	18 470 301	34,94
		Totaux de la superficie cultivée	44 241 720	83,70
Superficie non cultivée.		Landes, pâtis, bruyères	3 898 530	7,37
		Terrains rocheux et montagneux, incultes	1 972 994	3,73
		Terrains marécageux	316 373	0,60
		Tourbières	38 292	0,07
		Totaux de la superficie non cultivée	6 226 189	11.77
		Totaux du territoire agricole	50 467 909	95,47
		2° *Territoire non agricole*	2 389 290	4,53
		Totaux généraux du territoire	52 857 199	100,00

Nous traiterons immédiatement de la superficie non cultivée pour aborder ensuite d'une façon moins sommaire l'étude de la superficie cultivée.

Superficie non cultivée. — Elle se compose principalement, comme on peut le voir dans le tableau ci-dessus, des landes, pâtis, bruyères et des terres incultes qui en représentent la plus grande partie. Cette surface accuse, par rapport à 1882, une diminution de 26 348 hectares, chiffre qui paraît sans importance, mais dont la signification a plus d'intérêt qu'on ne le croirait d'abord, si on étudie dans le dé-

(1) Non compris les cultures dérobées.

(2) Y compris les herbages alpestres.

tail le mouvement de ce genre de superficies de 1882 à 1892. Cette diminution de 26 000 hectares correspond en effet à une diminution de plus de 113 000 hectares dans 70 départements, insuffisamment compensée par une augmentation de 87 000 hectares environ dans une quinzaine de départements, tous viticoles. On peut en inférer que cette dernière surface représente des terres à vigne laissées définitivement en friche en 1892, qui sont venues grossir le chiffre des terres incultes, lesquelles, d'autre part, ont diminué dans la majorité des départements.

La partie de ces terres susceptible d'être mise en culture devient, d'ailleurs, de plus en plus restreinte. C'est le cas de rappeler que cette superficie a été réduite depuis 50 ans de plus du tiers. De plus de 9 millions d'hectares en 1840 et ramenée maintenant à un peu plus de 6 millions, elle a dû sa diminution successive à la mise en valeur des biens communaux, des landes de Gascogne, des terres vaines et vagues de la Bretagne, de la Sologne, etc.

Superficie cultivée. — Passant maintenant à la superficie cultivée, nous relèverons d'abord les deux grandes divisions des *terres labourables* (y compris les jachères) et des *cultures* à caractère *permanent,* telles que les vignes, les prés, les bois, etc. Si la superficie cultivée occupe à elle seule les 83,70 p. 100 du territoire total, c'est à la proportion considérable des terres labourables qu'elle le doit: 48,76 p. 100.

On voit dans le tableau ci-dessus que, dans le détail, ce sont les céréales qui occupent de beaucoup la superficie la plus étendue, 28,06 p. 100 du territoire total. C'est plus de la moitié des terres labourables et près du tiers de la superficie totale. Viennent ensuite les cultures fourragères assolées et non assolées dont l'ensemble représente les 21 p. 100 du territoire : les bois et forêts 18,03 p. 100, les jachères 6,37 p. 100, les cultures potagères et maraîchères et les vignes n'occupant que des surfaces relativement restreintes. Nous dirons immédiatement que les jachères continuent à décroître. Depuis un demi-siècle les progrès de la culture ont permis de réduire de moitié leur surface; certains départements, surtout dans la région du Nord, ne présentent plus que des chiffres absolument insignifiants à cet égard.

L'étude, dans le détail, du tableau ci-dessus fait ressortir que dans 55 départements le rapport de la superficie cultivée ou territoire total est au-dessus de la moyenne, 83,70 p. 100, tandis qu'il reste au-dessous dans 32 seulement.

39 départements dépassent la proportion de 90 p. 100. On doit citer en tête Seine-et-Marne, Eure-et-Loir, Seine-Inférieure, Meuse, Marne, Haute-Marne, Oise, Cher, Mayenne. N'atteignent pas, au contraire, la proportion de 70 p. 100, 16 départements dont la plupart appartiennent à des régions montagneuses, comme les Alpes, les Pyrénées, la Savoie, et enfin la Seine, en raison de l'énorme proportion de la propriété bâtie.

Passant maintenant en revue les diverses cultures, nous étudierons d'abord la production des céréales et particulièrement celle du blé.

Céréales. — Sur 14 827 085 hectares qu'occupaient les céréales en 1892, le froment comprenait à lui seul 7 166 459 hectares. C'est une diminution par rapport à 1882 de 24 700 hectares. Une remarque est à faire, c'est que les départements au nord de la Loire présentent une diminution plus considérable encore. Toutefois, cette diminution se trouve en partie compensée par des augmentations dans les départements viticoles du Centre et du Midi qui, sur certains points, ont cru devoir

modifier de 1882 à 1892 leurs cultures en convertissant en partie leurs vignes en terres à blé.

En ce qui concerne la quantité de blé récoltée et la valeur de la production, le document que nous analysons fait ressortir avec raison l'intérêt qu'il y a à substituer à des chiffres comparatifs annuels, qui peuvent présenter un caractère accidentel, des moyennes annuelles prises sur des périodes successives de temps (10 ans par exemple), au moins dans la mesure du possible. Négligeant dès lors les renseignements des années 1882 et 1892, il constate que la production moyenne annuelle du froment, de 1886 à 1895, est de 107 114 000 hectol. contre 101 690 000 hectol. de 1876 à 1885, valant 1 885 206 000 fr. (1886-1895), contre 2 176 185 000 fr. (1876-1885). Immédiatement, de cette comparaison se dégagent les deux faits suivants : augmentation du rendement, diminution des prix, le premier mouvement étant d'ailleurs inférieur au second comme importance. Il est vrai de dire que l'année 1891, qui entre en ligne dans le calcul de la seconde période de temps considérée, est une année d'une faiblesse exceptionnelle (77 265 000 hectolitres) comme on n'en avait pas vu depuis plus de 30 ans, sinon en 1870, de même que la valeur moyenne annuelle de la récolte dans cette période subit les effets de l'abaissement continu des prix de l'hectolitre jusqu'en 1895, année qui présente avec 1851 les plus bas prix du siècle. On en aura la preuve dans un tableau des plus intéressants qui relève le prix annuel du froment en France de 1756 à 1895 (voir *Introduction*, p. 109). Les limites de cet article ne nous permettent que de le signaler. Un autre tableau, page 112, fournit la production, le commerce et la consommation du blé en France de 1831 à 1891, c'est-à-dire pendant 60 ans. Sont calculés ensuite par périodes de 10 ans les chiffres moyens annuels que, vu leur intérêt exceptionnel, nous croyons devoir donner ici.

Périodes.		Moyennes annuelles périodiques. Superficies.	Production indigène.	Excédents d'importation.	Quantité mise à la disposition de la consommation.
		Hectares.	Milliers d'hectolitres.		
1831-1841		5 353 841	68 436	478	68 914
1842-1851		5 846 919	81 041	569	81 611
1852-1861		6 500 448	88 986	1 950	90 936
1862-1871 (1)		6 887 794	98 339	3 274	101 613
1872-1881		6 904 503	100 295	10 660	110 955
1882-1891		6 847 792	107 096	15 015	122 111
1831-1891	Augmentations		38 660	14 537	53 197
	Accroissements		56,55 %	3 041,21 %	77,25 %

On remarquera d'abord la confirmation du chiffre moyen de la récolte de froment cité plus haut pour la période 1886-1895, 107 114 000. On peut voir en effet, dans le tableau ci-dessus, que le renseignement analogue pour 1882-1891 donne 107 096 000 hectolitres ; le chiffre subit en effet l'influence de la néfaste année 1891. Si on élimine cette année du calcul, on obtient comme résultat moyen

(1) Non compris 1870.

annuel une récolte de 110 millions d'hectolitres qui nous paraît être actuellement la base sur laquelle on peut raisonnablement tabler pour les calculs de la consommation annuelle en blé. Il n'en est pas moins vrai que nous restons donc annuellement tributaires de l'étranger environ pour une dizaine de millions d'hectolitres de blé. C'est que si depuis 60 ans la consommation s'est accrue de 53 millions, on relève une augmentation pour la consommation individuelle de plus de 1 hectolitre, l'habitant de 1882-1891 consommant par an 2,69 hectol. de froment, tandis que celui de 1831-1841 n'en consommait, toujours en moyenne, bien entendu, que 1,64 hectol., le pain de sarrasin et les châtaignes constituant encore à cette époque un élément important d'alimentation.

Les départements qui cultivent le plus de céréales sont Eure-et-Loir, Ille-et-Vilaine, Mayenne, Côtes-du-Nord, Somme, Pas-de-Calais, Seine-et-Marne, et exceptionnellement au sud Tarn-et-Garonne. C'est dans le Midi et dans le Sud-Est que les céréales sont le moins cultivées.

Un mot maintenant sur la production et le commerce du froment dans le monde. Évaluée d'après les documents officiels à 612 millions de quintaux métriques en 1888, la récolte du blé dans le monde s'élevait en 1896 à près de 632 millions ainsi répartis : Europe, 395 millions; Amérique, 150 millions; Asie, 71 millions; Afrique, 10 millions 1/2; Australie, 6 millions. Si les augmentations l'emportent finalement, on rencontre cependant quelques diminutions, presque toutes en Europe, notamment dans le Royaume-Uni. Au point de vue des augmentations, il y a lieu de signaler en Europe les provinces danubiennes et, hors d'Europe, la République Argentine, les États-Unis, le Canada dont la production tend à augmenter, celle de l'Inde anglaise et de l'Australie tendant, au contraire, à diminuer.

On sait que les pays importateurs de blé sont représentés par l'Europe, moins la Russie, l'Autriche et les pays danubiens, tandis que ces dernières régions et tous les pays extra-européens sont exportateurs. En résumé, les totaux des excédents moyens annuels d'exportation balancent à peu près les totaux moyens annuels d'importation dont ils constituent la contre-partie; mais la répartition des éléments de ces totaux est influencée par les mouvements, particuliers à chaque pays, de la superficie emblavée et de la consommation, et aussi par l'activité des échanges. On voit la complexité de ces divers facteurs dont l'influence finale se fait sentir sur les prix.

Aussi parcourra-t-on avec intérêt les 20 pages que consacre au commerce du blé dans le monde le document que nous analysons. Ne pouvant reproduire ici les tableaux d'importation et d'exportation qui portent sur 9 années et 26 pays, nous nous contenterons de reproduire le relevé, pour la même période de temps, de la production annuelle du blé dans ces divers pays. (Voir le tableau, page 297.)

Nous rappellerons enfin que l'époque de la moisson s'échelonne dans le monde du mois de janvier au mois de décembre de la manière suivante :

Janvier. — Australie, Nouvelle-Zélande, Chili, République Argentine.

Février et *mars.* — Indes britanniques et Haute-Égypte.

Avril. — Mexique, Égypte, Turquie d'Asie, Perse, Syrie, Asie Mineure, Cuba.

Mai. — Afrique septentrionale, Asie centrale, Chine, Japon, Texas et Floride.

Juin. — Californie, Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Orégon, Louisiane, Alabama, Géorgie, Kansas, Colorado, Missouri.

Production du blé dans le monde (1).

(En milliers de quintaux métriques.)

DÉSIGNATION DES PAYS.	1896.	1895.	1894.	1893.	1892.	1891.	1890.	1889.	1888.
EUROPE.									
France	89 216	89 434	90 543	73 272	81 963	58 108	87 486	81 052	73 886
Russie et Pologne	78 336	87 040	96 266	103 465	74 289	47 720	59 340	56 206	86 322
Caucase et Sibérie	19 584	22 818	24 915	19 371	18 779	13 056	15 232	17 680	17 680
Hongrie	38 080	39 307	39 660	43 753	38 685	37 407	39 958	23 614	36 087
Croatie et Slavonie	2 176	2 391	2 446	2 167	1 863	1 739	1 741	1 632	1 632
Autriche	9 792	10 936	12 878	11 611	13 513	10 710	12 329	10 218	13 670
Italie	36 557	31 117	32 205	35 636	30 529	37 570	31 651	27 281	27 489
Allemagne	27 200	28 108	30 151	29 977	31 661	23 350	28 316	23 747	25 287
Espagne	19 584	28 721	28 906	23 392	20 476	20 831	21 699	20 576	18 705
Portugal	1 523	1 850	1 523	1 632	1 898	1 741	2 320	2 213	1 871
Roumanie	19 584	18 061	11 494	15 850	16 860	12 786	14 144	11 972	14 259
Bulgarie	10 880	8 704	7 072	9 999	11 015	10 456	6 785	6 800	8 225
Roumélie orientale	1 523	1 088	696	816	1 306	1 295	1 277	816	1 088
Serbie	2 176	2 393	2 176	2 720	3 025	2 176	1 901	1 645	2 246
Herzégovine et Bosnie	1 088	653	435	544	522	490	435	273	544
Turquie d'Europe	9 792	9 248	6 963	7 616	6 528	8 160	7 481	8 978	8 230
Grèce	1 306	1 088	1 262	1 901	1 066	1 497	1 875	1 458	1 360
Royaume-Uni	15 232	10 412	16 511	13 818	16 531	20 330	20 670	20 640	20 282
Belgique	5 440	4 896	5 168	4 748	5 470	4 232	5 161	5 087	2 240
Hollande	1 523	1 414	1 401	1 497	1 686	1 271	1 497	1 645	1 136
Suisse	1 303	1 523	1 284	979	870	707	816	853	764
Suède	1 306	1 001	1 177	1 060	1 138	1 197	1 040	892	1 001
Danemark	1 088	1 158	1 088	1 182	1 299	1 227	1 066	1 281	994
Norvège	109	109	98	113	109	108	109	101	118
Chypre, Malte, etc.	652	609	544	435	479	528	514	514	514
TOTAL de l'Europe	395 053	404 109	416 880	407 637	381 555	318 690	367 816	327 240	365 660
AMÉRIQUE.									
États-Unis	115 328	127 024	125 192	107 747	140 339	166 403	108 600	138 415	112 847
Canada	10 889	15 463	11 561	11 246	13 104	15 160	10 475	8 432	8 979
Mexique	2 176	3 264	4 131	3 308	2 763	2 611	2 829	2 720	2 176
République Argentine	15 232	13 600	15 776	23 936	15 069	10 010	8 921	8 704	6 528
Chili	4 352	4 787	3 765	4 352	4 896	5 277	3 917	5 211	5 410
Uruguay	2 176	2 720	2 528	1 531	936	979	1 083	544	816
TOTAL de l'Amérique	150 144	166 858	162 956	152 120	177 107	200 440	135 830	159 026	136 786
ASIE.									
Inde	48 307	62 207	67 020	71 808	56 206	74 611	61 363	58 099	72 004
Turquie d'Asie	11 968	12 512	11 533	12 240	13 328	11 696	11 968	10 064	9 248
Perse	5 440	5 005	5 114	5 168	5 048	5 575	5 934	5 984	6 256
Japon	4 352	4 570	3 808	4 080	4 250	4 080	3 808	4 080	3 808
TOTAL de l'Asie	70 067	84 294	87 475	93 296	78 862	93 162	83 123	78 227	91 316
AFRIQUE.									
Algérie	4 787	6 256	8 456	3 808	5 288	6 963	7 725	6 441	5 986
Tunisie	1 523	2 176	2 666	1 088	1 088	1 893	1 904	1 088	1 088
Égypte	3 264	2 176	1 958	2 720	2 242	2 992	2 720	2 176	3 808
Le Cap	871	979	1 360	1 088	762	951	1 088	816	816
TOTAL de l'Afrique	10 445	11 587	14 440	8 701	9 375	12 799	13 437	10 521	11 698
AUSTRALIE	6 093	6 614	8 626	11 045	11 228	9 884	8 748	10 576	6 745
TOTAL GÉNÉRAL	631 802	673 492	690 377	672 802	658 127	637 975	608 984	585 590	612 205

RÉCOLTE MOYENNE ANNUELLE 1888-1896. . . . 641 262 000 quintaux métriques.

Juillet. — Roumanie, Bulgarie, Hongrie, Autriche, France, Russie méridionale, Nebraska, Minnesota, Nouvelle-Angleterre, Haut-Canada.

Août. — Angleterre, Belgique, Hollande, Allemagne, Danemark, Pologne, Dakota du Nord, Bas-Canada, Manitoba, Colombie.

(1) Les chiffres ont été puisés dans les documents officiels étrangers et principalement dans les suivants : *Statistical abstract*, paru à Londres en 1896, et *Production of the principal agricultural products of the World*, paru à Washington en 1893. Outre les conversions des poids et mesures pour les pays étrangers, le blé a été converti en quintaux sur le pied de 76 kilogr. l'hectolitre et la farine à raison de 70 kilogr. par quintal de blé.



Septembre. — Canada septentrional, Écosse, Suède, Norvège.
Octobre. — Russie septentrionale.
Novembre. — Pérou et Afrique méridionale.
Décembre. — Birmanie.

Pour les céréales autres que le blé, nous nous contenterons de dire que la production de l'avoine en France a seule augmenté de 1862 à 1892, près de 20 millions d'hectolitres en trente ans. Le méteil, le seigle, ont continué à diminuer, l'orge également, mais dans une proportion minime. Tous les prix se sont, d'ailleurs, abaissés de telle sorte qu'en résumé on trouve que la valeur moyenne annuelle produite par les grains des céréales de 1886 à 1895 est inférieure de 546 millions de francs au chiffre correspondant de la période décennale précédente.

Grains autres que les céréales. Produits maraîchers. — Les pommes de terre et les racines destinées à l'alimentation humaine (carottes, navets, etc.) ont vu s'augmenter leur superficie cultivée et aussi leur valeur totale de production, effet dû, pour les pommes de terre, à un accroissement notable de production, les prix moyens s'étant, au contraire, légèrement abaissés. Nous croyons devoir citer à ce propos le nom du regretté Aimé Girard, membre de l'Académie des sciences, dont les travaux sur la *Richter's Imperator* ont contribué à développer, depuis quinze ans, la richesse de notre principale solanée.

Les haricots, féveroles, fèves, lentilles, et la petite culture maraîchère tendent à occuper une superficie moindre. Le document analysé fait observer avec raison que ce mouvement peut être attribué en partie à l'augmentation de la superficie bâtie dans la banlieue des grandes villes. Mentionnons d'autre part, en ce qui concerne les jardins de vente, l'intensité croissante de leur rendement, qui permet d'obtenir les mêmes résultats sur une surface moindre.

Pour la première fois, la *Statistique agricole décennale* de 1892 distingue leur production, suivant qu'il s'agit de légumes, de fruits ou de fleurs. Elle s'élève annuellement au total à près de 300 millions de francs, dont 37 millions pour les cultures spéciales florales et d'ornementation qui ont pris, depuis une dizaine d'années, une grande extension.

Cultures industrielles. — On sait la diminution des cultures oléagineuses, textiles et tinctoriales depuis l'usage de plus en plus répandu des huiles et essences minérales, des graines d'arachides, des couleurs d'aniline, la diminution de la navigation à voiles et l'emploi des tissus de coton et des câbles en fer. C'est pour porter en partie remède à cette situation que la loi du 13 janvier 1892 a accordé des primes à la culture du lin et du chanvre. La surface de la culture primée devait d'abord ne pas dépasser 25 ares ; ce chiffre a été réduit postérieurement à 10 ares, comme représentant plus fidèlement la culture de famille.

La production du tabac tend de son côté à augmenter, mais c'est toujours celle de la betterave à sucre qui vient compenser et au delà la perte des autres cultures industrielles, grâce au perfectionnement de l'outillage, à l'extension du procédé de la diffusion et aux lois sur la matière. On sait que cette culture ne se rencontre dans le Midi qu'à l'état d'exception, répandue qu'elle est surtout dans les régions du Nord et des environs de Paris. En résumé, la France vient au second rang des pays d'Europe comme importance de production, après l'Allemagne. Elle est, comme sa rivale, exportatrice de sucre de betterave. L'avilissement des prix par suite de la concurrence a motivé la création de primes d'exportation

devenues nécessaires pour lutter à armes égales. C'est à ce besoin qu'a répondu la loi récente du 7 avril 1897.

Quant aux cultures fruitières, l'augmentation de leur production est générale, mais particulièrement en ce qui concerne les pommiers, les pruniers et les cerisiers, dont la culture se répand un peu partout. A citer encore les pépinières et oseraies dont l'importance, inconnue jusqu'alors, représente un ensemble de plus de 11 000 hectares avec une production annuelle de près de 13 millions de francs.

Cultures fourragères. — Elles se divisent en cultures assolées (racines pour les animaux, fourrages annuels et prairies artificielles) et cultures non assolées (prés naturels et herbages pâturés). Leur ensemble occupait, en 1892, 11 007 000 hectares, dont la plus grande partie, 9 540 000, consistait en prairies artificielles, prés naturels et herbages, les racines fourragères et les fourrages annuels représentant le reste. Ces dernières cultures ont pris, depuis trente ans surtout, une extension considérable. De 340 000 hectares en 1840, leur superficie atteignait en 1892 plus de 1 250 000 hectares. Les prairies artificielles et les prés et herbages présentent des taux d'accroissement moins élevés, mais d'importance absolue plus grande. C'est ainsi qu'il ressort de la comparaison des chiffres des *statistiques agricoles décennales* que les 9 540 000 hectares occupés en 1892 par ces cultures correspondent à 5 774 000 hectares en 1840, 7 794 000 hectares en 1862 et 9 076 000 hectares en 1882. En dix ans seulement, les prairies artificielles ont gagné 92 000 hectares, les prés naturels 277 000 et les herbages pâturés 95 000 hectares.

En ce qui concerne la marche dans le temps de la production et de la valeur de l'ensemble des cultures fourragères, il n'est pas possible de se servir, comme pour les céréales, de moyennes annuelles périodiques, les éléments annuels faisant défaut. On est donc obligé de se contenter des renseignements fournis par les statistiques agricoles décennales. Si l'on néglige les herbages alpestres, à valeur et à production très restreintes et que ne relèvent pas les premières publications, on reconnaît que la valeur de la production s'est élevée en 1892 à 2 631 millions de francs contre 2 317 millions en 1882, tandis que la production totale était réciproquement de 45 800 000 et 47 100 000 quintaux métriques. C'est dire qu'il paraît y avoir eu diminution de rendement et augmentation de valeur, si l'on en juge d'après les seuls chiffres extrêmes de la période 1882-1892. Mais l'année 1892 a été notablement inférieure à une année normale. Le fait est reconnu sans avoir pu être mesuré complètement. La *Statistique agricole décennale* de 1892 fait à ce propos l'observation suivante dans son introduction : « Si l'on admet que dans les années de récolte déficitaire l'augmentation des prix compense à peu près le déficit des rendements, on doit conclure, puisque la valeur de la production a augmenté de 13,57 p. 100, que dans cette période décennale la masse des fourrages créés en vue de la nourriture du bétail a dû s'accroître d'environ 14 p. 100. »

Vignes. — La superficie plantée en vignes aurait diminué, de 1882 à 1892, de 396 300 hectares. Il est nécessaire d'ajouter que cette période correspond à la phase la plus critique de la crise phylloxérique. La production de 1892, 29 038 000 hectolitres, est à peu près celle d'une année moyenne, si on considère les quinze dernières années; mais elle a précédé la magnifique récolte de 1893 qui a donné 50 millions d'hectolitres. Le vignoble se reconstitue du reste tous les jours et une

bonne partie de la diminution superficielle provient de terres laissées définitivement en friche, et improductives depuis un certain temps déjà. Nous avons fait remarquer plus haut que cette diminution se traduisait par une augmentation de la superficie non cultivée dans une quinzaine de départements.

Un effet assez curieux à constater, c'est que, dans les vignes pleines, l'écartement des pieds est plus considérable de beaucoup en 1892 qu'en 1882. Il paraît en effet que les traitements divers auxquels est soumise la vigne, sur une surface déterminée, produisent leur effet maximum quand le nombre de pieds est restreint. De là une cause peu connue de diminution de production qu'il nous a paru utile de signaler.

Bois et forêts. — La superficie occupée a augmenté en 10 ans de 66 000 hectares, et la production ligneuse de 2 517 000 mètres cubes. Elle était évaluée en 1892 à 27 587 000 mètres cubes, dont 7 513 000 produits par les bois soumis au régime forestier (appartenant à l'État, à la majorité des communes et aux établissements publics) et 20 074 000 mètres pour les bois non soumis (bois des particuliers et du restant des communes). L'augmentation de superficie constatée plus haut est la résultante d'un mouvement de diminution de la surface occupée par les bois autres que ceux de l'État, auquel correspond une augmentation plus notable de ces derniers provenant en partie des achats faits pour les périmètres de reboisement en montagne. Un détail à relever, c'est l'accroissement considérable de surface des futaies aux dépens des taillis dans les bois des particuliers. La production ligneuse et les sous-produits étaient évalués dans leur ensemble à 289 553 000 fr. pour 1892. C'est, par rapport à 1882, une diminution de 14 p. 100, correspondant à une baisse générale des produits, bien connue, pendant cette période.

Valeur totale de la production végétale. — Le relevé des éléments de cette production, tels que les fournit la *Statistique agricole décennale* de 1892, à la fin du chapitre *Cultures*, c'est-à-dire en rapprochant, pour les seuls éléments directement comparables, les deux années extrêmes de la période 1882-1892, fait ressortir que de 10 milliards et demi en 1882, la valeur brute de cette production serait d'environ 10 milliards en 1892. C'est une différence de 500 millions de francs en nombre rond, qui répond à une série d'augmentations et de diminutions sur lesquelles s'exprime de la manière suivante le document analysé : « Pour les céréales, les vignes et les graines alimentaires autres que les céréales, la diminution atteint 995 millions, soit 1 milliard en nombre rond. Les cultures fourragères de toutes sortes viennent atténuer le déficit pour une somme de 347 millions et les cultures arborescentes (fruitières) pour 148 millions de francs. Les cultures industrielles et la pomme de terre ont donné une augmentation de 26 millions. »

Quoi qu'il en soit, la différence de 500 millions citée ci-dessus devient de 865 millions, si on tient compte de la valeur de l'ensemble des facteurs de la production végétale aux deux époques. En voici la répartition. (Voir p. 301.)

Il est vrai de dire que si des valeurs moyennes annuelles avaient pu être prises sur l'ensemble des années des deux périodes successives 1876-1885, 1886-1895, la perte constatée pour le producteur serait probablement atténuée. C'est ainsi que, du chef des céréales seulement pour lesquelles ce procédé peut être employé, ainsi que le fait ressortir avec raison la *Statistique agricole décennale* de 1892, la différence en moins constatée dans la valeur de la production en grains des années

Désignation des cultures.		Produit brut végétal. 1882.	Produit brut végétal. 1892.
		Millions de francs.	
Céréales .	Grains	4 081	3 354
	Pailles	1 294	1 313
Grains alimentaires		148	94
Pommes de terre		648	670
Fourrages et racines		1 291	1 509
Prairies et herbages		1 036	1 237
Cultures industrielles. . . .		369	373
Vignes.		1 137	905
Horticulture, vergers. . . .		1 138	867
Bois et forêts		334	289
Totaux . . .		11 476	10 611

1882 et 1892, qui est de 727 millions, se trouve ramenée à 546 millions de francs, d'où une perte en moins de 175 millions de francs.

Il y a lieu de déduire maintenant des chiffres du tableau ci-dessus la valeur des grains et graines réservés pour les semences (483 millions en 1892) ainsi que celle des graines, pailles et fourrages consommés par le bétail dont on retrouvera la valeur dans la production animale (4 milliards en nombres ronds). De ce fait, les totaux respectifs de 1882 et de 1892, mentionnés ci-dessus, deviennent 7 090 et 6 176 millions de francs qui représentent le montant réel, aux deux époques, de la valeur de la production végétale brute.

(*A suivre.*) FLÉCHEY.

Légion d'honneur.

Par décret du 26 août 1898, M. HENNEQUIN (Félicien-Louis-Joseph), chef de bureau au Ministère de l'Intérieur, a été promu au grade d'officier.

II.

LES ÉTRANGERS DANS L'EMPIRE ALLEMAND, D'APRÈS LE DERNIER DÉNOMBREMENT (1).

La population étrangère de l'empire allemand est loin d'être considérable, à coup sûr, puisque sa proportion n'est encore que de 0,93 p. 100 habitants du total, tandis qu'elle est en Belgique de 2,80, en France de 2,97 et en Suisse de 7,7 p. 100. Mais ce serait une grosse erreur de croire que le nombre des étrangers n'augmente pas avec la population de l'empire; il augmente, au contraire, et sensiblement, comme nous allons voir.

(1) D'après les *Vierteljahreshefte zur Statistik des deutschen Reichs*, 1898, I.

En décembre 1871, la population étrangère de l'empire s'élevait à 206 755 personnes; or, le dernier dénombrement (2 décembre 1895) a donné un total de 486 190 étrangers, soit un accroissement de 135,2 p. 100, dans l'espace de moins d'un quart de siècle. En France, le nombre des étrangers a augmenté de 38 p. 100 seulement de 1871 à 1896, passant de 740 600 à 1 027 491 (1). Mais si la progression de la population étrangère de l'empire allemand est très notable, elle a cependant suivi une marche constante depuis 1871. Ainsi, de 1871 à 1875, il y a une augmentation très forte, de plus de 80 000 personnes, qui porte le total des étrangers à 290 800. Mais, en 1880, ce chiffre recule à 276 000, puis, cinq ans après, nous le trouvons à 372 810, en augmentation de près de 100 000 sur le dénombrement précédent. Enfin, dans les deux dernières périodes quinquennales (1886-1890, 1891-1895), la population étrangère a augmenté d'une somme à peu près identique, 58 500 et 53 000, en chiffres ronds. Quant à la proportion des étrangers à la population de l'empire, elle n'a fait, bien entendu, qu'augmenter: de 5,04 p. 1 000 habitants en 1871, elle passe à 7,96 en 1885 et atteint 9,30 en 1895.

En France, comme du reste dans la plupart des États, on peut observer que l'accroissement de la population étrangère coïncide avec celui de la population urbaine ; chez nous, par exemple, le taux maximum d'augmentation est donné, de part et d'autre, par la période 1876-1881. Mais, en Allemagne, cette remarque ne paraît pas aussi juste. Ainsi, la période 1881-1885 est celle où la population urbaine de l'empire allemand a le moins augmenté ; or, cette période a vu précisément, comme nous venons de le montrer, l'accroissement le plus important de la population étrangère. Mais il faut observer que, durant ce même laps de temps, l'émigration d'outre-mer a été la plus considérable qu'on ait jamais vue : elle a atteint, en effet, de 1886 à 1890, un total de 837 000 personnes, tandis que les chiffres les plus élevés des autres périodes quinquennales ne dépassent pas 480 000. Ne peut-on pas supposer que les vides produits par cet exode extraordinaire ont été, en partie, compensés par un afflux plus considérable d'étrangers? Et ce qui nous confirme dans cette opinion, c'est que dans cette même période 1881-1885, le nombre des sujets russes a beaucoup augmenté (il s'éleva de 15 000 à 26 400); or, on sait que de nombreux Polonais viennent dans les provinces de Prusse combler les vides que fait dans ces régions l'émigration rurale. Au contraire, de 1886 à 1890, le nombre des Russes diminue, et nous les trouvons, en 1895, au même total qu'en 1880.

Mais si, dans l'empire allemand, l'accroissement de la population étrangère n'est pas en rapport direct avec celui de la population urbaine, les deux éléments n'en ont pas moins ici, comme partout, une étroite connexion, et c'est parmi les populations urbaines que se rencontrent, en général, les plus forts contingents d'étrangers. Dans un récent travail publié ici même (2), nous avons eu l'occasion de montrer quelles relations existent entre le mouvement des migrations internes et la population urbaine dans les trois grandes régions de l'empire, l'Ouest, le Sud, l'Est. De même, dans ces régions, nous pouvons constater une correspondance certaine entre le taux de la population urbaine et celui des étrangers. Par exemple, l'Ouest

(1) Ce chiffre est en diminution sur celui de 1891 : 1 130 200. Mais on sait que les naturalisations sont devenues nombreuses depuis la loi du 26 juin 1889.

(2) Voir *Journal de la Société de statistique de Paris*, mai 1898, page 164.

qui renferme la plus forte proportion de population urbaine, possède à lui seul plus de 195 000 étrangers, soit 40,3 p. 100 du total. La région de l'Est, au contraire, n'en contient que 25,8 p. 100, malgré la présence de nombreux étrangers à Berlin, à Hambourg, dans la Silésie et le Schleswig-Holstein. La population étrangère de l'Est est inférieure à celle du Sud, qui renferme 33,9 p. 100 du total; mais il faut noter que, si le Sud a une population inférieure aux autres parties de l'empire, toutes ses régions (à l'exception de la Hesse-Darmstadt et du petit Hohenzollern) sont des pays frontières. De plus, l'Alsace-Lorraine a une population étrangère d'un caractère particulier, car d'assez nombreux habitants y gardent leur nationalité française, et on ne peut pas cependant les considérer comme des étrangers à titre normal. En réalité, la population étrangère se développe là où se développe le plus la population urbaine. Si l'on compare la population étrangère de l'empire en 1871 et en 1895, on peut voir que son taux le plus élevé et son augmentation la plus notable se trouvent dans les régions de forte population urbaine. La proportion de l'accroissement global des étrangers dans l'empire a été, comme nous avons dit plus haut, de 135,2 p. 100 de 1871 à 1895; or (en laissant de côté les petits États et l'Alsace-Lorraine) cette proportion est de beaucoup dépassée par le Brandebourg, la Saxe royale, la Westphalie, pays de populations urbaines et d'immigration. Et si la Prusse rhénane et Hambourg demeurent au-dessous de la moyenne, cela tient sans doute à leur forte natalité. Quant aux pays d'émigration, Prusse orientale et occidentale, Wurtemberg, etc., l'augmentation de leurs contingents étrangers est bien inférieure; même, dans le Mecklembourg, il y a diminution. Enfin, ce qui montre bien que la population étrangère est en rapport avec la population urbaine, c'est que c'est dans l'Ouest que les étrangers ont le plus augmenté depuis 1871. A cette date, la population étrangère était respectivement, pour l'Ouest, le Sud et l'Est, de 71 816, 78 604 et 56 330 personnes; en d'autres termes, sur 100 étrangers du total, l'Ouest en renfermait 34,7, le Sud 38 et l'Est 27,3. Aujourd'hui on compte : dans l'Ouest, 195 524 étrangers; dans le Sud, 165 725, et dans l'Est, 124 041. L'accroissement est donc de 172,7 p. 100 dans l'Ouest; de 110,7 p. 100 dans le Sud et de 120,8 dans l'Est. Ainsi le Sud, région de moindre population urbaine, se trouve aussi avoir la moindre augmentation de ses étrangers. Sa part proportionnelle dans le total de la population étrangère a diminué aussi, puisqu'elle n'est plus que de 33,9 au lieu de 38 en 1871, tandis que celle de l'Ouest s'est élevée de 34,7 à 40,3 p. 100. La part de l'Est a aussi diminué (25,8 au lieu de 27,3 p. 100).

Si, au contraire, on comparait la population étrangère au chiffre global des habitants, le Sud aurait l'avantage: sur 1 000 habitants, il compte, en effet, 13,4 étrangers, tandis que l'Ouest n'en compte que 9,2 et l'Est seulement 6,6.

Un point intéressant à noter, c'est le petit nombre des étrangers à Berlin; il n'y en a que 27 000, chiffre inférieur à la population étrangère de Vienne (34 954 en 1890), de Londres (95 053 en 1891), surtout de Paris, où vivent environ 180 000 étrangers. Mais si modeste que soit encore la population étrangère de Berlin par rapport à celle d'autres capitales, elle n'en a pas moins beaucoup augmenté depuis 1871. L'accroissement a été particulièrement sensible dans la dernière période (1891-1895), puisque le total des étrangers est passé de moins de 18 000 (17 866) à plus de 27 000, soit un gain de 55,6 p. 100. A Berlin, les étrangers sont surtout groupés dans le Centre et l'Ouest; les I, II, III, VI *Standesamtsbezirke* sont ceux qui

en renferment le plus. Les étrangers sont, au contraire, peu nombreux dans le Sud, l'Est et le Nord-Ouest (*Moabit-Wedding*).

Voyons maintenant quelles sont, dans l'empire, les principales colonies étrangères. (Voy. le tableau ci-dessous.) Celle qui l'emporte de beaucoup par le nombre est la colonie austro-hongroise avec près de 223 000 sujets, soit 45,9 p. 100 du total des étrangers. Dans ce nombre, les Hongrois n'entrent que pour une infime proportion, 1,41 p. 100. Bien que les Autrichiens aient moins augmenté dans la dernière période quinquennale que dans les autres, leur contingent n'en a pas moins presque triplé depuis 1871 ; à cette date, avec un total de 75 700 sujets, ils ne représentaient que 36,6 p. 100 de la population étrangère de l'empire. On les rencontre surtout dans les régions limitrophes de l'Autriche-Hongrie ; à lui seul, le royaume de Saxe renferme le tiers des Autrichiens proprement dits (68 895 sur 216 107). La Bavière (Palatinat rhénan non compris) en a un contingent presque aussi important (63 908) et on en compte encore près de 24 000 en Silésie.

Nationalité des étrangers résidant dans l'empire allemand en 1871, 1885 et 1895.

Nationalités.	1871.		1885.		1895.	
	Total.	Proportion pour 1 000 étrangers.	Total.	Proportion pour 1 000 étrangers.	Total.	Proportion pour 1 000 étrangers.
Austro-Hongrois	75 701	368	156 762	420	222 952	459
Hollandais	22 042	107	27 191	73	50 743	107
Suisses	24 512	115	34 904	94	44 875	92
Danois	15 163	77	33 134	89	28 146	58
Russes	14 535	70	26 402	71	26 559	55
Italiens	4 019	19	9 430	25	22 693	47
Français	4 670	22	24 241	65	19 619	40
Anglais	10 103	49	13 959	37	15 290	31
Luxembourgeois	4 822	23	9 310	25	11 755	24
Suédois et Norvégiens	12 345	60	12 680	34	11 091	21
Belges	5 095	24	6 638	18	8 947	18
Autres Européens	1 050	5	2 139	6	3 316	7
Américains (États-Unis)	10 698	52	12 685	34	15 788	32
Autres étrangers	2 000	9	3 317	9	4 416	9
Total	206 755	1 000	372 792	1 000	486 190	1 000

En dehors de ces régions, les Autrichiens ont peu de représentants, sauf à Berlin, où ils forment 43,7 p. 100 du total des étrangers ; mais, dans tout l'Est, ils n'ont que des contingents très faibles, à peine 2 600 au total pour l'ensemble des provinces de Prusse, de celles de Posen et de Poméranie. Quant aux Hongrois, ils sont très disséminés et n'ont de colonies un peu nombreuses qu'à Berlin et en Bavière.

Après les Autrichiens, les deux plus fortes colonies sont celles des Hollandais et des Suisses. Les premiers ont plus que doublé leur nombre depuis 1871 ; leur accroissement est surtout sensible depuis 1885 et plus accentué que celui des Suisses. Les Suisses ont, du reste, une tendance à se disperser plus grande que les Néerlandais. Dans les régions de l'empire voisines de la Suisse, c'est-à-dire la Bavière (non compris le Palatinat rhénan), Wurtemberg, Bade et Alsace-Lorraine, les Suisses sont au nombre de plus de 28 000, soit 62,8 p. 100 de leur total. Or, dans les trois provinces de Hanovre, Westphalie et Prusse rhénane, il y a plus de

45 600 Hollandais, soit 89,8 p. 100 de leur colonie entière. A elle seule, la Prusse rhénane en renferme 66 p. 100. Les Luxembourgeois offrent aussi un exemple frappant de concentration; on les trouve presque tous (9 705 sur 11 755) en Alsace-Lorraine, et, sauf dans la Prusse rhénane, on ne les rencontre presque nulle part ailleurs. C'est aussi le cas des Belges, qui sont presque tous établis dans ces deux régions. De même, les Suédois et Norvégiens se trouvent presque exclusivement à Hambourg et dans le Schleswig-Holstein.

Les colonies danoises et russes sont encore nombreuses dans l'empire; mais les Danois ont cependant diminué depuis 1885, et, depuis cette date, les Russes sont demeurés stationnaires.

Les Danois sont localisés dans le Schleswig-Holstein (environ 80 p. 100); les Russes résident surtout dans les pays de l'Est et ils ont un contingent assez notable à Berlin, où leur colonie est la plus importante après celle des Austro-Hongrois (4 338 sujets).

Les Italiens, au contraire, ont fait beaucoup de progrès depuis 1871 et notamment depuis 1885; on les trouve surtout dans les régions du Sud, Bade, Bavière et Alsace-Lorraine, où ils ont près de 29 p. 100 de leur contingent total. Quant aux Français, ils sont presque exclusivement (15 341 sur 19 619) en Alsace-Lorraine par la raison que nous avons dite précédemment. Partout ailleurs, ils n'ont que de faibles contingents: on n'en compte que 800 à Berlin, tandis qu'en 1891 il y avait 26 800 Allemands à Paris. Les Anglais n'ont pas beaucoup augmenté depuis 1871 : on les trouve surtout dans les régions de commerce et d'industrie, Brême et Hambourg, la Saxe royale et la Prusse rhénane.

Les autres États européens n'ont, dans l'empire allemand, que des contingents peu importants; mais parmi les nations extra-européennes, les États-Unis ont une colonie relativement nombreuse ; on les rencontre notamment dans les régions où les attirent les besoins intellectuels ou les agréments du séjour (Berlin, la Saxe, la Bavière).

Sous le rapport de la distribution des sexes, la population étrangère de l'empire allemand diffère beaucoup de celle de la France. Chez nous, la proportion des deux sexes n'est pas fort inégale, puisqu'on compte 86 femmes pour 100 hommes (1891). Il n'en est pas de même chez nos voisins. La proportion des sexes parmi les étrangers est, en Allemagne, de 78,8 femmes pour 100 hommes, alors que dans la population globale de l'empire, cette proportion est de 103,7 femmes pour 100 hommes.

A Berlin, la proportion des femmes est de 82,4 pour 100 hommes. Ce taux s'abaisse dans les provinces de Prusse, en Westphalie, et trouve son minimum dans la Poméranie (49,2 femmes pour 100 hommes). La proportion des femmes est plus forte dans la Saxe (92,2) ; mais elle n'est supérieure à celle des hommes que dans deux petits États, Brunswick et Saxe-Cobourg-Gotha.

D'une façon générale, la proportion du sexe féminin parmi les étrangers s'est élevée depuis 1871. A cette date, on ne comptait que 65,8 femmes pour 100 hommes ; ce taux monte à 74,9 en 1885, à 77,5 en 1890 et enfin à 79,5 en 1895. Cette moyenne est dépassée sensiblement par certaines colonies, par exemple par les Français, les Anglais ; mais d'autres colonies sont fort au-dessous, surtout les Suédois et les Italiens : ces derniers n'ont que 33 femmes pour 100 hommes; c'est la plus forte disproportion qui existe entre les deux sexes.

En ce qui concerne l'état civil, la profession, le culte des étrangers, la statistique impériale n'a encore rien publié pour l'ensemble de l'empire. Mais le dénombrement de Berlin nous donne au moins à ce sujet quelques renseignements. Dans la capitale de l'empire, la proportion des étrangers mariés est de 32,1 p. 100, tandis qu'elle est de 36 p. 100 dans l'ensemble de la population : il y a donc parmi les étrangers une plus forte proportion de célibataires que dans le reste de la population, phénomène que l'on constate d'ailleurs dans toute population étrangère. Pour les cultes, la répartition n'est pas non plus la même parmi les étrangers que dans l'ensemble de la population. A Berlin, on compte sur 100 habitants du total 84,7 protestants, 9,2 catholiques et 5,2 israélites ; or, parmi les étrangers, cette proportion est de 32,3, 30,2 et 34,7 p. 100. L'immigration des Autrichiens catholiques et des Polonais catholiques ou israélites est cause de cette proportion très forte des cultes non protestants.

Enfin, nous pouvons encore constater que, sur le total des étrangers résidant à Berlin, plus du quart sont nés dans l'empire allemand et 17,3 p. 100 à Berlin même. En 1891, les mêmes proportions se rencontraient parmi les étrangers résidant à Paris ; ce qui semble indiquer dans la population étrangère des deux capitales une certaine fixité.

Paul Meuriot.

III.

LA DÉPOPULATION DANS L'ORNE (1).

Les explorateurs n'hésitent point à entreprendre les voyages les plus pénibles pour déterminer les pics les plus saillants et les dépressions les plus profondes de l'écorce terrestre. Cependant, nous ignorons encore aujourd'hui, après tant de travaux sur la natalité, les points du territoire français où elle acquiert son plus haut relief et ceux où elle descend le plus bas.

Comme maximums de natalité, j'ai noté 52 naissances par 1 000 habitants comme moyenne décennale dans une commune agricole des environs de Dunkerque et le même chiffre à peu près dans une commune rurale du canton de Prats-de-Mollo (Pyrénées-Orientales). Mais il n'est pas impossible qu'il soit dépassé ailleurs.

Comme minimums de natalité, j'ai constaté 10 naissances pour 1 000 habitants dans une commune de la plaine de Caen et 12,2 dans une commune du canton de Sainte-Livrade (Lot-et-Garonne). Mais il y a tout lieu de penser que des natalités plus faibles encore doivent exister soit dans ces mêmes départements, soit dans ceux de Tarn-et-Garonne, du Gers, de l'Eure et de l'Orne, soit même dans d'autres départements ayant une natalité générale un peu moins faible.

C'est une présomption fortement motivée par l'expérience des mouvements oscillatoires autour de la moyenne française et des moyennes départementales. La natalité moyenne de la France a varié pendant les cinq dernières années pour lesquelles elle est actuellement connue, 1890-1894, de 21,9 à 23, et la natalité moyenne des

(1) Communication faite à la Société de stastistique de Paris dans la séance du 17 novembre 1897.

départements a varié du minimum 15, qui est de 7,5 environ au-dessous de la moyenne française, au maximum 32, qui est de 9,5 au-dessus. Or, comme il y a beaucoup plus de communes dans un département qu'il n'y a de départements en France, on est forcément amené à supposer que l'amplitude des oscillations est plus grande entre les communes d'un département qu'entre les départements de la France entière. Et, de fait, c'est ce qui a lieu dans le Calvados où, à côté de natalités descendant au moins à 10, il s'en produit aussi qui s'élèvent à 36 et peut-être au-dessus. Il serait donc fort surprenant que dans ceux de nos départements où la natalité est de 15 à 17 seulement, il ne se rencontrât point de natalité au-dessous de 12,2 ou même de 10. Il est très improbable qu'il n'y ait pas d'écart plus grand que 3 ou même que 5 entre la natalité minimum et la moyenne départementale. Toutefois, on n'est sûr de l'existence d'un écart plus ou moins grand qu'après l'avoir constaté.

L'Orne étant l'un des départements où la natalité moyenne est la plus basse, il était tout indiqué d'y espérer trouver des minimums de natalité jusque-là inouïs. Mais ce travail a encore un autre but : guider l'observateur dans le choix des communes dont il devra faire une étude plus détaillée et plus attentive.

Qu'il s'agisse de la dépopulation ou bien de l'abaissement de la natalité, l'Orne a droit à la préférence si l'on veut analyser ces deux phénomènes. Mais un département est d'une étendue trop considérable pour qu'il puisse être vu et parcouru en entier. De là, la nécessité de connaître les points où ils se produisent avec une plus particulière intensité.

L'idée pourrait venir d'étudier simplement le département entier pris comme unité démographique, puis, faute de pouvoir l'observer tout entier sous le rapport ethnographique, d'aller l'étudier sur un ou plusieurs points pris au hasard. Mais ce serait s'exposer à de graves mécomptes. Si les mœurs et les appréciations des habitants sont variables d'une région à l'autre et souvent à de fort petites distances, les mouvements de la population ne le sont pas moins. On courrait risque, par exemple, d'aller chercher les raisons de l'abaissement de la natalité ornaise à Saint-Gilles-des-Marais ou à la Haute-Chapelle, deux communes du département où non seulement elle n'est pas faible, mais où elle atteint 26,6 et 27. On s'exposerait encore à aller chercher les causes de la dépopulation dans le canton de Laigle, à Saint-Martin-d'Écubley ou à Saint-Ouen-sur-Iton qui, au lieu de se dépeupler, ont vu, depuis vingt ans, leur population s'accroître. Il est certain que dans des collectivités comme celles-ci, où les effets n'existent pas, on aurait peu de moyens de découvrir les causes.

L'ensemble des tableaux numériques ci-dessous est donc, en même temps qu'une étude de démographie descriptive intéressante par elle-même, un travail préparatoire destiné à rendre possible le choix d'un ou de plusieurs groupes de communes sur lesquelles devra porter un examen approfondi, beaucoup moins imparfait au point de vue démographique et complété par une enquête à faire sur place portant sur tous les modes de l'activité économique, esthétique, intellectuelle et morale des populations choisies. Il est à désirer que quelques chercheurs entrent dans cette voie. L'Orne présente une collection malheureusement si riche de pathologie sociale que beaucoup peuvent y travailler parallèlement sans empiéter les uns sur les autres.

Ce département compte actuellement 512 communes. Sur ce nombre, 146 ont

été laissées de côté comme ne présentant point une base assez solide pour le calcul de la natalité. L'expérience, en effet, m'a appris que dans une commune rurale de moins de 300 habitants, alors même qu'elle est soustraite à l'influence du voisinage des grandes villes, et que l'on calcule la natalité par périodes de dix années, le résultat de l'observation est fort souvent à la merci des causes accidentelles.

Les 366 communes figurant aux tableaux ci-dessous avaient presque toutes au moins 300 habitants comme moyenne des deux recensements de 1886 et de 1891. Dans ce nombre sont cependant comprises quelques communes qui n'avaient point tout à fait 300 habitants, mais qu'il a paru cependant intéressant de conserver à cause de l'extrême similitude de leur état démographique avec celui d'une ou plusieurs communes limitrophes. Les petites communes, en effet, sont exposées à l'action perturbatrice des causes accidentelles, mais elles ne la subissent point fatalement. Elles peuvent présenter des phénomènes démographiques fort réguliers, comme les battements du cœur dans un organisme normal et bien portant. Les résultats des observations qui les concernent méritent d'être pris en considération comme le serait le témoignage d'enfants tout près d'être adultes qui viendrait confirmer celui des hommes faits.

	Communes.
Le canton d'Alençon (Est) a fourni. .	6
— d'Alençon (Ouest).	15
— de Carrouges	17
— de Courtomer	6
— du Mêle-sur-Sarthe	13
— de Sées.	9
L'arrondissement d'Alençon a fourni .	66
Le canton d'Argentan a fourni. . . .	5
— de Briouze	12
— d'Écouché.	11
— d'Exmes	9
— de la Ferté-Frênel	10
— de Gacé	9
— du Merlerault	7
— de Mortrée	8
— de Putanges.	16
— de Trun	7
— de Vimoutiers	12
L'arrondissement d'Argentan a fourni.	106

	Communes.
Le canton d'Athis a fourni	14
— de Domfront.	10
— de la Ferté-Macé.	8
— de Flers	13
— de Juvigny	11
— de Messei.	10
— de Passais	8
— de Tinchebray.	12
L'arrondissement de Domfront a fourni.	86
Le canton de Bazoches-sur-Hoëne a fourni. . .	8
— de Bellême	14
— de Laigle	11
— de Longny	9
— de Mortagne.	10
— de Moulins-la-Marche	8
— de Nocé.	10
— de Pervenchères	11
— de Rémalard.	11
— du Theil	10
— de Tourouvre	6
L'arrondissement de Mortagne a fourni.	108

A propos de chacune de ces 366 communes, on a calculé la nuptialité, la natalité, la mortalité, l'excès des décès sur les naissances pendant la décade 1883-1892 et la perte de population pour 100 habitants pendant les vingt années comprises entre les recensements de 1876 et de 1896. Ces cinq phénomènes varient beaucoup selon les communes. Mais la dépopulation, l'excès des décès sur les naissances et l'abaissement de la natalité sont poussés à un degré qui dépasse de beaucoup tout ce qui a jamais été signalé en France.

TABLEAUX.

DÉCADE 1883-1892.

ARRONDISSEMENT D'ALENÇON.

Canton	Communes.	Nuptialité.	Natalité.	Mortalité.	Pour 100 décès, combien de naissances.	Pour 1000 habitants en 1876, combien en 1896.	Perte de population pour 100 habitants en 20 ans.
Canton d'Alençon (Est).	Alençon	5,4	21,2	27,2	77,9	»	»
	Larré	7,2	8,7	16,0	45,5	913	8,7
	Radon	7,7	14,9	24,2	61,3	803	19,7
	Semallé	6,8	17,4	17,1	107,8	1023	+ 2,3
	Valframbert	6,4	15,5	23,3	66,6	946	5,4
	Vingt-Hanaps	6,3	15,4	26,3	58,6	880	12,0
Canton d'Alençon (Ouest).	Colombiers	5,5	17,6	20,0	87,6	741	25,9
	Condé-sur-Sarthe	6,1	15,9	22,9	67,8	1005	+ 0,5
	Cuissai	5,5	15,7	28,5	55,1	732	26,2
	Damigni	5,9	15,1	29,7	50,4	869	13,1
	La Ferrière-Bochard	6,7	16,7	19,6	85,0	834	16,6
	Gandelain	6,0	16,2	20,0	80,7	865	13,5
	Héloup	7,1	17,6	26,8	66,0	832	16,8
	Lalacelle	5,8	17,8	22,5	78,9	910	9,0
	Lonrai	7,4	15,3	21,5	71,0	879	12,1
	Mieuxcé	4,6	13,3	18,5	71,7	703	29,7
	Pacé	4,6	14,2	19,8	71,8	799	20,1
	La Roche-Mabile	7,6	12,2	20,8	58,8	898	10,2
	Saint-Denis-sur-Sarthon	7,0	17,3	26,8	64,5	937	6,3
	Saint-Germain-du-Corbéis	5,2	20,2	26,5	76,2	993	0,7
	Saint-Nicolas-des-Bois	8,3	14,1	21,1	67,0	700	30,0
Canton de Carrouges.	Beauvain	7,4	14,5	22,7	63,8	820	18,0
	Carrouges	6,2	18,8	23,6	80,2	926	7,4
	Ciral	6,3	13,8	23,3	59,0	890	11,0
	Fontenai-les-Louvets	5,3	21,5	24,9	86,1	816	18,4
	Joué-du-Bois	5,1	13,9	22,5	61,5	794	20,6
	La Lande-de-Goult	8,2	19,7	29,6	66,6	745	25,5
	Livaie	7,6	17,8	27,3	65,3	780	22,0
	La Motte-Fouquet	8,4	18,7	21,1	86,3	899	10,1
	Rouperroux	7,4	15,3	23,3	65,4	794	20,6
	Saint-Didier-sous-Écouves	9,0	18,0	31,2	57,8	640	36,0
	Saint-Ellier-les-Bois	4,9	15,6	24,6	67,5	803	19,4
	Sainte-Marguerite-de-Carroug.	7,7	20,7	35,8	57,8	840	16,0
	Saint-Martin-des-Landes	7,0	18,7	17,4	107,6	801	16,9
	Saint-Martin-l'Aiguillon	5,7	17,6	26,6	66,4	826	17,4
	Saint-Ouën-le-Brisoult	6,1	16,4	20,5	80,0	794	20,6
	Saint-Patrice-du-Désert	8,2	15,2	24,1	62,9	787	21,3
	Saint-Sauveur-de-Carrouges	4,7	15,3	31,8	48,2	797	20,3
Canton de Courtomer.	Bures	6,1	15,7	15,7	10,0	755	24,5
	Courtomer	7,2	16,0	21,5	74,4	886	11,4
	Ferrières-la-Verrerie	4,9	10,6	20,2	52,9	824	17,6
	Montchevrel	7,9	11,3	21,1	53,7	738	26,2
	Le Plantis	6,7	11,3	25,4	55,2	798	20,2
	Sainte-Scolasse-sur-Sarthe	6,8	14,0	23,8	58,7	793	20,7
Canton du Mêle-sur-Sarthe	Aunay-les-Bois	5,9	9,2	22,0	41,7	735	26,5
	Boitron	10,0	13,0	28,8	45,1	876	12,4
	Bursard	7,1	15,8	16,2	98,0	774	22,6
	Coulonges-sur-Sarthe	5,2	17,4	20,2	85,8	831	16,9
	Essay	7,3	15,1	25,8	58,7	802	19,8
	Hauterive	9,7	9,5	23,7	40,0	592	40,8
	Laleu	6,5	16,1	22,1	73,4	744	25,6
	Marchemaisons	5,8	16,6	23,1	71,8	783	21,7
	Le Mêle-sur-Sarthe	4,7	11,8	21,0	56,5	846	15,4
	Ménil-Erreux	4,5	19,3	23,8	81,1	809	19,1
	Saint-Aubin-d'Appenai	7,3	13,9	26,5	49,1	945	5,5
	Saint-Léger-sur-Sarthe	7,5	16,3	22,5	72,6	778	22,2
	Les Ventes-de-Bourse	7,6	19,2	19,8	96,6	751	24,9
Canton de Sées.	Aunou-sur-Orne	7,1	18,7	15,4	82,5	853	16,7
	Belfonds	7,7	20,2	13,4	66,6	802	19,8
	Chailloué	9,0	29,5	18,1	61,2	905	9,5
	La Ferrière-Béchet	5,5	25,2	14,4	57,3	825	17,5
	Macé	5,0	17,9	14,2	79,0	828	17,2
	Neauphe-sous-Essai	7,4	17,7	14,6	82,0	833	16,7
	Saint-Gervais-du-Perron	7,5	22,2	15,2	68,7	742	25,8
	Sées	7,0	25,0	14,4	57,7	857	14,3
	Tanville	6,0	29,2	18,9	65,0	575	42,5

ARRONDISSEMENT D'ARGENTAN.

	Communes.	Nuptialité.	Natalité.	Mortalité.	Pour 100 décès, combien de naissances.	Pour 1 000 habitants en 1876, combien en 1896.	Perte de population pour 100 habitants en 20 ans.
Canton d'Argentan.	Argentan	5,7	17,2	25,0	69,0	1 090	+ 9,0
	Fontenai-sur-Orne	6,0	17,7	29,4	60,2	803	19,7
	Moulins-sur-Orne	7,9	12,5	21,1	60,9	788	21,2
	Occagnes	6,5	14,0	23,2	60,3	872	12,8
	Urou-et-Crennes	9,7	13,5	27,6	48,8	961	3,9
Canton de Briouze.	Briouze	5,6	16,5	29,0	56,9	972	2,8
	Crâménil	8,4	11,9	21,2	53,8	712	28,2
	Faverolles	7,4	12,7	27,9	45,7	785	21,5
	Le Grais	7,4	15,0	28,9	51,9	622	37,8
	Lignou	7,8	11,0	21,9	50,7	686	31,4
	Lougé-sur-Maire	8,1	19,1	22,3	85,5	843	15,7
	Le Ménil-de-Briouze	6,8	15,5	22,8	68,0	902	9,8
	Montreuil-au-Houlme	5,5	14,1	40,3	35,0	674	32,6
	Pointel	6,9	13,3	25,2	52,8	779	22,1
	Saint-André-de-Briouze	5,0	15,7	21,5	72,7	731	26,9
	Saint-Georges-d'Annebecq	7,4	11,1	22,7	48,9	798	20,2
	Saint-Hilaire-de-Briouze	9,6	20,1	22,7	65,6	766	23,4
Canton d'Écouché.	Batilly	10,3	13,8	22,9	66,5	780	22,0
	Boucé	7,5	13,6	26,2	52,0	909	9,1
	Écouché	6,2	17,3	26,3	73,3	962	3,8
	Fleuré	9,0	15,8	22,9	69,0	965	3,5
	Goulet	4,6	13,7	20,8	65,8	921	7,9
	Joué-du-Plain	6,8	17,2	29,6	58,3	781	21,9
	Montgaroult	10,6	14,9	21,7	68,8	820	18,0
	Rânes	7,0	14,9	28,5	52,2	824	17,6
	Saint-Brice-sous-Rânes	7,2	14,0	26,0	53,9	773	22,7
	Sevrai	7,7	14,7	21,1	69,8	788	21,2
	Vieux-Pont	6,3	14,6	22,8	63,4	758	24,2
Canton d'Exmes.	Le Bourg-Saint-Léonard	5,8	13,1	24,7	53,1	940	6,0
	Exmes	6,8	18,5	22,1	83,7	1 016	+ 1,6
	La Cochère	4,9	18,3	21,9	86,3	1 100	+ 10,0
	Courménil	6,6	22,2	30,5	72,9	806	19,4
	Fel	8,1	11,0	25,9	42,4	737	26,3
	Le Pin-au-Haras	3,1	15,5	18,4	83,8	1 109	+ 10,9
	Saint-Pierre-la-Rivière	5,5	20,0	20,1	98,7	890	11,0
	Silli-en-Gouffern	10,2	19,9	26,0	76,1	822	17,8
	Survie	8,0	17,8	24,2	73,7	708	29,2
Canton de Gacé.	Chaumont	8,7	11,3	25,3	44,5	724	27,6
	Cisai-Saint-Aubin	7,1	16,9	24,3	69,5	952	4,8
	Croisilles	9,2	15,5	24,7	62,8	847	15,3
	Gacé	6,7	17,3	29,2	59,2	1 043	+ 4,3
	Mardilly	5,8	17,3	21,6	79,7	1 000	0,0
	Ménil-Hubert-en-Exmes	8,7	13,2	25,8	51,1	804	19,6
	Neuville-sur-Touques	6,1	19,3	27,1	69,4	851	14,9
	Orgères	8,4	19,2	24,0	79,0	779	22,1
	Saint-Évroult-de-Montfort	6,0	16,9	25,1	67,4	843	15,7
Canton du Merlerault.	Échauffour	6,1	18,1	22,6	70,0	923	7,7
	La Genevraie	8,5	15,0	19,6	76,3	862	13,8
	Le Merlerault	7,7	18,4	25,5	72,3	957	4,3
	Nonant-le-Pin	6,6	21,2	29,0	73,3	970	3,0
	Planches	5,7	17,0	28,6	59,4	846	15,4
	Sainte-Gauburge-Sainte-Colombe	6,4	19,3	24,7	77,7	1 040	+ 4,0
	Saint-Germain-de-Clairefeuille	7,7	18,1	21,1	73,9	899	10,1
Canton de La Ferté-Frênel.	Anceins	7,1	13,4	24,6	54,9	765	23,5
	La Ferté-Frênel	5,6	16,8	23,3	72,0	901	9,9
	Gauville	8,5	16,8	22,4	75,0	867	13,3
	Glos-la-Ferrière	7,0	11,4	28,9	41,2	799	20,1
	La Gonfrière	7,3	14,7	23,1	63,7	893	10,7
	Heugon	7,7	15,2	21,5	70,6	775	22,5
	Monnai	8,3	18,7	27,9	67,1	904	9,6
	Saint-Évroult-N.-D.-des-Bois	7,3	23,8	19,1	124,8	1 069	+ 6,9
	Saint-Nicolas-de-Sommaire	8,7	8,7	26,1	34,6	771	22,9
	Villers-en-Ouche	5,5	16,6	22,2	74,1	881	11,9
Canton de Mortrée.	Almenêches	7,1	15,2	25,9	58,6	987	1,3
	La Bellière	5,4	16,7	19,0	68,8	831	16,9
	Marcei	10,0	15,4	27,6	69,5	897	10,3
	Marmouillé	11,2	20,8	25,9	79,7	806	19,4
	Montmerrei	7,6	16,7	25,8	64,7	863	13,7
	Mortrée	6,1	15,8	18,3	86,6	866	13,4
	Saint-Christophe-le-Jajolet	6,4	15,3	21,5	71,4	786	21,4
	Vrigny	5,2	9,6	24,3	39,6	914	8,6

	Communes.	Nuptialité.	Natalité.	Mortalité.	Pour 100 décès, combien de naissances.	Pour 1000 habitants en 1876, combien en 1896.	Perte de population pour 100 habitants en 20 ans.
Canton de Putanges.	Bazoches-au-Houlme	7,1	17,2	23,7	74,7	845	15,5
	Champcerie	11,6	9,4	17,7	53,5	704	29,6
	Chênedouit	7,1	15,1	26,1	57,8	646	35,4
	La Forêt-Auvray	4,4	16,5	26,3	62,9	808	19,2
	La Fresnaye-au-Sauvage	8,1	16,1	25,3	63,6	751	24,9
	Giel	6,1	20,1	14,3	140,8	1000	0,0
	Hablonville	4,4	17,8	25,6	69,5	888	11,2
	Ménil-Gondouin	7,0	10,6	25,9	41,1	739	26,1
	Ménil-Hermei	13,5	16,8	25,8	64,9	702	29,8
	Neuvy-au-Houlme	6,2	15,7	25,3	62,2	769	23,1
	Pont-Écrepin	8,6	17,0	27,9	60,9	726	27,4
	Putanges	6,3	17,2	23,6	72,5	955	4,5
	Rabodanges	5,5	17,9	23,7	74,2	980	2,0
	Rônai	7,1	16,7	23,3	71,9	808	19,2
	Saint-Aubert-sur-Orne	7,4	14,8	23,3	63,4	751	24,9
	Sainte-Honorine-la-Guillaume	7,0	18,9	24,6	75,9	818	18,2
Canton de Trun.	Bailleul	5,8	14,6	22,6	64,7	744	25,6
	Chambois	4,8	14,9	24,3	53,9	871	12,9
	Montabard	6,0	14,3	25,6	55,9	725	27,5
	Nécy	5,9	13,4	30,3	47,8	768	23,2
	Saint-Gervais-des-Sablons	9,9	22,2	25,9	85,9	900	10,0
	Tournai-sur-Dives	6,1	17,1	22,5	76,0	724	27,6
	Trun	5,8	18,5	30,7	60,3	962	3,8
Canton de Vimoutiers	Le Bosc-Renoult	6,0	15,4	28,4	58,6	887	11,3
	Camembert	9,6	20,0	23,7	84,2	849	15,1
	Canapville	8,8	16,4	25,3	65,0	847	15,3
	Les Champeaux	8,9	16,1	18,2	77,6	1024	+ 2,4
	Crouttes	7,9	13,0	20,7	62,7	828	17,2
	Pontchardon	6,1	23,8	19,5	122,0	1015	1,5
	Le Renouard	7,9	15,5	23,3	66,6	934	6,6
	Roiville	9,8	13,9	23,1	60,2	867	13,3
	Saint-Aubin-de-Bonneval	6,2	14,3	24,6	58,1	886	11,4
	Le Sap	6,6	17,8	25,6	69,6	921	7,9
	Ticheville	8,0	17,9	23,4	76,6	1050	+ 5,0
	Vimoutiers	5,9	18,3	27,8	66,2	926	7,4

ARRONDISSEMENT DE MORTAGNE.

	Communes.	Nuptialité.	Natalité.	Mortalité.	Pour 100 décès, combien de naissances.	Pour 1000 habitants en 1876, combien en 1896.	Perte de population pour 100 habitants en 20 ans.
Canton de Bazoches-sur-Hoëne.	Bazoches-sur-Hoëne	5,2	15,5	23,0	67,3	754	24,6
	Champeaux-sur-Sarthe	5,4	13,5	25,4	53,0	695	30,5
	Courgeoût	8,4	16,5	18,6	86,9	796	20,4
	La Ménière	7,2	18,0	26,4	68,9	852	14,8
	Saint-Aubin-de-Courteraie	6,0	13,1	20,2	67,7	817	18,3
	Sainte-Céronne-lès-Mortagne	7,5	15,0	24,9	60,3	776	22,4
	Saint-Ouën-de-Sècherouvre	6,2	15,5	24,0	64,4	819	18,1
	Soligny-la-Trappe	6,1	16,5	28,5	50,4	749	25,1
Canton de Bellême.	Appenai-sous-Bellême	7,6	21,8	28,1	77,8	714	28,6
	Bellême	6,3	16,7	30,0	55,5	885	11,5
	La Chapelle-Souëf	7,6	20,0	25,4	79,0	797	20,3
	Chemilli	6,6	16,6	22,7	73,0	752	24,8
	Dame-Marie	7,0	19,1	16,2	118,0	757	24,3
	Le Gué-de-la-Chaîne	5,8	18,5	27,5	67,4	711	28,9
	Igé	7,8	19,6	26,3	74,3	797	20,3
	Origny-le-Butin	7,9	19,0	34,8	54,9	658	34,2
	Origny-le-Roux	8,4	19,5	21,1	92,3	835	16,5
	Pouverai	7,7	16,0	29,5	54,2	830	17,0
	Saint-Fulgent-des-Ormes	7,1	22,3	19,4	114,8	833	16,7
	Saint-Martin-du-Vieux-Bellême	7,2	20,9	26,5	78,9	734	26,6
	Sérigny	9,0	17,6	27,8	63,2	666	33,4
	Vaunoise	7,5	21,7	23,4	84,5	724	27,6
Canton de Laigle.	Aube	5,2	18,2	19,2	95,0	990	1,0
	Beaufai	4,2	13,3	15,8	83,8	864	13,6
	Chandai	5,7	13,0	23,5	55,3	828	17,2
	Crulai	7,7	13,4	25,7	52,2	863	13,7
	Irai	6,9	19,8	29,0	73,0	849	15,1
	Laigle	7,7	18,8	29,6	60,9	986	1,4
	Rai	7,0	17,6	16,6	105,8	929	7,1
	Saint-Martin-d'Écublai	8,4	20,6	17,9	115,1	1072	+ 7,2
	Saint-Ouën-sur-Iton	5,3	17,9	16,9	105,7	1273	+ 27,3
	Saint-Sulpice-sur-Rile	8,0	18,1		81,4	1091	+ 9,1
	Saint-Symphorien-des-Bruyèr.	8,9	15,1		56,9	783	21,3

	Communes.	Nuptialité.	Natalité.	Mortalité.	Pour 100 décès, combien de naissances.	Pour 1 000 habitants en 1876, combien en 1896.	Perte de population pour 100 habitants en 20 ans.
Canton de Longny.	L'Hôme-Chamondot	7,1	18,3	27,8	65,8	621	37,9
	La Lande-sur-Eure	7,9	15,6	24,0	65,1	854	14,6
	Longny	7,4	17,1	26,6	64,1	794	20,6
	Le Mage	7,2	13,6	22,8	59,5	807	19,3
	Marchainville	6,8	14,2	23,1	61,4	801	19,9
	Les Menus	6,2	15,3	27,1	56,6	790	21,0
	Moulicent	7,9	19,9	17,8	111,7	873	12,7
	Neuilly-sur-Eure	7,5	17,8	18,8	95,1	748	25,2
	Saint-Victor-de-Réno	5,9	17,6	25,2	69,7	706	29,4
Canton de Mortagne.	La Chapelle-Montligeon	7,5	14,6	26,2	55,6	»	»
	Courgeon	8,5	14,0	16,3	85,9	926	8,4
	Feings	5,5	16,3	16,9	97,9	870	13,0
	Mauves	6,1	15,1	25,1	60,0	822	17,8
	Mortagne	6,3	15,5	29,5	52,7	913	8,7
	Réveillon	7,0	17,0	18,7	90,8	758	24,2
	Saint-Hilaire-lès-Mortagne	3,9	13,4	19,3	68,9	852	14,8
	Saint-Langis-lès-Mortagne	7,3	20,2	20,8	98,2	932	6,8
	Saint-Mard-de-Réno	6,4	17,1	24,8	69,1	789	21,1
	Villiers-sous-Mortagne	6,5	22,0	19,8	113,3	938	6,2
Canton de Moulins-la-Marche.	Bonsmoulins	5,7	15,4	16,1	88,8	805	19,5
	La Ferrière-au-Doyen	6,5	12,0	20,8	53,8	775	22,4
	Mahéru	6,7	11,8	19,2	61,6	755	24,5
	Moulins-la-Marche	7,2	17,8	25,1	71,3	929	7,1
	Notre-Dame-d'Aspres	5,7	13,6	25,1	54,2	959	4,1
	Saint-Hilaire-sur-Rile	6,1	19,5	26,9	72,8	1 005	+ 0,5
	Saint-Martin-d'Aspres	5,2	10,7	23,3	46,0	754	24,6
	Saint-Pierre-des-Loges	9,5	13,6	22,6	60,2	752	24,8
Canton de Nocé.	Berd'huis	6,9	18,7	43,4	43,0	847	15,3
	Colonard	7,3	18,8	27,1	69,3	720	28,0
	Courcerault	9,6	20,7	24,5	84,8	827	17,3
	Dancé	8,7	19,4	30,3	64,0	842	15,8
	Nocé	7,6	20,0	36,0	55,7	773	22,7
	Préaux	8,1	22,7	31,0	73,3	817	18,3
	Saint-Cyr-la-Rosière	9,6	18,4	27,8	66,7	820	18,0
	Saint-Jean-de-la-Forêt	7,1	23,3	31,0	71,9	726	27,4
	Saint-Pierre-la-Bruyère	6,3	21,2	25,3	83,7	844	15,6
	Verrières	6,9	15,8	25,7	61,5	838	16,2
Canton de Pervenchères.	Barville	6,8	16,5	21,8	74,5	784	21,6
	Bellavilliers	8,0	16,6	22,1	75,0	769	23,1
	Coulimer	7,8	19,8	25,4	78,2	812	18,8
	Éperrais	5,6	18,3	26,2	69,9	753	24,7
	Montgaudry	5,0	18,4	16,8	109,2	860	13,0
	La Perrière	9,4	22,2	29,5	75,2	720	28,0
	Pervenchères	7,1	20,1	20,2	99,3	831	16,9
	Le Pin-la-Garenne	5,8	16,7	23,3	71,5	797	20,3
	Saint-Jouin-de-Blavou	8,8	17,5	19,8	88,8	747	25,3
	Saint-Julien-sur-Sarthe	6,3	16,3	23,3	69,8	809	19,1
	Suré	10,0	20,0	27,0	73,9	714	28,6
Canton de Rémalard.	Bellou-sur-Huine	7,9	17,3	27,9	62,3	901	9,9
	Boissy-Maugis	7,9	15,1	25,0	60,2	838	16,2
	Bretoncelles	8,1	21,3	32,4	65,5	862	13,8
	Condeau	5,9	25,3	35,0	72,2	751	24,9
	Condé-sur-Huine	6,8	18,9	28,0	66,6	947	5,3
	Coulonges-les-Sablons	7,8	23,6	28,8	82,6	897	10,3
	Dorceau	7,5	18,0	28,4	63,5	860	14,0
	La Madeleine-Bouvet	7,3	16,0	30,0	53,5	726	27,4
	Moutiers-au-Perche	7,7	22,0	34,1	64,5	802	19,8
	Rémalard	7,4	18,0	31,2	58,0	898	10,2
	Saint-Germain-des-Grois	6,5	13,4	28,1	47,6	918	8,2
Canton du Theil.	Bellou-le-Trichard	8,5	20,9	32,4	64,0	802	19,8
	Ceton	6,8	22,3	33,0	96,9	838	16,2
	Gémages	6,1	19,3	27,9	69,0	731	26,9
	L'Hermitière	9,4	22,2	37,5	59,3	840	16,0
	Mâle	6,4	20,9	36,6	57,1	884	11,6
	La Rouge	7,5	20,3	36,7	55,2	931	6,9
	Saint-Agnan-sur-Erre	5,5	21,4	34,7	61,6	823	17,7
	Saint-Germain-de-la-Coudre	7,4	17,7	32,3	54,7	865	13,5
	Saint-Hilaire-sur-Erre	7,4	18,8	36,3	51,8	836	16,4
	Le Theil	5,2	21,8	28,3	76,4	1 022	+ 2,2
Canton de Tourouvre.	Bubertré	10,5	14,5	20,2	72,1	809	19,1
	Lignerolles	7,0	22,9	28,2	81,1	867	13,3
	Moussonvilliers	7,5	17,7	26,3	67,5	883	11,7

	Communes.	Nuptialité.	Natalité.	Mortalité.	Pour 100 décès, combien de naissances.	Pour 1000 habitants en 1876, combien en 1836.	Perte de population pour 100 habitants en 20 ans.
Canton de Tourouvre (*suite*).	Randonnai	7,2	18,0	23,1	78,1	1180	+ 18,0
	Saint-Maurice-lès-Chérencei	5,5	14,1	23,8	59,1	884	11,6
	Tourouvre	7,4	16,6	22,9	72,9	919	8,1
ARRONDISSEMENT DE DOMFRONT.							
Canton d'Athis.	Athis	7,1	16,3	25,6	66,1	764	23,6
	Berjou	7,8	17,9	27,2	65,8	794	20,6
	Bréel	8,1	19,5	23,0	84,9	898	10,2
	Cahan	8,0	17,8	23,9	74,4	1003	+ 0,3
	La Carneille	5,2	15,9	28,7	57,0	701	29,9
	Durcet	4,7	16,4	25,2	64,3	794	20,6
	La Lande-Saint-Siméon	9,0	16,0	25,5	62,8	716	28,4
	Ménil-Hubert-sur-Orne	8,3	16,7	28,3	59,0	772	22,8
	Roufeugerai	6,6	14,6	28,8	50,6	652	34,8
	Sainte-Honorine-la-Chardonne	5,5	15,0	24,6	61,0	787	21,3
	Sainte-Opportune	6,0	21,8	25,0	87,5	785	21.5
	Saint-Pierre-du-Regard	7,3	21,2	26,4	80,5	934	6,6
	Ségrie-Fontaine	7,8	21,1	28,0	74,7	744	25,6
	Taillebois	6,0	14,8	16,0	89,6	736	26,4
Canton de Domfront.	Avrilly	9,4	21,4	19,6	107,8	860	14,0
	Céaucé	6,4	21,6	22,4	96,5	891	10,9
	Champsecret	6,9	18,3	29,6	61,9	789	21,1
	Domfront	6,2	18,2	25,5	71,2	»	»
	La Haute-Chapelle	6,4	27,0	25,8	104,7	954	4,6
	Lonlay-l'Abbaye	6,3	21,8	22,6	96,6	832	16,8
	Rouellé	4,9	19,6	23,7	82,5	958	4,2
	Saint-Bômer-les-Forges	7,4	22,5	24,7	91,4	865	13,5
	Saint-Clair-de-Halouze	8,4	20,5	27,4	74,7	698	30,2
	Saint-Gilles-des-Marais	4,0	26,6	26,6	100,0	914	8,6
Canton de La Ferté-Macé.	Antoigny	7,5	19,3	24,6	78,5	951	4,9
	Couterne	5,8	19,6	27,4	71,8	967	3,3
	La Ferté-Macé	6,1	15,9	21,4	73,7	795	20,5
	Lonlay-le-Tesson	5,9	15,1	26,0	46,4	792	20,8
	Magny-le-Désert	6,4	16,1	24,4	65,9	748	25,2
	Saint-Maurice-du-Désert	6,9	16,2	27,6	58,7	819	18,1
	Saint-Michel-des-Andaines	6,9	18,9	32,1	58,8	810	19,0
	La Sauvagère	5,5	17,0	25,0	67,9	696	30,4
Canton de Flers.	Aubusson	5,6	13,9	18,3	76,0	567	43,3
	Caligny	6,6	16,8	22,3	75,4	738	26,2
	Cerisi-Belle-Étoile	6,3	17,9	23,5	75,5	767	23,3
	La Chapelle-au-Moine	9,8	13,9	28,1	49,5	674	32,6
	La Chapelle-Biche	6,9	18,7	23,5	79,3	655	34,5
	Flers	7,2	22,2	25,8	86,9	1201	+ 20,1
	La Lande-Patry	6,6	19,4	24,1	80,5	990	1,0
	Landigou	5,4	11,7	21,9	53,3	671	32,9
	Landisacq	5,4	16,8	21,2	79,0	773	22,6
	Montilli	5,5	18,2	21,6	65,8	794	20,6
	Saint-Georges-des-Groseillers	5,9	19,6	24,7	79,5	1136	+ 13,6
	Saint-Paul	5,3	19,3	20,9	92,1	854	14,6
	La Selle-la-Forge	5,5	16,8	26,5	63,2	823	17,7
Canton de Juvigny-sous-Andaine.	La Baroche-sous-Lucé	7,3	19,4	20,7	93,8	825	17,5
	Beaulandais	7,1	22,6	21,4	105,7	913	8,7
	La Chapelle-Moche	6,6	19,0	35,4	53,7	931	6,9
	Geneslay	7,9	16,9	28,1	60,7	867	13,3
	Haleine	3,9	14,2	31,7	44,5	890	11,0
	Juvigny-sous-Andaine	5,9	21,2	33,4	63,4	884	11,6
	Loré	7,6	25,6	26,8	95,8	912	8,8
	Saint-Denis-de-Villenette	7,6	19,6	19,1	102,7	843	15,7
	Sept-Forges	6,4	21,5	23,6	91,0	892	10,8
	Tessé-Froulay	6,3	16,1	25,9	72,5	757	24,3
	Tessé-la-Madeleine	6,4	17,9	32,0	55,9	1104	+ 10,4
Canton de Messei.	Banvou	6,5	19,8	22,8	86,8	837	16,3
	Bellou-en-Houlme	9,0	17,8	25,5	70,1	720	28,0
	Le Châtellier	8,0	17,9	22,5	79,3	935	6,5
	La Coulonche	6,8	16,8	25,6	64,1	725	27,5
	Dompierre	6,1	22,4	28,9	77,4	719	28,1
	Echalou	6,6	18,1	27,0	67,1	723	27,7
	La Ferrière-aux-Étangs	7,3	18,3	26,4	69,2	733	26,7
	Messei	5,5	15,1	26,1	57,9	689	31,1
	Saint-André-de-Messei	8,3	19,3	24,5	79,0	782	21,8
	Saires-la-Verrerie	5,1	16,6	25,6	64,6	753	24,7

	Communes.	Nuptialité.	Natalité.	Mortalité.	Pour 100 décès, combien de naissances.	Pour 1 000 habitants en 1876, combien en 1896.	Perte de population pour 100 habitants en 20 ans.
Canton de Passais.	L'Épinay-le-Comte	8,7	22,7	26,6	85,4	879	12,1
	Mantilly	6,6	20,5	24,4	83,9	871	12,9
	Passais	6,0	22,4	22,5	99,9	934	6,6
	Saint-Fraimbault-sur-Pisse	7,0	21,4	23,6	90,6	917	8,3
	Saint-Mars-d'Égrenne	7,6	22,2	23,6	94,0	915	8,5
	Saint-Roch-sur-Égrenne	6,8	20,4	18,0	113,6	941	5,9
	Saint-Siméon	6,3	24,0	19,9	120,5	843	15,7
	Torchamp	6,7	24,5	18,7	130,4	847	15,3
Canton de Tinchebray.	Beauchêne	4,6	20,1	18,2	110,2	801	19,9
	Chanu	5,8	19,5	22,9	85,0	780	22,0
	Frênes	5,2	17,9	19,7	81,8	778	22,2
	Larchamp	7,9	23,4	22,2	105,2	811	18,9
	Moncy	8,0	19,2	21,8	88,0	770	23,0
	Montsecret	7,2	19,2	24,6	80,5	771	22,9
	Saint-Cornier-des-Landes	5,7	21,7	21,2	103,0	752	24,8
	Saint-Jean-des-Bois	4,1	21,8	21,7	100,7	781	21,9
	Saint-Pierre-d'Entremont	6,6	16,7	25,2	66,1	573	42,7
	Saint-Quentin-les-Chardonnets	9,1	17,8	23,6	75,5	742	25,8
	Tinchebray	6,2	20,3	21,9	94,8	1 007	+ 0,7
	Yvrandes	7,4	18,0	17,5	102,8	788	21,2

COMMENTAIRE DES TABLEAUX NUMÉRIQUES.

I. — Dépopulation.

Lorsqu'il s'agit d'unités démographiques aussi petites que des communes rurales, la force de leur tendance à croître ou à décroître en population ne saurait être appréciée en examinant une période de dix années seulement. C'est pourquoi j'ai pris pour termes de comparaison deux recensements éloignés de vingt ans, 1876 et 1896.

La dépopulation dans l'Orne se produit non seulement dans l'ensemble du département, non seulement dans l'ensemble de chaque arrondissement et de chaque canton, mais encore dans presque toutes les communes étudiées une à une.

Si, à propos de chaque unité démographique, on se pose cette question : pour 1 000 habitants en 1876, combien y en a-t-il en 1896? ou cette autre : pour 100 habitants, quelle est la perte de population en vingt ans ? on voit qu'il y a perte de population dans 346 communes sur 366 qui ont été examinées et qu'il n'y a gain que dans 20 seulement.

Ces 20 communes, qui jouissent d'une immunité en fait de dépopulation, sont éparses dans toutes les parties du département. Aucun canton n'en contient plus de 3; mais la plupart sont seules de leur genre dans leur canton.

Cette augmentation de population est, d'ailleurs, généralement faible. Elle est de moins de 5 habitants pour 100 dans 9 communes. Elle ne dépasse 10 que dans 6 communes et n'est réellement considérable qu'à Flers, où elle atteint 20 p. 100, et dans la petite commune de Saint-Ouën-sur-Iton, où elle s'élève à 27,3. Il faut ajouter que dans 16 de ces 20 commuues, l'accroissement de la population s'accompagne d'une natalité inférieure à la mortalité, de sorte qu'il est dû entièrement à l'immigration d'habitants provenant des communes voisines. Cette immigration est même très considérable dans quelques communes comme Gacé et Tessé-la-Ma-

deleine, puisque l'augmentation de la population se produit dans des collectivités qui ont moins de 60 naissances pour 100 décès.

143 communes sont sujettes à une dépopulation très active qui dépasse 20 habitants pour 100 en vingt ans. Sur ce nombre, 124 ont perdu de 20 à 29,9 habitants pour 100 en vingt ans; 15 ont perdu de 30 à 39,1, et, enfin, 4 ont perdu de 40 à 43,3 habitants sur 100. J'ai plusieurs fois signalé à l'attention des observateurs une intéressante commune du canton de Beaumont-Hague (Manche), qui a perdu 50 p. 100 de sa population en cinquante ans. Ici, nous nous trouvons en présence d'un riche assortiment de communes où la dépopulation a encore été beaucoup plus rapide, bien qu'elle n'ait été étudiée que dans une moindre durée.

L'arrondissement d'Alençon contient 22 communes qui ont perdu de 20 à 29,9 habitants pour 100 en vingt ans. 2 communes en ont perdu, l'une 30 et l'autre 36; 2, Hauterive et Tanville, ont perdu, la première 40,8, la seconde 42,5 habitants pour 100.

Aucune commune du canton est d'Alençon ne présente une perte de population atteignant 20 p. 100, bien que quelques-unes aient une natalité extrêmement basse : elles reçoivent des immigrants.

Le canton ouest d'Alençon n'a, lui-même, que 4 communes ayant subi une perte de 20 à 29,9 habitants pour 100, et 1 commune en ayant perdu 30. Dans le canton de Carrouges, qui en est le prolongement oriental, la dépopulation a été beaucoup plus active : 7 communes ont perdu de 20 à 29,9 p. 100 et 1 jusqu'à 36 p. 100 de ses habitants.

Dans le canton de Courtomer, 4 communes ont perdu de 20,2 à 26,2 habitants pour 100. Dans 3 de ces communes, la natalité est très faible. Le canton de Sées présente à l'observateur 2 communes à dépopulation très active, dont l'une a perdu 25,8 et l'autre 42,5 habitants pour 100.

Le canton du Mêle-sur-Sarthe, qui est certainement l'un des plus mauvais du département sous tous les rapports, offre 6 communes dont la perte de population varie de 21,7 à 26,5 p. 100 et une septième qui a perdu 40,8 p. 100 de ses habitants.

Dans l'arrondissement de Mortagne, il existe 40 communes à dépopulation extrême, dont 36 ont perdu de 20 à 29,9 et 4 de 30 à 39,9 habitants pour 100 en vingt ans. Elles se répartissent fort inégalement selon les cantons. Celui de Tourouvre n'en a pas. Ceux de Laigle et du Theil n'en ont que chacun une. Ceux de Rémalard et de Mortagne en ont chacun 2. Le canton de Nocé en compte 3; celui de Moulins-la-Marche, 4. Les cantons de Bazoches-sur-Hoëne et de Longny chacun 5; celui de Pervenchères en a 7. Enfin, le canton de Bellême, sur 15 communes dont il se compose, en compte 10 qui ont perdu plus de 20 p. 100 de leur population en vingt ans, et, sur ces 10, l'une a perdu jusqu'à 33,4 et l'autre jusqu'à 34,2 p. 100, c'est-à-dire plus du tiers de ses habitants. C'est l'un des cantons du département, et peut-être de la France entière, qui seraient le plus dignes d'être étudiés sous ce rapport spécial de la dépopulation. Elle est due, en partie, à l'excès des décès sur les naissances; mais en partie, aussi, à l'émigration rurale. L'importance relative de ces deux causes est très variable selon les communes. Il serait intéressant de rechercher quelle répercussion l'émigration rurale d'un si grand nombre de personnes exerce sur la composition de la population par âge et par état civil et par suite sur le nombre des mariages et des naissances. Il serait non

moins intéressant, enfin, de constater les effets que d'analyser les causes : on se sent pris de la curiosité de connaître quel peut être l'état économique, moral, intellectuel, esthétique des populations ainsi éclaircies et décomprimées. On ne saurait trop la recommander à l'attention des sociologues observateurs.

Un autre canton où la dépopulation se produit aussi avec une intensité remarquable est celui de Briouze, dans l'arrondissement d'Argentan. Dans 6 communes de ce canton, elle varie de 20 à 29,9 et dans 3 autres elle est de 31,4, de 32 et de 37,8 pour 100 habitants en vingt années. Les cantons limitrophes d'Écouché et de Putanges présentent aussi beaucoup de communes à dépopulation extrêmement rapide, le premier en a 5 et l'autre 7, dont l'une, Chênedouit, a perdu 35,4 habitants pour 100 en vingt ans. C'est un pays qui, lui aussi, devrait tenter l'observateur.

Les deux cantons de Trun et de la Ferté-Frênel présentent chacun 4 communes ayant perdu de 20 à 29,9 habitants sur 100 en vingt ans. Les cantons d'Exmes et de Gacé en ont chacun 2 dans le même cas; les cantons d'Argentan et de Mortrée, chacun une seulement; enfin, ceux du Merlerault et de Vimoutiers n'en ont pas. La dépopulation s'y produit cependant; elle y est aussi presque universelle, seulement elle y est moins profonde. Au contraire, elle y est à la fois très profonde et très généralisée dans l'arrondissement de Domfront. C'est là un phénomène d'autant plus remarquable que l'abaissement de la natalité et l'excès des décès sur les naissances y sont moins considérables et moins généralement répandus que dans les trois autres arrondissements. Mais la population, qui y est très dense, éclaircit ses rangs trop serrés par l'émigration. Beaucoup d'ouvriers de la grande ou de la petite industrie, non prolétaires, petits propriétaires économes et rangés au contraire, y vivaient d'un maigre salaire. Ils trouvent aujourd'hui plus avantageux d'aller offrir ailleurs leur travail.

Les deux cantons plus particulièrement industriels d'Athis et de Flers comptent ensemble 14 communes, la plupart fort populeuses, qui ont perdu de 20 à 29,9 habitants pour 100 en vingt ans; ils en comptent en outre 4 qui ont perdu de 30 à 39,9 habitants et une, Aubusson, qui a perdu jusqu'à 43,3 habitants sur 100 en vingt ans.

Sur 10 communes, le canton de Messei en compte 8 qui ont subi une perte de population de 20 à 31,1 habitants pour 100 en vingt ans. Dans le canton de Tinchebray, sur 13 communes, 8 ont perdu de 20 à 29,9 habitants pour 100 en vingt ans, et une autre, Saint-Pierre-d'Entremont, grande commune rurale de 1 291 habitants en 1876, n'en avait plus que 740 en 1896. Elle a perdu 42,7 habitants sur 100 en vingt ans. Les décès y ont considérablement dépassé les naissances, au moins pendant la décade 1883-1892; mais l'émigration, elle aussi, a joué un rôle extrêmement actif dans cette dépopulation si rapide. Les cantons de la Ferté-Macé et de Domfront n'ont que peu de communes à dépopulation aussi intense. Ceux de Juvigny et de Passais, les moins malades du département, sous plusieurs rapports, et notamment sous celui de la natalité, présentent cependant de la dépopulation dans presque toutes les communes; mais elle est relativement lente. Sauf dans une seule commune du premier de ces deux cantons, nulle part elle n'atteint le cinquième de la population, souvent elle est inférieure au dixième.

II. — Pour 100 décès, combien de naissances.

Quand on étudie département par département la répartition géographique des maladies sociales telles que la dépopulation, l'excès des décès sur les naissances ou l'abaissement de la natalité, il semble d'abord qu'elles se propagent à la manière des maladies épidémiques. Dès lors on est peu disposé à admettre qu'il y ait lieu d'étudier des unités aussi petites que des communes : car on s'attend à ce que le mal s'étende avec une intensité à peu près égale sur de larges espaces, et qu'il aille s'atténuant graduellement jusqu'aux parties du territoire demeurées indemnes. Une telle prévision, quelque naturelle qu'elle soit, ne se réalise cependant pas. Les communes les plus profondément atteintes, celles qui ont, par exemple, moins de 50 naissances pour 100 décès sont disséminées; quelques-unes sont tout à fait isolées, d'autres forment une traînée interrompue par des communes moins malades.

La répartition géographique est la même pour un certain nombre de communes qui jouissent d'une immunité par rapport à la dépopulation par excès des décès sur les naissances. Elles sont à l'état sporadique. Dans l'arrondissement d'Alençon, on en compte 3 situées dans 3 cantons différents et non contiguës qui présentent encore pendant la décade 1883-1893 plus de naissances que de décès.

Dans l'arrondissement d'Argentan, on en trouve 3 aussi dans le même cas et situées pareillement dans 3 cantons différents.

Dans l'arrondissement de Mortagne, on en compte 7 éparses dans 5 cantons. Seul le canton de Laigle en contient 3, les 4 autres cantons qui en contiennent n'en offrent que chacun 1.

L'arrondissement de Domfront présente 13 communes où les naissances dépassent encore les décès. 4 des 8 cantons de cet arrondissement n'en contiennent point. Le canton de Domfront et celui de Juvigny en contiennent chacun deux; les deux cantons de Passais et de Tinchebray, où nous verrons bientôt que la natalité s'est beaucoup mieux conservée que dans le reste du département, en présentent l'un 3 et l'autre 6.

Ces communes indemnes, bien que dispersées, ne se répartissent point cependant au hasard : très rares dans les deux arrondissements centraux d'Alençon et d'Argentan, elles sont plus nombreuses dans les deux arrondissements extrêmes de Mortagne, d'un côté, et de Domfront, de l'autre. La distribution des communes où les naissances dépassent les décès au milieu de celles qui ont plus ou beaucoup plus de décès que de naissances, rappelle celle des îles au milieu des profondeurs marines. Très rares dans les mers vastes et profondes, elles se rencontrent au contraire fréquemment sur les plateaux sous-marins qui leur forment un socle peu au-dessous du niveau des eaux. Ainsi, le canton de Passais n'a pas une seule commune offrant moins de 83 naissances pour 100 décès, et le canton de Tinchebray, sur ses 13 communes, n'en a que 2 qui aient moins de 80 naissances pour 100 décès. De plus, les 6 communes qui ont une natalité supérieure à leur mortalité sont contiguës et se pressent dans le sud-est du canton, contre la frontière du département de la Manche. Ici, le groupement géographique est donc évident. Dans presque tous les autres cantons il n'en existe aucune trace.

(*A suivre.*) Arsène Dumont.

IV.

CHRONIQUE DE STATISTIQUE JUDICIAIRE.

La justice répressive en Algérie et en Tunisie de 1891 a 1895.

Dans un précédent article (1), nous avons indiqué, d'après les cinq dernières statistiques publiées, le mouvement de la criminalité en France de 1891 à 1895 ; nous croyons devoir, dans cette chronique, faire un exposé semblable, mais forcément plus succinct, pour l'Algérie et la Tunisie (2).

Le tableau suivant donne le nombre des affaires criminelles, correctionnelles et de simple police auxquelles les diverses autorités judiciaires ont donné une solution pendant chacune des années de la période quinquennale.

Solution donnée aux affaires.			1891.	1892.	1893.	1894.	1895.
Parquets.	Affaires auxquelles il a été donné une première direction	Algérie.	31 101	33 447	35 869	35 739	31 390
		Tunisie.	2 803	3 027	3 102.	3 177	3 542
	Affaires classées sans suite . . .	Algérie.	15 676	16 165	16 999	17 841	14 127
		Tunisie.	1 068	1 289	1 442	1 458	1 580
Cabinets d'instruction. — Ordonnances de non-lieu		Algérie.	2 020	2 175	2 207	2 083	1 863
		Tunisie.	91	113	86	85	112
Chambre d'accusation. — Arrêts de non-lieu.			40	50	52	40	36
Tribunaux de simple police. — Affaires jugées.		Algérie.	42 337	40 921	47 545	43 887	42 428
		Tunisie.	3 738	2 988	3 117	3 616	2 393
Tribunaux de paix a compétence étendue. — Affaires jugées		Algérie.	3 770	3 903	3 547	4 961	3 887
		Tunisie.	86	125	153	168	173
Tribunaux correctionnels. — Affaires jugées.		Algérie.	11 414	12 928	14 156	13 524	12 826
		Tunisie.	997	1 078	998	867	1 302
Cours d'assises.	Affaires jugées par contumace . .	Algérie.	18	12	57	13	33
		Tunisie.	10	8	14	6	1
	Affaires jugées contradictoirement.	Algérie.	527	525	526	502	480
		Tunisie.	50	47	40	45	50

Tels sont les chiffres absolus, permettant de voir les oscillations qui se sont produites d'une année à l'autre ; mais dans l'analyse qui suit, nos calculs porteront toujours sur les chiffres moyens annuels de la période.

Instruction criminelle. — Les plaintes, dénonciations et procès-verbaux parvenus au ministère public, en Algérie, ont exactement suivi la même marche qu'en France : augmentation de 1891 à 1893 et diminution de 1893 à 1895. Pour la Tunisie, au contraire, on constate un accroissement régulier de 1891 à 1895.

Sur 36 639 affaires, année moyenne, auxquelles les procureurs de la République des deux pays ont donné une première direction, 17 529, soit 48 p. 100, ont été classées sans suite ; c'est proportionnellement un peu moins qu'en France (52,6 p. 100). Celles qui n'ont pu être poursuivies, faute de connaître les auteurs des crimes et des délits sont relativement plus nombreuses dans la colonie que dans la métropole : 35 p. 100 au lieu de 31 p. 100, il en est de même des ordonnances de non-lieu qui se chiffrent par 34 p. 100 en Algérie et 28 p. 100 en France ; mais on comprend les nombreuses difficultés que doivent rencontrer les magistrats instructeurs d'Algérie avec un personnel d'agents de police judiciaire réellement insuffisant pour des circonscriptions d'une étendue considérable. Malgré cela, la proportion des affaires abandonnées après examen est de 57 p. 100 et celle

(1) Voir *Journal de la Société de statistique de Paris,* année 1898, page 152.

(2) Les tribunaux de la Régence font partie du ressort de la Cour d'appel d'Alger (article 2 de la loi du 27 mars 1883) ; leurs travaux sont donc réunis, dans la statistique, à ceux des tribunaux de l'Algérie ; mais il n'est pas toujours possible de les dégager de l'ensemble.

des affaires jugées de 43 p. 100 quand, en France, les chiffres correspondants sont de 58 p. 100 et de 42 p. 100.

Tribunaux de simple police. — Les tribunaux de simple police, au nombre de 104 en Algérie et de 14 en Tunisie, ont statué, en moyenne annuelle, de 1891 à 1895, sur 46 594 contraventions reprochées à 62 605 inculpés qui ont été : 4 664 (7 p. 100) acquittés ; 49 606 condamnés à une amende de 1 à 15 fr. et 8 094 condamnés à un emprisonnement de 1 à 5 jours. Les 241 autres inculpés ont été l'objet de déclarations d'incompétence. Un peu plus du cinquième des jugements, 9 959, ou 21 p. 100, étaient susceptibles d'appel ; 162 seulement, 1,6 p. 100, ont été attaqués et les tribunaux correctionnels ont confirmé près des deux tiers (64 p. 100) des jugements qui leur ont été soumis.

Tribunaux de paix à compétence étendue — Par application du décret du 19 août 1854 et de plusieurs décrets successifs, un certain nombre de justices de paix sont saisies, chaque année, de délits correctionnels n'emportant pas un emprisonnement supérieur à 6 mois ou une amende supérieure à 500 fr. — En 1895, on en comptait 88 en Algérie et 15 en Tunisie. — De 1891 à 1895, ces justices de paix à compétence étendue ont connu, en moyenne annuelle, de 4 155 affaires intéressant 5 913 prévenus, qui ont été jugés :

2 447 ou 41 p. 100 pour délit forestier.
788 ou 13 — — délit de chasse.
587 ou 10 — — refus de se rendre au poste-vigie.
496 ou 9 p. 100 pour incendie de broussailles dans les champs.
454 ou 8 — — rébellion ou outrages à des agents.
1 141 ou 19 — — d'autres délits.

Les juges de paix se sont déclarés incompétents à l'égard de 26 prévenus ; ils en ont acquitté 340 (6 p. 100) et condamné 5 547, savoir : 4 556 à l'amende et 991 à l'emprisonnement.

Tribunaux correctionnels. — La moyenne annuelle des affaires jugées, de 1891 à 1895, par les tribunaux correctionnels a été de 12 970 pour l'Algérie et de 1 068 pour la Tunisie. Ces dernières concernaient 1 405 prévenus et les premières 17 359 jugés : 6 457 (498 sur 100 000 habitants) par les tribunaux du département d'Alger ; 6 050 (697 sur 100 000 habitants) par ceux du département d'Oran, et 4 852 (293 sur 100 000 habitants) par les tribunaux du département de Constantine. Sur ces 17 359 prévenus, on comptait 2 293 Français (727 sur 100 000 habitants de même nationalité) ; 3 020 autres Européens (1 440 sur 100 000) et 12 046 indigènes (368 sur 100 000). La criminalité des Français est donc, proportionnellement, double de celle des indigènes et la criminalité des autres Européens double de celle des Français.

Les prévenus de délits de droit commun, jugés tant en Algérie qu'en Tunisie, se classent ainsi, eu égard aux infractions qui leur étaient imputées :

Vols	6 313 ou 36 p. 100
Coups volontaires	4 182 ou 24 —
Port ou détention d'armes prohibées ou de guerre	1 807 ou 10 —
Rébellion et outrages à des agents	948 ou 6 —
Banqueroute, escroquerie ou abus de confiance	900 ou 5 p. 100
Vagabondage et mendicité	401 ou 2 —
Délits contre les mœurs	288 ou 2 —
Autres délits communs	2 503 ou 15 —

Parmi 1 422 prévenus poursuivis pour des contraventions spéciales, 1 217, plus des quatre cinquièmes, 85 p. 100, l'ont été pour des infractions aux lois et règlements sur les forêts et il convient d'ajouter que l'administration a consenti, en moyenne, chaque année 10 301 transactions avant jugement.

On ne compte que 4 femmes sur 100 prévenus. Les mineurs de 21 ans, des deux sexes, sont dans la proportion de 14 sur 100.

Les tribunaux correctionnels d'Algérie et de Tunisie ont acquitté 1 979 prévenus, un dixième, envoyé dans des maisons de correction 75 mineurs de 16 ans qui avaient agi sans discernement et condamné les autres prévenus : 980 à plus d'un an d'emprisonnement, 10 464 à un an ou moins de cette peine et 5 266 à l'amende seulement.

Cours d'assises. — *Affaires contumaciales.* — Les 33 affaires jugées par contumace, en moyenne annuelle de 1891 à 1895, s'appliquaient à 39 accusés qui ont été condamnés : 14 à mort, 10 aux travaux forcés à perpétuité, 13 aux travaux forcés à temps et 2 à la reclusion. Les trois cinquièmes d'entre eux (22) étaient présumés coupables de crimes contre la vie.

Affaires contradictoires. — Les cours d'assises d'Algérie jugent contradictoirement avec l'assistance de jurés (Décret du 24 octobre 1870); les tribunaux de Tunisie, jugeant au criminel, statuent avec l'adjonction de six assesseurs ayant voix délibérative (Loi du 27 mars 1883 et Décret du 14 avril suivant).

De 1891 à 1895 les quatre cours d'assises d'Algérie ont jugé contradictoirement, année moyenne, 512 affaires concernant 783 accusés et les deux tribunaux de la Régence 46 affaires comprenant 66 accusés. Les 783 accusés d'Algérie appartenaient, en vertu des règles de compétence : 303 au département d'Alger (23 sur 100 000 habitants); 183 à celui d'Oran (21 sur 100 000 habitants) et 297 à celui de Constantine (18 sur 100 000 habitants).

Au point de vue de leur nationalité, les 849 accusés d'Algérie et de Tunisie se divisaient en 33 Français, 71 autres Européens et 745 indigènes.

Les femmes ne forment que les trois centièmes du total des accusés : 26 en Algérie et 2 en Tunisie.

Les 849 accusés des deux pays étaient âgés : 92 (11 p. 100) de moins de 21 ans; 617 (73 p. 100) de 21 à 40 ans; 126 (15 p. 100) de 40 à 60 ans et 14 (1 p. 100) de 60 ans ou plus.

Ils étaient poursuivis : 625, ou 74 p. 100, pour des attentats contre les personnes et 224 ou 26 p. 100 pour des crimes contre les propriétés.

	Algérie.	Tunisie.		Algérie.	Tunisie.
Crimes contre la vie.	444	22	Faux divers.	23	3
Coups non qualifiés meurtre. . . .	96	1	Vols et abus de confiance	120	34
Crimes contre la morale publique. .	47	2	Banqueroute frauduleuse.	8	»
Autres crimes contre les personnes.	12	1	Incendie volontaire.	14	»
Fabrication de fausse monnaie. . .	11	3	Autres crimes contre les propriétés.	8	»

Ainsi, en Tunisie, le tiers seulement des accusés, 22 sur 66, avaient à répondre de crimes contre la vie; tandis que pour l'Algérie, la proportion atteint presque les six dixièmes : 444 sur 783 ou 57 p. 100.

Le résultat des poursuites diffère, entre les deux pays, sur un point important : en Algérie, 35 accusés sur 100 sont acquittés (273 sur 783) et en Tunisie 14 sur 100 (9 sur 66). Les 567 accusés condamnés dans les deux pays l'ont été 34 à mort, 34 aux travaux forcés à perpétuité, 166 aux travaux forcés à temps, 122 à la reclusion et 211 à l'emprisonnement.

En résumé, si l'on rapproche les résultats ci-dessus de ceux qui ont été relevés pour la France, on constate que la répression est moins énergique dans notre grande colonie africaine que dans la métropole. En effet, les acquittements se chiffrent : devant les assises, par 35 p. 100 en Algérie, au lieu de 30 p. 100 en France; devant les tribunaux correctionnels par 10 p. 100 au lieu de 5 p. 100 et devant les tribunaux de simple police par 7 p. 100 au lieu de 3 p. 100. Mais ces différences doivent être attribuées, au moins en grande partie, à l'insuffisance des rapports adressés au ministère public par les autorités arabes et surtout au peu de confiance qu'inspirent les témoignages des indigènes musulmans.

Pour être complet, nous devons dire deux mots de la répression, en Algérie, des infractions spéciales à l'indigénat. Dans les communes de plein exercice, les juges de paix connaissent de ces infractions; mais dans les communes mixtes, les pouvoirs de répression ont été conférés aux administrateurs, avec droit d'appel, pour les indigènes devant le préfet ou le sous-préfet, lorsque les décisions prononcent un emprisonnement de plus de 24 heures ou une amende de plus de 5 fr.

Du 1er juillet 1896 au 30 juin 1897, il a été prononcé 21 757 condamnations (9 par 1 000 indigènes), savoir : 18 092 ou 83 p. 100 à l'emprisonnement — dont 7 987 avec une amende — et 3 665 ou 17 p. 100 à l'amende seulement.

Le rapport officiel auquel nous empruntons ces chiffres ne fait connaître ni la durée de l'emprisonnement ni la quotité de l'amende, de sorte qu'il n'est pas possible d'indiquer le nombre des sentences susceptibles d'appel. Quoi qu'il en soit, les appels sont très rares : on n'en a relevé que 18 pour la période considérée. Dans 13 affaires, il y a eu confirmation et dans 5, les peines ont été réduites.

Émile YVERNÈS.

Le Gérant : O. BERGER-LEVRAULT.

PUBLICATIONS

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

LE 25e ANNIVERSAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

(1860-1885). Communications et mémoires. La Statistique officielle en France et à l'étranger. Actes et travaux de la Société. Un beau volume in-4° de 444 pages. Paris, Berger-Levrault et Cie, 1886 . . . . 5 fr.

CONFÉRENCES SUR LA STATISTIQUE ET LA GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE

Faites en 1889-1890 à la Réunion des officiers. 1 volume in-12, 406 pages. (Vve Rozier, éditeur, 26, rue Saint-Guillaume). . . . . 3 fr.

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

39e année (1898). Recueil mensuel paraissant le 10 de chaque mois par livraisons de 2 à 3 feuilles.

Abonnement d'un an : { Pour la France . . . . 12 fr.
Pour l'étranger (Union postale) . . . . 15 fr.

Un numéro séparé (de 3 feuilles au plus) . . . . 1 fr. 50 c.

On s'abonne chez le Trésorier ou chez MM. Berger-Levrault et Cie, éditeurs, 5, rue des Beaux-Arts, à Paris, et chez tous leurs correspondants.

AVIS IMPORTANT

Collections à prix réduit. — La Société a l'honneur d'informer MM. les Membres titulaires et correspondants qu'elle peut disposer, en leur faveur, d'un certain nombre de collections à peu près complètes, de juillet 1860 à décembre 1895, savoir :

28 collections de 399 à 361 livraisons, sans lacune depuis 1883 ;
4 collections de 357 à 352 livraisons, sans lacune depuis 1884.

Ces collections qui seront livrées en commençant par les plus complètes, sont offertes, rendues **franco** en France, au prix uniforme de 80 fr.

Les années 1896 et 1897, non comprises dans ces collections, peuvent être acquises au prix de 12 fr. chacune.

Prime gratuite aux membres qui rachèteront leurs cotisations. — Une de ces collections sera donnée en *prime gratuite* à tout membre qui rachètera ses cotisations au prix réglementaire de 300 fr. payable facultativement en cinq annuités de 60 fr. La prime est livrable dès le paiement de la deuxième annuité.

Numéros isolés. — En dehors des collections, il existe un plus grand nombre de numéros isolés des années 1863, 1876 à 1882, 1884, 1887, 1888 et 1893 et de certains mois des autres années qui sont offerts séparément au prix de 25 centimes.

Numéros manquants. — La Société serait reconnaissante à ses membres de lui procurer, par échange ou à prix d'argent, les numéros de février, août et décembre 1864, août et novembre 1871-1872, janvier 1874, février 1875, mars 1876 et février 1882 qui manquent à ses collections.

S'adresser au Trésorier, M. Paul Matrat, *5, place des Ternes, à Paris.*

BIBLIOTHÈQUE

La Bibliothèque de la Société de Statistique de Paris est ouverte tous les jours non fériés, de 11 heures à 5 heures, 80, rue de Varenne (au Ministère du commerce). Bibliothécaire : M. Laugier.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

Exposition Générale Italienne à Turin.

A l'occasion de l'Exposition générale italienne ouverte à Turin, du 1er mai au 1er novembre 1898, des billets d'aller et retour de toutes classes, valables 30 jours, sont délivrés jusqu'au 31 octobre inclus, pour Modane ou Vintimille, par toutes les gares du réseau P.-L.-M. — Ces billets sont délivrés conjointement avec des billets d'aller et retour Modane-Turin ou Vintimille-Turin, qui donnent droit à deux entrées à l'Exposition.

VILLES D'EAUX

BILLETS D'ALLER ET RETOUR COLLECTIFS

Il est délivré, du 15 mai au 15 septembre, dans toutes les gares du réseau P.-L.-M., sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres aller et retour, aux familles d'au moins quatre personnes payant place entière et voyageant ensemble, des billets d'aller et retour collectifs de 1re, 2e et 3e classe, valables 30 jours pour les stations thermales suivantes : **Aix** (Aix-en-Provence), **Aix-les-Bains** (Aix-les-Bains, Marlioz), **Baume-les-Dames** (Guillon), **Besançon, Bollène-la-Croisière** (Condorcet), **Bourbon-Lancy, Carpentras** (Montbrun), **Cette** (Balaruc), **Chambéry** (Challes), **Charbonnières, Clermont-Ferrand** (Royat), **Coudes** (Saint-Nectaire), **Digne, Euzet-les-Bains, Évian-les-Bains, Genève** (Champel), **Grenoble** (Uriage), **Groisy-le-Plot, La Caille, La Bastide, Saint-Laurent-les-Bains, Le Fayet-Saint-Gervais** (Saint-Gervais-les-Bains, Chamonix), **Lépin-Lac d'Aiguebelette** (La Bauche), **Le Vigan** (Cauvalat-lès-Vigan), **Lons-le-Saunier, Manosque** (Gréoulx), **Menthon** (Lac d'Annecy), **Montélimar** (Bondonneau), **Montpellier** (Palavas), **Montrond, Moulins** (Bourbon-l'Archambault), **Moutiers-Salins** (Salins, Brides), **Pontcharra-sur-Bréda** (Allevard), **Pougues-les-Eaux, Rémilly** (Saint-Honoré-les-Bains), **Riom** (Châtelguyon, Châteauneuf), **Roanne** (Saint-Alban), **Sail-sous-Couzan, Saint-Georges-de-Commiers** (La Motte), **Saint-Julien-de-Cassagnas** (Les Fumades), **Saint-Martin-d'Estréaux** (Sail-les-Bains), **Salins** (Jura), **Santhenay, Sarrians-Montmirail, Sauve** (Fonsange-les-Bains), **Thonon-les-Bains, Vals-les-Bains, Labégude, Vandenesse, Saint-Honoré-les-Bains, Vichy, Villeforte** (Bagnols).

Le prix s'obtient en ajoutant aux prix de six billets simples ordinaires le prix d'un de ces billets pour chaque membre de la famille en plus de trois, c'est-à-dire que les trois premières personnes paient le plein tarif et que la quatrième et les suivantes paient le demi-tarif seulement.

BILLETS PRIS A L'AVANCE

Les gares de **Paris, Lyon, Marseille, Saint-Étienne, Aix-les-Bains** et **Genève** délivrent à l'avance, par série de 20, des billets de 1re, 2e et 3e classe pour les gares de la banlieue de ces villes et réciproquement.

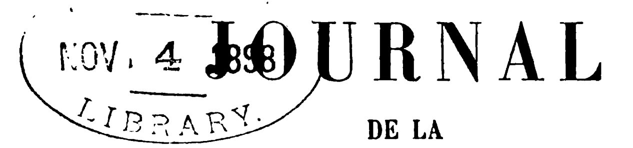
Ces billets peuvent être utilisés dans les deux sens (aller ou retour). Leurs prix présentent une réduction de 10 p. 100 sur les prix des billets ordinaires.

Les billets délivrés pendant les dix premiers mois de l'année sont valables jusqu'au 31 décembre inclus, et ceux délivrés pendant les mois de novembre et décembre, jusqu'au 31 décembre inclus de l'année suivante.

Les demandes doivent être adressées aux chefs des gares intéressées ou dans les bureaux succursales.

Nancy, imp. Berger-Levrault et Cie.

La prochaine séance aura lieu le mercredi 19 octobre 1898, à 9 heures du soir, au siège social, 28, rue Serpente-Danton.



JOURNAL
DE LA
SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

(RECONNUE ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 19 JUIN 1869)

Médaille d'argent aux Expositions universelles de 1878 et de 1889
Diplôme d'honneur aux Expositions de Venise, 1881, et de Bruxelles, 1897
GRAND PRIX A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE LYON, 1894

Anciens présidents :
MM. Villermé, Michel Chevalier, Hipp. Passy, Ern. Bertrand, Wolowski, Dr Cl. Juglar
Léonce de Lavergne, Em. Levasseur, Dr Lunier, Dr L. A. Bertillon, Dr Vacher, Dr Bourdin, Wilson
E. Cheysson, A. Cochery, Léon Say, A. de Foville, E. Yvernès, André Cochut
Paul Leroy-Beaulieu, Eug. Tisserand, Octave Keller, Jules de Crisenoy, Th. Ducrocq, Adolphe Coste
Alfred Neymarck, Auguste Vannacque, Émile Boutin, Yves Guyot, Dr Jacques Bertillon.
M. Toussaint Loua, *secrétaire général honoraire.*

Président pour l'année 1898 : M. Beaurin-Gressier.
MM. Fernand Faure, Moron et Edmond Duval, *vice-présidents.*
M. Émile Yvernès, chef de division honoraire au Ministère de la justice, *secrétaire général.*
M. Paul Matrat, chef de bureau au Ministère de la guerre, *trésorier-archiviste.*
M. Léon Salefranque, rédacteur à la Direction générale de l'Enregistrement, *secrétaire des séances.*
Conseil : MM. Émile Mercet, Schelle, Léon Salefranque, Edmond Fléchey et Arthur Chervin.

TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE

N° 10. — OCTOBRE 1898

SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ, 28, RUE SERPENTE-DANTON
(Hôtel des Sociétés savantes)

ON S'ABONNE A PARIS :
CHEZ BERGER-LEVRAULT ET Cie, ÉDITEURS, 5, RUE DES BEAUX-ARTS.
Prix par an : France : 12 fr. — Étranger : 15 fr.

Le Journal paraît par livraisons mensuelles

SOMMAIRE DU N° 10. — 10 OCTOBRE 1898.

Pages.
I. — La statistique agricole décennale de 1892 (*fin*), par M. Edmond Fléchey . 321
II. — Les salaires et la durée du travail dans l'industrie française, par M. Lucien March. 331
III. — La dépopulation dans l'Orne (*à suivre*), par M. Arsène Dumont. 347
IV. — Correspondance : La statistique du Danemark, par M. Marcus Rubin. . . 352
V. — Chronique des transports, par M. Hertel 354

CONVOCATION

SÉANCE DU 19 OCTOBRE 1898

A 9 heures du soir,

AU SIÈGE SOCIAL, HOTEL DES SOCIÉTÉS SAVANTES, 28, RUE SERPENTE-DANTON.

(*Les autres séances auront lieu les* 16 novembre *et* 21 décembre.)

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU 19 OCTOBRE 1898.

1° A 9 heures très précises : *Ouverture de la séance : Communications diverses du Président, M. Beaurin-Gressier.*

2° *Discussion de la communication de M. Cl. Juglar : Les tableaux officiels ou privés des faits que relève la statistique portent-ils la trace des événements historiques, politiques et économiques ?*

3° *Discussion de la communication de M. Edm. Fléchey sur la Statistique agricole décennale de 1892.*

4° *Discussion de la communication de M. le Dr Léon Vacher sur le recrutement dans ses rapports avec la population.*

AVIS

Pour tout ce qui concerne la rédaction du Journal, les communications à la Société, les présentations de candidatures, les rectifications de noms, qualités et domiciles, s'adresser au SECRÉTAIRE GÉNÉRAL, visible chez lui, 21, rue de la Tour, le lundi, de midi à 5 heures.

Les livres, documents et journaux destinés à la Société doivent être adressés au siège social, 28, rue Serpente-Danton.

Pour le paiement ou le rachat des cotisations et l'acquisition des collections du Journal, s'adresser au TRÉSORIER, visible chez lui, 5, place des Ternes, le vendredi, de 5 heures et demie à 7 heures et généralement de midi à 1 heure.

Les abonnements au Journal sont reçus chez MM. Berger-Levrault et Cie, 5, rue des Beaux-Arts, à Paris, et chez leurs correspondants en France et à l'étranger.

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 10. — OCTOBRE 1898.

I.

LA STATISTIQUE AGRICOLE DÉCENNALE DE 1892 (*fin*) [1].

ANIMAUX (2).

Le volume que nous analysons aborde, après l'étude des CULTURES, celle des ANIMAUX, qui lui succède rationnellement, l'animal, de même que la plante, constituant un agent de transformation. La plante transforme les éléments renfermés dans le sol, les engrais, l'atmosphère, tandis que l'animal peut être considéré comme une machine animée transformant les fourrages en force pour le travail ou en matière destinée à être consommée soit par l'homme, soit par l'industrie. Nous passerons successivement en revue l'effectif du cheptel animal, sa valeur en capital, son poids, ses produits et revenus.

Existences, poids, valeur en capital. — Au nombre de 47 millions et demi de têtes en 1882, les animaux des diverses espèces présentaient, en 1892, un effectif à peu près égal, mais avec une répartition différente. C'est ainsi que l'agriculture française possédait, en 1892, 712 000 têtes de gros bétail de plus qu'en 1882 et 274 000 porcs, mais avait perdu 2 700 000 moutons et 43 000 têtes chevalines. Cette dernière diminution correspond à un mouvement d'exportation très particulier, qui s'est produit dans la période 1882-1892, mais qui, depuis 1895, a changé de sens, comme nous le verrons plus loin. Quant à l'augmentation du gros bétail, elle correspond à un accroissement dans la consommation de la viande. D'autre part, on sait que la diminution de l'espèce ovine, constatée depuis longtemps en

(1) Voir *Journal de la Société de statistique de Paris*, septembre 1898, p. 289.

(2) Il ne s'agit ici que des animaux de ferme. Ne sont pas compris, par suite, les animaux de luxe ou consacrés à l'industrie ou au commerce (chevaux, ânes, mulets), ni les chevaux de l'armée active.

France et en Europe, est due aux progrès de la culture intensive, à la suppression des parcours, au défrichement des landes, enfin au développement de la petite culture, qui préfère l'entretien de quelques vaches laitières à l'entretien de moutons.

L'effectif bovin en France représente environ le dixième de celui relevé en Europe, en Amérique et en Australie, tandis que l'effectif ovin ne représenterait que le neuvième du total environ. On pourra consulter, à ce sujet, dans l'*Introduction*, pages 297 et 299, les deux tableaux empruntés au Directeur de la statistique du *Board of agriculture* de Londres, le major Craigie. Ces tableaux relèvent les existences bovines et ovines, pour vingt pays, pendant trente ans (1867-1896).

Mais la véritable mesure de la richesse animale est le relevé de son poids vif. Il était, en 1892, de 6 439 000 tonnes, dont l'espèce bovine représentait 61 p. 100. C'est une augmentation pour cette espèce, par rapport à 1882, de 204 000 tonnes. L'espèce porcine a augmenté, dans le même espace de temps, de 21 000 tonnes. Seule, l'espèce ovine a perdu 73 000 tonnes; en résumé, c'est un gain définitif de 153 000 tonnes de poids vif en dix ans, qu'on ne saurait trop faire ressortir.

Le document analysé tenant compte des augmentations de poids et du territoire consacré à la nourriture et au parcours des diverses espèces animales à dix ans de distance, constate ensuite que notre agriculture entretenait, par hectare, 197 kilogr. de bétail en 1882 contre 201 kilogr. en 1892. Il est vrai de dire que ce chiffre est une moyenne et que dans certains départements on relève jusqu'à 300 kilogr. On sait, d'autre part, que le poids vif de 500 kilogr. par hectare est considéré comme un indice d'un très bon état cultural. Le résultat ci-dessus prouve qu'il n'est encore obtenu que dans un petit nombre d'exploitations. Voici, du reste, la répartition, par espèces, du chiffre de 1892 cité ci-dessus :

Espèces.	Poids vif des animaux de ferme par 100 hectares en 1892 — du territoire agricole.	des terres labourables, prés et herbages.
	kilogr.	kilogr.
Chevaline	2 328	3 678
Mulassière	132	209
Asine	110	174
Bovine	7 799	12 306
Ovine	1 159	1 828
Porcine	1 142	1 800
Caprine	88	140
Totaux	12 758	20 135

C'est dans la Flandre, la Normandie et certains départements de la Bretagne et du Centre que se rencontrent les poids totaux les plus forts. C'est, en effet, dans ces régions que l'agriculture se livre non seulement à l'élevage, mais encore à l'engraissage. La culture y est intensive et les herbages abondants et à forts rendements, tandis que le climat sec du Midi ne fournit que des poids moindres. Si on rapporte les poids totaux au territoire parcourable, il faut ajouter aux départements cités ci-dessus, les Deux-Sèvres et la Haute-Vienne à l'ouest et le Lot-et-Garonne au sud.

Les animaux des diverses espèces représentaient, en 1892, un capital de 5 milliards 200 millions, la valeur des espèces bovine et chevaline fournissant les quatre

cinquièmes du total. La première présentait à elle seule une valeur de près de 3 milliards et la seconde de 1 160 millions de francs.

La valeur en capital a diminué de 10 p. 100 environ de 1882 à 1892; de 5 754 millions de francs, elle est, en effet, descendue à 5 173 millions; mais, si nous remontons jusqu'en 1862, nous trouvons une augmentation de près de 1 milliard en trente ans. Ce sont les espèces bovine et porcine qui y ont le plus contribué. Signalons particulièrement, malgré une baisse de la plupart des prix, l'accroissement de celui des vaches et des veaux et de celui des agneaux dans l'espèce ovine.

Les animaux de basse-cour représentaient une valeur estimée à 166 millions de francs. C'est une augmentation de 5 millions de francs par rapport à 1882, mouvement qui correspond à des augmentations assez fortes pour les poules et les lapins et à des diminutions pour les oies, les canards et les pigeons, avec cette remarque que le prix moyen des animaux de basse-cour a diminué pour toutes les espèces et que l'accroissement de la valeur totale n'est dû qu'à une augmentation de l'effectif des poules et des lapins.

Naissances et pertes. — Pour la première fois, l'administration de l'Agriculture a essayé d'évaluer les naissances des espèces animales (non compris les animaux de basse-cour). Elles s'élevaient, au total, à près de 17 millions pour 1892, dont plus de 4 243 000 pour l'espèce bovine, 5 750 000 pour l'espèce ovine, 5 millions pour l'espèce porcine et seulement 260 000 pour les chevaux, dont la vie est en moyenne dix fois plus longue. Les pertes annuelles représentaient, suivant les espèces, de 1 à 12 p. 100 par rapport aux existences. On connaît les mesures sévères prises par le Gouvernement pour sauvegarder le troupeau français, qu'il s'agisse d'animaux français ou importés, de toute contamination.

On comprend l'intérêt qu'il y aurait à pouvoir relever, dans l'intervalle de deux dénombrements de population animale, les mouvements annuels qui l'augmentent ou la diminuent. C'est ce que permettraient de faire, avec une facilité relative, mais sur une petite échelle, les ***Stud Book*** et les ***Herd Book*** de certaines races. Toutefois, l'application continue de ce système à des dizaines de millions de têtes nous paraît irréalisable.

Nous pouvons, cependant, relever quelques indications curieuses. C'est ainsi qu'en calculant, d'après les anciennes méthodes, la vie moyenne des animaux en divisant leur effectif par le nombre des naissances (c'est l'hypothèse de la population stationnaire), on obtient les âges moyens suivants, qu'on n'avait pu jusqu'à présent établir à l'aide d'un nombre aussi considérable d'observations.

Espèce	chevaline. . . .	10 ans	9 mois.
	mulassière . . .	8 —	2 —
	asine	14 —	» —
	bovine.	3 —	2 —
	ovine	3 —	8 —
	porcine	1 —	5 —
	caprine.	1 —	3 —

Importations et exportations des animaux. — La *Statistique agricole décennale* relève, année par année, les mouvements du commerce extérieur des animaux pour soixante-six ans (1831-1896), puis résume, par période de dix ans, les conséquences qui s'en dégagent. Il en résulte que, pour l'espèce mulassière, les excé-

dents d'importation, qui s'étaient maintenus constamment pendant soixante ans, tendent à diminuer. Quant aux espèces porcine et ovine, ces mêmes excédents tendent à diminuer pour la première et à augmenter pour la seconde. L'espèce bovine, dont les excédents d'importation avaient constamment augmenté pendant cinquante ans, tendent à diminuer de 1882 à 1892. Pour les espèces porcine et bovine, ces mouvements correspondent à une augmentation des existences, ce qui suppose un accroissement dans la consommation qu'on relèvera plus loin. Pour l'espèce ovine, les excédents d'importation proviennent à la fois et de la diminution des existences et d'une augmentation dans la consommation. Quant à l'espèce chevaline, qui, malgré certaines oscillations des chiffres annuels, a présenté, par périodes décennales, des excédents d'importation pendant cinquante ans, elle voyait ces mouvements changer de sens et devenir excédents d'exportation de 1881 à 1892. On sait, en effet, le véritable drainage de nos chevaux percherons et normands par les Américains. Ce mouvement s'est, il est vrai, arrêté en 1894, et s'est même transformé à cette époque pour constituer à nouveau des excédents d'importation dont la presse nous paraît avoir trop exagéré la portée.

Produits et revenus. — Ils sont de nature bien différente, suivant les espèces. Citons-les par ordre décroissant d'importance et en millions de francs : revenu des animaux indigènes (viande et exportation) : 1 milliard 906 millions (y compris 143 millions de volailles); lait, 1 milliard 250 millions; fumier, 831 millions; œufs, 173; laine, 48; cocons frais, 32; miel et cire, 16.

Cette expression de revenu des animaux indigènes nécessite une explication. Elle représente le revenu annuel produit en 1892 par les animaux français abattus pour la boucherie et par ceux exportés. S'il était facile de relever la valeur fournie par les derniers, il n'en était pas de même pour les animaux indigènes abattus. Cependant si, au point de vue de la production, la part de l'importation peut être considérée comme négligeable dans un certain nombre d'espèces, il n'en est plus ainsi pour les viandes de bœuf, de porc et surtout de mouton, qui proviennent, dans une certaine mesure, d'animaux importés.

Le Ministère de l'agriculture est parvenu, grâce à certains documents fournis par les inspecteurs du service sanitaire à la frontière, à distinguer, dans les animaux abattus en France, ceux venus de l'étranger pour être livrés à la boucherie.

Les différences et les calculs de poids et de prix ont ensuite été effectués en conséquence. Ce procédé, appliqué pour la première fois dans la *Statistique agricole décennale* de 1882, serre la vérité de plus près, en substituant dans le chapitre Revenus la notion du revenu-viande indigène à celle du revenu-viande de toute origine dont, croyons-nous, se contentent encore les statistiques agricoles des autres pays. Nous retrouverons, d'ailleurs, ce dernier renseignement à sa vraie place, quand nous nous occuperons de la consommation de la viande.

Les 91 p. 100 de la valeur fournie par les animaux indigènes abattus et exportés provenaient de l'espèce bovine pour 58 p. 100, de l'espèce porcine pour 22 p. 100, de l'espèce ovine pour 11 p. 100, les autres espèces fournissant le reste. Quant au lait, les 2 p. 100 de la valeur totale représentaient la quote-part des laits de chèvre et de brebis relevés pour la première fois, les 98 p. 100 du total étant fournis par les vaches laitières. Les provenances des autres produits s'expliquent d'elles-mêmes.

Consommation de la viande — Un chapitre spécial est consacré à cette ques-

tion. Le chiffre de viande cité ci-dessus représente, comme nous l'avons dit, la production des animaux français et non la valeur de la viande produite par l'ensemble des animaux abattus, à laquelle il y a lieu de joindre, au point de vue de la consommation, la valeur de l'excédent d'importation des viandes fraîches, salées et conservées en 1892. L'ensemble de ces produits représentait une valeur de près de 1 982 millions de francs pour 1 373 millions de kilogrammes, ce qui suppose une consommation moyenne individuelle de 35,8 kilogr., correspondant à un chiffre de 58 kilogr. par habitant de la population urbaine (1) et de 26 kilogr. par habitant rural. La comparaison avec le passé amène dès lors à reconnaître que si la consommation totale a augmenté de 107 millions de kilogrammes de 1882 à 1892, elle le doit uniquement à la population rurale, dont la consommation moyenne s'est accrue, tandis que diminuait la consommation des villes. C'est la première fois que ce dernier mouvement est mesuré dans un document officiel. Il avait, du reste, été déjà signalé par les municipalités de Paris, de Bordeaux, de Lyon et de Marseille. Le document analysé l'attribue en partie à l'accroissement de la consommation des boissons alcooliques et aussi au séjour de plus en plus prolongé, à la campagne, d'habitants aisés de la ville, consommateurs de viande.

Nous n'avons pas tenu compte, dans ces comparaisons, de la valeur de la viande de cheval, de mulet et d'âne, relevée pour la première fois en 1892. 56 000 têtes abattues avaient fourni, pour ces trois espèces, 12 200 000 kilogr. de viande, représentant une valeur de 8 600 000 fr. C'est évidemment un chiffre minimum. Le prix de cette viande, qui variait de 0 fr. 65 c. à 0 fr. 70 c. le kilogramme, était inférieur d'environ moitié à celui de la viande de bœuf.

Parmi les renseignements renfermés dans l'enquête, figurent pour la première fois (p. 313 des *Annexes*) des tableaux qui permettent de connaître la consommation par tête, en viande, dans les villes de plus de 10 000 habitants, en 1887 et 1892. Depuis une soixantaine d'années environ, l'administration de l'Agriculture a relevé, tous les cinq ans, la quantité totale de viande provenant des animaux abattus dans lesdites villes, qu'ils y soient ou non consommés. En 1887, une modification apportée aux cadres transmis aux préfets a permis de tenir compte de la viande sortie des abattoirs pour l'extérieur de chaque ville et aussi de la viande venue du dehors soit en quartiers, soit dépecée. Des défalcations convenables permettent, dès lors, de connaître la quantité réellement consommée. On ne pouvait, jusque-là, que l'estimer pour la France entière, en se basant sur cette hypothèse, que les mouvements intérieurs particuliers à chaque ville se compensaient. Or, il n'en est pas ainsi, si l'on en juge d'après le tableau récapitulatif suivant, qui groupe par grandes régions les résultats dont il s'agit, pour les années 1887 et 1892. (Voir p. 326.)

Sauf le Sud-Est, toutes les régions présentent pour la consommation urbaine de la viande une diminution qui varie de 0,71 kilogr. à 3,33 kilogr. par tête d'habitant. A ce point de vue, ce sont les régions du Nord-Ouest et du Nord-Est qui tiennent la tête, puis le Nord. Nous laissons de côté les chiffres, peu importants d'ail-

(1) Il faut entendre ici, par population urbaine, celle des villes de 10 000 habitants au moins et des chefs-lieux d'arrondissement qui, depuis 1839, est l'objet d'un relevé quinquennal spécial, au point de vue du nombre des animaux abattus pour la boucherie. Les résultats obtenus ont été publiés, pour la première fois, dans la *Statistique agricole décennale* de 1882.



leurs, de la Corse, qui nous paraissent sujets à caution. Il est à remarquer que le Sud-Est, qui présente par exception une augmentation, est une région montagneuse (Haute-Loire, Ardèche, les trois départements des Alpes), dans laquelle la consommation de la viande, même dans les villes, n'a jamais été considérable.

Consommation de la viande dans les villes de 10 000 habitants (1).

NUMÉROS des RÉGIONS.	RÉGIONS.	POPULATION des VILLES (1).	QUANTITÉ TOTALE de viande provenant des animaux abattus.	EN MOINS — VIANDE sortie des abattoirs pour l'extérieur.	EN PLUS. — VIANDE FRAÎCHE venant du dehors, soit en quartiers, soit dépecée.	QUANTITÉ DÉFINITIVE de viande consommée dans les villes.	CONSOMMATION MOYENNE par tête.
		têtes.	kilogr.	kilogr.	kilogr.	kilogr.	kilogr.
	1887.						
1re	NORD-OUEST	735 008	31 810 134	2 396 945	13 686 468	43 099 657	58,66
2e	NORD	4 451 573	265 376 333	26 757 625	62 455 286	301 073 994	67,58
3e	NORD-EST	559 298	32 465 771	1 082 211	4 326 454	35 760 014	63,93
4e	OUEST	730 749	29 741 584	819 672	9 088 996	37 980 908	51,97
5e	CENTRE	508 503	25 533 088	971 075	3 346 056	27 908 069	54,88
6e	EST	1 147 831	62 049 336	963 132	3 416 159	64 502 363	56,19
7e	SUD OUEST	742 312	40 778 406	513 448	5 394 459	45 659 417	61,50
8e	SUD	551 287	28 011 873	183 857	1 641 121	29 469 137	53,45
9e	SUD-EST	998 970	46 485 512	2 680 441	4 721 030	48 526 131	48,57
10e	CORSE	51 275	1 934 373	1 000	20 521	1 953 894	38,10
	Totaux généraux et moyenne générale.	10 479 836	564 186 440	36 349 406	108 096 550	635 933 584	60,68
	1892.						
1re	NORD-OUEST	740 155	29 201 504	1 430 767	13 185 800	40 956 537	55,33
2e	NORD	4 689 302	270 900 584	30 403 214	66 218 344	306 715 714	65,41
3e	NORD-EST	555 957	31 520 746	1 676 966	3 930 174	33 773 954	60,75
4e	OUEST	744 790	29 931 364	918 768	9 216 004	38 198 600	51,26
5e	CENTRE	509 203	24 777 981	922 078	3 238 329	27 094 232	53,20
6e	EST	1 209 843	63 269 196	818 126	3 594 212	66 015 282	51,56
7e	SUD-OUEST	755 395	39 913 151	653 831	6 480 278	45 769 601	60,59
8e	SUD	564 120	27 443 317	499 402	1 935 224	28 879 189	51,19
9e	SUD-EST	1 405 916	50 504 564	2 804 281	3 829 897	51 530 177	49,23
10e	CORSE	56 400	1 595 944	18 499	68 327	1 645 772	29,18
	Totaux généraux et moyenne générale.	11 231 211	569 088 351	40 205 935	111 696 589	640 579 008	57,03

Le tableau ci-dessus permet, en outre, de reconnaître que si les abattoirs urbains fournissent annuellement, à l'extérieur, 36 à 40 millions de kilogrammes, les villes reçoivent, d'un autre côté, un appoint bien supérieur de 108 à 111 millions de kilogrammes provenant soit de l'étranger, soit surtout des régions rurales voisines.

Ce sont les villes des régions du Nord-Ouest et du Nord qui comptent les apports les plus considérables, — plus des huit dixièmes du total, — presque toutes les localités d'un et même de plusieurs départements contribuant, d'une manière continue, à l'alimentation en viande des centres urbains les plus populeux. Le mouvement contraire, quoique moins important, représente encore un chiffre d'affaires considérable. C'est ainsi que Paris et les 24 communes de la Seine possédant plus de 10 000 habitants ont exporté, en 1892, près de 23 millions de kilogrammes, qui sont transportés dans le Nord jusqu'à Boulogne-sur-Mer. Il est vrai que les mêmes villes avaient reçu, par contre, 50 millions et demi de kilogrammes de viande.

En résumé, de 1887 à 1892, seules années comparables, la population des villes de 10 000 habitants avait augmenté d'un peu plus de 7 p. 100, tandis que la quan-

(1) Y compris les chefs-lieux d'arrondissement.

tité totale de viande consommée ne s'était accrue que de 0,7 p. 100, d'où diminution, comme nous l'avons vu, de la consommation par tête.

La consommation rurale individuelle a bénéficié d'autant et même s'est accrue, parce que, malgré la diminution de la population correspondante, la quantité de viande mise à la disposition des consommateurs de cette catégorie a constamment augmenté.

Nous ne dirons qu'un mot des importations et exportations des viandes fraîches envoyées hors de France ou venant de l'étranger; les premières s'élevant en moyenne, depuis quinze ans, à 9 millions et demi de kilogrammes par an, les secondes à 2 millions, soit un excédent moyen annuel d'importations de 7 millions et demi de kilogrammes; mais, depuis 1887, le mouvement extérieur des viandes fraîches, surtout pour les importations, a été très irrégulier. Il en a été de même pour les viandes salées et fumées. Aussi étudiera-t-on avec intérêt le tableau de l'*Introduction*, page 342, où se trouvent relevés, pour une période de trente-sept ans, 1860 à 1896, les renseignements de détail relatifs à ces diverses sortes de viandes.

Valeur totale de la production animale annuelle. — Cette production s'élevait, en 1892, à 4 milliards 258 millions, dont nous avons vu plus haut la répartition. Si on y ajoute l'évaluation du travail des animaux, estimé à près de 3 milliards, on arrive à un total de 7 milliards 200 millions, représentant l'ensemble de la valeur de la production animale annuelle, chaque espèce y participant dans la mesure suivante : l'espèce bovine pour plus de la moitié, l'espèce chevaline pour plus du quart, et les autres espèces pour le reste. Une observation s'impose ici immédiatement, c'est que ce chiffre de 7 milliards présente des doubles emplois, le travail des animaux, comme le fumier du reste, se retrouvant en général dans la valeur des produits obtenus. Le travail ainsi que le fumier constituent, en effet, des éléments de production et non des produits. On aurait donc pu ne pas les faire figurer dans le tableau des produits animaux, mais le document officiel a soin de comprendre également dans les charges de l'agriculture les valeurs travail et fumier, ce qui revient dès lors au même. Ces deux distractions une fois effectuées, le chiffre de 7 milliards ci-dessus mentionné est ramené à 3 426 000 000 de francs, qui représente le revenu brut, sans double emploi, de la production animale en 1892.

On doit signaler, enfin, mais sans la faire entrer en ligne de compte, la valeur des produits de laiterie (fromage et beurre), estimée, en 1892, à 423 millions de francs, dont 295 millions pour le beurre.

Si l'on compare maintenant les années 1882 et 1892, on relève une augmentation finale, pour l'ensemble des revenus animaux, de 21 millions de francs répondant à deux fortes augmentations pour les productions de la viande et du lait, et à de légères diminutions pour toutes les autres, dont la plus forte pour la laine. Si l'on remonte à 1862, on constatera que l'augmentation de valeur avait été beaucoup plus considérable de 1862 à 1882. On reconnaîtra donc une fois de plus que c'est à l'accroissement des prix dans cette période qu'est due, comme pour la production végétale, l'augmentation du revenu animal depuis trente ans, augmentation atténuée depuis 1882 par une baisse de la majorité des prix. Cette baisse s'est fait sentir particulièrement sur l'industrie séricicole. On sait la sollicitude que lui a témoignée le Parlement. Il en est résulté que le nombre des petits sériciculteurs a augmenté et que l'accroissement de rendement a contre-balancé l'abaissement des

prix. Il y a lieu de ne pas oublier que cet abaissement ne provient pas de la surproduction, mais bien du cours inférieur des cocons étrangers.

Économie rurale.

L'économie rurale, qui constitue la troisième et dernière partie du volume que nous analysons, a pour objet l'étude des conditions de la propriété et de l'exploitation culturales, le rôle de l'homme dans la production agricole, suivant qu'il est propriétaire, exploitant ou salarié, le relevé des forces mécaniques mises à sa disposition, ses salaires ou gages, les améliorations obtenues, etc.

La propriété. — *L'exploitation.* — La *Statistique décennale* de 1892 fait d'abord ressortir les difficultés d'ordre très particulier que présente la mesure de la propriété agricole aussi bien que celle de l'exploitation culturale, mesure cependant indispensable à connaître pour argumenter, pièces en main, sur la division de la propriété. On a essayé, dans ce but, de se servir des cotes foncières, en relevant successivement, à diverses époques, leur valeur, leur nombre et enfin l'étendue à laquelle elles correspondent. Tous ces moyens sont insuffisants, vu le mode même d'établissement de la cote foncière. Il suffira de dire que, d'après les documents officiels fiscaux, le nombre des cotes foncières (dont il y aurait lieu de distraire celles n'ayant pas un caractère agricole, mais pour notre raisonnement la question est négligeable) est au nombre des propriétaires dans le rapport de 1,68 à 1, et qu'en ce qui concerne l'étendue des propriétés, chaque cote correspond à la superficie soit d'une propriété, soit, et le cas est fréquent, d'une *fraction* de propriété, lorsque la propriété chevauche sur deux ou plusieurs communes. Dans ces conditions, et pour éviter cette difficulté et aussi quelques-unes d'un autre ordre dans le détail desquelles il serait trop long d'entrer, le Ministère de l'agriculture a cru devoir, en 1892 comme en 1882, mesurer le *nombre* et l'*étendue,* non pas des *propriétés,* mais des *exploitations culturales,* dont la division constitue, d'ailleurs, le véritable objectif de l'économie rurale. A cet effet, il avait multiplié, dans le questionnaire qui a servi de base à l'enquête, les notes explicatives.

Malgré certaines majorations dans le nombre des exploitations dues au morcellement excessif dans certaines régions, le document analysé estime que le résultat cherché a été obtenu dans la mesure du possible. Il en résulte que les mouvements survenus dans le *nombre* et dans l'*étendue* des exploitations culturales en France de 1882 à 1892 peuvent être étudiés. Un autre point de vue est intéressant à mentionner. C'est le relevé, en 1892, de la superficie des propriétés et des exploitations, par *grandes catégories de cultures.* Le renseignement était inconnu jusque-là. Enfin, si le nombre des propriétés agricoles n'a pu être fourni, il a paru possible de relever les diverses parties du territoire agricole par département, suivant qu'elles constituaient un bien de l'*État, communal, privé,* etc., etc. Voici les résultats généraux obtenus :

La propriété privée occupe les 87,90 p. 100 du territoire agricole; celle des communes, 8,79; l'État, 2,42, et toutes les autres, 0,89 p. 100. Ces proportions se trouvent modifiées profondément dès que l'on examine les superficies cultivées et non cultivées. On voit alors que si, pour la superficie non cultivée, la part afférente aux particuliers s'abaisse à 73,79 et celle de l'État à 1,67, la proportion des

biens communaux s'élève à 23,27 p. 100. Il en résulte qu'en ce qui concerne la superficie cultivée, les propriétés privées représentent près des neuf dixièmes du total, soit 89,87 p. 100, les communes seulement 6,74 et l'État 2,52 p. 100. En ce qui concerne la répartition des principales cultures, on relève la prédominance constante de la propriété privée qui possède les 99 p. 100 des vignes, les 98,09 des terres labourables, les 90,24 des prés, les 95,89 des jardins et les 65 p. 100 des bois. A signaler ensuite les proportions relativement importantes des bois des communes et de l'État, respectivement 22,57 et 11,44 p. 100, et celles des prés et herbages communaux, 8 p. 100.

Si l'on admet avec l'administration de l'Agriculture que, moyennement parlant, bien entendu, la très petite exploitation est celle de moins de 1 hectare; la petite, celle de 1 à 10 hectares; la moyenne, celle de 10 à 40 hectares et la grande exploitation, celle qui dépasse 40 hectares, on est amené à reconnaître que les très petites, petites et moyennes exploitations occupent les 60,82 p. 100 des terres labourables, les 68,90 des prés, les 68,96 des vignes, les 73,73 des jardins et seulement les 32,08 p. 100 des bois, la superficie de la grande exploitation (qui représente cependant, à elle seule, les 45 p. 100 de la superficie totale du territoire agricole) ne comptant pour elle que les 39 p. 100 des terres labourables, mais les 67,92 p. 100 des bois, et, ce qu'il ne faut pas oublier, les 62 p. 100 de la superficie non cultivée. Ces proportions fixent d'une manière sérieuse l'importance superficielle des cultures de la petite et de la grande exploitation, qui a servi de thème à tant de controverses. En résumé, sur 100 hectares de superficie cultivée (moins les bois de l'État), les très petites, petites et moyennes exploitations occupent les 57 p. 100 du total, la grande exploitation n'en entretenant que 43 p. 100.

Que sont devenues ces catégories d'étendue depuis dix ans? En d'autres termes, quels ont été les mouvements de la petite, de la moyenne et de la grande exploitation de 1882 à 1892? Le document officiel nous le fait connaître. La très petite exploitation représentait, en 1882, les 2,19 p. 100 du territoire agricole contre 2,68 p. 100 en 1892. C'est une augmentation absolue de 243 500 hectares et qui constitue le mouvement le plus important, la petite et la moyenne culture ayant, au contraire, diminué, tandis que s'augmentait légèrement la superficie de la grande exploitation. Le même mouvement se remarque dans les nombres respectifs des quatre catégories d'exploitations en 1882 et en 1892. En résumé, il ressort (d'une manière générale, bien entendu) que la très petite culture et quelque peu la grande culture (à partir de 100 hectares) tendent à s'augmenter aux dépens de la petite, de la moyenne et d'une partie de la grande culture. C'est la culture moyenne qui est de beaucoup la catégorie la plus atteinte.

On lira avec intérêt la répartition, par département et par région, de ces divers mouvements. Nous ne pouvons, ici, que signaler les plus importants. Les exploitations de moins de 1 hectare et de 1 à 10 sont répandues un peu partout, mais les moyennes et grandes exploitations ont des allures plus caractéristiques. Les premières dominent surtout dans le Centre-Ouest (Allier, Vienne, Haute-Vienne, Deux-Sèvres, Vendée) et sur les bords de la Méditerranée, tandis que les secondes, celles, par exemple, dépassant 400 hectares, se rencontrent de préférence tout le long de notre frontière Est, du Nord au Sud.

Population des travailleurs agricoles. — Modes d'exploitation. — La population relevée ne concerne que les travailleurs agricoles et laisse de côté, pour éviter les

doubles emplois, la plupart des femmes et les vieillards et enfants des âges extrêmes. De 6 663 000 en 1892, elle présente, par rapport à 1882, une diminution de 250 000 travailleurs, qui porte principalement sur les journaliers et les domestiques de ferme. Toutefois, l'ensemble des cultivateurs propriétaires diminue également, mais avec cette remarque que le mouvement final correspond à des diminutions de détail assez considérables pour les fermiers, métayers et journaliers propriétaires, compensées en partie par une augmentation des propriétaires ne cultivant que leurs terres. On sait que cette catégorie représente la partie la plus solide et la plus considérable de la population agricole. Au point de vue économique, la diminution de 250 000 signalée plus haut correspond à une augmentation de 144 000 chefs d'exploitation et à une diminution de 394 000 salariés.

Une remarque à ce propos, c'est qu'en l'absence de relevés annuels des diverses catégories de la population agricole, les augmentations et diminutions ci-dessus ne constituent que les résultats de mouvements annuels inconnus, survenus entre les deux dates extrêmes de la période 1882-1892. De là, la nécessité de ne raisonner qu'avec prudence sur la portée de certains mouvements de détail. Les réflexions faites à ce sujet, page 397 de l'*Introduction,* nous paraissent utiles à signaler. Le fait incontestable et bien connu est toujours l'émigration, vers les villes, des journaliers et surtout des domestiques (hommes et femmes).

La culture directe, dont les mouvements ne sont autres que ceux de la population des cultivateurs propriétaires tend donc à compter un peu moins d'exploitants. Le nombre des chefs d'exploitation ayant, d'ailleurs, augmenté, ce ne peut être qu'au profit de la culture indirecte — métayages, fermages à bail et locations verbales — cette dernière forme de la culture indirecte paraît, en effet, s'être développée dans certaines régions où les fermages ont, au contraire, diminué de nombre.

En 1892, les 52,78 p. 100 de la superficie relevée (terres labourables, prés, vignes et jardins) appartenaient à la culture directe; 10,65 au métayage et 56,57 p. 100 au fermage. Quant à la nature des cultures qui incombait à chacun des modes d'exploitation, c'était le fermage puis le métayage qui constituaient plutôt le régime d'exploitation des terres labourables. Les prés étaient de préférence le lot de la culture directe. Mais c'est surtout dans la culture des vignes et des jardins que dominait ce dernier mode d'exploitation. Pour avoir une idée complète de l'importance proportionnelle des divers modes d'exploitation, il serait nécessaire d'en relever le nombre, comme pour les exploitations, par grandes catégories d'étendue, en un mot, de connaître le *degré de pénétration* de la culture directe et indirecte dans la petite, la moyenne et la grande exploitation. La *Statistique agricole décennale* de 1892 attire l'attention sur ce desideratum.

Nous avons signalé plus haut les mouvements des chefs d'exploitation et des salariés de 1882 à 1892. On aura une idée de la répartition de ce mouvement en divisant la France, du Nord au Sud, en trois zones parallèles et à peu près égales. La diminution des salariés se répartira très également dans toute l'étendue des zones Est et Ouest, tandis que les augmentations du nombre des chefs d'exploitation se rencontreront plutôt dans la zone centrale, de préférence dans la partie Nord.

C'est dans le Midi que s'accentuent les diminutions de la culture directe. C'est dans le Nord que l'on trouve les augmentations maxima du nombre de fermages

ou plutôt des locations verbales, tandis que dans le Midi s'accroissent de préférence les métayages.

Valeur vénale. — Salaires et gages. — Machines agricoles, etc. — Un mouvement est à signaler : c'est celui de l'abaissement de la valeur vénale des terres. Déjà pressenti sur de nombreux points du territoire, il n'avait pas encore été mesuré officiellement. Pour l'ensemble des cultures, le taux se serait abaissé, de 1882 à 1892, de 16,15 p. 100, frappant plus particulièrement les terres labourables. D'autre part, le taux du fermage aurait diminué, dans le même espace de temps, de 11,15 p. 100. Ces mouvements correspondent, comme on le sait, à la baisse générale des prix provoquée par la concurrence internationale et compensée insuffisamment par l'accroissement des rendements.

Quelques départements cependant font exception. C'est ainsi que, en ce qui concerne la valeur vénale, nous devons mentionner, comme présentant des augmentations de 1882 à 1892 : Seine-et-Oise, Vendée, Drôme, Ardèche, mais surtout l'Hérault, dont l'hectare des terres labourables de 1re classe s'élève de 2 861 fr. à 4 271 fr. Cette augmentation, absolument exceptionnelle, est due uniquement à la reconstitution du vignoble, redevenu ce qu'il était il y a trente ans, et à l'influence de ce mouvement qui réagit sur la valeur de toutes les autres cultures de la région.

Ce sont les vignes et les futaies dont la valeur a été, en général, la moins atteinte par la crise agricole. Citons, à l'appui, les vignes de la Gironde, de l'Aude, du Gard, du Var et tout à fait en tête, à une grande distance, celles de l'Hérault, dont l'hectare de 1re classe a passé de 3 523 fr. à 6 917 fr. en dix ans. Pour les prés, on ne compte que quatre augmentations relevées : Vendée, Saône-et-Loire, Ardèche et toujours, bien entendu, l'Hérault, 3 523 fr. en 1882 contre 4 945 fr. en 1892.

De leur côté, les salaires des journaliers agricoles accusent une baisse générale et qui est de 8 p. 100 en dix ans, si l'on prend pour type de comparaison le salaire de l'ouvrier homme, non nourri, en hiver. Il n'en est pas de même pour les gages des domestiques de ferme qui ont presque tous augmenté. En ce qui concerne la diminution des salaires des journaliers agricoles, mouvement contraire à celui que l'on rencontre dans l'industrie, le document officiel fait ressortir, avec raison, l'amélioration apportée depuis un certain nombre d'années dans l'alimentation des ouvriers agricoles, qui trouvent à se nourrir à meilleur compte qu'autrefois, tout au moins de légumes et de fruits.

Les machines, par contre, ont vu leur nombre s'accroître d'une manière considérable, de 9 à 102 p. 100 en dix ans. Ce sont toujours les faucheuses mécaniques qui tiennent la tête de ce mouvement; puis, à peu de distance, les semoirs pour céréales et les faneuses mécaniques, 102,99 et 89 p. 100. Viennent ensuite, avec accroissement de moitié environ, les semoirs à double fin (pour céréales et racines), puis les moissonneuses, les houes à cheval, les machines à battre, etc. C'est en général dans les pays de grande culture et principalement dans les régions du Nord et du Nord-Ouest que se rencontrent les plus considérables augmentations du nombre des machines, mais tous les départements participent plus ou moins à ce mouvement, parallèle, comme on le voit, à la diminution des salaires.

Les importations et exportations de machines agricoles augmentent, mais les premières l'emportent comme importance. On ne peut que s'en applaudir, le développement de la concurrence étrangère ayant pour effet de nécessiter des efforts

de la part de nos constructeurs indigènes, mais répondant d'autre part à un besoin de consommation qui dénote, chez nos agriculteurs, une préférence de plus en plus marquée pour la culture intensive.

Les améliorations foncières portent sur près de 1 million d'hectares en dix ans. Viennent en tête les reconstitutions de vignobles, plus de 400 000 hectares, puis les défrichements de landes et de bois, les reboisements, les irrigations, etc. La reconstitution des vignobles s'effectue surtout en cépages américains (greffés ou producteurs directs). Ils couvraient les cinq sixièmes de la superficie reconstituée de 1882 à 1892.

L'*Introduction* du volume analysé renferme ensuite une nomenclature des *mesures législatives* et *administratives* prises en faveur de l'agriculture de 1882 à 1892. Un certain nombre de tableaux numériques joints à l'appui permettent de juger des effets produits par l'application de ces mesures.

Elle se termine, enfin, par une *Récapitulation d'ensemble* de la production agricole comparée en 1882 et 1892.

Le document officiel a soin, tout d'abord, de faire ses réserves sur la valeur d'une comparaison qui, par la force des choses, ne peut être absolument concluant, puisqu'elle ne porte que sur les années extrêmes d'une période et non sur des chiffres moyens annuels tirés de deux périodes de temps successives. Toutefois, après avoir exposé quelques modifications apportées, en 1892, dans le calcul de certains produits, ce qui a nécessité des corrections dans les renseignements correspondants de 1882, il rapproche de la production brute les charges de toute nature qui l'affectent et en tire, par différence, le produit net total aux deux époques considérées. Nous ne le suivrons pas dans cette voie, estimant que certaines charges, comme, par exemple, le degré d'incidence des impôts sur le revenu de la population agricole, la seule intéressée dans la question, ne peuvent pas être mesurées d'une façon suffisamment approximative. La même réflexion s'applique au relevé des éléments du capital foncier et du capital d'exploitation, dont certains ne peuvent être que difficilement évalués.

Nous nous contenterons donc, comme récapitulation, d'agglomérer simplement, pour 1882 et 1892, les productions végétales et animales, après avoir eu soin de faire les défalcations nécessaires, pour éviter les doubles emplois, de manière à en tirer définitivement les chiffres de la production agricole brute aux deux époques, tels que nous les avons déjà calculés, pour 1892, à la fin des chapitres *Cultures* et *Animaux*. Voici les résultats obtenus :

Catégories.	Production agricole brute. 1882.	1892.	Différence.
	Millions de francs.		
Production végétale	7 090	6 176	— 914
Production animale	3 338	3 426	+ 88
Totaux	10 428	9 602	— 826

La valeur brute de la production agricole, calculée dans ces conditions, aurait donc baissé en dix ans de 826 millions de francs. Si on rappelle que du chef seul des grains des céréales, pour la valeur desquels on peut substituer des valeurs moyennes périodiques à celles des années isolées 1882 et 1892, la perte diminue de près de 200 millions de francs, on peut, croyons-nous, évaluer la diminution

moyenne de production brute de 1882 à 1892 à un peu plus de 600 millions de francs. C'est une perte de revenu de près de 8 p. 100 en dix ans. Il convient de rappeler ici que la diminution de prix, pendant cette période, masque l'accroissement considérable des rendements, accroissement tel pour la production animale qu'à lui seul il a compensé, et au delà, le mouvement des prix, ainsi qu'on peut le constater dans le tableau ci-dessus.

Les limites qui nous sont imposées nous ont trop rarement permis d'entrer dans le détail des comparaisons par régions ou avec l'étranger. Nous en avons dit assez toutefois pour démontrer au lecteur la masse énorme de documents mis en jeu dans la *Statistique agricole décennale* de 1892. Il est certain qu'une enquête de ce genre, malgré les soins apportés pendant des années à son élaboration, renferme toujours des lacunes. On peut, néanmoins, espérer que les futures évaluations serreront de plus en plus près la vérité, aidée que sera dans cette tâche l'administration de l'Agriculture par les travaux *monographiques* de son personnel enseignant. Le groupement, sous une forme méthodique et rationnelle, de ces travaux intéressants et qui se multiplient tous les jours, pourrait constituer le noyau ou tout au moins le programme de la future enquête.

Edmond FLÉCHEY.

II.

LES SALAIRES ET LA DURÉE DU TRAVAIL DANS L'INDUSTRIE FRANÇAISE (1).

Dans une séance précédente, M. Moron, Directeur de l'Office du travail, en déposant sur le bureau de la Société le 4e et dernier volume des résultats de l'enquête sur les salaires et la durée du travail dans l'industrie française (2), a rappelé dans quelles conditions cette enquête a été organisée et comment elle a été conduite. Je n'y reviendrai donc pas.

Sur l'enquête principale auprès des chefs d'entreprise se sont greffées des enquêtes accessoires sur les salaires, sur le prix des denrées et le coût de la vie : on a questionné les syndicats, les conseils de prud'hommes, les maires, les établissements publics tels que hospices, collèges, etc., les sociétés coopératives.

Il a été possible, par suite, de procéder à l'étude comparative des salaires, en contrôlant les uns par les autres des chiffres provenant de sources diverses, et de rapprocher le salaire nominal du coût des principaux objets nécessaires à la vie.

Je vais essayer de résumer en peu de mots les principaux résultats de l'enquête, en commençant par les quelques données générales qui ont trait au nombre et à la constitution des entreprises étudiées.

---

(1) Communication faite à la Société de statistique de Paris dans la séance du 20 juillet 1898.

(2) Ministère du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes (Office du travail). — *Salaires et durée du travail dans l'industrie française :*

Tome Ier : Seine. 1 vol. in-8° de 611 pages (1893); — Tomes II et III : Départements. 2 vol. in-8° de 760 et 648 pages (1894 et 1895); — Tome III : Annexe. Manufactures de l'État et chemins de fer. 1 vol. in-8° de 164 pages (1896); — Tome IV : Résultats généraux. 1 vol. in-8° de 574 pages (1897); — Album graphique. 29 pages in-8° (1897).



I.

L'enquête a porté sur 2957 établissements de l'industrie privée (sans les entreprises de transport). En comprenant les entreprises de transport et celles administrées par l'État ou les communes, elle a englobé 674000 personnes, soit le tiers au moins du personnel de la grande ou moyenne industrie. On s'est d'ailleurs efforcé d'atteindre surtout les entreprises importantes.

Les établissements visités se répartissent en toutes les parties du territoire. Comme les entreprises soumises à la surveillance de l'État devaient naturellement répondre à l'enquête avec le plus de facilité, le nombre des ouvriers atteints a été surtout considérable dans les arrondissements miniers du Pas-de-Calais, du Nord, de la Loire, du Gard, de l'Allier, de Saône-et-Loire, de l'Aveyron. Les arrondissements de Lille, Nancy, Rouen, le Havre, Lyon, Grenoble ont également fourni à l'enquête une forte contribution.

Dans le département de la Seine, où les délégués de l'Office du travail pouvaient opérer dans les meilleures conditions, l'enquête a été très complète ; elle a atteint plus de 60000 ouvriers.

D'une manière générale, les établissements observés étaient plus importants en province que dans le département de la Seine : 160 ouvriers et 130 chevaux-vapeur par établissement en province, au lieu de 125 ouvriers et 45 chevaux-vapeur dans la Seine. L'importance des entreprises dépend, d'ailleurs, surtout du genre d'industrie : c'est dans le groupe des mines de combustibles minéraux et dans celui des usines métallurgiques que l'on a relevé l'effectif ouvrier le plus considérable, les forces motrices les plus puissantes.

Il a semblé intéressant de comparer les deux facteurs qui concourent à l'œuvre de l'atelier : travail humain, travail des forces inanimées; on a calculé dans ce but le rapport du nombre des chevaux-vapeur utilisés au nombre des ouvriers de l'usine.

On a compté ainsi, en moyenne 35 chevaux-vapeur par 100 ouvriers dans le département de la Seine, 85 chevaux-vapeur par 100 ouvriers dans les autres départements. Par rapport au nombre des ouvriers, c'est dans les industries de l'alimentation, telles que minoterie, sucrerie, distillerie, dans la papeterie, dans la métallurgie que les forces inanimées jouent le rôle le plus important. Ainsi, dans la minoterie et la sucrerie, on compte en moyenne plus de 400 chevaux-vapeur par 100 ouvriers.

Les entreprises ont pu être classées suivant la forme de la raison sociale. Comme on pouvait le prévoir, ce sont les sociétés anonymes qui possèdent les établissements les plus importants, ceux où les moteurs ont le plus de puissance.

Ainsi, parmi les établissements visités:

Ceux en société anonyme comptent en moyenne.	410	ouvriers et	400	chevaux-vapeur.
Ceux en nom collectif	155	—	120	—
Ceux appartenant à un seul propriétaire. . . .	70	—	40	—

Pour 100 ouvriers occupés, on compte environ :

100 chevaux-vapeur dans les sociétés anonymes;
80 — — en nom collectif;
60 — chez les simples propriétaires.

Ces chiffres confirment les changements de forme sociale habituellement exigés par l'accroissement des capitaux mis en œuvre.

Je terminerai ces généralités en signalant que l'ensemble du personnel soumis à l'enquête se décompose en : contremaîtres, 3 p. 100; ouvriers masculins, 71 p. 100; ouvrières, 18 p. 100 ; enfants et apprentis de l'un ou l'autre sexe, 8 p. 100.

Ces proportions varient d'ailleurs extrêmement suivant l'industrie. La proportion totale des femmes et des enfants est cependant la même dans le département de la Seine et dans l'ensemble des autres départements, soit un quart environ du personnel total.

Passons maintenant aux résultats immédiats de l'enquête, au triple point de vue de la durée du travail, de la stabilité de l'emploi et du salaire.

II.

En appelant nombre de jours de marche d'un établissement dans l'année, le nombre des jours pendant lesquels la production n'est pas entièrement suspendue, on peut dire qu'en général, sauf dans les usines à feu continu ou dans les industries intermittentes, le nombre des jours de marche est à peu près égal au nombre des jours ouvrables de l'année. C'est-à-dire qu'on chôme en principe les dimanches et jours fériés.

Il ne serait cependant pas tout à fait exact de confondre avec ce nombre de jours de marche le nombre moyen de journées de travail d'un ouvrier embauché toute l'année. Il faut tenir compte, en effet, des jours de maladie, des absences régulières. L'enquête a montré qu'on pouvait évaluer à 5 p. 100 le déchet qui en résulte, en sorte que si, moyennement, les ateliers sont ouverts à peu près 305 jours par an, on ne doit compter que 290 journées de travail par unité de l'effectif ouvrier.

Quelle est la longueur de la journée de travail?

On a demandé d'abord quelle était la durée normale, habituelle. Dans le département de la Seine, celle-ci est presque toujours de 10 ou de 11 heures. En province, près d'un quart des établissements font 12 heures.

On trouve même encore en province des établissements faisant normalement plus de 12 heures ; la proportion en est de 3 p. 100, ne comprenant guère que de petits établissements. Dans 6 p. 100 des établissements de province, la journée est inférieure ou égale à 9 heures; ceux-là sont, au contraire des précédents, de grands établissements, les courtes journées sont en effet surtout pratiquées dans les exploitations minières, métallurgiques, ou les grandes verreries.

Un repos d'une heure au moins coupe toujours en deux la journée de travail ; il est même de plus d'une heure dans les deux cinquièmes des établissements.

S'il est intéressant de connaître la longueur de la journée normale, on ne peut

néanmoins s'en tenir à cette donnée : au cours de l'année, on relève en effet très fréquemment des régimes de durée de travail différents ; souvent, par exemple, il y a régime d'été et régime d'hiver. Afin de déterminer la durée effective du travail journalier, on a demandé aux industriels de spécifier les divers régimes pratiqués au cours de l'année, en indiquant le nombre de semaines pendant lesquelles chacun de ces régimes avait fonctionné. On a pu, ensuite, à l'aide des renseignements recueillis sur ce point, calculer le nombre approximatif des journées de différentes durées, proportionnellement au nombre des ouvriers à chaque époque, et en déduire la durée moyenne du travail journalier.

En moyenne, la longueur de la journée réelle de travail, repos déduits, peut être évaluée à 10 h. 1/2, et les deux tiers des journées sont de 10 ou de 11 heures. La durée moyennement la moins longue s'observe dans les mines de combustibles; la plus longue, dans le groupe des industries textiles.

On s'est préoccupé encore de la régularité de la journée de travail. Pour l'étudier, on a d'abord calculé la variation de longueur, au cours de l'année, de la journée de travail en régime général, c'est-à-dire l'écart entre les longueurs extrêmes de ce que l'on regarde communément comme la journée de travail de l'atelier.

Dans l'ensemble des établissements, plus de moitié n'ont qu'un seul régime de travail, toute l'année, et les trois quarts des ouvriers atteints par l'enquête bénéficient de cette régularité. Une variation de plus de deux heures n'affecte pas le dixième des ouvriers.

Mais il y a des irrégularités très passagères qui se traduisent par des heures supplémentaires. Les heures supplémentaires sont d'un usage assez fréquent à époques variables suivant les besoins. Cependant, d'après les déclarations des chefs d'entreprise, dans plus de moitié des établissements atteints par l'enquête on ne fait jamais d'heures supplémentaires. Parmi les établissements où l'on en fait, un cinquième environ les paient à un taux supérieur au taux normal.

Quant au travail de nuit, on l'a rarement observé en dehors des usines à feu continu où, nécessairement, les équipes se succèdent sans interruption. Sur 2 500 établissements, on n'en a relevé qu'une soixantaine où l'on fasse travailler toute la nuit, soit tous les ouvriers une partie de l'année, soit certains ouvriers tels que les chauffeurs de fours, toute l'année.

Après avoir déterminé le nombre des heures de travail effectuées au cours de l'année par l'ensemble des ouvriers, il n'est pas sans intérêt d'obtenir un aperçu, même grossier, de la manière dont ces heures se répartissent entre les divers ouvriers. Tous ne font pas le même nombre de journées, et cela pour deux raisons principales. D'abord le nombre des emplois peut n'être pas invariable au cours de l'année ; en second lieu plusieurs personnes peuvent se succéder au même emploi.

Pour étudier les fluctuations du nombre des emplois, on a relevé mois par mois, dans chaque établissement, le nombre des ouvriers.

En totalisant les effectifs de tous les établissements qui exercent la même industrie, pour chacun des mois de l'année, on a pu construire un diagramme représentatif de la variation du personnel de chaque industrie au cours de l'année, obtenir une image des mortes-saisons et des périodes de pleine activité.

Ainsi, les fluctuations sont surtout considérables dans certaines industries de

l'alimentation ou du bâtiment; elles sont très faibles dans d'autres groupes, tels que celui des industries textiles.

En dépit des fluctuations particulières que l'on observe ainsi dans les diverses industries, la courbe se nivelle lorsqu'on totalise à chaque mois le personnel de toutes les industries. L'année de l'enquête, on a pu observer, de janvier à décembre, un léger progrès du nombre des ouvriers des établissements visités. Si l'on fait abstraction de ce progrès, on constate que, dans l'ensemble de ces établissements, toutes industries réunies, le chiffre du personnel total demeure à peu près constant au cours de l'année.

En résulte-t-il que tout ce personnel soit effectivement occupé toute l'année? Il faudrait pour cela que l'ouvrier contraint au chômage dans une industrie en morte-saison pût immédiatement trouver à s'embaucher dans une autre. En dehors de certains cas particuliers, cela n'est généralement pas possible; on ne change pas si facilement de métier, à moins qu'il ne s'agisse d'adopter la profession la plus encombrée de toutes, celle de manœuvre, désignation qui s'applique à l'absence de métier proprement dit.

Mais il y a plus. Si l'on considère les établissements industriels, non plus groupés par industrie, mais individuellement et que, pour chacun d'eux, on relève l'écart entre l'effectif maximum et l'effectif minimum au cours de l'année, on constate que, proportionnellement au nombre des ouvriers, cet écart est en moyenne supérieur à l'écart observé par industrie. Moyennement, si l'on représente par 100 l'effectif moyen d'un quelconque des établissements atteints par l'enquête, l'effectif maximum est égal à 110, l'effectif minimum à 91 ouvriers. Par conséquent, le nombre des ouvriers occupés toute l'année ne peut être supérieur à 91.

Ainsi, le personnel des ateliers ne peut être entièrement stable, en raison des fluctuations auxquelles est soumis, dans chaque atelier, le nombre des places disponibles.

Son instabilité est d'ailleurs plus grande que celle qui résulte des seules fluctuations du nombre des places. En effet, très souvent, plusieurs ouvriers se succèdent au même poste, au cours de l'année, en raison des départs volontaires ou forcés. Afin d'avoir un aperçu de cette instabilité, on a demandé à chaque industriel combien d'ouvriers avaient passé par son établissement au cours de l'année. On a pu constater ainsi qu'en moyenne, pour un effectif moyen de 100 ouvriers, 135 à 140 ouvriers se succèdent dans l'établissement.

Pour 100 ouvriers présents, il y en a donc eu au plus 40 qui ont été embauchés au cours de l'année pour en remplacer d'autres, c'est-à-dire que la population fixe de l'atelier se compose d'*au moins* 60 ouvriers.

Tout à l'heure, nous avons dit qu'elle était *au plus* de 91 ouvriers; on peut admettre provisoirement qu'elle représente 75 p. 100, soit les trois quarts, de l'effectif moyen.

D'après les évaluations fournies par les syndicats ouvriers, le chiffre de la population ouvrière totale, pour un effectif moyen de 100 ouvriers, pourrait être fixé à 115. Si l'on accepte ces évaluations, les trois chiffres à mettre en présence sont les suivants :

Au total.	115	ouvriers.
Présents en moyenne à l'atelier . . .	100	—
Occupés toute l'année	75	—

Les ouvriers occupés toute l'année d'une manière permanente composeraient donc les deux tiers de la population totale (75 : 115) et ceux occupés seulement temporairement un tiers. Les premiers seuls accomplissent 295 journées par an (305 moins les journées de maladie). Quant à la population flottante, les ouvriers qui la composent effectueraient en moyenne 170 journées par an.

A la vérité, il s'agit ici du nombre des journées que l'ouvrier trouve à effectuer dans son industrie principale. Mais, au moins en province, il peut souvent s'occuper à des travaux accessoires, tels que la culture, et augmenter ainsi le nombre des journées productives.

III.

Nous arrivons maintenant à l'objet principal de l'enquête, à la détermination du salaire en argent.

Le salaire a été étudié d'abord par établissement, en groupant autour d'une seule moyenne tous les ouvriers de l'établissement (en distinguant hommes, femmes et enfants), puis par spécialité professionnelle, en groupant les ouvriers de certaines professions bien définies, quel que soit l'atelier où ils soient occupés.

La moyenne des salaires, toutes catégories réunies, est très variable suivant l'industrie. La nature de l'industrie, si l'on tient compte de toutes les circonstances qui lui donnent une détermination précise : genre d'objets fabriqués ou de travaux exécutés, procédés de travail, fini plus ou moins grand des produits, a l'influence la plus marquée sur le taux des salaires.

Je n'entreprendrai pas de donner ici une nomenclature de chiffres ; voici seulement quelques traits généraux.

Les salaires moyens les moins élevés sont ceux des industries de simple préparation telles que : industries de l'alimentation, industries chimiques, industries textiles proprement dites, préparation des peaux et cuirs, tandis que les salaires s'élèvent au fur et à mesure que les travaux de façonnage et de finissage prennent un plus grand développement. Constituée au point de vue de la valeur comparative des salaires, l'échelle des industries n'est, d'ailleurs, pas la même en province et à Paris. Cela tient à ce que les objets fabriqués dans certaines industries parisiennes ont un fini ou des qualités d'art qui exigent l'emploi d'un personnel de choix.

Dans une même industrie et au même endroit, on a souvent observé que, d'un établissement à l'autre, la moyenne générale des salaires varie peu : cela tient évidemment à l'existence en un lieu déterminé d'un prix courant des produits et d'un prix courant des salaires. Toutefois, il y a à la règle d'assez nombreuses exceptions. On doit admettre, par suite, qu'en dehors des influences économiques générales, la direction même imprimée aux entreprises a une certaine influence. Elle peut intervenir déjà d'une façon heureuse pour assurer la régularité de l'emploi, amortir les à-coups dans l'exécution des commandes, s'assurer, en lui donnant confiance, un personnel de choix ; elle peut encore combiner les modes de travail les plus propres à accroître l'effet utile et permettre à l'ouvrier de recevoir la plus forte rémunération possible pour chaque heure de travail accomplie.

En étudiant le salaire non plus par industrie ou par établissement industriel,

mais par spécialité professionnelle, par spécialité de travail dans un même atelier, on a pu remarquer que le salaire n'est pas toujours, comme on pourrait le penser, en rapport étroit avec les qualités professionnelles dont l'ouvrier doit faire preuve, avec la longueur ou les difficultés de l'apprentissage. La productivité du travail intervient dans une certaine mesure, et un simple manœuvre conduisant sans difficulté une machine à grand rendement gagne parfois beaucoup plus que tel ouvrier qui n'a acquis la connaissance de son métier qu'au prix d'un long apprentissage. Il en est ainsi surtout si l'apprentissage n'a d'autre but que de permettre à l'ouvrier d'effectuer un genre de travail qui sera ensuite toujours à peu près le même : tel est le cas pour un cordonnier, un tisserand.

Les facultés rares, l'effort exceptionnel et constamment renouvelé assurent à l'ouvrier un salaire particulièrement élevé. Le coltineur qui porte des sacs de sucre de 100 kilogr. gagne deux fois plus que celui qui ne porte habituellement que des sacs de charbon de 50 kilogr. Un graveur, un habile décorateur gagneront aisément 20 fr. par jour à Paris, mais ce sont de véritables artistes. Sans nous écarter du travail manuel proprement dit, un forgeron au marteau-pilon qui associe à la puissance d'une machine de rares qualités d'intelligence, de coup d'œil, de force, gagnera jusqu'à 25 fr. par jour.

Au contraire, le caractère répugnant ou dangereux de la besogne à accomplir ne semble pas avoir d'influence bien sensible sur sa rémunération.

L'enquête a ainsi confirmé l'extrême complexité des circonstances qui influent sur le taux des salaires ; l'étude scientifique de ces circonstances au moyen des résultats de l'enquête se heurte d'ailleurs à bien des difficultés : ce n'est pas une des moindres difficultés que celle de bien définir l'industrie ou la spécialité de travail étudiée, car, en ces matières, le même vocable s'applique souvent à des fonctions assez diverses.

La comparaison du salaire des hommes et de celui des femmes est facile. Dans l'ensemble, les femmes gagnent environ moitié de ce que gagnent les hommes. Bien entendu, les travaux exécutés ne sont généralement pas les mêmes. Mais, d'autre part, lorsqu'il s'agit du même genre de travail, on n'a observé l'application du principe : « A travail égal, salaire égal », que dans une industrie, la taille des pierres précieuses.

Les observations qui précèdent sont basées sur des moyennes : on ne s'est pas contenté de moyennes dans l'enquête. Outre que pour chaque catégorie d'ouvriers on a indiqué, à côté du salaire moyen, les salaires minimum et maximum dans la catégorie considérée, on a pu obtenir pour un certain nombre d'ouvriers leur répartition suivant les divers taux de salaire. En particulier, on a obtenu cette répartition pour les ouvriers payés au temps passé, pour le personnel ouvrier des manufactures de l'État et des compagnies de chemins de fer.

D'une manière générale, quelle que soit l'industrie considérée, la répartition semble peu différente quand on mesure les salaires en prenant pour unité le salaire moyen dans chaque groupe d'ouvriers considéré : 85 p. 100 des ouvriers dont on a pu étudier la répartition travaillent à un taux de salaire qui varie dans une amplitude autour de la moyenne à peu près égale aux trois quarts du taux moyen.

En recourant à d'autres groupes formés à d'autres époques ou en d'autres pays, j'ai montré ici même (1) que cette observation pouvait être généralisée.

Sur quelle base le salaire est-il habituellement établi? Le plus généralement il est réglé au temps passé ; c'est le cas pour les deux tiers du personnel atteint par l'enquête ; pour l'autre tiers le travail est donné aux pièces, à la tâche.

Il semblerait que le travail aux pièces, augmentant la productivité, devrait toujours être favorable à l'existence de salaires élevés. Il n'en est pas *toujours* ainsi. Dans les fabrications courantes, qui demeurent les mêmes depuis longtemps, il n'y a en général pas de différence entre le prix payé aux pièces et le prix payé à la journée pour le même travail; parfois les ouvriers à la journée gagnent plus que ceux aux pièces, en raison des qualités spéciales qu'on réclame d'eux.

Quoi qu'il en soit, le travail aux pièces semble, au total, avantageux au point de vue du salaire des ouvriers. Ainsi, dans le département de la Seine, la moyenne des salaires de l'ensemble des ouvriers payés au temps passé est un peu inférieure à la moyenne des salaires de l'ensemble des ouvriers.

Dans un grand nombre d'établissements les salaires se trouvent modifiés par des institutions que nous allons passer rapidement en revue.

Le système des *amendes* a été déclaré réglementaire dans 22 p. 100 des établissements de province occupant 47 p. 100 des ouvriers étudiés ; dans le département de la Seine par 6 p. 100 des établissements occupant 13 p. 100 des ouvriers seulement.

Les *subventions en nature* gratuites existent, en général, là où l'établissement produit des objets de consommation domestique, tels que charbon, bois, liquides, etc. 17 p. 100 des établissements de province donnent de ces subventions. Dans les maisons importantes, il arrive souvent que le charbon au moins est livré aux ouvriers au prix d'achat.

Les *primes à l'ancienneté* sont très rarement en usage.

Les *gratifications* notables, les sommes distribuées comme *participation aux bénéfices* ne semblent pas non plus être d'un usage fréquent, surtout en province. Parmi les 2 957 établissements privés visités, en dehors des coopératives de production, on en a relevé 10 ayant institué la participation effective des ouvriers à leurs bénéfices, avec publicité ou contrôle possible des bilans. 110 autres établissements, il est vrai, ont institué une participation réglementée ou distribuent régulièrement des gratifications d'une assez grande importance.

L'*assurance contre les accidents* est en fait très répandue, et est généralement pratiquée partout où il existe un *risque professionnel* notable.

Plus de moitié des ouvriers englobés par l'enquête sont affiliés ou peuvent s'affilier à des *caisses de secours* spéciales aux établissements dont ils font partie. Comme, en dehors de là, beaucoup d'autres ouvriers, ceux des villes tout au moins, sont affiliés à des caisses de secours mutuels, on voit que les idées de mutualité sont mises en pratique, sur une très large échelle, en ce qui concerne les secours de maladie.

Quant aux *retraites,* on ne compte guère que 2 à 3 p. 100 des établissements

(1) Voir *Journal de la Société de statistique de Paris,* année 1898, pages 193 et 241.

observés qui aient organisé des caisses de retraite, et, d'une manière générale, on ne doit guère compter plus de 10 p. 100 des ouvriers d'industrie pour lesquels il y ait chance de retraite, par le fait de versements des chefs d'entreprise.

Tel est le résumé succinct des résultats de l'enquête proprement dite.

IV.

Le compte rendu de l'Office du travail ne s'est pas borné à ces constatations. On s'est efforcé, de plus, de rechercher quels rapports pouvaient être établis entre les données fondamentales de l'enquête, durée du travail, salaires, et d'autres éléments actuels tels que l'importance des établissements, leur situation géographique, le prix des subsistances et le coût de la vie, ou bien les éléments analogues recueillis aux époques antérieures.

En premier lieu, quelle est l'influence, sur les conditions du travail, de l'importance des établissements ? Pour ceux que l'enquête a étudiés, on a pu remarquer, qu'en général, dans les établissements très importants, la stabilité de l'emploi est mieux assurée, la durée du travail tend à être plus courte et plus régulière, les salaires sont plutôt plus élevés.

Afin de dégager le mieux possible les conditions du travail des influences qui tiennent à la situation géographique, à la situation dans des agglomérations plus ou moins importantes, on a constitué, dans chaque industrie, des groupes d'établissements situés dans la même région et dans des localités de population peu importante. Puis, dans chacun de ces groupes, on a étudié la stabilité de l'emploi, la durée du travail, les salaires, suivant que les établissements sont plus ou moins importants. C'est ainsi qu'ont paru se dégager les conclusions précédentes, que nous pouvons illustrer par quelques chiffres applicables à l'ensemble des groupes formés avec les établissements de province.

Établissements suivant le nombre des ouvriers.	Variation proportionnelle de l'effectif ouvrier.	Durée moyenne de la journée de travail.	Variation de la durée de la journée de travail.	Salaires par 10 heures.
De 1 000 ouvriers et plus	10	9 1/4	très faible.	4,45
De 500 à 1 000 ouvriers	12	10 3/4	1/4 d'heure.	3,80
De 100 à 500 —	18	10 3/4	3/4 —	3,85
De 25 à 100 —	34	10 3/4	3/4 —	3,55
De moins de 25 —	33	11	3/4 —	3,55

Un second point, sur lequel il était intéressant d'obtenir quelques éclaircissements, est la dépendance qui existe vraisemblablement entre le salaire et la situation géographique ou bien l'importance de la localité où l'usine se trouve située.

L'enquête n'ayant porté que sur une partie seulement des établissements industriels, sans répartition bien régulière aux différents points du territoire, il n'a pas été possible de se baser exclusivement sur ses résultats. On s'est servi, en outre, des chiffres fournis par les conseils de prud'hommes, auxquels ont été adressés des questionnaires analogues à ceux que l'on envoyait autrefois aux maires. Grâce à la combinaison de ces données, on a pu classer les départements suivant le taux du

salaire, soit du manœuvre, soit de l'ouvrier de métier courant, tel que maçon, menuisier, maréchal ferrant, etc.

Les classements ainsi obtenus présentent bien des anomalies et ne sauraient être regardés comme rigoureux, puisque, indépendamment de l'incertitude des chiffres de salaires moyens pris comme indices, on n'a pas tenu compte du nombre réel des ouvriers dans chaque catégorie étudiée.

Cependant, le cartogramme, dressé d'après les indications qui en résultent, fait ressortir, ainsi qu'on devait s'y attendre, l'élévation des salaires dans les grandes vallées et sur les côtes; au contraire, les salaires les plus réduits, dans les régions montagneuses, telles que celles qui vont du plateau central aux Pyrénées, celles de Bretagne, avec augmentation progressive à mesure que l'on descend des plateaux. Toutefois, dans la région des Alpes, dans celles des Vosges, du Jura, les salaires sont certainement plus élevés que dans les autres régions montagneuses; il ne faudrait donc pas supposer qu'il existe une relation simple entre le taux des salaires et l'altitude ou la situation géographique; trop d'influences diverses entrent en jeu. La relation qui existe entre le taux des salaires et la population de la localité n'est pas simple non plus. Les salaires s'élèvent dans les grandes villes et dans leur voisinage, c'est tout ce qu'il est permis de constater.

On constate des relations non moins certaines entre les salaires et la densité de la population ou la proportion de la population urbaine à la population totale; il en existe encore entre ces éléments et le prix des subsistances, le prix des loyers. L'Office du travail a rassemblé de nombreux chiffres relatifs à ce que l'on appelle le coût de la vie.

Pour apprécier le prix des loyers, on s'est servi de l'importante enquête sur la propriété bâtie organisée, pour l'année 1889, par l'Administration des contributions directes. Cette enquête a fait connaître, pour chaque département, la valeur locative moyenne, soit par imposé, soit par habitant, des locaux destinés à l'habitation.

Pour évaluer le prix des subsistances, des questionnaires ont été adressés par l'intermédiaire des préfets et des maires aux établissements publics, hospices, collèges, etc. Les réponses à ces questionnaires ont fait connaître les prix pratiqués dans les adjudications pour un certain nombre d'objets de première nécessité.

Ces prix sont évidemment plus faibles que les prix au détail; cependant, on s'en est servi pour comparer le coût de la vie aux différents points du territoire; on peut admettre, en effet, que la différence entre les prix de gros et les prix de détail n'a pas de liaison avec la situation géographique.

Enfin, on a demandé aux conseils de prud'hommes, sur le questionnaire relatif aux salaires, d'indiquer le prix de pension habituellement payé par les ouvriers de la localité vivant seuls.

A l'aide de ces divers éléments il a été possible de traiter deux questions nettement différentes :

1° Comment varie, aux différents points du territoire, la dépense qu'entraîne un genre d'existence déterminé, *le même en tous les points;*

2° Comment varie la dépense qu'entraîne, en chaque point, le genre de vie qui y est *habituel* pour les ouvriers.

En réalité, on n'a guère fait entrer en compte que le logement et la nourriture.

En admettant que les prix de pension dans les chefs-lieux de département constituent des indices satisfaisants des prix payés dans les départements entiers, la liste des prix de pension fournit la réponse à la seconde question : coût du genre de vie habituel en chaque région.

Pour répondre à la première, on a supposé un genre de consommation uniforme déterminé d'après des budgets de familles ouvrières et on a appliqué aux quantités consommées les prix unitaires fournis par l'enquête auprès des établissements publics. On y a ajouté la valeur du logement évaluée d'après l'enquête sur la propriété bâtie.

En fait, le budget d'une famille ouvrière d'un nombre déterminé de personnes est une chose très variable. En particulier, un élément important de ce budget, la consommation de pain, varie dans une très large mesure. Aussi a-t-on pris pour base des calculs deux budgets ne différant que par la quantité de pain consommée dans l'année.

En résumé, après toutes ces évaluations, que l'on s'est efforcé d'établir de la manière la plus rationnelle, on a pu classer les départements :

1° Suivant le taux du salaire des manœuvres;

2° Suivant le taux du salaire d'un ouvrier de métier courant;

3° Suivant le coût d'un genre uniforme de consommation, avec forte ou faible consommation de pain;

4° Suivant le prix habituel du logement et de la nourriture de l'ouvrier qui vit seul;

Et l'on a rapproché ces classements des suivants :

5° Suivant la densité de la population;

6° Suivant le rapport de la population urbaine à la population totale;

7° Suivant la valeur locative moyenne par imposé;

8° Suivant la valeur locative moyenne par habitant.

Les classements suivant le taux du salaire ou suivant le coût de l'existence ne peuvent, ainsi qu'il a déjà été dit, être regardés comme rigoureux. D'autre part, la comparaison des départements aux divers points de vue qui viennent d'être énumérés, peut être troublée par d'autres influences : ainsi la prédominance dans tel ou tel département de tel genre d'industrie.

On doit donc, pour arriver à faire ressortir des rapports entre ces divers éléments, procéder à des groupements.

L'Office du travail a partagé les départements en 7 groupes, numérotés de 1 à 7 dans l'ordre de décroissance du salaire.

Le premier groupe, à salaire le plus élevé, ne comprend que le département de la Seine; le second, que le département de Seine-et-Oise; le septième et dernier est composé de départements montagneux de la Bretagne, du Centre, des Pyrénées.

Pour chaque groupe, on a calculé les moyennes des indices qui ont servi à classer les départements à chacun des points de vue considérés.

Représentons par 100 l'indice ainsi calculé pour le département de la Seine, quel que soit le point de vue considéré, et nous obtenons le tableau suivant :

TABLEAU.

Groupes de départements.	Densité de la population.	Rapport de la population urbaine à la population totale.	Valeur locative moyenne		Salaire ordinaire		Dépense d'une famille pour logement et nourriture		Prix de pension habituel de l'ouvrier seul.
			par imposé.	par habitant.	du manœuvre.	de l'ouvrier de métier courant.	avec forte consommation de pain.	avec faible consommation de pain.	
1 (Seine).	100	100	100	100	100	100	100	100	100
2. . . .	1,70	39	37	63	72	91	91	91	100
3. . . .	1,60	50	23	35	67	60	77	74	83
4. . . .	1,15	37	16	24	60	53	75	72	75
5. . . .	0,89	29	13	20	55	52	75	67	76
6. . . .	0,92	24	11	16	50	47	71	68	68
7. . . .	0,88	18	9	12	44	41	72	68	52

Presque tous ces chiffres varient dans le même sens d'un groupe à l'autre; on peut donc conclure qu'ils sont, dans une certaine mesure, liés entre eux.

On observera aussi que du groupe à salaire le moins élevé (7) au groupe à salaire le plus élevé (1), l'augmentation du taux de salaire est proportionnellement plus forte que l'accroissement du coût de l'existence. Ceci explique, dans une certaine mesure, l'afflux des ouvriers vers les grands centres.

On a remarqué, enfin, sur l'ensemble des départements, que la somme dépensée par l'ouvrier seul pour la nourriture et le logement (prix de pension) représente sans doute à peu près 60 p. 100 de son salaire, en admettant qu'il soit occupé toute l'année.

V.

Après avoir donné un aperçu des rapports qui doivent exister entre les divers résultats de ses enquêtes — rapports que d'autres chercheurs pourront approfondir, — l'Office du travail s'est proposé de rapprocher ces résultats de ceux des enquêtes antérieures.

On a pris, comme termes de comparaison, les enquêtes générales de 1840-1845, de 1860-1865 et l'enquête de 1853 auprès des établissements hospitaliers. De plus, on a utilisé les statistiques annuelles du service des mines, les séries de prix et les réponses des maires aux questionnaires qui leur ont été adressés à diverses époques.

Faute de renseignements précis, dans le passé, sur la durée du travail et les chômages, il a fallu laisser de côté cette partie importante de l'étude comparative des conditions du travail, se borner à comparer les salaires et le coût de l'existence.

Encore, en raison de la précision insuffisante des méthodes d'investigation, ne peut-on accorder grande confiance aux rapports particuliers que l'on peut établir, par exemple, entre les salaires, aux diverses époques, dans une industrie ou une profession particulière. En ces matières, il faut opérer par grandes masses et parvenir à des résultats à peu près concordants, par des voies différentes, pour être autorisé à formuler des conclusions.

Voici le tableau qui groupe de la façon la plus saisissante le plus grand nombre d'éléments de comparaison. Sur ce tableau, on a représenté par 100, dans chaque groupe d'ouvriers, le salaire actuel.

Désignation.	1821-1833.	1840-1845.	1853.	1860-1865.	1874.	1883.	1891-1893.
Ensemble des ouvriers. (Enquêtes industrielles.)	»	52	»	69	»	»	100
Maçon (province)	43	»	52	»	78	»	100
Terrassier (province)	»	»	49	»	80	80	100
Charpentier (province)	45	»	51	»	80	92	100
Peintre (province)	»	»	52	»	76	90	100
Ensemble de neuf catégories d'ouvriers (province)	»	»	52	»	79	90	100
Ouvriers des mines de houille (toutes catégories réunies)	»	50	52	62	85	91	100
Professions du bâtiment à Paris (d'après les séries de prix)	»	54	57	70	77	100	100
Évaluation des coefficients normaux applicables aux diverses époques	46	52	52	68	80	91	100
Différence entre les coefficients à deux époques successives.		6	0	16	12	11	9
Intervalles des époques successives		14	11	10	11	9	9

On le voit, les salaires ont à peu près doublé depuis 50 ans et la hausse semble avoir été la plus rapide dans la période qui a suivi l'année 1853; on sait que cette période a été marquée par une hausse brusque et générale des prix.

La concordance des chiffres du tableau précédent donne confiance en la conclusion, mais, comme nous l'avons dit tout à l'heure, il ne faudrait pas accorder la même foi aux conclusions que l'on serait tenté de formuler quant au progrès des salaires dans telle ou telle industrie, telle ou telle profession. D'une industrie à l'autre, d'une profession à l'autre, les salaires ont-ils varié de la même manière depuis 50 ans ? Il faudrait, pour répondre à cette question, dans chaque cas particulier, une étude plus fouillée, moins sommaire, que celle que pouvait essayer l'Office du travail, et peut-être d'autres données.

De même, il est fort difficile d'apprécier si les diverses régions du territoire ont bénéficié de la hausse des salaires dans la même mesure. Pour le tenter, on a groupé les départements en 7 divisions d'après les chiffres de salaires relevés de 1840 à 1860, ainsi qu'on l'avait fait d'après les chiffres actuels. Les groupes ne sont pas identiques, soit à l'époque 1840-1860, soit à l'époque actuelle, mais les différences ne sont généralement pas très considérables, en sorte qu'aucune conclusion précise ne peut être formulée.

Certains faits particuliers méritent cependant d'attirer l'attention. Ainsi, les salaires semblent avoir progressé sensiblement plus dans le département de Seine-et-Oise que dans les autres départements. Cela tient, sans doute, au développement des moyens de communication avec Paris et des habitudes de villégiature. Le département des Bouches-du-Rhône, au contraire, semble avoir moins bénéficié que les autres de l'amélioration des salaires.

Il restait, enfin, à étudier les modifications qu'ont subies, depuis 50 ans, les conditions matérielles de l'existence.

Au point de vue du logement, on possède des chiffres remontant à 1841 et 1844, fournis par l'administration des contributions directes ou obtenus par enquêtes auprès des maires.

Au point de vue du prix des subsistances, l'Office du travail a utilisé l'enquête auprès des établissements hospitaliers, sur les prix payés par ces établissements de 1824 à 1855. Enfin, on a mis à contribution la remarquable étude de notre col-

lègue, M. Bienaymé, sur les prix payés par divers établissements publics de Paris, au cours du siècle (1).

A l'aide de ces éléments et de ceux qui ont été recueillis en 1893, auprès des hospices, collèges, etc., dans les divers départements, on peut évaluer la dépense à faire pour se procurer des quantités déterminées des denrées dont on connaît les prix. Quelles quantités choisir ? Afin de serrer de plus près la réalité, on les a fixées d'après les budgets ouvriers qui ont déjà servi à étudier les variations du coût de l'existence suivant les régions, en 1893.

Un de ces budgets de dépense, par exemple, nécessitant, en 1893, une dépense de 1 000 fr. (y compris le logement) n'aurait exigé que 800 fr., vers 1850. L'augmentation ressort ainsi à 25 p. 100.

La période antérieure à 1853, qui a servi de base à cette comparaison, est une période normale. Les années suivantes, 1854 et 1855, ont, au contraire, été des années d'excessive cherté. Si l'on prenait pour base les prix pratiqués durant ces deux années, on arriverait à cette conclusion que, même en tenant compte de la hausse des loyers (ceux-ci ont plus que doublé), la dépense d'une famille ouvrière pour se loger, se nourrir et se chauffer n'aurait pas augmenté. En réalité, cette dépense a subi de fréquentes fluctuations. Malheureusement, les enquêtes générales n'ont pas été assez fréquentes pour qu'il soit facile de suivre ces fluctuations pour la France entière.

A Paris, au contraire, grâce aux chiffres recueillis par M. Bienaymé, il est facile de suivre d'année en année les variations des dépenses d'alimentation d'une famille ouvrière qui conserverait toujours le même genre de vie.

Aux dépenses nécessitées par le logement, la nourriture, le chauffage, s'ajoutent les dépenses pour vêtements, objets mobiliers, etc.; mais on entre, ici, dans le domaine des objets manufacturés, dont les prix, à service égal, n'ont généralement pas augmenté, beaucoup ont plutôt diminué.

En résumé, tout compte fait, on peut admettre qu'un genre d'existence conforme à celui de certaines familles ouvrières observées aujourd'hui nécessite une dépense qui ne doit pas dépasser de plus de 25 p. 100 celle qui aurait été nécessaire il y a une cinquantaine d'années. Durant la même période, nous avons vu que le salaire en argent avait à peu près doublé; le salaire réel a donc, lui-même, largement augmenté.

On peut, maintenant, envisager la question à un autre point de vue, moins théorique, et se demander, non plus combien, aux diverses époques, coûte le même genre de vie, mais comment a varié la somme que l'ouvrier doit dépenser pour satisfaire aux nécessités premières de l'existence, en tenant compte des modifications survenues dans le genre de vie.

La question paraît, à première vue, très complexe. Toutefois, l'Office du travail a pu donner une idée de la réponse qu'il convient d'y faire en comparant les états de salaires fournis par les maires des chefs-lieux de département, par exemple en

(1) Voir *Journal de la Société de statistique de Paris*, année 1895, p. 57 et 355; année 1896, p. 375, et année 1897, p. 83.

1853 et en 1892. Pour chacune des principales catégories d'ouvriers, ces états font connaître, à la fois, le salaire de l'ouvrier nourri et généralement logé, et le salaire de l'ouvrier non nourri, ni logé. La différence de ces deux salaires correspond évidemment à la dépense que, d'un commun accord, patrons et ouvriers regardent, à chaque époque, comme nécessaire pour loger et nourrir l'ouvrier seul.

On obtient ainsi un chiffre pour chaque département. L'Office du travail a remarqué que la moyenne de ces chiffres avait doublé de 1853 à 1892, c'est-à-dire qu'elle avait augmenté à peu près dans la même proportion que le salaire nominal.

En d'autres termes, on peut admettre que le logement et la nourriture intervenaient, dans l'emploi du salaire, exactement de la même manière il y a quarante ou cinquante ans et aujourd'hui.

En somme, à mesure que les salaires augmentaient, le genre de vie s'élargissait, même au seul point de vue de la satisfaction des nécessités premières de l'existence. Ou encore, à mesure qu'augmentaient, dans leurs diverses branches, la production industrielle, le commerce du pays, à mesure que se développait la consommation des principaux produits, que l'épargne et la mutualité prenaient un rapide essor, l'élévation du salaire réel démontrait que l'ouvrier est, pour une large part, à la fois auteur et bénéficiaire de ces mouvements.

Mais le passage d'une vie simple et assez indépendante à une vie plus complexe et plus disciplinée ne s'accomplit pas sans luttes et sans efforts, en sorte que le sentiment de ces efforts fait parfois méconnaître la valeur du résultat économique.

Lucien March.

III.

LA DÉPOPULATION DANS L'ORNE (*suite*) [1].

Cette immunité relative de ces 26 communes, qu'elles soient en contact immédiat ou qu'elles soient perdues au milieu de centaines d'autres plus ou moins grièvement atteintes, n'en est que plus frappante. Si l'on savait à quoi tient leur santé démographique plus ou moins réelle, on commencerait d'espérer de pouvoir réaliser artificiellement, par quelque mesure législative ou administrative, l'ensemble de circonstances dans lesquelles un heureux hasard les a placées naturellement.

Communes où les décès dépassent considérablement les naissances. — Dans les tableaux numériques figurent 22 communes dans lesquelles, pendant la décade 1883-1892, il est né moins de 50 individus dans le même temps qu'il en mourait 100.

5 sont situées dans l'arrondissement d'Alençon. L'une d'elles, Saint-Sauveur-de-Carrouges (48,2 naissances contre 100 décès), est isolée dans son canton et seule de cette catégorie ; mais 3 autres communes, semblant lui faire cortège à distance, présentent de 50 à 60 naissances pour 100 décès.

---

(1) Voir *Journal de la Société de statistique de Paris*, numéro de septembre 1898, page 306.

Le canton du Mêle-sur-Sarthe offre 4 communes dans lesquelles les décès sont plus que doubles des naissances : ce sont Aunay-les-Bois (41 naissances pour 100 décès), Boitron (45,1), Hauterive (40,0) et Saint-Aubin-d'Appenay (49,1). Non loin de ces communes on en rencontre 10 autres qui ont eu de 50 à 60 naissances pour 100 décès : Essai et le Mêle-sur-Sarthe dans le canton de ce nom, Vingthanaps et Larré dans le canton est d'Alençon; la Ferrière-Béchet et Sées dans le canton de Sées, enfin Montchevrel, le Plantis, Sainte-Scolasse et Ferrière-la-Verrerie dans le canton de Courtomer.

Dans l'arrondissement de Mortagne et sur la limite des cantons du Mêle-sur-Sarthe et de Courtomer, remarquables par le mauvais état de leur population, le canton de Bazoches-sur-Hoëne contient deux communés qui sont à signaler : Champeaux-sur-Sarthe avec 53 naissances pour 100 décès, et Soligny-la-Trappe, avec 50,4 naissances pour 100 décès. Le canton de Moulins-la-Marche renferme une commune, Saint-Martin-d'Aspres, qui n'a que 46 naissances pour 100 décès, et deux autres, Notre-Dame-d'Aspres et la Ferrière-au-Doyen, qui en ont respectivement 54,2 et 53,8. En somme, si l'on considère sur une carte l'espace compris dans la haute vallée de la Sarthe entre la frontière du département de ce nom et, d'autre part, la dépression allant du nord au sud de la Normandie et qui a été utilisée par le chemin de fer et la grande route de Caen au Mans, on voit qu'il contient disséminées un nombre relativement considérable de communes dans lesquelles la mortalité dépasse de beaucoup la natalité.

En dehors des deux cantons ci-dessus, l'arrondissement de Mortagne ne présente plus que 2 communes où les décès soient plus que doubles des naissances : Berd'huis, dans le canton de Nocé, avec 43,0 naissances pour 100 décès, et Saint-Germain-des-Grois avec 47,6. 17 autres communes, éparses dans le reste de l'arrondissement, ont de 50 à 60 naissances pour 100 décès.

L'arrondissement d'Argentan compte jusqu'à 11 communes dans lesquelles les décès sont plus que doubles des naissances ; c'est-à-dire qu'il en a autant à lui seul que les 3 autres arrondissements ensemble. La commune d'Urou-et-Crennes, dans le canton d'Argentan, offre 48,8 naissances pour 100 décès.

Dans le canton de Briouze, 3 communes sont dans le même cas : Faverolles 45,7, Saint-Georges-d'Annebecq 48,9, Montreuil-au-Houlme 35,0 naissances pour 100 décès. Autour de ces 3 communes s'en groupent 45 autres chez lesquelles le rapport des naissances aux décès est encore extrêmement faible : Lignou 50, Le Grais 51,9, Pointel 52,8, Craménil 53,8, et Briouze même 56,9. Le canton de Briouze et celui du Mêle-sur-Sarthe sont, sous ce rapport, les deux plus mauvais du département.

Le canton limitrophe de Putanges présente une commune, celle du Ménil-Gondouin, qui n'a que 41,1 naissances pour 100 décès, et 2, Champcerie et Chênedouit, qui en ont respectivement 53,5 et 57,8.

Un autre canton limitrophe de celui de Briouze, le canton d'Écouché, n'a point de commune où la natalité soit inférieure à la mortalité de plus de moitié ; mais il en offre 4 dans lesquelles il n'y a pour 100 décès que de 52,0 à 58,3 naissances.

Le canton de Mortrée, voisin du précédent, renferme une commune, Vrigny, qui n'a que 39,6 naissances, et une autre, Almenèches, qui n'en a que 58,6 pour 100 décès.

Le canton d'Exmes contient une commune, Fel, qui a pour 100 décès 42,4 naissances, et une autre, Bourg-Saint-Léonard, qui en a 53,1.

Les deux cantons de Vimoutiers et du Merlerault, qui occupent la partie centrale de l'arrondissement, sont un peu moins maltraités sous ce rapport particulier. Dans le premier, les deux communes de Bosc-Renoult et de Saint-Aubin-de-Bonneval ont respectivement 58,0 et 58,1 naissances pour 100 décès; dans le second, la commune de Planches en a 59,4. Ce sont dans ces deux cantons les points les plus profonds de la dépression.

Dans le canton de Gacé, la commune de Chaumont a 44,5 naissances; Ménil-Hubert 51,1, et Gacé 59,2 pour 100 décès. Le canton de Trun offre aussi une commune où la natalité est plus de deux fois moindre que la mortalité, Nécy, qui n'a que 47,8 naissances pour 100 décès, et deux autres, Chambois et Montabard, qui en ont, l'une 53,9, et l'autre 55,9.

A l'extrémité orientale de l'arrondissement et sur la frontière de l'Eure, le canton de la Ferté-Fresnel contient encore deux de ces communes à excès phénoménal des décès sur les naissances: Glos-la-Ferrière n'a que 41,2 naissances pour 100 décès, et Saint-Nicolas-de-Sommaire, 34,6. C'est la disproportion la plus forte qui existe dans le département de l'Orne et peut-être dans la France entière, puisqu'elle est tout près de 3 décès pour 1 naissance. Jusqu'à ce jour, il n'en a point été signalé de plus considérable. Dans le même canton, la commune d'Anceins a 54,9 naissances pour 100 décès.

L'arrondissement de Domfront est beaucoup moins malade que celui d'Argentan ou même d'Alençon. Il n'a que 3 communes présentant une natalité plus de deux fois moindre que la mortalité. Lonlay-le-Tesson, canton de la Ferté-Macé, a 46,4 naissances pour 100 décès; 2 communes voisines, Saint-Maurice-du-Désert et Saint-Michel-des-Andaines, en ont 58,7 et 58,8. Dans le canton d'Athis, la commune de Ronfeugerai a 50,6 naissances pour 100 décès, le Ménil-Hubert-sur-Orne en a 59,0, et la Carneille 57,0. Dans le canton de Flers, la Chapelle-au-Moine en a 49,5, et Landigou 53,3. Dans le canton de Juvigny, la commune de Haleine en offre seulement 44,5, la Chapelle-Moche 53,7, et Tessé-la-Madeleine 55,9. Messei, dans le canton de ce nom, en a 57,9.

Il n'y a, en somme, dans l'arrondissement de Domfront, que 9 communes ayant moins de 60 naissances pour 100 décès, et il y a par contre plus de communes qu'ailleurs dans lesquelles la natalité reste au-dessus de la mortalité. C'est de cette situation, si mauvaise en elle-même, que l'on est réduit à se féliciter, tant est déplorable l'état démographique du département.

III. — Natalité.

Communes à natalité infime. — On rencontre dans l'ensemble du département de l'Orne 52 communes à natalité misérable ayant présenté moins de 14 naissances pour 1 000 habitants comme moyenne annuelle pendant la période décennale 1883-1892.

14 de ces communes sont situées dans l'arrondissement d'Alençon, 13 dans celui de Mortagne, 22 dans celui d'Argentan, et 3 seulement dans celui de Domfront. Au point de vue de la natalité, comme sous le rapport de l'excès des décès

sur les naissances, ce dernier est le moins malade du département. D'un autre côté, c'est celui qui a conservé le plus de communes à natalité passable ou même satisfaisante. Sur 87 communes que nous y étudions, 29, c'est-à-dire un tiers, ont une natalité supérieure à 20 naissances par an pour 1 000 habitants. Dans l'arrondissement de Mortagne, il y a 25 communes dans ce cas; il y en a 9 dans l'arrondissement d'Argentan, et 3 seulement dans celui d'Alençon.

Toutes les communes de cet arrondissement, sauf Alençon même et 2 communes du canton de Carrouges, ont une natalité inférieure à 20 naissances pour 1 000 habitants.

49 des 66 communes que nous y examinons ont une natalité variant entre 14 et 19,9; 7 ont une natalité variant de 12 à 13,9; 7 ont une natalité variant de 8,7 à 11,9. Ce chiffre si bas de 8,7 naissances pour 1 000 habitants se rencontre dans la petite commune agricole de Larré, canton est d'Alençon.

Le canton ouest d'Alençon renferme 2 communes à natalité très faible: la Roche-Mabile et Mieuxcé, qui ont respectivement 12,2 et 13,2 naissances pour 1 000 habitants. Le canton de Carrouges, qui forme le prolongement occidental de celui d'Alençon-Ouest, renferme, lui aussi, 2 communes, Ciral et Joué-du-Bois, qui ont seulement 13,8 et 13,9 naissances pour 1 000 habitants. Mais ni l'un ni l'autre ne contient une dépression de la natalité à beaucoup près aussi profonde que Larré.

Cette commune est fort petite : elle ne comptait, lors des deux recensements opérés pendant la période décennale 1883-1892, que 274 et 273 habitants. Elle n'a donc pas les 300 habitants qui sont habituellement nécessaires pour mettre la natalité à l'abri des perturbations résultant de l'intervention des causes accidentelles. Cette considération me l'avait d'abord fait négliger. Mais sa natalité extraordinaire n'est pas un simple produit du hasard. Il y a 75 ans déjà, la natalité de Larré était de 16,6 seulement (moyenne de la période décennale 1833-1842), et depuis lors, pendant aucune des quatre décades intermédiaires, elle n'a jamais pu atteindre de nouveau à ce chiffre si faible en lui-même. Pendant l'avant-dernière décade, elle était de 13,8 seulement. D'autre part, cette petite commune n'est pas isolée et seule de son genre; elle forme groupe avec plusieurs communes du canton du Mêle-sur-Sarthe dont elle est voisine, et qui n'ont, elles aussi, qu'une natalité infime. Ce sont : Aunay-les-Bois, natalité 9,2; Hauterive, 9,5; Ménil-Broult, 11,2; le Mêle-sur-Sarthe, 11,8; Neuilly-le-Bisson, 13,7; Boitron, 13,0; Saint-Aubin-d'Appenay, 13,9. A ce centre de dépression de la natalité, dont je me propose de publier une étude détaillée, se rattachent les communes de Belfonds, canton de Sées, natalité 13,4; de Montchevrel, 11,3; du Plantis, 11,3; de Sainte-Scolasse, 14,0; et enfin de Ferrière-la-Verrerie, 10,6, toutes situées dans le canton de Courtomer.

En dehors des limites de l'arrondissement d'Alençon, mais toujours dans la haute vallée de la Sarthe, le canton de Bazoches-sur-Hoëne, dans l'arrondissement de Mortagne, renferme 2 communes, Champeaux-sur-Sarthe et Saint-Aubin-de-Courteraie, qui ont 13,5 et 13,1 naissances pour 1 000 habitants.

Le canton de Moulins-la-Marche compte 5 communes à natalité misérable : Saint-Pierre-des-Loges et Notre-Dame-d'Aspres ont l'une et l'autre une moyenne de 13,6 naissances pour 1 000 habitants; la Ferrière-au-Doyen en a 12; Mahéru, 11,8; Saint-Martin-d'Aspres, 10,7. Dans un espace triangulaire de 5 à 6 lieues de

côté, se trouvent disséminées 20 communes dont la natalité est inférieure à 14 naissances pour 1 000 habitants.

Le canton de Laigle compte 3 communes ayant une natalité variable de 13,0 à 13,4. Les cantons de Longny et de Rémalard ont chacun une commune dont la natalité est de 13,6 et de 13,4. Les autres cantons de l'arrondisement de Mortagne, le Theil, Tourouvre, Nocé, Pervenchères, Bellême, ne présentent point d'exemple de natalités aussi faibles.

L'arrondissement d'Argentan est, comme on l'a dit plus haut, celui qui contient le plus grand nombre de communes à natalité infime.

Le canton d'Argentan lui-même en contient 2 : Urou-et-Crennes, natalité 13,5, et Moulins-sur-Orne, natalité 12,5.

Le canton de Briouze en contient 5, le canton d'Écouché 3, et celui de Putanges 2. Ces 3 cantons forment, dans la vallée de la Rouvre et de l'Orne, un centre de dépression qui est le pendant de celui qui s'observe dans la haute vallée de la Sarthe. Ici, les points où le mal est le plus profond sont la commune de Champcerie dans le canton de Putanges, qui présente seulement 9,4 naissances par an pour 1 000 habitants, celle du Ménil-Gondouin, même canton, qui en a 10,6, Saint-Georges-d'Annebecq, Lignou, Craménil, dans le canton de Briouze, qui ont respectivement 11,1, 11,0 et 11,9 naissances pour 1 000 habitants. Dans le voisinage de ces 5 communes, celles de Faverolles et de Pointel dans le canton de Briouze ont une natalité de 12,7 et de 13,3. Dans le canton d'Écouché, la commune de Batilly a 13,8 ; Boucé 13,6 et Goulet 13,7. Un peu au sud-est de ce groupe, dans le canton de Mortrée, la commune de Vrigny n'a que 9,4 naissances pour 1 000 habitants. A ce centre de dépression s'ajoutent les 3 seules communes de l'arrondissement de Domfront qui aient une natalité inférieure à 14. Toutes trois font partie du canton de Flers qui est limitrophe de celui de Briouze. Landigou, qui forme une enclave dans ce dernier canton, n'a que 11,7 naissances pour 1 000 habitants; Aubusson et la Chapelle-au-Moine ont l'une et l'autre une natalité de 13,9.

En dehors du centre de dépression Briouze-Putanges, un certain nombre de communes à natalité infime sont disséminées dans la partie orientale de l'arrondissement d'Argentan. Bourg-Saint-Léonard, dans le canton d'Exmes ; Nécy, dans le canton de Trun; Croutles et Roiville, dans le canton de Vimoutiers, ont des natalités comprises entre 13,0 et 13,9. Dans le canton de Gacé, Chaumont n'a que 11,3 ; Ménil-Hubert a 13,2. Enfin, le canton de la Ferté-Fresnel, situé à l'extrémité orientale du département, présente 3 communes, Anceins, Glos-la-Ferrière et Saint-Nicolas-de-Sommaire, qui ont pour natalité, l'une 13,4, l'autre 11,4, et la dernière seulement 8,7. C'est précisément la même natalité que Larré. Ces deux communes présentent la plus basse natalité qui ait été jusqu'à ce jour signalée en France.

Le chiffre de la population de Saint-Nicolas-de-Sommaire n'étant que peu supérieur à 300 habitants, on pourrait soupçonner cette natalité phénoménale d'être un effet du hasard. Pour vérifier ce qu'il en est, on a calculé la natalité pour la décade antérieure 1873-1882 ; elle était alors de 12,5 seulement, c'est-à-dire extrêmement faible. La nuptialité était, pendant la même période, de 6,6, et la mortalité de 14,0.

Ces trois communes marquent, avec celles de Beaufai, Chandai et Crulai, si-

tuées dans le canton limitrophe de Laigle, une aire de dépression qui, par Saint-Martin-d'Aspres et Notre-Dame-d'Aspres, dans la haute vallée de l'Iton, tend à rejoindre l'aire existant dans la haute vallée de la Sarthe, et qui, d'autre part, se continue très probablement vers l'est dans le département de l'Eure.

Communes à natalité normale. — L'Orne, comme contraste avec ces natalités misérables, possède encore 66 communes à natalité normale. Sur ce nombre, 39 ont une natalité de 20 à 21,9, c'est-à-dire inférieure à la moyenne française; 21 communes ont de 22 à 23,9 naissances pour 1 000 habitants, et sont par conséquent voisines de cette moyenne; enfin, 6 ont de 24 à 27 naissances pour 1 000 habitants.

L'arrondissement d'Alençon n'en compte que 3, et leur natalité varie de 20,7 à 21,5.

L'arrondissement de Mortagne en compte 25 dont 14 ont une natalité variant de 20 à 21,9; 10 ont une natalité de 22 à 23,9, et une enfin, Condeau, dans le canton de Rémalard, a 25,3 naissances pour 1 000 habitants.

Ces communes se répartissent fort inégalement selon les cantons. Ceux de Bazoches-sur-Hoëne, de Moulins-la-Marche, de Longny n'en offrent point une seule; le canton de Mortagne et celui de Bellême en ont chacun deux; celui de Laigle n'en a qu'une seule, toutes d'ailleurs présentant une natalité de 20 à 21,9 seulement. Tourouvre n'en a encore qu'une seule, Lignerolles, qui présente 22,9 naissances pour 1 000 habitants. Mais les 4 cantons suivants, tous situés dans l'ancien Perche et non plus en Normandie, ont ensemble 19 communes à natalité normale.

Le canton de Nocé en compte 5, dont 2, Préaux et Saint-Jean-de-la-Forêt, ont une natalité de 22,7 et de 22,3. Le canton de Pervenchères en compte 3, dont 1 présente une natalité de 22,2. Le canton de Rémalard en présente 4 dont les natalités varient de 21,3 à 25,3. Le canton du Theil en renferme 7 dont les natalités varient de 20,3 à 22,3. Les cantons de Nocé, de Rémalard et du Theil, situés sur la frontière du département d'Eure-et-Loir, ne comptent ensemble qu'une seule commune à natalité infime.

(*A suivre.*) Arsène DUMONT.

IV.

CORRESPONDANCE.

A l'occasion de son étude sur les forces productives des États de l'Europe (1), M. Levasseur a reçu de M. Marcus Rubin, directeur du Bureau de statistique de l'État, à Copenhague, la lettre suivante :

Copenhague, 17 août 1898.

Cher et très honoré Collègue,

Dans votre exposé relatif aux forces productives des États de l'Europe, que j'ai lu avec le plus grand intérêt, je trouve, entre autres données sur le Danemark, les chiffres ci-

(1) Voir *Journal de la Société de statistique de Paris,* juillet 1898, p. 229, et août 1898, p. 257.

après : longueur totale des chemins de fer exploités en 1895 2 218 kilom., soit, par 1 000 kilom. carrés du territoire, 15,4 kilom.

Certainement, ces chiffres ne sont pas incorrects, mais comme ils sont un peu désorientants et que le sujet est d'intérêt plus général, je me permets de vous prier de communiquer aux lecteurs du Journal les observations suivantes. Les chiffres ci-dessus font croire que le Danemark, en proportion de sa superficie, est l'avant-dernier des pays européens, quant au réseau de chemins de fer. Mais cela tient à ce que le Danemark, dans cet exposé — comme très souvent dans la statistique internationale — comprend l'Islande. Voici, pour les possessions danoises, la superficie et la population en 1890 :

	Superficie en km².	Population	
		absolue.	par 100 km².
Danemark proprement dit.	38 340	2 172 380	5 667
Iles Féroë.	1 325	12 955	978
Islande	104 785	70 927	68
Groënland.	—	10 516	—
Antilles danoises	359	32 786	9 133

Les îles Féroë, étant représentées dans la diète danoise, sont, en général, comprises dans le Danemark proprement dit; leur peu d'étendue ne modifie pas, d'ailleurs, le calcul moyen. Il n'en est pas de même de l'Islande, qui appartient à la couronne danoise et forme une partie précieuse du royaume. C'est une grande île, avec une histoire particulière, une population fort cultivée et une nature admirable; elle a son parlement séparé et diffère principalement du Danemark proprement dit sous le rapport économique : elle n'a pas de chemins de fer. L'Islande comprise, le Danemark aurait donc pour 1 000 kilom. carrés les chiffres cités par vous : 15,4, mais, l'Islande non comprise, les chiffres seraient 57,9.

L'Islande ne figure jamais dans la statistique officielle danoise, tant à cause de sa position politique spéciale qu'en raison de ses différences avec le Danemark, au triple point de vue de la superficie, de la densité de population et de l'état économique. Et c'est avec raison, car si l'on réunissait l'Islande au Danemark dans les calculs, le Danemark, pour 100 kilom. carrés, aurait 1 562 habitants seulement, c'est-à-dire une population clairsemée, tandis que, avec ses 5 667 — à présent 6 000 — habitants par 100 kilom. carrés, il a une densité de population moyenne.

La superficie du Danemark est si petite, comparée à celle de l'Islande, que le Danemark paraîtrait toujours en état d'infériorité, si l'on répartissait sa population, ses chemins de fer, ses champs, ses fabriques, etc., sur les plaines de lave islandaises. La pointe méridionale d'Islande est située à une distance de 1 500 kilom. du Danemark, la pointe septentrionale touche le cercle polaire; la température moyenne du Danemark deviendrait donc fort singulière, si on la confondait dans les calculs avec celle de l'Islande.

Ce mode de procéder, qui consiste à réunir l'Islande au Danemark, est fréquemment employé dans les rapprochements internationaux, mais, comme il est repoussé en Danemark, je vous serais très reconnaissant de vouloir bien fixer l'attention sur ce point, qui n'est pas sans intérêt pour nous autres Danois, quand, à l'étranger, on nous compare avec les peuples des autres pays civilisés.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

Marcus RUBIN.

V.

CHRONIQUE DES TRANSPORTS.

3e trimestre 1898. — Chemins de fer.

FRANCE. — Dans notre dernière Chronique des transports par voies ferrées (1) nous avons analysé la *Statistique des chemins de fer français*, relative aux résultats de l'année 1896. A défaut de documents d'ensemble sur l'exploitation de notre réseau en 1897, qui paraîtront plus tard, on signalera ici les renseignements partiels sur ce dernier exercice, parus dans le *Journal officiel*.

Réseau d'intérêt général. — Le numéro dudit Journal, daté du 16 avril dernier, contient le tableau des recettes de l'exploitation de notre réseau d'intérêt général en 1897. Voici les données récapitulatives extraites de ce tableau :

Années.	Longueur moyenne exploitée.	Recettes (en francs) totales.	Recettes (en francs) par kilomètre.	Recettes (en francs) par jour-kilomètre.
—	— Kilomètres.	—	—	—
1897	37 129	1 313 052 198	35 365	97
1896	36 673	1 275 157 832	34 771	95
Différence.	+ 456	+ 37 894 366	+ 594	+ 2

Les impôts sur les transports, non compris dans les recettes ci-dessus, se sont élevés, en 1897, à 54 418 940 fr. contre 53 337 605 fr., perçus pendant l'année précédente.

Réseau d'intérêt local. — Les données suivantes sont extraites du *Journal officiel* du 11 juillet dernier :

Années.	Longueur moyenne exploitée.	Recettes kilométriques.	Dépenses kilométriques.	Produit net kilométrique.
—	— Kilomètres.	— Francs.	— Francs.	— Francs.
1897. . . .	4 121	5 083	3 973	1 110
1896. . . .	3 972	4 993	3 919	1 074
Différence.	+ 149	+ 90	+ 54	+ 36

Le coefficient d'exploitation du réseau reste stationnaire; il est de 78 p. 100.

Tramways. — Pour terminer la revue sommaire des statistiques officielles provisoires, afférentes aux résultats de l'exploitation de nos voies ferrées en 1897, on extraira du *Journal officiel* du 11 juillet dernier quelques données relatives aux tramways :

Années.	Longueur moyenne exploitée.	Recettes kilométriques.	Dépenses kilométriques.	Produit net kilométrique.
—	— Kilomètres.	— Francs.	— Francs.	— Francs.
1897	2 864	22 584	17 862	4 722
1896	2 504	23 242	18 842	4 400
Différence . . .	+ 360	— 658	— 980	+ 322

Le coefficient d'exploitation du réseau était de 81 p. 100 en 1896 et de 79 p. 100 en 1897.

Si des résultats annuels nous passons aux renseignements trimestriels, nous trouvons au *Journal officiel* du 21 juillet dernier le tableau des recettes de l'exploitation de notre

(1) Voir *Journal de la Société de statistique de Paris*, numéro d'avril 1898, p. 134.

réseau d'intérêt général pendant le premier trimestre de l'année courante. Voici quelques extraits dudit tableau :

1er trimestre.	Longueur moyenne exploitée.	Recettes totales.	Recettes kilométriques.	Recette par jour-kilomètre.
—	Kilomètres.	Francs.	Francs.	Francs.
1898. . . .	37 339	296 199 824	7 933	88
1897. . . .	37 042	287 406 193	7 759	86
Différence.	+ 297	+ 8 793 631	+ 174	+ 2

Étranger. — *Situation des chemins de fer de l'Europe au 31 décembre 1897.* — Avant d'aborder l'examen sommaire des statistiques les plus récentes de divers pays, on donnera quelques renseignements sur la situation du réseau d'Europe à la fin de l'année dernière. D'après le tableau d'ensemble, qui sera prochainement publié dans le *Journal officiel* par le Ministère des travaux publics, la longueur totale des voies ferrées livrées à l'exploitation à la date précitée s'élève à 263 145 kilom., en accroissement de 5 605 kilom. sur la longueur de l'année précédente. En 1896, on a livré à l'exploitation 5 072 kilom. L'activité dans la construction reste donc à peu près stationnaire.

La longueur totale et l'accroissement constaté en 1897 se répartissent comme il suit :

Pays.	Longueur au 31 décembre 1897.	Accroissement en 1897.	Pays.	Longueur au 31 décembre 1897.	Accroissement en 1897.
—	Kilomètres.		—	Kilomètres.	
Allemagne.	48 116	768	Espagne	12 916	44
France	41 342	393	Suède	10 169	274
Russie et Finlande .	40 262	1 650	Belgique	5 904	127
Grande-Bretagne et Irlande.	34 445	224	Suisse	3 646	83
Autriche-Hongrie . .	33 668	1 488	Pays-Bas et Luxembourg .	3 129	»
Italie.	15 643	196	Autres pays	13 905	358

Comme longueur absolue de son réseau, la France conserve toujours le second rang, mais elle n'occupe que le sixième rang parmi les autres pays, si l'on compare l'étendue de chaque réseau avec la superficie du pays correspondant. C'est en Belgique que la densité du réseau est toujours la plus forte. On y trouve 20 kilom. de chemins de fer par myriamètre carré de superficie, tandis que la densité de notre réseau n'est que de 7,8. Pour l'Europe entière, le rapport de la longueur du réseau à la superficie s'élève à 2,7. Si l'on examine l'étendue du réseau par rapport à la population de chaque pays, on constate que la France possède 10,7 kilom. par 10 000 habitants. Elle est précédée, à cet égard, par la Suède (20,5), la Suisse (12) et le Danemark (11,1), et suivie par l'Allemagne (9,2), la Belgique (9,1), la Grande-Bretagne (8,5) et l'Autriche-Hongrie (7,5). L'Europe possède 6,9 kilomètres par 10 000 habitants.

Grande-Bretagne. — Nous empruntons les données qui suivent au Rapport du *Board of Trade*, paru récemment :

	1897.	1896.	Différence.
Longueur exploitée au 31 décembre (milles)	21 433	21 277	+ 156
Voyageurs transportés à toute distance (milliers) . .	1 030 420	980 339	+ 50 081
Marchandises transportées à toute distance (milliers de tonnes anglaises)	374 382	356 468	+ 17 914
Recettes brutes totales (en livres sterling)	93 737 054	90 119 122	+ 3 617 932
Dépenses totales d'exploitation (en livres sterling). .	53 083 804	50 192 424	+ 2 891 380
Produit net total (en livres sterling)	40 653 250	39 926 698	+ 726 552

Le rapport pour 100 des dépenses aux recettes ressort à 57 pour l'année 1897 et à 56 pour l'année précédente.

Autriche. — Le Ministère autrichien des chemins de fer vient de publier le *Rapport sur l'exploitation du réseau de l'État d'Autriche en 1897*. D'après ce document, l'étendue de ce réseau s'est considérablement augmentée dans le courant de l'année passée. La longueur totale exploitée au 31 décembre 1897 s'élevait à 9 613 kilom., en accroissement de 434 kilom. sur la longueur de l'année précédente. Les recettes de l'année passée ont atteint 112 323 321 florins, dépassant celles de 1896 de 8 793 415 florins, c'est-à-dire de 8,49 p. 100. Cette majoration est due principalement à l'accroissement du trafic des mar-

chandises. On a expédié, par petite vitesse, 28 356 962 tonnes, soit 1 401 662 tonnes de plus qu'en 1896 et les recettes en résultant ont atteint 72 298 480 florins, d'où une augmentation de 2 534 065 florins sur l'année précédente. Les dépenses se sont élevées à 70 028 773 florins, soit à 4 421 000 florins de plus qu'en 1896.

Russie. — Le Ministère des voies de communication a fait paraître au mois de juillet dernier le 53e volume de son *Recueil statistique*, consacré aux résultats de l'exploitation du réseau de l'Empire en 1896, non compris les chemins de fer finlandais.

Voici les principales données récapitulatives extraites de cette publication :

	1896.	1895.
Longueur exploitée au 31 décembre (en verstes)	35 066	32 941
Longueur moyenne pendant l'année (en verstes)	33 190	31 531
Nombre de voyageurs transportés à toute distance (milliers)	65 491	58 620
— — à une verste (millions)	7 539	6 687
Parcours moyen d'un voyageur (en verstes)	115	114
Marchandises transportées à toute distance (en milliers de pouds)	6 145 098	5 588 537
— à une verste (en millions de pouds verstiques)	1 429 739	1 294 332
Parcours moyen d'un poud (en verstes)	233	232
Recette du transport des voyageurs (en milliers de roubles)	65 942	61 529
Recette du transport des marchandises (en milliers de roubles)	313 867	290 560
Recette brute (en milliers de roubles)	420 873	391 887
Dépense d'exploitation (en milliers de roubles)	244 140	226 783
Produit net (en milliers de roubles)	176 733	165 104
Coefficient d'exploitation	58,01	57,87

(Notons qu'une verste = 1 067 mètres et un poud = 16 kilogr. 380.)

Les résultats financiers, par verste, du réseau, accusent, en 1896, les accroissements suivants : la recette brute verstique s'est accrue de 2 p. 100 par rapport à l'année précédente, la dépense d'exploitation de 2,3 p. 100 et le produit net de 1,7 p. 100.

On mentionnera, en terminant, que le volume dont on a extrait les données précédentes contient deux tableaux statistiques, fort bien coordonnés, relatifs aux résultats de l'exploitation des réseaux des principaux pays de l'Europe et des États-Unis de l'Amérique du Nord. Les renseignements consignés dans ces tableaux se rapportent aux cinq années 1892 à 1896 inclusivement et sont groupés de façon à faciliter la comparaison entre les chemins de fer russes et les réseaux allemand, anglais, autrichien, français et américain. Cette innovation nous paraît très heureuse.

Japon. — La publication bimensuelle du Ministère prussien des travaux publics (*Archiv für Eisenbahnwesen*) contient, dans le volume afférent aux mois de septembre et d'octobre de cette année, une étude détaillée sur le réseau des chemins de fer japonais. Les nombreuses données statistiques citées dans cette étude ont été puisées dans divers documents officiels japonais et anglais. Nous nous bornerons à extraire de ce travail quelques renseignements qui suivent :

La longueur du réseau du Japon s'élevait, au 1er janvier 1896, à 2 254 milles anglais, dont 593 étaient exploités par l'État. Le premier tronçon du réseau (18 kilom.) a été construit en 1872. Le capital de premier établissement s'élevait, en 1895, à 123 millions d'*yens*, dont 46 millions pour le réseau d'État. On mentionnera que le cours du *yen* était, en 1895, de 2 fr. 67 c.

Voici les données principales sur les résultats de l'exploitation du réseau japonais :

	Réseau d'État.		Réseau concédé.	
	1895.	1894.	1895.	1894.
Nombre de voyageurs	18 764 387	14 876 609	30 167 313	21 639 321
Nombre de tonnes transportées	1 100 059	1 011 260	4 159 618	3 265 404
Recettes du transp. des voyag. par mille (en yens)	10 152	7 599	3 717	3 108
— des march. — —	3 277	2 530	2 331	2 061
Recettes brutes par mille (en yens)	13 651	10 294	6 381	5 368
Produit net par mille (en yens)	8 617	6 435	3 876	3 205
Coefficient d'exploitation (p. 100)	36,87	37,49	39,34	40,30
Rapport du produit net au capit. d'établ. (p. 100)	13,21	9,90	9,48	8,52

HERTEL.

Le Gérant, O. BERGER-LEVRAULT.

PUBLICATIONS

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

LE 25e ANNIVERSAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

(1860-1885). Communications et mémoires. La Statistique officielle en France et à l'étranger. Actes et travaux de la Société. Un beau volume in-4° de 444 pages. Paris, Berger-Levrault et Cie, 1886 . . . . 5 fr.

CONFÉRENCES SUR LA STATISTIQUE ET LA GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE

Faites en 1889-1890 à la Réunion des officiers. 1 volume in-12, 406 pages. (Vve Rozier, éditeur, 26, rue Saint-Guillaume). 3 fr.

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

39e année (1898). Recueil mensuel paraissant le 10 de chaque mois par livraisons de 2 à 3 feuilles.

Abonnement d'un an : { Pour la France . . . . 12 fr.
Pour l'étranger (Union postale) . . . . 15 fr.

Un numéro séparé (de 3 feuilles au plus) . . . . 1 fr. 50 c.

On s'abonne chez le Trésorier ou chez MM. BERGER-LEVRAULT ET Cie, éditeurs, 5, rue des Beaux-Arts, à Paris, et chez tous leurs correspondants.

AVIS IMPORTANT

Collections à prix réduit. — La Société a l'honneur d'informer MM. les Membres titulaires et correspondants qu'elle peut disposer, en leur faveur, d'un certain nombre de collections à peu près complètes, de juillet 1860 à décembre 1895, savoir :

28 collections de 399 à 361 livraisons, sans lacune depuis 1883;

4 collections de 357 à 352 livraisons, sans lacune depuis 1884.

Ces collections qui seront livrées en commençant par les plus complètes, sont offertes, rendues **franco** en France, au prix uniforme de 80 fr.

Les années 1896 et 1897, non comprises dans ces collections, peuvent être acquises au prix de 12 fr. chacune.

Prime gratuite aux membres qui rachèteront leurs cotisations. — Une de ces collections sera donnée en *prime gratuite* à tout membre qui rachètera ses cotisations au prix réglementaire de 300 fr. payable facultativement en cinq annuités de 60 fr. La prime est livrable dès le paiement de la deuxième annuité.

Numéros isolés. — En dehors des collections, il existe un plus grand nombre de numéros isolés des années 1863, 1876 à 1882, 1884, 1887, 1888 et 1893 et de certains mois des autres années qui sont offerts séparément au prix de 25 centimes.

Numéros manquants. — La Société serait reconnaissante à ses membres de lui procurer, par échange ou à prix d'argent, les numéros de février, août et décembre 1864, août et novembre 1871-1872, janvier 1874, février 1875, mars 1876 et février 1882 qui manquent à ses collections.

S'adresser au Trésorier, M. Paul MATRAT, *5, place des Ternes, à Paris.*

BIBLIOTHÈQUE

La Bibliothèque de la Société de Statistique de Paris est ouverte tous les jours non fériés, de 11 heures à 5 heures, 80, rue de Varenne (au Ministère du commerce). Bibliothécaire : M. LAUGIER.

Nancy, imp. Berger-Levrault et Cie.

La prochaine séance aura lieu le mercredi 16 novembre 1898, à 9 heures du soir, au siège social, 28, rue Serpente-Danton.

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

(RECONNUE ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 19 JUIN 1869)

Médaille d'argent aux Expositions universelles de 1878 et de 1889
Diplôme d'honneur aux Expositions de Venise, 1881, et de Bruxelles, 1897
GRAND PRIX A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE LYON, 1894

TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE

N° 11. — NOVEMBRE 1898

SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ, 28, RUE SERPENTE-DANTON
(Hôtel des Sociétés savantes)

ON S'ABONNE A PARIS :
CHEZ BERGER-LEVRAULT ET Cie, ÉDITEURS, 5, RUE DES BEAUX-ARTS.

Prix par an : France : 12 fr. — Étranger : 15 fr.

Le Journal paraît par livraisons mensuelles

SOMMAIRE DU N° 11. — 10 NOVEMBRE 1898.

Pages.

I. — Procès-verbal de la séance du 19 octobre 1898 357

II. — Annexes au procès-verbal : 1° Programme de la Section des sciences économiques et sociales au 37e Congrès des sociétés savantes; — 2° Note de M. Vauthier sur la communication de M. Juglar 365

III. — Le Coût de la vie à Paris à diverses époques; deuxième partie, par M. Gustave Bienaymé 369

IV. — Bibliographie : Cours de droit administratif et de législation française des finances, 3e vol. (M. Th. Ducrocq), par M. Adolphe Coste 383

V. — Chronique des banques, changes et métaux précieux, par M. Pierre des Essars 385

CONVOCATION

SÉANCE DU 16 NOVEMBRE 1898

A 9 heures du soir,

AU SIÈGE SOCIAL, HOTEL DES SOCIÉTÉS SAVANTES, 28, RUE SERPENTE-DANTON.

La séance sera précédée du dîner habituel : 7 heures un quart très précises.

(*La dernière séance de l'année aura lieu le* **21 décembre**.)

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU 16 NOVEMBRE 1898.

1° A 9 heures très précises : *Ouverture de la séance : Communications diverses du Président, M. Beaurin-Gressier.*

2° Attribution du prix Bourdin : *Rapport de M. E. Cheysson, au nom du Conseil.*

3° *Suite de la discussion sur la statistique agricole décennale de 1892.* — M. Fournier de Flaix : *Production nette; — Répartition de la propriété rurale.*

4° M. Pierre des Essars : *Les Banques au Japon.*

AVIS

Pour tout ce qui concerne la rédaction du Journal, les communications à la Société, les présentations de candidatures, les rectifications de noms, qualités et domiciles, s'adresser au Secrétaire général, visible chez lui, 21, rue de la Tour, le lundi, de midi à 5 heures.

Les livres, documents et journaux destinés à la Société doivent être adressés au siège social, 28, rue Serpente-Danton.

Pour le paiement ou le rachat des cotisations et l'acquisition des collections du Journal, s'adresser au Trésorier, visible chez lui, 5, place des Ternes, le vendredi, de 5 heures et demie à 7 heures et généralement de midi à 1 heure.

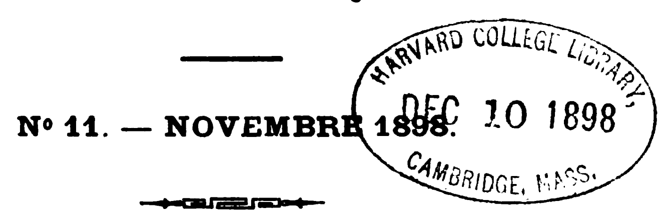
Les abonnements au Journal sont reçus chez MM. Berger-Levrault et Cie, 5, rue des Beaux-Arts, à Paris, et chez leurs correspondants en France et à l'étranger.

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 11. — NOVEMBRE 1898.



I.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 19 OCTOBRE 1898.

SOMMAIRE. — Allocution du Président. — Observations de M. Ch. Limousin sur les associations ouvrières de production et de M. Daniel Bellet sur les salaires et la durée du travail dans l'industrie française. — Présentation d'un nouveau membre titulaire. — Avis relatif au prochain Congrès des sociétés savantes. — Présentation des ouvrages par le Secrétaire général. — Discussion de la communication de M. Juglar : Les tableaux officiels ou privés des faits que relève la statistique portent-ils la trace des événements historiques, politiques ou économiques ? MM. Vauthier, Dr L. Vacher, Ad. Coste et Juglar. — Discussion de la communication de M. Fléchey sur la Statistique agricole décennale de 1892 : MM. Fournier de Flaix, Ad. Coste et Fléchey.

La séance est ouverte à 9 heures sous la présidence de M. Beaurin-Gressier.

M. le PRÉSIDENT prononce l'allocution suivante :

Trois mois se sont écoulés depuis notre dernière réunion et je serai l'interprète de tous en exprimant la satisfaction que nous éprouvons à nous retrouver ensemble. Les vacances sont une bien bonne chose en elles-mêmes; elles accroissent aussi, par contraste, les plaisirs de l'étude et surtout de l'étude en commun.

Nous reprendrons, avec entrain, nos investigations sur les documents sociaux, nos efforts pour les mettre en ordre, pour en dégager les lois scientifiques.

Nous les reprendrons avec d'autant plus d'ardeur que nous constatons chaque jour davantage combien la conformité de préoccupation d'asseoir nos recherches et nos jugements sur une méthode rigoureuse, combien notre souci commun de l'exactitude et de la vérité réagissent sur les sentiments de confiance et de sympathie que nous éprouvons les uns pour les autres.

Quand il s'agit de vérité et de respect de la dignité et de la liberté humaines, nous formons toujours une famille étroitement unie.

Mes chers collègues, je vous convie à reprendre vos travaux avec l'ardeur et la conscience que vous y avez toujours apportées. (*Applaudissements.*)

A l'occasion du procès-verbal de la séance du 20 juillet, M. LIMOUSIN dit qu'il a lu la rectification qu'a cru devoir faire M. Rochetin à propos de son discours sur la communication de M. Fontaine, rectification qu'il ne peut accepter. M. Rochetin a dit que M. Horn fut un des collaborateurs de la première heure de la *Caisse d'escompte des associations populaires* et non des moins consultés. Sans doute, M. Horn faisait partie du conseil de cette Société comme aussi de celui du *Crédit au Travail.*

S'il était encore vivant, il ne serait sans doute que médiocrement satisfait, qu'on lui attribuât une part prépondérante dans un échec. D'autre part, il est surprenant que M. Rochetin n'ait pas compris que, dans une entreprise financière où était M. Léon Say, il ne pouvait y avoir d'autre prépondérance que la sienne.

M. Rochetin ne paraît pas bien connaître le mécanisme de la *Caisse d'escompte des associations populaires,* car il confond deux de ses opérations. Il dit, en effet, que ladite Caisse, pour fournir les capitaux des Sociétés coopératives qu'elle commanditait, escomptait des effets à leurs membres affiliés. Ce n'est pas à des membres de coopératives que la Caisse escomptait du papier, mais à des membres de groupes de crédit mutuel : artisans, petits commerçants, qui se cautionnaient réciproquement. Pour trouver le capital nécessaire à l'extension de ces opérations, M. Léon Say avait imaginé un système des plus ingénieux, celui des *Obligations populaires.* Ces obligations, émises par la Caisse, étaient de 20 fr. L'addition d'un grand nombre de ces petites sommes devait constituer, suivant l'expression de M. Léon Say, la commandite du travail par le travail. MM. Léon Say et Léon Walras firent, à ce sujet, des conférences au Vaux-Hall; M. Limousin assista à l'une d'elles. Les obligations populaires ne furent pas souscrites en grand nombre. Le moment n'était pas encore venu de la diffusion de la propriété mobilière.

M. Rochetin a fait remarquer que la *Caisse d'escompte* commandita, non une seule Société coopérative, celle des chapeliers, mais plusieurs, qui toutes, sauf une, firent de mauvaises affaires. M. Limousin, qui a parlé d'improvisation sur une affaire remontant à trente-deux ans, ne contredit point, mais fait observer que cela n'a pas grande importance. M. Rochetin a reproché à M. Léon Say d'avoir perdu de vue une vérité érigée en axiome dans une de ses études; à savoir que le prêteur doit exiger des garanties de l'emprunteur. M. Léon Say n'avait rien oublié, mais il savait que lorsque l'on veut prêter à quelqu'un qui ne possède rien — c'est le cas de la majorité des ouvriers, — on ne peut lui demander autre chose qu'une garantie morale. Le crédit de commandite n'est jamais gagé matériellement.

La *Société du Prince Impérial* n'a, dit M. Rochetin, cessé ses opérations qu'en 1870, lors de la chute de l'Empire, et elle avait son siège au *Crédit foncier.* Elle possédait au moins une succursale, place des Vosges, et avait éprouvé des déboires qui avaient beaucoup ralenti son action.

Enfin, M. Rochetin a critiqué l'exemple donné par M. Limousin de l'organisation des sociétés d'assurances mutuelles, à propos de l'association du capital, du travail et du talent constitués, en quelque sorte, en personnes distinctes. Il a dit que la société mutuelle ne traite pas avec la société civile, qui fournit les capitaux d'administration, mais avec un directeur qui, lui-même, traite avec une société civile. C'est s'attaquer à un détail de peu d'importance et ne pas voir le fait principal. Il y a, en somme, dans l'organisation de l'assurance mutuelle, constitution séparée des trois éléments : les assurés, qui représentent l'élément travail; la direction, qui représente l'élément talent; et enfin la société civile, qui représente l'élément capital. C'est sur cette base que M. Limousin voudrait voir se constituer les sociétés coopératives de production. L'observation de M. Rochetin confirme donc la théorie exposée au lieu de la contredire.

M. Daniel Bellet a vivement regretté de ne pouvoir assister à cette même séance du 20 juillet 1898, où M. Lucien March a présenté certaines publications de l'Office du travail, notamment sur les salaires des agents des compagnies de chemins de fer.

Ce sont là, dit M. Bellet, des travaux fort considérables, contenant un nombre énorme de pages et de tableaux et traitant, du reste, d'un sujet particulièrement important et même délicat. Si je me fusse trouvé à la séance de juillet, j'aurais voulu exprimer quelques critiques sur les statistiques dont il s'agit, d'autant que le sujet est fort malaisé, comme je le disais à l'instant. J'aurais pu notamment faire remarquer que l'on ne trouve pas, dans la publication de l'Office, la définition bien précise des unités recensées, de ce qu'on entend par *ouvriers.* De plus, on ne tient pas compte des différences de résidence, qui doivent tant influer sur

les salaires, on n'indique pas suffisamment que les relevés ne sont que des données partielles; enfin, on réunit des relevés qui portent sur des années absolument différentes.

Mais comme, à l'occasion du procès-verbal, je ne dois point entrer dans une discussion, je me contenterai de faire une observation qui intéresse au plus haut degré les statisticiens et la statistique officielle des chemins de fer français.

A la page 541 du tome IV de 1895, il est dit textuellement : « La statistique des chemins de fer français, publiée par le Ministère des travaux publics, ne fournit pas, du reste, l'indication du personnel occupé. »

Que l'Office du travail me pardonne, mais c'est une affirmation tout à fait erronée.

En effet, si nous ouvrons le 2e volume (*Documents divers; Intérêt général*) de la statistique des chemins de fer, nous trouvons un certain tableau n° 12 : Exploitation; — Personnel au 31 décembre (qui figure notamment à la page 151 pour les documents de 1896) et qui fournit la répartition entière du personnel; — Administration centrale; — Mouvement et trafic; — Traction et Matériel, Voie et Bâtiments; — avec des chiffres aussi détaillés que possible pour chaque compagnie.

Il m'a semblé nécessaire de rectifier, au moins sur ce point, le volume publié par l'Office du travail et qui pourrait induire nombre de statisticiens en erreur.

Sous le bénéfice de ces diverses observations, le procès-verbal de la séance du 20 juillet 1898 est adopté.

Est présenté, comme *membre titulaire,* pour être soumis à l'élection dans la séance du 16 novembre prochain :

Sur la proposition de MM. Georges May et Daniel Bellet :

M. Ed. KLEINMANN, administrateur du Crédit lyonnais, 12, rue Magellan, à Paris.

M. le PRÉSIDENT annonce qu'il a reçu une lettre par laquelle M. le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts lui fait connaître que le 37e Congrès des sociétés savantes se réunira, en 1899, à Toulouse, durant la semaine de Pâques. Toute lecture à ce Congrès sera, comme de coutume, subordonnée à l'envoi préalable des mémoires et à leur approbation par le Comité des travaux historiques et scientifiques. Le texte des mémoires et des analyses devra être parvenu, *avant le 20 janvier prochain,* au 5e Bureau de la Direction de l'enseignement supérieur. On trouvera, à la suite du présent procès-verbal, le programme de la Section des sciences économiques et sociales.

M. le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL énumère les divers ouvrages reçus par la Société depuis la séance du 20 juillet 1898 :

Grandeur et décadence de la guerre (brochure) et divers articles extraits du *Monde économique,* par M. Ernest Brelay;

Les Grandes Compagnies de chemins de fer français, par M. Ch. Gomel;

La Guyane française ou France équinoxiale en 1898, par M. Ch. Cerisier;

L'Assurance ouvrière, par M. Cayla;

Les Chemins de fer d'État, les voies navigables d'État et la politique économique de l'Allemagne, par M. Franz Ulrich, avec une Introduction par M. Henri Haguet;

La Statistique civile et pénale et la réunion de l'Institut international de statistique à Saint-Pétersbourg, par M. Aug. Bosco.

L'ordre du jour appelle la discussion de la communication faite par M. Cl. Juglar dans la séance du 18 mai dernier : *Les tableaux officiels ou privés des faits que relève la statistique portent-ils la trace des événements historiques, politiques et économiqnes* (1)?

M. VAUTHIER, empêché d'assister à la séance, annonce, par une lettre adressée au Secrétaire général, qu'il enverra, pour le Journal de la Société, une note relative à la question posée par M. Juglar. Cette note figure ci-après, en annexe, au procès-verbal, page 365.

M. le Dr Léon VACHER fait remarquer que la statistique du recrutement, qui re-

(1) Voir *Journal de la Société de statistique de Paris,* numéro de juillet 1898, page 219.

monte à 1816 et qui est un des documents démographiques les plus précieux que nous possédions, porte, conformément à la thèse de M. Juglar, la trace évidente des événements politiques et économiques.

De 1816 à 1820, le nombre des conscrits examinés est considérablement élevé; c'est la conséquence de l'accroissement des mariages et des naissances qui eut lieu vingt ans auparavant; le Corps législatif avait voté la loi du général Jourdan (fructidor an VI) sur le recrutement, loi qui exonérait du service militaire les conscrits mariés. M. Vacher a constaté sur les registres de l'état civil de sa commune que le nombre des mariages et des naissances avait triplé à ce moment.

En 1836, 1837, il se manifeste un déficit dans le nombre des conscrits examinés; mais c'est que, vingt ans auparavant, il y avait eu une disette, pendant laquelle le prix du froment monta à 36 fr. l'hectolitre; d'où, déficit des naissances, et, vingt ans plus tard, des conscrits. Il y eut aussi un nombre plus considérable de conscrits réformés; la disette avait agi non seulement sur le nombre, mais encore sur la qualité physiologique des jeunes gens.

Les listes du recrutement de 1857 et de 1877 présentent aussi une dépression sensible tenant à la même cause, en sorte que la famine de 1817 avait retenti sur trois générations.

Les faits récents dont nous sommes témoins viennent encore à l'appui de la thèse de M. Juglar Jusqu'à ces derniers temps, la conscription fournissait de 305 000 à 310 000 inscrits sur les listes. Depuis 1892, ces chiffres se sont relevés d'une manière sensible; ils dépassent 330 000 et sont montés jusqu'à 343 000, ce qui ne s'était plus vu, malgré la diminution régulière des naissances.

Cette heureuse augmentation tient, d'une part, à la loi du 26 juin 1889 sur la nationalité, loi qui nous donne 5 000 conscrits de plus par an, et, pour le surplus, au mouvement d'opinion qui s'est fait depuis trente ans sur la mortalité de l'enfance et qui a eu pour résultat de diminuer cette mortalité et d'accroître la survie à vingt ans.

M. Ad. Coste s'appuie sur l'observation de M. le Dr Vacher pour faire remarquer combien le mouvement des mariages et des naissances et, en général, tous les phénomènes démographiques ont des raisons multiples qui plongent en quelque sorte à des profondeurs différentes dans le passé. Il en résulte qu'on ne peut guère les ramener à des causes immédiates aussi simples que l'activité ou le ralentissement des échanges. M. Coste professe une grande admiration pour les travaux de M. Juglar : sa théorie des crises commerciales en corrélation avec les symptômes présentés par les encaisses des banques et leur circulation fiduciaire, a un caractère de précision vraiment scientifique. Mais, en raison même de la valeur de cette grande théorie, M. Coste éprouve quelque regret à voir son éminent auteur la compromettre en quelque sorte, en voulant y ajuster des faits démographiques qui ne concordent pas bien avec elle. Sur le graphique même de M. Juglar, on ne peut vraiment pas reconnaître de parallélisme constant entre le mouvement des échanges figuré par les importations et le mouvement des mariages ou des naissances. S'il y a une corrélation, elle n'est pas assez précise pour apporter une nouvelle preuve à l'appui de la loi de M. Juglar.

M. Clément Juglar remercie la Société d'avoir bien voulu porter à son ordre du jour la communication qu'il lui a faite, en mai 1898, sous ce titre : « Les tableaux officiels ou privés des faits que relève la statistique portent-ils la trace des événements historiques, politiques et économiques ? »

Les tableaux qu'il a donnés sur les bilans des banques de France, d'Angleterre et des États-Unis ont été le point de départ de ses recherches. Les mouvements des deux des principaux articles, les escomptes et les réserves métalliques, par leurs oscillations en sens contraire, l'un touchant le chiffre maximum de la période, quand l'autre est descendu au chiffre minimum, vont nous montrer l'évolution des périodes qui se succèdent, sous nos yeux, d'après les comptes rendus que nous possédons.

Ces périodes n'indiquent que les mouvements des échanges dans le monde, et

malgré leur rôle si important et surtout les conséquences si graves des crises commerciales, on pouvait se demander si, en bien ou en mal, les sociétés pouvaient en recevoir le contre-coup dans toutes les manifestations de leur activité sociale. C'est ce que M. Clément Juglar a essayé de faire en faisant passer sous nos yeux quelques-uns des principaux relevés de la statistique qui ont paru répondre complètement à ses prévisions. Non seulement il a puisé dans les documents statistiques français, mais aussi dans ceux publiés à l'étranger. Il a mis ainsi en présence les mouvements de la population, mariages et naissances, les mouvements du commerce (importations et exportations) dans les grands États, en France, dans la Grande-Bretagne, aux États-Unis, constatant ainsi que tous ces mouvements, si variés cependant, avaient lieu ensemble, simultanément, comme sous la direction d'un chef d'orchestre, soit au moment des crises, c'est-à-dire de l'arrêt des affaires, soit à la fin des liquidations, c'est-à-dire au moment de leur reprise.

Le fait constaté, il n'a pas hésité à le signaler, sauf à le soumettre à vos observations et à vos critiques.

L'affirmation a peut-être été trop générale, cet excès de confiance devant provoquer la contradiction, car il y a des exceptions à toute règle, et c'est pour les signaler que la question a été soumise à notre Société.

En réponse à la première observation de M. Vacher, à propos des tableaux statistiques du recrutement et du nombre d'inscrits qui n'est pas en proportion avec le nombre des naissances, il rappelle que les dernières lois sur la naturalisation et sur les soins hygiéniques donnés à la première enfance expliquent, en partie, ces excédents et par conséquent ne troublent pas la simple observation que l'on tire des mouvements des mariages et des naissances, selon qu'on les observe dans les périodes prospères et dans les périodes de liquidation. Les tableaux du recrutement en France sont dans une époque de transition; aux époques antérieures on ne notait un pareil écart avec les mariages et les naissances que dans les cas de guerre ou de disette.

M. Coste, tout en admettant les périodes de crise et de liquidation, fait observer que, si l'on prend les mouvements des importations et des exportations et si on les rapproche de ceux des mariages et des naissances, il y a de trop grands écarts entre les chiffres mis ainsi en présence; dans le premier cas, ce sont des millions, dans le second, ce sont des milliers, mais cela ne diminue pas la valeur de la comparaison si, dans chaque cas, les écarts sont toujours proportionnels et, à quelques différences près, ils le sont.

La discussion est, ensuite, ouverte sur la communication de M. Fléchey relative à la « Statistique agricole décennale de 1892 ». (Voir les livraisons de ce Journal de septembre 1898, page 289, et d'octobre, page 321.)

M. Fournier de Flaix a la parole et s'exprime ainsi :

Vous avez probablement tous pris connaissance des deux volumes donnant les résultats de l'enquête agricole faite en 1892 et des deux articles que M. Fléchey a consacrés à cette enquête dans les fascicules de septembre et d'octobre du *Journal de la Société de statistique de Paris*.

Je n'ai pas à rendre hommage à la compétence et au zèle de M. Fléchey; ses travaux et sa bienveillance parlent assez pour lui. Je n'ai qu'un regret à exprimer, c'est qu'il n'appartient plus au Bureau de la statistique agricole, où il avait conquis une grande autorité.

Aussi les observations que j'ai à vous présenter des résultats auxquels il est parvenu pour le chiffre définitif de la production agricole brute de la France s'adressent surtout aux traditions du Ministère de l'agriculture en fait de statistique agricole. C'est même dans l'espérance que mes observations parviendront aux successeurs de M. Fléchey que je vous demande la permission d'insister sur mes critiques que j'ai déjà fait connaître à M. Fléchey et qu'il a acceptées en partie.

L'enquête agricole de 1892 a porté sur divers points :

1° La production agricole même, végétale et animale;

2° L'économie rurale et le calcul de la production brute et nette;

3° La répartition de la population de la propriété rurale;
4° La valeur vénale de la propriété rurale, non bâtie.

Je laisserai de côté les deux derniers points qui, cependant, mériteraient bien d'être l'objet d'une discussion spéciale; mais le temps nous manquerait pour élucider aujourd'hui ce grand sujet dont la Société pourrait renvoyer l'examen à la prochaine séance. Je ne m'occuperai donc ce soir que de la production agricole elle-même et du total de la production brute.

En ce qui est des éléments de cette production, végétaux et animaux, je n'ai évidemment qu'à résumer les résultats de l'enquête, après les avoir comparés avec l'enquête de 1882.

D'une manière générale, pour la production végétale comme pour la production animale, il y a eu, de 1882 à 1892, une certaine diminution provenant autant de la baisse des prix que de celle des quantités. En effet, quant aux céréales, la production moyenne a été plus élevée de 1886 à 1895 que de 1876 à 1885, malgré un abaissement assez sensible dans les rendements :

Céréales.	Rendements en grains par hectare.	
	1882.	1892.
—	—	—
Froment	17,98	16,40
Seigle	16,38	14,90
Avoine	25,15	22,80
Maïs	18,17	17,40
Orge	19,73	18,50

Au contraire, pour la production animale, il y a eu diminution dans les existences pour la race ovine et chevaline, et augmentation pour la race bovine.

Voici les chiffres comparés de la production végétale et animale, en valeurs :

	1882.	1892.
	—	—
	Milliers de francs.	
Production végétale	11 476 000	10 611 000
— animale	3 328 000	3 426 000
	14 804 000	14 037 000

La différence n'a pas une très grande importance.

Ce sont les résultats de l'enquête; ils répondent à peu près à ce que l'on en attendait; la diminution de 767 millions correspond à la baisse du prix des céréales et au déficit dans la production viticole :

Sur les céréales, la diminution n'a pas été moindre de	708 millions.
Et sur les vins, de	232 —
	940 millions.

Il y a eu des compensations sur la production des prairies naturelles et artificielles.

Jusqu'ici, il y a naturellement accord sur les résultats de l'enquête.

Mais cet accord cesse à propos des conséquences que le Bureau de la statistique agricole en a tirées.

A mon avis, la production agricole brute est celle qui résulte des données qui précèdent : 14 804 millions en 1882 et 14 037 millions en 1892, sauf quelques déductions compensées par les produits dont l'enquête ne s'est pas occupée.

Le Bureau de statistique en déduit les semences et une somme de 3 952 millions pour l'alimentation des animaux qui absorberait ainsi la presque totalité des pailles,

des foins naturels et des produits artificiels. Cette déduction réduit la production brute à 9 632 millions en 1892 et à 10 418 millions en 1882.

Faut-il accepter ces déductions ? Je ne le pense pas.

En ce qui est des semences, elles sont une avance; les terres ensemencées se vendent autrement que les terres qui ne le sont pas.

En ce qui est des pailles, des foins naturels et artificiels, ils sont bien loin d'être absorbés par l'alimentation du bétail; ils donnent un profit considérable à l'agriculture; cavalerie, artillerie de l'armée, transports dans les campagnes et dans les villes paient, à cet égard, à l'agriculture un tribut dont l'importance a été signalée il y a un siècle par Turgot.

Enfin, ils constituent également une avance sur l'année qui va commencer; ils ont le même caractère que les semences.

J'ajoute, sans hésiter, que le travail des animaux donne un profit bien supérieur au coût de leur alimentation, profit qui fort souvent se traduit en argent comptant; la statistique n'en tient pas compte.

Aussi je ne puis accepter le total de 9 602 millions présenté par M. Fléchey dans le mémoire inséré dans notre Bulletin. Ce total ne donne pas une idée suffisante de la production agricole brute de la France.

De tout temps, l'établissement de ce total a donné lieu à des discussions. En 1790, Lavoisier avait présenté celui de 2 500 millions, déjà insuffisant; ce total fut successivement porté par M. Léonce de Lavergne, agronome des plus compétents, à 5,7 et 8 milliards en 1875.

Depuis cette époque, M. Levasseur est arrivé au total de 11 865 millions dans une note publiée, en 1891, sur la valeur de la production brute agricole de la France, mais ce total fut alors l'objet d'une vigoureuse critique de M. Le Trésor de la Rocque, à laquelle M. Levasseur répondit. M. Le Trésor de la Rocque présenta un total de 26 milliards, que la discussion l'obligea à réduire à 19 milliards. M. Levasseur consentit à élever le sien à 13 milliards.

Dans son récent *Traité d'économie politique*, M. Paul Leroy-Beaulieu s'est arrêté au total de 13 à 14 milliards; c'est loin des 9 602 millions de l'enquête agricole.

Il y a une grave différence, une raison dominante, c'est que l'enquête agricole, telle que la comprend et l'exécute le Bureau du Ministère de l'agriculture, est incomplète. A cet égard, M. Le Trésor de la Rocque a fait remarquer que l'enquête ne tenait pas compte de la production des eaux-de-vie. Elle ne s'est occupée que de la valeur du vin, et cependant elle tient compte de la valeur des champagnes et des vins mousseux du Maine-et-Loire.

Aussi apprendrez-vous, avec satisfaction, que la Société d'agriculture de Paris a décidé, sur la proposition de M. Levasseur, de procéder à une statistique de la production agricole de la France.

Ce n'est pas que j'entende déprécier en quoi que ce soit des travaux aussi importants et aussi remarquables que ceux auxquels a présidé longtemps notre savant collègue; mais, d'opinion tout à fait différente sur le total de la production brute agricole de la France, dont j'ai souvent étudié les éléments, j'ai cru nécessaire de faire, sur ce sujet si vaste, élément principal de la richesse de notre pays, des réserves dont on retrouve la trace dans nos annales.

L'établissement de la production nette donnerait lieu à d'autres difficultés sur lesquelles il serait impossible de s'entendre. Ainsi l'enquête n'évalue qu'à 602 millions les impôts qui portent sur la production agricole, et elle élève, au contraire, à 1 465 millions les frais généraux. Le chiffre des impôts est manifestement d'une insuffisance telle que toute discussion est impossible. Aussi ai-je cru devoir borner mes observations au total de la production agricole brute.

Il faut espérer que la statistique à laquelle va procéder la Société d'agriculture fournira au Bureau de la statistique agricole des éléments définitifs d'enquête pour 1902; malheureusement, M. Fléchey ne sera pas appelé à les mettre en œuvre, mais il sera encore là pour les contrôler.

M. Fléchey fait d'abord remarquer que le chiffre de M. Le Trésor de la Rocque,

relatif au revenu de la production agricole annuelle, n'a pas été admis par M. Levasseur. Ce chiffre renferme, en effet, un certain nombre de revenus auquel la majorité des statisticiens reconnaît un caractère plutôt industriel, tels que les charbons de toute sorte, les eaux-de-vie, etc., etc. Il lui paraît donc qu'il y a lieu d'écarter ce chiffre du débat et de s'en tenir à celui admis par M. Levasseur (après défalcation des doubles emplois), soit 11 milliards 800 millions, puis, postérieurement, 13 milliards, évaluation reproduite en dernier lieu par M. Paul Leroy-Beaulieu.

Il serait nécessaire ensuite, ajoute M. Fléchey, de préciser les éléments sur lesquels porte la différence avec le chiffre officiel correspondant de 1892, qui est de 9 milliards 600 millions. Toutefois il reconnaît, avec M. Fournier de Flaix, que cette différence paraît porter principalement sur l'évaluation des pailles et fourrages ayant servi, en 1892, de nourriture et de litière aux animaux de ferme, valeur estimée, dans le document officiel, à 4 milliards en nombre rond, chiffre que M. Fournier de Flaix trouve exagéré.

M. Fléchey objecte, enfin, que cette valeur de 4 milliards renferme, dans une mesure inconnue, mais dont il y a lieu de tenir compte, le montant des graines de céréales consommées par les animaux pour leur alimentation (avoine, orge, maïs). Le chiffre de 4 milliards s'en trouve diminué d'autant. Voici, d'ailleurs, comment il a été établi. Adoptant le rapport du poids vif total des animaux de ferme de 1882 à la valeur totale des graines, pailles et fourrages utilisés, sous quelque forme que ce soit, par ces mêmes animaux (100 kilogr. de poids vif consommant tant en argent), on en a tiré proportionnellement une valeur pour 1892, en prenant, bien entendu, en considération le mouvement des prix de 1882 et de 1892.

La question revient donc à savoir comment a été établi le chiffre de 1882 qui n'a pas été fourni, comme les autres éléments de la production agricole, par les commissions cantonales, mais calculé par l'administration de l'agriculture. M. Fléchey croit se rappeler que ce chiffre a été basé sur le nombre et la valeur des rations, d'après les formules agronomiques admises dans l'enseignement officiel, et sur le nombre respectif des jeunes et des adultes de chaque espèce animale.

M. Coste exprime son regret de ne rencontrer dans la Statistique agricole décennale de 1892 aucune indication sur la consommation des engrais minéraux en France; cette consommation est certainement en progrès et il eût été intéressant de le constater.

M. Fléchey répond que les constatations de l'enquête n'ont pas permis de donner des renseignements utiles à cet égard. Les indications fournies en 1892, bien que plus complètes que celles qui avaient été recueillies en 1882, laissaient encore trop sérieusement à désirer et il a été impossible d'en tirer parti.

M. Coste désirerait que M. Fléchey, dans la prochaine séance, donnât néanmoins quelques chiffres aussi bien pour la France que pour l'étranger.

M. Fléchey essaiera de donner satisfaction à M. Coste.

La suite de la discussion est renvoyée à la séance du 16 novembre. M. Fournier de Flaix traitera de la *production nette* et de la *répartition de la propriété rurale*.

Une communication de M. Pierre des Essars sur les *Banques au Japon* figurera également à l'ordre du jour de la même séance, ainsi que le rapport de M. Cheysson sur l'attribution du *prix Bourdin*.

La séance est levée à 11 heures.

Le Secrétaire général,
Em. Yvernès.

Le Président,
Beaurin-Gressier.



II.

ANNEXES AU PROCÈS-VERBAL.

1°

PROGRAMME DE LA SECTION DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

AU 37e CONGRÈS DES SOCIÉTÉS SAVANTES.

1° De la classification des phénomènes sociaux.
2° Des effets sociaux du baccalauréat.
3° Le régime dotal, ses avantages et ses inconvénients; les régions où il prévaut et les modifications qu'il pourrait comporter.
4° Y a-t-il lieu de modifier les dispositions du Code civil et des lois fiscales qui gênent la liberté de la composition des lots dans les partages?
5° Étudier, en elle-même et dans les applications législatives et pratiques qui en ont été faites en France et à l'étranger, la question du *warrantage* des récoltes.
6° Exposer dans quelle mesure et sous quelles conditions il est permis, en France et à l'étranger, d'employer les fonds et la fortune personnelle des caisses d'épargne à la construction d'habitations à bon marché.
7° Exposer l'étendue des pouvoirs exercés, dans le Languedoc, par l'intendant de justice, police et finances, notamment en ce qui concernait ses rapports avec les États de la province.
8° Étudier l'état de la population, les naissances, les mariages, les divorces et les migrations dans une commune de France, pendant la période révolutionnaire (1789 à 1801).
9° Rechercher, dans une région de la France, quel a été, depuis le XVe siècle, l'effort de la population rurale pour acquérir la terre.
10° Étudier, dans une ville ou dans une commune, les changements survenus dans le taux des salaires d'une certaine branche du commerce ou de l'industrie depuis 1850.
11° Quelles sont les charges comparées de la fortune mobilière et de la fortune immobilière en France ?
12° De l'influence que certains impôts peuvent exercer sur le développement de la population.
13° Étudier, d'après un exemple particulier, le fonctionnement d'une administration de district dans le midi de la France (1790-1795).
14° Esquisser l'histoire d'une école centrale, d'un lycée ou d'un collège communal.
15° Retracer, au point de vue économique et juridique, l'histoire d'une exploitation minière dans l'ancienne France.
16° Étudier le commerce des métaux précieux et la circulation métallique à une époque précise ou dans une région déterminée de la France, avant 1789.

2°

NOTE DE M. VAUTHIER SUR LA COMMUNICATION DE M. JUGLAR.

M. VAUTHIER expose qu'il a d'abord été tenté de répondre par une adhésion pure et simple à la question posée par son éminent collègue, M. Juglar, dans la séance du 18 mai dernier. C'est, semble-t-il, l'évidence même. Bien que l'homme, en effet, soit, à chaque instant, dans la mesure de son état physique et psychique, et dans celle aussi du concours ou de la résistance du milieu, maître de sa volonté et de ses actes, ces actes, hors le cas de folie, sont régis par des motifs; ces motifs lui viennent des événements historiques, politiques et économiques auxquels il est

mêlé comme acteur ou spectateur, et ceux-ci, dès lors, ne peuvent manquer de laisser leur empreinte sur les manifestations individuelles de la vie qu'enregistre la statistique.

Seulement, M. Vauthier s'est vite aperçu que la pensée de M. Juglar allait beaucoup au delà. Fondateur de la belle théorie des *crises commerciales*, notre collègue veut tout faire rentrer dans leur giron, tout subordonner à leur discipline. De là des réserves que l'orateur va essayer de justifier.

Déduite d'observations embrassant une longue étendue de la période moderne, — période dont on ne retrouverait dans le passé quelque image que sous des traits bien différents, — la notion des crises commerciales paraît pleinement rationnelle, et M. Vauthier estime que le *processus* de cette sorte de cataclysme, aussi bien que les phases par lesquelles il passe, ont été établis avec une grande sagacité.

Faudrait-il y voir l'effet de quelque loi naturelle, relevant d'un principe social organique, agissant à la manière du fait cosmique qui produit le phénomène des marées? M. Juglar ne va pas jusque-là. Si les crises commerciales obéissent au grand phénomène oscillatoire d'action et de réaction qu'on trouve à tous les étages de la vie universelle, nulle nécessité n'impose, dans l'espèce, une mesure à l'amplitude et à la durée de ces oscillations. Les aberrations cérébrales auxquelles M. Juglar les attribue, pour la plus grande part, n'ont rien d'absolu. Le crédit qui active le mouvement commercial, l'abus de ce crédit, qui engendre les crises, sont des combinaisons que la raison humaine peut régir, et la connaissance instantanée de plus en plus parfaite, et ouverte à tous, des faits économiques universels, des besoins et des ressources, doit tendre à réduire, avec le temps, entre des limites de plus en plus étroites des désordres que l'erreur provoque.

En attendant, ne méconnaissons pas combien il peut être utile, ainsi que M. Juglar l'a démontré, devant la Société, pour un cas particulier important, d'avoir déterminé la marche du phénomène avec assez de précision pour qu'on sache se rendre compte, à chaque moment, de celle de ses phases dans laquelle on se trouve, ce qui peut permettre d'en conjurer, par des mesures appropriées, les effets les plus désastreux. Les cyclones de l'Atlantique étaient l'effroi des navigateurs, avant que l'on connût la loi de leur évolution. Les marins habiles ne les redoutent plus que médiocrement aujourd'hui, et les utilisent même parfois.

On ne saurait donc trop applaudir aux recherches qui peuvent amener de pareils résultats. Le moyen qu'elles aboutissent est-il de ne voir partout que l'action des crises ? M. Vauthier ne le pense pas.

En mai dernier (1), M. Juglar rattachait à la question des crises celle des échanges internationaux d'importation et d'exportation. Ici, l'analogie semble étroite, la dépendance intime. Il paraîtrait singulier que le mouvement matériel des marchandises ne correspondît pas à la hausse ou à la baisse de ces grands appareils enregistreurs que les banques constituent. Aussi trouve-t-on, d'après les documents qu'a produits M. Juglar, qu'une correspondance presque parfaite existe entre les deux phénomènes.

En France, dans la période étudiée, de 1866 à 1897, si l'importation, après les perturbations dues aux cruels événements de 1870, s'élève continûment, sans autre arrêt qu'un court repos à la crise de 1873 pour atteindre son point culminant, de beaucoup plus haut de la période, en l'année 1880, qui suit une année de liquidation, pour redescendre ensuite jusqu'en 1887, peu après la liquidation ultérieure, et si, enfin, cette importation remonte de là vers un nouveau sommet très voisin du krach Baring, toutes oscillations qui battent, presque à contre-temps, en dissidence avec la formule des crises; l'exportation, en revanche, obéit à la formule d'une façon à peu près rigoureuse; et il en est de même, sinon plus étroitement encore, de l'importation et de l'exportation britanniques. Mais, lorsqu'on passe à l'Allemagne, on n'aperçoit plus, dans son mouvement commercial, quant à l'importation surtout, que des mouvements peu en rapport avec ceux qu'appelle-

(1) Tableau A. — Numéro de juillet 1898 du *Journal de la Société de statistique de Paris*.

rait la loi de M. Juglar. C'est bien sur un point haut que la crise de 1873 saisit cette importation, mais celle-ci se maintient, avec quelques flottements, au même niveau, jusqu'à la liquidation de 1879, et c'est à partir de là, jusqu'au krach Baring en 1890, qu'il s'y creuse une forte dépression, dont le point le plus bas correspond à la crise de 1882. L'exportation se rapproche beaucoup plus dans ses oscillations de la disposition attendue, et il en est de même des États-Unis, quoique, lorsqu'on met graphiquement, à l'échelle, les nombres donnés par M. Juglar, on ne retrouve plus, entre le *doit* et l'*avoir* des échanges, un parallélisme aussi parfait que celui dont les tracés du tableau donnent l'impression.

Quoi qu'il en soit, en cette espèce, on ne peut contester la valeur de la démonstration. A-t-elle la même force dans quelques autres domaines où M. Juglar l'a importée? M. Vauthier ne le pense pas, et c'est avec quelque chagrin qu'il l'a constaté. La correspondance entre les crises qui affectent le travail et la production influent à un tel degré sur les moyens de gagner sa vie et sur la consommation, que la répercussion exercée sur tous les phénomènes de la vie sociale semblerait devoir être immédiate et précise. Cette répercussion est parfois manifeste. Dans beaucoup de cas, elle reste fortement voilée.

M. Vauthier regrette de ne pouvoir développer cette partie de sa démonstration sur les données fournies par M. Juglar lui-même (1), il a essayé de le suivre sur le terrain des mariages et de la natalité à Paris et en France, dans la période de 1869 à 1895. Là, il a vu partout les deux manifestations éprouver, en 1870, d'énormes dépressions, variant : pour Paris, de 30 à 35 p. 100; pour la France, de 12 à 22 p. 100 de leur taux normal. Il a vu également au krach Baring correspondre, pour les naissances à Paris, pour les mariages et naissances en France, des dépressions plus ou moins accentuées, difficiles peut-être à interpréter dans la mesure d'intensité qu'elles manifestent. Mais, quant au reste, si les mariages à Paris, de 1873 à 1887, et ceux en France dans le même intervalle, oscillent assez synchroniquement avec les indications ressortant de la loi des crises, les mariages, à Paris, y échappent à partir de 1887; le krach Baring n'éprouve pas ces derniers; et les naissances, légèrement croissantes à Paris, plus fortement décroissantes en France, obéissent à des oscillations qui échappent à peu près complètement à l'influence des crises commerciales et de leurs liquidations. Les naissances naturelles, qui vont croissant, s'y conformeraient un peu mieux.

En Angleterre et à Londres, d'après un autre tableau, les mariages oscilleraient, à très peu près, correctement; mais en Allemagne, en Autriche et en Italie, c'est avec grand'peine qu'on saisirait, sur le mouvement matrimonial, une influence quelconque des crises commerciales et de leurs conséquences.

M. Vauthier possède, pour la période de 1874 à 1892, une étude détaillée de la natalité de la plupart des grands États européens. Sur des tracés graphiques donnant la série des oscillations annuelles, il a essayé de retrouver des traces de l'influence des répercussions commerciales et financières. Le krach Baring semble être le seul événement de cet ordre, relevé par M. Juglar, qui y ait marqué une empreinte irrécusable. La France, l'Angleterre, l'Allemagne, l'Autriche, l'Italie, la Suisse, la Hollande très peu, la Hongrie, dans des proportions énormes, ont subi, en 1890, dans leur natalité, une dépression accentuée à laquelle a échappé la Belgique. Et, notons ce point essentiel, tous les pays déprimés en 1890 se sont vivement relevés l'année suivante. En dehors de ces traits, il n'est pas un seul des pays dénommés où les naissances paraissent s'être subordonnées à la loi des crises. Les oscillations annuelles, plus ou moins accentuées, s'y manifestent, dans un mouvement général, ascendant quelquefois, descendant presque toujours, avec une rapidité plus ou moins marquée, sans inflexions sinusoïdales accusées, ou bien là où ces inflexions existent, c'est, le plus souvent, à contre-temps qu'elles se développent. C'est un creux que l'on rencontre là où devrait se trouver un sommet, et *vice versa*.

---

(1) *Journal de la Société de statistique de Paris*, numéro de juillet 1896 : tableaux A et B.

En France, sur un contour très peu dentelé, un sommet en 1876, un an avant la liquidation; et un creux en 1880, aux approches de la crise de 1882. En Angleterre, sur un contour un peu plus mouvementé, un bombement enjambant la liquidation de 1877, et le sommet relatif le plus saillant, en 1884, deux ans après la crise. En Allemagne, sur une pente descendante plus forte qu'en France, plus faible qu'en Angleterre, avec des oscillations moyennes plus fortes, de 1874 à 1886, une seule ondulation se bombant en 1877 et se creusant en 1882, trait qu'on retrouve encore mieux caractérisé en Suisse, où se présente, en 1876, un pic natalitique élevant le phénomène de 9 p. 100 au-dessus de son régime normal. En Hollande, rien de saillant qu'un trou profond se creusant en 1883, pour se fermer en 1884. En Autriche, rien de régulier non plus; et, finalement, en Italie, où les oscillations annuelles prennent des dimensions excessives, l'absence la plus complète de coordination.

Quelle que soit la valeur de ces observations critiques, qui n'infirment, d'ailleurs, que partiellement les assertions de M. Juglar, et dont on ne pourrait, qu'à l'aide de bien plus longs développements, marquer, sans la dépasser, la limite précise, ce qui semble importer le plus, ajoute M. Vauthier, c'est de déterminer les conditions logiques dans lesquelles doivent être conduites les recherches de la nature de celles qui viennent d'être examinées.

A propos d'un phénomène social dont les oscillations ont une durée de quelques années seulement, des résultats annuels, tels que sont ceux ordinaires de la statistique, ne peuvent prêter aux investigations un secours qui suffise à se rendre bien compte des affections caractéristiques de ce mouvement oscillatoire. L'esprit se repose avec plaisir dans des coordinations qui lui paraissent rationnelles. Il faut se défier de ce penchant. La rigueur scientifique exige que ces coordinations soient poursuivies par des procédés inductifs, serrant les faits de très près, non par des procédés déductifs, qui risquent, quoi qu'on veuille, de conduire trop facilement aux conclusions qu'on recherche. Il est donc essentiel de ne se servir que d'instruments bien sûrs.

Pour l'étude des phénomènes physiques, biologiques même, on a, aujourd'hui, le concours d'appareils enregistreurs qui suivent les phénomènes dans leurs phases les plus rapides. La statistique, en général, ne comporte pas l'emploi de tels instruments. Les relevés qu'elle recueille ne peuvent pas être enregistrés à chaque heure, et le plus souvent on n'en obtient les résultats qu'en bloc, par groupes annuels, mensuels tout au plus. Cela manque d'instantanéité. Comment suppléer à cette infériorité d'expression bien difficile à éviter ? Le seul moyen, que des tendances peut-être un peu trop spéciales recommandent à M. Vauthier, c'est d'user de traductions graphiques, mais de traductions parfaitement précises, et de ne pas se borner à coordonner entre elles, comme on le fait le plus souvent, des observations annuelles par un contour en lignes brisées, mais de substituer rationnellement au contour discontinu à facettes horizontales, qui est la véritable expression de résultats s'étendant à toute une année, des courbes qui, en vertu de la loi de continuité et du principe de compensation, des parties de la figure en défaut et en excès, se rapprochent extrêmement du véritable mouvement des faits, s'ils ne lui sont pas rigoureusement identiques.

M. Vauthier s'excuse d'être entré dans ces détails, mais il estime qu'on ne saurait, avec trop de prudence, interpréter les chiffres que la statistique fournit, et que cela est indispensable pour donner à cette science toute son utilité et lui conserver toute sa dignité.

III.

LE COUT DE LA VIE A PARIS A DIVERSES ÉPOQUES (1).

DEUXIÈME PARTIE.

Sans attendre le grand honneur de voir appliquer la méthode indiquée dans l'essai précédent, cherchons si les calculs donnés en exemple peuvent être corroborés ou complétés par d'autres analogues et si, avec des éléments différents, les mêmes côtés de la question du coût de la vie des Parisiens sont à étudier davantage.

Disons tout de suite que, faute de matériaux suffisants, tout calcul concernant les époques antérieures au siècle qui se termine paraît devoir être abandonné. Aussi bien, les faits peu éloignés des faits contemporains semblent-ils avoir fixé exclusivement l'attention de ceux qui ont bien voulu s'occuper de notre travail.

Disons aussi que si des prix étudiés par nous jusqu'ici plusieurs prêtent, par leur origine, à l'objection prévue de ne convenir qu'imparfaitement à la mesure des dépenses privées, le plus grand nombre, de l'avis des spécialistes, ne s'écartent pas tant qu'on pourrait le croire des prix du commerce de détail, et qu'ils peuvent même représenter assez bien la valeur marchande des denrées qu'achètent les habitants modestes, mais non très peu aisés. C'est pourquoi, avant de chercher des éléments étrangers à la vie en commun, il y a encore à tirer quelque information des éléments provenant surtout des comptes de l'Assistance publique, qui nous ont déjà servi, et d'autres, de même provenance, non encore utilisés (2).

En effet, les conclusions, hasardées après la mise en œuvre des prix qui venaient d'être relevés, s'appliquaient à leur ensemble et tendaient à établir le coût successif de la réunion d'objets choisis pour représenter à la fois la nourriture, le chauffage et l'éclairage. Or, si de cette combinaison paraît ressortir une image assez fidèle du coût de la vie à Paris, limitée à trois articles principaux de dépense, il peut être intéressant, en déterminant la part de chacun, de voir comment la cherté accidentelle ou le bon marché accidentel aussi de l'un d'eux a pu influer sur le mouvement général et de voir subsidiairement si, pour tel article, le résultat n'aurait pas été autre avec le choix de tel objet, dont l'usage a prévalu à telle époque.

Pour la nourriture, cette recherche subsidiaire n'est pas à faire, puisque les objets choisis ont toujours été de consommation usuelle et principale dans notre siècle.

Il n'y a pas non plus à poser l'oiseuse question de savoir lequel des objets nutritifs a pu prédominer momentanément par la hausse ou la baisse accentuée de son prix; mais il importe de dégager leur ensemble de l'ensemble général par

(1) Voir *Journal de la Société de statistique de Paris,* numéros de février 1893, p. 57; octobre 1893, p. 355; octobre 1896, p. 375, et mars 1897, p. 83.

(2) Voir, aux tableaux VII à IX, les objets que l'inégale ancienneté ou la discontinuité des prix a empêché de comprendre dans les tableaux III à VI consacrés, du reste, seulement aux objets assez importants pour servir d'exemple.

Leur disposition générale, par ordre de croissance et de décroissance, fait ressortir le nombre très grand de ceux qui ont baissé finalement.

l'élimination du bois et de l'huile à brûler qui représentent, à eux seuls, le chauffage et l'éclairage.

Ainsi réduits de 8 à 6, les objets qui doivent rester groupés pourront être traités par la méthode déjà appliquée.

Rappelons que celle-ci consistait à mettre, avant d'en calculer la moyenne, les chiffres afférents aux objets en rapport avec la part de chacun dans la dépense parisienne et que, pour cette opération préalable, le multiplicateur adopté avait été : 10 pour la viande; 7 pour le pain; 4 pour les légumes et 11 pour le vin; le beurre et les œufs n'ayant pas à être majorés.

Les chiffres moyens (1) de la dépense de table (2) obtenus de cette façon quelque peu empirique (3) ne diffèrent pas sensiblement des chiffres trouvés pour l'ensemble des huit objets de la période qui ne commence qu'en 1890 et des sept dont ne font pas partie les légumes dans les années antérieures du XIXe siècle. Ainsi la ligne joignant les points correspondant aux nouveaux chiffres suit presque celle des points correspondant aux chiffres primitifs (4).

Ce qui ressort le plus sur la dernière, dans les comparaisons, c'est l'atténuation de la hausse isolée de 1880 et son prolongement jusqu'en 1885. Or, cette différence, qui tient à une augmentation du bois à brûler, disparaissant avec son élimination, l'influence de ce combustible donne lieu de remarquer que si le charbon de bois, qui est un des éléments anciens de la cuisine, et la houille, dont le rôle y est devenu prépondérant, étaient introduits dans le nouveau calcul, la fixité relative du charbon ne modifierait que bien peu le résultat, tandis que la diminution, depuis une vingtaine d'années, du prix de la houille, contribuerait non seulement à atténuer l'élévation entre 1880 et 1885, mais aussi à accentuer l'abaissement terminal.

C'est ce que montrent les chiffres et les lignes (5) représentatifs des deux combustibles servant à cuire. D'abord le charbon de bois, puis la houille brûlée, concurremment depuis environ cinquante ans, et qui s'y est presque substituée dans ces derniers temps. De la combinaison de ces nouveaux éléments — le feu de bois, qui n'a plus qu'exceptionnellement servi à la cuisine dans notre siècle, et le gaz, trop nouvellement amené aux fourneaux, étant tenus comme négligeables — il résulte des chiffres et une ligne (6) consacrés aux objets de table cuits, pour ceux qui le demandent, ressemblant d'assez près au diagramme où il n'est pas question de cuisson (7).

Quoi qu'il en soit, à ne considérer, par rapport à l'ensemble primitif, que la réunion du pain, du vin et des principaux aliments achetés crus (8), on constate,

---

(1) Doublés pour correspondre à d'autres.

(2) Représentée par une ligne un peu grasse, en haut du tableau X, à une échelle réduite.

(3) Rigoureusement susceptible de correction, les coefficients conservés, pour simplifier, ne représentant pas exactement les mêmes proportions que dans le calcul d'ensemble général.

(4) Voir, au bas du tableau XI, la reproduction du diagramme le plus gras et d'une partie de celui qui l'est un peu moins, tracés au bas du tableau VI dans la première partie du travail, avec prolongation, d'une part, jusqu'à 1803, première date du siècle à laquelle remontent les renseignements et, d'autre part, jusqu'en 1897, dernière date des faits annuels connus. Pareille extension a, du reste, été donnée à tous les autres diagrammes tracés pour ce nouveau travail.

(5) Voir en haut du tableau X.

(6) Voir, sur le tableau X, la ligne grasse à grande échelle.

(7) Rappelé dessous avec ses chiffres réels mais agrandi.

(8) Représentés, en haut du tableau X, par les chiffres et la ligne susdits.

pour la période sans légumes, que les chiffres de 1825 se rapprochent le plus et ceux de 1803, 1815 et 1820 le moins; pour la période suivante, et commun aux deux lignes, un écart peu appréciable entre les moyennes de 1830 et de 1897, mais des variations intermédiaires telles que : par rapport aux chiffres extrêmes, en 1850, une baisse suivie, en 1855, d'un plus grand relèvement; en 1865, une baisse presque pareille et suivie aussi d'un relèvement, en 1870, qui atteint en 1880 le quart, mais devient différent, en 1885, se réduisant fort pour l'ensemble et restant à son taux pour la ligne des aliments, de sorte que, enfin, sur celle-ci, la baisse ne s'accentue que depuis 1885.

Il va sans dire que l'adoption de périodes quinquennales déplace les variations et que leurs vraies dates ont coïncidé avec celles des événements politiques ou économiques.

Tel est le mouvement, scandé de cinq en cinq ans, de l'ensemble des cinq ou six objets en question, consommés dans les hôpitaux parisiens, envisagés seuls.

Voyons, maintenant, si on aurait le même résultat avec d'autres éléments concernant la nourriture.

Il en est une sorte dont on peut connaître l'ensemble sans avoir à le former avec chacune de ses parties, c'est celle prise dans les restaurants à prix fixe.

Pour ces endroits où se trouvent des repas dont la dépense se maintient à un taux modeste, et que le Palais-Royal ainsi que ses alentours ont longtemps abrités en grand nombre et abritent encore quelque peu, il résulte des renseignements fournis par les personnes les plus expertes que, en choisissant pour type le dîner coté 2 fr., à l'inauguration du système, vers 1815, on peut le considérer comme étant resté tel jusqu'en 1867; que, porté alors à 2 fr. 25 c., il a gardé ce prix, pour ne monter qu'en 1878 à 2 fr. 50 c. où il est encore; que le déjeuner correspondant a plus progressé relativement, étant d'abord à 1 fr. 25 c. et maintenant à 2 fr.; que, du reste, ces chiffres, vrais pour la plupart des restaurants à prix fixe, ont subi dans plusieurs, outre ces rehaussements, des fluctuations de 25 ou de 50 cent. en 1849, 1855, 1871 et 1889, lesquelles n'accidentaient que faiblement la marche générale, aboutissant, en 1878, à un quart en sus du point de départ; qu'enfin, la date des augmentations a coïncidé surtout avec la date des expositions universelles à Paris (1).

L'état stationnaire des prix dans les vingt dernières années et la disparition de pas mal de maisons paraissent avoir pour cause principale la concurrence de plus en plus grande des Établissements Duval et des Bouillons similaires que le succès mérité des premiers a suscités. Dans les uns et les autres, ce n'est plus le prix du repas qui est fixe, c'est celui des plats; de sorte qu'en demandant des mets, même de ceux qui le sont le moins habituellement, portés sur le menu, on connaît d'avance ce qu'il en coûtera avec une exactitude plus rigoureuse que dans les restaurants à la carte. En considérant donc les prix successifs des plats couramment consommés, il est possible d'apprécier la dépense de leur ensemble à telles époques.

L'obligeance extrême de l'administration des Établissements Duval nous a mis à même d'avoir les prix de ce qui est servi depuis 1855, date de l'essor en maints quartiers de Paris du système essayé dès 1851 (2).

---

(1) Voir le tableau X.

(2) Voici le tarif des principaux objets consommés dans les maisons à clientèle moyenne :

En considérant 25 objets pris pour exemple, on remarque que 7 n'ont pas changé de prix et que les autres n'ont varié que pour être augmentés : 4 en 1871 ; 2 en 1889; 4 en 1891 ; 1 en 1871 et 1889; enfin 2 en 1871 et 1891 ; les 5 autres étant d'un usage récent ou ayant varié à une date ancienne mais indéterminée.

On remarque encore que si les augmentations de 1871 et de 1889 portaient sur des objets de diverses natures, celle de 1891 concernait uniquement les viandes. Cette dernière coïncidait, comme en 1871, avec le renchérissement des animaux de boucherie, et pourtant des renchérissements plus grands n'avaient pas fait relever les prix des Établissements Duval. Toutefois, là — comme partout et toujours — l'élévation est restée acquise malgré la diminution de la matière première.

On voit, en somme, que la majoration pour les 25 objets a été de 50 cent. en 1871, de 30 cent. en 1889 et de 60 cent. en 1891, sur le total des prix de 1855 (8 fr. 05 c.), soit 1 fr. 40 c. depuis cette date initiale. Majoration, par conséquent, de près d'un cinquième (17,39 p. 100) en 43 ans (1).

Or c'est du quart, on l'a vu, qu'ont augmenté les repas à prix fixe pendant le même temps.

La différence n'est pas grande entre les deux sortes d'établissement et si elle

---

Le morceau de pain, de dimension invariable, a toujours coûté 10 cent.;

Le bol de bouillon, d'abord coté 15 cent., a bientôt été porté à 20 cent., qu'il coûte encore;

Le potage au pain a toujours été de 25 cent.;

Le même, avec légumes, qui ne coûtait pas plus avant 1891, est à 30 cent., depuis;

Le bœuf bouilli, qui avait débuté à 25 cent., est à 30 cent. depuis 1871 ;

Le « plat du jour », consistant en une viande dont l'espèce et l'accommodement varient selon un roulement quotidien, mais uniformément tarifé, l'a été d'abord à 40 cent., puis à 45 cent. en 1871, et enfin à 50 cent. depuis 1891. Avant ce dernier relèvement, des plats du jour plus choisis avaient commencé à être servis pour 50 cent. et ont été portés à 60 cent. en 1891 ;

Le bifteck, parti aussi de 40 cent., est monté à 50 cent. en 1871 et est à 60 cent. depuis 1891 ;

Le rosbif et le veau rôti, qui ont été à 50 cent. dès l'origine, sont à 60 cent. depuis 1891 ;

La côtelette de mouton, prise dans le filet, a été à 40 cent. jusqu'en 1891 et est depuis à 50 cent. ;

La côtelette « à manche » a varié de 50 à 60 cent. à la même date;

Des côtelettes dites « premières » sont servies depuis quelques années pour 95 cent., de même que l'épaisseur de celles ci-dessus peut les faire augmenter un peu de prix;

Pour la « garniture » de ces viandes, avec des pommes de terre ou des légumes ordinaires, le supplément a toujours été de 10 cent.;

Avec la même uniformité, le plat de légumes, autres que ceux de saison, a été à 20 cent.:

Les deux œufs à la coque, qui se payaient au début 30 cent.. sont à 40 cent. depuis 1871 ;

Les deux œufs sur le plat, d'abord à 40 cent., n'ont été mis qu'en 1889 à 50 cent., qu'ils coûtent encore;

De même pour l'omelette « nature ».

On voit que, sous ces deux dernières formes, les œufs n'ont pas participé à l'augmentation des œufs en coquille et plus frais, malgré le renchérissement de la denrée après la guerre, et que de la même époque aurait pu dater légitimement une augmentation de par l'accroissement du prix du beurre employé à leur confection.

Le morceau de fromage, sec ou frais, a passé de 15 à 20 cent. en 1871, et y est resté, à l'exception de quelques espèces;

A la même date, la gelée de groseilles a monté de 20 à 25 cent., tandis que les autres confitures changeaient de 25 à 30 cent. Quelques-unes, plus fines, sont à 40 cent. depuis 1889;

Le vin ordinaire, dont les consommateurs arrosent ces mets, a passé de 90 cent. à 1 fr. la bouteille, vers 1880, et respectivement de 45 à 50 cent. la demi-bouteille, tandis que le carafon — de plus en plus demandé depuis quelques années — était uniformément de 20 cent. comme à présent.

(1) Voir, au tableau X, le diagramme représentant les totaux successifs (8 fr. 05 c., 8 fr. 55 c., 8 fr. 85 c. et 9 fr. 45 c.).

n'est pas encore moindre c'est que, pendant que l'une subissait l'effet des événements ou en profitait, l'autre, suivant l'impulsion de son génial fondateur, ne se préoccupait que de concilier une rémunération limitée avec les habitudes de sa clientèle.

Celle-ci et celle-là se recrutent dans la classe bourgeoise : employés, commerçants, etc., qui, par son aisance modeste et son nombre, répond le mieux au type de Parisien moyen que nous avons en vue. Ces clients diffèrent de ceux des endroits d'apparence plus simple, tels les crémeries et les marchands de vin où les prix sont moins élevés et plus constants. Les ouvriers aisés ne laissent pourtant pas de s'y offrir, après une forte paie, les bons morceaux ou les extras que n'osent aborder les bourgeois à émoluments fixes, qui songent moins à se régaler et qui pensent davantage à ce qui se mange, en leur absence, à la maison; mais l'élévation fréquente et voulue de la dépense ouvrière doit être ici autant écartée que le coût de ce qui se consomme sans compter dans les restaurants d'ordre très supérieur. Il ne doit pas non plus ici être question de ce que le petit ouvrier, le manœuvre et le plus gueux des prolétaires trouvent à bas prix et de basse qualité dans les gargotes.

On voit qu'en ce qui concerne la nourriture prise par les Parisiens hors de chez eux, il y a, à la fin d'une période assez longue, augmentation du quart ou du cinquième comme pour l'ensemble des objets nutritifs extraits de l'essai précédent; mais que l'augmentation n'a pas été simultanée dans les trois séries de chiffres moyens donnés en exemple. Pour les repas à prix fixe dans les restaurants, la plus ancienne variation date de 1847 et la plus récente de 1878. Pour les Établissements Duval, les dates principales sont 1871 et 1891. Enfin, pour les prix hospitaliers, c'est de 1830 à 1880 qu'ont eu lieu les variations analogues; mais tandis que, pour les deux séries de prix fixes, les chiffres restaient et restent encore tels qu'à la dernière fixation, dans la série de l'Assistance publique, l'augmentation allait, en 1885, jusqu'au quart des prix de 1830, pour s'abaisser, depuis plus de dix-sept ans, au niveau de cette année-là.

N'est-il pas clair que si les prix d'hôpital, qui paraissent se rapprocher de ceux de ce qui s'achète par les particuliers dans les marchés, ne suivent pas le mouvement des prix demandés aux clients des établissements qui nourrissent le public, c'est que ceux-ci, ayant à couvrir les frais de loyer, de personnel, de matériel, de pourvoyeurs, etc., ne peuvent pas régler leurs prix d'après le seul coût des objets de consommation.

Ce coût, il est vrai, est plus ou moins fortement majoré par les frais analogues des intermédiaires placés entre les Halles et les intérieurs de bourgeois aisés; mais les fournisseurs des petits ménages sont bien moins exigeants, et ceux encore plus modestes qui roulent leur petite voiture ou offrent leur petit tas ne prélèvent que très peu sur des denrées souvent aussi bonnes que celles des boutiques.

De ces considérations, il résulte que la plus grande part de la nourriture parisienne étant prise à la maison, c'est ce qui va du marché ou du détaillant à la cuisine des ménages moyens qui doit servir à mesurer la dépense de table.

Il résulte aussi que les investigations qui viennent de porter ailleurs, dans des conditions spéciales de l'alimentation, et qui n'ont établi presque aucune corrélation avec cette dépense domestique, doivent être tenues pour impropres à servir de contrôle en dehors des dates extrêmes de la période pour laquelle on a des renseignements.

En continuant, par conséquent, faute de mieux, jusqu'à la découverte d'éléments nouveaux, à prendre les prix hospitaliers pour mètre de la dépense moyenne du Parisien, on constate que, de l'isolement des calculs concernant la consommation de bouche, résultent, par rapport à l'ensemble des huit objets choisis pour la première partie de ce travail, peu de changements aux points extrêmes et des variations intermédiaires moins accentuées, dont la principale reporte de 1880 à 1885 le commencement de la baisse finale.

Cette modification qui, on vient de le voir (1), tient au renchérissement accidentel du bois à brûler aux environs de 1880, montre combien s'impose, en vue d'une plus grande approximation de la réalité, la séparation de ce qui regarde le combustible.

En représentant celui-ci seulement par le bois et en prenant à part ses prix (2), on a, au XIX[e] siècle, des variations tout autres que celles subies par la réunion des objets de table. Ces variations consistent en augmentations, surtout pour le début du siècle, alors que les cheminées, presque seules en usage, continuaient à n'utiliser qu'à peine 6 p. 100 de la chaleur produite par la combustion du bois, unique aliment des foyers, et même quand le système Rumford vint réduire la perte de calorique.

Ensuite, de nombreux perfectionnements ont permis de se chauffer mieux avec une quantité donnée de bois et si l'habitude du confortable, rendant les Parisiens plus frileux, poussa à la dépense, il y eut plus tard compensation, grâce à de nouveaux perfectionnements, dont l'appareil Fondet est l'un des plus récents. Mais, déjà, s'était acclimatée l'application de la houille au chauffage des intérieurs privés, laquelle élevait à 10 ou 12 p. 100 l'effet calorifique, et, dès lors, l'exemple demandé au bois seul éloigne de la vérité pour la seconde période cinquantenaire (3).

Après on a employé, pendant assez longtemps, des bûches dites économiques, faites de poussière de charbon de terre agglomérée qui, mises au fond de la cheminée, emmagasinaient la chaleur dégagée par les bûches de bois et, tout en lui servant de repoussoir, mariaient leur pouvoir réchauffant avec le leur.

Depuis une quinzaine d'années, a pris de l'extension la fabrication des briquettes faites aussi de poussière agglomérée et trouées, dont la combustion accélère celle du bois et s'y ajoute. Dernièrement, la forme de boule ou d'œuf a été donnée à ces auxiliaires du chauffage, qui peuvent aussi se brûler seuls.

L'emploi de ces divers procédés mixtes, qui élève beaucoup la température de nos appartements, ne coûte relativement pas cher.

Le coke de gaz, et maintenant l'anthracite, sont brûlés dans des poêles roulants.

---

(1) Voir ci-dessus, p. 370.

(2) Déjà donnés au tableau VI, avec la majoration demandée par le calcul primitif et reproduits, à une échelle différente, avec leurs chiffres réels, au tableau X.

(3) Voir, au tableau X, les diagrammes des quantités introduites, d'après les constatations de l'octroi de Paris, indiquées par un pointillé, en regard des diagrammes de prix, pour montrer en fonction de quels nombres ces prix auraient dû rigoureusement être modifiés avant l'établissement de la moyenne, s'il n'avait pas paru préférable de continuer la méthode, d'une majoration presque uniforme pour toutes les dates, appliquée dans les calculs de la première partie. Cette mention des quantités a, d'ailleurs, pour but de montrer la marche contrariée des combustibles par la substitution des uns aux autres dans les usages.

Toutefois, il y aurait à tenir compte de l'extension des limites de l'octroi depuis 1860.

Qu'ils soient cylindriques comme ceux du système Choubersky et ses perfectionnements ou prétendus tels, avec feu apparent ou non, qu'ils gardent la forme d'une cheminée mobile ou affectent une forme intermédiaire comme la « Salamandre » et ses imitations, ces appareils à combustion lente augmentent encore le bon marché résultant de l'usage du combustible minéral.

Celui-ci, malgré une élévation de prix de 1855 à 1863 et, depuis cette dernière date, par une baisse presque constante jusqu'à présent, a procuré une économie qui remonte bien plus haut que celle due à l'avilissement de la valeur du bois décidée seulement dans la dizaine d'années la plus récente et due aussi à l'emploi du bois de démolition que la classe aisée ne craint pas de brûler, sans compter qu'on utilise maintenant les résidus du pavage en bois qui, se renouvelant assez souvent, comme on sait, livre presque gratuitement à des gens non malheureux les déchets de cubes neufs employés à la réfection, et les cubes remplacés dans nos rues.

Il faut dire aussi que les progrès de l'architecture et de la fumisterie ont permis de combattre mieux et à moins de frais le froid, tandis que nos ancêtres et encore nos grand'mères grelottaient, entourés de paravents, près de vastes cheminées, dans de vastes pièces. En vain, avaient-ils pris l'unique parti d'utiliser une notable portion du calorique dégagé par le combustible dans des poêles. Il y en avait de grande dimension dès le XVIIe siècle, et l'usage n'en a pas cessé malgré l'introduction, déjà séculaire, des calorifères à air, à vapeur ou à eau chaude, mode de chauffage qui portait bien plus haut le pouvoir calorifique et dont l'élément est généralement minéral.

Tous ces systèmes, même les moins perfectionnés, concourent à la supériorité des moyens modernes employés à moindres frais qu'autrefois contre les rigueurs de l'hiver.

Ces avantages sont aussi ceux du gaz, dont pourtant la réelle économie est discutée.

Il résulte de tout cela que la ligne consacrée, sur le tableau VI dans notre première partie, au bois à brûler qui, depuis au moins un demi-siècle, entre relativement de moins en moins dans la consommation parisienne, ne doit pas rester seule à représenter le combustible et que c'est en combinant cette ligne avec celle des prix de la houille que peut être obtenue la ligne réelle.

Pour tracer cette ligne, les prix de la houille brûlée par l'Assistance publique, ramenés à une proportion convenable pour être mesurés avec les chiffres du bois, ont été divisés par deux, parce que la chaleur produite par le combustible minéral est double de l'autre; mais ils ne concourent à former une moyenne que depuis 1845, époque de l'emploi domestique appréciable du charbon de terre, puis du coke, jusque-là consommés exclusivement par l'industrie. Pour les années plus anciennes, ce sont par conséquent les chiffres du bois qui servent seuls. On voit (1) que ceux-ci, mitigés ensuite par la valeur de l'élément houiller, cèdent à son influence déprimante dès 1850, et, tout en se relevant presque aussitôt (2), la résultante ne reproduit plus les hausses de 1865 et surtout de 1880, corrigeant même la baisse de 1875, de sorte que la ligne obtenue, moins anguleuse et moins déclive sur sa fin que celle du bois, a moins à descendre pour arriver au point terminus, le plus bas de beaucoup de ceux des quarante ans derniers.

---

(1) Au bas du tableau X.

(2) Voir, au tableau IX, les prix annuels.

L'emploi progressif du gaz, seul objet qui n'ait pas varié depuis autant de temps, et même plus, ne saurait encore, semble-t-il, modifier la courbe du combustible, car l'économie de ce genre commode de chauffage n'est réelle que dans les maisons où la ménagère ouvre et ferme elle-même les robinets.

Sans attendre le tour du gaz qui, dans l'étude des éléments de l'éclairage des particuliers, doit aussi n'avoir qu'une des dernières places, on peut, en entamant cet article de dépense, en dire autant quant à l'économie et à la simplicité de son emploi contre l'obscurité. Aussi, pas plus que pour le chauffage, le gaz ne doit entrer ici en ligne de compte, car, s'il pénètre de plus en plus dans les appartements, ce n'est pas pour aller plus avant que la cuisine, des corridors, quelques endroits de dégagement et l'antichambre. Certes, la lumière artificielle, parfois diurne, de ces parties des intérieurs bourgeois, ne laisse pas de prendre une certaine part du coût de l'éclairage total; mais, même depuis la transformation des becs par le système Auer, c'est le réglage maintenu raisonnable par la surveillance de la maîtresse du logis qui, seul, empêche de perdre, dans la pratique, le bénéfice d'une économie séduisante en théorie. Dans l'incertitude donc d'une influence certaine sur l'article du budget parisien, il vaut mieux laisser de côté le gaz, quant à présent.

Pour continuer à prendre par la fin le sujet en commençant par éliminer les procédés le plus récemment mis en usage pour éclairer, dans nos maisons, autrement que les cours et escaliers, il y a à écarter aussi l'électricité. Ce brillant mais encore très coûteux éclairage tient, en effet, trop peu de place dans les mœurs et son adoption est trop un signe de luxe pour qu'il en soit traité ici comme des moyens, vieux ou nouveaux, d'y voir en l'absence du jour.

De ceux-ci, puisque nous avons pris l'ordre inverse de l'ancienneté, un qui est bien de notre domaine, c'est la lampe à huile minérale. Sous ce nom générique, il y a bien des sortes de liquides, dont le prix tient au degré d'épuration, depuis le pétrole grossier dit « du pauvre » jusqu'aux essences brûlées par le soi-disant riche. Or, d'entre eux, les très bon marché et les très chers ne conviennent pas à l'établissement de la base moyenne cherchée. Ce seront donc les huiles minérales et essences ordinaires, dont la réclame assure partout l'économie et l'innocuité et dont plusieurs tiennent, en petits bidons, le record de la concurrence, que ces produits naturels d'outre-mer nous fourniront une base.

La ligne qui la représente n'est pas longue, ne commençant qu'après 1870, car si l'éclairage minéral date de plus haut à Paris, il ne s'y employait alors que du chiste ne présentant pas les conditions de prix, de clarté et de sécurité désirables. Sur cette courte ligne se marquent peu de points saillants, et, sans énumérer chiffres et dates, on peut dire que, en résumé, la diminution des prix a été environ de 18 p. 100 de 1870 à 1885 et de 33 p. 100 depuis. Comme cette marche descendante a été bien moins accélérée que la marche ascendante de la consommation (1), l'économie a gagné plus encore en étendue qu'en importance (2). L'adoption de substances, dont le danger avait tant effrayé d'abord, est devenue presque générale, et en se familiarisant avec le redoutable liquide, la population de la capitale a apporté, dans sa dépense, un allégement sérieux. Elle s'est même trouvée payer moins pour y voir mieux.

---

(1) Voir, au tableau XI, les quantités introduites des diverses substances éclairantes.

(2) Le prix moyen est descendu de 1 fr. à 60 cent. par litre en 28 ans.

Il n'en avait pas été de même quand, antérieurement à cette révolution dans le luminaire, une autre plus lente et plus graduée, depuis 1845, fit entrer la bougie stéarique en concurrence avec l'huile végétale. Celle-ci, guère plus chère alors qu'il n'y a pas longtemps et garnissant des lampes perfectionnées depuis peu (1), put lutter, malgré l'augmentation de ses prix, vers 1855, mais bientôt les ménages modestes furent tentés par la diminution de la nouvelle bougie. Celle-ci donnait d'abord une lumière aussi belle que la cire, restée d'un onéreux et luxueux emploi. Malheureusement, le pouvoir éclairant de ce qui n'était que du suif saponifié déclina par la médiocrité de fabrication, et, s'il en coûtait peu, on y voyait bien moins. Ceci assura la prééminence à l'huile, excepté quand le bougeoir suffisait, jusqu'au triomphe du pétrole.

Les hausses de l'huile antérieures à celles de 1865, 1870 et 1880 ont pu être sensibles à la bourse de ceux chez qui persistait l'usage des anciennes lampes et elles ont coûté encore quelque peu, malgré l'abaissement des prix qui, depuis 1885, n'a plus cessé.

Il y avait beau temps que s'était éteinte la presque dernière chandelle.

Aux divers modes d'éclairage qui viennent d'être rappelés, au rebours de l'ancienneté, correspondent (2) autant de diagrammes de prix. On y voit que ceux de la chandelle et de l'huile végétale, longtemps presque parallèles, puis, ayant une tendance au rapprochement, ne se sont écartés que dans ces dernières années; mais, déjà, les mouchettes n'étaient plus qu'objets de curiosité (3).

Dans l'établissement de la moyenne pour l'éclairage, il a paru que les chiffres de la chandelle, pris tels quels, pouvaient servir avec ceux de l'huile jusqu'en 1855; mais qu'avant que les premiers cessent d'être utilisés, les chiffres de la bougie devaient entrer en ligne de compte dès 1845, et, qu'enfin les chiffres des pétroles et essences n'avaient à intervenir, avec les deux produits subsistants, que depuis 1870.

Or si, dans le calcul de la première partie, l'huile, prise comme exemple, n'avait compté que pour l'unité, proportion répondant à celles des autres objets dans l'ensemble, pour le nouveau calcul, la multiplication de ses prix par 5 a été jugée opportune jusqu'en 1870, date de sa décadence. Dès lors, majorés graduellement par 4, 3 et 2, ces prix ont enfin été laissés pour bons.

C'est, ainsi formée, que la ligne moyenne du troisième article de dépense présente d'abord deux séries de hausse et de baisse alternées; une série, pour ainsi dire, horizontale de 1840 à 1855; encore une hausse en 1860 et, depuis, après s'être inclinée faiblement en 1865, prend une allure décidément descendante qui, ne cessant plus, finit au-dessous de la plus basse cote de tout le siècle.

En comparant ce diagramme à ceux de la nourriture cuite et du chauffage et en présentant, au-dessous de lui, la moyenne des trois (4), on a une approximation

(1) Voir la mention des divers systèmes dans *la Fiscalité sur l'éclairage à Paris*, par Gustave Bienaymé, dans le *Journal de la Société de statistique de Paris*, numéro d'octobre 1893.

(2) Sur le tableau XI.

(3) Aussi, sur ce même tableau XI, a-t-il paru inutile de mentionner la quantité diminuante des suifs et chandelles introduits. Par contre, des chiffres et lignes quantitatifs montrent la marche, parallèle aussi et très ascendante, presque jusqu'à présent, des autres produits qui déclinent ensemble depuis que les huiles minérales apparaissent montant rapidement.

(4) Sur le tableau XI, par une ligne la plus grasse de toutes.

de la vérité bien plus grande que celle donnée par la combinaison des huit objets pris pour exemple dans la première partie. Or, de même que, pour cette combinaison, les chiffres afférents aux objets avaient été préalablement mis en rapport avec la part de chacun dans la dépense parisienne — nous l'avons déjà rappelé — cette fois, il doit en être usé semblablement pour la proportion respective des trois articles. C'est ainsi qu'il a paru convenir de multiplier par 10 les chiffres de la nourriture cuite (1), par 2 ceux du chauffage et de ne prendre que la moitié de ceux de l'éclairage.

Ainsi formé, le nouvel ensemble moyen diffère un peu du premier et, pour qu'on en juge mieux, ils sont reproduits (2), l'un, réduit au quart, pour correspondre le mieux possible à l'autre, qui conserve l'échelle à laquelle il figurait dans la première partie (3).

Ce que montre le rapprochement, c'est que les chiffres de la nouvelle ligne diffèrent surtout, en 1815, 1870 et 1885; qu'en 1850, il n'y a pas le moindre écart et que la hausse de 1880 se prolonge, en 1885, au lieu d'être suivie du commencement de la baisse finale, laquelle n'en est que plus rapide. C'est à peu près ce que démontrait déjà la comparaison des objets crus, conservés après élimination du bois et de l'huile, avec l'ensemble moyen primitif, et on sera moins surpris de cette similitude en se rappelant pour combien peu relativement le chauffage et l'éclairage comptent dans un budget parisien. Il n'y a donc pas, du chef de ces deux articles de dépense, la diminution d'ensemble à laquelle on paraissait devoir s'attendre, mais seulement des atténuations, et on aurait presque à convenir de l'inutilité de la présente étude supplémentaire, si elle n'avait été l'occasion de contrôler les calculs de la première partie, tout en introduisant des éléments nouveaux dans la question.

Gustave Bienaymé.

---

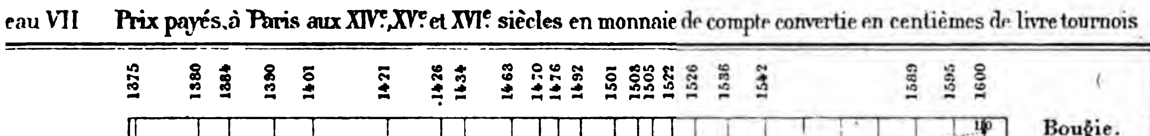
(1) Comme ces chiffres se trouvaient être déjà quadruples environ de ceux des deux autres articles, il a semblé suffisant de ne les multiplier que par 6. Il est vrai que le coefficient 10, choisi arbitrairement, est encore faible pour certains ménages.

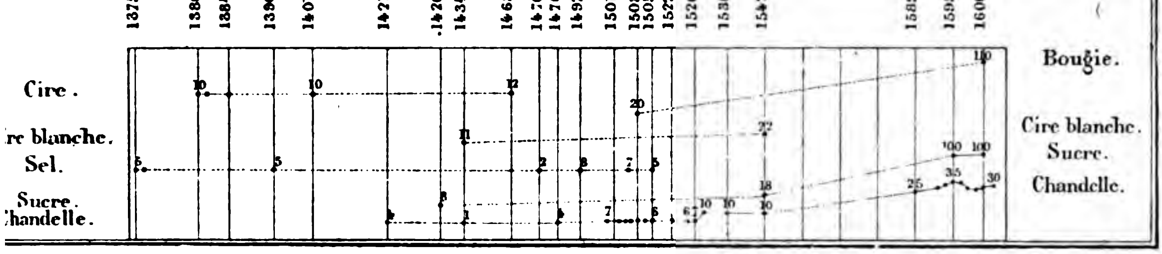
(2) Sur le tableau XI.

(3) Décomposé au bas du tableau VI en un diagramme le plus gras et en un qui l'est un peu moins et qui correspond à l'absence des légumes. Au tableau XI, une partie seulement de cette ligne secondaire est reproduite en avant de la plus importante.

Tableaux.

eau VII Prix payés à Paris aux XIVe, XVe et XVIe siècles en monnaie de compte convertie en centièmes de livre tournois





leau VIII Prix payés à Paris aux XVIIe et XVIIIe siècles en monnaie de compte convertie en centièmes de livre tournois.

1678 1690 1695 1700 1705 1710 1715 1720 1725 1730 1735 1740 1745 1750 1755 1760 1765 1770 1775 1780

Sel. — Sel.

arbon de bois. — Charbon de bois.

Cire blanche.

ougie de cire. — Bougie de cire.

Vinaigre. — Vinaigre.

Fromages secs.

uile à manger. — Huile à manger.

uile à bruler. — Huile à bruler.

Sucre. — Sucre.

Chandelle. — Chandelle.

1678 1690 1695 1700 1705 1710 1715 1720 1725 1730 1735 1740 1745 1750 1755 1760 1765 1770 1775 1780

Tableau IX. **Prix payés à Paris à la fin du XVIIIe siècle et au XIXe convertis en centimes.**

1781 1785 1790 1795 1800 1805 1810 1815 1820 1825 1830 1835 1840 1845 1850 1855 1860 1865 1870 1875 1880 1885 1890 1895

Sel.
Charbon de Bois.
Cire blanche.
Bougie de cire.
Vinaigre.
Fromages secs.
Huile à manger.
Huile à bruler.
Gibier.
Volaille.
Sucre.
Chandelle.

max.
Huîtres de Cancale
min.
max.
Huîtres de Marennes
min.
Fruits secs.
Café.
Gaz.
Huile d'olive
Lait.
Charbon de terre
Charbon de bois
Sel.
Bougie Stéarique
Légumes de Saison
Choux, navets, carottes
Vinaigre.
Fromages secs
Fruits frais.
Huile à manger
Huile à bruler
Volaille Gibier
Haricots secs
Sucre.
Chandelle
Poivre.
Poisson frais.
Charcuterie.
Poisson salé.

1781 1785 1790 1795 1800 1805 1810 1815 1820 1825 1830 1835 1840 1845 1850 1855 1860 1865 1870 1875 1880 1885 1890 1895

leau X. **Détail des principaux éléments** de la nourriture et du chauffage..

1803 1805 1810 1815 1820 1825 1830 1835 1840 1845 1850 1855 1860 1865 1870 1875 1880 1885 1890 1895 1897

Nourriture

Objets crus (légumes jusqu'en 1830) et Vin — Ensemble de 6 des objets portés au tableau VI

Éléments de la cuisson — Prix du charbon de bois; Prix du charbon de terre et du coke

Ensemble moyen des objets nutritifs cuits.

Objets cuits (légumes jusqu'en 1830) et Vin; les mêmes crus — Idem crus.

Repas divers à prix fixe

Palais Royal, Galerie de Valois: N° 142 Tavernier — Diners, Déjeuners; N° 170 — Diners, Déjeuners

Établissements Duval — Ensemble de 25 objets le plus demandés

Chauffage

Bois dur — Prix, Quantité

Charbon de terre et coke — Quantité, Prix

Prix du Gaz

Bois seul jusqu'en 1845. — Ensemble moyen des éléments du chauffage

1803 1805 1810 1815 1820 1825 1830 1835 1840 1845 1850 1855 1860 1865 1870 1875 1880 1885 1890 1895 1897

Tableau XI. **Détail des principaux éléments** de l'éclairage. — **Ensemble** des trois articles de dépense

1803 1805 1810 1815 1820 1825 1830 1835 1840 1845 1850 1855 1860 1865 1870 1875 1880 1885 1890 1895 1897

Eclairage

Chandelle — **Prix de la chandelle**

Huile végétale — Huile végétale: **Prix**, **Quantité**

Bougie stéarique: **Quantité**, **Prix**

Huiles et essences minérales: **Quantité**, **Prix**

Prix du Gaz

Ensemble des éléments de l'éclairage — **Ensemble moyen des éléments de l'éclairage**

Ensemble

Ensemble (sans légumes jusqu'en 1830) — **Ensemble moyen des trois articles de dépense**

Le même proportionné à l'ensemble du tableau VI (sans légumes jusqu'en 1830) — **Le même proportionné à l'ensemble moyen le plus complet du tableau**

1803 1805 1810 1815 1820 1825 1830 1835 1840 1845 1850 1855 1860 1865 1870 1875 1880 1885 1890 1895 1897

IV.

BIBLIOGRAPHIE.

Cours de droit administratif et de législation française des finances, par Th. Ducrocq. Septième édition. Tome troisième : *Principes de droit public mis en œuvre par les lois administratives* (1).

Nous avons rendu compte dans ce Journal, en juin 1897, du tome Ier de l'important ouvrage de M. Ducrocq, qui était relatif au droit constitutionnel et à l'organisation administrative, et, en décembre 1897, du tome II, qui était relatif aux tribunaux administratifs. Nous annonçons aujourd'hui, avec une vive satisfaction, l'apparition du tome troisième.

Ce volume, que l'on peut se procurer séparément comme tous les autres, n'a pas moins de 848 pages, c'est-à-dire qu'il contient la matière de deux ou trois volumes ordinaires, et cependant les questions y sont traitées avec précision et concision, sans aucune verbosité. Le sujet du volume présentait une importance capitale. C'est ici, à notre avis, que se caractérise le plus complètement la nature du droit administratif.

M. Ducrocq a traité, dans ce tome troisième, des *Principes du droit public français*, mais il ajoute immédiatement cette restriction nécessaire : *mis en œuvre par les lois administratives*. Un certain nombre de principes du droit public national trouvent, en effet, leur principale mise en œuvre dans les lois civiles, criminelles, commerciales, industrielles. Ainsi, par exemple, notre auteur fait remarquer que les lois sur la presse cessent d'autant plus d'être des lois administratives que la presse est plus libre. « Sa liberté, dit-il, consiste précisément dans la suppression des anciennes institutions administratives qui constituaient autant d'obstacles à son libre développement. » Cette observation, si judicieuse, pourrait être étendue à beaucoup d'autres chapitres de notre droit public; en sorte que notre évolution sociale, sous son aspect juridique, consiste en grande partie dans le passage d'un certain nombre des fonctions sociales du régime administratif ou de droit public au régime de droit privé.

Mais je n'entends pas entamer ici de discussion sociologique, et je dois me borner à exposer le plan du très précieux ouvrage de notre éminent collègue.

Les principes de droit public national qui sont mis en œuvre par des lois administratives sont de trois ordres différents : 1° de l'ordre politique; 2° de l'ordre religieux; 3° de l'ordre naturel ou civil. D'où la division du livre en trois parties.

Dans l'ordre politique, les principes qui règlent notre droit français sont les suivants : *a*) Souveraineté nationale; *b*) Vote annuel des dépenses et de l'impôt par les représentants de la nation; *c*) Obligation nationale au service militaire; *d*) Droit de pétition; *e*) Séparation de l'autorité administrative et de l'autorité judiciaire, sanctionnée par l'institution des conflits. Ils impliquent tous, d'ailleurs, le principe supérieur de la séparation des pouvoirs législatif et exécutif, mais ce point fondamental a déjà été exposé par M. Ducrocq dans ses *Notions préliminaires de droit constitutionnel* (tome Ier de l'ouvrage); il n'avait donc, dans le volume qui nous occupe, qu'à exposer et discuter les lois administratives qui se rattachent aux règles que je viens d'énumérer. En ce qui concerne la souveraineté *nationale*, il nous montre que la souveraineté réside, non dans les individus (comme le prétendait J.-J. Rousseau), mais « dans le corps même de la nation, doué d'une vie propre, distincte de toutes les existences individuelles et passagères dont elle se compose ». Ce principe doit servir à définir les droits civiques ou politiques et autorise la réglementation de l'exercice du droit électoral. Notre auteur va encore plus loin; il y trouve le fondement de la théorie qui veut que le suffrage des électeurs soit considéré comme l'exercice d'une fonction sociale conférée par la loi et, dès lors, comme passible d'une obligation légale entourée de sanctions pénales. Je crois qu'il y aurait beaucoup de raisons politiques et autres à faire valoir contre cette dernière conclusion, mais ce n'est point ici le lieu de les exposer. Je me borne à indiquer une réserve, et je m'empresse, au contraire, de féliciter M. Ducrocq quand il combat, en général, les systèmes artificiels de suffrage et notamment le vote par catégories, le vote plural et les procédés multiples de représentation ditepr oportionnelle, qui n'auraient d'autres conséquences que d'augmenter les difficultés du gouvernement en rendant encore plus précaire la formation d'une majorité. En ce qui concerne l'annalité du vote des budgets, M. Ducrocq en est un partisan déclaré. Je rends

(1) A. Fontemoing, editeur, 4, rue Le Goff, Paris.

hommage à la solidité de son argumentation, tout en pensant qu'il y aurait souvent avantage à abréger les discussions parlementaires sur les dépenses permanentes et à instituer, pour quelques-unes, des crédits embrassant une période de plusieurs années. Cela se fait d'une façon détournée; autant vaudrait le régulariser par la loi. Malgré la rapidité de mon exposé, je me laisse aller à signaler les points qui prêteraient à une discussion théorique; il ne faudrait pas s'en autoriser pour croire que l'auteur s'attarde à ces questions de doctrine; il donne toujours la plus grande place à l'étude des faits et de la jurisprudence, et c'est ainsi que ses exposés de la législation du service militaire et maritime et de la juridiction des conflits sont des études aussi complètes et aussi pratiques qu'on peut le désirer.

Dans l'ordre religieux, les principes de notre droit public sont au nombre de quatre : *a*) Liberté absolue de conscience ou liberté de culte; *b*) Sécularisation de l'état des personnes, c'est-à-dire substitution d'un état civil pour les personnes à tous les actes ecclésiastiques qui constataient autrefois les naissances, les mariages et les décès; *c*) Droit de police de l'État sur l'exercice public de tous les cultes ou liberté limitée du culte extérieur (en opposition avec la liberté illimitée en matière de foi); *d*) Droit de l'État d'intervenir dans l'organisation des cultes reconnus par lui et de leur accorder certains avantages. — Sur ce dernier point, M. Ducrocq donne une étude fort intéressante des concordats et des articles organiques, et décrit l'organisation des quatre cultes reconnus par l'État en France, à savoir : le culte catholique, le culte de l'Église réformée ou calviniste, le culte de l'Église évangélique de la confession d'Augsbourg ou culte luthérien, et le culte israélite. Les principaux avantages des cultes reconnus sont d'avoir leurs ministres rétribués par l'État et de posséder des établissements publics investis de la personnalité civile.

Dans l'ordre naturel ou civil, M. Ducrocq énumère les principes de droit public auxquels les lois administratives viennent apporter d'importantes restrictions. Les principes sont les suivants : *a*) Liberté individuelle; *b*) Égalité civile ou égalité devant la loi; *c*) Droit de réunion et d'association; *d*) Liberté de la presse; *e*) Liberté du travail, du commerce et de l'industrie; *f*) Inviolabilité de la propriété; *g*) Liberté de l'enseignement. Sur ce dernier point, M. Ducrocq renvoie à son exposé du tome II, où la question a été traitée à l'occasion des tribunaux administratifs. — Les restrictions à ces principes généraux sont nombreuses. A l'égard de la liberté individuelle interviennent les lois relatives aux aliénés, à la police sanitaire, aux passeports, à la police des étrangers, etc. A l'égard de l'égalité civile, il y a les privilèges de juridiction qui sont maintenus en faveur des magistrats, des dignitaires de la Légion d'honneur, des généraux, des préfets; on pourrait y joindre le privilège de juridiction dont jouit la presse pour les délits de diffamation. Mais c'est en ce qui concerne la liberté du travail que les restrictions sont le plus multipliées. Dans l'agriculture, nous rencontrons les règlements relatifs à la culture du tabac, à l'exploitation et au défrichement des bois, au reboisement et au gazonnement des montagnes, aux bans de vendange et de pâturage commun, au dessèchement des marais, à la mise en valeur des communaux, etc. Dans l'industrie, on se heurte au régime des mines, aux monopoles fiscaux, aux règlements relatifs aux armes et munitions de guerre, au pétrole et aux substances explosibles, aux machines à vapeur, à la limitation des heures de travail et à la protection des enfants et des femmes. Dans le commerce, le transport et les arts, nous trouvons encore les monopoles fiscaux, les postes et télégraphes, le régime douanier, les taxations municipales, les collations par l'État de grades et de diplômes, et surtout les privilèges des officiers ministériels, des courtiers assermentés et des agents de change auxquels M. Ducrocq consacre une étude approfondie. Enfin, l'inviolabilité de la propriété n'est pas plus absolue que la liberté du travail; elle est soumise à quatre sortes de restrictions : 1° le droit d'expropriation pour cause d'utilité publique; 2° l'obligation pour les propriétaires de subir les servitudes légales d'utilité publique; 3° la soumission pour diverses propriétés au régime spécial des mines et carrières, des marais, montagnes, dunes, etc.; 4° la limitation de durée quand la propriété s'applique aux œuvres littéraires, artistiques et industrielles.

On voit, par cette analyse, qui n'est presque qu'une énumération, combien la matière de ce troisième volume est étendue et diverse; quelle richesse d'érudition elle exigeait de son auteur, quel esprit méthodique elle demandait pour ramener la multiplicité des faits à un petit nombre de principes, et quel puissant intérêt elle offre aux hommes d'étude non moins qu'aux praticiens. En nous retraçant le tableau de l'intervention des lois administratives dans le domaine politique, religieux et civil, M. Ducrocq nous montre en quelque sorte le *relatif* aux prises avec l'*absolu* sur le terrain social. J'ose dire qu'aucun traité de droit ne peut être plus utile pour l'élaboration d'une sociologie positive, et c'est le plus grand éloge que je puisse faire de l'œuvre monumentale de notre ancien président.

Ad. Coste.

V.

CHRONIQUE DES BANQUES, CHANGES ET MÉTAUX PRÉCIEUX.

Les affaires industrielles et commerciales continuent à jouir d'une activité qui se reflète dans les bilans des banques d'émission. On ne constate aucun abus du crédit, mais des demandes actives de capitaux. D'autre part, des achats d'or effectués à Londres par la Russie, le Japon et les Etats-Unis ont amené une certaine hausse de l'or, malgré l'abondance avec laquelle ce métal est jeté sur le marché. Les craintes qu'avait causées un moment la pléthore de métal jaune ne paraissent pas devoir se réaliser; en tout cas l'excès de monnaie ne promet de se faire sentir qu'à longue échéance, car il y a bien des pays à finances avariées qui doivent assainir leur circulation, et il n'y aura réellement trop d'or que lorsque chaque nation en aura sa suffisance.

Voici la situation des principales banques européennes à la fin des trois derniers mois :

		31 juillet.	31 août.	30 septembre.
		Millions de francs.		
Banque de France.	Encaisse	3 119	3 131	3 110
	Circulation	3 581	3 541	3 592
	Escomptes et avances	1 130	1 076	1 130
	Dépôts publics et privés	830	794	809
Banque d'Allemagne.	Encaisse	1 064	1 074	923
	Circulation	1 371	1 329	1 674
	Escomptes et avances	990	951	1 361
	Dépôts publics et privés	591	616	540
Banque d'Angleterre.	Encaisse	882	875	827
	Circulation	698	698	688
	Escomptes et avances	835	757	770
	Dépôts publics et privés	1 330	1 229	1 202
Banque d'Autriche-Hongrie.	Encaisse	1 000	1 001	1 002
	Circulation	1 367	1 405	1 488
	Escomptes et avances	443	472	544
	Dépôts publics et privés	28	24	29
Banque de Belgique.	Encaisse	109	109	104
	Circulation	490	491	503
	Escomptes et avances	451	446	446
	Dépôts publics et privés	84	81	63
Banque d'Espagne.	Encaisse	395	400	406
	Circulation	1 384	1 393	1 411
	Escomptes et avances	1 024	1 064	1 118
	Dépôts publics et privés	847	858	869
Banque d'Italie.	Encaisse	364	366	365
	Circulation	811	777	802
	Escomptes et avances	228	229	239
	Dépôts publics et privés	295	295	267
Banque de Russie.	Encaisse	3 008	2 944	2 730
	Circulation	2 139	2 125	2 028
	Escomptes et avances	538	513	664
	Dépôts publics et privés	1 783	1 671	1 560

Les encaisses or se présentent comme suit :

	31 juillet.	31 août.	30 septembre.
	Millions de francs.		
Banque de France	1 877	1 884	1 867
Banque d'Angleterre	882	875	829
Banque d'Autriche-Hongrie	734	736	738
Banque d'Espagne	255	263	272
Banque des Pays-Bas	106	109	109
Banque de Russie	2 887	2 826	2 632

Le gouvernement espagnol a porté la limite de la circulation de la Banque de 1 500 à 2 500 millions en imposant des garanties qui, dans l'état actuel des choses, paraissent assez illusoires.

A côté de la situation des banques d'émission, il est intéressant de connaître celle des sociétés de crédit qui jouent un rôle de plus en plus important.

Voici, pour le premier semestre 1898, le résumé des bilans du *Crédit lyonnais*, du *Comptoir national d'escompte*, de la *Société générale*, du *Crédit industriel et commercial* et de la *Société marseillaise :*

	31 janvier 1898.	28 février 1898.	31 mars 1898.	30 avril 1898.	31 mai 1898.	30 juin 1898.
	Millions de francs.					
Espèces en caisse et en banque	189,6	203,7	210,3	228,2	217,6	221,7
Portefeuille commercial	1 187,9	1 182,3	1 195,1	1 221,7	1 307,8	1 321,4
Reports	241,9	246,8	276,5	198,8	180,1	206,0
Prêts et avances	386,7	370,3	362,9	375,8	382,6	372,1
Portefeuille valeurs et participations	172,2	174,2	173,1	176,1	175,1	178,5
Dépôts et comptes à vue	1 632,5	1 654,5	1 681,1	1 696,5	1 705,3	1 736,0
Dépôts à terme	235,5	234,7	233,8	234,2	232,4	238,2
Effets à payer	322,8	300,1	243,6	310,8	308,3	300,9

Il résulte du tableau précédent qu'au 30 juin, les cinq principales sociétés de crédit avaient comme passif exigible :

Dépôts à vue	1 736 000 000
Effets à payer	300 900 000
	2 036 900 000

et comme actif disponible ou réalisable :

Encaisse	221 700 000
Portefeuille commercial	1 321 400 000
Reports	206 000 000
Avances	372 100 000
	2 121 200 000

Le journal de Berlin *Deutsche Œkonomist* publie chaque année la situation générale des banques allemandes, banques d'émission, banques hypothécaires, banques privées. Nous en extrayons les chiffres suivants :

Actif.	1893.	1894.	1895.	1896.	1897.
	Millions de marks.				
Nombre de banques	133	137	135	146	150
Encaisse	1 176	1 432	1 262	1 219	1 274
Effets de commerce	1 611	1 736	1 858	1 970	2 191
Avances	556	647	730	728	808
Portefeuille valeurs	490	538	572	598	556
Comptes débiteurs	1 841	2 041	2 386	2 529	2 822
Immeubles et créances hypothécaires	4 350	4 817	5 334	5 767	6 218

Passif.	1893.	1894.	1895.	1896.	1897.
	Millions de marks.				
Capital	1 668	1 700	1 810	1 952	2 163
Créanciers et profits et pertes	1 345	1 639	1 832	1 875	2 061
Dépôts	798	970	981	1 038	1 082
Acceptations	581	668	760	802	878
Réserves	338	347	368	408	461
Billets de banque et lettres de gage	5 299	5 893	6 397	6 743	7 225
Taux du dividende	6,25 %	6,74 %	7,38 %	7,63 %	7,57 %

Parmi les banques étrangères les plus intéressantes, on peut citer la *Specie Bank* (Shokin Ginko) de Yokohama. Fondée le 23 février 1880 pour favoriser le commerce extérieur du Japon, elle eut des débuts difficiles, mais elle est aujourd'hui sortie d'embarras et elle possède des succursales et des agences en Europe, en Amérique et en Océanie, qui en font un établissement de premier ordre. Voici le résumé de ses derniers bilans :

Actif.	31 décembre 1894.	31 décembre 1895.	31 décembre 1896.	31 décembre 1897.
	Mille yens.			
Encaisse et banques	4 374	5 083	6 290	6 647
Portefeuille titres	5 029	5 580	10 909	12 740
Escomptes et avances	7 803	8 681	14 869	14 260
Débiteurs divers	18 147	30 322	39 085	61 448
Lingots et monnaies étrangères	1 189	748	923	295
Immeubles et mobilier	56	59	62	158

Passif.	31 décembre 1894.	31 décembre 1895.	31 décembre 1896.	31 décembre 1897.
	Mille yens.			
Capital versé	4 500	4 500	6 000	9 000
Réserves diverses	4 054	4 337	6 128	6 798
Dépôts	11 002	13 050	10 186	36 133
Créanciers divers	16 453	27 952	48 847	42 310
Profits et pertes	589	635	987	1 307

La statistique qui précède montre avec quelle rapidité se sont accrues les affaires de cette banque.

La situation monétaire des États-Unis est restée très forte, leur énorme excédent d'exportations dû à la mauvaise récolte en Europe leur a permis de conserver l'or qu'ils ont puisé dans l'Ancien monde, et même de l'augmenter, car les importations d'or par les banques de New-York, qui avaient cessé pendant plusieurs mois, ont repris dans le courant de septembre.

Voici le mouvement du métal jaune indiqué par la douane de New-York :

	Exportations.	Importations.
Du 1er au 30 septembre . . . . . $	2 577 587	13 022 227
Du 1er janvier au 31 août	5 301 170	72 350 172
Total des 9 mois de 1898 . . . . $	7 878 757	85 372 399
— de 1897	29 698 557	5 243 879
— de 1896	50 953 242	60 135 361

Les banques associées de New-York, dont l'encaisse n'avait cessé de s'accroître jusqu'à la fin de juin (à cette date, elle était de $ 186 100 000) perdent maintenant du numéraire par le retrait des dépôts qui servent vraisemblablement à acheter des bonds du Trésor, car, tandis que l'or diminue dans les banques, il augmente dans les caisses du Trésor :

Situation des banques américaines de New-York.

	31 juillet 1898.	31 août 1898.	30 septembre 1898.
	Millions de $.		
Encaisse	166,5	156,0	136,3
Circulation	14,4	14,1	15,5
Monnaie légale	60,8	55,4	54,5
Escomptes et prêts	636,8	672,2	635,6
Dépôts	741,7	760,2	702,1

Encaisse et circulation du Trésor des États-Unis.

	31 juillet 1898.	31 août 1898.	30 septembre 1898.
	Millions de $.		
Encaisse or	225,1	253,4	278,7
— argent	514,9	513,4	509,3
Greenbacks et autres billets	316,5	298,4	315,2
Certificats d'or	35,7	32,8	35,4
— d'argent et billets de 1890	489,3	488,0	490,1

La production de l'or de Witwatersrand croît, de mois en mois, avec une rapidité étonnante ; elle a été :

En juillet, de	32 700 000 fr.
En août	34 299 000 fr.

sans compter l'or fourni par les autres districts du Transvaal, dont la production n'est pas encore très développée, mais qui est loin de constituer une quantité négligeable.

Malgré l'abondance avec laquelle le métal jaune est tiré du sol, il est fort recherché, et depuis longtemps le prix n'en avait pas été aussi élevé :

	Prime de l'or à Paris.		Cours de l'or à Londres.	
	Plus haut.	Plus bas.	Plus haut.	Plus bas.
	P. 1 000.		L'once standard.	
Juillet	2 1/2	2	77s,11d	77s, 9d 3/4
Août	3	2 1/2	77 ,10 3/4	77 ,10 1/4
Septembre	6	3	78 , »	77 ,10 1/2

L'argent métal s'est un peu relevé à la suite d'achats faits, pour le monnayage, par le gouvernement espagnol et de demandes assez suivies pour le compte de l'Inde.

	Perte de l'argent à Paris.		Cours de l'argent à Londres.	
	Plus haut.	Plus bas.	Plus haut.	Plus bas.
	P. 1 000.		L'once standard.	
Juillet	547,50	534,50	27d, 7/8	27d »
Août	547,50	534,50	27 ,13/16	27 , 1/8
Septembre	539,50	524,50	28 , 5/16	27 ,11/16

Voici la valeur, en monnaie française, d'une somme de monnaie étrangère nominalement équivalente à 100 fr. pendant les trois derniers mois ; on remarquera que le change a une tendance à hausser en France.

	31 juillet.	31 août.	30 septembre.
Hollande	100,49	100,78	100,78
Allemagne	100,08	100,12	100,33
Angleterre	100,00	100,09	100,31
Autriche-Hongrie	99,97	100,00	100,09
Belgique	99,81	99,75	99,75
Italie	92,88	92,75	92,50
Suisse	99,63	99,69	99,69
Espagne	59,87	61,16	64,72
Portugal	55,00	56,25	62,50
Russie	100,31	100,31	101,60
Grèce	68,49	70,17	71,04
États-Unis	100,09	100,09	100,38
Brésil	27,20	27,77	30,67
République Argentine	36,44	38,38	39,68

Pierre des Essars.

Le Gérant, O. Berger-Levrault.



PUBLICATIONS

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

LE 25e ANNIVERSAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

(1860-1885). Communications et mémoires. La Statistique officielle en France et à l'étranger. Actes et travaux de la Société. Un beau volume in-4° de 444 pages. Paris, Berger-Levrault et Cie, 1886 . . . . 5 fr.

CONFÉRENCES SUR LA STATISTIQUE ET LA GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE

Faites en 1889-1890 à la Réunion des officiers. 1 volume in-12, 406 pages. (Vve Rozier, éditeur, 26, rue Saint-Guillaume). . . . . 3 fr.

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

39e année (1898). Recueil mensuel paraissant le 10 de chaque mois par livraisons de 2 à 3 feuilles.

Abonnement d'un an : { Pour la France . . . . **12** fr.
Pour l'étranger (Union postale) . . . . **15** fr. }

Un numéro séparé (de 3 feuilles au plus) . . . . **1** fr. **50** c.

On s'abonne chez le Trésorier ou chez MM. Berger-Levrault et Cie, éditeurs, 5, rue des Beaux-Arts, à Paris, et chez tous leurs correspondants.

AVIS IMPORTANT

Collections à prix réduit. — La Société a l'honneur d'informer MM. les Membres titulaires et correspondants qu'elle peut disposer, en leur faveur, d'un certain nombre de collections à peu près complètes, de juillet 1860 à décembre 1895, savoir :

28 collections de 399 à 361 livraisons, sans lacune depuis 1883 ;
4 collections de 357 à 352 livraisons, sans lacune depuis 1884.

Ces collections qui seront livrées en commençant par les plus complètes, sont offertes, rendues **franco** en France, au prix uniforme de 80 fr.

Les années 1896 et 1897, non comprises dans ces collections, peuvent être acquises au prix de 12 fr. chacune.

Prime gratuite aux membres qui rachèteront leurs cotisations. — Une de ces collections sera donnée en *prime gratuite* à tout membre qui rachètera ses cotisations au prix réglementaire de 300 fr. payable facultativement en cinq annuités de 60 fr. La prime est livrable dès le paiement de la deuxième annuité.

Numéros isolés. — En dehors des collections, il existe un plus grand nombre de numéros isolés des années 1863, 1876 à 1882, 1884, 1887, 1888 et 1893 et de certains mois des autres années qui sont offerts séparément au prix de 25 centimes.

Numéros manquants. — La Société serait reconnaissante à ses membres de lui procurer, par échange ou à prix d'argent, les numéros de février, août et décembre 1864, août et novembre 1871-1872, janvier 1874, février 1875, mars 1876 et février 1882 qui manquent à ses collections.

S'adresser au Trésorier, M. Paul Matrat, *5, place des Ternes, à Paris.*

BIBLIOTHÈQUE

La Bibliothèque de la Société de Statistique de Paris est ouverte tous les jours non fériés, de 11 heures à 5 heures, 80, rue de Varenne (au Ministère du commerce). Bibliothécaire : M. Laugier.



Nancy, imp. Berger-Levrault et Cie.

prochaine séance aura lieu le mercredi 21 décembre 1898, à 9 heures du soir, au siège social, 28, rue Serpente-Danton.

JOURNAL



DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

(RECONNUE ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 19 JUIN 1869)

Médaille d'argent aux Expositions universelles de 1878 et de 1889
Diplôme d'honneur aux Expositions de Venise, 1881, et de Bruxelles, 1897
GRAND PRIX A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE LYON, 1894

TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE

N° 12. — DÉCEMBRE 1898

SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ, 28, RUE SERPENTE-DANTON
(Hôtel des Sociétés savantes)

ON S'ABONNE A PARIS :

CHEZ BERGER-LEVRAULT ET Cie, ÉDITEURS, 5, RUE DES BEAUX-ARTS.

Prix par an : France : 12 fr. — Étranger : 15 fr.

Votre abonnement expire avec la présente livraison.

SOMMAIRE DU N° 12. — 10 DÉCEMBRE 1898.

		Pages
I.	— Procès-verbal de la séance du 16 novembre 1898.	389
II.	— Annexe au procès-verbal : Rapport de M. E. Cheysson sur le prix Bourdin.	404
III.	— La dépopulation dans l'Orne (*fin*), par M. Arsène Dumont	410
IV.	— Chronique des questions ouvrières et des assurances sur la vie, par M. Maurice Bellom	419
V.	— Liste des ouvrages présentés dans les séances des 19 octobre et 16 novembre 1898.	422
VI.	— Travaux de la Société (communications en séance, discussions, 1898)	424
VII.	— Table alphabétique des matières.	425
VIII.	— Table alphabétique des auteurs	427

CONVOCATION

SÉANCE DU 21 DÉCEMBRE 1898

A 9 heures du soir,

AU SIÈGE SOCIAL, HOTEL DES SOCIÉTÉS SAVANTES, 28, RUE SERPENTE-DANTON.

La séance sera précédée du dîner habituel : 7 heures un quart très précises.

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU 21 DÉCEMBRE 1898.

1° A 9 heures très précises : *Ouverture de la séance : Communications diverses du Président, M. Beaurin-Gressier.*

2° *Élections pour le renouvellement partiel du Bureau et du Conseil.*

3° M. Doumer : *L'état économique et financier de l'Indo-Chine ; l'organisation d'un service de statistique dans ce pays.*

4° M. Fléchey : *La statistique agricole décennale de 1892* ; fin de la discussion.

5° M. Pierre des Essars : *Les Banques au Japon.*

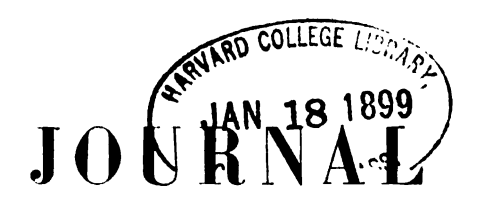
AVIS

Pour tout ce qui concerne la rédaction du Journal, les communications à la Société, les présentations de candidatures, les rectifications de noms, qualités et domiciles, s'adresser au SECRÉTAIRE GÉNÉRAL, visible chez lui, 21, rue de la Tour, le lundi, de midi à 5 heures.

Les livres, documents et journaux destinés à la Société doivent être adressés au siège social, 28, rue Serpente-Danton.

Pour le paiement ou le rachat des cotisations et l'acquisition des collections du Journal, s'adresser au TRÉSORIER, visible chez lui, 5, place des Ternes, le vendredi, de 5 heures et demie à 7 heures et généralement de midi à 1 heure.

Les abonnements au Journal sont reçus chez MM. Berger-Levrault et Cie, 5, rue des Beaux-Arts, à Paris, et chez leurs correspondants en France et à l'étranger.



JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 12. — DÉCEMBRE 1898.

I.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 16 NOVEMBRE 1898.

SOMMAIRE. — Adoption du procès-verbal de la séance du 19 octobre 1898; observations de M. Lucien March sur les salaires et la durée du travail dans l'industrie française. — Élection et présentation de nouveaux membres. — Avis relatif au renouvellement partiel du Bureau et du Conseil. — Observations de M. le Dr Jacques Bertillon sur la nomenclature des causes de décès. — Présentation des ouvrages : le Secrétaire général, MM. Beaurin-Gressier, Ducrocq, Raffalovich, Levasseur et Cheysson. — Lecture, par M. Cheysson, du rapport sur le prix Bourdin; allocutions de M. le Président et de M. Léon Salefranque. — Suite de la discussion sur la Statistique agricole décennale de 1892 : MM. Fournier de Flaix, Cheysson, Neymarck et Fléchey.

La séance est ouverte à 9 heures sous la présidence de M. Beaurin-Gressier.

A l'occasion du procès-verbal de la séance du 19 octobre 1898, la parole est donnée à M. Lucien MARCH, qui s'exprime ainsi :

Au commencement de la dernière séance — à laquelle j'ai été empêché d'assister, — M. Daniel Bellet a formulé quelques observations relatives à l'enquête de l'Office du travail, sur les salaires, dont j'ai présenté le compte rendu à la Société.

Cette enquête a donné lieu à une publication très touffue, très chargée de tableaux; il n'est pas surprenant que certaines indications aient échappé à notre collègue dont l'attention s'est, sans doute, portée principalement sur les tableaux récapitulatifs.

Or, les trois premières observations qu'il a formulées appellent des explications qu'il est facile de donner quand on se reporte aux préfaces, aux questionnaires, aux états détaillés.

Ainsi, les questionnaires indiquent quelles catégories de personnes doivent figurer dans l'enquête; par exemple, celui qui est reproduit à la page 8 du tome II dit que l'on comprendra tout le personnel, même les contremaîtres, à l'exclusion des employés de bureau.

De plus, les états détaillés énumèrent les spécialités de travail considérées, en sorte qu'aucun doute ne peut subsister quant aux fonctions spéciales de ceux qui, dans notre enquête, sont classés comme *ouvriers*.

Les unités recensées sont donc partout bien définies et l'on a toujours indiqué quel en était le nombre. De même, les résidences sont spécifiées dans la mesure où l'on peut le faire sans désigner nominativement chaque établissement.

Pour chaque établissement, l'état détaillé indique le département et la population de la localité, siège de l'établissement.

D'ailleurs, dans les nombreuses comparaisons de groupes ouvriers que contient le compte rendu de l'Office du travail, on ne trouve jamais en présence que des groupes comparables; par exemple, lorsqu'on a cherché à apprécier l'influence de l'importance des établissements sur les conditions du travail, on s'est attaché, au moyen de nombreuses ventilations et de tableaux très développés, à éliminer l'influence de la situation géographique.

Ainsi que le compte rendu le fait remarquer à la page 2 du tome II, l'enquête n'a pu être achevée en une année, mais on a constaté que d'une année à l'autre les conditions étaient demeurées à peu près invariables. Du reste, les enquêtes antérieures de 1840 à 1860, avec lesquelles on se proposait d'opérer des comparaisons, ont duré chacune quatre ou cinq ans.

Quant au reproche d'avoir dit, dans une phrase incidente du tome III, que la statistique des chemins de fer ne fournit pas l'indication du personnel occupé, il est parfaitement fondé. La phrase incriminée résulte d'une méprise inexplicable, car l'Office du travail publie chaque année dans l'*Annuaire statistique* le tableau cité par M. Daniel Bellet, et il s'en sert fréquemment pour d'autres travaux. A la vérité, la connaissance du personnel total des chemins de fer n'était recherchée que d'une manière incidente dans le compte rendu, simplement pour faire ressortir l'importance relative du personnel soumis à l'enquête.

Comme néanmoins la phrase citée par notre collègue a une certaine importance, en dehors de l'enquête sur les salaires, nous devons le remercier de l'avoir signalée.

A la suite de ces observations, le procès-verbal de la séance du 19 octobre 1898 est adopté.

Est élu, à l'unanimité, *membre titulaire :*

M. Ed. KLEINMANN, administrateur du Crédit lyonnais.

Est présenté, comme *membre titulaire,* pour être soumis à l'élection dans la prochaine séance :

Sur la proposition de MM. Cheysson et Ém. Yvernès :

M. Lucien LEFOYER, avocat, 252, rue de Rivoli.

M. le PRÉSIDENT rappelle que la Société devra, dans la séance du 21 décembre prochain, procéder au renouvellement partiel du bureau et du conseil.

Aux termes des articles 7 et 8 des statuts, il y aura lieu de nommer un président, un vice-président et deux membres du conseil.

Conformément à l'article 6 du règlement, le Conseil a, dans sa séance du 10 de ce mois, dressé la liste suivante des candidats qu'il propose pour les diverses fonctions :

Président pour l'année 1899 : M. Fernand FAURE ;

Vice-Président pour trois ans : M. Émile MERCET ;

Membres du conseil pour trois ans : MM. Pierre DES ESSARS et Gustave BIENAYMÉ.

En communiquant cette liste, M. le PRÉSIDENT ajoute que toute candidature proposée par cinq membres au moins est de droit ajoutée à la liste dressée par le conseil, pourvu qu'elle soit conforme aux dispositions des articles 5 et 8 des statuts et transmise au Secrétaire général dans les huit jours qui suivront la présente séance.

Le scrutin sera ouvert au début de la séance et clos à 10 heures.

M. le Dr Jacques BERTILLON entretient l'assemblée de *la nomenclature des causes de décès.*

Je viens vous annoncer, dit-il, la solution partielle d'une question qui date d'un demi-siècle. Il y a près d'un demi-siècle, en effet, que le premier congrès interna-

tional de statistique, réuni à Bruxelles en 1853, a adopté la proposition suivante, sur le rapport de M. Achille Guillard: « Il y a lieu de former une nomenclature uniforme des causes de décès qui soit applicable à tous les pays. Cette nomenclature, dont l'importance ne peut être méconnue, fera l'objet d'études ultérieures et pourra être arrêtée dans un prochain congrès. »

Conformément à cette résolution, une nomenclature des causes de décès fut adoptée au congrès suivant, tenu à Paris en 1855. La question fut encore reprise dans les congrès suivants, à Vienne en 1857, à Londres en 1860, etc. Tous ces efforts, tous ces travaux restèrent stériles; jamais la nomenclature adoptée par le congrès ne fut utilisée.

Les autres cadres proposés par les congrès n'eurent, d'ailleurs, pas plus de succès. Il leur arriva ce qui se passa pendant si longtemps pour le système métrique. Cependant l'uniformité est plus nécessaire en ce qui concerne les cadres statistiques qu'en ce qui concerne les poids et mesures. Par le calcul, on peut traduire des roubles en francs, des milles en kilomètres, tandis qu'aucun calcul ne peut rendre comparables des nomenclatures qui ne le sont pas. Une entente internationale est donc nécessaire.

Elle commence à se réaliser; voici dans quelles circonstances : en 1891, l'Institut international de statistique m'invitait à rédiger trois nomenclatures des causes de décès, inégales par le nombre de leurs rubriques et néanmoins comparables entre elles. Il était, en outre, désirable que cette nomenclature fût une sorte de transaction entre les principales nomenclatures actuellement existantes. Ce travail avait été fait par moi, pour la ville de Paris d'une part et pour les villes de France d'autre part. J'en ai présenté les résultats à l'Institut international de statistique avec la persuasion que ma proposition irait rejoindre toutes celles qui l'avaient précédée. Il n'en fut pas ainsi.

L'an dernier, la *American public health association,* société composée des chefs de bureaux d'hygiène des villes et États de l'Amérique du Nord (Canada, États-Unis, Mexique), réunie à Détroit, attirait l'attention sur la « Classification Bertillon » des causes de mort, c'est-à-dire sur la nomenclature de la ville de Paris. Le 30 septembre dernier, après un an de réflexion, la même Association, réunie à Ottawa, adoptait définitivement cette nomenclature, et des membres s'engageaient à l'employer à partir de 1901.

Les statisticiens américains ont montré un remarquable esprit de méthode. Ils ont reconnu qu'une nomenclature des causes de décès ne peut pas rester immuable. Les progrès de la science médicale rendent indispensables certaines modifications, sans quoi, à un moment donné, cette nomenclature tomberait de décrépitude. Donc, une revision décennale est nécessaire; mais il est indispensable que cette revision se fasse d'une main très discrète. Ils ont rédigé, pour atteindre ce double but, un règlement très sage, qui se trouve dans le *Monthly Bulletin* du « Board of health » du Michigan de septembre 1898.

Outre les trois États de l'Amérique du Nord, plusieurs États de l'Amérique du Sud ont adopté la « Classification Bertillon ». Le Japon paraît s'y intéresser. La Russie a mis la question à l'étude. En un mot, cette nomenclature, partie de France, semble faire le tour du monde en allant de l'Est à l'Ouest. Espérons qu'elle poursuivra sa route jusqu'à son point de départ.

C'est probablement la première fois que les efforts des congrès internationaux vers l'uniformité sont couronnés de succès. Cela est d'un bon augure pour l'avenir.

M. le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL énumère les ouvrages offerts à la Société par leurs auteurs.

1° *Vocabulaire manuel d'économie politique,* par M. Alfred Neymarck; il en sera rendu compte dans le prochain numéro;

2° *Répertoire bibliographique des principales revues françaises* pour 1897, rédigé par M. D. Jordell, avec une préface de M. Henri Stein;

3° Un article de M. le Dr Joseph von Korösi, de Budapest, sur la *Statistique de la sérothérapie,* extrait des cahiers mensuels de thérapeutique;



4° Une conférence faite à Lausanne, en 1898, par M. Vilfredo Pareto sur les *Tables pour faciliter l'application de la méthode des moindres carrés.*

Parmi les documents officiels, le Secrétaire général signale particulièrement: la *Statistique de la navigation intérieure*, relevé général du tonnage des marchandises, 1897, 2 volumes; — la *Statistique agricole annuelle,* 1897; — la *Statistique criminelle, civile et commerciale,* 1895, 2 volumes; — l'*Annuaire statistique de la ville de Paris,* 1896.

M. Beaurin-Gressier annonce, en ces termes, la publication du *Tableau général du commerce et de la navigation* pour l'année 1897 :

Parmi les publications statistiques annuelles émanant en France, des diverses administrations publiques, une des plus considérables, sinon la plus importante, est celle qui paraît depuis l'année dernière sous le nom de *Tableau général du commerce et de la navigation* et qui faisait précédemment l'objet de deux fascicules distincts intitulés l'un *Tableau général du commerce de la France avec les Colonies et les pays étrangers,* et l'autre, *Relevé général des mouvements du cabotage.*

La publication dont nous nous occupons comprend deux forts volumes grand in-quarto comportant ensemble 1 675 pages. Nous ne nous arrêterons pas au premier volume, dont les cadres ne diffèrent pas sensiblement de ceux des années précédentes.

Le second volume, consacré à la navigation maritime, mérite qu'on s'y arrête. Composé d'éléments précédemment réunis dans le *Tableau général du commerce* et dans le *Relevé des mouvements du cabotage,* il avait déjà reçu l'année dernière d'importantes extensions.

Je citerai notamment les tableaux consacrés:

a) Aux droits de navigation perçus pour le compte de l'État;

b) Aux taxes locales de péages affectées aux travaux d'amélioration;

c) Aux primes à la construction et à la navigation;

d) Aux hypothèques maritimes;

e) Enfin, aux mouvements de la navigation d'escale.

Ce dernier renseignement, qui n'avait encore été relevé dans aucune publication maritime, présente un intérêt considérable, en raison du développement de la navigation à vapeur et de la tendance qui se manifeste dans la multiplication des services réguliers effectués par des navires visitant successivement une série de ports d'une même côte.

Pour l'année 1897, le volume consacré à la navigation et qui vient de paraître, contient une innovation sur laquelle je tiens à appeler tout spécialement l'attention de la Société de statistique.

Des notices particulières y ont été consacrées à 168 de nos ports de la Métropole et de l'Algérie. — Sortes de monographies, ces notices donnent pour chacun des ports, un exposé de la situation nautique; elles indiquent les conditions d'accès, le tirant d'eau du chenal, la superficie des bassins, la longueur et la largeur des quais. — Elles fournissent une nomenclature descriptive des engins d'outillage. Elles mentionnent les voies terrestres ou fluviales qui aboutissent au port, les principales régions desservies du côté de l'intérieur et, d'autre part, les pays avec lesquels le port est mis en relation par la voie maritime.

Viennent ensuite des détails sur le mouvement maritime même du port, — sur les différents genres de navigation qui s'y pratiquent: long cours, cabotage international, cabotage français, grande pêche; sur la situation de la marine marchande attachée au port, son effectif, les lignes régulières qui le desservent.

La notice comprend enfin des renseignements sur les taxes fiscales, sur les taxes de péages d'usage perçues au profit des Chambres de commerce ou autres concessionnaires de travaux ou d'entreprises d'outillage public.

Certaines de ces notices ne donnent pas lieu à moins de 10 à 15 pages de petit texte, presque la matière d'un petit volume. Dans leur ensemble, elles occupent 307 pages de la publication.

L'insertion de ces notices constitue une innovation d'une grande portée. D'arides qu'elles étaient jadis, sous forme de simples tableaux de chiffres, les statistiques administratives tendent à s'assouplir de plus en plus aux besoins du public, de ceux qui sont appelés à les consulter.

L'exemple donné par plusieurs administrations déjà et suivi par l'Administration des douanes, appellera j'en suis sûr, de nouveaux imitateurs. En tout cas, le travail considérable dont je viens de vous entretenir mérite des encouragements, et la Société s'associera aux félicitations que, pour ma part, j'adresse de grand cœur aux auteurs de la publication.

M. Th. DUCROCQ fait hommage à la Société du 3e volume de la septième édition de son *Cours de droit administratif et de législation française des finances*. M. Adolphe Coste a rendu compte de cet important ouvrage dans le journal de la Société (voir novembre 1898, page 383).

M. Arthur RAFFALOVICH présente à l'assemblée, comme pouvant l'intéresser, les procès-verbaux et documents relatifs à la session tenue à Bruxelles, du 7 au 25 juin 1898, par la conférence internationale sur *le régime des sucres*.

M. LEVASSEUR remet à la Société, de la part de M. Bateman, de Londres, 1° *Statistical abstract for the Principal and other foreign countries;* 2° *Statistical abstract for the United-Kingdom*.

M. Levasseur appelle ensuite, dans les termes suivants, l'attention de la Société sur l'*Atlas statistique du 11e census des États-Unis :*

M. Carrolt D. Wright, commissaire du travail des États-Unis et correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques, a fait don à la bibliothèque de l'Institut d'un exemplaire du *Statistical Atlas of the United States based upon the Results of the Eleventh census,* Atlas des États-Unis, basé sur les résultats du 11e census. C'est un volume in-folio de 69 planches dont le texte et les figures géométriques ont été composés sous la direction du professeur Henry Gannett, géographe du Census, avec la collaboration de plusieurs savants : le docteur J.-S. Billings pour la mortalité, le professeur H.-C. Adams pour les transports, M.-J.-K. Upton pour la richesse, les dettes publiques et les impôts, et M.-G.-K. Holmes pour la dette hypothécaire. Les autres parties sont l'œuvre de M. Gannett lui-même.

Cette publication avait un précédent. Le général F.-A. Walker, qui a été un de nos membres associés, a publié en 1874 un *Statistical Atlas* du neuvième census. Celui du onzième est plus détaillé. Les 69 planches dont il est composé contiennent 409 planches ou diagrammes. Les principales matières qui y sont représentées sont : la population (agrandissements du territoire des États-Unis, répartition territoriale de la population à chaque recensement depuis 1790, population urbaine et rurale, population par sexe, par âge, par état civil, par couleur, par nationalité, par État d'origine aux États-Unis) à laquelle sont consacrées 138 cartes ou diagrammes; l'instruction et la religion (répartition des illettrés par États, par âge, par couleur, nombre d'élèves inscrits dans les écoles, dépenses de l'instruction publique, nombre d'églises et de communautés, répartition des cultes sur le territoire américain); la criminalité et les infirmités, la mortalité qui occupe 45 diagrammes ou cartes; les professions (24 figures de statistique), l'agriculture (fermes, récoltes, bétail) la production des usines et manufactures, la marine et la navigation, la richesse par tête, la propriété foncière, l'impôt, les dettes, les hypothèques.

Je ne puis pas présenter un résumé des milliers de résultats qui sont représentés d'une manière figurative sur les 69 planches de l'Atlas et du commentaire qui les accompagne, commentaire qui lui-même contient beaucoup de figures de statistique non comprises dans les 409 numéros. C'est l'illustration des volumes (au nombre de 25) du census, résumés eux-mêmes dans un *compendium* en trois volumes : œuvre énorme, dont la dépense a excédé 55 millions de francs. Il y a deux recensements qui portent sur des populations plus nombreuses, celui de l'Empire russe en 1897 et celui de l'Inde en 1897; mais aucun n'en approche par l'importance du document et par la variété des sujets qui y sont traités.

La série des recensements américains, dont le premier date de 1790 et qui sont devenus depuis 1850 des inventaires statistiques de plus en plus étendus, fournit les données nécessaires pour comprendre le rapide développement de cette grande république qui a passé de 4 millions en 1790 à 63 millions d'habitants sur un territoire seize fois grand comme la France, qui dépasse probablement aujourd'hui 75 millions et dont la richesse a augmenté plus vite que la population.

De ces statistiques, je me borne à citer quelques chiffres relatifs au culte. Le recensement de 1850 portait la valeur des églises à 87 millions de dollars, dont 9,250,000 pour l'église catholique qui occupait sous ce rapport le cinquième rang; celui de 1870 portait 354 millions, dont 61 pour l'église catholique. Celui de 1890 porte 679 millions, dont 118 pour l'église catholique qui vient au second rang après les méthodistes. On a recensé en 1890 le nombre des personnes de chaque culte qui sont en état de communier; sur un total de 20 millions de personnes de cette catégorie (à peu près le tiers de la population), on en a enregistré 6,257,000 pour les catholiques, qui occupent sous ce rapport le premier rang; les méthodistes sont au second avec 4,589,000. Les catholiques, comme le dit le rédacteur de l'*Atlas*, nombreux surtout dans la Nouvelle-Angleterre, le New-York et la région des Grands-Lacs, proviennent surtout de l'émigration irlandaise et canadienne; dans la Louisiane et le Texas, ils proviennent de colons français ou espagnols. L'auteur a représenté l'état religieux sous différentes formes graphiques; par des lignes proportionnelles au nombre des fidèles comptés par État et par culte; par des cercles, pour chaque État, dont les secteurs sont proportionnels au nombre des fidèles; par des cartes sur lesquelles est représentée la proportion des fidèles à la population entière et pour chaque religion la répartition par État. Les lignes, les surfaces, les cercles divisés en secteurs, les courbes, les pyramides (particulièrement pour la population par âges), les cartes de petit et de grand format, les unes par États, les autres avec la subdivision par comtés. Les procédés graphiques sont nécessairement divers; je les ai exposés dans un travail spécial il y a une douzaine d'années; d'autres statisticiens, notamment M. Cheysson, en France, M. von Mayr, en Allemagne, les ont exposés aussi; j'en ai fait un fréquent usage dans mon enseignement et dans plusieurs de mes ouvrages. Ces procédés n'ont pas en somme d'autre loi que celle de la clarté de l'expression. Ils rendent un très grand service à l'exposition des faits statistiques et sont un excellent moyen de mettre en lumière les rapports des nombres.

L'*Atlas statistique de 1890,* faisant suite à celui de 1870, est la plus ample publication de statistique graphique qui ait été faite jusqu'à ce jour.

M. Cheysson offre à la Société un ouvrage intitulé : *Monographies de communes,* où il est rendu compte des résultats d'un concours ouvert par la Société des agriculteurs de France. Ce volume contient les quatre premières monographies primées à la suite du concours de 1897 et consacrées aux communes de Merville (Haute-Garonne), Peyruse (Aveyron), Chanteheux (Meurthe-et-Moselle) et Saint-Jean-le-Vieux (Basses-Pyrénées). Ces monographies sont précédées du rapport que M. Cheysson a fait au nom du jury. Sur la demande du Bureau, M. Cheysson donnera, dans ce journal, une analyse de cette intéressante publication.

M. Cheysson donne lecture, au nom du conseil, du rapport de la commission chargée de l'attribution du prix Bourdin à l'auteur des plus remarquables études publiées dans le journal de la Société. Ce rapport, qui figure ci-après, en annexe au procès-verbal, page 404, décerne le prix à M. Léon Salefranque, rédacteur à la Direction générale de l'Enregistrement, des domaines et du timbre.

Après cette lecture, que l'assemblée accueille par de vifs applaudissements, M. le Président remet à M. Léon Salefranque la médaille d'or du prix Bourdin et lui adresse les paroles suivantes :

C'est pour moi une très agréable prérogative, mon cher confrère, que celle de vous remettre, au nom de la Société de statistique de Paris, la médaille d'or du prix Bourdin.

Je puis vous garantir que le conseil a été unanime dans l'appréciation qu'il a

faite non seulement de votre collaboration au journal et aux travaux de la Société, mais aussi de votre caractère et de l'excellence des rapports que nous entretenons avec vous.

Notre éminent rapporteur, M. Cheysson, a indiqué mieux que je ne saurais le faire, quels sont les titres qui vous ont mérité l'attribution du prix Bourdin. Je n'ai pas à y revenir.

Peu nombreuse encore est la phalange des titulaires de ce prix triennal. Leur nom même rehausse l'éclat de la récompense. MM. Neymarck, Boutin, des Essars, ont largement contribué au lustre de notre Société. Laissez-moi vous féliciter de l'inscription de votre nom à la suite de ceux que je viens de citer. (*Applaudissements*).

M. Léon SALEFRANQUE répond en ces termes :

Je suis très touché de l'honneur que me fait la Société de statistique en m'attribuant aujourd'hui sa médaille d'or triennale. Accordé jusqu'à présent à MM. Neymarck, Boutin et des Essars, le prix Bourdin récompensait chaque fois des travaux particulièrement importants. Je ne saurais y voir, au contraire, en ce qui me concerne, qu'un précieux encouragement à poursuivre les études de statistique fiscale qui me sont chères. Je n'aurai garde d'y manquer, vous pouvez en être assurés. Ce sera sans doute pour moi, en effet, le moyen le meilleur de répondre à votre bienveillance et de vous témoigner ma très vive gratitude. (*Applaudissements*).

L'ordre du jour appelle la continuation de la discussion sur la statistique agricole décennale de 1892.

M. FOURNIER DE FLAIX : Avant de poursuivre l'examen des résultats présentés par l'enquête agricole de 1892, j'ai à faire une rectification relative au projet dont je vous ai entretenus, de la Société d'agriculture. La Société ne se propose pas de dresser une enquête elle-même, mais de tracer un programme rationnel des conditions d'une nouvelle enquête. Nous approchons de cette nouvelle enquête, puisqu'elle aura lieu en 1902. L'idée de la Société d'agriculture est excellente ; nous n'avons qu'à faire des vœux pour qu'elle la réalise le plus tôt possible.

Les observations que j'ai à vous soumettre tendent, en effet, comme les précédentes, à établir que, tout en disposant d'abondants et excellents matériaux, le ministère de l'agriculture a besoin d'adopter une méthode plus technique pour les mettre en œuvre.

A cet égard, il faut être sans beaucoup d'illusions, parce que les ministres changent sans cesse, et avec eux les points de vue, pour dresser une statistique. C'est ainsi que l'honorable M. Tisserand, agronome émérite, a dû entrer à la Cour des comptes.

La Société de statistique, au contraire, est stable ; le devoir lui incombe donc de maintenir les bonnes méthodes, les saines traditions en fait de statistique.

I. *Du revenu net de la propriété foncière rurale et de ses éléments.* — Dans le résumé qu'il vous a soumis de l'enquête de 1892, notre honorable collègue, M. Fléchey, ne s'est occupé que de la production brute. Il n'en est pas de même de l'enquête elle-même. Elle contient des résultats d'ensemble, comme celle de 1882 et comme celle de 1862, et par suite, une évaluation du produit net.

On possède sur ce produit net, qui a eu tant d'importance au siècle dernier, des détails intéressants qui remontent aux États généraux du XVIe siècle. Ces détails prouvent combien a été funeste à la France, au point de vue du retard dans son développement économique, la suspension des États généraux pendant 175 ans.

En 1790, l'Assemblée constituante chargea Lavoisier d'une sorte d'enquête agricole, indispensable pour opérer les réformes fiscales qu'elle avait décrétées en principe. Lavoisier évalua le produit net à 1 281 millions, dont l'impôt, sous diverses formes, aurait pris à peu près la moitié, d'après lui.

Ces estimations diverses ont été contestées à deux points de vue : d'une part, l'impôt, même avec la dîme et les droits féodaux, ne s'élevait pas à 600 millions sur le revenu foncier rural et, d'autre part, le produit net, sans l'impôt, s'élevait à peu près à 1 400 millions. On peut accepter qu'en 1789, le produit net, impôts

déduits, représentait à peu près 1 milliard. M. Léonce de Lavergne indique 900 millions.

Ces résultats changèrent dès la paix de 1814.

Toutefois, pour obtenir une évaluation de quelque certitude, il faut arriver jusqu'à l'enquête agricole de 1852, qui éleva le revenu foncier rural à 1 824 millions, fixé à 2 645 millions par l'enquête postérieure de 1882 et à 2 368 millions par celle de 1892.

Ces étapes se résument ainsi :

1789.	1 000 millions.
1852.	1 824 —
1882.	2 645 —
1892.	2 368 —

A ces chiffres, correspondent les évaluations du capital représenté par les fonds eux-mêmes :

1852.	61 189 millions.
1882.	91 584 —
1892.	77 847 —

Dans ces estimations n'est pas compris le capital d'exploitation :

1852.	3 276 millions.
1882.	7 370 —
1892.	6 500 —

ni la valeur des châteaux et maisons d'habitation, autres que les bâtiments d'exploitation.

En ce qui concerne les évaluations de capitalisation, ces chiffres présentent une certaine clarté, une certaine certitude, sans qu'on puisse leur indiquer ni minimum ni maximum, car si l'on mettait aujourd'hui en vente, comme en 1790, un cinquième et encore moins un quart du territoire, en supposant le maintien ordinaire de la sécurité publique et du courant des transactions, le déchet serait incalculable soit pour les terres, soit pour les animaux.

Quant au revenu net, il est encore plus difficile à établir, et les chiffres que je viens de vous présenter n'en donnent qu'une idée imparfaite à tous égards.

L'enquête de 1882 et celle de 1892 intitulent ce produit net *le loyer de la terre*. Cette expression est fort délicate à saisir; en réalité, dans le langage ordinaire, elle ne correspond qu'aux terres affermées qui ne représentent que 12 628 800 hectares, sur 44 241 000 hectares cultivés, sans compter les pâtis, landes et terrains vagues.

Pour les 32 millions d'hectares cultivés par faire valoir et métayage, il est bien difficile de faire une estimation quelconque du loyer de la terre ou de l'intérêt du capital foncier. C'est là une distinction qui, se rapportant à d'anciennes théories, tend à disparaître.

Au contraire, il faut bien reconnaître que le produit net réel est loin d'avoir le caractère qu'on lui a autrefois attribué et qu'il se partage tout autrement ; à côté des propriétaires qui étaient censés avoir seuls un produit net, on est obligé de reconnaître qu'il existe d'autres part prenant sur le produit net :

1° L'État ou les impôts ;

2° Les bénéfices des fermiers ;

3° La part des métayers, véritables coopérateurs ;

4° Les salaires qui représentent le produit le plus net.

En 1882, on avait évalué à 1 550 millions les bénéfices de l'exploitation, — fermiers et métayers, — ils n'ont plus représenté que 1 129 millions en 1892. Cette différence explique la baisse des fermages.

Les salaires auraient moins baissé : 3 967 millions au lieu de 4 150 millions. Il est, en effet, notoire, que les salaires agricoles ont légèrement diminué, ce qui confirme la règle fondamentale que le salaire est un forfait qui met le travailleur à l'abri de chances de réalisation du produit brut.

Nous n'avons aucun moyen de vérifier les chiffres qui précèdent. Aussi, émettons-nous le vœu que dans les prochaines enquêtes on fasse, ce qui n'est pas difficile, le relevé des salaires par département et par nature de culture, ainsi que celui des bénéfices d'exploitation.

Quant à l'impôt payé par l'agriculteur, il est manifestement bien supérieur à celui indiqué par l'enquête :

Foncier principal	103 millions.
Centimes	139 —
Prestations.	60 —
	302 —
Impôts indirects	300 —
	602 millions.

L'enquête n'a tenu compte de la part des agriculteurs ni dans l'impôt personnel, ni dans l'impôt mobilier, ni dans celui des portes et fenêtres.

Mais la principale erreur a été commise dans l'attribution à l'agriculture de 300 millions seulement, sur les 2 800 millions d'impôts indirects que supporte la France; je crois être au-dessous de la vérité en portant au quart de ce total la part de l'agriculture qui supporterait ainsi 1 milliard au moins d'impôts.

Récapitulant ces participations on trouve :

État ou impôt	1 000 millions.
Salaires.	3 967 —
Exploitation	1 129 —
Ensemble. . .	6 096 millions.

La production brute s'est élevée, en 1892, à.		14 037 millions.
L'enquête en déduit, pour passif :		
1° Nourriture des animaux . . .	3 952 millions.	
2° Frais généraux.	1 465 —	
		5 417 millions.
Produit net.		8 620 —
Participations.		6 196 —
Part des propriétaires dans le produit net . .		2 424 millions.

Si l'on en retranchait, avec l'enquête agricole, 400 millions pour intérêts du capital d'exploitation, on n'aurait plus que 2 024 millions pour la part des propriétaires dans le produit net, soit 45 francs par hectares, sur 44 millions d'hectares, sans comprendre l'intérêt du capital d'exploitation ou 54 francs en le comprenant.

Je crois ce chiffre de 45 francs par hectare inférieur à la réalité.

Ce fait doit provenir de ce qu'il a été prélevé pour la nourriture des animaux une somme trop élevée et de ce qu'il n'a pas été tenu compte de la part de leur travail qui se convertit en argent.

Ce sera à la prochaine enquête à élucider ces diverses appréciations.

En tout cas, sur une production brute de 14 milliards qu'il n'est pas possible de contester, les propriétaires, tout en avançant une somme de 6 432 millions pour impôts, salaires et frais généraux, ne bénéficient que de 2 424 millions. Il

leur faut donc des ressources pour faire face à de telles avances et courir la plus grande part des risques de la production.

Avant de quitter cette intéressante répartition, je dois rappeler que les 9 602 millions de production brute, accusés par M. Fléchey, ne peuvent concorder avec les chiffres ci-dessus, puisque les frais généraux, participations et bénéfices s'élèvent au minimum à 10 085 millions.

II. *Répartition de la propriété rurale.* — Ces divers participants qui sont-ils? Ici il y a encore bien des illusions à dissiper et des lumières à projeter.

1° Il y a d'abord les métayers propriétaires au nombre de 123 297 et les métayers non propriétaires au nombre de 226 271 exploitant à moitié 3 767 000 hectares ; contenance moyenne de ces métairies 10 hectares 78.

Quelle peut être la moitié leur revenant par hectare? On ne peut l'évaluer à moins de 50 fr. par hectare.

Dans ces chiffres n'est pas compris le revenu du métayer à titre de propriétaire.

2° Viennent après les fermiers propriétaires, au nombre de 475 778, et les fermiers non propriétaires, au nombre de 585 623; ensemble ils exploitent 12 628 800 hectares; moyenne de la ferme 11 hectares 71, presque la même que la métairie.

C'est qu'il est difficile qu'un corps rural d'exploitation soit inférieur à 10 hectares.

Les bénéfices de l'exploitation ont été calculés à 1 129 millions. La part des métayers représente environ 188 millions.

Cette part prélevée, il reste pour les fermiers 941 millions, soit 74 fr. par hectare. Le fermage moyen en France, de terres et de prés, est de 61 fr. l'hectare.

A ces bénéfices les fermiers propriétaires joignent leurs profits de propriétaires.

3° Au troisième rang, il faut classer les journaliers propriétaires qui, aux 3 967 millions de salaires, ajoutent leurs profits de propriétaires. Ces journaliers propriétaires sont au nombre de 588 950.

Il n'est pas impossible de se faire une certaine idée de la part de chacune de ces catégories dans les profits fonciers nets ; en effet,

L'enquête de 1892 donne la répartition ci-après des exploitations rurales :

1re catégorie :	2 235 405	moindre de 1 hectare faisant ensemble.	1 327 500 hect.
2e —	1 826 250	de 1 à 5 hectares, ensemble	5 000 000 —

On peut considérer que les journaliers et les métayers propriétaires sont compris dans la première catégorie et que les fermiers propriétaires sont compris dans la seconde. D'après des calculs approximatifs, on peut évaluer que la part des journaliers propriétaires dont le produit net, à titre de propriétaires, s'élève à environ 25 526 000 fr. ; celle des métayers propriétaires à 4 591 000 fr. et celle des fermiers propriétaires à 58 395 000 francs.

Ayant dû prélever sur le profit net 88 300 000 fr., il reste à répartir entre les propriétaires, 1 932 700 000 fr.

Les propriétaires qui ne sont ni journaliers, ni métayers, ni fermiers, sont répartis de la manière suivante par l'enquête agricole de 1892 :

1°	2 183 129	propriétaires faisant valoir eux-mêmes;
2°	16 091	— cultivant avec un régisseur.
	2 199 220	familles.

Il n'est pas possible d'établir de rapports entre ces familles et le nombre des exploitations ; le nombre des exploitations dépassant celui des familles.

Tableau.



Nombre des familles.		Exploitations.	
Propriétaires avec régisseur	16 091	moins de 1 hectare	2 235 405
Propriétaires sans régisseur	2 183 129	de 1 à 5 hectares	1 826 250
Fermiers propriétaires	475 778	de 5 à 10 —	791 308
Métayers propriétaires	123 297	de 10 à 40 —	711 118
Journaliers propriétaires	588 950	au delà de 40 hectares	138 671
Total	3 387 245	Total	5 702 752

Les 2 199 220 propriétaires indépendants ne se partagent pas la totalité des 1 933 700 000 fr. de revenus fonciers ; après les prélèvements ci-dessus, il faut en déduire un dixième pour la part de l'Etat, des départements, des communes, des hôpitaux et autres associations dans le sol cultivé, soit 4 483 677 hectares sur 44 241 720 hectares. Ce dixième déduit, il ne reste que 1 740 400 000 fr. à répartir entre 2 199 220 familles : prorata 800 francs environ. Si l'on tient compte, dans la répartition, de l'intérêt du capital d'exploitation et si l'on en attribue les trois quarts aux familles de propriétaires indépendants, on trouve par famille 927 fr.

Cette moyenne est évidemment inférieure à la réalité pour les deux dernières catégories d'exploitations au nombre de 850 000 environ, contenant plus de 5 hectares ; mais elle est supérieure pour les catégories 2 et 3, au nombre de 2 600 000 environ, contenant de 1 à 5 hectares.

Ces résultats démontrent quels sont les degrés de la dissémination du revenu foncier agricole en France, de même que celle de la propriété foncière rurale. Plus de 3 387 215 familles (journaliers, métayers, fermiers, propriétaires par faire valoir et régisseurs) exploitent 39 758 043 hectares en culture, le surplus cultivé, soit un dixième, appartenant à l'État, aux départements, communes, hôpitaux et autres groupes, 16 215 familles seulement cultivent par régisseurs.

Aussi de 1882 à 1892 s'est-il produit un certain ralentissement dans cette dissémination :

	1882.	1892.
Journaliers propriétaires	727 374	588 950
Métayers —	147 128	123 297
Fermiers —	500 144	475 778
Propriétaires	2 150 696	2 199 220

L'accroissement très limité de ces derniers ne compense pas la diminution des autres.

Quant aux exploitations, elles présentent les résultats ci-après :

	1882.	1892.
Moindres de 1 hectare	2 167 667	2 235 405
De 1 à 5 hectares	1 865 878	1 829 259
De 5 à 10 —	769 152	788 229
De 10 à 20 —	431 335	429 407
De 20 à 30 —	198 041	189 667
De 30 à 40 —	97 828	92 047
De 40 à 50 —	56 419	53 343
De 50 à 100 —	56 866	52 048
De 100 à 200 —	20 644	28 777
De 200 à 300 —	5 585	6 223
Au delà de 300 hectares	2 574	4 280

Il s'est reconstitué quelques grandes propriétés tandis que, d'autre part, le mouvement parcellaire a lentement progressé.

Il ne reste que deux chiffres généraux à produire pour compléter ceux qui précèdent : d'une part, l'ensemble du sol cultivé ; d'autre part, la population agricole :

Sol cultivé.

	1892.	1882.
	1 000 hectares.	
Terres labourables . . .	25 791	26 018
Bois et forêts	9 521	9 455
Prairies et vergers . . .	6 556	5 537
Vignes	1 796	2 197
Jardins	473	»
	44 137	43 207

La culture a gagné presque 1 million d'hectares depuis 1882, et les landes, pâtis et terres incultes ont diminué d'autant.

Population agricole (1).

	1862.	1882.	1892.
Familles de propriétaires indépendants	1 812 573	2 150 696	2 199 220
Familles de fermiers propriétaires	648 836	500 144	475 778
Familles de métayers propriétaires	203 860	147 128	123 297
Familles de journaliers propriétaires	1 134 490	727 374	588 950
	3 799 759	3 525 342	3 387 245
Familles non propriétaires cultivant le sol à titres divers.	1 457 314	1 415 945	1 427 625
	5 257 073	4 941 287	4 814 870
Domestiques de ferme	2 095 777	1 954 251	1 832 171
Ensemble.	7 352 850	6 895 538	6 647 041

Ces chiffres expliquent l'harmonie sociale et l'aisance qui existent dans les campagnes. Le territoire agricole français est depuis longtemps le plus prospère du globe; il jouit d'un climat admirable, d'une fertilité moyenne considérable et d'une variété de culture et de produits extraordinaire. Il a supporté, depuis un quart de siècle, des crises graves : 1° celle du phylloxéra, acccompagnée d'autres fléaux. Les résultats de la récolte de 1898 ont une très grande importance, parce qu'ils prouvent que les cépages français, greffés sur des plants américains, ont conservé toutes leurs qualités vinicoles, c'est un grand succès agricole; 2° celle de la baisse de prix des céréales, cette baisse a atteint son maximum. On sait aujourd'hui qu'il faut se remettre à la culture du blé, qu'elle va redevenir rémunératrice et que les Américains, Australiens, Argentins, ne sont plus en mesure d'accabler les prix à cause de l'accroissement de la consommation.

Il ne faut plus à la propriété rurale française que de la sécurité. Son œuvre a été admirable. C'est à elle à se défendre contre les attaques dont elle est l'objet; elle a vaincu le phylloxéra, elle a résisté à la baisse des prix; à elle de tenir tête au communisme. Elle a réalisé une sorte d'idéal social, rural et agricole par le partage et l'exploitation de la terre en groupes qui se complètent et se soutiennent.

Elle a su associer tous les types de propriété et de culture.

Très petite, petite, moyenne, grande et très grande consistance, quant à la propriété.

Coopération avec le métayage, location avec le fermage, faire valoir de toutes sortes, gestion par régisseur, quant à la culture.

Ces variétés répondent à la fois et aux goûts de la population et aux exigences des cultures et des climats.

Enfin, elle distribue chaque année plus de 5 milliards de salaires pour lesquels il lui faut des réserves importantes.

(1) Dans cette évaluation de la population agricole ne figurent pas les ouvriers agricoles (charrons, maréchaux-ferrants, forgerons, charpentiers, maçons, bourreliers, cordiers, bûcherons, charbonniers, taupiers), tous parties intégrantes de la production agricole; — ni les mécaniciens, qui doivent commencer à constituer un groupe, puisque les machines agricoles *à vapeur* sont au nombre de 12 037 dans un ensemble mécanique de 4 321 101 machines de tout genre.

Que deviendrait cet édifice incomparable, le plus beau territoire agricole que les cultivateurs aient encore constitué, si l'on répartissait, d'après les rêves des idéologues et des révolutionnaires contemporains, 39 millions d'hectares entre 39 millions d'individus! à peine une Irlande. Tous les progrès anciens seraient perdus, tous les progrès nouveaux impraticables; car, dans cette égalisation destructive, les ressources manqueraient pour couvrir les risques et pour soutenir les luttes auxquelles tout travail humain est destiné.

Que d'efforts, que de sacrifices, que d'avances, le combat contre le phylloxéra a exigés. On ne peut pas évaluer à moins de 12 milliards les pertes qu'il a causées et à moins de 4 milliards les frais de reconstitution des vignobles.

Ce ne sont pas les journaliers, métayers, fermiers, propriétaires qui ont pu supporter ces pertes ni faire ces avances, ni même les propriétaires indépendants de moins de 5 hectares, si nombreux cependant. Il a fallu, il faut encore les convaincre par des exemples et les aider par des avances afin de replanter leur vignoble ou d'acheter des engrais minéraux pour améliorer leurs terres de labour.

Il faut avoir le courage d'aller plus loin et le dire sans hésiter aux niveleurs contemporains que pour la plupart des petits cultivateurs, comme il nous serait facile de le prouver par des exemples péremptoires pris sur les lieux mêmes, aussi techniques que ceux de Leplay, le salaire agricole, sans risques, sans aléa, sans chômage, est une meilleure condition économique que la culture de quelques ares.

L'idéal véritable, la France l'a réalisé, puisqu'elle possède une armée de journaliers et de métayers propriétaires qui joignent au salaire ou au partage en nature, leur part dans le produit net. Ce produit net ne se répartit pas seulement entre 2 200 000 propriétaires, mais aussi entre 1 200 000 fermiers, métayers et journaliers.

M. Cheysson ne trouve pas dans l'enquête agricole la preuve que les gages et salaires aient fléchi par tête. Si, en effet, l'on y constate, d'une part, une réduction de 183 millions sur le chiffre global « des gages et rémunérations du personnel » (p. 443), on y voit, d'autre part, que le nombre des « auxiliaires ou salariés » s'est réduit de 394 558 (p. 392), sans doute par suite de la désertion des campagnes. Cette raréfaction de la main d'œuvre a plus que compensé pour chacune des parties prenantes la diminution de la somme totale à répartir entre elles.

Quant à la perte de 12 milliards, que, d'après M. Fournier de Flaix, le phylloxéra aurait infligée à la valeur de la vigne en France, M. Cheysson se refuse également à souscrire à une telle évaluation.

L'enquête de 1880-81 sur la propriété bâtie a fait ressortir à 7 milliards (exactement 6 887 902 398) la valeur vénale de nos 2 109 250 hectares de vignes, soit à 2 968 fr. 24 c. par hectare. Celle de 1892 fait remarquer que de toutes nos cultures la vigne est, avec les bois-futaies, celle qui a le moins ressenti la crise agricole, sa valeur vénale n'ayant fléchi, suivant les classes, que de 9 à 14 p. 100, entre 1882 et 1892 (p. 412). Si l'on adopte pour cette baisse le taux moyen de 12 p. 100, la valeur par hectare, qui était en 1882 de 2 968 fr. 24 c. tombe à 2 612 fr. 05 c. En appliquant cette valeur aux 1 800 489 hectares de vignes qui sont indiqués par l'enquête de 1892 (c'est-à dire 396 290 de moins qu'en 1882), on trouve pour le vignoble en 1892 la valeur de 4 702 967 192 fr.

Il en résulterait une moins-value de.	2 184 935 206f
Mais les 396 290 hectares retranchés à la vigne ont reçu une autre destination; la plupart d'entre eux ayant été convertis en terres labourables (enquête 1892, p. 93).	
Ces terres labourables valaient en 1882 par hectare 2 197f,43. D'après l'enquête de 1892, leur valeur s'est réduite en moyenne de 18 p. 100 (p. 412), ce qui la ramène à 1 801 fr. 89 c.	
Appliquée aux 396 290 hectares retranchés du vignoble, cette valeur moyenne diminue la moins-value de.	714 070 988
et la ramène au chiffre de.	1 470 864 218f

La moins-value, entre les valeurs du vignoble en 1892 et 1882, serait donc, en définitive, non pas de 12 milliards, mais de 1 milliard et demi. Encore n'est-elle pas uniquement imputable au phylloxéra, mais tient-elle en outre, dans une assez large proportion, d'abord aux autres maladies de la vigne (mildew, black-rot, anthracnose, etc.) ensuite à la dépréciation générale qui frappe la propriété non bâtie, en dehors de tout fléau naturel.

M. Alfred Neymarck présente plusieurs observations à propos des chiffres fournis par M. Fournier de Flaix et par la *Statistique agricole décennale de la France*, au sujet des salaires agricoles. M. Fournier de Flaix estime que les salaires agricoles ont baissé. Or, d'après la *Statistique agricole de la France* (résultats généraux de l'enquête décennale de 1892) les salaires agricoles auraient été fournis pour 6 663 135 cultivateurs et domestiques de ferme qui auraient donné près de 2 milliards de journées de travail que l'on peut évaluer l'une dans l'autre à près de 4 milliards de francs. Il résulterait aussi de ce document que les gages des domestiques de ferme auraient *tous* augmenté, tandis que les salaires des journaliers agricoles accuseraient une baisse de 8 p. 100 en dix ans; mais le document officiel fait ressortir l'amélioration apportée depuis un certain nombre d'années dans l'alimentation des ouvriers agricoles qui tiennent à se nourrir à meilleur compte qu'autrefois, tout au moins de légumes et de fruits.

M. Alfred Neymarck estime que, dans leur ensemble, les salaires et gages agricoles ont sensiblement progressé et que cet accroissement est une des lourdes charges de la culture, charge bien autrement importante que celle résultant des impôts. La question des salaires agricoles intéresse une très grande partie de la population. En se reportant aux chiffres qui ont été fournis par les statistiques du ministère, en 1862, 1882, 1892, voici quelles auraient été les moyennes des gages des domestiques de ferme :

	1862.	1882.	1892.
Maîtres valets	361f	465f	493f
Laboureurs et charretiers	256	324	360
Bouviers, bergers, etc. (adultes)	230	290	322
Servantes de ferme	130	235	202

Dans ce relevé, la seule diminution constatée s'applique aux gages des servantes de ferme. D'après la statistique agricole décennale, on rencontre des gages dépassant 200 fr. dans 34 départements; 8 présentent un chiffre supérieur à 300 fr. Dans 53 autres départements, les gages des servantes de ferme oscillent de 89 fr., 96 fr., 98 fr.

Quant aux salaires des journaliers, voici également aux mêmes années 1862, 1882, 1892 quel a été leur prix. On sait que ces prix varient suivant la saison d'hiver ou d'été et suivant que les journaliers sont nourris ou non.

En voici le relevé :

	Hommes.			Femmes.			Enfants.		
	1862.	1882.	1892.	1862.	1882.	1892.	1862.	1882.	1892.
En hiver.									
Nourris	1,08	1,31	1,30	0,62	0,79	0,79	0,43	0,52	0,47
Non nourris	1,85	2,22	2,04	1,14	1,42	1,35	0,82	0,94	0,95
En été.									
Nourris	1,82	1,98	1,85	1,13	1,14	1,08	0,77	0,74	0,69
Non nourris	2,77	3,11	2,94	1,73	1,87	1,78	1,22	1,31	1,23

M. Alfred Neymarck fait remarquer combien les statistiques des salaires agri-

coles auraient besoin d'être complétées, précisées, suivies attentivement. Il serait à désirer que par des faits bien déterminés, il fût possible de dégager les dépenses actuelles et les revenus d'une famille agricole, le produit brut et le produit net de plusieurs exploitations; ce sont, en quelque sorte, des monographies-types qu'il conviendrait d'établir. MM. E. Levasseur, Cheysson, de Foville, ont fait des statistiques de ce genre, dans leurs divers travaux: la statistique agricole officielle pourrait s'en inspirer.

M. Alfred Neymarck ajoute que, d'après le dénombrement de la population agricole, le nombre des chefs d'exploitation est supérieur à celui des salariés: en celà, la population agricole diffère de la population industrielle. Dans l'enquête décennale de 1882, cette situation avait été déjà constatée, mais elle n'existait pas en 1862. Au point de vue économique et social, cette constatation montre l'émigration des travailleurs de la campagne vers les villes et les grands centres industriels et commerciaux.

M. Alfred Neymarck demande ensuite à M. Fournier de Flaix quelques renseignements sur l'évaluation qu'il a faite des pertes que le phylloxéra avait causées au pays. M. Fournier de Flaix a évalué ces pertes à 12 milliards. Ces chiffres paraissent être trop élevés. Il faut tenir compte, sans doute, des pertes subies par les propriétaires et de celles supportées par l'État; mais M. Neymarck rappelle que M. Léon Say avait évalué ces pertes à environ 4 milliards, et que d'après le travail publié par M. Hennebique, dans le *Dictionnaire des finances* (t. II, p. 870), le total des pertes subies par le Trésor se serait élevé à 1 802 484 399 fr.

M. Fournier de Flaix persiste à penser qu'il y a eu, de 1882 à 1892, une baisse sur les salaires agricoles. Quant aux pertes causées par le phylloxéra, il appuie son chiffre sur une note rédigée, il y a quelques années, par M. Armand Lalande, président de la Chambre de commerce de Bordeaux et membre de la Société d'économie politique. M. Lalande fixait ces pertes à 10 milliards, en ajoutant qu'à son avis c'est plutôt un chiffre trop faible, les pertes ayant augmenté depuis la rédaction de cette note; c'est ce qui a engagé M. Fournier de Flaix à adopter le chiffre de 12 milliards.

M. Fléchey se réserve de répondre à quelques-unes des nombreuses questions soulevées par l'honorable M. Fournier de Flaix. Pour le moment, il se bornera, en ce qui concerne le montant des rémunérations, salaires et gages des travailleurs agricoles évalués, pour 1892, par la statistique agricole décennale, à 3 975 millions de francs, à faire quelques réflexions.

Tout d'abord ce chiffre n'est qu'une indication, une partie des éléments nécessaires pour l'élucider complètement ne figurant pas dans le document officiel, déjà bien développé. On y rencontre, en effet, les gages annuels de 8 catégories de domestiques de ferme depuis la servante de ferme jusqu'au maître valet, accompagnés de leurs populations respectives. Ce document fournit, en outre, les salaires moyens par jour de travail de 18 catégories de journaliers et ouvriers maraîchers, suivant le sexe, la saison et le mode d'alimentation, mais sans l'indication des populations correspondantes, enfin se tait sur l'évaluation du travail fourni par les exploitants. D'autre part, ce même document estime le nombre total des journées de travail à 2 milliards de francs en nombre rond, à 2 fr. environ l'une dans l'autre, ce qui suppose par travailleur agricole, vu leur nombre total de 6 663 000, une rémunération moyenne annuelle (réelle ou fictive suivant qu'il est salarié ou exploitant) de 595 fr.

Dans ces conditions, il ne paraît pas impossible à M. Fléchey de dégager certains renseignements de détail qui permettront d'élucider la valeur statistique des chiffres globaux ci-dessus. Calculant, en effet, ceux relatifs aux domestiques de ferme pour lesquels toutes les données sont fournies, on peut obtenir *complémentairement* les renseignements relatifs au restant des travailleurs agricoles, c'est-à-dire à l'ensemble des exploitants et des journaliers. Voici les résultats. La valeur totale des gages des diverses catégories de domestiques de ferme est de 524 millions et demi de francs, c'est un gage moyen annuel de 286 fr. correspondant à 0 fr. 80 c.

par jour. Il est bien entendu que l'on a tenu compte ici des populations correspondantes à chaque catégorie.

Passons maintenant aux nombres complémentaires : on trouve d'abord que le travail des 4 831 000 exploitants et journaliers est évalué au total à une somme de près de 3 milliards et demi de francs, ce qui suppose une valeur moyenne annuelle de 717 fr. pour le travail de chacun d'eux. Calculant maintenant que les 1 832 000 domestiques de ferme, sur le pied de 360 jours de travail, fournissent 660 millions de journées, les 1 340 millions autres journées s'appliqueront aux autres travailleurs agricoles. La valeur de ces journées venant d'être estimée à 3 milliards et demi, on tirera la valeur moyenne d'une journée, soit 2 fr. 60 c. en nombre rond. On peut obtenir enfin le nombre total des journées de travail d'un exploitant ou journalier pendant l'année, soit en divisant le nombre total de ces journées pour l'ensemble de la population considérée par le nombre de ceux qui les ont fournies, soit en divisant la valeur moyenne de l'ensemble des journées de travail par la valeur moyenne d'une journée. Le nombre ainsi obtenu est de 277 jours. Ce dernier chiffre constitue une moyenne entre le nombre de journées de travail d'un exploitant et le nombre de journées certainement inférieur que fournira le simple journalier non propriétaire.

Aller plus loin serait, vu l'approximation des chiffres, aborder le domaine des hypothèses, et M. Fléchey croit en avoir assez dit, pour démontrer qu'en l'absence de renseignements complets, les chiffres de la base du document officiel paraissent répondre, d'une manière suffisante, aux principales conditions économiques que présente la population des travailleurs agricoles. C'est une évaluation, mais elle est plausible. Il est d'ailleurs évident que pour obtenir des résultats très exacts, il faudrait pouvoir relever, d'une façon distincte, les salaires et les populations de près de 30 catégories de travailleurs agricoles. Le ministère de l'agriculture a reculé devant cette profusion de détails à demander aux commissions d'enquête déjà surchargées.

M. le Président remercie vivement les divers orateurs qui ont pris part à cette importante discussion, qu'il ne peut considérer comme terminée, puisque M. Fléchey, l'auteur de la communication qui l'a provoquée, se propose de répondre à plusieurs questions soulevées par M. Fournier de Flaix et qui n'ont pas fait l'objet d'un débat.

L'ordre du jour de la séance du 21 décembre prochain serait donc ainsi fixé :

1° Élections pour le renouvellement partiel du Bureau et du Conseil;

2° M. Doumer : L'état économique et financier de l'Indo-Chine; l'organisation d'un service de statistique dans ce pays;

3° M. Fléchey : La statistique agricole décennale de 1892; fin de la discussion;

4° M. Pierre des Essars : Les banques au Japon.

La séance est levée à 11 heures.

Le Secrétaire général,	Le Président,
Ém. Yvernès.	Beaurin-Gressier.

II.

ANNEXE AU PROCÈS-VERBAL.

RAPPORT SUR LE PRIX BOURDIN

PAR M. E. CHEYSSON, ANCIEN PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

Tous les trois ans, la Société de statistique dispose des arrérages d'un legs de 1 000 fr. que nous a fait notre ancien et regretté président, le Dr Bourdin, pour les attribuer, sous forme de prix, à l'auteur du meilleur article paru dans notre

Journal au cours de cette période triennale. Comme en 1889, 1892 et 1895, le jury, chargé de faire ce choix (1), m'a demandé de vous rendre compte de ses travaux. Mieux aurait valu pour tous assurément rajeunir ce compte rendu par le choix d'un autre rapporteur. La prudence me conseillait de décliner cet honneur, dont je sentais le danger et qui devait mettre votre bienveillance à une nouvelle épreuve. Mais vos amicales instances ont triomphé de mes scrupules et je viens, pour la quatrième fois (2), vous exposer les résultats de l'examen auquel s'est livré le jury en vue de l'attribution du prix Bourdin.

Les trois années de notre publication soumises à l'appréciation du jury portent les millésimes 1895, 1896, 1897, et correspondent à une masse imposante de travaux. Puisque nous sommes entre statisticiens, vous me permettrez de vous en traduire l'importance en quelques chiffres expressifs.

Ces trois volumes contiennent ensemble 1 366 pages, qui, eu égard à leur format et à leur caractère typographique, équivalent au moins à 2 000 pages d'un in-8° ordinaire, c'est-à-dire à la matière de 5 gros volumes de ce dernier format.

Ces pages se répartissent en 82 articles originaux, dus à 40 auteurs, sans compter 41 chroniques, 30 procès-verbaux de nos séances, avec leurs annexes, et 12 comptes rendus bibliographiques.

Ce sont là des chiffres respectables; mais ce qu'ils ne disent pas, et ce qu'apprend seulement la lecture attentive de notre recueil, c'est la valeur scientifique, c'est l'attrait de ces études, qui portent sur les sujets les plus variés, les plus actuels, les plus saisissants, comme aussi les plus délicats et les plus utiles à éclairer.

Quel dommage que des travaux aussi considérables ne soient pas répandus, comme ils méritent de l'être! On n'a plus le temps de lire, ou plutôt de lire les travaux sérieux et de longue haleine. Certes, on n'a jamais dévoré autant d'imprimés qu'aujourd'hui; on lit en omnibus, en wagon, même sur nos trottoirs, malgré leur encombrement; mais, que lit-on ? des journaux à manchettes criardes, à titres flamboyants, qui piquent notre curiosité maladive et surexcitent encore nos pauvres nerfs, déjà si malades. Il nous faut, pour nous tenir en haleine, des articles courts, brutaux, « sensationnels » comme on dit, écrits en style télégraphique, et assaisonnés au besoin de vitriol.

A côté de ces feuilles qui, à force de monter leur ton, ne peuvent plus que vociférer, il existe, Dieu merci! et en grand nombre, des journaux qui ont su conserver le respect d'eux-mêmes et de leurs lecteurs; mais, quoi qu'ils en aient, ils ne peuvent pas se soustraire au goût de leur public, qui veut des renseignements instantanés, et ils ont été amenés, plus ou moins contre leur gré, à donner au reportage de déplorables développements.

« Un cinématographe — écrivait récemment M. Melchior de Voguë — un cinématographe qui montre en quelques instants les diverses contorsions de l'humanité, tel est le type qu'un journal bien fait s'efforce de réaliser. La curiosité publique exige de plus en plus l'information totale et rapide à l'américaine. »

Une pareille littérature absorbe, et au delà, le temps que, dans nos existences surmenées, on peut donner à la lecture, et prépare mal aux études austères et réfléchies comme les nôtres : le journal fait du tort à la revue et le reportage à la statistique. Il faut en prendre notre parti et continuer à enfouir dans notre Journal de véritables trésors de science, avec la conviction qu'on sera heureux de les y chercher et de les y trouver, le jour où l'on aura à étudier, pour la résoudre, une question quelconque, qu'elle soit sociale, économique ou financière.

Notre science touche, en effet, à tous les grands problèmes, qui sont à la fois l'honneur et l'angoisse de notre époque, et sur tous elle déverse la lumière à flots. Rien qu'à parcourir nos trois derniers volumes, nous voyons défiler devant nous, traitées avec autant d'impartialité que de compétence, les questions de la démo-

(1) Cette Commission est composée de MM. Coste, Neymarck, Fernand Faure et Cheysson, rapporteur.
(2) Voir *Journal de la Société de statistique de Paris*, 1889, p. 318; 1892, p. 205; 1895, p. 408.

graphie, des monnaies, des revenus du capital et du travail, des crises, du coût de la vie à diverses époques, du prix du blé, des migrations intérieures et de la désertion des campagnes, de l'enseignement primaire, de la circulation des billets de banque, du morcellement des valeurs mobilières, des lois sociales, du salaire, de l'impôt, du budget domestique..... Que de beaux et importants sujets qu'on ne pourra désormais aborder sans recourir à notre Journal!

Placé en face de cette masse énorme de travaux, tous remarquables, à des titres divers, le jury du prix Bourdin a éprouvé — peut-être à un degré encore plus marqué que dans les précédents concours — l'embarras que vous ont déjà signalé mes rapports antérieurs : « l'embarras des richesses ». Il ne disposait que d'un prix pour récompenser tant de mérites éminents. Comment se décider à faire un choix entre des concurrents si nombreux et tous si distingués ?

Il nous a donc fallu procéder par éliminations successives et déblayer le terrain.

Nous avons écarté d'abord, — malgré leur grand intérêt, le talent de leurs auteurs et les efforts qu'ils avaient pu leur coûter, — les travaux qui n'étaient pas absolument originaux, comme les chroniques périodiques des banques, des assurances, des transports, des tribunaux, comme aussi les compilations, les traductions, les variétés, les comptes rendus bibliographiques.

En vertu d'une jurisprudence déjà trois fois consacrée, nous avons fait une autre amputation, — celle-là plus douloureuse encore — en éliminant les articles de nos anciens présidents et du Bureau actuel. Nous retranchions ainsi, d'un seul coup, 33 articles sur 82 et 14 auteurs sur 40.

Ces simples chiffres montrent la part considérable que vos anciens présidents prennent à la vie de la Société. En statistique, comme ailleurs, « ce sont toujours les mêmes qui se font tuer »; ils continuent à payer de leur personne et à contribuer au lustre de notre recueil avec une activité dont le Conseil leur exprime sa reconnaissance au nom de la Société.

Il serait trop long et trop difficile d'apprécier tous ces beaux travaux, dont plusieurs ont obtenu au dehors un légitime retentissement. Du moins, me saurez-vous gré de vous citer les noms de nos quatorze collaborateurs, dans l'ordre chronologique de leur présidence, en m'excusant d'avoir à comprendre le mien dans cette liste : ce sont MM. Juglar, Levasseur, Léon Vacher, Cheysson, de Foville, Yvernès, Keller, Ducrocq, Coste, Neymarck, Vannacque, Yves Guyot, Bertillon, enfin MM. Beaurin-Gressier et Duval, président et vice-président actuels.

Parmi tous ces noms, qu'il me soit permis de détacher celui de M. Beaurin-Gressier, notre cher président, pour son beau et consciencieux travail sur son budget domestique, véritable autopsie statistique, qui a eu chez nous et au dehors un si légitime succès, et celui de M. Yvernès, notre dévoué secrétaire général, qui assure, avec tant de zèle et de distinction, la marche de notre Société, et qui, non content de présider à la publication de notre Journal, a bien voulu encore l'améliorer de sa collaboration directe, en lui donnant ses deux chroniques semestrielles, si appréciées, sur la statistique judiciaire, et des articles originaux sur des sujets où il est passé maître, tels que la criminalité et le dénombrement, l'assistance judiciaire, les divorces et les séparations de corps.

Après ces diverses éliminations, nous nous trouvions encore en présence de 49 articles et de 26 auteurs. Cette fois, nous ne pouvions plus nous en tirer par des expédients plus ou moins pénibles : nous étions acculés à la nécessité de faire un choix.

Tout en reconnaissant les mérites de nombreux articles, nous avons plus spécialement remarqué ceux de M. Arsène Dumont, sur *la Natalité au Massachusetts;* de M. Fournier de Flaix, sur *le Problème monétaire;* de M. Bienaymé, sur *le Coût de la vie à Paris à diverses époques;* de M. Maurice Bellom, sur *les Résultats et les charges des assurances allemandes.* — Ce sont là des travaux considérables, que le jury m'a donné spécialement mission de vous signaler et dont il félicite les

auteurs, en attendant qu'il puisse un jour vous proposer de les récompenser; mais il a pensé que, pour cette année, c'était à M. Léon Salefranque qu'il devait vous proposer d'attribuer le prix Bourdin.

Attaché à la Direction générale de l'Enregistrement, M. Léon Salefranque est à la source même des renseignements statistiques sur les opérations importantes et multiples qui passent par les mains de cette administration et qui sont liées de la façon la plus étroite à la vie même du pays.

Par une bonne fortune, dont nous devons nous applaudir, la Direction générale de l'Enregistrement a pour chef un des nôtres, un statisticien éprouvé, qui, après avoir enseigné la statistique dans une chaire de faculté, en fait d'excellente dans son administration, et encourage ses collaborateurs à en faire autour de lui, bien loin de les condamner au silence ou d'étouffer le résultat de leurs recherches sous le secret professionnel.

Votre jury avait eu déjà, en 1892, l'agréable devoir de signaler les services rendus à la statistique par une autre administration du Ministère des finances, celle des contributions directes, en décernant le prix Bourdin à notre collègue et ami M. Boutin; il est heureux de rendre aujourd'hui le même hommage à M. Fernand Faure, notre vice-président, directeur général de l'Enregistrement, à l'occasion du prix attribué à l'un de ses meilleurs lieutenants statistiques.

Sans parler d'une étude bibliographique sur *la Banque de France à travers le siècle,* les articles de M. Salefranque qui ont déterminé la décision du jury sont ses deux études : l'une, sur *les Libéralités aux départements, aux communes, aux établissements publics ou d'utilité publique devant l'impôt* (1896); l'autre sur *l'État général et comparatif du régime fiscal de la France* (1897).

Un mot sur chacune de ces études suffira à vous en montrer toute la valeur scientifique.

On sait à quelle rigueur fiscale sont soumises en France les libéralités envers les établissements publics qui s'adonnent à la science, aux arts ou à la charité. Tandis qu'elles sont exemptes de tout droit en Allemagne, en Italie, en Suisse, en Russie, en Angleterre, aux États-Unis, elles subissent, chez nous, quand elles résultent de donations entre vifs ou de dispositions testamentaires, le taux excessif de 11,25 p. 100.

Votre rapporteur connaît telle générosité qui a dû être précédée du versement de 200 000 fr. de droits. Cette rançon préalable est de nature à refroidir le zèle des donateurs et elle explique, en partie, le contraste qui existe entre la modicité relative des donations d'utilité publique dans notre pays et le magnifique épanouissement qu'elles présentent en Amérique, où surgissent, de toutes parts, des fondations magnifiquement dotées (1).

Quel est donc le produit de cet impôt ? — Joue-t-il, dans l'équilibre de notre budget, un rôle tel qu'il en devienne, pour ainsi dire, intangible ? — Voici ce que M. Salefranque répond à cette question :

Entre 1889 et 1893, la moyenne annuelle de ce produit a été de 4 143 472 fr. C'est pour cette somme, insignifiante eu égard à l'ensemble des droits de transmission (à peine 1/50), que l'on s'expose à tarir la source des donations, et, par suite, à infliger au Trésor lui-même des sacrifices bien supérieurs à son gain, en le condamnant à prélever sur les contribuables les ressources que les donateurs auraient spontanément apportées aux services de l'instruction et de l'assistance publiques. Toute tracasserie, toute exaction, qui peuvent comprimer l'élan de la générosité et de la charité privées, sont, en même temps qu'une atteinte à la liberté la plus respectable, une faute financière, qui retombe, soit sur le budget en aggravation de charges, soit sur les secours publics en diminution de ressources, sans compter

(1) L'Institut de France n'étant pas soumis à ce régime fiscal, cette exemption est, sans doute, une des causes déterminantes de cet afflux de libéralités, dont il est le réservoir et dont il lui devient de plus en plus difficile de recruter les lauréats.



que l'initiative privée, avec la souplesse et l'élasticité de ses solutions, sait bien mieux s'acquitter de cette tâche que l'État avec ses formules d'une implacable uniformité.

C'est cette idée qui a inspiré, à coup sûr, le travail de M. Salefranque. Il ne la laisse apparaître que discrètement; mais elle constitue le substratum de son étude; elle en fait l'intérêt pratique et lui sert de conclusion.

Pour éclairer son sujet, qu'il a traité en statisticien, non en économiste, il a mis à contribution les chiffres de la statistique générale de France, qui relève les autorisations accordées par le Conseil d'État ou les préfets aux bénéficiaires des dons et legs, entre 1871 et 1893. Il a fourni des tableaux complets sur le nombre des donateurs, sur le nombre et le montant des libéralités, ainsi que sur leur répartition entre les diverses catégories d'établissements d'après leur nature, et sur leur constitution en immeubles ou capitaux. Il a ainsi constaté que les immeubles, qui entraient pour la proportion de 37 p. 100 dans le montant des libéralités faites aux établissements religieux de 1871 à 1875, ont graduellement fini par n'en plus représenter que 9 p. 100 pendant la période 1891-1893. Ces tableaux établissent, en outre, depuis 1879, un fléchissement notable, tant du nombre des donateurs que de celui des libéralités. Au moment où toutes ces questions fiscales sont pendantes devant le législateur, il peut être singulièrement opportun d'appeler son attention sur les chiffres de M. Léon Salefranque, qui, sans plaidoirie, sans thèse préconçue, sont de nature à inspirer des doutes sérieux sur la qualité d'un impôt qui fait payer si cher son maigre produit.

Le second article de M. Salefranque, paru en 1897, a trait à *l'État général et comparatif du régime fiscal de la France*. Il sert surtout de justification statistique à un travail publié, sous ce titre, par le même auteur, dans la *Revue politique et parlementaire*. Il y montre l'enflure graduelle de nos budgets de recettes, qui sont passés successivement de 963 millions, en 1830, à 1 240 millions en 1847, à 941 millions en 1869, enfin à 3 393 millions en 1897. Si l'on ajoute 182 millions pour les budgets départementaux, 715 millions pour les budgets communaux, on arrive, pour les recettes provenant de l'impôt, au total formidable de 4 milliards.

Voilà un chiffre que le législateur fera bien de méditer, non pas seulement dans l'intérêt du contribuable, qui demande grâce, mais encore dans celui du rendement fiscal de l'impôt, qui a tout profit à ménager la matière imposable.

Bien que l'année 1898 ne figurât pas dans la période triennale sur laquelle devait porter l'examen du jury, il n'a pas pensé qu'il lui fût interdit d'y jeter un coup d'œil et de tenir compte à M. Salefranque des articles dont il a enrichi l'année en cours.

Ces articles sont au nombre trois :

Dans le premier, intitulé : *Les mutations immobilières à titre onéreux de 1826 à 1895*, l'auteur constate, depuis quelques années, un mouvement de recul très marqué, qui a ramené, par réductions succesives, le chiffre de 1895 à 2 milliards 100 millions, c'est-à-dire à celui de 1866.

Nous avons nous-même, dans une étude récente sur *la Crise du revenu et l'ère du travail* (1), signalé la baisse des produits de l'enregistrement, qui sont tombés en 15 ans — entre 1881 et 1896 — de 576 à 510 millions, soit de 11 p. 100. Nous avons attribué cette diminution aux pertes des spéculations financières et à la dépréciation des immeubles ruraux. M. Salefranque se demande, à son tour, mais sans résoudre la question, si la moins-value ne tiendrait pas « au krach de 1882 et à la nouvelle orientation donnée à notre régime économique ». Il y a là, dans tous les cas, un avertissement grave sur la limite de notre capacité fiscale, qui paraît atteinte, sinon même dépassée, et qui, dès lors, appellerait, non des surcharges nouvelles, mais bien plutôt de sensibles atténuations.

(1) *Revue politique et parlementaire*, numéro de novembre 1897.

Un autre enseignement à déduire du travail de M. Salefranque, c'est la mauvaise assiette de l'impôt qui, par suite du droit fixe superposé au droit proportionnel, grève beaucoup plus lourdement les petites ventes que les ventes importantes : ainsi, une vente de 100 fr. paie 17,37 p. 100, tandis qu'une vente de 5 000 fr. ne paie que 7,20 p. 100. Pour faire cesser ces choquantes anomalies, cent fois dénoncées et jusqu'ici toujours en vain, il faudrait abolir les droits fixes et rehausser le tarif des droits proportionnels, de manière à ce que la réforme se suffît à elle-même et ne coutât rien au budget. C'est le système qu'appuie M. Salefranque : il est simple et pratique, conforme à la justice et au courant démocratique. Les ministres qui le proposeraient, les Chambres qui le voteraient auraient fait, sans bruit, de l'excellente besogne et s'acquerraient des droits à la reconnaissance du pays.

Au cours de son article, l'auteur formule certains desiderata pour l'amélioration de la statistique des mutations, entre autres celle qui concerne la répartition des ventes par catégorie d'importance.

Nous appuyons formellement ce vœu, qui ne saurait être suspect, puisqu'il émane, non d'un de ces statisticiens spéculatifs dont la curiosité est aussi insatiable qu'indiscrète, mais d'un professionnel, aux prises avec les exigences de la pratique et qui sait parfaitement discerner la limite où la statistique cesserait, suivant le mot américain, d'être « payante », c'est-à-dire coûterait plus qu'elle ne vaudrait. Mais, avant de dépasser cette limite, il reste encore bien des lacunes à combler, des besoins légitimes à contenter, des clartés à introduire, des subdivisions à apporter dans ces chiffres globaux, dont le bloc ne dit rien et masque tous ces faits intéressants, qui éclateraient au jour si l'on nous les présentait groupés en catégories bien tranchées.

Dans le cas où, faute de crédits et de personnel suffisants, on ne pourrait élargir à ce point le cadre annuel de la statistique, ce serait déjà un progrès très notable que de compléter, à tour de rôle, ses diverses parties par des enquêtes spéciales qui reviendraient à des intervalles plus ou moins rapprochés (1).

Ce sont là des suggestions que nous soumettons avec confiance au Directeur général de l'Enregistrement. Nous appuyant sur ce qu'il a déjà fait dans ce sens, par la création du remarquable *Bulletin* de son administration et par les gages nombreux qu'il a déjà donnés de son zèle éclairé pour la statistique, nous sommes convaincus qu'il accueillera nos desiderata scientifiques dans la mesure compatible avec la marche et les ressources de ses services administratifs.

Le second article, publié en 1898 par M. Salefranque, expose, d'après un document officiel qu'il a trouvé dans les archives de Lot-et-Garonne, les variations de la valeur du papier-monnaie, de 1791 à 1795, dans ce département. La somme en numéraire correspondant à 100 livres en assignats est tombée de 95 livres à 15,10 livres en 1795, à 4,80 livres en prairial an III, et à 0,42 livre en vendémiaire an IV. Le tableau de ces variations a été dressé par l'Administration centrale du département de Lot-et-Garonne, à la date du 1er complémentaire an V, en exécution de la loi du 5 messidor an IV. Il serait grandement à souhaiter que l'exemple de M. Salefranque fût partout suivi et que les documents identiques à celui qu'il a inséré dans notre Journal fussent également publiés pour tous les autres départements.

Enfin, un troisième article du même auteur est consacré au *Mouvement des transports en France de 1863 à 1896, d'après les produits de l'impôt du timbre*. On y voit la progression énorme du nombre de ces contrats qui, pour les voies ferrées, a presque triplé de 1872 à 1896, passant, dans cet intervalle, de 36 à 94 millions de récépissés, lettres de voitures et bulletins d'expéditions, tant pour la grande

(1) Parmi ces améliorations des cadres statistiques de l'Enregistrement, nous citerons celle qui consisterait — ne serait-ce qu'à titre périodique, si on ne le peut faire tous les ans — à « décomposer le nombre et le montant des successions en ligne directe suivant le nombre des enfants ».



que pour la petite vitesse. Le produit de cet impôt atteint 38 millions (dont 2 millions 200 000 fr. pour les transports maritimes).

Ce qu'il y a lieu de noter au milieu de cette progression générale, c'est l'essor particulièrement rapide qui a été pris par les colis postaux, dont la loi du 3 mars 1881 a fixé uniformément le droit à 0 fr. 10 c. Ce droit n'a pas été aggravé, lorsque la limite du poids de ces colis a été relevée à 5 kilogr. par la loi du 12 avril 1892 et à 10 kilogr. par celle du 17 juillet 1897. Le législateur a été récompensé de sa modération fiscale par l'élan de cette catégorie de transports et par l'accroissement du produit correspondant.

M. Salefranque en tire argument pour demander de nouveaux pas dans cette voie féconde, en réduisant d'abord le taux de 0 fr. 70 c. qui frappe actuellement toutes les expéditions en petite vitesse, quelle qu'en soit l'importance; puis les taxes de la grande vitesse. Le développement du trafic permettrait de réaliser ce dégrèvement sans perte pour le budget.

En un mot, diminuer les taxes pour augmenter leur productivité, ou, en parodiant un mot célèbre, « demander moins au contribuable, afin d'obtenir plus pour le fisc », telle est la conclusion qui se dégage de cet article comme des précédents, et qui est à retenir quand elle émane d'un spécialiste fiscal, dont la compétence et la prudence ne sauraient être récusées.

Si, à ces nombreux et importants travaux insérés dans notre Revue, et dont j'ai essayé de vous faire apprécier la solidité statistique et la haute inspiration, l'on joint les services que nous rend M. Salefranque, comme secrétaire des séances de la Société, vous comprendrez que le jury n'ait pas hésité à vous proposer de lui décerner le prix Bourdin. Il est convaincu que vous ratifierez une décision aussi amplement justifiée.

Le rapporteur,

E. Cheysson.

Légion d'honneur.

Par décret en date du 21 novembre 1898, rendu sur la proposition du Ministre du commerce, de l'industrie, des postes et des télégraphes :
M. Siegfried (Jean-Jacques) a été promu au grade d'officier.

III.

LA DÉPOPULATION DANS L'ORNE (*fin*) [1].

L'arrondissement d'Argentan, malgré le grand nombre de ses communes à natalité infime, présente encore 9 communes à natalité passable variant de 20,0 à 23,8. Elles sont disséminées dans 7 cantons et souvent limitrophes de communes à natalité infime, ce qui prouve une fois de plus la profonde individualité des communes rurales. Les cantons de Briouze, de Putanges, d'Écouché eux-mêmes en contiennent chacun 1. Le canton de la Ferté-Fresnel en renferme 1, Saint-Évroult-

(1) Voir *Journal de la Société de statistique de Paris,* année 1898, pages 306 et 347.



Notre-Dame-des-Bois, qui a 23,8 naissances pour 1 000 habitants, à 2 ou 3 lieues de Saint-Nicolas-de-Sommaire, qui, nous l'avons vu, en a 8,7.

Dans le canton de Domfront on compte 7 communes présentant une natalité supérieure à 20. L'une d'elles, Saint-Gilles-des-Marais, atteint 26,6, et une autre, la Haute-Chapelle, 27,0. Ce sont les deux chiffres les plus élevés qui se rencontrent dans le département. Ils ne sont pas l'effet du hasard : la première de ces deux communes ne compte, à la vérité, qu'un peu plus de 300 habitants ; mais la seconde en contient plus de 1 050.

Le canton d'Athis renferme 3 communes ayant une natalité de 21,1 à 21,8 ; celui de Flers, une commune qui a une natalité de 22,2, et celui de Messei, une commune qui a une natalité de 22,4. Le canton de la Ferté-Macé n'en a point une seule. Ces cantons occupent l'est de l'arrondissement ; ils se rapprochent des campagnes d'Argentan et d'Alençon par leur situation géographique et leur ressemblent dans une certaine mesure par leur état démographique.

Les 4 cantons de Juvigny, Domfront, Passais et Tinchebray, situés à l'extrémité et à l'ouest du département, ont conservé plus de communes à natalité normale. Juvigny-sous-Andaine en compte 4 dont 1, Loré, a une natalité de 25,6. Le canton de Passais en compte 8, sur 8 dont il se compose ; 3 ont de 20,4 à 21,4 ; 3 ont de 22,2 à 22,7, et enfin les 2 communes de Saint-Siméon et de Torchamp ont, l'une 24,0, l'autre 24,5 naissances pour 1 000 habitants. Le canton de Tinchebray compte 5 communes dont la natalité varie entre 20,1 et 23,4. Ces chiffres, en eux-mêmes, sont très faibles, cependant ils sont fort supérieurs à la moyenne départementale.

6 communes sont au-dessus de la moyenne française. Elles font le contrepoids des 6 communes dont la natalité phénoménale reste au-dessous de 10 naissances pour 1 000 habitants. En somme, les communes de l'Orne présentent tous les taux de natalité, depuis 8,7 jusqu'à 27,0. Il y a là une riche collection de natalités digne de provoquer l'intérêt de l'observateur. Mais les plus élevées n'offrent rien que de très ordinaire, tandis que les plus basses sont au-dessous de tout ce qui a jamais été constaté.

IV. — Nuptialité.

Dans ce travail purement descriptif, il ne peut être question de déterminer pour chaque commune les causes même immédiates de la natalité, c'est-à-dire la nuptialité, la fécondité des mariages, la natalité naturelle. Ce serait trop étendre cette étude.

D'ailleurs les mariages étant, même dans les communes de l'Orne, ordinairement deux ou trois fois moins nombreux que les naissances, on doit s'attendre à ce que les oscillations de la nuptialité soient proportionnellement plus considérables que celles de la natalité. La nuptialité, comme les autres facteurs de la natalité, offre donc tout à la fois moins d'intérêt et moins de stabilité que la natalité même. Elle n'est qu'un phénomène explicatif de ce dernier. Cependant, on doit noter à ce sujet quelques faits qui peuvent devenir utiles comme bases de raisonnements ultérieurs.

D'abord l'Orne, dans son ensemble, présente une nuptialité qui, tout inférieure qu'elle soit à la moyenne française, n'est cependant pas misérable. L'explication de

la faiblesse extrême de la natalité doit donc être demandée à la fois à la faiblesse de la nuptialité et au nombre insuffisant des enfants par mariage : car la natalité naturelle dans l'Orne est supérieure à la moyenne française.

Dans les communes à natalité infime, la nuptialité est aussi souvent au-dessus de la moyenne départementale qu'au-dessous. Dans quelques-unes de ces communes, la faiblesse de la nuptialité tient, non au dégoût du mariage, mais au très petit nombre des mariables, le groupe d'âge de 15 à 25 ans étant, dans la population, en proportion très inférieure à la normale. Il en est ainsi notamment dans quelques communes du canton du Mêle-sur-Sarthe, que j'ai étudiées avec beaucoup plus de détail que les autres.

Le taux de la nuptialité et celui de la fécondité moyenne des mariages sont fortement influencés par les phénomènes migratoires.

Il arrive souvent, par exemple, qu'un jeune homme émigré vers les villes revienne se marier dans sa commune natale ou une commune voisine avec une jeune fille qui s'en va avec lui le lendemain de ses noces. Le chiffre des mariages en est augmenté d'une unité dans la commune de la mariée ; mais les enfants qui naîtront de cette union seront inscrits à la mairie du domicile des époux. De sorte que plus il y aura de mariages de cette sorte, c'est-à-dire ainsi suivis d'émigration, dans une commune, plus le chiffre des naissances pour un mariage y sera faible.

Toutes oscillations compensées, la nuptialité est à peu près égale dans les communes à natalité infime et dans les communes du même canton dont la natalité s'est un peu mieux conservée. Les variations de la natalité sont principalement sous la dépendance du nombre moyen des enfants par mariage, et ce nombre moyen dépend lui-même, dans presque toutes les communes où j'ai pu vérifier le fait, de l'existence d'une fraction plus ou moins nombreuse de familles très fécondes. Cette remarque s'applique, du reste, non au seul département de l'Orne, mais à tous les pays de faible natalité.

Toutefois, si l'on compare les régions entre elles, on voit que la nuptialité est plus considérable dans les cantons du Theil, de Rémalard et de Nocé que pour le reste du département ou même pour la France entière. C'est à cette cause qu'est principalement attribuable le relèvement de la natalité générale dans une partie de l'ancien Perche.

Mais si les Percherons se marient beaucoup, il n'en est pas de même des Bocains. Dans les communes de Juvigny, Passais, Domfront et Tinchebray, qui ont été signalées comme ayant conservé une natalité passable ou même satisfaisante, la nuptialité est souvent inférieure, non seulement à la moyenne française; mais même à la moyenne départementale. C'est ainsi que les communes de Saint-Siméon et de Torchamp dans le canton de Passais, qui ont respectivement une natalité de 24,0 et de 24,5, ont une nuptialité de 6,3 et de 6,7 seulement.

La commune de Loré, dans le canton de Juvigny-sous-Andaine, qui présente une natalité de 25,6, accuse à la vérité une nuptialité de 7,6 qui se rapproche de la moyenne nationale. Mais la commune de la Chapelle-Haute, dans le canton de Domfront, qui présente une natalité de 27,0, n'a cependant qu'une nuptialité de 6,4. Enfin la commune, à la vérité assez petite, de Saint-Gilles-des-Marais, dans le même canton, n'a qu'une nuptialité de 4,0.

V. — Mortalité.

On a étudié ici la mortalité générale, dans le seul but d'établir son rapport avec la natalité et d'expliquer la dépopulation par excès des décès sur les naissances. Étant donnés les énormes excédents de décès sur les naissances que nous avons constatés, on pouvait se demander si c'était à une natalité insuffisante ou à une mortalité excessive qu'ils étaient dus. Nous avons vu que la natalité est beaucoup trop faible. Nous allons voir que, d'autre part, la mortalité est beaucoup trop forte.

La natalité et la mortalité varient toutes les deux considérablement d'une commune à l'autre dans l'ensemble du département. La natalité la plus basse qui ait été constatée étant 8,7 et la plus haute 27,0, le premier chiffre est contenu dans le second 3,10 fois. La mortalité la plus basse qui ait été rencontrée étant 14,2 et la plus haute 43,4, le premier chiffre est contenu 3,05 fois dans le second. L'amplitude des oscillations de la natalité dépasse donc un peu, mais très peu; celles de la mortalité.

Les mortalités les plus basses, 14,2 décès pour 1 000 habitants à Giel, canton de Putanges, 15,7 à Bures, canton de Courtomer, et 15,8 à Beaufai, canton de Laigle, égalent à peu près la mortalité norwégienne, la plus faible du monde entier.

A côté de ces communes exceptionnelles, on en rencontre encore 14 dont la mortalité est très faible et varie de 16 à 17,9. De ces 17 communes, le plus grand nombre, 9, est situé dans l'arrondissement de Mortagne et 4 dans le seul canton de Laigle.

Mais la mortalité de l'Orne est généralement très élevée. Près de la moitié des communes que nous étudions ont une mortalité supérieure à 25 ; 20 ont une mortalité comprise entre 30 et 35 ; 8 ont une mortalité comprise entre 35 et 40 ; 2 enfin ont une mortalité, l'une de 40,3, l'autre de 43,4 décès pour 1 000 habitants.

On a répété longtemps que la natalité diminuant, la mortalité diminuait également, ce qui atténuait et retardait le danger de la dépopulation. Les démographes patriotes ne voulant pas douter de l'avenir national se sont cramponnés obstinément à tout motif d'espérance. Malheureusement, on est forcé de reconnaître que la natalité s'abaissant, la mortalité peut fort bien rester stationnaire ou même augmenter.

Les 52 communes qui ont été notées plus haut pour leurs natalités infimes, de 8,7 à 13,9, ont toutes, sans exception, une mortalité supérieure à leur natalité ; mais en outre l'excès des décès sur les naissances est généralement très élevé et ce résultat n'est pas dû seulement à la faiblesse de la natalité, il est dû, pour une notable part, à l'élévation de la mortalité relativement à la moyenne française.

En effet, sur ces 52 communes, il n'y en a que 7 qui présentent une mortalité inférieure à 20. Larré, qui n'a qu'une natalité de 8,7, présente une mortalité de 16,0 seulement, ce qui est déjà un chiffre relativement très élevé, puisque le nombre des naissances pour 100 décès n'y est que de 54,5. Mais Saint-Nicolas-de-Sommaire, qui a la même natalité infime de 8,7, n'en a pas moins une mortalité de 26,1, fort supérieure à la moyenne française et absolument hors de proportion avec sa natalité, de sorte que le rapport des naissances aux décès y est seulement de 34,6 p. 100.

Une autre commune à natalité infime de 9,4, Champcerie dans le canton de Putanges, arrondissement d'Argentan, présente une mortalité de 17,7, chiffre faible pour une collectivité qui aurait 30 naissances pour 1 000 habitants, mais très exagéré ici, de sorte que le rapport des naissances aux décès n'y est que de 53,5 p. 100.

A Beaufai, canton de Laigle, la natalité est 13,3 et la mortalité 15,8, l'une des plus faibles du département. C'est, de toutes les communes de cette catégorie, celle qui est le plus près de l'équilibre entre les décès et les naissances. Elle en est cependant encore assez loin, puisqu'elle ne compte que 83,8 naissances pour 100 décès.

4 autres communes à natalité et mortalité faibles : Mieuxcé, près d'Alençon, avec sa natalité de 13,2 et sa mortalité de 18,5 ; Aubusson, canton de Flers, avec sa natalité de 13,9 et sa mortalité de 18,3 ; Saint-Hilaire-lès-Mortagne, avec sa natalité de 13,4 et sa mortalité de 19,3, enfin Mahéru, arrondissement de Mortagne, avec sa natalité de 11,8 et sa mortalité de 19,2, sont encore plus loin de l'équilibre entre les décès et les naissances. Elles ont l'une 71,7, l'autre 76,0, la troisième 68,9 et la quatrième 61,6 naissances seulement pour 100 décès.

Des faits de cette nature sont bons à constater, ne fût-ce que pour endiguer l'imagination des sociologues et rendre impossibles certaines hypothèses erronées. Il est inutile d'ajouter que l'on n'en peut trouver l'explication que par une enquête méthodique faite sur place. Je l'ai faite pour la commune de Hauterive, dans le canton du Mêle-sur-Sarthe, ainsi que dans une vingtaine de communes environnantes. A Hauterive, la natalité est de 9,5 seulement et la mortalité est de 23,7 ; il ne s'y produit que 40 naissances pour 100 décès. Ce lamentable état démographique a été amené de la manière suivante. Jadis, la plus grande partie des habitants étaient tisserands à domicile. Forcés de renoncer à leur profession par la concurrence de la grande industrie, ils devinrent, pendant quelques années, ouvriers dans une grande usine pour la fabrication de l'alcool de betterave. Quand cette usine ferma ses portes, ils ne revinrent pas à l'agriculture ; tout ce qui était jeune et encore valide émigra. Il s'ensuit que la population ne comprend plus qu'un très petit nombre d'hommes et de femmes de 15-59 ans, qui seraient en partie susceptibles d'augmenter sa natalité, tandis qu'elle comprend une proportion très exagérée de vieillards qui maintiennent le chiffre élevé de sa mortalité.

A Saint-Nicolas-de-Sommaire, les choses ont dû se passer à peu près de la même manière. Jadis, il y existait des clouteries et des tréfileries ; après la ruine de ces industries, beaucoup d'ouvriers ont émigré, notamment vers Rugles, dans l'Eure. Ce mouvement était épuisé avant le commencement de la décade 1883-1892 ; mais ses conséquences sur la composition de la population ne l'étaient pas. Il est probable que c'est, ici comme à Hauterive, la diminution du nombre des jeunes gens qui entraîne l'extrême faiblesse de la natalité, tandis que le grand nombre relatif des vieillards maintient le chiffre de la mortalité.

C'est donc, probablement, dans l'étude de la composition de la population par âge et par état civil que l'on a le plus de chances de trouver l'explication, au moins partielle, de ce phénomène d'une haute mortalité, associée dans le sein d'une seule et même collectivité, avec un natalité aussi faible. Mais cette explication n'est jamais que partielle et, d'autre part, elle ne convient certainement pas à toutes les communes : car il en existe dont la population n'émigre point ou même qui ont reçu plus d'immigrants qu'elles n'ont exporté d'émigrants.

Toutes les autres communes à natalité infime, c'est-à-dire présentant moins de 14 naissances pour 1 000 habitants, ont une mortalité supérieure et parfois très supérieure à 20. Ainsi, à Vrigny, canton de Mortrée, arrondissement d'Argentan, la natalité n'est que de 9,6 et la mortalité est de 24,3. Il n'y a que 39,6 naissances pour 100 décès. Au Ménil-Gondouin, canton de Putanges, la natalité est de 10,6 et la mortalité de 25,9; aussi n'y a-t-il que 41,1 naissances pour 100 décès. A Chaumont, canton de Gacé, la natalité est de 11,3 et la mortalité de 25,3. A Glos-la-Ferrière, canton de la Ferté-Fresnel, la natalité est de 11,4 et la mortalité de 28,9. Aussi le rapport des naissances aux décès est-il de 44,5 dans la première de ces deux communes et de 41,2 seulement dans la seconde. A Faverolles, dans le canton de Briouze, la natalité est de 12,7 et la mortalité de 27,9, de sorte qu'il ne se produit que 45,7 naissances contre 100 décès. A Nécy, dans le canton de Trun, la natalité est de 13,4; mais la mortalité s'élève à 30,3, de sorte qu'il ne s'y produit encore que 47,8 naissances contre 100 décès.

Les 66 communes que nous avons considérées comme ayant une natalité normale, parce qu'elles ont au moins 20 naissances pour 1 000 habitants offrent presque toujours, par l'effet même de ce relèvement de la natalité, un moindre écart entre le chiffre des naissances et celui des décès. Cependant, comme la mortalité se relève parfois considérablement, elle aussi, il peut arriver que la distance soit encore très considérable. Ainsi, par exemple, à Nocé, dans l'arrondissement de Mortagne, la natalité est de 20,0; mais la mortalité s'élevant à 36,0, il ne se produit encore que 55,7 naissances pour 100 décès. A Sainte-Marguerite-de-Carrouges, arrondissement d'Alençon, même phénomène : la natalité est de 20,7; mais la mortalité est de 35,8, de sorte qu'il ne se produit que 57,8 naissances pour 100 décès.

Dans la grande majorité des communes de cette catégorie, la différence que présentent entre elles les communes sous le rapport de l'excès des décès sur les naissances, ou inversement des naissances sur les décès, dépend presque uniquement des variations de la mortalité. La lecture attentive du tableau concernant le canton du Theil, dans l'arrondissement de Mortagne, permet de le constater. Ce canton contient 7 communes à natalité passable, variant de 20,3 à 22,3; mais l'excédent des décès sur les naissances varie depuis 96,9 naissances seulement pour 100 décès dans la commune de Ceton, jusqu'à 55,2 dans la commune de la Rouge. Cela tient sans doute un peu à ce que la commune de Ceton a une natalité de 2 pour 1 000 habitants supérieure à celle de la Rouge; mais cela tient surtout à ce que Ceton n'a qu'une mortalité de 23,0, tandis que la Rouge a une mortalité de 36,6.

Dans les communes de l'Hermitière et de Mâle, même canton, la natalité est de 22,2 et de 20,9; mais la mortalité est de 37,5 dans l'une et de 36,6 dans l'autre, aussi ne s'y produit-il que 59,3 et 57,1 naissances, tandis qu'il survient 100 décès.

Dans les trois cantons méridionaux de l'arrondissement de Mortagne, un grand nombre de jeunes femmes nourrissent au sein des enfants de la ville de Paris. L'industrie nourricière aurait, paraît-il, pour effet de relever dans une certaine mesure le chiffre de la natalité, si faible dans le reste de l'arrondissement et les deux arrondissements voisins. Elle aurait, par contre, pour effet certain un accroissement considérable de la mortalité.

Les 9 communes de l'arrondissement d'Argentan dont la natalité est passable, variant de 20,0 à 23,8, ont une mortalité qui diffère beaucoup d'une commune

à l'autre. A Saint-Hilaire-de-Briouze, elle est de 30,6 et c'est grâce à elle que cette commune n'a que 65,6 naissances pour 100 décès. A Giel, la natalité, est exactement comme à Saint-Hilaire-de-Briouze, de 20,1, mais la mortalité, qui est la moindre du département, descend à 14,2. Aussi se produit-il 140,8 naissances contre 100 décès. Les autres communes oscillent entre ces extrêmes : Courménil a comme mortalité 30,5 et Saint-Évroult-Notre-Dame-des-Bois 19,1, et c'est la cause très prépondérante qui fait qu'il y a dans l'une 72,9 et dans l'autre 124,8 naissances pour 100 décès.

La décadence de la population est beaucoup moins avancée dans l'arrondissement de Domfront que dans les trois autres. Nulle part il ne présente des mortalités aussi élevées que l'arrondissement de Mortagne, ni aussi variables et imprévues que celui d'Argentan. Sauf un très petit nombre d'exceptions, les communes à natalité passable n'ont point de mortalité dépassant 25 et aucune n'en a au-dessous de 18. D'autre part, la natalité se relevant parfois jusqu'à 24, 25 ou 27, c'est à la fois aux deux facteurs que sont dues les variations dans le rapport des naissances aux décès. Mais jamais l'excès des décès n'y atteint les proportions phénoménales qui se rencontrent dans le reste du département et souvent il est remplacé par un excès en sens contraire des naissances.

VI. — Santé démographique.

Pour qu'une collectivité soit en état de santé démographique, il faut que la natalité n'y descende pas au-dessous d'un certain minimum, quel que soit d'ailleurs le chiffre des décès, et ce minimum ne peut être fixé au-dessous de 20 naissances pour 1 000 habitants. Si ce chiffre, si faible en lui-même, n'est pas atteint, on peut en conclure que l'idéalisme individuel est en excès et qu'un nombre exagéré de citoyens se soustraient à leurs devoirs de solidarité envers la race.

D'autre part, il faut que les naissances égalent à tout le moins les décès ou même qu'elles leur soient quelque peu supérieures, afin de parer aux chances de guerre ou d'épidémie qui sont toujours à redouter. Un excédent de décès, si faible soit-il, est incompatible avec la durée illimitée de la collectivité.

Enfin, il faut que le nombre des émigrants n'y dépasse pas celui des immigrants dans une proportion supérieure à l'excès des naissances sur les décès. Sans quoi la collectivité entrerait encore par là dans la voie d'un affaiblissement progressif qui ne comporte d'autre terme que sa destruction.

Nous venons de voir que les communes du département de l'Orne, présentant une natalité minimum de 20, ne sont qu'au nombre de 66. 14 d'entre elles seulement ont autant ou plus de naissances que de décès. Mais l'émigration enlève à presque toutes beaucoup plus que leur excédent de naissances. De la sorte, il ne s'en trouve dans le département entier que deux qui présentent toutes les apparences de la santé démographique. Ce sont Saint-Martin-d'Écublei, dans le canton de Laigle, et Saint-Évroult-Notre-Dame-des-Bois, dans le canton de la Ferté-Fresnel.

La première est une commune de 383 habitants en 1896. Pendant les 20 années comprises entre les deux recensements de 1876 et de 1896, elle a vu le nombre de ses habitants s'accroître de 7,2 p. 100 de sa population initiale. Pendant la décade étudiée, elle a eu 115,1 naissances pour 100 décès, sa nuptialité de 8,4 est élevée ;

sa natalité de 20,6 est faible assurément en elle-même ; mais elle est passable relativement au département et relativement à la mortalité qui n'est que 17,9.

La seconde commune, Saint-Évroult-Notre-Dame-des-Bois, avait 795 habitants en 1896. Depuis 1876 elle avait gagné 6,9 habitants pour 100. Pendant la décade 1883-1892, elle a présenté 124,8 naissances pour 100 décès. Sa nuptialité 7,3 est passable, ainsi que sa natalité de 23,8 et sa mortalité de 19,1. On ne peut deviner pour quelles causes ces deux communes rurales, perdues au milieu de centaines d'autres qui souffrent soit de la dépopulation, soit d'une natalité infime, soit d'une mortalité exagérée, soit de tous ces maux à la fois, ont conservé une immunité si surprenante. Les raisons qui en existent se laisseraient peut-être découvrir, si, après avoir complété l'étude démographique de ces deux collectivités, on allait les visiter et les comparer, pour chacun de leurs phénomènes caractéristiques, avec quelques autres communes voisines présentant le phénomène opposé.

Conclusion.

On pensait jadis qu'il y avait deux méthodes dans les sciences, l'une pour les sciences cosmologiques, l'autre pour les sciences noologiques ; en réalité, il n'y en a qu'une, la méthode d'observation. Elle donnera en sociologie et bientôt en morale des résultats aussi admirables qu'en physique ou en chimie, pour peu que l'on travaille, que l'on ait la patience de collectionner une abondante moisson de faits précis et déterminés numériquement : car rien n'est connaissable s'il n'est mesurable, rien n'est bien connu que quand il a été mesuré.

La démographie a fait franchir à la sociologie ce pas décisif qui la fait sortir de la phase métaphysique et la place au début de la phase positive de son évolution. Elle ne met pas fin immédiatement, elle ne mettra pas fin de longtemps aux théories et aux systèmes ; mais elle donne et donnera de plus en plus le moyen de les juger. Elle n'est pas, en effet, un simple instrument de constatation comme on le lui a reproché ; elle comprend, en outre, l'art beaucoup plus philosophique de rechercher les causes et de discerner la valeur des institutions humaines au criterium de leurs conséquences. Un tel objet nécessite, il est vrai, que l'on multiplie les observations et que l'on fasse des analyses de plus en plus précises et délicates des phénomènes, mais on devait s'y attendre. Les sciences naturelles, pour réaliser leurs merveilles, ont demandé des siècles de travail, des générations de savants et des laboratoires bien installés. La sociologie, basée sur la démographie, ne demandera pas moins d'efforts, de dépenses et de temps. De loin, tout paraît simple, de près, tout se complique et s'enchevêtre ; un problème se résout généralement par deux ou trois autres qui rendent nécessaires de nouvelles hypothèses et de nouveaux calculs destinés à les vérifier.

Prenons comme exemple la dépopulation : elle tient toujours soit à l'excès des décès sur les naissances, soit à l'excès des émigrants sur les immigrants, soit à l'action combinée de ces deux causes. Supposons qu'elle soit uniquement l'effet de l'excès des décès sur les naissances, elle tient alors soit à ce que la natalité est insuffisante, soit à ce que la mortalité est excessive. Admettons qu'elle soit l'effet de la première de ces deux causes seulement, la faiblesse de la natalité peut tenir à son tour soit à la faiblesse de la nuptialité, soit à la faiblesse de la fécondité des

mariages, soit à l'absence ou à l'insuffisance de la natalité naturelle, soit à une combinaison quelconque de ces trois causes.

La faiblesse de la nuptialité provient tantôt de l'absence de goût pour le mariage, tantôt de l'insuffisance du nombre des mariables de sexe masculin, ou de sexe féminin, ou des deux sexes, amenée elle-même soit par l'émigration, soit par le décès prématuré des adultes. Il faut alors rechercher à quoi tient cette émigration des jeunes gens, la classe sociale à laquelle ils appartiennent, les lieux où ils émigrent et ce qu'ils y vont faire, ou bien quelles sont les causes de cette mortalité.

L'insuffisance du goût pour le mariage est décelée tantôt par l'âge tardif auquel on se marie, tantôt par le grand nombre des célibataires ayant dépassé 40 ou 50 ans. Elle tient elle-même à un ensemble de faits d'ordre économique, esthétique, intellectuel et moral qu'il faut analyser.

La fécondité insuffisante des mariages peut tenir à ce que tous les ménages ont un nombre insuffisant d'enfants. Mais cela est à peu près sans exemple ; elle vient presque toujours de ce qu'un grand nombre de mariages sont très inféconds et que les mariages féconds ou très féconds ne forment qu'une fraction insuffisante de la totalité.

Toutes ces hypothèses, données ici comme simple exemple, et une infinité d'autres qu'il serait fastidieux d'énumérer ou qu'il serait très difficile de faire comprendre sans des explications plus longues ou une grande habitude chez le lecteur de ces sortes de questions, se rencontrent réalisées dans nos communes rurales. L'Orne seule en fournit un riche musée, qui réclame le travail du démographe moraliste et qu'il a le plus grand intérêt à ne pas négliger. En effet, si l'on n'a fait, ne fût-ce que comme discipline intellectuelle, quelque travail personnel de démographie, il est bien difficile de parler utilement des grands problèmes concernant la dépopulation et l'abaissement de la natalité.

Pour arriver à une vue nette des difficultés, il faut, autant que possible, observer un groupe de communes où le phénomène que l'on désire voir et comprendre se produit avec une grande intensité, et, par contraste, un autre groupe, où, loin de se produire, il laisse la place au phénomène inverse.

Grâce à la prodigieuse individualité de nos communes rurales, on est sûr de trouver non seulement tous les échantillons de population imaginables et tous les états sociaux, mais encore une foule d'autres qu'il est impossible de prévoir. Dans la société comme dans la nature, le réel dépasse infiniment l'imaginaire en variété, en profondeur et en relief.

Le premier devoir de la nation envers elle-même, c'est, afin de se connaître, de faire faire la démographie de la France commune par commune et non point pendant une seule décade, comme dans le travail ci-dessus, mais décade par décade depuis le commencement du siècle jusqu'aujourd'hui.

Il n'y a point d'œuvre qui puisse être plus profitable à la science ; mais aussi il n'y en a point qui puisse être plus utile à la patrie. Le péril que la dépopulation fait courir à la France ne sera conjuré que si l'on procède avec méthode, établissant d'abord les faits avec détail et précision, recherchant ensuite les causes et, finalement, passant aux remèdes. Les remèdes sont toujours la première chose que demande le malade ; mais c'est toujours la dernière que, logiquement, l'on puisse découvrir. J'ai établi, dans la *Revue scientifique,* la nécessité de ce grand travail et ce qu'il coûterait comme durée et comme dépense.



Pour qu'il soit possible ou tout au moins pour qu'il ne perde pas une grande part de son utilité, une mesure urgente s'impose : il faut préserver de la destruction deux sortes de documents, les listes nominatives et les tableaux annuels du mouvement de la population. Ces précieux matériaux devraient être conservés en double aux archives des communes et aux archives des préfectures. En réalité, ils sont fort souvent égarés, détruits ou même systématiquement passés au pilon.

Cependant, sans les listes nominatives et l'état récapitulatif des recensements, il est impossible de faire la pyramide des âges et de calculer, par exemple, le rapport des mariables aux mariés, le rapport des naissances au nombre des femmes en âge de fécondité et l'on est privé d'une foule de faits de la plus grande portée. Sans les tableaux du mouvement de la population, il est impossible de savoir la proportion des naissances naturelles, la masculinité, la mortalité infantile, l'âge des époux lors du mariage, leur degré d'instruction, et cent autres données indispensables au raisonnement.

Avec ces matériaux, la nation possédait un trésor de faits sociaux numériquement déterminés, comme elle n'en avait jamais eu depuis que l'humanité existe. Une circulaire ministérielle, datée de 1887 et signée Spuller, autorise les archivistes à les détruire *comme papiers inutiles*. Et si certains archivistes se gardent de profiter d'une telle faculté, d'autres aussi, n'attachant d'importance qu'aux choses vieilles au moins d'un siècle ou deux, les anéantissent sans réserve.

En 1892, lors du congrès de Pau pour l'avancement des sciences, la section de statistique d'abord, puis l'Association française tout entière adoptèrent un vœu tendant à la conservation des listes nominatives et des tableaux du mouvement de la population.

Ce vœu paraît jusqu'ici n'avoir eu aucun effet ; l'œuvre de destruction se poursuit tous les jours. Et tandis que l'on fait rentrer aux archives des préfectures des charretées entières de vieux procès datant de 50 ou de 100 ans avant la Révolution, on anéantit, en prétextant le manque de place, les matériaux d'une science exacte, on annule sans souci l'œuvre colossale des 36 000 secrétaires de mairie pendant un siècle.

Il faut espérer que tous les membres de la Société de statistique voudront user de leur influence auprès des ministres compétents pour mettre un terme à un tel vandalisme.

IV.

CHRONIQUE DES QUESTIONS OUVRIÈRES ET DES ASSURANCES SUR LA VIE.

Création en Autriche d'un Office de statistique du travail. — Une ordonnance ministérielle du 25 juillet 1898 a institué, au sein du Ministère du commerce autrichien, une section distincte sous le nom de *K. K. Arbeitsstatistisches Amt* (Office impérial et royal de statistique du travail) : cet Office a pour mission de rassembler des renseignements relatifs à la condition des travailleurs, en particulier dans les fabriques, les ateliers, les mines, l'agriculture et les forêts, les industries de transport et les entreprises commerciales ; il est également appelé à constituer des enquêtes sur les résultats obtenus par les mesures d'ordre individuel ou législatif inspirées par le souci d'améliorer la situation des classes laborieuses, et sur les conditions de la production dans les industries précitées.

Cette ordonnance a été rendue à défaut d'un projet de loi, relatif à la matière, que la

Chambre des députés n'avait pu examiner; toutefois, elle ne le remplace pas intégralement, le législateur pouvant seul édicter certaines mesures telles que l'obligation pour les intéressés de fournir aux enquêteurs les renseignements demandés, de donner à ceux-ci l'accès des locaux industriels, et la sanction, par voie d'amende, de cette obligation. L'ordonnance y supplée par la création d'un Conseil du travail (*Arbeitsbeirath*), organe permanent, qui doit comprendre le directeur de l'Office, divers fonctionnaires et vingt-quatre membres désignés par le Ministre du commerce et pris, par tiers, au nombre des patrons, des ouvriers et des personnes d'une compétence spéciale.

Un rapport annuel, relatant les résultats de l'activité de l'Office, doit être présenté par le directeur au Ministre du commerce.

CAISSE D'ÉPARGNE ET DE RETRAITES DU ROYAUME DE BELGIQUE. — En 1897, le fonctionnement de la Caisse d'épargne et de retraites du royaume de Belgique a donné les résultats suivants que nous présentons sous la même forme que dans notre Chronique de décembre 1896.

1° *Épargne*. — Le nombre des livrets a passé de 1 238 601 (au 31 décembre 1896) à 1 377 643 (au 31 décembre 1897), et le compte moyen, par livret, de 388 fr. à 386 fr.

Les livrets existant au 31 décembre 1897 se répartissent, comme suit, en pour 100 du nombre total des livrets :

1 à 20 fr.	41,5 p. 100
20 à 100 fr.	19,4 —
100 à 500 fr.	18,5 —
500 à 1 000 fr.	7,1 —
1 000 à 2 000 fr.	7,2 —
2 000 à 3 000 fr.	5,0 —
Plus de 3 000 fr.	1,3 —
	100,0 p. 100

2° *Retraites*. — Le nombre des versements a passé de 111 020 (dans l'année 1896) à 171 506 (dans l'année 1897), et le montant des sommes versées de 2 558 583 fr. en 1896 à 2 648 682 fr. en 1897.

Le nombre des bénéficiaires de rentes, au 31 décembre 1897, était de 3 056, savoir :

Rentes de	moins de 12 fr.	39
	12 à 24 fr.	498
	24 à 120 fr.	898
	120 à 360 fr.	466
	360 à 720 fr.	573
	720 à 1 200 fr.	582

représentant une valeur totale de 1 110 797 fr.

3° *Assurances*. — Au 31 décembre 1897, la Caisse comptait 6 873 polices en cours pour 6 639 assurés : la valeur des capitaux assurés s'élevait à 16 031 651 fr.

Les polices se répartissaient comme suit, d'après leur importance :

Polices de	moins de 1 000 fr.	781
	1 000 à 2 000 fr.	2 007
	2 000 à 3 000 fr.	1 810
	3 000 à 4 000 fr.	1 378
	4 000 fr. et plus.	897

Habitations à bon marché en Belgique. — La Caisse générale d'épargne et de crédit avait, au 31 décembre 1897, agréé 104 sociétés pour la construction de maisons ouvrières; elle leur avait avancé 19 697 058 fr., dont 18 047 631 fr. à 2,5 p. 100 et 1 649 427 fr. à 3 p. 100.

CAISSE SYNDICALE D'ASSURANCE MUTUELLE DES FORGES DE FRANCE. — Le fonctionnement, en 1897, de la Caisse syndicale d'assurance mutuelle est défini par les chiffres suivants :

Salaires assurés		72 870 586f,00
Recettes totales		1 698 947 ,00
Cotisations	totales	987 764 ,00
	pour 100 fr. de salaires	1 ,36
Dépenses totales		805 508 ,00
Sommes affectées au règlement des indemnités et à la constitution du capital des pensions		669 453 ,00
Frais de gestion		49 827 ,00
Rapport des frais de gestion aux cotisations		0 ,05
Montant du fonds de réserve à la fin de l'année		400 000 ,00
Établissements assurés		49
Ouvriers assurés		59 018
Accidents indemnisés		512
Cas de mort		48
Incapacités	permanentes totales	8
	permanentes partielles	397
	temporaires	59

Caisse syndicale d'assurance mutuelle des industries textiles de France. — Les résultats obtenus par cette Caisse, en 1897, sont indiqués ci-après :

Salaires assurés		29 325 551f,00
Recettes totales		133 882 ,00
Cotisations	totales	90 850 ,00
	pour 100 fr. de salaires	0 ,31
Dépenses totales		63 936 ,00
Sommes affectées au règlement des indemnités et à la constitution du capital des pensions		51 483 ,00
Frais de gestion		12 454 ,00
Rapport des frais de gestion aux cotisations		0 ,14
Montant du fonds de réserve à la fin de l'année		1 895 ,00
Établissements assurés		106
Ouvriers assurés		39 265
Accidents indemnisés		503
Cas de mort		8
Incapacités	permanentes totales	0
	permanentes partielles	50
	temporaires	445

L'application de la loi du 1er avril 1898 sur les accidents du travail ne peut que donner un nouvel essor aux institutions de cette nature.

Caisses patronales de retraites des établissements industriels français. — L'Office du travail français vient de publier les résultats d'une enquête qu'il avait entreprise sur les caisses patronales de retraites, à la demande de la Commission d'assurance et de prévoyance sociales de la Chambre des députés. Cette enquête avait pour objet de relever le nombre des caisses de retraites fondées par les patrons en faveur de leur personnel, et d'en indiquer l'importance et le fonctionnement. Elle n'a porté que sur les entreprises assujetties à l'inspection du travail, c'est-à-dire sur les exploitations industrielles proprement dites, à l'exclusion des entreprises commerciales et financières.

Les établissements qui sont visés dans cette enquête ont été répartis en trois catégories : la distinction entre les deux premières résulte de l'existence ou de l'absence de versement sur livret individuel à la caisse patronale de retraites pour la vieillesse; la troisième est réservée aux caisses de retraites des entreprises de transport. La partie du volume consacrée à chaque catégorie renferme de très intéressantes monographies, au nombre de 19 pour la première, de 8 pour la deuxième et de 7 pour la troisième; dans la deuxième, les opérations de la Caisse nationale des retraites pour la vieillesse et le fonctionnement des retraites des ouvriers mineurs sous le régime de la loi du 29 juin 1894, font l'objet d'une étude détaillée. Le volume contient en appendice la réglementation propre aux retraites des ouvriers civils de l'administration de la guerre, à celles des cantonniers et à l'institution des Invalides de la marine.

Ce serait évidemment sortir des limites assignées à la présente Chronique que de chercher à analyser les données de cette statistique : nous devons nous borner, faute de place, à signaler ce beau travail, en formulant le vœu qu'une enquête analogue puisse être étendue aux établissements qui n'y sont pas visés.

Vocabulaire manuel d'économie politique. — La difficulté que l'on éprouve à trouver, en matière de questions ouvrières et d'assurances, des définitions et des sources de ren-

seignements nous conduit à réserver une mention, dans cette Chronique, au ***Vocabulaire manuel d'économie politique*** que M. Alfred Neymarck vient de publier. Ce livre, qui, selon l'espoir bien justifié de son auteur, est « un répertoire d'idées autant qu'un répertoire de mots », permet, d'un coup d'œil, de se rendre compte des éléments des questions qui se rattachent à un mot déterminé, en même temps qu'il fournit les indications nécessaires à des recherches plus approfondies. L'apparition de ce livre nous paraît un fait qui devait être signalé dans une Chronique, sans préjudice de la place, bien autrement étendue, qui lui appartient dans la bibliographie de ce Journal.

Erratum. — Par suite d'une erreur, que nous nous empressons de réparer, les chiffres relatifs à l'année 1896 figurent dans notre Chronique de juin 1898 (1), au lieu des chiffres relatifs à l'année 1897, pour les opérations des compagnies françaises d'assurance sur la vie.

Les chiffres relatifs à l'année 1897 sont les suivants :

a) *Assurances.*

Capitaux en cours au 31 décembre 1897 (réassurances déduites)	3 549 005 537f,00
(Soit une augmentation de 49 258 983 fr. par rapport à l'exercice précédent.)	
Production totale de l'année 1897	338 562 231 ,00
Sinistres de l'année 1897	49 908 964 ,00
Capitaux exposés au risque de décès en 1897	3 374 082 266 ,00
(Rapport des sinistres aux capitaux en cours pendant 1897 : 1,48 p. 100.)	

b) *Rentes viagères.*

Rentes viagères immédiates en cours au 31 décembre 1897	67 193 046 ,00
(Soit une augmentation de 4 235 320 fr. par rapport à l'exercice précédent.)	
Rentes différées de survie, etc., au 31 décembre 1897	4 180 765 ,00
(Soit une augmentation de 102 071 fr. par rapport à l'exercice précédent.)	
Rentes viagères immédiates éteintes en 1897	2 961 985 ,00
(Soit une diminution de 15 434 fr. par rapport à l'exercice précédent.)	
Chiffre moyen des rentes en cours en 1897	65 075 386 ,00
(Rapport, en 1897, des extinctions aux rentes en cours : 4,55 p. 100.)	
Rentes viagères immédiates constituées en 1897	7 197 305 ,00
(Soit une augmentation de 1 120 876 fr. par rapport à l'exercice précédent.)	

c) *Reserves.*

Réserves au 31 décembre 1897	1 855 629 409 ,00
(Soit une augmentation de 87 585 791 fr. par rapport à l'exercice précédent.)	

d) *Frais généraux et commissions.*

Frais généraux en 1897	10 238 756 ,00
(Soit une augmentation de 34 706 fr. 53 c. par rapport à l'exercice précédent.)	
Commissions en 1897	12 140 194 ,00
(Soit une augmentation de 1 981 557 fr. 43 c. par rapport à l'exercice précédent.)	

e) *Actif.*

Actif au 31 décembre 1897	2 187 516 220 ,00
(Soit une augmentation de 98 415 745 fr. par rapport à l'exercice précédent.)	

Maurice BELLOM.

V.

LISTE DES OUVRAGES PRÉSENTÉS DANS LES SÉANCES DU 19 OCTOBRE ET DU 16 NOVEMBRE 1898.

OUVRAGES SIGNÉS. — *Voir les procès-verbaux des séances, novembre 1898, page 359 et décembre 1898, p. 391.*

DOCUMENTS OFFICIELS. — France. — *3e Rapport annuel au Ministre des finances par l'Administration des Monnaies et Médailles. — Les caisses patronales de retraites*

(1) Voir *Journal de la Société de statistique de Paris,* année 1898, p. 211.

des établissements industriels (Office du travail). — *Rapport de la Commission supérieure de la Caisse nationale des retraites pour la vieillesse,* année 1897. — *Statistique de la navigation intérieure; relevé général du tonnage des marchandises,* 1897, 2 vol. — *Statistique agricole annuelle,* 1897. — *Statistique criminelle civile et commerciale,* 1895. — *Annuaire statistique de la ville de Paris,* 1896.

Angleterre. — *Report and statistical tables relating to changes in rates of wages and hours of labour,* 1897 (*Salaires et durée du travail,* 1897). — *Report of the chief Labour correspondent of the strikes and Lock-outs,* 1897 (*Rapport du chef de l'Office du travail sur les grèves et les mises à l'index*).

Autriche. — *Statistik der Unterrichts-Anstalten,* 1894-1895 (*Établissements d'enseignement*). — *Die Ergebnisse der Strafrechtspflege,* 1895 (*Administration de la justice criminelle*). — *Annuaire statistique de la ville de Vienne,* 1896. — *Statistik der Sparcassen,* 1896 (*Caisses d'épargne*). — *Statistische Uebersicht der der Verhältnisse der Œsterreichischen strafanstalten und der Gerichts-Gefängnisse,* 1894 (*Statistique des établissements pénitentiaires et des prisons d'Autriche*). — *Annuaire de la législation du travail* (*Office du travail*).

Bulgarie. — *Statistique des écoles,* 1895-1896.

Danemark. — *Résultats du recensement de la population de Copenhague et des communes avoisinantes, au 1er février 1895.* — *Emploi de la terre en Danemark le 15 juillet 1896.* — *Justice civile,* 1891-1895. — *Communications du Bureau de statistique de l'État,* 4e série, tome III.

Espagne. — *Statistique du cabotage,* 1896.

Hollande. — *Bijdragen tot de statistiek van Nederland,* 1891-1895. — *Annuaire statistique des Pays-Bas,* 1897 et années antérieures; métropole.

Italie. — *Statistique de l'instruction primaire et normale pour l'année scolaire 1895-1896.*

Serbie. — *Mouvement de la population de la Serbie en 1891.* — *Recensement du bétail le 31 décembre 1895.*

Suède. — *Publications diverses du Bureau central de statistique.*

Suisse. — *Rapport du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale concernant la gestion et le compte de la régie des alcools,* 1897.

République Argentine. — *Mémoire démographique,* 1895.

Japon. — *Résumé statistique de l'empire du Japon,* 12e année, 1898.

Publications périodiques. — *France.* — Bulletin de l'Office du travail. — Bulletin du Ministère de l'agriculture. — Annales du commerce extérieur. — Bulletin hebdomadaire du service des renseignements généraux (Gouvernement général de l'Algérie). — Tableaux mensuels de statistique municipale de la ville de Paris. — Revue des travaux scientifiques (Comité des travaux historiques et scientifiques). — Journal officiel du Congo français. — Revue maritime. — Circulaires du Musée social. — Circulaires du comité central des houillères de France. — La Réforme sociale. — Le Rentier. — L'Économiste européen. — Bulletin de la Société d'économie politique. — Bulletin de la Société des agriculteurs de France. — Bulletin de la Société française de tempérance. — Bulletin de la Société des études coloniales et maritimes. — Bulletin de l'Institut des actuaires français. — Bulletin de l'Association philotechnique. — Le Travail national. — Revue de législation ouvrière et sociale. — Bulletin de la Société de géographie. — L'Avenir économique et financier. — L'Assurance moderne. — Le Moniteur maritime, industriel, commercial et financier. — Revue de la prévoyance et de la mutualité. — Revue socialiste.

Allemagne. — Revues des bureaux de statistique du royaume de Bavière, des villes de Dresde, de Hanovre, de Manheim et de Stuttgard.

Angleterre. — Journal de la Société royale de statistique de Londres. — La Gazette du travail. — The Economist. — Statistical abstract. — Humanitarian.

Autriche. — Revue de la Commission centrale de statistique. — L'Économiste national.

Belgique. — Le Moniteur des intérêts matériels. — Annales de l'Institut des sciences sociales. — Revue du travail (Ministère de l'industrie et du travail). — Annuaire démographique de la ville de Bruxelles.

Bulgarie. — Mouvement commercial avec les pays étrangers. — Statistique des mouvements de la navigation.

Espagne. — Bulletin de la Société géographique de Madrid. — Résumés mensuels de la statistique du commerce extérieur.

Grèce. — Bulletin du commerce spécial de la Grèce avec les pays étrangers.

Italie. — Annales de statistique. — Statistique du commerce spécial des importations et des exportations. — Bulletin de législation et de statistique douanière et commerciale. — Tableaux des valeurs des marchandises. — L'École positiviste dans la jurisprudence pénale. — L'Économiste de Florence. — Publications périodiques de la chambre de commerce française à Naples. — Revue italienne de sociologie (Rome).

Pays-Bas. — Publications de la Commission centrale de statistique de La Haye.

Roumanie. — Bulletin de statistique générale. — Bulletin de statistique municipale de la ville de Bucarest.

Suisse. — Bulletin de la Société neuchâteloise de géographie.

États-Unis d'Amérique. — Finances, commerce et immigration. — Bulletin du Département du travail. — Publications de l'Association américaine de statistique. — The Yale review. — Publications du Département de l'agriculture; section des marchés étrangers. — Journal de l'économie politique de Chicago.

Mexique. — Statistique fiscale. — La Semaine commerciale. — L'Économiste mexicain.

République Argentine. — Bulletin mensuel de statistique de la ville de Buenos-Ayres. — Annales du département national d'hygiène de Buenos-Ayres.

VI.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ

(COMMUNICATIONS EN SÉANCE, DISCUSSIONS. — 1898.)

Numéro de janvier 1898. — Séance de décembre 1897. — Communication de M. Léon Salefranque sur le mouvement des contrats de transports. — Communication de M. le docteur Jacques Bertillon sur la gémellité selon l'âge de la mère et le rang chronologique de l'accouchement; discussion : MM. Léon Vacher, Arthur Chervin, Adolphe Coste et J. Bertillon.

Numéro de février. — Séance de janvier 1898. — Installation du Bureau : Discours de M. le Dr Jacques Bertillon, président sortant (Histoire et travaux de la Société de statistique de Paris pendant l'année 1897), et de M. Beaurin-Gressier, président pour 1898 (Du rôle des transports dans l'économie générale d'une nation). — Communication de M. Yves Guyot sur le commerce comparé de la France pendant les deux périodes 1887-1891 et 1892-1896.

Numéro de mars. — Séance de février. — Communication de M. G. Schelle sur la statistique des tramways; discussion : MM. Alfred Neymarck, Adolphe Coste et Schelle.

Numéro d'avril. — Séance de mars. — Rapport de M. Edmond Duval, au nom du Conseil, sur la situation financière de la Société; approbation des comptes. — Communication de M. Fléchey sur la statistique agricole décennale de 1892; discussion : MM. Levasseur et T. Loua.

Numéro de mai. — Séance d'avril. — Communication de M. Dubois de l'Estang sur les travaux de la Commission internationale chargée de la préparation du projet d'arrangement financier avec la Grèce. — Fin de la communication de M. Fléchey sur la statistique agricole décennale de 1892.

Numéro de juin. — Séance de mai. — Communication de M. le Dr F. Ledé sur la protection de l'enfance en France pendant l'année 1896. — Communication de M. Clément Juglar : Les tableaux officiels ou privés des faits que révèle la statistique portent-ils la trace des événements historiques,

politiques ou économiques? — Communication de M. Raphaël-Georges Lévy sur la statistique des opérations des banques américaines. — Communication de M. le Dr Jacques Bertillon sur le Congrès international de démographie de Madrid.

Numéro de juillet. — Séance de juin. — Observations de M. E. Levasseur sur un ouvrage de M. de Inama-Sternegg, intitulé : « Das sociale Connubium in den österreichischen Städten. » — Communication de M. Arthur Fontaine sur les associations ouvrières de production; discussion : MM. Ch.-M. Limousin, Adolphe Coste et Arthur Fontaine. — Communication de M. Charles Cerisier sur la question coloniale (Guyane française) au point de vue économique et positif.

Numéro d'août. — Séance de juillet. — Observations de M. Eugène Rochetin sur les associations ouvrières de production. — Observations de MM. le Dr Léon Vacher et le Dr Ledé sur le recrutement dans ses rapports avec la population. — Communication de M. Lucien March sur los salaires et la durée du travail dans l'industrie française; observations de M. Alfred Neymarck.

Pas de séance en août et septembre. — (*Vacances.*)

Numéro de novembre. — Séance d'octobre. — Observations de M. Ch. Limousin sur les associations ouvrières de production et de M. Daniel Bellet sur les salaires et la durée du travail dans l'industrie française. — Discussion de la communication de M. Juglar : Les tableaux officiels ou privés des faits que relève la statistique portent-ils la trace des événements historiques, politiques ou économiques ? MM. Vauthier, Dr Léon Vacher, Adolphe Coste et Juglar. — Discussion de la communication de M. Fléchey sur la statistique agricole décennale de 1892 : MM. Fournier de Flaix, Ad. Coste et Fléchey.

Numéro de décembre. — Séance de novembre. — Communication de M. le Dr Jacques Bertillon sur la nomenclature des causes de décès. — Communication de M. Beaurin-Gressier sur le tableau général du commerce et de la navigation. — Observations de M. E. Levasseur sur l' « Atlas statistique » du 11e Census des États-Unis. — Attribution du prix Bourdin : Rapport présenté par M. E. Cheysson, au nom du Conseil; allocutions de MM. Beaurin-Gressier, président, et Léon Salefranque, lauréat. — Suite de la discussion sur la statistique agricole décennale de 1892 : MM. Fournier de Flaix, Cheysson, Alfred Neymarck et Fléchey.

VII.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE XXXIXe VOLUME (ANNÉE 1898).

Agriculture. — Le commerce des céréales en Allemagne, p. 102. — Production et commerce du blé en Espagne, p. 104. — La statistique agricole décennale de 1892, p. 110, 145, 289, 321, 361, et 395. — Le commerce des céréales en Hongrie, p. 172.

ALLEMAGNE. — Note sur la statistique de l'assurance contre les accidents dans les mines allemandes, p. 23. — Le commerce des céréales en Allemagne, p. 102. — Le développement économique de l'Allemagne contemporaine, d'après un ouvrage récent, p. 128. — Les migrations internes dans l'Empire allemand, de 1890 à 1895, p. 164. — Les étrangers dans l'Empire allemand d'après le dernier dénombrement, p. 301.

Associations (Les) ouvrières de production, p. 142, 216, 253, 271 et 357.

Assurance. — Note sur la statistique de l'assurance contre les accidents dans les mines allemandes, p. 23. — Chronique des assurances sur la vie, p. 208 et 419.

Atlas statistique du 11e Census des États-Unis, p. 393.

AUTRICHE (Les mariages en), d'après les professions des époux et des parents, p. 213.

Banques (Chronique des), changes et métaux précieux, p. 72, 172, 284 et 385.

Bibliographie. — Statistique du Japon, p. 69. — La statistique de la population, p. 170. — Cours de droit administratif et de législation française des finances, 3e volume, p. 383.

Changes (Chronique des), p. 72, 172, 284 et 385.

Chemins de fer. — France et étranger, p. 134 et 354. — Les émissions et remboursements, en 1897, d'obligations de chemins de fer, p. 168.

Colonies. — La relégation en Guyane et en Nouvelle-Calédonie, p. 104 et 132. — La Guyane française au point de vue économique et positif, p. 219.

Commerce (Le) comparé de la France pendant les deux périodes 1887-1891 et 1892-1896, p. 42 et 180. — Tableau général du commerce et de la navigation, 1897, p. 392.

Communes (Monographies de), p. 394.

Congrès (Le) international de démographie de Madrid, p. 179. — Le 37e Congrès des Sociétés savantes p. 359 et 365.

Coût (Le) de la vie à Paris à diverses époques, 2e partie, p. 369.

Criminalité (La diminution de la) en France, p. 152.

DANEMARK (La statistique du), p. 352.

Décès (La nomenclature des causes de), p. 390.

Développement (Le) économique de l'Allemagne contemporaine d'après un ouvrage récent, p. 128.

Discours pour l'installation du Bureau, p. 38 et 40.

Enfance (La protection de l') en France, 1896, p. 178.

ESPAGNE. — Production et commerce du blé, p. 104.

Étrangers (Les) dans l'Empire allemand d'après le dernier dénombrement, p. 301.

Forces productives (Comparaison des) des États de l'Europe, p. 229 et 257.

Gémellité (La) selon l'âge de la mère et le rang chronologique de l'accouchement, p. 2 et 146.

GRÈCE. — L'arrangement financier avec la Grèce, p. 142.

HONGRIE. — Le commerce des céréales en 1897, p. 172.

Impôts (Les) et la richesse publique de 1869 à 1897, p. 4.

JAPON (Statistique du), p. 69.

Justice. — Chronique de statistique judiciaire, p. 104 et 318.

Métaux précieux (Chronique des), p. 72, 172, 284 et 385.

MEXIQUE. — Recensement de la population au Mexique, p. 101.

Migrations (Les) internes dans l'Empire allemand de 1890 à 1895, p. 164.

Monnaie (Le papier-) dans le département de Lot-et-Garonne de 1791 à 1795, p. 97.

Monographies de communes, p. 394.

Mouvement de la population de la France en 1896, p. 2 et 43.

Mutations (Les) immobilières à titre onéreux de 1826 à 1895, p. 48.

Natalité (Essai sur la) au Massachusetts, p. 64.

Navigation intérieure : France et étranger, p. 36 et 251; maritime : France et étranger, p. 32 et 248. — Tableau général du commerce et de la navigation, 1897, p. 392.

Ouvrières (Chronique des questions) et des assurances sur la vie, p. 208 et 419.

Population. — Mouvement de la population de la France en 1896, p. 2 et 43. — Essai sur la natalité au Massachusetts, p. 64. — Le recensement de la population au Mexique, p. 101. — Les mariages en Autriche d'après les professions des époux et des parents, p. 213. — La dépopulation dans l'Orne, p. 306, 347 et 410. — Atlas statistique du 11e Census des États-Unis, p. 393.

Prix Bourdin (Rapport sur le), p. 404.

Recrutement (Le) dans ses rapports avec la population, p. 255 et 359.

Relégation (La) des récidivistes, p. 104 et 132.

Richesse publique (Les impôts et la) de 1869 à 1897, p. 4.

Salaires (Les) et la durée du travail dans l'industrie française, p. 142, 256, 333, 358 et 389. — Quelques exemples de la distribution des salaires, p. 193 et 241.

Société de statistique de Paris; son histoire et ses travaux pendant l'année 1897, p. 38. — Rapport sur sa situation financière, p. 111.

Statistique. — Les tableaux officiels ou privés des faits que relève la statistique portent-ils la trace des événements historiques, politiques ou économiques ? p. 219, 359 et 365.

Syndicats (Les) professionnels, p. 94.

Timbre. — Les droits de timbre, au comptant, sur les valeurs mobilières étrangères, p. 103. — Le mouvement des contrats de transports en France, de 1863 à 1896, d'après les produits de l'impôt du timbre, p. 119.

Tramways (Statistique des), p. 78 et 79.

Transports (Chronique des), p. 32, 134, 248 et 354. — Du rôle des transports dans l'économie générale d'une nation, p. 40. — Le mouvement des contrats de transports en France, de 1863 à 1896, d'après les produits de l'impôt du timbre, p. 119.

Travail. — Les salaires et la durée du travail dans l'industrie française, p. 142, 256, 333, 358 et 389.

Valeurs mobilières. — Les droits de timbre, au comptant, sur les valeurs mobilières étrangères, p. 103.

VIII.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES AUTEURS.

BEAURIN-GRESSIER (L.-L.). — Du rôle des transports dans l'économie générale d'une nation, p. 40. — Obs. sur le tableau général du commerce et de la navigation, 1897, p. 392. — Allocution au sujet du prix Bourdin, p. 394.

BELLET (Daniel). — Obs. sur les salaires et la durée du travail dans l'industrie française, p. 358.

BELLOM (Maurice). — Note sur la statistique de l'assurance contre les accidents dans les mines allemandes, p. 23. — Chronique des questions ouvrières et des assurances sur la vie, p. 208 et 419.

BERTILLON (Dr Jacques). — La gémellité selon l'âge de la mère et le rang chronologique de l'accouchement, p. 2, 38 et 146. — Histoire et travaux de la Société de statistique de Paris en 1897, p. 38. — Le Congrès international de démographie de Madrid, p. 179. — La nomenclature des causes de décès, p. 390.

BIENAYMÉ (Gustave). — Le coût de la vie à Paris à diverses époques; deuxième partie, p. 369.

CERISIER (Charles). — Question coloniale : La relégation en Guyane et en Nouvelle-Calédonie, p. 132. — La Guyane française au point de vue économique et positif, p. 219.

CHERVIN (Dr Arthur). — Obs. sur la gémellité selon l'âge de la mère et le rang chronologique de l'accouchement, p. 3 et 37.

CHEYSSON (Émile). — Présentation d'ouvrage : Monographies de communes, p. 394. — Rapport sur le prix Bourdin, p. 394 et 404. — Obs. sur la statistique agricole décennale de 1892, p. 401.

COSTE (Adolphe). — Obs. sur la gémellité selon l'âge de la mère et le rang chronologique de l'accouchement, p. 3; — sur la statistique des tramways, p. 79; — sur les associations ouvières de production, p. 219; — sur la question : Les tableaux officiels ou privés des faits que relève la statistique portent-ils la trace des événements historiques, politiques ou économiques ? p. 360; — sur la statistique agricole décennale de 1892, p. 364. — Bibliographie : Cours de droit administratif et de législation française des finances, 3e vol. (M. Th. Ducrocq), p. 383.

DUBOIS DE L'ESTANG. — L'arrangement financier avec la Grèce, p. 142.

DUCROCQ (Th.). — Présentation d'ouvrage, p. 110.

DUMONT (Arsène). — Essai sur la natalité au Massachusetts, p. 64. — La dépopulation dans l'Orne, p. 306, 347 et 410.

DUVAL (Edmond). — Rapport sur la situation financière de la Société de statistique de Paris, p. 111.

ESSARS (Pierre des). — Chronique des banques, changes et métaux précieux, p. 72, 172, 284 et 385.

FLÉCHEY (Edmond). — La statistique agricole décennale de 1892, p. 110, 145, 289, 321, 363 et 403.

FONTAINE (Arthur). — Les associations ouvrières de production, p. 216 et 271.

FOURNIER DE FLAIX. — Les syndicats professionnels, p. 94. — Obs. sur la statistique agricole décennale de 1892, p. 361 et 395.

GUYOT (Yves). — Le commerce comparé de la France pendant les deux périodes 1887-1891 et 1892-1896, p. 42 et 180.

HERTEL. — Chronique des transports, p. 32, 134, 248 et 354.

JUGLAR (Clément). — Obs. sur le mouvement de la population en France en 1896, p. 2. — Les tableaux officiels ou privés des faits que relève la statistique portent-ils la trace des événements historiques, politiques ou économiques ? p. 219 et 360.



LEDÉ (Dr Fernand). — La protection de l'enfance en France, 1896, p. 178. — Obs. sur le recrutement dans ses rapports avec la population, p. 255.

LEVASSEUR (Émile). — Obs. sur les agglomérations urbaines en Europe, p. 78; — sur la statistique agricole décennale de 1892, p. 111. — Présentation d'ouvrage, p. 141. — Bibliographie : La statistique de la population (Dr G. von Mayr), p. 170. — Les mariages en Autriche, d'après les professions des époux et des parents, p. 213. — Comparaison des forces productives des États de l'Europe, p. 229 et 257. — Obs. sur l'Atlas statistique du 11e Census des États-Unis, p. 393.

LÉVY (Raphaël-Georges). — Obs. sur l'arrangement financier avec la Grèce, p. 145. — Les opérations des banques américaines, p. 179.

LIMOUSIN (Charles-M.). — Obs. sur les associations ouvrières de production, p. 216 et 357.

LOUA (Toussaint). — Obs. sur la statistique agricole décennale de 1892, p. 111.

MARCH (Lucien). — Quelques exemples de distribution des salaires, p. 193 et 241. — Les salaires et la durée du travail dans l'industrie française, p. 256, 333 et 389.

MATRAT (Paul). — Obs. sur la gémellité selon l'âge de la mère et le rang chronologique de l'accouchement, p. 38.

MEURIOT (Paul). — Le développement économique de l'Allemagne contemporaine d'après un ouvrage récent, p. 128. — Les migrations internes dans l'Empire allemand de 1890 à 1895, p. 164. — Les étrangers dans l'Empire allemand, d'après le dernier dénombrement, p. 301.

MIQUEL (Victor). — Le recensement de la population du Mexique, p. 101.

MORON (Camille). — Obs. sur le mouvement de la population de la France en 1896, p. 2. — Présentation d'ouvrages, p. 142.

NEYMARCK (Alfred). — Les impôts et la richesse publique de 1869 à 1897, p. 4. — Obs. sur la statistique des tramways, p. 78; — sur l'arrangement financier avec la Grèce, p. 145. — Les émissions et remboursements, en 1897, d'obligations de chemins de fer, p. 168. — Obs. sur les salaires et la durée du travail dans l'industrie française, p. 256. — Obs. sur la statistique agricole décennale de 1892, p. 402.

ROCHETIN (Eugène). — Obs. sur les assurances ouvrières de production, p. 253.

RUBIN (Marcus). — La statistique du Danemark, p. 352.

SALEFRANQUE (Léon). — Les mutations immobilières à titre onéreux de 1826 à 1895, p. 48. — Le papier-monnaie dans le département de Lot-et-Garonne de 1791 à 1795, p. 97. — Le mouvement des contrats de transports en France, de 1863 à 1896, d'après les produits de l'impôt du timbre, p. 119. — Allocution au sujet du prix Bourdin, p. 395.

SCHELLE (Gustave). — La statistique des tramways, p. 78 et 79. — Présentation d'ouvrage, p. 177.

TURQUAN (Victor). — Sur la statistique des naissances et des décès par commune, p. 32.

VACHER (Dr Léon). — Bibliographie : Statistique du Japon, p. 69. — Obs. sur le recrutement dans ses rapports avec la population, p. 255; — sur la question : Les tableaux officiels ou privés des faits que relève la statistique portent-ils la trace des événements historiques, politiques ou économiques ? p. 359.

VANNACQUE (Auguste). — Présentation d'ouvrage, p. 42.

VAUTHIER (L.-L.). — Obs. sur la question : Les tableaux officiels ou privés des faits que relève la statistique portent-ils la trace des événements historiques, politiques ou économiques ? p. 365.

YVERNÈS (Émile). — Chronique de statistique judiciaire, p. 104 et 318. — La diminution de la criminalité en France, p. 152.

Le Gérant : O. BERGER-LEVRAULT.

PUBLICATIONS

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

LE 25e ANNIVERSAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

(1860-1885). Communications et mémoires. La Statistique officielle en France et à l'étranger. Actes et travaux de la Société. Un beau volume in-4° de 444 pages. Paris, Berger-Levrault et Cie, 1886 . . . . **5 fr.**

CONFÉRENCES SUR LA STATISTIQUE ET LA GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE

Faites en 1889-1890 à la Réunion des officiers. 1 volume in-12, 106 pages. (Vve Rozier, éditeur, 26, rue Saint-Guillaume). . . . . **3 fr.**

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

39e année (1898). Recueil mensuel paraissant le 10 de chaque mois par livraisons de 2 à 3 feuilles.

Abonnement d'un an : { Pour la France . . . . **12 fr.**
{ Pour l'étranger (Union postale) . . . . **15 fr.**

Un numéro séparé (de 3 feuilles au plus) . . . . **1 fr. 50 c.**

On s'abonne chez le Trésorier ou chez MM. Berger-Levrault et Cie, éditeurs, 5, rue des Beaux-Arts, à Paris, et chez tous leurs correspondants.

AVIS IMPORTANT

Collections à prix réduit. — La Société a l'honneur d'informer MM. les Membres titulaires et correspondants qu'elle peut disposer, en leur faveur, d'un certain nombre de collections à peu près complètes, de juillet 1860 à décembre 1895, savoir :

28 collections de 399 à 361 livraisons, sans lacune depuis 1883 ;
4 collections de 357 à 352 livraisons, sans lacune depuis 1884.

Ces collections, qui seront livrées en commençant par les plus complètes, sont offertes, rendues **franco** en France, au prix uniforme de 80 fr.

Les années 1896 et 1897, non comprises dans ces collections, peuvent être acquises au prix de 12 fr. chacune.

Prime gratuite aux membres qui rachèteront leurs cotisations. — Une de ces collections sera donnée en *prime gratuite* à tout membre qui rachètera ses cotisations au prix réglementaire de 300 fr. payable facultativement en cinq annuités de 60 fr. La prime est livrable dès le paiement de la deuxième annuité.

Numéros isolés. — En dehors des collections, il existe un plus grand nombre de numéros isolés des années 1863, 1876 à 1882, 1884, 1887, 1888 et 1893 et de certains mois des autres années qui sont offerts séparément au prix de 25 centimes.

Numéros manquants. — La Société serait reconnaissante à ses membres de lui procurer, par échange ou à prix d'argent, les numéros de février, août et décembre 1864, août et novembre 1871-1872, janvier 1874, février 1875, mars 1876 et février 1882 qui manquent à ses collections.

S'adresser au Trésorier, M. Paul Matrat, *5, place des Ternes, à Paris.*

BIBLIOTHÈQUE

La Bibliothèque de la Société de Statistique de Paris est ouverte tous les jours non fériés, de 11 heures à 5 heures, 80, rue de Varenne (au Ministère du commerce). Bibliothécaire : M. Laugier.

Nancy, imp. Berger-Levrault et Cie.




3 2044 105 197 883